LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME SOIXANTE-ONZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME TRENTE-CINQUIÈME

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
29, RUE DE TOURNON, 29

—
1867

LE

CORRESPONDANT

LA QUESTION ROMAINE

A ROME

Pour peu qu'on soit doué de quelque droiture de cœur et de jugement, on ne saurait méconnaître le lien qui unit l'indépendance religieuse du Saint-Siége au maintien de son indépendance politique, et rien n'est moins nécessaire pour se former sur cette matière des idées arrêtées que de venir étudier sur place l'établissement auquel a concouru le long travail des siècles. Je crois, cependant, qu'aux raisons d'équité devant lesquelles s'inclinent de nobles intelligences même en dehors de notre foi, la vue de Rome conduit à joindre quelques considérations particulières de nature à rallier à la cause de la souveraineté pontificale quiconque aborde cette question avec un entier dégagement d'esprit. Dans cette ville érigée pierre à pierre par les chefs de la chrétienté après que le prestige de la tiare eut chassé de ses murs les empereurs, on reçoit en effet de l'aspect seul des lieux une impression qui vient confirmer les leçons de la politique et de l'histoire.

Au sein des diverses capitales, on se trouve en présence de populations dont ces grandes cités résument les annales et reflètent le gé-

nie; à mesure que le voyageur en approche, les palpitations de la vie nationale redoublent d'ardeur et d'intensité; les monuments qu'il y contemple sont des pages d'histoire écrites par les peuples, et nul n'a la pensée ni de leur en disputer la gloire ni de la partager avec eux. Mais lorsqu'on pénètre dans la métropole chrétienne par ce désert aux confins duquel s'arrêtent tous les bruits de la terre comme pour préparer l'âme à de plus saintes émotions, ce n'est pas une nationalité qui se révèle au regard de l'étranger, c'est le foyer même du genre humain qui s'ouvre devant lui, car chacun y retrouve les plus doux horizons de la patrie, agrandis par les perspective de l'éternité.

Entrerait-on dans la ville des Césars par la voie Triomphale, à travers les arcs de victoire et les portiques des palais écroulés, que par une irrésistible attraction, l'œil irait chercher dans les nues le dôme de Saint-Pierre, œuvre de la chrétienté tout entière, qui semble régner du haut du ciel sur ces grands débris confondus. Les Saints appartiennent à l'humanité, et les monuments qui consacrent leur mémoire ont été érigés par tous les peuples chrétiens, depuis Charlemagne jusqu'à Pie IX. Dans la grande patrie des âmes tout appartient à tous; chaque nation, on pourrait dire chaque province dans chaque nation, peut prier à Rome dans son propre sanctuaire, pavé par les tombes des nombreux pèlerins morts dans le sein de la mère commune. Pour ne parler que de la France, sans mentionner le sanctuaire national de Saint-Louis, Saint-Yves des Bretons, Saint-Nicolas des Lorrains, Saint-Claude des Bourguignons, attestent assez par quelle longue chaîne de sacrifices et de prières la génération présente se rattache dans ces lieux bénis à toutes celles qui l'ont précédée.

Quelle importance est-il possible d'attribuer à l'histoire particulière de la ville de Rome depuis la victoire du Christianisme en présence de l'histoire générale dont la papauté fut le pivot? A quel peuple appartient le Colisée où combattirent nos pères dans la foi, et les sombres voûtes où nous pénétrons la lampe à la main pour vénérer leurs restes? Quelle hypothèque pourrait prendre le nouveau royaume d'Italie sur les églises consacrées aux Saints dont nous imposons le nom à nos enfants, sur la fière coupole qui porte dans les airs l'immortel hosannah de la vérité?

Les rois très-chrétiens, les rois catholiques, les rois très-fidèles, les empereurs apostoliques ont pris dans ces gigantesques dépenses une part beaucoup plus large que les tyrans et les *condottieri* de l'Italie féodale, que ses marchands couronnés et ses dynasties étrangères. Rome est le point de la péninsule où la vie historique de l'Italie a jeté les plus pâles reflets : ce fut un fleuve perdu dans l'Océan. Le génie de ce pays s'y reflète avec bien moins d'éclat qu'à

Florence, à Venise, à Naples, à Milan, centres multiples d'une histoire glorieuse à coup sûr, mais qui est demeurée stérile puisqu'elle n'a pu former un peuple.

Revendiquer Rome comme la propriété de l'Italie, considérer la ville des papes du même œil que nous considérons la ville de nos rois, c'est outrager l'histoire et la conscience publique. Cet outrage recevrait d'ailleurs un prompt châtiment, si l'établissement de la capitale à Rome passait jamais du champ des déclamations révolutionnaires dans celui des expérimentations politiques. L'esprit pratique des Italiens a fini par le comprendre ; et, sous ce rapport-là du moins la vérité s'est fait jour chez la plupart des hommes engagés dans la cause de l'unité. A Turin, la monarchie de la maison de Savoie était assise sur sa base la plus solide, une race militaire et dévouée ; à Florence, elle groupe encore autour d'elle les intérêts conservateurs plus nombreux dans cette partie de la péninsule que dans aucune autre ; à Naples, si elle avait eu l'habileté de s'y établir, elle aurait peut-être paralysé des résistances désormais à peu près invincibles ; à Rome, au contraire, le gouvernement italien, mis en contact avec une population dénuée de tout esprit public et militaire, mais frondeuse quoique timide, ne tarderait pas à paraître odieux à la plupart de ceux qui repoussent le pouvoir pontifical par leurs idées, en continuant d'y adhérer par leurs intérêts et leurs habitudes. Pour fonder dans cette ville un grand établissement politique, il faudrait commencer par y opérer une immense révolution morale ; il faudrait de plus y changer toutes les conditions économiques, en appelant l'industrie dans la campagne romaine, où elle aurait à lutter corps à corps, comme la France a dû le faire dans la Mitidja, contre un ennemi qui jusqu'à ce jour a trop constamment triomphé. En même temps qu'on établirait des légions d'ouvriers aux abords de la cité pontificale, il faudrait introduire dans ses murs des légions de soldats, car au sein de nos sociétés démocratiques, les uns ne marchent plus sans les autres. On émaillerait donc le forum de casernes, comme nos boulevards pour donner pleine sécurité au gouvernement, et l'on ferait siffler les machines à vapeur entre les tombeaux de la voie Appienne, afin d'imprimer à ces solennelles solitudes la physionomie d'un faubourg de Londres. Des chanteurs avinés entonneraient les refrains de la Courtille sur ces débris sacrés entre lesquels se glisse le blanc suaire de quelques moines passant au loin comme des ombres en prière !

Je n'ai pas l'habitude de mêler le pittoresque à la politique, et il existe de meilleures raisons que les convenances des artistes pour écarter de l'Italie le péril d'une pareille épreuve si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle était assez malheureuse pour la tenter. En dehors des résistances unanimes de l'Europe catholique, l'unité rencontrerait à Rome des

obstacles bien autrement formidables que ceux avec lesquels elle est aux prises à Turin, à Venise, à Naples et à Palerme. Un passé de dix siècles s'élèverait entre la ville sainte et ses profanateurs. La politique avec le bruit quotidien de ses discours, n'y serait pas plus de mise que l'industrie manufacturière avec celui de ses engins. J'ajoute, malgré mes prédilections fort connues pour le gouvernement parlementaire, que je ne saurais prendre au sérieux l'idée d'adosser une tribune au Colisée, et que je n'impute à aucun des orateurs siégeant aujourd'hui au palais *Vecchio* la prétention d'élever leur voix à la hauteur d'un tel silence. Je me hâte de confesser, d'ailleurs, pour aller plus vite au but, qu'on livre aujourd'hui une bataille rétrospective en attaquant l'idée de Rome capitale, idée qui a fait son temps, malgré le décret qui la consacre et les grotesques déclamations de l'invalide révolutionnaire qui vient d'obtenir dans sa campagne électorale à peu près le même succès que dans sa campagne du Tyrol. Sur ce point, l'évidence a triomphé de la passion, quoique d'ardentes paroles survivent encore aux convictions modifiées, chose fort ordinaire en Italie. A peu près seule aujourd'hui, la secte dont Mazzini est l'âme et dont Garibaldi est le bras, poursuit la pensée d'établir dans l'ancienne capitale du monde païen le siége d'un grand gouvernement, avec la mission d'y restaurer une sorte de néo-paganisme. C'est sous l'impression du fanatisme bien plus que sous celle de la politique que cette secte continue sa guerre implacable contre l'idée dont Rome symbolise le triomphe et consacre la perpétuité.

Mais si ces fléaux de Dieu ont reçu la mission d'abattre, il leur est interdit de constituer ; et aujourd'hui que l'avenir de l'Italie est enveloppé de l'ombre la plus épaisse, une seule chose est certaine, c'est que si Rome n'échappe pas toujours aux étreintes de la révolution, cette ville n'en deviendra jamais le siége permanent. L'Europe, si affaibli qu'y soit le sentiment du devoir, n'aura pas à supporter l'insolent outrage qu'infligerait la barbarie à la civilisation, en venant s'asseoir sur les marches de la Confession de Saint-Pierre. Mais ceci me conduit au cœur de la question sur laquelle je désire appeler l'attention de mes lecteurs. Avant de la traiter avec les développements qu'elle comporte, j'ai le désir de la bien poser, et je ne peux le faire sans rappeler sommairement les circonstances par suite desquelles cette question est venue jeter en Europe une perturbation profonde dans les consciences et les intérêts.

I

Par une faveur rarement départie aux hommes, l'empereur Napoléon III avait reçu, en 1852, une mission à la fois grande et facile. Cette mission était grande, car la France éperdue avait attribué à ce prince le droit de lui donner un gouvernement en le laissant maître d'en déterminer les conditions, de manière à rétablir l'ordre dans le présent sans décourager pour l'avenir aucune espérance légitime de liberté. Cette tâche était facile, car l'élu du 10 décembre l'abordait en présence de partis écrasés sous le poids de leurs fautes, et dont aucun n'était en mesure d'élever d'obstacle devant lui. La politique qu'indiquait une pareille situation venait donc se résumer dans cette formule : gouverner à l'aide d'idées acceptées par les bons citoyens, à quelque parti qu'ils eussent antérieurement appartenu, en écartant soigneusement toutes celles qui pouvaient avoir pour conséquence de les diviser. Au dedans, cette politique comportait un appel à tous les hommes d'ordre, et le maintien de cette entente avec le clergé qui était généralement allé fort au delà de l'acceptation de l'empire, puisqu'il s'était compromis dans ses destinées ; au dehors, elle impliquait le devoir de discerner les intérêts sur lesquels il était possible de faire concorder toutes les opinions dissidentes, de manière à ne jamais réclamer que pour des buts vraiment nationaux, les sympathies, les efforts et les sacrifices de la nation.

Lorsqu'en 1853 la Russie voulut régler seule le sort de l'Orient, l'empereur trouva toute la France derrière lui pour repousser une pareille prétention ; et après une guerre populaire, une adhésion unanime accueillit ce traité de Paris, demeuré la plus grande page du règne. Les actes diplomatiques de 1856 ménagèrent au nouvel empire une liberté dans ses alliances égale à celle que l'état des esprits lui assurait dans sa politique intérieure. Il aurait alors trouvé force et concours pour les entreprises les plus hardies, sous l'expresse condition de ménager l'accord duquel était sorti le miracle de sa fortune. Eût-il profité des dispositions des traités de 1856 pour entrer dans la question d'Orient, ou de la dissolution de l'ancien système des alliances pour entamer le remaniement territorial de l'Europe ; eût-il parlé de la Syrie, de la Pologne ou du Rhin, qu'en 1859 la France n'aurait probablement pas plus marchandé son sang qu'elle ne marchandait encore ses libertés. Mais au lieu de cet Orient d'*où viennent toutes les grandes gloires*, la France se vit rejetée tout à coup par des

motifs que nous n'avons pas à apprécier sur cette Italie d'où lui sont venues dans tous les temps ses principales diffficultés. Pour l'expédition d'Italie comme pour celle du Mexique, une seule responsabilité se trouva constitutionnellement engagée devant le pays et devant l'histoire. Préparée en silence, la guerre de 1859, que n'avait appelée aucun des grands corps de l'État, éclata comme une conspiration. De celle-ci elle eut le secret, le succès foudroyant, mais aussi les embarras ultérieurs, conséquences nécessaires des conspirations, lors même qu'elles réussissent.

L'expédition d'Italie rompit violemment le faisceau des forces conservatrices et religieuses qui avaient constitué l'Empire. En échange de ce concours, le gouvernement dut rechercher l'appui de cette presse cosmopolite, qui venait de recevoir des mains de M. de Cavour ses premières lettres de grande naturalisation à l'étranger. Ce concours fut demandé et obtenu sans difficulté, car cette presse, que la satisfaction de ses haines consolait si facilement de la perte de ses libertés, flairait la question romaine derrière la question d'Italie.

En présence de ses attaques journalières contre le Saint-Siége, les protestations officielles adressées à l'épiscopat ne rassuraient personne, car les événements marchaient à pas de géant dans une voie toute différente de celle qu'avait ouverte Napoléon III et qu'il déclarait encore vouloir suivre. Les programmes de l'empereur étaient déchirés aussi lestement que les traités au bas desquels figurait son nom ; et l'ambition de la maison de Savoie, servie par celle d'un ministre mort à propos, proclamait en face du cabinet des Tuileries et contre la France immobile, malgré la présence de son armée, la fatale doctrine appelée par sa prochaine application au delà du Rhin à ébranler si profondément notre situation en Europe.

L'unité de l'Italie dont le contre-coup en Allemagne devait atteindre si directement le prince qui avait assumé la périlleuse tutelle de cette contrée, fut l'œuvre improvisée de quelques beaux esprits servis par d'audacieux conspirateurs. L'Italie de 1860, en demeurant au fond aussi municipale que la France de 1792 était demeurée monarchique, a laissé faire cette expérience sur elle-même, à peu près comme la France se prêta après le 10 août à la proclamation de la république tramée dans le salon de madame Roland. Elle paye cher aujourd'hui le prix de sa faiblesse. Mais nous n'aurions aucun compte à lui en demander si la conséquence nécessaire du système des annexions n'avait été de faire entrer la question religieuse dans une phase nouvelle; nous n'aurions qu'à suivre avec une douloureuse inquiétude cette épreuve imprudente, si notre gouvernement, associant étroitement nos destinées à celles de l'Italie, n'avait fini par proclamer comme sienne cette theorie des grandes unités nationales

qui, après avoir soulevé à Rome un si périlleux problème, n'a pas tardé à ébranler toutes les bases sur lesquelles nos pères avaient fondé, à force d'habileté et d'héroïsme, l'édifice si tristement démantelé de notre prépondérance.

Jusqu'en 1859 le Saint-Siége n'avait eu à se défendre que contre les conspirations intérieures, et c'était pour le protéger contre ce seul péril que la France, après avoir relevé, en 1849, le trône du Saint-Père, maintenait depuis dix ans une armée d'occupation dans ses États. Mais sitôt que M. de Cavour se sentit autorisé par l'adhésion de l'Empire à mettre en morceaux les conventions de Villafranca et de Zurich, on vit se produire un ordre de faits absolument nouveaux dans le monde civilisé. Le sol même sur lequel campaient nos soldats afin de protéger la souveraineté pontificale, fut officiellement déclaré partie intégrante d'une autre monarchie; et, par une résolutien législative sans précédent dans l'histoire, un gouvernement patroné par nous s'attribua pour capitale une ville que couvrait le drapeau français. En présence d'un pareil attentat, la France, fût-elle faible ou fût-elle complice, était inévitablement atteinte dans sa puissance ou dans son honneur. Par l'effet de cette alternative, on vit commencer cette succession d'actes contradictoires auxquels sont conduits les gouvernements qui ont déplacé la base de leur action sans parvenir à s'en assurer une nouvelle. On déclarait solennellement le domaine pontifical inviolable la veille du jour où les commissaires piémontais s'y installaient pour l'administrer. On conseillait au Saint-Siége de se fortifier par la promulgation de réformes et par la création d'une armée; et lorsqu'un homme d'un grand cœur et d'un grand esprit avait accompli en quelques mois cette tâche, si souvent déclarée impossible, la perte de l'armée à laquelle se rattachait tant d'espérances venait ouvrir tout à coup un vaste champ aux bruits les plus humiliants pour la France, bruits trop naturels, puisqu'une stérile démonstration diplomatique répondit seule au cri de l'indignation publique!

La conséquence logique de l'impassibilité avec laquelle le gouvernement impérial avait laissé s'accomplir, en face de notre armée d'occupation, l'invasion des Marches et de l'Ombrie, c'eût été l'entrée immédiate des troupes italiennes dans Rome et la perte du domaine temporel avec l'application du système du *Jardinet*, premier et dernier mot d'une certaine politique. Mais au bord de l'abîme on en pénètre mieux la profondeur, et celle-ci se révéla, sitôt après l'invasion piémontaise, de manière à faire fléchir des idées qui ne sont jamais très-précises et des résolutions qui ne sont jamais fort arrêtées. L'on se trouva donc conduit par la puissance du sentiment public à maintenir un corps d'armée à Rome pendant qu'on traçait,

de concert avec l'armée d'invasion, une sorte de frontière provisoire devenue, après sept ans, celle du petit État pontifical dans les conditions où il existe aujourd'hui. On prit au Saint-Siége quinze provinces, pour la plupart riches et peuplées ; on lui en laissa cinq avec une population d'environ sept cent mille habitants, la capitale comprise, et sa position financière fut telle que, même après la convention du 7 décembre 1866, en ajoutant à ses ressources ordinaires le produit annuel du denier de Saint-Pierre, le gouvernement pontifical demeure de huit à dix millions au moins au-dessous de ses charges calculées au chiffre le plus abaissé possible.

Depuis le commencement de la guerre d'Italie, le gouvernement de Pie IX a donc vécu dans une situation à laquelle aucun autre pouvoir n'aurait certainement résisté. Les difficultés financières, celles qui résultaient d'une conspiration permanente, ont été aggravées par un système de calomnies et d'injures quotidiennes; enfin, les protecteurs qui le faisaient vivre à l'abri de leurs baïonnettes, sans le placer d'ailleurs à l'abri de leurs dédains, ont ostensiblement attribué à ce pouvoir, découragé de toute initiative par défaut de confiance et surtout par défaut d'avenir, un caractère provisoire et purement viager. C'était en ajournant au prochain conclave une révolution politique annoncée comme inévitable, qu'on demandait au Vatican d'opérer lui-même une révolution administrative ; et devant des hésitations trop naturelles en présence de tant de haines, l'auguste vieillard qui avait provoqué le réveil de l'Italie était présenté, chaque matin, comme l'implacable ennemi de la contrée qui donne en ce moment à l Europe des preuves si éclatantes de son intelligence politique !

Sous la pression de l'opinion et sous celle des grands corps de l'État qui, même aux jours de leur plus complète défaillance, retrouvaient pour la question romaine quelque étincelle de vie, on continua donc d'occuper Rome ; et l'Europe comprenait si bien l'impérieux devoir imposé sur ce point à l'empereur Napoléon III par le vœu national, que les déclamations contre la présence d'une garnison française dans la capitale du monde chrétien avaient cessé de retentir depuis plusieurs années, même dans l'enceinte du Parlement britannique. On en était là lorsque, dans les derniers mois de 1864, la France apprit, sans que rien l'eût préparée à cette évolution inattendue, que l'évacuation de Rome, dans le délai de deux années, venait d'être promise au roi Victor-Emmanuel, par un traité solennel. Aucun motif plausible ne fut donné pour expliquer au pays cette résolution soudaine; et réduits sur ce point à de pures conjectures, les esprits politiques durent croire que la convention du 15 septembre avait été signée dans le seul but de se ménager cette alliance italienne qui com-

mençait à se faire marchander même avant que l'Italie fût faite, alliance dont on avait probablement quelque motif, dans l'automne de 1864, pour faire miroiter la menace devant les yeux de l'Autriche. Nonobstant les clauses restrictives de cette convention acceptée par le cabinet du roi Victor-Emmanuel, et malgré le transfert de la capitale à Florence, l'Europe considéra dès lors la catastrophe comme certaine, et les nombreux adversaires du pouvoir temporel attendirent avec une fiévreuse impatience l'échéance du 15 décembre 1866. Sur ce point-là, tout le monde sans exception entretenait ou les mêmes craintes, ou les mêmes espérances, et l'on ne saurait faire d'exception pour le cabinet français qui n'avait probablement conclu le traité de Turin qu'en se ménageant les éventualités résultant de la longueur du terme et de l'incertitude des événements.

Entre les journaux dévoués à la cause de l'unité italienne, au point de lui sacrifier les premiers intérêts de leur pays, les uns signalaient le jour où le drapeau français cesserait de flotter sur le château Saint-Ange comme l'une des plus grandes dates de l'histoire, puisque ce jour-là un peuple devenu maître de ses destinées allait enfin dans un magnanime effort pouvoir briser ses chaînes sur la tête de ses tyrans; les autres épuisaient leur admiration anticipée devant le spectacle de ces *Quirites* ressuscités venant rendre, entre le Capitole et le Palatin, un plébiscite pacifique pour l'union perpétuelle de Rome avec l'Italie. Les journaux religieux ne paraissaient guère moins préoccupés de la catastrophe que les feuilles révolutionnaires, et le clergé n'implorait plus que du ciel le secours refusé par les hommes. A Rome on n'était pas plus rassuré qu'à Paris; et lorsqu'il donnait sa dernière bénédiction aux soldats dont le drapeau avait ombragé son trône depuis dix-sept ans, Pie IX renvoyait à d'autres toute la responsabilité d'une crise qu'il semblait considérer comme imminente, quoiqu'il l'envisageât d'un front serein.

Mais le gouvernement pontifical a la vie dure, et de tous les pouvoirs de ce monde, c'est celui qui échappe de la manière la plus imprévue aux conséquences habituelles des événements. L'évacuation française n'a eu jusqu'à ce jour aucun des résultats qu'il semblait très-naturel d'en attendre, et que tout le monde en attendait en effet. Le calme profond dans lequel vit Rome depuis trois mois, la sécurité du moins relative, et le bien-être matériel qui s'y rencontrent au milieu des agitations et des souffrances de l'Italie, ont singulièrement trompé, et le gouvernement romain, alarmé de se voir livré à ses seules forces après s'être si longtemps reposé sur celles d'autrui, et le gouvernement français qui à la veille de la redoutable échéance envoyait M. le général Fleury à Florence et la légion d'Antibes à Rome, et le gouvernement italien, lequel semblait n'éprouver qu'un

embarras, celui de contenir dans les bornes de la prudence politique l'irrésistible entraînement de populations impatientes de se donner à lui. Il est arrivé à Rome, lors du départ de l'armée française, ce qui arrive aux personnes qui ont longtemps porté un bandage après une fracture. Les amis, le médecin, et surtout le malade sont saisis d'appréhension à la pensée de faire usage du membre comprimé. L'on tremble en s'appuyant sur lui, car on s'attend à le voir fléchir ; c'est avec une grande surprise que le malade s'aperçoit qu'il n'en est rien, et qu'il marche d'un pas beaucoup plus ferme que lorsqu'il était emprisonné dans les liens d'un appareil. Les Romains qui s'étaient d'abord renfermés chez eux pour laisser s'accomplir la révolution annoncée à jour fixe, les étrangers qui tous suspendaient leur arrivée à la veille d'un prochain 14 juillet, n'ont pas tardé à s'apercevoir que rien n'était changé à Rome où il n'y avait que le drapeau français de moins. Nos soldats étaient à peine partis qu'il est demeuré démontré que la petite armée pontificale suffit pour protéger l'ordre public contre une population dont la presse étrangère avait ou beaucoup exagéré le mécontentement ou singulièrement surfait le courage. A la suite d'une telle révélation, le fameux comité romain, formé par une vingtaine d'exilés résidant à Florence, s'est trouvé frappé d'un coup qui l'a fait passer presque immédiatement à l'état de croquemitaine. Au lieu d'admirer son énergie, la presse révolutionnaire a dû se résigner à ne plus admirer que sa prudence, et l'on peut affirmer qu'il continuera de mériter cette admiration-là. Il est plus facile de faire le siége d'un théâtre que celui du château Saint-Ange, et d'insulter des femmes que d'affronter les baïonnettes des zouaves. Un pareil plan de campagne s'adapte fort bien d'ailleurs au caractère d'un peuple qui ne veut prendre que du plaisir sans peur, fort résolu qu'il est à ne se compromettre ni pour rien, ni pour personne, et à se mettre en règle avec l'avenir comme avec le présent.

Au dire des hommes les mieux informés, Rome ne compte que quelques centaines de mazziniens déterminés placés sous la direction du comité secret. C'en est assez pourtant pour se faire trop souvent obéir par une population aussi incapable de résister à la menace qu'à la force, et que le triumvirat de 1849 envoyait mourir aux remparts, la baïonnette dans les reins. Mais il faudrait d'autres cœurs et d'autres bras pour renverser un gouvernement servi par des troupes dévouées, encore que l'effectif de la garnison de Rome soit proportionnellement inférieur à celui des garnisons des diverses capitales du continent. D'après une opinion générale ici, la capitale du monde chrétien n'a rien à redouter d'une insurrection tant que le gouvernement italien ne viendra pas prêter à celle-ci l'appui

d'une intervention militaire; et quoique la plus grande partie des troupes pontificales soient occupées dans les provinces à poursuivre le brigandage, cette armée de dix mille hommes, composée pour un tiers seulement d'étrangers, se croit pleinement en mesure de tenir tête aux bandes garibaldiennes, si le royaume d'Italie n'organise pas, en déchirant lui-même la convention du 15 septembre, une expédition régulière.

On n'aurait pas à tenir compte d'une hypothèse aussi injurieuse pour la France, si l'effroyable chaos dans lequel menace de tomber l'Italie n'autorisait toutes les conjectures. Aucune prévision n'est encore possible sur l'issue définitive de la crise d'où pourra sortir pour la Péninsule le triomphe du despotisme, tout aussi bien que celui de l'anarchie. Indifférentes à leur sort, comme tous les peuples chez lesquels a été longtemps paralysé le sentiment de la vie publique, les populations de l'Italie unifiée assistent depuis plusieurs années en spectatrices passives aux expériences accomplies à rebours de leurs annales et de leurs habitudes. Elles ont laissé tout démolir sans prêter leur concours moral à aucune reconstruction ; et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel n'a jusqu'ici trouvé d'appui solide que dans la presse étrangère qui le suivra jusqu'au jour de la banqueroute, j'hésite à dire jusqu'au lendemain. Les élections y ont été, depuis 1860, une dérision perpétuelle, car plus des deux tiers des citoyens n'ont voulu y prendre aucune part ; et le scrutin, simultanément exploité par l'audace des fonctionnaires et par celle des agitateurs a toujours été une arme de guerre employée sans loyauté. Il est difficile de prévoir, même après celles qui viennent de s'accomplir, le résultat définitif du duel engagé entre le pouvoir et l'opposition, en présence de l'abstention à peu près générale du pays. Mais dans l'incertitude de cet avenir qu'aucun des hommes d'État de la monarchie italienne ne paraît encore prédestiné à fixer, il est aujourd'hui permis d'affirmer que, quelle que soit la tournure des événements, les chances ménagées depuis quelques mois au pouvoir pontifical, contrairement aux prévisions antérieures, apparaissent sous un jour beaucoup plus favorable.

II

Si la victoire définitive dans la lutte constitutionnelle restait un jour à la gauche, soit que le roi Victor-Emmanuel lui abandonnât le gouvernement, soit qu'il échouât dans les moyens extra-parlementaires qu'il pourrait prendre pour le lui enlever, Rome deviendrait à l'instant

même le point de mire de la politique révolutionnaire qui dominerait à Florence, et l'invasion de l'État pontifical s'opérerait alors par des forces tellement supérieures que le cœur du Saint-Père interdirait toute tentative d'une résistance inutile au dévouement filial de son armée. Mais l'empereur des Français ne saurait permettre aux mazziniens de venir sur la place du Capitole proclamer la république et la déchéance de la maison de Savoie. Personne n'ignore qu'un tel danger provoquerait la rentrée immédiate à Rome du corps d'occupation réuni et toujours prêt sur notre frontière maritime. L'empereur l'a déclaré en ouvrant la session législative, ses ministres l'ont répété dans les débats qui ont suivi, et l'intérêt le plus manifeste garantit sur ce point l'accomplissement de sa parole.

Afin de bien établir que je ne me fais sur ce point-là aucune sorte d'illusion, je me hâte d'ajouter qu'il pourrait se produire une autre hypothèse plus dangereuse pour le Saint-Siége, et qui, selon toutes les vraisemblances, conduirait le gouvernement français à une résolution différente. S'il arrivait, en effet, qu'au lieu d'être menacée par les chemises rouges de Garibaldi, Rome le fût un jour par l'armée régulière du roi d'Italie ; si, profitant de la conflagration générale dont l'Europe semble prête à voir sonner l'heure, le roi galant homme mettait jamais son alliance, ou même sa neutralité au prix d'une tolérance qui ne lui a jamais manqué, il est à croire que l'on trouverait dans le vaste arsenal des *moyens moraux*, des raisons pour justifier l'impassibilité de la France en présence d'un dernier attentat contre ce qui survit encore du domaine temporel. En présence d'une pareille éventualité, le passé autorise assurément toutes les appréhensions pour l'avenir. Mais ici la question vient se poser au point de vue de l'intérêt du roi d'Italie, et envisagée de cette manière, elle se présente aujourd'hui sous un jour que les adversaires du pouvoir temporel n'avaient probablement pas soupçonné.

Si, dans la lutte engagée au parlement, mais qui pourrait un jour se dénouer dans la rue, Victor-Emmanuel conserve jusqu'au bout l'avantage contre les hommes qui n'avaient entendu faire qu'un instrument transitoire de la grandeur de sa maison, le premier besoin de ce prince sera de se concilier le concours des intérêts conservateurs, seuls en mesure d'affermir cette monarchie encore campée dans la plus grande partie de la Péninsule. Or, à quel esprit libre faut-il apprendre que dans un pays demeuré aussi foncièrement religieux que l'est l'Italie, où la presse n'est aucunement l'expression de l'opinion publique, ces intérêts viennent encore se concentrer au sein d'un clergé nombreux, retrempé au creuset du malheur et de la pauvreté ? Implorer du cœur paternel et de la haute sagesse de Pie IX

la consécration de faits dont la Providence a permis l'irrévocable consommation, en cessant d'y joindre l'approbation des principes en vertu desquels ces faits ont été consommés; tel sera, si la monarchie italienne devient un gouvernement sérieux, ce qu'elle n'est pas encore, le travail principal de ses ministres. Quels que soient en effet les antécédents de ceux-ci, ils ne pourront surmonter les obstacles accumulés autour d'eux, que par le concours moral que prêterait le Saint-Siége à une politique réparatrice, car jamais situation n'a plus rigoureusement commandé le repentir, ou tout au moins l'hypocrisie.

Le rôle véritable du Saint-Siége en Italie, c'est celui de médiateur entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux auxquels il peut seul imprimer une consécration définitive. Immobile dans le flux et le reflux des événements, ce pouvoir n'associe pas ses destinées immortelles à celles des puissances politiques auxquelles il est appelé à survivre. Déjà semble se lever l'aurore du jour qui verra la réconciliation du Saint-Siége avec l'Italie, et ce jour-là marquera vraiment l'une des grandes dates de l'histoire. En se réconciliant avec l'Italie, l'Église aura prouvé tout ce qu'il y a de tendresse dans son cœur et d'étendue dans ses intuitions politiques ; en venant abriter sous l'aile de l'Église ses destinées nouvelles, l'Italie retrouvera le centre de gravité qu'elle a perdu lorsqu'elle a rompu avec toutes les conditions de son existence antérieure. Alors, mais alors seulement, elle échappera à ces agitations stériles qui ne tarderaient pas à la conduire, comme l'Amérique du Sud, vers cet état où l'inertie générale rend également impossibles le pouvoir et la liberté. L'Église est seule assez puissante dans la Péninsule pour pousser au scrutin ce peuple qui n'a jamais su ni répandre son sang ni faire d'efforts pour aucune cause ; elle seule pourra un jour lui enseigner que, dans les temps d'épreuve, les grands devoirs de la vie publique viennent se confondre avec ceux de la vie chrétienne. Mais ce concours décisif qui assurerait au gouvernement italien l'avenir, la confiance et le crédit qui lui manquent, le clergé ne le donnera qu'à bon escient et que lorsqu'il y sera incité par sa conscience et par la voix du pontife qui en demeure le guide.

Au fond, Pie IX tient aujourd'hui plus étroitement que jamais entre ses mains le sort de cette Italie dont il a été l'initiateur, et qui avait prétendu lui échapper. Tout étrange que cela puisse paraître, il est manifeste que si l'établissement d'un véritable gouvernement constitutionnel devient un jour possible dans ces contrées où les masses ne l'ont jamais pris au sérieux jusqu'ici, ce sera par l'active intervention du clergé dans les élections, et par le concours légal que les catholiques demeurés étrangers à tout, viendront prêter au pouvoir en détresse. Chacun voit désormais, quelle que soit sa

croyance, qu'un arrangement financier acceptable par le Saint-Siége et fondé sur la sincère et complète liberté de l'Église, est le premier article à inscrire au programme du pouvoir et du parti conservateur. Cet arrangement peut seul rendre possible la mise en circulation de plus de deux milliards de propriétés confisquées, au milieu desquelles ce gouvernement expire d'inanition, comme le personnage de l'antiquité assis sur des monceaux d'or. Jusqu'à ce qu'il soit intervenu, la conscience publique persistera à frapper de stérilité des richesses dont un seul mot de Rome rendrait la circulation aisée et le produit incalculable.

Quoique M. Ricasoli fût janséniste, ce qui, en politique, est plus dangereux que d'être libre penseur, il a eu le mérite de voir cela le premier; et si ce ministre est tombé du pouvoir, c'est bien plus à cause de difficultés diplomatiques que par le contre-coup du vote parlementaire qui a repoussé l'arrangement relatif aux biens ecclésiastiques. Ce vote ne fut qu'une de ces victoires éphémères d'une minorité, très-fréquentes dans cette chambre dont il est à peu près impossible de tenir les membres réunis durant plusieurs semaines au siége du gouvernement, au détriment de leurs intérêts privés. Formé de petits propriétaires, d'avocats, de médecins et d'apothicaires, ce parlement, dont les membres reçoivent pour unique indemnité des billets de circulation gratuite sur tous les chemins de fer du royaume, se voit d'ordinaire, à la suite de tous les votes importants, déserté par des hommes contraints d'aller veiller à leurs moissons, à leurs dossiers ou à leurs officines. Il aurait donc été possible à M. Ricasoli, après le rejet du projet Scialoja, d'en appeler au parlement plus complet. Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, que la politique dont ce projet de transaction signalait l'avénement, si timide et si incomplet qu'il fût, a été accepté par le corps électoral, malgré la croisade de Garibaldi parcourant l'Italie au cri de *Morte ai preti*. L'immense majorité à laquelle la chambre nouvelle vient de ratifier la convention financière du 7 décembre, conclue pour la dette pontificale par l'intermédiaire de la France, laisse espérer que cette assemblée comprendra qu'un arrangement avec Rome, négocié sur des bases admissibles pour le Saint-Siége, peut seule préserver l'Italie de la *hideuse banqueroute qui frappe à la porte* plus bruyamment encore qu'au temps de Mirabeau. Le baron Ricasoli est tombé devant les Tuileries et non pas devant le Vatican, qui n'aurait probablement pas repoussé ses ouvertures, si ce ministre avait effacé, de ses deux projets de loi sur le patrimoine ecclésiastique et la liberté de l'Église, quelques clauses que la conscience de son auguste chef ne saurait jamais ratifier. M. Ratazzi, dont le laborieux avénement a signalé le triomphe de la politique napoléonienne à Florence, manquerait à

la haute confiance qui l'assiste et le soutient, si en se déclarant rigide observateur de la convention du 15 septembre, il ne donnait pas à cet acte ses conséquences logiques. Pour peu que son esprit, fort libre d'ailleurs, s'illumine par une véritable inspiration d'homme d'État, M. Ratazzi comprendra que les écus sont catholiques même aux mains des banquiers israélites, et que mieux vaut après tout se montrer honnête par intérêt que de ne l'être d'aucune façon. Si le gouvernement italien a enfin le courage d'être juste ; et si en respectant les règles tracées par l'Église en matière de propriété, il permettait au gouvernement pontifical d'être paternel, le Saint-Siége ne se montrerait pas plus rigoureux pour l'Italie qu'il ne l'a été pour la France et plus récemment pour l'Espagne. La sollicitude spontanée avec laquelle Pie IX vient de panser les blessures religieuses de la péninsule en y complétant les rangs éclaircis de l'épiscopat, constate tout ce que le gouvernement de Florence, ramené à une plus saine appréciation de ses intérêts, pourrait attendre de ce pouvoir qui ne s'est jamais refusé à régulariser les résultats des grandes perturbations sociales, lorsque cette régularisation n'implique pas la consécration même de l'iniquité.

Rome est donc aujourd'hui l'objectif commun du parti révolutionnaire qui voudrait y entrer par la force, et du parti gouvernemental contraint d'aller y chercher un point d'appui au milieu d'insolubles difficultés financières et politiques. La démagogie convoite Rome, mais elle n'a pour s'en faire ouvrir les portes que des adeptes plus faibles encore par le cœur que par le nombre ; et le prince qui, après l'annexion de Venise, déclarait l'Italie *fatta ma non compiuta*, ne peut de son côté tenter d'y pénétrer par les *moyens moraux* sans donner une force immense à ses ennemis. La maison de Savoie, si faible hors de ses domaines héréditaires, ne saurait s'établir à Rome sans joindre au poids de difficultés locales inextricables, celui des anathèmes de toute la chrétienté. Le jour où le roi d'Italie mettrait le pied sur ce terrain brûlant, son trône ne tarderait pas à disparaître sous les flammes vengeresses que vomirait sur l'Italie ce cratère de la démagogie triomphante. Mazzini seul pourrait alors gouverner à Rome, et l'on peut s'en rapporter pleinement sur ce point-là, chez les hommes d'État florentins, à l'instinct de leur intérêt personnel. Sans se montrer optimiste, on peut donc trouver que l'ensemble des faits accomplis depuis quelques mois, au rebours des prévisions générales, justifie la confiance de Pie IX et la constante quiétude de son âme. Rassuré contre les périls du jour, sans l'être en aucune façon contre ceux du lendemain, le gouvernement pontifical paraît donc plus en mesure aujourd'hui qu'il ne l'était durant l'occupation française, d'aborder des problèmes d'une solution difficile,

mais qui s'imposent forcément à lui. Si le tempérament national ne laisse pas redouter à Rome le péril de barricades telles que le peuple de Paris sait les élever et les défendre, l'état des esprits et des intérêts y suscite des embarras fort sérieux à l'origine desquels il est nécessaire de remonter.

Le gouvernement des États romains figura longtemps parmi les plus éclairés, et sous certains rapports les plus libres de l'Europe. Formés par une agglomération de municipalités se régissant en vertu de coutumes ayant force de loi, et par l'adjonction de petites républiques qui traitaient avec le pouvoir central par l'intermédiaire de leurs propres députés, les pays assujettis à la tiare ne dépendaient de l'autorité pontificale que pour les intérêts politiques d'un caractère général, et les papes en étaient les suzerains plutôt que les administrateurs. Cet état de choses qui conciliait si heureusement l'intérêt des populations avec l'intérêt général de la chrétienté, survécut en partie aux grands changements introduits par Sixte-Quint : mais il disparut sans laisser aucune trace, lorsque dans les dernières années du dix-huitième siècle, la France eut constitué une république à Rome, et surtout après que Napoléon Ier eut fait de la cité catholique le chef-lieu d'un département de son vaste empire. Toutes les autonomies expirèrent à l'ombre du despotisme impérial, comme ces plantes où la séve ne monte plus ; et une génération nouvelle avait été formée sous l'influence des institutions françaises, lorsque le congrès de Vienne rendit à Pie VII les États dont l'avait dépouillé une ingratitude imprudente. Bien loin de relâcher les mailles de cette administration régulière mais énervante, et de reprendre les libres traditions du passé très-vivantes encore, surtout dans les légations, le cardinal Consalvi, grand diplomate et grand centralisateur, estima habile de renforcer l'édifice élevé par l'étranger en le revêtant d'une sorte de couleur locale en contraste complet avec lui. Il plaça l'État romain tout entier sous la main de préfets et de sous-préfets en soutane violette, flanqués de directeurs et de magistrats, prêtres pour la plupart, ou portant le costume ecclésiastique, lors même qu'ils n'étaient pas engagés dans les ordres sacrés. A partir de 1814, le gouvernement de la prélature vint s'appliquer par une intervention incessante à une foule d'intérêts qui lui étaient demeurés étrangers dans les siècles antérieurs. L'académie ecclésiastique des nobles éleva des sujets simultanément destinés aux ordres sacrés et aux carrières administratives, et que ce double but contraignit de marcher du même pied dans la voie de l'abnégation et dans celle de l'avancement. Il fallut chaque jour, en descendant de l'autel, juger des procès, entendre des rapports de gendarmerie, fixer des alignements, apurer des comptes, appliquer enfin, à peu près dans les termes où cela se pratique en France, les

innombrables prescriptions de notre droit administratif. Placée dans une situation vraie lorsqu'elle est admise soit à l'honneur de servir la personne du souverain pontife dans son palais, soit à celui de servir l'Église dans les diverses congrégations où se règlent les intérêts spirituels de la chrétienté, la prélature romaine, par l'effet de son contact avec les plus vulgaires intérêts de la vie civile, se trouva engagée au milieu des écueils inséparables de toutes les positions fausses. Le rigorisme du prêtre provoqua l'impopularité de l'administrateur; et la facilité que commandent la conduite des affaires et la vie du monde, atteignit le prêtre dans sa considération sacerdotale en venant donner prise à la calomnie. Le régime tout nouveau établi par l'éminent ministre de Pie VII sur les débris des vieilles libertés locales, avait été inspiré par des préoccupations plus politiques que religieuses. Ce qu'on s'était proposé surtout en associant si étroitement la carrière ecclésiastique à la carrière administrative, c'était de rattacher plus fortement au gouvernement pontifical les grandes maisons qui donnaient alors leurs cadets à l'Église, usage malheureusement perdu depuis que la réduction du territoire laisse à peu près sans avenir en dehors du service des nonciatures à l'étranger les jeunes aspirants aux honneurs de la prélature.

Il suffit d'observer, sans parti pris, la situation des États de l'Église, pour voir clairement que cette organisation n'a pas répondu à ce qu'en attendait son auteur. Elle a eu pour conséquence d'isoler le pouvoir pontifical qui ne s'est trouvé, aux heures critiques, résolûment soutenu que par le clergé, stimulé lui-même par le chaleureux concours de l'univers catholique. Elle a conduit le Saint-Siége à recourir aux armes de l'Autriche pour maintenir dans l'obéissance, durant tout le règne de Grégoire XVI, les Légations où les passions révolutionnaires puisaient une force considérable dans le souvenir des anciennes libertés perdues; elle a rendu stériles les miraculeux débuts du règne de Pie IX, et placé le meilleur et le plus national des souverains dans la douloureuse obligation de conserver dix-sept ans une garnison française au sein de sa capitale. Ces institutions, que les ennemis du pouvoir temporel ont seuls intérêt à faire envisager comme irréformables, ont enfin entretenu, dans les rangs divers de la société romaine, la mortelle torpeur qui soumet à Rome les plus honnêtes gens aux ordres anonymes de quelques bandits; et la première chose à faire pour les juger, c'est de les placer en face de la génération formée par elles.

Les combinaisons de 1814 ont reçu sans doute depuis un demi-siècle des modifications profondes, et pour ne parler que du personnel administratif, le nombre des ecclésiastiques revêtus d'emplois publics a été réduit, depuis l'avénement de Pie IX, dans une propor-

tion considérable : mais s'il est très-faible aujourd'hui relativement au nombre total des fonctionnaires, la proportion est renversée, lorsqu'on tient compte de l'importance des emplois et des émoluments qui y sont attachés. La difficulté que rencontrent les laïques à atteindre le sommet des carrières étrangères à l'ordre religieux par les intérêts purement civils qu'elles embrassent, est une cause permanente de froissement au sein d'une bourgeoisie besoigneuse qui ne se rend pas compte de sa propre insuffisance, et qui recherche avec avidité les fonctions publiques, pour la considération sociale et l'aisance facile qu'elles assurent.

Des calculs personnels, beaucoup plus que des passions politiques, à peu près étrangères au tempérament romain, ont associé dans ce que je suis forcé d'appeler une opposition systématique, quoique ce mot réponde mal à ma pensée, une partie notable de la noblesse et une portion plus considérable encore de la classe moyenne. Les uns, au milieu de toutes les jouissances d'un luxe héréditaire, imputent fort injustement au gouvernement pontifical le contraste qui existe entre l'éclat de leur position et la nullité de leur influence, les autres voient avec irritation leur modeste fortune demeurer stationnaire, tandis que l'horizon de leurs désirs s'élargit et s'étend. Ne représentant dans l'histoire et dans le pays que la grandeur viagère de quelques papes, une portion de la haute aristocratie romaine oublie trop quels devoirs lui impose une pareille origine, et va chercher dans les choses le secret d'un malaise qui se trouve dans les hommes. D'un autre côté, la bourgeoisie, dont l'activité ne saurait se porter sur les combinaisons commerciales dans un petit pays sans industrie et sans capitaux, reproche au pouvoir tous les abus qui lui portent préjudice, mais sans vouloir renoncer à aucun de ceux qui lui profitent, de telle sorte que son obstination à conserver ceux-ci égale l'amertume avec laquelle elle attaque ceux-là. Pendant qu'elle poursuit vaguement quelques rêves politiques, elle repousse presque toujours, dans les administrations municipales où elle domine, les innovations les plus nécessaires, et se montre bien plus routinière que le pouvoir auquel elle impute une systématique immobilité. Cette bourgeoisie voudrait maintenir le trône du Saint-Père, parce que la chute de ce pouvoir, qui est la vie même de Rome, serait pour cette ville le signal de sa ruine ; mais elle fait tout ce qu'il faut pour provoquer de plus audacieux à le renverser. Les classes éclairées concourent donc par leur attitude à maintenir le gouvernement pontifical dans une inertie trop expliquée par les calomnies qui l'assaillent au dehors, et par le peu de concours qu'il rencontre au dedans.

Les torts de ce gouvernement ne sont pas ceux qu'il est d'usage

de lui imputer. Bien loin de se montrer sévère, le pouvoir ecclésiastique est doux jusqu'à la faiblesse. Il pousse la commisération à ce point que tout abus tend à revêtir à ses yeux le caractère d'une sorte de droit s'il est protégé par un intérêt quelque peu respectable, et que le titre de père de famille n'est jamais vainement invoqué pour arrêter le cours de la vindicte publique. Les considérations qui touchent aux intérêts domestiques exercent à Rome une puissance qui paralyse trop souvent l'action de l'autorité dans l'exercice de sa mission sociale. Ce pouvoir, dans l'unité duquel vient se confondre la triple autorité du pontife, du roi et du père, voit presque constamment le père l'emporter sur le roi ; et lorsqu'il arrive à celui-ci de résister aux réformes les plus souhaitables, c'est bien moins afin de conserver la plénitude de ses attributions que pour ménager les intérêts privés que le contre-coup de ces réformes viendrait atteindre.

III

Les mécontentements divers aux sources desquels j'ai dû remonter se sont condensés depuis sept ans sous l'influence et l'attraction de l'Italie révolutionnée. Mais si, sous cette influence, les prétentions du parti unitaire sur Rome ont été chaleureusement appuyées dans les cinq provinces restées romaines par tous les membres des sociétés secrètes, elles se sont vues repoussées par l'immense majorité des intérêts et des vœux. Au sein même de l'opinion avancée, on cherche des tempéraments pour combiner l'annexion à l'Italie avec le maintien de la souveraineté pontificale dans la ville de Rome : on voudrait associer l'inviolabilité suprême du chef de l'Église avec l'octroi de vastes attributions départies au corps municipal, dont le chef s'appelle encore le sénateur de Rome. Mais ce plan, dans lequel se résument, autant qu'il est permis de les connaître, les vues du gouvernement français, repose sur des données si manifestement contradictoires que l'application pratique en serait comme impossible. N'est-il pas de toute évidence qu'elle soulèverait des conflits quotidiens entre le pape, le municipe revêtu de toute l'autorité administrative au sein d'une cité qui n'est qu'une vaste église, et le roi d'Italie qui, tout en continuant de résider à Florence, aurait acquis sur Rome, déclarée ville italienne, un droit de souveraineté territoriale ?

L'accomplissement de pareils projets ne saurait être poursuivi par quiconque comprend le caractère particulier que la main de Dieu a

imprimé à ce coin mystérieux du monde. Le sol de Rome forme une indivisible unité. Compris dans le triangle délimité par les basiliques consacrées à Pierre, à Paul et à Jean, ce sol sacré a vu s'élever par une sorte de végétation spontanée quatre cents églises érigées pour la plupart sur le tombeau des saints, et chacune d'entre elles, comme les tuyaux d'un orgue immense, forme sa partie dans le concert d'une prière qui ne se tait ni jour ni nuit. Aussi de tous les projets imaginés pour résoudre le problème du pouvoir temporel, le plus révoltant pour la conscience est-il celui qui consiste à concentrer la souveraineté pontificale sur le Janicule, en confinant le chef de l'Eglise dans le palais du Vatican. Cette étrange combinaison lui arracherait en effet la presque totalité des lieux arrosés par le sang des martyrs : en laissant sous la main de Pie IX les reliques de saint Pierre, elle placerait celles de saint Paul sous la main de Victor-Emmanuel !

Les hommes qui l'avaient originairement patronée ne mettent plus à la recommander que les restes d'une ardeur qui s'éteint. Le départ de nos troupes étant venu à coïncider pour le royaume d'Italie avec des embarras de plus en plus inextricables, l'opinion publique, même dans les classes peu sympathiques au gouvernement pontifical, a pris à Rome, depuis quelques mois, une direction sensiblement meilleure. La perspective d'avoir, en s'annexant à l'Italie, à prendre sa part dans une dette de huit milliards, celle de payer annuellement un impôt d'environ 37 pour 100 sur l'ensemble de ses revenus bruts, en y joignant la charge du recrutement, inconnue dans l'État pontifical, l'insuffisance des ressources financières aggravée par celle des hommes chargés de les appliquer, tout cela fait hésiter quiconque n'est pas voué corps et âme à la maçonnerie, et ne préfère pas la satisfaction de ses haines à celle de ses intérêts. Le parti de l'annexion territoriale incline à se transformer en parti de l'assimilation administrative ; et les plus hardis dans leurs vœux se contenteraient aujourd'hui du droit concédé aux sujets pontificaux d'exercer des fonctions publiques dans le royaume d'Italie sans perdre l'indigénat romain.

On aspire beaucoup moins qu'il y a deux ans à prendre sa part de difficultés qui ont toute l'apparence d'être insolubles, et la plupart des mécontents se tiendraient pour satisfaits si les deux États de la péninsule, dans une entente commandée par leur intérêt commun, proclamaient de concert les mêmes règles en ce qui concerne les relations commerciales et les rapports journaliers entre les populations séparées en 1860 par l'invasion piémontaise. On souhaite que des conventions viennent régler l'unité des monnaies et celle des tarifs en établissant la plus complète liberté dans

les transactions respectives. On attacherait surtout un grand prix à la suppression des formalités multipliées et onéreuses auxquelles donne lieu le passage incessant d'une frontière à l'autre, vexations que ne justifie aucun motif d'ordre public, puisqu'il en est des conspirateurs comme des fripons, lesquels sont toujours fort en règle, comme chacun sait. La situation actuelle ne saurait se prolonger sans un grave préjudice pour les agriculteurs de l'État pontifical placés sous l'imminence d'une sorte de blocus hermétique. D'un autre côté, le royaume d'Italie ne peut admettre une barrière élevée entre les diverses parties d'un territoire appelées à communiquer entre elles à chaque moment. Ceci est si bien compris à Rome que des dispositions partielles pour autoriser le transit des marchandises ont déjà précédé un arrangement d'un caractère plus général. Rien ne viendrait de la part du Vatican s'opposer à de telles combinaisons, si l'on était enfin résolu à Florence à respecter, en tout état de cause, cet enclave dont la possession, le jour où la fatalité l'assurerait à l'Italie, lui apporterait beaucoup moins d'avantages matériels qu'elle ne lui créerait d'insolubles difficultés morales.

Un éloquent organe du gouvernement français disait, dans une discussion récente, que la question de Rome n'avait pour l'Italie qu'une importance factice. Ce mot est de la plus parfaite justesse. Si les passions révolutionnaires ne guettaient cette proie, que de hautes complicités ont depuis si longtemps semblé leur promettre, pas un esprit sensé, même dans le parti de l'unité italienne, n'admettrait la possibilité d'engager, pour un pareil intérêt, une lutte contre la conscience publique. Il faut toute la médiocrité des obscurs personnages envoyés dans la salle des cinq cents par l'indifférence générale du pays pour ne pas voir que le maintien du pouvoir pontifical à Rome, dans une situation aussi restreinte et aussi forcément dépendante, aurait pour le royaume d'Italie, s'il savait jamais en profiter, un intérêt politique du premier ordre, et malheureusement beaucoup trop grand, tout Français a le droit de le dire et de le déplorer. Si les agitateurs, qui ont fait pour l'administration intérieure de l'Italie ce que nos hommes d'État ont fait pour nos relations diplomatiques en soulevant eux-mêmes la plupart des difficultés qui les écrasent, avaient l'instinct des résolutions décisives par lesquelles on sauve les peuples, instinct que retrouvent quelquefois ceux qui les ont perdus, ce pays, où le sol est si riche et l'intelligence si droite, pourrait encore se relever du fond de l'abîme où l'ont précipité ses flatteurs. Au lieu de travailler à la toile de Pénélope en changeant des cabinets et en dissolvant des assemblées remplacées par des chambres également impuis-

santes, des hommes politiques sérieux chercheraient, là où elle est, la force qui leur a toujours manqué, et n'hésiteraient pas à soulever une grande question religieuse en y associant un grand intérêt national. En agissant ainsi, ils parviendraient, et probablement sans beaucoup de peine, à pousser enfin vers le scrutin ces masses populaires demeurées jusqu'ici à l'écart de toutes les urnes électorales. Alors se montrerait l'Italie véritable, demeurée inerte depuis sept ans, parce qu'il n'y a pour ce peuple, resté croyant dans l'apostasie à peu près générale de ses hommes d'État, qu'un centre d'attraction capable de constituer pour lui une vivante unité. Qu'il soit possible de suppléer en France au ressort de la religion par celui de l'honneur militaire, en Angleterre par le patriotisme et les habitudes générales de liberté, il n'est peut-être pas interdit de le croire, si périlleuse que fût une pareille expérience ; mais elle est extravagante à tenter au delà des Pyrénées, et plus encore au delà des Alpes. Là, quiconque demeure étranger à la vie chrétienne est condamné à l'impuissance, parce qu'il s'est excommunié de la vie nationale. L'esprit italien est si naturellement religieux qu'il n'est pas jusqu'au culte de Garibaldi qui ne revête la couleur d'une grotesque idolâtrie, et que Mazzini, qui ne croit pas en Dieu, se pose en prophète.

Ainsi s'explique, pour les hommes que la passion n'aveugle pas, le peu d'action de ce gouvernement jusqu'ici sans racine dans la conscience de son pays. L'Italie de M. de Cavour est demeurée une création toute artificielle, et son gouvernement a élevé bien plus de fortunes financières qu'il n'a créé de réputations politiques. Commencé à Solferino par la cession du Milanais à la France, ce royaume a été achevé par la cession de la Vénétie, où Victor-Emmanuel a pénétré par le champ de bataille de Custozza, ses défaites ne lui ayant pas moins profité que n'auraient fait des victoires. Il est temps pour lui de mériter enfin sa fortune. Puisqu'il n'a pas obtenu la gloire de triompher de ses ennemis, qu'il poursuive la gloire moins éclatante mais plus solide de triompher de lui-même. Fondé sur le mépris de tous les droits et la violation calculée de tous les traités, il n'est peut-être pas interdit de croire que le royaume d'Italie pourrait faire oublier une pareille origine, si les hommes qui le dirigent avaient le courage de le réconcilier avec l'Église, en engageant pour cette cause la lutte qu'ils devront accepter un jour ou l'autre dans leur propre intérêt contre de détestables passions. La Providence réserve peut-être à cette contrée une grande et féconde mission, quoiqu'elle en ait paru bien peu digne. L'Italie peut être appelée la première à constituer sur des bases agréées par le Saint-Siége cette liberté complète de l'Église catholique, dont l'hostilité à peu près générale des pouvoirs

publics en Europe semble faire aujourd'hui la forme la plus favorable à la défense et à la diffusion de la vérité. Rome n'admettra jamais assurément que ce soit un progrès pour les peuples de perdre l'unité des doctrines et l'harmonie des pensées, et qu'en matière de religion la multiplicité soit préférable à l'unité; mais sur ce roc, qui a vu passer à ses pieds tant de transformations sociales, on a le sens pratique trop développé pour méconnaître que le malheur des temps a fait disparaître à peu près partout cette harmonieuse unité. Tout le monde voit aujourd'hui que l'action de l'État, bien loin de concourir à la reconstituer sur les bases de l'orthodoxie, s'exerce presque toujours dans un sens contraire aux intérêts religieux, même au sein des pays où les pouvoirs sont demeurés nominalement catholiques.

Ce n'est pas sans des angoisses profondes qu'on observe à Rome les conséquences du droit attribué aux couronnes de composer le personnel de l'épiscopat. Ces angoisses sont si vives qu'on y accueillerait, sans nul doute, comme une œuvre politique appropriée aux nécessités du temps, une combinaison nouvelle qui, en relâchant entre l'Église et l'État des liens dont celui-ci aspire à faire des chaînes, reconnaîtrait solennellement au chef de l'Église le droit de pourvoir seul aux siéges épiscopaux, et à l'Église elle-même celui de reprendre dans l'application de sa discipline la liberté féconde qu'elle a perdue. Le corollaire obligé d'un pareil système, loyalement proposé et loyalement accueilli, ce serait, d'une part, le droit reconnu au clergé de disposer, dans un intérêt exclusivement religieux, de la plénitude de ses revenus et de ses ressources; de l'autre, la concession faite à l'État, pour ses besoins trop démontrés d'une portion déterminée du patrimoine ecclésiastique, concession qui ne deviendrait régulière qu'autant qu'elle serait opérée avec l'assentiment du Saint-Siége et conformément aux règles canoniques dont le projet de M. Scialoja ne tenait pas compte. La difficulté véritable que rencontrerait le gouvernement romain pour appliquer à l'Italie, le jour où il serait sincèrement proposé, le système de l'Église libre dans l'État libre, résulterait du devoir qui lui incombe de ne pas ériger en théorie doctrinale un acte de l'ordre purement politique, et d'une autre obligation qu'il envisage comme non moins impérieuse, celle de ne point mettre sa conduite au dehors en désaccord apparent avec l'attitude particulière qui lui est commandée dans ses propres domaines. Si le Saint-Siége peut et doit autoriser les catholiques à user de toutes les libertés constitutionnelles devenues leur seule sauvegarde contre des pouvoirs hostiles ou malveillants, à Rome, un intérêt d'un ordre plus élevé, puisqu'il est la garantie de sa liberté d'action, lui prescrit une attitude non pas contraire, mais différente. La cité élevée sur la tombe

des martyrs n'est pas une ville, c'est un temple. Devant ces reliques, aucune dissidence éclatante n'est possible sans les profaner. A Rome, la papauté seule parle et doit parler ; et si sur ce coin de terre arrosé de tant de sang on lui refusait l'inviolabilité du trône, elle se trouverait conduite à souhaiter celle des catacombes. Le milieu qu'on cherche entre ces deux états est encore à découvrir.

On s'étonnera probablement de me voir exprimer l'espoir d'une conciliation possible entre l'Italie et la papauté en présence d'attentats si multipliés et de menaces si persistantes. Mais ce pays ne porte pas dans les actes de sa vie politique l'esprit de conséquence qui caractérise le génie français. Les paroles du jour n'y constituent aucun engagement sérieux pour le lendemain. Si les passions parlent très-haut au delà des Alpes, elles s'y calment plus facilement qu'ailleurs devant les intérêts auxquels le dernier mot ne tarde pas à demeurer. Le bon accord avec Rome pour la constitution de la liberté de l'Église pourra donc un jour s'établir à Florence par les soins des hommes mêmes qui l'ont le plus énergiquement combattu, et cette politique y prévaudra sans susciter beaucoup d'étonnement, non parce qu'elle est juste, mais parce qu'elle sera estimée nécessaire dans les extrémités vers lesquelles on s'avance.

La question romaine est si étroitement enlacée à la question italienne qu'il faut bien chercher dans l'avenir réservé à la péninsule les vrais éléments de sa solution. Le succès relatif obtenu par le parti conservateur aux élections du 10 mars n'a dissipé aucun des périls qui menacent l'établissement monarchique élevé par M. de Cavour avec tant de témérité. A la lutte engagée par l'Italie tout entière contre le piémontisme durant la première période de l'unité, a succédé, depuis le transfert de la capitale à Florence, la lutte du piémontisme contre l'Italie, car ce sont aujourd'hui les anciens et les plus fidèles sujets de Victor-Emmanuel qui envoient des renforts à l'opposition avancée. Jamais les Piémontais, les Toscans, les Romagnols, les Vénitiens, les Siciliens et les Napolitains ne se sont montrés plus incompatibles entre eux que dans cette chambre, où leurs désaccords instinctifs rendent si difficile la constitution d'une véritable majorité. Dans un pareil état de choses, il n'est certainement pas interdit de se demander ce qui arriverait si l'unité monarchique, représentée par la maison de Savoie, venait à se dissoudre par le triomphe momentané du parti républicain dont les racines sont profondes dans les traditions historiques de ces contrées.

Lorsqu'on se place en face de cette hypothèse, on incline à penser que la haute et la basse Italie pourraient bien, en présence de l'anarchie imminente, se reconstituer dans des conditions plus conformes au particularisme de leur génie, comme on dirait en Allemagne, et qu'elles auraient l'une et l'autre un égal intérêt à voir se relever,

sous le plus italien de tous les princes, la barrière séculaire qui les sépara si longtemps. Il ne serait même nullement improbable, d'après des observateurs fort éclairés, qu'une portion considérable des anciennes provinces pontificales rentrât spontanément sous la domination du Saint-Siége par l'élan des populations. N'en déplaise au *Siècle*, le suffrage universel est capable de tout, même de cela, et je donne à ses admirateurs le conseil de ne s'y pas trop fier en Italie, conseil d'ailleurs superflu. Des hommes, fort au courant de l'état des esprits dans les Marches et dans l'Ombrie, maintiennent que certains changements annoncés à propos dans les formes de l'ancienne administration pontificale suffiraient pour imprimer à ce mouvement d'opinion, sensible même à Bologne, une irrésistible impulsion. Si une pareille révolution s'opérait jamais par la volonté des populations, le gouvernement romain verrait immédiatement disparaître la principale difficulté contre laquelle il ait à lutter aujourd'hui : un accroissement de territoire augmenterait en effet les ressources de son trésor des douze ou quinze millions nécessaires pour permettre au Saint-Siége d'équilibrer ses dépenses avec ses revenus.

Mais sachons nous défendre de toute illusion, et n'oublions pas que, de nos jours, la faiblesse générale des caractères et des mœurs ménage des chances de durée aux gouvernements les plus discrédités. L'unité italienne, si artificielle qu'elle soit, pourra fort bien se maintenir par le seul motif qu'elle existe, et qu'il faudrait entreprendre une révolution pour la renverser. Quoi qu'il en soit, en se plaçant dans cette dernière hypothèse et en tenant pour hors de toute contestation l'établissement qui régit l'Italie depuis 1860, la question romaine apparaît aujourd'hui sous un jour moins sombre qu'au début de la crise dont je viens de rappeler les phases principales.

Protégée contre les entreprises de la démagogie par l'intérêt dynastique de l'empereur Napoléon, Rome semble devoir l'être également contre une agression de l'armée italienne, par l'intérêt dynastique du roi Victor-Emmanuel. Le jour où la corrélation qui existe entre le maintien du gouvernement monarchique en Italie et le maintien du trône pontifical serait distinctement aperçue, la situation du Saint-Siége deviendrait facile. Si restreintes que soient les limites où sa domination s'exerce aujourd'hui, au point de vue du grand intérêt moral que représente le pouvoir temporel du Saint-Siége, la réduction de son domaine est surtout désastreuse par les conséquences financières que cette réduction entraîne, rien n'étant mieux démontré que l'impossibilité où se trouve le budget pontifical, de faire face à ses dépenses obligatoires. Mais cette difficulté grave dans ses effets est au fond assez insignifiante dans ses causes,

puisqu'il s'agit d'amortir une dette publique dont le capital n'atteindrait pas trois cent millions. Il faut donc tenir pour certain que l'entente des gouvernements catholiques, et au besoin l'élan spontané des populations, ne sauraient manquer de la lever bientôt. Si d'ailleurs l'Italie arrive à comprendre l'immense importance qu'il y a pour elle à donner à l'honnêteté publique les réparations qu'elle lui doit, et à renouer avec le Saint-Siége des relations aussi fructueuses pour sa propre influence, elle ne laissera à aucun autre cabinet le soin d'alléger le fardeau créé par elle-même.

Le jour où l'on aurait sérieusement pris à Florence la résolution de respecter Rome, rien ne viendrait plus s'opposer à ce qu'on donnât à Paris la garantie vainement réclamée jusqu'ici par Pie IX, comme une condition préalable des réformes qui lui ont été conseillées. Élargir les bases du gouvernement pontifical sans les ébranler, est un intérêt tellement manifeste, que le Saint-Siége n'a pu être détourné de la pensée d'y donner satisfaction, que par la crainte de fournir de nouvelles armes à d'implacables inimitiés. Des garanties assurées pour l'avenir détermineraient naturellement une attitude différente. Ces réformes d'ailleurs sont du nombre de celles qui ne sauraient inquiéter aucune conscience, car elles porteraient plus sur les faits que sur les doctrines, et elles atteindraient moins directement les choses que les personnes.

Nul esprit sensé ne saurait vouloir initier aux agitations parlementaires un petit État de 700,000 âmes, oasis de paix, dans lequel fort peu de gens ont le goût de la vie publique, et où bien moins encore seraient capables de la supporter. Patrie de toutes les grandeurs, port ouvert aux naufragés de toutes les tempêtes, centre vivant du génie, de l'art et de la foi, Rome prodigue à quiconque est digne de les comprendre, les plus nobles joies de l'intelligence rehaussées par une liberté de fait à laquelle tout le monde rend hommage. En matière de droit, les sujets pontificaux rencontrent d'ailleurs des garanties sérieuses dans l'ensemble des dispositions qui régissent aujourd'hui l'ordre administratif tout entier [1]. Un système complet, fondé soit sur l'élection directe, soit sur des listes de candidature présentées au souverain pour toutes les magistratures locales, n'est pas un régime que nous ayons le droit de dédaigner. Ce que les sujets pontificaux peuvent légitimement souhaiter, c'est que toutes les fonctions publiques, en exceptant celles qui par leur nature se rapportent à l'ordre religieux, soient accessibles à tous les citoyens selon leur aptitude respective, et que la loi civile régisse tous les intérêts civils quelle que soit la condition des personnes. Nul ne

[1] *Motu proprio* du 12 septembre 1849, Édit du 24 novembre 1850, loi du 2 juin 1851.

s'étonnera de les voir demander que des dispositions très-confuses, empruntées au droit canonique, et au droit romain dont le tribunal de la Rote est demeuré le savant interprète, soient codifiées de manière à ce que l'incertitude des juridictions ne transforme pas les procès en héritages pour plusieurs générations.

Enfin, c'est dans un grand intérêt public qu'il y aurait à émettre le vœu de voir la justice criminelle, scrupuleuse d'ailleurs à Rome jusqu'à l'excès, appeler sur tous ses actes le grand jour de la publicité. Si une pareille réforme avait peut-être pour conséquence immédiate, ainsi qu'on le prétend, de rendre plus difficile qu'elle ne l'est déjà l'obtention des témoignages portés contre les coupables, elle aurait pour résultat définitif de fortifier les mœurs en donnant à ce peuple un peu de la virilité qui lui manque. Dans des temps tels que les nôtres il n'importe pas moins à l'État qu'à l'Église de former des hommes, car l'obéissance des peuples enfants n'est guère plus assurée que leur foi. Les amis du pouvoir temporel ont mille fois plus d'intérêt que ses adversaires à le mettre en mesure d'accepter tous les progrès utiles, progrès qui s'opéreront d'eux-mêmes, si l'Italie cesse de promettre à la révolution, comme une proie, la terre sacrée où règne le chef de l'Église, pour la dignité de la conscience humaine.

Ces modestes réformes une fois accomplies, au désespoir des sectaires auxquels elles ôteraient leurs meilleures armes, et l'existence de l'État pontifical neutralisé une fois placée sous la garantie d'une convention diplomatique, la question romaine cesserait de troubler les âmes et d'arrêter l'essor qui attire les uns vers les autres les hommes de foi et les hommes de liberté que le césarisme place aujourd'hui sous l'imminence d'un péril commun. On ne saurait prévoir encore comment ces tristes embarras finiront; mais la chrétienté ne laissera pas longtemps Pie IX sous l'étreinte des difficultés financières sorties de ses malheurs et des nobles élans de son âme. Depuis son avénement, le pontife qui, après avoir été le plus acclamé des princes en est devenu le plus insulté, n'a recherché, dans l'amertume de ses épreuves, qu'une consolation, celle d'embellir la ville dont il est l'auguste custode. Pie IX relève et restaure les reliques de toutes les civilisations, depuis les temps d'Auguste jusqu'à ceux de Léon X, à l'heure même où le sol semble se dérober sous ses pieds. Gardien du nouveau Capitole, il attend les barbares, assis sur la chaire de saint Pierre, le bâton pastoral à la main. Jamais la peinture, le marbre et l'or ne furent prodigués avec plus d'abondance et un goût plus archaïque pour la restauration des basiliques constantiniennes. Les plus vieilles églises de Rome ont vu, sous le présent pontificat, se renouveler leur jeunesse et resplendir leur beauté première dans sa plus sévère vérité. La science

n'a pas moins profité que la foi de cette intelligente impulsion. Déblayée dans son long parcours sous la direction de M. Canina, la voie Appienne ajoute aux magnificences de la cité antique l'austère majesté de ses sépulcres. Les fouilles du Transtévère produisent chaque jour des résultats merveilleux ; et la ville d'Ostie, sortant du sein des sables, à la voix de M. Visconti, prépare à Pompéi une concurrence peut-être victorieuse. Au mont Palatin, devenu la propriété de l'empereur Napoléon III, M. Rosa retrouve le palais des Césars tout entier, il reconnaît jusqu'à la barre de la salle impériale où les martyrs entendirent leur arrêt avant d'aller livrer leur dernier combat. M. de Rossi enfin, le Champollion des Catacombes, donne au monde savant l'épigraphie complète de ce vaste empire de la mort, et recueille dans le nouveau Musée chrétien du Latran, des témoignages décisifs dont la doctrine catholique profite autant que l'archéologie.

Le gouvernement de l'Église universelle n'occupe pas moins son chef que l'embellissement de sa chère ville de Rome. Pendant qu'on lui arrachait ses domaines pièce à pièce, le pape organisait la hiérarchie épiscopale dans tout l'univers, et jusque dans les lieux où cette hiérarchie avait été considérée jusqu'à lui comme impossible à établir ; et tandis qu'on taxait l'Église de stérilité ses fils versaient dans l'extrême Orient autant de sang qu'il en coula dans les amphithéâtres. En face du scepticisme qui la dédaigne, l'Église qu'on dit morte impose un dogme nouveau à la foi de cent millions d'hommes ; en face de la démocratie qui l'insulte, elle place sur ses autels, avec des pompes dont aucun roi dans sa gloire n'égala jamais la splendeur, de pauvres servantes, de vieux mendiants et d'obscurs martyrisés. Voilà les joies qu'un cœur chrétien ne saurait goûter sans pousser vers le siége qui en est la source un long cri de confiance ; voilà les fortifiants spectacles qui se déploient chaque jour sur ce Thabor de la foi, au pied duquel sont amoncelés tant d'orages. L'horizon est obscur et les vagues se dressent comme des montagnes ; mais, au milieu des fureurs et des défaillances, à l'heure où les faibles se croient prêts de périr, la barque du Pêcheur poursuit son sillage vers le port de l'éternité ; et pour le dix-huitième centenaire du crucifiement de saint Pierre, son deux cent cinquante-sixième successeur convoque tous les successeurs des apôtres aux marches de la Confession. Il les appelle d'une voix ferme et douce comme son âme : et dans ce siècle aussi désaccoutumé de l'obéissance que du respect, ils accourront du couchant à l'aurore pour rapporter jusqu'aux extrémités de la terre la bénédiction tombée comme une rosée sur la ville et sur le monde.

L. DE CARNÉ.

Rome, avril 1867.

INGRES

Comme certains hommes, certaines époques paraissent condamnées à se voir mourir peu à peu. Le temps nous enlève ce qui faisait notre orgueil, il détruit ce qui faisait notre force, il renverse une à une toutes nos gloires. Bientôt il ne restera plus au dix-neuvième siècle que le triste honneur d'ensevelir ses morts. L'art moderne ressemble à un temple dévasté dont toutes les colonnes gisent dans la poussière. Delaroche est tombé le premier, puis Ary Scheffer, puis Horace Vernet, Eugène Delacroix, Hippolyte Flandrin, sans parler des sculpteurs, David d'Angers, Pradier, Rude, Simart, Duret. Enfin, celui que l'on pouvait considérer comme le plus ferme appui du sanctuaire vient de s'affaisser à son tour, et le temple lui-même s'écroule avec lui. Ah! sans doute, j'aperçois des murs encore debout : une végétation brillante et colorée s'y attache et les soutient, des fleurs parent les décombres ; mais le temple de l'art n'existe plus, et, pour le remplacer, c'est trop peu d'une ruine pittoresque. Au lieu des marbres dont il était orné, c'est trop peu d'une flore de pariétaires.

Le nom d'Ingres, inscrit le dernier sur la liste funèbre, en est aussi le plus grand. On le comprend aujourd'hui qu'une exposition presque complète réunit sous les regards du public l'ensemble de ses meilleures œuvres. On le comprend mieux encore, quand on étudie de près la vie de cet homme qui, pendant soixante ans, opposa aux attaques les plus passionnées l'énergie d'une volonté persévérante, l'exemple d'un dévouement absolu à son art, l'autorité d'une science consommée et d'un génie fécond jusque dans la vieillesse. Tout chez lui inspirait le respect, et l'ironie paya toujours ses chefs-d'œuvre. Le lendemain de sa mort, ses ennemis l'insultaient encore ; douloureux privilége des natures viriles, d'ameuter contre elles les vul-

gaires instincts et les rancunes de la médiocrité aux abois! A peine une tombe s'ouvre à la dépouille d'un homme illustre, une génération envieuse s'empresse d'y jeter des anecdotes, des on-dit, des bavardages malveillants ou ridicules. A peine commence-t-on à recueillir les matériaux dont la postérité se servira pour élever des monuments à nos gloires, déjà ils se couvrent de ces inscriptions que les gamins crayonnent sur les murs.

Soyons plus dignes, afin d'être plus justes. Aussi bien, l'exposition de l'École des beaux-arts a coupé court aux dénigrements posthumes. Le dédain, aujourd'hui, ne serait même plus un brevet d'ignorance. Pour moi, en abordant cette étude, je n'y apporte pas un enthousiasme aveugle, mais j'y veux apporter le respect dû à toutes les grandes personnalités de l'histoire. Il m'est arrivé bien rarement de voir M. Ingres. Je n'ai rien à raconter sur sa vie privée. Je ne connais de lui que l'homme public. Si mes sympathies paraissent trop vives, c'est qu'après tout, l'histoire de l'art m'a appris ce qu'il en coûte à la France pour produire de temps en temps un artiste de premier ordre.

I

La ville de Montauban cache dans ses faubourgs une petite église toute neuve où le hasard m'a conduit une fois. Sur l'autel d'une chapelle latérale, on remarque un tableau représentant une jeune bergère en extase : on la voit soulevée au-dessus de la terre, que ses pieds ne touchent plus, les mains tendues pourtant vers ce monde inférieur auquel elle appartient encore, mais les yeux fixés au ciel qui l'appelle et qui l'attend. Son costume est celui des humbles filles de la campagne, un fichu enveloppant la tête et les épaules, une casaque, une jupe, un tablier. Seulement, le tablier laisse échapper des roses qui se répandent comme une bénédiction sur la houlette et la quenouille tombées à terre. Au fond de la prairie, le troupeau attend sa maîtresse, et les tourelles d'un vieux château se dressent derrière les arbres. Mieux que la lumière surnaturelle qui l'environne, l'expression de la jeune bergère caractérise sa sainteté ; le grand sentiment du dessin, la perfection des mains, l'ajustement exquis du costume, tout dans cette peinture révèle un maître. En effet, lorsque l'Église admit au rang des Bienheureux l'humble vierge de Pibrac, aux hommages que lui préparait la piété de ses compatriotes, le plus grand maître de l'art moderne voulut joindre le sien. M. Ingres fit sans bruit ce tableau, et il l'expédia à Montauban sans le montrer au public. Ainsi, le premier autel élevé à Germaine Cousin a reçu

une image digne d'elle, où se conserveront les traits de la sainteté consacrés par le génie.

C'est sous la protection de ce souvenir que je placerai ici la mémoire d'Ingres. Le peintre de l'*Odalisque* et de la *Source* a su se faire des avocats dans le ciel.

Loin de moi cependant la prétention de transformer Ingres en peintre chrétien. L'esprit le plus paradoxal ne saurait lui accorder ce titre, quoiqu'on en ait singulièrement abusé. Il convient de le réserver à l'artiste qui, religieux par tempérament, chrétien par conviction, fils de l'Église par la pratique, rallie son talent, son génie, ses actes et ses œuvres autour de sa foi, comme une armée autour d'un drapeau. Mais en dehors de cette confession persévérante, faut-il mépriser l'action du guerrier libre qui est venu, à son heure, combattre sous les mêmes couleurs? Ingres n'était pas un artiste chrétien par l'unité de l'art et de la vie ; mais, tandis que son art donnait des gages au paganisme, sa vie et sa mort le montrent sujet fidèle de l'Église, et, en définitive, chaque fois que sa main, d'accord avec son cœur, a apporté à la religion l'hommage d'un art puissant, il a plus fait pour l'art chrétien que bien d'autres condamnés à traîner péniblement le poids d'une conviction plus entière.

L'origine méridionale d'Ingres est un fait dont on doit tenir compte. Elle explique la mobilité de ses inspirations et sa sincérité à les suivre. Il naquit à Montauban le 29 août 1780. Son père était lui-même une de ces natures riches d'instincts dont l'art s'empare sans réserve : il se piquait à la fois de peinture, de musique, de sculpture et d'architecture; un petit dessin d'une *Descente de croix*, conservé au musée de Montauban, atteste chez Ingres père, à défaut d'un talent véritable, quelques intentions personnelles. Chez Ingres fils, héritier du même tempérament, la promptitude des impressions trouva pour les soutenir une chaleur opiniâtre, et les aptitudes paternelles se condensèrent sous deux formes plus fermement caractérisées, la peinture et la musique. Il ne pouvait être qu'artiste, et, s'il y eut hésitation sur sa vocation, ce fut seulement entre les deux muses. — « J'ai été élevé dans le crayon rouge, a-t-il dit lui-même ; mon père me destinait à la peinture, tout en m'enseignant la musique comme un passe-temps. Cet excellent homme, après m'avoir remis un grand portefeuille qui contenait trois ou quatre cents estampes d'après Raphaël, le Titien, le Corrége, Rubens, Téniers, Watteau et Boucher, me donna pour maître M. Roques, élève de Vien à Toulouse. J'exécutai, sur le théâtre de cette ville, un *concerto* de violon de Viotti, en 1793, à l'époque de la mort du roi. » Il avait treize ans, et c'est précisément de la même année que se trouve daté un dessin exposé à l'École des beaux-arts, représentant le dieu Mars, patient

copie à la plume d'une des estampes du portefeuille paternel. Un autre dessin, de la même plume propre et ferme, reproduit un fragment d'une gravure d'après Bouchardon. Mais Roques arracha son élève à ces travaux de calligraphe et lui mit le pinceau à la main. — « Mes progrès en peinture furent rapides, racontait encore M. Ingres. Une copie de la *Vierge à la chaise*, rapportée d'Italie par mon maître, fit tomber le voile de mes yeux; Raphaël m'était révélé : je fondis en larmes. »

Elle date de loin, on le voit, cette passion pour Raphaël, reprochée à Ingres comme un crime, et qui pourtant fut sa sauvegarde. Au milieu des quatre cents estampes qu'on lui avait livrées, les points de comparaison ne lui manquaient pas. En préférant Raphaël à Titien, à Corrége, à Rubens, il donnait une preuve précoce de la sûreté de son goût. Il fallait que le sentiment inné du beau qui germait dans sa jeune âme, s'appuyât sur un jugement singulièrement droit et sain, pour qu'à première vue l'enthousiasme lui fît reconnaître le maître des maîtres.

Cette passion, il la porta à Paris où son père l'envoya à l'âge de seize ans. L'enseignement de l'art se concentrait alors dans un seul atelier, celui de Louis David, destructeur et héritier de l'ancienne Académie. Ingres se confia à Louis David et commença, sous sa direction, les études d'après l'antique, qui formaient la base de l'enseignement nouveau. Mais déjà il avait tenu le pinceau et la palette, déjà il avait salué Raphaël : il y avait du peintre en lui. Il ne pouvait pas se laisser absorber par la discipline de l'antique. Bientôt, à mesure que les victoires de nos armées enrichissaient Paris des dépouilles de l'Europe, lorsque Ingres retrouva Raphaël au Louvre, non plus traduit par un copiste, mais dans la virginité de ses conceptions immortelles, la protestation de sa raison de peintre contre l'enseignement de l'atelier s'accentua de plus en plus. Cet esprit droit et logique se refusa à admettre le contre-sens érigé en principe par Louis David. Certes, il n'irait pas jusqu'à revendiquer, contre l'inspiration factice de l'antique, le droit d'inspiration personnelle de l'artiste : idée toute moderne et absolument inacceptable alors. On était traditionnaliste par principe et par habitude. On ne séparait pas le présent du passé. La Révolution n'avait été qu'une résurrection du passé antique, une mise en scène des traditions républicaines de la Grèce et de Rome. Et maintenant, après les Gracques, arrivait César. Loin de secouer le manteau de la tradition classique, chacun s'y drapait avec complaisance, dans la politique, dans les arts, dans les lettres. Ingres ne pouvait pas rompre la chaîne, mais il pouvait en déplacer le nœud, et c'est ce travail qui s'opérait en lui par la seule force de la logique. En 1800, il concourut et obtint le second prix, qui l'exemp-

tait de la conscription. En 1801, il mérita le grand prix qui aurait dû l'envoyer à Rome, si la situation du Trésor public l'eût permis. Ces deux tableaux sont exposés à l'École des beaux-arts. Le premier offre d'excellentes parties de coloris, des draperies traitées avec amour, des chairs vivantes. Dans le tableau du grand prix, plus large d'exécution, d'un dessin plus savant et plus convenu, les têtes ont un air de jeunesse et les carnations une fraîcheur remarquables. Tous deux sortent évidemment des limites imposées par le maître. Les travaux qui remplirent la vie d'Ingres jusqu'en 1806, ses portraits, la composition de *Philémon et Baucis*, l'esquisse de *Vénus remontant vers l'Olympe*, attestent plus nettement encore sa séparation d'avec l'école, sans accuser cependant une révolte ouverte du sentiment individuel.

Le raisonnement d'Ingres était bien simple, et l'on s'étonne qu'il ne soit pas venu à l'esprit de tous les élèves de David. Étant admise et reconnue la nécessité d'une tradition, d'un principe d'étude emprunté au passé, pourquoi emprunter ce principe au passé de la statuaire plutôt qu'au passé de la peinture? S'agit-il de modeler des statues, de sculpter des bas-reliefs ? La statuaire antique sera le maître préféré, le modèle irrécusable, le point de départ nécessaire. Mais, s'il s'agit de peindre des tableaux, le point de départ devra être un tableau, le modèle une peinture, le maître un peintre. Or, comme la peinture antique n'existe plus, ou existe seulement par des fragments ou des copies qui permettent des inductions, mais qui ne sont pas des œuvres de maîtres, il devient inutile de remonter jusqu'à l'antique. A moitié route, entre le temps présent et l'antiquité, se rencontre un peintre qui sut concilier les qualités les plus hautes de la pensée, les qualités les plus charmantes et les plus fortes de l'expression avec celles de l'exécution la plus sérieuse. Voilà le maître désigné aux peintres, voilà le modèle, voilà le point de départ. Or, ce maître, c'est le chef de l'École romaine, c'est Raphaël. En adoptant Raphaël, Ingres ne détruisait pas la tradition, il en déplaçait le nœud ; il rectifiait, au profit de la peinture, la réforme de Louis David, il faisait œuvre de logique.

Est-ce à dire qu'il méconnût la valeur des autres écoles de peinture? Gustave Planche, appelé à juger Ingres de son vivant, a voulu démontrer que Michel-Ange, Léonard de Vinci, Titien, Paul Véronèse, Rubens, van Dyk, Rembrandt, Velazquez, sans oublier Giotto, ni Frà Angelico, méritent d'être admirés, même à côté de Raphaël, et qu'aucun artiste, fût-il M. Ingres, n'a le droit de les proscrire. Assurément l'écrivain avait raison, et jamais Ingres n'a jeté l'anathème à ces noms vénérés. Nous le verrons copier à Florence la *Vénus* de Titien, et, vers la fin de sa vie, prendre plaisir à reproduire

des portraits d'Holbein. Mais la question qui s'agitait alors dans l'esprit d'Ingres et qui remplit toute sa carrière de peintre et de professeur n'était pas une question de critique historique. C'était une question d'enseignement. Il fallait trouver dans la tradition un point de départ solide, un principe certain, un maître incapable d'égarer ses disciples. Ingres n'hésita pas, il alla droit à Raphaël : il y alla, poussé par son instinct, par la logique, par la sûreté de son goût, et aussi par la force des choses. Un élève de David, auquel on prêchait la correction des formes, la simplicité des mouvements, le jet heureux des draperies, l'harmonie des lignes, en un mot toutes les beautés de l'art antique, et qui regardait lui-même ces beautés comme la condition vitale de l'art, ne pouvait pas aller à un autre maître que Raphaël, parce que ni Giotto, ni Velasquez, ni Rubens, ni Titien, ni Michel-Ange, ni Léonard de Vinci, n'ont réuni à un degré égal de pondération le sentiment complet de ces beautés et le talent de les exprimer à la fois sur la toile. Quant à cumuler et à fondre ensemble des emprunts faits au génie de chacun de ces maîtres, c'est une de ces idées spéculatives que le bon sens pratique n'admettra jamais. Je le répète, il n'y avait point là une question d'esthétique, de critique, d'histoire, de philosophie de l'art, et c'est pourquoi Ingres ne songea pas à la résoudre par l'éclectisme. Une jeune plante a besoin d'un tuteur. Ingres ne songeait pas à s'en passer, au contraire, il voulait une greffe vivace pour enter son éducation de peintre. Or Louis David greffait la peinture sur la sculpture, perpétuant ainsi un contre-sens fatal. Ingres, plus rationnel, reconnut la nécessité de greffer la peinture sur la peinture, et, avec une netteté de jugement qu'on ne saurait trop admirer, il choisit la greffe la plus vivace, le tuteur le plus droit, l'enseignement le plus élevé, le plus large et le plus pratique. Ce n'était pas un mur infranchissable qu'il dressait devant lui et auquel il s'attacherait comme un lierre docile, incapable de vivre seul. C'était une base solide sur laquelle il venait dresser sa personnalité.

Cette personnalité éclata au salon de 1806 et valut au débutant les premières sévérités de la critique. Il n'exposait que des portraits, ceux des dames Rivière, le sien, et l'*Empereur sur son trône*. Mais, dans chacun de ces ouvrages, il abordait la nature d'une façon si imprévue, si indépendante, qu'il dérouta complétement des juges habitués aux conventions de l'école. L'auteur du PAUSANIAS FRANÇAIS consacra au jeune audacieux de longues pages bien curieuses à relire aujourd'hui, — « Comment, se demande-t-il devant l'*Empereur sur son trône*, comment avec autant de talent, avec un dessin aussi correct, une exactitude aussi parfaite, M. Ingres est-il parvenu à faire un mauvais tableau? » Mauvais tableau, c'est bientôt dit : je

doute que, parmi les juges de 1867, beaucoup ratifient volontiers une telle appréciation. La réponse, « c'est que M. Ingres a voulu faire du singulier, de l'extraordinaire, » et le critique ajoute : « Il y a des esprits aigus qui, semblables à la chèvre, ne se plaisent que sur des rochers à pic ; » définition très-juste, sous sa forme ironique, d'un génie dédaigneux des bas-fonds et amoureux des sommets.

L'*Empereur sur son trône* n'est pas sans défauts : en y regardant de près, on s'aperçoit que le côté gauche du corps porte dans le vide ; les plis de la tunique et du manteau qui s'interposent entre le pied gauche de l'Empereur et le trône créent une profondeur impossible. Mais cette faute de perspective passe inaperçue aux yeux du critique de 1806, et il ne voit pas davantage les qualités qui nous frappent aujourd'hui, le caractère austère du personnage, la majesté de l'attitude, le style grandiose du dessin. « M. Ingres, dit Chaussard, ne tend à rien moins qu'à faire rétrograder l'art de quatre siècles, à nous reporter à son enfance, à ressusciter la manière de Jean de Bruges... Nous avons entendu ce qui se disait à l'entour de nous. D'abord, le premier aspect prévenait contre le tableau, on se récriait, on se moquait de la composition et de l'agencement ; mais ensuite on se rapprochait, on admirait le fini précieux et l'exacte vérité des étoffes et la correction du dessin ; mais on regrettait que l'artiste eût cherché les effets les plus bizarres. Pourquoi avoir fait de face le portrait de l'Empereur ? C'est la chose la plus difficile... On dirait que l'artiste a été prendre cette attitude ainsi que le reste dans quelques médailles gothiques. » — Voilà le grand mot lâché, et il ne manque pas de justesse. Oui, il y a du gothique chez Ingres, il y a du byzantin : son intelligence ne récusait aucune des formes expressives du grand art ; la souplesse de son style le rapprochait de toutes les époques qui ont aimé le style. Dans l'*Empereur sur son trône* apparaît une idée tellement « gothique » qu'elle en devient toute moderne. La vaste envergure de l'aigle figuré sur le tapis, le mouvement large et superbe du bras droit, l'ampleur des plis du manteau, forment une succession d'intentions parallèles qui concourent à exprimer, par l'abondance des lignes extensives, l'étendue du pouvoir souverain. Qu'il en résulte un peu d'emphase, je l'accorde, mais un peu d'emphase ne nuit pas à l'épopée, et l'*Empereur sur son trône* est un portrait épique.

Quant au portrait d'Ingres par lui-même, que possède aujourd'hui le prince Napoléon, et qui a retrouvé à l'École des beaux-arts le succès de l'Exposition universelle de 1855, voici l'impression qu'il produisait en 1806 : « Le peintre ne s'est pas représenté d'une manière plus avantageuse, et on lui aurait pardonné de se flatter. M. Ingres a voulu faire de l'extraordinaire. Vous voyez une tête basanée, des

cheveux qui font tache sur une toile blanche, un surtout planté sur une épaule dont il masque les formes, un mouchoir blanc à la main ; enfin, une opposition systématique du noir au blanc, qui produit une discordance infiniment désagréable. M. Ingres est dans un âge où la réussite de toute la vie dépend souvent de la marche que l'on suit ; il a du talent, il dessine bien, il sort de l'école d'un grand maître, qu'il en suive les préceptes sans se laisser aller à la fougue d'une imagination déréglée qu'à son âge on est tenté de prendre pour le feu du génie ; et qu'il sache surtout que dans les arts il faut instruire et plaire et que la difficulté vaincue, en ne produisant qu'une admiration stérile et qui s'efface bientôt, n'est d'aucune utilité. »

Si j'ai multiplié les citations du PAUSANIAS FRANÇAIS, ce n'est pas pour le charitable plaisir de dénigrer un confrère ni pour infliger à ma critique une leçon d'humilité. Il m'a paru curieux de préciser le point de départ du génie d'Ingres, et de mesurer la route parcourue. Cet homme, que l'opinion des derniers temps opposait aux prétendus novateurs de notre école comme le type des traditions classiques, eut donc d'abord la gloire d'être traité de novateur. Son *Empereur* héroïque, son propre portrait éclatant de style, ces deux œuvres honorées des dédains de nos fantaisistes, ont été regardées à leur apparition comme de dangereuses fantaisies. Étrange revirement des choses d'ici-bas ! C'est ainsi que les hommes de génie, en formant l'opinion de leur siècle, lui donnent des ailes pour les dépasser. Il n'est pas une des « difficultés vaincues, » pas un des « effets bizarres et extraordinaires, » reprochés par Chaussard au débutant de 1806, qui ne soit accepté aujourd'hui parmi les éléments habituels de l'art. Le peintre assez osé pour les afficher à cette époque devait payer cher son audace. Il lui fallut lutter pendant un demi-siècle avant de s'imposer à l'opinion. La critique, jamais désarmée, lui reprochera longtemps encore la qualité « singulière, » signalée dès 1806, et qui caractérise toute son œuvre, l'horreur du banal. Ne cherchons pas ailleurs le secret du peu de popularité qu'Ingres a rencontré parmi ses contemporains et ses compatriotes. Il avait horreur du banal, et la France en raffole.

Pendant que la critique présentait au public des expositions un artiste qui devait lui être si peu sympathique, celui-ci entrait enfin en possession du bonheur attendu depuis cinq ans. Il était à Rome. Il voyait Raphaël chez lui, sous le ciel qui l'inspira, dans le cadre fait pour ses œuvres. Raphaël au Louvre, ce n'est plus Raphaël. Le charme de ses madones, à peine combattu par la vie robuste de quelques portraits, lui forme un voile mensonger, à travers lequel on ne reconnaît ni ses traits véritables ni l'étendue de son

génie. Mais Raphaël au Vatican, Raphaël à la Farnésine, Raphaël à la Pace, voilà le maître. Ingres pour la troisième fois, le salua de ce nom, et, disciple gagné d'avance, il s'empressa de l'étudier. Son premier envoi de pensionnaire de l'Institut fut une copie d'après le *Mercure* de la Farnésine, aujourd'hui placée au musée de Marseille. C'est une œuvre forte et vivante, une peinture nerveuse où l'on sent l'épanouissement d'un enthousiasme satisfait. Mais cet enthousiasme s'en tint là, ou à peu près : une seule copie, celle de l'*Adam et Ève* des Loges suivit le *Mercure*. Ingres faisait mieux que de copier Raphaël. Nourri de sa moelle intime, il le recommençait à un point de vue personnel et moderne. On a longuement disserté sur les emprunts faits par Ingres à Raphaël. Gustave Planche en a pris texte pour d'interminables commentaires. L'exposition de l'École des beaux-arts en dit plus à ce sujet que les dissertations les plus savantes. Quel rapport, s'il vous plaît, entre Raphaël et l'*Œdipe?* La *Baigneuse vue de dos* offre-t-elle la moindre ressemblance avec la *Galatée* de la Farnésine? Si cette étude éveille un souvenir, n'est-ce pas plutôt celui des coloristes de Venise? En 1855 et en 1867 l'opinion s'est montrée unanime à reconnaître qu'un disciple de Titien et de Paul Véronèse n'eût pas rendu avec plus de chaleur et de transparence le modelé des formes de la femme dans la pénombre du clair-obscur. Raphaël a-t-il jamais tenté une semblable épreuve? J'admets toutefois qu'on regarde la *Baigneuse* comme une œuvre exceptionnelle. On ne peut isoler au même titre ni l'*Œdipe et le Sphinx*, ni *Romulus vainqueur d'Acron*, ni *Jupiter et Thétis*, ni *Virgile lisant l'Énéide*, quatre sœurs d'une même famille, quatre filles d'une même pensée, nées à peu près à la même heure. Or, j'ai beau feuilleter dans ma mémoire l'œuvre de Raphaël, je n'aperçois ni au Vatican, ni à la Farnésine, ni à la Pace, ni au palais Borghèse, ni aux Uffizj, ni à Pitti, ni au Louvre, ni à Hampton-Court, ni à Madrid, ni à Dresde, un type qu'il soit possible de désigner comme le modèle dont s'est inspiré leur auteur. Supposez ces quatre sujets traités par Raphaël, en admetttant que sa pensée eût pu s'en accommoder, la composition en serait absolument différente, et l'exécution aussi. Vous y trouveriez plus de rondeur, un goût de dessin plus large, des formes plus coutumières, un ensemble de lignes plus savant, un groupe plus compacte, une peinture plus grasse et moins curieuse de détails. Les qualités natives d'Ingres lui interdisaient en quelque sorte celles qui distinguent plus spécialement le maître romain. Chez Raphaël, une vaste synthèse domine et contrôle toutes les impressions. Ingres, esprit sincère et droit, penchait plutôt vers l'analyse : d'une nature donnée, que Raphaël eût ramenée à des caractères généraux, Ingres saisissait les traits individuels et prenait plaisir à les souli-

gner. L'horreur du banal le conduisait à des recherches singulières de mouvement, à des raffinements de détail, à des préciosités d'intention et de pratique. Dans l'*Œdipe et le Sphinx*, le premier tableau composé et peint à Rome par Ingres en 1808, le personnage d'Œdipe dessine un profil absolu depuis la racine des cheveux jusqu'à l'extrémité de l'orteil, sauf la jambe droite dont le profil perdu offre une singularité unique. Dans le *Jupiter imploré par Thétis*, la différence de proportion entre le souverain des dieux et la mère d'Achille est plus qu'une nouveauté, c'est une audace, de même que le mouvement du bras de Thétis (une trouvaille au point de vue de l'invention) est, au point de vue technique, une témérité. Dans *Romulus vainqueur d'Acron*, plafond à la détrempe du palais du Quirinal, aujourd'hui au palais de Latran, les particularités abondent, depuis l'élan accentué du triomphateur, son geste, sa draperie, jusqu'à la pose de son jeune écuyer, l'anatomie d'Acron et des autres guerriers. La composition de *Virgile lisant l'Énéide*, connue seulement par la gravure et par des études, est de toutes la plus sobre, la plus exempte de ces accents aigus. Et cependant, quoi de moins convenu, quoi de plus décidé, que la prostration d'Octavie sur les genoux d'Auguste? Elle ne se renverse pas à demi : le torse paraît brisé aux hanches, tant la roideur de la volonté a poussé à la dernière limite le moyen d'expression choisi. L'idéal de correction que Raphaël s'était créé ne lui eût jamais permis de tels écarts. Ingres, moins respectueux, pèse sur la forme jusqu'à la forcer. Le style normal de ~~de~~ l'artiste romain exclut toute idée de manière. L'artiste français, il faut bien le reconnaître, a son maniérisme, comme si c'était le caractère de notre école de ne pouvoir jamais s'en passer.

Les dessins et études rassemblés à l'École des beaux-arts ou vendus dans les dernières enchères étaient pleins de renseignements précieux sur les premiers ouvrages d'Ingres à Rome. C'est en les étudiant qu'on pouvait faire la part de l'inspiration et du travail. En général, dès le premier dessin d'esquisse, le trait caractéristique, le mouvement expressif de la composition est trouvé, dans *Romulus vainqueur d'Acron*, le geste de Romulus, ce grand bras levé qui chante victoire ; dans *Virgile lisant l'Énéide*, la prostration d'Octavie, c'est-à-dire l'impression poignante des trois mots du poëte : *Tu Marcellus eris*. La muse a parlé, le génie a fixé l'inspiration. Vienne maintenant l'heure du travail : le talent complétera les éléments du drame, l'étude modifiera les formes et les lignes ; la figure d'Acron sera tournée et retournée, Romulus deviendra barbu et perdra sa barbe, son écuyer gagnera en jeunesse, afin d'accentuer le contraste des grandes armes du barbare vaincu et de la faiblesse de Rome naissante. Mais toujours le geste de Romulus restera. De même, la composition de

Virgile lisant l'Énéide prendra avec le temps des proportions imprévues : le groupe primitif s'augmente de plusieurs personnages ; le lieu de la scène se précise ; la statue de Marcellus se dresse dans le fond ; l'architecture s'enrichit de détails éloquents. Mais le groupe subsiste, soigneusement respecté. La toile d'étude vendue le 27 avril dernier ne comptait que trois figures et déjà elle avait toute l'éloquence du sujet. Poussin s'en serait contenté, Louis David l'eût signée telle quelle. L'imagination méridionale du peintre de Montauban a voulu davantage. A la vie morale il a ajouté le charme des réalités pittoresques : sur ces pierres austères il a jeté le luxe d'une opulente végétation. Il a fallu que tout parlât, et la figure et la draperie, et le mobilier même. Tout a parlé, sans que ces voix multiples affaiblissent en rien le cri ou le sanglot qui résumait l'œuvre. C'est là, remarquons-le, un des côtés les plus étonnants de la puissance d'Ingres. Un autre se fût perdu par ce détail infini : le talent eût noyé le génie. Ingres marche sûr de lui-même, et il acquiert des forces en marchant. Chaque pas s'appuie sur un terrain tellement solide que l'homme grandit à mesure. Le chef-d'œuvre ne cesse pas d'être un chef-d'œuvre, il l'est avec quelque chose de plus. Ainsi a-t-il procédé pour la *Stratonice*, ainsi pour l'*Homère déifié*, et chaque effort plus complet n'a fait que révéler avec plus d'éclat la faculté d'évocation historique qui marque au front le génie d'Ingres.

D'autres peintres écrivent l'histoire, Ingres l'évoque. Le passé sort vivant de son cerveau, et armé de toutes pièces. Qu'est-ce que le tableau de *Jupiter et Thétis?* Comment expliquer cette œuvre impossible, impopulaire entre toutes, dont l'étrangeté surprend les plus hardis? Un vers d'Homère a suffi, que dis-je? un mot, et l'artiste a vu se dessiner devant ses yeux le mouvement de couleuvre de la mère d'Achille dont le bras s'allonge, dont les doigts s'effilent pour saisir le menton du maître des dieux, en même temps que son beau corps s'assouplit, que sa tête se renverse anxieuse et que son regard suppliant s'insinue dans l'œil fixe de l'Olympien. Mais par quel moyen exprimera-t-il le monstrueux pouvoir attribué par le paganisme à un être sans vertu? Ingres s'est souvenu de l'art égyptien et de l'art byzantin. Barbare volontaire, il a fait Jupiter énorme, écrasant, colossal. Sur sa face bestiale, il a accumulé tous les appétits sensuels, avec l'intelligence et la volonté. Il lui a donné un vaste corps dont l'envergure égale celle de l'aigle placé près de son trône. Seulement, cette tête puissante, ce torse large et haut, ces grands bras, ces gros pieds enveloppés d'une chair toujours jeune, rayonnent d'une souveraine beauté. Pour la seconde fois aux prises avec l'idée de majesté, l'auteur de l'*Empereur sur son trône* l'a traduite par le même signe matériel, l'étendue, et, préoccupé déjà d'une autre idée qui lui dic-

tera plus tard une de ses œuvres les plus célèbres, il a exagéré par le contraste le caractère de faiblesse inhérent à la beauté féminine. Thétis, blanche et menue, drapée d'une étoffe aux plis délicats, frissonne de crainte à côté de ce géant dont la pourpre s'étale et dont le trône d'or pèse sur le monde de la matière et des passions. Un azur intense environne les deux personnages ; des nuages solides les portent, une lumière éclatante les pénètre de toutes parts. On dirait que l'artiste a taillé ce groupe dans un bloc de granit rose, comme les colosses égyptiens. Les peintres mystiques du moyen âge ont eu parfois des visions du ciel. Le jour où il a peint *Jupiter et Thétis*, Ingres le païen eut une vision de l'Olympe.

La grande *Odalisque* couchée appartient à la même période, 1808-1819, période pendant laquelle la personnalité d'Ingres se sépare presque violemment du double enseignement qu'il a reçu ou cherché. Ni Raphaël ni Louis David n'auraient conçu le tableau de *Jupiter et Thétis*, aussi peu semblable aux peintures de la Farnésine qu'aux Sabines et au Léonidas. Ni Raphaël ni Louis David n'ont à revendiquer la paternité de l'*Odalisque*. C'est l'œuvre d'un peintre qui s'est placé devant une nature exceptionnelle, qui l'a commentée suivant des vues particulières, qui l'interprète avec un art dont il a seul tracé le programme. La beauté des formes avait été une des préoccupations constantes de Raphaël. Jamais cependant Raphaël n'a isolé à ce point le spectacle de la forme humaine, si ce n'est dans des motifs accessoires de décoration ; jamais il n'a fait de la nudité le sujet absolu d'un tableau. Le principe de l'harmonie linéaire était devenu une loi de la nouvelle école française. Et cependant, jamais Louis David n'eût osé élever la ligne à la hauteur d'un idéal, jamais il n'eût ramené cette harmonie à l'unité plastique. L'esquisse du portrait de madame Récamier, par Louis David, offrirait seule quelques analogies d'intention. Les dessins de Raphaël sont pleins d'études de la beauté pure. Mais aucune de ses œuvres peintes n'absorbe à ce point l'expression. Même en ses figures isolées l'âme parle au corps et le corps répond à l'âme, le dialogue de la vie se poursuit. L'*Odalisque* est un monologue. Titien a peint aussi une *Vénus* seule avec sa beauté. Mais elle y pense, et le sourire de ses yeux suffit à provoquer une impression sensuelle. L'*Odalisque* ne pense à rien : son regard perdu n'appelle pas le vôtre, sa bouche se tait. Le même silence engourdit son âme et ses sens ; sa chair muette est un marbre. De cette abstraction se dégage seulement, comme une évidence géométrique, le théorème de la beauté.

La *Source*, cette fameuse *Source* qui vint, en 1861, rafraîchir tous les altérés de paganisme, la *Source* est la sœur de l'*Odalisque*. Conçue dès 1814, elle resta pendant quarante-deux ans dans l'atelier du

maître, sans qu'il voulût, ou peut-être sans qu'il osât y retoucher. Il la reprit enfin en 1856, et de cette étude délaissée, il fit ce qu'il avait fait de l'*Odalisque*, une image de beauté. L'*Odalisque* se montre de dos, la *Source* se montre de face. Dans l'une comme dans l'autre, il ne s'agit ni des idées d'esclavage, d'ennui, de sensualité forcée, qui peuvent se rattacher à l'image d'une odalisque (idées qu'Ingres lui-même réalisa plus tard), ni des impressions de fraîcheur, de solitude, de plaisir qui peuvent accompagner le souvenir d'une source. Le peintre a vu le spectacle de la forme, il l'a vu beau, il a étudié les lignes, les plans, les surfaces, les signes figuratifs de cette beauté et il les a écrits sur la toile. Ne cherchez pas autre chose. Il n'y a rien de plus. Mais ce qu'il y a suffit pour provoquer l'admiration, parce que le modèle dont s'est inspiré l'artiste est, après tout, l'œuvre de Dieu, et une admiration avouable, parce que l'artiste a su s'abstraire de tout ce qui pouvait compromettre le spectacle qu'il offre à nos regards. Il ne s'en est pas tenu à l'imitation servile de la nature. Le daguerréotype et la photographie reproduisent ainsi l'objet, sans commentaire et sans intervention. L'artiste intervient dans la vision de ses yeux, c'est en lui-même qu'il observe, qu'il analyse, qu'il définit, c'est par le travail subjectif qu'il interprète la beauté objective. Titien, étudiant le modèle de sa *Vénus*, reconnaît les caractères les plus propres à en faire un type de beauté sensuelle et il souligne ces indications caractéristiques de préférence à celles d'où aurait pu sortir une impression de pudeur. Ingres a su discerner les contours qui répondent le mieux à l'idée d'élégance, les aspects qui réveillent l'idée de la jeunesse et de la grâce, les linéaments, les finesses intimes de modelé qui ne laissent subsister, au lieu d'une sensation malsaine, qu'un sentiment délicat, en un mot tout ce qui doit le plus éloquemment raconter sur la toile, non pas la volupté de la chair, non pas le mécanisme du corps, non pas la puissance expressive de la forme, mais la vie plastique de la beauté. Là est son mérite, là est aussi son excuse.

En effet, si bien relevées qu'elles soient par l'effort spiritualiste d'une âme honnête, on peut contester la légitimité de ces conceptions. Que l'homme ait le droit d'admirer le Créateur dans toutes ses œuvres, c'est une vérité banale ; qu'il lui soit permis de reconnaître la main de Dieu à la surface de toutes les créatures, qu'il se laisse ravir aux impressions produites par la beauté extérieure des choses, nul ne saurait le contredire. L'Écriture elle-même a considéré l'être humain à ce point de vue ; les livres saints comparent la démarche de la femme au palmier agité par le vent. Les lignes gracieuses qui dessinent le tronc d'un arbre se retrouvent sur le corps de l'homme ; le ciel des soirs d'été n'a pas de nuances plus riches que

celles dont la chair se colore ; et les mouvements qui gonflent les muscles du cheval prêtent aussi aux formes humaines le charme de la vie en action. L'homme physique, l'homme animal conserve donc dans la création une valeur de beauté indéniable. Mais l'art accomplit-il son œuvre lorsque, adorateur muet de la création plastique, il se contente de nous donner une image extérieure de l'homme? Peut-il s'arrêter à la surface, et doit-on l'absoudre s'il considère l'être humain comme un bel animal? Aucune école d'art ne l'a pensé. L'antiquité grecque ne modelait pas des nudités d'homme ou de femme, elle se servait de la nudité humaine ainsi que d'un vêtement pour habiller l'idée du dieu et du héros. Même dans ses gymnases, la statue nue avait une valeur morale, car elle prêchait d'exemple en conservant le souvenir d'un athlète fameux. Non, quoi que prétendent sur ce point capital les théories de l'esthétique moderne, non, l'homme n'est pas un vase inerte dont l'art ait pour mission d'admirer et de reproduire les contours. Il y a en l'homme un privilége antérieur à sa forme, supérieur à son aspect. L'art doit respecter ce privilége. Il faut que, sans briser le vase, il en visite l'intérieur. Il faut qu'il y trouve l'âme et qu'il la fasse transparaître à travers la forme. Le travail de création de l'art, reproduction de l'acte du Créateur, ne se conformera à son type que si, à la beauté extérieure qui atteste Dieu, il joint la beauté intérieure qui le déclare. La vie du corps a besoin de la vie de l'âme pour compléter l'être humain.

Ingres comprit la loi de son art. Aussi bien, il n'en était plus à découvrir l'âme humaine. Il l'avait peinte dans le regard d'*Œdipe* et sur le visage de *Romulus vainqueur*. Il en avait répandu les tendresses au milieu de la scène pathétique de *Virgile lisant l'Énéide*. Mais il lui restait à s'élever jusqu'au sentiment sublime qui donne à l'âme ses émotions de joie ou de tristesse les plus vives et les plus poignantes, le sentiment religieux. Sans abandonner la nature à laquelle il empruntait une forme parfaite, il lui restait à la transfigurer par l'expression du surnaturel.

II

Lauréat de l'Institut en 1801, peintre déjà remarqué en 1806, Ingres n'aborda la peinture religieuse qu'en 1820. Comment un homme habitué à vivre dans l'intimité de Raphaël n'a-t-il pas senti plus tôt le grand souffle qui anime les œuvres du chef de l'école romaine? Après avoir copié le *Mercure* de la Farnésine et l'*Adam et Ève* des Loges, pourquoi donna-t-il la préférence à la première de ces deux

inspirations? Obéissait-il à des scrupules de néophyte? Attendait-il une plus entière possession de lui-même? Comprenait-il que les facultés de l'artiste doivent doubler de puissance, lorsqu'il veut passer des sujets profanes aux sujets chrétiens?

Je n'affirmerai pas qu'une préoccupation de ce genre ne l'ait pas arrêté. L'auteur d'*Œdipe* n'avait prétendu faire qu'une étude historiée. L'auteur de l'*Odalisque* poursuivait le même but, l'étude sincère et approfondie de la nature dans sa beauté. Si l'intervalle qui sépare ces deux œuvres, de 1806 à 1814, produisit une grande composition historique, *Romulus vainqueur d'Acron*, n'oublions pas que c'était une commande impériale, une bonne fortune pour le peintre, mais un sujet imposé et non choisi. Livré à lui-même, il semble ne vouloir la peinture que comme motif d'étude. La *Petite Baigneuse* de 1807, la *Baigneuse vue de dos* de 1808, l'*Odalisque dormant* de 1812, l'*Odalisque couchée* de 1814, sont des études. La *Source* fut commencée alors à titre d'étude. Tant de persévérance à étudier, tant de lenteur à produire, constituent certainement un fait anormal, fait inexplicable, si la nature d'Ingres n'en fournissait une première explication. Dans son tempérament méridional la force enchaînait la vivacité, l'obstination retenait la chaleur. Une volonté énergique dominait tout. Il en résultait un caractère étrangement personnel qui ne se démentit jamais, mais qui ne procéda jamais par coup d'éclat. Tel Ingres se montre à cette époque, tel il fut jusqu'à son dernier jour. Semblable au bœuf de l'École, sans se hâter, mais sans reculer d'un pas, il traçait son sillon tout droit vers le but fixé d'avance. Ce but, c'était le grand art. Pendant quinze ans et plus, Ingres ne cessa de s'y préparer. Comme les maîtres de l'art musical, il préludait au drame et à l'oratorio par les symphonies intimes de la musique de chambre.

Cependant, les temps étaient durs et ne permettaient guère les doux loisirs du dilettante. Il fallait vivre, il fallait gagner son pain de chaque jour. Le portrait fut la principale ressource du jeune peintre. Or, le portrait, en le ramenant sans cesse devant un modèle nouveau, l'obligeait à modifier chaque fois l'interprétation de la nature. C'est à cet exercice presque journalier qu'il acquit son étonnante souplesse à exprimer les caractères individuels. Il y acquit aussi une habileté merveilleuse de pinceau qui eût suffi à lui assurer le premier rang, si son génie avait voulu se réduire, comme celui d'un Hollandais ou d'un Desgoffe, à la reproduction des accessoires et de la nature inanimée.

Dans le portrait, Ingres est un maître. Soit qu'il se contente d'un crayon de mine de plomb, soit qu'il emprunte toutes les ressources de la palette, la vie naît sous ses doigts, et le papier ou la toile dis-

paraissent pour faire place à un personnage dont l'œil vous regarde, dont la bouche va s'ouvrir, dont la pensée parle à la vôtre. L'exposition de l'École des beaux-arts nous dispense heureusement de toute description, car un portrait ne se décrit pas, et nous permet de renvoyer le lecteur à des preuves. Voyez par exemple cette série de dessins légers où revivent, avec les modes d'une autre époque, tant de figures sympathiques : M. Marcotte, M. Gatteaux, M. Cordier, madame Haya d, madame Ingres souriant sous l'auvent de son chapeau. Madame Haudebourt-Lescot, dessinée en 1814, ressuscite en quelques traits. Les mêmes traits agiles animent de la grâce la plus naturelle et de la plus franche amabilité madame Destouches, coiffée d'une toque à panaches, chef-d'œuvre exquis de l'art familier. Mais surtout, quand plusieurs personnages réunis posent devant l'artiste, il trouve dans son crayon de plomb autant de puissance vitale qu'en trouvèrent jamais dans leur pinceau les Terburg, les van Ostade, les van der Helst, si ce n'est que la science consommée d'Ingres ajoute à la vie le style et transforme l'image en œuvre d'art. Rien n'égale, en ce genre, le portrait collectif de la famille Stamaty, où l'âge, le caractère, le sentiment, se diversifient par les nuances les plus fines et les contrastes les plus délicats. La vérité y domine, on croirait surprendre ce paisible intérieur à travers une porte ouverte, et la beauté en résulte, tant les lignes s'accordent heureusement à balancer les proportions du groupe. Supposez qu'un jour, dans quelque boutique obscure on découvrît un carton plein de ces douze feuilles de papier, la découverte remuerait le monde artiste, et l'auteur inconnu serait proclamé le Dumoustier de son temps. Cependant nous n'avons là qu'un des moindres côtés d'Ingres. Ses portraits au crayon s'effacent devant ses portraits peints.

La galerie n'est pas moins complète. De 1804 à 1820, quatorze figures, aussi diverses par le caractère que par l'interprétation, permettent d'étudier les transformations successives du peintre. Le portrait de son père, daté de 1804, tient à la fois de Greuze et de Prudhon. Le sien, plus heurté, plus vibrant, tout à fait personnel, est surtout une œuvre de style, et n'a d'analogue dans son œuvre que le portrait de Granet, du musée d'Aix, non moins saisissant par la vivacité de la physionomie, par l'opposition du linge blanc et de la chair chaudement colorée. A Rome, le pinceau s'adoucit, pendant que le crayon, ferme et soutenu, accuse avec vigueur le modelé des têtes, et invente, pour le rendu du costume moderne, une manière large et décidée qui en dissimule la laideur. Le portrait de M. Marcotte, peint en 1810, et celui de M. de Norvins, se distinguent entre tous : le premier réunit les qualités les plus fortes et les plus souples du dessinateur ; le second y ajoute une coloration ardente. La vie dé-

borde dans tous les deux, mais, plus exubérante chez M. de Norvins, elle se voile, chez M. Marcotte, d'un caractère de douce intimité. Parmi les femmes, madame Forgeot forme, par sa beauté simple, un saisissant contraste avec madame Tournon, dont la vieillesse accentuée sans merci eût effrayé tout autre peintre. Mais Ingres ne reculait jamais devant la vérité. Son coup d'œil pénétrant, d'une justesse inflexible, surprenait le secret de la nature, et sa main résolue, exempte de faiblesse, l'écrivait hardiment sur la toile. Les pommettes saillantes de son modèle, cet œil de faucon profondément enchâssé dans l'orbite, ne l'ont pas plus effrayé que la délicatesse du teint mûri à l'atmosphère des salons et l'allure excentrique du costume. En abordant de face les difficultés, il tirait la beauté d'où un moins sincère n'eût tiré que le ridicule. Avec ses mains grasses et molles, son fade embonpoint, sa pose apathique et son regard perdu, le portrait de la *Dame du Musée de Nantes*, auquel on aurait pu épargner le baptême d'un nom, est moins un portrait qu'un type. L'exécution de la robe de velours rouge et du coussin jaune montre avec quelle rigueur Ingres traitait le moindre objet qui osait poser devant lui. Sa franchise impitoyable allait jusqu'au trompe-l'œil. Bien que cette œuvre, signée « Ing. Roma, » ne porte point de date, la couleur dorée qui l'enveloppe d'un émail clair et brillant la fait contemporaine de *Jupiter et Thétis*. On peut analyser ainsi chacun des portraits exposés; on peut y joindre par le souvenir le beau portrait de Granet et l'esquisse de M. Lemoine, vendue à Paris il y a quelques années. Quel que soit le personnage représenté, ce qui ressort toujours, c'est, avec la puissance d'interprétation, la sûreté du métier. On y voit la lutte ardente du peintre qui poursuit la nature, la saisit et la fixe captive sous l'étreinte de sa volonté. Une verve maîtresse d'elle-même, une audace contenue, conduisent le pinceau, et, soit le dessin, soit la couleur, combinant leurs efforts, marchent du même pas à l'expression de la vie. Les vingt portraits peints à Rome par Ingres, de 1806 à 1820, méritent dans son œuvre une place d'honneur. Il n'a rien peint de plus vivant. Au point de vue technique, il n'a rien produit de plus parfait.

Cette habileté pratique, cette certitude d'exécution, Ingres les porta sur un autre terrain où l'attendait le même succès. Il a peint à Rome plusieurs tableaux de chevalet justement célèbres. Les cérémonies imposantes de la chapelle Sixtine l'ont inspiré deux fois. Un petit dessin, daté de 1808, prouve que déjà la Papauté l'avait attiré par l'air de grandeur qui marque ses moindres actes. En voyant le pape Pie VII à genoux devant la Confession des apôtres, dans l'église de Saint-Pierre, il s'était senti ému. Il le suivit à la chapelle Sixtine et fut bien autrement saisi du spectacle, lorsqu'il vit la

pourpre des cardinaux entourer le souverain Pontife vêtu de blanc, au milieu d'une assemblée silencieuse que domine, comme un terrible avertissement, le *Jugement dernier* de Michel-Ange. Une première fois, il a représenté un religieux prosterné aux pieds du Saint-Père avant de prononcer le sermon d'usage. Une autre fois il a peint un de ces instants solennels où la prière muette suspend aussi bien les actes que les paroles. Les deux tableaux sont datés de 1810. Ils témoignent de la liaison d'Ingres avec Granet. Sans l'exemple de son compatriote, Ingres ne se serait sans doute pas essayé à peindre un intérieur. Il se trouva que son coup d'essai était un modèle dont le peintre spécialiste n'approcha jamais. Aussi bien que lui, Ingres a su répandre dans un intérieur une lumière colorée et une atmosphère sensible et rapprocher par l'harmonie des ombres les tons les plus disparates. Mais, mieux que lui, il a su respecter la valeur de la figure humaine et lui assurer sa signification dominante. Il n'est pas un des personnages mis en scène qui ne conserve, malgré ses proportions réduites, sa vie propre, son expression vraie, sa physionomie précise, sa beauté de lignes et de mouvement. Où Granet n'eût fait qu'une œuvre de couleur, Ingres a fait une œuvre de style qui est en même temps un chef-d'œuvre de couleur. La peinture française, si riche en tableaux de genre, en compte bien peu que l'on puisse placer à côté des deux *chapelles Sixtines*. Decamps lui-même est évincé, parce qu'il lui manque le grand goût de beauté dont le génie d'Ingres a marqué ses moindres ouvrages.

Ses idées suivaient alors le courant du siècle. Or, en 1811, la pensée française sommeillait encore, étourdie et engourdie par le fracas des faits. La Révolution avait essayé de la rallier à l'inspiration antique, mais elle se sentait mal à l'aise dans ce monde d'emprunt et elle aspirait à en sortir. Elle en sortit par la porte du romantisme. Quoi qu'on en ait dit, le romantisme fut un élan chrétien, parce qu'il fut une réaction contre le paganisme officiel. Après la Terreur, après le Directoire, après le Consulat, se rattacher immédiatement à la tradition chrétienne eût exigé une énergie d'initiative que la dictature impériale ne comportait pas. Mais Napoléon avait la faiblesse de croire à Ossian, il aimait une poésie qui n'était ni grecque ni romaine. Cette fissure dans le système permit au romantisme de prendre pied, et, peu à peu, la trouée s'agrandissant, la pensée française put respirer un air plus libre et retourner à ses dieux, c'est-à-dire à Dieu. Les maîtres de l'art tentaient en même temps une conversion de la fable antique à l'épopée contemporaine. Mais ils ne furent pas suivis. Pendant que Louis David et Gros donnaient un corps aux événements de l'Empire, pendant que les fidèles de l'École, incapables d'une telle audace, agonisaient sur des ruines, les jeunes se lançaient en avant,

sans souci de l'enseignement reçu. Girodet s'inspirait du déluge biblique et d'Ossian. Ingres aussi sacrifia à l'idole du jour. Il eut à peindre le *Songe d'Ossian* pour la chambre à coucher de l'empereur, au palais du Monte-Cavallo. Bien que le tableau soit perdu, les dessins exposés attestent qu'il ne fit pas une œuvre commune, et j'imagine que Girodet, s'il l'a connue, se sentit gêné par ce souvenir. Mais, l'étape indispensable une fois franchie, Ingres passa vite de la poésie gaélique à celle de Dante et de l'Arioste, et à cette histoire du seizième siècle, qui, dans le vague où on l'entrevoyait alors, avait le charme rêveur d'une poésie.

Ingres n'a jamais été un homme de beaucoup de lecture. Un vers, un mot suffisaient pour donner l'éveil à sa sensibilité nerveuse. Il apercevait aussitôt le tableau, et, avec la puissance d'évocation historique que j'ai signalée, il créait l'image; mais son amour de la beauté exquise lui permettait rarement d'être satisfait d'une première épreuve. Doué de plus de ténacité que d'initiative, au lieu de s'attaquer à de nouveaux sujets, il préférait reproduire plusieurs exemplaires du même. *Raphaël et la Fornarina*, *Françoise de Rimini*, *Don Pedro de Tolède*, *Henri IV et ses enfants*, la *Mort de Léonard de Vinci*, tous ces petits tableaux ont eu leurs répétitions et leurs variantes. Ingres y apportait la même conscience de beauté que dans ses plus grandes toiles, toujours attentif à augmenter la valeur d'expression historique sans modifier le trait capital qui avait fixé l'inspiration première. On ne peut les citer tous comme des chefs-d'œuvre. Mais plus d'un mérite ce titre, plus d'un restera l'image définitive du sujet représenté. C'est le propre des hommes de génie de tirer l'échelle après eux. Que la peinture essaye désormais de traduire les vers de Dante qui racontent les tristes amours de *Françoise de Rimini*. Ingres a fixé la scène. Il semble que Dante lui-même, s'il eût illustré son poëme, n'eût pas tracé sur les marges une autre enluminure. Il n'y a plus ici l'ombre des souvenirs de Louis David ou de Raphaël. Il n'y a plus que la volonté énergique d'un homme qui remonte le courant des siècles, qui se loge dans la peau d'un Masaccio ou d'un Orcagna, qui peint avec leur pinceau et, plus encore, avec leur esprit et leur âme.

Pour comprendre la supériorité d'Ingres dans cette peinture familière, il faudrait comparer ses tableaux de genre historique avec les scènes analogues peintes par un artiste auquel est acquise une légitime réputation, Paul Delaroche. Un tel parallèle n'a rien qui puisse rabaisser l'auteur des *Enfants d'Édouard*, de *Charles Ier*, de *Jane Grey*, de la *Mort du duc de Guise*. Paul Delaroche a donné sa mesure, il a déployé des qualités d'intelligence, d'esprit, de sentiment absolument indéniables, il a composé des scènes vivantes où la distinction

du dessin s'allie à une exécution pleine d'agrément. Ses tableaux plairont toujours. Ceux d'Ingres étonnent. C'est que l'un a peint des sujets de genre en les colorant d'un reflet historique; l'autre a peint l'histoire dans les proportions du genre. Vous pouvez agrandir indéfiniment le cadre du tableau qui représente *Philippe V accueillant le maréchal de Berwick*. Que les Gobelins reproduisent cette peinture avec des personnages de grandeur naturelle, qu'on en couvre les murs d'un palais ou l'immense galerie des batailles au château de Versailles, l'œuvre ne faiblira pas. Elle comporte toutes les dimensions. Dans son cadre à la Poussin, elle écrase non-seulement Paul Delaroche, mais Horace Vernet et Gérard. L'éclat de la couleur supporterait le voisinage d'un Rubens. Le caractère historique y résume avec la précision d'un contemporain et l'époque, et les physionomies, et les costumes, et l'ameublement du dix-septième siècle. Mettez sur la même muraille le *Duc d'Anjou*, de Gérard, et le *Philippe V*, d'Ingres, la *Mort du duc de Guise*, de Delaroche, ses *Enfants d'Édouard* et les tableaux de chevalet produits par l'auteur de l'*Odalisque*, vous n'aurez pas besoin de chercher longtemps une définition du style.

Le style! ce mot résume, en effet, toutes les qualités que l'analyse nous a fait découvrir chez Ingres. A quelque ordre de sujets qu'il touche, Ingres est un peintre de style. Il l'est dans l'étude du nu, il l'est dans le portrait, il l'est dans le genre, parce qu'il subordonne toujours la vérité à la beauté. Avant d'ouvrir les yeux sur la nature, il a déjà le beau en lui; la reconnaissance qu'il pousse autour du modèle lui découvre les lignes expressives de son propre sentiment, et sa volonté, tendue vers ce but unique, ne reproduit que les caractères qui peuvent y concourir. Une équation parfaite s'établit ainsi entre la pensée et sa forme. Cette équation, c'est le style. Un homme, peintre ou écrivain, n'a un style à lui que lorsqu'il dit sûrement ce qu'il pense. Il n'a du style, c'est-à-dire un style de valeur, que lorsqu'il exprime l'idée du beau sous une forme digne d'elle.

L'*Angélique délivrée* marque la dernière étape d'Ingres dans la voie suivie jusqu'alors. On y trouve réunis et combinés le sentiment plastique qui produisit l'*Odalisque* et le sentiment romantique d'où est éclose la *Françoise de Rimini*. La forme s'y présente absolument nue, comme une amphore aux contours élégants. Mais, cette fois, l'âme remplit le vase : bien plus, elle se répand au dehors. Cette chair si belle frémit, cette tête admirable souffre, une angoisse douloureuse émeut ces traits délicats ; l'œil implore un secours, la bouche laisse échapper un gémissement, les bras enchaînés se tordent, tout le corps s'affaisserait d'impuissance, s'il n'était soutenu par une suprême pudeur. En un mot, l'expression vivifie la forme sans en altérer la pureté. Roger, le Persée du romantisme, intervient presque inutile-

ment, et le monstre lui-même n'a que faire là. Seule sur son rocher, la figure d'Angélique suffit au drame. Ingres le comprit plus tard. Dans les répétitions de son tableau, dont l'une est au musée de Montauban, l'autre chez M. Haro, il a supprimé le monstre et le chevalier. On peut regretter ce dernier, dont la brillante armure laisse si bien deviner et l'élégance de la jeunesse et la vivacité du mouvement. Cependant, l'œuvre y gagne en unité ; elle y gagne aussi en idéal. Ce n'est plus Angélique, ce n'est plus Andromède, ce n'est plus une femme du monde antique ou du monde moderne, c'est la beauté dans le supplice de sa faiblesse, dans le désespoir de son abandon.

III

L'*Angélique* fut peinte en 1819. Ingres allait-il quitter Rome sans lui donner un gage? Sorti païen de l'atelier de Louis David, aura-t-il traversé impunément l'école de Raphaël ? ou n'aura-t-il demandé au maître que la science de l'expression ? On aurait tort de le croire. Ingres sut remonter de la grandeur des œuvres de Raphaël à la grandeur du sentiment qui les dicta. Dès cette époque, il nourrissait dans sa pensée deux sujets, dont l'un ne devait voir le jour que trois ans plus tard. L'autre, mûri plus vite, reçut sa pleine exécution en 1820. C'est le tableau peint pour l'église de la Trinité des Monts et transporté depuis à Paris, qui représente *Notre-Seigneur Jésus-Christ donnant à saint Pierre les clefs du royaume des cieux*. Ingres ne pouvait faire à Rome un adieu plus digne d'elle, ni couronner plus noblement son long séjour dans la cité des successeurs de saint Pierre.

Raphaël et Poussin ont traité le même sujet. Les cartons d'Hampton-Court et les tapisseries du Vatican conservent la composition de Raphaël. Celle de Poussin fait partie de la suite des Sept sacrements, où elle symbolise l'Ordre. Chez les deux maîtres, l'ordonnance est à peu près la même. N. S. Jésus-Christ occupe l'extrémité de la composition, et les apôtres se groupent à la suite les uns des autres, comme dans un bas-relief. Ingres, toujours peintre, a rassemblé ce groupe, il en a formé une grappe dont le personnage principal est le centre et le nœud. Il en résulte plus d'unité, il en résulte une plus grande concentration d'expression sur le visage du Sauveur. C'est lui qui agit, c'est lui qui parle, c'est lui qui domine. *Christus regnat, Christus imperat*. Les apôtres assistent, écoutent, obéissent. Le geste souverain du Christ commande à la terre et au ciel ; les gestes des apôtres n'expriment que l'étonnement, l'admiration, la soumission. Jamais

le maître ne s'est révélé à eux avec une telle puissance. Saint Pierre, écrasé par la mission qu'il lui impose, tombe à genoux, et son regard suivant la main divine, monte avec elle jusqu'à ce ciel qu'on lui donne pour royaume.

La parole évangélique se trouve là comprise dans sa vérité et rendue dans sa force. Plus importantes peut-être à un autre point de vue, les compositions analogues de Poussin et de Raphaël restent au-dessous de cette éloquence. Et même, si l'on remonte vers les époques plus spécialement chrétiennes, combien trouvera-t-on de peintures où la pensée religieuse, dégagée de tout sentiment pathétique, s'exprime avec autant d'autorité, de sobriété, de grandeur? Les siècles de foi ont eu la foi plus tendre, ils ne l'ont eue ni plus élevée ni plus ferme. Dans le tableau d'Ingres, le caractère dogmatique domine tout autre sentiment. Les études exposées montrent avec quel soin il choisit les modèles de ses personnages. Aussi, plus d'une tête rivalise de beauté avec celles de la Cène de Léonard de Vinci et de la Transfiguration, de Raphaël. Le dessin des formes et des draperies qui les enveloppent a autant de virilité qu'il avait de délicatesse dans l'*Angélique*, et la couleur aussi, tout à l'heure argentine et fine, acquiert la chaleur intense des plus beaux ouvrages de l'École romaine. Ainsi, le disciple de Raphaël, oublieux de l'enseignement français, arrivait enfin à marquer sa place à côté de son maître de prédilection.

Lorsqu'il partit de Rome, vers la fin de 1820, Ingres avait déjà conçu et préparé un autre tableau religieux qu'il vint exécuter à Florence, le *Vœu de Louis XIII*. Ce n'était pas une commande ; par conséquent le sujet lui appartient en propre. Or, n'y a-t-il pas lieu de s'arrêter à la singularité du choix? Si, après avoir peint le grand fait qui domine l'histoire religieuse de Rome, l'institution de la papauté, Ingres porta librement ses préférences sur un fait considérable de l'histoire religieuse de la France, la consécration du royaume à la sainte Vierge, n'en peut-on rien conclure en sa faveur ? N'est-ce pas la preuve que cet esprit rare, cet esprit aigu, selon l'expression du critique Chaussard, cherchait toujours les sommets, et que sa pensée, par un élan naturel, allait droit aux grandeurs de la religion et de l'histoire? L'élévation de l'idée est évidente ici, et l'on ne peut en contester l'honneur à l'artiste. Le même dédain des banalités se retrouve dans la composition. Un roi de France mettant son royaume sous la protection de la reine du ciel, quelle occasion à fracas pour un disciple de l'école bolonaise! Rappelez-vous seulement les deux tableaux de Largillière à Saint-Étienne du Mont. Ici, rien de théâtral, point d'étalage ni de tapage à grand orchestre. La scène se passe devant un autel solitaire : c'est un simple duo entre deux personnages,

si occupés de ce qu'ils font, que l'un d'eux oublie de regarder le public et lui montre son dos. Ingres n'ignorait pas qu'une des figures les plus expressives de la *Transfiguration* est la femme agenouillée dont on aperçoit par derrière le profil perdu. Mais, en reproduisant cette attitude, dont il doublait l'audace, puisqu'il isolait le personnage ainsi placé, le disciple de Raphael cédait moins au plaisir d'imiter un illustre exemple, qu'au besoin, inhérent chez lui, d'introduire dans sa composition la plus grande clarté possible. Vu de face, la sainte Vierge apparaissant au-dessus de sa tête, Louis XIII présentait une signification équivoque ; il avait l'air d'obéir à une inspiration d'en haut. Vu de dos, résolûment tourné vers la mère de Dieu, à laquelle il offre d'une geste animé le sceptre et la couronne, la spontanéité de son action saute aux yeux ; le sujet se lit avec la limpidité de l'évidence. Le roi donne, la Vierge reçoit. La pensée va directement de l'un à l'autre, comme le regard du roi va directement à la Vierge, sans que rien vienne troubler l'intimité de cette prière. Un mouvement moins simple ne laisserait ni aux personnages ni au spectateur la même tranquillité. Un profil absolu rendrait impossible le caractère de majesté nécessaire à l'expression du sujet.

Faut-il insister davantage sur le *Vœu de Louis XIII?* Toute description de détail devient inutile. Avec les maîtres dont l'œuvre est l'expression d'une pensée forte, la critique peut prendre ses aises. Une fois la pensée analysée et comprise, on connaît l'œuvre. Le reste se devine. Étant donné un talent aussi pur, aussi savant, aussi sûr de lui-même que le talent d'Ingres, on sait d'avance comment il traduira sa pensée par le dessin et la couleur. S'il peint un roi, le dessin s'attachera à ne laisser subsister sur le visage que les traits caractéristiques d'un personnage royal. Le costume indiquera avec précision la même qualité : ce sera pour Louis XIII le manteau fleurdelisé, et la noblesse des plis s'accordera avec la signification de ce costume individuel. S'il peint la sainte Vierge Marie, le style de cette figure décélera une personne quasi divine : son attitude souveraine, l'expression sublime de ses traits, la grandeur empreinte jusqu'en ses vêtements, ne permettront pas d'équivoque ; l'enfant qu'elle soutient comme l'autel supporte le tabernacle, aura la beauté surnaturelle d'un être qui a traversé l'humanité pour l'ennoblir ; et, si deux anges écartent les rideaux du ciel afin d'en rendre les splendeurs visibles aux yeux du prince, soyez certain que l'artiste leur aura donné la dignité exceptionnelle de créatures qui n'appartiennent pas à la terre. Dessin et couleur n'auront d'autre souci que d'affirmer ces divers caractères avec la fidélité de serviteurs dociles et d'interprètes intelligents. En un mot, tandis que les tableaux pittoresques ou réalistes imposent à la critique un indicible labeur

de description, parfois même l'emploi d'un vocabulaire spécial, chez les peintres qui se donnent la peine de penser tout se déduit de la pensée. L'idée a fait son trou dans la forme. Reconnaître les contours intérieurs du moule, c'est en décrire l'extérieur.

Au point de vue biographique, le *Vœu de Louis XIII* n'a pas une moindre importance. Depuis le salon de 1806, Ingres avait exposé trois fois, mais la fatalité voulut qu'il n'exposât jamais ses meilleures œuvres. Ni la grande *Odalisque couchée*, ni la *Françoise de Rimini* ni l'*Angélique*, ni le *Christ remettant à saint Pierre les clefs du Paradis* n'avaient été vus par le public parisien. Il en résulta entre l'artiste et la critique le plus regrettable malentendu. Lui qui sentait sa force, qui recueillait à Rome les éloges de juges compétents et de bienveillants confrères, il ne pouvait s'expliquer l'indifférence ou l'hostilité de la presse parisienne. Et cependant, comment deviner à distance la haute valeur d'un peintre dont on ne voyait, de loin en loin, que des tableaux de chevalet et des portraits? Après 1806, huit années se passèrent sans que Ingres donnât signe de vie. Il reparut au salon de 1814, avec le petit tableau de *don Pedro de Tolède*, la *chapelle Sixtine*, et des portraits. En 1819, il exposa une *Odalisque*, ou étude de femme nue, et *Philippe V récompensant le maréchal de Berwick*. Au salon de 1822, une toile de petite dimension, l'*Entrée de Charles V à Paris*, attestait seule son existence. En vérité, c'était trop peu pour un public académique, encore habitué à ne regarder l'histoire moderne que comme un genre secondaire. Il passait donc indifférent ou se détournait de ces efforts de style, de ces prétentions historiques, de ces singularités en dehors du ton général. En vain les initiés, amateurs ou artistes, vantaient le mérite éminent d'un homme dont ils avaient vu de grandes œuvres à Rome et à Florence. La critique jugeait sévèrement l'absent, mal défendu par des productions inférieures à son génie. Certes, je ne veux pas me poser ici en champion de la critique d'art : j'aurais trop l'air de combattre *pro aris et focis*, et je sais trop par expérience à quelles fautes de tout genre nous exposent les comptes rendus des Salons. Mais enfin, en ce qui concerne Ingres, il ne faut pas s'exagérer le crime de la critique. Elle ne pouvait juger que *de visu*, et le Salon lui donnait raison. Il y a plus : évidemment, les sévérités des écrivains qui s'occupaient d'Ingres étaient provoquées par la conscience que l'on avait de sa valeur, et l'attente d'une œuvre enfin digne de lui. Après de brillants débuts, on ne lui pardonnait pas de s'en tenir à des sujets de genre. Et cependant, le pauvre artiste se désespérait dans l'attente du succès, au milieu d'amertumes dont il ne comprenait pas la cause, parce qu'il ne la cherchait pas en lui-même. S'il avait pu exposer en 1820 le tableau peint pour la Trinité des Monts, cette déplorable situation eût fini quatre ans

plus tôt. Pour l'apprécier, on n'attendait que de le connaître.

La preuve, c'est qu'en 1824, à la vue du *Vœu de Louis XIII*, le succès vint, comme par enchantement. Ingres, défiant de lui-même, n'avait accompagné son tableau à Paris qu'à son corps défendant : il laissait à Florence sa femme et son atelier, comptant y retourner bientôt. Mais il n'y retourna pas. Si le *Vœu de Louis XIII* eut ses détracteurs, si le gros du public n'acclama pas une œuvre qu'il comprenait à peine, la sensation n'en fut pas moins très-vive. Les artistes, amis ou ennemis, reconnurent un maître. Les amateurs applaudirent un nom nouveau pour la plupart. La critique, à côté de diatribes furieuses, osa faire entendre des éloges flatteurs. Le ministre acheta le tableau et le roi décora l'artiste. Enfin, à la première vacance, l'Institut lui ouvrit ses portes. On ne pouvait pas réparer plus vite et plus complétement le temps perdu.

IV

Ainsi, après plus de vingt ans d'un travail opiniâtre dirigé vers le même but et conduit par le même principe, Ingres conquit en quelques mois et le succès et l'influence. Il comprit que sa place était désormais à Paris, et il y resta. Non-seulement il devenait possible, malgré la rigueur de sa doctrine ; mais cette doctrine, dont l'application personnelle lui avait tant coûté, il se voyait appelé tout à coup à la jeter dans la balance de l'art contemporain. La veille, il comptait à peine, et maintenant il allait peser sur les destinées de la peinture française.

Ce qu'était l'art français en 1824, on le sait, sans avoir besoin de se souvenir. Le mouvement romantique arrivait alors à son plein épanouissement. Gros avait engendré Géricault, et l'auteur du *Naufrage de la Méduse*, exposé en 1819, venait d'engendrer Eugène Delacroix. Le *Dante et Virgile* du salon de 1822, l'apparition du *Massacre de Scio* au salon de 1824, disaient assez les tendances de la nouvelle école et la rapidité de ses progrès. A cette jeunesse ardente, l'Institut ne pouvait opposer que la queue de l'école de David, une queue usée, râpée, roussie, qui frétillait à peine derrière un reste de perruque. Le torrent allait donc suivre son cours impétueux, et Dieu sait dans quels abîmes il eût entraîné l'art français, si l'obstacle ne se fût rencontré à temps pour le forcer à régler sa marche. Je l'ai dit et je le répète : sans Ingres, Delacroix n'eût pas été Delacroix. Ingres arriva à l'heure où Delacroix pouvait encore être sauvé de ses pro-

pres entraînements. Des deux, Ingres était l'aîné, mais il arrivait le dernier, il avait le prestige d'une plus grande jeunesse. Son exemple semblait dire à tous les conscrits qui revendiquaient le droit à l'audace au nom de l'avenir : — « Il y a deux audaces, il y a deux avenirs, il y a deux jeunesses. A vous, l'audace matérielle, les témérités de la couleur, les joies du costume, l'ivresse de tout ce qui flatte les sens. A moi, un spiritualisme non moins nouveau et non moins courageux. Vous tournez le dos à l'antiquité, moi aussi. Vous êtes romantiques, je le suis plus que vous, je date d'Ossian. Vous avez vos poëtes, ce sont les miens : j'ai traduit Dante et l'Arioste. Avant vous, 'ai mordu à ce fruit savoureux du moyen âge et de l'histoire moderne, que vous croyez avoir découvert. Mais, où vous ne cherchez qu'un prétexte à panaches, j'ai trouvé la pensée, et je l'exprime par des moyens qui sont personnels autant que les vôtres. » — Ce n'était donc pas au nom de l'École qu'Ingres s'imposait, c'était au nom de l'esprit nouveau ; ce n'était pas au nom des traditions classiques, c'était au nom du génie individuel, au nom de la liberté. Il fallut bien lui faire une place et saluer son drapeau. En plaçant ce drapeau sur sa coupole, l'Institut rallia l'art français.

Mais alors, ô contradiction de l'esprit humain ! celui que Raphaël venait de protéger contre le souvenir de Louis David, se retourna brusquement, et, au lieu de suivre la voie tracée par les *Clefs de saint Pierre* et le *Vœu de Louis XIII*, il se rejeta d'un bond dans les bras de l'antiquité grecque. Serviteur à Dante, à la poésie romantique et chrétienne ! Entre tous les poëtes classiques, Ingres choisit le plus classique de tous, Homère, et il le déifia.

Toutefois, prenons-y garde. De la part du nouvel arrivé, l'*Apothéose d'Homère* était à la fois une malice et une leçon. Une malice, car autour du chantre de l'Iliade, il osa placer le Tasse, Dante et Shakespeare en même temps que Boileau. Une leçon, car, en groupant ainsi la poésie de tous les âges, il affirmait l'unité du beau en dépit de la variété des formes. C'est cette dernière idée qui domine la composition et qui lui donne une si haute valeur philosophique. N'y voir que le triomphe d'Homère au milieu de tous les admirateurs de la poésie homérique serait en restreindre le sens. Ingres, au début de la conception de son œuvre, n'avait sans doute d'autre intention que de présenter un tableau synoptique des artistes, écrivains et poëtes, qui se sont inspirés de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*. Mais, à mesure que la pensée prenait un corps dans son esprit et une forme sous sa main, elle se dilatait, à son insu peut-être ; et, le cadre s'agrandissant, la signification littérale du sujet s'effaçait peu à peu devant le symbole. Le cadre, on le sait, n'a cessé de s'agrandir, puisque en ces dernières années, Ingres s'est senti porté à re-

prendre sa donnée de 1827. Il obéissait au travail latent, inconscient peut-être, mais progressif, de la même pensée. En groupant autour d'Homère, non plus un certain nombre d'artistes et de poëtes, mais la plupart des grands génies de l'humanité, il a dévoilé le véritable sens de cette vaste composition. Homère n'est pas pour lui l'auteur de deux poëmes dont l'inspiration a défrayé une postérité déjà nombreuse, c'est le type du beau dans l'art, et la famille beaucoup plus étendue qui se presse autour de lui se compose de tous les hommes auxquels a été donnée l'intelligence du beau avec les mêmes caractères de sincérité, de simplicité, de force et de grandeur. Le dessin de 1865 a complété la formule. Mais déjà en 1827, l'*Apothéose d'Homère* était un programme, une profession de foi. Ingres affirmait son dieu et lui dressait un autel.

C'était entrer dans le vif des querelles du jour. Montrer Shakespeare, ce sublime, et Racine, « ce polisson, » protégés tous deux par l'ombre d'Homère, c'était inviter le camp romantique et le camp classique à se réconcilier sous l'égide du génie grec. Mais, à ce moment, le génie grec n'apparaissait pas encore aux yeux de tous tel que l'auteur de l'*Apothéose* le signalait avec une justesse de sentiment qu'on serait tenté de prendre pour une divination mystérieuse, si elle n'avait été le résultat positif de l'étude la plus sagace et la plus sérieuse. En admirant les vases grecs, les médailles et ce que l'on connaissait du Parthénon, Ingres s'était convaincu de la distance qui sépare l'art grec de l'Apollon du Belvédère. Tandis que le romantisme réagissait contre l'antiquité par mépris de Delille, de La Harpe et de Canova, Ingres voulait l'y ramener au nom d'Homère et de Phidias. Bien avant la critique moderne, il comprenait la nécessité de refaire Winckelmann; il revendiquait pour la Grèce antique cette saveur de naturalisme qu'on lui refusait et qu'on allait chercher au moyen âge.

Seulement, toutes ces vérités découvertes par son esprit, Ingres les exprimait dans sa langue, qui n'était pas celle de tout le monde. Les peuples foncièrement artistes accordent au langage de la peinture et de la sculpture la même autorité qu'au langage écrit. En France, pays littéraire avant tout, nous sommes trop disposés à n'envisager l'art que comme un jeu, ou peut-être un écho des vérités déjà proclamées par la littérature. La querelle de 1827, quoiqu'elle prétendît porter sur l'art tout entier, obéissait presque exclusivement au préjugé littéraire. La voix d'Ingres s'y perdit, et cependant cette voix était celle d'un précurseur.

Il en donna la preuve en prenant pour base de son enseignement le programme de l'apothéose d'Homère. Membre de l'Institut, il professa à l'École des beaux-arts dès 1829 : il professa l'art grec, et

ce fut une révolution, car rien ne ressemblait moins aux traditions classiques. Le système davidien, réaction violente contre la convention de Boucher et de Vanloo, était devenu lui-même la plus froide des conventions. Ingres ramena l'étude sincère de la nature, et l'expression de la vérité par le sentiment du beau, c'est-à-dire une loi vivante au lieu d'une règle morte. Le maître disait à ses élèves : « Ne dessinez jamais sans avoir la nature sous les yeux ; il ne faut pas faire une main, un doigt de mémoire, de peur de tomber dans le relâchement ou la banalité. Il faut, pour avoir le dernier mot de la nature, la respecter et l'adorer. » Il disait encore : « Pesez sur les traits dominants du modèle, exprimez-les fortement, poussez-les, s'il le faut, jusqu'à la caricature, je dis caricature afin de mieux faire comprendre par cette exagération l'importance d'un principe si vrai. »

Or, l'art grec ne repose pas sur un autre principe d'enseignement, l'adoration de la nature, l'individualité de la forme ; et, quant à la caricature, on sait le profit qu'en tira Léonard de Vinci. Mais ce principe, n'était-ce pas aussi celui des grands naturalistes flamands, van Eyck, Memling, amoureux de la vérité jusqu'au scrupule? Ainsi, toutes les fois que l'art s'est montré grand par l'expression du beau, toutes les fois qu'il a pu traduire avec force des idées élevées et des sentiments profonds, il a dû cette science morale à la même méthode, la méthode de Phidias, la méthode des sculpteurs de Vézelay, de Chartres et de Reims[1], la méthode de Giotto, de Frà Angelico et de Masaccio, la méthode de van Eyck et de Memling, la méthode de Léonard de Vinci et de Raphaël, la méthode d'Ingres. Il n'est pas un de ces artistes qui ne se soit placé devant la nature avec la simplicité d'un enfant, et c'est cette étude dévouée, désintéressée, qui leur a livré le grand secret de l'œuvre de Dieu, le secret d'exprimer par l'enveloppe corporelle les idées qui peuplent la pensée et les sentiments qui s'agitent dans l'âme.

L'enseignement d'Ingres, par ses attaches dans le passé, formait donc une tradition vivante, réunissant les principes des plus grandes écoles d'art. Quelle différence avec l'élan de Louis David vers l'antique, élan d'enthousiasme plus que de réflexion, qui n'aboutit à donner à l'enseignement qu'une base, la sculpture grecque et romaine, excluant ainsi tout le travail de l'art antérieur à la Renaissance ! Quelle différence avec la méthode plus raisonnée mais encore moins raisonnable des Carrache, éclectisme enfantin dont un sonnet d'Augustin Carrache a fixé la recette : « Le dessin de Rome, le clair-obscur vénitien, le coloris lombard, le caractère de Michel-Ange, la vérité du

[1] Il faut lire à ce sujet l'article *Sculpture* dans le *Dictionnaire d'Architecture*, de M. Viollet le Duc.

Titien, la suavité du Corrége, l'harmonie de Raphaël, la grandeur décorative de Tibaldi, l'invention de Primatice et la grâce du Parmesan. » A voir une sauce si bien ordonnée, ne croirait-on pas lire un de ces menus savants que les journaux se piquent de nous offrir chaque jour? Pour faire un bon peintre, Ingres n'exigeait pas tant d'ingrédients. Son régime était plus simple. Il nourrissait l'élève comme il s'était nourri lui-même, du spectacle toujours varié de la nature ramené par l'étude à l'unité du beau, et, quant aux maîtres dont le flambeau éclaire ce spectacle, il n'en recommandait aucun d'une façon exclusive. — « Les élèves, disait-il, partageront leur temps entre l'étude de la nature et celle des maîtres, s'attachant spécialement à Phidias, aux bas-reliefs du Parthénon, à la sculpture antique en général; aux peintres des écoles romaine et florentine; aux gravures de Marc-Antoine. » — « Un élève enclin à la manière se recommandera quelque temps à la protection d'un maître naïf, Holbein, par exemple, ou à un Italien de l'époque primitive, le Giotto. L'élève d'un tempérament débile doit *manger* deux ou trois mois de Michel-Ange, mais avec précaution, de peur d'arriver à l'exagération; il faut aussi s'enhardir avec les grands exécutants, Léonard de Vinci, entre autres, mais toujours revenir à Raphaël. » — « Si vous aimez la couleur, que ce soit celle du Titien, jamais celle de Rubens. Allons, si vous voulez, à Venise, fuyons Anvers. » — Ainsi le *veto* du maître ne portait que sur les maniéristes, les maniéristes du dessin ou de la couleur, car il voulait pour l'art une langue simple, claire, limpide, qui fût capable d'exprimer le beau intérieur, au lieu de nous arrêter aux bagatelles de la porte. Il voulait assouplir les élèves à l'usage de cette langue, sans leur interdire de la relever, selon leurs tendances naturelles, par un style plus coloré. L'essentiel était d'en bien fixer les éléments de fondation, les forces expressives, c'est-à-dire la forme et la ligne. Quant au surplus, le respect qu'il portait à l'individualité dans la nature ne lui permettait pas d'écraser l'individualité de l'élève sous la tyrannie d'une formule absolue. Sur ce point encore, il diffère de Louis David, pour qui tout élève qui ne tombait pas à genoux devant l'antique était un rebelle. Aussi, Louis David a-t-il réellement fait des élèves, que l'on reconnaît à première vue, tant la marque de fabrique a creusé chez eux une empreinte indélébile. Au contraire, les observateurs superficiels ont pu se demander quels étaient les élèves d'Ingres, et n'apercevant que deux ou trois artistes qui lui ressemblaient ou qui l'avouaient pour maître, ils ont conclu à la stérilité de son enseignement [1].

[1] En attendant que la publication des papiers d'Ingres, confiée au zèle éclairé de

J'anticipe peut-être en esquissant les traits principaux de l'enseignement d'Ingres à cette époque prématurée de sa vie. Il est bien évident cependant que sa grande influence sur l'art français date, sinon de son entrée à l'Institut, en 1825, au moins de l'*Apothéose d'Homère*, en 1827. Non-seulement la jeune génération subit dès lors l'ascendant du maître, mais les maîtres eux-mêmes n'y purent échapper, et la génération qui appartenait déjà au passé en reçut le contrecoup rétroactif. Le musée d'Angers possède une vaste esquisse de Pierre Guérin, la *Dernière nuit de Troie*, qui est aussi son œuvre suprême. Si on la compare à la *Didon* et aux autres productions antérieures du même artiste, on se demande comment un talent toujours correct et pur, mais plus élégant que robuste, a pu se transformer ainsi à la fin de sa vie. Qu'y a-t-il donc entre la *Didon* et la *Dernière nuit de Troie?* Il y a M. Ingres. Parcourez les musées de province où se déversent périodiquement les expositions annuelles et le trop-plein du musée du Luxembourg, la peinture du dix-neuvième siècle se classera bien vite à vos yeux en deux périodes distinctes. Jusqu'aux environs de 1829, vous apercevrez une influence générale, plus ou moins modifiée dans le détail, mais persistante, celle de Louis David. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, une autre lui succède. En dehors de certaines individualités tranchées, à part le mouvement pittoresque dont le *Naufrage de la Méduse* marque le début et auquel se rattache le réalisme contemporain, vous verrez la masse des tableaux d'histoire, bientôt même le portrait et le genre, s'imprégner peu à peu d'un caractère dominant, résultat d'une doctrine nouvelle. Le style de l'école française a changé. La préoccupation de l'antique s'efface de plus en plus : le sentiment naturaliste se développe, et la forme, mieux comprise, emprunte à la science des lignes une beauté spéciale. A qui attribuer ce déplacement des tendances de l'art, ou, si l'on veut, de la mode? En ferez-vous honneur à Horace Vernet, à Paul Delaroche, à Ary Scheffer, à Eugène Delacroix ? Sans doute, chacun des peintres que je viens de nommer a exercé son influence particulière. Mais le renouvellement des traits généraux de la peinture moderne n'appartient qu'à un seul, au maître qui prêchait à la fois par l'éloquence de l'enseignement et l'éloquence de l'exemple, et ce maître, c'est Ingres. Si donc vous cherchez ses élèves, il devient inutile de désigner nominativement tels ou tels, vous aurez plus tôt fait de nommer l'art contemporain.

Seul, en effet, il possédait ce qui rend l'enseignement fécond.

M. Delaborde, nous fasse pénétrer plus sûrement dans la pensée du maître, j'emprunte ces aphorismes et ces principes d'enseignement à une biographie dont l'hostilité garantit sur ce point l'exactitude Ingres pouvait, de son vivant, démentir les paroles qu'on lui prêtait. Il ne l'a pas fait. On a donc tout lieu de les croire vraies.

Point d'autorité sans doctrine, point de doctrine sans convictions. La longue épreuve d'étude et de travail solitaire imposée par Ingres à son talent avait assis en lui des convictions inébranlables. Le jour où il fut appelé à professer, il enseigna. Dans la chaire de l'École des beaux-arts, comme dans celle de l'école de Rome, il distribua, non pas des leçons passagères, mais une doctrine constante, reposant sur des principes, justifiée par des faits, conséquente avec elle-même. C'est le privilége de la chaire et de la tribune de tuer les hommes. Plus d'un collègue d'Ingres a professé à l'École des beaux-arts sans y laisser une ombre d'influence. Plus d'un a pu traverser, impunément pour elle, notre glorieuse école de Rome. La première n'a rien gardé ni d'Eugène Delacroix, ni d'Horace Vernet. Seul avec Ingres, David d'Angers y a marqué sa trace. Delaroche eut le bon goût de s'y effacer, et la célébrité de ses nombreux élèves est due moins aux leçons de son atelier particulier qu'à la doctrine qui prévalait à l'École. L'Académie de France à Rome a vu se succéder les directeurs les plus dissemblables, la plupart réduits à l'impuissance par la grandeur du rôle qu'ils avaient osé affronter. En entrant à la villa Médicis, Horace Vernet se sentit atteint de mutisme. L'estimable M. Alaux se réfugia dans les soins du ménage. Naguère encore, un peintre de genre en revenait, écrasé sous le poids de son insuffisance. Quel que soit l'homme que le hasard ou la faveur conduisent à ce poste éminent, l'école de Rome l'annihile s'il n'y apporte qu'un bagage d'œuvres plus ou moins applaudies. Elle devient au contraire un piédestal pour ceux qui y arrivent avec une pensée, une doctrine, un enseignement.

Dans l'une et dans l'autre école, Ingres a laissé un long souvenir. Son autorité lui a survécu, et, en dépit de toutes les aventures récentes, elle domine les leçons qu'on y reçoit. C'est là que les jeunes générations de l'école moderne passèrent par ses mains, c'est là que se forma sous son action directe et seule vivace, le nouveau style de la peinture française. En sorte qu'aujourd'hui un artiste a plus ou moins de style, selon qu'il se rapproche plus ou moins du style d'Ingres. Conséquence nécessaire, et en quelque sorte fatale, dont la plupart n'ont pas conscience, mais qui s'impose avec l'évidence d'un fait aux esprits de bonne foi.

L'*Apothéose d'Homère* a renouvelé la peinture classique et philosophique. La peinture religieuse reçut aussi de l'influence d'Ingres une impulsion puissante et décisive. Après le *Vœu de Louis XIII*, *le Martyre de saint Symphorien* vint rajeunir et vivifier ce grand art chrétien qui paraît toujours à la veille de mourir en France et qui ressuscite toujours avec plus d'éclat. Depuis la Révolution le style religieux, malgré les plus louables efforts, n'avait pu se relever du

milieu des ruines. Le *Saint Roch* de David, conçu selon les données raisonnables de Vien, avait été son dernier mot, mais il ne pouvait servir de point de départ à une tradition nouvelle. L'*Assomption* de Prudhon indique une tentative isolée également frappée de stérilité. Sous la Restauration, l'art religieux tenta de se reconstituer avec les éléments de l'école. On vit alors les héros Grecs et Romains déposer le casque et s'essayer à une pantomime pour laquelle ils n'étaient pas faits. Les académies savantes se revêtirent de l'humble manteau des apôtres et l'auréole des saints et des martyrs rayonna autour des têtes inspirées par l'*Apollon du Belvédère* ou l'*Hercule Farnèse*. Une visite rapide dans les églises de Paris suffit pour reconnaître ce style mixte, où les leçons de David, détournées de leur cours, s'efforcent de se fondre dans le grand courant des vérités chrétiennes. Le gouvernement de la Restauration ne marchandait pas ses libéralités. Des toiles immenses, signées de noms respectables couvrent encore les murs, et témoignent de la marche suivie par l'école française. D'autre part, dans ces mêmes églises, les gouvernements qui se sont succédé depuis 1830 ont multiplié les peintures murales et les vitraux. Un style tout différent les distingue. On sent qu'une révolution profonde s'est accomplie aussi de ce côté. Les mêmes caractères signalés dans l'art qui meuble nos musées, apparaissent dans l'art qui peuple nos églises. A part un très-petit nombre de tableaux et deux ou trois peintures murales que la pensée rattache facilement au mouvement coloriste et fantaisiste inauguré par Géricault et Delacroix, à part quelques restaurations archéologiques, les autres peintures des murs et des verrières, par l'air de famille qui les unit, dénotent un fond de doctrine commun, une influence générale. A quel nom faut-il rattacher ce souffle vivifiant dont elles ont reçu à des degrés divers l'inspiration et l'exemple? Quel maître de l'école française a produit, entre 1825 et 1835, des œuvres d'art religieux capables d'exercer une action aussi étendue? Les faits se chargent de répondre. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut nommer ni Horace Vernet, ni Paul Delaroche, ni Ary Scheffer, on ne peut nommer que l'auteur du *Vœu de Louis XIII* et du *Martyre de saint Symphorien*. Il est donc bien avéré qu'à Ingres seul doit être attribuée la paternité du nouveau style d'art religieux qui a succédé en France au style davidien de la Restauration, et Gustave Planche avait raison d'écrire en 1837 : « Nulle part la réaction tentée par M. Ingres ne s'est accomplie avec plus de grandeur et d'utilité que dans la peinture religieuse. »

Comme l'*Apothéose d'Homère*, le *Martyre de saint Symphorien* est un programme, où, pour dire mieux, un enseignement. Dès 1827 Ingres en concevait la pensée, et dès la première heure il trouvait le geste sublime du martyr, ou plutôt ce geste inspiré était le point

central autour duquel allaient se grouper les éléments de plus en plus nombreux de la composition. De même que l'idée de majesté, en germant dans le cerveau d'Ingres, avait produit, après l'*Empereur sur son trône*, le *Jupiter* du musée d'Aix, de même l'idée de triomphe, déjà exprimée par l'élan de *Romulus vainqueur d'Acron*, resta à demeure au fond de sa pensée, y travailla peu à peu, et, se transportant de l'ordre historique à l'ordre religieux, enfanta ce nouveau Polyeucte :

— Où le conduisez-vous ?
— A la mort.
— A la gloire !

Le geste est le même d'intention ; mais il a doublé d'éloquence, parce qu'il ne s'agit plus ici de dépouilles opimes : le jeune guerrier vêtu de blanc, qui jette à sa mère un regard d'adieu, marche sans armes à la conquête de l'éternité. Sûrement Ingres pensait à Corneille, lorsqu'il traduisait, par l'action si claire de ses trois personnages principaux, les trois parties du vers de Polyeucte. Le bras du proconsul, vu en raccourci, dit « à la mort, » avec la même netteté que les bras levés de saint Symphorien disent « à la gloire ! » Mais la mère du saint, plus héroïque que la tendre Pauline, pousse un cri bien autrement sublime : « Courage, mon fils, la palme t'attend au ciel ! » et ce n'est pas sans raison que le peintre a faussé les lois de la perspective, afin de conserver toute son importance à ce cri de la maternité chrétienne.

Pour cette œuvre encore les dessins et études exposés au palais des Beaux-Arts, contiennent les renseignements les plus précieux. Ce qui m'y plaît par-dessus tout, ce qui m'y ravit, c'est beaucoup moins l'effort d'étude du peintre que l'effort de pensée de l'homme. Spectacle consolant en ce temps de matérialisme inepte, de voir un artiste se préoccuper des idées et des sentiments dont il veut nourrir son œuvre ! Ingres poursuit l'expression jusqu'en ses raffinements les plus délicats. Le saint martyr aura les yeux levés au ciel : mais qu'exprimeront ces yeux? ce sera d'abord un simple élan vers Dieu, la foi, le dévouement au devoir. Dans un dessin sur papier gris, de la collection de M. Haro, cette expression banale se précise : le regard mystique aperçoit les cieux entr'ouverts, et de la bouche s'échappe le soupir d'un ascète. Ingres ne s'en tient pas-là. Son martyr est un homme ; même en ce moment suprême, il se souviendra qu'il est fils, et, pendant que sa mère l'encourage, il aura pour cette mère dont il est fier un dernier retour de tendresse, il lui dira : « Je saurai me montrer digne de celle qui m'a engendré. » C'est l'expression du tableau. Mais l'acte de saint Symphorien doit porter le caractère d'un

acte public : la mère, le proconsul, le martyr, ces trois personnages du drame, ne jouent pas un proverbe de salon. Le drame a pour théâtre une ville de premier ordre, pour témoins une population. Il faut donc, comme élément nécessaire, la foule : la foule ondoyante et diverse, avec ses mouvements spontanés, ses agitations multiples. Ingres veut dans sa foule autant d'expressions que de figures. Il les étudie une à une, et, les études en font foi, il cherche, il reprend, il efface. On y voit un homme abîmé de douleur, un prêtre scandalisé portant les mains à sa tête, que le peintre a rejetés de son tableau. Il a conservé seulement les plus caractéristiques, l'obéissance brutale du licteur, le fanatisme du jeune garçon qui ramasse des pierres, l'horreur de la mère que la grâce n'a pas touchée : et, à mesure que le tableau se complétait, il y a introduit des traits nouveaux, la pitié honteuse du bourreau attendri, le doute du prêtre qui voit ses dieux vaincus, la foi rude du barbare symbolisant l'initiation chrétienne des Gaules, l'innocence de la jeune néophyte, et ces cœurs émus de femmes et d'enfants, cortége naturel de l'Évangile, où l'héroïsme du martyr dépose le premier germe de la religion nouvelle. Ce ne sont pas là les expressions banales d'étonnement, d'effroi, d'admiration, qui traînent dans les ateliers comme une garde-robe de théâtre, oripeaux fanés par le contact des médiocrités de tous les temps. La méditation seule, ou plutôt l'émotion sincère du sujet a pu suggérer à l'esprit et au cœur de l'artiste tant de nuances de sentiment, tant d'intentions particulières. Et maintenant, avant de quitter ces inappréciables études, voulez-vous apprendre, non point par des dissertations savantes, mais par le témoignage de vos yeux, ce que c'est que l'idéal? Sur une toile offerte par Ingres à M. Delaborde comme un hommage de l'art à la critique saine, le peintre à ébauché la figure d'un cavalier qui se retourne, la tête en l'air : étude du jet le plus heureux et d'un naturalisme parfait. Combien s'applaudiraient de ce morceau de peinture, combien voudraient le transporter tel quel dans leur tableau ! Ingres ne s'en est servi que pour l'effacer : au cavalier vivant par la chair il a substitué un personnage vivant par l'expression de l'âme et par la beauté spiritualisée des lignes. Je ne sais rien de plus instructif qu'une telle comparaison.

On a blâmé, on blâme, on blâmera longtemps le *Martyre de saint Symphorien*. Que de défauts saura y découvrir le critique le plus novice ! Pour nous, dans ce tableau encombré d'expressions, exubérant de vie, saturé d'idéal, que le bienfait du temps a coloré au delà de toute espérance, saluons avec bonheur une des plus magnifiques pages d'art chrétien enfantées par le génie de l'homme depuis la renaissance italienne.

De 1820 à 1834 s'écoula donc une saison féconde où les rares

facultés d'Ingres, au lieu de se répandre en un grand nombre d'œuvres de caractère différent, se rassemblèrent, se concentrèrent et affirmèrent leur puissance par trois productions capitales : le *Vœu de Louis XIII*, l'*Apothéose d'Homère*, le *Martyre de saint Symphorien*. Un seul tableau de genre, l'*Entrée de Charles V à Paris*, et deux ou trois répétitions, vinrent l'en distraire. Huit portraits peints, une vingtaine de portraits dessinés, se rattachent à cette période de quatorze ans. Parmi les premiers, il en est quatre dont l'importance en ce genre égale celle des trois grands chefs-d'œuvre. Le portrait du sculpteur Bartolini, peint à Florence pendant qu'Ingres copiait la *Vénus* de Titien, procède de l'école vénitienne au moins autant que de l'école romaine. Si la fierté robuste du dessin y rappelle la plus belle époque de Raphaël, celle où il peignit le portrait de son maître d'armes, la couleur forte et chaude appartient à Titien : il y a de plus une fougue, un emportement de pinceau, qui étonne profondément le public habitué à entendre parler de la froideur d'Ingres. Dans aucun de ses ouvrages, son tempérament méridional ne s'est donné plus libre carrière. Placé au Louvre, le portrait de Bartolini y deviendrait l'honneur de l'école française. Celui de madame Leblanc, daté de 1823, a conquis une célébrité à cause de la beauté du bras qui s'allonge sous une manche de tulle noir, et de la perfection de rendu du châle : on peut le regarder comme un des plus complets par l'aisance du style et l'heureux compromis de la nature et de la science. En 1832, Bertin aîné eut la bonne fortune de poser devant Ingres, et il en résulta un portrait baptisé dès son apparition du nom qu'il gardera toujours. « Ce chef-d'œuvre de conscience et de vérité, écrivait Gustave Planche à propos du Salon de 1833, sera pour nous la seule occasion peut-être d'appeler sur un talent chaste et recueilli la popularité qui lui a manqué jusqu'ici. » Aussi, l'année suivante, le comte Molé n'hésita pas à s'adresser au peintre de Bertin aîné, et, cette fois encore, Ingres résuma dans une seule figure les qualités les plus hautes de son génie, la fidélité au vrai et au beau, l'expression de la vie par le style et la puissance de réalité historique qui fixe pour la postérité l'image d'un homme d'État. Mais, malgré leur excellence, ni les portraits que je viens de citer, ni le *Martyre de saint Symphorien*, exposé en 1834, n'amenèreut le résultat désiré par Gustave Planche, et le chaste talent d'Ingres n'eut que la consolation d'aller se recueillir au milieu des grands silences de Rome.

V

Nous savons maintenant, par ses œuvres et par sa vie, quel homme était Ingres en 1834. Il avait déjà produit ses œuvres les plus belles, les plus dignes de l'admiration du présent et de l'avenir. Il avait déjà imprimé à l'enseignement de l'art l'élan qui a renouvelé l'école française. Et cependant cet homme d'une valeur si considérable passait inconnu au milieu même de ses collègues. Ce que nous savons de lui, on l'ignorait partout. Il n'avait cueilli de la gloire que sa fleur la plus délicate, l'estime de quelques esprits droits. Il n'était un artiste de génie que pour M. Gatteaux et pour la famille Marcotte. La popularité le tenait toujours à distance, et la France aveugle encensait des idoles aux pieds d'argile.

En effet, il arriva ceci : sous le ministère d'Argout, chaque fois que M. Cavé, directeur des Beaux-Arts, soumettait au ministre la liste des commandes, celui-ci ne manquait pas de s'écrier : « Encore ce nom-là ! Mais qui le connaît, votre monsieur Ingres ? » — Et les commandes allaient ailleurs.

Il arriva encore ceci : tous les peintres vivants furent invités à concourir au grand œuvre de la monarchie de Juillet, la décoration du château de Versailles. Les derniers des médiocres reçurent l'ordre d'un tableau, Ingres seul demeura à l'écart. J'accorde qu'il se serait peut-être assez mal tiré d'un sujet de bataille de la République et de l'Empire. Mais quelle majesté il eût imprimée aux scènes où la personne royale était en jeu ! De quelle vie il eût animé ces congrès diplomatiques où s'épuisèrent d'estimables talents ! Nous avons vu comme il savait évoquer l'histoire, et il n'obtint pas même un portrait.

Enfin, il arriva ceci : lorsque le peintre allemand Cornélius vint en France, Louis-Philippe eut la bonne inspiration de lui faire en personne les honneurs de Versailles. « Eh bien ! lui dit le roi après la visite des galeries, la France aussi a de grands artistes, et vous venez de les voir tous. — Sire, répondit Cornélius, le plus grand de tous n'est pas ici. — Vraiment, reprit le roi, mais quel est-il donc ? où se trouve-t-il ? qu'a-t-il fait ? — Il a fait l'*Apothéose d'Homère*, il se nomme Ingres, et il est à Rome. »

Il faut rendre cette justice au roi Louis-Philippe, qu'une fois éclairé par un Allemand sur la valeur d'un peintre français, il envoya à ce dernier une commande. La dynastie d'Orléans sut du moins réparer personnellement l'indifférence de ses ministres.

C'est au duc d'Orléans que revient l'honneur d'avoir provoqué et accueilli une des œuvres les plus exquises d'Ingres, cette *Stratonice* qui n'a passé que par des mains princières et que possède aujourd'hui M. le duc d'Aumale. Depuis bien longtemps, le sujet pesait sur la pensée d'Ingres. Il s'en occupait déjà en 1825 : le tableau porte la date de 1840. Il l'a donc mûri pendant quinze ans. Étonnez-vous après cela de la perfection à laquelle il est arrivé! Ce qui a lieu d'étonner, c'est le choix d'un sujet aussi exceptionnel. Qu'en lisant les vers du Dante qui racontent la faute de cœur de Francesca et de Paolo l'artiste aperçoive un tableau, rien de plus simple. Si pur que soit l'amour des deux infortunés, il se traduit par un acte visible, un baiser. Mais lorsque Antiochus veut se laisser mourir, aucun signe matériel ne trahit sa passion pour Stratonice. Le médecin Érasistrate ne surprend qu'un regard : c'est donc un regard qu'il s'agit de peindre. On ne saurait imaginer une situation où le sentiment de l'amour se spiritualise davantage aux yeux du peintre. Pour la comprendre, pour oser l'exprimer par des formes et des couleurs, il faut un esprit bien détaché des grossièretés sensuelles, il faut un art bien habitué à spiritualiser les moyens matériels dont il se sert. Ingres, qui répugnait à toutes les passions brutales, fut précisément séduit par la délicatesse de ce sujet antique ; la difficulté de peindre un regard y ajouta son prestige ; il éprouva une volupté de physionomiste à écrire en traits furtifs un drame presque insaisissable. Pendant quinze ans, sa divination intérieure s'aiguisa jusqu'au jour où la figure de Stratonice lui apparut enfin, non pas de face, telle qu'il l'avait vue d'abord, mais dans cette attitude effacée et penchée d'une Vénus pudique, d'une Phèdre inconsciente. La grande ébauche de 1825 contenait les quatre personnages conçus comme Louis David aurait pu les concevoir, dans un intérieur sobre et calme. En 1834, un nouvel essai modifie les positions, améliore les gestes, sans que la tête de Stratonice soit encore trouvée ; mais déjà l'expression générale se complète de quelques détails de mobilier. Ingres a aperçu une mine d'intentions nouvelles : il creuse peu à peu, et de sa fouille laborieuse surgit, ainsi qu'à Pompéi, l'antiquité restaurée. Le drame humain, déjà personnifié dans un fait historique, prend un caractère de plus en plus particulier, spécial, local. Toutefois, je dirai franchement ma pensée. Ingres me paraît ici dépasser le but ; malgré les raffinements d'expression de la figure principale ; malgré les efforts du maître pour maintenir l'équilibre entre l'élément moral et l'élément matériel, la balance penche trop vers ce dernier, trop de détails m'attirent, trop d'accessoires m'offusquent. Sans doute, le temps se chargera d'adoucir, comme il l'a déjà fait, le ton trop vif des particularités locales; la couleur échauffée remplira l'appartement d'une

atmosphère moins aigre ; les personnages reprendront, au milieu du mobilier atténué, une valeur plus haute. Mais enfin mieux eût valu prévoir un résultat regrettable. Avec ses préciosités, la *Stratonice* a ouvert la voie à cette peinture d'archéologie mobilière dont M. Gérôme est aujourd'hui le représentant. Pour apprécier à sa juste valeur une œuvre qui restera quand même un chef-d'œuvre, il faut écarter la riche végétation où se perdent, ainsi qu'en un bosquet touffu, des statues du marbre le plus pur.

Vers la même époque, en 1839, Ingres reprit une idée déjà traitée en étude et la compléta en tableau ; il donna une âme à son *Odalisque*, si tant est qu'une âme habite ce corps esclave, abruti d'ennui, qui traîne dans le coin d'un harem. Certes je n'accuserai pas plus l'auteur de l'*Odalisque* de 1839, que l'auteur de l'*Odalisque* de 1814, d'avoir voulu offrir un appât ou payer un gage à de mauvais instincts. Je reconnais qu'il a cherché surtout la beauté. J'admets qu'en plaçant près de la femme couchée une esclave musicienne chargée de la distraire et l'eunuque noir chargé de la garder, il a exprimé une intention morale. Mais la nudité absolue de l'*Odalisque* n'en subsiste pas moins, et cette nudité n'était pas, comme dans l'*Angélique*, une nécessité rigoureuse : elle forme un contraste violent avec le vêtement complet de l'esclave musicienne, elle ne se justifie que par une idée meilleure à taire ou par l'amour effréné de la forme. Or, sur ce dernier point, mes réserves de 1814 subsistent entières. Qu'un jeune peintre affamé de beauté, enivré du spectacle de la forme, s'y arrête et s'y attarde, on ne saurait l'en blâmer, à condition de passer outre. Mais qu'un artiste sexagénaire, après les *Clefs de saint Pierre*, après le *Vœu de Louis XIII*, après le *Martyre de saint Symphorien*, je dirai même après l'*Apothéose d'Homère* et la *Stratonice*, se laisse encore tenter au point de peindre une *Odalisque*, le fait a de quoi surprendre. Le tableau est d'ailleurs admirable par la souplesse du dessin, par le charme du coloris, par la perfection des détails sobrement ménagés : on comprend le prix énorme qui a payé ce trésor. Mais, je le répète, l'*Odalisque* de 1839, aussi bien que la *Source* de 1856, montre trop quelle difficulté Ingres éprouvait à tuer le vieil homme.

Combien le maître se retrouve plus grand dans les cartons de vitraux qui lui furent demandés à son retour de Rome pour la chapelle de Sablonville et la chapelle de Dreux ! Les mêmes qualités d'intelligence, de souplesse, de charme, de beauté, s'y retrouvent, mais combien agrandies et relevées par les sujets auxquels elles s'appliquent ! La divination historique y atteint ses dernières limites. La même science du caractère qui a évoqué, autour d'Homère, les ombres de Phidias, d'Apelle, de Sophocle, d'Alexandre, de Virgile et de

Raphaël, appelle à la lumière de la vie un monde de héros chrétiens, sorti des catacombes romaines, des splendeurs byzantines, des ténèbres mérovingiennes, des travaux de l'apostolat, des joies de l'ascétisme, des austérités du cloître et des nobles labeurs du sacerdoce : Saint Philippe, Caton évangélique; saint Clément, évêque des premiers jours ; sainte Hélène, princesse des temps alexandrins; saint Louis, l'ange du trône; saint Ferdinand, chevalier de la foi; sainte Adélaïde, reine fatiguée de la pourpre; sainte Radegonde, âme émancipée du luxe barbare qui étreint sainte Clotilde ; saint François, la passion brûlante; saint Antoine de Padoue, la tendresse enfantine; sainte Geneviève, l'innocence champêtre; saint Charles Borromée, l'humilité du prélat... Il n'est pas une de ces figures qui ne porte écrits sur son visage, dans son attitude, dans son costume, avec le caractère général de la sainteté, celui d'une vertu individuelle et celui de l'époque qu'il a eu mission d'édifier. Ingres a su pénétrer toutes les beautés de l'âme chrétienne et les exprimer tour à tour en un style dont la justesse étonne autant que sa grandeur. Galerie inestimable, digne d'être reproduite à l'infini, par la gravure pour l'honneur de l'art, par la photographie pour l'enseignement, par l'imagerie pour la satisfaction des cœurs chrétiens. Mais voyez l'étrange travers de nos mœurs religieuses d'aller chercher en Allemagne les types de notre foi. Avec les cartons d'Ingres et les peintures de Saint-Vincent de Paul, l'art français n'a-t-il pas de quoi peupler un paradis?

La *Vierge à l'hostie*, peinte pour l'empereur de Russie en 1836; répétée en 1854, sous le même nom; reprise en 1855, sous le nom de *Vierge aux anges*, en 1856, sous celui de *Vierge consolatrice*, et en 1857, comme *Vierge de l'adoption*, a mis Ingres aux prises avec le type le plus pur et le plus touchant de l'art chrétien. Il le comprit dans un esprit nouveau qui a fait école. Ce n'est plus la Madone souriante des Italiens, vierge heureuse, mère tendre, fière de son bel enfant, et familière avec les anges. C'est une créature exceptionnelle, honorée d'une mission dont elle a conscience, l'œil baissé devant son divin fils, les mains jointes par une prière continuelle, l'âme pénétrée de respect. Il l'a voulue d'une beauté surnaturelle, saine et forte à l'égal de la plus vaillante des femmes, mais tranquille, confiante, humble, rayonnante de paix, de majesté et de mystère. Les anges l'adorent plus qu'ils ne la servent, et les saints placés auprès d'elle craignent de la troubler. Toutes les vierges d'Ingres, même celle du *Vœu de Louis XIII*, se ramènent à cette conception. C'est toujours, comme dans la *Vierge à l'hostie*, la mère auguste du Sauveur, ou mieux encore, si je puis m'exprimer ainsi, la Mère du Saint-Sacrement de l'autel. Conception hardie qui rompt

avec les traditions mondaines de la Renaissance pour se rattacher aux traditions byzantines. Ingres a donné à l'art chrétien l'idéal moderne de la Vierge Marie.

VI

Des esprits chagrins ont adressé au peintre que nous étudions un singulier reproche. On l'a blâmé d'avoir toujours habité les hautes régions de l'idéal. On s'est plaint de ce que, fidèle au passé, il ne voulut jamais descendre dans l'arène des réalités contemporaines. Au nom de la patrie, on l'a traité de mauvais citoyen.

La vie d'Ingres offre en effet le type, bien rare de nos jours, de l'existence professionnelle. Uniquement voué à l'art qu'il aimait, il le pratiqua, non pas comme un délassement, mais comme un métier auquel il devait le sacrifice de tout son temps et de toutes ses forces. Ni la vie politique ni la vie sociale ne purent l'en arracher. La passion de l'idéal domina son âme au point de le rendre indifférent aux autres passions dont se contente, faute de mieux, le vulgaire. Bien qu'il ait peint *Raphaël et la Fornarina*, il n'accepta jamais l'opinion qui voudrait que le génie s'appuie sur des muses de rencontre. Il s'était marié à Rome en 1813 : après avoir perdu sa première femme, il épousa en 1852 la seconde compagne de sa vie. Il vécut ainsi, cloîtré dans le mariage comme dans son art, fidèle en tout à la règle, dédaigneux de la popularité qu'aurait pu lui valoir une plus grande flexibilité de génie et de conduite.

L'idéal n'est accessible qu'aux solitaires. Ingres ne se sentait à l'aise qu'entre les murs de son atelier. Une occasion se présenta, précieuse pour tout autre artiste, où ce pauvre amant de la solitude et de la réflexion donna le spectacle d'une lamentable défaillance. En 1841, dès son retour de Rome, le duc de Luynes avait demandé à Ingres de décorer sa galerie du château de Dampierre. Avec quelle joie il se mit à l'œuvre, on le devine. Déjà il voyait se déployer sur les murailles deux vastes pages, l'*Age d'or* et l'*Age de fer*, tous les bienfaits de la paix, toutes les horreurs de la guerre. Il multiplia les études, afin de se rendre compte, devant la nature vivante, de chaque attitude, de chaque mouvement. Il arrêta le sens de chaque composition. Mais quand l'heure arriva de quitter l'atelier où le tenait cloué l'habitude du travail, l'enthousiasme commença à faiblir. Il fallut plusieurs tentatives pour l'arracher à l'asile sacré de sa pensée. Enfin il partit, et, dans ce château où l'accueillait l'hospitalité la plus généreuse, aucune prévenance, aucune gâterie ne lui

manqua. On fit à l'artiste un nid de soie et d'or. D'abord encouragé et soutenu par tant de bienveillance, Ingres put couvrir une des deux murailles. L'*Age d'or* se dessinait lentement, les figures se groupaient, la couleur avivait les surfaces, sans que jamais le possesseur futur de ces merveilles eût permission d'en juger les progrès. La porte rigoureusement close laissait au peintre et à son génie la liberté absolue du tête-à-tête. Et cependant, l'œuvre est restée inachevée. Rien ne put apprivoiser la fière indépendance ou la sauvage timidité du solitaire. Rien ne remplaçait pour lui l'atelier. Après une longue lutte, semée de péripéties, Ingres y revint heureux, bien décidé à ne plus le quitter, renonçant volontiers à une gloire qu'il estimait payée trop cher par le sacrifice de tout ce qui faisait sa vie.

Un petit tableau, peint en 1862 de la main tremblante d'un vieillard, conservera le souvenir de ce qu'aurait dû être l'*Age d'or* du château de Dampierre. Ingres lui-même en a tracé la description, qu'on ne lira pas sans intérêt. « La scène se passe dans une vallée bordée de hautes montagnes, riche végétation, sources, etc. ; les habitants de ce beau séjour jouissent d'un bonheur sans mélange, ils vivent de fruits et de lait. A gauche du spectateur, la déesse Astrée, descendue du ciel, les visite et les entretient de l'amour de la justice et de la vertu ; ce côté est la partie morale du tableau. Au milieu, la Religion ; un autel est élevé sur un bloc de rochers, on le couvre de fruits et de fleurs, et le plus âgé de tous, s'érigeant en grand prêtre, élève la voix et adore la divinité. Autour de l'autel, une danse religieuse, composée de femmes représentant les trois saisons et d'autres nues ; l'une d'elles bat la mesure et un jeune enfant souffle dans un pipeau. La troisième partie du tableau est le Repos ; de jeunes hommes, femmes et enfants, forment des groupes ; dans le haut du tableau, Saturne contemple son peuple ; l'Amour, sans arc ni flèche, leur inspire la tendresse ; Zéphire répand des fleurs. »

L'homme dont la pensée tranquille pouvait ainsi évoquer un monde impossible dans des espaces imaginaires, n'était assurément pas fait pour la vie publique. Il sut se tenir à l'écart, mieux avisé que plusieurs de ses collègues, qui n'ont trouvé que déboires là où leur candeur rêvait la gloire d'un noble dévouement. On l'a raconté, et le fait est vrai, pendant que Paris, en 1848, donnait au monde le spectacle d'une lutte fratricide, Ingres, d'une main ferme, l'œil fixé sur l'idéal, traçait les contours délicats d'une *Vénus Anadyomène :* scandale patriotique, a-t-on dit. Il est certain pourtant que si, en ces jours néfastes, tous les ateliers avaient conservé leurs travailleurs, le combat aurait bientôt fini faute de combattants. Cet ouvrier d'un

art sublime ne donnait donc pas un trop mauvais exemple. Sans doute, d'autres se sont illustrés à porter l'épaulette. Mais Ingres n'enviait pas à Horace Vernet son plumet de garde national, pas plus qu'il n'était jaloux de ses talents de peintre militaire. A chacun son œuvre, comme à chacun son métier. Il y a de l'honneur à raconter nos batailles, il peut y en avoir à peindre les scènes de l'histoire contemporaine, quoique un bien petit nombre y ait réussi. Il y en a plus encore à élever l'art au-dessus des réalités, pour le rattacher aux lois éternelles. Le vrai et le beau dominent l'humanité comme le soleil domine la terre. Le rayon de la lumière est partout, chaque époque en reçoit le reflet. L'artiste a le droit de quitter sa patrie et son temps, s'il pense trouver ailleurs une lumière plus éclatante et plus pure.

Quant à transformer la peinture en affaire de parti, jamais idée plus malheureuse ne saurait égarer davantage et l'art et la critique. Ingres a peint, en 1841, le portrait du duc d'Orléans, et en 1853, l'*Apothéose de Napoléon*. Qui oserait lui faire un crime de sa reconnaissance ou de son enthousiasme ? Le prince qui avait apprécié la *Stratonice* méritait bien que celui qui l'avait peinte rendît justice à sa jeunesse, à la beauté de ses traits, à la distinction de sa personne. Cette fois encore, Ingres, inspiré par un modèle digne de lui, produisit une œuvre historique. Dans l'*Apothéose de Napoléon Ier*, il est permis de regretter que l'imagination de l'artiste, trop préoccupée du célèbre camée de la Sainte-Chapelle, ait ressuscité, au profit d'un souverain chrétien, une idée païenne. Toutefois, la critique osa lui reprocher d'avoir moins fait pour Napoléon que pour Homère. Gustave Planche aurait voulu voir le fondateur de l'Empire français assis, ainsi que l'auteur de l'*Iliade*, sur le seuil d'un temple, derrière un autel, au milieu de tous les hommes qu'inspira son génie, sans réfléchir que, si l'on peut créer au fabuleux Homère une famille imaginaire, en groupant les fils de sa pensée depuis Pindare jusqu'à Gluck, une pareille fiction sera tout au plus possible pour Napoléon dans quelques milliers d'années, quand la pensée impériale aura produit tous ses fruits. Ingres, plus rationnel, n'a pas poussé l'impiété aussi loin. Il s'est contenté de lancer son héros sur la route de l'Olympe. Son allégorie représente, ce qu'on lui demandait probablement, le triomphe du vainqueur de l'anarchie. Il ne s'agit pas ici du conquérant, et l'état-major de ses généraux n'aurait qu'y faire ; il ne s'agit pas davantage du législateur, glorifié ailleurs par Simart. L'idée dominante est celle de la France en deuil, pleurant l'homme dont la main a contenu les passions mauvaises et que lui dispute l'immortalité de la gloire. Une jeunesse éclatante transfigure le corps du héros. Non moins belles que la muse d'Homère, les

deux muses de Napoléon, la Renommée et la Victoire le guident d'un geste superbe à travers l'éther azuré où glisse le quadrige. La majesté du portrait de 1806 s'est enveloppée de poésie. A cette heure tardive de sa vie, le peintre septuagénaire s'est retrouvé aussi jeune, aussi plein de verve et d'audace, mais plus fort, plus brillant de style, plus maître que jamais.

Quelques portraits admirables, ceux de madame Moitessier, de madame d'Haussonville, de madame de Rothschild et de madame la princesse de Broglie, peints dans la même période de 1841 à 1853, attestaient d'autre part que le peintre de madame de Tournon et de madame Leblanc ne savait pas vieillir. Il possédait toujours, pleine et entière, la sûreté de sa main, soit pour exprimer par les traits du visage ou la beauté des bras, la délicatesse du sentiment féminin; soit pour reproduire, dans leur réalité tangible, les accessoires dont la femme rehausse son élégance native. La robe à fleurs de madame Moitessier, la robe bleue, le fauteuil jaune de madame la princesse de Broglie sont des chefs-d'œuvre d'exécution, de même que les bras de cette dernière, ceux de madame d'Haussonville et son doux visage sont des chefs-d'œuvre de souplesse et de grâce. Le crayon non plus, ne se reposait pas. Il prenait plaisir à reproduire ses élèves, Hippolyte Flandrin, M. Lehmann, M. Magimel[1]; il le consacrait aux joies de l'amitié et de la famille, et même un jour, ce crayon de style se fit petit enfant pour reproduire, par la main de son parrain, « Baby offrant le pain béni à la chapelle de la Vierge, dans l'église de Meung, le 15 août 1856. » Après tant de portraits d'un caractère si personnel, si intime, d'une vérité si absolue, serait-on bien venu à prétendre qu'Ingres ignora les choses de son temps? Quel homme aura mieux peint le dix-neuvième siècle? La galerie des portraits d'Ingres, commencée en 1804, terminée en 1861, n'est-elle pas l'image la plus fidèle d'une époque?

Certes, il a assez fait pour sa patrie, le peintre illustre qui, dans toutes les branches de l'art, a affirmé la vitalité de l'école française, et a doublé cette vitalité par ses œuvres et son enseignement. En ce qui touche la peinture religieuse, Ingres, nous l'avons vu, lui a prêté le concours le plus glorieux. En 1854, il terminait sa *Jeanne*

[1] M. Albert Magimel, peintre d'histoire, né en 1799, ne fut pas seulement l'élève d'Ingres. Il est resté pendant quarante ans, jusqu'à la dernière heure, l'un de ses amis les plus intimes. Son affection dévouée lui a inspiré un de ses rares ouvrages qui méritent à la fois la reconnaissance de l'art et de la critique. C'est M. Magimel qui a publié en 1851 l'œuvre d'Ingres, gravé au trait sur acier par M. Reveil, recueil précieux auquel renvoie sans cesse le catalogue de l'exposition du palais des Beaux-Arts, et qui révéla à la France, bien avant cette exposition, la valeur de l'homme qu'elle s'obstinait à méconnaître.

d'Arc, représentée au pied de l'autel. En 1862, il donnait le dernier coup de pinceau à un tableau resté inachevé jusqu'alors, *Jésus au milieu des docteurs*, et il signait avec un orgueil légitime : Ingres, à 82 ans. Mais l'art chrétien lui doit plus encore : c'est Ingres qui a produit Hippolyte Flandrin.

Nous pouvons donc nous incliner avec respect devant la grande figure que j'ai essayé d'esquisser. Ses dernières années l'avaient ramené aux études de sa jeunesse, il prit plaisir à refaire d'anciens tableaux. Jusqu'à la veille de sa mort, l'art fut sa passion, son idole, mais non son culte ni son Dieu. La musique classique le ravissait toujours : le 5 janvier, il faisait encore sa partie de violoncelle dans un concerto de Mozart. Le 14 janvier il expira. Le curé de Saint-Thomas d'Aquin lui ouvrit le chemin du ciel.

Je n'oublierai jamais le jour de ses funérailles. Il neigeait, et, sur la place, une foule égale à celle qui remplissait l'église attendait recueillie la fin du service. Il neigeait, et une députation d'élèves porta, tête nue, jusqu'au cimetière, une énorme couronne d'immortelles, sous la conduite d'un artiste éminent, qui n'a jamais mieux mérité que par cet hommage l'honneur de diriger l'École des beaux-arts. On sait d'ailleurs quelle dette l'École avait contractée envers Ingres. Quand des mesures funestes vinrent frapper l'institution mère de l'art français, Ingres protesta hautement, et, si sa voix ne parvint pas à conjurer le danger, il est permis de croire qu'elle intimida la tempête.

Un dernier mot pour résumer tout ce que je voulais dire sur Ingres : il a eu le génie de l'idéal.

LÉON LAGRANGE.

EXCENTRICITÉS SOCIALES ET RELIGIEUSES

DE LA NOUVELLE-AMÉRIQUE

Les États-Unis, cette terre où la nature morale semble, comme la nature physique, avide de dépenser une exubérance de séve et de force, ont été souvent chez nous l'objet d'études sérieuses et approfondies. Tandis qu'en Angleterre, la sourde rancune qui suit les querelles de famille empêchait de rendre entièrement justice à ces fils d'Albion déserteurs de la patrie, la France se souvenait que l'Union américaine est fille de son sang et elle suivait d'un œil sympathique ses rapides progrès. Mais ces travaux, trop connus pour qu'il soit utile de les rappeler, traitent exclusivement des anciens Etats, presque tous groupés sur les rives de l'océan Atlantique et dans lesquels s'étaient jusqu'alors concentrée la population. Une Amérique nouvelle se développe aujourd'hui dans les immenses régions comprises entre le Mississipi, l'Ohio et leurs confluents. Selon toute apparence, les vastes prairies qui s'étendent du Missouri aux montagnes Rocheuses serviront de berceau à une société fort différente de celle des territoires orientaux. Formée des éléments les plus divers, anglais, irlandais, suédois, asiatiques, indiens, isolée de tout centre important, placée seule, sans guide, sans autre règle que la lumière incertaine d'une science bornée, d'une foi douteuse au milieu de ces profondes solitudes, elle doit offrir à l'œil de l'observateur un spectacle étrange et digne de fixer son attention. Des races diverses dont elle se compose, sort un peuple fort comme le sol généreux qui le nourrit, indépendant et fier ; mais pareil à ces arbres que n'émonde jamais la main d'un jardinier, il croît au hasard et laisse se développer librement les tendances que les traditions de la vieille Europe auraient refoulées.

Un récent voyageur, M. Hepworth Dixon[1], l'habile directeur d'une publication anglaise fort appréciée, l'*Athenæum*, vient de parcourir ce monde nouveau. Esprit impartial et pénétrant, il nous en découvre à la fois les faiblesses et les grandeurs; le sentiment religieux, base de toute vie sociale, attire surtout son attention; il étudie dans leurs principaux foyers les sectes singulières qui ne pouvaient se répandre ailleurs qu'en Amérique. Son livre, si exempt d'amertume, si plein de verve et d'humour, laisse néanmoins une impression de tristesse, dans l'esprit un enseignement sérieux, car il nous montre un peuple doué des plus rares aptitudes naturelles, un peuple dont l'âme est retrempée, mise en contact pour ainsi dire avec l'infini par la vue des grandes scènes de la nature, et qui cependant devient la proie d'une foule d'aberrations déplorables. C'est que la liberté, bienfaisante et féconde par elle-même, est une force dangereuse quand elle ne reconnaît d'autre frein que le caprice des individus.

D'après l'opinion des rudes *settlers* disséminés dans les plaines occidentales, le Far-West, ou la Nouvelle-Amérique, commence au Missouri. Descendre cette rivière est pour eux un voyage à peu près semblable à celui du paysan bas-breton qui se rend à Paris, du mineur de Cornouailles qui vient visiter Londres, et, il faut bien l'avouer, le pionnier aventureux, chauseé de longues bottes, vêtu de peau de buffle, armé d'un revolver à six coups, éprouve pour son compatriote de l'Est le même mépris qu'un Bédouin pour les habitants sédentaires de la Palestine.

Ce fut au mois d'août de l'année dernière que M. Dixon partit de Saint-Louis pour se rendre au lac Salé, région sauvage située au delà des montagnes Rocheuses, et dont les Mormons ont fait le siége de leur colonie. Recommandé aux agents de la malle-poste récemment établie entre le Missouri et San-Francisco, notre voyageur pensait parcourir en toute sûreté les tribus des Cheyennes, des Comanches, des Sioux et des Apaches. « Les dépêches officielles, lui avait-on dit, étaient chaque jour envoyées par cette voie. » Chaque jour, quelle magie dans ce seul mot! Ce que l'on fait chaque jour doit être exempt de péril. M. Dixon avait compté sans la hardiesse du caractère américain. La route prise par la malle coupe impitoyablement les territoires de chasse des Peaux-Rouges; elle excite par conséquent chez eux une violente irritation, car ils savent que le railway suivra de près la poste, que des stations, des villages ne tarderont pas à s'échelonner sur son parcours et que l'antilope abandonne sans retour le sol foulé par l'homme blanc. Un conseil avait été assemblé par les

[1] *New-America*, 2 vol. in-8, London, 1867. — Hurst et Blackett.

Indiens. « Quand les machines de feu inventées par les Faces-Pâles auront chassé le gibier de nos prairies, s'écriaient les chefs, il ne servira plus à rien de tirer la hache et de bander l'arc ; c'est maintenant qu'il faut agir, maintenant ou jamais. » Les rumeurs les plus sinistres se répandaient dans les petits établissements occupés par les Européens et c'était vainement que M. Dixon regardait à tous les points de l'horizon s'il ne verrait pas arriver l'escorte qui devait protéger la malle. « Nos affaires, dit-il, prenaient une tournure à la fois tragique et comique ; les plaisanteries faites avant notre départ de Londres par nos amis de Pall-Mall sur la façon la plus agréable d'être scalpé, nous revenaient en mémoire et elles nous paraissaient dépourvues de gaieté. Nous nous apercevions aussi que nous étions les uniques voyageurs inscrits pour cette excursion périlleuse, si bien que, dans le cas où les Cheyennes ou les Comanches viendraient nous attaquer, deux revolvers seulement augmenteraient la force de l'escorte. »

Cependant le chemin de fer avait conduit nos Européens jusqu'à Wamego, ou les *Sources-limpides*, village ainsi nommé sans doute parce qu'il ne renferme pas une seule fontaine. En revanche, un véhicule de forme antique et bizarre se pavanait sur la grande place ; quarante-deux quintaux de papiers de toutes sortes, messages officiels, lettres d'amour, règlements de comptes, etc., y avaient été entassés avec une ingénieuse violence dont le secret est inconnu partout ailleurs que dans l'Ouest. Introduire deux êtres humains au milieu des sacs rangées en files pressées, semblait d'abord un problème impossible à résoudre. Après beaucoup de temps et bien des efforts, en repliant leurs jambes, en se cramponnant aux courroies, M. Dixon et son ami parvinrent à s'insinuer dans ce lieu de torture. Mais quoi ! le conducteur fait déjà claquer son fouet, et l'escorte ne paraît pas ! Sur la réclamation des voyageurs, l'agent de la malle se présente : « Messieurs, le commandant de la forteresse ne peut envoyer de troupes ; sa position est difficile ; les Indiens le cernent de tous côtés, et il n'a pas trop de tous ses hommes pour garder le poste. Mais rassurez-vous, ajoute-t-il avec un encourageant sourire, vous ne courez aucun risque, un détachement a traversé hier la plaine, les chemins sont libres. »

Les mules partent au galop, et la vérité commence à se faire jour dans l'esprit des touristes. Ce sont eux qui forment l'escorte ; ils ont payé chacun cinq cents dollars pour jouir du privilége de protéger la malle jusqu'au Lac-Salé. « La route est un peu hasardeuse, leur dit un settler par manière de consolation, mais le gouvernement ne se mettra point en peine de la rendre sûre tant qu'une catastrophe ne l'obligera point à intervenir. » Et tandis qu'il suit les Anglais du re-

gard, il songe avec complaisance que les deux gentlemen pourront être scalpés, événement qui éveillerait à New-York une sensation profitable aux intérêts de l'Ouest.

De tous les territoires dont se compose l'Union, le Kansas est celui qui offre les plus magnifiques prairies. Le noyer, le chêne, l'orme couvrent les rives et les îlots de ses rivières immenses; des arbustes et des fleurs aux corolles éclatantes, des soucis sauvages, des lis d'eau, des trèfles, des tournesols, non point lourds et solitaires comme les nôtres, mais s'épanouissant en touffes délicates, revêtent la terre d'un manteau diapré. Çà et là, une petite ferme, blottie à l'ombre d'un bouquet de bois, laisse entrevoir ses murailles blanches, son jardin, son parc à moutons. Plus loin se dessinent les huttes d'un village indien, où quelques familles Delawares, débris des tribus dont les territoires sont occupés aujourd'hui par les villes de Baltimore et de Philadelphie, s'exercent d'une main inhabile aux arts pacifiques de la civilisation. Depuis longtemps ils ont enseveli la hache du combat, oublié l'usage des peintures de guerre; amis des Faces-Pâles, ils marient leurs fils aux filles des blancs: mais le voisinage des Européens est fatal aux Peaux-Rouges; le settler commence par se rendre utile, bientôt il se montre redoutable et il finit par devenir le maître du sol sur lequel il a été reçu comme hôte.

Marchant nuit et jour, comme il convient à des gens qui escortent la malle-poste, nos voyageurs perdirent bientôt toute trace de la vie civilisée. De temps à autre ils entendaient le caquet de quelques poules sauvages, ils apercevaient au milieu des tournesols l'écaille épaisse d'un serpent à sonnettes; un loup se glissait sans bruit derrière les broussailles; des squelettes de mules, de chevaux, de bœufs jonchaient la route et ces ossements blanchis étaient la trace la plus visible des efforts faits par l'homme pour conquérir les solitudes de l'Ouest.

On est saisi d'admiration quand on songe à ce que le pionnier américain déploie d'audace, d'intelligence et d'énergie pour frayer à travers ces régions sauvages une route commerciale qui unisse les deux océans. Cette gigantesque entreprise a cependant été accomplie par des particuliers, sans aucune assistance de l'État; elle a coûté, non-seulement de l'argent et des sueurs, mais encore des flots de sang. Le settler risque aisément sa vie pour un projet dont la réussite lui paraît digne d'un tel enjeu. Infatigable au travail, insoucieux du lendemain, fertile en ressources, il fait aussi bon marché que le Turc ou le Chinois de son existence et même de celle d'autrui. Les chemins qu'il a tracés dans la plaine ont été pavés de ses os; rien n'ébranle son courage, il recommence avec une indomptable activité

jusqu'à ce qu'il soit parvenu à creuser son sillon. Pareille à l'Océan, la prairie referme d'abord son sein perfide sur l'audacieux pionnier, mais enfin la nature vaincue reconnaît son maître et lui livre ses trésors.

Le cœur rempli d'un farouche désespoir, l'Indien assiste à cette transformation. « Les Faces-Pâles, dit-il, l'ont dépouillé et trompé. En vain il leur abandonne la plus grande partie de son territoire, espérant au moins rester paisible possesseur des plaines qu'il s'est réservées. Rien n'apaise la convoitise du blanc. Les meilleures chasses laissées aux Peaux-Rouges étaient les prairies situées au nord de l'Arkansas, dans la vaste dépression sablonneuse qui s'étend le long de la chaîne appelée *Smoky Hill* ou montagne Brumeuse. Là croissent les herbes dont le buffle aime à se nourrir; là se réunissent les troupeaux de gibier qui forment l'unique richesse des Indiens. La route nouvelle chassera ces hôtes de la solitude, mais où trouveront-ils une retraite? Au sud, ils se heurteront contre le chemin qui va de Saint-Louis à Santa-Fé en traversant l'Arkansas, au nord, ils rencontreront celui qui longe la rivière Platte et joint Omaha au lac Salé; à l'ouest la mer leur ferme le passage, à l'est les villes populeuses des Européens leur opposent une barrière infranchissable. » Ce que les indigènes défendent aujourd'hui, c'est leur ressource dernière, la vie de leurs femmes et de leurs enfants. Souvent, il est vrai, les colons, se rappelant leur titre de chrétiens et d'hommes civilisés, ont cherché à revêtir leur usurpation d'une apparence de justice; ils ont acheté, à des prix dérisoires, un bien dont le propriétaire ne connaissait pas la valeur. Mais l'Indien s'aperçoit bientôt qu'il a fait un marché de dupe, et l'Européen lui-même ne se dissimule pas qu'il abuse de l'ignorance d'un peuple enfant. Heureusement l'économie politique lui fournit à propos une justification commode. Quel droit les tribus sauvages ont-elles sur la terre qui les a vus naître? Le pêcheur réclame-t-il comme sienne la mer où il jette ses filets? Pourquoi le chasseur s'attribuerait-il la propriété des solitudes où il poursuit le gibier qui lui sert de nourriture? Il n'a rien fait pour le sol sur lequel il vague au hasard; il n'a défriché aucune forêt, desséché aucun marécage, endigué aucune rivière, cultivé aucun champ, construit aucune ville. Où sont ses titres de possession? Le temps est venu d'ailleurs où il doit disparaître. Lorsque notre planète regorge d'habitants, comment laisserait-on des peuplades barbares garder un genre de vie qui exige pour chacun de leurs membres une superficie de terrain capable de nourrir un millier de laboureurs?

L'arrêt de l'homme rouge est donc prononcé. Il périra pour permettre aux Européens de se multiplier et de s'étendre. Toutefois,

en dépit des systèmes utilitaires, un reste de compassion et de justice proteste au fond des consciences contre l'extermination de cette malheureuse race. De louables efforts ont été tentés par quelques philanthropes pour enseigner aux Indiens l'agriculture. Des terres furent défrichées, des maisons bâties pour eux, mais on ne put les plier à un travail régulier ; une bonne récolte les jetait dans la paresse et l'imprévoyance ; une mauvaise les décimait par la famine; habitués aux émotions, aux périls, à la liberté d'une existence nomade, ils ne tardaient pas à trouver monotones les jouissances de la vie sédentaire. La plupart d'entre eux vendirent leurs fermes et retournèrent dans la prairie. Faut-il conclure de cet échec que l'homme rouge soit incapable de progrès? Nous ne le croyons pas et nous sommes bien plutôt disposés à rejeter sur l'impatience des Européens l'insuccès de leurs tentatives. On veut que la semence jetée à terre produise aussitôt des fruits, que le sauvage passe sans transition du dernier degré d'ignorance au premier rang de l'échelle sociale, et l'on ne se souvient pas du nombre de siècles que nos ancêtres ont mis à se pénétrer d'une civilisation implantée pourtant dans le sol dont ils avaient fait la conquête. Ce miracle d'une transformation immédiate, le dévouement l'a cependant accompli parfois en Amérique. M. Dixon rapporte que dans le Kansas un évêque catholique et quelques prêtres zélés ont réussi à inspirer aux Indiens de leur mission le goût de la vie domestique. Mais pour exercer sur eux cette action bienfaisante, il faut les aimer, et dans l'Ouest, au contraire, une haine profonde divise les deux races.

« L'année dernière, dit l'éminent voyageur que nous avons pris pour guide dans cette étude, un corps de volontaires conduits par le colonel Shevington marcha contre un campement indien où mille indigènes étaient réunis sous le commandement du *Faucon-Noir*, guerrier cheyenne fort renommé. Les settlers, ayant fondu sur eux à l'improviste, massacrèrent sans pitié toute la tribu, confondant même les femmes et les enfants dans leur rage aveugle. Le Faucon-Noir succomba comme le héros d'une légende. Quand il vit que la résistance était inutile, la fuite impossible, il s'élança sur une petite colline et offrit sa poitrine sans défense au feu des Faces-Pâles. Percé de vingt balles, il tomba au milieu de ses guerriers, et les volontaires retournèrent à la ville voisine pour recevoir l'ovation que méritait leur glorieux triomphe. » A l'orient des États-Unis, dans les provinces qui, n'étant pas en rapport direct avec les Indiens, peuvent considérer les faits sous un point de vue plus impartial, ce combat fut flétri par l'opinion publique et qualifié de massacre, mais au delà du Missouri chacun le considéra comme un acte de sévérité indispensable, « que l'on devrait renouveler deux fois l'année au moins

jusqu'à ce que les Peaux-Rouges fussent entièrement chassés des prairies. »

L'injustice et la haine appellent de sanglantes représailles. Les annales de l'Ouest sont remplies d'atrocités commises par les naturels sur les envahisseurs européens; à chacune des stations où la malle-poste relayait, nos voyageurs entendaient raconter de sinistres tragédies; dans l'enfoncement de chaque ravin, ils s'attendaient à trouver en embuscade une troupe de sauvages, le bord de la route était semé de monticules sous lesquels reposaient les corps à peine refroidis des colons scalpés dans les dernières escarmouches. Chaque settler se tenait prêt à la défense, car les Cheyennes avaient annoncé qu'ils reviendraient pour incendier les fermes et massacrer les habitants. De temps à autre, M. Dixon apercevait au milieu des taillis de sombres et menaçantes figures, mais le cri de guerre n'avait pas encore retenti dans les tribus, et les Indiens se contentaient de suivre la malle d'un regard sinistre.

Au départ d'une station les Européens virent un cheval sans cavalier accourir vers eux ruisselant de sueur et tout couvert d'écume; il appartenait à l'un des soldats envoyés de la forteresse voisine contre les Peaux-Rouges. Qu'était devenu son maître? Le conducteur de la malle arrête ses mules, incertain s'il doit passer outre; mais presque aussitôt, prenant un air de résolution farouche, il pousse l'attelage au grand galop dans les plaines brûlantes. Un mille plus loin, un spectacle plus significatif encore s'offre aux regards de M. Dixon. Un cheval mourant est étendu sur le sol, les flancs ouverts par une large plaie. Est-ce la corne d'un buffle ou le couteau d'un indigène qui a fait cette plaie? Les doigts sur la détente de leurs revolvers, les deux voyageurs interrogent la campagne d'un regard anxieux. Malgré la chaleur dévorante, ils marchent en dehors de la voiture, dont ils ont abaissé les stores, pour laisser croire aux Indiens qu'elle est remplie d'hommes armés et que, faute de place, ils sont obligés de s'exposer aux rayons du soleil. Ils arrivent de la sorte à *Chalk Bluff*, et trouvent le propriétaire de la station en proie aux plus vives alarmes. Ce n'était pas sans motif; M. Dixon apprit par la malle suivante que le malheureux aubergiste et sa famille avaient été les premières victimes de la vengeance des Indiens.

A l'extrémité occidentale de cette immense nappe de prairies, s'élève Denver, la cité des plaines. Le temps mûrit vite les établissements européens dans ces lointaines régions; deux ans reportent une ville au moyen âge; un settler fixé depuis cinq années dans une résidence est considéré comme un patriarche. Quoique fondée depuis peu, et encore presque dépourvue de femmes, Denver compte quatre mille habitants, deux hôtels, une banque, un théâtre, une

demi-douzaine de chapelles. M. Dixon néanmoins l'appelle un véritable pandémonium, et rien n'est plus frappant que la description qu'il en donne, rien ne montre mieux combien la civilisation européenne, représentée par de misérables agents, doit sembler aux indigènes odieuse et brutale. Il suffit de parcourir les rues noires et boueuses de Denver, pour avoir la mesure de la moralité des colons ; sur cinq habitations, il y en a au moins une qui sert de taverne ; sur dix, on est sûr de trouver une maison de jeu ou de débauche. Dans ces horribles repaires, la vie d'un homme n'a pas plus de valeur que celle d'un chien. Il y a deux ans à peine, personne n'était surpris d'être tiré de son sommeil par l'explosion d'armes à feu, et d'apercevoir au matin qu'un cadavre avait été précipité d'une fenêtre dans la rue. Nulle enquête n'avait lieu ; les gens tranquilles se contentaient de dire : « C'est un pécheur de moins ; puisse son meurtrier avoir le même sort ! » La présence de quelques femmes, veuves des États de l'Est avec leurs maris, adoucit aujourd'hui ces mœurs sauvages. Toutefois il s'en faut que le vice et le crime soient complétement réprimés. Le fait suivant, dont M. Dixon fut témoin, en fournit la preuve. « Près de ma fenêtre, raconte-t-il, se trouvait une fontaine, à laquelle deux soldats étaient venus se désaltérer. La nuit se faisait noire, et l'un de ces hommes montrant à son camarade une petite boutique aux vitres de laquelle brillait une lumière, lui dit : « Tu vois bien ce savetier, je parie que tu es trop maladroit pour l'atteindre. » Ainsi provoqué, le misérable leva son arme et lâcha la détente. La balle rasa l'oreille du pauvre Crépin et alla s'enfoncer dans le mur. Après ce bel exploit, les deux soldats s'en allèrent tranquillement, et le lendemain, quand j'exprimai ma surprise qu'ils n'eussent pas été punis, chacun se mit à rire de ma naïveté. » A moins qu'un aventurier ne se soit rendu coupable d'une demi-douzaine de meurtres et que ses instincts sanguinaires ne soient bien reconnus, il n'a rien à craindre de la justice dans les plaines de l'Ouest.

Le seul crime qui reçoive toujours un châtiment exemplaire est le vol des chevaux. Un jour, cinq beaux étalons furent enlevés du haras de Denver. On avertit le shériff, dont les soupçons se portèrent aussitôt sur trois mineurs vagabonds des plus mal famés dans la ville. Une enquête minutieuse faite dans les bouges et les tavernes étant demeurée sans résultat, le juge ordonna de seller son cheval, prit son revolver et son poignard, puis se dirigea vers la route de la Platte, que suivent d'ordinaire les ouvriers pour se rendre aux mines. Le printemps commençait, la fonte des neiges avait considérablement grossi la rivière. Le shériff ôta ses habits qu'il tint audessus de l'eau et il traversa le courant avec sa monture. Chevauchant

nuit et jour, il atteignit enfin les voleurs dans une prairie déserte, à 150 milles de Denver, à 5 milles du *rancho* le plus voisin. Un coup d'œil lui suffit pour se convaincre qu'il ne s'était pas trompé dans ses conjectures, car les animaux volés paissaient non loin des trois malfaiteurs qui se reposaient à l'ombre d'un arbre. Les mineurs n'avaient jamais vu le shériff; celui-ci entra en conversation avec eux, et quand ils se remirent en route, proposa de les accompagner. Il espérait arriver à une maison habitée, ou rencontrer des passants qui lui prêteraient main-forte. Son attente ne se réalisa point. Voyant qu'il lui fallait accomplir seul sa tâche périlleuse, il changea tout à coup d'attitude, et prenant un air d'autorité :

— Messieurs, nous avons été assez loin, il faut retourner maintenant.

— Qui diable êtes-vous pour nous parler ainsi ?

— Bob Wilson, le shériff. Vous êtes accusés d'avoir volé cinq chevaux et je dois vous livrer à la justice. Rendez vos armes!

— Que l'enfer te confonde ! s'écria l'un des aventuriers, en levant son pistolet.

Mais l'imprécation expira sur ses lèvres. Avant qu'il eût lâché la détente, une balle lui traversait la poitrine. Les deux autres voleurs qui marchaient en avant, se retournèrent, prêts à faire feu sur le magistrat. Dans ce mouvement précipité, l'un d'eux laissa tomber son revolver. Tandis qu'il le ramassait, son camarade tombait frappé d'un coup mortel. Saisi de terreur, le misérable qui survivait seul à cette exécution sommaire, joignit les mains pour demander grâce.

— Tu vois que je ne manque jamais mon homme, lui dit le juge; si tu cherches à t'enfuir, malheur à toi !

Il prit les pistolets des trois malfaiteurs, chargea son revolver avec soin, puis il donna l'ordre au mineur tremblant d'enfourcher un des chevaux et il le lia sur sa monture avec des cordes solides. Cela fait, il conduisit à Denver son prisonnier qui, reconnu coupable, subit la loi rigoureuse du pays.

Si la résolution et la vigilance de Bob Wilson entretiennent chez les bandits du Far-West un effroi salutaire, il est un tribunal plus redouté encore, car ses arrêts sont terribles et sans appel. C'est un comité secret, sorte de Sainte-Wehme américaine qui exerce son action à peu près de la même manière que celle du moyen âge. Personne ne sait le nom de ses membres, mais on suppose que tout colon influent et riche en fait partie. Rien n'échappe à la connaissance de cette cour redoutable et chacun courbe la tête devant ses jugements. Un homme disparaît de la ville, au lieu de réclamer une enquête, on murmure tout bas : « Il est en haut ; » ce qui, dans le lan-

gage des habitants de Denver, signifie : « Il a été pendu. » Un grand cotonnier, qui s'élève à l'entrée de la ville, a été choisi par les francs-juges pour servir de potence. C'est d'ordinaire entre minuit et deux heures du matin qu'ont lieu les exécutions ; le corps du supplicié, enlevé avant l'aube, est jeté dans une fosse sans plus de cérémonie que s'il s'agissait d'un chien. Le lieu de la sépulture demeure secret et les parents du condamné ne peuvent avoir aucune preuve légale de sa mort.

II

Une montée presque insensible conduit de Denver à la Sierra-Madre, si bien que le voyageur, habitué aux ondulations ascendantes des plaines qui s'élèvent graduellement de près de quatre mille pieds à partir du Missouri, s'aperçoit à peine qu'il entre dans la région des montagnes. Les sommets neigeux qu'il découvre forment néanmoins la ligne de partage du système hydrographique d'un grand continent ; les fleuves et les rivières qui en jaillissent se déversent d'un côté, vers l'océan Atlantique, de l'autre, vers le Pacifique. La route du lac Salé longe pendant une centaine de milles la base d'une chaîne peu élevée connue sous le nom de Black Hills et dont les rocs abruptes opposent aux voyageurs une barrière infranchissable. Enfin une gorge étroite perce cette muraille de granit et donne accès dans un vallon boisé, coupé de sources et de ruisseaux limpides où s'ébattent des milliers de truites. Le paysage n'a point la grandeur imposante que l'on s'attend à lui voir revêtir dans le nouveau monde, mais la chaude couleur des rochers qui se mêlent aux masses de feuillage lui donne un charme étrange et pittoresque. La pierre, le sol, les arbres eux-mêmes ont une teinte rougeâtre qui explique le nom de *Colorado* donné au pays par les Espagnols.

La scène ne tarde pas à changer; de bas monticules de sable cachent aux regards et cette lumineuse région et les cimes du Wasatch et de la Sierra Madre; les voyageurs secoués, cahotés dans leur véhicule incommode, suivent nuit et jour des sentiers uniformes et désolés. De temps à autre, ils rencontrent des bandes de colons qui transportent les produits des États de l'Est aux districts des mines. Si les profits sont grands, l'entreprise est périlleuse; sans parler des Peaux-Rouges qui, le couteau à scalper dans la main, errent au fond de ces solitudes, les convois de marchandises ont encore à redouter les pillards européens, plus audacieux, plus avides que les Sioux et les Cheyennes. La nature ne se montre pas moins hostile. Entre les

pics de la Sierra Madre et ceux du Wasatch s'étend la Bitter Creek, l'un des districts les plus sauvages que l'on puisse imaginer. Pas un arbre, pas un arbrisseau n'y repose la vue; des pierres tumulaires ou des ossements épars sur le sol racontent des drames lugubres; ici, cinq marchands ont été massacrés par les Sioux; là, repose une jeune fille morte de froid et de fatigue au moment où elle se rendait à la terre promise des Mormons; ce bloc de pierre marque la place d'une rixe sanglante qui éclata entre des voleurs de grand chemin. Le climat est en harmonie avec les sauvages passions des hommes. L'hiver, disent les colons, y commence en août et dure jusqu'en juillet; les gelées sont si fortes que les bêtes de somme périssent et que les conducteurs eux-mêmes, malgré les lourds vêtements dont ils se couvrent, sont souvent victimes de la rigueur du froid. De violentes tempêtes de neige et de grêle, qui fondent parfois sur la vallée, ajoutent encore aux difficultés du voyage; les mules et les bœufs, affolés par l'ouragan, s'enfuient dans toutes les directions; tandis que les marchands cherchent à les ramener, des Peaux-Rouges ou des malfaiteurs yankees tombent sur eux et pillent le convoi.

Après douze jours passés au milieu des privations et des fatigues, M. Dixon vit avec joie reparaître une maigre végétation dans les ravines profondes. Un soir, une vive lumière, dont les rouges clartés prêtaient aux rochers une forme fantastique, attira son attention. Une centaine de voitures, attachées solidement les unes aux autres, étaient disposées dans la vallée en forme d'ellipse, selon la coutume adoptée par les caravanes américaines, pour se défendre contre les attaques des Peaux-Rouges. Un grand feu petillait devant chaque wagon, et des hommes, des femmes, des garçons et des filles mangeaient, chantaient ou dansaient gaiement. Des bêtes de somme étaient couchées à terre auprès des groupes joyeux, et pour ajouter à l'étrangeté de cette scène, une troupe de musiciens faisait retentir l'air du son des cymbales et des cornets. C'était un campement de Mormons qui se rendaient au lac Salé.

Une heure plus tard, M. Dixon arrivait à la station de Bear River, tenue par un évêque du culte nouveau, M. Myers. Ce personnage qui, jusque-là, n'avait pas usé beaucoup des droits que lui donne sa haute sainteté, puisqu'il n'avait encore épousé que deux femmes, deux charmantes Anglaises, accueillit les voyageurs de la façon la plus cordiale. Sa conversation n'était pas très-choisie ni son érudition très-profonde; il aurait fait triste figure dans une réunion de gens lettrés; mais un hôte affamé, transi de froid, prête-t-il quelque attention à ces minces détails quand il se trouve près d'un bon feu, devant une table copieusement servie?

Le soir, nos voyageurs continuèrent leur route à travers les gorges

rocheuses du Wasatch; ils franchirent le *cañon* de l'Echo, défilé pittoresque qui se dirige au sud-est pour aller rejoindre la rivière Weber et n'a pas moins de 25 à 30 milles de longueur. Le lendemain, ils entraient dans Coalville, bourgade créée, par un miracle de courage, d'industrie et de fanatisme, dans un lieu où les ingénieurs avaient déclaré que bêtes ni hommes ne pouvaient vivre. Cependant, elle offre aujourd'hui l'image de l'abondance. Des enfants blonds et roses jouent devant les portes, des vaches paissent dans les champs, des hommes sont occupés à planter des pommes de terre, tandis que des garçons d'une dizaine d'années poussent des attelages de bœufs. Cette petite ville annonçait à M. Dixon l'approche de la Nouvelle-Jérusalem, capitale des Mormons, et augmentait son impatience d'y arriver.

Après avoir suivi une gorge longue et verdoyante, bordée de roches escarpées, dont l'aspect sauvage est égayé çà et là par un moulin ou une ferme, il atteignit une colline du sommet de laquelle un spectacle splendide s'offrit à ses regards.

Au pied de la chaîne neigeuse du Wasatch s'étend à perte de vue, dans la direction du nord, une plaine qui semble baignée au milieu d'un flot d'or et de pourpre, grâce à l'éclat des myriades de tournesols dont elle est couverte, grâce surtout à la radieuse vapeur que les chauds rayons du soleil aspirent à la surface d'une multitude de lacs, de marécages et de rivières. Vers le sud, une chaîne de montagnes, que les Indiens appellent Oquirrh, confond avec les nuages ses cimes brumeuses; à l'ouest, s'étendent les riants bosquets de la cité sainte, la Nouvelle-Jérusalem; au delà, le Jourdain porte le tribut de ses eaux vers le lac Salé, dont l'immense nappe bleue remplit le fond de la plaine. La ville ressemble à un vaste parc dans lequel se détachent, sur d'innombrables bouquets d'arbres d'un vert sombre, un kiosque, une chapelle, un tribunal. Plus loin, sur une hauteur, le camp américain déploie ses tentes blanches et jaunes; car le gouvernement de Washington suit d'un œil inquiet les progrès de la secte, et il a envoyé dans l'Utah des troupes nombreuses.

Placée au milieu de ce site admirable, entourée d'une ceinture de champs cultivés et merveilleusement fertiles, la Nouvelle-Jérusalem doit sembler une véritable terre promise, un paradis terrestre à l'émigrant fanatique et pauvre qui n'a connu jusque-là d'autre demeure que les bouges infects de Londres et de Liverpool. Si l'on en croit les Mormons, une vision céleste détermina la fondation de la ville. Comme leur chef Brigham-Young traversait les montagnes, cherchant où il établirait son peuple, un ange lui apparut en songe, lui montrant une éminence de forme conique, et lui donna l'ordre d'y construire le temple de la Loi. Le prophète descendit vers le lac

Salé, trouva l'endroit décrit par l'envoyé de Dieu, et s'y fixa avec ses disciples. La Nouvelle-Jérusalem est située entre deux mers intérieures, le lac Utah et le lac Salé, que le Jourdain relie l'un à l'autre ; mais cette rivière, ne faisant que suivre une vallée arrosée déjà par de nombreux courants, sert peu à l'irrigation. Brigham-Young a formé le projet de creuser un canal qui amènerait les eaux de l'Utah sur les versants inférieurs de la chaîne du Wasatch ; cette entreprise, qu'il faut s'attendre à voir exécuter si rien n'entrave le développement du mormonisme, fertiliserait d'immenses espaces de terres stériles.

La cité couvre une superficie de 1,200 hectares, divisée en trois cents blocs égaux, dont chacun, à son tour, est partagé en huit sections. Le temple, ou plutôt l'emplacement sur lequel il doit s'élever, — car, dans cette ville des saints, on a construit tous les autres édifices publics avant la maison de Dieu, — occupe le centre de la ville ; mais ce n'est encore qu'un amas de bâtiments grossiers précédé d'un *bowery*, hangar couvert de planches et de branchages où les fidèles, qui n'ont pu trouver place dans les tabernacles provisoires, se mettent à l'abri de la pluie et du soleil. Sur chaque côté du temple ouvre une rue, large de 40 mètres, qui se dirige en droite ligne vers la plaine. Des voies parallèles à celles-ci courent à l'est, à l'ouest, au nord et au sud, disposition qui serait assez monotone, si ces avenues symétriques n'étaient égayées par des bouquets d'ailantes et de caroubiers, rafraîchies par des ruisseaux d'eau vive. La principale rue, celle qui aboutit à la façade projetée du temple, devait être réservée aux prophètes mormons; les maisons, plus grandes et plus espacées, ont un caractère presque religieux ; mais le commerce ne tarda pas à envahir les abords du lieu saint ; des banques, des magasins, des hôtels s'élevèrent auprès des demeures de Brigham-Young, de Kimball, de Wells, les trois principaux chefs de la Nouvelle-Jérusalem. Les frais jardins furent remplacés par des boutiques, et l'on abattit les arbres qui bordaient la route, afin de pouvoir plus facilement charger et décharger les marchandises. En somme, cette rue large, poudreuse, encore dépourvue de pavés, présente les trois états par lesquels passe toute ville américaine ; à côté des maisons bâties *en adobes*, c'est-à-dire en briques séchées au soleil, s'élèvent le cottage fait de simples troncs d'arbres et l'habitation de pierre destinée aux riches.

Sous le rapport extérieur, la capitale du mormonisme diffère donc peu des cités du Kansas et du Missouri, si ce n'est qu'on n'y voit point de tavernes, de maisons de jeu, qu'on n'y rencontre point de gens ivres et querelleurs, car une police sévère empêche tout désordre. Mais entrons dans ces demeures de si bonne apparence, si

bien ombragées d'arbres fruitiers, si coquettement tapissées de plantes grimpantes : c'est là que se cache le ver rongeur de cette étrange société. Plusieurs cottages, pareils à des chalets suisses, sont disséminés dans le jardin.

— A qui appartiennent ces jolies villas? demande M. Dixon.

— Aux épouses du frère Kimball, lui répond son interlocuteur; chacune d'elle habite un pavillon séparé.

— Cela n'est peut-être pas inutile pour empêcher les querelles domestiques, dit le voyageur avec un sourire; tous les membres de votre Église ont-ils cette prévoyance?

— Nous réglons comme il nous plaît nos affaires domestiques; voyez là-bas cette grande maison construite en pierre rouge; c'est la demeure d'Hiram Clawson; ses trois premières femmes y sont réunies avec une vingtaine d'enfants.

— Cependant j'aperçois au fond un cottage isolé, blotti au milieu d'un buisson de roses.

— Il est vrai. Hiram a épousé dernièrement la plus jeune fille de notre prophète, et il a fait une exception en sa faveur.

— Ah! sans doute, pensa M. Dixon, la fille d'un sultan doit avoir des priviléges!

Ainsi, détruisant le foyer domestique, une secte, qui n'a de chrétien que le nom, essaye d'introduire, au sein d'une société européenne, les mœurs du mahométisme. Il serait difficile d'expliquer le succès d'une semblable doctrine, si l'on ne réfléchissait que ses apôtres s'adressent à des hommes ignorants, grossiers, déshabitués de toute croyance. Brigham-Young qui, le premier, introduisit la polygamie chez les Mormons, la présenta d'abord, non comme un droit, mais comme un don que Dieu fait à ses élus; recevoir du ciel, par la bouche de son envoyé, l'autorisation de prendre une nouvelle épouse, était la récompense du zèle et de la sainteté. Peut-être le prophète entendait-il réserver ce privilége aux dignitaires de son Église; mais bientôt s'apercevant combien une telle institution aiderait à l'accroissement de sa secte, il en généralisa l'usage. On ne saurait nier, en effet, que la pluralité des femmes, ce crime de lèse-civilisation, ne soit un élément de force au début d'une société. Si, par un moyen quelconque, un peuple attire sur son territoire les filles des autres nations, la possession d'un tel trésor lui donne un immense pouvoir d'extension. Le prophète commença donc à enseigner que, pour tout fidèle, il est légitime de contracter mariage avec les épouses des gentils, et, joignant l'exemple au précepte, il ramena des États de l'Est une jeune Américaine qu'il avait enlevée à son mari.

Les femmes cependant sentent qu'elles sont abaissées par le mormonisme; aussi un certain nombre d'entre elles, malgré la défaveur

jetée sur le célibat, préfèrent une vie d'isolement et de travail à la richesse qu'elles pourraient trouver dans le harem du prophète. Celles qui sont mariées ont perdu la grâce et l'enjouement de leurs sœurs d'Europe. Les saints disent qu'en revanche elles sont devenues meilleures épouses, plus tendres mères, qu'elles ont gagné en vertus solides ce qu'elles ont dépouillé de charme extérieur. Pour un observateur impartial, il est évident qu'elles ont cessé d'être ce que le christianisme les avait faites, les compagnes, les amies de l'homme, elles sont devenues les esclaves d'un maître. Elles ne président plus aux repas de la famille, elles s'éloignent du salon qu'elles ne savent plus animer de leur sourire, pour se renfermer dans la cuisine et dans la buanderie. Si parfois elles viennent, un enfant dans les bras, apporter des fruits ou des gâteaux, elles ont un air froid et contraint, comme si elles craignaient que la conversation la plus insignifiante avec un étranger ne soit regardée par leurs maris comme une intrusion coupable. Le passage suivant, dans lequel M. Dixon décrit un repas qui lui fut offert par un des chefs mormons, donnera une idée de la place que la femme occupe au sein de la famille :

« Les filles de notre hôte, deux jolies et élégantes ladies, nous servaient à table. Nous étions embarrassés de notre rôle de pachas, et nous aurions préféré de beaucoup nous tenir derrière elles pour leur présenter les plats de volailles ou les gâteaux ; mais les saints, comme les mahométans, font peser lourdement leur autorité sur le sexe faible. Au lac Salé, la femme doit se tenir à sa place. Une jeune fille n'ose parler à son père qu'en l'appelant « monsieur, » et elle ne se permet guère de s'asseoir en sa présence à moins d'en avoir reçu l'ordre. »

Les Mormons prétendent que cette réforme sociale excite chez leurs adeptes féminins le plus fervent enthousiasme ; et ils ajoutent que la première épouse, celle qui doit rester à la tête du harem, s'efforce, avec un dévouement difficile à comprendre, de gagner à son mari le cœur des plus jolies filles. Il ne fut point donné à M. Dixon d'être témoin d'un pareil phénomène. Bien au contraire, toutes les femmes auxquelles il posa cette question délicate, répondirent en rougissant qu'elles n'étaient point arrivées à un tel degré de vertu. « Faire pour lui la cour à une autre! s'écria l'une d'elles, jamais une femme ne s'y résoudra ! »

Il est vrai que pour compenser leur servitude, le code mormon accorde aux belles enthousiastes qui l'adoptent toute liberté de choisir l'époux dont elles partageront le trône dans la vie future ; car les prophètes du lac Salé, pour compléter leur doctrine sensuelle, ont imaginé un paradis fort semblable à celui de Mahomet, si ce n'est que les filles de la terre doivent y jouer le rôle de houris. Toute femme

mécontente de son mari ou ambitieuse d'honneurs célestes peut, malgré les liens qui enchaînent son sort ici-bas, se fiancer pour l'autre monde aux princes du mormonisme. Ni le temps, ni le lieu, ne sont un obstacle à ces unions mystiques, que le prophète seul a le droit de consacrer. L'imagination d'une croyante s'enflamme-t-elle au récit des actions héroïques d'un saint de la nouvelle foi, aspire-t-elle à devenir son épouse pour l'éternité, Brigham-Young peut condescendre à son désir, même quand l'objet de cette passion serait dans un autre continent, même quand il serait mort depuis plusieurs années. Le fondateur de la secte, Joseph Smith, est le fiancé favori des ferventes Mormones, mais son successeur, le chef actuel de la Nouvelle-Jérusalem, se réserve, quand l'épouse est libre de liens terrestres, de donner au prophète défunt un substitut temporel.

« Il n'y a rien de si étrange, dit M. Dixon, que cette passion des saintes pour des hommes depuis longtemps ensevelis dans la tombe. Une dame de New-York brûlait d'un vif désir d'être unie à Joseph Smith. Elle se rendit au lac Salé, se jeta aux pieds de Brigham-Young et le supplia avec larmes de la fiancer pour l'éternité à l'homme dont l'histoire avait si vivement excité son admiration. Le chef du mormonisme refusa d'abord. Pour célébrer ce mariage, il fallait un suppléant, et qui pouvait remplacer le prophète mort, si ce n'est son successeur? Cependant le harem de Brigham était rempli, une nouvelle épouse gênait ses arrangements domestiques. Il fit à la dame une réponse évasive et la congédia. Mais celle-ci ne se découragea point; ses instances devinrent si pressantes, son zèle si touchant qu'Young finit par se laisser attendrir. Il l'unit à Joseph pour le ciel, consentit à remplir auprès d'elle l'office de substitut terrestre et l'admit dans son sérail.

Les femmes néanmoins ne sont pas comme en Orient condamnées à une réclusion complète. Brigham, comprenant combien elles conservent encore d'influence et combien il est nécessaire de les attacher à sa doctrine, cherche à leur faire oublier dans les fêtes ce qu'il leur enlève de dignité morale. Des réunions brillantes ont lieu très-souvent, et la danse trouve grande faveur chez les saints du dernier jour. Le prophète, dont le système paraît reposer sur ce principe : réconcilier la religion avec le plaisir, encourage également les représentations scéniques qui sont, selon lui, un puissant moyen de moraliser le peuple. Aussi, tandis que les fondations de son temple ne sont pas même achevées, la Nouvelle-Jérusalem possède déjà un théâtre qui est un modèle d'élégance et de confortable.

Cet édifice, de style dorique, fort simple au dehors, est soutenu à l'intérieur par de légères colonnades auxquelles l'absence de loges et de balcons donne un aspect aérien. Les peintures sont blanches, re-

levées par quelques dorures de fort bon goût. Le parterre s'élève en amphithéâtre à partir de l'orchestre, de sorte que chaque spectateur peut parfaitement voir la scène. C'est là que chaque soir se réunissent les évêques et les anciens du peuple, entourés de leurs femmes et de leurs enfants. Un fauteuil à balançoire est placé pour le prophète au milieu de ses saints; près de lui se tiennent quelques-unes de ses épouses, Élisa l'inspirée, la pâle Henriette, Amélie la magnifique; puis viennent, rangés selon leur importance, les principaux dignitaires mormons : Heber Kimball, premier conseiller d'Young; Daniel Wells, général en chef ; Georges Smith, apôtre et historien de l'Église ; Edward Hunter, archevêque primat, Stenhouse, éditeur du *Daily-Telegraph*, etc. Mais Brigham ne se borne pas à sanctifier le théâtre de sa présence; pour le réformer d'une manière efficace, il faut, dit-il, commencer par relever l'acteur ; et dans ce but, il fait paraître sur la scène ses propres enfants. Trois des jeunes sultanes, Alice, Émilie, Zina jouent, pour l'édification des fidèles, les pièces du répertoire européen, car la purification rêvée par Young ne va pas jusqu'à prendre, comme les mystères du moyen âge, les légendes bibliques pour sujets de ses drames.

Un des caractères particuliers qui distinguent les Mormons, un de ceux qui surprennent le plus l'étranger, c'est du reste la place minime que la religion occupe dans leur vie. Tandis que les protestants, tout en retranchant comme inutiles une foule de pratiques de piété, observent la sanctification du dimanche avec une rigueur judaïque, tandis que les musulmans eux-mêmes sont appelés à la prière cinq fois par jour, les saints prétendent être au fond du cœur assez recueillis, assez intimement unis à Dieu pour n'avoir pas besoin de vaines formules. Les sermons du prophète sont inspirés par l'esprit le plus terrestre et le plus positif, témoin le discours suivant que M. Dixon l'entendit adresser à une bande de colons récemment arrivés dans la Nouvelle-Jérusalem :

« Mes frères bien-aimés en Jésus-Christ Notre-Seigneur, vous avez été choisis par le Dieu tout-puissant et envoyés en ces lieux pour travailler à édifier son royaume. Mais une longue marche a épuisé vos forces. Reposez-vous encore un jour, deux jours, plus s'il le faut; puis vous vous lèverez pleins de courage et vous chercherez à gagner votre vie en vous rendant utiles. Ne vous préoccupez pas plus qu'il n'est nécessaire de vos devoirs religieux ; vous accomplissez une œuvre sainte, Dieu fera le reste. Que la joie remplisse votre cœur! Regardez cette vallée si belle et si riante : elle a été fécondée par le travail de vos frères dans la foi. Suivez leur exemple. Ils ont appris d'abord à faire pousser un chou, puis un oignon, une pomme de terre ; à construire une maison, à planter un jardin, à élever

des bestiaux, en un mot à vivre et à faire vivre leur famille. Votre premier devoir est de les imiter ; le second, pour ceux d'entre vous qui sont Danois, Allemands ou Suisses, est d'apprendre l'Anglais, la langue du Seigneur, la langue du livre des Mormons, la langue des saints. Remplissez d'abord ces obligations, vos autres devoirs vous seront enseignés en temps convenable. »

Ainsi, dans la doctrine de Brigham-Young, l'unique nécessaire n'est plus d'agrandir notre cœur et notre intelligence, de purifier notre âme pour nous rendre dignes d'entrer en communion avec Dieu, ce qu'il faut poursuivre avant tout, c'est le bien-être matériel. Il est vrai qu'empruntant à la civilisation chrétienne son activité créatrice, les Mormons demandent la possession des richesses, non au glaive et à la violence, mais au travail. Ils ont choisi l'abeille pour emblème, leurs apôtres poussent la charrue, leurs patriarches bâtissent des moulins et font paître les bestiaux. Dans une ville où le labeur manuel est presque divinisé, les plus hauts dignitaires s'élèvent dans l'estime publique en proportion des services qu'ils rendent au commerce et à l'industrie. Cette impulsion puissante donnée à l'action humaine est ce qui fait la force du mormonisme, car le travail possède une vertu régénératrice et féconde ; il est sans doute une expiation, mais comme, dans l'ordre providentiel, l'expiation ne doit point être stérile, il est en même temps l'effort rédempteur qui lève la malédiction jetée sur le sol et celle qui pèse sur l'intelligence ; il est l'unique moyen laissé à l'homme de reconquérir sa royauté perdue et d'imiter, quoique la sueur au front et les mains déchirées par les épines, l'action paisible et vivifiante de Dieu. Cependant, pour porter des fruits véritablement salutaires, il faut que le travail soit inspiré par le devoir et la charité, non par la soif des jouissances. En offrant la richesse pour but à tous leurs sectateurs, les Mormons en ont assurément beaucoup augmenté le nombre ; car la passion du bien-être est la plaie des sociétés modernes, mais ils se sont pour l'avenir créé un péril ; nul édifice durable ne reposera jamais sur une telle base.

Ces réserves faites, on ne peut qu'admirer l'activité intelligente avec laquelle ils ont, dans l'espace de quelques années, transformé un aride désert en un pays riant et fertile ; ils occupent aujourd'hui un territoire plus grand que l'Espagne ; ils ont une capitale plus populeuse que Valladolid, et grâce à l'immense espace dont ils disposent, grâce à leurs rares qualités colonisatrices, ils ont su jusqu'à ce jour donner à tous leurs adhérents l'abondance en échange du travail.

Aussi cette secte, que l'extravagance et l'immoralité de sa doctrine semblaient condamner à une prompte mort, se répand en Amérique

et même en Allemagne, en Angleterre, avec une facilité qui fait pousser un cri d'alarme au protestantisme. Il y a trente-six ans, le mormonisme comptait six adeptes ; il en a aujourd'hui cent soixante mille dans les États-Unis, quinze mille dans la Grande-Bretagne, dix mille dans le reste de l'Europe, vingt mille en Asie et dans les mers du Sud. Il pourrait au besoin lever une armée de vingt mille hommes, et chaque jour des bandes d'émigrants viennent le grossir.

Le fondateur du mormonisme, Joseph Smith, n'était cependant pas un de ces esprits supérieurs qui, sondant d'un regard profond les tendances d'un peuple et d'un siècle, savent en faire les instruments dociles de leur volonté. Ignorant, vicieux et pauvre, il aurait probablement vu sa doctrine tomber dans l'oubli qu'elle méritait, si la haine de ses ennemis ne lui eût donné l'auréole du martyre. En vain, se posant comme envoyé du ciel, il avait promulgué l'évangile de la nouvelle loi, gravé par l'ordre de Dieu même sur des tablettes d'or. Ce livre précieux, formé de minces lames de métal, avait été, disait Smith, rédigé sous l'inspiration de l'Esprit saint par un prophète nommé Mormon, qui vivait au cinquième siècle de notre ère ; mais les hommes de ce temps n'étaient pas dignes de jouir des bienfaits de la révélation divine ; le code des saints fut déposé sur une colline de l'Ontario, jusqu'à ce que naquît l'élu qui devait le mettre en lumière. Peu de gens avaient été assez crédules pour ajouter foi à ces fables. Traqué par la banqueroute de l'Ohio au Missouri, puis à l'Illinois, où il avait fondé la colonie de Nauvoo, Joseph se débattait entre les poursuites de ses créanciers, les intrigues de ses propres partisans et la vindicte publique, quand, arrêté en 1843, il fut tué dans sa prison de Carthage par une bande d'hommes masqués. Dès lors on oublia sa fourberie, sa cupidité, ses débauches, son ambition, son ignorance, pour ne voir en lui qu'un juste persécuté indignement. Vivant, il trouvait dans ses propres vices un témoignage accablant contre sa doctrine, mort, il devint le successeur de Moïse et de Jésus-Christ.

Les esprits, du reste, étaient merveilleusement disposés à recevoir toutes les erreurs. Sur cette terre vierge de l'Amérique, où nulle tradition, nulle règle ne vient faire contre-poids à une liberté sans mesure, les âmes sont vite arrivées aux dernières conséquences du principe protestant ; les unes, fatiguées d'errer au hasard sur le sable mouvant du libre examen, se sont jetées dans le rationalisme ; les autres, affolées par les angoisses du doute, ont demandé aux superstitions les plus grossières de calmer le trouble qui les agitait. Profitant de cet état des intelligences, un homme doué d'une grande habileté, d'un esprit éminemment pratique, Brigham-Young, prit en main l'héritage de Joseph Smith. Son premier acte d'autorité fut de

transporter ailleurs le siége de la secte, car le mormonisme s'était trop avili dans l'Illinois pour y faire beaucoup de prosélytes. Les saints devaient quitter un pays où ils n'avaient rencontré que l'oppression ; comme le peuple juif, ils devaient sortir de la moderne Égypte pour marcher à la conquête d'une nouvelle terre de Chanaan. Au delà des prairies occidentales, au delà des montagnes Rocheuses, se trouvait un désert dont nul homme blanc n'avait encore réclamé la possession. Au milieu des plaines solitaires, s'étendait une mer morte non moins désolée que celle de la Palestine, le grand lac Salé ; les sources qui alimentent cette immense nappe d'eau étaient, disait-on, amères ou infectes, et la maigre végétation qui croissait à regret sur ses bords, ne pouvait servir à la nourriture de l'homme. Young recueillit sans doute des informations plus exactes et plus encourageantes, car il déclara sans hésiter à ses disciples, qu'une révélation divine lui avait ordonné de les conduire dans ce pays où l'abondance bénirait leurs efforts.

Remplies d'un religieux enthousiasme, toutes les familles de Nauvoo firent à la hâte leurs préparatifs de départ ; 500 lieues les séparaient de l'aride terre promise ; l'hiver commençait, les jours étaient courts, le sol couvert d'une neige épaisse ; la faim, la soif, les maladies attendaient les Mormons dans ce périlleux voyage, après lequel il leur faudrait soutenir une nouvelle lutte avec la nature pour conquérir une demeure. Des Européens auraient peut-être reculé devant une semblable entreprise ; mais l'élasticité du caractère américain a des ressources pour toutes les situations ; les hommes du Far-West peuvent tour à tour être charpentiers, boulangers, fermiers ; un cordonnier construira un pont, un prédicant défrichera une forêt, un légiste cuira le pain. Brigham savait les souffrances de toutes sortes qui étaient réservées à ses adhérents ; mais il savait aussi de quoi sont capables des fanatiques doués d'une volonté persévérante. Quand les émigrants arrivèrent aux montagnes, ils avaient déjà creusé le long du chemin plus d'une tombe ; pourtant ils n'éprouvèrent ni découragement ni inquiétude à la vue des chaînes abruptes, à peine creusées de gorges étroites perdues dans la neige. Les hommes jeunes et vigoureux marchaient à l'avant-garde, repoussant les bêtes féroces, tuant les serpents à coups de pierres, frayant un passage pour les femmes et les vieillards. Jour après jour, semaine après semaine, ils s'avancèrent laborieusement dans ces tristes sierras ; leurs provisions s'épuisaient, le gibier devenait rare, et à la fin de ce rude pèlerinage, ils n'avaient à attendre que l'aridité du désert. Brigham-Young soutenait leur courage par le récit des révélations qu'il prétendait avoir reçues de Dieu, et en dépit du froid et de la faim, en dépit de l'aspect désolé que présentaient ces solitudes pen-

dant l'hiver, les yeux des Mormons rayonnaient d'enthousiasme et les trompettes résonnaient joyeusement lorsqu'ils descendirent les pentes stériles qui conduisaient à leur héritage.

Le prophète se mit aussitôt à l'œuvre ; il explora les défilés, traça le plan de sa ville, indiqua des sources d'eau vive, des pâturages fertiles au milieu de ces plaines que l'on croyait condamnées à une irremédiable stérilité. Le peuple vit dans ces découvertes un miracle et il commença d'avoir en Brigham-Young cette foi aveugle qui fait du chef des Mormons le potentat le mieux obéi de la terre. Bientôt les champs furent ensemencés ; on exploita les salines, on éleva des scieries, des troupeaux commencèrent à paître sur les collines, et la Nouvelle-Jérusalem, *Salt Lake City*, sortit rapidement du sol. Les Peaux-Rouges, d'abord hostiles, furent gagnés par des largesses et des bons traitements : « Nous trouvons plus d'économie, dit Young, à nourrir les Indiens qu'à les combattre. » Aujourd'hui, après vingt années seulement, la colonie est devenue riche et puissante, ses marchands ont établi des comptoirs à New-York et à Londres, ils ont un représentant à l'Exposition universelle de Paris.

D'où est venu aux Mormons cet accroissement rapide qui menace de causer un jour de sérieux embarras à l'Union américaine ? Nous avons vu que l'amour du travail, exalté jusqu'à la passion, est l'un des premiers éléments de leur force ; ils en trouvent un second dans leur active et ambitieuse propagande. Les saints ont des écoles et des chapelles, des livres et des journaux à Londres, à Liverpool, à Glasgow, à Copenhague et dans plusieurs villes d'Allemagne. Chaque année un grand nombre d'apôtres quittent le lac Salé pour convertir les nations. La manière dont ils sont choisis et envoyés à travers le monde, prouve l'immense autorité qu'exerce le prophète. « Un jour, se promenant à pas lents dans Main-Street, il aperçoit, raconte M. Dixon, un jeune fermier qui conduit un attelage ou pousse un troupeau de bœufs. Il l'appelle, lui dit que le Seigneur l'a choisi pour répandre sa parole, et lui ordonne de partir aussitôt. La durée de la mission peut varier de un à dix ans ; le lieu sera Liverpool, Damas, Dehli ou Pékin. Le jeune homme n'élève pas la moindre objection ; il prend congé de ses amis, embrasse ses femmes et ses enfants, puis il s'en va sans argent, sans provision d'aucune sorte, pour accomplir l'ordre qu'il a reçu. Il n'est point en Orient d'esclave qui obéisse à son maître avec une soumission plus aveugle et plus prompte. » Le nouveau missionnaire pourvoit à sa subsistance en louant ses services à quelque convoi de marchands qui se dirige vers le lieu de sa destination. S'il doit se rendre en Europe, il reste à New-York jusqu'à ce qu'il ait gagné par son travail le prix du passage ; plus souvent encore, il s'engage comme matelot à bord d'un navire

pour prêcher à l'équipage la doctrine des Mormons. Arrivé en Angleterre, il se loge chez quelque saint du pays, ou s'il n'a point cette ressource, il entre comme ouvrier dans une grande manufacture. Là, il éveille chez ses compagnons le dégoût de leur état présent, le désir d'une condition meilleure, il leur promet non-seulement le salut pour le monde à venir — beaucoup peut-être n'y songeaient guère — mais surtout des biens terrestres en celui-ci. L'artisan aura des fabriques, le laboureur, des fermes. Le mormonisme doit trouver aisément accès auprès des mécontents et des déshérités, car le ciel qu'il annonce n'est pas entièrement au delà du tombeau ; les richesses, disent ses missionnaires, sont l'héritage légitime des saints ; la pauvreté n'est pas un état béni dans lequel l'homme amasse des trésors de grâce et de miséricorde ; les puissants de la terre ont inventé ce sophisme pour tenir le peuple dans l'abaissement, mais Dieu appelle tous les siens à la fortune et aux jouissances. Enfin les Mormons exploitent avec une rare habileté la tendance à l'émigration qui travaille les classes inférieures en Angleterre et en Allemagne. Bien des familles pauvres voudraient quitter le pays où elles vivent misérables pour se rendre sur cette terre d'Amérique où la propriété est d'une acquisition si facile ; mais elles sont effrayées de l'inconnu. Comment des paysans, qui ne sont jamais sortis de leur village, oseraient-ils aller sans amis, sans protecteurs, chercher fortune dans une contrée lointaine ! Le mormonisme tourne à son profit cette difficulté. Tout s'aplanit devant les néophytes ; des hommes qui ne sont plus pour eux des étrangers les escortent pendant la route ; ils savent qu'à leur arrivée dans l'Utah, ils trouveront des amis prêts à les recevoir, des demeures et du travail. Jamais secte qui aura recours à des moyens aussi efficaces ne manquera de prosélytes.

Suivant la politique de Brigham-Young, la propagande déploie une activité particulière pour convertir les femmes. A la pauvre ouvrière qui s'étiole dans une filature et dont le sens moral s'affaiblit dans un milieu malsain, le missionnaire mormon vante les charmes d'un pays où toutes les filles sont appelées à devenir les épouses des prophètes, où, affranchies des rudes travaux dévolus aux hommes seuls, les mères de famille n'ont d'autre soin que d'élever en paix leurs enfants, de maintenir l'ordre dans une maison riche et confortable.

Sa mission achevée, l'apôtre retourne au lac Salé, suivi d'une bande nombreuse de disciples. C'est ainsi que, sous l'inspiration d'Young, le mormonisme prend chaque année une nouvelle extension. Le prophète, nous le croyons, du moins, n'a pas cette largeur de vues qui fonde les institutions durables ; mais il sait faire servir à ses desseins les grandes passions des sociétés modernes, l'amour de l'or

et du plaisir. A l'aide de ces leviers puissants, il a réalisé une œuvre qui semblait impossible. Il a fondé, au milieu d'un peuple libre, le pouvoir le plus despotique qui fût jamais ; dans un pays qui rejette les religions d'État, il a placé son Église au-dessus des lois humaines, il a fait revivre, au dix-neuvième siècle, les formes sociales qui existaient en Syrie deux mille ans avant la naissance du Christ. Foulant aux pieds la science et les leçons de l'histoire, les Mormons rejettent ce que la race blanche a coutume de regarder comme les plus précieuses conquête du temps et de la pensée, la liberté personnelle, la vie de famille, la forme représentative du gouvernement, les droits de la presse et de la tribune, l'égalité devant la justice. Ils répudient ces biens si chèrement achetés pour se soumettre aveuglément à un homme sans éducation et sans naissance. « Le prophète qui a créé notre Eglise, disait à M. Dixon un des principaux dignitaires, est maître d'en disposer comme bon lui semble. Le contredire ou lui résister, est le plus sûr moyen d'aller en enfer. »

Bien que les saints des derniers jours baptisent leurs adeptes au nom de Jésus et qu'ils prétendent tirer tous leurs dogmes de la Bible, on ne saurait leur donner le titre de chrétiens. Une mosquée mahométane offre avec nos églises plus de points de ressemblance que leur temple, car les musulmans ont brisé les idoles, tandis que le mormonisme les rétablit.

Dieu cesse d'être le souverain créateur de l'univers ; il n'est plus que le président du royaume céleste, une sorte de Jupiter antique, fait de chair et d'os comme les mortels, sur lesquels il n'a aucun droit, dont il n'est ni le maître, ni le père, puisqu'il ne leur a pas donné la vie. Après avoir ainsi affranchi les hommes, après leur avoir dit — chose agréable à entendre pour l'orgueil — qu'ils ne sont point des êtres créés qui dépendent nécessairement de celui qui les a faits, le mormonisme complète son œuvre en les élevant au niveau de Dieu. Participants de la nature divine, sans commencement et sans fin, ils sont appelés à s'asseoir un jour sur des trônes célestes.

Si les Mormons ont emprunté au mahométisme ses mœurs corrompues et son gouvernement despotique, on voit qu'ils en diffèrent profondément au point de vue des doctrines religieuses ; et, comme les croyances sont l'âme qui façonne les sociétés à son image, une divergence non moins complète sépare les saints de l'Utah des peuples musulmans. Le Coran méprise et avilit l'homme ; du sein de sa grandeur égoïste et solitaire, Allah ne laisse tomber sur sa créature aucun rayon de liberté, de mérite ou d'amour ; l'humanité n'est qu'un vil instrument, un troupeau d'esclaves. Cette doctrine a enfanté le fatalisme et fait de l'Orient un cadavre. Le livre des Mor-

mons, au contraire, exalte l'homme jusqu'à la folie, il surexcite outre mesure son activité; et, tandis que les sociétés mahométanes, dont l'immobilité est la règle, ont pu garder longtemps une apparence de vie, la secte de Brigham-Young est probablement destinée à périr dans les convulsions et les tempêtes.

Le rang assigné aux différents êtres ne bouleverse pas moins les idées chrétiennes, car les Mormons relèguent les anges au dernier degré de la hiérarchie intellectuelle. Ils placent au sommet de l'échelle céleste les dieux immortels, êtres composés d'un corps et d'une âme arrivés à leur plus haute perfection; c'est l'état auquel doivent parvenir les hommes qui sur la terre se sont exactement conformés à la loi ; après eux viennent les hommes, puis les esprits, existants de toute éternité, qui attendent encore leur tabernacle de chair ; enfin les anges, êtres imparfaits, incapables de s'élever au rang de dieux. Ils ont été successivement des esprits dans l'espace, des hommes sur la terre ; mais, comme ils n'ont pas accompli la loi de vie, ils ont été arrêtés dans leur ascension vers un état plus parfait. M. Dixon voulut savoir quelle était la faute qui avait attiré sur les anges ce châtiment. « Ils sont punis, répondit Young, pour n'avoir pas vécu de la vie patriarcale, pour n'avoir pas épousé plusieurs femmes, comme Abraham et Jacob, David et Salomon. » — « Ainsi, ajoute notre voyageur, les anges sont les âmes des célibataires et des monogames, de ceux qui ont fermé leur avenir en se refusant les joies du harem, et qui par là sont devenus incapables de régner dans les sphères célestes. Mon compagnon et moi — lui qui n'est pas encore marié, moi qui n'ai qu'une seule femme, — nous ne pouvons prétendre qu'au modeste rôle d'anges, tandis qu'Young et ses apôtres seront assis, entourés de leurs épouses, sur les trônes de l'empyrée. »

Les fondateurs du mormonisme, imprégnés encore de l'esprit de diffusion des races chrétiennes, appellent à eux tous les peuples de la terre; mais, plus ambitieux de former un empire que de jeter aux quatre coins de l'horizon les semences d'une doctrine dont ils sentent peut-être eux-mêmes les faiblesses, ils attirent les nouveaux convertis vers le lac Salé, précaution qui a l'avantage de mettre leur foi à l'abri de toute tentation et d'augmenter rapidement le nombre des sujets de Brigham-Young. Puis, comme l'erreur est accommodante, la nouvelle Église ouvre son sein non-seulement à toutes les nations, mais à toutes les croyances. Pour devenir Mormon, il n'est point nécessaire que le païen brise ses idoles, que l'Hindou renonce à Brahma, le musulman à Mahomet ; la religion inaugurée par Smith et Young est, disent-ils bien haut, une religion de conciliation ; se convertir à ses dogmes, ce n'est point renier sa foi, c'est y ajouter

de nouvelles vérités. Cette tolérance est, selon M. Dixon, une force et un progrès ; dans quelques pages éloquentes, il passe en revue les maux causés à l'humanité par les haines religieuses, et nous ne pouvons qu'applaudir au sentiment de philanthropie qui l'anime. Mais comment ne pas voir qu'en voulant empêcher les débordements du fleuve il tarit la source même des croyances ? Avoir de la sympathie pour toutes les doctrines, c'est ne s'attacher à aucune, c'est arriver à une complète indifférence en matière de foi. La seule solution du problème est celle que le Christ a donnée il y a dix-huit cents ans : tempérer par une immense charité envers les personnes la lutte incessante que la vérité doit nécessairement soutenir contre le mensonge. Il n'y a point de pacte possible entre le bien et le mal, mais il faut que le combat reste dans le domaine des doctrines, et la divergence des opinions ne doit point empêcher les enfants d'un même Père de se donner le baiser de paix.

L'admission de tous les cultes dans le mormonisme nous semble donc une cause de dissolution bien plutôt que de durée : une foi vive peut, alors même qu'elle s'égare dans l'erreur, produire de grandes choses ; l'indifférence ne créera jamais rien, parce qu'elle est la négation, le néant. Il est vrai que si les saints du lac Salé ont un symbole indécis et flottant, ils suppléent à l'enthousiasme religieux par la confiance illimitée qu'ils ont dans leur chef. Ils regardent Brigham-Young comme l'organe de la volonté céleste ; Dieu gouverne son peuple par les révélations incessantes qu'il fait à ses prophètes ; il le guide, non-seulement dans les circonstances solennelles, mais dans les moindres détails de la vie domestique et rurale : car ces hommes, qui se prétendent les égaux de la divinité, sont contraints, par la voix de la conscience, de reconnaître leur propre faiblesse, et ils n'oseraient entreprendre la moindre affaire, planter un arbre, construire une maison, sans consulter l'élu de Dieu.

Combien de temps l'immense pouvoir qui dérive d'une telle organisation théocratique restera-t-il entre les mains des chefs mormons ? Brigham-Young déploie sans doute une grande habileté ; il partage si bien entre le travail et le plaisir la vie de ses disciples, qu'il ne leur reste plus de loisir pour la réflexion. Tant qu'il aura des terres à donner, des richesses à promettre, il ne manquera pas de sectateurs ; mais quand, par suite du développement naturel des sociétés, les différences de fortune et de position s'accentueront davantage, comment pourra-t-il satisfaire chez tous la soif de jouissances qu'il proclame légitime et sainte? Aujourd'hui les Mormons sont enivrés de leurs succès, des victoires qu'ils ont remportées sur le désert ; quand cette fièvre s'apaisera, ils s'apercevront du vide de

leur foi, de la dégradation de leurs mœurs. Déjà le dogme de la polygamie a soulevé parmi eux des disputes acharnées et un schisme violent. La femme et les fils du fondateur de la secte nient ouvertement que jamais Joseph Smith ait professé une pareille doctrine ; ils se sont séparés des saints de l'Utah et ils ont regagné leur demeure de Nauvoo, où de nombreux dissidents viennent chaque jour les rejoindre. En vain Brigham affirme avoir lui-même uni à Joseph une vingtaine de femmes ; en vain il a rassemblé dans son harem plusieurs des prétendues épouses du premier prophète, sa parole rencontre, même chez les Mormons, beaucoup d'incrédules. Ses adversaires allèguent victorieusement contre lui qu'il n'a pu produire aucun témoin, montrer aucun enfant issu de ces mariages secrets. Il est probable que Smith n'avait point eu la pensée d'instituer la polygamie, ou du moins ne s'était pas senti assez fort pour heurter d'une manière aussi violente les mœurs de notre civilisation ; mais, quand Brigham-Young eut transporté les débris du mormonisme dans un désert où il n'avait à craindre aucune loi humaine, il donna d'autant plus librement carrière à ses passions qu'il voyait dans la pluralité des femmes un moyen rapide d'accroissement pour sa secte naissante. Il avait pensé, en recrutant ses prosélytes parmi des gens ignorants, pauvres et avides, dans le sein de cette populace qui est l'écume des nations, n'avoir point à compter avec les principes et les traditions de l'ancien monde. Il se trompait. Un peuple ne saurait s'être nourri pendant des siècles du breuvage fortifiant de la vérité sans avoir retenu dans ses veines des germes de vie qui réagissent contre le poison de l'erreur.

Au résumé, le mormonisme n'est pas une de ces utopies dont il faille se contenter de rire ; il puise sa force dans tous les mauvais instincts de notre siècle, dont il est pour ainsi dire l'incarnation ; de plus, il a rencontré des circonstances extrêmement favorables à son développement : une terre vierge d'habitants lui fournit un admirable champ d'expérience, et la race à laquelle il doit la majorité de ses prosélytes réunit toutes les qualités d'énergie et de persévérance qui favorisent la réussite des entreprises. Le bon sens et l'esprit pratique des Anglo-Saxons, le souvenir à demi effacé de la vie de famille, un vague sentiment religieux, luttent seuls contre ces éléments de succès ; mais nous avons confiance que le bien remportera la victoire : un peuple chrétien ne peut rester dans un aussi profond abîme de dégradation intellectuelle et morale. C'est néanmoins un spectacle instructif de suivre au grand jour les différentes phases d'une lutte qui, à des degrés divers, travaille sourdement la plupart des sociétés européennes.

III

Le mormonisme est la plus importante, mais non pas la plus curieuse des sectes auxquelles a donné naissance en Amérique la liberté sans frein de la pensée religieuse. Sur une colline située non loin des sources pittoresques de l'Hudson, s'élève un groupe d'habitations d'un aspect agreste et riant malgré leur simplicité un peu puritaine. Cette colline est le mont Liban ; le petit village est le siége principal de la communauté des *Shakers* (Trembleurs), comme les appelle le peuple, ou des *Croyants au second avénement du Christ*, ainsi qu'ils s'intitulent eux-mêmes.

Un jour, ayant besoin d'essence de roses, M. Dixon s'informa, près d'un ami, de l'endroit où se vendait la meilleure. « Il faut vous adresser, lui répondit-on, à l'un des dépôts établis par les shakers. » Le lendemain, comme il témoignait l'intention d'acheter des arbustes d'Amérique : « Allez au mont Liban, lui dit son interlocuteur, c'est là que vous trouverez le plus beau choix des produits de l'horticulture. » La curiosité de notre voyageur fut excitée. Pourquoi, dans un pays où l'esprit de tous se porte vers la culture de la terre, les shakers étaient-ils les pépiniéristes par excellence ? Il se rendit au mont Liban, partagea pendant plusieurs jours l'hospitalité de frère Frédérick et de sœur Antoinette, les deux chefs des croyants et recueillit sur cette colonie d'ascètes, antithèse vivante des Mormons, des détails qui forment peut-être la partie la plus humoristique de son livre.

« La chambre que l'on m'avait donnée, dit-il, était propre et brillante à l'excès. Nulle ménagère hollandaise n'a jamais nettoyé son plancher avec un soin aussi scrupuleux que les shakeresses de North-House ; rien ne tempérait l'inexorable éclat des vitres et des murailles ; dans un coin se trouvait un lit garni de draps et d'oreillers blancs comme la neige ; sur la table étaient posés, pour mon édification, quelques traités religieux à l'usage de la secte, une bible anglaise, une écritoire, un couteau à papier ; quatre chaises de canne garnissaient les coins de la pièce, un tapis et un crachoir complétaient l'ameublement. Les shakers, qui n'ont point de médecins et se mettent à sourire quand on leur parle des maladies dont se plaignent les gentils, maux de tête, fièvres, rhumes, prennent un soin minutieux et véritablement scientifique de l'aération de leurs demeures. Chaque maison est pourvue d'un appareil ventilateur fort ingénieux, et le système de chauffage organisé de façon à maintenir une température toujours égale. « Depuis trente-six ans, me disait Antoinette, il ne

s'est produit qu'un seul cas de fièvre, et encore nous en avons grand' honte, car c'était tout à fait notre faute. »

Hommes et femmes sont également admis dans ce cloître américain ; ils mangent à une table commune et vivent sous le même toit, mais nulle autre union que celle des âmes ne peut exister entre eux. Les shakers, en effet, bien qu'inspirés par la même Bible que les Mormons, en ont tiré des conclusions diamétralement opposées ; laissant loin derrière eux le monachisme catholique, ils enseignent que le célibat est le seul état agréable à Dieu, et c'est un singulier spectacle que de voir un pareil fruit sur l'arbre du protestantisme. Tant il est vrai que pour quelques âmes contemplatives, se séparer du monde est un impérieux besoin, tant il est vrai aussi que l'esprit de l'homme, quand il n'est pas sagement contenu par des lois qui répriment ses écarts en donnant satisfaction à ses tendances légitimes, arrive à dépasser toute mesure. Selon la doctrine des shakers, la plupart des hommes sont aveugles et sourds, ils ne comprennent rien aux grands changements qui se sont accomplis sur la terre ; quelques rares élus répondent seuls à la vocation divine, ils oublient les rivalités et les passions du monde pour commencer une nouvelle vie, une vie de l'âme dans laquelle le mariage est abrogé, la paternité inutile et sans but, des êtres immortels n'ayant pas besoin de se perpétuer par leurs descendants. Selon les nouveaux croyants, deux grandes lois partagent l'humanité, la loi de *génération*, qui est celle des enfants de la mort, la loi de *régénération*, que suivent les enfants de la lumière et de la vie.

Comme les Pythagoriciens, les shakers tiennent le silence en grand honneur. Nulle conversation ne vient égayer leurs repas ; ils se rassemblent au son de la cloche et s'avancent par longues files vers le réfectoire ; les hommes se placent à l'une des extrémités, les femmes à l'autre, puis tous s'agenouillent pour adresser à Dieu une courte prière mentale. Leurs aliments, bien préparés et de bonne qualité, sont fort simples ; ils se composent presque exclusivement de lait, de fruits et de légumes, et d'œufs. Si pendant le repas, l'un des frères a besoin de l'assistance de son voisin, il murmure tout bas sa demande et, le service rendu, n'adresse aucun remercîment. Vingt minutes suffisent à cette frugale collation, après quoi chacun retourne au travail. Les femmes font la cuisine, confectionnent les vêtements, conservent les fruits, distillent des essences, fabriquent des éventails et d'autres menus objets. Elles cousent, chantent, instruisent les enfants, et leurs écoles passent pour les meilleures de l'État de New-York. Les hommes se livrent à la culture des plantes et des fleurs.

Le shaker éprouve pour la nature une vive tendresse, il la regarde avec l'œil d'un amant et se considère comme uni au sol par des

liens célestes; les passions qui règnent sur le cœur humain se concentrent pour lui dans l'amour qu'il porte à ses vergers et à ses champs. La terre ayant été maudite par le péché recouvrera, dit-il, sa beauté première, grâce aux efforts de la vertu. C'est l'homme qui imprime son caractère au paysage; la plante qu'il cultive se modèle sur lui et s'il veut avoir un domaine rempli de grâce et de beauté, il faut qu'il commence par purifier son âme: « Un arbre a ses besoins et ses désirs, disait un shaker à M. Dixon, et nous devons les étudier avec la sollicitude d'un précepteur pour l'enfant confié à ses soins; si l'on aime la plante, et si l'on a souci de ses préférences, elle récompensera généreusement son bienfaiteur. J'ignore si un arbre reconnaît celui qui le cultive; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il sent le bien-être et la souffrance tout comme une créature humaine. Quand nous avons planté ce verger, nous avons commencé par choisir les meilleures boutures, puis nous avons préparé une demeure pour chacune d'elles; c'est-à-dire que nous lui avons creusé un trou profond, dans lequel nous avons placé des tuyaux pour l'écoulement des eaux. Ce travail terminé, nous l'avons recouvert d'un lit de fumier et de terre végétale; enfin nous avons posé l'arbre enfant dans sa douce couchette, et nous avons protégé sa croissance par une cage métallique. — Que de peines et de soins! répliqua M. Dixon. — Ah! frère, dit le shaker en souriant, nous aimons notre jardin. »

Cette secte douce et inoffensive, ces hommes qui ne prennent aucune part à la politique et aux querelles de l'Amérique, qui ne votent pour aucun président, ne tiennent aucun meeting, pour lesquels les droits de la presse et de la tribune sont un vain rêve, exercent cependant aux États-Unis une grande influence. Ils instruisent la jeunesse, prêchent par leur exemple l'esprit de sacrifice, et leur institution serait vraiment salutaire si leur mysticisme ne s'égarait dans de folles rêveries. Ils prétendent vivre en compagnie des anges et avoir plus de commerce avec les morts qu'avec les vivants. Assis dans leurs cellules, occupés à leurs travaux, ils aperçoivent autour d'eux une foule d'esprits, ils entendent des voix, et leur regard rêveur, perdu dans l'espace, l'expression étrange de leur visage, dénoteraient l'absence complète de la raison, si on ne les voyait en même temps montrer un bon sens rare dans les actes ordinaires de la vie. « Un matin, raconte M. Dixon, sœur Antoinette entra dans ma chambre avec un air grave et recueilli. Elle tenait à la main un billet ouvert qu'elle me présenta en me disant: « Vous allez partir, frère, gardez ce papier « en souvenir du temps que vous avez passé parmi nous; c'est un « hymne que, cette nuit, j'ai entendu chanter par les anges. — « Signez-le, sœur Antoinette, » lui demandai-je. Elle traça son nom au bas du cantique, et je jetai un rapide regard sur la feuille de pa-

pier qu'elle me tendait. La rime laissait à désirer, et les lois de la syntaxe n'étaient pas observées d'une façon très-scrupuleuse ; les esprits, sans doute, négligent ces vulgaires détails. » Autant qu'il est permis de juger les œuvres du ciel d'après les règles de ce bas monde, les anges sont plus forts sur la musique que sur l'orthographe, car ils ont dicté aux croyants des marches très-belles.

Quoique la secte des shakers soit encore peu connue, sa fondation remonte à une centaine d'années. Vers la fin du dernier siècle vivait à Bolton-Moors, triste ville du Lancashire, une ouvrière nommée Jane, femme d'un tailleur qui devint son premier adepte. Frappée des vices et des misères dont elle était entourée, elle se crut appelée à régénérer le monde ; elle parcourut les rues et les places publiques, prêchant à qui voulait l'entendre que le règne du Christ allait commencer et que, pour son second avénement, il prendrait la forme d'une femme. Jane n'avait jamais prétendu qu'elle fût elle-même le Messie, mais elle agissait comme si tous les pouvoirs du ciel et de la terre eussent été remis entre ses mains ; ses partisans disaient qu'elle était remplie de l'esprit de Dieu, et ils recevaient ses paroles comme les décrets du ciel. Son règne cependant fut court. Une jeune fille, Anne Lee, dont le père était un pauvre forgeron de Manchester, avait été des premières à suivre la prophétesse. Elle ne savait ni lire ni écrire ; sa jeunesse s'était flétrie au contact des gens les plus vicieux; dès sa naissance, elle avait été en proie à des attaques d'hystérie; enfin elle était violente, avide de se faire remarquer, dévorée du besoin de domination. Mais elle avait une parole véhémente, capable d'impressionner la populace. Comme la plupart des filles de son pays et de sa condition, elle s'était mariée de fort bonne heure ; âgée de seize ans à peine, elle avait épousé un forgeron nommé Stanley, dont elle avait eu quatre enfants. La misère et le besoin tuèrent dès le berceau ces pauvres créatures, et les épreuves qu'elle avait subies inspirèrent à la jeune mère une vive répugnance pour les devoirs dévolus aux femmes dans la vie conjugale. Elle se joignit à la secte de Jane, se montra dans les rues, et déjà elle avait réuni autour d'elle une foule de disciples, quand la police s'émut de ses succès, et pour y mettre un terme, la renferma dans la prison du comté. La réclusion et les souffrances ne firent qu'exalter son cerveau malade ; rendue à la liberté, elle proclama partout que la lumière céleste s'était reposée sur elle, et que le Verbe divin, s'incarnant une seconde fois, l'avait choisie pour son tabernacle. Elle prêcha sa doctrine à Manchester et à Bolton, mais les huées de la multitude accueillirent ses paroles ; irritée de l'opposition qu'elle rencontrait, elle résolut de chercher en Amérique des cœurs plus dociles ; les esprits dont elle écoutait la voix lui avaient appris que

ce pays, espoir des hommes libres, serait le siége de l'Église future. Elle secoua sur le vieux monde la poussière de ses pieds et partit avec sept ou huit fidèles qui consentirent à partager sa fortune. Les progrès de la petite colonie furent lents et pénibles. En butte à la malveillance des populations, la *Mère* Anne se vit jetée, lors de la guerre de l'Indépendance, dans les cachots de New-York. Mais que faire d'une femme qui se disait le Christ? Le tribunal la déclara folle, et ordonna de la reconduire en Angleterre. Les hostilités ne permirent pas d'exécuter ce jugement. Anne demeura aux États-Unis, où la sentence portée contre elle avait commencé de répandre son nom; elle parcourut le pays, prêchant que le royaume du ciel était désormais établi sur la terre, que Dieu gouvernerait son peuple, non plus par l'intermédiaire de lois écrites, mais directement, par la personne de son Verbe; que la religion ancienne était abolie, le péché d'Adam effacé. Les plus bizarres conclusions découlaient de ces dogmes primordiaux; le commandement de croître et de multiplier, la bénédiction divine répandue sur le premier couple humain, devenaient inutiles et sans but; le mariage était banni de la nouvelle Église, la terre, purifiée, se transformait en un paradis où les anges et les esprits du monde invisible conversaient familièrement avec les élus. Ces fantaisies trouvèrent prise sur les âmes faibles et rêveuses; de nouvelles colonies furent fondées, et la mère Anne avait réuni autour d'elle plusieurs centaines de croyants, lorsque, sentant sa fin prochaine, elle choisit, pour diriger après elle le royaume de Dieu, Joseph Meacham et Lucy Wright, ses plus ardents sectateurs.

Sa mort, qui arriva en 1784, mit à rude épreuve la foi de ses disciples, car, à son second avènement, le Messie ne devait point passer par la nuit du tombeau. Les chefs que leur laissait la prophétesse se montrèrent à la hauteur de la difficulté. Ils affirmèrent hardiment qu'Anne n'était pas morte : la fiancée de l'Agneau avait seulement quitté son vêtement de chair pour revêtir la robe nuptiale. Son être transfiguré était devenu invisible aux profanes par l'excès même de la lumière qui l'environnait; mais eux, ses enfants, n'avaient point cessé de la voir et de l'entendre. Ils s'entretenaient avec elle, et la même faveur était réservée à ceux dont la foi aurait aiguisé les sens. Quant au corps d'Anne Stanley, au lieu de le porter dans un terrain consacré, on le mit, pour le faire promptement disparaître, dans un champ qui allait être retourné par la charrue. Les shakers ne croient point à la résurrection de la chair. D'après leur conviction, c'est la voie seule de la grâce qui nous appelle de la mort à la vie; quand ils se convertissent, ils commencent, sans aucune métaphore, une existence nouvelle qui ne doit point avoir de

fin ; le trépas n'existe plus pour eux ; ce qui, d'après les idées communes, brise tous les liens de ce monde, rend plus doux et plus intimes les rapports qu'ils ont avec leurs frères. Ils continuent à peupler la terre, mais leurs sens épurés, délivrés de l'enveloppe d'argile dont le poids les accablait, perçoivent d'une manière parfaite les merveilles et les beautés de notre globe, qui devient leur paradis. C'est parce que les shakers sont déjà entrés dans cette seconde phase, dans cette résurrection des élus, qu'ils sont capables de communiquer avec le monde des esprits. Ils se glorifient d'avoir été, en Amérique, les premiers à pénétrer les mystères de l'invisible et du surnaturel, à pousser les âmes vers le spiritisme. Dans leurs réunions, l'orateur, avant de s'adresser à son auditoire charnel, parle aux morts qui remplissent la salle, et qui, pour ces visionnaires fanatiques, sont aussi apparents qu'aux jours de leur vie terrestre. « J'ai avec les esprits, disait Frédérick à M. Dixon, des entretiens plus familiers et plus suaves qu'avec les hommes. Cette chambre, qui vous paraît vide, est pour moi peuplée d'anges et de séraphins ; la mère Anne l'habite, tous nos frères disparus y sont avec elle. » En effet, dès que le chef des shakers demeurait un instant silencieux, il était aisé de voir à son visage animé, au ravissement qui se peignait dans son regard, qu'il se croyait en présence d'êtres plus grands et plus révérés que ses hôtes européens. Ceux que nous appelons morts étaient avec lui, et, par ces hallucinations d'un esprit malade, les sectaires du mont Liban croient avoir vaincu le trépas et mis fin au tombeau.

Pendant plusieurs années, les shakers étaient restés dans le monde, mais, se considérant comme entrés dans une existence supérieure, ils demeuraient étrangers aux affaires et aux disputes terrestres. Joseph et Lucy les réunirent en communautés et leur donnèrent une règle uniforme ; à mesure que le nombre des néophytes se multipliait, de nouveaux établissements étaient fondés ; on en compte aujourd'hui dix-huit répartis dans les États du Nord. Les shakers cependant ne font point de propagande comme les Mormons ; ils ne promettent à leurs adeptes qu'une vie de renoncement et de pauvreté ; quelle force pousse donc le riche négociant de New-York à quitter sa somptueuse habitation pour une étroite cellule, l'ambitieux habitant du Kentucky a fuir les honneurs pour embrasser la fatigue et les privations ? « Dans les temps ordinaires, disait le frère Frédérick, les conversions sont rares ; nous n'avons autre chose à faire que d'attendre l'heure où Dieu touchera les âmes. C'est principalement à l'époque des *cycles spirituels* que les élus sont appelés. »

Nous touchons ici à l'un des caractères les plus singuliers de la société américaine, si féconde en contrastes. Vous parcourez les rues

d'une grande ville; partout règne une activité fiévreuse ; les navires se pressent dans les ports, une foule affairée encombre les quais, les chemins de fer n'ont pas assez de vitesse pour porter ces hommes qui semblent vouloir dévorer le temps et l'espace ; l'industrie n'a pas d'engins assez puissants pour exécuter leurs vastes projets. Vous les regardez et vous dites : « Ils n'ont d'autre souci que d'asservir la matière, de créer des États et d'entasser des trésors. » Le lendemain, cette multitude enivrée jusqu'alors de sa puissance présente un spectacle bien différent. Les forts s'inclinent, les orgueilleux courbent la tête, un *revival* ou réveil religieux a éclaté. L'homme en effet a beau s'étourdir dans le vertige d'une action sans trêve ni mesure, il a beau mettre sur son front cette couronne qui le fait roi de la terre, un jour il s'aperçoit que les biens entassés au prix de tant d'efforts ne sont que de la poussière, son âme fatiguée s'en détourne avec dégoût. Effrayé du néant de ses conquêtes, il cherche autour de lui de quoi remplir le vide de son cœur et le sentiment religieux éclate avec d'autant plus de violence qu'il a été plus refoulé. Ces réveils américains ressemblent à des explosions de désespoir. L'intelligence a soif de Dieu, soif de lumière et de vie, elle ne trouve que le néant et les ténèbres. Affolée de terreur, elle suit toutes les lumières trompeuses qui brillent dans sa nuit, prête l'oreille à tous les prophètes qui lui prédisent le salut. Chaque crise religieuse est marquée par la naissance de sectes nouvelles, par l'accroissement de celles qui existaient déjà, et c'est vers les doctrines les plus étranges, vers les formes les plus despotiques que les âmes, lasses de froids raisonnements et de liberté sans frein, se portent de préférence. Des orateurs fanatiques entraînent la foule sur leurs pas dans les profondeurs des forêts ; ils ont la parole véhémente, l'œil dilaté, leurs discours sauvages sont entrecoupées de cris et de gestes convulsifs ; on croirait des gens en délire, mais tandis que le philosophe hausse les épaules et que le magistrat fronce le sourcil, les mineurs, les bûcherons et les fermiers s'arrêtent pleins d'admiration devant le fougueux prédicant.

« Un campement religieux dans les solitudes de l'Ohio ou de l'Indiana présente, dit M. Dixon, une scène d'un intérêt saisissant. Par une belle après-midi d'octobre, j'assistai à un de ces revivals; des myriades de fleurs jaunes et de mousses rougeâtres émaillaient le gazon, les feuilles des chênes et des platanes avaient pris les chaudes teintes de l'automme, les érables étaient pourpres et les noyers semblaient des arbres d'or. Au milieu des racines et des troncs vermoulus qui encombrent la forêt, au milieu des insectes qui bourdonnent, des oiseaux qui gazouillent, se dressent une multitude de tentes à l'aspect bizarre, mais non pas étranger ; car le camp des *revivalists*

n'a rien de commun avec celui d'une tribu indienne ou arabe, il rappelle plutôt les foires anglaises ou les fêtes d'Irlande. Les chariots et les voitures sont réunis à l'arrière plan, les chevaux mis en liberté paissent à peu de distance. Dans une douzaine de baraques assez grandes pour former une salle spacieuse, des hommes mangent, boivent, fument ou prisent; d'autres allument des feux en plein air, un grand nombre préparent le repas du soir; les garçons ramassent du bois, les filles vont puiser de l'eau à la source voisine. Au centre du campement, un pâle fanatique, debout sur un tronc d'arbre, assourdit de ses hurlements un auditoire suspendu à ses lèvres; quelques nègres revêtus de leurs habits de fête, des Indiens, la tête ornée de plumes, le corps couvert de peintures guerrières, se mêlent à la foule ardente et enthousiaste. Des hourrahs, des gémissements et des sanglots couvrent souvent la voix de l'orateur; mais il n'y prend point garde; le torrent de son éloquence se déchaîne; la tempête de ses paroles répand la terreur; livides et immobiles, les hommes joignent les mains dans l'attitude du désespoir; les femmes courent follement de tous côtés, lèvent les bras au ciel, confessent leurs péchés à haute voix ou bien, prises de convulsions, elles se tordent sur le sol les yeux hagards et la bouche pleine d'écume. L'Indien regarde d'un œil de dédain les faiblesses de l'homme blanc, et le nègre s'écrie avec des sanglots frénétiques : « Gloire, gloire, alleluia ! »

Et c'est en plein dix-neuvième siècle, au milieu de la race la plus fière de sa raison qui fût jamais, que se passent de semblables scènes. Un grand nombre de *revivalists* tombent malades, quelques-uns meurent avant la fin du meeting. La surexcitation nerveuse produite par les harangues des prédicants n'est pas le seul fléau qui frappe la multitude; les passions les plus brutales l'ont prise pour leur proie. « L'annonce d'un réveil me rend toujours joyeux, disait un légiste d'Indianopolis; elle me présage une riche moisson de causes et de procès. » Les hommes se querellent, se battent, courtisent les femmes de leurs voisins; les couteaux sont tirés, et plus d'une tragédie lugubre ensanglante le campement. Au bout d'une ou deux semaines, le zèle des fanatiques se calme, les chevaux sont attelés aux lourds wagons de voyage, et quelques tombes solitaires, quelques troncs d'arbres à demi-brûlés, que la mousse et les lianes ne tarderont pas à recouvrir, marquent seuls la place où le revival a été tenu. Mais il laisse dans les cœurs une trace plus durable. Selon le témoignage de frère Frédérick, chaque mouvement religieux qui agite les États-Unis amène la fondation d'une nouvelle colonie de shakers; les dix-huit établissements qu'ils comptent aujourd'hui représentent dix-huit réveils; un dix-neuvième éclatera bientôt, s'il

faut en croire les disciples de la mère Anne, et l'Église des croyants se répandra dans toute l'Amérique.

Une autre secte, proche parente de celle des shakers, reçoit également de ces crises religieuses un accroissement considérable ; c'est le spiritualisme, ou, pour mieux dire, le spiritisme, puisque la foi aux esprits en fait la principale base. Il compte aujourd'hui près de trois millions d'adeptes qui se glorifient de rejeter à peu près tous les dogmes chrétiens pour croire uniquement au progrès, à la liberté, aux êtres invisibles. Mais quoique leurs prophètes soient en communication constante avec le monde surnaturel, ils n'en ont pas jusqu'à présent beaucoup éclairci les mystères. Un de leurs docteurs, étant mort il y a quelques mois, un médium féminin, mistress Conant, aperçut tout à coup son esprit auprès d'elle ; le défunt voulait parler à ses frères, leur apprendre la science des choses à venir. La pythonisse américaine entra dans un saint transport, et voici les oracles qui s'échappèrent de ses lèvres :

« Bénis, trois fois bénis sont ceux qui meurent dans la connaissance de la vérité !

« Frères et sœurs, le problème est maintenant résolu pour moi ; comme je vis, vous vivrez aussi, car le *même Père* et la *même Mère* célestes qui confèrent l'immortalité à une âme la répandent sur toutes. »

Ces doctrines nébuleuses paraissent néanmoins claires et satisfaisantes aux spirites ; ils n'hésitent point à déclarer que les anciennes religions sont un vêtement vieilli dont l'humanité se débarrassera bientôt. Ils proclament que les saintes Écritures s'effacent devant les révélations nouvelles, que les phénomènes dont l'Amérique est le témoin — phénomènes qui s'accomplissent surtout dans les chambres noires et sous les guéridons des dames — sont le point de départ du futur culte universel. Ils ont organisé un service religieux, des fêtes, des sociétés locales, des conférences publiques, ils ont créé des écoles et des journaux. Un grand nombre d'entre eux prétendent posséder la faculté des miracles, le don des langues, la seconde vue ; ils guérissent les maladies par l'imposition des mains ; les feuilles quotidiennes regorgent d'annonces qui apprennent au lecteur que, pour la bagatelle de dix à quinze dollars, tel ou tel médium guérit le corps et l'âme, opère même à distance, et, par un raffinement de charité, attire dans son propre sein l'affection dont souffre le patient.

L'origine de leur secte est aussi humble que celle des shakers ; ils la font remonter à un pauvre savetier, Andrew Davis qui, favorisé de songes merveilleux, se déclara envoyé du ciel pour régénérer l'humanité. Moins ambitieux que la mère Anne, le prophète spirite

ne se donna pas pour un nouveau Christ, mais il publia que les esprits des morts peuplent la terre, et que les élus peuvent, dès cette vie, entrer en relation avec eux. Il ajouta que les médicaments sont nuisibles ou du moins inutiles, l'imposition des mains suffisant à guérir toutes les maladies. Enfin, il introduisit un système d'éducation dans lequel une sorte de danse, accompagnée de mouvements des bras et des mains jouait, comme chez les shakers, un rôle fort important. Il admettait aussi la dualité de la nature divine, et voyait dans l'Être suprême, non-seulement le Père, mais aussi la Mère de l'humanité ; de ce principe découlait l'égalité de droits et de priviléges des deux sexes sur la terre.

Comme il était facile de le prévoir, les femmes acceptèrent avec empressement une doctrine qui les affranchissait de la dépendance où les tiennent plus ou moins toutes les religions. Mais c'eût été dommage de s'arrêter en si beau chemin ; il ne suffisait pas d'avoir détrôné l'homme, il fallait se mettre à sa place, et bientôt une phalange de prêtresses entreprit cette œuvre méritoire. Les *Élisabethanes* proclamèrent qu'avec ses sens plus grossiers, son organisation plus rude, son esprit plus lourd, l'homme est incapable d'élever son essor aussi haut que sa noble compagne ; en un mot, il a joué son rôle, celui de la femme commence.

Anne Cridge avait fait la première cette merveilleuse découverte. Sœur d'un savant distingué de Boston, William Denton, elle prenait part aux travaux de son frère, et l'aidait dans ses expériences, quand les hautes prérogatives de son sexe lui furent révélées d'une façon assez plaisante. Un médecin de Cincinnati avait observé que l'on peut purger certaines personnes délicates et nerveuses en leur donnant simplement à tenir dans la main le médicament cathartique ; Anne Cridge en fit l'essai, puis, avec une intuition toute féminine, elle inféra que si l'imagination agissait sur l'organisme d'une façon si puissante, on pouvait l'appliquer à des usages plus étendus. Mettant un papier cacheté sur sa tempe, elle perçut distinctement les caractères tracés à la surface, et même la figure du gentleman qui avait écrit la lettre. Doué d'un esprit assez vif pour un homme, William Denton tira de ce fait de magnifiques conséquences. L'image vue sur le billet par Anne Cridge devait être une sorte d'héliographie; chaque jour le soleil peint sur les corps soumis à sa lumière les objets environnants ; toutes les surfaces sont susceptibles de recevoir et de retenir ces impressions ; si l'on trouvait seulement une personne capable de les découvrir, on arriverait à connaître les secrets les plus cachés de la nature. Il suffirait de placer un fragment de roche primitive contre le front d'une voyante, elle lirait aussitôt dans les pages de ce livre les mystères antédiluviens qui embar-

rassent le monde savant; elle verrait, sur l'écorce d'un *sequoia* vingt fois séculaire, l'histoire de l'ancienne Amérique ; sur un morceau de lave de Pompéi, l'Italie des Césars renaîtrait pour elle ; une vive lumière allait luire, la science reposerait sur des bases solides, les arts trouveraient un précieux aliment. Cependant les dons merveilleux d'Anne Cridge causaient un amer dépit à sa belle-sœur, Élisabeth Denton, femme de William. Un jour, elle apprit à son mari qu'elle était, elle aussi, une voyante capable de pénétrer dans l'âme des choses. Un morceau de quartz fut approché de sa tempe : « Oh! s'écria-t-elle, quel monstrueux insecte j'aperçois! Son corps est couvert d'ailes écailleuses, et sa tête, armée d'antennes d'un pied de long, s'appuie contre un rocher ; à quelques pas de là, un énorme serpent se cache au milieu d'une végétation tropicale. » L'exercice ayant développé les facultés d'Élisabeth, elle laissa sa belle-sœur bien loin derrière elle. Elle acquit le don de lire, non-seulement dans les silex et les fossiles, mais dans les profondeurs de l'Océan, dans le centre de la terre. Elle put entendre la conversation des Indiens des siècles passés, goûter la nourriture des sauriens et des mastodontes de l'époque antédiluvienne.

Par malheur, les hommes ne sauraient voir ces images, sonder ces mystères ; leur esprit est trop prosaïque, ils doivent se contenter de recevoir humblement les révélations des prophétesses. Une fois ce principe établi et la supériorité féminine démontrée par Élisabeth Denton, une autre Américaine, Élisa Farnham, étendit le système, l'érigea en dogme. Repoussant l'autorité de saint Pierre et de saint Paul, qui prêchent aux femmes la soumission, elle fit à l'usage de ses adeptes une nouvelle version de la Genèse. D'après elle, Ève n'a pas causé les maux de l'humanité ; elle a trouvé Adam esclave, elle l'a rendu libre ; il était condamné par une implacable loi à demeurer dans un état de ténèbres et d'ignorance, à vivre comme les animaux, sans connaître le bien et le mal. La femme a brisé ses chaînes et lui a montré la voie du progrès. La sagesse, sous la forme du serpent, s'est adressée à elle de préférence parce que, seule, elle était capable de la comprendre. Elle a cueilli le fruit défendu pour croître en perfection et en lumière ; sa supériorité s'est manifestée dès le paradis terrestre.

Voilà pour le passé ; quant au présent, Élisa Farnham déclare que le règne de la femme commence. L'homme n'a point su mettre à profit la science dont elle lui avait ouvert la voie pour découvrir la vérité fondamentale de la nature, la souveraineté du sexe féminin. Aujourd'hui la science a fait son temps, l'avenir est au spiritisme ; la science doute, le spiritisme affirme ; la science est grossière, terrestre, c'est l'apanage de l'homme ; le spiritisme est divin, il appar-

tient à la femme. Élisa reconnaît que son Évangile peut sembler étrange ; l'orgueil masculin se révolte contre les dogmes qu'il renferme, mais ces grandes idées n'en conquerront pas moins le monde; la mission de la prophétesse n'est point de convertir les hommes, un maître ne discute pas avec son esclave. C'est aux femmes qu'elle s'adresse et ses paroles sont flatteuses à entendre.

Elle leur révèle que leur sexe, créé le dernier, est le plus noble, le plus rapproché de la nature des anges ; il jouit d'une supériorité radicale, organique, il est d'une essence plus épurée ainsi que le prouve la substance délicate de son cerveau, la finesse de ses tissus. La nature ayant toujours perfectionné son œuvre, a mis l'homme d'un degré au-dessus des animaux, puis elle a placé la femme entre lui et les séraphins. En conséquence l'homme doit labourer le sol, tandis que sa compagne remplit les fonctions de prêtresse et de voyante, communique avec les sphères spirituelles; à lui le travail, à elle l'amour ; il lutte avec la matière, elle est la médiatrice entre Dieu et l'humanité.

On devine quels désordres dans la famille, quels troubles dans la société, de semblables systèmes doivent produire ; si la nation américaine est forte et féconde, les semences de dissolution ne se développent pas dans son sein avec moins de puissance que les germes de vie. L'espace nous manque pour examiner en détail les innombrables folies que M. Dixon, avec son indulgent sourire, nous fait passer en revue. Il est cependant une secte dont nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots, parce que les erreurs qui lui servent de base ont, vers la même époque, travaillé l'Europe et déposé dans nos vieilles sociétés une fange immonde dont nous voyons encore aujourd'hui les traces.

IV

Aux confins de l'État de New-York, s'étendaient, dans les premières années de ce siècle, de vastes terrains qu'une législation compatissante avait laissés aux Onéidas, tribu indienne renommée pour son honnêteté, sa bonne foi, l'attachement invariable qu'elle avait témoigné aux blancs. Mais les Yankees furent peut-être de mauvais instituteurs, ou bien la forêt exerçait sur les Peaux-Rouges une invincible attraction ; toujours est-il que les indigènes abandonnèrent leur cultures et retournèrent à la vie nomade. C'est dans cet emplacement devenu désert que s'établirent les *Perfectionnistes* ou *Communistes de la Bible*, qui prétendent avoir basé sur le Nouveau

Testament leur organisation de la famille et rétabli dans le monde le gouvernement de Dieu. Leur fondateur est John Humphreys Noyes, homme grand, pâle, aux yeux gris rêveurs, aux cheveux et à la barbe d'un blond de lin. Il a été successivement gradué du collége de Darmouth dans le New-Hampshire, étudiant en théologie dans le Massachusetts, prédicateur à Yale-College, puis dissident, proscrit, agitateur public, enfin il est aujourd'hui regardé par bon nombre de gens comme un prophète illuminé de la clarté céleste et jouissant de l'amitié particulière de Dieu.

Plusieurs phalanstères ont été fondés par les perfectionnistes, mais celui d'Onéida-Creek est le plus remarquable. Construit d'après des principes d'architecture entièrement neufs, car le P. Noyes rejette toutes les traditions de l'art antique, il est en harmonie parfaite avec la singulière société qui l'habite. Un large corridor et un escalier de pierre conduisent à la pièce centrale qui sert à la fois de chapelle, d'atelier, de salle de théâtre et de concerts. C'est là que les sœurs causent et font de la musique, que les anciens prêchent, que l'archiviste lit les nouvelles, que jeunes gens et jeunes filles échangent des paroles d'amour ; une porte ouvre dans le salon, d'autres mènent aux chambres à coucher. A l'étage inférieur se trouvent les bureaux et la bibliothèque. Des bâtiments séparés renferment la cuisine, le réfectoire, le cellier, la buanderie ; plus loin on aperçoit au travers des arbres les moulins, les fermes, les étables, les pressoirs de la famille communiste.

Les hommes ne portent point de costume particulier, la seule innovation qu'ils aient introduite jusqu'à présent consiste à supprimer les habits de fête, car les réformateurs ont aboli le repos du dimanche comme ils ont fait table rase de toutes les autres coutumes humaines. Néanmoins, ils avouent avec modestie que le progrès n'a pas encore dit son dernier mot quant à la forme des chapeaux et des bottes. Les femmes ont adopté un vêtement d'une coupe assez gracieuse, et fort propre à rehausser la rare beauté de plusieurs d'entre elles. Il se compose d'une courte tunique brune ou bleue pour le costume de jour, blanche pour les réunions du soir, de larges pantalons de même couleur, d'une veste boutonnée jusqu'au cou et d'un chapeau de paille. Les curieux qui viennent par milliers visiter le phalanstère voient régner partout l'ordre et la paix ; un frère leur fait parcourir les fertiles cultures, les vergers pleins de fruits, on leur sert une collation abondante, on charme leurs oreilles par d'excellente musique, et d'ordinaire, ils rentrent chez eux pleins d'admiration. Mais si nous pénétrons avec notre voyageur dans les replis de cette société bizarre, nous serons effrayés de la laideur morale qui s'y cache.

Bien des essais d'associations communistes ont été tentés en Angleterre, en Allemagne, en France ; ils ont tous échoué ; l'Icarie de Cabet, quoique transplantée en Amérique, n'a pas réussi davantage. La liberté, l'égalité, la fraternité n'avaient pu payer leurs dépenses quotidiennes, et une société qui laisse protester ses billets, fût-elle l'image du Paradis terrestre, ne saurait vivre longtemps. Noyes infusa dans ces rêveries dangereuses quelque chose de l'esprit pratique du Yankee, c'est ce qui explique son succès. Lui, cependant, l'attribue à une autre cause. « Ses prédécesseurs ont succombé, dit-il, parce qu'ils ne s'appuyaient point sur la Bible. La religion est la racine de la vie, et toute sage théorie sociale exprimera toujours une vérité religieuse. L'organisation de la famille doit reposer sur quatre principes : réconciliation avec Dieu, délivrance du péché, fraternité de l'homme et de la femme, communauté du travail et de ses fruits. Les précédents réformateurs, Owen, Fourier, Cabet n'ont tenu compte que d'un ou deux de ces dogmes ; ils ont oublié Dieu et ils se sont perdus dans le néant. »

C'est en 1831, lors du revival qui secoua si fortement la Nouvelle-Angleterre, que Noyes conçut la première idée de son système. Il devint grave et soucieux, se plaignit du vide des doctrines religieuses de ses compatriotes et parut en proie à une violente lutte intérieure. Il chercha l'oubli dans les excès de tous genres, sans parvenir à calmer l'agitation de son esprit. Malgré ses désordres, il continuait à lire assidûment la Bible, espérant trouver dans les pages du texte saint le remède à son inquiétude, mais la vérité fuit le tumulte des passions et ne brille que devant les cœurs simples et droits. Tandis que, la tête remplie des hallucinations de la fièvre, il méditait les Épîtres de saint Paul, il y aperçut un sens mystérieux que nul théologien d'Europe ou d'Amérique n'avait jamais découvert. La société fondée par les apôtres reposait sur la vérité ; c'était une communion de frères et d'égaux, de saints ; mais le prince des ténèbres l'a étouffée dès son berceau ; les Églises de Grèce, de Rome, d'Angleterre sont les places fortes de l'erreur. Les saines traditions néanmoins se conservent dans quelques âmes libres et fortes ; la lumière, longtemps cachée, va maintenant reparaître au grand jour, et rayonner sur le monde.

Impatient de délivrer les hommes des liens dans lesquels Satan les avait enchaînés, le réformateur commença d'enseigner que la liberté des élus ne doit être entravée par aucune loi ; le mariage est un préjugé ; la propriété, un vol ; l'autorité des magistrats et des gouvernants une tyrannie injuste ; les droits de la patrie eux-mêmes furent rejetés par le novateur, qui déclara se séparer ouvertement, lui et les siens, des États-Unis. Cette dernière préten-

tion n'avait rien, au reste, qui dût surprendre beaucoup ; les shakers, les *tunkers*, les Mormons, les socialistes, en un mot, une foule de sectes avaient déclaré déjà que l'Union américaine n'était rien autre chose qu'une sorte de club politique dont chacun pouvait se retirer à son gré. Ce qui différenciait les communistes de la Bible des écoles nouvelles, c'est qu'ils rejetaient d'une façon absolue toute règle divine et humaine. Le perfectionniste a le droit de faire tout ce que bon lui semble ; l'Esprit-Saint qui habite en lui, écarte de son âme la souillure du péché. Mettant sa conduite en harmonie avec cette belle doctrine, Noyes passa ses journées dans les tavernes, fréquenta les courtisanes et les voleurs. « Je m'abandonnai à la tentation, dit-il fièrement ; je savais que celui en qui j'avais placé ma confiance était assez fort pour me sauver. » Il est donc établi que les saints peuvent braver impunément les atteintes du vice ; mais comment arriver à ce degré de grâce ? Rien n'est plus simple. Vous n'avez qu'à désirer, aussitôt la chose est faite. Les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires, la prière, pas davantage ; vous déclarez en public que vous adhérez à la foi nouvelle, et vous êtes affranchi de l'esclavage du péché, votre âme devient pure et sans tache.

Cependant les premières tentatives de Noyes pour mettre son système en pratique échouèrent misérablement ; l'argent manquait et la sainte liberté ne produisait que le chaos. Dans cette conjoncture difficile, le prophète rencontra une jeune fille, Harriet Holton, riche héritière qui se prit d'un vif enthousiasme pour la doctrine perfectionniste. Sa fortune eût mis le novateur en état de réaliser ses plans, d'organiser un nouveau phalanstère, mais comment se l'approprier ? Épouser était impossible, puisque le mariage est proscrit par l'évangile des communistes. Pour concilier le désir de son cœur et les besoins de sa bourse avec ses principes, Noyes colora sa demande de subtilités fort habiles et la lettre qu'il écrivit en cette occasion à la jeune fille est trop curieuse pour que nous ne la reproduisions pas ici :

« Sœur bien-aimée, après des méditations qui ont duré plus d'un an, après avoir attendu patiemment que le Seigneur me fît connaître sa volonté, je me vois heureusement contraint de vous proposer une association que je n'appellerai pas mariage avant de l'avoir clairement définie.

«En notre qualité de croyants, nous sommes déjà unis l'un à l'autre par des liens plus forts que ceux de la terre. C'est de la société des saints qu'il est dit : « En la résurrection on ne prend ni ne donne des femmes en mariage. » Je ne viens donc point vous demander d'engagements qui limiteraient vos affections ; ma compagne doit être libre d'aimer tous ceux qui aiment Dieu. Je ne veux asservir ni son cœur ni le mien, mais seulement la faire entrer avec moi

dans la famille universelle. Si une union basée sur ces principes peut être appelée mariage, je n'éprouve aucun scrupule à vous offrir mon cœur et ma main, et même à me soumettre aux formes légales établies par le préjugé. »

Puis venait une longue énumération des vertus d'Harriet; une description pompeuse des biens que les deux époux répandraient sur l'humanité, et enfin, pour rassurer la jeune fille contre ses tendances vagabondes, Noyes déclarait — en cela il ne la trompait point — qu'il éprouvait un vif désir de mener désormais une vie stable. Quelques jours après, ils étaient mariés et le réformateur se trouvait en mesure de construire à Putney une vaste maison pour loger ses disciples, d'acheter des presses, de publier un journal.

La paix ne régna pas longtemps dans l'Éden américain. Les perfectionnistes avaient facilement admis qu'il est légitime pour l'homme de satisfaire ses appétits sans réserve aucune. Leur conversion les ayant rétablis dans l'état d'innocence d'Adam avant sa chute, tout leur était permis, parce que pour eux tout était pur. Mais la liberté des uns gênait celle des autres, et l'établissement de Putney devint le théâtre de scènes de désordre qui le rendirent la fable du pays. Noyes, obligé de quitter le phalanstère fondé avec tant de peine, vint se réfugier à Onéida-Creek, territoire qui, en raison de son isolement et de sa fertilité, semblait devoir mettre les perfectionnistes à l'abri de la haine publique et de la misère. La petite colonie se sépara de l'Union comme autrefois Abraham avait rompu avec les peuples de la Palestine. Elle posa pour toute règle le devoir — qu'une société de gentils jugerait inutile d'imposer — de jouir de la vie. Les biens de chaque membre furent abandonnés au Christ, c'est-à-dire au père Noyes, son représentant sur la terre; à cette première communauté se joignit celle des femmes et des enfants, les saints ayant découvert que le mariage est une institution égoïste; que l'attachement exclusif de deux personnes l'une pour l'autre est une idolâtrie coupable, non moins contraire à la gloire de Dieu qu'aux aspirations du cœur humain, rarement satisfait par un unique amour. Toutefois comme une première expérience avait appris à Noyes les inconvénients de son système, il résolut de tempérer la liberté sans bornes laissée à ses disciples par un second élément, la *sympathie*, qui remplit chez les perfectionnistes le rôle de l'opinion publique. La sympathie corrige les écarts de la volonté individuelle et réconcilie la nature avec l'obéissance. Ainsi, un frère peut faire ce qui lui plaît, mais il faut que son désir ne soit pas en opposition avec celui des autres membres de la communauté; si le jugement général se prononce contre lui, il doit s'y soumettre, sous peine de s'écarter du chemin de la grâce. Souhaite-t-il avoir un chapeau neuf, un jour de congé, obtenir les bonnes grâces d'une

jeune fille, il charge un ancien de sonder ses frères, et n'agit qu'avec leur assentiment. Un profane eût trouvé peut-être que l'introduction de ce principe restreignait singulièrement la liberté dont les perfectionnistes sont si fiers. Mais le communisme offrait à ses adeptes assez de compensations pour les dédommager de ce léger inconvénient ; et grâce au correctif imaginé par Noyes, le phalanstère jouit d'une paix qui lui était jusqu'alors inconnue.

On avait réprimé les désordres intérieurs, ou du moins on les avait couverts d'un voile qui les dérobait au mépris de la foule. Cependant il restait encore un ennemi à combattre : c'était le manque d'argent. Les récoltes étaient abondantes, mais le produit ne suffisait pas à payer les dépenses, de sorte que la société se serait infailliblement dissoute, sans l'assistance inattendue qui lui fut apportée par l'un de ses membres les plus infimes, un pauvre trappeur canadien, nommé Sewell.

La vente des piéges, depuis ceux qui servent à prendre les ours jusqu'aux simples souricières, forme aux États-Unis où pullulent les bêtes malfaisantes, une branche de commerce considérable. Les Américains n'avaient cependant point encore cherché à exploiter cette industrie, et laissaient aux fabriques allemandes le soin de les approvisionner. Cette lacune frappa le frère Sewell. En trappeur expérimenté, il trouvait aux piéges envoyés d'Europe beaucoup de défauts qu'il était possible de faire disparaître. Il se mit à l'œuvre et réussit à construire des appareils plus légers, plus simples, plus meurtriers. Le bruit s'en répandit dans tout l'État de New-York, les commandes affluèrent à Onéida ; Sewell engagea des ouvriers, établit des forges, et quelques mois plus tard, l'article allemand détrôné par son rival, restait dédaigné au fond des magasins. En une seule année, la famille communiste fabriqua pour quatre cent mille francs de piéges ; aujourd'hui encore, malgré la concurrence, elle tire de ce commerce sa principale ressource.

Le phalanstère d'Onéida-Creek est donc parvenu, non-seulement à vivre, mais à prospérer ; si un mal intérieur le mine, le frère qui est chargé de faire aux étrangers les honneurs de l'établissement, en dissimule avec soin les ravages. On assure même que le père Noyes, encouragé par le succès, songe à élargir le champ de ses travaux. Onéida ne suffit plus à son zèle apostolique ; il veut aller se fixer à New-York pour y propager sa doctrine.

« Le nombre des communistes de la Bible s'accroîtra rapidement, disait à M. Dixon un chef des shakers qui suivait d'un œil jaloux les progrès des perfectionnistes. Leurs dogmes répondent aux honteuses convoitises que, dans notre pays, un grand nombre de gens éprouvent sans avoir le courage de les avouer. Les hommes sont las et ennuyés, les femmes fantasques. Noyes couvre les passions du

manteau de la religion leur donne pleine carrière, permet de s'y livrer sans remords, en étouffant le cri de la conscience ; il sanctionne l'amour libre, et l'amour libre a de profondes racines dans le cœur de nos compatriotes. »

Triste aveu que nous voulons croire aggravé par la rivalité de secte. Mais de tous les faits rapportés par M. Dixon, ressort une vérité incontestable, c'est que l'Amérique est travaillée par une maladie intérieure dont les progrès s'accentuent chaque jour davantage ; malgré son esprit pratique, son rare bon sens, son activité admirable, elle devient la proie d'aberrations monstrueuses. En politique comme en religion, la liberté laissée sans contre-poids conduit au morcellement ; l'atmosphère morale des États-Unis est chargée de tempêtes ; nous avons vu quelle terrible guerre ont allumée les tendances séparatistes ; la question de l'esclavage n'en fut que le prétexte, la cause était au cœur même de la société, dans l'absence des forces de cohésion qui maintiennent les États. Chacun revendiquait ses droits, nul ne songeait à ses devoirs ; les sectes comme les provinces se croyaient libres de déserter la patrie, quand l'obéissance à ses lois devenait incommode, et nous savons qu'aujourd'hui encore, les Mormons, les shakers, les perfectionnistes et bien d'autres, soutiennent cette prétention.

Si le séparatisme n'a point abouti, pour la religion comme pour la politique, à des luttes sanglantes, il n'a pas moins profondément bouleversé les esprits. Aucune secte ne put échapper à cette rage d'indépendance, d'individualisme, chacune d'elles se fractionna en un nombre infini d'Églises ; tous les dogmes furent mis en question, et le doute étendit ses ailes funèbres sur les intelligences. Mais on ne touche point à Dieu sans ébranler du même coup l'ordre social ; les principes fondamentaux sur lesquels il repose furent niés audacieusement ; on attaqua la propriété, on voulut abolir le mariage. Les femmes commencèrent à se demander si c'était pour elles une obligation d'aimer leurs maris, de nourrir leurs enfants. Au milieu de cette confusion, que devenait la famille ? Les nombreux meetings où se débattait avec acrimonie les droits des deux sexes, nous permettent de conjecturer quelles devaient être les querelles du foyer domestique.

L'Amérique a triomphé, grâce à son indomptable énergie, de la scission qui menaçait la grandeur et l'existence même de l'État ; luttera-t-elle avec autant de succès contre l'ennemi, plus dangereux encore, qui s'attaque aux sources mêmes de la vie morale, la religion et la famille ? Déjà, au travers des extravagances enfantées par le besoin d'innovations religieuses, on distingue le retour des esprits vers un principe salutaire, celui de l'autorité en matière de foi ; lasses de chercher en elles-mêmes une vérité qu'elles n'arrivent

point à saisir, les intelligences invoquent la révélation divine, demandent au ciel de leur donner sur la terre un guide, et s'inclinent avec empressement devant tous les faux prophètes qui se disent envoyés de Dieu. Il y a dans le despotisme même inauguré par la plupart des nouvelles sectes un enseignement profond. La liberté et l'autorité sont toutes deux filles du ciel, leur union seule assure la paix et la prospérité des sociétés politiques ou religieuses ; ce sont les deux forces qui maintiennent l'équilibre du monde moral ; dès que l'une d'elles l'emporte sur l'autre, le désordre ne manque jamais de se produire, la liberté devient anarchie, le pouvoir dégénère en absolutisme. La religion chrétienne nous a, la première, donné le modèle de la conciliation parfaite de ces deux éléments. Avec son admirable sagesse, elle a trouvé le secret d'accroître la liberté humaine et de rendre l'autorité plus forte, en appuyant l'une et l'autre sur Dieu. Elle proclame la soumission de l'esclave vile, sans mérite aucun ; c'est la liberté qui seule donne du prix à la vertu, et selon nos livres saints, le Créateur l'a respectée jusqu'au point de lui permettre de défigurer son œuvre. « Plutôt que la troubler, dit Schiller, il laisse le cortége des maux se déchaîner sur le monde ; lui, qui a tout créé, on ne peut l'apercevoir, il s'est discrètement voilé sous des lois éternelles ; l'esprit fort *les* voit, mais ne *le* voit pas. — Pourquoi un Dieu ? dit-il ; le monde se suffit à lui-même. — Et la dévotion d'aucun chrétien ne le célèbre autant que le blasphème de l'esprit fort. » Quant au pouvoir, il a reçu la consécration la plus sainte, il descend du trône même de l'Éternel, il est une délégation de l'omnipotence du Créateur ; mais pour empêcher ses écarts, le Christ pose les conditions de sa puissance : « Que celui d'entre vous qui veut être le premier, soit votre serviteur, à l'exemple du Fils de l'homme qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. »

Suivant leur caractère, les différents peuples penchent vers l'un ou l'autre de ces deux principes, les nations de race latine vers l'autorité, celles de race anglo-saxonne vers la liberté ; les unes et les autres connaissant leurs tendances, doivent chercher à développer en elles l'élément le plus faible pour arriver à un sage équilibre. Les États-Unis qui, sur un sol vierge, ont créé tant de merveilles, qui possèdent des qualités si sérieuses et si solides, comprendront cette vérité d'où dépend leur avenir. Avec la fougue de la jeunesse, les Américains se jettent dans tous les excès, mais ils ont trop la fibre pratique pour ne pas reconnaître à temps le péril. Leurs sectes même les plus bizarres, ont conservé un élément sauveur, l'amour du travail, et les luttes vivifiantes contre la nature ont d'ordinaire pour effet de chasser du cerveau les folles rêveries.

ÉMILE JONVEAUX.

LES

RÉCENTS TRAVAUX SUR GŒTHE

Œuvres de Gœthe, traduction nouvelle, par J. Porchat. — *Œuvres scientifiques de Gœthe analysées et appréciées* par Ernest Faivre. — *La Philosophie de Gœthe*, par M. E. Caro [1]. — *Dante et Gœthe*, dialogues par M. Daniel Stern [2].

La beauté du génie poétique de Gœthe, l'incomparable variété de son œuvre, suffisent-elles à expliquer l'empressement des critiques autour de son nom et la faveur dout il jouit parmi les contemporains? Aucun écrivain mort dans notre siècle n'a été l'objet d'aussi nombreuses et d'aussi importantes études. L'Europe a produit, cependant, autour de l'auteur de *Faust*, d'autres génies, moins puissants, peut-être, mais plus humains et plus sympathiques. D'où vient donc cette passion toute particulière des poëtes et des penseurs de notre époque pour celui que l'Allemagne avait surnommé le *grand païen?* Pourquoi cette multitude de commentaires sur sa vie et sur ses écrits qui se produisent dans toutes les littératures de l'Occident à mesure qu'on s'éloigne du temps où il vécut? Encore quelques années et Gœthe aura eu le privilége d'inspirer autant de commentateurs que Dante lui-même. Comment Gœthe a-t-il mérité de devenir pour l'esprit moderne ce que fut au bout du moyen âge l'auteur de *la Divine Comédie?* Voici, pour nous aider à le comprendre, une page du livre le plus considérable qui ait été publié en France sur le grand poëte allemand.

[1] Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 17.
[2] Librairie académique Didier, quai des Augustins, 35.

« La nature, voilà le nom sous lequel Gœthe désigne ces énergies « éternellement créatrices. Il n'accepte pas comme point de départ « de sa pensée la distinction des êtres, la réalité de l'âme et celle de « Dieu mises à part de la réalité du monde. Il n'arrive pas non plus « à les distinguer dans ses conclusions. Il veut que le philosophe « devienne en communication perpétuelle avec ce monde visible « qui s'étend et se développe sous ses yeux, sous ses mains et qui est « le centre de l'activité universelle, l'unique foyer de l'être et de la « vie. Par l'ensemble de ces idées générales, Gœthe se rencontre « avec certaines tendances qui sollicitent vivement les esprits en « France et en Allemagne et qui sont comme une tentation irrésis- « tible de la raison contemporaine. La *philosophie de la nature* est, « en effet, celle que l'on oppose avec le plus d'ardeur et de succès à « la métaphysique spiritualiste. Elle présente d'ailleurs des nuances « fort distinctes, soit qu'elle se développe sous la forme de l'inspi- « ration alexandrine, chez Schelling, soit que, comme chez Hegel, « elle se déduise sous les formules nouvelles d'une sorte d'algèbre. « C'est elle encore que l'on rencontre au fond du positivisme scien- « tifique, et il est impossible de la méconnaître dans les émotions « panthéistiques de la littérature et de la poésie du dix-neuvième « siècle. »

Jeté dans la préface du beau travail de M. E. Caro, ce passage qui prélude si bien à l'explication de la philosophie de Gœthe nous montre par quelles affinités profondes le génie du grand poëte se lie aux passions intellectuelles de notre temps et s'empare de la popularité en favorisant l'attrayante hérésie qui fascine aujourd'hui la plupart des savants et des lettrés. Le nom de M. E. Caro dit assez que cette envahissante erreur n'a pas pénétré l'ouvrage qu'il vient de nous donner sur Gœthe ; mais si ce nom désigne un esprit fidèle à la grande tradition spiritualiste, il rappelle aussi une intelligence très-libre, très-clairvoyante, merveilleusement capable de comprendre ce qu'elle n'adopte pas, d'admirer, dans les tableaux d'un artiste incomparable, ce qu'elle juge sévèrement dans les idées d'un penseur ébloui par sa propre poésie, en un mot, l'intelligence d'un véritable critique. M. Caro est un des plus éminents parmi les trop rares disciples de cette noble philosophie de Victor Cousin que l'on calomnie trop facilement quand on la nomme l'*éclectisme*, et qu'il faut saluer de son vrai nom, le spiritualisme éternel. Cette philosophie, louée chez Platon et acceptée avec lui par les premiers Pères de l'Église, n'offre pas un dogme qui ne se concilie avec la métaphysique chrétienne. Disons de suite, au très-grand éloge de l'auteur de *l'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, des *Études morales sur le temps présent*, qu'entre ses mains le drapeau du spiritualisme a tou-

jours brillé si élevé et si pur, que sans jamais se démentir de la philosophie rationnelle, l'éminent professeur nous apparaît presque comme un apologiste chrétien. On peut juger par son livre sur Gœthe, si la clairvoyance, l'impartialité, l'admiration et la sympathie ont rien à perdre chez un critique, au contact d'un criterium inflexible et d'un principe arrêté. Quel *positiviste*, quel *naturaliste*, épris du panthéisme que Gœthe caresse trop souvent, aurait parlé de ce grand poëte avec plus de pénétration, plus de justice, plus d'amour même? Il ne faut pas croire que le scepticisme chez un critique soit un gage d'impartialité; ce scepticisme fût-il plus sincère qu'il ne l'est de nos jours et plus affranchi de passions matérialistes. Le spiritualisme de M. Caro lui laisse juger Gœthe sans exagérations d'aucune sorte; tel autre eût surfait peut-être le panthéisme du grand païen allemand, tel autre l'eût atténué. Nous croyons que M. Caro s'est tenu, en jugeant la religion de Gœthe, dans la plus juste mesure. Sans cacher ce que les idées du savant ont de contraire aux dogmes de la personnalité divine et humaine, il fait ressortir tout ce que l'âme du poëte laisse échapper d'éclatants témoignages en faveur de l'immortalité.

Lorsqu'il s'agit d'une intelligence aussi puissante et aussi réfléchie, aussi bien ordonnée, aussi harmonieuse et identique à elle-même que celle de Gœthe, il est bien difficile d'isoler, ne fût-ce que pour un instant, le philosophe de l'artiste. Le caractère même du génie de Gœthe est l'intime union de sa poésie et de sa doctrine, de sa pensée pure et des impressions si vives qu'il recueillait du monde extérieur. Il aspire constamment à rendre son idée sous des formes sensibles, et toutes les images qu'il tire des objets réels lui apparaissent comme les formes vivantes d'une idée. Il s'est passé cependant, même pour le poëte de *Faust*, commentateur de Spinosa, auteur de la *Théorie des couleurs* et de la *Métamorphose des plantes*, ce qui se passe pour tous les poëtes dont l'inspiration est doublée d'un peu de philosophie et de critique, et qui professent par réflexion et par choix tel système scientifique ou religieux. Il existe, même pour des intelligences comme celle de Gœthe, même au sein des opinions et des époques qui tendent le plus à identifier l'esprit et la matière, la nature et Dieu, la forme sensible des objets avec les idées; il existe une loi inviolable qui contraint l'art et la philosophie à différer non pas seulement dans le langage et l'exposition des choses, mais jusque dans la manière de les concevoir. D'où il arrive que très-souvent, l'adepte fort sincère et fort convaincu d'une religion ou d'une philosophie, qui leur subordonne sa critique raisonnée, ses jugements, ses actions même, et qui projette de leur subordonner sa poésie, échappe dans ses œuvres

d'art aux conséquences rigoureuses de ses doctrines et les contredit même quelquefois. Avant tout il s'agit, pour le poëte, de se placer sur le terrain le plus fécond du domaine de l'art ; l'artiste ne peut faire dans des conditions poétiques que ce qui est possible à la poésie ; il modifiera sa croyance religieuse à son insu et de très-bonne foi, s'il y a un point dans cette croyance qui mette obstacle à la beauté poétique de ses créations et contrarie la forme vivante, palpable qu'il a besoin de leur donner. En vain son Dieu n'est pas susceptible d'une forme, il le forcera à s'incarner. Il aura les opinions les plus contraires à celle de la masse des hommes sur le monde invisible, sur la vie future, sur l'emploi et la légitimité des passions ; mais contraint qu'il est de parler un langage compris de tous et d'agir fortement sur les imaginations, il emploie naïvement des symboles, une mythologie, une langue qui contredisent plus ou moins sa philosophie. Il ne ment point, alors même à son propre esprit ; car en usant de ces symboles, il aura en eux une certaine foi ; il adorera très-sincèrement ce qui est l'œuvre de son art et de ses mains ; il rentrera malgré lui comme poëte dans une mythologie à laquelle il voulait échapper comme penseur. Sa philosophie aura reçu une atteinte, elle finira par être modifiée en elle-même, et le poëte aura corrigé l'incroyant. Au-dessus de la doctrine exposée dans sa critique, dans sa conversation, dans sa prose, confessée même par des actes énergiques, il y aura une idée supérieure, la véritable religion inavouée de son âme, celle qui ressort du plus profond de sa nature d'homme et de poëte, celle qui régit ses mouvements les plus spontanés et qui s'impose comme la nécessité même à toutes ses créations d'artiste. Presque toujours cette religion de sa poésie, celle dont il anime des figures vivantes, sera supérieure à la religion de sa critique, à celle dont il raisonne et qu'il exprime par des formules.

Qu'on nous permette d'admirer ici, comme un des plus heureux priviléges de l'art, ce don qu'il a de contraindre le poëte à se rapprocher, pour créer, des croyances communes et de la religion de sa race. C'est une merveilleuse sauvegarde pour sa raison ; car il y a beaucoup à parier que l'éternel sens commun de l'espèce humaine est plus voisin de la vraie philosophie, de la vraie réponse aux grandes questions de Dieu et de l'âme, que tel autre système de critique et de métaphysique transcendante. L'impossibilité de créer un art, une poésie vivante au sein de certains systèmes de philosophie est une preuve contre eux. Le premier caractère de la vérité c'est d'aider à la vie au lieu de la supprimer autour d'elle, comme font le scepticisme et la négation des idées nécessaires à l'homme.

C'est là une opinion que Gœthe n'aurait pas repoussée, lui qui veut que la philosophie se tienne en communication perpétuelle avec le

monde réel et les manifestations de la vie, lui dont la poésie s'exprime toujours en des figures sensibles et animées. Il est certain aussi qu'il ne se défendrait pas de cette sorte de dédoublement de sa pensée, de cette diversité de croyance entre sa philosophie et sa poésie, dont les traces sont faciles à saisir et qui est si fréquente chez d'autres poëtes. Gœthe est sans doute un de ces génies qui sont nés armés de toutes pièces et dont la cuirasse n'a pas de défaut. Il est semblable à lui-même dans toute l'étendue de son œuvre et dans toute la durée de sa carrière. Mais il a subi la loi générale, il a été forcé de mettre plus d'affirmation dans ses œuvres d'art qu'il n'y en avait dans sa philosophie; il s'éloigne moins dans ses poëmes des croyances générales que ses prédilections philosophiques ne le feraient supposer.

L'influence de Spinosa est la seule qu'il ait consenti à reconnaître ; mais on peut voir dans le beau travail de M. Caro combien le poëte a modifié les doctrines de l'*Éthique*. Cette grande imagination si pleine du sentiment de la nature, si profondément *réaliste* dans le sens élevé du mot, cet esprit qui ne consent pas à reconnaître la réalité de l'âme et celle de Dieu mises à part de la réalité du monde, a échappé à l'idéalisme de Spinosa qui est une négation de la réalité du monde, une affirmation de l'unique et universelle substance. La divinité que le philosophe place dans le pur abstrait, dans la substance absolument indéterminée, Gœthe la voit dans la réalité sensible, dans la nature. Et lorsque cessant de philosopher pour rectifier et compléter Spinosa et l'approprier à ses tendances personnelles, le poëte entre en action après le penseur, il se fait dans ses idées, à son insu et par la force des choses, un nouveau travail ; son panthéisme se modifie à son tour et il accorde dans ses peintures à Dieu et à l'âme plus de réalité qu'il ne consent à leur en reconnaître dans ses raisonnements.

Nous n'entreprendrons pas ici de recueillir dans l'œuvre entière de Gœthe tous les traits qui nous paraissent conclure à des idées de Dieu et de l'âme plus voisines du spiritualisme. Arrêtons-nous quelque peu avec M. Caro sur son poëme évidemment le plus philosophique de tous, sur son *Faust*. Nous ne prétendons pas en pénétrer complétement le symbolisme si obscur dans la seconde partie ; nous sommes bien loin aussi de prendre à la lettre et comme une profession de foi la mise en scène du dénoûment empruntée à la mystique chrétienne. Mais nous demandons s'il est possible d'expliquer toute cette dernière partie de l'œuvre autrement que par une adhésion du poëte au dogme de l'immortalité.

Gœthe a sa théorie particulière de l'immortalité, nous affirme l'éminent critique de sa philosophie; mais c'est une immortalité telle-

ment aristocratique que bien peu parmi les mortels peuvent en être les candidats sérieux. « Je ne doute pas de notre durée au delà de la vie, disait-il, car dans la nature nulle *entéléchie* (un être arrivé à sa perfection) ne peut disparaître ; mais nous ne sommes pas tous immortels de la même façon, et, pour se manifester dans l'avenir comme grande *entéléchie*, il faut en être déjà une ici-bas. » Cela en langage vulgaire, signifie : pour mériter de vivre dans l'avenir, il faut avoir déjà vécu dans ce monde, et l'on n'a pas vécu, si on n'a pas pensé. Il était de ceux qui ne voient pas pourquoi un sauvage serait immortel.

Si l'on quitte ses conversations et ses œuvres de science et de critique pour rentrer dans sa poésie, on voit ses idées se modifier et s'humaniser un peu, surtout à la fin de sa carrière. La seconde partie de *Faust*, terminée en 1831, en est une preuve évidente. Les acteurs de son drame se rencontrent et se reconnaissent au delà du tombeau. Et ce n'est pas seulement la *grande entéléchie* du docteur Faust qui survit à cette dissolution du corps, mais aussi l'âme plus humble de *la pécheresse nommée autrefois Gretchen ;* c'est Marguerite qui vient recevoir son amant sur le seuil du paradis et l'introduire dans la pure lumière et dans le pur amour.

« Daigne, daigne, vierge incomparable, vierge radieuse, tourner ton visage propice vers mon bonheur ! Celui que j'aimais sur la terre, désormais en repos, est de retour.

LES ENFANTS BIENHEUREUX.

Déjà il nous surpasse en force, en stature ; il payera richement nos soins fidèles. Nous fûmes bien vite éloignés des chœurs de la vie ; mais, lui, il a recueilli la science, il nous instruira.

LA PÉNITENTE AUTREFOIS NOMMÉE MARGUERITE.

Entouré du chœur sublime des esprits, le nouveau venu se reconnaît à peine ; il soupçonne à peine sa nouvelle vie, que déjà il ressemble à la sainte phalange. Vois comme il s'arrache à tous ces terrestres liens de son ancienne enveloppe, et comme, sous ses vêtements éthérés, se montre la vigueur première de la jeunesse ! Permets-moi de l'instruire, le nouveau jour l'éblouit encore !

MATER GLORIOSA.

Viens, élève-toi à de plus hautes sphères ; s'il te devine, il te suivra. »

Le Dieu du penseur sera-t-il, chez Gœthe, aussi différent du Dieu de l'artiste, que sa théorie de l'immortalité diffère des idées qu'il a

semées sur ce sujet dans un grand nombre de ses poésies? « Ce qui semble constant dans la pensée de Gœthe, nous dit l'historien de sa philosophie, c'est que Dieu est là seulement où est le mouvement actuel, la transformation, la vie, et qu'ailleurs Dieu n'est qu'en puissance. La divinité est agissante dans ce qui vit, mais non dans ce qui est mort; elle est dans tout ce qui naît et se transforme, mais non dans ce qui est né et déjà immobile. » La minéralogie n'a rien de divin, si on la compare aux sciences de l'organisme, parce qu'elle ne porte que sur des objets morts. Et reprenant à son compte cette parole de Diderot : « Si Dieu n'est pas encore, il sera peut-être, » Gœthe s'écriait : « Pourquoi a-t-on pris de l'ombrage de cette parole? On conçoit très-bien l'existence de planètes que les monades supérieures ont abandonnées déjà, ou dans lesquelles les monades n'ont pas encore reçu le don de la parole. Il ne faut, par exemple, qu'une constellation qui ne se rencontre pas tous les jours, il est vrai, pour que l'eau disparaisse et que la terre se sèche. De même qu'il y a des planètes d'hommes, il peut y avoir très-bien des planètes de poissons et des planètes d'oiseaux, où *Dieu n'existera pas*. L'homme est le premier entretien de la nature avec Dieu ; mais je ne doute pas que, sur d'autres planètes, cet entretien ne se fasse d'une manière bien plus haute, bien plus profonde, bien plus raisonnable. » Si nous comprenons ce langage légèrement sibyllique, il semble qu'il ne puisse avoir qu'un sens, c'est que Dieu est la vie universelle, partout et toujours agissante; mais que cette puissance, cette technique suprême ne se connaît que là où se produit une intelligence pour la recueillir errante, dispersée à travers les mondes, pour la réfléchir et la fixer au foyer de la conscience. Dieu n'existe, au sens propre du mot, qu'au moment où « *ce coup de dé de la nature* » amène le chiffre le plus haut, quand, par le concours de toutes les énergies créatrices, une forme supérieure s'est rencontrée, et, dans cette forme, une pensée qui nomme Dieu, et en le nommant le crée; mais ce Dieu, nous le connaissons, c'est le Dieu nature.

Pour cette philosophie, Gœthe n'admet pas le nom de panthéisme; il s'en défend comme d'une injure avec cette réponse : « Je n'ai pas encore rencontré une personne sachant ce que ce mot signifie. » Il est plus sincère, lorsqu'il écrit dans une lettre à Jacobi : « Quant à moi, je ne puis me contenter d'une seule façon de penser; comme artiste et comme poëte, je suis polythéiste; comme naturaliste, au contraire, je suis panthéiste, et l'un aussi décidément que l'autre; les choses du ciel et de la terre forment un ensemble si vaste que, pour l'embrasser, ce n'est pas trop de toutes les facultés de tous les êtres réunis. »

Cette phrase est une des plus précieuses que l'on puisse trouver

dans Gœthe pour le commenter par lui-même. Il n'est pas de notre sujet de faire ressortir ce qu'il y a de caractéristique de cette vaste et orgueilleuse intelligence dans ces mots : « Quant à moi, je ne puis me contenter d'une seule façon de penser. » Nous nous empressons de saisir cet aveu qui distingue si nettement, chez Gœthe, la religion du poëte et celle du savant : « Comme artiste et comme poëte, je suis polythéiste; comme naturaliste, au contraire, je suis panthéiste. » La poésie et l'art, nous le répétons, ramènent forcément les croyances philosophiques aux idées qu'il est possible de revêtir d'une forme sensible, animée, et non pas d'une simple formule abstraite, aux idées que le sens commun peut admettre et dont l'intelligence n'est pas réservée à ceux-là seuls qui les ont conçues. C'est là un des grands bienfaits moraux de la poésie ; elle est condamnée par son essence même à se rapprocher de la religion et de la raison universelles ; elle est plus rebelle à l'absurde que la science. Le génie poétique de Gœthe, ou seulement son instinct, sent bien qu'il n'y a pas d'art possible au sein du spinosisme ou du naturalisme absolu, ou de l'une quelconque de ces variétés du panthéisme qui n'admettent nulle part, ni chez Dieu, ni dans le monde, ni chez l'homme, de vraie et durable personnalité. Si aucun être dans la création, si Dieu lui-même n'a pas d'existence actuelle et persistante, si rien n'est fait, si tout n'est qu'en train de se faire, comment voulez-vous que l'artiste saisisse un modèle à travers toutes ces choses qui sont en voie d'être, qui deviennent, mais qui ne sont pas ! L'artiste est contraint d'oublier de telles doctrines; il abdique son panthéisme théorique et se place au sein d'une religion capable d'engendrer un art. Gœthe se déclare donc polythéiste en poésie : il accepte des dieux supérieurs aux forces indéterminées de la nature, des dieux personnels et libres, parce qu'avant tout il est artiste, et qu'il veut créer des figures vivantes et immortelles.

Le polythéisme de Gœthe n'est-il qu'un paganisme de sa façon plus ou moins semblable à celui des Grecs ses maîtres et ses modèles dans l'art? Sa mythologie n'est-elle pas plus voisine des dogmes chrétiens que de la religion d'Homère? On pourrait le supposer sur son drame de *Faust*, et particulièrement sur la seconde partie. Nous n'affirmons rien sur cette question ; mais un fait considérable ressort de l'aveu et de l'exemple du grand poëte : c'est que le naturaliste passionné, le croyant à ces énergies inconscientes dont leurs mille combinaisons arrivent, sans le vouloir et sans le savoir, à créer l'homme, lequel à son tour crée Dieu en le nommant, c'est que le penseur, qui qualifie lui-même sa science de *panthéiste*, est obligé de l'abdiquer quand il veut devenir artiste. Il reconnaît par là qu'inspiré de cette étrange notion de l'univers qui constitue le panthéisme,

le poëte est incapable de créer dans les conditions de l'art et de la beauté vivante. Il est contraint de placer une mythologie, des dieux personnels entre lui et cette idée intraduisible dans l'art d'une force universelle dépourvue de conscience et d'amour. Sa poésie rétablit dans la création l'indispensable providence que sa philosophie en avait ôtée.

Contre le panthéisme et toutes les doctrines afférentes, contre le matérialisme, le positivisme et toutes ces façons de nier Dieu et l'âme, qui tendent aujourd'hui à se répandre, cette impuissance poétique, reconnue par Gœthe, est un argument considérable. Argument de poëte! nous dira-t-on. Qu'on l'examine bien dans toute sa portée, et l'on verra si c'est un simple paradoxe d'artiste païen, et non pas une objection sérieuse tirée des entrailles mêmes de la nature humaine. Tout ce qui contredit un des instincts, un des besoins éternels de l'intelligence, comme le besoin d'art et de poésie, risque toujours d'être une erreur et quelquefois une bêtise, le positivisme par exemple. Ainsi Gœthe accepte le nom de panthéisme pour sa philosophie; sa religion de savant s'adresse à la divinité, ou plutôt à la force inconsciente, indéterminée, impersonnelle, qui suscite l'univers. Mais quand il veut passer de la science à l'art, il est, de son aveu, obligé de s'inspirer d'une tout autre doctrine; il imagine d'autres rapports entre la nature et son principe ; il se rapproche de l'idée d'une providence, d'une divinité libre et personnelle; il voit dans l'univers autre chose que le développement fortuit et fatal d'une vie sans cause et sans but. Cependant, et c'est en cela qu'il mérite l'épithète de *grand païen*, il ne sépare jamais de la nature les divinités plus humaines qu'il veut bien reconnaître pour le besoin de la poésie. Mais du moins son idée de la nature s'élève et se complète ; il la doue de toutes les qualités d'un artiste, en considérant avec raison l'univers comme le modèle suprême de l'œuvre d'art. On est bien près de reconnaître un Dieu quand on admet dans la nature une beauté, un ordre, une harmonie dont les lois se retrouvent dans l'esprit humain, et dont les procédés peuvent être librement limités par le poëte. Quoi qu'il en soit, c'est toujours vers le monde extérieur que se tourne Gœthe pour y chercher et ses dieux, et les sources de sa poésie.

« Étudiez la nature, dit-il sans cesse à Eckermann, tout est là. Procédez toujours objectivement comme je l'ai fait moi-même. On ne mérite ni le nom de poëte ni celui de savant, tant qu'on n'exprime que des sentiments, des idées personnelles. Celui-là seul mérite ce titre, qui sait s'assimiler le monde et le peindre s'il est poëte, ou le décrire s'il est savant[1]. » « Soyez certain que l'esprit humain recule

[1] Conversations avec Eckermann.

ou se dissout quand il cesse de s'occuper du monde extérieur..... » « Notre temps est un temps de décadence, ajoutait-il en pensant aux excès de l'esprit spéculatif et de la philosophie transcendentale qu'il n'aimait guère ; il se détourne de la réalité, il est de plus en plus *subjectif*. Dans tout effort sérieux, durable, scientifique, il y a un mouvement de l'âme vers le monde : vous le constatez dans toutes les époques qui ont vraiment marché en avant par leurs œuvres : elles sont toutes tournées vers le monde extérieur. »

« Pour moi, j'ai toujours procédé objectivement. » Voilà l'éloge suprême que Gœthe aime à se décerner.

« Si sa force d'âme et de génie se renouvelle incessamment, c'est qu'elle participe dans sa mesure aux énergies créatrices qui renouvellent, sans s'épuiser jamais, la vie cosmique. Il ne s'est pas enfermé dans l'enceinte glacée des mondes abstraits que crée avec une stérile puissance la raison pure ; il ne s'est pas condamné, comme tant d'autres de ses contemporains, à vivre, — si c'est là vivre, — avec les pâles abstractions qui peuplent les espaces vides, sans forme et sans lumière, de la pensée intérieure, isolée, séparée de l'espace hospitalier et bienfaisant où se déploient les magnificences du monde sensible. S'il y a eu chez lui quelque supériorité de talent, elle s'explique par le seul fait qu'il n'a jamais déserté la source où le talent s'avive et s'alimente ; il a toujours vécu dans la nature, avec elle, par elle ; il a vécu de sa vie, il s'est uni à elle par l'art et par la science. »

Gœthe est la plus haute expression poétique de ces tendances de notre siècle vers le monde extérieur et la philosophie de la nature. Nous ne dirons pas qu'il a contribué à accélérer ce mouvement, en France surtout, où il s'est produit sous de tout autres influences que la sienne ; mais il est certain que l'irrésistible sirène vers laquelle Gœthe se sentait si fort appelé, entraîne aujourd'hui pêle-mêle les savants, les artistes, même les moralistes contemporains. Il est à croire que sa haute raison serait quelque peu effrayée de cet empressement universel des poëtes et des penseurs à déserter le monde de la conscience et des vérités antérieures à l'observation externe pour se précipiter dans l'étude et l'adoration exclusive du monde sensible. S'il constatait autour de lui quelques symptômes de décadence, il n'accuserait pas *les excès de l'esprit spéculatif et de la philosophie transcendentale*. Ce jugement de Gœthe s'applique à un temps déjà bien éloigné de nous ; il était fondé peut-être à l'égard de ses prédécesseurs et des contemporains de sa jeunesse ; il serait fort injuste vis-à-vis des générations qui lui ont succédé. De combien n'a-t-on pas dépassé la juste mesure dans ce culte du monde extérieur que recommandait si énergiquement le poëte? Après Descartes et le dix-septième siècle, après Boileau, Voltaire et leurs disciples en Alle-

magne et en France, il fallait certainement revenir à la nature et *procéder objectivement*, si l'on voulait que la poésie ressuscitât. Répétons cette sentence de Gœthe : « On ne mérite ni le nom de poëte ni celui de savant, tant qu'on n'exprime que des sentiments, que des idées personnelles. Celui-là seul mérite ce titre, qui sait s'assimiler le monde et le peindre s'il est poëte, ou le décrire s'il est savant. » Ne faut-il pas adoucir un peu cependant ce que cette maxime a de trop absolu ? N'est-il pas des poëtes, et de très-grands, qui n'ont fait que se raconter eux-mêmes et qu'exprimer des sentiments personnels. En des sphères très-opposées, Racine et Byron ne sont-ils pas tous deux des poëtes inspirés surtout de leur propre cœur et purement subjectifs? Le poëte qui exprime des sentiments personnels a du moins, pour lui, la sincérité du témoignage. Une âme racontée par elle-même n'est-elle d'aucun prix en poésie? Le poëte qui ne prétend peindre que les objets extérieurs, qu'un monde absolument indépendant de sa conscience, risque fort de mentir et de nous tromper, si sa clairvoyance fléchit un seul instant. Regardons autour de nous : quelle vérité expressive parlant à l'esprit et au cœur, possèdent ces peintures qui ne visent qu'à la reproduction du monde extérieur et dont l'exactitude matérielle est incontestable ?

Mais cet arrêt contre les poëtes de la conscience n'est pas la seule assertion excessive de l'illustre adorateur de la nature. Voici un jugement plus contestable encore et que l'histoire tout entière nous semble démentir. « Soyez certain que l'esprit humain recule ou se dissout, quand il cesse de s'occuper du monde extérieur. » S'il s'agit ici d'un oubli absolu de la nature et de l'observation du monde réel, comme chez les Grecs et les Latins du Bas Empire, comme chez nous à certaines époques du moyen âge et de notre poésie de salon et de cour, nous adhérons pleinement à l'idée de Gœthe. Mais s'il s'agit de ces époques où l'homme se préfère à l'univers, où l'esprit apprend à dominer les séductions du monde visible, et reporte son attention sur lui-même, ou le *nosce te ipsum* devient la loi essentielle de la sagesse, où l'homme se prend pour centre, pour objet et pour commune mesure de toutes les choses de la création, l'affirmation du poëte est souverainement inexacte et dangereuse en des temps comme le nôtre. Les époques où l'âme se préfère à la nature, où l'homme aspire à se diviniser lui-même ou à se sanctifier en cherchant dans la conscience ses dieux, ses lois morales et politiques, les principes d'un art dont sa propre figure est le modèle, dont les proportions humaines sont la règle, les éléments rationnels des sciences qui observent la nature, ces époques sont les plus fécondes, les plus progressives de la civilisation : toutes les grandes dates de l'histoire leur appartiennent.

Ce n'est que par d'heureuses inconséquences que l'esprit humain échappe dans l'art et dans la morale aux suites désastreuses de ce naturalisme, grand écueil de la science et de la poésie contemporaines. « A ce double titre de savant et de poëte, Gœthe représente assez bien, dit M. Caro, les aspirations mêlées et l'éclectisme confus d'un temps comme le nôtre, où l'on prétend concilier une morale active, la doctrine même du progrès, avec un panthéisme qui le rend impossible en droit sinon en fait, et qui logiquement le détruit. » La poésie de Gœthe échappe à force de génie au vague, à la froideur, à l'insensibilité que comporteraient ses doctrines philosophiques, comme certaines vies de matérialistes vertueux échappent par la noble nature du caractère à l'immoralité de leurs théories. Peut-on dire d'ailleurs que la poésie de Gœthe n'a rien perdu à son panthéisme? Si l'effet de ses plus belles conceptions dépasse rarement l'imagination et l'esprit pour pénétrer dans le cœur, si avec toute sa puissance il est impropre à produire chez son lecteur ce *sursum corda* qui est le but le plus élevé de la poésie, cette absence d'émotion et de sympathie est un fruit nécessaire de ses doctrines. Du grand au petit, nous voyons les mêmes causes produire des effets semblables chez nos romanciers, poëtes et dramaturges matérialistes; on admire leur habileté et leur force, on n'éprouve pas une minute d'émotion véritable et d'intérêt pour leurs créations.

M. Caro a pu dire en terminant son livre : « En étudiant un homme c'est tout un siècle que nous avons devant les yeux. » Il a très-bien mis en lumière les singularités et les incertitudes de ce naturalisme qui tente mille fuites et mille détours pour échapper à la loi de son essence; et, sans s'arrêter beaucoup à le combattre, il nous en fait toucher les vices de manière à servir puissamment la cause spiritualiste, dont il a si bien mérité dans tous ses autres ouvrages.

II

Ce n'est pas une pure fantaisie d'artiste qui rapproche dans le même tableau ces deux grandes figures, Dante et Gœthe, l'idée de ce parallèle part d'un sens critique très-juste ; elle est d'un philosophe autant que d'un poëte. Certaines ressemblances admises par Daniel Stern, entre les deux auteurs et les deux œuvres, nous semblent néanmois fort contestables.

Ainsi, l'idéal de Dante et celui de Gœthe sont-ils bien le même idéal? Sans doute, « l'amour infini, absolu, tout-puissant de l'éternel Dieu, attirant à soi du sein des réalités périssables de l'existence finie,

l'amour de la créature mortelle, » est le ressort métaphysique du *Faust*, comme celui de *la Divine Comédie* ; mais on pourrait dire la même chose de toute poésie tant soit peu élevée. On devrait même ajouter que, presque chez tous les poëtes modernes, cette aspiration à l'infini, cette vision du divin s'opère de la même façon que chez Dante et Gœthe, à travers l'amour d'une femme. « Chez tous les deux c'est l'être réellement vivant, c'est la femme, vierge et mère, qui sert de médiateur entre l'amour divin et l'amour humain ; c'est Marie pleine de grâce vers qui montent les prières exaucées de Béatrix et de Marguerite ; c'est la *Mater gloriosa*, la reine du ciel qui accorde à Dante la vision des splendeurs, à Faust la connaissance de la sagesse de Dieu. »

C'est là, certainement une analogie ; mais quel infranchissable abîme entre les deux idées que se font Dante et Gœthe de cette Marie pleine de grâce, de cette *Mater gloriosa*. Il y aurait, ainsi, sur bien des points, à discuter les ressemblances admises par la critique entre ces deux vastes génies ; ce n'en est pas moins une pensée féconde et lumineuse que celle de les étudier parallèlement et face à face l'un de l'autre. Ils se ressemblaient beaucoup, si l'on peut ainsi parler, par leurs différences.

Dante, c'est le moyen âge, surtout le moyen âge italien; c'est aussi l'Italie de tous les temps. Gœthe c'est l'Allemagne, c'est l'esprit moderne tout entier s'élançant vers l'avenir, vers une idéal encore à demi voilé. L'éminent esprit qui les étudie et les discute devant nous dans cette attrayante forme du dialogue, possède tout ce qu'il faut pour les bien comprendre et les bien peindre. Le génie de l'Allemagne et celui de l'Italie lui sont également familiers ; il a pour tous les deux une égale sympathie, et j'admire la merveilleuse impartialité avec laquelle son admiration se divise entre ces deux pays et ces deux grands hommes. Deux génies de cet ordre sont placés sur de telles hauteurs qu'il serait puéril d'établir entre eux une différence de niveau. On se sent plus ou moins attiré vers l'un ou vers l'autre ; c'est une question de sympathie et non pas de critique. Moins éclairés que Daniel Stern sur l'intime nature de ces deux maîtres, nous ne gardons pas la même impartiale sérénité dans notre jugement sur eux.

Nous sommes loin de nous associer à l'injuste sévérité de notre grand poëte français pour l'œuvre de Dante; nous ne pouvons admettre avec M. de Lamartine que le succès de *la Divine Comédie* en France soit l'effet d'un engouement passager ; mais nous ne partageons pas non plus l'adoration sans bornes de quelques contemporains pour cette conception, merveilleuse dans les détails, mais si arbitraire, si ténébreuse dans son ensemble. Dans l'œuvre de Gœthe, hâtons-nous

de le dire, ce n'est pas le second *Faust* qui nous charme le plus. *La Divine Comédie*, tout en reposant, en apparence, sur le dogme chrétien, dans ce qu'il a de plus terrifiant et de plus inflexible, ne nous semble pas moins aussi fantastique dans sa philosophie, aussi personnelle à l'auteur que la métaphysique nuageuse du second *Faust;* avec cette différence que l'idée de pardon et d'amour est à l'horizon de Gœthe, et que l'idée de vengeance et de terreur est le fond de la pensée de Dante.

Ce qu'on ne saurait louer avec trop d'effusion chez Dante, c'est son style incomparable, son vers de bronze, sa phrase si sobre à la fois et si éclatante de couleurs, ce tercet sculpté comme un bas-relief dans la matière la plus fine, la plus résistante, la plus inaltérable. Le style de Dante, le vers de Dante, voilà ce qu'il faut admirer et étudier à tout jamais. Si l'on peut mettre quelque chose de moderne à côté de la langue et du style d'Homère et de Sophocle, c'est le style de *la Divine Comédie*. Nous sommes honteux d'avouer que nous ne pouvons juger Gœthe sous ce rapport; il peut égaler, il ne saurait dépasser Dante puisque Dante égale les Grecs. On ne dépasse pas la perfection.

Ceci reconnu, et le juste tribut de larmes étant payé aux pathétiques épisodes du *Purgatoire* et de l'*Enfer*, nous oserons dire que, de tous les grands poëtes, Dante est celui dont la figure glace le plus complétement notre sympathie. Il est pétri de terreur comme le moyen âge, d'orgueil et de haine comme l'Italie de tous les temps.

La politique et la théologie de Dante, l'une portant l'autre, sont pareillement répulsives à l'esprit moderne et vraiment chrétien. Ce merveilleux paradis édifié avec tant d'amour pour Béatrix, repose sur un enfer où le poëte loge à perpétuité tous ses ennemis, tous les ennemis de sa politique, de l'éternelle politique italienne, le césarisme. Autant l'idéal de Dante, tout ce mysticisme qui se déroule dans le paradis, est vague et obscur, autant le poëte est précis, clair, positif dans le chant de ses haines, dans la peinture de l'enfer. Dans tous les deux règne un suprême arbitraire, le poëte damne ou béatifie, parce que tel est son bon plaisir. Que Judas occupe à lui seul tout un compartiment de la triple gueule de Satan, le moyen âge devait l'admettre, et je ne m'y oppose pas. Mais que tel soit l'éternel destin du noble Brutus, le dernier défenseur de la liberté romaine, c'est là une conception particulière à la politique de Dante; elle me révolte. J'avoue de plus que, malgré la terreur dont le Satan est environné, il m'apparaît comme une incommensurable caricature.

Mais ce que je veux noter surtout à ce propos, c'est une différence radicale entre l'idéal de Dante et celui de Gœthe; différence qui ne tient pas seulement à celle des temps, mais surtout à celle des races

et des caractères. Cet idéal politique de Dante est peut-être celui de tous les grands Italiens ; il est le contraire de celui de l'Europe, et surtout de l'Europe germanique au moyen âge. L'idéal du moyen âge, et ce qui nous le rend profondément respectable, c'est l'exaltation des droits de l'individu, la négation de tout absolutisme dans l'État, le contraire, enfin, de ce césarisme qui semble l'objet perpétuel des regrets de l'Italie. Un énergique despote qui rétablira l'Italie dans sa servitude et le monde dans la servitude de l'Italie, voilà le rêve de Dante comme celui de Machiavel : j'entrevois le livre du *Prince* à travers *la Divine Comédie*.

A la bien juger dans l'ensemble de son histoire et surtout de son histoire intellectuelle, l'Italie moderne semble regretter beaucoup moins sa liberté perdue, que la domination du monde ravie à tout jamais, il faut l'espérer, au génie romain par le génie germanique. L'Italie se tient, je ne sais à quel titre, pour l'héritière de l'ancienne Rome, et ne se console pas de ne plus opprimer les nations. De là ce mélange si peu sympathique de haine et d'intraitable orgueil dans ses justes aspirations à l'indépendance. Là gît le secret de ses sentiments vis-à-vis de la France depuis tant d'années, et de son incroyable attitude dans les événements présents. Pour qui connaît bien le cœur de l'Italie, ce n'est pas l'Allemand qui lui fut le plus odieux, même au plus fort de la lutte, car ce n'est pas de lui qu'elle est jalouse. Elle hait dans la France cette suprématie morale et politique que nous avons si longuement possédée et qui lui semble usurpée sur elle-même. Cette haine vient de s'accroître de toute la reconnaissance que l'Italie nous doit. Elle ne pardonnera jamais à la France de l'avoir tirée du néant, elle qui se croit supérieure à toutes les nations du monde. L'ingratitude est naturelle à toutes les âmes possédées du démon de l'orgueil. L'ingratitude, qui suit ordinairement le bienfait, l'a précédé et accompagné dans nos rapports avec l'Italie. Nous ne connaissons rien dans l'histoire de comparable à cette explosion de mauvais sentiments contre la France, dont la cession de la Vénétie a été le signal chez les Italiens. Si quelqu'un en a été surpris, c'est qu'il n'avait pratiqué ni la littérature, ni les grands hommes, ni l'intime esprit de l'Italie. La jalousie et l'aversion contre la France font partie de l'indélébile opinion que les Italiens ont de leur supériorité. Sur ce point, papistes et révolutionnaires sont d'accord ; Gioberti ne pense pas autrement que Mazzini, et dès le treizième siècle, le grand Italien enseignait et pratiquait la haine de la France. Sans chercher les vraies causes de cette haine caractéristique, Daniel Stern est obligé de la constater : « Force nous est bien de reconnaître, hélas ! que Dante n'aimait pas la France. *Dante disamava la Francia*, écrit Mazzini, de qui, soit dit en passant, les biographes

pourront bien en dire autant quelque jour, sans trop d'injustice. » La France peut se passer de l'amour de Mazzini et même de celui de Dante, mais l'Italie n'a pas pu se passer de la France ; de là ces explosions de haine à peine recouverte, et qui se trahissent jusque dans le langage officiel.

La plus haute preuve de cette suprématie morale de la France que le génie italien ne nous pardonne pas, c'est que la France ne hait personne. Elle a lutté, lorsqu'il l'a fallu, contre ses plus cruels ennemis, courtoisement, comme à Fontenoy, chrétiennement, comme la sainte fille qui acheva l'œuvre de la nationalité française. Les tirades contre la perfide Albion ont une date récente, et pas plus que le césarisme ne sont d'origine française. Tandis que la jalousie de l'Italie contre nous dure depuis le moyen âge, il n'y a pas de nation moins capable que la nôtre d'une animosité prolongée ; elle est sans rancune ; c'est à la soupçonner d'avoir le caractère trop bien fait.

La hauteur morale des nations et des grands hommes ne s'en mesure pas moins à la puissance de leur sympathie. Celui-là est le plus grand qui a le plus embrassé de choses dans son intelligence et dans son amour, eût-il gardé dans la forme de cet universel amour ce calme, cette sérénité divine qui souvent fait taxer de froideur les âmes les plus hautes. Voilà qui nous conduit tout droit vers cette radieuse figure de Gœthe, sur laquelle il est impossible de saisir la moindre expression de haine.

Il manquait à ce beau génie, vu de loin et dans l'opinion vulgaire, une certaine auréole de douceur et de tendresse. La sérénité merveilleuse de cette nature, son apparente indifférence pour les événements qui s'accomplissaient autour de lui dans le monde politique, son naturalisme, excessif en théorie, l'ont fait surnommer le *grand païen*, et c'est avec une admiration mêlée de regret et de reproche qu'on lui décerne souvent l'épithète d'*olympien*. La publication de sa correspondance avec Schiller et les notes et commentaires si intéressants de M. Saint-René Taillandier, avait déjà suffisamment absous de ce reproche d'égoïsme le plus grand poëte d'une race si portée aux affectueux et généreux sentiments. Rien n'est plus beau que l'histoire de cette amitié entre deux admirables génies, et le rôle de Gœthe n'est certes pas inférieur dans cette histoire à celui de l'auteur de *Don Carlos*. Bien d'autres documents biographiques, sans compter ses mémoires, pour qui savait les lire, vengeaient le cœur de Gœthe, si souvent dénigré, et qui valait mieux que sa philosophie. Nous avons été ravis de trouver sa justification encore plus complète dans l'œuvre de Daniel Stern et notamment dans les charmantes pages où il rappelle l'enthousiaste affection du poëte pour

sa sœur Cornélie, ce respect pour les femmes qui brille chez lui à travers quelques épigrammes, ce culte pour l'*idéal féminin* qu'il a poussé aussi loin que Dante et le moyen âge, tout en le détournant de sa source chrétienne.

Daniel Stern n'a pas négligé de mettre en lumière tout un côté du génie de Gœthe, longtemps ignoré en France des hommes de lettres, et méconnu des savants qui ne prononcent aujourd'hui son nom qu'avec reconnaissance et respect. Nous voulons parler de ses découvertes en histoire naturelle sur l'unité et la métamorphose des plantes et des êtres vivants. « C'est, dit Geoffroy Saint-Hilaire, une des plus hautes idées du siècle en philosophie naturelle, que l'unité de composition organique ; elle est présentement acquise à l'esprit humain, et l'honneur d'un succès aussi mémorable appartient à Gœthe. » Le génie scientifique de Gœthe n'est pas seulement un trait de sa grandeur personnelle, il complète sa figure comme type de la plus haute poésie de notre temps. Il inaugure, à notre avis, une ère nouvelle dans l'histoire de la poésie. Comme Dante avait été un théologien, Gœthe est un physicien. Mais la théologie de Dante, sa science du monde surnaturel, nous semblent un peu arbitraire et personnelle ; et il n'y a pas d'arbitraire possible dans la science de la nature. L'idée scientifique de Gœthe restera, la vision de Dante sera remplacée par d'autres visions, moins belles et moins poétiques, peut-être, mais tout aussi conformes à la réalité invisible.

Gœthe était amoindri, même comme poëte, avant que l'étendue et le mérite de ses travaux scientifiques nous fussent complétement révélés. Un livre remarquable rend aujourd'hui la gloire de Gœthe comme savant, aussi notoire que son génie poétique[1]. Après les nombreux volumes dont il a été le sujet en France comme en Allemagne, les belles publications de MM. Faivre et Saint-René Taillandier, l'éminent ouvrage de M. Caro sur la philosophie de Gœthe, tout cela résumé et couronné par les poétiques dialogues que nous venons de lire, il ne doit pas rester beaucoup à découvrir dans cette mine si riche et si variée. Peut-être n'a-t-on pas fait suffisamment ressortir tout ce qu'il y a de nouveau, de curieux et de fécond dans cette union, chez le même homme, des facultés du poëte et de celles du savant. Gœthe n'est pas seulement un poëte doublé d'un naturaliste, ou un naturaliste accompagné d'un poëte ; il est savant en vertu du même don qui le constitue poëte. Le caractère le plus original du génie de Gœthe, c'est d'avoir été d'une façon toute particulière un poëte de la nature ; il est philosophe, il est moraliste, il est dramatique, il est lyrique en prenant toujours pour point de départ

[1] *Œuvres scientifiques de Gœthe,* analysées et appréciées par Ernest Faivre, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — Librairie Hachette.

le sentiment de la nature dans la plus large acception de ce mot. Nous ne pouvons, en l'étudiant, nous défendre de nous rappeler l'antique union de la poésie et de la science dans une sorte de sens universel de la création, telle qu'on la rencontre chez les sages primitifs, chez les poëtes patriarches de l'ancien monde oriental. Avec les différences que comporte une époque de science et une époque d'instinct, un âge philosophique et un âge religieux, l'universalité de Gœthe nous offre le seul type qui se rencontre chez les modernes, de l'universalité primitive du poëte. N'est-ce pas là, aussi, une annonce, une révélation de ce que peut devenir la poésie ?

Gœthe conserve une suprême liberté, la liberté d'un moraliste et d'un savant, dans l'impression profondément poétique qu'il reçoit de l'univers. Trop souvent les esprits, fortement saisis par la poésie du monde extérieur, se laissent absorber, dominer par ce sentiment. L'âme de l'homme, chaque fois qu'elle sort d'elle-même pour embrasser la nature, s'expose à perdre dans ce rapprochement une part de sa liberté. Gœthe, qui possède à fond et comme pas un autre le sentiment poétique de la nature, le domine, et il en joue à son gré comme de tous les sujets qu'il touche. Son génie est placé, vis-à-vis du monde extérieur, dans des conditions tout à fait nouvelles chez l'homme moderne. Il n'a pas seulement d'instinct, comme tous les vrais poëtes, le don d'entendre et de parler le langage des images, l'intuition des rapports du monde physique et du monde moral ; il cherche en même temps à s'expliquer les lois propres de l'univers, à les ramener aux lois générales de l'être divin ; il est, dans cet ordre de connaissances, un inventeur, un créateur comme en poésie. Il étudie, sans doute, il observe comme un savant ordinaire ; il a recours à l'expérience ; mais avant tout il pénètre dans la réalité par une sorte d'intuition ; il tire de sa notion générale de l'être, de sa philosophie, de sa poésie même, les découvertes qu'il fait des lois particulières de l'organisme des animaux et des plantes.

Sans toucher à la grande question de savoir jusqu'à quel point la poésie peut servir, désormais, à la propagation de la science après en avoir été, dans les temps primitifs, le plus puissant et le seul véhicule, saluons dans Gœthe cette identité du savant et du poëte, ce type reparu, après des siècles, du sage interprétant la nature sous toutes ses formes, en vertu d'une inspiration qui est à la fois celle d'un artiste, d'un physicien et d'un philosophe.

Ce n'est là qu'un point de vue entre mille pour une étude sur Gœthe ; mais il n'est pas sans importance dans l'appréciation de ce génie vraiment universel. Daniel Stern n'a rien omis de ce qui peut nous instruire et nous intéresser sur les deux grands poëtes qu'elle compare. La pensée est heureuse d'avoir donné à cette critique la

forme animée et dramatique du dialogue ; je m'étonne qu'on n'ait pas plus souvent recours à cette charmante méthode d'exposition. Platon, en créant ce modèle, a-t-il découragé à tout jamais les imitateurs ? On a vu quel parti les modernes peuvent encore tirer de cette forme éminemment hellénique par son origine et son essence, dans le livre célèbre où le grand esprit que Ballanche appelle si bien *le prophète du passé* a fourni tant d'arguments aux ennemis du catholicisme. M. de Maistre a merveilleusement animé le dialogue philosophique, et jusqu'à ce jour il n'a pas été dépassé dans ce genre. Mais l'on pourra désormais citer le livre de Daniel Stern comme un des essais les mieux réussis de ce genre d'exposition de la pensée; la force, la grâce, l'élévation, rien ne manque à son style pour le tenir constamment au niveau du sujet qu'il traite. La biographie et la critique entremêlées, comme ont su si bien le faire quelques écrivains de nos jours, se combinent dans ces dialogues de façon à produire un tout parfaitement vivant qui est un portrait en même temps qu'une physiologie.

Nous n'avons pas besoin de dire que nos opinions diffèrent de celles de l'auteur sur quelques points et des plus importants ; mais ce sont des points étrangers à la poésie et à la critique littéraire. Il est bon d'oublier souvent ce qui sépare les esprits sincères en faveur de ce qui les rapproche; on est heureux de se reposer avec de hautes intelligences dans une admiration commune pour des merveilles incontestées.

Victor de Laprade

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

EN 1867

I

Ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'en avançant dans la vie nous constatons combien il est difficile de maintenir les plus modestes et les plus nécessaires conquêtes de la Liberté.

Certes, cette tristesse est complétement exempte de découragement; elle nous porte, au contraire, à un attachement plus viril et à une revendication plus résolue des grands principes qui ont eu les efforts et les ardeurs de notre jeunesse.

Ce que nous avions acquis à force de luttes, de défaites et de constance, ce qui nous a été en partie ravi à l'heure des frayeurs et des défaillances, ce qu'on nous conteste aujourd'hui et ce qu'on voudrait nous arracher au nom d'un libéralisme menteur et au profit d'un arbitraire antireligieux, antisocial et antifrançais, nous devons l'aimer, le disputer, le défendre, et, si nous pouvons, nous préparer à le reprendre avec un zèle que rien ne désarmera, et qui, sûr de lui-même parce qu'il a le bon droit et la vérité, est certain du triomphe, parce qu'il a la ferme volonté de l'obtenir et la patience de l'attendre.

Ainsi en va-t-il pour la LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

Sans trop de vanité, nous pouvons nous reporter au souvenir des jours de batailles livrées pour elle. Il y a de cela un peu plus de « quinze années, » *grande mortalis ævi spatium*, disait déjà Tacite en un temps où les hommes et les choses passaient vite; où la popularité n'avait que de « rapides et funestes amours[1]; » où s'agitait déjà, sans

[1] Breves et infaustos populi Romani amores.

se résoudre, le problème actuel de l'alliance entre « l'autorité et la liberté [1]. » Quinze ans! terme devenu comme fatal depuis l'aurore de ce siècle, et qui semble, à l'instar des générations dont il mesure la durée, former un cycle d'épreuves que ne franchissent guère les lois et les institutions !

Eh bien, après quinze ans, cette liberté que nous avait donnée la loi de 1850, — immortel honneur de l'Assemblée législative qu'un souverain qui s'y connaît a daigné nommer « la plus rare réunion d'honnêtes gens qui se soit vue depuis des siècles [2], » cette liberté, amoindrie et restreinte en 1852, lorsqu'à peine elle avait porté ses fruits, voici qu'il faut en protéger les droits menacés et en rétablir les assises systématiquement battues en brèche !

Pourtant, chose rare et bel exemple, l'expérience était en sa faveur. Elle a tenu, bien qu'enchaînée et compromise, toutes les promesses sur lesquelles comptaient les gens de bien; elle n'a produit aucun des inconvénients ou des dangers que la timidité pouvait redouter ou que l'erreur et le mal pouvaient espérer.

Et notez que les meilleurs éléments de succès lui faisaient défaut.

Elle n'existe pas dans l'enseignement supérieur. Le malheur des temps ; l'absence d'une main ferme et d'un caractère résolu, comme était son principal initiateur, le comte de Falloux ; le faible ou le mauvais vouloir des ministres choisis après lui par la présidence de la république, l'omnipotence de la bureaucratie et les revanches de l'Université avaient empêché d'obtenir l'établissement de facultés libres, constituées soit par des associations religieuses ou laïques, soit par les soins de l'épiscopat.

La commission extra-parlementaire [3], nommée et inaugurée par l'habile et courageux ministre et placée sous la présidence de l'illustre évêque d'Arras, vit interrompre ses réunions et n'eut pas même le temps ou le pouvoir de déposer un rapport.

Un instant, sous la dictature présidentielle, cet établissement de facultés libres et épiscopales a été sollicité comme le gage, — je ne veux pas dire le prix, — de services rendus et qui avaient droit à une récompense si désintéressée. C'eût été l'une de ces mesures réparatrices à l'aide desquelles le « second consulat » pouvait essayer de balancer l'effet du « second 18 brumaire. » L'histoire les enregistrera quelque jour ; mais pour constater qu'elles n'ont été accueillies avec une apparente bienveillance que pour être écartées et rejetées avec une répulsion réfléchie et définitive.

L'enseignement supérieur demeurant donc hors de la liberté et

[1] Res olim dissociabiles, principatum et libertatem.
[2] Parole de S. S. Pie IX à M. le baron de Larcy.
[3] Instituée par un arrêté de M. de Falloux.

sous l'autorité exclusive de l'État, les examens et les carrières auxquels ces examens donnent accès, les grades et l'exercice de l'instruction secondaire dont ils sont la condition, restèrent entièrement soustraits aux bienfaits de l'émulation et de la concurrence. En réalité, « l'Université, » sous le nom d'instruction publique, garda les facultés et les cours supérieurs, tint la clef des colléges libres par la collation des grades, exerça sur ces colléges l'inspection et la surveillance et les entraîna plus ou moins dans ses méthodes par la nécessité de la préparation aux épreuves, dont seule elle fixait le programme.

On ne réfléchit pas assez à l'infériorité de situation que fait peser sur les écoles libres et chrétiennes d'enseignement classique ce déplorable défaut de liberté dans l'enseignement supérieur.

L'éducation intellectuelle est arrêtée tout d'un coup à son couronnement. Elle a eu les franchises, fort étroites il est vrai, des études qui préparent l'homme ; elle y a commencé son œuvre de zèle et d'abnégation. Elle arrive au moment de l'achever ; elle va passer ce degré décisif des connaissances qui formeront réellement l'homme. Soudain se dresse devant elle un mur d'airain. Il faut qu'elle abdique, qu'elle abandonne les enfants de sa sollicitude et de ses prédilections et qu'elle les livre à qui ? A des rivaux, à des ennemis peut-être. Et pour quelles leçons? pour celles qui guideront la vie entière, qui détermineront la conduite publique et la conduite privée, qui donneront à la patrie ses serviteurs de robe, de plume ou d'épée ! Est-ce juste?

Il y a, si j'ose dire, il y a pis encore. Nul ne peut tenir une école secondaire s'il n'a reçu des grades. Le bon sens, la loyauté voudraient que ces grades, lettres de marque de la concurrence, fussent délivrés simultanément par des « facultés de l'État » et des « facultés libres, » ou tout au moins par des « jurys mixtes, » dans lesquels part égale fût réservée aux deux enseignements. C'est la vieille et indestructible loi de l'émulation, et le cardinal de Richelieu, qui n'a jamais compté pour un des coryphées de la liberté, bien qu'il pût en remontrer à beaucoup de nos « libéraux » de la démocratie disciplinée, le cardinal de Richelieu l'avait comprise et réalisée : « Il convient, disait-il, que les universités et les jésuites enseignent à l'envi afin que l'émulation aiguise leurs vertus et que les sciences soient d'autant plus assurées dans l'État qu'étant déposées entre les mains de plusieurs gardiens, si les uns viennent à perdre un si sacré dépôt, il se trouve chez les autres [1]. »

1867 n'a pas ce qu'avait 1627 ! « L'Université », — ce qui est bien

[1] *Testament politique*, Ire partie, ch II, sect. 10.

autrement exclusif que les universités, — l'Université seule confère les grades; elle n'admet pas même quelques délégués de l'enseignement libre. De telle sorte qu'avant de lutter contre elle, même à armes courtoises, il faut subir ses fourches caudines. Vraiment, nous sommes un peuple bien léger, bien patient et bien souple; cette inégalité criante, cette rude vassalité nous sont imposées depuis soixante ans sans que nous ayions l'air de nous en apercevoir.

Or, remarquez bien qu'il ne s'agit pas ici de faveurs, de places ou d'emplois, mais de la simple jouissance d'une liberté primordiale et de l'exercice très-laborieux d'une profession ingrate et qu'on embrasse à ses risques.

Eh bien, ces risques-là, ils sont tous contre le maître de l'école libre, tandis que le professeur de l'école de l'État n'en court aucun.

Aux lycées et aux colléges les subventions du trésor ou des communes; les bâtiments, ancienne propriété des corps enseignants, à qui nulle indemnité n'a été accordée après spoliation; l'École normale et l'agrégation, avec leurs bourses et leurs traitements; les distinctions, les rubans et les palmes; en un mot, l'appui de l'État, dont la « main » est si « longue, » et dont les doigts puisent dans toutes les escarcelles.

Aux écoles particulières, les ressources de leur dévouement, l'aide de quelques familles, les bénédictions de l'Église, beaucoup d'économie, de frugalité, de sacrifices, mais aussi un peu d'air, un peu de soleil, un peu de liberté et la grâce de Dieu! Humainement, rien ou presque rien : pas de secours publics, pas d'émoluments, pas de retraites, pas d'édifices, pas de rentes; un dur métier, sans gloire extérieure, sans profits assurés, avec d'inévitables fatigues, une existence précaire, et, pour la vieillesse, à peine un morceau de pain. Telle est la condition de l'instituteur libre. En revanche, et divinement, s'il est prêtre ou religieux, il a la satisfaction de sa conscience, l'accomplissement de sa vocation, la joie du bien répandu, de la science propagée, de la foi inculquée, des âmes vigoureusement trempées pour la terre et pour le ciel. Et c'est assez!

A ce propos, qu'un retour et un hommage nous soient permis ici. Malgré tant de difficultés et d'entraves, que n'ont pas fait, en ces quinze ans, pour nos jeunes générations, les maisons d'éducation libre et chrétienne? Ainsi qu'autrefois Tertullien à la société païenne, leurs élèves peuvent dire à la société moderne : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout : l'armée, les magistratures, le forum! » Et ils n'y font pas médiocre figure. Saint-Cyr et la marine y recrutent leurs meilleurs candidats; le barreau et

l'administration y comptent leurs plus actifs et leurs plus honorables représentants. Je ne parle pas de l'Église ; il est naturel qu'elle cueille les prémices de la moisson généreuse préparée par ses maternelles sollicitudes [1].

Mais qu'on me laisse ajouter un dernier trait, éclatant et décisif : ce sont nos écoles libres qui ont fourni la plupart des jeunes « immortels » du bataillon des zouaves pontificaux, les martyrs de Castelfidardo et d'Ancône.

Oui, ceux qui ont répondu à l'appel de notre La Moricière couronnant sa gloire par un sacrifice suprême ; oui, ceux qui sont tombés à côté de Pimodan sous les balles piémontaises ; oui, ceux qui ont offert leur sang pour la liberté et la souveraineté de l'Église, ceux-là, ce sont les élèves de nos séminaires, de nos dominicains et de nos jésuites.

Donner sa vie pour une idée, se présenter en holocauste pour un droit et accepter la mort pour sa croyance, cela a toujours passé dans l'estime des hommes pour le témoignage le plus magnifique. En un temps qui ne croit guère à rien, qui n'a presque de souci que le gain et le luxe, qui méprise la justice ou la laisse froidement agoniser sous le sabre, c'est un honneur sans tache que, seuls, nous pouvons revendiquer avec un orgueil légitime. Pour l'enseignement libre et chrétien, l'histoire ne saurait inscrire une plus belle page!

Voilà donc quelques esquisses de ce qu'a fait la Liberté. Que n'eût-elle pas produit si de nouvelles entraves ne l'eussent pas paralysée?

Ces entraves, on ne les connaît pas assez. Je demande la permission de les résumer et de les exposer, loi par loi, décret par décret, circulaire par circulaire.

Je ne les discuterai pas en détail : l'examen, et j'espère la condamnation, ressortiront du tableau des dates et des actes.

Ce tableau, le voici.

[1] Ici, je ne veux pas prononcer de noms : mais comment oublier que Vaugirard a donné à la Compagnie de Jésus un des plus dignes héritiers du nom et de la réputation de l'auteur des *Moines d'Occident?* Comment ne pas garder la mémoire de la bravoure du jeune enseigne de Leusse, si héroïque à bord de la *Ville-de-Paris* dans la passe de Sébastopol? Comment ne pas mentionner la mort de tant de nos braves jeunes gens en Crimée, en Italie, au Mexique, celle de Robert du Luart entre cent autres?

II

La loi du 15 mars 1850 n'avait pas deux ans d'existence. C'est la manie de tous les pouvoirs nouveaux venus de toucher aux œuvres les meilleures de leurs prédécesseurs ; on dirait qu'ils ne se croient maîtres que quand ils ont fait quelque ruine.

Le 9 mars 1852 parut un décret qu'il faut analyser en quelques lignes.

Ce décret porte : suppression du concours pour les chaires de facultés et nomination directe par le président de la république sur la proposition du ministre (art. 1er).

A peine reste-t-il une présentation de liste de candidats pour les facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine, pour le Collége de France (art. 2).

Partout ailleurs, et dans tous les rangs de la hiérarchie, le ministre seul nomme et révoque (art. 3).

Les membres des conseils qui procédaient de l'élection, il s'en attribue le choix exclusif et arbitraire (*ibid.*)

La discipline et la pénalité contre tous les membres de l'instruction publique, il s'en investit « sans recours, » et, à ce titre, il prononce « directement » la réprimande, la censure, la mutation, la suspension avec privation totale ou partielle de traitement (*ibid*).

La révocation seule exige un décret du président de la république, mais sans procès ni défense (*ibid*).

Les instituteurs sont nommés par les recteurs, les conseils municipaux « entendus » seulement (art. 4).

Le conseil supérieur est refondu. Les députés en sont exclus, mais trois sénateurs y prennent place et, avec eux, huit inspecteurs généraux (art. 5).

Le ministre nomme tous ces membres, les préside et indique les époques et la durée des sessions (*ibid.*)

L'inspection est renforcée : huit inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur, six de l'enseignement secondaire, deux de l'engnement primaire. Ils peuvent tous être appelés, avec voix consultative, dans le conseil supérieur par le ministre (art. 6).

Les « yeux et les oreilles de l'État, » comme on disait en Perse, sont plus que doublés.

« Un nouveau plan d'études sera discuté dans la prochaine session du conseil supérieur. » C'est l'aurore de la fameuse « bifurcation, » à laquelle restera attaché le nom de M. Fortoul, celui des ministres du

2 décembre qui, en qualité de ministre... de la marine, avait signé l'ordre d'arrêter les représentants à la mairie du dixième arrondissement. Cette œuvre fut imposée aux colléges et aux lycées par le décret du 10 avril 1852.

A propos de la « bifurcation, » je demande grâce. Dieu me garde de signaler, même par leur date, les rapports, décrets, arrêtés, etc., qui remplissent, jusqu'à les faire rompre, les faisceaux administratifs du *Bulletin des lois*, du *Journal de l'instruction publique* et de tous les recueils similaires. Il n'y a pas de ministère qui fasse gémir avec une plus déplorable fécondité la planche aux décisions officielles. C'est à n'y pas croire, et on regrette que Timon ait brisé, avec bien d'autres, celle de ses plumes qui a écrit la *Légomanie*. Mais quand on songe que l'avenir des jeunes générations dépend de cette intempérance, on n'est plus tenté de sourire : on se plaint, et avec une amère justice, des pitoyables expériences qui ont, en fin de compte, abaissé le niveau intellectuel et moral de notre pays [1] !

Bornons-nous donc aux sommités. Elles sont assez significatives et assez tristes.

Après le décret de 1852, la loi du 14 juin 1854, de l'aveu même de son rapporteur, M. Langlais, était destinée à « fortifier le gouvernement de l'enseignement de l'État. »

Cette loi détruisait les quatre-vingt-six rectorats pour les réduire à seize; créait un conseil académique au chef-lieu de ces rectorats « fortifiés, » tout en maintenant dans chaque département un conseil départemental (art. 1 à 7).

Elle enlevait à l'administration de l'instruction publique toutes ses attributions à l'égard des instituteurs primaires et les transférait aux préfets (art. 8 à 9).

C'était toute une révolution dans la hiérarchie : « La surveillance disciplinaire en matière d'instruction primaire publique ou libre était, comme la direction administrative, transportée au préfet, » dit le rapport. Cette transportation dure encore, malgré mille et une réclamations, et, chose plus qu'étrange, c'est le chef de l'Université qui la défend !

Bientôt après, 31 décembre 1854, un décret aggrave la condition

[1] Décrets du 18 avril, 18 mai 1862, et circulaires y relatives.

Nous nous reprocherions de ne pas mentionner ici l'acte de courage avec lequel un inspecteur d'Académie, M. Anot de Maizières, esprit lettré et cœur droit, s'éleva contre la bifurcation. Il paya cher l'article publié dans *l'Union*, le lundi 19 avril : cet article, au dire du ministre, « appréciait le décret du 10 avril, de la manière la plus inexacte et en même temps la plus injurieuse pour le gouvernement. » Un arrêté de M. Fortoul prononça, sans jugement, la révocation de M. de Maizières. M. Fortoul est mort et la bifurcation n'a pas survécu : toutes les craintes de M. de Maizières se sont réalisées et l'œuvre du ministre a été bien plus sévèrement condamnée par son successeur qu'elle n'avait été critiquée par le savant inspecteur de Versailles.

des instituteurs communaux en exigeant qu'ils aient, avant d'être nommés, dirigé trois ans au moins une école en qualité de suppléants, ou qu'ils y aient exercé les fonctions d'adjoints pendant le même délai et après leur vingt et unième année accomplie.

De leur côté, les institutrices étaient astreintes à l'obtention d'un brevet soit du premier soit du second degré. Toutes les écoles de filles, écoles libres ou publiques, étaient rangées d'un trait de plume sous la surveillance des inspecteurs de l'instruction primaire, même celles que tenaient des « religieuses cloîtrées; » on consentait pourtant à confier l'inspection des institutions dirigées par des religieuses à des ecclésiastiques désignés par l'évêque, mais nommés par le ministre. Ce même ministre « déléguait des dames, » s'il y avait lieu; tant l'invasion de cette surveillance semblait difficile à justifier alors! On a fait bien du chemin depuis.

Notons, en passant, un décret du 1er avril 1860, pris tout exprès pour « interdire aux chefs d'établissements libres d'instruction secondaire de donner aux institutions, pensionnats ou écoles qu'ils dirigent les désignations de colléges ou lycées, » exclusivement réservées aux établissements de l'État (art. 2 et 7). Pourquoi ce monopole? Ne pourrait-on pas supposer qu'il accusait une sorte de jalousie contre des émules dont on voulait abaisser le titre, ne pouvant diminuer le succès? De l'avis de leurs amis, les établissements chrétiens eurent bien vite pris leur parti : loin de considérer leur nom et leur caractère comme un signe d'infériorité, ils s'en firent à bon droit un honneur et une gloire. Ils s'appelèrent *Écoles libres!* Certes ils ne perdaient pas à s'abriter sous le drapeau qui fait leur force légale et la faveur publique les y a suivis.

La main de M. Rouland, homme de « robe longue, » magistrat imbu des préjugés parlementaires et gallicans, légiste d'État s'il en fût, se reconnaissait à ce trait.

Ce qui valait mieux, c'était d'élever le traitement des instituteurs; le décret du 19 avril 1862 y pourvut, dans une mesure insuffisante, mais déjà réparatrice. On voit que nous sommes équitables, même pour M. le gouverneur actuel de la Banque de France, qui ne nous a pas souvent rendu la pareille.

Et, voulant l'être jusqu'à la générosité, n'omettons point de citer de lui, à propos de l'instruction élémentaire, une circulaire très-curieuse et très-concluante sur la « gratuité. » Ce sera autant de pris d'avance sur les fameuses théories de M. Duruy. Voici ce que le prédécesseur du « grand maître » en exercice écrivait le 27 mai 1861 aux préfets. Ces derniers s'effrayaient, non sans raison, de la manie de certaines villes qui voulaient fonder, à tort et à travers, des écoles gratuites pour tout le monde :

« Dans les assemblées délibérantes, au sein des conseils départe-

mentaux, comme au sein du conseil impérial de l'instruction publique, il a été reconnu depuis de longues années que la « gratuité » n'est point favorable au progrès de l'instruction populaire. MM. les préfets et MM. les recteurs ont tous été d'avis que du moment où l'instruction des pauvres est gratuitement assurée, il n'y a que des inconvénients à dispenser les familles de l'accomplissement de l'une de leurs obligations les plus sacrées et à en charger exclusivement l'administration publique. En effet, on a vu trop souvent des écoles gratuites envahies par les enfants de familles aisées au détriment de ceux qui ne comprenaient pas assez l'avantage de l'instruction offerte sans nulle exigence de rétribution. On a pu fréquemment constater d'un autre côté la répugnance de beaucoup de familles à envoyer leurs enfants dans des écoles communales gratuites, parce qu'elles ne voulaient pas recevoir une aumône. »

Tout cela est parfaitement juste. Et, chose fort curieuse, le ministre argumentait contre les « frères, » lesquels, voués à la gratuité par la loi de leur institut, faisaient difficulté de tenir des écoles où étaient admis des enfants payant une rétribution scolaire. M. Rouland, qui est quelque peu clerc, établissait que les frères recevant un traitement de la commune « n'ont pas le droit de s'enquérir des sources où le conseil municipal puise les fonds destinés à ce traitement, » ces sources fussent-elles la bourse du pauvre. Il leur suffit d'enseigner *gratuitement* pour leur part. Le reste est l'affaire de la commune. C'est légèrement subtil, mais c'est vrai et c'est piquant.

Du reste M. Rouland ne bornait pas ses soins aux instituteurs et aux écoles ; il augmentait successivement le traitement du personnel des lycées et colléges. C'était un progrès constant depuis 1853, 1855, etc., jusqu'en 1863.

Nous sommes loin de nous en plaindre, ne connaissant rien de pire que de voir des fonctionnaires exposés aux tortures du besoin ; mais n'était-ce pas autant d'ajouté aux difficultés de la concurrence pour les Écoles qui ne puisent pas au budget ?

Un autre objet des soins du ministre, lequel ne nuisait pas à l'émulation, c'était la constitution de l'école ottomane. Le Grand-Turc lui envoya la plaque de l'ordre du Medjidié, en récompense de son « active sollicitude, » pour cette « œuvre de civilisation et de progrès dont les sujets ottomans recueilleront les fruits. » Voilà qui ne fait de mal à personne et qui a fait un sensible plaisir à M. Rouland, s'il en faut croire le petit moniteur officiel de son ministère, de qui nous empruntons ce détail [1].

Mais les lauriers ne préservent pas de la foudre, dit le poëte. Un

[1] *Journal général de l'Instruction publique.*

souffle suffit pour enlever à M. Rouland la simarre universitaire et lui confier, en échange, la planche aux billets de banque. M. Duruy parut, le 23 juin 1863; aussi étonné, dit-on, de sa promotion, que décidé à étonner le monde par la pétulance de son activité.

A peine installé, il agit; les décrets et les arrêtés se suivent comme les jours, mais, comme eux aussi, ils ne se ressemblent point.

Le 29 juin, la philosophie est rétablie dans les lycées. Au lieu de cette mesquine « logique » reléguée comme un écolier en pénitence dans le coin le plus obscur des classes supérieures, la psychologie, la morale, la théodicée ajouteront leurs hauts enseignements à l'exercice du raisonnement. Nous applaudissons, nous autres, de qui les écoles libres et chrétiennes avaient servi d'asile à la science de Platon et d'Aristote exilée des écoles de l'État; nous applaudissons, à la condition que le spiritualisme chrétien tiendra le sceptre et préparera les âmes à monter dans la sphère supérieure de la foi.

Des garanties sont restituées à l'état des professeurs. « Il importe, dit un décret signé à Vichy le 11 juillet 1860, d'assurer aux membres du corps enseignant toutes les garanties possibles de justice, conformément d'ailleurs à l'esprit du décret impérial qui a fondé l'Université. » Cette conformité à l'esprit du monopole, qui était une révélation, nous laissait bien en légitime défiance. Mais l'arbitraire ministériel était tempéré par le préavis d'un conseil ; mais « l'inculpé devait être admis à présenter sa défense de vive voix ou par écrit ; » c'étaient quelques conquêtes et nous ne sommes pas de ceux qui méprisent les petites en attendant les grandes. D'ailleurs le « corps enseignant » méritait une réparation, ne fût-ce que par égard pour cette indépendance si rare dont quelques-uns de ses membres avaient donné, après le 2 décembre, un exemple que nous avons hautement salué, malgré les dissidences doctrinales qui nous séparent. La dignité de caractère s'apprécie partout et nous avons à cœur de la trouver chez des adversaires comme chez des amis.

En même temps, M. Duruy imprimait aux ressorts de la hiérarchie une impulsion redoublée, presque fébrile. Le 28 juillet, trois circulaires s'abattaient sur les recteurs et sur les préfets pour « resserrer les liens de l'autorité et obtenir une prompte expédition des affaires. »

Enfin, et à l'avantage du niveau intellectuel de la jeunesse tombé si bas, le ministre détruisit la « bifurcation » par le décret du 2 septembre, et recula à la « seconde » le partage des élèves entre les sciences et les lettres. Ce n'était pas tout le remède ; c'était un remède cependant.

Jusque-là et, bien que « l'Université » redevînt de plus en plus « impériale, » ce qui n'augure rien de bon pour la liberté, M. Duruy

demeurait à peu près dans son rôle. Il le dépassa vite par des élans malheureux.

Le premier, et le pire peut-être, fut l'introduction de l'histoire contemporaine dans la classe de philosophie. A ces jeunes gens, prêts à se jeter au milieu du monde, le ministre donnait l'aliment de la passion politique. Exiger de professeurs fonctionnaires qu'ils enseignassent les faits accomplis depuis 1815, c'était exposer la jeunesse ou à une lâche indifférence, ou à une basse servilité ou à une hostilité frondeuse et rebelle. C'était transformer les paisibles retraites de l'étude et du travail en une arène de luttes et de contradictions. Hélas! les discordes que soixante-dix années de révolution entretiennent dans notre malheureuse société ne sont-elles pas déjà assez profondes et faut-il les fomenter dès les bancs du collége?

Tout a été dit sur le fameux programme du 24 septembre 1863. Mais on oublie si vite parmi nous qu'il ne sera pas sans intérêt d'en remettre en mémoire quelques traits, les plus saillants ; car, notez-le bien, le questionnaire est en vigueur encore, et c'est là-dessus que nos fils sont interrogés à l'examen du baccalauréat.

Nous prenons cinq ou six textes qui se passent de commentaires :

QUESTION VI.

La coalition injuste des gouvernements a été plusieurs fois brisée (1810), mais la prépondérance exagérée de la France fait naître au delà du Rhin et des Pyrénées, un principe nouveau, celui de l'indépendance des peuples.

Résultats du règne de Napoléon Ier ; Gloire militaire incomparable et expansion sur toute l'Europe des principes de 89. Savante organisation du pays ;... renouvellement des arts.

VIII.

En France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, antagonisme entre l'ancien régime qui veut renaître et les idées nouvelles qui veulent s'affirmer.

IX.

...La terreur blanche et les cours prévotales... exagération du système protecteur en France et en Angleterre : l'échelle mobile.

X.

La police de l'Europe faite par la Sainte-Alliance. Intervention armée de l'Autriche qui occupe trois ans l'Italie, de la France qui reste cinq années en Espagne.

XIII.

Chute définitive de l'ancien régime (1830).

QUESTION XIV.

...A Madrid formation d'un parti carliste à l'instar des légitimistes de France.

XV.

Rétablissement de l'Empire.

Le socialisme vaincu par la force, l'est mieux encore par les constants efforts du gouvernement pour donner satisfaction aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires.

XXIV.

7° Politique générale : à l'intérieur accroissement progressif des libertés publiques et politique de conciliation.

Au dehors, accroissement du territoire national et grande situation faite à la France en Europe.

XXV.

Comparaison pour la France entre les années 1788 et 1863... Accroissement énorme de la richesse publique et de la vie moyenne.

XXVI.

Caractère nouveau de la société moderne...

Progrès des idées de paix malgré les guerres récentes par la fréquence des relations et la solidarité des intérêts entre les peuples.

Préoccupation de la part du gouvernement des intérêts du plus grand nombre, pour diminuer par l'activité du travail la misère physique, par l'instruction la misère morale...

J'en passe et des meilleurs ! Franchement, pour qui sait ce qu'est la jeunesse, pour qui a réfléchi une heure sur l'influence de l'enseignement et sur la situation politique de notre pays, livrer de telles questions et avec un tel programme à des professeurs salariés et à des élèves de seize à dix-sept ans, c'est un péril incalculable.

Ne remarquons pas les lacunes du programme. Le drame des fossés de Vincennes y manque comme la captivité de Pie VII ; Strasbourg et Boulogne n'y figurent pas ; on n'efface pas les faits cependant. Et si on les efface, ne se retrouvent-ils pas avec une lueur plus pénétrante ?

Notons seulement que le programme s'arrêtait en 1863 et qu'il a dû continuer : c'est l'histoire contemporaine, celle qui se fait au jour le jour. Vous figurez-vous l'expédition du Mexique, la convention de septembre, les affaires d'Allemagne, les discours de M. Thiers et de M. Rouher, la réorganisation de l'armée, le crédit mobilier et la contrainte par corps, jugés devant un auditoire de candidats à la Sorbonne ?

Déjà on s'était ému au Corps législatif. En 1864 M. Eugène Pelletan, attaquait avec infiniment d'esprit « l'histoire d'État. » M. E. Picard, plus acéré encore, demandait comment le professeur se tirerait de l'éloge de « la Caisse de la boulangerie », laquelle venait d'être supprimée et il ajoutait : « *Conversion de la rente*. Grand Dieu ! qu'en dira M. Fould, si elle est critiquée, et qu'en pensera M. Magne, qui n'a pas voulu la faire ? »

Et nous ajoutons : Comment répondront nos fils si on les interroge sur la Restauration, sur le gouvernement de Juillet, sur le 2 décembre et sur le pouvoir temporel du Pape ? Et ceux des Cavaignac et des Carnot ? Et ceux des sénateurs ?

Non ; pareille exigence qui s'étend, remarquez-le, aux écoles libres comme aux écoles publiques, fait reculer la pensée. Elle s'exerce cependant et elle subsiste !

Les écoles libres ! Le ministre, on ne le niera pas, les a pour « objectif, » comme on dit en artillerie. Il en a voulu dresser la statistique, non point la statistique matérielle seulement ainsi que l'avait exécuté M. Fortoul [1], mais la statistique morale, et vous allez voir jusqu'où l'entraîne ce désir.

Le 16 juillet 1864, le ministre adresse à tous ses agents la formule d'un « questionnaire moral et pédagogique de l'instruction secon-

[1] Ces chiffres ont de l'intérêt : ils ont, croyons-nous, peu changé pour les écoles libres depuis 1854. Le nombre des élèves a augmenté, et non celui des établissements dans la même proportion ; sans doute parce qu'il ne leur a pas été possible de se développer autant que les vœux des familles le comportaient. Voici ce que dit le rapport à l'empereur du 4 avril 1854, signé par M. Fortoul :

Les écoles ecclésiastiques sont au nombre de 256, ainsi décomposées :

Écoles épiscopales.	67
Écoles tenues par des prêtres..	149
Écoles des congrégations.	33

Ces 256 écoles ecclésiastiques comptaient 21,195 élèves, tandis que toutes les écoles laïques, au nombre de 820, n'en comptaient que 42,462.

Voici la répartition des écoles tenues par des congrégations :

Jésuites.	11	établissements	2,813	élèves.
Maristes.	13	—	1,449	—
Basiliens..	2	—	246	—
Picpussiens	2	—	212	—
Lazaristes.	1	—	159	—
Doctrinaires.	1	—	51	—
Prêtres de l'Adorat. perp..	1	—	54	—
P. des SS. Cœur de J. et de M..	1	—	128	—
F. de S. Joseph.	1	—	158	—
	33	établissements	5,285	élèves.

daire. » Ce questionnaire s'applique aux écoles de l'État et aux écoles libres, aux filles comme aux garçons. Citons les principaux traits :

« *Instruction secondaire libre.*

« 2. Dresser la liste exacte des écoles secondaires libres du ressort actuellement existantes. Spécifier les noms sous lesquels elles sont connues et si la direction en est laïque ou ecclésiastique. Indiquer celles qui sont autorisées à prendre le titre de *collége*. N'y en a-t-il point qui prennent ce titre indûment ?

« 3. Quelles sont les écoles libres dont le chef légal n'est qu'un prête-nom et n'exerce pas l'autorité réelle ou même ne réside pas dans la maison? Quelles sont celles de ces écoles où sont employés des maîtres étrangers non autorisés ?

« 4. Quelles sont, à l'égard de l'enseignement libre, les dispositions des familles, des conseils municipaux et de l'opinion publique en général ?

« 6. L'enseignement des écoles libres est-il irréprochable au point de vue de la morale, de la constitution et des lois? Est-il dans quelques maisons, inspiré même indirectement par l'esprit de parti ?

« 7. Leur programme d'enseignement diffère-t-il du plan d'études des lycées? En quoi s'en écarte-t-il? Quels sont les livres classiques mis entre les mains des élèves et les livres de lecture qui peuvent être à leur disposition ?

« 9. Existe-t-il un esprit d'antagonisme entre les élèves des établissements publics et ceux des écoles secondaires libres? S'il existe un tel esprit, comment se manifeste-t-il et quels sont les moyens d'y remédier ?

« 11. Quelle est la situation générale des pensionnats de filles du ressort au point de vue : 1° de la morale, 2° de l'éducation, 3° de l'instruction ?

« 12. Combien de ces pensionnats sont tenus par des dames laïques? Combien par des religieuses congréganistes? Combien parmi ces dernières sont pourvues du brevet de capacité? Combien n'ont que la lettre d'obédience?

« 13. Les maisons clôturées sont-elle visitées par des ecclésiastiques délégués, aux termes du décret du 31 décembre 1853 ?

Est-ce assez clair? se représente-t-on l'inquisition nécessaire pour arriver à répondre sur certains de ces chapitres? Sur les « prête-nom, » sur les supérieurs à « autorité réelle, » sur les « dispositions des familles et de l'opinion publique, » sur les inspirations « même indirectes » de « l'esprit de parti ? »

Que deviennent la liberté de la conscience, la liberté des méthodes, la liberté des parents, avec de semblables recherches ? Et comment les recteurs ou les préfets auront-ils pu s'y prendre pour donner à

l'inquiète curiosité du ministre les satisfactions qu'il espérait? Nous ne savons, n'ayant pas entre les mains le rapport « moral et pédagogique, » qui aurait cependant fait quelque figure dans la vitrine que M. Duruy a réclamée comme « exposant » au nom de l'esprit français.

Mais ce que nous savons très-bien, c'est que rien n'est plus défavorable à la liberté et que rien n'est plus en opposition avec les termes et les intentions du législateur.

Passons maintenant sur les autres œuvres de M. le ministre : il faudrait des volumes pour suffire à l'analyse de sa gloire.

Dans l'enseignement supérieur, mentionnons seulement l'éclat prolongé de la nomination de M. Renan à la Bibliothèque : la lettre difficile à qualifier, où l'auteur de la *Vie de Jésus* s'écrie : *Pecunia tua tecum sit !* et le décret qui en confirmant sa révocation du Collége de France, lui retire son emploi à la rue de Richelieu (juin 1864).

Dans l'enseignement secondaire, notons l'étrange refus, sanctionné par le Conseil supérieur, de considérer le diplôme de bachelier en théologie comme équivalent au diplôme de bachelier ès-lettres. La loi se tait sur ce point, ne parlant que du « diplôme de bachelier » sans spécifier ; or l'interprétation du conseil rejette le grade théologique et cela, attendu que : « si les questions théologiques appartiennent à un ordre plus élevé, elles appartiennent aussi à un ordre tout différent ; qu'on peut-être théologien suffisant (!) ou même distingué sans avoir aucune notion des mathématiques, de la physique, de la chimie et autres connaissances qui forment la matière des examens des deux baccalauréats ès lettres et ès sciences » (18 novembre 1864). Et pourtant la loi ne prononce pas une telle exclusion ; elle permet au contraire aux curés qui ne seraient pas même bacheliers en théologie de donner l'instruction à quatre ou cinq élèves, et le bon sens ajoute que les garanties d'un grade d'ordre supérieur doivent bien équivaloir à celles d'un grade d'ordre inférieur. L'école de l'abbé *** n'en fut pas moins fermée !

Mais l'effort principal de M. Duruy se porta sur l'instruction primaire et aussi sur ces études moyennes, spéciales, professionnelles, auxquelles il est si difficile de donner et un nom et un programme, et pour lesquelles le seul régime juste et possible, c'est celui d'une large et généreuse liberté.

Dans l'enseignement élémentaire, on doit au ministre d'abord un rapport demeuré fameux à double titre : fameux parce qu'il concluait, au grand scandale de l'opinion conservatrice et au frénétique applaudissement de la démocratie, en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire, du *Schulpflichtigkeit*, importation prussienne et dantonnienne à la fois ; fameux aussi parce qu'il fut désavoué le lendemain

d'une façon très-crue dans le *Moniteur* où il semblait s'être glissé subrepticement.

On me permettra de n'en parler ici que pour mémoire et de constater seulement que le ministre, frappé d'une réprobation aussi éclatante, n'en demeura pas moins à son poste, plus à l'aise et plus hardi que devant. Trait de mœurs politiques qui paraît sans précédent à des réactionnaires comme nous, mais qui est sans doute conforme au système actuel de non-responsabilité des « ministres, » au « moyen » desquels, — pour parler comme la Constitution, — « gouverne le chef de l'État [1]. »

Ce qui veut un examen plus sérieux, ce sont les lois et les projets suivants :

1° Le projet présenté le 24 mai 1865, sur lequel M. Chauchard à déposé un premier rapport le 16 juin 1866, et un second le 25 février 1867, lequel est venu à la discussion le mois dernier et a été converti en loi le 17 avril. Cette discussion a été, dans *le Correspondant*, l'objet d'un examen excellent auquel je demande la permission de renvoyer. Impossible de mieux dire que ne l'a fait, avec l'autorité du juriconsulte et du défenseur habituel de la liberté et du droit, notre ami M. Albert Gigot.

2° La loi sur l'enseignement spécial également inscrite au Bulletin des lois l'an dernier.

3° Le projet de loi sur l'enseignement technique, encore dans les limbes, grâce à Dieu.

Tout cela nous amène au temps présent et veut une étude à part.

Mais le tableau de ce que j'appellerai le passé des quinze dernières années ne serait pas complet si je n'y ajoutais un dernier épisode.

Croirait-on que dans un zèle assurément peu jaloux de respecter la liberté des familles et celle des citoyens, on est allé jusqu'à contester, au nom du « droit de l'État, » à une pauvre fille, la faculté de réunir et de nourrir, dans une maison particulière, des enfants de divers âges, de les soumettre à une discipline commune et de les conduire, pour recevoir l'instruction, dans un établissement libre légalement ouvert? Ainsi ni le domicile, ce *home* sacré que l'Angleterre respecte avec un soin si méticuleux ; ni la vie de famille, à laquelle on est libre pourtant d'appeler qui s'y plaît ; ni la confiance des pères et des mères, bons juges apparemment du degré de sécurité qu'ils doivent chercher chez ceux qui, de leur choix et de leur volonté, suppléent à leur autorité éloignée ou insuffisante, rien n'a arrêté les poursuites. Et qui pis est, ces poursuites ont réussi !

[1] Le président — lisez l'empereur — *gouverne* AU MOYEN des ministres, du Conseil d'État, du Sénat et du Corps législatif (art. 3 de la Constitution du 14 janvier 1852).

La Cour de cassation, gardienne suprême de la législation, a conclu contre la liberté, dans son arrêt du 20 mars 1866. Jurisprudence que je n'hésiterais pas à appeler funeste, parce qu'elle consacrerait la main-mise de l'Etat sur l'éducation plus encore que sur l'instruction; parce qu'elle anéantirait, dans leur plus légitime exercice, le droit des parents à remplacer les soins du foyer domestique par ceux des familles investies de leur estime; parce qu'elle transformerait en écoles ces simples *convictoria*, ces « maisons de famille » *family-hôtel*, comme on dit en Angleterre, où les enfants trouvent la nourriture et la santé, sauf à recevoir, d'établissements placés sous la surveillance et l'inspection, l'instruction proprement dite.

N'est-ce donc pas assez de la vigilance ordinaire de la police municipale et locale, jointe à la vigilance du père et de la mère? Faut-il que MM. les inspecteurs primaires, secondaires ou supérieurs, —car on ne sait en vérité lesquels!—viennent y ajouter leurs visites scientifiques? Est-il juste, n'est-il pas voisin du ridicule, de prétendre métamorphoser une modeste fille, une honnête veuve, un ménage soigneux et considéré surtout pour sa sollicitude, sa probité, sa régularité, en maîtres ou maîtresses de pension ou en chefs d'institution, ne pouvant « exercer » sans un brevet de Sorbonne ou un diplôme de faculté?

Heureusement la jurisprudence n'est point invariable. Déjà, elle a commencé à se modifier quelque peu elle-même dans une circonstance toute récente.

Notre ami et confrère, l'un des secrétaires habiles et dévoués de la commission extra-parlementaire de 1848, M. F. Housset, lequel a pris un rang si honorable dans le barreau de la Cour suprême, a depuis défendu admirablement les principes; et s'il n'a pas triomphé, il a fait brèche... La liberté y passera!

Voici la cause en deux mots; elle est touchante et instructive.

Une pieuse et humble fille de Besançon, dont le nom, inconnu du monde, est béni des pauvres, mademoiselle Coulomb, avait consenti à loger chez elle de jeunes enfants de familles peu aisées qui, de sa maison où ils vivaient dans une régularité excellente, se rendaient chaque jour à l'école libre de Notre-Dame de Montroland, pour y suivre les classes. Les Pères de ce collége étendaient leur sollicitude sur la maison; mais il n'y était donné aucune leçon. Mademoiselle Coulomb, — qu'elle me pardonne le terme, — était une simple « logeuse. »

Et ici la pensée se reporte sur la pratique, déjà vieille en France, de cette hospitalité pour les écoliers. Elle nous a donné bien des écrivains et bien des hommes distingués qui, autrement, n'eussent pu recevoir le bienfait des études. Écoutez cette agréable page de

Marmontel, citée avec tant d'à-propos dans le plaidoyer de M. Housset; on y verra le type de ces maisons qui offraient, selon la formule : *panem arctum et aquam brevem*. C'était à Mauriac :

« Je fus logé, avec cinq autres écoliers, chez un honnête artisan de la ville, et mon père, assez triste de s'en aller sans moi, m'y laissa avec un paquet et des vivres pour la semaine. Ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes. Voilà, pour le dire une fois, quelle était toutes les semaines la provision des écoliers les mieux nourris du collége. Notre bourgeoise nous faisait la cuisine, et pour sa peine, son feu, sa lampe, ses lits, son logement et même les légumes de son petit jardin, qu'elle mettait au pot, nous lui donnions par tête vingt-cinq sols par mois, en sorte que tout calculé, hormis mon vêtement, je pouvais coûter à mon père de quatre à cinq louis par an. C'était beaucoup pour lui, et il me tardait de lui épargner cette dépense. »

Eh bien ! ce qui était licite sous « l'ancien régime, » aujourd'hui en « pleine démocratie, » c'est un « délit ! » Oui, un délit, et de par la Cour de cassation. Attendu, dit l'arrêt rendu ces jours derniers, que « mademoiselle Coulomb tient une maison dans laquelle sont reçus des enfants d'âge différent; qu'ils y ont tout ce qui est nécessaire pour la vie matérielle, la nourriture et le logement; qu'ils y sont soumis à une règle de discipline, prenant ensemble leurs repas à des heures régulières et faisant la prière en commun; qu'ils se rendent de là à l'établissement d'enseignement secondaire dit de Montroland, dont ils suivent les cours; et que de plus, ils sont visités habituellement par les supérieurs de cet établissement, dont la vigilance et la sollicitude les suivent dans la maison; que de l'ensemble de ces faits, il résulte que l'établissement de mademoiselle Coulomb aurait en réalité pour but de faire donner aux jeunes gens qui s'y trouvent admis, l'éducation et l'enseignement secondaire, en leur appropriant et leur assimilant par le concours des soins maternels qu'ils y reçoivent et des leçons données à l'école Montroland, tous les avantages et les effets de l'enseignement secondaire; » la Cour, vu le délit constant, casse l'arrêt qui avait relaxé mademoiselle Coulomb, et renvoie devant d'autres juges.

Ces autres juges, nous l'espérons bien, établiront que la maison de mademoiselle Coulomb n'a pas pour « but » de devenir une « succursale clandestine » de l'école de Montroland, que c'est tout uniment une « pension bourgeoise, » un « garni, » relevant de la police et non de l'Université. Ce qui sera justice.

Néanmoins, l'Université gardera la responsabilité de poursuites

que la conscience publique reconnaîtra comme une des plus mesquines mais des plus pénibles entraves à la liberté.

Le tableau est complet ou à peu près.

III

J'ose affirmer tout de suite qu'il est tristement éloquent et je demande à en faire ressortir les conséquences.

Remontons aux principes de 1850.

Dans l'enseignement « public » ou donné au nom de l'État, le législateur voulait que la direction n'appartînt plus à une corporation close, anomalie étrange en notre temps, espèce de sacerdoce laïque et officiel, rappelant le « corps des Ulémas, » ainsi que le disait, avec une naïveté si inconsciente d'elle-même, l'aimable Fontanes au premier Bonaparte. Elle voulait au contraire que le haut gouvernement, l'impulsion, la juridiction et la surveillance fussent confiés aux représentants de ce qu'on nomme avec tant de raison les « forces vives de la société. »

Depuis le conseil supérieur jusqu'aux conseils de départements, c'était une hiérarchie d'assemblées délibérantes, dans lesquelles étaient appelés, tant par la loi que par l'élection, les hommes que leurs fonctions, leurs magistratures, leur autorité et leur compétence désignaient comme les vrais inspirateurs de l'éducation nationale, parce qu'ils étaient les légitimes mandataires de la confiance publique. Évêques, députés, juges de la cour suprême, des cours d'appel ou des tribunaux, membres de l'Institut et des conseils généraux, tous choisis par le vœu de leurs collègues, instituteurs libres aussi et maîtres de l'instruction publique ; tous étaient, en réalité, la France éclairée gouvernant l'enseignement de la jeunesse française, garantissant la liberté et exerçant la juridiction paternelle et disciplinaire qui convient à un tel ordre d'institutions.

A côté de ces conseils, l'action directe de l'État était conservée dans une juste mesure. Un recteur et des inspecteurs par département, les lycées et les colléges restant investis des faveurs et des subsides du budget et demeurant sous le gouvernement du ministre de l'instruction publique, témoignaient de la bienveillance pour « l'Université » qu'on élargissait sans l'anéantir et à laquelle on assurait de puissantes garanties, et conservaient avec trop de complaisance même l'intervention de l'État dans l'enseignement secondaire.

Les écoles primaires étaient traitées avec une sollicitude non moins vive. Leur établissement était déclaré devoir de la commune et

charge obligatoire de son budget, à moins que la liberté n'eût pris les devants et exonéré la responsabilité municipale. La gratuité était posée en principe pour quiconque ne pourrait payer les frais de cette instruction nécessaire et élémentaire. Le traitement des instituteurs était porté à un taux suffisant, avec espoir d'amélioration, et les seules preuves indispensables de moralité et de capacité étaient exigées d'eux.

Le pouvoir était rendu immédiatement aux autorités naturelles, le curé et le maire; le choix appartenait au conseil municipal sur des listes dressées par le recteur et par les chefs des associations religieuses enseignantes. La juridiction était remise aux recteurs et aux conseils départementaux.

Là encore, la société elle-même se trouvait investie de la direction supérieure; et une institution excellente, trop peu appréciée comme il arrive malheureusement chez nous pour les fonctions indépendantes, gratuites et dévouées, la « délégation » communale ou cantonnale, ajoutait à la surveillance des inspecteurs le contrôle généreux et désintéressé des pères de famille auxquels, pour cette mission à la fois humble et élevée, était ménagée la correspondance directe avec le ministre.

J'ose dire que de la sorte, les auteurs de la loi de 1850, le ministre qui l'a défendue et l'assemblée qui l'a votée, faisaient preuve du respect le plus sincère et de la sollicitude la plus patriotique pour les destinées des générations nouvelles, puisqu'ils conviaient à leur garde et à leur développement tout ce que notre société civilisée et chrétienne possède de puissance et d'autorité.

Ils lui assuraient aussi l'inestimable bienfait de la liberté.

Ici, on me permettra de rappeler ces fortes notions de droit dont, hélas! je déplorais la méconnaissance, et qu'il faut plus que jamais proclamer en face de l'ignorance affectée ou involontaire des gouvernants et des gouvernés d'aujourd'hui.

La liberté de l'enseignement est de droit divin, de droit naturel, de droit civil et de droit politique parmi nous.

De droit divin, parce qu'elle est un devoir imposé de Dieu à la paternité et réservé de Dieu à l'Église fondée par Jésus-Christ.

En donnant des enfants au père, le Créateur lui a confié la responsabilité de ces jeunes âmes, lui a ordonné de les élever et de les instruire, et l'a investi de l'autorité nécessaire pour cette mission. De même que toute paternité vient de Dieu, de même la paternité a des obligations dont elle doit compte à Dieu. Or, l'instruction est le pain de l'intelligence, et le père le doit à son fils dans la limite de ses forces, comme il lui doit le pain qui alimente le corps.

De plus, Dieu ayant envoyé son Verbe pour éclairer et sauver le

genre humain, l'Eglise a été constituée pour perpétuer infailliblement et jusqu'à la consommation des siècles, l'enseignement révélé. C'est la parole : « *Ite et docete omnes gentes ;* » allez et enseignez toutes les nations.

La liberté de l'enseignement chez le père et la liberté de l'enseignement dans l'Église sont donc de droit divin.

Dans l'ordre de nature, maintenant, l'homme étant essentiellement un « être enseigné, » comme le remarquait le P. Lacordaire, l'enseignement est chez lui, à son égard et pour lui, un droit et un devoir. L'enfant a droit d'être instruit et le père a droit d'instruire. L'homme a droit de répandre ce qu'il sait et de recueillir ce que son prochain lui enseigne. Ce droit, ce devoir peuvent être limités et renfermés dans des bornes équitables : en principe, ils sont de l'essence de l'humanité. Ils doivent être libres dans leur exercice.

Donc la liberté de l'enseignement est de droit naturel.

Les lois civiles de toute société réglée établissent et sanctionnent le droit et le devoir de l'enseignement ; elles le proclament et le garantissent dans le père, dans la mère, dans les tuteurs et les ascendants, vis-à-vis des enfants et des mineurs, elles le confirment par la responsabilité morale et matérielle qu'elles imposent aux chefs de famille. Or, nul droit et nul devoir ne se peuvent pratiquer sans une légitime indépendance.

C'est ce qui arrive pour le père, par exemple, à qui le Code impose l'obligation d'élever ses enfants selon sa condition, tout en le laissant libre du mode et de l'étendue d'accomplissement de cette obligation. La conscience ici supplée à la loi et sanctionne la dignité et la liberté humaine. Ajoutons que le législateur, en armant l'autorité paternelle et en lui soumettant sans examen les moyens de coaction de la force publique, rend un solennel hommage à son pouvoir et à sa liberté.

Donc, la liberté d'enseignement est de droit civil.

Elle n'est pas moins de droit politique. Si jamais liberté quelconque a été, de l'aveu unanime, renfermée dans ce que la Constitution du 14 janvier 1852 appelle « les grands principes de 1789, » c'est bien la liberté de l'enseignement. Toutes les constitutions, toutes les chartes, — et notre France n'en a que trop vu passer depuis soixante-dix ans, — se sont du moins accordées en cela qu'elles proclamaient le principe de la liberté d'enseignement. Aucune ne l'a réalisé, sauf celle de 1848, et encore très-incomplétement. Le droit n'en existe pas moins pour ne pas être absolument en vigueur. Il semble même que plus il est contesté, plus il « crie, » ainsi que s'exprimait énergiquement le vieil axiome romain : *Res clamat domino !*

Un commencement de satisfaction lui avait été donné par l'Assemblée législative : le reste est une dette imprescriptible. En attendant, il suffit de noter que la loi qui constitue la liberté de l'enseignement est une « loi organique, » mot plus significatif que la chose, puisque les lois organiques se changent avec autant de facilité que les autres, mais qui est un témoignage vivant de l'importance et de l'autorité que le législateur y attache.

Donc, la liberté de l'enseignement est de droit politique, de droit organique.

Or, veuillez considérer ceci :

L'enseignement, à tous ses degrés, est un droit, une liberté : un droit supérieur, une liberté primordiale.

Ce n'est point une faculté légale, une faveur, une concession que la loi de l'Etat peut accorder ou refuser, que la société donne ou qu'elle retire à son gré. Non !

Ce n'est point une fonction qui exige l'ombre d'une délégation, d'une permission ou d'un octroi de la puissance publique. Non !

Ce n'est point une profession qui se réglemente selon des considérations économiques, qui se taxe, se protége ou se restreigne d'après l'arbitraire administratif ou la légalité judiciaire. Non !

C'est un droit : le droit du père, le droit du prêtre, le droit de la famille, le droit du savant, le droit du citoyen.

C'est un devoir : le devoir du père, le devoir du prêtre, le devoir de la famille, le devoir du savant, le devoir du citoyen.

C'est une liberté, l'une des premières, des plus sacrées et des plus saintes.

Comme toutes les libertés de droit divin, naturel et social, c'est l'exercice d'une autorité légitime : l'autorité paternelle, l'autorité intellectuelle, l'autorité spirituelle, l'autorité divine.

Dès lors, voyez les conséquences.

Une telle liberté, la loi ne la crée pas, elle la reconnaît ; elle ne l'institue pas, elle la proclame ; elle ne l'établit pas, elle la sanctionne ; elle ne la constitue pas, elle la garantit.

Son exercice, elle le procure, elle le protége, elle l'assure, elle le respecte et ne lui impose de conditions qu'avec une réserve extrême et dans l'intérêt manifeste de l'ordre public et de la police extérieure.

Voilà ce qu'avec nos incroyables tendances à l'abdication de nos droits entre les mains et aux pieds de l'État, voilà ce que nous oublions de la façon la plus étonnante et la plus déplorable. Et notez que ceux-là le méconnaissent davantage qui se présentent comme les champions plus exclusifs de la liberté.

Cela dit, venons aux applications.

L'idée-mère de la législation de 1850 a été, pour l'instruction publique, profondément altérée dès 1852. A la haute direction sociale, on a substitué l'intervention de l'État, ou, ce qui la résume en l'empirant, celle de la centralisation ministérielle. Si les conseils ont subsisté, l'élection a disparu de leur formation. L'élément élevé de la politique a été en partie banni : le Corps législatif nouveau n'a point gardé la place réservée aux délégués de l'Assemblée législative. Pour les catégories maintenues, c'est le ministre qui a désormais choisi selon son bon plaisir, dans l'épiscopat, dans la magistrature, dans l'Institut et dans l'enseignement : l'administration y a pris une place élargie à dessein.

Le système était bouleversé ; le corps restait, mutilé, l'âme était partie.

En même temps, « l'Université » reparaissait, non pas comme aux Cent jours, avec fracas et tournure de conquérante, mais humblement, timidement, essayant de se faire pardonner, ne sollicitant qu'un titre de souvenir. Elle, autrefois si fière de son nom de « fille aînée des rois, » elle revendiquait son origine « impériale, » souriant modestement à un avenir dont elle aspirait à prendre les insignes.

Elle y perdait bien les plus précieuses garanties de la liberté, l'inamovibilité du professorat, la dispense du serment, les conditions de la juridiction disciplinaire.

Il y eut alors, gardons-leur fidèlement cet honneur, il y eut dans son sein de généreuses résistances. On vit des carrières noblement brisées, des retraites pleines de dignité et de fiers abandons rehaussés par le sacrifice.

Qui donc d'ailleurs a plus souffert que nous et les nôtres de cette absence de garanties, de cette négation du droit de la défense? Est-ce qu'il n'a pas suffi d'un mot, d'une ligne pour ravir à un grand poëte et à un grand chrétien la chaire qu'il avait conquise et où le suivaient les applaudissements reconnaissants de toute la jeunesse de la seconde ville de France? Et croit-on qu'il se fût trouvé un conseil universitaire pour sanctionner la révocation de M. de Laprade, uniquement coupable de ne pas aimer les « muses d'État[1]? »

De plus, les scandales récents de l'école de médecine ne justifient que trop nos plaintes et nos réclamations.

Comment? Lorsque les fils de familles chrétiennes voudront s'initier aux études de l'art de guérir, lorsqu'ils devront entreprendre ces longs travaux, ce dispendieux noviciat par lequel ils achètent du monopole le droit de se dévouer aux souffrances et aux misères

[1] C'est un décret du 14 décembre 1861 qui, sur la seule proposition du ministre, prononça la révocation de M. de Laprade, sans jugement et sans appel.

de l'humanité, il faudra qu'ils passent sous les fourches caudines de l'organisme et du matérialisme? Il faudra qu'ils subissent un enseignement qui relèguera Dieu parmi les hypothèses inutiles et l'âme parmi les phénomènes indémontrables à la science? Il faudra qu'ils assistent à ce déplorable et honteux spectacle d'un maître qui reçoit des sommations d'un auditoire en révolte, d'un professeur qui ne peut parler qu'avec un certificat d'athéisme délivré par une émeute d'élèves? Il faudra, bon gré mal gré, qu'ils viennent recevoir leurs diplômes de la main de personnages dont les doctrines sont la négation de leur foi et la violation de leur liberté religieuse?

Notez qu'ils n'auront pas la ressource de s'éloigner : l'assiduité est une loi. Notez qu'ils n'auront pas la faculté d'aller étudier ailleurs : il n'y a pas d'autres leçons autorisées que celles du monopole[1]. Ah! nous en sommes donc encore, en 1867, après vingt ans et plus, à ce cri que nous jetions devant la Cour d'assises en 1844.

« Dans le vaste sein de votre corporation, toutes les croyances et toutes les incroyances sont représentées. Des protestants ont été vos grands maîtres, et dans les chaires de vos colléges, des juifs sont assis à l'heure où je parle... Abandonnez le monopole et rendez-nous nos enfants; car si nous respectons la conscience du maître, nous voulons que le maître respecte la conscience de l'élève. Ce sera votre intérêt, car voyez aujourd'hui ce professeur juif, quelle situation lui faites-vous? Le voilà arrivé dans l'histoire de la philosophie à l'an Ier de l'ère chrétienne. Il est fortement convaincu de sa foi, que va-t-il dire? Sa conscience l'oblige à déclarer à ses auditeurs que sous l'empire de Tibère César, un homme est né, un philosophe, qui se disait Dieu, qui attaquait la religion de son pays, et que ses ancêtres ont bien fait de le crucifier. Mais quel blasphème pour des oreilles chrétiennes? Prendra-t-il un moyen terme? Il n'y en a pas. Il dira que Jésus est un sage? Non, pour nous c'est un Dieu et toute autre parole veut l'anathème. Voilà pourquoi nous attaquons le monopole, parce que si nous voulons que le juif puisse enseigner les enfants de la synagogue, nous ne voulons pas que le juif parle du Christ à nos enfants[1]! »

La liberté, et la liberté seule peut nous donner satisfaction.

Resterait encore le compte à régler pour les écoles officielles avec la société elle-même. C'est affaire de gouvernement et d'État ; nous n'y sommes pour rien, quant à présent, et ce qui nous touche est actuellement de sauver la liberté des âmes de nos fils et d'assurer, au moins chez nous, la réalisation de cette belle devise qui résumait pour l'illustre Hoffmann la perfection de la science et de l'art : *Medicus sit christianus!*

[1] Procès de l'abbé Combalot, 6 mars 1844.

A ce propos, quel argument contre le monopole de l'enseignement supérieur que cet incident dont le Sénat retentit encore et qui a soulevé de la part d'un guerrier illustre des protestations dont la conscience publique lui tient autant de compte que d'une bataille gagnée ?

Comment ? voilà un ministre qui se croit en droit d'appeler à une chaire du Collége de France l'audacieux insulteur de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en même temps il s'imagine de lui demander la promesse qu'il taira ou qu'il abdiquera dans son enseignement les doctrines par lesquelles il s'est acquis sa triste renommée ! Considérez cette situation : d'une part, M. Rouland blessait de front tous les catholiques en nommant M. Renan et en écartant l'honorable et ferme chrétien qui occupait la chaire illustrée par les Rémusat et les Quatremère [1]. Il obligeait les auditeurs de ce cours officiel à recevoir des leçons que, sans se démentir, le professeur nouveau ne pouvait dégager du venin de ses apostasies. Et d'un autre côté, il prétendait placer un fonctionnaire entre son traitement et ses opinions, lui interdisant tel sujet et lui imposant le silence sur tel autre. Et cela, on le demande, en vertu de quelle autorité ? M. Rouland était-il constitué le gardien de l'orthodoxie ? D'où lui venait le droit de dicter à un maître qu'il instituait les limites de l'enseignement où il le renfermait ? Ou il ne devait pas le nommer, ou, l'ayant nommé, il ne pouvait le bâillonner. L'autre acceptât-il le marché, il n'y avait aucune sûreté pour l'exécution de cette capitulation entre l'argent et l'amour-propre. Aussi, l'amour-propre l'a emporté dès le premier jour, et M. Rouland, a été réduit à destituer M. Renan en lui laissant une espèce d'auréole de persécution et en avouant qu'il avait été trompé comme ne l'auraient dû être ni un ministre ni un Normand.

Même avait-il les garanties fameuses dont il s'est étayé dans sa réponse à la foudroyante sortie de M. le comte de Ségur d'Aguesseau ? S. Ém. le cardinal de Bonnechose demandait à les voir et il était en cela l'expression légitime des sollicitations de tout le public. M. Rouland ne les a pas montrées, et le lendemain M. Renan les a contestées publiquement, non pas peut-être de face, ce qui n'est pas dans ses habitudes, mais de profil, avec cette souplesse de « nuances » qui est le chef-d'œuvre de la « critique moderne [2]. »

[1] M. Louis Dubeux, le savant orientaliste, qui en est mort de chagrin.

[2] Voici la lettre de M. Renan:

Paris, 4 avril 1867.

Dans la séance du Sénat du 2 avril, M. Rouland a parlé d'engagements que j'aurais pris avec lui lors de ma nomination au Collége de France. L'honorable sénateur veut-il parler d'obligations résultant du titre et de la nature même de la chaire à laquelle j'étais porté par le double suffrage du Collége de France et de l'Institut ? Ces obligations-là, je crois les avoir bien remplies, ainsi que je l'ai montré dans

Reste toujours la situation d'un ministre qui, en l'absence de toute faculté libre de haut enseignement, n'ose pas refuser à un athée une chaire officielle, essaye de le brider par des engagements impossibles à tenir, et quand ces engagements sont rompus, est contraint de recourir à une destitution détournée !

D'un autre côté, ce qu'elle abdiquait en indépendance, l'Université le regagnait en satisfaction d'amour-propre et de pouvoir. Les quatre-vingts rectorats, qui lui avaient semblé, par le plus faux calcul, un amoindrissement d'importance, tandis qu'ils étaient un accroissement d'autorité locale, les quatre-vingts rectorats furent réduits à dix-sept ; et les recteurs eurent le plaisir de n'être pas plus nombreux sur la terre de France que les premiers présidents et les généraux de division. Ils n'en furent que de plus près sous la main du ministre, et ce qui faisait une triste compensation, ils virent leur échapper l'armée de l'instruction primaire rangée d'un trait de plume sous la discipline des préfets.

Dans les lycées, la philosophie fut écartée ou étranglée à l'état de « logique. »

Enfin, l'enseignement classique, livré pieds et poings liés aux bureaux de la capitale, devint l'objet des expériences les plus aventurées et agonisa bientôt après avoir subi le supplice de la « bifurcation, » — chose encore plus barbare que le nom.

Il fallait assurément que la situation de « l'Instruction publique » fût bien désespérée pour que l'Université saluât comme des mesures de sauvetage l'arrivée de M. Duruy à l'hôtel de la rue de Grenelle, le remaniement du programme du baccalauréat, le rétablissement de la philosophie dans les lycées, la destruction des « divisions » parallèles des lettres et des sciences, la restitution du concours pour les chaires de faculté et le nouvel octroi de quelques garanties pour l'honneur et la liberté du professorat.

De ces « réformes » — on n'est pas difficile sur les compliments dans le régime actuel — de ces « réformes, » il résultait clairement que depuis 1852 la direction exclusive laissée aux bureaux sur l'enseignement officiel avait amené l'abaissement et presque la ruine des études littéraires, favorisé et outré les tendances malheureuses des familles vers les professions techniques et productives aux dépens des carrières libérales et intellectuelles, cruellement déprimé le

une lettre adressée à mes collègues (*la Chaire d'hébreu au Collége de France*, Paris, Lévy, 1862). Quant à des engagements personnels, limitant en ce qui me concernait le programme et la liberté de l'enseignement en question, je n'en ai pris et n'en pouvais prendre, ni de vive voix ni par écrit.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

E. Renan.

niveau de la forte et saine éducation, et conspiré, sans le vouloir peut-être, à justifier la détestable renommée que nous inflige l'insolence de nos voisins d'outre-Manche quand ils nous accusent de devenir une « nation de valets. »

Mais pour avoir eu, à bon droit, peur de son œuvre, l'Université a-t-elle pris l'unique moyen d'y remédier? A-t-elle fait appel aux forces qu'elle avait dédaignées et qui seules pouvaient lui rendre la vigueur et la vie? A-t-elle bravement pris son parti de remonter le courant et de profiter de l'expérience? Et plutôt n'a-t-elle pas d'un côté cédé à une fiévreuse manie d'innovation, cherchant à galvaniser ce qu'il fallait laisser périr, et glissant sur la pente sous prétexte d'enrayer; de l'autre, ne s'est-elle pas livrée à des sentiments voisins de la jalousie contre ses émules au lieu d'accepter loyalement une concurrence utile à tous les rivaux? A-t-elle enfin su devenir conservatrice et libérale au lieu de courir les aventures de la démocratie et de l'arbitraire?

Je me dispense volontiers d'accuser ici les personnes : d'ordinaire je n'ai nul goût pour ce genre de polémique. Ici, il risquerait d'être plus injuste et plus périlleux que partout ailleurs. Mais j'ai le droit et le devoir de signaler les tendances, lorsqu'elles ont quelque chose de permanent et d'incontestable et que, dans l'administration en apparence la plus hésitante, la plus vagabonde, la plus exposée à un flux et à un reflux perpétuel, elles se traduisent par des faits éclatants comme la lumière du jour.

Le premier de ces faits, c'est que l'Université aime assez peu la liberté d'enseignement et que parmi les écoles libres, elle ne voit guère d'un œil favorable les écoles chrétiennes et surtout les écoles des congrégations religieuses. Ce sentiment n'est pas juste, il est encore moins habile : il n'est que trop réel.

Je demande à écarter à peu près les établissements laïques, notamment ceux des villes et spécialement ceux de Paris. Ce sont des satellites assez peu nombreux, très-dociles, nullement gênants, utiles même comme complément et comme déversoire des établissements officiels. Les plus brillants ne sont que de pâles reflets des lycées; ils vivent de la vie de ces lycées, peuplent leurs classes, comme par exemple dans les lycées d'externes — entre autres Charlemagne et Bourbon, aujourd'hui Bonaparte — ou y amènent leurs contingents, comme dans les lycées d'internes et d'externes. Mêmes méthode, même régime, même discipline, le tout de seconde qualité. Au fond ce sont les « irréguliers » de l'*alma mater*; elle n'a rien à craindre d'eux, et eux ont tout à attendre d'elle.

Les vrais, les seuls concurrents, les « fils de Sarah non d'Agar, » ce sont les maîtres chrétiens, ce sont les prêtres et les religieux, les

directeurs d'écoles libres, de petits séminaires ou de colléges, eudistes, salvatoristes, maristes, barnabites, dominicains, jésuites surtout.

Ceux-là, ils ont une indépendance native qu'ils puisent dans leur caractère et dans leur mission ; ils ont des ressources vivaces qu'ils alimentent de leur dévouement et de la confiance que leur attire ce dévouement ; ils ont des traditions qui s'ouvrent au progrès légitime, qui ne plient pas devant la fantaisie et ne faiblissent pas devant les entraînements.

Ainsi, on a eu beau faire, défaire et refaire les programmes : ils n'ont pas changé leur enseignement. Contraints de préparer leurs élèves à répondre aux questionnaires sans cesse remaniés, ils les ont dressés à cet exercice comme à un accessoire nécessaire à subir : c'était un superflu, un jeu de mémoire. La méthode, la vieille et séculaire méthode, demeurait souveraine : la *Ratio studiorum*, manuel excellent où se condense la commune expérience des émérites de nos grandes Universités et des corporations enseignantes qui ont formé les Condé et les Bossuet, la *Ratio studiorum* règne en maîtresse. Ce qui n'empêche pas, notez-le bien, chaque année, les disciples de ces écoles d'être créés « bacheliers » par les commissions exclusives de l'Université, sans aucune faveur évidemment, et dans une proportion supérieure même à celle des lycées le plus en vogue.

La « bifurcation » est venue et elle a passé, sans altérer en rien la sereine constance de ces instituteurs, sans ébranler la confiance des familles, sans troubler de ses décevantes promesses l'imagination des élèves. Et tandis que les études éprouvaient dans l'Université le coup de bas qui les menaçait de sombrer et de disparaître, j'ai eu l'incomparable satisfaction d'entendre deux des hommes les plus compétents et les moins suspects, M. Patin et M. Villemain, rendre de publics hommages à la fermeté avec laquelle les études classiques avaient été maintenues et conservées par les congrégations religieuses. L'un, l'éminent traducteur de Virgile, au sortir d'examens de la Sorbonne, complimentait de jeunes bacheliers sur leur connaissance des auteurs de l'antiquité. L'autre déclarait, à Vaugirard même, que les lettres y avaient trouvé un asile et un sanctuaire.

C'est que, comme le proclamait le grand évêque d'Orléans dans une de ces séances de la commission chargée de préparer en 1849 la loi d'enseignement, l'étude des langues de la Grèce et de Rome, de ces langues qui après avoir été les idiomes du génie humain sont devenues des idiomes sacrés, cette étude a été de tout temps un culte pour l'Église, et un culte qui a eu ses apôtres et ses martyrs.

Eh bien ! cette permanence d'un contraste si pénible avec la mo-

bilité bureaucratique, les succès qu'elle assurait à nos enfants, la prospérité croissante des établissements que soutiennent seuls l'abnégation et le zèle des chrétiens, ne semblaient-ils pas un reproche et une critique? L'Université sut-elle s'élever au-dessus de la mauvaise humeur d'une rivalité qui n'était pas à son avantage ? Je ne le crois pas.

J'entends d'ici, à ce propos, des protestations dans le goût de celles que lançait l'autre jour au Sénat M. le ministre de l'instruction publique, en criblant d'interruptions le discours de M. le baron de Vincent, discours plus courageux et plus vrai au fond qu'adroit dans la forme. Je demande la permission de prendre ces protestations dans toute leur valeur ; elles sont un symptôme parfaitement digne d'attention ; mais elles n'effacent pas les faits, et j'en ai les mains pleines.

Avant tout, le nombre des écoles libres et chrétiennes. Il n'y en a guère plus aujourd'hui, après seize ans révolus, qu'à l'aurore même de la liberté. Or, je crois être certain qu'il y en aurait davantage, si des obstacles n'avaient pas été opposés à leur multiplication. J'ai des raisons de penser que les onze ou douze colléges des jésuites, par exemple, auraient pu être augmentés selon le désir et le besoin des familles ; que des externats notamment, mode si précieux d'enseignement, convenant si bien à de certaines combinaisons entre le foyer domestique et l'éducation commune, et si approprié aux habitudes de la classe moyenne, à Paris, par exemple, dans les quartiers commerciaux, auraient été fondés, si d'officieux avertissements n'avaient fait craindre des oppositions difficiles à vaincre et devant lesquelles il a fallu reculer. Avec l'élasticité, presque inévitable, de plusieurs dispositions de la loi de 1850, il est si aisé de transformer en un *veto* les précautions et les garanties laissées à l'appréciation des autorités scolaires, que souvent les meilleures volontés doivent s'arrêter.

Et puis — je ne fais plus ici de procès à l'Université et je dois même dire qu'en une rencontre spéciale et pour les frères pêcheurs, elle a pris fait et cause pour la liberté — et puis, dis-je, la situation précaire et injuste qui pèse sur les congrégations religieuses dans notre pays et qui les met, sous couleur de tolérance, à la merci presque absolue du bon plaisir administratif, a été et est encore un obstacle des plus lamentables, mais des plus invincibles. Il suffit que M. le ministre de l'intérieur fasse insinuer, dans le tuyau de l'oreille, à un chef de communauté, qu'il n'est, lui Français en France, que souffert illégalement et par pure générosité, et que sans forme de procès, il peut être prié de vider son domicile et de quitter sa patrie dans les vingt-quatre heures, et par décision admi-

nistrative. On a vu des velléités de ce genre même depuis 1845 ; on a connu des avis envoyés à titre comminatoire, à l'adresse d'illustres orateurs, quelque protégés qu'ils fussent par les premiers pasteurs des diocèses ; on a lu des circulaires qui ne laissaient pas l'ombre de doute à cet égard ; on a, et l'affaire n'est pas vieille, on a des déclarations proférées en plein Sénat, après des dénonciations pires que celles d'il y a vingt ou quarante ans, après des harangues à rappeler sur l'horizon l'étoile filée des Isambert et des Montlosier. Encore un coup, ce n'est pas la faute de l'Université ; mais elle n'a pas dû être très-fâchée de l'appui indirect qu'elle trouvait dans les bureaux de la place Beauveau. Le « grand maître » n'a point que nous sachions, réclamé au nom de l'article 13 de la Constitution contre toute « solidarité[1] » avec les doctrines de son collègue le secrétaire d'État au département de l'intérieur. Et, en fin de compte, on s'est arrangé de part et d'autre, de l'incertitude, de l'hésitation, des alarmes qui contenaient, jusqu'à l'empêcher, une extension plus vaste de la concurrence voisine.

Était-ce d'ailleurs dans une vue toute gracieuse, dans un dessein tout aimable que « l'Université » — cette fois il s'agit bien d'elle — mettait ses inspecteurs en mouvement et leur demandait des réponses catégoriques à ce questionnaire dont nous avons cité les principales formules et notamment la fameuse interrogation sur « l'esprit de parti, » même « indirect? » Si on veut bien se reporter à l'article de la loi de 1850 qui est le code des droits et des devoirs de l'inspection et qui le formule en des termes si francs et si nets, ne verra-t-on pas que c'étaient presque des illégalités que de pareilles questions? En tout cas elles ne sauraient pas assurément passer pour des signes de bienveillance.

Évidemment, je ne dirais rien de trop en affirmant que dans l'enseignement secondaire, l'Université n'était pas suspecte d'une tendresse fanatique pour les écoles libres et chrétiennes.

Et dans ce qu'elle a appelé, en désespoir de cause, « l'enseignement spécial? »

Enseignement spécial, pourquoi? précisément parce qu'il n'est spécial à rien, ni au latin, ni au français, ni aux sciences, ni aux lettres... Enfin, passons. L'enseignement spécial, moyen, intermédiaire, comme on voudra, est une invention récente particulièrement destinée à sauver les colléges communaux en détresse et à remplacer, si faire se peut, les pensionnats primaires supérieurs des frères de la Doctrine chrétienne. Cette opinion est un peu crue d'expression ; elle n'est que franche et vraie.

[1] « Les ministres... il n'y a point de solidarité entre eux. »

Les colléges communaux s'en allaient à la dérive. Un ministre de la République, le baron de Crouseilhes, m'en citait un où il y avait des classes qui comptaient, pour un professeur, un seul élève. De là, désolation des municipalités qui ne suffisaient pas à leur dispendieux entretien, ruine à peu près certaine des infortunés « principaux » qui avaient la malencontreuse idée de les prendre en régie. Aussi ces pauvres établissements, incapables même de répondre à la petite vanité des bourgeois de province qui auraient eu honte d'envoyer leurs enfants « à l'école » et voulaient se targuer de les mettre « au collége, » ces pauvres établissements mouraient de consomption. Il fallait simplement les laisser faire. La perte n'eût été que gain pour ceux qui ne pouvaient vivre ; quant aux autres, ils se transformaient peu à peu ; ils étaient cédés à des évêques ou à des congrégations qui les relevaient, ou bien ils couraient la fortune de devenir de bonnes institutions d'enseignement primaire plus ou moins élevé.

A côté d'eux, et en pleine prospérité, parce qu'ils sont une nécessité pour les familles qui veulent maintenir leurs enfants dans le commerce, dans l'industrie, dans les arts et métiers, se développaient les admirables pensionnats des Frères. Celui de Passy est un modèle ; il en faut dire autant de celui de Dreux, de celui de Toulouse. Pour Passy, notre autorité est le témoignage de M. Duruy lui-même et, sans diminuer la valeur de ce gage, l'affluence multipliée des élèves, qui sont près de sept cents et qui seraient bien davantage si l'espace et la surveillance le permettaient. Tout ce qui fait le chrétien et l'honnête homme y est enseigné, au point de vue de la classe moyenne ; tout, excepté le latin : prohibition injustifiable qui tenait à la définition étroite donnée par la législation aux trois « cadres » de l'enseignement.

L'Université a vu ces pensionnats et elle a résolu de les imiter ; je doute que ce soit pour leur donner plus de vie.

De là est née la loi sur « l'enseignement spécial » avec son étrange programme ; de là l'École normale de Cluny, cette ruineuse fantaisie du ministre actuel ; de là le professorat nouveau, prélude peut-être d'un baccalauréat industriel ; ce qui achèverait de constituer notre jeunesse en mandarinat de lettres, d'armes et de commerce, un degré plus bas que la Chine !

Ajoutez que l'enseignement de l'histoire contemporaine s'est glissé aussi dans le programme.

Pour ce programme, M. le ministre s'est fait fort de l'approbation des cinq évêques qui siégent au Conseil. Les vénérables prélats n'ont point réclamé, et je n'ai nulle mission de parler en leur nom. Mais ce que je ne puis taire, parce que j'ai eu l'honneur d'en être le

confident et que le saint évêque n'existe plus, ce sont les anxiétés et les luttes de Mgr Parisis pendant la discussion; ce sont ses regrets de n'avoir pu obtenir des réformes plus considérables; ce sont ses efforts pour améliorer un plan qui, sans lui et sans ses collègues, eût été plein de périls.

Il en reste encore bien assez, assurément. Ce qui subsiste surtout, c'est une concurrence de nature à étouffer la liberté qu'on a dû respecter. Le moyen que, je ne dirai pas l'industrie, — bien qu'ici le « métier » quand il est probe et zélé soit respectable, — mais le dévouement privé et laïque puisse lutter contre les avantages de toute sorte que l'État et les villes sont conviés à offrir aux colléges publics d'enseignement spécial? Déjà la plupart des établissements communaux vont être transformés en institutions de ce genre. — Ils ne vivront qu'à ce prix, s'écrie-t-on, et il faut bien qu'ils vivent. — « J'avoue, répondrai-je avec l'abbé Terray, j'avoue que je n'en vois pas la nécessité! »

Une école municipale ne doit vivre qu'autant qu'elle est d'utilité publique; si c'est affaire de luxe ou d'amour-propre, le luxe est ruineux et l'amour-propre mal placé. La commune ne doit strictement intervenir qu'à défaut des maîtres privés ou à titre de modèle. Les modèles ne manquent pas, et il est essentiel de ne point décourager, encore moins de rendre impossibles les bons établissements particuliers.

La vraie conduite, la conduite politique, juste, élevée, consiste à aider, à subventionner la liberté, et non à lui opposer une concurrence écrasante. C'est le système employé en Belgique, et la Belgique s'en trouve bien. La liberté aussi, ce qui est fort précieux; car, on ne saurait trop le répéter, l'enseignement est un droit de famille, d'Église, de citoyen; ce n'est pas un devoir d'État, ni un droit régalien.

Ce n'est pas tout : à côté des colléges municipaux transformés, voici les lycées qui s'annexent des divisions d'enseignement spécial. De là diminution de dépense et augmentation de force. Pas de double état-major; une seule administration en deux parties; mêmes bâtiments, emprunt et échange mutuel de collections et de professeurs. Et enfin la petite question de vanité, qui est une si grosse question pour bien des gens : « Mon fils va au lycée. » On supprime qu'il est dans la « division spéciale; » n'a-t-il pas l'uniforme?

Je dis que c'est là une concurrence ruineuse, qu'on l'a voulu ainsi et qu'on se félicite d'y avoir réussi du premier coup. Exemple : la statistique que déploie l'administration.

L'enseignement spécial date à peine d'une année; les magnificences de Cluny ne sont pas encore complètes : l'Hercule est encore

au berceau. Que sera-ce quand le héros aura grandi ? Toute la jeune génération, excepté peut-être ces obstinés de catholiques qui tiennent aux « ignorantins, » toute la génération commerciale, industrielle, bourgeoise, aura été enrôlée sous les palmes universitaires du troisième degré !

Un simple petit décret, alors, pour établir un programme et un examen ; la constitution d'un « baccalauréat industriel » et son exigence pour les professions que l'État tient ou tiendra ; et, de force ou d'imitation, avant vingt ans, pas un ingénieur, pas un conducteur de machine, pas un piqueur des ponts-et-chaussées, pas un agent de travaux publics qui ne soit marqué à l'estampille officielle, brévеté ou « diplômé, » comme on dit avec un barbarisme digne du siècle !

On y viendra, gardez-vous d'en douter... à moins d'une de ces généreuses réactions du libre et fier esprit français qui ne veut pas se laisser condamner à la tutelle et qui de toutes les lisières déteste surtout celles des pédants.

Ici donc, comme dans l'enseignement supérieur, comme dans l'enseignement secondaire, il faut un vigoureux effort de la liberté. L'Université n'est pas une Dalilah, et Samson a brisé des liens un peu mieux tissus.

Ceci nous conduit à l'enseignement primaire et à la loi — hélas ! elle est loi ! — récemment adoptée par le Corps législatif et par le Sénat.

Je serai bref. La plume habile et autorisée que j'ai citée a caractérisé parfaitement les tendances et l'esprit, les inconvénients présents et les dangers futurs que renferme cette loi[1].

Néanmoins je demande la permission de parler encore après M. Albert Gigot : la cause est si belle et si compromise, qu'elle ne saurait avoir trop d'avocats.

« La loi de 1850 était un traité de paix, » disait avec raison mon jeune et savant confrère. Je crains fort que la loi de 1867 ne garde en ses flancs une déclaration de guerre : libre à moi de la prendre comme telle et de la dénoncer ; tant mieux si je me trompe ! Excès de prudence et de vigilance n'a jamais nui, tandis qu'on se perd souvent par une fausse sécurité et une confiance aveugle.

Elle traite, cette loi, des écoles libres « communalisées, » du service militaire et de l'éducation des filles.

Les écoles libres « communalisées » sont tout simplement des écoles qui perdent leur liberté en échange de quelque subvention. Elles deviennent en effet soumises à l'inspection, à la surveillance,

[1] Article de M. Albert Gigot, 25 mars 1867.

aux livres et aux méthodes des écoles publiques. C'est le plus grave péril pour la liberté, parce que c'est la tentation à laquelle on résiste le moins de notre temps : abdiquer l'indépendance pour le bien-être. Je suis de la vieille école : *Malo periculosam libertatem !*

Le service militaire :

Certes, la dette du sang est une de celles dont le citoyen ne saurait être exempté que pour un intérêt de premier ordre. La loi, et en cela elle est sage, a estimé que l'intérêt de l'éducation était de cet ordre ; que l'instituteur de la jeunesse accomplissait aussi un service au profit de sa patrie, et elle a voulu que les recrues de l'armée de l'enseignement, astreintes pendant dix ans à ce noble « métier, » qui est la milice contre l'ignorance, fussent dispensées de figurer dans les cadres de cette autre armée qui protége et défend, sur un autre terrain, la prospérité et la grandeur de la France.

Le principe est bon, il est louable ; il ne suscite pas de réclamations et l'expérience lui a ajouté depuis 1806 sa garantie féconde.

De l'exemption, grâce à l'engagement décennal, ont joui sans conteste, soixante années durant, les professeurs de l'Université et les instituteurs communaux du pays tout entier. Un sentiment de haute justice plaçait sous le même bénéfice les novices des congrégations enseignantes. Rien de plus équitable et de plus libéral.

L'Empire, qui cependant était, et pour cause, singulièrement avide de soldats, l'Empire, même après Wagram et la Moskowa, l'Empire, même à la veille de Waterloo, avait maintenu et respecté cette disposition, qui assurait au moins le pain de l'intelligence aux populations épuisées. Avec son esprit d'impartialité et de liberté, la Restauration sanctionna cette sage coutume. Gardée par le gouvernement de Juillet, elle s'inscrivit dans la loi même du recrutement en 1832 ; la République eut soin de la conserver ; l'Assemblée législative en fit une des clauses de la loi de 1850, cette charte de l'enseignement libre, et le second empire, qui toucha d'une manière si mal inspirée à tant d'articles de cette charte, adopta jusqu'en 1865 l'interprétation raisonnable et généreuse que lui avaient léguée les cinq gouvernements ses prédécesseurs. Là-dessus M. Fortoul pensa comme M. Rouland, et les ministres de la guerre, les plus intéressés assurément à ne pas étendre abusivement les faveurs de l'exemption, pensèrent et pensent encore aussi bien, et même mieux.

Mais la Révolution veillait. Dans sa haine contre les Frères, son instinct doublé de renard et de loup flaira une chicane de texte qui pouvait évincer de la rude et pénible carrière de l'enseignement une partie des « congréganistes, » décourager les autres, et — apparemment pour le plus grand bien du peuple — porter un coup funeste à ses instituteurs les plus dévoués. L'article 70 de la loi de 1850

parlait de ceux qui se vouent « à l'enseignement public » : c'étaient les termes de la loi de recrutement; l'intention n'était pas douteuse; la pratique était constante. Les Frères étaient compris dans cet enseignement ; les mots *enseignement public* ne pouvaient être là que par opposition, non à enseignement *libre*, mais à enseignement *privé*. Rien de plus clair !

La Révolution rusa ; elle épilogua sur les termes, mit cet adjectif *public* en contradiction avec *libre*, et demanda que le bénéfice de l'exemption se réduisît aux Frères *employés* dans les écoles communales. La violence imposée au bon sens, à la grammaire légale, à l'esprit du législateur, à plus d'un demi-siècle de possession, était manifeste. D'ailleurs la prétention en soi était absurde : qu'on s'engage à rester dix ans dans l'instruction publique, c'est déjà une grave obligation ; mais s'engager à être *employé* exclusivement dans une école communale, qui peut en répondre ? Les places n'ont qu'à manquer; l'engagement aurait beau être tenu dans une école libre, il ne serait pas valable, quoiqu'il n'y ait pas de la faute de l'impétrant. On l'arrachera à ses élèves, on le prendra au collet dans la classe où il accomplit son obligation, et on le conduira de brigade en brigade jusqu'au régiment... Non ! c'est une iniquité !

Mais dès lors plus de sécurité; partant un obstacle plus invincible à des vocations déjà entourées de tant de difficultés. Et voilà le développement des congrégations considérablement entravé !

Qui en souffre le plus? Le peuple et la liberté !

Mais qu'importe à la Révolution ? ou plutôt n'est-ce pas là où elle triomphe? Ce sera pour les feuilles démocratiques un démenti de plus à leurs théories libérales, une trahison de plus à ajouter à toutes celles qu'elles infligent au progrès véritable. Elles s'en applaudissent ; aussi n'auront-elles ni paix ni trêve jusqu'à ce qu'elles aient rencontré assez de crédit pour imposer leur odieux pharisaïsme.

Il est triste d'avoir à dire qu'elles ont réussi, et au delà de leurs espérances.

Un ministre de l'instruction publique s'est rencontré qui, défenseur-né des droits et des avantages des instituteurs, animé d'un zèle bruyant et brûlant pour l'instruction populaire, a tout à coup sacrifié une exemption acquise depuis soixante années aux plus dévoués des maîtres du peuple et aventuré de gaieté de cœur le recrutement des associations qui méritent le mieux la gratitude des classes laborieuses. D'un esprit moins large que son collègue de la guerre, M. Duruy a jeté, comme de force, à la caserne, des conscrits que le maréchal Vaillant et le maréchal Randon ne réclamaient point ; il a été plus dur que le premier empire et plus rigoureux que la République. Ce que n'avaient fait ni le Carnot de 1815 ni le Carnot de

1848, il l'a fait, au grand désespoir des catholiques et des libéraux, aux applaudissements de la démocratie disciplinée et indisciplinée.

Et quand, dans la discussion, des voix autorisées et énergiques s'élevaient en faveur de la liberté et de l'éducation, il n'a pas craint de prononcer cette parole où la vivacité des termes aggrave la dureté de la pensée : Il ne peut pas être permis à un chef de congrégation, avec quatre aunes de drap noir ou gris, de faire un exempté du service militaire!

Cet exempté, monsieur le ministre, c'est la loi qui le faisait et non un homme. Et ces trois aunes de bure, elles ont couvert les plus grands bienfaiteurs du peuple et de l'humanité! Celui qui a l'honneur de tenir en ses mains le portefeuille de l'instruction publique, après avoir eu l'honneur non moins compromettant de tenir la plume de l'historien, gagnerait à ne pas l'oublier.

Ah! si l'on veut étendre l'exemption à des associations, même laïques, qui prendaient et qui rempliraient des engagements analogues à ceux des frères et qui multiplieraient, sous la surveillance des autorités locales, le nombre des écoles municipales ou libres dans nos villes et dans nos campagnes ; nous ne demandons pas mieux. Tout ce qui favorisera la diffusion de l'instruction religieuse, morale, honnête; tout ce qui diminuera les charges si lourdes du métier d'instituteur, nous serons heureux de l'approuver. Mais recruter le régiment aux dépens de l'école, enrôler les novices et remplacer le froc par l'uniforme, au détriment de l'enseignement, voilà ce qui n'est ni juste, ni populaire, ni libéral! Et tant que nous aurons le pouvoir de parler, nous ne cesserons de protester.

L'éducation des filles, noble souci et généreuse sollicitude!

Est-elle aussi déshéritée, aussi négligée qu'on veut bien le dire? Non, je le vais établir d'un mot. La preuve ne sera pas de statistique peut être ; elle en sera plus irréfutable.

De quoi s'agit-il dans l'éducation des filles? Il s'agit de faire des femmes chrétiennes, des filles honnêtes et vertueuses, des épouses fidèles, des mères dévouées. Il ne s'en fait pas autrement que par l'Évangile.

L'antiquité croyait avoir tout dit en fait de panégyrique quand elle pouvait écrire sur la tombe de la fière matrone romaine : « *Domi mansit, lanam duxit.* » Le christianisme est plus exigeant ; de lui date la femme forte : celle « en qui se confie son mari et qui s'étudie toute sa vie à lui plaire ; » celle qui « se lève de grand matin » et qui « semblable à un navire de commerce apporte de loin les choses nécessaires à la vie. » Si « sa main manie le fuseau » elle « ouvre aussi cette main à l'indigent et elle tend les bras aux pauvres. » Elle ne « mange

pas son pain dans l'oisiveté, » elle « sait tout ce qui se passe en sa maison ; » le courage et la beauté font sa parure. Aussi « ses enfants se lèvent et la proclament bienheureuse ; son époux aussi la comble de louanges » et, elle, « c'est en souriant qu'elle voit arriver la fin de ses jours. »

L'Église en effet a dit d'elle : « Qu'elle soit aimable à son mari comme Rachel, qu'elle soit sage comme Rébecca, qu'elle jouisse d'une longue vie et qu'elle soit fidèle comme Sarah ; qu'une sainte pudeur l'environne, qu'elle obtienne une heureuse fécondité et qu'elle mène une vie pure et irréprochable. » Le Sauveur n'avait-il pas en effet déclaré : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule chair. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. »

Toute l'éducation de la femme est là. Ajoutez-y la haute perfection des vierges, sur « lesquelles la grâce de Dieu s'est répandue, » qui sont les « épouses de Jésus-Christ », qui peuvent « s'occuper du soin des choses du Seigneur, » et qui de la sorte sont « saintes de corps et d'esprit. »

Eh bien, grâce à Dieu, la France ne manque ni de femmes fortes, ni de vierges chrétiennes ; c'est sa gloire entre toutes les nations.

Mais qui les formera le mieux, si non les humbles et pieuses filles qui, pour se donner tout au service des ignorants, des pauvres, des délaissés, se sont données à Dieu ? Eh bien, c'est à elles qu'on a jeté l'affront; c'est à elles qu'on a voulu dénier la liberté qu'elles tiennent « de leur lettre d'obédience. »

Le droit d'enseigner étant naturel, tout au plus l'État peut-il y apposer certaines limites et exiger, pour son exercice, certaines « garanties de moralité et de capacité. » Eh bien ! qu'il les trouve dans les certificats et les brevets pour les institutrices laïques : soit, faute de mieux ; mais n'y en a-t-il que là ? Et n'est-il pas maître d'en chercher ailleurs et d'en accepter d'autres ?

Voyez : il a cru et il a eu raison, il a cru pouvoir établir certaines exceptions. Une preuve scientifique supérieure par exemple : ainsi le diplôme de bachelier ; qui sait le plus, sait le moins ; ce peut être un préjugé, mais la plupart du temps ce sera une réalité et la loi s'y confie. Le caractère et l'intention : ainsi un prêtre, un curé peut, sans grades ni brevets, recevoir quatre ou cinq jeunes enfants et leur apprendre le latin. Ainsi des personnes charitables, dans un but exclusivement bienfaisant, peuvent faire l'école à un certain nombre de petits garçons ou de petites filles, sous la seule condition d'être autorisées par les délégués cantonnaux ou les conseils départementaux.

Comment alors le caractère, la charité, le dévouement, la profes-

sion même des religieuses ne suffiraient-ils pas? Pourquoi la loi ne s'en contenterait-elle point? La lettre d'obédience, qui prouve le sacrifice et la vocation, qui établit le noviciat préparatoire et l'expérience acquise, ne vaut-elle pas le certificat d'un maire ou d'un commissaire de police, et le brevet délivré par une commission d'examen? Le visa que le législateur lui donné *a priori* n'est-il pas tout simplement un acte de confiance analogue à celui dont il revêt la signature d'un officier municipal et le verdict d'un jury d'examen? La lettre d'obédience, c'est l'équivalent des lettres de prêtrise ou de l'autorisation des délégués dans le cas que je mentionnais tout à l'heure. Qui se plaint des seconds? pourquoi alors se révolter de la première?

On crie au « privilège » et on ajoute avec une rudesse qui nous a surpris autant qu'indigné : « C'est le privilége de l'ignorance. »

Privilége? en quoi? Un privilége peut attribuer une fonction, une place, un avantage. Ici, rien de tout cela : l'enseignement est un droit. Le législateur y met des conditions ; on peut les adoucir ou les modifier ; on abaisse des barrières ou on les remplace, on ne donne aucun privilége ; on diminuera tout au plus une restriction : *Odia restringenda.*

Et ce sont des libéraux qui s'en irritent? Quoi! parce que sur les trente-six millions de Français et de Françaises, quelques centaines reçoivent de la loi une facilité plus grande, en admettant que c'en soit une, voilà la liberté en émoi et la démocratie en péril? Bien au contraire : si vous êtes sincèrement attachés à la liberté, vous devriez vous féliciter de ce commencement de progrès. C'est autant de gagné!

Du reste, qu'on ne s'y trompe point : la lettre d'obédience, loin d'être un privilége, ne constate que des conditions de capacité plus réelles et des garanties plus solides. Elle est la preuve d'un vœu, souvent d'un vœu perpétuel, c'est-à-dire d'un engagement à vie dans le rude métier de l'éducation. Réfléchissez : cet engagement pris pour dix ans a paru suffire et à bon droit pour motiver le privilége considérable de l'exemption du service militaire en faveur des instituteurs. Et vous ne voudriez pas qu'un engagement pareil ou plus long encore suffît pour accorder aux religieuses, non pas le privilége, mais l'exercice de leur droit et l'accomplissement des services qu'elles rendent à la jeunesse et à l'enfance?

Mais songez donc, de plus, que la lettre d'obédience, c'est la renonciation aux joies de la famille, la renonciation au mariage, la renonciation à la propriété ; que c'est l'abnégation érigée en devoir quotidien et perpétuel. Est-ce que cela ne vaut pas le certificat de moralité qui demain peut être démenti par les chances de la vie de

monde, et le brevet de capacité qui peut dormir dix ans dans un tiroir ou demain être jeté aux orties?

Vous vous préoccupez, et vous avez raison, du recrutement des institutrices; vous exigez que toute commune de plus de 500 âmes en possède une. Vous comptez sur les jeunes filles qu'un pauvre salaire engagera à une existence de privations; qui, livrées à tous les dangers de l'isolement, n'auront rien de mieux à faire que d'ajouter aux soins de leur école les sollicitudes d'un mariage et les soucis d'un ménage et d'une famille; et vous repoussez l'armée de nos humbles et pieuses vierges qui ont tout quitté pour n'avoir d'autres préoccupations que de se sacrifier au service des écoles!

La lettre d'obédience, vous devriez la bénir! c'est le cartel d'enrôlement perpétuel dans les phalanges du dévouement et de la charité!

Quant à cette triste parole de « privilége de l'ignorance, » elle est aussi fausse qu'elle est cruelle.

Comment supposer que des religieuses, qui ont quelque conscience apparemment, qui ont du bon sens au moins, ou auxquelles on ne refuserait pas le plus vulgaire amour-propre, vont de gaieté de cœur envoyer dans les écoles des maîtresses systématiquement incapables et grossièrement ignorantes? Ce serait de leur part une improbité qui ne se reproche à personne sans preuves; elles trahiraient leurs devoirs et nul n'a droit de leur jeter une si gratuite injure. Elles seraient aussi sottes qu'effrontées: car ne s'apercevrait-on pas très-vite de leur fraude, et la clameur des parents et du public n'en demanderait-elle pas une éclatante justice?

En fait d'ailleurs, je me permets de le dire, cet outrage touche à la calomnie. C'est par centaines que les religieuses comptent les mentions honorables, les médailles et les récompenses qui leur sont décernées et par des mains qu'on ne peut soupçonner de partialité. Lisez le *Bulletin officiel de l'instruction publique*: pas un numéro qui n'en contienne des listes entières.

Donc, la lettre d'obédience, il faut enfin lui restituer son titre, c'est « le privilége de l'abnégation et du dévouement! »

En passant, on a touché à la question cent fois traitée de la gratuité, disons-en un mot, le dernier.

La gratuité de l'enseignement est une pensée, une invention de la charité catholique, laquelle s'occupe autant et plus du pain des âmes que du pain des corps. L'antiquité ne l'a pas soupçonnée; l'Église l'a donnée dès sa naissance.

Nos grandes écoles, écoles de cathédrales ou de monastères, universités et autres, vivaient de fondations dues à la munificence des papes, des rois, des évêques, des grands ou des cités; ou bien s'en-

tretenaient par les biens de l'Église et des couvents. A peine une faible rétribution était-elle demandée à qui la pouvait payer. Pour les pauvres, pour les moins aisés, des bourses, des exemptions, des aumônes spéciales assuraient non-seulement l'instruction, mais le vivre et le couvert. Et pour le peuple, lorsque, dans le désir de suppléer aux petites écoles dépendantes des grands chantres et que les ordonnances de nos rois, d'accord avec les canons des conciles, multipliaient dans toutes les paroisses, lorsque l'abbé de la Salle fonda l'admirable institut de ces « ignorantins, » ainsi nommés parce que ce sont les plus terribles adversaires de l'ignorance, « comme les chiens-loups sont les plus rudes ennemis des loups », la gratuité fut une des lois de son œuvre.

La vieille France, il est temps de le proclamer, faisait donc, grâce à cette charité de l'Église, noblement son devoir à l'égard des pauvres ; leur part était plus grande en 1789 qu'aujourd'hui.

La Révolution commença par tout détruire et elle eut l'atroce naïvité de le dire : la proscription n'épargna pas même les congrégations qui « par leurs services, avaient bien mérité de la patrie ! » C'était couronner la victime, mais c'était la sacrifier.

Le vide fut terrible et rien ne le combla ; pas plus les divagations pompeuses et futiles de la République que le despotisme armé de l'Empire. Il fallait la liberté, la liberté de la foi et du dévouement !

La société eut conscience du mal et honte de l'avoir laissé commettre. Il ne pouvait pas être dit qu'en France les malheureux seraient privés des éléments de l'instruction. L'État, n'ayant pas su tolérer que les citoyens et l'Église vinssent lui accorder le superflu, se vit bien obligé de prendre à sa charge le nécessaire. Le soin du domaine intellectuel est un de ses devoirs ; quand il ne l'accomplit pas en encourageant la liberté de tous, il doit y pourvoir, dans la limite la plus stricte, par ses propres ressources. Non que ce devoir soit un de ceux que Blakstone appelle des « devoirs parfaits, » comme la sécurité, la justice, l'indépendance nationale, auxquels nul État ne se peut soustraire ; mais c'est un de ces « devoirs imparfaits » qui engagent sa responsabilité morale, son honneur et sa renommée.

De là le principe aujourd'hui adopté universellement : l'État doit offrir l'instruction élémentaire à quiconque n'en peut faire les frais. Et il ne s'agit pas seulement ici du dénuement et de la misère en leur sens absolu ; non, il faut étendre le bienfait à ces indigences relatives qui résultent des charges trop lourdes de la famille ou de l'insuffisance des ressources ordinaires. Il faut être large et très-large dans l'assurance de ce service.

Aussi la loi a-t-elle eu raison non-seulement d'imposer aux com-

munes l'entretien d'une école, mais de les obliger à y recevoir gratuitement les enfants dont les parents ne peuvent payer la rétribution. Et à ce propos, nous avons renouvelé et nous renouvelons des plaintes très-vives sur l'esprit étroit, parcimonieux, injuste même qui préside parfois à l'application de cette gratuité.

Les tableaux de moyenne que dressent les préfets sont trop restreints ; c'est sur les besoins de la population et non sur les revenus de la commune qu'il faut se baser. Ce ne sont pas tant de places gratuites qu'il faut réserver, mais il faut exiger l'admission de tous les enfants qui en ont besoin.

Gratuité généreuse, donc, mais non gratuité absolue. J'aurais quelque honte, ici, de discuter cette étrange prétention. Après le rapport du regrettable et savant comte Beugnot, en 1850, après l'excellente discussion à laquelle ont si brillamment pris part le courageux questeur de l'Assemblée législative, M. Baze et l'éminent jurisconsulte que nous avons perdu, M. de Vatimesnil, ce serait faire injure aux lecteurs du *Correspondant* que de reprendre une thèse à jamais victorieuse.

Qu'il suffise de rappeler que la gratuité absolue, injuste en soi parce qu'elle n'est ni légitime ni nécessaire, constitue un privilége en faveur des riches au détriment des pauvres, parce qu'elle fait retomber à la charge de l'impôt général une dépense d'obligation particulière et d'intérêt privé. Cette raison est péremptoire.

La gratuité absolue n'aurait pas même de valeur comme appoint de son fameux pendant, l'« instruction obligatoire »; même dans cet insoutenable système, la gratuité limitée suffirait.

Et à ce propos, sans entrer dans un débat épuisé, qu'on nous permette de protester une fois de plus contre la tyrannie de l'obligation. Elle n'a point osé se représenter de front dans le débat sur la dernière loi. Elle ne vaut pas mieux de biais.

Comment des esprits, qui se disent libéraux et qui veulent passer pour tels, ne reculent-ils pas devant la prison pour forcer le père de famille à accomplir un devoir dont il doit compte à Dieu seul et qui perd son mérite et sa moralité s'il n'est exécuté que par la contrainte? Comment des philosophes, des moralistes affrontent-ils de gaieté de cœur le scandale qui traîne à la barre l'autorité du chef de la maison, qui le stigmatise d'une amende ou d'une condamnation quelconque aux yeux de sa femme et de ses enfants? Comment des économistes répondront-ils à la plainte si vraie et si irréfutable de l'ouvrier qui dit : Je n'envoie pas mon enfant à l'école parce qu'il m'aide à gagner mon pain, parce qu'il soulage sa mère et qu'il entretient ses frères?

Et si ces partisans aveugles de l'obligation reculent devant l'ap-

pareil de la justice et la sévérité des tribunaux, comment eux, les démocrates, osent-ils frapper l'incurie paternelle de cette peine à laquelle nulle n'est comparable : la privation des droits civiques? Comment ne redoutent-ils pas d'écarter du scrutin électoral, à titre de pénalité, ceux qui ne savent pas lire et écrire ; comme si la capacité du jugement et du patriotisme devait se subordonner à telle ou telle mesure d'instruction ? Et quelle iniquité que de frapper dans le fils la négligence ou l'impuissance du père, ou dans le père la résistance ou l'ignorance du fils !

Laissons cela ! Voilà pour l'instruction populaire.

Maintenant ce n'est pas assez d'avoir les quatre degrés d'enseignement enregimentés sous les ordres de M. le ministre de l'instruction publique. Il en est un cinquième qu'on nous prépare et qui ira grossir, s'il est voté, les attributions de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. C'est l'*enseignement technique !*

Un mot de ce nouveau produit qui n'est encore qu'à l'état d'embryon, mais qui demande à naître et qui pourrait bien y parvenir.

Qu'est-ce que « l'enseignement technique »? Ce n'est ni le primaire, ni le secondaire, ni le supérieur, ni le spécial. Il n'a la prétention de former ni l'homme, ni le citoyen, ni le lettré, ni le classique, ni le médecin, ni l'avocat, ni le juge ; pas même d'apprendre à lire, à écrire, à compter, à dessiner! Qu'est-il donc?

Il y a eu une enquête à ce sujet, laquelle ne comprend pas moins de deux volumes in-quarto. Il y a eu des délibérations en conseil d'État; il y a enfin un projet de loi, déposé le 15 février dernier. De tout cela est sorti l'adjectif *technique* et la définition suivante : « L'objet de l'enseignement technique est l'application raisonnée, mais l'application et non la théorie pure des connaissances scientifiques et artistiques : application à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. » Ainsi parle l'exposé des motifs rédigé par M. Migneret, ce conseiller d'État à la réputation de qui l'enquête agricole de Segré n'a pas ajouté un de ses moins brillants fleurons. (*Correspondant* du 25 décembre 1866.)

De son côté, le projet de loi dit, en termes à peu près aussi obscurs :

« Article 1er. L'enseignement technique a pour objet la pratique des arts utiles et l'application des connaissances scientifiques et artistiques aux diverses branches de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. »

Qu'est-ce que cela signifie?

Il y a un brocard de droit qui dit : « *Omnis definitio in jure pericu-*

losa. » Ces vieux Romains savaient leur monde ; et leur bon sens impitoyable a des ironies qui vivront jusqu'à la fin des siècles. Le projet et M. Migneret sont tombés l'un sur l'autre dans ce « péril » de la définition, et ils n'en peuvent sortir.

« La pratique des arts utiles? » Veut-on bien dire en quoi elle consiste, ce qu'elle embrasse et ce qu'elle exclut? Un atelier de peinture, — je dis de peinture d'histoire comme de peinture en bâtiments, la seconde étant plus *utile* souvent que la première ; — une école de danse ou une salle d'escrime, ne sont-ce pas là des « établissements d'enseignement technique? »

Quant « à l'application » des connaissances scientifiques et artistiques aux diverses branches de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; mais n'est-ce pas tout « l'apprentissage » depuis les arts et métiers jusqu'aux grandes usines? Le serrurier qui forme trois ou quatre enfants à battre le fer, le menuisier qui leur enseigne à manier le rabot, l'imprimeur qui leur montre à « lever la lettre, » le graveur qui leur apprend à entailler les métaux ou la pierre, le négociant qui les attache comme commis à ses « rayons, » le fermier qui les dresse à la culture, le fabricant qui les emploie à ses métiers, va donc se trouver avoir fondé, sans le savoir, des « écoles d'application? »

Prenons-y garde : le ridicule est là qui nous guette, et, en France, quoique sa puissance soit bien déchue, elle porte encore des coups mortels.

D'ailleurs, sait-on où l'on va, où l'on pourrait aller du moins, avec ce système? Le projet, qui se dit libéral, a ses cadres tout prêts et son organisation en perspective. « Tout Français » peut ouvrir un établissement technique, » dit-il ; et comme il n'a pu inventer encore des « conditions de capacité, » il en dispense tous les Français. Mais considérez de près cette liberté fameuse, et vous verrez les entraves qu'elle passe bravement à chacun.

D'abord l'âge : il faut « vingt et un ans révolus. » Comment ! pour enseigner un métier que l'on peut parfaitement savoir à seize ou à dix-huit?

Puis une déclaration au maire, avec l'objet et le « programme » de l'enseignement ainsi que « le local » de l'établissement. Le programme d'une usine ou d'une ferme, le local d'un atelier?

Le nombre des « élèves », si c'est un pensionnat. Eh quoi ? le chiffre des commis d'un magasin, quand ils sont logés et nourris? Pourquoi? et de quel droit ?

Dans le délai d'un mois, le maire peut former opposition à l'ouverture « dans l'intérêt des mœurs » ou de la « santé des élèves, » ou, — notez ceci, c'est sans égal ! — ou « s'il estime que l'établissement,

eu égard au programme, ne rentre pas sous l'application de la présente loi. » C'est-à-dire s'il n'est pas assez technique ou s'il l'est trop? si l'art est utile et si l'application ne cache pas de la théorie? Et c'est le maire qui sera juge de tout cela?

L'opposition suit son chemin; elle va au préfet, du préfet au conseil départemental d'instruction publique, renforcé, pour la circonstance, par trois membres que désigne le ministre, et qui sont l'un président d'une chambre de commerce, d'agriculture [1] ou des arts et manufactures, et les deux autres ingénieurs des ponts et chaussées et des mines. La décision de ce conseil est susceptible de recours devant un autre conseil supérieur duquel il va être parlé. Que de juridictions pour dresser une dixaine de petits Savoyards au ramonage « technique » de nos cheminées!

La loi ne plaisante pas d'ailleurs : si on omet une de ces formalités, il y a des peines et l'établissement est fermé. A ces conditions, nous doutons qu'il s'en ouvre beaucoup, d'autant mieux que l'emprisonnement punit la récidive.

Vient ensuite le cortége des châtiments disciplinaires : la censure, la suspense, l'interdit de la profession. L'interdit de la profession à un agriculteur, à un artisan, à un commerçant, à un artiste? Est-ce possible?

Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas encore de brevet pour ce mandarinat technique; il y en aura, gardez-vous d'en douter. Le voilà qui se glisse, furtif, honteux, sous couleur facultative!

« Les personnes qui se destinent à l'enseignement technique *peuvent* se présenter à un examen, dont les programmes sont arrêtés par le ministre, et obtenir un certificat constatant leur aptitude. » Il y a un jury spécial, — je le crois bien! — et les examens ne sont pas obligatoires. Merci! mais, patience, ils sauront bien le devenir!

Que dites-vous de la clause? Nous allons donc avoir des gradués ès arts utiles; des bacheliers ès horlogerie, maçonnerie, teinturerie; des licenciés en vins ou en blés, des docteurs en comptabilité, voyages ou achalandages? Si ce n'est pas cela, ce n'est rien; et si c'est cela...

Veuillez considérer que je parle ici très-sérieusement et le rapport à la main. M. Migneret ne badine pas : il déclare que « l'idée est toute moderne; » l'antiquité ne s'est pas avisée de l'avoir. « Le

[1] Il nous plaît fort d'apprendre par le projet délibéré en conseil d'État, les 4, 11 et 18 avril, 23 mai et 26 juillet 1866, qu'il existe en France des « Chambres d'agriculture siégant dans les départements. » C'est une nouvelle qui intéressera vivement les agriculteurs, lesquels ne s'en doutent probablement pas plus que le Bulletin des lois. Est-ce encore un des bienfaits que l'agriculture doit à la sollicitude de M. Migneret?

moyen âge, dans sa forme théologique, la Renaissance, même dans ses préoccupations d'éducation séculière, y songeaient encore moins.» Pauvre saint Thomas, pauvre Michel-Ange! ils n'étaient pas à notre hauteur.

Tout au plus, en ces temps barbares, avait-on des « apprentis, » et quand le dix-septième siècle est venu avec ses « conseils sages et sensés, » le *Parfait négociant* de Savary ne « supposait nullement et n'exigeait aucune instruction générale » et se bornait à indiquer au jeune apprenti les leçons de « la pratique, de l'observation, du travail des magasins et la mémoire des faits de son commerce. » Il nous semble que cet enseignement-là n'était pas si mauvais et était assez « technique. »

Mais, au fond, tout cela, c'est de l'apprentissage pur et simple.

Est-ce à Colbert, est-ce au vénérable abbé de la Salle que M. le conseiller d'État sera assez heureux pour rattacher les premières origines de ce qu'il appelle l'enseignement technique? Il l'essaye ; mais, à notre jugement, sans y réussir. Les associations charitables sur lesquelles il glisse légèrement n'affectaient aucune forme d'école : c'étaient des ateliers ou des noviciats de travail adjoints à des hôpitaux, à des couvents, à des refuges. Et, grâce à Dieu, il n'était question, pour ces œuvres excellentes, ni de grades, ni d'examen, ni de réglementation légale.

Quant à l'immortel ministre auquel la France industrielle et commerciale est redevable de tant d'inspirations de génie, il s'est borné uniquement à encourager chez quelques échevinages la création de manufactures ou d'ateliers pour les gens sans ouvrage, en y comprenant les enfants au-dessus de dix ans.

Le vénérable fondateur de l'institut des Frères créait, de son côté, non des ouvroirs, mais des écoles, et s'il donnait place dans ses programmes à la « tenue des livres, à la correspondance commerciale, à l'architecture, au dessin, au plain-chant, à l'hydrographie » ; si, à Saint-Yon de Rouen, il faisait enseigner « le commerce, la finance et le militaire, » c'était de l'instruction et de l'éducation qui répondaient aux besoins des classes intermédiaires, ce n'était pas du tout ces fantastiques établissements techniques qui miroitent aux yeux du rapporteur.

M. Duruy s'en peut prévaloir, tout au plus. A lui la revendication de cette partie du plan de Rolland d'Erceville qui, en 1768, exprimait au parlement de Paris le vœu que, « dans les colléges, le commerce et les arts pussent trouver les connaissances qui leur sont nécessaires. » M. Migneret n'aura pas même la consolation de s'étayer sur l'illustre Vaucauson, lequel offrit sa curieuse collection, origine du Conservatoire des arts et métiers, pour « l'instruction

des ouvriers, » mais se donna bien de garde de constituer son legs en pensionnat ou en externat. Moins encore M. le conseiller d'État pourra-t-il chercher son bien dans l'école que le duc de Liancourt établit pour les enfants de troupe de son régiment. C'était une école régimentaire, libre et charitable.

Pour ce qui est de « l'enseignement technique, » M. Migneret est donc obligé de retomber toujours sur l'apprentissage. Eh bien, l'apprentissage est de sa nature antipathique à toute forme d'institution scolaire. Il est par-dessus tout pratique et individuel ; il suppose un patron ou un chef d'atelier et non un maître d'école ni un instituteur.

En revanche, l'école est de sa nature antipathique à la « technicité, » — pardon du barbarisme : il faut des mots pour les choses! — Ce qui domine dans l'école, c'est la théorie et la théorie générale, même pour les notions les plus élémentaires. L'application est exclue, ou ne joue que le rôle le plus secondaire. On apprend à lire, à écrire, à compter, à dessiner ; non pas à lire tel ou tel ouvrage spécial qui formera à un métier, non pas à écrire pour la lithographie ou pour le commerce, non pas à dessiner pour les machines, les ornementations ou les plans, non pas à calculer pour telle ou telle opération particulière; mais à lire couramment et partout, à écrire correctement, clairement, avec l'orthographe, à dessiner par principes, et à compter, avec les éléments de l'arithmétique, de la géométrie, de l'algèbre même.

Or, c'est avec un soin jaloux que le rapport éloigne, défend, proscrit de son « enseignement technique » ces notions élémentaires et générales, qui sont du ressort « d'un autre ministère. » Donc, ce qu'il fait, ce n'est pas de « l'enseignement! »

Aussi voyez, quand il s'agit de descendre aux faits, voyez son embarras. Il se tient à distance de toutes les écoles petites ou grandes : que lui reste-t-il? Quelques écoles municipales de dessin, l'école de commerce de la ville de Paris, feu le collége de Compiègne, certaines écoles d'arts et métiers ; et peut-être, dans sa pensée, étend-il la « main longue » de l'État sur deux ou trois écoles d'agriculture.

Hors de là, il n'y a que l'apprentissage. Il l'avoue!

Eh bien, tout lui échappe, et tout doit lui échapper au nom de la liberté et de la dignité humaine, au nom de la famille et de la paternité, au nom de l'indépendance du travail, au nom des droits de l'homme et du citoyen.

D'abord, quant aux rares établissements qui existent, leur première condition pour continuer à vivre, c'est de rester indépendants et de ne pas être réduits aux entraves du projet. Essayez donc d'imposer à Angers, à Châlons, à Alfort, vos programmes délibérés en conseil

supérieur, vos limites d'âge! Ces institutions-là sont des établissements d'enseignement théorique perfectionné; ce ne sont pas vos écoles techniques; ils enrôlent des jeunes gens, presque des hommes, et non pas des enfants et des apprentis.

Les écoles de dessin glisseront également entre vos définitions et vos exigences. La ville ou les associations qui les créent les représenteront ou comme des annexes des écoles primaires et spéciales, ou comme des classes particulières de cet enseignement dépendant du ministère de l'instruction publique. Les écoles proprement dites, comme l'école de commerce, comme le collége Chaptal, etc., mêlant l'instruction générale aux cours spéciaux, se réclameront de la loi de 1850 et de la loi de 1865. Les inspecteurs et M. Duruy font bonne garde, croyez-le.

Dès lors, que chercherez-vous à soumettre à votre système d'annexion? Une ou deux maisons de bienfaisance ou de charité comme l'école d'horlogerie, comme l'école des ivoiriers, ou la maison des petites dentelières de Dieppe? Mais non : on y donne des notions primaires! Les fermes-écoles? Pas davantage : on y apprend une partie du programme « spécial! »

Je l'ai dit et je le répète : il vous restera les écoles de danse et les écoles de tambour.

Car, entendez-le bien, l'apprentissage ne vous appartient pas! Pas plus l'apprentissage industriel que l'apprentissage agricole ou l'apprentissage artistique. C'est l'atelier, c'est la famille, c'est le domicile.

La police y a entrée, en cas de scandale ou de délit ; l'inspection peut s'y exercer dans l'intérêt de l'enfance et pour assurer les sages mesures protectrices de la santé morale et physique des « ouvriers de huit ans ; » la charité et le patronage doivent y arriver les mains pleines de bons conseils et de généreux secours. Mais la pédagogie, mais la loi d'enseignement, jamais !

Nous tomberions à dix degrés au-dessous du Céleste-Empire. Et avant peu de temps on forcerait les Alsaciennes qui balayent nos trottoirs à présenter des certificats d'enseignement technique!

Combien elle était plus sage cette enquête sur laquelle s'appuie le rapport, et que le conseil d'État a perdu là une bonne leçon de ne rien faire!

Du 21 décembre 1863 au 1er juin 1864, la Commission chargée de la rédiger s'est livrée à de consciencieux travaux. Que demande-t-elle?

1° Des modifications aux lois du 22 mars 1841 sur le travail des enfants, et du 22 février 1850 sur l'apprentissage. En quel sens? Pour assurer surtout l'exécution de ces lois par un service régulier d'inspection. Cela est juste et cela est nécessaire.

2° Point « d'organisation générale en vue de l'enseignement technique à ses divers degrés ; » mais « encouragement par l'État des tentatives faites par les administrations locales, les associations charitables et savantes et les particuliers. »

3° Liberté, liberté absolue pour « l'organisation des cours, classes et ateliers, choix des professeurs et des méthodes, » liberté à «l'initiative individuelle ou locale, sous la seule réserve de l'observation des lois générales d'ordre public. »

La conclusion saute aux yeux. La Commission a bien vu, en effet, avec son sens pratique, que toute réglementation tuerait les bonnes volontés, aventurerait les progrès de l'industrie et interviendrait tyranniquement dans les rapports de la vie privée. Elle a bien vu que les apprentis pouvaient être protégés, mais devaient avant tout rester libres.

Et c'est après une telle expérience qu'on vient proposer la loi de contrainte, de hiérarchie, de discipline qui vient d'être analysée ?

Elle serait détestable, cette loi, et elle ne mérite qu'un sort : être retirée ou être rejetée. Espérons assez de l'intelligence de la Chambre pour en faire justice.

Tel est donc à tous ses degrés l'état réel de la liberté d'enseignement en 1867.

IV

Maintenant, il faut conclure.

Je ne sais ce que garde en ses flancs le projet de loi sur les réunions et j'ai toujours eu — est-ce une vieille défiance de Troyen? — peu de confiance en ces offrandes tardives aux Dieux de la patrie : *timeo... dona ferentes*. Par conséquent, je suis peu propre à juger du parti que les amis de la liberté d'enseignement pourront tirer de la restitution du droit de s'entendre dans un intérêt commun.

Peu ou prou, il faudra s'en servir.

Il y a, je ne l'ignore point, le droit de pétition, mais de pétition au Sénat, lequel ne semble point très-empressé de mettre en œuvre la faculté « d'initiative » dont il est doué par la Constitution et dont le *Moniteur*, il y a déjà longtemps, lui adressait, en termes assez vifs, le reproche de ne jamais user.

Un homme de cœur, M. Léopold Giraud, a tout récemment sollicité la haute assemblée de s'intéresser au libre enseignement supérieur. L'intention est excellente et le sujet des plus dignes de faveur.

Mais de là à obtenir que, en vertu de l'article 27, jusqu'ici trop stérile, qui confie au « gardien des libertés publiques » le pouvoir de régler par « un sénatus-consulte » : « 2° Tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution et qui est nécessaire à sa marche ; » ou bien à provoquer, en vertu de l'article 30, à peu près aussi fécond, « un rapport » adressé à l'Empereur et « posant les bases » d'un projet de loi d'un « intérêt » aussi « national » que la liberté de l'enseignement supérieur ; il y a loin, hélas !

Sans doute, dans ce que l'euphémisme complaisant des publicistes officieux a nommé pompeusement les « réformes du 19 janvier, » on trouve constatée et régularisée en faveur « d'un ou plusieurs sénateurs» la faculté «d'initiative» dont il s'agit. Mais il faut, avant même que « la proposition soit lue en séance publique, » il faut que « la prise en considération en ait été autorisée par trois bureaux sur cinq. » Or, la statistique qui a ses représentants illustres sous les lambris du Luxembourg n'a pas manqué de calculer que cent cinquante est le chiffre normal des Pères conscrits ; qu'un acte d'initiative étant un acte d'indépendance, puisqu'il suppléerait au moins à l'inaction du gouvernement, si même il ne s'exerçait pas à son déplaisir, n'a guère plus de chances que les meilleurs amendements à feu l'Adresse, ou que les scrutins les plus élevés de l'opposition sénatoriale ; que ces amendements ou ces votes ont réuni au maximum, dans les grands jours et pour des intérêts aussi graves, par exemple, que ceux de la souveraineté temporelle du Pape, une quinzaine de voix ; que la majorité de trois bureaux sur cinq représente au bas mot quarante-huit suffrages, seize sur trente ; qu'encore pour y arriver faudrait-il admettre que les partisans de l'initiative fussent tous groupés par le hasard dans trois bureaux, tandis au contraire que la probabilité et l'expérience les montrent presque nécessairement répartis dans les cinq ; que ce n'est pas quarante-huit sur cent cinquante, mais quatre-vingts environ qu'il faudrait pour assurer le succès ; c'est-à-dire une majorité tout à fait invraisemblable avec le tempérament notoire de l'assemblée et dans l'hypothèse d'une résistance ou même d'une simple froideur de la part du gouvernement.

Or, en pareille matière, ce n'est pas seulement de la froideur, c'est de l'hostilité profonde et inflexible à laquelle il faudrait s'attendre. Tout ministre, et M. Duruy plus qu'aucun autre, n'entendrait point vraisemblablement que MM. les sénateurs lui dictassent de se dessaisir d'un monopole auquel il paraît fort attaché et de lui imposer une liberté dont ni lui ni ses bureaux ne paraissent jaloux, bien au contraire !

Ce serait donc s'aventurer beaucoup que de compter, pour avoir des universités et des facultés libres sur la vertu d'un sénatus-con-

sulte d'initiative. Ce phénix, qui est encore à naître, ne me fait pas l'effet de devoir éclore au profit de cette liberté-là.

Le plus sûr et le meilleur — nous sommes incorrigibles! — serait de revenir à nos vieilles maximes et d'agir nous-mêmes. On ne fait bien ses affaires et celles de la liberté que de cette manière.

Non pas que nous en soyons à ces fiers défis qui, lorsqu'ils ne peuvent se réaliser, risquent de ressembler à des rodomontades, la chose, à mon gré, la plus haïssable parce que le sublime touche de trop près au ridicule. Non pas que nous criions sur les toits : « La liberté ne se donne pas, elle se prend; » nous aurions trop à craindre qu'on ne nous répondît : « Venez la prendre, » et que nous en fussions pour nos frais, sans rien conquérir.

Mais adoptons modestement, et dans l'étroite sphère où nous sommes relégués, adoptons la devise de l'empereur Sévère : *Laboremus!* J'ose dire que sans mériter des reproches injustes, nous n'avons pas toujours, en ce point, usé du peu qui nous reste. Il nous faut cette revanche sur nos adversaires et sur nous-même ; et, grâce à Dieu, il est temps encore.

On se remue dans le camp opposé, et ce qui jusqu'ici avait été complétement abandonné, devient un instrument, une arme même contre la vérité et la foi.

Ce sont d'abord les cours et les conférences. Je n'en nie pas les avantages, mais j'ai le droit et je demande la permission de distinguer.

Un cours est utile, il peut être fécond ou dangereux selon la direction qu'il reçoit. Il exige de l'application, de la suite, et précisément à cause de son caractère pratique et du dévouement qu'il impose, il a d'ordinaire moins de péril. La plupart des cours existants, ceux des sociétés plus ou moins philotechniques, philomatiques ou philanthropiques, et à leur imitation ceux qu'organise et soutient le ministère de l'instruction publique, se bornent à un enseignement qui, par sa spécialité, et, je le reconnais, par une certaine habitude de respect ou par une sorte d'indifférence réservée et raisonnée, ne donne pas prise aux alarmes des catholiques. La science n'y est pas l'auxiliaire de la foi, elle n'en est pas l'ennemie ; elle reste dans un domaine intermédiaire et enseigne pour enseigner, sans guère avoir, extérieurement du moins, d'autre souci. L'arome manque, mais l'aliment n'est pas empoisonné.

Il n'en est pas de même des conférences. Celles-là, je le dis très-simplement, me paraissent un pur jeu d'esprit, une curiosité offerte à l'ennui et à la frivolité, bien plutôt qu'un moyen réel et sérieux d'instruction. Comme concurrence à la brasserie et au café-concert,

ce serait peut-être un dérivatif qui ne serait point à dédaigner; comme délassement intellectuel et plaisir de goût, ce serait, à la condition d'une direction ferme et élevée, ce serait une légère réaction contre la dépravation qu'entretiennent les tréteaux de second et de troisième ordre. Mais comme éducation et comme instruction, non, il n'y faut pas songer.

C'est une mode, c'est une vogue et pas davantage. Les feuilletonnistes y déclament leurs critiques : assaut de saillies, de malices, d'excentricités même; il est des jours et des lieux où on se croirait devant des théâtres de bateleurs. On sort de là ayant tué le temps et sans qu'il en reste guère autre chose que les impressions dues à la haute poésie de *Rocambole*.

Or, cours et conférences, tout cela ressort parfaitement et exclusivement du pouvoir discrétionnaire. Il a été permis à un des orateurs de cette rhétorique de « conférer » sur la « statue de Voltaire, » et à un autre d'apprécier le *Fils de Giboyer;* il n'a pas été permis à M. Cochin, à M. de Broglie et à M. de Montalembert de parler de Dieu, de la patrie et de la liberté.

De telle sorte qu'ici même et pour combattre ces mauvais et puérils badinages, offerts à un vieux siècle blasé et qui demande des intermèdes de style aux émotions du *Baptême du petit ébéniste*, il n'y a pas même moyen, sans l'autorisation du ministre ou de la préfecture de police, qui la refusent la plupart du temps, d'opposer quelques fortes et saines leçons d'histoire, d'art et de science retrempées aux sources vivifiantes de la vérité et de la religion !

Les chaires officielles nous sont interdites; les chaires libres nous sont fermées. Que faire ?

En attendant le droit de réunion, qui risque fort de se faire désirer longtemps et qui peut-être contiendra une aimable exclusion à notre adresse, n'y a-t-il pas l'association civile ?

On vient, dans une de nos provinces lointaines, de former une « ligue de l'enseignement. » C'est une entreprise à étudier; mais je ne crois pas m'avancer en disant qu'il ne faudra pas la regarder bien longtemps pour la dévisager. Au fond, il n'y a guère là que l'intention de mettre quelques secours au service de l'influence « laïque, » comme on dit ; traduisez protestante, ou indifférente, sinon hostile à l'Église. L'effort sera court et l'effet sera nul. Il faut un peu plus de dévouement dans les âmes et un peu plus de générosité dans les aumônes que n'en possèdent ceux qui, au fond, se soucient assez peu des âmes et qui estiment « que l'aumône humilie. »

Mais après tout, *fas est et ab hoste doceri !* C'est une pensée féconde que celle d'une ligue de l'enseignement. Déjà dans les premiers jours de la mise en œuvre de la loi de 1850, des associations s'étaient for-

mées qui réalisaient sinon le titre, au moins l'œuvre, en ce qu'il avait d'utile pour l'éducation de la jeunesse chrétienne.

Ces associations étaient les auxiliaires pratiques de ce *Comité de l'enseignement libre*, défenseur volontaire des écoles nées au souffle puissant de la liberté recouvrée, guide désintéressé de leurs premiers pas, gardien vigilant des sollicitudes du législateur et résolu à soutenir par toutes les armes honnêtes et légales les entreprises inspirées par un zèle naissant, patriotique et religieux.

Le coup de vent du 2 décembre le dispersa comme tout ce qui vivait d'indépendance. Pourquoi ne le ressusciterions-nous pas sous les formes que comporte l'état présent?

Essayons donc, nous aussi, notre « ligue de l'enseignement ; » seulement mettons-y le drapeau et portons-le haut et ferme : disons « l'enseignement libre et chrétien ! »

Une excellente œuvre vient de s'inaugurer à ce sujet et en se fondant sous les auspices de saint Philippe de Néri ; dans l'enceinte même de l'Oratoire renouvelé, elle a pris tout de suite ce parfum de piété, de liberté, de charité qui est le lien de l'Ordre lui-même. Ce berceau est de bon augure, et nous devons nous féliciter de le voir abrité sous les palmes académiques que vient de recevoir le Malebranche du dix-neuvième siècle. Les noms que la charité entoure de la plus enviable gloire, la gloire du bien, président à la société nouvelle; c'est la garantie anticipée des services qu'elle est appelée à rendre[1].

Le temps presse et le mal augmente, en effet. Voici, assure-t-on, que l'erreur dresse de dangereuses batteries contre la partie la moins défendue de nos classes laborieuses, contre les jeunes ouvrières. Est-il vrai que des « cours d'ouvrage, » des « écoles professionnelles » se fondent et se multiplient avec cette clause spéciale : « On ne parle pas de religion ? »

On ne parle pas de religion ! C'est-à-dire qu'on chasse le christianisme de l'école, qu'on enlève à la femme l'Évangile, charte divine de son émancipation, code immortel de ses devoirs et de ses vertus !

Est-il vrai que déjà, à Paris, plusieurs de ces écoles, plusieurs de ces cours soient installés ? Le prix serait bas et accessible à toutes : séduction fâcheuse et malaisée à éviter.

En apparence, rien ne se présenterait sous un aspect plus inoffensif. Moyennant quelques francs par mois, on apprendrait un métier, un métier facile, élégant, lucratif. On ferait des fleurs, des modes, « l'article-Paris. » On apprendrait les diverses sortes de couture, on se formerait même à la tenue des livres.

[1] L'*œuvre de l'Enseignement* est placée sous la présidence du vicomte de Melun.

Oui, et on passerait les plus belles, les plus redoutables années de la vie sans entendre une parole de foi, d'espérance et de charité ! Je dis que ce serait monstrueux dans une société civilisée et que, pour l'avenir de la génération ouvrière, sans le vouloir ou sans le savoir peut-être, on commettrait un crime d'État, un crime de lèse-humanité !

Grâce à Dieu ! de puissants contre-poids existent à ce déplorable entraînement. Les patronages et les ouvroirs de nos sœurs de charité et de nos sœurs d'école sont les vrais asiles du travail, de la pudeur et de la piété. D'autres institutions, tenues par des femmes de mérite et de distinction [1] répondent aussi aux intérêts si précieux de la jeunesse laborieuse. Il s'agit de les étendre et de les développer.

Et, en tout cas, quoi que nous fassions, rappelons-nous que notre action en faveur de la liberté d'enseignement se doit inspirer d'une grande parole, que j'ai moi-même recueillie avec une vénération profonde, il y a plus de vingt ans, de la bouche d'un des plus illustres hommes d'État, d'un des plus puissants orateurs, d'un des plus zélés patriotes, d'un des plus fermes chrétiens de ce temps, Daniel O'Connell.

Le libérateur mourant, traversait notre capitale pour aller chercher sous le soleil d'Italie des forces qui devaient y succomber ; il daigna de sa vaillante main presser la mienne et laissa tomber sur mon front cet avis suprême : « Soyez infatigable ! »

Oui, soyons infatigables !

Infatigables à la revendication de nos droits, infatigables à l'accomplissement de nos devoirs, infatigables pour Dieu, pour l'honneur, pour la foi !

Le repos sera ailleurs, s'il plaît au souverain Juge : *Quies in cœlo !*

HENRY DE RIANCEY.

[1] Au premier rang les cours et écoles de mademoiselle Désir.

L'ÉVÊQUE DE MAYENCE

SUR L'ÉGLISE ET LA POLITIQUE

Deutschland nach dem Kriege 1866, von Wilhelm-Emmanuel, Freiherrn von Ketteler, Bischof von Mainz. Fünfte Auflage. — Mainz, Kirchheim, 1867.

Que la guerre trop réelle de 1866 entre la Prusse et l'Autriche ait été suivie d'une guerre de plume sur les causes de ce sanglant conflit, sur ses conséquences politiques, militaires et sociales, sur ses tendances médiates et immédiates, etc., etc., il n'y a certes rien d'étonnant pour quiconque connaît l'espèce de furie avec laquelle nos voisins, les Allemands, se lancent dans ces thèses à perte de vue *de omni scibili re.* Mais ce n'est point sur un pareil terrain, on le pense bien, que nous serions tenté de conduire des lecteurs français. Grâce à Dieu, nous avons mieux à faire, en nous adressant à un esprit net, ferme et précis, habitué à combattre avec la plume, et dont la voix autorisée ne manqua jamais de retentir dans l'Allemagne entière, tellement les accents en sont patriotiques, tellement le ton en est élevé et profondément chrétien. Je n'en voudrais pour preuve que cette brochure de Mgr Ketteler, dont le titre est en tête de ce travail et qui, en quatre mois, en est déjà arrivée à sa cinquième édition.

Dans cette nouvelle production de l'éminent évêque de Mayence, nous trouvons un singulier et heureux mélange de l'homme de Dieu et de l'homme politique, du libéral sincère et du conservateur intelligent. Ici, vous pourriez vous croire en face de la chaire de vérité, du haut de laquelle le prélat distribue la parole de vie aux fidèles;

là, vous semblez être en présence de quelque grand aristocrate anglais, rappelant à la nation attentive les principes fondamentaux sur lesquels repose la vieille et libre constitution britannique. Puis, soudain, vous voilà devant le saint-empire romain, dont l'idéal — trop idéal à mon sens — est opposé aux âpres convoitises et aux usurpations plus âpres encore de la Prusse contemporaine. Mais alors nous avons affaire à quelque prélat amoureux posthume du moyen âge? Détrompez-vous : en fait de progrès, de liberté vraie, de garanties constitutionnelles, d'ardeur pour les besoins et l'instruction du peuple, Mgr Ketteler rendrait des points aux plus avancés. De tout cet ensemble, il résulte donc je ne sais quel charme étrange, qui vous séduit et vous entraîne, sans toujours vous persuader, mais réussit infailliblement à forcer votre respect par le spectacle d'un grand caractère uni à de fortes convictions.

A la vue des ruines qui couvrent sa patrie et de la force qui y remplace aujourd'hui le droit, l'écrivain sent la nécessité de remonter aux premiers principes. On dirait qu'il veut se cramponer fortement à ce gouvernail, au moment où il va se lancer sur cette mer, encore toute houleuse de la dernière tempête. « Il n'y a aucun moyen, dit-il, de se former une opinion juste sur les affaires humaines, si l'on n'a pas un point de vue net des idées qui les produisent et les régissent. L'homme ne vaut que par l'idée; il a beau faire, il lui est impossible de s'en affranchir. Les idées sont la force en vertu de laquelle l'homme tend toujours vers un but supérieur et tout spirituel. » Dans ses plus profonds abaissements même, il obéit à cette énergie vitale de son âme, qui le pousse, malgré lui, vers ces sommets lumineux où rayonnent la vérité, la vertu, la beauté et le bonheur. Quoi donc d'étonnant que l'idée s'incarne, pour ainsi dire, dans l'homme, non d'une façon arbitraire, capricieuse, mais selon les lois de la pensée elle-même? S'il en était autrement, ou l'idée ne serait qu'un mot, ou elle donnerait lieu aux erreurs les plus funestes dans le monde des faits. A vrai dire, nous aurions alors des formes sans idées, ce qui ne serait guère moins pernicieux.

« Ces notions élémentaires s'appliquent parfaitement à la politique comme à tout le reste. Qu'étaient devenues, par exemple, les monarchies européennes dans le dernier siècle? De vieilles formes sans âme, sans idée créatrice. Du souverain au dernier employé de l'administration, vous rencontriez je ne sais quoi de faux, de factice, de trompeur. Elles avaient été fondées, ces monarchies, sur l'idée chrétienne, mais, ou elles n'en voulaient plus, ou elles voulaient en faire un moyen d'asservissement et de tyrannie. Nous pourrions les comparer à une de ces vieilles basiliques où ne réside plus la majesté du Dieu vivant, mais où s'est établie à sa place l'industrie mo-

derne avec ses mille engins bruyants remplissant de sons discordants la vaste enceinte, mais laissant néanmoins le vide et la fatigue dans nos âmes attristées. Et ainsi en était-il de notre antique saint-empire romain. Lui aussi, il était devenu une forme sans idée. Cette idée, qui lui avait donné naissance, était toujours là, sans doute ; mais combien de princes en avaient depuis longtemps perdu le sens! Ils voulaient approprier à leurs intérêts particuliers un bien destiné à tous. Et cette autre constitution de l'Allemagne, telle qu'on l'avait faite de nos jours, qu'était-elle encore, si ce n'est une forme sans idée? Oui, hommes de formes et d'expédients, ces conservateurs, qui s'attachent à la lettre de la loi sans en considérer l'esprit ; qui s'y cramponnent obstinément, lorsque l'esprit en est banni, et s'en vont attribuant à cette lettre morte une sainteté, une sanction divine, accordée seulement au vrai droit, au vrai juste! Ce respect d'un légitimisme creux et mensonger a fait plus de mal au légitimisme véritable que toutes les attaques de la révolution elle-même. »

Rien de plus facile que d'expliquer par ces principes les événements contemporains. On a beau dire et beau faire, on a beau débiter de belles phrases sonores, le vrai reste vrai, et le doigt de Dieu se reconnaît sans cesse dans les faits accumulés sous nos yeux. Peut-être en souffrirons-nous, mais Dieu les dirige pour notre bien, et ce point de vue suffit au chrétien pour soutenir son courage. La guerre fratricide dont l'Allemagne vient d'être le théâtre et la victime en est à elle seule une démonstration éclatante.

Quelle fut la vraie cause de cette guerre? La question des duchés danois? Oui, en apparence ; en réalité, non. Le conflit fondamental, radical des deux grandes puissances allemandes est resté un mystère qu'enveloppent encore les formules de la diplomatie : mais pourquoi l'Autriche se refusa-t-elle constamment à porter la question devant la Diète? Espérait-elle ainsi se ménager des compensations, tout en abandonnant à la Prusse l'objet de sa convoitise? C'est fort probable. N'y a-t-elle renoncé qu'en voyant combien était impossible ce système de compensations? S'il en était ainsi, l'Autriche n'aurait assurément pas à vanter son culte religieux pour le droit strict ; car ici elle n'aurait fait que suivre, elle aussi, la politique d'ambition qu'elle reproche à sa rivale. Si je ne me trompe, telle serait au fond la pensée de Mgr Ketteler : nous aurions devant nous deux voleurs, dont l'un aurait joué l'autre. L'Europe non plus n'est pas fort éloignée de cette opinion.

Et cependant, en réalité, le droit positif était du côté de l'Autriche. Depuis deux ans déjà la Prusse avait formellement reconnu au prince d'Augustenbourg « les meilleurs droits à la possession des du-

chés, droits que la Diète ne pouvait manquer de reconnaître aussi ; » Oui, devant les Chambres réunies, le roi de Prusse avait solennellement garanti que cette question de la succession serait tranchée par la diète germanique ; et, à Londres, il fait déclarer par son ambassadeur, que le prince d'Augustenbourg a les droits les plus certains à la succession. Certes, on ne saurait faire une déclaration plus catégorique. Et pourtant deux ans plus tard, lorsque l'Autriche exige uniquement la réalisation partielle de cette déclaration, et demande de soumettre la question à cette même diète, la Prusse en fait un *casus belli*. Ce qu'en décembre 1863 le roi avait affirmé devant les Chambres, l'Autriche l'invoque au 1er juin 1866, et cette exigence devient l'occasion d'une affreuse guerre civile ! Assurément, c'est là un phénomène des plus extraordinaires, et qui n'a pas son pareil dans l'histoire. C'était mettre de toute évidence le droit pleinement du côté de l'Autriche.

Certes, nous connaissions déjà ces faits, mais il est bon de les entendre proclamer de nouveau par une voix aussi grave que celle de l'évêque de Mayenne. Maintenant quelle était donc la cause de cette étonnante contradiction de la part de la Prusse ? Sa situation intérieure. Si la diète avait pu se prononcer, elle l'aurait fait à l'unanimité en faveur du prince d'Augustenbourg. Mais dès lors le parti avec lequel le gouvernement prussien avait depuis si longtemps engagé une lutte acharnée, aurait acquis une prépondérance écrasante. La personne comme les droits du prince danois lui était parfaitement indifférente ; mais, grâce à ce prétexte, le soi-disant parti du progrès avait créé dans l'Allemagne entière une agitation factice, qui visait à tout autre chose qu'au maintien de la monarchie prussienne. « Aujourd'hui, les chefs de ce même parti sont à genoux devant le pouvoir victorieux, ce qui ne doit en rien nous étonner. Si, au contraire, avant la guerre, la question du Schleswig-Holstein avait été tranchée par la diète ; si le prince d'Augustenbourg avait reçu, aux applaudissements de l'Allemagne, le serment de fidélité des duchés ; alors sans aucun doute l'affaire serait retombée avec un poids accablant sur le gouvernement royal de Berlin. Le duc d'Augustenbourg ne l'aurait nullement emporté, mais le parti du progrès, soit au dedans, soit au dehors de la Prusse, conduisant à sa suite cette tourbe de petits États faibles dont nous jouissons en Allemagne, aurait promené triomphalement son drapeau à travers la vaste étendue du pays. Quant à s'imaginer que les ministres du roi auraient pu se maintenir contre une semblable majorité dans les chambres prussiennes, c'est absolument inadmissible. Nous n'avons pas encore à nous expliquer sur ce conflit intérieur de la Prusse : nous nous bornons seulement à constater le fait décisif qui força le gouvernement

à repousser la décision de la diète, sous peine de se suicider et quoiqu'il dût se mettre en contradiction flagrante avec son langage d'autrefois[1]. »

Ainsi donc la guerre, et quelle guerre! pour éviter l'anarchie et la révolution au dedans : tel est le secret de la politique de M. de Bismark. Nous l'avions bien soupçonné d'après nos propres observations; mais il est bon de l'entendre dire par un Allemand patriote, par un esprit politique, par un évêque. Pour les adorateurs empressés de la force brutale, cette leçon sera assez instructive; pour nous, elle nous apprendra à nous défier plus que jamais de ces météores brillants, qui prétendent inaugurer le règne de la liberté par le sabre. Aussi ne craindrons-nous pas d'insister avec Mgr Ketteler sur cette crise intérieure de la Prusse.

Comme point de départ constatons un fait curieux. Voici un roi qui a passé la plus grande partie de sa vie dans une alliance intime avec l'empereur Nicolas : tous ses antécédents, tous ses conseillers, tous ses serviteurs les plus dévoués sont éminemment conservateurs. On ne pouvait faire qu'un reproche au roi Guillaume, c'était d'être ultra-réactionnaire comme le prince de Schwarzenberg lui-même. Soudain ce même souverain et ces mêmes conseillers font volte-face, ils se liguent avec le parti révolutionnaire, dont ils prônent et expliquent les doctrines subversives. N'y a-t-il pas là de quoi piquer notre curiosité, exciter notre étonnement? Car personne, je pense, ne prendra au sérieux les paroles de M. de Bismark sur les dangers extérieurs qui menaçaient l'existence même de la Prusse. Nous avons beau sonder du regard l'un après l'autre chaque point de l'horizon politique : nulle part il ne s'y présente l'ombre d'un ennemi. Il en est autrement si nous regardons au dedans : alors les paroles du ministre prussien acquièrent une effrayante vérité. Quelques mois seulement avant la guerre, son pays en était arrivé à cet état de crise, que le régime représentatif devait céder la place à un gouvernement absolu, ou la monarchie courber la tête sous le despotisme des Chambres. N'oublions pas que la Prusse n'est pas, après tout, un gouvernement parlementaire; non, elle n'est point entachée de ce péché originel; mais elle tendait de plus en plus à le devenir; à nos yeux, cette transformation l'aurait peut-être sauvée d'une révolution imminente; aux yeux de M. de Bismark, c'eût été sa ruine, et, pour la conjurer, il s'est jeté dans des aventures dont le résultat définitif est encore caché aux regards. Toujours est-il que sa politique agressive n'a pas eu d'autre cause. « Or, remarque Mgr Ketteler, cette manie d'échapper aux dangers intérieurs par une politique d'aventures au dehors n'est

[1] Pages 13-17

point propre à la Prusse ; elle lui est commune avec beaucoup d'autres États et notamment avec la France. Ils veulent toujours cacher par *la gloire et la victoire* les maladies intimes dont ils souffrent. Les d'Orléans s'efforcèrent de calmer la France par une politique d'intérieur, par le développement graduel des principes constitutionnels. Mais au lieu de s'apaiser, le pays s'exalta de plus en plus, et finit, comme trop souvent, par une révolution. Napoléon III n'a pas non plus guéri cette plaie intérieure. Encore aujourd'hui il a sous les yeux les éléments du désordre, et d'un moment à l'autre il peut les voir faire irruption. Tout ce qu'il a pu faire c'est de réprimer d'une main énergique cette lutte intestine au moyen de la politique extérieure. Il a détourné les yeux de la France du dedans au dehors, en l'éblouissant de cette gloire, qui ne manque jamais son effet sur elle. Mais le moment pourra venir où, comme M. de Bismark, Napoléon sera forcé de s'allier avec n'importe qui, pour maintenir sa propre existence et conjurer encore une fois par la politique extérieure l'incendie du dedans. Tenons-nous assurés qu'il n'y faillira point. »

Mais en est-il véritablement de même en Prusse? Si nous en croyons l'éminent évêque de Mayence, il y a beaucoup plus de points de ressemblance entre les deux pays qu'on ne s'attendait d'abord à en trouver. Même idolâtrie de cet être abstrait qu'on appelle l'État, même sacrifice des libertés individuelles, même esprit de centralisation excessive, même bureaucratie tracassière, même adoration du succès. Quant au respect pour l'homme comme citoyen, on le chercherait vainement de part et d'autre. C'est un Allemand qui trace ce portrait des deux nations, ne l'oublions pas, et il ajoute un trait final : De part et d'autre, vous rencontrez le même fétichisme pour un régime constitutionnel factice, qui est au véritable ce que l'ombre est au corps. Si la Prusse en est là, elle doit être fort malade ; car elle a devant elle une période de secousses successives, qui pourraient bien en compromettre l'existence elle-même. Et si M. de Bismark a mesuré la profondeur de cet abîme (chose assez probable), on se rend facilement raison de sa prodigieuse audace.

Comme pour le justifier d'avance, ici se présente un nouvel élément, dont il nous faut bien tenir compte et que Mgr Ketteler appelle le *Borussianisme*. Par ces mots il entend un parti fort nombreux et puissant, qui a pour divinité « la mission historique de la Prusse. » Cette mission doit s'accomplir fatalement comme la destinée, et chacun dans sa sphère doit s'efforcer de la réaliser. Il n'y a point de droits contre cette mission, ou plutôt elle est au-dessus de tout droit. Est-on royaliste? on travaille à réaliser la monarchie absolue. Soldat? a créer partout un système militaire à la prussienne. Fonctionnaire?

à glorifier la bureaucratie prussienne. Pasteur ? à répandre le protestantisme prussien. Enfin est-on homme de progrès ? alors il faut assurer le triomphe de son parti sous la conduite de la Prusse, en se servant de la monarchie tant que ce sera nécessaire, en la renversant dès qu'on pourra. En un mot, quels que soient les vœux et les opinions, il faut accomplir la mission de la Prusse, *per fas et nefas ;* car, dit Mgr Ketteler, aux yeux de ce parti, la fin justifie les moyens. On conçoit l'indignation de l'évêque contre ces chevaliers du but, sur lesquels M. de Bismark a dû néanmoins s'appuyer pour mener à fin ses entreprises. Reste à savoir si les autres nations s'accommoderont longtemps de ce merveilleux système.

Beaucoup de personnes seront tentées de mettre en doute l'existence réelle de ce fameux parti *borussien*, et pourtant rien de plus positif, de plus certain que cette existence. Il est même fort actif dans les universités, dans l'administration, dans les associations populaires, partout enfin où il a chance de prendre racine. Mgr Ketteler cite des chefs et des professeurs de ce parti certaines paroles qui décèlent le fanatisme le plus ardent et que le défaut d'espace seul nous défend de reproduire.

Il n'est donc nullement surprenant que l'illustre prélat se soit senti atteint de graves alarmes à la vue des périls qu'une pareille situation prépare à sa patrie. Il déplore la ruine complète de cette union fédérale, qui s'était formée, dit-il, sur les champs de bataille pendant la guerre de l'indépendance contre le premier Napoléon. Nous comprenons moins, il faut l'avouer, ses regrets pour la politique de la Sainte-Alliance, qui n'avait guère, hélas ! de saint que le nom. Il nous semble du moins que le sort de tant de peuples, livrés aux convoitises plus ou moins déguisées de quelques despotes, n'a rien de bien digne d'admiration. Le prélat a beau rejeter sur les ministres des souverains tant de promesses violées, tant d'engagements outrageusement rompus, tout ce tableau n'a rien de fort édifiant, et nous sommes forcé de faire une réserve contre cet engouement pour une politique si peu chrétienne. Que la dernière guerre ait détruit ce mensonge vivant, franchement ce n'est pas nous qui le regretterons. Mgr Ketteler ne proclame-t-il pas lui même que les restaurations accomplies à la suite de la Sainte-Alliance n'étaient qu'une parodie de l'ancien régime ? Dès lors pourquoi les regretter ?

Cette réserve une fois faite, nous sommes parfaitement d'accord sur les dangers réels dont l'Allemagne est désormais menacée. Les guerres civiles de cette belle partie de l'Europe ont toujours été marquées au coin de l'acharnement le plus sanglant, témoin la guerre de Trente ans et tant d'autres. Or voilà la porte ouverte dorénavant à tous les excès de ce genre. C'est une semence de dragons qu'on vient

de confier à la terre, dit énergiquement l'auteur, et il ne peut en sortir que des serpents. Aujourd'hui, d'ailleurs, l'Allemagne est brisée en mille morceaux, sans lien central, sans cohésion politique, car l'on ne peut guère décorer de ce nom l'action prépondérante que prétend exercer la Prusse. « Pendant douze siècles entiers, fait observer le publiciste épiscopal, notre pays ne s'est trouvé qu'une seule fois dans cette situation : c'était au commencement de ce siècle, quand, grâce à la protection de Napoléon I[er], les diverses parties de l'Allemagne étaient devenues étrangères les unes aux autres. Eh bien, ce que l'oncle avait édifié, ce que la guerre de 1813 avait renversé, le neveu vient de le relever. » Nous en demandons pardon à Sa Grandeur, mais son patriotisme nous semble faire trop d'honneur ici au gouvernement impérial : c'est à la Prusse, à la Prusse seule que ce reproche devrait s'adresser.

Ce qui nous paraît un fait beaucoup plus grave, c'est que la guerre de 1866 a brisé avec violence les liens de fidélité et d'affection qui attachaient si fortement les populations à leurs princes héréditaires. En ce moment même, l'Europe attentive contemple avec admiration le spectacle de ce noble peuple hanovrien, si dévoué à sa dynastie royale, que toutes les violences des Prussiens ne peuvent parvenir à dompter ses loyales démonstrations. C'est un phénomène nouveau et presque incroyable pour les Français du dix-neuvième siècle : en Allemagne, la chose paraît simple. Parcourez successivement ces petites principautés, dont les noms mêmes nous font sourire, vous serez émerveillés d'y découvrir à chaque pas cet esprit de fidélité, de dévouement traditionnel, dont la source se perd dans la nuit des temps, et qui est parfaitement compatible avec une large liberté. Les dynasties locales et les peuples ont grandi ensemble, ont souffert ensemble, ont triomphé ensemble, et il en est résulté à la longue une foule de rapports intimes, touchants même, qui nous émeuvent et nous étonnent. C'est de la part du prince un mélange de paternité et de souveraineté, assez semblable à l'idée que nous nous faisons du patriarche antique ; de la part du peuple, c'est l'union du respect et de l'amour filial. Malgré les fautes nombreuses et les maladroites imitations de la centralisation française qui ont signalé ces dernières années, ces sentiments s'étaient maintenus à peu près intacts. Je n'en citerai pour exemple que ce trait raconté par notre auteur. « Lorsque, au début de ce siècle, certaines contrées furent détachées forcément de l'Autriche, quelques paysans firent exprès le voyage de Vienne pour protester contre cette séparation arbitraire et cette rupture d'un lien tant de fois séculaire. L'empereur François les accueillit avec bienveillance, mais il ne put leur donner pour toute consolation que le conseil de reporter sur leur nouveau souverain les

mêmes sentiments d'amour et d'obéisssance qu'ils avaient montrés à l'antique maison impériale d'Autriche. Malheureusement le vieil empereur oublia d'indiquer à ces bons paysans de la Forêt-Noire le moyen de produire, en une heure, des sentiments qui avaient mis quatre siècles à croître et qui n'avaient plus de base historique. Il suivait ici ce rêve absolu de fausse légitimité, qui berçait la plupart des princes européens. A leurs yeux, toute la relation entre une vieille dynastie et son peuple consiste dans une théorie de pouvoir absolu et d'obéissance absolue ; vous troquez un district contre une somme d'argent, et par conséquent, prince contre prince, sujets contre sujets. » Eh bien, c'est précisément cette vieille et noble tradition de fidélité mutuelle que la dernière aventure victorieuse de la Prusse vient d'ébranler dans ses profondeurs : rien d'étonnant dès lors que les hommes prévoyants y trouvent l'annonce d'un sombre avenir. Les peuples ne devront guère tenir à ceux qui tiennent si peu à les sacrifier sur l'autel de la force.

La situation de l'Autriche devait naturellement attirer l'attention de l'évêque de Mayence. Ses plaies sont profondes et pourtant, assure-t-il, ses blessures sont pour elles une source d'honneur plutôt que de honte. Si la Hongrie, au lieu d'un empereur autrichien, avait eu à sa tête un Louis XIV ou un Napoléon, il y a longtemps que la lutte aurait cessé. Cette lutte n'aurait même pu s'élever que sous des princes habitués à respecter les droits de leurs sujets. « Sous des monarques français, on aurait fait litière des diverses constitutions provinciales, et les États, soit de la Hongrie, soit des autres parties de l'empire, seraient aujourd'hui administrés par des préfets. » Mgr Ketteler est en général fort sévère pour la France, mais nous craignons bien que cette fois il n'ait raison. Ce n'est pas précisément par le respect pour les libertés locales que la monarchie s'est distinguée. Cependant l'éminent publiciste ne se laisse-t-il pas entraîner ici un peu trop par son idéal du saint-empire romain ? En cherchant bien, il ne serait peut-être pas fort difficile de trouver une foule d'exemples où la maison de Habsbourg ne s'est guère montrée scrupuleuse des droits d'autrui. Si les diverses provinces d'Autriche ont encore une puissante organisation municipale, elles le doivent à elles-mêmes et à leur énergique esprit d'indépendance plus encore qu'au pouvoir impérial. *Suum cuique*. Le gouvernement autrichien n'est certes pas immaculé sous ce rapport, et sa conduite récente, à l'égard des duchés danois, en est une preuve nouvelle au dehors. C'était pourtant un confédéré, monseigneur, que ce pauvre petit roi de Danemark.

Sous un autre point de vue, nous nous rapprocherions davantage des idées de Mgr Ketteler. Sans aucun doute la dernière lutte a in-

fligé à l'Autriche de profondes blessures, mais en même temps elle l'a affranchie de toute obligation vis-à-vis de l'Allemagne. Certes, ce n'est pas l'odieuse et traîtresse conduite des États méridionaux qui pourrait lui faire regretter la rupture d'un pacte fédéral, singulier mélange de despotisme brutal et d'hypocrite liberté. Le gouvernement de Vienne est dorénavant libre de donner son attention au développement des prodigieuses ressources latentes que recèle l'empire. Le fait est si évident que beaucoup de bons esprits en ont été frappés. Le jour donc, et il ne saurait être éloigné, où l'Autriche se présenterait au monde avec des finances en bon état, des populations satisfaites de leur sort, une armée renouvelée et aguerrie, un commerce prospère et fécondé par le souffle puissant de la liberté, elle pourra défier les efforts de ses ennemis, s'ils l'attaquent de nouveau, comme elle pourra couvrir l'Allemagne entière de son égide, au moment où celle-ci aura besoin de son appui. Et remarquez que je dis l'Allemagne à dessein. La prépotence hautaine et ombrageuse de la Prusse ne saurait être de longue durée; elle froisse trop d'intérêts, viole trop de lois équitables, écrase par trop les droits sacrés des faibles. Les adorateurs du succès auront beau faire, le triomphe de la Prusse est une surprise, et ce que la force a subitement élevé, la force pourra bientôt le renverser. Le résultat le plus net de cette grande aventure prussienne, ce sera d'avoir débarrassé l'Allemagne de ces mille et une tyrannies pseudo-libérales, jouant au système parlementaire, mais opprimant les populations au moyen de la bureaucratie la plus tracassière qui fut oncques, parce qu'elle s'exerce dans un cercle fort restreint. Rien de pire que la tyrannie du clocher. Le terrain sera donc déblayé et il n'y aurait rien d'étonnant que les Allemands tournassent alors les yeux vers leurs frères du Sud, qui ont gardé, eux, plus fidèlement qu'ailleurs les traditions du passé. Ce point a bien son importance, car les constitutions qui n'ont pas de racines dans le passé d'une nation sont mort-nées. Nous en savons quelque chose.

Mais quelle serait la nature de la reconstruction de la société allemande? Là commencent les vraies difficultés, et je crains que, malgré sa perspicacité, Mgr Ketteler ne les ait pas résolues. Ainsi, tant qu'il s'agit de critiquer les défauts du système actuel, sa pensée et ses critiques sont également justes et précises; il en est autrement lorsqu'il vient à tracer la marche à suivre. Par exemple, rien de plus instructif que le tableau des partis en Prusse : celui-ci veut tout étayer sur la monarchie absolue, qui deviendrait le pivot de l'organisation sociale; d'elle tout émane, à elle tout fait retour. D'après ce système, le roi est une espèce d'idole, devant laquelle chacun est tenu de se prosterner, parce qu'il est le représen-

tant de la divinité. C'est la royauté de droit divin portée à sa plus haute puissance, et telle que ne la rêvèrent même jamais les plus fougueux partisans de l'ancien régime. Malgré les effusions mystiques que se permet de temps en temps le roi Guillaume dans cette direction, une semblable théorie n'a pas beaucoup de chances de triompher.

Aussi penche-t-il bien plus fortement vers le régime purement militaire, qui a du moins l'avantage de flatter l'amour-propre national. L'armée serait donc destinée à sauver la nation ; mais, se demande l'évêque de Mayence, est-ce seulement possible? D'après cette sublime théorie, le peuple entier serait armé et soumis à la discipline militaire, pour se porter partout où la tranquillité intérieure serait compromise. Ainsi, en dernière analyse, la nation serait armée pour contenir la nation. Mais, outre que le mot d'ordre de la rébellion a plus d'une fois été gravé sur le sabre, comment espérer qu'un peuple chrétien, intelligent, savant même et en possession d'une forte organisation municipale, veuille longtemps courber la tête sous ce régime abrutissant? Qui croirait pourtant que ce rêve malsain de quelque songe creux, a ses prôneurs et ses adeptes?

A côté et en face de ces deux partis plus ou moins aristocratiques, viennent se placer le parti constitutionnel, qui réduit tout à une question d'argent ou d'intérêt matériel ; puis, la classe ouvrière, la dernière venue, mais non la moins puissante, et qui réduit tout au socialisme organisé. Voilà l'Allemagne bien malade, car monseigneur de Mayence étend cette analyse des partis à l'Allemagne entière. A cet état de choses je ne vois guère de remède, du moins pour le temps actuel.

En effet, l'éminent prélat commence par reconnaître l'impossibilité radicale de reconstituer une Allemagne sans un pouvoir unique et pondérateur, ayant certaines analogies avec le vieil empire germanique. Il inclinerait visiblement vers cette solution, comme respectant ces droits traditionnels de races et de gouvernements locaux, auxquels sa patrie attache tant de prix. Mais ni l'Autriche, ni la Prusse ne l'ont voulu, et voilà la nation scindée en deux, peut-être même en trois, c'est-à-dire exposée à toutes les chances de la division au dedans, des ambitions étrangères au dehors. Reste donc la prépondérance absolue de la Prusse, prépondérance mal assise, repoussée par la majorité des Allemands, grâce à sa politique d'annexion, qui lui a aliéné les cœurs honnêtes. « L'annexion, dit hardiment Mgr Ketteler, c'est la ruine prochaine. » Pardessus tout, il redoute pour son pays l'imitation du système français, à ses yeux le plus détestable qu'on puisse adopter. J'en demande pardon à mes lecteurs, mais il est bon d'entendre parfois ce que les

esprits les plus fermes pensent de nous à l'étranger, ne fût-ce que pour faire contre-poids aux hosannahs excessifs qui se chantent sans cesse dans certaines sphères. « Il en est, fait observer l'évêque de Mayence, qui, n'ayant aucune foi dans la puissance victorieuse des fortes convictions, ni dans l'efficacité d'une haute moralité dans le gouvernement, attendent notre salut d'une administration habile, bien coordonnée et énergique. A leurs yeux, l'impérialisme français est le modèle à suivre. Cet impérialisme est tout et il n'est rien ; il est à la fois la liberté, une liberté excessive dans la forme, en paroles, et il est le despotisme, un despotisme sans bornes dans la réalité. C'est un système plein de mensonges ; il repose sur la corruption et mène à la corruption. Il puise sa force et son énergie intérieure dans un système d'administration savamment conçu, qui se révèle spécialement par son régime de préfectures. Or, ce système corrupteur, considéré comme l'unique moyen de sauver la société, est un grand péril pour les hommes d'État, qui désespèrent d'atteindre ce but par des voies morales. Malheureusement, il a conquis en Allemagne un grand nombre d'admirateurs ; il a même pénétré dans beaucoup d'États et jusque dans l'administration prussienne. Mais assurément, de semblables moyens nous seraient d'un faible secours ; il faudrait être frappé d'aveuglement pour y recourir. Ils agissent sur l'organisation sociale comme, sur un malade, l'opium qui l'endort, afin de lui enlever le sentiment de son mal, et le malheureux, à son réveil, ne s'aperçoit pas qu'il a seulement fait un pas de plus vers la tombe. Non, un système d'administration corrupteur, avec tout son ensemble de mensonges, ne peut nous aider en rien, parce que le mensonge ne peut jamais aider ni guérir personne. » (P. 96-98.)

Voilà certes un jugement bien rigoureux et non tout à fait juste, à mon sens. Il n'est pas exact d'attribuer exclusivement au régime impérial un système dont les racines plongent plus qu'on ne croit communément, dans le sol de l'ancienne monarchie. Les intendants de Louis XIV n'étaient guère moins absolus dans leurs provinces que les préfets actuels, et le génie de la centralisation ne date pas en France de l'Empire. On peut en gémir, on doit chercher à réagir contre ce système excessif, comme tendant à l'abaissement des caractères et à la destruction de l'initiative individuelle et de la vie provinciale ; mais il y aurait, ce me semble, quelque danger à ne tenir aucun compte d'un trait fondamental du caractère français. Une nation essentiellement militaire sera toujours portée à vouloir une armée de fonctionnaires publics aussi nombreuse, aussi disciplinée que son armée de soldats. Est-ce à dire qu'elle inclinera aussi de préférence vers le pouvoir absolu ? Je n'ose l'af-

firmer, et pourtant je le crains, hélas! L'égalité sous le même niveau flatte d'ailleurs tant de vanités, qu'elle permet aisément de comprendre comment, chez une semblable nation, on fait si bon marché de la liberté.

Est-il bien vrai, en outre, que l'administration française soit et si corruptrice et si corrompue? Grâce à Dieu, le Français échappe, en partie, par ses grandes et belles qualités, à l'influence délétère du système; ce je ne sais quoi d'élevé, de délicat, de chevaleresque, qui l'a toujours distingué, l'a poussé toujours aussi à réagir avec énergie contre la corruption systématique. Comment, par exemple, Mgr Ketteler accordera-t-il avec ses accusations cette sorte d'apostolat exercé par la France en faveur des idées généreuses, même dans ses plus grands égarements? Comment expliquer ce fait incontesté, si toute l'organisation officielle de la société française n'avait pour but que de la corrompre?

J'insiste encore un moment sur ce point délicat, auquel j'aurai à revenir sous un autre rapport. Quand nous nous retournons vers les divers pays de l'Europe, même vers cette Allemagne, objet des patriotiques conseils du savant évêque de Mayence, qu'y voyons-nous? De quoi se plaint notre auteur? précisément de cette même administration plus tracassière, plus oppressive, plus incrédule, plus corruptrice encore que celle de la France, parce qu'elle s'exerce dans la sphère étroite des petits États? Est-ce à la France qu'on doit attribuer ce mal? Mais c'est là que se manifestent le plus vivement les répugnances et les jalousies contre la France? N'y aurait-il pas une autre explication du fait? C'est que partout les mêmes principes produisent inévitablement les mêmes résultats funestes. J'admire vraiment qu'on nous adresse de tels reproches, lorsque la plus flagrante violation du droit public qui ait signalé notre époque, la guerre du Danemark et l'attaque injustifiable contre l'Autriche, a été perpétrée par une grande puissance allemande. Avec une semblable poutre dans son œil, on n'a guère le droit de rechercher la paille dans celui de son voisin.

Après cette protestation, qui n'est que fondée en équité, nous admettons parfaitement les énergiques animadversions de Mgr Ketteler contre la pédante bureaucratie de l'Allemagne; car si son pouvoir se maintient ou grandit, il faudra faire notre deuil de toute liberté réelle, pour en venir à quelque chose d'analogue au mandarinat de la Chine. Modifier profondément cette bureaucratie dans le sens de la décentralisation, ce sera le premier pas à faire pour reconstituer l'ordre civil et politique. Le second, plus nécessaire encore peut-être, ce sera de poser pour base le respect des droits du citoyen. « Nous demandons, dit avec raison le vénérable prélat, nous

demandons une liberté allemande, non une liberté française ; une liberté réelle, non une liberté de forme, enfin une vraie liberté personnelle. D'après le droit germanique, chacun est libre de faire tout ce qui lui convient, sous la condition unique de ne pas léser les droits d'autrui ni les droits légitimes de l'État. D'après la liberté germanique, l'homme est tout ; d'après la liberté française, l'homme n'est rien, l'Etat est tout ; c'est un dieu.... Malheureusement, nos apôtres de liberté n'ont plus même l'idée de ce qu'était notre vieille liberté germanique, moins encore la liberté personnelle. Nos aïeux, au contraire, élevés et purifiés par le christianisme, la connaissaient et la pratiquaient à la fois. »

C'est donc un retour vers la forte organisation municipale et vers la résurrection des ordres politiques du moyen âge que réclame en définitive Mgr Ketteler. Il n'en n'exclut nullement ni les populations rurales, ni les classes ouvrières : loin de là il les y convie, en s'appuyant même sur les tendances actuelles des associations ouvrières de l'autre côté du Rhin. C'est là certainement une révélation pour nous ; personne, j'imagine, ne s'aviserait de revendiquer en France le rétablissement des classes, non privilégiées, mais séparées. Pour que les ouvriers allemands aient pu concevoir l'idée de former une classe à part, ayant ses lois, ses règlements et son organisation, il faut que le principe même sur lequel repose cette organisation soit très-vivant dans la race teutonique. Il serait, certes, fort curieux de voir ainsi reparaître sous d'autres formes un régime conservé exclusivement jusqu'ici dans la branche anglo-saxonne de cette grande famille humaine. Toujours est-il que ce phénomène tout nouveau, suffit pour justifier l'évêque de Mayence de l'accusation d'utopie. Il s'est emparé d'un fait existant, important, et c'était son droit.

A côté de cette réorganisation de la société allemande sur les bases d'une large liberté pratique, le prélat demande encore, avec un grand conseil national, un gouvernement vigoureux pour maintenir l'unité au sein de ces fractions diverses, rappelant de loin, ce semble, l'antique fractionnement de l'Empire. Mgr Ketteler voudrait un véritable chef de la Confédération, non une ombre d'empereur. Comment il concilierait ce pouvoir central avec les exigences naturelles du système représentatif, c'est ce qu'il m'a été impossible de discerner. Dois-je le dire ? Je crains bien qu'ici ses vœux ne se soient transformés en réalités, et peut-être serait-ce pour ses compatriotes une chose utile, si cet esprit si distingué voulait revenir en l'approfondissant, sur cette partie de son livre. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrions.

Il va sans dire que dans tout ce remarquable écrit, la religion tient

la première place. Sans religion, point de société, point de vraie civilisation, et, par conséquent, les projets de réorganisation dont nous venons de parler reposent sur cette forte assise. Aussi, comme pour laisser ses lecteurs sous cette impression, Mgr Ketteler a-t-il réservé pour la fin ce qu'il veut dire sur ce grave sujet. Sous une forme concise, les chapitres intitulés *l'Église et l'École*, *le Libéralisme et l'Encyclique de* 1864, la *Situation de l'Église*, sont de véritables traités sur la matière. Le caractère du premier nous permet d'en faire une simple analyse ; quant au second, nous croyons devoir en donner plus bas la traduction complète, que nous empruntons à M. l'abbé Bélet, dans les *Archives théologiques*, en y faisant seulement quelques retouches qui nous semblent mieux faire saisir la pensée de l'illustre auteur.

La question de l'Église catholique est très-complexe en Allemagne; comme partout il s'y trouve d'abord un parti nombreux, influent, éminemment hostile au catholicisme, hostile aussi, pourrait-on dire, à toute confession chrétienne. Ce parti veut, l'anéantissement du christianisme, sous prétexte de tolérance, l'indifférence, ou plutôt la haine pour toute religion dogmatique. Il faut le combattre à la vie, à la mort, dit Mgr Ketteler ; car il est puissant dans les Chambres, dans la presse, dans les Universités, dans la bourgeoisie comme dans les autres classes de la société.

A côté de ce parti s'en est placé un autre, sincère, croyant même, mais fanatique, le protestantisme, habitué depuis longtemps à traiter l'Église en ennemie vaincue. L'admettre comme son égale devant la loi lui paraît une injustice, j'allais presque dire une monstruosité. Ce protestantisme est donc trop souvent l'allié fidèle, mais aveugle du premier parti ; ne voyant pas que, du jour où le catholicisme serait abattu, ses alliés de la veille deviendraient ses adversaires du lendemain et en auraient bien vite fini de son impuissance radicale. Ajoutez-y encore les vieilles traditions du joséphisme, et vous aurez une idée très-nette de la position difficile imposée à l'Église dans cette partie de l'Europe. Du reste, les événements de ces trente dernières années l'ont surabondamment prouvé.

Pour sortir de cette position, que propose Mgr Ketteler ? Sans entrer dans aucune théorie abstraite sur les droits de l'Église et de l'État, qu'il déclare fort difficiles à traiter, il va droit au fait et nous dit : « Il y a quelque part en Allemagne une combinaison que j'appellerai la grande charte de la liberté religieuse, et nous la devons au prédécesseur de Sa Majesté prussienne. Étant donnée la situation actuelle des diverses communions chrétiennes dans son pays, il déclare qu'il n'y aurait rien de mieux à faire que de l'étendre à l'Allemagne entière. Sur-le-champ vous auriez la paix au lieu de la guerre,

et la concorde succéderait à la haine. Ce plan le voici : L'art. 15 de la Constitution s'exprime en ces termes : « L'Église évangélique et l'Église catholique romaine, de même que toute autre société religieuse, ordonnent et administrent de leur propre autorité (*selbstændig*) toutes leurs affaires et demeurent en pleine possession et jouissance des établissements, fondations et revenus destinés à leur culte, à leur enseignement et à leurs instituts de charité. » Qui ne voit sur-le-champ la portée de cette disposition? Liberté absolue de toutes les confessions religieuses dans une mesure et dans des proportions que la législation française est certes bien loin d'admettre. Grâce à cette loi véritablement organique, l'État n'intervient que pour garantir aux divers cultes ce qui peut contribuer à leur perpétuité et à leur prospérité, sans les entraver par aucune de ces dispositions mesquines et jalouses qui déparent tant d'autres constitutions. Je ne m'étonne vraiment pas que Mgr Ketteler admire ce régime comme un modèle à suivre partout où l'on se pique d'un amour sincère pour la liberté ; au point de vue des écoles seulement cet article est d'une importance capitale. Nous marchons ici de surprise en surprise. D'après l'article 14, la religion chrétienne est proclamée le fondement de l'État, ce qui n'exclut en rien une entière liberté religieuse. Plus loin encore on déclare « la science et l'enseignement libres. » La seule restriction qu'on y mette, c'est que les candidats à l'enseignement seront tenus de faire preuve de capacité morale et intellectuelle devant les autorités compétentes (art. 20-22). Et toute cette législation, c'est un savant évêque, dont le nom est vénéré dans l'Allemagne entière, qui l'approuve, et non-seulement l'approuve, mais déclare que si on l'avait inscrite ailleurs, on aurait évité bien des malheurs. Et remarquons que cette approbation a son prix ; car Mgr Ketteler soutenait ces vues, comme député, au parlement de Francfort en 1848, cherchait à les mettre en pratique comme simple curé, et les recommandait comme évêque il y a peu d'années au grand-duc de Bade. Personne, du moins, ne peut l'accuser d'avoir approuvé à la légère, et je ne sache pas que depuis l'application de cette loi, le catholicisme y ait perdu. Quand donc la France sera-t-elle à cet égard aussi libérale que la Prusse?

La question de l'Encyclique amenait naturellement Mgr Ketteler à s'occuper de la position générale de l'Église non-seulement en Allemagne, mais dans toute la chrétienté. Il ne se dissimule aucun des obstacles qui s'opposent à sa mission divine dans le monde ; néanmoins, loin de se décourager, il semble animé d'une ardeur virile et pénétré d'un souffle d'en haut pour affronter le combat. D'un regard tranquille il contemple le péril, tel qu'un général d'armée assuré de la

victoire. Cette partie renferme des leçons pour tout le monde et nous ne nous ferons aucun scrupule d'y puiser largement. Chacun de nous pourra gagner à ce contact avec un si mâle esprit.

Quiconque, dit Mgr Ketteler, envisage la situation actuelle de l'Église ne peut manquer d'être frappé d'un fait important. Il y a un siècle encore, elle avait partout dans la vie civile et politique une position, un état légal ; comme religion de l'État, elle avait aux yeux des peuples chrétiens droit à une protection spéciale : la défendre contre d'injustes attaques, c'était là un premier devoir. De plus, grâce à la piété accumulée des générations, le catholicisme avait partout aussi fondé les institutions nécessaires à l'accomplissement de sa divine mission. Établissements de charité, institutions scientifiques, asiles de la prière et de la contemplation, rien ne lui manquait. Quel changement depuis cette époque ! L'Eglise catholique est devenue comme étrangère non-seulement en Allemagne, mais partout ; ses prêtres et ses évêques sont isolés entre eux, ne pouvant se grouper et s'entendre pour se défendre contre les attaques du dehors. Au lieu d'un grand empire germain, boulevard de l'orthodoxie vers l'Orient, vous avez aujourd'hui la Pologne noyée dans le sang d'une persécution atroce, une Allemagne morcelée et des gouvernements ouvertement ou secrètement ennemis de l'Église. Et cet autre changement qui s'est opéré en Italie ! Le génie de la révolution, après avoir dépouillé l'Église de ses possessions légitimes, s'attaque maintenant à son chef avec rage, pour le découronner de cette auréole de respect et d'amour dont les siècles l'avaient entouré. Peut-être touchons-nous à un temps où le père de la chrétienté, comme Celui dont il tient la place, n'aura pas un lieu pour reposer sa tête.

Et pourtant ici même, dans ces transformations et dans ces abaissements, nous devons reconnaître la providence de Dieu, veillant sur son Église. D'utile et de protectrice, la vieille organisation sociale était devenue dangereuse et oppressive. Partout des chaînes, partout des entraves pour prix d'une protection mensongère ! Qu'il en fût ainsi dans les pays schismatiques ou protestants, c'était tout simple, mais il en était presque de même chez les nations catholiques, les gouvernements absolus se faisant invariablement de la religion un instrument de règne, un moyen de police, voilà le vrai de la situation ! « Oui, les honneurs et les droits que les princes et les peuples chrétiens avaient donnés, sous l'impulsion d'une foi vivante, à l'Église de Dieu, on s'en servait pour forger des chaînes à l'Église ! Qui ne frémirait d'épouvante à la vue de ces rois très-chrétiens, étalant leur immoralité sans frein, à côté de leurs cardinaux et de leurs prélats courtisans, et, sous l'apparence de la plus parfaite union avec l'Église de Dieu, lui infligeant plus de

maux que les empereurs romains, en jetant les chrétiens aux bêtes de l'amphithéâtre? Oui, qui ne frémirait en voyant ces monarques et leurs créatures, distribuer, selon leurs caprices, et les évêchés et les abbayes? »

On comprend que si le vénérable évêqûe de Mayence parle avec cette liberté de langage, il ne sera pas moins sévère pour les prêtres indignes qui s'appuient bien plus sur le bras de chair que sur celui de Dieu. De là, dit-il, ce servilisme déplorable, qui en fait avant tout des valets de l'État, tristes gens aux yeux desquels c'en est fait de la religion, si le manteau royal ne la recouvre. Dieu a balayé ces honteux abus et bien d'autres encore pour le bien de son Église; ce qui ne justifie en rien assurément ni les spoliateurs audacieux ni les bienfaiteurs prétendus, qui l'ont également dépouillée. Il faut donc en prendre notre parti et avoir pleine confiance dans l'avenir du catholicisme. Ce ne sera plus ce que nos yeux ont été accoutumés à voir; n'importe, ce sera toujours l'Église de Dieu. « En ce moment, les yeux de tous les catholiques sont tournés vers Rome, attendant avec angoisse les événements qui la menacent. Depuis quinze ans déjà, nous voyons se préparer, ce qui est en voie de s'accomplir aujourd'hui. Jamais le monde n'a vu une politique si pleine de mensonge, d'hypocrisie et de bassesse, sous le masque de la vénération et de l'amour pour le Saint-Père. Cette politique a tendu le filet, qui, de jour en jour, s'est resserré pour rendre possible le crime maintenant sur le point de se commettre. De nombreux ennemis ont plus d'une fois déjà attaqué le Saint-Père, depuis le jour où le Christ confia à saint Pierre la mission de paître ses brebis; souvent aussi ces ennemis ont entouré à main armée la capitale du monde pour soumettre à leur volonté le chef de la chrétienté; mais un système d'hostilité tel que celui dont nous sommes témoins, l'Église ne l'a jamais vu.... Mais après tout, quand même Dieu devrait permettre que le père de la chrétienté soit chassé du siége de saint Pierre, quand bien même le paganisme devrait encore une fois trôner sur le Capitole, comme le croient certaines personnes, ce triomphe serait court et la croix y reprendrait bientôt une terrible revanche. Sans doute nos âmes seraient déchirées, mais le triomphe de l'Église n'en serait pas moins certain [1]. »

Arrêtons-nous : aussi bien avons-nous dû nous abstenir de reproduire les passages les plus vifs du texte de Mgr Ketteler. En résumé cependant, nous l'avons dit, mieux vaut que la France catholique sache ce que peuvent penser et dire de sa politique les peuples étrangers. Dans l'ensemble de cet écrit, l'évêque de Mayence se montre sé-

[1] Pages 173-175.

vère pour notre pays, trop sévère à notre avis. On dirait, à l'entendre, que les maux de l'Église dérivent uniquement de sa politique et de ses tendances. Sans doute il y a dans notre histoire de tristes pages que chaque Français voudrait effacer, mais combien d'autres, pleines d'un filial attachement pour le Saint-Siége! Et ce pouvoir temporel, aujourd'hui si lâchement miné, qui l'a plus soutenu, restauré, défendu? Qui a fondé le pouvoir temporel? la France. Qui a fait saccager Rome et emprisonner le pape par les lansquenets luthériens? le chef du saint-empire romain, Charles-Quint. Eh! oui, nous ne connaissons que trop et les honteux abaissements de la vieille monarchie à son déclin, et les violences de la première république, et la captivité de Fontainebleau, et les erreurs de ces dernières années, mais après? A côté de ces faits affligeants, malgré ces injustices notoires, il n'en est pas moins vrai que partout où les intérêts catholiques sont en jeu ou compromis, c'est le nom de la France qu'on acclame, qu'on invoque et qu'on redoute. Le missionnaire, perdu dans les déserts de la barbarie, le répète comme une défense contre toute attaque, le chrétien courbé sous le joug musulman l'oppose au Turc comme un bouclier, et l'homme d'État lui-même se tourne vers elle souvent, lorsqu'il s'agit de conflits religieux, comme si elle était la gardienne naturelle de l'Église catholique. Noble et grande mission, à laquelle la France a pu faillir parfois, mais à laquelle elle tient pourtant par le fond même de ses entrailles. Serait-ce l'Allemagne, monseigneur, dont on pourrait en dire autant? Nous croyons trop à la profondeur de votre foi, à l'élévation de votre esprit, pour douter un seul instant de la réponse.

Et pour nous en tenir aux événements contemporains, d'où est sortie cette protestation ardente, redoutable, universelle contre les envahissements iniques du Piémont, protestation qui a étonné et réjoui tous les honnêtes gens? de l'épiscopat français. Qui a soutenu le Saint-Père de son énergique appui? la France catholique. Qui a forcé le gouvernement lui-même à reculer? le Français catholique, sans distinction de parti, de couleur et d'opinion politique. Et lorsque le Saint-Père a fait un signe de sa main pour appeler autour de lui les évêques de la chrétienté, qui a-t-on vu accourir d'abord si nombreux, si empressés? des évêques français, des prêtres français, des laïques français. Qui verse dans la bourse de Pie IX ce denier abondant et toujours renouvelé, tombant d'une main pauvre dans une main plus pauvre encore? Et en ce moment même, où le Saint-Père va réunir de nouveau ses frères dans l'épiscopat, il ne s'est trouvé dans la France entière qu'un obscur journaliste pour lancer au Sénat une plus obscure pétition et pour demander au gouvernement impérial d'opposer à ce mou-

vement généreux de la France catholique les misérables chicanes du vieux gallicanisme parlementaire!

Quand nous nous retournons vers l'Allemagne, trouvons-nous quelque chose de pareil? Nous ne parlons pas de la Prusse protestante. Mais la catholique Bavière, mais la catholique Autriche, qui a entendu leur voix dans ces dernières années? Et pourtant, Dieu le sait, nous leur aurions offert avec joie une main de frère pour nous grouper ensemble autour de notre père commun; nous nous serions tus pour les écouter, et nous aurions répété aux quatre vents du ciel des accents chers à nos cœurs! Hélas! monseigneur, nous tendons l'oreille depuis longtemps vers l'Allemagne catholique et nulle voix ne s'y élève que la vôtre, si hardie, si généreuse, si autorisée, mais trop isolée, il faut bien le dire. Vous nous pardonnerez ce cri échappé à notre douleur, en face d'une accusation qui nous a paru injuste.

Après avoir dit les maux de l'Église, Mgr l'évêque de Mayence indique les remèdes, et ici nous n'avons qu'à applaudir. Il n'est certes pas homme à méconnaître les heureux changements récemment accomplis, et qu'il attribue à l'intervention du Saint-Esprit dans le gouvernement de l'Église. Parmi ces changements, il signale surtout la merveilleuse tendance à l'unité parfaite, qui s'y manifeste aujourd'hui. Or un des signes les plus apparents de cette tendance, c'est la résurrection des conciles et des synodes diocésains. Tous les obstacles qui s'y opposaient depuis si longtemps sont tombés l'un après l'autre, et nous voyons les évêques se réunir avec une étonnante facilité. On les voit courir à Rome, comme pour s'habituer d'avance à des conciles universels; et peut-être le Saint-Père, même dans un prochain exil, se verra-t-il en position de tenir une de ces grandes assises du catholicisme, telle que jamais aucun de ses prédécesseurs n'en a convoqué. Quant aux conciles provinciaux, il s'en est déjà réuni en Amérique, en Angleterre, en France, en Allemagne, sans qu'aucun gouvernement ait pu ou voulu s'y opposer, et la pratique paraît devoir bientôt s'en établir définitivement. Voilà donc une première ressource et un premier remède.

Le second, c'est la libre nomination aux fonctions ecclésiastiques, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble. Sur ce chef capital, il n'y a rien de plus pur et de plus rigoureux que les lois canoniques. Chaque charge au plus digne, voilà la règle invariable. Tout ce qui s'en écarte est corrupteur, pernicieux, et il faut le combattre impitoyablement. Si la volonté de l'Église était toujours réalisée à cet égard, elle prendrait un essor dont nous pouvons à peine nous faire une idée. Admettre au contraire aux fonctions ecclésiastiques ou des indignes, ou des indifférents, ou des ambitieux, c'est

faire plus de mal à l'Église que les persécutions les plus sanglantes. Les traditions et les usages de l'ancien régime étaient trop souvent une source d'abus scandaleux sous ce rapport ; mais, grâce à Dieu, ils tendent à disparaître de jour en jour, et en Allemagne plus qu'ailleurs. La Prusse seule semblerait faire exception, et c'est contre ces tendances avilissantes pour l'Église que les catholiques doivent combiner leurs efforts les plus énergiques[1]. Mgr Ketteler en dit autant du droit de patronage, qui est une des plaies les plus vives de son pays. Il y a des paroisses, ajoute-t-il, qui manquent de pasteurs depuis plusieurs années, grâce au caprice ou aux passions des patrons.

Autre remède efficace, la liberté des associations religieuses. Nous n'avons pas à en démontrer l'utilité à nos lecteurs ; mais nous sommes heureux d'apprendre par une voix aussi grave, qu'au delà du Rhin on abolit ces législations tracassières et odieuses, qui entravaient la libre expansion d'une des plus grandes forces de la vie chrétienne. C'est un chapitre de vraie tolérance que nous voudrions assurément voir adopter par la France, et que nous sommes fort disposé à envier à l'Allemagne. Nous dirons toutefois avec Mgr Ketteler : « Proclamer les principes de la liberté universelle, comme on le fait en Suisse et dans certains pays allemands ; puis refuser aux catholiques la liberté de vivre à leur gré et en suivant certaines règles, c'est une inconséquence monstrueuse, c'est maintenir les vieilleries d'autrefois au sein d'institutions toutes nouvelles, avec lesquelles elles font disparate. Une pareille tentative doit infailliblement échouer, si les catholiques le veulent avec énergie et unanimité. Personne n'a le droit de pénétrer dans le domaine de la conscience, ni de demander d'après quels principes nous voulons régler notre vie dans l'intérieur de nos maisons. » Voilà qui est parler d'or.

Mais le grand moyen de triomphe pour l'Église, selon le vénérable évêque de Mayence, c'est la sainteté du prêtre, sainteté intimement liée à l'existence des congrégations religieuses. Sans cette condition

[1] Comme ce passage semblerait contredire ce que M. Ketteler a dit plus haut sur la libéralité de la Prusse en ce qui concerne les questions religieuses, nous croyons devoir citer ses paroles : « Il reste encore cependant beaucoup à dire sous ce rapport, et il faut à tout prix écarter certains dangers, qui ne demandent qu'à reparaître. Comptons parmi ces périls la nomination à plusieurs siéges épiscopaux, telle qu'elle s'est faite notamment en Prusse. La manière dont le gouvernement prussien a usé de son influence dans le choix des évêques, les commentaires dont les feuilles officieuses ont fait suivre l'exercice du droit gouvernemental ; enfin l'appui que ces exigences audacieuses ont même rencontré chez certains membres serviles du clergé, montrent suffisamment quels périls menacent de ce côté l'Église en Prusse. » (P. 183.)

fondamentale, tout déchoit et périclite. Avec elle, le royaume de Dieu gagne de proche en proche et l'Église devient invincible. « De même que le prêtre dispense au chrétien le très-saint sacrement de l'autel, sans limiter en quoi que ce soit l'union de l'âme avec le Sauveur ; de même en est-il en général de l'action sacerdotale : lorsque le Christ multiplia les pains, il les fit distribuer au peuple par ses disciples. Tel est le sacerdoce : une distribution, une dispensation des mystères divins, non une séparation du peuple avec le Christ. » Aussi l'influence du prêtre est-elle immense. Prenez le sacerdoce dans un homme pénétré véritablement de son esprit ; ou prenez-le dans un autre, irréprochable quant aux mœurs, mais lâche, mais mou, mais livré aux maximes mondaines, et voyez la différence ! L'un, plein d'ardeur et de confiance dans les plus grands dangers, fondera peut-être le christianisme pour des siècles chez des nations infidèles ; l'autre, faible et irrésolu, reculera épouvanté devant le plus mince obstacle dans sa lutte avec l'esprit du monde.

Avec des idées aussi élevées sur la pureté et la dignité du sacerdoce, Mgr Ketteler insiste vivement, on le conçoit, sur ce grave sujet. Aussi ne puis-je me refuser au plaisir de lui emprunter une dernière citation. « Si dans tous les temps, dit-il, le triomphe de l'Église dépend essentiellement de la sainteté du prêtre, ou, ce qui est tout un, de sa ressemblance avec Jésus-Christ, lequel demande un instrument semblable à lui pour agir avec efficacité, il en est spécialement ainsi dans les temps où nous vivons. Ce n'est ni par l'éclat extérieur, ni par la grandeur d'une haute position que l'esprit de l'antechrist peut être vaincu, mais bien par la sainteté du sacerdoce. Si, dans plusieurs contrées de l'Allemagne septentrionale, l'Église a conquis une situation honorable, la raison en est dans la sainteté de ses prêtres. Oui, parce que, dans cette partie du pays, il y a eu un certain nombre de prêtres excellents, l'Église s'est fait accepter : désormais, ce sera l'unique moyen de réussir. Nous avons pour mission de réconcilier les protestants avec l'Église ; or nous ne pourrons atteindre ce grand but par aucune autre voie, je le répète, que par la sainteté du sacerdoce catholique. Encore une fois, les dissidences dogmatiques devront se trancher par la sainteté.

« Très-récemment on a parlé d'ériger un évêché à Berlin. Nous nous réjouirions bien davantage, si l'on y établissait une maison de saints prêtres qu'un évêché. L'année dernière, M. Thiers disait au parlement français que dans sa vie il a déjà connu beaucoup d'hommes distingués à la tête du diocèse de Paris; mais, ajoutait-il, ils ont tous eu un défaut grave : Notre-Dame est trop près des Tuileries ! Eh bien, Sainte-Hedwige est encore beaucoup plus près du palais du roi à Berlin. Un prélat courtisan, plus trempé d'étiquette que de

sainteté ferait peut-être plus de mal à l'Église que tous ses ennemis ensemble en Prusse. Nous regarderions un évêché à Berlin comme un véritable malheur[1]. »

Reste un dernier remède aux maux actuels, et nous nous garderons de le passer sous silence. Mgr Ketteler élève énergiquement la voix en faveur de la science. Sans elle, point de vie spirituelle. Il faut donc la répandre à pleines mains depuis la science la plus haute jusqu'à la plus humble instruction. « Vous craignez le débordement de l'impiété, s'écriait à Malines l'illustre évêque d'Orléans, multipliez les écoles, rendez-les universelles ! » — « Si nous voulons combattre efficacement l'esprit d'incrédulité, incarné dans l'absolutisme de l'État, répète à son tour l'évêque de Mayence, il faut que le peuple catholique ait ses écoles, répondant à tous ses besoins. Il le faut absolument. L'incrédulité siége et prêche dans les établissements officiels ; aussi est-ce sur les bancs de l'école que beaucoup d'âmes ont appris à déserter le christianisme. Par la même raison, et faute d'établissements scientifiques, l'Allemagne catholique n'a point de corps savants ; elle n'a que des individualités éminentes sans doute, méritantes sans contredit, mais insuffisantes à coup sûr. A l'œuvre donc et sans relâche, pour fonder une université vraiment catholique. Le salut est à ce prix ! »

Telle est, dans son ensemble, la brochure de Mgr Ketteler : elle méritait assurément de notre part l'attention que lui a donnée déjà le public sérieux de l'Allemagne. Il semble que les âmes aient soif de cette parole véritablement évangélique, dont les accents s'élèvent par-dessus le tumulte des passions. Les éditions se succèdent avec rapidité, sans parvenir à satisfaire l'empressement des lecteurs. C'est que bien rarement aussi nous rencontrons tant de hardiesse unie à tant de modération, tant d'énergie jointe à tant de douceur. Doué d'une confiance invincible dans le triomphe définitif de l'Église, le vénérable prélat voit exclusivement dans les faits contemporains autant d'acheminements vers cette victoire, et dans une liberté large, réelle, sincère, autant de moyens sûrs d'y arriver. Les fautes et les défaillances des catholiques, il les proclame à haute voix, les flagelle avec une impitoyable sévérité ; ce n'est pas lui, certes, qui ferait à cet égard de lâches compromissions avec la vérité et la sincérité. Qu'importent les cris des victimes, si cette mâle sévérité les arrête sur le penchant de l'abîme ? Le prêtre capitule-t-il avec l'esprit du monde ou avec la mollesse des cours ? Mgr Ketteler le réveille, le stimule, le rappelle à l'austérité de l'Évangile. Ses efforts sont-ils

[1] Pages 190-192.

impuissants? Il ne s'en émeut guère, et se tournant vers le ciel : « Dieu balayera son aire, » s'écrie-t-il, et il passe outre. Pour moi, j'aime et j'admire cette sainte audace : nous avons, nous, catholiques, grand besoin qu'on nous dise la vérité, au lieu de nous endormir, bercés par le doux murmure des compliments que nous nous adressons trop souvent. Honneur donc au prélat, qui a pris pour lui ce noble rôle au risque d'exciter bien des colères !

Mais cette brochure est aussi par un autre côté un véritable signe des temps, en marquant l'intervention grave et sereine de nos évêques dans le monde de la politique et de la religion tout à la fois. Depuis tant d'années on proclamait si souvent la séparation de ces deux ordres de faits, que nous finissions vraiment par y croire. Autant vaudrait affirmer la personnalité de l'homme sans son âme. Aujourd'hui la force des choses contraint les plus matérialistes en histoire et en politique à aborder les questions religieuses ; c'est bon signe, la controverse chrétienne ne peut qu'y gagner. Quant aux croyants, ils gagneront, eux aussi, à ne point scinder deux choses inséparables, la vie du chrétien et la vie du citoyen. Le catholicisme ne consiste point dans je ne sais quel mysticisme étroit, qui renoncerait à tous les droits, pour n'avoir pas à remplir tous les devoirs. Mais d'un autre côté, il est heureux pour nous que nos chefs naturels dans l'ordre spirituel descendent parfois de leur sphère élevée pour nous donner l'exemple de ces débats virils, où se retrempent les courages et se prennent les habitudes de la discussion publique. Étrangers aux passions des partis, nos évêques peuvent apporter dans la polémique cet esprit de douceur et de modération, dont ils ont contracté l'accoutumance dans la pratique de leurs fonctions. Sous ce rapport, l'écrit de l'évêque de Mayence est un modèle ; on y sent continuellement l'homme d'État à côté du prêtre, le citoyen s'identifiant avec l'homme de Dieu. C'est probablement à ce double caractère qu'il doit une bonne part de son influence en Allemagne. L'indignation contre le mal ne lui fait certes pas défaut, mais il attaque rarement les personnes, et presque toujours avec mesure. Même quand il y manque, on aperçoit chez lui la douleur d'un homme de cœur en voyant ses alliés trahir la cause commune, plutôt que l'antagoniste acharné d'un ennemi politique.

Un autre avantage de ces interventions épiscopales, c'est de conduire par degré les catholiques de chaque pays à se connaître, à se grouper, à se concerter pour défendre leurs intérêts et leurs principes. Un demi-siècle d'isolement et de division, soigneusement entretenue par nos adversaires, nous ont trop souvent livrés sans défense à leurs attaques. Encore quelques manifestes de ce genre, et il n'en sera plus ainsi ; tous debout, épaule contre épaule, la

main dans la main, nous marcherons hardiment à la conquête de nos droits légitimes, n'empiétant jamais sur ceux d'autrui, mais ne reculant jamais devant l'ennemi d'où qu'il vienne.

Dieu veuille qu'il luise bientôt, ce jour, où nous serons tous un seul cœur, une seule âme !

C. F. Audley.

LE LIBÉRALISME

ET L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

Nous nous sommes prononcé en faveur d'un règlement des affaires ecclésiastiques dans le sens de la constitution prussienne, pour ce qui concerne les États qui font ou devront faire partie de la confédération du Nord. Il importe maintenant d'examiner si cette situation religieuse ne contredit point les principes de l'Église, notamment ceux de l'Encyclique du 8 décembre 1864 et du *Syllabus* qui y est annexé. En général, il nous paraît utile, pour tranquilliser la conscience de beaucoup de catholiques appelés par leur position à prendre part aux questions d'intérêt public, de rechercher dans quelle mesure ils peuvent, en ce qui touche à la liberté de conscience et à l'égalité des diverses confessions religieuses, se plier aux exigences de leur temps sans blesser leurs principes religieux, et en particulier les principes de l'Encyclique. Il plane encore sur ce sujet bien des obscurités qui inquiètent les consciences et nuisent à la vérité. Nous ne croyons point, par exemple, qu'avant d'avoir précisé nettement le sens des propositions du *Syllabus* et établi ce qu'il faut réellement proscrire comme erroné, on ait le droit d'en venir à des explications générales, comme si c'était là toute la doctrine du Saint-Siége et qu'elle se trouvât tout entière dans l'Encyclique. Un tel procédé est une source de bévues, car il peut faire rejeter comme erronés et proscrits par l'Encyclique des sentiments qui ne sont ni faux ni condamnés. La science ecclésiastique vise partout à la clarté complète, elle veut pénétrer le sens intime d'une expression ; plus son autorité est sainte, plus elle en use avec modération, plus elle évite de juger en dernier ressort des vues humaines et des opinions d'écoles.

Ces éclaircissements nous sont encore imposés par une autre considération. Dans un précédent ouvrage sur *la Liberté, l'Autorité et l'Église*, dans le chapitre consacré à la *liberté religieuse et à l'Église catholique*, nous avions émis la proposition suivante : « Il n'existe aucun principe ecclésiastique qui empêche un catholique de penser qu'il est des circonstances où l'État ne peut rien faire de mieux que d'accorder une pleine liberté religieuse, avec cette restriction toutefois que l'existence de Dieu et la morale seront sauvegardées. » Quelques années plus tard, l'auteur d'un écrit sur

l'Encyclique[1], discutant les propositions 77-79 du *Syllabus*, citait ce passage, sans nous nommer, et il ajoutait : « En face de ces propositions, on ne peut plus dire aujourd'hui, comme on l'a répété tant de fois, *qu'il n'existe aucun principe ecclésiastique*, » etc. — Ainsi donc, après la publication du *Syllabus*, notre assertion ne serait plus soutenable. Les *Feuilles historiques et politiques* de Münich ont également parlé de cette brochure viennoise et mentionné notre précédent ouvrage. Elles ont voulu tempérer le sens de nos paroles, mais elles n'y ont pas mis non plus toute la précision qui convient en de telles matières. Nous croyons donc qu'il y a pour tous un égal intérêt à ce que cette question soit élucidée.

Nous reproduirons d'abord littéralement les propositions du *Syllabus* et de l'Encyclique, et nous déterminerons ce qui est vraiment signalé comme erroné dans chacune d'elles. Nous ajouterons en note le texte latin et nous soulignerons les termes qui nous sembleront décisifs. En comparant ces termes avec certaines traductions du *Syllabus*, on pourra se convaincre que les traducteurs ont souvent manqué de la pénétration nécessaire pour démêler en quoi consiste précisément l'erreur. Dans les écrits sur le *Syllabus*, on n'a point assez réfléchi, bien que ce soit une condition essentielle pour le bien comprendre, que toutes les propositions sont tirées d'allocutions antérieures, d'écrits publiés par le Saint-Père en différentes occasions, et auxquels on renvoie expressément pour chaque proposition ; par conséquent que le vrai sens des propositions dépend uniquement de l'ensemble du texte d'où elles émanent. Aussi la publication du *Syllabus* a-t-elle été suivie d'une édition officielle du texte complet de tous ces documents, et la préface rappelle catégoriquement que, pour saisir le vrai sens dans lequel ces propositions sont rejetées, il est nécessaire de les comparer avec ces précédents documents[2]. Nous suivrons cette voie pour décider quels sont, en matière de liberté (civile) de conscience, de libéralisme, etc., les opinions qu'il faut proscrire comme erronées[3].

Les propositions du *Syllabus* dont il s'agit ici portent ce titre général : § 10. *Erreurs qui se rapportent au libéralisme*. De ce titre, il ne faut pas conclure que tout ce qui peut s'appeler libéralisme soit flétri comme une erreur, mais seulement qu'il y a dans ce système des erreurs qu'il faut éviter. Voici la première proposition condamnée :

« Il ne convient plus, de nos jours, que la religion catholique soit considérée comme la seule religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes[4]. » — L'allocution d'où est tiré ce passage a été prononcée par Pie IX, le 26 juillet 1855, à l'occasion de l'Espagne. Dans ce pays entièrement catholique, les droits traditionnels de l'Église avaient été réglés en 1851, et la

[1] *Le Pape et les idées modernes ; l'Encyclique du* 8 *décembre* 1864, par le P. Schrader, de la Société de Jésus. Vienne, 1865, p. 33.

[2] *Acta SS. D. N. Pii PP. IX, ex quibus exceptus est Syllabus*, editus 8 dec. 1864. Romæ 1865.

[3] Eas (litteras encyclicas et allocutiones) conferre omnino oportet, si qui verum sensum, in quo illæ sententiæ pontificia auctoritate perstringuntur, elicere velint (*Ibid.*, p. v.).

[4] LXXVII. Ætate hac nostra non amplius expedit, religionem catholicam haberi tamquam unicam status religionem, ceteris quibuscumque cultibus exclusis (Alloc. *Nemo vestrum*, 26 julii 1855).

nouvelle convention publiée comme loi fondamentale de l'État. « Dans cette convention, dit le Saint-Père, on avait constaté avant toutes choses, parmi les diverses mesures prises pour protéger l'Église catholique, que cette religion, à l'exclusion de tout autre culte, continuerait d'être la seule religion de la nation espagnole, et conserverait comme auparavant, dans tout le royaume d'Espagne, ses droits et ses prérogatives[1]. » Cette situation légale de l'Église solennellement reconnue, fut, quelques années après, complétement changée par une seule des parties contractantes. Or, dans le discours qui contient la proposition du *Syllabus* ci-dessus énoncée, le Saint-Père protestait contre cette illégalité flagrante. Le sens de la proposition émise s'explique donc de lui-même. Par le concordat conclu avec l'Espagne en 1851, et dans lequel la religion catholique est reconnue comme religion d'État, il a été décidé qu'il peut se rencontrer, même de nos jours, des circonstances où la religion catholique a réellement le droit d'être reconnue comme religion d'État. Ces *circonstances* existaient pour l'Espagne, pays exclusivement catholique, gouverné par un souverain catholique et en possession de son ancien droit. La proposition du *Syllabus* n'a donc pas d'autre sens que celui-ci : C'est contredire la pratique du Saint-Siége et commettre une erreur, de soutenir que de nos jours il n'est plus convenable ni utile que, dans *aucun* pays, la religion catholique soit reconnue comme religion d'État à l'exclusion de tout autre culte. Tout ce qui dépasse ce sens sort du *Syllabus*. Rien surtout ne serait plus arbitraire que d'en tirer cette conclusion : le Saint-Père a entendu dire que dans tous les pays la religion catholique doit être la religion de l'État à l'exclusion de tout autre culte.

La proposition suivante est également condamnée par le *Syllabus :*

« Aussi, dans certains pays *catholiques*, la loi a-t-elle pris cette *louable* mesure que ceux qui y émigrent jouiront de l'exercice *public* de leur propre culte[1]. »

L'allocution d'où cette proposition est extraite, concerne la république de la Nouvelle-Grenade, dans l'Amérique du Sud ; elle a été prononcée le 27 septembre 1852. Ici encore, il s'agit d'un pays tout catholique. Grégoire XVI avait témoigné à cette petite république une affection particulière et lui avait même envoyé un nonce. A la suite d'une de ces révolutions politiques si fréquentes dans ce pays, l'élément radical, arrivé subitement au pouvoir, bouleversa aussitôt toute la position légale de l'Église, en même temps qu'il proclamait toutes les libertés dans la plus large mesure. Le Saint-Père, dans son allocution, s'élève contre ces violations du droit, et parmi les nouvelles mesures législatives qu'il trouve blâmables, il cite « la concession faite à tous d'une liberté sans limites, en sorte que chacun puisse répandre par la presse ses pensées et toute espèce d'opinions monstrueusement exagérées, et, en particulier comme en public, professer n'importe

[1] Neque Vos latet, quomodo in eadem conventione inter plurima, quæ statuta fuerunt ad catholicæ religionis rationes tuendas, cautum in primis fuerit, ut ipsa augusta religio, quocumque alio cultu excluso, pergens esse sola religio Hispanicæ nationis, esset ut antea in universo Hispaniarum regno conservanda cum omnibus juribus et prærogativis.

[2] LXXVIII. Hinc laudabiliter in quibusdam catholici nominis regionibus lege cautum est, ut hominibus illuc immigrantibus liceat publicum proprii cujusque cultus exercitium habere (Alloc. *Acerbissimum*, 27 sept. 1852).

quel culte[1]. » Voilà le passage qui se rapporte à la proposition du *Syllabus*.

On voit ici derechef combien il est nécessaire d'interpréter le *Syllabus* par l'ensemble du contexte, au lieu de le commenter isolément et d'en extraire ce qui plaît à chacun. Le Saint-Père déclare donc que la liberté illimitée de la presse, de même que la liberté illimitée du culte public, est inadmissible. Il dit cela aux habitants d'un État catholique. En insérant ce passage dans le *Syllabus*, il affirme uniquement, à s'en tenir au sens positif de la phrase, que ce n'a point été une mesure digne d'éloges, de la part de certains pays catholiques, d'avoir accordé légalement à toute religion la liberté illimitée du culte public, et de l'avoir accordée non-seulement aux indigènes, mais à tous les émigrants possibles. Cette proposition est également applicable à tous les autres États, car il n'y a point d'État au monde qui puisse permettre ni qui permettra jamais d'exercer publiquement et sans frein ces deux libertés. L'Amérique du Nord elle-même ne concède pas aux mormons le droit illimité du culte public. La proposition du Saint-Père a donc une portée universelle; elle est vraie au point de vue religieux comme au point de vue de la raison générale.

La troisième proposition condamnée est ainsi conçue:

« Il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et le plein pouvoir accordé à tous de manifester publiquement toutes sortes d'opinions et de pensées, aboutit à corrompre plus facilement les mœurs et les sentiments du peuple, et à propager la peste de l'indifférence[2]. »

Cette proposition est si simple, elle est tellement conforme à la raison et au sentiment moral les plus vulgaires, qu'il est à peine besoin de l'expliquer. Elle figure dans l'allocution du 15 décembre 1856, relative au Mexique et à la constitution également toute radicale qu'on y proposait. Le Saint-Père insiste surtout sur ce point : que « pour arriver plus aisément à corrompre les mœurs et les sentiments du peuple, à propager la peste détestable de l'indifférentisme, et à nuire ainsi à notre sainte religion, on accorde le libre exercice de *toute* religion, et laisse à chacun la *pleine* faculté de publier et de propager *toutes les opinions* et *toutes les idées imaginables*[3]. » Que condamne-t-on là comme erroné? uniquement ceci : que la liberté sans bornes de pratiquer publiquement un culte religieux, que la liberté illimitée de la presse soient inoffensives pour les mœurs et les sentiments populaires. On trouvera difficilement, ce nous semble, un seul homme qui osât contredire cette assertion du Saint-Père; en tout cas elle

[1] Et omnimodam omnibus tribui libertatem, ut quisque suas cogitationes ac monstrosa quæque opinionum portenta typis quoque in vulgus edere et privatim publiceque quemlibet cultum profiteri valeat.

[2] Enimvero falsum est, civilem cujusque cultus libertatem itemque plenam potestatem omnibus attributam quaslibet opiniones cogitationesque palam publiceque manifestandi conducere ad populorum mores animosque facilius corrumpendos ac indifferentismi pestem propagandam (Alloc. *Numquam fore*, 15 dec. 1856).

[3] Et ad populorum mores animosque facilius corrumpendos ac detestabilem teterrimamque indifferentismi pestem propagandam ac sanctissimam nostram religionem convellendam admittitur liberum cujusque cultus exercitium et omnibus quaslibet opiniones cogitationesque palam publiceque manifestandi plena tribuitur potestas.

est pleinement confirmée et appliquée dans tous les États et dans toutes les législations de l'Europe.

Nous voici arrivé déjà à la dernière des erreurs du libéralisme condamnées dans le *Syllabus*.

« Le pape peut et doit se réconcilier et composer avec le *soi-disant* progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne [1]. »

Nous avons pris dans cette traduction une petite licence que le lecteur a dû remarquer, nous avons ajouté le mot *soi-disant*.

On verra bientôt que cette addition était nécessaire pour donner à la proposition sa véritable valeur. On s'aperçoit ici, plus que jamais, combien il importe d'étudier les propositions du *Syllabus* dans leur contexte; car notre proposition, prise dans son simple énoncé et sans rapport avec le texte primitif, est susceptible d'un sens complétement faux et tout à fait contraire à la pensée du Saint-Père [2] ; elle pourrait signifier qu'il n'y a pas d'accord possible entre l'Église catholique et le véritable progrès, ou n'importe quelle opinion libérale : ce qui est certainement très-loin de la pensée du Saint-Père. Cette proposition est extraite d'une allocution magnifique, prononcée le 18 mars 1861 sur les affaires d'Italie, sur la situation générale du monde et les principes qui s'y combattent. Nous ne ferons ressortir que les idées nécessaires à l'éclaircissement du sens de notre proposition.

Une lutte violente, dit le Saint-Père, a éclaté de nos jours dans la société civile entre la vérité et l'erreur, la vertu et le vice, la lumière et les ténèbres. On se pose en champion de certaines exigences de la civilisation, et l'on demande notamment que le pontife romain se réconcilie et se mette d'accord avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. Le Saint-Père montre ensuite l'abus que l'on fait de ces formules, et comment l'esprit qui s'y révèle contredit manifestement la bonne signification que ces mots renferment. Puis il ajoute : Tandis que cette moderne civilisation accorde la liberté à tous les cultes, elle la refuse aux institutions de l'Église catholique, à ses corporations religieuses et à ses ministres; tandis qu'elle favorise toutes les entreprises non catholiques, elle ravit au catholicisme jusqu'à ses propriétés légitimes; tandis qu'elle laisse à la presse la liberté la plus étendue pour injurier l'Église et propager de plus en plus l'immoralité, elle fait à l'action de l'Église l'opposition la plus hostile ; tandis qu'elle accorde l'impunité à tous, elle apporte dans le châtiment des personnes ecclésiastiques une rigueur sans mesure. A une telle civilisation jamais le pontife romain ne pourra tendre une main amie, jamais il ne pourra s'allier avec elle. Qu'on restitue aux choses leur véritable nom, s'écrie Pie IX. Le Saint-Siége, l'histoire l'atteste, a toujours été *le patron et*

[1] LXXX. Romanus pontifex potest ac debet cum progressu, cum liberalismo et cum recenti civilitate sese conciliare et componere (Alloc. *Jamdudum*, 18 mart. 1861).

[2] M. Denziger, dans son estimable *Enchiridion symbol. et definition.*, p. IX, donne sur l'interprétation des propositions condamnées, l'excellente règle suivante, qui s'applique parfaitement ici :

Multæ etiam sunt propositiones, quæ si ad verba sola respicias, sensum sanum admittant, in sensu tamen auctoris, in quo damnantur, perversæ sunt atque rejiciendæ. Qui sensus igitur vel ex dogmatum historia vel ex systematis damnati nexu desumendus erit.

le promoteur de la vraie civilisation. Mais si l'on entend par civilisation un système qui tende à entraver, à détruire même l'Église de Jésus-Christ, certes, jamais le Saint-Siége et le pontife romain ne pourront s'entendre avec une telle civilisation.

On le voit, bien loin de déclarer que l'Église ne puisse pas se réconcilier avec le vrai progrès et la vraie civilisation, Pie IX affirme, au contraire, témoins toutes ses déclarations et celles de l'Église catholique, que cette Église est et demeure dans tous les temps *patrona et altrix*, selon ses belles expressions, « la patrone et la nourricière » de la vraie civilisation. Mais il existe aussi un système mensonger qui s'appelle progrès, afin de combattre tout progrès moral; qui s'appelle libéralisme afin d'empêcher la liberté du bien et de favoriser la liberté du mal; qui s'appelle civilisation, afin de supplanter la religion chrétienne et de nous ramener aux horreurs du paganisme : ce système, voilà ce que le Saint-Père a voulu désigner et proscrire par la proposition du *Syllabus*, afin que les catholiques sachent quel abus déplorable on fait des mots et combien il est nécessaire de démêler en toutes choses le sens des termes qui circulent dans le monde, si l'on ne veut pas être victime de l'esprit de mensonge et en proie à toutes les illusions. Nous croyons donc avoir suffisamment justifié l'insertion du mot *soi-disant* dans notre traduction.

Nous terminons l'examen des propositions relatives à notre sujet par la proposition suivante :

« Il faut séparer l'Église de l'État, et l'État de l'Église[1]. »

Il n'y a pas d'équivoque possible sur la portée de cette proposition. Le Pape rejette la doctrine qui tend à une séparation totale de l'Église et de l'État. Il énonce ici, par rapport à l'État, la pensée qui domine dans l'ensemble de son allocution du 8 décembre 1864 ; son principal but est de démontrer que toutes les affaires de la vie, que la vie humaine tout entière, avec ses œuvres multiples, doivent être unies à la religion et soutenues par elle. Pie IX est convaincu que la religion doit être mêlée à toutes les actions humaines, depuis la pensée purement individuelle jusqu'aux plus hautes relations sociales. Ce principe s'applique à l'État tel qu'il est formulé dans le *Syllabus*. Comparons-le cependant avec d'autres maximes émises dans l'Encyclique du 8 décembre 1864. Le Saint-Père repousse comme absurde et impie cette assertion que la *meilleure* forme de gouvernement et le progrès civil demandent *impérieusement* que la société humaine soit constituée et gouvernée sans aucun égard pour la religion; absolument comme si elle *n'*existait *pas*, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses religions[2].

Ici le Saint-Père rejette uniquement ce qui est énoncé plus haut dans la proposition du *Syllabus*, à savoir, la séparation complète de la société

[1] LV. Ecclesia a statu statusque ab Ecclesia sejungendus est (Alloc. *Acerbissimum*, 27 septemb. 1852).

[2] Optimam societatis publicæ rationem civilemque progressum omnino requirere, ut humana societas constituatur et gubernetur nullo habito ad religionem respectu, ac si ea non existeret, vel saltem nullo facto veram inter falsasque religiones discrimine.

civile et la religion, c'est-à-dire l'État sans religion; ou, pour être plus exact encore, il se contente de condamner directement et immédiatement l'opinion selon laquelle un État sans religion est la *meilleure forme de gouvernement*, celle qui répond le mieux à la nature d'un État et par conséquent celle qu'il faut adopter partout.

A cet ordre d'idées se rattache la proposition suivante que Pie IX condamne également comme entachée d'erreur : « L'État le mieux constituée est celui où le pouvoir n'est pas obligé de réprimer par des peines légales ceux qui blessent la religion catholique, sinon lorsque la tranquillité publique le demande[1]. »

Ici encore, on donnerait pleine carrière à l'arbitraire et l'on sacrifierait le sens naturel des mots en prétendant que le Saint-Père réclame pour l'Église, de la part de tous les gouvernements, une protection appuyée sur la force publique, comme cela s'est vu dans les pays où la religion catholique était reconnue pour la seule religion d'État, à l'exclusion de tout autre culte. Or Pie IX ne condamne ici que ceux qui disent que l'Eglise n'a pas besoin, comme telle, de la protection générale de l'État, et que cette privation de tout droit infligé à l'Église en tant qu'Église, — car une protection en vue de la paix publique n'est point une protection légale de l'Église, mais seulement une protection des habitants contre les perturbateurs de la paix, — est la meilleure forme de gouvernement et appartient à l'essence d'un État idéal. Cette erreur est une conséquence du système qui veut que l'État n'ait aucune religion, système qui peut bien hanter les esprits de quelques fanatiques d'impiété, mais qui n'a encore rien à voir dans l'état actuel des sociétés.

Nous voici arrivé au dernier des passages de l'Encyclique relatifs à notre question. Pie IX, se référant à la bulle de Grégoire XVI, condamne la doctrine suivante : « La liberté de conscience et la liberté des cultes sont le droit propre de chaque homme, et ce droit, dans tout État bien ordonné, doit être reconnu et garanti par une loi ; chaque citoyen a la liberté absolue, liberté qui ne doit être restreinte par aucune liberté ecclésiastique ou civile, de manifester et de répandre oralement, par la presse ou de toute autre manière, ses pensées, quelles qu'elles soient[2]. »

Cette proposition se lie à plusieurs autres déjà énumérées, et s'explique aisément par ce qui précède. On ne saurait donc admettre que la liberté de conscience, entendue dans le sens d'une liberté absolue du culte public, soit un droit inaliénable de l'homme et qu'il faille garantir à tout citoyen sans exception, dans tout État bien ordonné. En d'autres termes, il est faux de prétendre que l'homme ait un droit inaliénable à une liberté de conscience illimitée jointe à une liberté sans bornes de la presse, sans pouvoir être contenu par aucune autorité.

[1] Optimam esse conditionem societatis, in qua imperio non agnoscitur officium coercendi sancitis pœnis violatores catholicæ religionis, nisi quatenus pax publica postulet.

[2] Libertatem conscientiæ et cultuum esse proprium cujuscumque hominis jus, quod lege proclamari et asseri debet in omni recte constituta societate et jus civibus inesse ad omnimodam libertatem, nulla vel ecclesiastica vel civili auctoritate coarctandam, que suos conceptus quoscumque sive voce, sive typis, sive alia ratione palam publice que manifestare, ac declarare valeant.

Si maintenant nous jetons une vue d'ensemble sur les erreurs condamnées par le *Syllabus*, relatives à notre sujet, nous arriverons au résultat suivant :

Le pape condamne absolument et dans toutes ses conséquences l'État irréligieux ; — par conséquent, il réprouve toute situation légale qui ravirait à l'Église cette protection générale et légale qui est fondée sur la nature de l'État ; — il désapprouve cette opinion, qu'il ne convient plus, pour aucun pays, que la religion catholique soit reconnue comme religion d'État à l'exclusion de tout autre culte ; — il rejette l'exercice public et illimité de tout culte religieux ; — il flétrit le sentiment selon lequel la liberté illimitée de tout imprimer et propager est inoffensive pour les mœurs et les sentiments des peuples ; — il rappelle qu'il existe un faux progrès, un faux libéralisme, une fausse civilisation moderne, que les catholiques ne sauraient accepter.

Voilà, sur la question qui nous occupe, tout ce que l'Encyclique et le *Syllabus* qualifient d'erroné.

Essayons maintenant de résoudre brièvement, à l'aide de ces principes, les deux questions suivantes : 1° Pouvons-nous comprendre encore, après la publication du *Syllabus*, répéter ce que nous avions dit dans notre livre : *Liberté, Autorité, Église ?* 2° Avons-nous le droit de considérer la liberté de conscience et l'égalité des cultes, entendues dans le sens de la Constitution prussienne en vigueur dans la fédération du Nord et les autres États allemands, comme la meilleure réglementation des affaires ecclésiastiques de ces pays ?

Il est aisé, ce nous semble, de répondre à ces deux questions.

Et d'abord, nous nous croyons parfaitement autorisé à répéter cette assertion : « Il n'existe aucun principe ecclésiastique qui empêche au catholique de penser que, dans *les* circonstances données, l'État ne peut rien faire de mieux que d'accorder une pleine liberté religieuse. » L'article *les*, que nous avons souligné, pourrait seul soulever des malentendus en donnant lieu de croire que la liberté du culte public serait, à notre sens, ce qui conviendrait le mieux à tous les pays du monde sans exception. Une telle affirmation serait évidemment contraire à un principe ecclésiastique, puisque, dans les États purement catholiques et où l'Église catholique est garantie par les lois comme religion d'État, le Saint-Père revendique le maintien de cette position comme un droit de l'Église, et l'estime favorable à ses intérêts. Pareille pensée ne nous était pas venue à l'esprit. Dans notre ouvrage, qui s'adressait surtout aux catholiques d'Allemagne, nous n'avions point en vue les pays tout à fait catholiques ; nous voulions dire simplement que, dans les conditions actuelles de l'Allemagne et dans les conditions semblables, un catholique pouvait, sans violer aucun principe de l'Église, admettre la liberté de conscience, ou, pour parler plus exactement (car la liberté de conscience ne regarde que le for intérieur et ne saurait jamais être ravie), la liberté du culte public, en faisant les restrictions nécessaires. Or, cette opinion, le *Syllabus* ne l'a point condamnée.

Quant à la constitution prussienne et à la réglementation légale des affai-

res ecclésiastiques selon les principes de la parité, voici les maximes qui résultent pour nous de tout ce qui précède :

1° Nous ne pouvons point demander l'égalité par indifférentisme, ni en ce sens que toutes religions soient également bonnes ; ce serait l'anéantissement de toute conviction intérieure ;

2° Nous ne devons point demander l'égalité en ce sens qu'un tel ordre de choses soit le seul idéal de la position à laquelle l'Église ait droit, que cet ordre de choses soit seul et parfaitement conforme à la nature de l'État : ce serait dire que pendant tout le moyen âge jusqu'à nos jours les rapports de l'Église et de l'État n'ont été qu'une grande aberration.

3° Nous ne devons point demander l'égalité ou la liberté de religion dans le sens d'une séparation de l'Église et de l'État, dans le sens d'un État irréligieux, athée. Bien des catholiques en France et surtout en Belgique se sont fait, à cet égard, des idées peu exactes. La liberté de religion a été entendue çà et là dans le sens d'une complète séparation, et plusieurs catholiques se sont attachés à cette opinion fausse et singulièrement funeste dans ses effets, que l'État, en vertu de cette séparation, ne doit plus maintenant avoir aucun souci de la religion, que dans ses institutions civiles, il ne doit plus avoir aucun égard aux sentiments religieux de ses sujets. Il se trompent. Ce n'est point là une conséquence du principe de l'égalité des cultes ou de la liberté de conscience ; ce n'est que la conséquence d'une théorie abstraite et insensée sur l'État. Un État particulier n'existe point pour une humanité abstraite, mais pour les hommes qui vivent sur son territoire ; il faut qu'il les prenne et les reçoive tels qu'ils sont, avec tous leurs besoins, avec tout ce qui constitue leur existence. Quand même l'État, en tant qu'État, n'a plus de religion d'État, quand même il ne reconnaît plus comme religion d'État tel culte à l'exclusion des autres, il est absurde d'en conclure qu'il peut, dès maintenant, considérer et traiter ses sujets comme des hommes sans religion. Il doit au contraire les prendre tels qu'ils sont et tels qu'ils ont le droit d'être. Les catholiques et les protestants qui sont reconnus dans le pays, l'État doit les accepter dans le libre et public exercice de leur religion, les catholiques avec leur conviction catholique, les protestants avec leur conviction protestante ; il doit les reconnaître et les respecter dans toutes ses lois, dans toutes ses institutions, dans tous ses règlements, et surtout dans toutes les écoles qu'il fonde, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'université. Aussi, à Dieu ne plaise que nous adhérions aux erreurs funestes professées jusqu'à ce jour par quelques catholiques français et belges! Fussions-nous placés sous le régime du Turc, si nous avions le droit d'exister chez lui comme catholiques, nous exigerions que dans son gouvernement il nous traitât en catholiques toutes les fois qu'il serait en contact avec nous. — Ne perdons jamais de vue cette distinction essentielle entre le système d'une séparation complète et celui d'une egalité fondée sur la loi.

4° Par contre nous avons pleinement le droit d'admettre et d'exiger, dans certaines circonstances, la parité et la liberté limitée de religion ; nous sommes tout à fait autorisé à croire que de telles circonstances existent notamment dans tous les pays que nous avons en vue dans ce travail.

Il y a plus : nous sommes entièrement autorisé à considérer cette réglementation paritaire, non-seulement comme ce qu'il y a de mieux pour ces pays et dans ces circonstances, mais encore comme une nécessité ; et c'est à notre conviction relativement à tous les pays qui sont dans la même situation que la Prusse.

5° Il n'y aurait de doute possible (car nous ne voulons rien omettre) que sur l'article 12 de la Constitution prussienne, et en tant qu'on l'interpréterait dans le sens d'une liberté absolue de religion. Nous avons déclaré dans notre précédent ouvrage que, selon les principes catholiques, on ne saurait accorder une liberté religieuse qui contredirait la loi morale ou nierait l'existence de Dieu. Sur ce point, nous l'avons vu plus haut, l'autorité ecclésiastique a été jusqu'à ce jour entièrement d'accord avec la science. Du reste, ce sentiment est confirmé par le bon sens : une religion sans Dieu est aussi absurde que l'exercice d'une religion qui violerait la loi morale. L'un et l'autre sont contradictoires dans les termes. Or, ces restrictions nécessaires se trouvent en proportion suffisante dans la constitution prussienne, et à ce point de vue on peut encore s'y rattacher sans hésitation.

† Guill.-Emman, baron de KETTELER,
Évêque de Mayence.

Voici les textes de la Constitution prussienne tels que les cite Mgr de Ketteler.

Article 12. L'Église évangélique et l'Église catholique romaine, ainsi que toute autre Société religieuse, ordonnent et administrent leurs affaires comme elles l'entendent (*selbständig*) ; elles demeurent en possession et en jouissance des établissements, des fondations et des fonds destinés à leur culte, à leur enseignement et à leurs œuvres de charité.

Article 14. La religion chrétienne est le fondement de celles d'entre les institutions (*Einrichtungen*) de l'État qui ont trait à l'exercice de la religion, et ce nonobstant la liberté religieuse garantie par l'article 12.

Article 20. La science et l'enseignement sont libres.

Article 22. Chacun est libre d'enseigner, de fonder et de diriger des établissements d'instruction publique, après avoir justifié devant les autorités compétentes de sa capacité morale, scientifique et technique.

Article 24. En ce qui touche les écoles primaires publiques, la différence des confessions religieuses doit être respectée autant que possible. L'instruction religieuse dans les écoles primaires est dirigée par les Églises respectives.

VOYAGE

A TRAVERS L'EXPOSITION UNIVERSELLE

NOTES D'UN TOURISTE[1]

II

LE PALAIS.

Nous avons rencontré le parc avant d'arriver au palais, et, en nous attardant aux *bagatelles de la porte*, nous n'avons fait que suivre, à défaut de l'ordre rigoureusement logique, la marche naturelle tracée par le cadre de l'Exposition.

Vous connaissez la fantastique légende de cet Anglais, qui, venu à Rome pour voir le chef-d'œuvre de Bramante et de Michel-Ange, sur le bruit des merveilles que la renommée en contait, passa toute une semaine à admirer les richesses de l'immense vestibule, et repartit en poste pour Londres, persuadé qu'il avait vu la basilique, et sans vouloir regarder autre chose. Cette histoire est, dès maintenant, celle d'un grand nombre de visiteurs du Champ de Mars. Ils accourent pour examiner la réunion, la plus complète et la mieux ordonnée qui se soit vue jusqu'à présent, de tous les produits de l'intelligence et de l'industrie humaines ; mais sur le seuil ils sont arrêtés, saisis, distraits, puis bientôt absorbés tout entiers par le spectacle subalterne qui les a interceptés au passage. D'allée en allée, de palais en kiosque et de mosquée turque en café chinois, le parc les disperse, les éparpille, leur fait oublier les heures et ne leur

[1] Voir *le Correspondant* du 25 avril 1867.

laisse plus le temps d'entrer au palais. J'en sais qui, en un mois de visite, ont à peine traversé une ou deux fois, d'un pied rapide et dédaigneux, ces galeries qui, malgré leur prodigieuse variété, paraissent bien monotones à côté du spectacle mobile et vivant du parc; j'en sais d'autres qui, après une semaine, n'y sont pas encore entrés.

L'inconvénient sera sensible surtout pour les étrangers de médiocre fortune, à qui la cherté des loyers et des vivres ne permet pas un long séjour à Paris; pour les provinciaux amenés en trains de plaisir, et que le terme fatal de leur économique excursion, fixé à un maximum de huit jours par la munificence trop parcimonieusement calculée des compagnies, surprendra errants encore à travers les délices de la Capoue du parc.

Les voici prévenus. Pour ne point succomber à une tentation presque irrésistible, peut-être feront-ils bien de ne pas nous imiter, et de se diriger résolûment en ligne droite sur le palais, non par les entrées du pont d'Iéna et de l'École militaire, qui traversent le danger dans toute sa longueur, mais par l'une des nombreuses portes latérales de l'avenue La Bourdonnays ou de l'avenue Suffren, là où l'enceinte du bâtiment touche presque à celle du Champ de Mars.

Au moment d'entrer, regardons un moment en face et de près, dans sa lourde masse ovoïde, ce qu'on appelle le *Palais* de l'Exposition universelle.

Il n'est assurément pas un des lecteurs du *Correspondant* qui ne l'ait vu, du moins en peinture, et pas un sans doute aussi qui n'ait caractérisé d'une exclamation énergique, au premier coup d'œil, ce gigantesque avortement de fer et de tôle, que la foule, avec son infaillible instinct, a baptisé de sobriquets pittoresques. Devant cette bâtisse monotone, à forme de cuve, qui tient de l'usine et du dock, l'esprit le plus dénué du sens artistique se trouve secrètement choqué par un flagrant désaccord entre la destination de l'édifice et sa physionomie.

D'abord il est plat : pour la commodité des visiteurs on n'a voulu lui donner qu'un étage, ce qui le met en disproportion choquante avec son étendue et celle de la vaste enceinte du Champ de Mars. Il devait dominer, effacer tout le reste, et, du milieu des annexes rangés autour de lui, se détacher majestueusement, comme un souverain à la tête de son cortége. Au contraire, l'élévation des dômes, des flèches, des minarets et des tours qui l'environnent, semble l'aplatir et l'écraser encore. Vu par l'entrée du pont d'Iéna, il disparaît comme dans un bas-fond. Vu des portes latérales, il n'offre qu'une entrée mesquine, d'aspect misérable, encombrée de lourdes et laides bâtisses.

Ensuite, au dehors comme au dedans, il n'offre à l'œil que des lignes fuyantes, qui se dérobent dès qu'on essaye d'en embrasser l'ensemble, et, ne permettant nulle part d'en saisir l'étendue, lui enlèvent son principal, ou plutôt son seul mérite. Pas une silhouette nettement accusée, pas une saillie, un fronton, un relief où puisse s'arrêter le regard, qui serve de point d'appui, de repère ou de comparaison. Les perspectives manquent partout, et, par là même, l'espace semble y manquer. On éprouve comme une sensation d'étouffement, qui ne vient pas seulement de l'encombrement des produits, mais du vice essentiel de la conception architecturale.

Le palais du Champ de Mars est l'œuvre d'un ingénieur habitué à construire des halles, praticien savant qui n'a point appris à l'école de l'utile le grand art de sacrifier aux Grâces. On ne peut lui adresser le reproche d'avoir voulu le faire riche, n'ayant pu le faire beau. Son œuvre est d'une simplicité indiscutable ; elle est plus que simple, elle est nue. Pour tout ornement, il a étendu sur le pourtour extérieur une couche d'un gris argenté, nuance pleine de couleur locale, qui achève la physionomie *sui generis* de cette grande chaudière, où bouillonnent pêle-mêle les ingrédients et les produits de l'industrie universelle, et il a cloué des oriflammes et des écussons, en guise de masques à ce cercle disgracieux de poutres qui hérissent le bâtiment comme une pelote d'aiguilles, et qu'un système d'armatures relie gauchement aux piliers de la nef des machines, dont la saillie perce la toiture. Tous ces piliers et toutes ces poutres ressemblent aux mâts d'un échafaudage construit à la hâte, et l'on dirait que, dans la précipitation du travail, les ouvriers n'ont pas pris le temps d'en scier le bout.

La disposition adoptée n'a pas permis une seule entrée monumentale. Le palais est dépourvu de façade, de frontispice et de vestibule : il n'a ni devant, ni derrière, ni envers, ni endroit, et on peut l'aborder indifféremment par tous les côtés. Uniformément percé de portes mesquines et d'un modèle banal, de fenêtres sans caractère et de lourdes arcades qui se succèdent à l'infini, il fait tourner le visiteur dans un cercle fastidieux et borné, comme un cheval de manége. C'est le triomphe de l'architecture utilitaire, de cet art dégénéré, prosaïque et réaliste, qui a remplacé la notion du beau par celle du commode, et devant laquelle un temple ou un pont, un égout et un palais sont égaux.

On pourra évaluer en s'extasiant ces cent-quarante mille mètres d'espace couvert ; mesurer avec admiration cette circonférence d'un kilomètre et demi ; calculer, en levant les bras au ciel, le nombre de lieues que formeraient toutes ces galeries mises bout à bout ; énumérer au monde ébahi la quantité de tonnes de fer, de tôle et de

zinc, de béton aggloméré, de boulons et de rivets qu'il a fallu dépenser; s'émerveiller sur la rapidité prodigieuse d'un travail qui, du sol livré à la Commission impériale le 25 septembre 1865, a fait sortir en quinze mois ce colossal bazar : tout cela est digne d'attention, et je ne le rabaisse pas; mais le moindre grain de style aurait mieux fait notre affaire. C'était le cas, ou jamais, pour cette fête de l'humanité, pour ces solennelles assises de tous les peuples réunis en concours, d'élever un palais digne d'un si grand but, digne de la France, digne de Paris, digne de rester, au moins dans le souvenir, comme le type du dix-neuvième siècle, puisque c'est sa gloire qu'on célèbre en célébrant celle de l'industrie, et qui affirmât d'une façon éclatante la supériorité de l'art national. C'était là affaire de goût, non de luxe : le goût n'a rien à voir avec le budget, et le sens du beau ne se solde pas en deniers comptants. Pour une foule de raisons très-valables, la simplicité était parfaitement de mise, je le reconnais, mais la simplicité n'exclut pas la grandeur.

Ici, nous n'avons la grandeur que mesurée à l'aune et prise comme synonyme d'étendue. On a prononcé le nom du Colisée à propos du palais de l'Exposition. Comparaison maladroite et dangereuse, qui ne peut venir que d'un ami bien imprudent! En dehors de ses dimensions, où l'art n'a rien à voir, il rappelle le Colisée comme pourrait le rappeler un cirque élevé par un émule de Barnum pour une foire internationale. L'architecte n'a même pas donné à sa construction, à défaut de tout autre mérite artistique ou pittoresque, ce caractère de hardiesse et d'élan auquel se prête si bien l'emploi du fer, véritable matière première des monuments industriels, — le fer qui peut jeter audacieusement dans l'espace ses arcades aériennes, et qui se prête économiquement à tous les besoins de l'ornementation.

Pour avoir manqué si complétement cette éclatante et unique occasion de constater sa force à la face de l'univers, il faut que l'architecture contemporaine ait bien décidément perdu le sens du grand et du beau; et il reste démontré que, dans la ville et à l'époque du monde où l'on bâtit le plus, nous n'avons qu'une architecture d'ingénieurs et de mathématiciens, qui savent travailler comme d'habiles maçons, non comme des artistes.

En descendant de l'ensemble aux détails, que n'aurait-on pas à dire encore? Bornons-nous à signaler cette piteuse clôture en planches jaunies qui fait le tour du Champ de Mars, et enveloppe la plus magnifique exposition du monde d'une carapace vulgaire, comme une princesse qu'on habillerait d'un fourreau de serge ou de bure. N'était-il pas plus naturel de lui donner pour ceinture une grille élégante, dont celle de notre vieux et cher jardin du Luxembourg eût,

au besoin, économisé la moitié, comme ses arbres ont formé à eux seuls les trois quarts des ombrages du parc et du jardin réservé? Ou si, par un scrupule bien inattendu, l'on reculait devant une dépense supplémentaire de quelques milliers de francs, en une entreprise dont le total se solde par une quarantaine de millions ; si, ce qui est plus probable et plus conforme aux traditions suivies, on voulait voiler d'une façon efficace aux pauvres gens la vue lointaine de ces merveilles qu'ils ne peuvent aborder, et n'en laisser la jouissance qu'aux spectateurs payants, que ne demandait-on au premier menuisier venu de façonner la tournure de cette barrière mesquine, dont un chantier de bois de construction se contenterait à peine?

J'ai regret à toutes ces critiques, car je ne suis pas de ceux qui se plaisent à dénigrer les œuvres de leur époque et de leur pays, et rien ne me pèse autant qu'une apparence de blâme systématique. Plus j'ai vu l'Exposition universelle, plus j'ai appris à en apprécier les trésors et à en admirer les merveilles ; plus aussi, après les confuses et équivoques impressions du début, après avoir surmonté le trouble jeté dans l'esprit par l'inauguration prématurée d'une œuvre encore pleine de lacunes, et dont les côtés défectueux ou les exhibitions puériles étaient alors presque seules en complète lumière, j'ai senti l'impatiente envie de lui rendre justice. Mais c'est précisément la grandeur de l'idée qui nous rend sévère pour la petitesse du style ; c'est parce que nous admirons l'œuvre que nous aurions voulu qu'elle s'exprimât toujours par des moyens à sa hauteur, et qu'elle se produisit dans un cadre digne d'elle. Nous n'avons pu voir sans une sorte de tristesse patriotique cet échec solennel de l'art français en une circonstance décisive, et nous ne pouvions laisser passer davantage l'occasion de démontrer en un exemple concluant, par le contraste entre la mesquinerie de la conception artistique, l'élégance, la commodité et l'heureux aménagement des installations matérielles, le caractère de plus en plus prononcé de l'art contemporain, qui prend le pas du siècle en subordonnant le beau à l'utile, en confondant le luxe avec le goût et le simple avec le laid, en marquant enfin chacune de ses déchéances dans la voie du grand style par un progrès dans la science du confortable et l'habileté décorative.

Et qu'on ne dise pas, comme l'ont essayé des apologistes trop zélés, que la commission, placée entre l'utilité et l'agrément, comme entre deux termes contradictoires, a dû faire résolûment son choix, et qu'elle n'a pas voulu sacrifier aux convenances architecturales les intérêts de l'heureuse classification qu'elle avait imaginée. On ne persuadera à personne qu'il n'y avait pas moyen de combiner la commodité des exposants avec les lois de l'art, les aménagements de l'intérieur avec l'aspect monumental et la physionomie du dehors.

Que n'a-t-on mis l'œuvre au concours? ou bien, après avoir demandé à un ingénieur un plan approprié aux besoins de l'Exposition, que n'a-t-on appelé un artiste pour le charger de donner à ce plan la forme et la vie, de semer quelques fleurs sur ce sol aride, et d'en égayer la nudité par quelques ornements? Le sens pratique n'exclut pas nécessairement le sens artistique; les exigences du classement ne sont pas inconciliables avec celles du goût, et l'on peut toujours assortir un beau cadre à un beau tableau. Il fallait se souvenir qu'une Exposition universelle n'est pas seulement une agglomération de produits, mais une sorte d'inventaire du génie humain sous toutes ses faces, et que l'intérêt qui s'y attache n'est point l'intérêt subalterne et purement industriel d'un bazar cosmopolite, mais celui d'une grande et solennelle manifestation où tout doit être digne du but qu'on se propose et en rapport avec les progrès qu'on veut constater. A ce titre, le palais lui-même était le premier *article* de l'Exposition française, celui qui, frappant tous les regards, décrit dans tous les journaux, reproduit à profusion par la photographie et la gravure, devait affirmer le plus clairement et le plus haut la supériorité du goût français, et qui l'a le plus compromis. — Mais on aura pensé sans doute que, en fait d'exposition architecturale, il suffisait de montrer aux étrangers les chefs-d'œuvre du Paris de M. Haussmann.

Ce caractère pratique et industriel, que trahit la forme du palais, se manifeste encore d'une manière bien significative dans l'idée qu'a eue la commission d'occuper tout le pourtour extérieur par un cercle de restaurants et de cafés, à peine entrecoupés çà et là de boutiques de coiffeurs et autres établissements du même ordre. Ce long cordon de buvettes, qu'il faut traverser tout d'abord, quel que soit le côté par où l'on entre, fait au palais du Champ de Mars une ceinture de bouteilles, de jambons et de homards, et lui donne les vulgaires abords d'une halle. Supposez un homme qui ait dormi depuis deux ou trois ans, comme Épiménide, dans une caverne fermée à tous les bruits; transportez-le, les yeux bandés, sur le seuil du palais; et là, après lui avoir brusquement enlevé le bandeau, demandez-lui ce qu'on a voulu faire. Il tournera autour de l'édifice: aux cinquante restaurants ou cafés parisiens et aux boutiques de dégustation des grands vins français, il verra se succéder sans interruption la loge de kermesse hollandaise, avec ses liqueurs, ses salaisons et ses fromages, que servent des Frisonnes portant sur leur tête le bandeau, le casque et les deux boucliers d'or; la brasserie bavaroise, les restaurants suisse, espagnol, danois, avec leur personnel indigène, plus ou moins authentique, mais tout ruisselant de couleur locale; le restaurant scandinave, avec sa jeune

Suédoise plantée à la devanture en guise d'enseigne ; le restaurant russe, où des mougicks, tête nue et en robe de soie blanche, comme des lévites, servent le caviar aux clients et font bouillir le thé dans le samovar, sous l'active surveillance d'une Moscovite coiffée du *povoïnik* de velours brodé d'or ; le restaurant italien, avec ses pâtes et son macaroni ; le *barroom* américain, où on *lunche* debout au comptoir, et le buffet anglais, ici divisé en boxes comme une écurie, là étalant ses sandwiches et ses puddings sur de brillantes étagères, que garde le plus blond et le plus rose troupeau de jeunes *misses* qu'on ait pu trouver ; et il conclura hardiment : « Ce qu'on a voulu organiser, c'est une exposition culinaire, complétée par une exhibition de dames de comptoir en costumes nationaux ; c'est un cours et un concours de cuisine internationale comparée. »

En vain a-t-on essayé de déguiser le caractère de cette première enceinte en la rattachant aux autres groupes sous le nom de galerie des aliments et boissons. Quoique fort ingénieusement imaginé, ce masque ne cache rien et ne trompera personne : il oblige seulement le jury à la pénible tâche de faire lui-même l'épreuve de tous les restaurants et de tous les cafés de l'Exposition, de déguster solennellement tous les plats, et de boire jusqu'à la lie, soutenu par la conscience de sa mission, tous les bocks qu'il plaira aux candidats du groupe VII de soumettre à son examen. Je lui conseille de s'adjoindre, pour remplir ce devoir, l'incorruptible baron Brisse, dont la compétence et la capacité sont connues, et je suis curieux, je l'avoue, de savoir combien de médailles et de mentions honorables obtiendront, sur les treize mille dont la commission dispose, ces établissements qui profitent de l'Exposition pour taxer à des prix de premier ordre des consommations de troisième choix.

La galerie des aliments « à divers degrés d'élaboration et de cuisson » — admirez l'adroite et pudique périphrase ! — a été installée avant toutes les autres, car la spéculation est toujours prête la première, et elle servait déjà à boire ou à manger selon les formules des deux mondes avant qu'on eût déballé un seul colis dans le palais. Elle forme, à coup sûr, l'un des appendices les plus nécessaires et les plus goûtés de l'Exposition ; mais, en lui assignant la première place, en lui laissant prendre un développement excessif, qui remplit un cercle six fois plus étendu que celui des beaux-arts, on a donné à l'œuvre une préface peu digne d'elle, qui accentue plus nettement encore la physionomie prosaïque du palais et les côtés mercantiles de l'entreprise, et risque d'en dénaturer le caractère en le rapetissant.

Ce n'est qu'après avoir franchi cette première enceinte qu'on entre dans l'Exposition proprement dite. Nous avons enfin dépassé, en

même temps, le cercle de la critique, et, grâce à Dieu, sauf en ce qui tient à la mesquinerie des aspects intérieurs, à l'uniformité géométrique des points de vue, au manque total de perspectives résultant de la disposition architecturale du palais, il ne nous reste plus guère maintenant qu'à louer.

L'Exposition a sept cercles, comme l'enfer du Dante. Ces galeries circulaires s'arrondissent, pareilles aux ondulations d'une nappe d'eau, autour du jardin central, qui est le lieu de repos et d'isolement, le *refuge* de la grande cité bruyante, dont les flots tumultueux viennent mourir doucement sur ses bords. Du jardin, elliptique comme le palais, partent seize rues transversales, qui vont aboutir à l'enceinte extérieure, et qui portent les noms des pays dont elles longent ou traversent les produits. Ceux-ci sont classés par groupes similaires dans le pourtour de chaque galerie, et distribués par contrées le long des secteurs transversaux qui relient le centre à la circonférence. Ainsi la marche du visiteur se trouve nettement tracée, suivant le but qu'il poursuit. Veut-il étudier une industrie quelconque dans toutes les variétés de son développement, et comparer les transformations diverses que lui a fait subir le génie de chaque peuple, il n'a qu'à prendre la galerie circulaire qui lui est consacrée, et tourner à droite ou à gauche jusqu'à ce qu'il soit revenu à son point de départ. Veut-il se rendre compte de l'industrie d'un peuple et parcourir l'échelle de sa production nationale, il s'engage dans le couloir que lui désigne un écusson portant le nom du pays, et le suit en ligne droite jusqu'au bout.

Les galeries du palais ne correspondent pas rigoureusement aux groupes qui constituent l'ensemble de l'Exposition. Elles n'en renferment naturellement que sept, sur les dix dont se compose le programme. Des trois derniers, l'un, celui des objets spécialement exposés en vue d'améliorer les conditions physiques et morales des populations, occupe un secteur comme s'il était une nation exposante, car il forme à lui seul un ensemble qui embrasse les diverses séries, et prend à chacune d'elles tout ce qui unit les conditions particulières de l'utile et du bon marché aux conditions générales d'art et d'industrie; un autre, l'horticulture, étale dans les massifs, les plates-bandes, les talus et les serres du jardin réservé, l'infinie variété de ses produits vivants, qui se renouvellent chaque jour; l'agriculture enfin est allée chercher dans l'île de Billancourt le vaste champ d'exposition et d'expériences dont elle avait besoin pour faire fonctionner ses machines, grouper les principaux spécimens des grandes industries agricoles, réunir les plus beaux échantillons des diverses catégories d'animaux domestiques, enfin mettre en pleine lumière les procédés qu'elle emploie et les perfec-

tionnements qu'elle a trouvés pour la culture du sol ou l'exploitation de ses produits.

Je demande grâce à mes lecteurs pour ces renseignements préliminaires, dont il ne m'était pas possible de leur sauver l'aridité. Avant de décrire un pays, on commence par en déterminer le méridien, les frontières et les principales divisions géographiques. Après quoi, soulagé de ces petits préparatifs fastidieux, les renseignements pris et les provisions faites, il ne reste plus qu'à marcher en avant et à s'abandonner à ses impressions de voyage.

La première galerie intérieure, la plus large et la plus haute de toutes, est remplie par le groupe des Arts usuels. Dans les autres cercles nous verrons la matière au repos ; nous la voyons ici en action, douée de la force vitale et communiquant elle-même la création qu'elle a reçue. Une double et triple barrière de machines à l'aspect formidable s'enroule autour de l'édifice, pareilles à ces dragons de la fable qui gardaient l'entrée du jardin des Hespérides. Il en sort des grondements et des rugissements fantastiques. Ce tourbillon de mouvement et de bruit vous enveloppe comme un vertige. Pour bien voir le spectacle, montez sur le promenoir aérien qui occupe le centre de la galerie, et qui forme l'unique étage supérieur du palais. Du haut de cette plate-forme circulaire, entrecoupée çà et là de pavillons, d'arcs de triomphe, de dômes, de coupoles, de tentes et de ronds-points, qui sont comme autant de petits salons d'arrêt ménagés aux perspectives les plus favorables, vous dominerez cet Océan diabolique, dont les vagues s'agitent et se tordent, comme soulevées par une tempête invisible. Cela geint, hennit, se débat, souffle et hurle à la fois. A certaines heures du jour, lorsque les générateurs du parc ont fait circuler la flamme et la vie sur toute la ligne de ces monstres dociles que l'homme anime et apaise à son gré, rien ne peut peindre le spectacle effrayant et superbe de ce tumultueux fourmillement, où l'on sent la règle inflexible dominant la furie déchaînée, et l'âme cachée au milieu du chaos. Ces milliers de roues, de ressorts, de pistons et de volants ; ce balancement rhythmé, anguleux, saccadé, des leviers et des pilons ; ce grincement aigre des engrenages, des scies à lames droites ou circulaires, mordant l'acier de leurs dents pointues, et des perforateurs entrant dans le dur métal comme le fer chaud dans la plaie ; ces lentes évolutions des cylindres, des tambours et des arbres de couche, qui s'ébranlent d'un pas lourd et méthodique, tandis qu'autour d'eux, comme des légions de follets, les bobines voltigent en tournoyant, les poulies pirouettent, les régulateurs pivotent éperdûment sur eux-mêmes ; ces coups de marteau qui font trembler les murailles de fer, et les sonneries électriques, se mariant aux sifflets qui donnent le signal de l'interruption ou de la reprise des travaux,

tout cet ensemble forme un concert saisissant, prodigieusement varié et profondément monotone, confus comme la grande voix de la mer, mais où, de chaque rouage poursuivant sa partie invariable, sort une note toujours la même, qui se détache dans le chœur avec la netteté d'un chiffre.

Grâce à cette heureuse idée du promenoir, qui double la circulation et la protége en la divisant, dans la galerie la plus encombrée et la plus dangereuse du palais, une femme se sent en sûreté comme dans son salon, parmi ces gigantesques machines qui semblent faites pour un peuple de Titans, et qui dépassent les proportions des mastodontes antédiluviens. Du haut de son observatoire, le visiteur plonge un regard tranquille et curieux sur ces forteresses mouvantes, qui parfois lancent des approches jusqu'à lui, l'entourent de leurs travaux avancés et lui font cortége dans les airs. Le promenoir de la première galerie est un lieu que je recommande aux philosophes et aux moralistes. Il éveille la méditation, il est propice aux monologues ; les poëtes même y pourront rêver à leur aise. C'est la montagne où le génie orgueilleux du dix-neuvième siècle emporte ses fidèles pour leur montrer sa conquête, et pour étaler à leurs pieds tout le royaume de l'industrie moderne.

Si peu préparé que l'on soit à entendre la langue compliquée des machines,—et il serait difficile, je le confesse ingénument, de l'être moins que moi,—comment regarder sans une stupeur mêlée d'admiration, cette armée de robustes esclaves, aux bras de fer, aux poumons de bronze, infatigables et indestructibles, dressés à servir le moindre de nos besoins ? Vous avez vu ces bêtes fauves que fascine le regard du dompteur, et qui viennent en rampant lécher les pieds de l'homme qu'elles voudraient dévorer. Ainsi toutes les forces de la nature, disciplinées et soumises, rendent hommage à la supériorité de l'être fragile qui est le roi de la création. Pour qui sait réfléchir à la signification des choses, il n'est rien qui donne une plus haute idée de la puissance de ce roseau pensant, et qui lui enseigne mieux sa vraie grandeur, en démontrant la souveraineté de l'esprit et le rôle subalterne de la matière dans la hiérarchie du monde.

Machines d'extraction et d'exploitation, machines-outils, machines hydrauliques, matériel et procédés des usines agricoles et des industries alimentaires, des arts chimiques et mécaniques, appareils de télégraphie, de chemin de fer, de chasse, de pêche, de navigation, de sauvetage, d'exploration sous-marine, tout est là, sous vos yeux et sous vos pieds. Il ne s'y trouve qu'une lacune : les aréonautes, par un trait de modestie qui les honore et dont je les croyais incapables, n'ont pas rempli la place que la commission, dans l'excès de sa prévoyance, leur avait réservée. Dieu a jugé sans doute que l'homme de-

viendrait trop puissant du jour où il aurait conquis la royauté de l'air comme celle de la mer ; il a voulu rabattre, en le clouant au sol et en lui refusant les ailes de l'aigle et celles de la mouche, le *quo non ascendam* qu'il entonnait déjà le jour de la stérile découverte de Montgolfier, et qu'il se prépare à reprendre chaque fois qu'un nouveau Jason convoque le public autour de sa nacelle, pour démontrer une fois de plus qu'on n'a pas découvert la direction aérienne. Rude leçon d'humilité, au milieu de tant de sujets d'orgueil, que l'homme, qui a dompté la nature, soit raillé par le moineau-franc! Depuis plus de quatre-vingts ans qu'il est né, l'enfant auquel Franklin promettait des destinées si viriles, n'a pas grandi d'une ligne. L'aéronaute a eu beau perfectionner sa machine, il n'a fait que mettre sa propre impuissance plus en relief, et avec le gaz, les soupapes et les ailes hélicoïdes, les proues, les rames et le gouvernail, comme avec les ballons de taffetas gonflés d'air chaud, il est resté son esclave, au lieu de devenir son maître. Ce n'est pas lui qui la dirige, c'est elle qui le mène. Elle n'est rien de plus qu'un joujou dangereux, dont les saltimbanques ont fait leur proie.

Ici des locomotives perfectionnées, garnies de freins de sécurité et d'appareils électriques, dressent leurs cheminées hautes comme des phares (la Prusse, qui avait déjà signalé dans le parc ses sentiments humanitaires par l'exposition de sa société internationale pour le soulagement des blessés, les affirme encore dans le palais par la commodité et le confortable de ses wagons, où elle témoigne d'un respect digne d'émulation pour le bien-être des voyageurs) ; là, les curieux se pressent autour des nouvelles voitures à vapeur, appelées peut-être à détrôner les chemins de fer, en attendant qu'un autre progrès, déjà entrevu, les relègue elles-mêmes parmi les vieilleries des temps primitifs ; plus loin on examine le plan d'un puits d'exploitation, les lampes de sûreté, les cages armées de leur parachute, les outils de sondage, les séries d'appareil pour la préparation, le lavage et le criblage des minerais. A l'entrée de la section anglaise se dresse une pyramide jaune de plus de dix-neuf mètres de haut, représentant la masse d'or extraite des gisements de l'Australie, de 1851 à 1866. C'est le plus grand succès de l'Exposition : il y a foule autour d'elle pour la contempler, pour la toucher respectueusement, comme jadis autour du bloc de zinc chargé de donner aux badauds la représentation exacte du fameux lingot d'or de quatre cent mille francs. Ah ! les plus admirables inventions du monde pâlissent à côté de ce monument du siècle, si éloquent dans sa simplicité ! Elles tracent les moyens, il indique et résume le but. Il donne un corps à tous les rêves et rallie tous les cultes dans une adoration commune. A voir le recueillement pieux des visiteurs qui l'abordent, avec des allures de pèlerins, et les regards

frémissants qui en mesurent la hauteur, on dirait qu'ils se sentent en présence de Dieu. Il n'est même pas besoin que le veau soit d'or, il suffit qu'il en ait l'apparence, pour réunir autour de lui son peuple de fidèles. Après l'Exposition, que les colons anglais expédient cette pyramide à la métropole, pour en décorer Saint-James'Park ou Trafalgar-Square : jamais les statues de Nelson et du vainqueur de Waterloo n'auront reçu plus d'hommages qu'elle n'en recueillera.

Ailleurs, on fait cercle autour des petits métiers et des ouvriers en chambre, on passe en revue toutes les variétés des machines à coudre, qui donnent à l'aiguille la rapidité de la locomotive, les ingénieux appareils qui parviennent à faire un spectacle intéressant et pittoresque de la fabrication mécanique des chapeaux de feutre, de celle des têtes d'épingles et des pastilles de Vichy, du dressage et de l'enveloppage des chocolats Devinck. Les féeries industrielles ont trouvé moyen de se glisser jusque dans le quartier de la carrosserie, qui est le luxe et l'élégance de ce premier cercle, et qui l'enjolivent çà et là de guirlandes de fleurs : j'y ai vu une voiture qui, tout en roulant, peut, à l'aide d'un ressort mis en jeu, devenir successivement un coupé, un cab, un phaéton, un équipage de chasse, plus féconde en métamorphoses que la citrouille enchantée de Cendrillon.

Dans cette galerie du Travail et dans les hangars du parc, qui en forment le complément perpétuel, comme dans l'île de Billancourt et sur les berges de la Seine, qui en sont les appendices agricole et hydraulique, d'infinies variétés de machines, les unes montant jusqu'à la voûte, qu'elles semblent vouloir trouer de leurs grands bras de fer pour s'envoler vers la nue sur les ailes de l'hippogriffe, les autres s'enfonçant pesamment dans le sol, où il a fallu creuser des entailles de dix mètres pour recevoir le plongeon de leurs immenses volants, broient, teillent, nettoient et filent le lin ; tissent la soie, taillent le diamant, balayent les rues, trient, criblent, pétrissent, percent, forent, rabotent, évident, liment, hachent, scient, distillent, fauchent, fanent, moissonnent, coupent la paille, battent et dépiquent le blé. Les moteurs à gaz, à vapeur, à air chaud, électriques, hydrauliques, atmosphériques et mécaniques, viennent mettre tour à tour entre nos mains chacune des puissances de la création. Comme ces poisons convertis en remèdes et qui font servir la mort même d'auxiliaire à la vie, l'homme a forcé les éléments les plus destructeurs à lui prêter secours pour vaincre les résistances de la nature, et mener à bien cette grande conquête de la terre qui lui a été imposée comme un châtiment et une réhabilitation. Humblement et doucement, avec cette plainte monotone qui semble le gémissement résigné d'un esclave vaincu, ou bien avec ces cris stridents qu'on prendrait pour

une protestation impuissante et sans cesse refoulée, ils obéissent au doigt d'une femme ou d'un enfant, mais en guettant, pour se venger, le premier moment de défaillance ou de distraction, et tout prêts à saisir dans leurs monstrueux engrenages l'imprudent qui, victime des forces aveugles qu'il a déchaînées sans savoir les conduire, oublierait qu'on ne règne sur la matière qu'à la condition de la tenir toujours en respect et en défiance.

Il n'est pas un travail industriel, si délicat, si subtil, si compliqué qu'il puisse être, que ne soit capable d'exécuter aujourd'hui cette force inintelligente, créée et dirigée par l'intelligence humaine. Elle a, au besoin, dans sa lourdeur, la souplesse et la légèreté d'un oiseau. Ces redoutables rouages, qui écraseraient un éléphant comme une plume, brodent, font des fleurs et de la dentelle avec des doigts de fée. En étudiant les progrès réalisés chaque jour dans ces combinaisons savantes qui constituent le grand art et la tendance irrésistible du siècle, il est impossible de se dissimuler que l'heure viendra, et bientôt peut-être, où, dans presque toutes les branches de l'industrie, l'ouvrier sera réduit au simple rôle de surveillant et d'aide tout à fait subalterne de la machine, uniquement employé à la mettre en branle ou à l'arrêter, à accélérer et à ralentir son mouvement, à graisser les rouages, à lui présenter la besogne, ou, plutôt, à la lui tenir prête. Qu'on s'en irrite ou qu'on s'en applaudisse, on n'y peut rien. Chaque jour, elle fait un pas en avant, elle pénètre dans les industries qui, jusqu'à présent, s'étaient dérobées à son joug et semblaient devoir s'y dérober toujours : c'est un mouvement rapide, continu, foudroyant, que n'ont pu arrêter une seconde toutes les résistances et toutes les révoltes, depuis les canuts soulevés contre le génie de Vaucanson jusqu'à ces malheureux ouvriers de Roubaix, pareils au paysan qui se jetait avec sa fourche au-devant de la locomotive pour lui barrer le passage. Nous, qui ne sommes pas un économiste, nous avons le droit de trouver peut-être que le rôle de la machine devient excessif, et de redouter, à des points de vue tout particuliers qui n'ont rien à voir avec l'histoire des développements de l'industrie, le jour prochain où elle aura établi partout sa royauté impassible, en annulant, pour ainsi dire, ou du moins en reléguant au dernier plan l'intelligence, la main, la liberté de l'ouvrier ordinaire, en faisant de lui un rouage supplémentaire rivé à la force motrice, humilié et écrasé par elle. Ce qui nous inquiète, c'est une question de dignité, et non d'utilité pratique ; nous doutons, pour beaucoup de raisons qu'il serait trop long de dire et dont quelques-unes frappent tous les esprits, que sa condition morale s'en soit améliorée, et nous sommes parfois tenté de croire qu'elle y a perdu presque tout ce qu'a gagné sa condition physique. Mais nous ne pouvons concevoir

par quel aveuglement étrange c'est précisément au nom de ses intérêts matériels que celui-ci éprouve de temps à autre le besoin de se révolter contre ce merveilleux instrument de multiplication qui a centuplé ses forces, adouci ses fatigues, reculé toutes les ressources de l'industrie, élargi le cercle de son activité et de sa production, en laissant au travailleur intelligent et bien doué, plus fort dans sa faiblesse que ces puissants engins dont il est le serf et le juge, le secret des améliorations et des perfectionnements.

A la galerie des machines succède celle des matières premières, qui ne nous retiendra pas si longuement : elle n'offre qu'un intérêt technique, si je puis ainsi dire, qui séduit peu la foule et n'aurait pas plus de charmes pour la plupart des lecteurs. Je m'y suis promené avec conscience, mais avec ennui, à travers les minéraux, les huiles de pétrole, les fers en barre, les feuilles de tôle, les lièges, les charbons, les écorces, les résines, les houblons et les cuirs. Tous les produits de la terre, tout ce qui vient de l'eau, de l'air, de la surface ou des entrailles du sol, y figure étiqueté, empaillé, apprêté, dans des fioles et sous des vitrines. C'est comme le vaste laboratoire et le cabinet d'histoire naturelle de l'Exposition.

Le rapprochement de ces deux galeries est logique, et un lien étroit les unit l'une à l'autre. Nous y voyons le germe et le point de départ avant le résultat. Dans le Palais du Champ de Mars, comme dans la réalité des choses, on va de la circonférence au centre. Après les matières premières et les instruments à l'aide desquels on se les procure ou on les transforme, les galeries suivantes nous montreront l'éblouissante variété des produits obtenus par cette collaboration de la matière et de la machine, réglée par l'intelligence humaine, dans toutes les branches du travail. Les nations de l'extrême Asie, le Brésil, le Chili, le Pérou, l'Algérie, la Grèce, — magnifiquement douées par la Providence de trésors qu'elles laissent dormir, faute de savoir les exploiter, et dont elles enrichissent le reste du monde en demeurant pauvres elles-mêmes, tiennent une large place dans ce groupe. Si elles avaient su égaler leur activité aux dons de la nature, aucune autre ne serait plus haut qu'elles dans l'échelle de la civilisation. Mais comparez l'espace qu'elles remplissent ici avec le rang qu'elles tiennent dans les galeries suivantes, si vous voulez prendre une leçon de philosophie pratique, plus énergiquement exprimée que celle du *Laboureur et ses enfants*.

Nous entrons dans les produits manufacturés par le groupe du vêtement qui ne se ressent guère de la grève des ouvriers tailleurs. Comme, pour les autres catégories de l'Exposition, il faut prendre le mot en son sens le plus large. *Vêtement* s'entend ici de tout ce que l'homme peut porter sur lui, et grâce à cette extension un

peu forcée du mot, la galerie que nous allons rapidement traverser, comprend, à côté des fils et tissus de coton, de laine, de soie et de lin ; à côté des broderies, des châles et des dentelles, non-seulement les jouets, les objets de voyage et de campement, mais encore la joaillerie et les armes portatives. On y trouve toutes les variétés de costumes de la création, depuis le manteau impérial jusqu'au paletot de la Belle-Jardinière, depuis les pelisses de mouton de la Russie, ses mantilles et ses fourrures en peau de cygne, en édredon, en duvet, où l'œil s'enfonce voluptueusement comme dans un lac de neige vaporisée, jusqu'aux langoutis de Siam et aux haïks de Tunis. Vous y pourrez lire d'un bout à l'autre ce fameux chapitre des chapeaux, cité par Sganarelle, et le compléter par celui des chaussures. C'est une des choses qui m'ont donné la plus fière idée des innombrables ressources de l'esprit humain que ces milliers de manières différentes qu'il a trouvées, d'un pôle à l'autre, pour un acte aussi simple, aussi uniforme, que celui de se couvrir la tête ou de se garantir le pied.

Nous autres, Européens des pays très-civilisés, nous n'avons pas aussi complétement l'avantage, sur ce terrain du vêtement, que nous serions tenté de le croire. Il faut avouer que le grand art du tailleur, même chez les maîtres, est arrivé au dernier degré de la platitude et de l'effacement. J'attribue cette décadence aux principes de 89 et à la proclamation des droits de l'homme, qui ont banni du costume masculin l'élément pittoresque et la forme individuelle, en jetant tous les habits dans le même moule égalitaire, en les courbant sous le même niveau moyen, en faisant ressembler un roi à un notaire, et en leur donnant à tous deux, comme exemplaire idéal à atteindre, l'élégance, la richesse et la distinction de leur tailleur en personne. Entre tous les arts du costume, celui du chapelier est tombé particulièrement bas, toujours grâce au progrès moderne, qui semble avoir pris pour symbole et imposé pour signe de ralliement aux grandes puissances cet affreux chapeau rond, planté à demeure sur toutes les têtes civilisées, comme le phare du dix-neuvième siècle. L'art du cordonnier a cette heureuse chance de réunir les deux moitiés du genre humain sous son sceptre et de faire bénéficier quelquefois le sexe laid de l'influence active exercée sur son développement par les caprices et le goût du beau sexe. Le tailleur et le chapelier n'habillent que nous ; ils sont entièrement distincts de la modiste et de la couturière, ou du tailleur pour dames, cet être bâtard, revenant du dix-huitième siècle éclos au soleil du Paris de M. Haussmann, et qui semble fait tout exprès pour une comédie de Dancourt ou de Beaumarchais. Ils n'ont rien à inventer, devant un type passé à l'état d'institution sociale, et ne peuvent que copier

et recopier éternellement, en essayant parfois de se dédommager sur les accessoires, cet habit passé à l'état de *canon*, comme la statue de Polyclète, sans que jamais leur génie soit réchauffé par le voisinage pénétrant de l'influence féminine. Sans les chapeaux et les habits brodés des laquais de bonnes maisons ou des grands fonctionnaires, — je demande pardon d'un rapprochement que je n'ai pu éviter, — chapeliers et tailleurs n'auraient jamais une occasion de sortir de cette banalité morne où s'éteignent presque nécessairement tout esprit d'initiative et toute imagination.

Aussi parcourez en entier cette galerie du vêtement : vous verrez qu'il nous reste beaucoup à apprendre des *barbares*, soit au point de vue pittoresque, soit même au point de vue pratique, et la galerie du mobilier confirmera cette impression première. Bien au-dessous de nous par la variété des applications industrielles et des produits scientifiques, ils nous restent supérieurs par je ne sais quel goût inné d'élégance, l'instinct du caractère et de l'originalité, le sentiment de la décoration et de la couleur. Parmi ces mille et une coiffures qui distinguent chaque peuple de l'univers : le tarbouche, le turban, la toque, le fez et toutes les variétés de calottes, le tricorne, la mitre, le bonnet d'astrakan, que sais-je encore ? il n'en est pas une qui ne l'emporte sur la nôtre des deux côtés à la fois. Et si vous examinez les musées de costumes populaires installés çà et là, ceux des diverses provinces de France, de la Russie, de la Suède, du Danemark, du Caucase, de l'Orient, vous serez frappé aussi de tout ce qu'ils pourraient prêter à nos affreux vêtements, comme, en lisant les chants populaires des diverses nations, on voit tout ce que gagnerait à s'y retremper la poésie cultivée. Il y aurait là peut-être un sujet d'études et d'efforts analogues à celui que s'est proposé la Société d'acclimatation, et maintenant que la conférence de Londres a terminé son œuvre, rien ne s'opposerait à ce qu'un congrès de tailleurs se réunît pour commencer la sienne.

La pauvreté de l'habit masculin dans les nations civilisées apparaît plus énergiquement encore par son rapprochement avec le luxe des modes féminines. Il est clair que, par un raffinement de galanterie ou de stoïcisme démocratique, nous avons abdiqué tous nos droits. On se souvient du fameux discours qui fut, dans tout le réalisme du terme, et sans recourir aux embellissements des fables mythologiques, le chant du cygne de M. le procureur général Dupin. Il a bien fait de mourir avant l'ouverture de l'Exposition. J'ai cru voir errer son ombre bourrue, en gros souliers et en redingote brune, agitant sous ses épais sourcils taillés en broussailles les foudres d'un nouveau réquisitoire, le long de cette galerie où les fines dentelles de Belgique, de France et d'Angleterre, qu'on dirait tissées

de l'air du temps par les doigts agiles des fées dans le château de la Belle au bois dormant, alternent avec les chefs-d'œuvre dus au génie combiné des modistes, des couturières et des fleuristes parisiennes ; où s'étalent des cachemires qui coûtent le prix d'une maison, et des éventails qui valent la dot d'une fille, où l'exquise odeur des parfums sert d'accompagnement à l'éclat des bijoux, pluie de perles et de diamants, poussière de millions, sertie dans l'or et encadrée dans un vaste écrin de pourpre.

On me dispensera sans peine d'entrer dans le détail des treize classes qui composent le groupe du vêtement : je me reconnais parfaitement incapable de décerner la moindre médaille aux fils de laine cardée ou aux articles de bonneterie. Cette incompétence, dont je suis réduit à faire à chaque instant l'aveu, et que je proclame d'autant plus volontiers qu'elle n'échapperait à personne quand même je voudrais la cacher, restreint mon rôle à celui d'un simple chroniqueur, causant de tout ce qui lui vient en tête à propos de l'Exposition, et n'ayant en aucune façon la fatuité d'attribuer à ses impressions de touriste la valeur d'un jugement sans appel. La plus grande partie du Parc revenait de plein droit à la chronique, mais c'est surtout dans le Palais, qui exigerait, pour être dignement apprécié, la réunion de toutes les connaissances humaines, que je dois rappeler au lecteur bienveillant à quelles conditions, réglées par mon insuffisance personnelle, j'ai consenti à lui servir de guide.

Sous le bénéfice de ces réflexions je me hasarde à signaler les chanvres tissus de la Russie, qui ont la finesse et le moelleux de la soie, et qui m'ont frappé comme une réponse indirecte, plus éloquente que celle de M. le ministre des travaux publics, aux dernières interpellations de la Chambre. Malgré ses malheurs, Lyon soutient vaillamment sa vieille renommée. Elle a fait un effort suprême, dont il faut lui être reconnaissant pour l'honneur de l'industrie française, et je ne sais quelle ville au monde pourrait rivaliser avec la riche collection de tulles, de châles, de soieries splendides dont elle a rempli l'une des plus vastes sections du Palais. Mais je dénonce particulièrement aux dames certaine salle belge qui est le royaume de la dentelle. Au centre de cette exposition, s'épanouit un rideau qui est tout un poëme, ou plutôt un vrai monument, décoré de colonnes, de médaillons, d'armoiries, de guirlandes soutenues par des Amours, de cornes d'abondance et de renommées, d'oiseaux, de fleurs et de fruits indigènes. C'est un morceau de reine, mais bien propre à tenter de simples lectrices du *Correspondant*, qui compte, je le crains, peu de reines parmi ses abonnés.

Vis-à-vis toutes ces fantaisies de la mode, côte à côte avec ces bouquets merveilleux qui semblent cueillis dans le jardin d'Armide

et avec ces ornements en plumes de colibris rehaussés de rubis et de topazes, non loin de ce département de la coiffure où l'aventureuse imagination des perruquiers *ornemanistes*, comme ils s'intitulent eux-mêmes, s'épand en effluves poétiques et allégoriques d'un lyrisme surprenant, s'ouvre la section des armes portatives. La surprise qu'on éprouve d'une pareille rencontre dans la pacifique galerie du vêtement, s'augmente encore par le contraste, et je crois qu'on peut citer cet exemple comme un de ceux qui prouvent le mieux de quelle part d'arbitraire ont besoin les classifications les plus rigoureuses pour embrasser dans un ensemble méthodique les branches innombrables de la production industrielle.

Vous verrez là une charmante collection de fusils, de carabines, de capsules et de cartouches, dont le perfectionnement ne laisse rien à désirer; de mignons pistolets de poche, qu'on prendrait pour des bijoux, pouvant tuer proprement leur douzaine d'hommes en un tour de main, des armes de précision exécutant soixante décharges à la minute; des *revolvers* à roue, qui pivotent gracieusement sur eux-mêmes en crachant une balle à chaque mouvement, et tirant un nombre indéfini de coups au moyen d'un simple changement de barillet. Instinctivement on se dirige du côté de la Prusse, pour visiter cette partie de son exposition ; mais les armuriers prussiens se sont montrés modestes, et leurs envois ne répondent pas à l'attente générale. On devine que ces messieurs ont eu l'emploi de leurs talents et de leurs provisions ailleurs. J'aurais voulu faire honneur de cette discrétion imprévue à la réserve de bon goût qui sied à des vainqueurs ; malheureusement, la patrie de Frédéric le Grand et de M. de Bismark ne s'est effacée sur ce terrain, qu'elle trouvait sans doute trop peu digne de sa gloire, que pour s'étaler plus à l'aise dans le voisinage. Les exhibitions meurtrières de Saint-Étienne, de Paris et de Liége, paraissent tout à fait anodines et dignes de l'âge d'or, en regard des monstrueux outils de destruction qui se rencontrent dans la galerie des machines et les annexes du Parc, et qu'on voudrait exclure du temple de la Paix. Si la guerre apparaît quelque part dans toute sa stupide et navrante horreur, si jamais elle fut propre à troubler l'esprit par le complaisant étalage de cette folie furieuse, qui étouffe continuellement dans leur germe les laborieuses conquêtes de la civilisation, et fait échouer à chaque pas la marche de l'humanité dans une mer de sang, n'est-ce pas en ce lieu où tout nous parle de la grande fraternité des peuples et nous convie à la solidarité générale dans le progrès universel ! Ici c'est l'exposition de notre ministère de la guerre; là ce sont les produits des usines de Manchester et de Liverpool, avec leurs boulets de 524 kilos; ailleurs, la machine à balles, qui peut en livrer sept

mille par heure, et en une semaine, pourvu seulement qu'on ne la laisse pas chômer de barres de plomb, autant qu'il en faut pour approvisionner un corps d'armée en campagne ; les canons-revolvers ; le canon américain, lançant avec une charge de vingt-quatre onces de poudre, un boulet de trois livres à quatre lieues de distance; les pièces de campagne et de montagne, les affûts, les porte-fusées et les torpilles de l'Autriche, et par-dessus tout, dominant, écrasant ses rivaux de ses proportions brutales et de ses airs de capitaine Fracasse, le canon prussien de cinquante mille kilos, symbole matériel de la puissance du pays qui l'envoie, traduction en langue vulgaire du droit des nations et du droit des gens, qui a l'air de porter à la France l'ultimatum de M. de Bismark, et de dire au reste de l'Exposition : « Industriels, inventeurs, artistes, idéologues, exténuez-vous à enrichir, à soulager, à instruire ou à charmer le monde; vous aurez beau faire, c'est moi, et moi seul, qui suis le dernier mot de la civilisation moderne. »

On a calculé que le prix de chaque coup tiré par ce *Great-Eastern* de l'artillerie coûterait quatre mille francs environ. C'est un peu cher ; mais supposons, comme on l'affirme, qu'un seul boulet suffise à couler bas un vaisseau de sept ou huit millions, avec son équipage, il est clair qu'on y gagnerait encore. Admettons une moyenne de cent hommes par coup, pour nous en tenir aux évaluations les plus modérées : la plus simple opération d'arithmétique nous démontre que chaque cadavre ne reviendrait pas à plus de quarante francs. Or, en moyenne, un ennemi vaut bien davantage, et l'on y gagnerait encore cent pour cent. Qui de nous ne consentirait de grand cœur à payer un Prussien quarante francs, — en temps de guerre?

J'aurais voulu voir, à côté de ce produit fanfaron des usines d'Essen, le fameux petit canon de cuivre français dont l'écho nous a mystérieusement parlé dans ces derniers temps, — David en face de Goliath. Mais le ministère de la guerre enferme son petit canon dans un écrin, et, même en l'essayant, le recouvre d'une housse, comme un meuble de prix qu'on veut tenir caché jusqu au jour de l'inauguration. Ce sera pour l'exposition prochaine. Cette classe est en train de se perfectionner, et elle s'enrichit tous les jours. L'homme est un étrange animal : il tient à la vie, et il passe son temps à imaginer mille voies ingénieuses pour la détruire plus sûrement et plus vite; il a grand'peur de la mort, et il consacre tout l'effort de son intelligence à lui faciliter les approches et à multiplier ses moyens d'action. Il n'est pas un seul art où il ait fait plus de progrès, pas un où il ait plus justement lieu de s'applaudir de son génie. Depuis la création du monde, il n'a pas encore réussi à prolonger son existence

d'une minute, à combattre efficacement un seul des fléaux qui font leur proie de l'espèce humaine. On n'a jusqu'à présent trouvé aucun remède au choléra, non plus qu'aux inondations et aux tempêtes. On n'en a point trouvé à la peste, à la lèpre, à la folie. Il est douteux que nous ayons fait un pas depuis Hippocrate : le docteur Véron en gémit, M. Velpeau s'en égaye, et les Académies de médecine, dans leurs moments de franchise et de bonne humeur, qui ne sont pas très-rares, en conviennent sans se faire prier. L'art de guérir est resté à l'état d'hypothèse : ce n'est qu'une succession de systèmes, qui se détruisent pour renaître de leurs cendres, et les grandes illustrations médicales qui laissent une trace glorieuse dans l'histoire, sont les hommes qui ont trouvé, non l'introuvable secret qu'on cherche depuis six mille ans, mais une nouvelle théorie qui détrône les autres, jusqu'à ce qu'elle soit bafouée à son tour et reléguée dans le domaine des illusions les plus meurtrières. Le corps humain est le champ de bataille que se disputent perpétuellement ces expériences contradictoires, dont il paye tous les frais. Lorsqu'on a passé vingt-cinq ans à préconiser avec enthousiasme et à pratiquer avec une conviction terrible la doctrine de Broussais, comme le dernier mot de l'art de guérir, on vous démontre péremptoirement que ce n'était rien autre chose que l'art de tuer. Le vrai mot de la médecine est encore celui de ce spirituel docteur qui, consulté par une de ses clientes sur un remède à la mode, lui répondait en souriant : « Dépêchez-vous de le prendre pendant qu'il guérit. »

Mais en regard de cette impuissance à prolonger la vie, mettez l'incroyable richesse de ressources dont l'esprit humain dispose pour accélérer la mort. Comptez toutes les variétés du meurtre, tous les systèmes et tous les instruments de destruction, perfectionnés chaque jour, aux applaudissements de la foule, avec les éloges de la presse et les encouragements des souverains. Parcourez toute la série des améliorations et des progrès, depuis la bombarde du quatorzième siècle jusqu'au canon rayé et au mystérieux petit canon de cuivre ; depuis l'arquebuse à rouet, qu'il fallait deux hommes pour porter, qu'on chargeait de pierres rondes et qu'on appuyait sur une fourche, jusqu'au fusil à aiguille, ce grand juge de toutes les causes publiques au dix-neuvième siècle. Comparez la flèche empoisonnée des *sauvages*, qui ne sont pas si sauvages que nous, au fusil Chassepot, à la carabine Lancaster, aux *revolvers* à décharge continue, à tous ces engins dont l'effroyable fécondité pullule autour de nous, et qui, à peine inventés, deviennent le point de départ d'un nouveau progrès, et se trouvent rejetés bien en arrière. Après le canon de mille qu'expose la Prusse, voici qu'on nous parle du canon mécanique, déjà baptisé du nom sinistre de *pompe à balles*, où l'on n'a qu'une manivelle à tourner, comme

dans une orgue de Barbarie, pour lancer, sans poudre et sans bourre, sans bruit, sans fumée, une pluie de boulets capable d'anéantir une armée à la distance de huit kilomètres. Et pour compléter le petit canon de cuivre, un chimiste marseillais, — qui est peut-être Gascon; c'est mon secret espoir, — vient d'imaginer un nouveau feu grégeois avec lequel il se fait fort d'envelopper instantanément une flotte, une ville ou une armée, dans une mer de flammes. Si seulement, à force de tuer les gens, on en arrivait à tuer la guerre!

Mais fuyons ce quartier lugubre, en nous esquivant par la galerie du Mobilier. Nous rentrons ici dans le vrai domaine, dans le cœur même de l'Exposition, où nous ne courons plus risque de faire de mauvaises rencontres. Cette galerie n'éveille que des idées riantes, des pensées d'art, d'élégance, de richesse, de confortable et de goût. C'est assurement la plus intéressante pour la majorité des visiteurs, la plus féconde en merveilles et en séductions de tous genres, dans l'innombrable variété de ses classes, qui comprend à la fois les meubles de luxe et les bronzes d'art, les cristaux, les verreries, les faïences et porcelaines, la tapisserie et la décoration, les papiers peints, l'orfévrerie, l'horlogerie, voire la parfumerie et la coutellerie. Rien qu'en France, le groupe du mobilier embrasse presque tous les grands établissements nationaux et toutes les grandes célébrités de l'art industriel.

Aujourd'hui l'art du fabricant de meubles se trouve intimement lié à celui du tapissier-décorateur, par suite de l'étroite connexion qui existe entre les tentures et l'ameublement, et de l'unité de direction que réclament les exigences de l'harmonie. Paris, capitale du luxe, arbitre des élégances du monde et centre des plaisirs, garde tout naturellement la royauté dans la pratique de ces arts, qui sont sa vie même, et dont il fournit les types à l'Europe entière. C'est de lui que part l'impulsion, c'est chez lui qu'on vient se retremper à la source, c'est à lui que les rivaux étrangers de ses plus illustres fabricants viennent demander, avec la consécration de leur gloire, le perfectionnement de leur goût.

Il est impossible d'entreprendre l'énumération méthodique de tant de choses charmantes, où l'art, dépouillé de ce qu'il a de trop abstrait pour la foule, s'unit à l'industrie dans des proportions qui ne dépassent pas son intelligence et qui parlent à ses yeux. Des grands bahuts en chêne sculpté relevés de bronze, aux panneaux de mosaïque ou de marqueterie; des meubles de salon en ébène ou en bois de rose, aux lustres en fer forgé et repoussé, aux émaux cloisonnés, aux jardinières, coffrets, candélabres en marbre-onyx d'Afrique, objets d'arts en carton-pierre, en carton-pâte, en bois de cuivre, en zinc, voire en

fonte, le visiteur va de merveille en merveille et ne sait où fixer son attention.

Pourtant il faut bien reconnaître que notre industrie mobilière, si prodigieusement habile qu'elle soit, et malgré la grâce, la tournure et l'accent qu'elle sait donner à ces fantaisies, n'a pas plus que l'architecture un cachet original et caractéristique. Il y a, dans l'ameublement français, un style Louis XIV, un style Louis XV, un style Louis XVI, un style Directoire, un style Napoléon Ier, il n'y a pas de style Napoléon III ; ou, s'il y en a un, c'est un style neutre, à force d'être hybride et complexe, qui pousse l'éclectisme jusqu'au décousu et s'est formé d'une sorte de juxtaposition des anciens styles. On met le Louis XIV au salon et le Louis XV au boudoir, la Renaissance à la bibliothèque et le Louis XVI à la chambre à coucher.

Vous allez rencontrer coup sur coup, en l'espace de quelques mètres carrés, les Gobelins et la Savonnerie, Beauvais et Aubusson, Sèvres et Baccarat, Saint-Gobain, Chauny et Cirey, avec leurs glaces monumentales, d'une telle pureté et d'un si beau poli que, sans l'encadrement, il serait pour ainsi dire impossible de les discerner, et qu'en renvoyant au regard la réflexion des salles qu'il vient de parcourir, elles semblent le laisser fuir à l'aise dans des perspectives sans fin.

La salle de Baccarat est l'une des plus coquettes de l'Exposition, avec son étalage de produits charmants et fragiles, entassés d'une main prodigue en une sorte d'amoncellement lumineux, où le moindre rayon de soleil allume des milliers de paillettes d'or : ses lustres, ses girandoles, ses corbeilles, ses coupes, ses candélabres, ses cristaux de table et ses objets de fantaisie, taillés, unis et gravés, coloriés et montés. Sa grande pièce est une fontaine à trois vasques, de sept mètres de haut, édifice de cristal où le tour de force est plus frappant que l'œuvre d'art ; je la donnerais sans hésiter pour un de ces vases délicats, vraie mousseline de verre, qui semblent toujours prêts à s'envoler comme un fil de la Vierge, comme une bulle de savon gonflée par les lèvres d'un enfant, et qu'on prendrait pour la coupe où Ariel boit la rosée des fleurs.

A côté de Baccarat, les cristaux de Saint-Louis et même ceux de Pantin trouvent moyen de se faire regarder encore. Mais Sèvres nous appelle : suivons la foule qui afflue de ce côté, attirée par une réputation européenne, qui depuis un siècle, n'a jamais subi de déclin.

Toutefois, que Sèvres y prenne garde : pour une gloire comme la sienne, c'est reculer que de rester stationnaire ; or il me semble qu'il y a longtemps déjà qu'elle n'avance plus. Elle est toujours incontestablement la première manufacture du monde, par les habiles procédés de fabrication, la finesse de la pâte et l'harmonie des cou-

leurs, et si l'on veut voir à quel point elle l'emporte encore sur ses vieilles rivales, il suffit d'aller jeter un coup d'œil, dans la section prussienne, sur la maigre exposition de la Saxe. Mais l'art y semble aujourd'hui primé par la science; l'originalité, comme la variété, manque à ses motifs de décoration, et ses produits, un peu alourdis, n'ont plus cette légèreté, cette élégance et cette délicatesse de formes qui assurent au *vieux Sèvres* une supériorité incontestable. S'il faut le dire, elle vit un peu sur sa renommée, et le public l'admire parfois de confiance. Je tremble de voir quelque jour la question d'invention, de goût et de style, dominée par celle des procédés matériels, et la manufacture accaparée par les chimistes.

Du reste, il ne semble pas que la porcelaine d'art, qui a envoyé d'innombrables échantillons au palais du Champ-de-Mars, ait fait depuis longtemps aucun progrès sérieux. La substitution de la houille au bois dans les fours est, je n'en doute pas, une amélioration notable au point de vue de l'économie, mais qui n'a rien à voir avec le point qui nous occupe. Vous rencontrerez sans doute dans cette classe une foule d'objets très-séduisants au premier coup d'œil, statuettes et groupes en biscuit, objets de fantaisie, corbeilles, lampes et coupes ornementées richement, fleurs, bouquets et couronnes en pâte tendre, porcelaines décorées, montées sur bronze ou sur bois sculpté, incrustées d'or et d'argent; mais, en y regardant de près, on est frappé du peu de style et de caractère que révèlent la plupart de ces pièces, qui ne résistent point à un examen prolongé. C'est de la porcelaine qui ne va pas au feu! L'art de pacotille et le faux goût y abondent.

Dans son ensemble, et en prenant soin d'en retrancher la seule exposition de Sèvres, cette catégorie reste bien inférieure aux autres produits céramiques, — à la terre cuite, qui remplit un rôle de plus en plus considérable dans la décoration architecturale, et surtout à la faïence d'art, dont la fabrication s'est presque transformée dans ces derniers temps.

La salle consacrée aux faïences et aux poteries est vraiment l'une des plus belles et des mieux remplies du palais, et je la recommande tout spécialement aux visiteurs. On y peut évoquer sans trop de crainte le souvenir sacro-saint de Bernard Palissy : MM. Jean, Deck, Avisseau, etc., ne sont pas indignes d'être nommés après le maître, dont ils ont recueilli les leçons et dont ils suivent les traces. La fabrique de Sarreguemines a envoyé des pièces d'une délicatesse d'ornementation et d'un goût charmants; M. Pull, une grande cheminée qui semble détachée d'un château de la Renaissance; beaucoup d'autres, dont j'ai oublié les noms ou que je ne puis citer, pour ne point donner à ces quelques lignes l'aridité d'un catalogue, ont tapissé la salle de majoliques, plaques émaillées, plats, coupes, sta-

tues, médaillons, peintures sur émail cru avec figures en relief, imitations de la Chine ou du Japon, faïences imprimées et incrustées, où l'art de l'orfévre s'allie quelquefois de la façon la plus charmante à celui du céramiste.

Comment ne point s'attarder à travers tant de salles qui attirent le visiteur à droite et à gauche, en se disputant son admiration, et le retiennent par la continuelle variété du spectacle? On voudrait pouvoir s'arrêter partout, mais huit jours ne suffiraient pas à épuiser un cercle, et j'emplirais jusqu'aux bords la livraison du *Correspondant*, si je ne résistais à l'affluence de mes souvenirs. Passons donc devant les vitraux de MM. Didon et Maréchal, devant les meubles sculptés de MM. Fourdnois et Wirth frères, devant les coffrets de Tahan, devant les bronzes d'art de Susse, Denière, Barbedienne, produits essentiellement parisiens, que n'ont pu détrôner encore les efforts constants et les progrès sensibles de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Belgique, de la Russie même, pour établir cette industrie chez eux. Passons aussi devant les chefs-d'œuvre de reproduction des Gobelins, dont trois ou quatre surtout sont des merveilles de couleur et de vérité; devant les nature-morte de Beauvais, d'une harmonie charmante, et les tapis de haute lisse d'Aubusson et de la Savonnerie. Eh! qu'en pourrions-nous dire qui ne soit connu de tous? L'éclat de leur supériorité s'impose à tous les yeux et à tous les esprits, et si l'on veut s'en convaincre mieux encore par la comparaison, on n'a qu'à chercher dans le voisinage les produits de la manufacture royale de Tournai, et ceux de la fabrique d'Ingelmunster, fondée par un Français il y a dix ans, et qui a obtenu une grande médaille à l'Exposition universelle de Londres en 1862. Les Teniers d'Ingelmunster méritent une mention honorable, mais la grande médaille demeure acquise aux Rubens des Gobelins.

Nous n'entrerons qu'un moment dans les sections de l'horlogerie et de la parfumerie. La première offre un médiocre attrait pour les profanes, dépaysés au milieu de tous ces régulateurs et compensateurs, de ces chronomètres, compteurs, pendules astronomiques, réveille-matin, mouvements électriques et montres à secondes, qui émiettent en menue poussière le temps dont la fuite est déjà bien assez rapide, et mesurent pas à pas, au bruit de leur tic-tac lugubre et monotone, l'écroulement continu des jours dans l'abîme sans bords du passé. Besançon, la ville de France où l'on sait le mieux l'heure qu'il est, remplit à elle seule une grande partie de la salle, et ni Genève, ni le Jura bernois, les deux autres pays classiques de l'horlogerie, ne peuvent rivaliser avec elle. On y trouve çà et là quelques horloges monumentales qui sont des objets d'art; mais on y trouve aussi jusqu'à

des tournebroches à ressort, qu'on aurait pu sans inconvénient renvoyer aux cuisines de la galerie extérieure. Un Belge a envoyé un chronomètre entièrement fait à la main qui, outre l'heure, doit indiquer, à ce qu'il assure, le jour et le mois jusqu'à l'année 26,000 de notre ère : c'est un engagement qui ne le compromet pas beaucoup et dont il sera difficile de vérifier la réalisation. D'ici là, il est probable que la montre et l'horloger seront morts, et qu'on ne songera guère à eux. Les puérilités n'y manquent pas non plus. Le chef-d'œuvre de Strasbourg a créé une émulation redoutable, dont les horloges à trompettes et à coucous de la forêt Noire sont les signes les plus persistants et les plus odieux. La palme en ce genre enfantin, où d'honorables industriels dépensent à plaisir une patience et quelquefois un talent digne d'une meilleure cause, c'est la pendule qui représente le palais de Napoléon à l'île d'Elbe, et où chaque heure met en mouvement tout un peuple d'automates, comme ces *horloges merveilleuses* qui courent encore les foires des campagnes lointaines. La foule se plaît à ces jeux de mécanique amusante : l'aigle, qui va prendre dans son bec une épée pour frapper la première heure, la plonge dans l'extase ; elle suit les vaisseaux qui se promènent sur la mer avec un intérêt aussi palpitant qu'en prennent les bambins des Tuileries aux évolutions de leurs petits bateaux sur le bassin des cygnes ; et quand l'empereur monte à sa tour, comme sœur Anne et madame Malborough, pour examiner l'horizon, son enthousiasme ne se connaît plus. S'il ne tenait qu'à elle, cet ingénieux joujou remporterait une médaille plus sûrement que les chronomètres de Leroy et les régulateurs de Breguet.

Par un nouveau contraste, qui s'ajoute à ceux que je signalais plus haut, la Prusse, grâce à Cologne, remporte à l'Exposition les honneurs de la parfumerie. N'était son canon de mille, qui dérange un peu l'harmonie des choses, elle semblerait prédestinée spécialement à réunir en elle les côtés aimables et gracieux de l'industrie moderne au palais du Champ-de-Mars. Quatre Farina, tous plus authentiques les uns que les autres, tous prénommés Jean-Marie, exposent la seule et véritable eau de Cologne, qu'il ne faut pas confondre avec celle des voisins. Un cinquième représente *madame veuve* Jean-Marie Farina, et *la maison* Jean-Marie Farina est représentée par trois autres. Je me perds dans ces distinctions subtiles entre le titre, la maison et la veuve. Mais cette miraculeuse multiplication des Farina, reproduits par des alliances diplomatiques et commerciales, et dont on se dispute le nom, comme sept villes de la Grèce se disputaient la naissance d'Homère, prouve victorieusement combien c'est une belle et grande chose que la gloire.

Je retrouve encore un Jean-Marie Farina dans la section française.

C'est vraiment trop, et mon esprit sombre, éperdu, dans ce mystère parfumé. Mais Paris a, lui aussi, ses gloires nationales, les Piver, les Botot, les Bully, les Guerlain, et tant d'autres, bien connus des dames, ce qui est assurément la forme la plus enviable que puisse revêtir la célébrité, du moins celle d'un parfumeur. Bon Dieu ! que d'essences, de fards, d'huiles odorantes, de sachets, de cosmétiques, de pastilles, de poudres, de pâtes et d'élixirs dentifrices, de vinaigres de toilette et d'eaux distillées ! Il y a là de quoi laver à fond toutes les *Odeurs de Paris*. Que de jolies choses, caressantes à l'œil, fleurant comme baume et décorées de noms charmants : lait d'Iris, rosée du visage, cosmydor, lotions orientales, crème de fleurs de lis, eaux d'or, camélines, bouquets de Marie, et comment peut-on se résigner encore, devant cet arsenal de régénération universelle, à être laid ou à devenir vieux ? A l'entrée de la salle, jaillit perpétuellement un jet d'eau de Cologne, où tous les passants ont le droit, dont ils abusent, de faire tremper leur mouchoir. Dans l'enceinte, un vaporisateur, instrument de génie dont l'inventeur n'a même pas obtenu la croix, insuffle des odeurs parfumées sur tous les objets qu'on lui présente, et les visiteuses se pressent à cette fontaine de Jouvence. Des commis, beaux comme Adonis, polis comme des candidats en tournée électorale, mis avec l'élégance idéale de ces poupées de cire qui tournent à la vitrine des coiffeurs, offrant enfin dans toute leur personne un irrésistible mélange de dignité exquise et de courtoisie chevaleresque, sont les servants de ce Temple du Goût, et se chargent d'aboucher la plus belle moitié du genre humain avec les pâtes d'amandes et la poudre de riz. On croirait se promener à travers un livre de M. Renan.

Fénelon, qui n'avait pas lu M. Renan, entrevoyait en esprit la classe XXV du palais du Champ-de-Mars quand il décrivait en ses Fables cette « île de sucre, avec des montagnes de compote, des rochers de sucre candi et de caramel, et des rivières de sirop qui coulaient dans la campagne. » Les parfumeurs, si l'on me passe cette métaphore plus banale que hardie, sont les confiseurs de l'odorat, et au bout de cinq minutes, je sortis de leur île avec le même dégoût que Fénelon de l'île des Plaisirs, aussi affadi et aussi écœuré que si je m'étais gorgé de pralines pendant tout un jour.

Qu'eût dit le bonhomme Gorgibus de tant de pommade? Nous n'avons point son franc parler, et nous ne le regrettons pas. Mais nous prenons du moins la licence de résumer notre opinion en latin, — cette langue qui dans les mots brave l'honnêteté. J'aurais voulu que la commission fît payer sa complaisance hospitalière aux parfumeurs en inscrivant pour devise, sur la porte de leur salle, le vers de Martial :

Hic male olet, qui bene semper olet.

Les dames courageuses pourront demander la traduction à leurs maris, que je prie seulement de ne point me déshonorer en remplaçant déloyalement le masculin par le féminin.

Le lecteur m'excusera de l'avoir fait passer par le quartier des parfumeurs pour le conduire à la dernière et à la plus importante étape de la fourmillante galerie du mobilier, celle de l'orfévrerie. De même que le groupe du mobilier est le cœur de l'Exposition, la classe de l'orfévrerie est le cœur de ce groupe. On la traverse comme un éblouissement.

La France est loin d'avoir réuni toutes ses forces pour ce grand concours ; plusieurs établissements de premier ordre se sont abstenus, et il faudrait d'ailleurs, pour la juger dans son ensemble, la compléter en lui adjoignant la joaillerie, qu'on en a séparée par des raisons plus subtiles peut-être que concluantes. Mais, malgré ces lacunes, l'orfévrerie française n'en remporte pas moins à l'Exposition une victoire éclatante. Sur les vingt-cinq industriels qui se sont chargés de la représenter, presque tous sont de vrais artistes, et plusieurs ont envoyé de nombreuses pièces, d'une importance aussi exceptionnelle par leurs proportions que par la valeur du travail, et dont le goût égale, quelquefois même dépasse la richesse.

Le morceau capital est le gigantesque surtout de table, avec le service de dessert, exécuté pour l'Hôtel de Ville de Paris par M. Christofle. M. Haussmann, magnifique en toutes choses, comme un sénateur, un baron et un préfet réunis et multipliés l'un par l'autre, en a tracé le programme, dans l'intention évidente de faire de cette pièce d'orfévrerie la rivale en son genre des travaux grandioses du Trocadéro. C'est cette haute collaboration qui explique, entre autres choses, les dimensions exorbitantes de ce monumental surtout, long de je ne sais combien de mètres. Soit qu'il trace des rues, soit qu'il adresse des communiqués aux journaux, soit qu'il commande des surtouts, M. Haussmann fait long : j'aime à lui reconnaître cette spécialité. Il est vrai que le mérite des œuvres d'art ne se mesure pas à la toise, mais M. le préfet a eu le bon esprit de se borner au programme, et de demander les dessins à M. Victor Baltard, membre de l'Institut, qui lui-même a demandé les modèles des statues à huit sculpteurs, et a dirigé l'exécution des travaux confiés à M. Christofle et à son armée d'ouvriers.

Voilà un surtout qui a exigé presque autant de travail que la démolition de Paris.

L'œuvre, comprend une pièce du milieu qui a déjà figuré à Londres en 1862, des pièces latérales, des *bouts de table*, vingt candélabres qui sembleraient faits plutôt pour décorer la place de la Concorde qu'une salle à manger, quatre grands vases de Sèvres,

montés en bronze doré, de vastes jardinières et cent vingt pièces accessoires destinées à contenir les fleurs, les fruits et le dessert!

J'emprunte la description sommaire des principaux épisodes de ce poëme en plusieurs chants, allégorique et symbolique à tous crins, comme une épopée de M. Viennet, à la notice dont l'auteur a pris soin de l'accompagner :

La pièce du milieu se compose d'un grand plateau d'argent poli, dont l'encadrement est relevé par une riche moulure à frise nuancée d'or de différentes couleurs; quatre grands candélabres enchâssés dans cette moulure en relient les parties principales.

Le centre est occupé par le navire symbolique des armes de la ville de Paris. Sur le pont du navire, la statue de la Ville s'élève sur un pavois que supportent quatre cariatides représentant les Sciences, les Arts, l'Industrie et le Commerce, emblèmes de sa gloire et de sa puissance.

A la proue un aigle entraîne le navire vers ses destinées futures; le Génie du Progrès éclaire sa marche, la Prudence est à la poupe et tient le gouvernail.

Autour du navire des groupes de Tritons et de Dauphins se jouent dans les eaux.

Les deux extrémités de la composition sont occupées par des groupes de chevaux marins, que cherchent à dompter des Génies et des Tritons.

Les pièces latérales sont conçues dans le même ordre d'idées.

Au centre de chaque plateau, un socle formé par l'intersection de deux arcs elliptiques richement ornementés sert de support aux groupes des Saisons. Des figures d'enfants ornent les amortissements des pieds-droits du socle. Deux groupes de Tritons et de Naïades occupent les extrémités du plateau; des Dauphins placés symétriquement donnent à ces pièces l'harmonie de l'ensemble.

Enfin d'autres figures pour les *bouts de table* symbolisent la Seine et la Marne, les deux rivières dont les eaux viennent baigner Paris.

On voit que l'explication n'était pas de trop, et que la sagacité de Champollion, jointe à l'érudition mythologique de Chompré, n'aurait pas suffi à l'intelligence du morceau sans le secours de l'inventeur.

Cette complication un peu ambitieuse, ce pompeux étalage qui prouve plus d'imagination, ou du moins qui montre plus de luxe que de mesure et de goût, forment le principal défaut de l'œuvre. La prodigalité des ornements engendre une certaine lourdeur; les ors et les argents de couleur ne s'assortissent pas toujours avec une harmonie parfaite. En cherchant bien, et même sans trop chercher, on y trouverait d'autres défauts encore. Mais il n'en est pas moins vrai

que l'ensemble a beaucoup de tournure et de style, et que l'effet général est saisissant.

Ah! ville de Paris, ville de Paris, que tu dois bien dîner autour d'un pareil surtout, en faisant nargue des discours de M. Picard, des interruptions de M. Glais-Bizoin et des humbles remontrances de la Cour des comptes, — et que les pauvres nomades, amassés bouche béante, sans fiel et sans malice, devant tant de Tritons et de Naïades, se contenteraient volontiers, aujourd'hui surtout, des reliefs laissés sur les pièces latérales, et ramasseraient avec empressement les miettes tombées des *bouts de table!*

Auprès du surtout de M. le baron Haussman, celui de S. M. l'empereur, également exécuté par M. Christofle, fait une assez pauvre mine. Il m'a rappelé Louis XIV chez Fouquet. Mais j'espère que M. le préfet de la Seine prêtera fraternellement l'argenterie de l'Hôtel de Ville à Sa Majesté les jours de grand gala aux Tuileries.

M. Odiot expose aussi son surtout, exécuté en argent pour un maître de forges. L'industriel lui-même a peut-être été servi sinon plus richement, du moins avec plus de goût que l'empereur. Ne nous en étonnons pas : puisque l'industrie est souveraine, il est juste que, dans son Palais, elle obtienne des honneurs royaux.

Je ne puis que désigner du doigt en courant les vitrines de MM. Froment-Meurice et Duponchel, les pièces d'art de M. Fannière, l'orfévrerie émaillée de M. Lepec. Mais je n'ai garde, surtout dans les pages de cette Revue, de passer si vite devant l'orfévrerie religieuse. Elle compte cinq exposants seulement, et je ne m'occuperai que d'un seul. M. Thiéry est loin d'être sans mérite ; M. Poussielgue-Rusand a envoyé d'excellentes pièces (je ne dis pas cela pour son autel de la cathédrale de Quimper, qui produit l'effet d'un vaste bloc d'or semé d'ambre, d'opales, de rubis, — et dénué de goût), mais ils doivent reconnaître l'un et l'autre que la palme appartient sans conteste à M. Armand-Calliat, de Lyon.

La vitrine de M. Armand-Calliat est remplie de petits chefs-d'œuvre, où l'on ne sait qu'admirer le plus de la pureté du goût, de la finesse du travail, de l'appropriation du style à la destination de chaque objet. Les couronnes de Notre-Dame de Fourvières sont surtout un ouvrage de joaillerie, mais presque tout le reste, l'ostensoir de Notre-Dame de la Garde, les calices, les burettes, les crosses épiscopales et une splendide aiguière placée à bon droit sur le premier plan, doivent compter parmi les ouvrages les plus délicats et les plus parfaits de l'orfévrerie contemporaine. Les combinaisons de l'or et de l'émail y produisent des effets charmants. Les filigranes, les arabesques et les ciselures font courir leur réseau d'ornementation, sobre et riche à la fois, sur le couvercle et le pied des

ciboires, qu'ils recouvrent comme d'un tissu de dentelles et de broderies. L'œil est aussi satisfait de l'élégance et de la distinction des formes, de l'harmonie et de la variété des détails, que l'esprit de leur convenance et de leur signification. On y sent l'intelligence du penseur, l'érudition de l'archéologue et la main de 'artiste. Les idées ont été évidemment fournies et peut-être les dessins donnés par un homme qui a fait une étude approfondie de la symbolique et de l'iconographie chrétiennes, et qui, après s'être assimilé la moelle de tous les monuments de l'art religieux, châsses et missels, porches et vitraux de nos vieilles cathédrales, n'a pas dédaigné d'aller chercher les derniers secrets de l'allégorie dans les légendes gothiques, et jusque dans ces naïfs et subtils *bestiaires* du moyen âge où le poëte se faisait primitivement l'auxiliaire du théologien.

Je veux quitter aujourd'hui le Palais du Champ de Mars sur ce bon souvenir. Si le lecteur ne se fatigue pas de me suivre, nous y reviendrons encore une fois ensemble. A mesure que j'avance, le chemin s'allonge devant moi et le terme fuit à l'horizon. Mais je vais rassembler toutes mes forces et hâter le pas, pour en finir, si c'est possible, en une dernière étape.

VICTOR FOURNEL.

La fin au prochain numéro.

MÉLANGES

LE PÈRE LACORDAIRE

S'il manquait une couronne sur la tombe du grand orateur, nos lecteurs trouveront sans doute qu'il n'en reste plus à déposer après l'hommage que Mgr l'évêque d'Orléans lui rend dans la lettre suivante adressée au R. P. Chocarne.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu la *Vie du P. Lacordaire* que vous avez bien voulu m'offrir, et j'ai mis vraiment un trop long temps à vous remercier. Recevez aujourd'hui mes excuses avec tous mes remercîments ; et laissez-moi vous dire tout d'abord, mon Révérend Père, combien j'ai été touché, profondément édifié de votre livre, et, je l'ajouterai même, étonné ; oui, étonné, car vous avez révélé tout un côté, et des plus grands, de l'âme du P. Lacordaire ; vous avez montré en lui des vertus que son humilité avait si bien réussi à nous cacher ; vous nous avez fait pénétrer au fond de ce cœur aimant, énergique et pur ; nous y avons vu, grâce à vous, des sacrifices sublimes, des austérités, des luttes héroïques ; et d'autre part, dans toute la vie de cet admirable religieux, une solidité, une constance, une sincérité, une élévation, une sainteté qui laissent saisi d'un respect égal à mon admiration.

Je vous remercie donc avec effusion. Car vous avez rendu là un grand service. Oui, c'est une sainte et belle œuvre, dont tous ceux qui aiment l'Église doivent être reconnaissants, que de présenter dans toute leur grandeur, aux yeux d'un siècle tel que le nôtre, les serviteurs de l'Église, ceux qui furent les vaillants athlètes de ses plus rudes combats. Et j'aime aussi à vous féliciter ; car il est impossible d'écrire une histoire semblable en mêlant à un plus haut degré l'émotion et l'impartialité, la liberté de l'esprit et la fidélité du cœur.

Du reste, vous ne dites rien de trop, mon Révérend Père, sur la mission et sur l'œuvre du P. Lacordaire en ce temps-ci.

Contemporain du P. Lacordaire, je ne manquerai pas de respect à sa mémoire en rappelant que si nous, hommes de sa génération, nous avions une grande tâche à accomplir, nos pères cependant ne nous avaient pas laissé tout à faire. D'autres avaient travaillé avant nous, et, comme dit l'Évangile, *nous entrions dans leur moisson.* On ne le sait peut-être plus assez aujourd'hui ; mais les anciens du sacerdoce s'en souviennent comme moi : l'œuvre des restaurations glorieuses était commencée en France, quand nous sommes venus.

Ils y avaient travaillé avec un courage et un succès extraordinaires, dès le commencement du siècle, ces saints évêques et ces dignes prêtres, qu'on doit nommer les véritables restaurateurs de la religion parmi nous : MM. Emery, de Bausset, de la Luzerne, de Boulogne, Clausel de Coussergues et de Montals, Legris-Duval, Mgr de Quélen, les PP. de Rauzan et de Mac-Carthy, M. Frayssinous, Mgr de Janson, M. Borderies, et tant d'autres. Et il y aurait trop d'ingratitude à laisser dans l'oubli ces noms, ces hommes, dont Dieu, lui, se souvient, et auxquels l'Église de France doit d'éternelles actions de grâces sur la terre.

Tels furent aussi, pour la génération suivante, le P. de Ravignan et le P. Lacordaire : deux noms bénis que la postérité ne séparera pas dans sa reconnaissance ; car ils firent ensemble la même œuvre, avec des talents divers, mais avec la même puissance et le même zèle. Ils furent dans l'Église de France deux colonnes, contre lesquelles les flots et les rugissements de l'impiété vinrent se briser pendant vingt ans. Hélas ! ils sont tombés ! Que ne sont-ils encore debout, pour livrer le dernier combat à l'impiété, qui ose aujourd'hui plus qu'elle n'a jamais osé ! Enfin, ils furent deux puissances qui nous ont été données et qui nous ont été ravies, mais ils ont laissé après eux d'admirables et pacifiques conquêtes.

Leur éloquence a tenu suspendue à leurs lèvres toute une génération, et le caractère non moins que le talent de ces grands orateurs entourait la cause qu'ils servaient d'une auréole de respect.

Vous savez peut-être, mon Révérend Père, combien j'ai tendrement et fortement aimé le P. de Ravignan, dans lequel il m'a été donné de connaître et de chérir la sainteté religieuse la plus parfaite et la plus aimable.

J'ai beaucoup admiré aussi le P. Lacordaire, non pas seulement son éloquence, avec ces coups supérieurs, ces vues originales et profondes ; cette plume, cette langue, ce geste, ce regard de feu ; ces éclairs, qui avaient plus de charme même que la pleine lumière : ces parfums inattendus de délicatesse et de grâce, qui s'échappaient de ce mâle esprit, de ce tendre et noble cœur !... Que d'âmes dans lesquelles, du haut de la chaire de Notre-Dame, il a lancé de loin le trait vainqueur !

J'ai admiré aussi le P. Lacordaire dans ses lettres, où se montre de

si près cet amour des âmes qui est le caractère distinctif des hommes de Dieu ; cette intelligence, cette pénétration de la jeunesse, qui vient du cœur autant que de l'esprit ; ce mépris des bassesses, des défaillances morales, cette haute et fière tenue, si je l'ose dire ainsi, de toute sa personne.

Dans ses lettres, il semble se dépouiller de tout ornement oratoire, pour courir plus vite à l'âme qu'il veut sauver, comme le nageur qui jette à la hâte ses vêtements sur le rivage pour sauver le malheureux qui se noie.

Je ne sais si jamais l'éloquence du P. Lacordaire fut plus admirable que dans deux lettres que j'ai sous les yeux, lettres écrites par lui il y a quarante-cinq ans, dans sa première jeunesse, quand nous étions encore à Saint-Sulpice, à un de nos condisciples qui voulait quitter le séminaire et rentrer dans le monde : jamais le P. Lacordaire n'a rien écrit de plus éloquent et de plus beau.

Ce dont je vous sais un gré infini, mon Révérend Père, c'est d'avoir déchiré courageusement les voiles qui dérobaient au monde la vie cachée du P. Lacordaire, et d'avoir révélé qu'il fut bien plus qu'un grand orateur, qu'un grand écrivain ; qu'il fut un grand religieux et un saint presque inconnu.

Cet inconnu, qui vivait à côté de nous, et qui se trouvait si fort de son siècle par quelques-unes de ses idées, n'était rien moins qu'un ascète du moyen âge, par ses mortifications, si fortement et je dirai presque si impitoyablement pratiquées.

On reconnaît en lui l'anachorète de forte race, donnant la main à travers les siècles aux Antoine et aux Pacôme, comme aux saint François d'Assise et aux saint Dominique. C'est bien à cette lutte indomptable de l'esprit contre la chair, d'où l'esprit sort triomphant et tout frémissant de sa victoire. Le P. Lacordaire aura renoué avec une force et un éclat imprévus la tradition du vrai moine se continuant des premiers siècles de l'Église jusqu'au dix-neuvième, et portant, par son humble et héroïque courage, une sorte de défi à ce culte du bien-être, à cette sensualité mondaine dont on voudrait faire la seule religion de notre temps.

Du reste, ce qui fait l'attachante originalité du P. Lacordaire, c'est le contraste entre sa vie extérieure et sa vie cachée, entre son attitude à l'égard du monde, à l'égard du mouvement littéraire, social et politique de son temps, et la situation de son âme devant Dieu, cette humilité si rude, cette joie dans l'abaissement et les souffrances volontaires. Quelquefois, dans un salon, le P. Lacordaire semblait avoir le langage d'un séculier, quoique toujours dans les limites de la plus haute convenance, toujours avec une incomparable pureté et noblesse d'esprit et de manières. Et puis, dans le même temps, aux pieds des autels, le moine s'illuminait des rayons de l'amour divin : dans sa cellule, il déchirait sa chair avec une pieuse rigueur. Quelques-uns de ses amis, même intimes, ne l'avaient jamais aperçu

que sous sa face, je ne dirai pas profane, mais purement humaine, et dans la gloire de l'orateur. D'autres avaient entrevu le saint religieux, mais dans de passagères lueurs ; vous seul, mon Père, et ses compagnons du cloître, l'avez vu tout entier, avec toute la foi, avec toute la tendresse, toute l'énergie de son âme. Aussi, c'était à vous, à l'un de ses fils, qu'il appartenait de révéler cette sainte vie tout entière, et c'est ce qui donne, mon Révérend Père, à votre œuvre, un intérêt si complet.

Telle est mon admiration pour votre livre et pour votre héros.

Assurément, les pensées du P. Lacordaire sur quelques-uns des événements de notre temps n'ont pas été les miennes, et ces pensées, je les retrouve dans plusieurs de vos jugements, auxquels je ne m'associe pas sans réserve ; mais laissons ces détails et ces souvenirs que le temps efface chaque jour.

Je dirai, en terminant cette trop courte expression de ma pensée sur l'âme et sur l'œuvre du P. Lacordaire : Dieu lui a donné la grande gloire réservée aux grandes vertus, aux hommes qui ont tendu à l'affranchissement de l'esprit par la mortification ; il lui a donné la fécondité : *Si autem mortuum fuerit, multum granum affert.*

Il lui a donné la fécondité ; non pas seulement celle de la parole, et d'une parole qui ne mourra pas, car elle est vivante encore dans un beau monument d'apologétique ; mais surtout la fécondité des œuvres. Dieu en a fait un fondateur, et plus encore. Le P. Lacordaire a restauré parmi nous un grand ordre ; ce qui est la plus difficile et la plus féconde peut-être de toutes les œuvres : un ordre destiné à l'apostolat et à l'enseignement, les deux choses dont ce siècle a le plus besoin.

J'estime donc heureux le P. Lacordaire, qui laisse ici-bas après lui un tel ordre, des colléges, des livres, et, pour perpétuer son souvenir, des amis tels que M. de Montalembert, M. de Falloux, M. de Broglie, M. Foisset, M. Cochin ; et des disciples tels que vous. Hélas ! pourquoi ne puis-je plus nommer l'abbé Perreyve, enlevé si tôt à nos affections ?

Agréez, mon Révérend Père, mes dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

Nos lecteurs n'auront pas oublié le livre plein de science et de charme, œuvre de savantes recherches et suaves méditations que publia, en 1864, Mgr de la Bouillerie. Ils avaient respiré le parfum pur de ces pages bibliques ; ils s'étaient laissé bercer par cette harmonie qui fut celle de David, d'Ézéchiel et de Daniel, avant d'être celle de l'éminent évêque de Carcassonne ; ils avaient livré leur âme au souffle de cette brise céleste ; ils avaient compris ce langage mystérieux qui s'adresse au cœur plus qu'à l'esprit, ce

langage de la nature qui « raconte la gloire de l'Éternel et qui publie l'ouvrage de ses mains. » C'était une magnifique paraphrase de nos livres saints : Job, Isaïe, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Thomas d'Aquin ; les Pères de l'Église, après les prophètes, nous commentaient dans un langage touchant ou sublime l'œuvre du Créateur, et la conclusion de chaque page était le *Cantate Domino canticum novum*. C'étaient des flots de sainte poésie, des torrents d'harmonie divine ; les fontaines, les prairies, la mer, les fleuves, les étoiles, les montagnes, les orages, tout ce que la terre compte de plus grand, de plus beau, de plus terrible ou de plus charmant, analysé, animé par le saint prélat, nous apportait un continuel enseignement d'amour, de reconnaissance et d'amélioration morale.

Que serait un livre, après tout, si gracieux qu'il fût, s'il se bornait à d'ingénieux rapprochements et à de fines comparaisons ? Tel n'a pas été le but de Mgr de Carcassonne ; il n'a pas cherché à plaire, il a voulu instruire, et le *reste* s'est trouvé sous sa plume exercée *par surcroît*. Le second volume, qui vient de paraître, n'est pas moins fécond en enseignements que le premier[1]. L'auteur a lui-même analysé le but et la portée de son œuvre : « Si chaque objet du monde inanimé m'a élevé vers vous, ô mon Dieu ! si je n'ai pu contempler ni une étoile au ciel, ni une fleur sous mes pas, ni une goutte d'eau dans l'Océan sans répéter avec l'Écriture : Œuvres du Seigneur, louez le Seigneur ; comment mes louanges feraient-elles silence devant la nature vivante et animée ? Interrogez les animaux, nous dit Job, ils seront vos maîtres. La Providence semble avoir attaché à l'instinct naturel de chaque animal la ressemblance d'une vertu ou d'un vice, afin que l'homme, qui a reçu de Dieu la raison et la liberté, apprenne à se corriger des vices qu'il observe dans les animaux, et ne demeure pas au-dessous d'eux lorsqu'ils lui donnent l'exemple de la vertu. »

Leçon bien utile en ces jours où l'homme tend de toutes ses forces à se rapprocher du niveau de la brute et finit par se trouver au-dessous d'elle. Aussi Mgr de Carcassonne fait tour à tour passer devant nos yeux le bœuf, « figure du travail, » le renard « qui guette pour surprendre les âmes, » le loup ravisseur « qui rôde autour du troupeau en péril, » le serpent « dont la dent venimeuse a mordu l'humanité séduite. » Son accent change avec l'être qu'il étudie ; le musicien inspiré accorde sa lyre aux chants qu'il va faire entendre. Comme l'oiseau, il a des ailes et « s'élève au-dessus de l'habitation des hommes. » Il plane avec l'aigle, il soupire avec la colombe, doux et charmant symbole qui a fourni à l'auteur des *Méditations sur l'Eucharistie* les plus fraîches et les plus gracieuses pages de son livre. Avec le cerf il s'abreuve *aux sources d'eau vive ;* avec l'abeille il distille un doux miel ; comme la poule, image de l'Église, son « appel ramène incessamment ceux des petits qui s'égarent ; » il nous engage à traverser rapide-

[1] *Le Symbolisme de la nature*, 1 vol. in-8, Martin Beaupré.

ment, comme le chameau, sans nous y arrêter, cette vie « désert du cœur sans voie et sans eau ; » pasteur vigilant, il nous prémunit contre l'erreur « dont les faibles arguments sont des toiles d'araignées que briserait le souffle d'un enfant, et où les âmes sans consistance s'enlacent et périssent comme le moucheron. »

Tel est le grave enseignement que lui a fourni l'araignée elle-même ; tant il est vrai que tout parle à une âme pieuse et à un esprit saintement observateur. Et c'est ainsi que chaque chapitre de cet ouvrage, paraphrase du Cantique des jeunes hommes dans la fournaise, semble la strophe d'un chant pieux, la stance d'un poëme sacré, l'hosanna d'un cœur méditatif. Oserions-nous après cela y chercher un esprit fin, un goût délicat qui se joue au milieu d'ingénieux rapprochements et de comparaisons gracieuses ? Mais la grâce n'exclut pas la profondeur dans ces interprétations instructives et sérieuses, destinées à provoquer un monde de réflexions. Ce livre a animé, pour nous, la création muette et prêté un langage à ces créatures chez qui « l'instinct imite l'intelligence et quelquefois même le cœur, » que l'homme dédaigne dans sa superbe et que souvent il ne vaut pas : car elles n'ont jamais dit : *Je ne servirai pas;* car elles n'ont pas voulu *être comme des dieux ;* car elles nous offrent l'exemple d'une obéissance, d'une patience, d'un travail qui ne se sont jamais démentis depuis le premier des jours ; car elles n'insultent pas leur bienfaiteur, elles ne renient pas leur créateur, mais chacune en son langage le proclame son Maître et son Seigneur.

On est à chaque page émerveillé de cette immense érudition qui a tout lu, tout retenu, tout noté, et possède si parfaitement, si minutieusement les textes sacrés, les saints Pères et les docteurs. Leurs savants commentaires, cités presque à chaque ligne, se relient si intimement avec les réflexions lucides et profondes du pieux prélat, qu'à l'audition elles forment un seul tout et qu'il faut les guillemets pour nous avertir de ces emprunts. Remercions l'illustre auteur de nous ouvrir une voie nouvelle d'études et une source intarissable de réflexions, de nous apprendre surtout à reconnaître en toutes choses, afin de la bénir, cette main divine si prodigue en dons et en merveilles. Chaque feuillet du grand livre du monde nous dit, dans un style aimable ou sublime, la puissance, la bonté, l'amour de son auteur, et nous invite à le louer et à le servir. Heureux l'évêque qui a su si bien interpréter cet universel langage ; heureux ceux qui goûteront et comprendront son œuvre ! Mais qu'à ce propos Sa Grandeur nous permette une prière : son livre doit se répandre dans les masses, il y ferait un bien réel. Les simples habitants des champs aimeraient jusqu'au transport ces comparaisons empruntées à leurs travaux, ces enseignements de la nature qu'ils voient de si près et connaissent si bien. Ce serait pour eux une leçon salutaire et une joie infinie ; ils savoureraient ces pages aux veillées d'hiver, dans le repos du dimanche. La bibliothèque paroissiale et l'école

primaire s'en enrichiraient. Cette poésie biblique convient admirablement au village ; elle aura un écho dans tous les cœurs, parce qu'elle se rattache aux habitudes et aux mœurs. Nous demandons instamment une édition populaire, au plus bas prix possible, accessible aux petits, à « ces âmes simples et humbles que le monde ignore, mais qui, s'attachant au Seigneur, savent prendre vers lui leur essor, » comme a dit Mgr de la Bouillerie ; et nous nous confions pour l'obtenir dans cette parole divine : « Frappez, et on vous ouvrira. » Comme celui du bon Maître, le cœur d'un évêque n'est jamais fermé.

M. DE HELLAUD.

Le 8 mars de cette année était le premier anniversaire de la mort de ces neuf français, évêques et prêtres, qui furent martyrisés en Corée l'année précédente. Ce jour-là, Mgr l'évêque de Dijon célébrait la messe dans sa cathédrale, avec une pompe qui n'avait rien de funèbre, pour rendre grâces à Dieu de ce que l'un de ces martyrs, Just de Bretenières, était enfant de son diocèse et de sa ville épiscopale. Une foule immense remplissait la cathédrale, et plus de deux cents prêtres étaient accourus à la cérémonie. Outre les sentiments de foi et de patriotisme religieux qui se manifestaient ainsi, on était attiré par le désir d'entendre l'orateur qui devait honorer cette vie si courte et cette mort si glorieuse. C'était Mgr Mermillod qui, bien que pris à l'improviste et presque arrêté au passage, allait rendre les premiers honneurs publics à ce jeune homme dont le nom et la famille étaient bien connus de tous, et que tous déjà saluaient dans leur pensée du titre de saint et de martyr. Ce qu'on savait de son éducation près d'un père et d'une mère si dignes d'un tel fils, de ses débuts dans la vie ecclésiastique, de sa vocation à l'apostolat et au martyre, qui avait paru en lui de si bonne heure, puis ce qui se disait déjà de la durée et de la cruauté de son supplice, quel sujet pour un orateur tel que Mgr d'Hébron, et que ne devait-on pas attendre d'une éloquence comme la sienne ! On peut lire aujourd'hui cette oraison funèbre, improvisée d'après des renseignements recueillis à la hâte au moment de monter en chaire, et qui a pu être reproduite par quelques auditeurs intelligents. Les nombreux admirateurs de Mgr Mermillod nous sauront gré de les avoir informés de cette publication, et les âmes vraiment chrétiennes et dévouées à l'Église en trouveront la lecture bienfaisante[1].

P. D.

[1] Paroles de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, pour l'anniversaire de la mort de Just de Bretenières. — Librairie Douniol, rue de Tournon, 29.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. F. de Bourgoing. 1 vol. — II. *Gustave III et la cour de France*, par M. A. Geffroy. 2 vol. — III. *Les Institutions militaires depuis* 1791, par M. de Montzey. 1 vol.

I

M. F. de Bourgoing publie aujourd'hui le deuxième volume de son *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*[1]. Le premier, qui a paru il y a deux ans à pareille date, avait pour objet les préludes de la coalition qui se forma de 1790 à 1791 contre la France révolutionnaire. Nous avons dit ici[2] tout ce qu'il contient de révélations piquantes sur l'état des esprits dans les cours de l'Europe à cette époque. Celui-ci ne présente pas un moindre intérêt. C'est d'abord une lecture bien appropriée à ce temps de négociations et d'inquiétudes où, derrière les diplomates qui discutent, on croit toujours entendre les armées qui s'amassent.

Comme aujourd'hui, c'était vers le Nord que l'on avait les yeux fixés en 1792, et la puissance dont le nom revenait le plus souvent sur les lèvres, c'était déjà la Prusse. Elle n'avait ni comte de Bismark ni victoire de Sadowa pour attirer l'attention : le nom du grand Frédéric suffisait. Frédéric était mort depuis sept ans, mais son prestige vivait encore ; son armée surtout restait et l'on s'en préoccupait à bon droit. On en faisait autant de celle de l'Autriche, qui méritait aussi considération. Quant aux autres puissances, si ce n'était pas de leurs armées, c'était de l'état de leurs finances qu'on s'enquérait chez les hommes qui ne comptaient pas uniquement, pour vaincre,

[1] *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. François de Bourgoing, t. II. — Première coalition — 1 vol. in-8. — Michel Lévy frères, édit., rue Vivienne.

[2] *Correspondant* de juin 1865.

sur la force des idées révolutionnaires. Que savait-on alors sur ces deux points? Peu de chose, au moins sur le second ; car, excepté l'Angleterre où le parlement exerçait un contrôle public, l'administration des finances était, dans tous les États, un mystère. Les ressources militaires des peuples étaient moins imparfaitement connues; toutefois les hommes de guerre se faisaient beaucoup d'illusions, soit les uns aux autres, soit à eux-mêmes, et ne tenaient pas assez compte des effets que le temps avait produits sur la constitution des armées depuis les dernières guerres européennes. Une chose notamment allait changer, que personne ne prévoyait : la tactique. Les guerres toutes politiques qui signalèrent le milieu du dix-huitième siècle n'avaient pas eu le caractère que devaient prendre celles où allaient se débattre les grands intérêts de l'humanité. « Les premières, dit M. de Bourgoing, étaient amenées par des combinaisons diplomatiques comprises seulement d'un petit nombre ; les chefs qui commandaient les armées n'avaient qu'un but simple à atteindre : rencontrer l'ennemi et le détruire. Au contraire, dans les luttes où les passions mêmes des peuples sont en jeu, les résultats à obtenir sont plus politiques que militaires ; il faut frapper de ces grands coups qui agissent puissamment sur l'opinon publique, et la stratégie, où l'art de faire mouvoir les armées pendant tout le cours d'une campagne devient la partie la plus importante de l'art militaire. »

Le rôle des tacticiens allait finir et commencer celui des « stratéges, » comme s'exprime l'historien. Mais on ne soupçonnait pas plus cette révolution qu'on ne connaissait, dans chaque camp, les forces du camp opposé. Tout ce qu'on a dit jusqu'ici de ce qu'offrait de ressources en hommes et en argent la coalition contre la France, est plein d'erreurs manifestes. M. de Bourgoing a entrepris d'arriver sur ce point à des appréciations plus exactes, et s'est livré, pour cela, à des recherches très-longues et que rendait particulièrement difficiles l'état d'enfance où se trouvait alors la statistique dans toute l'Europe, si ce n'est peut-être en Angleterre. Son travail présente des résultats très-neufs et qui aident beaucoup à l'intelligence des événements dont il retrace les vicissitudes.

Ces événements furent précédés de négociations curieuses dont bien des détails sont peu connus encore et que M. F. de Bourgoing expose avec beaucoup de lucidité. Avant que la parole passât aux canons, comme s'expriment aujourd'hui les gens qui visent au style, elle fut partout aux diplomates, tant dans le parti révolutionnaire que dans celui de la coalition.

En effet, Dumouriez qui venait de lancer son pays dans les hasards d'une guerre européenne, s'entendait aussi bien aux négociations qu'aux batailles. Isoler les ennemis de la révolution pour les écraser l'un après l'autre, fut un plan qu'il poursuivit partout, à Londres, à Berlin, à Vienne. En Angleterre, les idées qui triomphaient chez nous avaient eu un écho très-vif. Le cri de réforme qui agite aujourd'hui si profondément les masses

anglaises, s'était fait entendre sur plusieurs points dès le début de la révolution, et la voix de Fox l'avait appuyé. Tout en ourdissant des intrigues avec les partisans de la réforme, MM. de Chauvelin et de Talleyrand travaillaient auprès du gouvernement pour l'empêcher de s'unir à la contre-révolution qui s'organisait au delà du Rhin.

De ce côté, la diplomatie française avait été moins heureuse encore qu'en Angleterre. Ici les négociateurs avaient trouvé froid visage, il est vrai; mais ailleurs ils avaient été éconduits ou même jetés en prison.

Ces échecs à Berlin, à Vienne et dans les cours subordonnées à celles-ci étaient l'œuvre de Catherine II qui se servait de la crainte que la révolution inspirait à l'empereur et au roi de Prusse pour les décider au partage de la Pologne, l'un des rêves les plus chers de son odieuse politique. A l'entendre, il y avait identité entre l'esprit qui agitait la Pologne et celui qui bouleversait la France. N'étouffer la révolution que sur un point, c'était ne rien faire; il fallait éteindre ce feu dangereux dans ses deux foyers à la fois. Que l'empereur et le roi de Prusse se chargeassent de la France : quant à elle, elle faisait son affaire de la Pologne, promettant du reste de les aider dans leur tâche particulière s'ils avaient besoin d'elle. Le développement de ce plan machiavélique, sur lequel M. de Bourgoing a trouvé dans un ouvrage allemand des renseignements authentiques et à peu près inconnus jusqu'ici, forme l'un des plus intéressants chapitres de son livre.

A côté de ces négociations de la révolution et des princes coalisés, il y avait celles des émigrés et celles des royalistes demeurés en France, lesquelles étaient malheureusement loin de concorder. M. de Bourgoing explique très-bien de quel esprit les unes et les autres procédaient et comment elles arrivaient ainsi à s'annuler réciproquement. Quoique bien connues, ces dissidences fatales d'opinions entre les honnêtes gens causent toujours une peine profonde. Aussi est-ce avec un véritable serrement de cœur que l'on assiste au développement logique des conséquences qu'elles devaient produire. Tout contenu qu'il soit dans son style M. F. de Bourgoing ne les raconte pas sans une certaine émotion. Le récit qu'il en fait n'appuie du reste, comme le voulait son sujet, que sur le côté diplomatique des événements.

C'est ainsi qu'au lendemain de la canonnade de Valmy, M. de Bourgoing nous fait assister aux entretiens de Dumouriez et du sécretaire du cabinet prussien, Lombard, qui, selon la commune opinion, se serait laissé prendre par les avant-postes français pour avoir une occasion d'entrer en pourparlers avec les vainqueurs. L'astucieuse habileté du général français et la faiblesse violente du monarque prussien y éclatent au même degré. Cet intermède diplomatique au milieu d'une campagne militaire, est présenté avec beaucoup d'intérêt. La retraite des Prussiens et l'invasion de l'Allemagne par les Français en furent le résultat immédiat.

A partir de ce moment, l'œuvre de la diplomatie s'interrompt ; l'Europe est, durant quelque temps, comme saisie de stupéfaction devant l'audace de la propagande française. Comment songer à traiter avec un pouvoir qui met sous ses pieds tous les principes qui avaient jusque-là servi de base aux relations des peuples entre eux, et entend ne reconnaître d'autres droits que ceux de la liberté ? Ici l'historien de la diplomatie européenne devient forcément l'historien de l'invasion des doctrines républicaines en Europe. On tourne près de cent pages dans le livre de M. de Bourgoing sans y trouver la trace d'un traité, d'une convention, d'une stipulation quelconque. Il faut arriver jusqu'aux premiers jours de l'année 1793 pour en entendre parler. En ce moment, la négociation pacifique entre la Grande-Bretagne et la France, mal conduite et presque compromise par M. de Chauvelin, allait reprendre avec de meilleures chances entre Dumouriez et lord Aukland. En Espagne, M. de Bourgoing, oncle de l'auteur du livre que nous analysons, grâce à une conduite pleine de modération, avait réussi à dissiper les préventions du prince de la Paix et l'avait amené à prendre l'engagement de garder la neutralité vis-à-vis de la France. Mais le crime du 21 janvier vint réduire ces espérances à néant. La mort de Louis XVI mit la révolution au ban des nations civilisées ; tous les peuples, l'Angleterre elle-même, bien que déjà supérieure aux scrupules politiques, s'éloignèrent d'elle avec horreur. Un grand vide se fit ce jour-là autour de la France dont la force baissa tout à coup. « A la fin de 1792, dit M. F. de Bourgoing, la France débordait de tous côtés hors de ses frontières : en 1793, la propagande cesse de faire des progrès à l'étranger, et il faut des efforts gigantesques à la Convention pour préserver l'intégrité du territoire. »

C'est de ces efforts qu'aura pendant longtemps à s'occuper l'auteur de l'*Histoire dip omatique de l'Europe*, ou bien ce sera loin de la France qu'il devra se transporter pour suivre le développement de son sujet. A partir de 93, en effet, et durant un assez long intervalle de temps, on ne négocie plus en Europe que hors de chez nous et contre nous. Les revers de la Convention ont rendu l'espoir aux souverains. Catherine II, qui est arrivée à son but, le partage de la Pologne, et qui n'a rien fait pour secourir Louis XVI, témoigne maintenant, comme dit excellemment M. de Bourgoing, une indignation d'apparat et attise le feu de la vengeance dans le cœur des souverains. La Belgique perdue pour la république, et Dumouriez passé à la coalition monarchique semblaient d heureux signes.

Aussi, bien que l'échec du général français les déconcerte un peu, les souverains n'en forment pas moins les plus beaux plans dans leur congrès d'Anvers (avril 1793). Il ne s'agit plus, pour eux, de porter du secours à un roi guillotiné, contre lequel d'ailleurs beaucoup avaient des ressentiments ; c'est des débris de ses États qu'il est maintenant question

de se mettre en possession, afin d'avoir un gage en main le jour où la paix deviendra possible. A une guerre de principes, va donc succéder, au moins de la part des monarques, une guerre d'intérêt.

Voilà sur quel événement et en face de quelle entreprise se ferme le second volume de M. de Bourgoing. Nous ne nous flattons pas d'avoir donné dans cet aperçu une complète idée de l'impression qu'il laisse, mais ce qui nous en est resté dans l'esprit, quantà nous, c'est, ce semble, une vue plus claire et une plus nette possession du lien des événements. Si, comme nous le croyons, c'est l'objet principal que s'est proposé l'auteur, nous n'hésitons pas à dire qu'il en approche davantage à mesure qu'il avance dans son travail.

II

Si la coalition de 1792 s'était organisée quelques mois plus tôt, elle aurait compté un roi de plus parmi ses membres, et qui n'eût pas été le moins décidé de tous. Nous voulons parler du roi de Suède, Gustave III. C'est lui en effet qui, le premier, en avait eu l'idée. Quand le poignard d'Anckarstroëm le frappa dans un bal, il s'occupait avec une ardeur passionnée à chercher des ennemis à la Révolution et des vengeurs à la royauté violée dans la personne de Louis XVI et de Marie-Antoinette. L'ouvrage que M. Geffroy vient de publier sur ce prince[1], se rattache donc d'assez près à celui de M. de Bourgoing, pour qu'il nous soit permis de les rapprocher ici.

Cet ouvrage n'est pas une histoire de l'avant-dernier des Wasa ; le récit des entreprises de Gustave III et de ses guerres y tient une place trop restreinte. Ce qui en fait l'objet, ce sont les relations de la Suède avec la France et les rapports de la cour de Stockholm avec celle de Versailles dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Chacun sait que de tous les souverains de cette époque, c'est Gustave qui s'assimila le plus complétement nos sentiments, nos goûts, nos idées. Catherine, Frédéric et Joseph II, tout en nous imitant, gardaient une personnalité très-distincte ; dans leurs relations avec nous, ils jouaient un rôle — nous dirions volontiers une comédie — prenant de nous ce qui pouvait nous flatter et leur valoir nos éloges, mais conservant avec soin, dans leurs rapports avec leurs peuples et avec les autres nations, tout ce que le passé avait de traditions favorables à leur pouvoir et à leurs projets. Politique moins fort, Gustave se livra tout entier. Ce fut un élève enthousiaste de l'Encyclopédie. Il en avait sucé le lait dans sa fraîcheur lors de son premier voyage à Paris, en 1770, quand il n'était encore que prince royal ; devenu

[1] *Gustave III et la cour de France*, suivi d'une étude sur Marie-Antoinette et Louis XVI apocryphes, par A. Geffroy. 2 vol. in-8 — Didier et Ce, édit., quai des Augustins.

roi et ne pouvant plus s'en nourrir sur place, il se le fit servir par des correspondants qui mirent à le lui assaisonner tant d'habileté, qu'il lui devint impossible de se faire à un autre aliment. Poëtes, philosophes, grandes dames se relayèrent pour continuer cette royale éducation. Gustave fut le produit combiné des trois agents de la civilisation d'alors, les femmes, les beaux esprits et les esprits forts. Étudier leur triple action sur cette âme exaltée, voilà ce que semble s'être proposé M. Geffroy.

Le sujet en valait la peine et offrait un certain attrait. Mais pour donner de l'autorité à un pareil travail, il aurait fallu plus d'impartialité que l'auteur n'en montre dans son livre. M. Geffroy, qui a longtemps habité la Suède, a pour notre pays ce parti pris d'admiration dont quand on voyage on voit nos nationaux animés devant l'étranger. Tout ce qui vient ou est venu de France est parfait : pas de discussion possible là-dessus. C'est louable assurément, mais un peu vulgaire. Du ton constant dont M. Geffroy parle de notre dix-huitième siècle, on dirait qu'il n'écrit que pour les Anglais ou les Prussiens devant lesquels un bon patriote ne saurait admettre que son pays ait jamais eu tort. Pour lui, tout est grand, tout est beau, tout est généreux, tout est sain dans le mouvement d'idées qui emporta la France à cette époque. Apôtres et doctrines, tout mérite l'admiration. Les réserves, quand il y en a, sont si adoucies, si faiblement accusées, qu'on les prendrait encore pour des éloges.

Si telle est l'école, quel ne doit pas être l'élève ! Sans doute M. Geffroy ne fait pas de Gustave un héros ni un sage. Mais de quelle indulgence ne se montre-t-il pas rempli pour lui ! On dirait, par exemple, que l'auteur n'a ouï que vaguement parler des torts conjugaux et ne sait rien de l'infamie des mœurs privées de son héros ; il glisse sur les uns et ne dit mot des autres. Quant au coup d'État de 1772, accompli au mépris de la parole royale solennellement donnée et plus solennellement renouvelée, M. Geffroy est apparemment de son temps à l'endroit du parjure politique. « La preuve en est que » — pour employer une expression qui revient plus d'une fois sous sa plume, — il ne songe même pas à lui en chercher une excuse dans l'odieux pouvoir que s'était arrogé l'aristocratie.

Et, au fait, l'historien aurait-il pu condamner, sans se mettre en contradiction avec lui-même? Les maîtres de Gustave, pour lesquels il professe une si complète admiration, ces poëtes, ces publicistes, ces beaux esprits et ces belles dames qui venaient de lui donner son diplôme philosophique, s'étaient-ils demandé seulement s'il n'y avait pas là quelque chose de flétrissant pour la mémoire d'un prince et si la morale violée ne pourrait pas réclamer un jour par la voix de l'histoire? Ne lui en avaient-ils pas, tous et toutes, fait leurs compliments en vers et en prose?

Mais, pour n'être pas dans le ton de Tacite, le livre de M. Geffroy n'en a pas moins une réelle valeur historique. La moralité en est faible, mais

il ne faut pas être trop exigeant à cet égard aujourd'hui. Et puis il abonde en faits curieux. L'auteur a puisé à des sources encore vierges ; il a eu entre les mains outre les papiers secrets de Gustave (cette fameuse cassette que le roi mourant avait fait sceller devant lui et qui n'a dû être ouverte que cinquante ans plus tard), tous les documents relatifs à son règne, et en particulier les Archives d'Upsal où sont les originaux des nombreuses correspondances que le roi entretenait par lui-même et par ses confidents et ses représentants avec la cour de France. Il y a là, pour l'étude des mœurs de la haute société dans la seconde moitié du dernier siècle, des renseignements innombrables et de la nature la plus piquante.

Que M. Geffroy ait toujours dominé ce chaos de papiers divers, qu'il n'ait pas été submergé dans cet océan de lettres, c'est ce que nous ne voudrions pas affirmer. Sa marche, au moins dans la première partie de son livre, témoigne d'un certain embarras ; son allure est pesante, monotone et n'a d'agrément que par les citations qui remplissent ses pages. Jusqu'à la fin du premier volume à peu près, quelque effort qu'il fasse pour jalonner sa voie par des aperçus généraux, pour encadrer dans des vues d'ensemble sur les choses du temps les révélations de détail que ses cartons lui fournissent, son travail n'est, au fond, qu'un dépouillement de pièces où l'analyse alterne avec la citation et la citation avec l'analyse, et où se trahit ce *labor improbus*, dont il est dit qu'il sait vaincre, mais dont il n'est pas écrit qu'il sait plaire.

D'ailleurs tout n'est pas or dans la mine où a creusé M. Geffroy. Ce que les lettres qu'il analyse ou qu'il cite nous apprennent des intrigues qui s'agitaient autour de Louis XV vers 1772, n'a rien de précisément neuf et de véritablement intéressant. Deux ou trois personnes seulement parmi celles qui correspondent avec le roi de Suède ont un cachet de distinction, et ce ne sont pas des hommes : ceux-ci, en général, et sauf de rares exceptions, sont futiles, bas ou fades à écœurer, depuis les lettres jusqu'aux princes, depuis Voltaire jusqu'au comte de Provence. Les lettres véritablement remarquables et vraiment curieuses appartiennent à des femmes. Là il y a de la noblesse de sentiment, de l'affection vraie, des idées justes parfois, de l'esprit toujours. Deux ou trois noms y reviennent souvent, ceux de la comtesse d'Egmont, de madame de Boufflers et de la comtesse de la Marck, née Noailles ; celles-là romanesques et philosophes, celle-ci grave et pieuse, toutes les trois amies sincères du roi. Les lettres que ces femmes lui adressent sont remplies de charme et respirent la générosité. Les peintures qu'elles contiennent de la cour sont pleines de traits justes et fins. Il y a notamment de madame de la Marck un tableau des derniers moments de Louis XV, qui est digne de Saint-Simon. Nous voulons en citer quelques traits.

« Le feu roi, dans la maladie et la mort, a reçu d'une manière effrayante la punition de n'avoir rien aimé : il a été entouré de cabales, d'intrigues et

n'a pas inspiré le simple mouvement de compassion qu'on accorde au plus inconnu et au dernier des hommes. Des gens plus qu'indifférents sur la religion s'employaient avec un zèle furieux à lui faire recevoir les sacrements, sans le souci du danger qu'une révolution pouvait avoir pour leur pauvre prince. D'autres qui, par leur état, auraient dû s'occuper du salut de son âme, trahissaient leur devoir et leur profession, et l'exposaient à donner le plus grand scandale à son peuple, pour lui éviter le sacrifice de madame Dubarry. Tous ceux qui pouvaient entrer dans la chambre y étaient comme à un spectacle curieux et quelquefois ridicule. On observait tout ce qui se passait pour l'écrire ou le redire ; on en faisait des plaisanteries... Tous souhaitaient la mort, excepté quelques mercenaires qui n'avaient rien à attendre du nouveau règne. On ne peut nier cependant qu'outre les autres motifs qui, dans un cas pareil, peuvent exciter la pitié et de mélancoliques réflexions, la tranquillité du roi, la patience, la douceur, le courage avec lequel il s'est déterminé à remplir ses devoirs, ne dussent intéresser pour lui ; mais, pour en détourner l'effet, on se plaisait à croire, contre toute apparence, qu'il n'avait pas sa raison, et que tout ce qu'il faisait était machinal. Ce n'est point du tout mon opinion ; ayant été presque toujours à Versailles pendant la maladie, je puis assurer à Votre Majesté que j'ai rassemblé sans partialité toutes les circonstances pour former mon jugement... Après sa mort, il fut abandonné comme c'est l'ordinaire, et d'une manière plus terrible encore à cause du genre de sa maladie. On l'enterra promptement et sans la moindre escorte : son corps passa vers minuit par le bois de Boulogne pour aller à Saint-Denis. A son passage des cris de dérision ont été entendus : on répétait : *Taïaut ! taïaut !* comme lorsqu'on voit un cerf, et sur le ton ridicule dont il avait coutume de le prononcer. »

Réparons une injustice envers le comte de Provence. Il est maniéré, fade et de mauvais goût, avons-nous dit, dans ses lettres au roi de Suède. Cela est vrai. Cependant il y en a, dans le nombre, une au moins qui lui fait honneur. C'est celle où il s'explique sur l'effet qu'avait produit sur lui l'annonce de la grossesse de la Dauphine qui renversait les espérances ambitieuses que la longue stérilité de la princesse lui avait fait concevoir. Il règne dans cette lettre un accent de sincérité qui donne du prince une meilleure idée que celle que l'on s'en fait généralement. « Vous étiez, écrit-il à Gustave le 5 octobre 1778, l'ami d'un homme qui pouvait vous être utile un jour par sa puissance : je n'ai plus à vous offrir qu'un cœur tendre et fidèle, mais c'est tout en amitié. Vous pourriez croire d'après ces paroles que je suis désolé de ce revers : je puis néanmoins vous assurer que non. J'y ai été sensible, je ne m'en cache pas ; mais la raison, peut-être un peu de philosophie et la confiance en Dieu sont venues à mon secours, m'ont soutenu et m'ont fait prendre mon parti ce qui s'appelle en grand capitaine ! Je me suis rendu maître de moi à l'extérieur fort vite... L'intérieur a été plus

difficile à vaincre; il se soulève encore quelquefois; mais, à l'aide des trois secours dont je viens de parler, je le tiens du moins en respect, si je ne puis le soumettre entièrement. » Quelques lignes d'une lettre postérieure montrent que cette résignation n'étouffait ni le regret, ni un reste d'espoir, dit M. Geffroy, mais ne font que mieux sentir la sincérité de la précédente : « Quand ma nièce (la future duchesse d'Angoulême) est venue au monde, j'en ai été fort aise, j'en conviens. » Puis il ajoute : « Ma belle-sœur a bien fait les choses cette fois-ci ; mais il est à craindre que cela n'aille pas si bien une seconde fois ! » Il en fut comme l'ambitieux le craignait. Mais on aime à voir ce sphinx avouer loyalement ses appréhensions.

Avec les billets du comte de Provence, on entre dans une série de renseignements plus importants et sur lesquels l'écrivain plane plus à l'aise. Nous assistons d'abord aux essais de réformes que Gustave III tente dans ses États. Il y en eut d'heureuses et de grotesques, mais qui furent également stériles, parce qu'elles étaient à la fois des importations et des improvisations.

Ici, c'est la France que nous trouvons en Suède; plus loin, c'est la Suède que nous rencontrons en France. La passion de Gustave pour notre pays y faisait accourir tout ce que la Suède comptait d'hommes distingués par l'esprit ou par la naissance. C'était d'abord, pour les sujets de Gustave, une façon de lui faire leur cour, puis vis-à-vis du reste de l'Europe, une manière assurée de se donner un cachet de distinction. Tout le monde sait le rôle que joua à la cour et à la ville, dans les premières et brillantes années de Louis XVI, cette élite de gentilshommes et d'artistes venus des rives de la Baltique, et qu'on aurait pu, vu leur nombre, appeler la colonie suédoise. Le nom des Staël et des Fersen sont dans toutes les mémoires; mais autour de ceux-ci s'en groupent beaucoup d'autres qui sont dignes aussi d'être connus. C'est donc un chapitre qu'on lira avec une vive curiosité que celui qui a pour titre : *Marie-Antoinette et les Suédois à Versailles;* il est riche en détails nouveaux. Il faut en dire autant de celui où sont racontés les voyages de Gustave et sa dernière visite à la cour de France, chapitre plein de particularités peu connues.

Mais où le lecteur fera plus riche moisson, c'est dans les pages où M. Geffroy raconte les généreuses mais folles démarches tentées par le roi de Suède en faveur du roi de France trahi par la révolution. Comme ses amis de Paris et de Versailles, Gustave avait applaudi au mouvement de 1789, mais il conserva plus longtemps qu'eux ses illusions, grâce à la couleur favorable sous laquelle les événements lui étaient présentés dans la correspondance de son ambassadeur, M. de Staël, dont l'esprit, tout clairvoyant qu'il était, subissait naturellement l'influence de l'hôtel Necker. L'enthousiaste fille du premier ministre ne se bornait pas d'ailleurs à donner la note aux dépêches officielles qui partaient de Paris pour Stockholm, elle écrivait

directement au roi pour le prémunir contre les impressions qu'auraient pu lui donner d'autres rapports et pour lui présenter les faits sous le jour où elle les voyait et s'obstinait à les voir elle-même.

Mais l'optimisme même de madame de Staël ne put rien contre l'effet des journées d'octobre. Il fut dès lors évident pour Gustave ainsi que pour tout le monde que la révolution avait déraillé, comme nous dirions aujourd'hui, et que des mains du parti réformateur, elle passait dans celle du parti jacobin. Exalté par une lettre de Marie-Antoinette, lettre restée inconnue jusqu'à ce jour et conservée dans les Archives d'Upsal, Gustave qui nourrissait depuis quelque temps l'espérance insensée d'être, en Europe, le restaurateur de l'autorité royale, s'agita fiévreusement pour la réalisation de son dessein. Ce qu'il fit de démarches auprès des souverains, on le lira dans M. Geffroy dont le récit, appuyé sur une foule de pièces inédites, est d'un vif intérêt.

En même temps qu'il insistait auprès des rois, Gustave soutenait par des encouragements chaleureux — c'était à peu près tout ce qu'il pouvait mettre à leur service — les princes et les émigrés français. Ceux-ci n'en étaient pas encore arrivés à l'heure des déceptions amères qui les attendaient et se berçaient d'un puéril espoir sous le toit des petits princes du Rhin où ils avaient trouvé une hospitalité cordiale, mais un appui de peu d'efficacité. Rien d'étrange comme le tableau que trace M. Geffroy, d'après les émigrés eux-mêmes, de la caducité fardée à laquelle étaient parvenus, à leur insu et à celui de l'Europe, ces restes surannés du vieil empire d'Allemagne. Nous avons pour les petites souverainetés des sympathies que nous ne cherchons pas à cacher; cependant, lorsque nous voyons où en étaient arrivées celles-là, nous éprouvons peu de regret de leur perte, et moins encore de celles qui appartenaient à l'Église que des autres. Tout catholique, après avoir vu, dans les Mémoires inédits de M. d'Escars, le détail de la vie que menait dans ses États le prince-évêque de Passau, un brave homme pourtant, se consolera avec nous du coup de vent qui a balayé cette poussière d'un passé où depuis longtemps la pourriture s'était mise.

Mais un autre mal que la décrépitude travaille ce monde du Nord sur lequel cherchait à s'appuyer l'émigration et auquel Gustave III s'efforçait de communiquer sa fièvre chevaleresque; c'était le mysticisme politique entretenu par les sociétés secrètes. Ce mal, fruit du protestantisme, venait, M. Geffroy l'avoue lui-même, de « l'anéantissement de « toute foi religieuse ou même philosophique. » C'est, pour le citer encore, « de l'abîme ainsi creusé, que s'élevèrent les nuées malsaines qui chassè- « rent toute lumière » d'un grand nombre d'esprits, et enfantèrent le crime par lequel périt Gustave. Comment les doctrines sauvages qui se cachaient sous les symboles religieux de la franc-maçonnerie se répandirent d'Allemagne en Suède, comment elles s'y associèrent, dans quelques cerveaux,

aux théories sociales et aux rancunes politiques, comment enfin elles mirent le pistolet aux mains d'Anckarstroëm : voilà ce que M. Geffroy raconte en terminant — nous ne dirons pas son histoire — mais ses Mémoires sur Gustave III. Ce chapitre final contraste avec les premiers, non-seulement par la diction qui en est plus soignée et plus ferme, mais par la façon dont l'auteur apprécie les fruits de la philosophie du dix huitième siècle. « Nul moment de l'histoire moderne n'a présenté, selon lui, une anarchie intellectuelle et morale comparable à celle qui accompagna en Europe la période révolutionnaire, et on ne pourrait sans doute rien trouver d'analogue qu'en remontant aux plus mauvaises années de l'empire romain, quand on vit se conjurer en face du christianisme naissant les religions orientales et les anciennes philosophies de la Grèce, toutes également décrépites. »

C'est bien aussi notre avis. Nous ne dirions pas plus de mal de ce temps et dirions moins bien. Mais, si nous avions à parler d'un siècle qui finit de cette façon, nous ne commencerions pas, du moins, par applaudir à toutes les audaces de son début.

III

Nous avons rendu compte ici au mois de novembre dernier d'un livre qui, de tout temps, aurait attiré l'attention par la solidité et souvent la nouveauté des études qu'il atteste, mais auquel les circonstances ont donné un intérêt tout particulier. Nous voulons parler de l'ouvrage de M. de Montzey sur les institutions militaires de la France avant la Révolution. Nos lecteurs ne l'ont pas oublié sans doute et ils apprendront avec plaisir que l'auteur vient d'en publier la suite ; car, aujourd'hui plus encore qu'il y a six mois, les préoccupations de guerre s'imposent au pays. En face des éventualités qui surgissent de tous les points de l'horizon, c'est une question à laquelle personne ne saurait rester indifférent, que celle de la nature et de la valeur de nos institutions militaires. Et cette question est, au fond, celle que, sous forme historique, traite M. de Montzey.

La première partie de son travail s'arrêtait à la Révolution, c'est-à-dire à la veille de cet accès de fièvre politique où la nation, prise d'un délire aveugle, brisa tout ce qu'elle avait mis de siècles à édifier, et, entre autres, ces établissements militaires qui avaient été l'un des principaux éléments de sa force et l'une des sources la plus abondantes de sa gloire.

M. de Montzey reprend à la date où il s'était arrêté. Son second volume a pour titre : *Les institutions militaires depuis* 1789[1]. C'est l'histoire des grandes écoles qui sont, depuis soixante ans, le berceau de notre armée, histoire bien récente encore, mais qui n'en est pas généralement plus

[1] 1 vol. in-8. — Librairie militaire de Dumaine, rue Dauphine, 30.

connue. Nous ne nous figurons pas en effet jusqu'à quel point nous ignorons les choses de notre pays et de notre temps ; il faut avoir occasion de s'interroger inopinément sur un point quelconque, pour s'en faire une idée. Nous ne nous calomnions donc point en affirmant que tous tant que nous sommes qui avons des frères, des parents, des fils dans ces glorieux établissements d'où sortent les officiers qui commandent nos armées, nous en savons à peine les origines et les vicissitudes.

Or, ces origines et ces vicissitudes pleines d'enseignement, on les trouvera exposées avec exactitude et précision, d'après les documents officiels et les renseignements les plus authentiques dans le livre de M. de Montzey. On y verra, à côté des brillants débuts et du rapide développement de notre École polytechnique, qui ne comptait pas encore dix années d'existence, quand déjà elle faisait l'objet de l'admiration et de l'envie de toute l'Europe, les lents et laborieux commencements de Saint-Cyr, la pénible résurrection de La Flèche et les tâtonnements incertains qui ont préludé à la naissance de nos autres établissements d'instruction militaire. Tout cela sera neuf pour bien des lecteurs. Ce qui ne le sera pas moins, ce sont les révolutions qu'ont subies ces établissements au milieu de nos perturbations politiques, l'attitude qu'ils ont prise dans ces bouleversements et le rôle qu'ils y ont joué. M. de Montzey a eu à rectifier, à cet égard, de nombreuses erreurs, et l'a fait toujours pièces en mains, avec calme, équité, modération, en militaire jaloux de l'honneur des écoles dans lesquelles il a été élevé et fier de l'uniforme qu'il a porté.

Mais ce ne sont pas seulement les origines, les crises, les transformations de ces écoles que M. de Montzey nous raconte, c'est leur régime intérieur qu'il décrit avec intérêt, la vie qu'on y menait, la façon dont on y était traité dans les jours d'expérimentations qui précédèrent leur organisation définitive. Ah ! elle n'y était pas douce, la vie ! témoin ce petit détail emprunté par M. de Montzey à une autorité qu'on ne récusera pas, puisque c'est le Premier consul lui-même. « Je vous prie, citoyen ministre, de donner ordre qu'on travaille à la nouvelle infirmerie du prytanée de Saint-Cyr ; les malades y sont très-mal ; l'infirmerie manque de draps, de linge et de beaucoup de meubles nécessaires. » Et c'était en 1803 ! En 1804, les choses ne s'étaient pas très-améliorées. « L'infirmerie était négligée sous tous les rapports ; la nourriture y était la même que celle des élèves bien portants : la visite des médecins n'avait lieu bien souvent qu'une fois la semaine... D'autre part, les élèves n'avaient, pour les surveiller, que deux vieux capitaines, Colsin et Colin, assistés de quelques maîtres de quartier. Si les grands profitaient avec avantage des leçons de leurs savants professeurs, il n'en était pas de même des petits qui manquaient des soins reclamés par leur jeune âge ; battus par leurs maîtres et, de plus, obligés chaque jour, n'importait le temps, de faire l'exercice avec des fusils appropriés à

leur taille, c'est à peine s'il leur restait assez de force pour suivre leurs leçons avec fruit. »

Le livre de M. de Montzey est semé de ces petits détails qui donnent physionomie et couleur à son récit chargé de chiffres et de dates et nécessairement condamné à un peu de sécheresse. Nous avons cité, comme échantillon des diversions pittoresques qu'offre cette lecture, le tableau de l'existence qu'on menait aux écoles militaires (car Saint-Cyr ne faisait pas exception) dans les premières années de l'Empire ; mais nous aurions dû commencer par celui des fameuses *Écoles de Mars*, dont le nom grandiose cachait la plus pitoyable des réalités. C'est un curieux chapitre, que l'histoire de cette création de la Convention nationale, école militaire de sans-culottes, que Robespierre élevait au biberon du jacobinisme pour en faire une pépinière de prétoriens à son usage, bande d'enfants affamés que les ennemis du chef de la Montagne tournèrent contre lui le 9 thermidor, au moyen de quelques rations de pains, de jambons et de pâtés ramassés à la hâte chez les charcutiers de Paris. Rien de plus saisissant que ce grotesque et terrible épisode de l'histoire des institutions militaires de la France depuis 89.

On le voit, bien qu'il ait écrit en militaire et avant tout pour les militaires, M. de Montzey, a grande chance de rencontrer des lecteurs ailleurs encore que parmi ceux qui portent ou ont porté l'épée.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 mai.

Rien n'est changé en Europe : il n'y a qu'un traité de plus. Malgré les cantates en l'honneur de la paix, malgré les girandoles et les fêtes, le sentiment général est que les causes du conflit survivent et que la diplomatie, assemblée pour une solution, n'a signé qu'une trêve. Après avoir craint que la convention de Londres ne fût pas plus ratifiée que celle de la Soledad, on reste persuadé qu'elle ne sera pas mieux exécutée que celle de Zurich. C'est ce qui explique la froideur avec laquelle elle a été accueillie, non-seulement par l'instinct populaire, mais par les organes qui se sont donné la mission de tout applaudir. La Chambre a gardé un silence glacial devant la communication du gouvernement, et pour la première fois le *Constitutionnel* s'est montré rebelle à l'enthousiasme. Quel contraste avec les lampions du 5 juillet !

Pour savoir si l'esprit public a raison dans ses regrets et ses défiances, il faut examiner le traité de Londres dans ses origines et dans ses résultats probables, à la lueur, bien incomplète sans doute, mais cependant instructive, des documents que nous possédons.

D'abord la conférence ne s'est point occupée de ce qui émeut au fond le sentiment national. Étroitement enfermée dans un incident, elle n'a réglé qu'un point de détail, en dehors et au-dessus duquel persiste un problème général et compliqué. Ainsi que le disait il y a quelques jours une feuille allemande : « la question luxembourgeoise est résolue ; la question franco-prussienne reste entière. » D'où est né l'incident du Luxembourg ? De la situation nouvelle de la Prusse. Il disparaît, mais cette situation demeure, et la démolition d'une citadelle en litige laisse debout dans sa force jeune et turbulente l'unité militaire issue de notre imprévoyance et organisée contre nous. C'est là ce qui fait la préoccupation publique.

Il était permis cependant d'espérer pour la diplomatie un programme à la fois plus large et plus décisif. — « Si la conférence avait eu lieu, disait

à M. Drouyn de Lhuys la lettre fameuse du 11 juin, votre langage, vous le savez, devait être *explicite.* » Et la lettre développait la politique qu'eût soutenue le cabinet des Tuileries devant le tribunal européen. Eh bien ! ce tribunal s'est assemblé ; cette conférence, désirée si vivement il y a une année, est parvenue à se réunir après l'avortement d'autres tentatives du même genre. On la tenait là, sous la main, siégeant au sein d'une capitale amie, composée de plénipotentiaires qui tous, on l'a officiellement proclamé, étaient animés des sentiments les plus sympathiques à notre égard, et on n'a pas profité de cette occasion rare, inespérée, de soumettre à un pacifique arbitrage les difficultés qui menacent le repos du continent ! La Confédération germanique, œuvre de l'accord laborieux de tous, a succombé sous les coups et au profit d'un seul ; on n'a point demandé à l'Europe son jugement sur cette révolution politique et territoriale. L'ancien droit des gens, le principe nouveau des nationalités, avaient également subi les plus criants outrages ; on n'a pas dit un mot des brutalités commises. Le vieil équilibre rompu, le récent traité de Prague annulé, tout a été passé sous silence, et l'ombre même d'une réclamation n'est pas venue troubler le baptême diplomatique de l'Allemagne. La Prusse n'était pas habituée à pareille condescendance de notre part. Sans remonter bien loin dans le passé, on peut se souvenir qu'après la guerre de Crimée, à laquelle elle n'avait point concouru, ses ambassadeurs, admis les derniers et comme par grâce aux travaux du Congrès, avaient accepté la place effacée qui leur était faite et gardé la plus modeste attitude. C'est que dans ce temps-là nous revenions de Sébastopol, tandis qu'aujourd'hui la Prusse arrive de Sadowa. Tout gît dans ces deux noms, dont l'un nous avait donné la prépondérance et dont l'autre, avec notre aveugle permission, a fait surgir un rival à nos côtés. La querelle du Luxembourg n'était qu'un point de cette rivalité et peut-être la solution bâclée est-elle moins de nature à calmer qu'à irriter l'antagonisme.

Il ne faut pas en effet considérer seulement le résultat acquis, mais le but qu'on s'était proposé d'atteindre. Si l'on avait projeté, par exemple, en allant au Mexique, d'en rapporter une grande leçon pour les générations futures, le succès serait aujourd'hui complet ; mais on avait évidemment songé à autre chose. Dans l'affaire du Luxembourg, le gouvernement s'était proposé l'acquisition d'un territoire. Le cabinet de la Haye n'est pas seul à le dire, le nôtre l'a reconnu, en exposant devant la Chambre les conditions de l'arrangement. On pourra rechercher à la tribune quel a été le provocateur du marché et demander à M. Rouher de répondre à l'assertion catégorique de M. Van Zuylen. Il nous suffit de poser ce simple dilemme : ou la France a demandé le Luxembourg ou on le lui a offert : si elle l'a demandé, elle n'a pu l'obtenir, et si on le lui a offert, elle n'a pu l'accepter. Voilà le fond des choses, et les explications les plus ingénieuses n'y sauraient rien changer. « Un grand pays, disait naguère une voix au-

torisée, ne doit jamais parler en vain[1]. » Nous avions parlé le 8 avril devant l'Europe, en proclamant que l'annexion du Luxembourg ne pouvait être subordonnée qu'à trois conditions : l'assentiment du roi de Hollande, le consentement libre des populations, l'adhésion des puissances et notamment du roi de Prusse. Le roi grand-duc a consenti, le vœu des habitants n'a été mis en doute par personne ; un seul *veto* s'est manifesté, et notre parole est demeurée vaine. Il y avait un vendeur, il y avait un acheteur ; le détenteur a refusé livraison, et le marché s'est trouvé nul.

Nous savons ce qu'on dit : l'essentiel était que la Prusse évacuât, et l'arrangement intervenu donne à notre frontière la garantie d'un nouvel État neutre. — Mais ne serions-nous pas mieux garantis encore par la possession, et le souvenir des « mauvais jours » ne s'en trouverait-il pas mieux effacé ? Qu'est-ce que la neutralisation, en définitive, sinon la renonciation de notre part à tout agrandissement de ce côté ? Le gouvernement s'était vanté, lors de la convention du 15 septembre en Italie, d'avoir soigneusement réservé sa liberté d'action. Elle est enchaînée par le traité du 11 mai, qui n'entrave en rien le mouvement de la Prusse. Nous avons posé nous-mêmes une barrière à nos prétentions : la Prusse reste libre de s'étendre jusqu'à la Suisse et jusqu'au Tyrol. Est-ce un résultat dont notre patriotisme ait beaucoup à s'enorgueillir ?

Que ce résultat eût été différent si la politique française, plus prévoyante et mieux inspirée, se fût nettement établie dès le principe sur le terrain où elle s'est réfugiée en dernier lieu ! Puisque « le gouvernement s'était longtemps préoccupé de l'état d'indécision où demeurait une question si importante *pour la sécurité de nos frontières* ; » puisque c'était un *point capital* d'empêcher la Prusse de « conserver un établissement militaire qui constituait vis-à-vis de nous *une position éminemment offensive* ; » puisque cette création des mauvais jours nous blessait « depuis cinquante ans, » pourquoi n'avoir élevé à Prague, au lendemain même des évènements, aucune réclamation formelle et précise ? Au lieu des lenteurs inexplicables et des voies détournées où l'on s'est égaré, supposez qu'on eût fait alors un loyal appel à la Prusse et aux puissances ; qu'avant d'intervenir pour l'Autriche, pour la Saxe, pour la Bavière, on se fût occupé des intérêts de la France ; supposez qu'on eût fait valoir les considérations qui paraissent avoir été si bien appréciées à Londres, à savoir que le maintien des troupes allemandes dans la forteresse grand-ducale constituait à la fois une violation du droit international et une menace permanente à notre égard ; supposez encore qu'on eût déclaré, dans les termes de la dernière note de M. le ministre des affaires étrangères, que notre pays recherchait uniquement des satisfactions équitables, et qu'il lui importait peu que sa sécurité fût assurée par l'annexion du Luxembourg ou par tout autre moyen,

[1] Discours de l'Empereur.

n'est-il pas évident que des réclamations si modérées et si justes auraient été accueillies avec plus de faveur et d'empressement qu'elles n'en ont rencontré dix mois plus tard? N'est-il pas clair que le traité de Londres eût été signé huit jours après le traité de Prague, signé sans avoir réveillé toutes les passions d'un autre temps, signé sans avoir fait mettre en doute la sincérité de nos déclarations, signé surtout sans avoir imposé au travail et aux affaires la crise douloureuse qui les a si profondément troublés?

Quoi qu'il en soit, l'arrangement est conclu, et nous n'avons plus qu'à rechercher les garanties qu'il présente.

Il y aurait bien à se demander comment la politique qui triomphe aujourd'hui de la neutralisation d'un territoire et de la création d'une autonomie microscopique à notre frontière, peut se concilier avec la politique d'hier qui condamnait les petits États à disparaître et qui voyait dans les grandes agglomérations « une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. » Mais nous aurions trop à faire de relever les contradictions; c'est assez d'apprécier la valeur du fait accompli. Voilà donc un petit État installé à nos portes, et présenté à notre patriotisme et à nos intérêts comme une sauvegarde solide et durable. Sans vouloir percer l'avenir, nous avons pour le pressentir les leçons du passé, et il faut avouer qu'elles ne sont pas rassurantes. Dans ce temps où ne règne aucun principe supérieur de droit ni de justice, on peut dire qu'il n'est pas une signature qui soit accueillie avec confiance, parce qu'il n'en est aucune qui ait respecté ses engagements, parce qu'il n'y a pas de traité, si récent qu'il soit, qui n'ait été audacieusement ou astucieusement violé. Les parchemins ne lient plus personne et nous assistons au dévergondage de la force et de la ruse. Il arrive bien, il est vrai, à ceux qui, n'étant pas lions, cherchent, suivant le conseil de Machiavel, à se faire renards, de se trouver parfois pris dans leurs filets, mais c'est une raison de plus d'échapper vite au piége, de sorte que le monde reste livré aux accidents et aux surprises. — Quant à la neutralité des territoires et à la garantie collective de l'Europe, la plus récente histoire nous apprend ce qu'il faut en penser. Il faudrait plus de naïveté que les derniers événements n'en autorisent pour s'imaginer que les protocoles de 1867, paraphés à Londres, protégeront le duché de Luxembourg contre les ambitions de ses voisins plus efficacement que les protocoles de 1852, signés dans la même capitale par les mêmes puissances, n'ont défendu l'intégrité de la monarchie danoise, ou que les protocoles de 1866 n'ont assuré le libre vote des populations du Sleswig et la séparation de l'Allemagne en trois tronçons! — Est-ce que l'État pontifical n'était pas aussi neutralisé, placé sous la garantie collective de l'Europe et couvert par notre drapeau? Ces barrières n'ont cependant point arrêté le Piémont. C'est lui qui a donné l'exemple du mépris effronté de tous les droits internationaux; c'est lui qui a permis à la Prusse par son concours de détruire en Allemagne des autonomies séculaires et vivaces, et c'est lui, c'est son complice qui

nous sont offerts comme les garants de la neutralité du Luxembourg et de la rigoureuse observation du pacte nouveau ! Peut-être l'Angleterre, en raison de ses intérêts sur l'Escaut, prendrait-elle au sérieux la garantie qu'elle a donnée à la neutralité de la Belgique ; mais là s'arrêterait, à coup sûr, son action, et il serait puéril de croire qu'elle ferait en faveur de la motte luxembourgeoise ce qu'elle n'a pas fait pour le Hanovre, berceau de sa dynastie. La neutralité n'est donc qu'une fiction, qu'un artifice diplomatique, incapable d'arrêter l'audace d'un aventurier, ministre ambitieux ou prince allégé de scrupules, comme on en a vu de l'autre côté des Alpes et du Rhin.

Voilà pourquoi le traité de Londres n'inspire qu'une médiocre confiance, pourquoi la Chambre l'a reçu avec froideur et pourquoi les intérêts gardent toutes leurs inquiétudes. Au fond, il n'assure la victoire à personne et laisse une déconvenue à tout le monde. L'arrangement qu'il consacre ne donne satisfaction ni au système des agrandissements, puisque l'annexion nous a été refusée ; ni à la théorie des vastes agglomérations, puisque le territoire contesté devient indépendant ; ni au principe de la souveraineté populaire, puisqu'on n'a pas interrogé le vœu des habitants. La France a oscillé entre ces politiques diverses, ou plutôt elle les a embrassées tour à tour, mais à contre-temps, n'affirmant que pour se contredire, n'avançant que pour reculer, découvrant après coup que les clefs de notre frontière étaient à Luxembourg et réduite à les disputer aux vainqueurs de 1815, alors qu'il eût suffi l'année dernière d'ouvrir la main pour les recevoir d'eux sur un coussin de velours. Croit-on qu'une politique moins mystérieuse et plus contrôlée n'eût pas donné des fruits meilleurs ?

Le danger du gouvernement personnel éclate ici dans tout son jour. Ce n'est pas une idée libérale qui nous a valu ces mécomptes ; ce n'est pas l'intervention du pays dans ses affaires qui a décidé l'expédition du Mexique, négocié l'alliance italo-prussienne ni soulevé la malheureuse affaire du Luxembourg. L'opinion, si elle eût possédé des moyens réguliers de prévaloir, eût ratifié la convention de la Soledad, contenu l'Italie dans les stipulations de Villafranca, et conséquemment empêché de naître le traité de Prague. Elle eût pu se tromper en quelques points, mais on peut dire, sans la flatter, qu'il lui eût été difficile de commettre autant de fautes que la politique souterraine en a accumulées. La concentration du pouvoir, qui devait assurer l'unité d'action et nous faire assister aux majestueux développements d'une même pensée, est jugée désormais. Devant les tristesses du présent et les appréhensions de l'avenir, les moins clairvoyants doivent reconnaître que la force n'est pas un gage d'infaillibilité et qu'il n'est pas vrai que les peuples soient d'autant plus grands au dehors qu'ils sont plus disciplinés à l'intérieur. La nation délibérant elle-même avant d'agir, voilà la condition de la sagesse et de la grandeur, et c'est ce qu'indiquait récemment une feuille allemande en disant que la confiance et la sécurité

ne pourraient être inspirées à l'Europe que par la garantie constitutionnelle de la France. Il n'y a là d'outrage pour aucune personnalité couronnée, et les Anglais eux-mêmes, qu'on ne suspecte pas d'irrévérence à l'égard de leur souveraine, seraient les premiers à dire qu'ils font passer le *self-government* avant les qualités qui peuvent briller sur le trône. Avec ce régime, le seul qui impose « des freins légitimes et des nécessités salutaires, » comme dit admirablement M. Guizot dans le beau volume de ses *Mémoires* qui vient de paraître, « le seul au sein duquel nous puissions trouver à la fois la sécurité des intérêts individuels et l'énergie de la vie sociale, ces deux puissants besoins des peuples qui ne sont pas tombés en décadence, » avec ce régime, la stabilité se fonde, la dignité grandit, et si parfois il y a plus de bruit dans l'air, il y a moins de secousses dans l'ordre moral et matériel.

Les journaux s'amusaient hier de ce roitelet des Iles-sous-le-Vent qui vient de faire présenter aux chambres de son pays un projet de loi l'autorisant à s'enivrer partout et tous les jours, au lieu de se borner à le faire deux fois par semaine et dans l'intérieur de son palais. Ce roi noir n'est peut-être pas si fou qu'il en a l'air, et dans tous les cas son exemple mériterait d'être suivi. Il est plus d'une façon de se griser, et si les princes, avant de risquer une faute, s'avisaient de consulter la nation, il est à croire que beaucoup de maux seraient évités aux peuples.

Ce sont les erreurs du pouvoir personnel qui ont ouvert les yeux des plus prévenus sur les vrais principes de gouvernement au sein des sociétés modernes. Beaucoup s'imaginaient que la liberté n'était qu'un objet de luxe, réclamé comme jouissance artistique par un groupe de délicats et de dilettantes; mais les événements sont venus leur faire comprendre qu'elle était la meilleure protectrice des intérêts conservateurs et de la grandeur nationale. C'est une vérité qui se dégage plus clairement chaque jour et pénètre davantage les esprits. Elle était mise opportunément en lumière à Toulouse, il y a deux semaines, par un éminent orateur chargé de prononcer, devant l'Académie des Jeux Floraux, l'éloge d'un ancien membre de nos assemblées, Pagès (de l'Ariége). — « On s'est étonné à tort, disait M. de Rémusat, que de l'école de l'empire fût sorti plus d'un défenseur des droits populaires. Sans doute, chez quelques-uns, le mécontentement a pu tenir lieu de principes; ceux-là devaient à leurs intérêts toutes leurs convictions, et n'apportaient à la liberté que les mécomptes de l'ambition et les ressentiments de la défaite. Mais pour les esprits élevés, la chute de l'empire contenait d'autres leçons. Elle leur enseignait que le pouvoir absolu était, même contre l'étranger, un mauvais défenseur des conquêtes de la Révolution française, et que le sacrifice de la liberté n'était pas un bon moyen de sauver l'indépendance; car nous avions perdu tout ensemble les droits et les frontières que nous avait laissés la République. »

C'est sous l'influence de ces sentiments qu'une autre Académie, sœur

aînée de la vieille institution toulousaine, ouvrait il y a peu de jours ses portes à deux éclatantes personnifications de l'esprit français dans sa noble indépendance, représentant : l'un, les plus hautes spéculations de la pensée, vivifiées par un souffle généreux et éclairées par la foi; l'autre, la parole éloquente en lutte infatigable pour la reprise des libertés perdues, et s'élevant, dans la splendeur du langage, jusqu'à la sérénité des idées supérieures et immuables. En faisant de pareils choix, l'Académie est demeurée fidèle à ses traditions, et si notre politique avait aussi intelligemment gardé les siennes, nous n'en serions pas à rechercher les conditions d'une influence glorieuse en dehors et celles d'un gouvernement vraiment représentatif à l'intérieur.

C'est à la Chambre qu'il appartient d'assurer les unes et les autres, et elle ne saurait mieux préparer ce grand résultat qu'en hâtant la discussion et le vote des deux lois sorties de l'initiative du janvier. Chaque session paraît avoir, dans les différents pays, une tâche particulière. L'Angleterre a cette année sa réforme électorale, l'Italie ses finances, la Prusse la constitution nouvelle de l'Allemagne du Nord. Chez nous, la mission spéciale de la Chambre était d'acquitter le mandat libéral tiré sur elle par le gouvernement lui-même, mission souriante et facile, entourée d'une popularité certaine et qu'on pouvait croire acceptée d'avance avec empressement. Quatre mois se sont écoulés, et le programme officiel est toujours lettre morte. Qu'a donc fait le Palais-Bourbon durant cette longue période? Nous ne voudrions pas avoir l'air de glisser une épigramme en parlant de ses travaux; pourtant nous sommes obligés de dire qu'ils se bornent à trois ou quatre lois secondaires. Certes les engrais ont leur importance et nous avons gardé trop bonne mémoire de l'avertissement célèbre infligé jadis au *Journal de Loudéac* pour nous permettre d'en médire; mais n'était-il point de plus urgente besogne, ou fallait-il cent jours pour adopter les mesures destinées à féconder le domaine des esprits et celui de la charrue? Quelques amendements fantastiques et d'agréables plaisanteries sur les deux Luxembourg ne suffisent pas à nous consoler du temps perdu; et pendant la discussion même engagée sur la maladie du ver à soie, nous ne pouvions, en entendant parler avec intérêt de la chrysalide enfermée dans le cocon, nous empêcher de songer à une autre chrysalide, souffrante aussi, et plus digne encore de sollicitude.

Quand on a supprimé l'adresse, on a prétendu qu'elle absorbait le meilleur de l'attention de la Chambre, que les affaires profiteraient de son abolition et qu'elle serait avantageusement remplacée par la faculté d'interpeller les ministres. On peut apprécier aujourd'hui la valeur des compensations promises. Nous savons bien ce que l'acte du 19 janvier nous a fait perdre; nous ne voyons pas encore ce qu'il pourra nous faire gagner. On objecte que les commissions travaillent; elles ont travaillé sous tous les régimes, ce qui n'empêchait pas les assemblées de discuter en même temps

des lois considérables ; et sans emprunter des exemples à d'autres gouvernements, le Corps législatif du second Empire, ainsi qu'on l'a justement rappelé, n'a mis en 1858 que deux semaines à étudier, débattre et voter la loi de sûreté générale, l'une des plus graves dont aucun parlement se soit jamais occupé.

Comment donc expliquer les incroyables retards mis à consacrer la parole impériale ? On a parlé de sourdes résistances, appliquées à annuler en pratique les promesses d'un solennel programme, mais nous ne saurions croire à des calculs aussi peu respectueux pour le souverain, même après les accusations ouvertes d'un membre distingué de la majorité législative. Tout le monde a lu la préface dont M. de Janzé vient d'enrichir la seconde édition de sa brochure sur la constitution actuelle ; nous n'en citerons qu'un passage, où l'honorable député traduit ses déceptions en termes qui méritent d'être recueillis :

« Quelqu'un, dit-il, oserait-il encore soutenir que les lois présentées par le ministère Rouher sont la traduction fidèle des promesses impériales ? Ce ministère, qui nous avait promis la réalisation rigoureuse du programme du 19 janvier, ne veut pas la *liberté;* il ne la veut pas plus aujourd'hui qu'il ne la voulait l'année dernière.

« Veut-il du moins la paix ? Pas davantage. Il affirme bien qu'il la veut ; mais il refuse de déclarer solennellement qu'il répudie toute pensée d'agrandissement territorial, et il ne veut pas renoncer à ce projet de réorganisation militaire qui épuisera nos finances et fera des soldats de tous les Français sans fortune.

« Il ne sait vouloir résolûment et franchement ni la liberté, ni la réaction, ni la paix, ni la guerre ; sa politique impuissante ne peut aboutir à l'extérieur qu'aux aventures, à l'intérieur qu'à l'avortement des promesses libérales du 19 janvier.

« Mais la France veut, en 1867, ce qu'elle voulait en 1863 : elle veut *la paix et la liberté*. Quel que soit le talent de ses gladiateurs de la parole, le ministère Rouher se brisera à vouloir tenter l'impossible, à vouloir faire remonter à la nation française le courant libéral et pacifique qui l'entraîne irrésistiblement. »

Ce langage est aussi nouveau que curieux sous la plume d'un homme qui a long temps fait partie de la majorité la plus dévouée, et s'il exprime les désenchantement du groupe auquel appartient l'honorable signataire, on ne saurait lui refuser une réelle importance. Sans doute nos aspirations vont plus loin que celles de M. de Janzé, et pour nous en tenir aux choses dont il parle, nous estimons que les projets de loi sur la presse et les réunions publiques, tels qu'ils sont conçus, ne seraient pas plus la liberté que le traité de Londres n'est la paix. Mais si fort au-dessous de nos vœux que demeurent ces ébauches, elles ne sont point à dédaigner parce que tout germe grandit et se développe avec le temps. Nous unissons donc nos

réclamations à celles de M. de Janzé pour demander que la signature impériale ne reste pas plus longtemps en souffrance. Il y a là une véritable question d'honneur et de loyauté qui prime toute autre considération [1].

Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que le programme du 19 janvier se compose de deux éléments : l'un de charges nouvelles à imposer au pays par la réorganisation militaire, l'autre de compensations à lui donner par l'accroissement de ses franchises. Si l'on sanctionne les charges, l'équité veut qu'on ratifie les compensations, car les secondes ne sont que la rançon des premières, et puisque, paraît-il, la Chambre se résigne à admettre l'augmentation des contingents, sans aliéner, nous l'espérons bien, le droit d'en fixer le chiffre, droit fondamental qui constitue l'essence du gouvernement représentatif, elle ne saurait ajourner les dédommagements de son sacrifice. Plus elle accorde de soldats au pouvoir, plus elle doit étendre le contrôle et la liberté de la nation.

Nous n'avons point à revenir en ce moment sur la question militaire, traitée dans notre livraison dernière avec une autorité si haute par M. le comte Daru. Ce travail remarquable a mis en lumière tous les aspects du sujet, et, complété par son éminent auteur, il vient de paraître en une brochure qui se place entre l'écrit du général Changarnier et l'étude du général Trochu, substantielle et pratique comme l'un, mâle et élevée comme l'autre, patriotique comme tous les deux [2]. Mais en attendant la discussion de la loi qui émeut si justement les foyers, comment ne pas regretter encore de voir s'élever sans cesse l'impôt du sang et l'impôt de l'argent sans que la grandeur morale du pays grandisse dans une mesure proportionnelle ! C'est assurément un beau spectacle que celui des merveilles de l'art et de l'industrie entassées dans un palais immense ; mais combien les souverains et les étrangers qui nous visitent emporteraient une idée plus haute de la France et de son génie s'il leur était donné de voir éclater partout, dans l'ensemble des institutions et dans les détails de la vie pratique, l'âme d'un peuple généreux et libre !

LÉON LAVEDAN.

[1] En attendant que la future loi de la presse diminue les entraves de la pensée, nous tenons à signaler l'apparition d'un nouvel organe, *le Journal de Paris*, qui, sous la direction de MM. Weiss et Hervé, apporte à la cause libérale le concours le plus éclairé et le plus ferme.

[2] *De la Réorganisation des forces militaires de la France*, chez Douniol.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pèlerinage en Terre sainte, par M. d'Aquin. 1 vol. in-8. Gaume, édit.

Les voyages en Terre sainte ne sont plus chose rare aujourd'hui ; l'œuvre des pèlerinages de Jérusalem les a rendus plus faciles et aussi plus fréquents. Par suite, les saints lieux sont plus connus qu'ils ne l'étaient il y a vingt ans seulement, même de ceux qui n'y sont point allés. Qui de nous n'a entendu décrire par un père, un frère, un ami ces lieux consacrés par la présence des patriarches, des prophètes et de l'homme-Dieu? Et cependant qui n'éprouve pas toujours un mystérieux intérêt à en entendre parler quand le narrateur ne vise point à l'effet, et dit simplement ce qu'il a vu et senti? C'est le cas pour M. d'Aquin. Son récit n'apprend rien de bien neuf sur la contrée que tant d'autres ont traversée et décrite avant lui. C'est en vain qu'on rechercherait chez lui des recherches érudites ou des recherches archéologiques ou des tableaux. Néanmoins son livre plaît et attache. C'est que le pieux pèlerin écrit comme il raconterait et raconte, avec la simplicité d'un homme de bonne éducation qui se sent dans son milieu et se laisse aller à ses souvenirs et à son émotion. Point d'aventures, point d'incidents de route, — une narration lente dont tout effort est absent, mais qui porte l'empreinte naïve des sentiments de joie, de tristesse, de surprise et de regret qui ont traversé l'âme du voyageur : voilà ce qui distingue ce livre dont le plus grand mérite est de n'en être pas un, et d'être sorti du cœur sans s'altérer en passant par la plume. P. D.

La Semaine de Marie. — Paris, chez Bouquerel.

Tout ce qui tient au culte de Marie se recommande par lui-même. Le P. de Boylesve a pensé que ceux qui n'auraient pas le loisir de lui consacrer un mois ne lui refuseraient peut-être pas une semaine. Cette *semaine* est courte; mais elle peut entraîner après elle toute *l'année*.

Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot. — Tome Ier.

Cette première partie du catalogue de la bibliothèque de M. Didot contient la description d'une série de livres intéressant l'histoire de l'Imprimerie sous le rapport de leur ornementation par les gravures; elle complète, au point de vue spécial de l'art, la cinquième édition du *Manuel* de Brunet. En examinant le grand nombre des livres dont les gravures en relief sur bois ou sur cuivre font honneur à la typographie française, M. Didot a pu constater leur supériorité sur ceux en ce genre de l'Allemagne et de l'Italie. Les bibliophiles, on le voit, ne doivent pas seulement être classés parmi les érudits mais encore parmi les meilleurs patriotes.

Dictionnaire français illustré et Encyclopédie universelle, par Dupiney de Vorepierre. — 2 vol. in-4. Michel Lévy.

Nous sommes dans le temps des dictionnaires, des encyclopédies, des résumés, parce que notre époque, pressée par l'électricité, entraînée par la vapeur, éprouve le besoin de faire vite et de trouver constamment sous sa main les renseignements et les notions que le tourbillon des choses ne lui donne pas le loisir de rechercher à l'aise. De là ces grandes publications qui ont pour but de condenser et de réduire l'ensemble des connaissances humaines, bibliothèques portatives que l'homme d'étude et l'homme d'affaires peuvent toujours consulter avec fruit et rapidité.

Un des ouvrages les plus complets et les

plus utiles dans ce genre est le dictionnaire auquel M. Dupiney de Vorepierre a attaché son nom et à la rédaction duquel ont contribué des écrivains et des savants tels que MM. Biot, Ch. Lenormant, Milne Edwards, d'Orbigny, Trousseau, Naudet, Quatremère de Quincy, Payen, Geoffroy Saint-Hilaire, Becquerel, Leverrier, Chevreul, Élie de Beaumont, Duméril, Flourens, Laboulaye, Bautain, de Quatrefages, Babinet, etc., etc.

L'ouvrage se compose de deux parties : la partie lexicographique, qui déroule la nomenclature, l'étymologie, les acceptions diverses de tous les mots de la langue; et la partie encyclopédique qui présente une série d'articles succincts, mais substantiels et précis, sur l'administration, l'agriculture, l'archéologie, l'histoire, la philosophie, la théologie, les arts et métiers, l'astronomie, le blason, le commerce, le droit, l'économie politique, le génie civil et militaire, les finances, la statistique, etc.

Enfin, plus de 20,000 figures, gravée sur acier et disséminées dans l'ouvrage, apportent un précieux concours à l'esprit et illuminent, pour ainsi dire, les explications du texte. C'est la seule encyclopédie illustrée que nous connaissions, et nous donnerons une idée de l'utilité des dessins en disant, par exemple, que le système du fusil à aiguille s'y trouve clairement exposé dans une suite de figures soignées et précises.

Sainte Térèse. — Paris, chez Palmé.

La Bibliothèque de piété des gens du monde qu'a entreprise avec beaucoup d'intelligence l'éditeur des Bollandistes, vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Une âme pieuse et éclairée, à laquelle on doit déjà un joyau *bossuétin*, a condensé dans un volume gracieux et portatif les principales idées de sainte Térèse et ses admirables règles de piété; Mgr Landriot a bien voulu l'orner d'une préface, où est remarquablement démontré que la vraie piété, praticable sous tous les costumes comme sous toutes les zones, n'a pas d'autre éléments que la simplicité et la douceur, l'allégresse et la liberté intérieure.

Pour les articles non signés : F. de Launay.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer les Tables au numéro prochain.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'EUROPE A UTRECHT[1]

I

L'histoire offre peu d'exemples d'un revirement de fortune aussi radical que celui auquel, en 1710, la France dut son salut, et Louis XIV le triomphe inespéré de sa politique. L'Angleterre fut le théâtre de la révolution ministérielle qui amena ce revirement, et qui était tout à fait accomplie quand survint la mort prématurée du jeune empereur d'Allemagne. Ce second événement, aussi inattendu que le premier, mais moins décisif, contribua seulement à le confirmer, à en précipiter les conséquences et à démontrer sa profonde utilité. Cette mort transportait en effet brusquement la couronne impériale, de la tête d'un prince qui paraissait devoir régner longtemps encore, sur celle de l'archiduc Charles, le roi d'Espagne de la coalition, et elle faisait ainsi aboutir une guerre, soutenue pour affermir l'équilibre européen menacé par Louis XIV, à la restauration du pouvoir bien plus formidable, bien plus dangereux pour cet équilibre d'un nouveau Charles-Quint. L'avénement de l'empereur Charles VI fut donc pour les partisans de la paix en Angleterre un secours providentiel qui justifia leurs desseins audacieux et étendit la portée de leur triomphe. Mais ce triomphe, comment l'avaient-ils obtenu ? Comment une guerre acharnée avait-elle été suspendue au milieu des succès les plus enivrants ? Comment le bras du plus ancien, du plus implacable de nos adversaires s'était-il arrêté au moment même où il espérait détruire son ennemi épuisé? Comment enfin un parti, jusque là victorieux, et dont le chef illustre couvrait de gloire les armes anglaises, était-il tombé tout à coup avec ses ministres, ses généraux, sa politique? A un revirement dont les

[1] Ce travail fait suite aux études sur le cardinal de Polignac, qui ont paru dans les numéros du 25 août 1865 et du 25 juillet 1866.

conséquences ont été si considérables, il a paru piquant d'assigner une cause frivole, et on fait encore [1] volontiers dépendre du seul caprice d'une souveraine un événement qui a changé la face de l'Europe. Il n'en est rien. Les causes réelles de ce grand fait, longtemps méconnues et qui méritent d'être étudiées, sont aussi profondes et graves que sa portée a été immense, et d'ailleurs, chez une nation fière et libre comme l'Angleterre, de telles résolutions ne peuvent pas être l'effet accidentel d'une intrigue de cour, mais le résultat inévitable d'un besoin réel et national.

Quand un de ces besoins incontestables, urgents et d'un intérêt général se manifeste en Angleterre, il y a toujours un parti qui le découvre, l'apprécie, se l'approprie et s'en fait un système avec lequel il combat, longtemps peut-être, mais le plus souvent avec succès, le parti contraire. Dans ce pays de la pensée libre et forte, toute idée nouvelle et féconde obtient d'ardents partisans; chaque réforme utile rencontre quelques hommes qui l'adoptent, et, dans le mécanisme ingénieux du gouvernement, un instrument propre à aisément l'opérer. Les divers partis, se tenant en communication constante avec la nation, peuvent se remplacer au pouvoir sinon sans secousse, du moins sans violence; le bon sens de ce juge souverain et définitif qui les y a appelés, les y maintient tant que dure leur mission, et ce sont ainsi les promoteurs d'un progrès à qui échoit le privilége de le réaliser.

La paix était alors une nécessité pour l'Angleterre, nécessité peu apparente d'abord, car presque tous les yeux étaient aveuglés par les éclatants éblouissements que procuraient de fréquentes victoires.

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, p. 136 : « Les intrigues de ces palais « ne devaient pas tarder longtemps à étendre leur influence sur les destinées de la « France et de l'humanité, comme justement à la même époque une intrigue de « palais d'une espèce plus humble encore, *une intrigue qui reposait tout entière « sur les caprices d'une femme faible d'esprit et de corps*, allait décider en An- « gleterre de la pacification de l'Europe. » — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, p. 280, avait déjà dit : « Les jalousies de la duchesse (la duchesse de Marlborough) éclatè- « rent. Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine, « *une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, « sur la robe de madame Masham*, changèrent la face de l'Europe. »

On sait que c'est là le sujet, ou plutôt le prétexte d'une des plus ingénieuses comédies de Scribe, *le Verre d'eau*, à propos de laquelle M. Sainte-Beuve a dit excellement : « Est-il sérieusement besoin de discuter cette idée (l'idée des grands effets « provenant de petites causes) et de la réduire à ce qu'elle a de vrai? Les petites « causes seules n'enfantent pas les grands événements; elles n'en amassent pas la « matière; mais elles servent souvent à y mettre le feu, comme la lumière au ca- « non, faute de quoi le gros canon pourrait rester éternellement chargé, sans par- « tir. Au théâtre on exagère toujours, on met en saillie et on isole le point voulu. « M. Scribe l'a fait ici et n'a montré qu'un côté; il a poussé au piquant et il y a « atteint. » *Portraits contemporains*, t. II, p. 108.

Il se trouva pourtant quelques hommes assez clairvoyants pour la percevoir, et parmi eux un surtout qui fit de la paix le but glorieux de ses efforts et le triomphe de ses talents. Ces talents étaient à la hauteur de la tâche difficile que la providence avait assignée à Bolingbroke. Nul peut-être plus que lui ne prouve la prédestination à un grand rôle, de certains hommes privilégiés, instruments intelligents d'une volonté supérieure, auteurs volontaires d'actes dont ils ont seuls la responsabilité et le mérite, mais pour l'accomplissement desquels ils ont été si merveilleusement doués qu'ils semblent en avoir été fatalement chargés. Tout les y aide, tout y concourt, et, une fois le but atteint, leur vie s'écoule inutile et vide, comme si elle ne leur avait été donnée que pour la mission que leur ont confiée de prévoyantes lois. Pour Bolingbroke, ainsi que pour bien d'autres personnages, le terme de l'œuvre qui a immortalisé son nom aurait dû être celui de sa vie. Ce même homme, qui, en la terminant, s'abandonna de nouveau aux caprices d'un caractère mobile, ardent, impétueux, ne sut le maîtriser que lorsqu'il lui fut donné d'entrer dans les hautes régions de la politique et qu'il entrevit ce qu'il pouvait y accomplir.

Henri Saint-John, vicomte de Bolingbroke, avait montré de bonne heure tout ce qu'on pouvait attendre de lui. La réputation de brillant élève d'Oxford l'avait précédé dans le monde et fut confirmée dès qu'il y parut. Il avait reçu en don tout ce qui peut séduire les hommes, un esprit vif, prompt à concevoir [1], et tour à tour capable de charmer et de convaincre, une imagination féconde, un goût délicat et fin, une grâce d'élocution à laquelle il était impossible de résister. Les avantages de sa personne relevaient encore les qualités de son esprit et les manifestaient en les reflétant. Si ce n'est un léger pli de sa lèvre un peu railleuse annonçant le philosophe *que rien ne devait étonner* [2], l'ensemble de sa physionomie marquait une généreuse bienveillance et une exquise distinction. Son vaste front était tout chargé de pensées, et les éclairs de son regard auraient pu faire prévoir la tenace vigueur qu'il déploierait à poursuivre un but. Mais

[1] Cet esprit étonnait plus tard Voltaire. Voir *Correspondance générale*, t. I, p. 68.

[2] On sait que la devise de Bolingbroke était le *nihil admirari* d'Horace. Voici l'extrait d'une lettre adressée à Prior le 20 avril 1713, sur l'ingrate indifférence des Anglais après la paix d'Utrecht : « La paix est conclue et je remercie votre amitié « du compliment qu'elle m'en fait. J'ai acquis quelque expérience et c'est tout ce « que j'en attends, outre le bien public. J'ai appris qu'on ne doit jamais désespérer « et que la persévérance compense beaucoup de défauts dans les mesures et dans « la conduite. J'ai appris aussi qu'en Angleterre, du moins, faire peu vaut mieux « que faire beaucoup, et que ne rien faire vaut mieux que l'un et l'autre. » T. II p. 259 des *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières de Henri Saint-John, vicomte de Bolingbroke*. Paris, Dentu, 1808.

ils ne révélaient alors que les troubles de son âme ardente et les passions désordonnées, dominatrices impérieuses de son génie et qui en comprimaient les élans. Ni les conseils de l'expérience, ni les liens du mariage, qu'il se hâta de rompre presque aussitôt qu'il les eut formés [1], ne purent contenir cette nature fougueuse, et tant de dons précieux étaient dissipés dans une vie licencieuse et frivole, quand son père le fit entrer dans la chambre des communes. Tout aussitôt, et comme s'il avait reconnu le futur théâtre de sa gloire, cet homme prodigieux, chez lequel tout était extrême, les vertus et les vices, se transforme. Sa haine du travail se change en aversion pour le repos. L'ambition s'empare de cette âme et y domine, non pas cette ambition vulgaire qui, naissant de l'amour-propre, est satisfaite par l'élévation, mais cette ambition patriotique et noble qui est un désir ardent de faire de grandes choses en réalisant le bien de son pays. Cette passion, la plus grande, quand elle est pure, qui puisse agiter l'âme humaine, l'envahit tout entier. Il lui consacre toutes ses forces jusque-là dispersées et il acquiert dans le parlement, à la tête des tories [2], une situation enviée. Se dépouillant de l'enveloppe séduisante qui dissimulait ses talents, il se révèle le plus grand homme politique de l'époque. La profondeur de ses vues étonne; son éloquence entraîne. Il attire l'attention du roi Guillaume et fixe celle de la reine Anne. Appelé par elle une première fois au ministère, il s'efforce d'abréger la durée d'une guerre onéreuse. Mais le moment de faire adopter son plan admirable de pacification n'est point encore venu, et il se prépare à la lutte par deux années de nouvelles études qu'il a appelées les plus laborieuses de sa vie. Génie aussi tendre que profond, il méritait et sentait trop l'amitié pour qu'il n'en ait pas éprouvé les inappréciables bienfaits. Connaissant profondément les hommes, infatigable dans son dévouement, il sut choisir et conserver ses amis, qui furent presque tous ses adhérents politiques, et l'aidèrent activement dans sa patriotique entreprise. Le poëte Dryden, le célèbre Jonathan Swift, l'habile Prior, l'éloquent Atterbury, Pope surtout, l'immortel auteur de l'*Essai sur l'homme*, dont le der-

[1] Il épousa lady F. Winchescomb. On a dit d'eux qu'ils ne s'accordèrent qu'un jour, et ce fut pour se séparer à jamais.

[2] On ignore généralement l'origine de ce nom, ainsi que celui du nom des wighs. C'est sous le règne de Charles Ier que se sont formées ces deux factions, l'une dévouée au roi, l'autre au parlement. Les partisans du roi se nommaient d'abord *cavaliers*. On appelait alors *tories* certains brigands d'Irlande, et, comme les ennemis de Charles Ier l'accusaient de soutenir la rébellion d'Irlande qui éclata vers cette époque, ils donnèrent à ses partisans la désignation de tories. D'un autre côté, ceux-ci sachant leurs adversaires étroitement unis avec les Écossais, chez lesquels se trouvaient alors des bandits, nommés *wighs*, infligèrent aux partisans du parlement cette qualification.

nier livre fut consacré au meilleur des amis, forment autour de Bolingbroke, capable d'inspirer de telles affections et de diriger de telles intelligences, une brillante pléiade dont on ne saurait le séparer et au milieu de laquelle il a le droit de se présenter fièrement à la postérité.

Presque aussi extraordinaire par la diversité de ses aptitudes, mais très-inférieur à l'illustre tory par le caractère et indigne de lui être comparé pour le patriotisme, le chef des wighs, le représentant du parti de la guerre, que Bolingroke allait attaquer, le fameux vainqueur de tant de batailles et le négociateur de plusieurs traités, avait alors atteint ce point culminant de la fortune où on n'a plus rien à lui demander et où il est rare que l'homme, ébloui, puisse se maintenir. Sorti d'une famille noble, mais obscure et sans fortune, Jean Churchill, duc de Marlborough, était parvenu à la plus grande existence qu'un ambitieux puisse rêver. Ses talents seuls ne l'y avaient pas conduit. La remarquable beauté du jeune page avait attiré les regards d'une favorite, et la souplesse du courtisan habile, délié, circonspect, lui avait valu l'amitié du duc d'York. Protégé de ce prince devenu roi d'Angleterre, il trahit sa cause dès que Guillaume d'Orange eut des chances de succès, et celui-ci, monté sur le trône, l'ayant négligé, Marlborough se retourna vers Jacques II qui songeait encore à la couronne, pour revenir bientôt à Guillaume III, affermi et tout-puissant. Tour à tour orangiste ou jacobite, partisan de l'électeur de Hanovre ou dévoué au prétendant, l'intérêt personnel fut constamment le mobile de ses actions, et il ne s'est jamais engagé dans un parti qu'après y avoir été déterminé par les froideurs ou par les disgrâces du parti contraire. Faiblesses trop fréquentes dans les temps de trouble, mais dont aurait dû s'affranchir un homme d'un tel génie! Ne s'étant jamais livré à l'étude, il fut grand guerrier par instinct. Il avait servi dans sa jeunesse sous les ordres de Turenne, qui l'apprécia [1], et plus tard sous le roi Guillaume, mais si peu qu'il eut à se former lui-même en prenant la direction des armées. Il fut l'âme de la coalition contre Louis XIV, et le plus intrépide comme le plus heureux de ses ennemis. A des campagnes languissantes succédèrent des faits de guerre étonnants. Il n'essuya jamais d'échec, et,

[1] Un jour qu'un détachement ennemi s'était rendu maître d'un passage assez important, Turenne se tournant du côté d'un général qui le suivait, lui dit « qu'il gagerait avec lui un certain nombre de bons chevreuils et une douzaine de bouteilles du meilleur vin de Florence, que son *bel Anglais* regagnerait le poste avec la moitié du monde qui l'avait laissé prendre. » En effet le poste fut repris et Turenne gagna son pari par le courage du jeune Churchill. Celui-ci se distingua également au siége de Maestricht, en présence de Louis XIV auquel il fut ensuite présenté et qui le recommanda d'une manière spéciale à la cour d'Angleterre. (*Vie du duc de Marlborough*. Amsterdam, Pierre Humbert, 1714.)

autant que son étoile, son mérite lui valut ce rare bonheur. Prenant un soin infini de ses soldats et s'en faisant aimer, ses plans, conçus avec génie, étaient exécutés avec enthousiasme. Son coup d'œil sûr saisissait rapidement les fautes de ses adversaires, et son activité ne leur laissait pas le temps de les réparer. Bien qu'il n'ait pas eu en face de lui les Turenne et les Condé, ni même leurs dignes élèves, l'immense réputation militaire dont il jouissait était méritée, et c'est avec une fierté légitime que les Anglais ont vu en lui le plus illustre capitaine de l'époque. Mais, même aux camps et loin des dissensions civiles, il ternissait d'admirables qualités par des vices déshonorants, S'il aimait passionnément la guerre et s'il repoussa souvent d'utiles occasions de la terminer, ce n'était point parce qu'il y trouvait la gloire, mais des richesses. Son avarice sordide employait tous les moyens pour se satisfaire. Ses ennemis lui ayant fait l'injure d'essayer de le corrompre[1], il refusa en rougissant, mais sans s'indigner, des propositions honteuses, parce qu'il était certain qu'elles l'enrichiraient moins que de nouvelles extorsions. Homme supérieur et peu estimable qui devait être bientôt privé de cette haute intelligence dont il n'avait pas su se montrer digne, et, après avoir excité l'admiration de l'Europe entière, allait être un objet de pitié pour tous et aussi[2] pour lui-même ! Mais alors, généralissime des troupes, jouissant d'une autorité absolue sur l'armée, disposant de tous les emplois, maître du ministère où il avait placé ses parents et ses créatures, dirigeant à son gré les deux chambres par une majorité dévouée et la reine Anne par l'ambitieuse Sarah Jennings, sa femme, Marlborough était un colosse de pouvoir que nul ne paraissait être capable d'abattre.

Pour y parvenir et atteindre le but entrevu par leur intelligent patriotisme, Bolingbroke et ses partisans avaient à s'adresser à la fois à la nation et à leur souveraine. Faire partager au plus grand nombre la conviction dont ils étaient sincèrement animés, et éclairer la reine sur les véritables intérêts de l'Angleterre, en affaiblissant l'ascendant de la duchesse de Marlborough qui les lui dissimulait avec soin, tels étaient les deux résultats indispensables à obtenir. Robert Harley, comte d'Oxford, se chargea plus particulièrement de cette seconde tâche à laquelle son caractère le rendait propre. Très-diversement apprécié dans une foule d'écrits inspirés par l'esprit de parti,

[1] *Mémoires de Torcy*, édit. Michaud et Poujoulat, t. VIII, p. 630.

[2] On raconte que dans un de ces intervalles lucides où il sentait son état, il s'arrêta un jour dans l'appartement du roi devant un grand tableau représentant sa victoire d'Hochstett et où il était peint fort ressemblant. Après s'être regardé attentivement, il s'écria d'un ton douloureux : « Alors c'était un homme, mais aujourd'hui ! et il passa en baissant les yeux. »

trop exalté par les uns, injustement déprécié par d'autres, il est représenté tantôt[1] comme un personnage faux, perfide, corrompu; tantôt comme un homme d'État des plus éclairés et des plus éminents. Il ne méritait ni ces éloges exagérés, ni ces injures passionnées. Intelligent, instruit autant que dissimulé et astucieux[2], moins apte à gouverner qu'à séduire les hommes, dont il connaissait les faiblesses, incapable de concevoir d'audacieuses résolutions, mais très-utile pour les exécuter, ne sachant pas découvrir les vues d'ensemble, mais d'une adresse extrême dans les détails, Harley était aussi différent de Bolingbroke que l'est un habile manieur d'affaires d'un ministre de génie. S'il déploya plus tard des talents précieux au pouvoir, dans l'administration des finances, il sut, pour s'y élever, appliquer toutes les ressources d'un esprit délié à une tâche qui était d'ailleurs rendue facile par le caractère de la reine Anne et par celui de la duchesse de Marlborough.

Ces deux femmes, dont l'une avait jusque-là vécu sous l'impérieuse tutelle de l'autre, se trouvaient alors en effet dans cette période d'une trop tyrannique domination, où, tandis que le long exercice d'une influence incontestée en a fait pour celui qui la possède comme un droit inattaquable, l'abus insupportable d'un ascendant trop peu déguisé a engendré chez celui qui le subit la lassitude et bientôt la répulsion. Seul l'attrait de l'habitude, si puissant sur l'indolente souveraine, la retenait encore sous l'empire de son altière favorite, et rien ne paraissait être changé dans leur situation, quand tout l'était déjà dans leurs sentiments. Au vif penchant[3] qui, dès son plus jeune âge, l'attirait vers la belle et vertueuse Sarah Jennings, avait succédé dans le cœur de la reine une aversion que les exigences excessives[4] de la duchesse avaient fait naître, que ses dédains et ses brusqueries, sans cesse renouvelées, avaient fortifiée, et qui était devenue d'autant plus profonde que la naturelle indolence de la souveraine la retenait sous un joug qu'elle hésitait à secouer. La force des choses, plus puissante que l'intrigue, avait ainsi miné, jusque

[1] *Relation de la conduite de la duchesse de Marlborough*, p. 305 de la traduction française de 1742. Ces Mémoires, très-remarquablement écrits et du plus grand intérêt, ont été rédigés par l'historien Hooke sous l'inspiration de la duchesse.

[2] « Comme ministre, dit le comte d'Orrery, il se montra toujours mystérieux et énigmatique, rendant ses oracles à l'exemple du dieu de Delphes, en termes obscurs et ambigus. » Voir les lettres de Jean, comte d'Orrery, sur les livres et les écrits de Jonathan Swift, p. 44 de l'édition de 1752.

[3] On sait que la princesse n'avait pas voulu que son amie respectât chez elle l'étiquette du rang. Elle prit même un nom supposé pour être traitée plus familièrement. Elle se faisait nommer *Morlay* par Sarah qu'elle désignait sous celui de *Freeman*. Voir de très-curieux détails sur cette amitié dans les *lettres* de Swift et dans Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, t. II, p. 192.

[4] « Nous en sommes au point, disait la reine, que je ne pourrai bientôt plus déplacer une épingle sur ma coiffure sans en avoir obtenu la permission. »

dans ses fondements, une ancienne influence plus apparente alors que réelle, et il ne restait à Harley qu'à précipiter une chute rendue désormais inévitable. Voulant offrir à la nature chancelante et faible de cette princesse un appui nouveau, afin de pouvoir renverser sûrement le dangereux soutien qui s'imposait à elle, Harley jeta les yeux sur une dame du palais qu'il avait négligée dans l'adversité, et qu'il s'empressa de reconnaître pour sa parente dès qu'il entrevit le rôle important que les circonstances allaient lui assigner. Dès lors, il lui consacra ses soins, son temps et ses conseils précieux. La duchesse de Marlborough s'étant perdue par ses caprices hautains, Abigaïl Masham eut à réussir[1] par la souplesse et par la douceur. Ses manières fines et gracieuses, ses flatteries habiles, des marques de déférence calculées semblant destinées à la femme plus qu'à la souveraine, une grande pénétration pour surprendre à travers sa paresseuse indifférence ses prédilections et ses antipathies, et un art extrême de paraître les partager, tels furent les moyens, lents mais sûrs, qu'employa lady Masham pour s'insinuer dans un cœur aussi difficile à gagner qu'à perdre rapidement. En outre, la nouvelle favorite était tenue à des ménagements infinis envers la duchesse, afin de ne pas exciter sa défiance, et tout en déplorant cette prépondérance exclusive qui, disait-elle souvent à Anne, ne lui laissait que le nom de souveraine, elle devait dissimuler ses efforts et sa patiente poursuite. Elle y parvint, et elle avait déjà fait sourdement assez de progrès dans la confiance de sa maîtresse pour pouvoir supplanter Sarah Jennings, que celle-ci, pleine de morgue et aveuglée sur son antique crédit, ne soupçonnait pas encore qu'on osât entreprendre de le lui disputer.

Mais à quoi auraient abouti ces mesquines manœuvres, et de quelle minime importance eût été ce changement de favorite, si le génie de Bolingbroke n'avait pas conçu de vastes et nouveaux desseins, et si son activité prodigieuse ne lui avait pas permis d'y disposer les esprits? Cet obstacle, qu'offrait la duchesse de Marlborough et qui s'était d'ailleurs déjà détruit lui-même, une fois renversé, la reine Anne était-elle prête à opérer dans sa politique un revirement d'une nécessité réelle mais encore inaperçue, et la nation, seule appelée à provoquer ou à corroborer ce revirement, y était-elle suffisamment préparée? Sans doute les petites causes ont sur les événements les plus considérables une influence souvent décisive, et, par un enchaînement mer-

[1] On a accusé, en Angleterre, lady Masham (elle acquit ce titre, en 1711, par l'élévation de son mari à la pairie) d'avoir été gagnée, ainsi qu'Harley, par l'or de Louis XIV. Mais, outre qu'une accusation de ce genre s'explique par la violence des attaques du parti wigh contre les tories après la mort d'Anne, rien ne la corrobore, et on ne trouve dans les Mémoires de cette époque, relativement à ces deux personnages, aucune pièce analogue à celle citée précédemment et si accablante pour la mémoire de Marlborough.

veilleux qu'on ne doit pas se lasser d'étudier, des actes futiles contribuent à entraîner les plus graves conséquences, et, à ce titre, ne sont pas indignes de l'attention de l'historien. Mais s'ils facilitent l'exécution d'un grand mouvement, ils n'en sont pas les moteurs, et l'orgueil de l'homme est trop disposé à en chercher autour de lui le principe, placé plus haut et hors de sa portée. Tout concourt, il est vrai, à mouvoir la mystérieuse machine et les moindres de ses ressorts y ont leur importance. Mais isoler un de ses innombrables rouages, le mettre en saillie et faire dépendre de lui seul la marche générale, c'est céder à l'attrait qu'exerce sur notre esprit ce qui est étrange et méconnaître à dessein les lois profondes qui nous régissent. La chute de la duchesse de Marlborough n'a été qu'un épisode[1] du grand acte dont nous racontons l'histoire. L'œuvre principale consista à imprimer aux idées une direction nouvelle, et Bolingbroke en fut le plus actif artisan.

Aidé de Prior et d'Atterbury, il fonde cette revue, longtemps célèbre, qu'il nomme l'*Examiner*, et qui, bientôt répandue au loin, porte la lumière dans toutes les parties de l'Angleterre. Ne craignant pas de rompre avec des préjugés enracinés et de marcher contre le courant belliqueux par lequel se laissent entraîner tous les amours-propres, animé de cette intrépide hardiesse que donne une forte et honnête conviction, il montre que la haine nationale vouée à la France, alors affaiblie, est irréfléchie, et que les craintes qu'elle inspire encore sont chimériques. Il ajoute que si la guerre est utile aux alliés qui y font des conquêtes[2] et à un cupide général qui s'y enrichit, seule la puissance qui en supporte les charges accablantes n'en retire qu'un stérile éclat. Aux vaines satisfactions procurées par d'enivrantes victoires, il oppose les trop réels résultats d'une lutte acharnée, le commerce dépérissant, la marine amoindrie, la dette publique qui s'augmente et le peuple réduit bientôt à l'impossibilité de payer des taxes toujours nouvelles. Excitant la fierté de ses compatriotes après

[1] J'ajouterai que, dans cet épisode, la fameuse affaire de la jatte d'eau renversée, dont j'ai parlé dans une note précédente, n'est qu'un incident, nullement authentique d'ailleurs, mais, dans tous les cas, incapable d'avoir exercé de l'influence sur les relations de la reine et de la duchesse, dans l'état où elles se trouvaient alors. Je crois l'avoir surabondamment prouvé. Laharpe avait déjà réfuté ce sophisme à propos d'Helvétius (p. 333, t. IV du *Lycée*, édition de 1818). Mais cette réfutation, excellente au point de vue de la logique, renferme plusieurs erreurs historiques qui ressortiront suffisamment dans le courant de cette étude.

[2] Il faisait principalement allusion au traité dit *de Barrière*, signé le 29 octobre 1709 par lord Townshend à l'instigation du duc de Marlborough, et par lequel la plupart des places conquises en Flandre par les alliés devaient être cédées aux États-Généraux. Voir ce traité à la page 36 du tome I de la collection des *Actes et mémoires touchant la paix d'Utrecht*, 1er volume édité à Utrecht chez Van der Water, 1712.

avoir combattu leur faux amour-propre, il déplore l'asservissement dans lequel les wighs, et à leur tête une famille avide, tiennent la reine et le pays, et, après s'être étonné de voir la nation aveuglée par des prestiges, il s'afflige de la sentir au pouvoir d'une faction aussi dominatrice qu'elle est peu éclairée.

Ces vues, qu'il présenta dans de nombreux écrits pleins d'une irrésistible vigueur, Bolingbroke sut aussi les exposer d'une manière saisissante à la reine Anne, avec laquelle il eut de fréquents entretiens chez lady Masham. Cette princesse n'était pas incapable d'apprécier la valeur de ces arguments, et sa situation, plus encore que son caractère, explique les fluctuations de sa conduite. Appartenant à la fois aux Stuarts par son origine et aux Hanovre par sa religion [1], entraînée par ses affections vers son frère exilé et retenue dans le parti contraire par ses engagements, chère au peuple parce qu'elle assurait la succession protestante, mais désirant ardemment la restauration [2] d'un prince dont elle croyait occuper illégitimement le trône, Anne eut la singulière destinée de consommer, malgré sa bonté extrême, la proscription de sa famille qu'elle chérissait, de régner, avec un esprit médiocre, dans l'époque la plus féconde en grands hommes [3], et d'assister aux événements les plus considérables pour l'Angleterre, sans les avoir ni prévus, ni dirigés. Mais, quoique dépourvue des qualités qui font les grandes souveraines, bien que préférant à l'exercice prestigieux du pouvoir, pour lequel elle n'était point née, les paisibles douceurs de la vie intime, dans laquelle elle aimait à se renfermer, Anne ne restait pas étrangère à la chose publique, et son esprit, plus indécis que timide [4], était accessible à de sages et énergiques conseils. Bolingbroke les lui prodigua, et la conduite trop peu mesurée des wighs, qui poursuivaient avec un acharnement passionné le docteur Sacheverel [5] prêchant des doctrines

[1] Anne était la seconde fille issue du premier mariage de Jacques II, alors duc d'York, avec Anne Hyde, fille de Clarendon. Son père n'ayant point encore à cette époque abjuré le protestantisme, Anne fut élevée dans la religion anglicane et y resta.

[2] Ce fut là son désir constant. Si elle ne suivit pas Jacques II, son père, en 1688, c'est qu'elle fut retenue en Angleterre par l'influence de lord Churchill qui la dominait déjà par sa femme. A son lit de mort, et quand elle vit sa succession assurée à la maison de Hanovre et les espérances du prétendant détruites, elle laissa échapper ces mots : « Ah ! mon frère, que je vous plains ! » — Voir au surplus les *Mémoires de Duclos*, t. I, p. 63 et les *Mémoires de Berwick*, t. I, p. 473.

[3] Jamais les lettres ne brillèrent d'un tel éclat. Il suffit de nommer, outre Bolingbroke et Prior, Pope, Congreve, Addison, Dryden, Swift, Young, Thomson, lady Montague, Gay et le duc d'Hamilton.

[4] La reine Anne ne manquait pas de fermeté. Voir à ce sujet une lettre de Bolingbroke au marquis de Torcy, p. 166 du t. II des *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières* de Henri Saint-John, vicomte de Bolingbroke.

[5] Le docteur Sacheverel, recteur de Saint-Sauveur de Soutwark, attira sur lui une

agréables à la reine, acheva de les perdre. Dès lors, éclairée par Bolingbroke sur les véritables intérêts de l'Angleterre, affranchie de la domination insupportable de la duchesse de Marlborough, et un moment pénétrée par un contact fortifiant du sentiment de son devoir et de son droit, Anne accomplit ce changement de ministère qui surprit toute l'Europe et allait en bouleverser la situation. Harley succède au comte de Godolphin, grand-trésorier [1]; Rochester, Buckingham, Granville remplacent lord Sommers, le duc de Devonshire et Walpole ; et Bolingbroke avec lord Dartmouth [2] deviennent secrétaires d'État des affaires étrangères à la place du comte de Sunderland. En même temps le parlement est dissous, et la nation, sans l'assentiment de laquelle un ministère anglais ne peut rien entreprendre de considérable, est appelée à confirmer par ses choix ceux de la reine. Mais l'*Examiner* dirige les élections, et la nouvelle chambre des communes contient autant de tories qu'il se trouvait de wighs dans celle que l'on vient de dissoudre.

Cependant ceux-ci tentent de suprêmes efforts, et Marlborough qui, au premier bruit de la disgrâce de son gendre, a cherché vainement à la conjurer, accourt de la Hollande pour aider de son influence personnelle les manœuvres de son parti. La plupart des ministres voulaient le perdre en publiant aussitôt les preuves irrécusables de ses concussions. Mais Bolingbroke, moins extrême dans ses actes et plus magnanime dans ses vues, distinguait en Marlborough le grand général du mauvais

attention qu'il ne méritait pas. Il prêcha, le 26 août 1709, aux assises de Durby, *sur la communication du péché*, et, le 16 novembre, dans l'église de Saint-Paul à Londres, *sur le danger des faux frères dans l'Église et dans l'État*. Il noya, dans de très-fastidieux développements, des considérations assez hardies en faveur de l'obéissance passive due à la souveraine. L'esprit de parti grossit démesurément l'importance de cette attaque indirecte contre la révolution de 1688, et les wighs firent traduire Sacheverel à la barre de la chambre des communes. Les tories mirent autant de passion à le défendre que les wighs à l'attaquer. Il fut si doucement puni (interdiction de prêcher pendant trois ans) après avoir été accusé avec tant de violence, que cette condamnation fut considérée et fêtée par les amis du docteur comme une victoire. Voilà à quoi se résume cette affaire qui eut alors un énorme retentissement.

[1] Sunderland était le gendre de Marlborough, mais non Godolphin, comme on le croit généralement. C'était son fils, vicomte de Rialton, qui avait épousé la fille aînée du duc. On lit dans la *Relation de la conduite de la duchesse de Marlborough* (ouvrage déjà cité, p. 147 et 148) : « La reine donna aussi le commandement de ses « armées à mylord Marlborough, et la baguette de trésorier à mylord Godolphin, « dont le fils avait épousé ma fille aînée. »

[2] Bolingbroke eut le département du Nord, et Darmouth celui du Midi. Ce dernier, homme de bien, mais fort au-dessous de sa tâche, en fut soulagé par Bolingbroke pendant la plus grande partie de son ministère. C'est celui-ci qui dirigea seul les affaires extérieures, et ses collègues ne songèrent pas de longtemps à lui contester cette prépondérance que ses grands talents rendaient naturelle.

citoyen, et il désirait[1] conserver à sa patrie le génie de l'un, en la préservant des fautes de l'autre. Il l'essaya et parut d'abord y réussir[2]. Marlborough vit la reine et il semblait disposé à soutenir avec loyauté le gouvernement des tories. Mais son caractère, aussi faible que son esprit était naturellement juste, le ramena bien vite dans le parti de la résistance. Sarah Jennings l'y avait précédé. Contrainte de se rendre enfin à l'évidence et de reconnaître le triomphe imprévu, et d'autant plus cruel à son amour-propre, d'une rivale non redoutée, elle crut pouvoir facilement la renverser, et, confiante dans ses propres forces, elle espéra dominer la reine par un redoublement d'insolentes brusqueries et de hautaines menaces. Ce dangereux moyen ayant échoué, elle était tombée dans l'excès contraire, et l'altière duchesse, s'adoucissant tout à coup, avait essayé de reconquérir, par ses prières et par ses larmes, un cœur dont elle était à jamais bannie. Son insuccès irrévocable[3] n'en fut que plus humiliant, et lorsque, ayant jugé le mal sans remède, elle se fut démise de toutes ses charges, sa colère, sa haine et ses emportements n'eurent plus de bornes. Entraîné par elle, loin de la cour, rebuté par les Stuarts exilés, qui repoussent dédaigneusement[4] des offres de service dont ils connaissent

[1] Lettre de Bolingbroke du 10-21 novembre 1710, adressée à M. Drummond, négociant anglais établi à Amsterdam : « Pour ce qui regarde le grand homme, sa « situation future dépendra de lui-même. Les choses avaient été portées si loin que « nous ne retomberons jamais dans un pareil esclavage. Il faut qu'il abandonne « ceux qui l'ont fait agir jusqu'à présent Il est sage sans doute et j'ose dire que « c'est en dépit de son propre jugement qu'il s'est laissé entraîner dans les me- « sures violentes de cette faction ; mais je ne répondrais pas qu'il ne se laissât en- « traîner encore. Je vous avouerai franchement et solennellement que je souhaite « de tout mon cœur son avantage et plus sincèrement que beaucoup de ceux qui « affectaient de le flatter et qui faisaient leur cour au général en oubliant le respect « qu'ils devaient à la royauté. »

[2] Lettre du 12-23 janvier 1711 adressée à Buys : « Le duc de Marlborough est « présentement ici. Il a pris le parti de se soumettre en toutes choses au bon plaisir « de la reine, et sur ce pied il pourra se soutenir. Tous ceux qui ont l'honneur « d'être dans les affaires sont prêts à le prendre par la main et à rendre les meil- « leurs services à Sa Majesté et à la cause commune dont ils soient capables, de « concert avec lui, mais il faut marcher droit. »

[3] On prétend que la duchesse de Marlborough avait terminé une lettre adressée à Anne par ces mots insolents : « Je demande justice et ne veux point d'autre réponse, » et que plus tard, quand elle changea de tactique et rechercha une réconciliation par ses excuses, la reine lui fit dire : « Vous n'avez pas voulu de réponse et vous n'en aurez pas. » Rien ne prouve d'une manière certaine que ce propos ait été tenu, rien si ce n'est peut-être la justification que cherche à en donner la duchesse de Marlborough dans sa *Relation* (etc.), ouvrage déjà cité. Elle raconte que, se trouvant un jour à l'église à côté de la reine, elle l'entretint des craintes qu'elle concevait d'avoir perdu ses bonnes grâces et la pria de ne pas lui répondre de peur que quelqu'un ne l'entendît.

[4] Marlborough écrivit à son neveu Berwick pour qu'il offrît formellement ses services à la cour de Saint-Germain. Le prétendant se trouvant alors dans l'armée de

l'inanité, réduit à l'impuissance et ne pouvant encore se résoudre à l'inaction, Marlborough se jette alors dans cette voie désastreuse des mesures violentes et des attaques irréfléchies où il allait bientôt, non-seulement perdre aux yeux du peuple le bénéfice de ses glorieuses victoires, mais encore voir engloutir son honneur dans de flétrissants débats[1] terminés par une déclaration[2] ignominieuse !

La ruine de la popularité de Marlborough et le succès obtenu dans les élections par le nouveau ministère ne suffisaient point pour rendre immédiatement certain le triomphe des partisans de la paix. D'un brusque changement de personnes dans le gouvernement ne saurait résulter un changement aussi prompt dans les opinions, et, si actifs que se montrent ceux qui dirigent, si sages que soient les idées nouvelles qu'ils représentent, le temps seul peut en assurer la lente infiltration à travers les masses. En outre, cette liberté dont avaient usé les tories dans leurs vives attaques contre des adversaires puissants, ceux-ci, sortis du ministère, la possédaient à leur tour sans réserve, et, s'ils avaient perdu l'influence, assez restreinte d'ailleurs en Angleterre, que procure le pouvoir, ils jouissaient en revanche de tous les avantages garantis à l'opposition dans un pays libre. Ils avaient en outre la bonne fortune de compter dans leurs rangs deux habiles écrivains qui mirent au service de leur cause des talents incontestables et déjà consacrés. Célèbre depuis longtemps au théâtre où, par un rapprochement qu'il est flatteur d'avoir fait naître, si peu d'ailleurs qu'on le mérite, il avait eu l'honneur insigne d'être surnommé le *Molière anglais*, Congreve, bien que dépourvu de cette profondeur dans l'observation et de cette vigueur de pinceau qui consti-

Flandre, la reine-mère reçut la lettre, et voici ce qu'elle y répondit : « Vous voulez « que mon fils s'adresse à la nouvelle favorite. Mais faut-il que nous ayons recours « à une étrangère qui n'a contracté envers nous aucun engagement et qui ne nous « a jamais juré fidélité ni promis son appui ? *Vous avez fait souvent l'un et l'autre*, « et s'il est en votre pouvoir de placer mon fils sur le trône qui lui appartient, vous « ne devez pas hésiter. » Il est utile d'ajouter qu'à la même époque Marlborough écrivait à l'électeur de Hanovre, l'assurait de son attachement inaltérable à ses intérêts et accusait les tories de vouloir empêcher la succession protestante et rétablir sur le trône le prétendu prince de Galles.

[1] L'accusation ne fut portée au parlement que le 31 décembre 1711. Il fut prouvé : 1° qu'il recevait une grosse part dans les profits des fournitures des armée ; 2° qu'il s'était approprié depuis le commencement de la guerre une retenue de deux et demi pour cent sur les payements faits aux troupes étrangères à la solde de l'Angleterre et que ce seul article lui avait valu quatre cent soixante mille livres sterling ; 3° qu'il avait commis de grandes vexations dans les Pays-Bas.

[2] La chambre des communes déclara, le 15 février 1712, ces accusations bien fondées et la conduite du duc de Marlborough illégitime et insoutenable. Voir pour tout ce qui concerne la rupture d'Anne et de la duchesse de Marlborough : *Lives of the Queens of England*, t. XII, p. 282 et suiv. *Private Correspondance of Duchess of Marlborough*, t. I, p. 301.

tuent le génie, était néanmoins d'un précieux secours par l'abondante variété de ses sarcasmes et la grâce de sa diction. Aussi élégant, mais beaucoup plus fin que Congreve, et supérieur à lui en ce qu'il était capable d'employer tour à tour la gravité de la raison et les formes ingénieuses et légères de la raillerie, Addison était déjà en pleine possession du genre dans lequel les deux amis allaient se rendre à divers degrés si redoutables. Après avoir fondé, avec Steele, le journal le *Tatler*[1], il l'avait bientôt remplacé par ce célèbre *Spectator*, traduit dans toutes les langues, partout accueilli avec faveur, et dans lequel, écrivain d'un goût exquis, peintre fidèle des caractères et censeur sévère des vices, il exerça une salutaire influence sur les mœurs de son pays et fournit à toutes les nations des modèles aussi utiles à étudier que difficiles à imiter. Il avait débuté dans la carrière littéraire par des poëmes célébrant les victoires de Guillaume III et de Marlborough. Récompensé généreusement par les wighs, il leur appartint toute sa vie et défendit volontiers, dans le *Wig-Examiner*, une politique belliqueuse à laquelle il était redevable de ses premiers succès.

Mais, à cette époque, l'*Examiner* de Prior et de Bolingbroke s'était déjà attaché un personnage digne d'être l'antagoniste d'Addison, et qui, imparfaitement connu en France par sa piquante originalité, mériterait de l'être aussi pour ses connaissances étendues et variées, pour la profondeur de ses vues et la surprenante justesse de ses appréciations. Durant deux années, Swift et Bolingbroke dictèrent à la nation anglaise ses opinions politiques. Tandis que celui-ci, que son éloquence rendait maître du parlement, y entraînait les décisions, l'autre, aussi irrésistible par son bon sens qu'impitoyable par son âcreté mordante, savait tantôt réfuter, tantôt confondre ses adversaires. Leurs arguments étaient les mêmes, quoique présentés d'une manière différente. Tout ce que le séduisant orateur exposait, en charmant les rares auditeurs qu'il ne parvenait pas à convaincre, se retrouvait dans les articles de Swift avec une force qui avait sa source beaucoup moins dans une ardente conviction que dans un goût très-vif pour la contradiction et pour la lutte. Il l'aimait pour les satisfactions qu'elle lui procurait plus encore qu'en vue du but à atteindre. Mais, quel qu'ait été leur mobile, un égal talent fut déployé par les deux émules, et rien ne fut omis[2] de ce qui pou-

[1] Le *Babillard*, en 1706. Le *Spectateur* fut créé quelques années après. Puis vinrent le *Guardian* (le *Tuteur*), le *Free-Holder* (le *Franc-Tenancier*) et le *Wig-Examiner* (l'*Examinateur-Wig*).

[2] Bolingbroke présenta l'état des dépenses annuelles de l'Angleterre, à laquelle la guerre coûtait déjà quatre-vingt-dix millions sterling (deux milliards vingt-cinq millions de livres tournois d'alors, dont la valeur est au moins double aujourd'hui). Sur cette somme, vingt millions sterling avaient été sacrifiés au delà de ses engagements.

vait persuader leurs compatriotes ou couvrir les wighs de ridicule.

Addison, accablé par les rudes coups que lui porta Swift, quitta un moment le *Wig-Examiner* pour donner au théâtre sa tragédie de *Caton*[1]. Il y avait conservé les passions de la lutte, et les sentiments exaltés de liberté, qu'il avait placés dans la bouche de son héros, furent dès la première représentation compris de l'auditoire et accueillis par d'unanimes applaudissements. Les wighs, qui se piquaient d'être en Angleterre les seuls gardiens de ces sentiments, considéraient déjà cet accueil enthousiaste comme un triomphe. Mais Bolingbroke, que rien ne déconcertait et qui n'avait pas été un des moins empressés à applaudir la nouvelle pièce, fit venir dans sa loge l'acteur Booth, chargé du principal rôle, et lui remettant une bourse de cinquante guinées : « Voilà la récompense, lui dit-il, de ce que vous avez si bien défendu la cause de la liberté *contre un dictateur perpétuel.* » C'était renvoyer cruellement le trait à ses agresseurs en leur rappelant qu'ils avaient été jusque-là les partisans d'un général ambitieux et tout-puissant, et, dans une attaque dirigée par les wighs contre les tories, trouver une formidable accusation contre les wighs eux-mêmes !

Une cause soutenue par de tels champions est nécessairement juste et doit triompher. En deux années, la nation avait été éclairée, la chambre des communes amenée à désirer ardemment la cessation de la guerre, et la reine Anne instruite des véritables intérêts du pays. En un mot l'esprit public était entièrement modifié, et à un enivrant entraînement vers une lutte acharnée, avait succédé en Angleterre une aspiration générale vers la paix. La première partie de la tâche des tories était merveilleusement accomplie. Restait la seconde. Mais Bolingbroke n'avait pas attendu ce point de maturité pour la commencer et ouvrir les négociations.

II

Il se trouvait alors à Londres un prêtre français, l'abbé Gautier, qui, après la paix de Ryswyck, avait suivi comme aumônier le maréchal de Tallard dans son ambassade en Angleterre. Il n'avait pas tardé à s'introduire chez le comte de Jersey, ambassadeur en France, et dont la femme, appartenant à la religion catholique, était demeurée à Londres. Accueilli dans cette opulente maison, il y fut présenté à

[1] Elle ne fut jouée qu'un peu plus tard. Mais j'en parle en ce moment pour achever tout ce qui a trait à la lutte des deux partis en Angleterre, avant de commencer le récit des négociations à l'extérieur.

Prior ainsi qu'à d'autres Anglais distingués avec lesquels il s'instruisit de la langue, des mœurs et des affaires de leur pays. Aussi, au moment de la rupture entre les deux nations, parut-il à Tallard apte à transmettre pendant la guerre au gouvernement français des renseignements utiles, et on le laissa en Angleterre dans une situation assez vague qui tenait à la fois de l'espion déguisé et du chargé d'affaires non reconnu. On lui recommanda d'observer les événements avec soin, de tâcher d'en pénétrer le secret d'une manière clairvoyante et d'en rendre compte avec discrétion, afin de ne pas éveiller de soupçons et de pouvoir continuer à habiter une ville où il semblait retenu par ses goûts et non par des intérêts politiques.

C'est cet agent adroit et suffisamment sûr, capable d'inspirer à Torcy une certaine confiance et trop obscur néanmoins pour attirer l'attention des alliés, que Bolingbroke chargea, en janvier 1711, de faire les premières ouvertures au gouvernement français. Il ne lui donna aucune lettre, aucun signe qui pût le trahir, mais il lui confia quelques particularités auxquelles Torcy pourrait reconnaître que cette mission émanait véritablement du gouvernement britannique. Il était chargé de dire à Louis XIV « que les nouveaux ministres « d'Angleterre souhaitaient la paix, mais qu'il ne dépendait pas « d'eux d'ouvrir immédiatement une négociation particulière avec « la France ; qu'il était nécessaire que le roi fît encore proposer aux « États Généraux de renouer les conférences pour la paix ; que, lors- « qu'elles seraient ouvertes, les ambassadeurs, que l'Angleterre « nommerait pour y assister, auraient des ordres si précis, qu'il ne « serait plus permis aux Provinces-Unies d'en retarder la conclu- « sion[1]. » Bolingbroke, si habile à pénétrer les hommes, eut bien vite jugé l'aventureux abbé, et il n'hésita pas à lui exposer nettement les chances favorables et contraires de son entreprise. « Il s'agit, lui dit-il, d'avoir trente mille livres de rente ou d'être pendu. Divers hasards peuvent vous faire arrêter comme espion. Voilà le mauvais côté. Mais, si vous échappez à la corde, vous acquerrez la fortune et serez utile à ce pays-ci et au vôtre. » Gautier, espérant qu'il le serait surtout à lui-même, et déterminé principalement[2] par cette considé-

[1] *Mémoires de Torcy*, p. 665. De Flassan, *Histoire de la diplomatie*, t. IV, p. 297 et suiv. *Lettres de Bolingbroke*, ouvrage déjà cité.

[2] Le jugement que je porte sur Gautier est basé sur les extraits suivants de la correspondance de Bolingbroke : « ...On aurait pu prouver que le passe-port en- « voyé ici est un de ceux remis à Fontainebleau, quoique Gautier fût prêt à jurer « qu'il l'avait reçu quelques mois auparavant, ce qui, je l'avoue, n'a pas fait ga- « gner l'abbé dans mon estime. » Lettre à Prior du 29 septembre (10 octobre) 1712. — « Je vous avoue, monsieur, que je suis entièrement de votre opinion à l'égard « de l'abbé Gautier, qui est fort heureux d'avoir un patron tel que vous. » Lettre à Torcy du 30 septembre (11 octobre 1712). — « Gautier m'a tourmenté à la mort

ration toute personnelle, consentit à accepter une mission qui lui paraissait encore plus profitable que glorieuse, et ce hardi courtier de paix s'embarqua le 12 janvier 1711, emportant avec lui la nouvelle de la détermination la plus grave de l'époque et la plus surprenante pour toute l'Europe.

Heureusement arrivé à Nieuport et bientôt à Paris, où il descendit, sous le nom de Delorme, à la maison des pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, Gautier ne tarda pas à se rendre chez Torcy[1] et l'aborda par ces mots : « Voulez-vous la paix, monseigneur? je viens vous apporter les moyens de la conclure. » C'était, fait remarquer Torcy dans ses Mémoires[2], « demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse maladie, s'il veut guérir. » Si inattendue que fût une telle proposition, le cabinet de Versailles ne se départit pas de sa prudence, pas plus que les désastres essuyés jusqu'à ce jour n'avaient pu atteindre son inaltérable fierté. Louis XIV accepta avec reconnaissance l'offre de la paix. Mais, se souvenant des humiliations subies à Gertruydenberg, il refusa péremptoirement de s'adresser de nouveau à la Hollande, et déclara vouloir traiter avec le seul gouvernement britannique. Cette réponse donnée verbalement à Gautier, comme l'avait été l'offre apportée par celui-ci, fut accompagnée, selon la recommandation de Bolingbroke, d'une lettre de compliment sans signification apparente, mais destinée en réalité à faire connaître l'acceptation générale autrement que par la parole incertaine d'un obscur messager. La cour de Londres ayant ensuite proposé de

« pour que j'écrive une lettre à M. de Ponchartrain, afin de faire relâcher un navire anglais qui a été pris pendant la suspension d'armes. Je soupçonne que le « bon abbé agiote à l'aide de son ministère. » Lettre à Prior du 15-26 septembre 1713. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 134, 178 et 321. L'abbé Gautier n'avait pourtant pas été oublié. Il avait reçu de Louis XIV l'abbaye d'Olivet (diocèse de Bourges) et de Savigni (diocèse d'Avranches), du roi d'Espagne, Philippe V, une pension de 12,000 fr. sur l'archevêché de Tolède, et de la reine d'Angleterre une pension de 6,000 livres avec un très-riche présent. Il désirait un évêché, mais il ne put jamais l'obtenir. Il mourut à Paris en 1720.

[1] L'abbé Alari raconte différemment, et comme les tenant de l'abbé Gautier, certaines particularités de l'entrevue avec Torcy. Celui-ci, averti par Gautier de son arrivée à Paris et intéressé à le voir par une lettre qui piquait adroitement sa curiosité, lui aurait donné rendez-vous dans la plaine de Montrouge, et là aurait reçu communication du but de son voyage. Ce récit se réfute lui même. Peut-on admettre en effet, d'un côté, que la présence à Versailles d'un inconnu comme Gautier ait pu avoir des inconvénients; de l'autre, qu'un personnage tel que le ministre des relations extérieures se soit rendu, en plein champ, au mois de janvier, pour aller écouter des confidences d'une importance très-douteuse encore? Ce sont autant de circonstances qui ajoutent à la singularité, et introduisent un certain romanesque dans l'histoire, mais qui, à défaut de la vérité, dont elles sont dépourvues, devraient en avoir l'apparence, c'est-à-dire la vraisemblance.

[2] *Mémoires de Torcy*, p. 666.

transmettre elle-même à la Hollande les conditions du gouvernement français, Louis XIV, persistant dans sa résolution, refusa de s'adresser, même indirectement, aux États-Généraux. Dès que ceux-ci furent instruits de l'ouverture d'une négociation entre l'Angleterre et la France, ils désirèrent vivement enlever au cabinet de Londres l'honneur et l'avantage de la diriger. Répudiant comme par enchantement les sentiments de haine qu'ils avaient affichés jusqu'à ce jour contre la France, et d'une hostilité passionnée et systématique passant tout à coup à une complaisante condescendance, les Hollandais s'adressèrent à Louis XIV et, après avoir tout refusé au roi vaincu et isolé, ils offrirent de satisfaire pleinement le souverain recherché par les Anglais. Tant il est vrai qu'on retrouve les mêmes passions dans les affaires les plus considérables comme dans les plus mesquines, et que la politique qui préside aux relations des États n'est pas différente de celle qui règle les rapports des hommes ! Louis XIV fit répondre[1] par Torcy, à Petkun, ministre du grand-pensionnaire, « qu'il avait essuyé, de la part des Hollandais, trop de demandes « extravagantes et souffert dans la personne de ses ambassadeurs « des traitements trop indignes, pour qu'il pût reprendre avec cette « république des conférences infructueuses. » C'était une première et bien légitime revanche de Gertruydenberg ! Bolingbroke, comprenant cette fière conduite, et conservant ainsi, comme il était juste, la direction du mouvement pacifique dont il avait donné l'impulsion, sortit alors des généralités vagues, et il demanda un mémoire détaillé des offres du gouvernement français.

C'est au moment même où Torcy rédigeait ce mémoire, que survenait cet événement imprévu et providentiel qui allait aider la France à soutenir ses droits incontestables, et puissamment faciliter l'œuvre entreprise par Bolingbroke. Joseph Ier, empereur d'Allemagne depuis six ans seulement, ayant à peine atteint sa trente-troisième année, encore plus vigoureusement constitué et bien mieux doué que Léopold son père, et paraissant devoir régner aussi longtemps que lui et avec plus de gloire, était emporté en trois jours par la petite-vérole, ne laissant que deux filles et instituant pour son héritier[1] l'archiduc Charles, son frère. L'avénement de l'archiduc au trône impérial en aurait fait le premier potentat de l'Europe, si les alliés avaient continué à favoriser ses prétentions à la couronne d'Espagne, et, tandis que la France avait été rabaissée bien au-dessous du rang qu'elle doit occuper dans le monde, la maison d'Autriche serait inopinément remontée au point menaçant où, seul, Charles-Quint avait pu quelques années la maintenir. Ce changement de souverain ren-

[1] Page 668 des *Mémoires de Torcy*.

dait donc plus indispensable encore, par la raison d'État européenne, un revirement de politique entrepris et jusque-là poursuivi pour la seule raison d'État britannique. La paix, que le nouveau ministère tory avait démontré être une nécessité particulière pour l'Angleterre, devenait désormais une nécessité impérieuse pour toute l'Europe ; et à la vive impulsion déjà donnée par quelques hommes venait s'ajouter la force des événements pour assurer un dénoûment logique et nécessaire au repos universel.

Joseph Ier était mort le 17 avril. Mais, à cette époque de lentes et difficiles communications, l'importante nouvelle n'était encore parvenue ni à Versailles, le 22 avril[1], quand Torcy envoya son mémoire, ni à Londres, le 30, lorsqu'il y fut reçu. Néanmoins, les bases de la négociation étaient déjà bien différentes[2] de celles de Gertruydenberg, et même des préliminaires de la Haye. Tandis, en effet, que le point de départ des conférences avait été jusque-là l'exclusion perpétuelle de la maison de Bourbon du trône d'Espagne, son maintien était maintenant considéré comme certain par le cabinet de Versailles. Le dévouement persistant des Espagnols envers Philippe V, sa propre opiniâtreté, et tant de brillantes victoires obtenues sur l'archiduc devaient d'ailleurs, autant que la mort de Joseph Ier, déterminer l'Angleterre à admettre ce point essentiel. Il ne restait donc qu'à débattre les satisfactions à accorder aux puissances confédérées.

Parmi ces puissances, l'Angleterre était celle qui, tant à cause du rôle important joué par elle pendant la guerre, que pour l'initiative audacieuse qu'elle venait de prendre, avait le droit de se montrer la plus exigeante. En outre, la situation particulière des ministres tories, toujours en butte aux vives attaques de leurs adversaires,

[1] Ces dates sont très-importantes en ce qu'elles prouvent qu'avant même la mort de Joseph Ier, les droits de Philippe V à la couronne d'Espagne étaient fermement soutenus par le cabinet de Versailles.

[2] Ce point est incontestablement établi par le mémoire lui-même, qu'il serait trop long de citer ici. Écrit avec circonspection et habileté, il comprend six articles dont le premier est relatif aux sûretés à accorder aux Anglais pour leur commerce en Espagne, dans les Indes et dans la Méditerranée. Le deuxième a trait à la barrière à former dans les Bays-Bas pour la sûreté de la Hollande. Le troisième concerne certains alliés. Le quatrième établit le maintien de Philippe V sur le trône d'Espagne, et le cinquième et le sixième s'occupent du choix des plénipotentiaires et des lieux où ils se réuniront. — Au surplus, ce fait important est reconnu par l'historien Schœll lui-même, si peu favorable qu'il soit d'habitude à la France. On lit dans son *Histoire des États européens*, t. XXIX, p. 25 : « La France, qui auparavant « avait fait les demandes les plus humiliantes pour obtenir la paix, fut recherchée « par l'Angleterre, et on ne parla pas plus des préliminaires de la Haye et de Gertruydenberg que s'il n'en avait jamais été question. » Passage relaté par M. Giraud dans son examen déjà cité.

leur imposait l'obligation d'obtenir le plus d'avantages possibles d'une paix que les wighs critiquaient amèrement avant même d'en connaître les conditions. Les demandes, que la couronne d'Angleterre présentait pour elle-même, furent donc exposées dans un mémoire que fut chargé de porter à Versailles, en juillet 1711, l'habile Mathieu Prior, depuis longtemps façonné aux affaires, et élevé à l'école politique de Portland, de Jersey et de Bolingbroke. Ces demandes, dont la principale consistait à faire accorder aux Anglais pour leur commerce autant d'avantages qu'en posséderait la nation la plus favorisée, étaient en réalité trop considérables. Si on y eût accédé, le commerce français était à jamais ruiné, et l'Angleterre se serait assuré cette prépondérance universelle disputée avec raison à la France, enlevée naguères à la maison d'Autriche, et toujours si menaçante pour l'Europe en même temps que souvent si dangereuse pour la puissance même qui la possède, qu'il est de l'intérêt de toutes les nations européennes qu'aucune ne s'en empare entièrement.

Prior ayant reçu l'ordre d'écouter les objections sans les discuter, et de recueillir les réponses sans rien modifier sur les demandes[1], Louis XIV jugea convenable de transporter le siége de la négociation à Londres et d'y envoyer[2], avec Gautier, Ménager, député de la ville de Rouen au conseil de commerce, dont la grande expérience sur les matières qui allaient être traitées devait, autant que sa sage circonspection, être utile aux intérêts de son gouvernement. Grâce à la ferme volonté de Bolingbroke et à la loyauté pleine de noblesse qu'il sut y déployer, les conférences, commencées le 26 août, purent être terminées dans les premiers jours d'octobre. A l'exception des questions relatives au commerce, qu'on décida devoir être réglées *de la manière la plus juste et la plus raisonnable*, et qui, après avoir été discutées, furent toutes comprises dans cette formule vague et générale, les points principaux furent débattus et admis tels à peu près qu'on allait les arrêter dans le traité définitif. L'examen des intérêts de quelques alliés fut renvoyé à la discussion générale. Mais

[1] A chaque objection qu'on lui faisait, il montrait son instruction, courte mais catégorique, signée de la main de la reine et dont voici les propres termes : « Le sieur « Prior est pleinement instruit et autorisé de communiquer à la France nos de- « mandes préliminaires et de nous en rapporter les réponses. A. R. » *Mémoires de Torcy*, p. 670.

[2] Torcy fit très-spirituellement sentir à Bolingbroke ce qu'il y avait de déplaisant dans le mutisme par ordre de Prior. Il écrivit le 3 août 1711 à Bolingbroke : « J'ai « vu avec beaucoup de plaisir M. Prior revenir ici après un intervalle de plusieurs « années, et *j'aurais bien souhaité qu'il eût plus de liberté d'employer les talents « qu'il a*, et dont je suis persuadé qu'il aurait fait un bon usage. J'espère, mon- « sieur, que M. Ménager, qu'il mène avec lui, suppléera à ce qu'il n'a pu faire. » P. 45 du t. Ier de la *Correspondance de Bolingbroke et de Torcy*.

on établit d'une manière incontestable[1] l'obligation, imposée à Louis XIV et à son petit-fils, de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la réunion sur la même tête des couronnes de France et d'Espagne. C'était là, en effet, le seul intérêt européen. Ne pas enlever à un prince français la possibilité, même la plus éventuelle, de réunir un jour sous un même sceptre ces deux grands États, eût été s'exposer, du côté des Bourbons, au même danger du cumul des couronnes dont on venait de se garantir contre les Habsbourg; c'eût été tomber dans une étrange et aussi coupable inconséquence. Toutes les autres questions n'étaient que subsidiaires et particulières à divers gouvernements. Celle-là seule était capitale. On la posa à Londres, en se promettant de la résoudre à Utrecht.

Le moment approche, en effet, où va se terminer cette longue contestation qui a rempli de ses vicissitudes diverses la seconde moitié d'un siècle et le commencement de l'autre. A mesure qu'on marche vers l'acte final du drame, de nouveaux et redoutables obstacles sont suscités, qui semblent devoir en retarder le paisible et indispensable dénoûment. Les nombreuses passions, engagées dans cette lutte acharnée, redoublent d'efforts pour l'emporter sur la raison calme et droite qui dirige un mouvement nécessaire et destiné à triompher. C'est en vain que le comte de Gallasch, ambassadeur de l'Empire, s'unit aux wighs les plus exaltés, et, ne se contentant pas de jeter le ridicule sur les ministres tories, forme une cabale puissante[2], en vue de méconnaître à la reine le pouvoir absolu, que lui donne la constitution, de faire la guerre ou la paix. Anne le chasse de sa présence et lui interdit l'entrée de la cour. C'est en vain que Buys se fait charger par les États-Généraux d'aller à Londres[3] combattre la nouvelle politique du cabinet anglais. Moins audacieux que l'ambassadeur de l'Empire, mais plus dangereux, et aux attaques ouvertes préférant les sourdes menées, il essaye d'entraver la marche de la négociation, et, continuant la tactique de Gertruydenberg, il

[1] L'article 2 des préliminaires de Londres est ainsi conçu : « Sa Majesté (Louis XIV) « déclare qu'elle consentira volontiers et de bonne foi qu'on prenne toutes les mesures justes et convenables pour empêcher que les couronnes de France et d'Espagne ne soient jamais réunies en la personne d'un même prince, Sa Majesté « étant persuadée qu'une puissance si excessive serait contraire au bien et au repos « de l'Europe. » Extrait des *Actes et mémoires touchant la paix d'Utrecht*, t. I, p. 131 et suiv.

[2] Swift, *Histoire de la reine Anne*, p. 147 et 148; *Lettres de Bolingbroke*; *Mémoires de Torcy*.

[3] Ce qui prouve évidemment le désir général de la paix et le besoin qu'on en avait en Angleterre, c'est que l'arrivée, à Londres, de Buys, qu'on savait venir intriguer contre les efforts de Bolingbroke, fut accueillie par une baisse de 8 p. 100 sur les fonds publics. *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 112.

multiplie les objections et les obstacles, semblant d'abord tout accepter afin d'avoir le droit de tout réfuter. Mais il ne parvient pas plus à ébranler la conviction de la souveraine qu'à accréditer l'accusation dirigée contre Bolingbroke d'avoir abandonné la Hollande, et celui-ci, lui renvoyant ce reproche, a le droit d'écrire fièrement : « Quant à « ce point, je ne vous dis que deux mots, mais significatifs : c'est « que la reine ne fera jamais la paix avec la France comme les « Hollandais l'ont faite à Nimègue[1] ! » C'est en vain encore que Bothmar, envoyé de l'électeur de Hanovre, héritier présomptif du trône d'Angleterre, escompte l'influence future de son maître et la met au service des ennemis de la France. La chambre des communes, qui représente la plus récente opinion du pays, reste fidèle aux tories qui l'ont conquise par leurs écrits, qui l'ont enthousiasmée par leurs actes, et qui la séduisent tous les jours par leurs discours entraînants. Mais la majorité de la chambre haute se laisse gagner par les manœuvres des wighs, et vote, le 19 décembre, une adresse à la reine pour la détourner de la paix. Anne crée brusquement douze nouveaux pairs qui lui rendent la majorité un moment perdue, et terminent dans l'intérêt de la cour un débat suscité par de rancuneuses haines ou par d'ambitieuses visées. C'est vainement enfin que le prince Eugène, voyant affaiblie l'influence du grand-pensionnaire Heinsius, et détruite celle de Marlborough, accourt à Londres[2] pour ajouter ses propres forces aux forces chancelantes des deux hommes qui, avec lui, composaient le triumvirat si redoutable pour Louis XIV. Bolingbroke, auquel la reine, prétextant une maladie, l'a renvoyé, réfute victorieusement ses arguments, et démontre avec éloquence l'inanité de ses plaintes. Se sentant impuissant à combattre ouvertement une politique si bien défendue, et à laquelle une éclatante manifestation de la chambre des communes[3] vient de donner l'assentiment national, le prince Eugène recourt alors à l'intrigue, aux complots et aux plus basses menées[4]. Avec Devonshire et Nottingham, il essaye de renverser le gouvernement d'Anne et d'élever sur le trône l'électeur de Hanovre. A Godolphin et à Marlborough, il pro-

[1] Lettre de Bolingbroke à M. d'Hervaert, p. 75 du t. I. On sait qu'à Nimègue les Hollandais traitèrent séparément avec la France et sans le concours de leurs alliés.

[2] Il y arriva le 6 janvier 1712.

[3] Cette adresse, rédigée, dit-on, par Thomas Hanmer, l'un des membres les plus distingués de la chambre, sur les pièces et les notes fournies par Bolingbroke, fut présentée dans le milieu de janvier 1712. Elle est fort longue, très-claire et irréfutable. Swift la cite tout entière, p. 204 et 205 de son *Histoire du règne de la reine Anne*.

[4] « Eugène, dit Bolingbroke dans sa *Lettre sur l'Histoire*, irrité de n'avoir pu faire prévaloir ses idées auprès d'Anne et de son conseil, finit par jouer un personnage indigne d'un si grand homme. » Voir Swift et Torcy.

pose l'assassinat de Harley et de Bolingbroke[1]. Mais il ne parvient à soulever qu'une vile populace. La ferme attitude des ministres fait avorter les conspirations, comme leur courage sait affronter les plus odieuses attaques, et Eugène quitte Londres avec la honte de les avoir entreprises et l'amertume d'y avoir échoué. Aucun des adversaires de la paix n'a réussi, parce qu'ils sont venus briser leurs efforts, non-seulement contre des hommes intrépides et convaincus, mais surtout contre une idée juste et nécessaire. La Hollande fut bientôt obligée contre son gré, et avec bien moins de sincérité que l'Angleterre, de suivre son exemple; et la reine de la Grande-Bretagne fit signifier aux ministres des alliés que le congrès pour la paix se tiendrait à Utrecht[2], qu'il s'ouvrirait dans le mois de janvier, et qu'elle avait nommé, pour l'y représenter, le docteur Robinson, évêque de Bristol, et le comte de Strafford, son ambassadeur en Hollande, comme, de son côté, le roi de France avait désigné pour ses ambassadeurs : Ménager, Huxelles et l'abbé de Polignac.

III

Les trois plénipotentiaires, chargés de représenter la France à Utrecht, ne pouvaient être mieux choisis pour la mission qu'ils étaient appelés à remplir. Le rôle important qu'ils avaient précédemment joué, et leurs qualités, diverses mais précieuses dans leur ensemble, les rendaient capables de surmonter bien des obstacles et de traiter toutes les questions se rattachant à ce conflit européen. Tandis qu'Huxelles et Polignac avaient, à Gertruydenberg, assisté à une des phases les plus délicates de ce conflit, Ménager venait de profondément l'étudier à Londres, et il n'était étranger à aucune des difficultés qui allaient être soulevées pour la dernière fois. Moins connu

[1] Marlborough ayant un jour fait observer à Eugène qu'il croyait impossible de réussir à recommencer la guerre tant qu'Anne garderait les ministres actuels : « Eh bien, répliqua Eugène, je sais qu'ils vont très-peu accompagnés aux maisons royales, notamment à Windsor ; rien n'est plus facile que de les faire assassiner sur la route. L'expédient sera efficace. — J'en conviens, répondit Godolphin, mais nos lois ont elles-mêmes une telle efficacité que quiconque se permettrait un attentat aussi odieux serait pendu sans rémission, quel que fut son rang. »

[2] Flassan, déjà cité. Schœll, *Histoire des États européens*, t. 29, p. 29. *Actes et mémoires touchant la paix d'Utrecht*, déjà cités. *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 120. Les ministres anglais avaient d'abord désigné la Haye ; mais le gouvernement français fit remarquer l'inconvénient de traiter dans une ville où Heinsius avait tant d'influence. Le cabinet de Versailles offrit le choix entre Utrecht, Liége ou Aix-la-Chapelle.

de nos lecteurs que ses collègues, ce diplomate expérimenté est aussi bien qu'eux digne de notre attention[1]. A un sens droit, à une instruction prodigieuse surtout dans les matières commerciales, Ménager joignait une modestie si grande qu'elle engendrait chez lui une certaine hésitation à engager un débat et une extrême timidité pour le soutenir. Aux vivacités ardentes de la discussion, il préférait les paisibles recherches de l'étude, et, bien qu'il soit toujours demeuré ferme et inébranlable dans le maintien des principes politiques qu'il avait émis, il était plus apte à les poser avec précision qu'à les défendre avec énergie. Ses talents seuls l'avaient élevé jusqu'à la confiance la plus intime de Louis XIV, et, de l'obscur avocat de Rouen, avaient fait un des plénipotentiaires de la France à Utrecht. Le vaniteux monarque crut devoir orner un nom roturier [2] du titre pompeux de comte de Saint-Jean. Mais l'histoire désigne avec raison Ménager par le nom sous lequel il est sorti de l'obscurité, et qu'il y avait d'autant plus de mérite à illustrer qu'il était précédemment moins connu.

Après que Louis XIV lui-même leur eut donné ses dernières instructions, les trois ambassadeurs quittèrent Versailles, et ils arrivèrent à Utrecht le 19 janvier 1712. Le même jour, ils reçurent la visite des deux plénipotentiaires anglais qui se trouvaient déjà à Utrecht depuis le 15 janvier. C'était, avec le brusque et énergique lord Strafford, le docteur Robinson, évêque de Bristol et garde du sceau privé, d'un caractère flegmatique et d'un extérieur froid, parfait honnête homme et négociateur instruit, qui avait résidé pendant trente-deux ans dans les cours du Nord [3], où il venait d'habilement dénouer les difficultés existant entre la Suède et le Danemark.

Les premières journées des ambassadeurs [4] furent consacrées à des

[1] Saint-Simon (t. VI, p. 189 des *Mémoires*, édition de M. Chéruel) nomme Ménager « un gros négociant », et il s'étonne qu'on l'ait choisi plénipotentiaire « en égal caractère qu'Huxelles et Polignac, ce qui, dit-il, sembla assez étrange. » Pour qui connaît l'extrême orgueil du noble duc, et le cas extraordinaire qu'il faisait de la naissance, cette observation singulière et caractéristique n'étonne pas. Ailleurs (p. 424 du même volume) Saint-Simon est encore plus énergique : il qualifie cette égalité du caractère donné par le roi aux trois plénipotentiaires, de *monstrueuse*.

[2] *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 47. Le père Faucher, *Histoire de Polignac*, p. 112.

C'est à tort que Guilbert, dans ses *Mémoires biographiques et littéraires des hommes célèbres de la Seine-Inférieure*, avance que Ménager se nommait en réalité Lebaillic et qu'il ne changea de nom qu'après le traité d'Utrecht. Dès le 24 novembre 1700, jour de l'ouverture du conseil de commerce, ce diplomate est nommé Ménager dans le procès-verbal de la séance.

[3] *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 126.

[4] J'ai recueilli une grande partie des faits, qui vont être exposés, dans un livre extrêmement curieux et fort rare, que possède la bibliothèque impériale, sous le titre :

visites et à des conférences préparatoires dans lesquelles on convint [1] du lieu, de l'époque et de la manière dont devait se faire l'ouverture du congrès. Cette ouverture ne fut pas dépourvue d'une certaine solennité. Le 29 janvier, dès le matin, les habitants d'Utrecht se pressaient dans leurs rues trop étroites pour voir commencer le grand événement sur lequel était fixée l'attention de toute l'Europe, et qui devait, en faisant entrer dans l'histoire le nom de leur ville, l'immortaliser à jamais. Les magistrats, fidèles aux ordres qu'ils ont reçus, font conduire sur la place principale une escouade de la garnison chargée de contenir la population trop empressée, et de dégager les abords de l'hôtel de ville. Vers les dix heures, les plénipotentiaires, vêtus des plus riches costumes et décorés de tous leurs ordres, arrivent successivement dans des carrosses à deux chevaux, qui viennent se ranger devant l'hôtel de ville suivant l'ordre de leur arrivée. Au moment où ils quittent leurs équipages pour entrer dans le lieu destiné aux réunions, les cloches sonnent à toutes volées, d'immenses cris se font partout entendre, et chacun cherche à voir ces utiles conquérants de la paix, dont la noble mission est de rendre le repos à l'Europe et de terminer d'une manière définitive la lutte formidable qui la divise et l'agite depuis cent cinquante ans.

Ainsi que cela a été réglé à l'avance, le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et Ménager entrent dans la grande salle de l'hôtel de ville par une des portes latérales, pendant que les ministres anglais y pénètrent par l'autre. On a eu le soin d'enlever de cette salle la glace et la cheminée [2], afin de supprimer toute place d'honneur et

Entretiens politiques et historiques de plusieurs grands hommes aux Champs-Élysées sur la paix conclue à Utrecht. Paris, François Barois, rue de la Harpe, 1714, in-18. Ce sont des dialogues, imités de Lucien, et imaginés entre François Ier, Charles-Quint, Guillaume III et Godolphin. Celui-ci raconte aux trois souverains les négociations relatives à la paix d'Utrecht. Quand Godolphin est parvenu au 16 septembre 1712, jour de sa mort, l'auteur de ces piquants entretiens le remplace par Arrizon, secrétaire d'ambassade anglais, qui continue le récit et le poursuit jusqu'à la fin. C'est court, vif, spirituel, et l'auteur paraît avoir été très-exactement renseigné. Il n'est pas nommé et la préface fait seulement connaître « qu'il a assisté « aux conférences d'Utrecht à la suite du plus fameux des plénipotentiaires qui se « sont signalés dans cette célèbre assemblée. » Ces mots, le lieu où ce petit livre a été édité, quelques détails circonstanciés relatifs à l'abbé de Polignac et bien des allusions à son ambassade à Varsovie, me portent à croire que l'auteur est le chevalier de la Faye, assesseur de l'abbé.

[1] Le règlement, daté du 28 janvier, renferme treize articles et prévoit tous les cas de conflit et les questions d'étiquette. Il se trouve cité tout entier p. 193 et suiv. du t. I des *Actes et mémoires concernant la paix d'Utrecht*, 6 vol., Utrecht, t. I, 1712, t. II, III et IV. 1713, t. V et VI, 1715.

[2] *Actes et mémoires*, etc., *ibid.* On avait porté dans la salle une vaste table ronde et des foyers de cuivre. Cet hôtel de ville d'Utrecht est aujourd'hui une caserne.

d'éviter de choisir laquelle des deux maisons de France ou d'Angleterre doit l'occuper. Après s'être salués, les ministres s'avancent vers la table qui se trouve au milieu de la salle et prennent place sur les fauteuils qui sont à leur portée et qu'aucune désignation particulière ne distingue. La question des préséances, si importante entre deux nations ombrageuses, quelque futile qu'elle paraisse, est ainsi heureusement éludée. On introduit ensuite les ministres de la Savoie et de la Hollande[1]. Parmi ceux-ci se trouvent Buys et Vanderdussen, acteurs obligés et contraints d'une scène qu'ils ont vainement voulu empêcher, témoins hostiles d'un rapprochement qu'ils tâcheront de rendre inefficace, et qui, après s'être procuré à Gertruydenberg le spectacle, prolongé par eux, de nos humiliations et de notre abaissement, vont, par un juste retour, assister au triomphe définitif de notre politique. Cette animosité rancuneuse et mesquine[2], dont ils ont déjà donné tant de preuves à la France, et qu'ils n'ont un moment répudiée que pour essayer d'enlever à l'Angleterre l'avantage d'ouvrir les négociations, se révèle dans tous leurs actes et éclate même dans les rapports personnels et journaliers. Naguère encore le grand-pensionnaire a, sous divers prétextes, refusé d'envoyer aux ambassadeurs français les passe-ports indispensables à leur départ pour Utrecht, et seule l'intervention énergique de lord Strafford a pu vaincre une résistance opiniâtre et absolue[3]. Pendant que Buys cherchait à renverser à Londres le parti de la paix [4], le gouvernement des Provinces-Unies laissait répandre dans toute la Hollande de nouveaux libelles[5] plus offensants encore que ceux publiés en 1710, parce que, tandis que ceux-ci avaient été dictés par la haine satisfaite au delà même de ses espérances, ceux-là étaient inspirés par la haine inassouvie, et d'autant plus acharnée qu'elle se voit réduite à l'impuissance et condamnée à l'insuccès. Toutefois la persistante et sourde opposition des représentants de la Hollande ne put pas se manifester dans cette première séance consacrée à des discours d'ap-

[1] Les ministres de la Savoie étaient alors : le marquis Solar du Bourg et M. de Mellarède. Plus tard se joignit à eux le comte de Maffei. Les ministres de la Hollande étaient Guillaume Buys, Bruno Vanderdussen, de Goslinga et de Renswoude, auquels furent adjoints dans la suite LL. EE. le baron de Randwijk et de Moermond et les comtes de Rechteren et de Kniphausen.

[2] « Les Hollandais, dit Bolingbroke, ont agi longtemps comme des enfants mutins ou comme des ivrognes, par ressentiment et par passion. » 8e lettre sur l'histoire.

[3] Strafford fit déclarer aux États-Généraux que, s'ils persistaient dans leur refus, le congrès serait transporté en France. Cette menace triompha de leur obstination. Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*, t. VI, p. 724.

[4] Voir le chapitre précédent.

[5] *Entretiens politiques et historiques*, etc.

parat. L'évêque de Bristol prit la parole [1], et Huxelles lui répondit en peu de mots. Puis l'abbé de Polignac se concilia les esprits, que la passion n'aveuglait point, par un discours où il dépeignit en termes pathétiques, mais avec une modération habile, la situation faite à l'Europe par une guerre d'un demi-siècle. C'est lui, d'ailleurs, qui dans la suite des conférences se chargea le plus souvent d'exprimer et de soutenir la pensée de Louis XIV. Divers de caractères, mais unis par un égal sentiment de patriotisme et comprenant que leurs qualités distinctes étaient chacune nécessaires au succès de l'œuvre commune, les trois ministres prirent facilement l'habitude de remplir le rôle qui convenait le mieux à leurs aptitudes différentes. Huxelles, premier plénipotentiaire, énonçait succinctement les propositions, tenait la plume et dressait les dépêches à envoyer à la cour. Polignac achevait, par le charme de sa parole douce et insinuante, ce que l'éloquence mâle et nerveuse du maréchal avait ébauché. Ménager rédigeait les protocoles et était fort écouté dans les délibérations particulières des trois ministres français. Au surplus, malgré l'humeur inquiète et un peu hautaine du maréchal [2], leur intimité parut constamment être des plus étroites. Polignac eut la sagesse et l'art [3], sans jamais rien sacrifier quant au fond, de céder toujours dans la forme, et de tempérer par sa douceur inaltérable les éclats fréquents d'un caractère impétueux. Conciliant, réservé, plein de déférence, Ménager se complaisait à les satisfaire l'un et l'autre, bien que beaucoup plus attiré vers Polignac par la similitude de leurs goûts et l'égale aménité de leurs manières.

Dans la seconde [4] conférence tenue le 3 février, les ministres français et ceux de la Grande-Bretagne déclarèrent que les articles préliminaires, signés à Londres par Ménager, ne devaient être considérés que comme de simples propositions qui ne pouvaient obliger en rien les alliés, ni les empêcher de parler et d'agir ainsi qu'ils l'auraient fait sans ces préliminaires. C'était une invitation indirecte adressée surtout à l'Empire, qui n'avait désormais plus de prétexte pour demeurer étranger à l'entreprise commencée. En effet, on vit accourir presque aussitôt à Utrecht le comte de Tarouca, ambassadeur du

[1] Son discours, bref et qui ne renferme rien de saillant, se trouve à la p. 15 du t. V des *Actes et mémoires*, etc.

[2] Saint-Simon s'empresse de faire remarquer que cette hauteur « *ne convenait* « *pas à l'inégalité des naissances de Polignac et d'Huxelles.* » *Mémoires*, t. VI, p. 424.

[3] Saint-Simon, assez sévère d'habitude envers Polignac (nous avons dit, dans la première partie de cette étude, le motif de cette sévérité), lui rend cependant cette justice, *ibid.*, *ibid.* Il convient de signaler l'expression dont il se sert : « Polignac, dit-il, glissa sur tout avec *accortise* sans céder sur les affaires. »

[4] *Van Poolsum*, id. *Entretiens politiques et historiques*, etc.

Portugal [1], Metternich, ministre du roi de Prusse [2], et, pour représenter l'empereur d'Allemagne, le formaliste Zinzerdoff [3], négociateur peu habitué au succès, qui avait été mortifié à Paris [4] au moment de l'ouverture du testament de Charles II, que le grand-pensionnaire avait à la Haye, et en dépit de fréquentes protestations, laissé en dehors des conférences de Gertruydenberg, et qui marqua ses débuts au congrès d'Utrecht par une réserve, longuement motivée [5] sur ce qu'il condescendait à adopter la langue française, malgré l'obligation imposée aux ministres impériaux de ne s'exprimer qu'en latin. Mais il était destiné à des surprises autrement graves et à des concessions bien plus importantes.

Le 10 février, dans une quatrième [6] conférence qui a lieu le matin comme d'habitude, et à laquelle assistent non-seulement les ambassadeurs précédemment nommés, mais encore les ministres de tous les Électeurs [7], de la Suisse et des divers États de l'Italie [8], Huzelles et Polignac présentent les propositions de Louis XIV, réunies en dix-

[1] Il était accompagné de don Louis d'Acunha.

[2] Outre le comte de Metternich, le roi de Prusse avait encore pour ambassadeur le comte de Donhoff et le maréchal de Biberstein.

[3] Il vint à Utrecht avec M. de Consbruck seul, le comte de Goës, ministre ordinaire de Sa Majesté Impériale auprès des États Généraux et qui avait été nommé second plénipotentiaire (Zinzerdoff était le premier et Consbruck le troisième) n'ayant pas voulu accepter ce rang, par ce motif qu'étant le plus ancien conseiller de l'empereur, il aurait dû être le premier de ses plénipotentiaires. Consbruck mourut pendant les conférences et fut remplacé par le baron de Kirchner.

[4] On lit dans les très-intéressants *Mémoires* de Louville : « Une lettre de la junte « espagnole au roi de France contenait les clauses du testament. Cette nouvelle « ne surprit personne hormis l'envoyé de l'empereur, Zinzerdoff, qui, dans cette « occasion, ne fit guère honneur à ses espions. Le pauvre homme ayant rencontré, « le 10, à midi, dans la galerie des réformés, le marquis de Torcy qui emmenait « M. de Louville chez lui pour causer de cette affaire, l'aborda d'un air égaré en lui « demandant s'il était vrai qu'il y eût un testament, et, sur la réponse affirmative « du ministre : « Sans doute, reprit-il vivement, la chose regarde monseigneur « l'archiduc? — Oui, monsieur, répliqua M. de Torcy, tout de suite après les pe- « tits-fils de France. » Et, sur ce, Zinzerdoff devint blanc à s'évanouir. » *Mémoires secrets* du marquis de Louville. Paris, 1818, t. I, p. 17.

[5] *Entretiens politiques et historiques*, etc.

[6] La troisième avait été consacrée à la vérification des pouvoirs des ministres récemment arrivés.

[7] MM. de Stadian, de Kayfersfeld, d'Hundheim, de Werthern, de Bothmar, de Schonborn, de Stauffenberg, de Plettenberg, de Dalwig, d Edelsheim et Eschenbrenner représentaient les électeurs de Mayence, de Trèves, Palatin, de Saxe, de Hanovre, le cercle de Franconie, celui de Souabe, l'évêque de Munster, le landgrave de Hesse-Cassel, le comte de Hanan et le chapitre de Cologne.

[8] M. de Saint-Saphorin, le comte Passionei, MM. Ruzzini, de Sorba, Lebègue, Rinuccini, de Bergomi, de Saint-Séverin et Fantoni représentaient la Suisse, le Pape, Venise, Gènes, S. A. R. de Lorraine, le grand-duc de Toscane, les ducs de Modène, de Parme et de Guastalla.

neuf articles sous le titre « d'explication spécifique des offres de la « France pour la paix générale, à la satisfaction de tous les intéres- « sés dans la guerre présente [1]. » La reconnaissance de la reine Anne par Louis XIV, le comblement du port de Dunkerque moyennant équivalent, les Pays-Bas espagnols cédés à l'électeur de Bavière et servant, avec quelques places enlevées à la Hollande et à la France, de barrières entre ces deux puissances, Philippe V maintenu sur le trône d'Espagne, mais renonçant au royaume de Naples et au duché de Milan réservés à l'Empire, et l'engagement pris envers toute l'Europe de ramener le commerce d'Espagne aux coutumes et règlements en vigueur sous Charles II et d'empêcher que les deux couronnes, espagnole et française, puissent jamais être réunies sur la même tête, tels sont les points fondamentaux de ces propositions [2]. Après en avoir remis copie, les ambassadeurs de Louis XIV quittent l'assemblée, afin de permettre aux ministres des alliés de délibérer entre eux. Mais à peine a-t-on pris connaissance de ces propositions, qu'il s'élève de tous côtés un long murmure, bientôt suivi d'une agitation violente et générale [3]. Jusque-là, l'accord secret qui unit, depuis la mission de Gautier, l'Angleterre et la France, a été plus réel qu'apparent. Rien d'officiel, rien d'authentique ne l'a manifesté à l'Europe. Alors seulement son existence se révèle d'une manière éclatante, et en voyant Louis XIV qui offrait inutilement, à Gertruydenberg, de détrôner lui-même son petit-fils, proposer fièrement aujourd'hui le maintien de Philippe V à Madrid, les alliés ne peuvent plus douter d'une entente dont ils voient la conséquence significative. Tandis que Bolingbroke a employé deux années à conduire habilement l'Angleterre d'exigences exagérées à des concessions aussi nécessaires que sages, les plénipotentiaires hollandais, restés sous l'empire d'anciennes passions, croient encore se trouver à Gertruydenberg, où ils ont plaisir à voir une France abattue et suppliante. Agissant comme si une profonde révolution politique ne s'était pas opérée depuis ces fatales conférences, ils conservent les mêmes illusions, les mêmes projets et une morgue aussi hautaine. Le jour même où les propositions de Louis XIV leur ont été communiquées,

[1] Je me suis servi, pour ces actes diplomatiques : 1° de la collection intitulée : *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, ouvrage déjà cité ; 2° de l'*Histoire du congrès et de la paix d Utrecht*, de van Poolsum, Utrecht, 1716, dont il faut accepter avec confiance les pièces diplomatiques, mais non pas toujours les appréciations trop partiales en faveur de la Hollande, où ce livre a été publié en 1716, c'est-à-dire sous l'influence des passions politiques de l'époque.

[2] *Actes, mémoires*, etc., t. I, p. 198 et suiv.

[3] *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 206. Lamberty, *Mémoires pour servir à l histoire du dix-huitième siècle*, t. VII, p. 23.

ils ne craignent pas de les faire imprimer [1] et de les répandre dans les Provinces-Unies avec des commentaires de nature à exciter plus violemment encore les esprits contre la France. Les gazettes de la Haye sont toutes remplies d'observations malveillantes et d'exclamations ironiques sur la puissance et la hardiesse de Louis XIV [2]. Ce qui est le résultat d'un utile revirement dans la politique anglaise, justifié naguère par la mort de Joseph Ier, est considéré comme une prétention téméraire et folle d'un monarque présomptueux et qui ne tient pas compte des leçons de la fortune. Le peuple hollandais se laisse égarer par ceux qui le dirigent, et toute considération d'intérêt européen disparaît à ses yeux devant la satisfaction de ses rancunes [3]. Au surplus, il est encouragé et aidé dans son opposition par les nombreux calvinistes qui, chassés de la France par la révocation de l'édit de Nantes, sont venus s'établir dans les Provinces-Unies et y ont apporté leurs richesses, leur commerce, leurs talents et aussi leur haine implacable. Ces infortunés exilés confondent dans la même vengeance leur patrie et leur intolérant persécuteur, et, dans les écrits les plus violents, dans les publications les plus passionnées, ils versent un fiel longtemps contenu [4]. On fait insinuer la prétendue intention d'expulser de la Hollande les ambassadeurs français, et, au lieu d'être unanimement blâmée, la nouvelle d'un tel projet est accueillie avec faveur et colportée avec enthousiasme [5]. Les sentiments de la plupart des membres du congrès ne sont guère moins hostiles. Ils refusent à une grande majorité de recevoir le comte de Bergeick, envoyé de Philippe V [6], ne voulant en rien sembler reconnaître celui qu'ils considèrent comme un usurpateur. Ils renvoient au 5 mars le moment de répondre aux propositions du roi de France, et, ce jour venu, loin de daigner offrir la moindre réponse, ils présentent chacun [7] un long mémoire dans lequel, à l'exception de la

[1] *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 207.
[2] *Ibid.*, p. 208.
[3] *Mémoires de Torcy*, p. 709.
[4] Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, Utrecht, 1777-1784, 10 volumes in-12, t. VIII; Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, la Haye, 1726, t. II ; Kerroux, *Abrégé de l'histoire de la Hollande et des Provinces-Unies*, Leyde, 1778, 2 vol. in-4°, t. II.
[5] *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 208.
[7] *Histoire du congrès d'Utrecht*, de van Poolsum, p. 264.
[6] Voici les principales de ces demandes. L'Empire réclamait : 1° la restitution de tout ce qu'il avait été contraint de céder à la France par les traités de Munster, de Nimègue et de Ryswyk; 2° le remplacement de Philippe V à Madrid par l'archiduc Charles, auquel on accorderait l'intégralité des possessions espagnoles; 3° pleines satisfactions pour toutes les demandes des alliés. Le Portugal exigeait : 1° que l'archiduc Charles montât sur le trône d'Espagne; 2° la cession de quelques territoires en Amérique. Le roi de Prusse demandait à être reconnu en cette qualité, puis

Grande-Bretagne [1], chaque puissance émet les plus humiliantes et les plus dures conditions. Ce n'est pas la France morcelée, comme ont osé un moment le rêver ses deux plus mortels ennemis enivrés par la victoire [2], mais c'est la France entamée dans ses frontières, atteinte dans son influence et obligée d'abandonner ses alliés. Les plénipotentiaires anglais, manquant d'instructions suffisantes, participant aux hésitations du ministère tory alors en butte aux plus pressantes attaques des wighs et attendant vainement l'arrivée promise de Prior chargé des ordres définitifs de leur cabinet [3], évitent de mettre en évidence leur entente avec celui de Versailles et ne cherchent pas à prendre la direction des débats. La situation est des plus délicates pour les ministres de Louis XIV, entourés de quatre-vingts adversaires ardents et de deux alliés silencieux et froids, assaillis de réclamations impérieuses et voyant faiblir le seul soutien sur lequel ils comptaient s'étayer. Leur tact, leur sang-froid et leur souplesse ne les abandonnent pas [4]. Ils reçoivent toutes les demandes des divers en-

comme prince souverain d'Orange et des comtés de Neufchatel et de Vallangin, et à voir supprimer l'article 4 de la paix de Ryswyk, relatif aux affaires de la religion protestante, pour revenir aux stipulations de la paix de Westphalie. — Le duc de Savoie voulait : 1° qu'il fût fait mention dans le traité de paix du droit accordé par le testament de Philippe IV à la maison de Savoie de prétendre à la succession d'Espagne immédiatement après la maison d'Autriche ; 2° que Louis XIV lui cédât, en outre des États héréditaires de la maison de Savoie, non-seulement les forts d'Exiles et de Fenestrelles, mais encore Montdauphin, Briançon, le fort Queiras et leurs territoires. Les Provinces-Unies demandaient que les Pays-Bas espagnols leur fussent immédiatement remis, afin d'être replacés par elles sous la domination légitime de l'empereur d'Allemagne. Elles exigeaient aussi la démolition de Dunkerque, la cession de Menin, Lille, Douai, Tournai, Aire, Béthune, etc., avec leurs territoires. Les cercles impériaux demandaient une indemnité pour les dommages causés dans cette guerre à l'Allemagne et la restitution de tous les territoires cédés à la France depuis le traité de Munster par les cercles et par la maison d'Autriche. Les demandes de la Grande-Bretagne différaient fort peu des offres faites par Louis XIV. (*Actes et mémoires concernant la paix d'Utrecht*, p. 203 et suiv. du t. I.)

[1] Dans une réunion particulière où les alliés discutèrent quelles demandes ils devaient adresser à la France, Zinzerdoff soutint avec force que chaque puissance devait faire mention expresse de la restitution à l'archiduc Charles de la monarchie d'Espagne dans son intégrité. Le ministre de Portugal insista aussi sur ce point. Les ministres de la Grande-Bretagne répondirent que la reine avait jugé à propos que chaque allié fît ses propres demandes distinctement, ce à quoi Zinzerdoff ne put s'empêcher de répliquer « que cette journée serait fatale à la grande alliance. » *Actes et mémoires*, etc., t. V, p. 19.

[2] Le prince Eugène et Marlborough. Voir le chap. III de la seconde partie de cette étude.

[3] Prior devait être nommé troisième plénipotentiaire anglais. Les intrigues des wighs et de nouvelles hésitations de la reine retardèrent son départ. (*Mémoires de Torcy*, p. 709.)

[4] Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*, t. VII, p. 63.

voyés, et ils annoncent qu'elles seront exactement transmises au cabinet de Versailles [1]. Mais ils font observer qu'il est inutile de délibérer autrement que par l'intermédiaire des gazettes, puisqu'elles rendent un compte fidèle de tout ce qui devrait demeurer le secret de l'assemblée [2]. Aux plaintes de leurs antagonistes, ils opposent leurs propres plaintes. Le reproche de ne pas répondre assez tôt à chaque demande des divers envoyés, ils le repoussent péremptoirement par l'impossibilité où les Hollandais les placent d'avoir des passeports pour les courriers, et quand, pressés par l'assemblée entière, ayant épuisé toutes les ressources et employé tous les prétextes, ils sont enfin contraints de se prononcer, sous peine de rompre, ils déclarent que « Louis XIV a vu les demandes des alliés et qu'il est prêt d'entrer en négociation, de la manière pratiquée aux congrès précédents [3]. » Zinzerdolf, peu satisfait de cette réponse dilatoire, exige une note écrite, « sur laquelle il puisse faire fond [4]. » Mais cette note, très-habilement rédigée, constate seulement « qu'on s'est transmis des propositions réciproques auxquelles de part et d'autre il n'a pas été répondu [5]. » Prolonger le congrès sans céder, mais sans rompre, persister dans le maintien de Philippe V à Madrid en évitant de provoquer de trop pressantes réclamations, et subir les résistances sans essayer de les vaincre, telle est actuellement la tactique des ambassadeurs français, tactique habile, car elle laisse à une puissante intervention le temps de se produire.

MARIUS TOPIN.

[1] Van Poolsum, p. 298.
[2] *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 220.
[3] Van Poolsum, p. 300.
[4] Ce furent ses expressions. Van Poolsum, p. 300.
[5] Van Poolsum, p. 301; *Actes et mémoires*, t. I, p. 241.

La fin au prochain numéro.

LA MAISON DE BRANDEBOURG

En 1696, Beger, dédiant le premier volume de son ouvrage intitulé *Thesauri Brandenburgenses* à Frédéric III de Brandebourg, cinq ans avant que celui-ci, devenu roi par la grâce de Léopold I[er] d'Autriche, n'eût posé une couronne royale sur son ample perruque, s'adressait en ces termes au pompeux électeur : « Orbis terrarum quærit coronas quibus ornet frontem tuam. Querceam tibi imponunt cives tui; lauream porrigunt prostrati hostes ; muralem domitæ arces; vallarem castra occupata ; obsidionalem *urbes liberatæ;* navalem *aperta Oceani claustra.* » Si Beger eût vécu de nos jours, s'il eût pu être témoin des exploits du présent roi de Prusse ou plutôt de ses armées, qu'aurait-il pu dire de plus? En vérité, nous ne savons, bien qu'il soit vrai que la flatterie n'est jamais en arrière ; mais peut-être Beger n'aurait-il pas vu chez les vaincus de l'an dernier un grand empressement à couronner leur vainqueur. A l'exception des jeunes filles de Berlin qui naguère offraient avec tant de grâce au roi des couronnes de roses blanches, sans doute pour couvrir des taches de sang, nous ne sachions pas que de semblables témoignages de reconnaissance aient encore été envoyés à Berlin par les Danois germanisés du Schleswig-Holstein, ni par les habitants du Hanovre annexé, ni par les citoyens ci-devant libres de l'antique cité de Francfort. Les Prussiens ont beau dire, il est difficile d'éprouver une admiration bien vive pour leurs triomphes ; et ils nous permettront d'ajouter qu'il est tout aussi difficile d'éprouver un intérêt vif et sympathique pour leur pays, leur politique et leur histoire. On sait combien peu d'attraits offrent les paysages de l'Allemagne du Nord. Les marais sans fin que traverse le cours paresseux de la Havel, l'aride désert de sable qui environne la capitale de la Prusse, les plaines fertiles mais monotones de Magdebourg sont des images strictement symboliques de l'histoire du pays.

Cependant la politique de la Prusse a pris une tournure si sérieuse et les allures de ses hommes d'État sont devenues si alarmantes qu'il a bien fallu y prendre garde : l'attention de l'Europe a été soudain et forcément attirée sur ce petit royaume prétentieux auquel la courtoisie des autres souverains permettait de figurer au cinquième rang parmi les grands États de l'Europe. En France on se rappelait avec amertume qu'en 1855, son gouvernement, fidèle à sa politique traditionnelle, qui consiste à ménager ou à cajoler la Russie pour acheter sa complicité ou sa neutralité, avait refusé son concours aux États de l'Occident dans la défense d'une cause qui était vraiment celle de la civilisation européenne menacée par la barbarie asiatique, et l'on ne s'étonnait pas trop de voir ce même gouvernement, en 1863, malmener les insurgés polonais et par ses complaisances aider la Russie à river pour jamais les chaînes de la Pologne. On savait aussi que le souverain qui s'était fait couronner avec tant de pompe à Kœnigsberg, après avoir donné quelques gages d'un libéralisme qui n'était qu'à fleur de peau, désormais revenu des errements de sa jeunesse, s'engageait dans une politique absolutiste et réactionnaire, qu'il avait un respect fort médiocre pour les constitutions et qu'il en pensait sans le dire ce qu'avouait naïvement un jour ce duc français à qui Niebuhr demandait s'il n'avait pas eu part à la rédaction de la charte octroyée par Louis XVIII. « Assurément, répondit-il, mais en bonne foi, croyez-vous donc que j'aie jamais supposé un instant que, malgré tout, le roi ne serait pas maître d'en agir à sa guise ? » Pour le seconder dans ses vues dominatrices, le roi de Prusse avait trouvé un instrument à souhait dans un ex-démocrate, converti ou feignant de l'être à la théorie du droit divin, et qui, peu gêné de scrupules ne reculerait devant rien pour assurer le triomphe de certaines idées qu'il avait sur la *mission historique de la Prusse.* La première condition du succès étant une armée nombreuse et bien organisée, et comme le souverain et la nation avaient peine à s'accorder sur une question aussi importante, le roi et son ministre annonçaient dès 1864 l'intention de gouverner sans budget. L'effet suivit les paroles, et quant aux réclamations des chambres, qui donc s'en inquiétait? « Sunt verba et voces et præterea nil. » Quand surgit la question des duchés danois, le Bund impuissant, mais irrité des allures de la Prusse faisait un jour entendre de bruyantes déclamations sur les droits de la diète allemande. « Vos droits, reprend avec un dédain superbe M. Otto von Bismark, auf Schönhausen und auf Kniephof[1], apprenez que les questions politiques ne sont pas des questions de droit, mais de force[2] ! » Il le fit bien voir. Du reste, nul élément de résis-

[1] Tel est le formidable attirail dont se compose le nom du célèbre ministre.
[2] Voir *Studies in European politics,* by Mountstuart Grant Duff. London, 1866.

tance n'existait dans le sein du pays divisé, entre le parti de la croix, aux idées retrogrades mais composé d'hommes honorables pour la plupart, et le parti remuant du progrès (Fortschritt's Partei), dont le libéralisme bâtard sait au besoin s'accommoder des procédés les plus arbitraires, et qui se réconcilie volontiers avec le militarisme et la dictature, lorsqu'il voit au bout de l'entreprise un accroissement de territoire et l'extension de l'influence allemande. Ce parti semble vouloir justifier les paroles de Froissart : « Allemands sont moult convoiteux, et la grande ardeur de convoitise leur toult (enlève) toute connaissance d'honneur. » « Allemands de nature, dit encore le chroniqueur, sont rudes et de gros engin, si ce n'est à prendre leur profit, mais à ce, ils sont experts et habiles. » Dès qu'une proie facile s'est offerte à la convoitise allemande, nous avons vu les querelles de parti s'apaiser comme par enchantement et faire place à une prompte réconciliation commencée à Dièppel sur les cadavres des Danois égorgés, et scellée sur le champ de bataille de Kœnisgratz. Le territoire prussien s'est arrondi, la population du royaume s'est accrue d'un quart. Qui donc oserait se plaindre de la politique guerrière qui a valu de pareils résultats? N'y aurait-il pas mauvaise grâce à refuser de s'agenouiller devant le succès, à faire entendre des sons discordants au milieu des chants d'allégresse qui célèbrent les triomphes des armées prussiennes? Joignons-nous, disent les libéraux de la veille, joignons-nous plutôt au chœur et chantons les louanges du roi qui a fondé l'unité germanique, et quand le moment sera venu, nous l'acclamerons magnifique empereur de cette nouvelle Allemagne fondée par ses armes. Ç'a été le triomphe de la politique prussienne de caresser, tout en les trompant, les aspirations et les rêves de l'Allemagne révolutionnaire. Celle-ci obtiendra peut-être une espèce d'unité, mais sous l'épée de la Prusse, et le jour peut n'être pas très-éloigné où nous verrons Guillaume Ier retourner à Kœnigsberg pour y poser sur sa tête cette couronne impériale, et y prendre en main ce sceptre, ce globe et cette épée que, le 24 février dernier, il faisait porter devant lui en ouvrant les séances du prétendu parlement de l'Allemagne du Nord. Une telle fortune arrivant aux Hohenzollern, couronnant les destinées de la maison jadis obscure des marquis de Brandebourg, et déplaçant à leur profit la domination séculaire exercée avec éclat par la famille rivale des Habsbourg, ne serait pas le moins étrange des jeux où se plaît la fortune : la révolution qui s'opère dans la condition de l'Allemagne moderne mérite qu'on en recherche les origines, et qu'on étudie dans l'histoire la série des causes diverses qui l'ont progressivement amenée. Mais cette enquête historique est beaucoup trop vaste pour que nous puissions l'entreprendre ici, et, dans les pages qui suivent, nous nous

bornerons à esquisser en traits rapides l'histoire de la famille qui préside aux destinées de la Prusse, à retracer les accroissements territoriaux de cet État jadis microscopique que l'énergie de ses princes, ainsi que l'esprit guerrier d'une population forte et sobre ont élevé au rang qu'il occupe aujourd'hui. La date mémorable de 1701, année où le vingtième descendant de Conrad de Hohenzollern ceignit la couronne royale, forme une limite naturelle entre les annales des burgraves de Nuremberg, des margraves de Brandebourg et des ducs de Prusse, et l'histoire officielle des souverains qui s'intitulent : roi de Prusse *par la grâce de Dieu.*

I

Nous craignons d'être banal en signalant après tant d'autres le singulier parallélisme que l'histoire nous montre entre les destinées des maisons de Brandebourg et de Savoie. De pareils rapprochements sont faciles, toujours tentants et souvent illusoires comme ceux du bon Plutarque. Ici pourtant l'analogie est si frappante qu'on ne saurait la méconnaître. Pendant longtemps, l'Italie, ainsi que la plupart des États qui composent le royaume de Prusse, a été un fief du saint-empire. Les comtes de Hohenzollern, tout comme les comtes de Savoie, ont eu pour ancêtres des princes vassaux et tributaires de Charlemagne et d'Othon. Dans les princes de ces deux maisons se retrouve la même âpre ambition, la même insatiable passion d'agrandissement qui se satisfait comme elle peut par l'annexion, l'achat ou la conquête de petits lambeaux de territoires. Des alliances calculées, des conventions adroitement rédigées, des traités de réversion conclus longtemps à l'avance apportent successivement à l'une et à l'autre ces accroissements que de brillants mariages ont valu à l'*heureuse Autriche*, comme le rappelle le fameux distique :

> Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube;
> Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Suivez les progrès de cette adroite et persévérante maison de Savoie. A mesure que l'expansion naturelle de la France la repousse de notre territoire, vous la verrez reporter ailleurs son énergie, s'avancer de Chambéry et de Maurienne, à Suse et à Montferrat, s'installer à Turin, puis arracher l'une après l'autre les feuilles de l'*artichaud Lombard*, et dernièrement, enfin, par un bond surprenant et, grâces aux manœuvres d'une politique que nous laissons à d'autres

le soin d'admirer ou de justifier, envahir la péninsule entière, et faire flotter son drapeau des Alpes à l'Adriatique, du mont Cenis aux caps les plus reculés de la Sicile. Environ vers la même époque, ces deux maisons ambitieuses ont consacré et affermi leur pouvoir par le prestige de la dignité royale; et les deux jeunes monarchies, s'attachant à des principes identiques, suivant une politique tout à la fois prudente et audacieuse, cauteleuse et entreprenante jusqu'à la témérité, sont devenues, l'une dans les vallées des Alpes, l'autre au milieu des marais du Brandebourg, comme de secondes Macédoines nourrissant des hommes robustes, aux mœurs sobres et dures, manœuvrant avec une dextérité consommée entre les prétentions des grandes puissances qui les entourent, et se préparant en silence à jouer un rôle plus éclatant sur la scène du monde. L'acquisition de Gênes fut pour la Sardaigne ce que la conquête de la Poméranie et de ses ports fut pour la Prusse. Dans notre siècle, la Prusse, par ses institutions représentatives, a rallié les sympathies des libéraux allemands, tandis que, par l'établissement du *Zollverein*, elle s'est faite l'arbitre de la politique commerciale des petits États qu'elle détachait lentement et sourdement de l'Autriche. Dans un sens à peu près analogue, les souverains du Piémont ont joué en Italie le rôle que chacun sait, et ce qui est non moins singulier que le reste, c'est que l'honnête Frédéric-Guillaume IV, et le chevaleresque Charles-Albert ont l'un et l'autre dû la popularité qui s'attache à leurs noms au fait qu'ils partagèrent les aspirations de leur pays respectif dans ce qu'elles avaient de noble et de légitime, et se montrèrent prêts à les satisfaire au prix des plus héroïques sacrifices. Mais nous pouvons ajouter aussi que les actions et la vie tout entière de ces deux princes restent comme une protestation contre la politique immorale et violente que nous avons vu triompher sous leurs successeurs. Pour ce qui regarde la Prusse en particulier, la violence et la rapine sont presque des traditions de famille, et nous en trouverons plus d'un exemple dans ses annales. La famille de Hohenzollern tire son nom d'un château au sud de la Souabe, dans la région des *Rauhe Alp*, non loin de la forêt Noire et des sources du Danube. Au douzième siècle, un cadet de la famille, Conrad II, fils de Rodolphe II, et dont le roi actuel est le trente-deuxième descendant, quitta ses montagnes pour voir le monde, et se mit au service de Frédéric Barberousse. Il prit part à tous les méfaits de ce dernier en Italie, et le suivit partout, excepté pourtant à la croisade, car il n'était pas d'humeur chevaleresque, et longtemps après que Frédéric, parti avec 150,000 champions de la croix, se fût noyé dans la petite rivière de Sélef, nous trouvons Conrad devenu burgrave de Nuremberg, se chauffant au coin de son feu et signant des contrats relatifs à des acquisitions de territoire.

Ab uno disce omnes, voilà le type de la famille. Frédéric III, son arrière-petit-fils, devient prince de l'Empire, et rend le burgraviat héréditaire dans sa maison. C'est lui, dit Carlyle, qui en bâtit le premier étage ; les autres prirent soin de l'exhausser. Il fit en sa vie une autre bonne action : ce fut d'aider Rodolphe de Hapsbourg à battre le roi de Bohême, l'insolent Ottocar. Déjà en 1253, c'était lui qui avait apporté à Rodolphe, occupé au siége de Bâle, la nouvelle de son élection à la dignité impériale, et les bourgeois de Bâle qui se promenaient sur les remparts purent voir ensemble pour la première fois les deux tiges directes des deux grandes familles qui se partagent encore aujourd'hui l'empire de l'Allemagne. En 1313, nous trouvons un burgrave de Nuremberg à la suite de l'empereur Henri VII, qui mourut empoisonné à Sienne, en allant combattre le roi de Naples ; et en 1322, pour la première fois dans l'histoire, le champ de bataille de Muhldorf nous montre un Hohenzollern, Frédéric IV, combattant pour Louis de Bavière contre la maison d'Autriche représentée par Frédéric le Beau.

Cependant la famille prospérait; Baireuth en 1248, Anspach en 1328 étaient venus accroître le domaine de ces princes dont la principale vertu paraît avoir été l'économie. On en eut la preuve quand Frédéric, le sixième burgrave ouvrit la longue bourse où il mettait ses épargnes au magnifique empereur Sigismond qui, comme les grands seigneurs de comédie, était sans cesse à court d'argent. Au reste *rien pour rien* était la devise des Hohenzollern et ce ne fut que sur un bon et solide nantissement que Frédéric consentit à avancer son argent au besoigneux Empereur. Le gage que celui-ci dut laisser entre les mains du prêteur, ne fut autre que le margraviat de Brandebourg qui, en devenant un apanage de la famille allait lui donner le nom sonore sous lequel elle est connue dans l'histoire. Il convient de dire un mot du passé de ce pays. Les Suèves de Tacite, aux yeux bleus et féroces (*oculi truces, cærulei*) étaient, au premier siècle de notre ère, les habitants du Brandebourg. Quand de nouvelles émigrations les eurent refoulés vers la Bohême et la Souabe qui leur doit son nom, ils furent remplacés par la tribu slave des Wendes, frères aînés des Vandales qui se chauffent au soleil brûlant de l'Andalousie moderne. La petite peuplade des Hévelles bâtit Brannibor [1], le moderne Brandebourg. La forteresse wende fut prise d'assaut en 928 par Henri l'Oiseleur qui sur ses ruines bâtit une ville allemande qui devint le siége d'un margraviat. Ce margraviat fut à l'origine la Marche septentrionale et correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui Altmarck ou *vieille Marche*.

[1] *Ville du Brenn* ou chef ou ville du Bois, ou *bourg brûlé* sont les trois étymologies proposées pour le nom de cet ancien village wende.

C'est au fils de Henri que la cathédrale de Brandebourg doit sa fondation. Le pays n'était ni beau ni fertile, mais coupé de plaines sablonneuses, de marais, de tourbières, d'étangs malsains et de cours d'eau paresseux s'acheminant lentement à travers des bouquets d'arbres rabougris vers l'Elbe et l'Oder. Heureusement, vers l'an 1133, l'empereur Lothaire donna le margraviat au vaillant Albert l'Ours, comte d'Ascanie, qui porta le dernier coup à la domination des Wendes et acheva presque de les anéantir. Pour repeupler le pays désert, Albert fit venir des Allemands et des Hollandais qui excellaient en deux choses : creuser des canaux et planter des choux, et le margraviat s'en trouva fort bien. Albert soumit la Marche moyenne, la Priegnitz et l'Ukermarck, reçut la Lusace de Henri le Lion, et mourut en 1170 après avoir fondé Berlin ou Wehrlin (*petit rempart* ou *champ de pâture*). Il ne faut pas oublier d'ajouter qu'il faisait des vers aussi mauvais que ceux de Frédéric II ; mais il n'avait pas de Voltaire pour les lui corriger. Un de ses descendants fut Othon III, dit le Pieux, qui suivit Ottocar à la croisade. Son fils Othon IV se contenta de guerroyer contre l'évêque de Magdebourg et réussit assez mal. Tombé aux mains de son rival, celui-ci tint Othon IV renfermé pendant deux ans dans une cage de fer. L'an 1320 vit s'éteindre la branche aînée des Ascaniens ; la branche cadette seule se perpétua dans la famille de Anhalt dont sortit Catherine II. Le margraviat vacant fut de nouveau à la disposition de l'empereur d'Allemagne. A cette époque la maison d'Autriche n'avait pas encore réussi à prendre une ferme assiette sur le trône. Le troisième empereur de la famille avait plus que tout autre compromis l'avenir de sa maison. On sait la réponse que fit à son sujet le pape Boniface VIII consulté sur son élection : « *Est homo monoculus et vultu rustico, non potest esse imperator.* » En 1323, son deuxième successeur Louis V le Bavarois disposa du margraviat de Brandebourg en faveur de son fils qu'il créa en même temps électeur ou Kurfürst de l'Empire. Pendant cinquante ans le Brandebourg resta un apanage de la maison de Bavière et, pendant les quarante années qui suivirent, de la maison de Luxembourg. Encore un peu de temps et un troisième maître lui viendra de Nuremberg. En 1347, Charles IV créa le burgrave Frédéric V vicaire impérial, capitaine général des troupes de l'Empire et enfin *landgrave d'Alsace*, circonstance que M. de Bismark pourrait bien faire valoir un jour, Wenceslas et Sigismond fils de Charles furent successivement margraves de Brandebourg. Devenu empereur, le prodigue Sigismond mit plus d'une fois son margraviat au *mont-de-piété*. Il l'engagea d'abord à un sien cousin, Jobst de Moravie pour vingt mille écus de Bohême ; puis aux chevaliers Teutoniques pour environ 800,000 francs, puis enfin à Frédéric VI de Nuremberg pour 1,250,000 francs. Un peu plus tard, le magnifique Sigis-

mond voulut entreprendre un voyage en Espagne, et, pour qu'il pût y faire bonne figure, le burgrave à la longue bourse avança encore 600,000 francs. D'autres emprunts suivirent, si bien que le 30 avril 1415, le tout se montait à 5 millions bien comptés, dont le burgrave tenait bonne note, ainsi que M. Jourdain. Cependant Sigismond achevait de se ruiner, afin de paraître dignement à Constance, au milieu des prélats assemblés pour juger Jean Huss, et subir les harangues de l'Empereur, en mauvais latin [1]. Pour se libérer, Sigismond n'avait d'autre ressource que de conférer l'électorat de Brandebourg à son créancier, qui devint ainsi électeur et margrave à beaux deniers comptants. Certaines éditions illustrées de Shakespeare représentent Shylock, le féroce usurier, avec une bourse dans une main et dans l'autre un couteau. Au lieu du couteau, mettez la grande épée des électeurs, et vous aurez les princes de Hohenzollern. Frédéric VI a la gloire d'avoir élevé le deuxième étage de la maison. A partir du 17 avril 1417, jour où, sur la place du marché de Constance, Sigismond, drapé dans un ample manteau de pourpre et rouge comme un flamant, remit entre les mains de Frédéric le drapeau de la marche de Brandebourg, symbole de l'investiture, les petits burgraves marchèrent la tête haute et conçurent l'ambition de se faire une plus vaste place au soleil. « Que nous veut cette poupée de Nuremberg? » dirent les Brandebourgeois en recevant les premiers ordres du nouveau suzerain qu'on venait de leur imposer sans leur demander leur avis. Plus d'un baron s'insurgea et ferma les portes de son castel; mais les rebelles avaient compté sans les canons, arme nouvelle qui allait devenir l'*ultima ratio* des souverains en général et des rois de Prusse en particulier. Une pièce monstrueuse, la Faule Grete (la paresseuse Marguerite), empruntée au landgrave de Thuringe, fit de si terribles brèches dans les châteaux forts, que toute révolte cessa bientôt, et Frédéric put proclamer une paix générale ou *landfriede* dans toute l'étendue de ses domaines. Il établit un gouvernement central et fort, fondit force cloches pour en faire des canons, et maintint la paix en se tenant prêt pour la guerre. Frédéric Ier lisait Pétrarque, nous dit Léopold Ranke, et mentionnait ses livres dans son testament. Ce n'est pas de tous les Hohenzollern qu'on peut en dire autant. Le premier électeur avait ajouté à ses États une partie de l'Ukermarck, une tranche légère de la Poméranie, un bout du Mecklembourg, et, à sa mort, qui arriva en 1440, il laissa 12,800 kilomètres carrés de territoire. « Les Hohenzollern,

[1] Tout le monde connaît l'incident burlesque auquel donna lieu un de ses discours : « Reverendissimi patres, disait-il aux prélats, date operam ut *illa* schisma eradicetur. — Domine, s'écrie un évêque, schisma est neutrius generis. — Ego sum rex romanus, reprend le solennel empereur, et super grammaticam. »

dit un historien célèbre, ont tous été d'adroits joueurs sur la scène de ce monde, ardents à amasser les biens terrestres, et dévots adorateurs de la force et du succès. » Si vous en doutez, voyez à l'œuvre le deuxième électeur Frédéric aux dents de fer. Il commença par acheter argent comptant, aux chevaliers Teutoniques, la province de Neumarck, au delà de l'Oder. Plus tard, ce fut le tour de Cottbus, de Pritz, de Werrigerode, de Tempitz. Sa vie est une série de contrats, et, à coup sûr, l'héritage paternel ne devait pas dépérir entre ses mains. Il trouva encore le temps de fonder un ordre de chevalerie : « La confrérie de Notre-Dame et son diplôme de fondation nous font admirer, dit Ranke, la pureté morale et le sentiment religieux qui l'animaient. » L'esprit catholique n'avait pas encore disparu de ce pays et vivait encore dans le cœur de ses princes. Albert l'Achille, qui succéda à son frère en 1471, gagna son surnom héroïque dans ses guerres contre Jean Corvin Hunyade. Hongrois, Bohêmes et Polonais occupèrent tour à tour sa turbulente activité. Son épée fut au service de l'empereur Frédéric III, bisaïeul de Charles-Quint, celui auquel on doit la fameuse devise : *Austriæ est imperare orbi universo*. Il combattit pour lui contre la Bavière, contre Charles le Téméraire, se fit excommunier par l'évêque de Bamberg, et mourut à Francfort-sur-le-Mein en 1486, un an après la naissance de Luther. Le quatrième électeur, Jean, surnommé le Cicéron de l'Allemagne, pouvait parler quatre heures de suite en latin élégant et pur devant les membres de la diète qui l'écoutaient sans bâiller. Ce prince lettré eut un fils digne de lui dans Frédéric qui, devenu successivement archevêque de Magdebourg, de Mayence, et cardinal, nomma Telzel, en 1516, pour prêcher les indulgences dans son diocèse. Nous rappellerons, à la louange de Joachim Ier, dit le Nestor, qu'il fonda l'université de Francfort, pour que ses sujets y pussent acquérir la perle de la science : *pro acquirenda scientiæ margarita*. A l'exemple de Maximilien, il introduisit dans ses États la loi romaine, et établit une *Kammergericht* ou cour de justice, dont la juridiction fut imposée aux nobles récalcitrants. Il ne voulut pas mourir sans ajouter à l'électorat son lopin de terre, et acquit le comté de Ruppin. Nous parlerons, un peu plus loin, du rôle honorable qu'il joua pendant la crise de la réforme. Il mourut fidèle à la foi de ses pères, en 1535, et eut pour successeur Joachim l'Hector, qui enleva les barrières opposées par son père au débordement de l'hérésie. Le premier apostat de la famille fut George, margrave d'Anspach. Il était fils de Frédéric II, frère de Jean le Cicéron, qui devint, en 1474, la tige de la maison franconienne de Brandebourg. George, à la rude charpente, à la tête carré et aux traits durs, allait rendre de fréquentes visites à Luther, qui n'eut pas de

peine à le pervertir. Dès 1530, nous le trouvons à la diète d'Augsbourg avec une suite de 400 chevaliers, et, le jour de la Fête-Dieu, refusant obstinément de prendre part à la procession où ses deux cousins, l'électeur de Brandebourg et l'archevêque de Mayence, figuraient un cierge en main à la suite de l'Empereur. Un jour, dit-on, il se serait écrié, devant Charles-Quint, que plutôt que d'abjurer sa foi nouvelle, il était prêt à mettre sa tête sur le billot. Non, non, pas de tête! reprit froidement l'Empereur, qui n'avait nulle envie de faire de l'entêté soudard un martyr, et George remporta sa tête chez lui. Le frère de ce premier *saint* du protestantisme, qu'on a surnommé George le Pieux, fut Albert, le trop fameux grand-maître de l'ordre Teutonique, dont l'apostasie sacrilége est restée comme un stigmate dans la famille des Hohenzollern. Un troisième frère, devenu évêque de Riga, trouva aussi commode de se convertir aux nouvelles doctrines. Son exemple décida un frère cadet, Casimir, qui fut père d'Albert l'Alcibiade, le premier Hohenzollern qui ait tourné son épée contre la France.

Cet Albert, sorte de Frédéric II avorté, qui combattit tour à tour pour et contre l'Empereur et surtout n'oublia jamais de piller amis et ennemis, accompagnait Charles-Quint au siége de Metz. Sa valeur aida peu l'Empereur dont le front assombri ne se dérida jamais plus, dit-on, après ce terrible échec dont le souvenir le poursuivit encore dans le cloître de Just. Mais revenons aux électeurs, et à Joachim II dont la coupable complicité laissa l'erreur pénétrer dans le Brandebourg. Sa mère avait été Élisabeth, sœur de Christian II roi de Danemark, princesse protestante que son mari, disait-on, avait voulu faire murer pour avoir communié sous les deux espèces. L'hérétique épouse de Joachim Ier s'enfuit de Berlin au château de Lichtenberg où malheureusement elle eut la permission de voir et de pervertir ses enfants. Élisabeth invitait à dîner Luther et sa Catherine, ou bien elle allait visiter le digne couple et revenait chaque fois *plus édifiée*. Quand Joachim Ier mourut en 1535, après avoir noblement soutenu la foi de ses pères, il laissa sur son lit de mort de nobles et touchantes recommandations à son fils; mais elles ne purent prévaloir contre les enseignements d'Élisabeth et quatre ans plus tard le protestantisme devenait la religion officielle de la Marche. En 1542, ce vaillant Hector — c'est le surnom que l'histoire lui a donné — marcha contre les Turcs; essaya mais en vain d'escalader les murs de Pesth et revint boire de la bière à Berlin. Paul Jove insinue qu'il en buvait plus que de mesure. Ce fut lui qui conclut en 1537, avec les ducs de Liegnitz en Silésie ces fameux traités de réversion contestés depuis avec raison par la maison d'Autriche et que Frédéric II devait faire valoir un jour à la

pointe de l'épée. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, ce roi paladin qui couronna dignement par son dernier exploit de Crécy sa vie aventureuse et romanesque, avait en 1327 soumis les ducs de Liegnitz qui, en se reconnaissant vassaux de la Bohême, avaient perdu par là même le droit de disposer de leurs domaines. Le traité conclu avec les électeurs de Brandebourg put donc avec raison être déclaré illégal et nul par les États de Bohême assemblés en 1544, et nous ne sachions pas que la Prusse ait jamais eu d'autre argument que la force à faire valoir pour l'annexion violente de la riche et fertile Silésie. Vers 1547, les triomphes de Charles-Quint avaient mis à ses pieds l'Allemagne protestante et le *vaillant Hector* se tint coi dans son électorat. Un jour pourtant, on prétend que, dans les murs de Halle, il aurait dégainé son épée contre le duc d'Albe ou l'évêque d'Arras à la suite d'une discussion un peu vive ; mais le fait n'est pas bien prouvé.

En 1518, Joachim II avait dû épouser dame Renée de France et le projet échoua grâce à Maximilien que nous serions tenté d'en remercier. Joachim trouva une épouse selon son cœur dans la fille de George duc de Saxe, le fameux patron de Luther, et, à sa mort, il la remplaça par la fille de Sigismond roi de Pologne, qui lui accorda la coinvestiture de la Prusse et le droit de succession aux droits de la branche ducale des Brandebourg-Culmbach quand celle-ci viendrait à s'éteindre, ce qui arriva sous Jean Sigismond, arrière petit-fils de Joachim. Celui-ci fit bâtir le château de Berlin. Il lisait et relisait les livres de Luther, qu'il appelait dévotement « les trésors de son âme », et il les légua avec d'autres trésors plus substantiels à son fils, qu'on appelait Jean-George l'Économe, euphémisme pour George l'avare. Du reste il faisait bien d'amasser, car le digne homme eut vingt-trois enfants, presque le double de la postérité de Jacob. Son fils aîné et successeur avait fort bonne mémoire et ne perdit pas de vue le duché de Prusse. C'est un fait singulier que les principaux territoires dont s'est formée l'agglomération hétérogène qu'on appelle le royaume de Prusse, aient subsisté pendant des siècles isolés et sans aucun rapport avant que la main ambitieuse des Hohenzollern ne s'étendît pour les saisir et ne les réunît dans sa puissante étreinte. Il nous faut dire ici comment la Prusse devint une annexe de l'électorat qu'elle devait un jour élever à la dignité d'un royaume. Nulle contrée païenne n'a peut-être donné plus de mal que la Prusse aux missionnaires qui se dévouèrent à sa conversion. Le pauvre saint Adalbert, qui fut le premier à la tâche, y fut percé de flèches et mourut en s'étendant sur la terre en forme de croix. Le bénédictin Bruno eut à peu près le même sort, et il fallut l'épée des Polonais pour convertir ces

féroces barbares. Mais, comme les Saxons vaincus par Charlemagne, ils n'en devenaient pas meilleurs chrétiens pour avoir reçu vingt fois le baptême, et une véritable croisade allemande, organisée contre eux, put seule arrêter le cours de leurs dévastations. A la tête de l'armée des convertisseurs figurait Ottocar, roi de Bohême, qui, en 1225, jeta les fondements de Kœnigsberg, ville vénérable où, six siècles plus tard, Kant devait pérorer savamment sur le *moi* et le *non-moi*, le *subjectif* et l'*objectif*, et dont les paisibles bourgeois ont vu couronner le premier et le septième roi de Prusse. Les chevaliers Porte-glaives, impuissants à coloniser et à civiliser la Prusse conquise, appelèrent à leur aide les chevaliers Teutoniques. Ceux-ci firent tant, que les Prussiens convertirent leurs épées en charrues, se formèrent, sous les leçons des colons allemands, endiguèrent le Nogat et la Vistule, changèrent les marais en prairies, les déserts de sables en terre fertile, et bâtirent maintes villes, entre autres Marienbourg et Thorn. Le pays, ainsi fertilisé par ces moines guerriers, s'étendait le long de la Baltique, depuis le Niémen jusqu'à la Wartha, et comprenait toute la région entre le Memel et la Vistule. On sait qu'un des premiers grands-maîtres fut Conrad, beau-frère de sainte Élisabeth de Hongrie, qui, vers 1231, confia son fils, enfant, à la garde des chevaliers. Les luttes que l'ordre entreprit contre la Pologne préparèrent sa ruine, qui fut consommée par la désastreuse bataille de Tannenberg, en 1410. Par le traité de Thorn, conclu en 1466 avec Ladislas V, les chevaliers, vaincus, durent céder à la Pologne la Prusse royale avec Dantzig, Thorn et Bromberg, et ne conservèrent la Prusse orientale avec Kœnigsberg qu'en reconnaissant la suzeraineté des souverains polonais. Quel étrange revers de fortune nous offre l'histoire, quand, trois siècles plus tard, elle nous montre la Prusse, protestante et sécularisée, envahissant à son tour et morcelant la Pologne impuissante! Les chevaliers, qui supportaient impatiemment le joug de la Pologne, crurent s'assurer l'appui de la maison de Brandebourg en élisant pour grand-maître, en 1511, Albert, fils du margrave Frédéric d'Anspach-Baireuth. Vers cette époque, l'Europe assistait à cette burlesque et grossière *comédie du mariage des moines défroqués*, qui nous a valu un des plus jolis mots d'Érasme. Depuis longtemps, déjà, Osiander d'Anspach rôdait autour d'Albert, devenu grand-maître, et le pressait d'abjurer ses vœux de religion. Les quelques scrupules qu'éprouvait encore le prince furent levés par Luther pendant une visite à Wittemberg. « Mariez-vous, dit le docteur, et suivez mon exemple. Voyez aussi Philippe le Magnanime, landgrave de Hesse; il a deux femmes au lieu d'une. » Le lendemain, Luther écrivait à son ami Brismann : « Il était aisé de voir sur le visage du prince Albert combien mon conseil

lui fait plaisir. » Albert n'hésita plus, et, quittant sa robe blanche et sa croix rouge, le grand-maître donna le signal de l'apostasie à tous les chevaliers. Sa première femme fut une Danoise; la seconde fut la nièce de son suzerain Sigismond, roi de Pologne, qui lui conféra le titre de duc héréditaire de Prusse, avec les chevaliers défroqués pour vassaux. Dès lors, il put braver les menaces des *Teusch meister* ou provinciaux d'Allemagne, sous qui l'ordre Teutonique se perpétua jusqu'en 1809. Albert prit Osiander pour son chapelain, et mourut en 1568, assourdi par les effroyables querelles des docteurs luthériens, calvinistes et autres, qui se renvoyaient leurs invectives et leurs bruyants anathèmes. Son fils, pui mourut fou en 1618, avait épousé Marie-Éléonore de Clèves [1], et ne laissa que deux filles. C'est ici qu'il faut admirer la prudence et le savoir-faire de cette incomparable famille des Brandebourg. Déjà la Prusse est, en vertu du traité de réversion, un apanage de leur maison ; à tout prix, il faut qu'elle devienne un appendice à l'électorat. Deux mariages feront l'affaire. Joachim-Frédéric, qui a soixante ans, l'âge d'Harpagon et sa cupidité, épousera l'aînée des filles d'Albert II, et Jean-Sigismond, son fils, offrira sa main à la cadette. En attendant la mort du duc imbécile, un margrave de la famille, et les deux électeurs tour à tour, administrent le duché. En 1618, le fruit mûr, et si longtemps convoité, tombe entre les mains de Jean-Sigismond, qui, pendant un an, ajoute à la liste de ses titres celui de duc de Prusse. Il ne faut pas oublier que ce prince embrassa le luthéranisme, qui est resté la religion de sa famille jusqu'à nos jours [2]. Cependant, cette nouvelle acquisition n'était encore qu'un fief de la Pologne, et près de quarante ans devaient s'écouler avant que le grand électeur n'acquît sur la Prusse une souveraineté pleine et entière. Décidément, la famille faisait son chemin. Son influence était grande en Allemagne; presque égale à celle du duc de Saxe, et, dès 1586, Malaspina pouvait écrire au pape, que « l'Empereur ne faisait rien en Allemagne sans l'assentiment de ces deux puissants vassaux [3]. »

[1] Ce mariage fut l'origine du procès de la succession de Clèves, long procès qui dura 206 ans de 1609 à 1815, année où le Congrès de Vienne assigna Juliers à la Prusse gouvernée par le septième descendant de Jean-Sigismond. A la mort du dernier duc de Clèves, en 1609, les électeurs de Brandebourg n'obtinrent que le duché de Clèves. Entre Juliers qu'ils convoitaient aussi et leur insatiable appétit se trouva par malheur pour eux le conseiller impérial de Strahlendorf, sur l'avis duquel Rodolphe II s'opposa à l'incorporation des deux duchés. Juliers et Berg furent en 1614, donnés à la maison catholique du Palatinat de Neubourg.

[2] Le fils cadet de Joachim fut élu évêque de *Strasbourg* par une partie du chapitre, mais, en 1592, il dut se retirer devant son rival catholique, Charles de Lorraine, et se réfugia en Silésie.

[3] *Avertimenti al Papa Sisto V°.*

La gloire naissante du Brandebourg subit pourtant une éclipse dans la personne du neuvième électeur, George-Guillaume. Les temps étaient difficiles, et la bravoure ne se commande pas. Lisez le *certificat* que donne à l'électeur la « *Relatione di Germania*, » envoyée en 1628 à Venise par l'ambassadeur de la république : « Principe di bello aspetto, di buon ingegno, ma non tropo vivace ni belligero. » Mais, aussi, qui pouvait être exempt de peur au milieu de l'effroyable orage qui éclata vers cette époque en Allemagne, et qui s'appelle dans l'histoire la guerre de Trente ans? Quelle mêlée de Titans grandiose et terrible! Pendant que ces géants déracinent les montagnes et se lancent à la tête des blocs de rocher, George-Guillaume demande à la terre d'ouvrir ses entrailles pour le cacher. Pendant que ces colosses, Tilly, Wallenstein, Gustave-Adolphe, Bernard de Saxe-Weimar, Torstenson et Wrangel font trembler la terre sous le pas de leurs bataillons, ébranlent les murs des forteresses, rougissent les fleuves du sang de leurs soldats qui s'égorgent, éclairent les nuits sombres du reflet sinistre des flammes dévorant des villes entières, George-Guillaume supplie en grâce qu'on le laisse en paix dans son petit électorat. C'était précisément ce que ne voulaient ni l'Empereur qui, par son ministre Schwarzenberg, le pressait de se déclarer pour l'Autriche, ni les Suédois, qui venaient de lui faire une mortelle injure en lui escamotant l'*artichaut* poméranien au moment où l'électeur, profitant de la mort du dernier duc Bogislaus, se préparait à y mordre à belles dents. George-Guillaume était comme le lièvre de la fable, d'un *naturel peureux*, et le Brandebourg en pâtit. L'indulgent Schiller n'a pu absoudre sa couardise, et Gustave-Adolphe disait de lui en plaisantant : « Qui se fait brebis, le loup le mange. » Ce terrible roi du Nord lui demande son alliance, et « le pauvre électeur lui représente d'abord sa pauvreté, dit Chemnitz [1], ensuite le peu de profit qu'offre son alliance, et enfin l'immense danger auquel une telle démarche l'exposerait. » Un peu plus tard, Gustave, campé sous les murs de Berlin avec des canons et la mèche allumée, lui fait demander Custrin et Spandau. George assemble ses ministres, et tous répètent en chœur ces mots que rappelait ensuite Frédéric II, s'amusant cruellement des perplexités de son trisaïeul : « *Que faire? ils ont des canons.* » Il fallut céder et payer encore 30,000 thalers par mois, bien que Wallenstein lui eût déjà volé la moitié de ses trésors. En apprenant la descente de Gustave-Adolphe à Usedom, l'Empereur avait dit : « Encore un roitelet de plus que nous avons sur les bras! » Le roitelet se trouva être un faucon qui faillit blesser à mort l'aigle impériale, et Richelieu, qui

[1] *Bellum Sueco-Germanicum*, 1648.

l'avait déchaîné contre l'Autriche [1], étonné et alarmé de son audace, dit un jour les mots rapportés par Schiller : « Il est temps d'arrêter ce Goth. » La chose n'était pas si facile. Il est assurément très-regrettable que l'ambition démesurée de la maison d'Autriche, confondant la sainte cause du catholicisme avec des intérêts dynastiques, ait forcément rejeté la France, gouvernée par un cardinal, dans une politique qui devait amener le triomphe du protestantisme dans l'Allemagne du Nord ; mais nous le répétons, la faute en est à l'Autriche [2].

Quand la paix de Westphalie vint mettre un terme à cette grande lutte que Gustave-Adolphe lui-même appela, le jour de sa visite aux jésuites de Munich, « *une guerre de jésuites*, » et qui était assurément la *dernière grande guerre de religion*, l'électeur George-Guillaume était déjà mort, de frayeur peut-être, et avait laissé ses États entre les mains d'un prince qui allait relever la fortune du Brandebourg. Frédéric-Guillaume, élevé en Hollande, revint dans ses États qu'occupaient d'un côté les troupes impériales, de l'autre les Suédois ; et se trouvant, selon son expression, comme une enclume entre deux marteaux, il se demandait ce que ses ennemis allaient enfin faire de lui.

Le ciel s'éclaircit néanmoins bientôt pour lui ; et à la paix générale, il eut pour sa part les trois évêchés sécularisés de Halberstadt, Minden et Magdebourg, et la Poméranie ultérieure que la Cour impériale lui fit adjuger pour le détacher de la France. « *Ne Galli*

[1] Le traité d'alliance avait été signé, le 23 janvier 1630, par le baron Hercule de Charnacé, à Bärwalde près de Königsberg. Enflé par ses triomphes, Gustave osa dire un jour au marquis de Brezé : « Non timeo Galliam magis quam Austriam. »

[2] Il existe à la Bibliothèque royale de Bruxelles un petit volume contenant des quatrains qui traduisent bien les sentiments qu'inspirait la politique de Richelieu aux partisans de la maison d'Autriche. On y apostrophe ainsi Louis XIII :

> Te Christianum principem
> Vix audent jam vocare,
> Conaris qui catholicum
> Ubique oppugnare.
>
> Hæc tibi suadent *impii*.
> Qui magno in honore
> In tuis sunt consiliis,
> Et primi in favore.
>
> Quid speras, tu, si solus es ?
> Qui contra Deum tendis,
> Qui nomine catholico,
> Hæreticos defendis ?
>
> . . . .
> . . . .

affectum Brandenburgicorum lucrarentur soli, » dit Adam, dans sa relation *de Pace Osnabruckensi*. L'armée de l'électeur n'était, du reste, pas à dédaigner et comptait déjà 24,000 hommes, qu'il mit au service du roi de Suède contre Casimir de Pologne. Il prit part à la sanglante bataille de Varsovie qui, pendant trois jours, moissonna la fleur de la noblesse polonaise, et obtint ainsi la souveraineté pleine et entière sur la Prusse qu'il avait jusqu'ici possédée à titre de fief polonais. Ce traité important fut signé en 1656 à Bromberg. *Pactis sub nudo æthere utrinque jurejurando firmatis*, dit Puffendorf.

On sait que, onze ans plus tard, Casimir, abdiquant les honneurs d'une royauté orageuse, vint montrer à Paris sa longue figure mélancolique dans la ruelle de Ninon de Lenclos, et alla mourir abbé de Saint-Martin de Nevers.

Un autre exploit moins brillant du grand-électeur fut la suppression des Etats provinciaux (Ständewesen et Landtag) dans la marche de Brandebourg et le duché de Prusse. Nous savons que c'est assez la mode parmi certains historiens modernes de rattacher le développement des libertés populaires ou tout au moins des idées libérales aux progrès du protestantisme en Europe. Il est fâcheux, pour les avocats de cette théorie, que les faits lui donnent un aussi formel démenti. Nous ne voyons pas que le protestantisme ait servi la cause de la liberté ni en Danemark, ni en Suède. Là, comme ailleurs, les tentatives des souverains pour rendre leur pouvoir absolu datent de l'établissement de la réforme ou coïncident avec son triomphe définitif.

Il ne se passa pas longtemps avant que le nouveau régime ne provoquât des plaintes amères. Dès 1670, le Berlinois Zarlang écrivait ces mots attristés : « *Jam non est ea temporum felicitas qua sentire quæ velis et dicere quæ sentias audeas, non enim ut quondam dicta impune manent.* » A partir de cette époque, la Prusse devint la terre classique du despotisme, en même temps que son souverain inaugurait ce militarisme austère et rude, pour ne pas dire brutal, qui est devenu le cachet des rois de Prusse. Les habitants du duché, émancipés du joug de la Pologne pour tomber sous celui du Brandebourg, ne goûtèrent que fort médiocrement ce changement de condition. Un moment même, les murs de Kœnigsberg se hérissèrent de canons, et la comtesse Sophie-Hedwige, sœur de l'électeur, le recommandait à Dieu et à ses anges au moment où il quitait Berlin pour aller soumettre les Prussiens insurgés. Ce fut bientôt fait, du reste, et nul ne songea plus à contester la souveraineté du redoutable électeur.

En 1657, ce prince donna sa voix à Léopold I[er], qui s'en souvint en 1700, et paya amplement cette faveur. Par le traité d'Oliva, signé

en 1666, Frédéric-Guillaume conclut avec l'Autriche une alliance offensive et défensive contre la France et les Suédois. Ces derniers subirent, à Fehrbellin une éclatante défaite, et l'orgueilleux électeur, après leur avoir enlevé Stralsund, Stettin et toute la Poméranie antérieure, venait de faire frapper une médaille représentant l'aigle du Brandebourg s'ébattant sur le lion du Nord, quand Louis XIV, qui avait conclu une paix séparée avec l'Autriche, le contraignit un peu brusquement à rendre gorge. Toutes ses conquêtes s'en allèrent comme elles étaient venues, et ce fut à la suite de cet amer déboire que l'électeur se serait écrié d'un ton tragique : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !*

Ce ne fut pas là tout : la cour de Vienne lui ménageait un autre désappointement tout aussi cruel et qu'il fallut pourtant subir. En 1675, la dynastie des ducs de Liegnitz s'éteignit dans la personne du dernier duc, George-Guillaume, et l'électeur se rappela fort à point le traité de réversion conclu par ses ancêtres, et lui assurant la succession de Liegnitz. Il est vrai que Ferdinand d'Autriche avait obligé le duc contractant à renoncer à ce traité auquel manquait, par conséquent, une condition fort nécessaire, la sanction du roi de Bohême. Frédéric-Guillaume n'était pas homme à tenir compte de ces détails, et il fit adroitement demander à la cour de Vienne à quelle époque il aurait à rendre hommage pour ses *duchés silésiens*. « Quand vous irez à la messe ! » fut la réponse transmise par l'ambassadeur d'Espagne. L'électeur, qui savait ce que les mots veulent dire, se tint tranquille et attendit.

En dépit des échecs que subit sa politique, le marquis de Brandebourg commençait à faire grande figure dans le monde. Un ambassadeur anglais l'appelait « le sage pilote, » et le fait est qu'il manœuvrait assez habilement au milieu des récifs qui l'entouraient de toute part. Il avait un trait commun avec son huitième successeur, le pieux roi Guillaume, que nous avons entendu remercier Dieu, avec une si onctueuse dévotion, des victoires remportées par le fusil à aiguille. Un jour que Frédéric-Guillaume avait emporté d'assaut le château de Wolgast en Poméranie, on l'entendit s'écrier, du plus haut qu'il put : « Tout le monde peut voir que la main de Dieu est avec nous. » Ce n'est pas la moins raffinée des formes de l'orgueil de se croire le protégé de la Providence.

Frédéric accueillit, après la révocation de l'édit de Nantes, 25,000 émigrés français qui relevèrent les villes en ruine, fondèrent des manufactures florissantes et introduisirent le goût d'une culture intellectuelle plus délicate dans un pays où régnait seule encore la lourde érudition des théologiens.

Après le tour que lui avait joué Louis XIV, Frédéric-Guillaume ne

pouvait nourrir une tendresse bien vive pour la France. La haine qu'il nous portait ne cessa d'inspirer sa politique jusqu'à son dernier jour, et, vers la fin de son règne, lui arracha une concession importante faite à l'Autriche qui n'en profita guère. Nous voulons parler de la convention conclue en 1686, par laquelle il consentait à recevoir le petit district silésien de Schwiebus en échange de tous ses droits réels ou prétendus sur la province entière. En faisant ce douloureux sacrifice, le vieil électeur ne songeait qu'à réaliser son rêve qui était de marcher sur Paris à la tête de 57,000 hommes, comme on peut le voir dans un plan de campagne tracé de sa main au commencement de 1688. Mais alors, comme il le disait lui-même, « son sablier achevait de se vider, » et il lui fallut mourir sans avoir vu, même de loin, les murs de Paris.

Frédéric II, montrant un jour à son état-major la tombe de son bisaïeul, dit d'un ton grave : « Messieurs, celui-ci a fait de grandes choses. » Assurément, il peut paraître grand, si on le compare à son père, et la vérité est qu'il jeta les fondements de la puissance future de la Prusse. Il laissa au douzième et dernier électeur un territoire de 112,000 kilomètres carrés, peuplé de 1,500,000 habitants, et une armée de 38,000 hommes. Cette petite armée fit ses preuves pendant la guerre de la succession d'Espagne. Déjà Guillaume d'Orange avait dû, en partie, ses triomphes aux Prussiens qui combattaient sous ses drapeaux à la Boyne et à Limmerick. Les 10,000 hommes que Frédéric III prêta à l'Empereur contribuèrent au triomphe du prince Eugène à Hochstædt, et l'on assure qu'à Malplaquet leur présence aida Marlborough au moins autant que Blücher devait un jour aider Wellington. Ils escaladèrent les lignes de Turin en 1706, allèrent fouler le territoire du pape, et parurent même sous les murs de Toulon. Cette jeune nation était évidemment désireuse de gagner ses éperons ; mais sa gloire restait anonyme : Marlborough et le prince Eugène cueillaient seuls tous les lauriers.

Avant de prendre congé du grand-électeur, nous devons dire un mot de ses deux femmes. La première fut Louise d'Orange, qui lui apporta la principauté d'Orange, échangée plus tard contre celle de Neufchâtel. La seconde fut la fameuse Dorothée de Hanovre, à qui Berlin doit son boulevard *Unter den Linden*. Cette reine, économe et modèle des ménagères, vendait les légumes de son jardin, le lait et les œufs de ses fermes, avait même fondé, dit-on, une brasserie de bière, et rappelait en tout cette épouse de Perdicas, roi de Macédoine, qui, au dire de Polybe, faisait cuire elle-même des galettes sous la cendre.

Dorothée et son mari avaient raison d'économiser : ils laissaient leurs épargnes à un fils magnifique et prodigue qui en fit prompt usage.

On sait qu'il commença par s'acheter une couronne royale. En 1690, le Vénitien Cornaro écrivait à la république : « On considère en Allemagne le marquis de Brandebourg comme le plus puissant des électeurs par l'étendue de ses États et la force armée qu'il peut tenir sur pied. » Le pénétrant Vénitien ajoutait : « *Lo coltiva la casa d'Austria con ogni finezza di studio.* »

La finesse et la ruse n'ont jamais fait défaut aux Brandebourg qui, à cette époque, en étaient encore réduits à employer cette arme des faibles, en attendant des jours meilleurs. Dès 1673, le grand électeur avait demandé la couronne royale pour prix de ses services contre les Turcs. La famille en avait une démangeaison, et Frédéric III n'y pouvait plus tenir. Déjà l'électeur de Saxe se pavanait sous sa couronne de Pologne. La maison de Hanovre allait bientôt hériter de la couronne d'Angleterre. Impossible au marquis de Brandebourg de rester simple électeur au milieu de tous ces parvenus couronnés.

Cependant, ses demandes rencontraient à Vienne une vive opposition. Il paraît assez bien prouvé que le P. Wolfe et le P. Vota, confesseur du roi de Pologne, contribuèrent plus que tout autre à triompher des scrupules de Léopold Ier, jaloux aussi de s'assurer l'alliance de la Prusse contre la France, l'Angleterre et la Hollande, qui venaient de se partager sans lui la succession d'Espagne. Leibnitz prit aussi, bien qu'indirectement, une part active aux négociations, et il disait à ce sujet : « Rien n'est complet sans un nom, et celui-là seul est roi qui en porte le titre. » L'agent officiel de l'électeur à Vienne était Bartholdi, fils d'un bourgeois de Berlin, et ce fut le 16 novembre 1700 qu'il se mit en route pour la capitale de la Prusse, porteur de l'heureuse nouvelle si impatiemment attendue. L'Autriche porte aujourd'hui la peine de la concession qu'elle se laissa arracher il y a cent soixante-sept ans. Le prince Eugène dit tout haut « que ceux qui avaient conseillé l'Empereur dans cette affaire avaient mérité la mort. » Nul ne fit attention à ses paroles, mais l'avenir devait prouver la justesse de ses prévisions.

Cependant, à Berlin, tout était allégresse et transports de joie : dix-huit cents voitures, contenant le personnel de la cour et les bagages, s'acheminèrent lentement vers Kœnigsberg, capitale du duché dont le nouveau roi tirait son titre[1].

[1] Les souverains prussiens s'intulèrent : *rex in Borussiâ* jusqu'en 1772, année où Frédéric II, après le premier partage de la Pologne, prit le titre de *rex Borussiæ*.

II

Au moment où nous sommes arrivés, la maison lentement édifiée par une série d'ouvriers infatigables peut se considérer comme achevée. D'autres viendront plus tard qui l'agrandiront ou l'exhausseront, qui en élargiront la base, qui attacheront ici une aile et là élèveront un pavillon; mais l'essentiel est fait. Il ne reste plus qu'à hisser les drapeaux, qu'à fleurir la toiture et qu'à couronner l'édifice, après quoi l'architecte se couronnera lui-même. C'est ce qui eut lieu le 17 janvier 1701. Sous les voûtes de la cathédrale, le 18 janvier 1701, Frédéric III (comme roi, Frédéric Ier), se posa lui-même la couronne sur la tête et se fit oindre après coup par deux ministres promus à l'épiscopat pour la circonstance. Le digne prévôt de Berlin, dans un long discours émaillé de textes bibliques, se crut obligé de rappeler à Frédéric « que les rois sont faits pour leurs peuples et non les peuples pour les rois. » Le reste de ce règne ne fut plus qu'une pompeuse et monotone parade. C'est un plaisir de voir comme ce parvenu se drape dans les plis de son manteau royal, comme il se pavane, se mire et s'admire. C'est M. Jourdain dans son habit neuf, heureux d'être enfin mis « comme les gens de qualité. » Il a aussi la magnifique munificence du Bourgeois gentilhomme et pourvu qu'on l'appelle « Votre Majesté, » il fera pleuvoir sur ceux qui l'entourent l'or et les dignités. Il ne marche plus qu'au milieu d'un cortége de margraves en riche costume, entouré des chevaliers de son ordre récent de l'Aigle-Noire, de ses chambellans, de ses chanceliers, de ses longs gardes du corps, vêtus de satin blanc à galons d'argent. Il eut jusqu'à un fou de cour pour compléter la farce, et deux noirs qui le suivaient gravement avec un parasol. Vingt-quatre hérauts avec des trompettes d'argent annoncent que le roi est servi, et le pompeux monarque se met à table, au milieu de laquais en costume de velours bleu à galons d'or. Le regard fatigué de tant d'éclat aime à se reposer sur la bonne et simple Sophie-Charlotte de Hanovre, qui conserve son bon sens au milieu de ce luxe improvisé et qui, pendant la cérémonie du couronnement royal s'oublia, dit-on, au point de puiser dans sa tabatière de bois une prise de tabac. La princesse hanovrienne est madame Jourdain, qui gémit et hausse les épaules en voyant son mari fagoté en *mamamouchi;* ses manières et son langage sont comme la protestation du bon sens allemand contre la sottise et la vanité des Brandebourg. Un instant le P. Vota avait espéré convertir la reine de Prusse. Malheureusement, il n'en eut pas le temps;

il fut suivi, auprès d'elle, par Leibnitz, qui défit son ouvrage et s'engagea avec sa pédantesque élève dans d'interminables discussions sur le Dictionnaire de Bayle. Les Français protestants qu'avait accueillis l'électeur formèrent à Berlin une petite coterie littéraire où l'on distingue les noms de Jacques l'Enfant, Isaac Beausobre, Vignole, Lacroze, etc... Établis confortablement dans cette nouvelle forteresse du protestantisme, ces dignes apôtres, quand ils ne se déchiraient pas entre eux, employaient les loisirs que leur faisait le roi de Prusse, à pointer contre les jésuites la lourde artillerie de leur indigeste et malsaine érudition. Ce fut à Frédéric Ier que l'université de Halle dut sa fondation. Paul de Fuchs en l'inaugurant déclara que « le véritable emblème de la Prusse est Pallas, déesse qui préside également aux travaux de la paix et aux arts de la guerre. » La Prusse entière ressemble assez à une immense caserne ; mais il serait difficile de voir en Berlin une seconde Athènes quelque effort que l'on fasse. Nous proposons pour l'emblème de la Prusse l'oiseau de Minerve, cet oiseau rechigné et solitaire qui vit et chasse dans les ténèbres, fuit la lumière du jour et se plaît au milieu des ruines. Pour humilier Louis XIV, l'Angleterre et la Hollande s'empressèrent de fraterniser avec le nouveau roi dont la France et l'Espagne ne reconnurent le titre qu'en 1713. Les papes attendirent jusqu'en 1787, et jusque-là les rois de Prusse ne furent pour eux, comme pour Voltaire après l'affaire de Francfort, que « les marquis de Brandebourg. » Dans le grand débordement qui suivit la défaite de Charles XII, Frédéric vit ses États foulés à la fois par les troupes danoises, russes et saxonnes, qui se ruaient sur les dépouilles du lion vaincu. Le roi de Prusse ne perdit pas un pouce de terrain dans la bagarre et sut même étendre encore les limites de son royaume. Il acheta Quedlimbourg, le comté de Meurs, Lingen, Tecklenbourg et transmit à Frédéric-Guillaume Ier, 115,000 kilomètres carrés avec 1,731,000 habitants.

A père prodigue fils avare. On le vit bien à l'avénement du deuxième roi de Prusse. A peine son magnifique père eut-il rendu l'âme aussi solennellement qu'il avait vécu, qu'il y eut à Berlin une vraie révolution de palais. Le général Tettau paraissant au milieu des officiers consternés, prononça les mots officiels : « Messieurs, le roi est mort et... et le nouveau roi vous envoie tous au diable[1]. »

Le grand-maître des cérémonies dut porter à Dresde son habit brodé et offrir ses services aux ducs de Saxe. Le nouveau roi jeta au feu sa perruque française, quitta son habit français, qu'il ne reprit qu'une fois de plus en sa vie pour rendre visite à Charles VI à Prague, et préluda à son brutal despotisme par un mot à la Louis XIV, qu'il fit

[1] Voir *Mémoires de la cour de Prusse*, par le docteur Vehse.

transmettre au premier ministre de son père : « Dites au prince Léopold d'Anhalt que je suis le ministre des finances et le feld-maréchal du roi de Prusse. » Dès l'âge de huit ans, ce prince avait tenu un compte exact de ses *silber groschen* et de ses *thaler*, et, comme Sixte-Quint, il fut toute sa vie le meilleur comptable de son royaume. Il eut deux passions, celle d'entasser des trésors dans les caves de Magdebourg et celle de passer en revue ses régiments. Qui n'a entendu parler de ses longs grenadiers bleus de Potsdam ? Pour entretenir ce régiment de colosses, ses recruteurs envahissaient l'Europe et volaient les hommes comme les Bohémiens volent les enfants. Un moine de Rome, un curé du Tyrol, connu ensuite sous le nom d'abbé Margotti, un menuisier de Nuremberg et une foule d'autres qui avaient le malheur d'être nés longs et forts se virent enlevés, emballés pour Potsdam et enrôlés. Le tzar lui faisait présent de 100 Russes tous les ans, et il donna d'un Irlandais la somme de 36,000 francs.

La Prusse ne devait pas dépérir entre les mains de ce royal Harpagon. Dès les premiers jours de son règne il écrivait à un de ses confidents : « Il y a des gens qui s'imaginent arriver à obtenir des terrains par la plume; je dis, moi, qu'on n'aura rien que par l'épée. » Il avait une épine au pied, disait-il souvent : c'était la cession de la Poméranie, à la paix de Nimègue. Il crut l'occasion bonne pour revendiquer la proie convoitée, quand l'heure des revers eut sonné pour la Suède éclipsée, et l'on vit le vaillant monarque à la tête de 32,000 hommes, soutenu par 8,000 Saxons et 20,000 Danois, venir bravement assiéger dans Stralsund Charles XII, qui n'avait plus que 14,000 soldats. La France du régent, devenue l'alliée de l'Angleterre, se montra cette fois plus complaisante pour la Prusse, qui obtint de garder Stettin. Plus tard elle reçut encore tout le district entre l'Oder et la Peene, les îles de Wollin, d'Usedom, et avec le Frische-Haff, trois débouchés sur la Baltique. Déjà la Prusse touchait d'un côté la Russie et de l'autre la France, et le vieux Marperger s'écriait avec enthousiasme : « *Una manu orientem, altera occidentem tangit.* » Frédéric-Guillaume avait épousé la fille de Georges Ier d'Angleterre et de cette union date l'alliance politique de ces deux États protestants, alliance fondée sur des principes et des intérêts communs, qui a pu paraître se relâcher récemment, mais qu'une crise européenne ne saurait manquer de resserrer peut-être contre la France. En 1725, Georges Ier reçut à Hanovre la visite de Frédéric-Guillaume, et ce fut dans cette ville que les deux souverains signèrent un traité auquel la France donna les mains, et où figurait aussi *la Sardaigne s'alliant pour la première fois avec la Prusse*. Ce traité fut le premier pas décisif fait par la Prusse dans une politique hostile à l'Empire. Il est vrai qu'il n'eut pas de suite et Frédéric-Guillaume, feignant de se

réconcilier avec l'Empereur, proposa, en 1730, l'union des *trois Aigles du Nord* contre l'Europe occidentale. Il est bon de rappeler que c'est dans le cerveau d'un Brandebourg qu'est née la première idée de la Sainte-Alliance. Frédéric-Guillaume avait le naturel du renard et les allures de l'ours. Il revint à l'Autriche dès que celle-ci lui eut garanti ses droits sur Berg et Juliers, et dès lors il appuya les manœuvres de Charles VI contre Stanislas de Pologne soutenu par la France[1]. A son lit de mort il eut à cœur de prouver au monde qu'il avait joué envers l'Autriche le rôle d'un hypocrite. « Maintenant, dit-il, que nous avons un trésor et une armée, mon fils n'aura plus besoin de porter un masque. » Que dirions-nous de sa vie privée? Quand il était héritier présomptif, sa mère écrivait au comte de Dohna, son précepteur : « Ne vous opposez pas aux galanteries du prince royal, l'*amour polit l'esprit et adoucit les mœurs.* » Mais rien ne pouvait polir cet ours du Nord, qui maltraitait sa femme et voulut tuer son fils. On sait qu'il provoqua en duel George II qui l'appelait : *mon frère le sergent.* Il tirait à sel sur ses domestiques, et les maraîchères de Berlin tremblaient quand elles le voyaient paraître armé de sa redoutable canne. Dans une lettre de Grumbkow à Seckendorf, ambassadeur d'Autriche, on lit ces mots : « Sa Majesté dîna hier chez moi comme un loup, soupa de même, se soûla et s'en alla à minuit. » Après cela, nous croyons sans peine qu'il avait le nez fleuri et le teint couperosé dont parle le docteur Vehse. Son palais était une tabagie et les divertissements grossiers auxquels il se livrait étaient dignes d'un Tatare. Il déclarait Leibnitz un fou et supprima les appointements du bibliothécaire de Berlin. Nul prince n'a eu peut-être plus d'aversion pour la France et, pendant le séjour de notre ambassadeur, le marquis de la Chétardie, il eut l'impertinence de faire jouer, sur le théâtre de Berlin, une méchante comédie intitulée « *le Marquis*, » où la verve allemande s'exerçait de son mieux aux dépens de notre pays.

L'année 1740[2] le vit enfin s'éteindre dans les fumées du tabac et de l'ivresse, et le champ resta libre pour le fils actif, ambitieux et pervers, qu'un tel père pouvait laisser après lui. Frédéric II, le héros de M. Carlyle et de Preuss, était filleul de Charles VI, dont il reçut le nom à son baptême. Une assez mauvaise toile qu'on montre au château de Charlottenbourg et due au pinceau de Pesne, représente le jeune prince en robe, avec sa sœur la margravine de Baireuth, jouant du tambour dans les jardins de Potsdam. Un tel portrait pourrait

[1] Seckendorff raconte qu'en 1734, le prince héritier se trouvant sur le haut Rhin reçut du cardinal Fleury une *poire* en or, renfermant une traite de 5 millions de francs payables le jour où la Prusse se déclarerait pour la France.

[2] Les années 1440, 1640, 1740, 1840 ont été signalées par la mort de deux électeurs de Brandebourg et de deux rois de Prusse.

aisément convenir à tous les souverains de la Prusse, qui ont tous été plus ou moins caporaux ou tambours-majors; mais il est probable que le peintre avait pressenti les instincts belliqueux de son modèle. Madame de Roucoule, protestante émigrée avec Duhan de Jandun, fit de son mieux pour apprendre le français à Frédéric, qui ne le sut jamais bien. Ses mauvais instincts se développèrent avec l'âge et son père qui le détestait assurait « qu'à trente pas de distance, il pouvait lire les mauvaises pensées qui s'agitaient dans le cœur de son fils. » Sauvé à grand'peine de la mort par l'intervention de l'Empereur, on lui fit épouser de force Caroline de Brunswick, dont il écrivait « qu'elle était stupide comme une botte de paille et dansait comme une oie. » Au château de Rheinsberg, où son père l'avait caserné, il buvait et cassait les bouteilles avec de joyeux compagnons, lisait Lucrèce, Épicure, traduits en français, ainsi que Bayle et Voltaire. Ce fut le 8 août 1736 que ce dernier reçut, au château de Cirey, en Champagne, la première lettre de son royal élève et commensal. En 1740, il eut avec lui une entrevue à Clèves, où Frédéric lui confia le soin de publier son *Anti-Machiavel*, brochure assez médiocre où le jeune philosophe avorté (il n'avait que 29 ans) semblait avoir voulu flétrir d'avance la politique odieuse qu'il trouva bon de suivre quand il fut sur le trône. La même année, Charles VI venait de mourir et Frédéric écrivait, le 28 octobre, à Voltaire : « Le temps est venu où le vieux système politique doit subir un complet changement ; la pierre est partie qui doit ébranler la statue de Nabuchodonosor faite de plusieurs métaux. » Ce langage était celui d'un homme qui était résolu à lancer la pierre. A son avénement le territoire prussien était de 123,000 kilomètres carrés, avec 3,000,000 d'habitants ; le trésor, de 34,000,000 de francs, le revenu de 7 millions d'écus et l'armée comptait 72,000 hommes, dont 25,000 étaient étrangers. On avait dit de son père : « Il est toujours prêt à armer son fusil et ne tire jamais. » Il allait faire feu avant qu'on eût eu le temps de le voir venir. Dès le 19 décembre 1741 il était en Silésie avec 28,000 hommes, et le 2 janvier 1742 dans le palais des ducs de Liegnitz, à Breslau, il faisait danser les dames silésiennes. Hyndford, ambassadeur anglais à Vienne, écrivait que Frédéric, après cet injuste attentat, devrait être *excommunié* politiquement. Cette fois, comme en 1866, la Prusse dut ses rapides triomphes à notre neutralité d'abord et ensuite à notre concours. Il est vrai que Fleury avait d'abord écrit au maréchal autrichien Kœnigsegg « que l'*alliance entre la France et l'Autriche* est nécessaire à la paix du monde et à la cause de la religion. » Mais il paraît avoir bientôt changé d'avis et Frédéric, fort de notre appui, garda la riche proie qu'il venait d'enlever.

La Silésie avait alors 1,200,000 habitants, répartis sur 40,000 ki-

lomètres carrés, dans 150 villes et 5,000 villages ou hameaux. George II, pour consoler Marie-Thérèse, lui écrivit alors : « Ce qui est bon à prendre est bon à rendre. » Mais Frédéric ne rendit rien, et la France lui continua son puissant concours. On est presque irrité quand on voit les façons que faisait l'impertinent monarque pour accepter notre alliance. Dès 1740, le marquis de Beauvau, chargé de le sonder, écrivait à Fleury : « Je dois ajouter qu'il déteste la France dans le fond de son cœur, et que le véritable objet de son ambition et de sa gloire serait de nous humilier. » L'année suivante, le maréchal de Belle-Isle disait de lui : « Ce prince se vendra à celui qui l'achètera le plus cher ; » ce qui rappelait les paroles prononcées un jour par Richelieu et citées par Schlosser : « *Il n'y a point d'autre voie de persuasion auprès des Allemands que celle d'argent.* » Frédéric céda sans doute à cette raison toute-puissante, quand il conclut en 1744, par le traité de Versailles, une alliance offensive et défensive avec la France. Déjà la bataille de Mollwitz, première victoire de la Prusse sur l'Autriche, avait donné raison au vieux prince Léopold d'Anhalt, qui répétait que « savoir tirer juste, recharger rapidement et attaquer avec intrépidité et promptitude, sont les trois choses qui assurent la victoire. » Comme à Sadowa, le feu serré des Prussiens fit des ravages dans les rangs trop épais de l'ennemi. « *Leur feu roulait comme un tonnerre,* » dit la dépêche du maréchal Neuperg, qu'aurait pu copier Benedek. Comme à Sadowa encore, Neuperg ignorait l'approche de l'ennemi, ses éclaireurs croates s'étant enivrés dans les villages, sans s'inquiéter des Prussiens. Marie-Thérèse qui pleurait sans cesse « la perle de l'empire » devait connaître d'autres revers encore. En 1756 éclate la guerre de Sept ans, que Frédéric appelait la guerre des trois cotillons. Cette fois le rôle de la France avait changé. Lorsqu'en 1741 Frédéric avait demandé à la France de lui garantir ses prétendus droits sur Berg, le cardinal avait nettement refusé, *suivant*, dit Ranke, *la vraie politique française*, qui est naturellement opposée à tout agrandissement de la Prusse du côté du Rhin. Un refus semblable, en 1756, rejeta Frédéric vers son alliée naturelle, l'Angleterre, et l'ambassadeur anglais qui avait signé le traité d'alliance s'en allait disant partout : « Maintenant, rien ne saurait résister aux deux grandes puissances protestantes. » De pareils mots contiennent des avertissements qu'on ne saurait trop méditer, même de nos jours. « Melius est prævenire quam *præveniri*, » écrivait Frédéric en son latin barbare à George II, et, fidèle à sa maxime, il fondit sur la Saxe comme un vautour. Les troupes du roi Auguste furent cernées à Pirna, comme les Hanovriens le furent l'année dernière à Neustadt. Le livre publié récemment par M. de Witzthum sous le titre : *Les Secrets du cabinet saxon*, ont révélé à l'Europe les

odieuses et lâches violences commises à Dresde au nom et par les ordres de Frédéric contre une reine vénérable et sans défense. Les Saxons ont pu voir en 1866 que les Prussiens du roi Guillaume n'avaient pas dégénéré. Cependant l'année suivante vit pâlir l'astre de l'odieux et insolent vainqueur. Les Croates de Haddick rançonnaient Berlin comme les Cosaques devaient le faire trois ans plus tard, et Frédéric au désespoir écrivait à d'Argens sa fameuse épître où il annonçait l'intention de mettre fin à ses jours. Mais il ne se *tua qu'en vers* assez piètres du reste, et s'abstint de toucher au poison qu'il portait toujours sur lui, comme Annibal. Les subsides de l'Angleterre qui lui envoyait 16 millions par an, lui permirent de tenir tête à ses ennemis conjurés[1]; mais à la fin de cette terrible lutte, ses cheveux avaient blanchi. La fortune avait hésité longtemps entre la jeune, belle et vertueuse impératrice et le « méchant homme, » comme elle appelait son adversaire. La Silésie lui avait coûté douze batailles, et les défaites de Kollin, de Hochkirch et de Kunnersdorf projetaient leur ombre sur les victoires sanglantes de Rossbach, de Prague et de Leuthen. A partir de cette guerre mémorable commença le dualisme de l'Allemagne, partagée dès lors en deux camps et tiraillée entre son bon et son mauvais génie. Le mot d'ordre des hommes d'État prussiens fut abaisser et humilier l'Autriche. Le partage même de la Pologne servit dans ce sens les intentions de Frédéric, qui mit un art diabolique à faire accepter à Marie-Thérèse, selon le mot de Louis XV « sa part du gâteau. » La participation de l'Autriche dans cet odieux partage, fut plus qu'un crime, ce fut une faute dont les conséquences pèsent encore sur elle et entravent fatalement sa politique. Quant à Frédéric, il ne cherchait pas même à s'excuser. Comme il avait courtisé l'héritier d'Élisabeth, il courtisa la « Sémiramis du Nord, » dont il médisait en secret[2], et il donna le premier l'exemple de cette servilité envers la Russie, qui est devenue une tradition de la politique prussienne et qui fait songer à la tremblante attitude du Petit-Poucet en face de l'Ogre. Avec plus de dignité, le grand électeur, à qui l'on proposait un jour une alliance avec la Russie, avait répondu : « *Les Russes sont des ours qu'il ne faut pas lâcher, car il est trop difficile de les rattacher ensuite.* » Comme il arrive toujours, les voleurs furent bientôt aux prises et l'année 1778 vit le *vieux Fritz* s'acheminer vers la Bo-

[1] L'Anglais Wraxall raconte un trait d'une délicatesse tellement française à l'honneur de nos troupes, que nous le rappellerons en passant. A la bataille de Bergen, nos soldats commandés par le maréchal de Broglie, apercevant le duc de Brunswick, neveu du roi, dans les rangs de l'ennemi, lui criaient avant de tirer : « Monseigneur, évitez le feu. »

[2] Voltaire lui écrivait un jour : « Vous vous entendez comme larrons en foire pour voler le genre humain. »

hême avec une armée de 200,000 hommes, par les défilés de la chaîne des Géants, la même route que quatre-vingt-huit ans plus tard devaient suivre les armées de son cinquième successeur. Parti de Glatz avec 100,000 hommes, et franchissant les défilés de Nachod et de Skalitz, le roi atteignit l'Elbe, là où s'élève la forteresse de Josephstadt et attendit les 100,000 hommes du prince Henri, qui suivait la ligne de l'Elbe et s'avançait sur Münchengrätz et Turnau. Un jour de plus et les deux corps d'armée se rejoignaient à Gitschin pour livrer bataille entre Horzitz et Sadowa. Heureusement Lacy et Laudon intimidèrent le prince Henri qui ne put franchir l'Iser. Frédéric leva son camp et la guerre des Pommes de terre, comme on appela cette ridicule campagne, n'ajouta rien à sa gloire. Il revint à Potsdam et reprit ses fameux soupers, égayés jadis par la verve de Maupertuis, d'Argens et La Mettrie, qui avaient si souvent applaudi à ses saillies grossières, à ses bons mots cyniques, à ses plaisanteries sur la Bible, imitées de Voltaire, avec moins d'esprit et plus de licence. Le « grand homme » était courtois et poli pour Kaunitz et le prince de Ligne ; mais chez lui, il cassait sa flûte sur l'épaule de ses domestiques. Il tolérait toutes les religions et ne croyait en aucune, et le scandale public de son irréligion pervertissait tellement sa capitale[1] que lord Malmesbury écrivait en 1772 : « On ne saurait trouver à Berlin une femme chaste ni un honnête homme. » « Quand il mourut, dit Mirabeau, que Preuss a essayé en vain de contredire, il n'y eut pas un regret, pas un soupir, pas un mot de louange pour le défunt. » Jean-Paul pensait à lui quand il disait : « Il est plus facile d'être un grand roi qu'un roi honnête. » Et en 1806 le sybarite et frivole Gentz écrivait à l'historien Jean de Müller : « J'appelle Frédéric le plus grand et le plus immoral des hommes de son temps. »

Le neveu de Frédéric hérita de 200,000 kilomètres carrés, peuplés de 6,430,000 habitants, d'un revenu de 80 millions et d'un trésor de 260 millions. Le nouveau roi ne devait pas tarder à ajouter à son territoire d'autres lambeaux sanglants de la Pologne. C'est là son principal titre de gloire. Mirabeau et Ségur nous ont trop bien renseignés sur l'incapacité de ce prince, qui donna longtemps dans les rêveries des illuminés et porta sur le trône les vices de sa jeunesse.

La France ne saurait oublier qu'il fut l'âme de la coalition de Pillnitz. Les troupes prussiennes avaient jusqu'alors vécu de leur réputation, mais la sauvage proclamation du duc de Brunswick causa plus de colère que de frayeur, et la bataille de Valmy fit voir à l'Europe combien la vieille épée des Brandebourg s'était rouillée depuis Frédéric II. La perte de Clèves, enlevée à la Prusse par le traité de

[1] Berlin s'accrut sous son règne de 60,000 habitants. La population était en 1786 de 150,000 âmes.

Bâle, fut compensée par la permission que lui donna le directoire de s'annexer les principautés ecclésiastiques sécularisées en Westphalie.

Frédéric-Guillaume III, éclairé par l'expérience, resta neutre jusqu'à l'arrivée du tzar dans sa capitale, et l'on sait avec quelle solennité mélodramatique les deux souverains jurèrent sur la tombe de Frédéric II de s'armer contre « l'oppresseur de l'Europe. » Les alliés cependant n'eurent jamais qu'une confiance médiocre dans le gouvernement prussien. Dans une des lettres récemment publiées de Georges III, nous trouvons ces mots inquiets du souverain du Hanovre : « Entre une ennemie comme la France et une *alliée comme la Prusse*, je ne sais laquelle des deux mon électorat doit le plus craindre. » Quelle ne dut pas être l'indignation du cabinet anglais quand on apprit à Londres que la Prusse avait négocié avec l'empereur la cession du Hanovre, en même temps qu'elle s'engageait envers les alliés à envoyer 90,000 hommes à Austerlitz. Autrichiens et Russes combattirent sans le Crillon prussien, qui ne se pendit pas, mais tout aussitôt dépêcha un courrier avec une lettre de félicitations au vainqueur.

« La fortune a changé l'adresse de votre lettre, » fut la réponse de Napoléon. On sait le reste : Iéna nous vengea de Rossbach, et Frédéric-Guillaume III devint le *roi de Bourges* de ce siècle.

Cependant le congrès de Vienne fut pour elle d'une générosité magnifique, et le lendemain de cette grande liquidation, le roi de Prusse, revenu de ses alarmes et passant en revue le chapitre des profits et pertes, se trouva posséder 278,000 kilomètres carrés et 10 millions de sujets. Cinquante et un ans plus tard, ce chiffre s'élevait à 19,500,000.

Nous avons vu comment s'est formé le noyau de la monarchie prussienne. La ruse et la violence n'ont cessé de présider aux accroissements de cet État militaire et naturellement despotique, et toute l'Europe est encore indignée des triomphes remportés par une politique injuste et la toute-puissance d'une arme nouvelle.

Depuis longtemps, la Prusse se préparait à l'agression.

Dès 1860 paraissait le *Mémoire militaire* du prince Charles-Frédéric, essayant de démontrer « qu'il est possible de rétablir l'*ancienne supériorité de l'armée prussienne* sur l'armée française. » C'est ce qu'il nous reste à voir. Mais nous pouvons à coup sûr ajouter que la politique suivie récemment par le gouvernement prussien, au mépris des traités, du droit des gens et des principes mêmes que le roi Guillaume affecte de tenir pour sacrés, n'aurait rencontré aucune faveur auprès du noble Frédéric-Guillaume IV dont les illusions, s'il en eut, étaient au moins celles d'un honnête homme. Quelques libé-

raux se plaignaient que sous lui la Prusse fut gouvernée par l'*Ungeist*[1] en habit clérical. Aiment-ils mieux le régime du sabre et de l'uniforme ?

Quant à l'Allemagne, dont la condition vient d'être si profondément affectée par les événements qui se sont opérés, nous nous demandons si elle se tiendra pour satisfaite, si elle trouvera dans les annexions violentes faites par la Prusse, la satisfaction de ses intérêts légitimes. A qui fera-t-on croire que la Prusse ait travaillé pour la liberté et le développement du régime constitutionnel ? Le militarisme et les institutions libérales vont mal ensemble. La liberté que la Prusse accordera à l'Allemagne sera celle que Flaminius proclamait à la Grèce abusée. Mais nous ne voyons pas qu'elle prétende laisser aux États soumis même cette illusion, et dans ce Parlement où elle convoque les représentants de la confédération du Nord, elle domine seule, elle gouverne, elle dicte et impose ses volontés sans appel.

Nous assistons au triomphe de cette ambitieuse Macédoine des temps modernes. En l'an 346 avant notre ère, au mois d'août, le conseil amphictyonique venait de recevoir dans son sein et acclamait l'homme qui avait ruiné Olynthe et trente-deux villes de la Chalcide, qui avait annexé vingt-deux villes phocidiennes, avait occupé les défilés des Thermopyles et installé ses garnisons dans Nicée et mainte autre cité naguère indépendante. La Thessalie entière, Thèbes, Argos, Messène et l'Arcadie se mêlaient au chœur qui célébrait les louanges de l'heureux spoliateur, tandis que Sparte et Athènes boudaient à l'écart. Qu'avons-nous vu le 24 février, à l'ouverture de ce parlement de l'Allemagne du Nord, sinon la même comédie transportée de Delphes à Berlin ? On sait quelle éclipse subit la Grèce devenue un appendice de la Macédoine. Jusqu'alors son organisation fédérale, sa division en États autonomes, la rivalité des deux grandes républiques rivales avaient fait son éclat, sa liberté et sa force en présence de l'étranger. Son absorption dans un État à demi barbare conduisit à l'abaissement des caractères, à l'extinction de l'ancien patriotisme, à l'anéantissement d'un nom jadis si glorieux.

Aurions-nous tort de prédire que les annales de l'Allemagne devenue prussienne ressembleront à celles de cette Grèce anonyme dont Polybe a écrit l'insignifiante et monotone histoire ? Est-ce là l'unité que rêvaient pour leur pays les libéraux du parlement de Francfort ? N'est-il pas évident pour tous que ce n'est pas une Allemagne unie qui se forme, que c'est tout simplement la Prusse qui s'agrandit ? C'est l'organisation militaire de l'Allemagne qui s'élabore dans un but agressif, dans le cabinet des ministres prussiens, et ce sera sous

[1] L'inintelligence.

un caporal prussien que les paisibles Allemands auront à s'exercer au maniement du fusil à aiguille. Leurrés d'un vain simulacre d'institutions représentatives, les députés envoyés par les États de la confédération viennent, écoliers tremblants, s'asseoir sur les bancs d'une salle prussienne pour écouter ce que le maître peut avoir à leur prescrire. Les souverains humiliés auxquels on a laissé pour quelque temps leur couronne, sont descendus au rang de préfets du roi de la Prusse et leurs heureux sujets ont l'avantage de servir et de payer deux maîtres à la fois. Déjà on les impose pour le maintien de l'armée de la confédération, et ils reconnaîtront bientôt la vérité du proverbe allemand : « *Preussisch werden, heisst arm werden*[1]. »

Nous le répétons, l'Allemagne est plus éloignée de l'unité qu'elle ne l'a jamais été. Elle a perdu l'unité incomplète qu'elle possédait sous l'ancienne confédération et que rien n'a remplacée. Il n'y a plus personne qui puisse parler au nom de la nation allemande tout entière. Les princes engagés de force dans la confédération présidée par la Prusse sont tombés plus bas que n'étaient jadis les vassaux du saint-empire. Leurs États souffriront de tous les inconvénients attachés aux petits États, sans jouir des avantages qui s'y trouvent dans les conditions ordinaires. Que dirons-nous des États restés en dehors de la confédération nouvelle? Ils auraient pu former une confédération distincte et affirmer leur indépendance par une attitude fière et digne qui aurait relevé le courage des peuples abattus, et à tout le moins eût été une protestation contre les triomphes de la force. Quelques-uns espéraient même que ces États deviendraient le noyau d'une *Ligue achéenne* destinée à retarder les progrès de la Prusse, ou peut-être à opposer une barrière permanente à son ambition.

Les traités que M. de Pfordten et le prince de Hohenlohe se sont laissé dicter, le lendemain de la victoire, n'ont pas augmenté la réputation de ces deux hommes d'État, mais ils ont fait douter qu'il y eût encore de la dignité politique quelque part en Allemagne. S'il plaît aux souverains des États secondaires d'abjurer leurs traditions, d'abdiquer leur indépendance et d'abaisser leur antique honneur devant les prétentions et les menaces d'un arrogant voisin, ils sont bien maîtres de le faire ; mais l'opinion publique a déjà jugé cette conduite singulière. Elle confirme dans leur opinion ceux qui disent qu'il n'y a plus d'un côté que des marionnettes et des comparses, et de l'autre un habile machiniste qui les fait mouvoir à son gré. Tant pis pour l'Allemagne et tant pis pour l'Europe ! Car il est impossible d'augurer bien de la politique prussienne pour bien des années à ve-

[1] Devenir Prussien, c'est devenir gueux.

nir. Soit que la direction des affaires reste entre les mains des nobles *Junker*, des membres de cette aristocratie qui n'est la plus insolente de l'Europe que parce qu'elle en est la plus ignorante et la plus râpée, soit que le pouvoir passe au parti remuant de ces libéraux dont les principes sont de nature à inspirer une juste défiance, nous ne pouvons espérer que la justice et la modération présideront aux actes du gouvernement prussien.

Dans la récente querelle qui a été si près de se vider par l'épée, on a vu avec quelle ténacité déloyale ce gouvernement a prétendu maintenir un droit suranné que ses propres actes avaient invalidé. Notre ferme attitude et la désapprobation de l'Europe lui ont arraché une concession qui n'était que strictement juste, et assurément la France ne lui en doit savoir aucun gré. Qui pourrait dire que nous en avons fini pour toujours avec ces *querelles d'Allemand*? Jusqu'ici, néanmoins, le succès semble vouloir donner raison à la politique odieuse d'un ministre qui agit comme s'il avait pris pour maxime les paroles que Périclès adressait un jour aux Athéniens[1] : « La « haine et l'aversion ont toujours été le partage de ceux qui ont « aspiré à dominer les autres. Cependant c'est être sage que d'en- « courir cette haine pour accomplir de grands desseins ; car la haine « ne dure pas toujours, mais la gloire du triomphe se conserve à « jamais et se transmet à la postérité. » Ainsi parlait Périclès ; mais bien des années après, Athènes, en voyant ses murailles renversées, ses vaisseaux détruits par la flamme et sa puissance à jamais anéantie, comprit que l'injustice et la violence sont, en fin de compte, la pire des politiques.

J. M. Gardet.

[1] *Thucydide*, liv. II, chap. 64.

UN VOYAGE EN AUSTRALIE

I

Le 4 février 1866, chauffait à Southampton le magnifique steamer *Mongolia,* en partance pour Alexandrie. L'heure approchait où l'on allait lever l'ancre, et les passagers se disposaient à recevoir l'adieu définitif des parents ou des amis qui les avaient accompagnés à bord. Sur le pont comme dans le salon, on voyait de nombreux groupes, les uns calmes, les autres bruyants, mais presque tous graves et tristes ; quelques visages paraissaient bien sourire, toutefois cette gaieté, plus apparente que réelle, cachait mal les préoccupations de ceux qui l'affectaient, et n'atténuait que médiocrement la mélancolie toujours liée aux séparations imminentes. Au milieu d'un de ces groupes, un jeune homme de taille moyenne, aux traits fins et distingués, pouvait attirer plus particulièrement l'attention : sa physionomie indiquait une nature nerveuse et impressionnable, mais ni sa voix ni son maintien ne trahissaient d'émotion. Ce jeune homme était le prince de Condé ; ceux qui l'entouraient étaient son père et sa mère, le duc et la duchesse d'Aumale, son jeune frère le duc de Guise, et plusieurs de ses oncles et de ses cousins ; près de lui se tenaient encore des amis, pour la plupart venus de France, et moi, qui avais eu l'honneur d'être choisi pour le médecin et le compagnon de route de l'auguste voyageur, je me trouvais parmi ces derniers.

Passionné pour tout ce qui touche à la géographie, le prince de Condé se proposait depuis assez longtemps de passer de l'étude à l'action, de la théorie à la pratique, en entreprenant quelque expédition lointaine qui lui procurât, du même coup, un surcroît de connaissances et cette moisson de plaisir que le nouveau et l'inattendu donnent toujours lieu de récolter. Retenu d'abord par les craintes que

sa constitution délicate inspirait à sa famille, il avait fini par obtenir le consentement des uns et l'approbation de tous ; nul ne doutait, en effet, des avantages que sa vive intelligence retirerait d'une semblable entreprise, et ce voyage tant désiré devait servir de complément à une éducation à la fois solide et brillante. L'itinéraire, tracé d'avance avec soin, comprenait les principales contrées de l'Orient. Outre les escales secondaires, il enveloppait dans son parcours l'Égypte, Ceylan, l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, Java, la Chine, le Japon et l'Inde. L'Australie surtout piquait vivement la curiosité du jeune prince : l'étrangeté de cette terre si différente de la nôtre au point de vue de l'histoire naturelle, les institutions et l'avenir politique de colonies dont la prospérité s'accroît tous les jours, formaient autant d'aiguillons pour son esprit investigateur ; aussi, quand il parlait de son voyage, semblait-il que le troisième continent en fût le but principal : le reste paraissait presque accessoire, et propre seulement à rompre la monotonie de l'aller et du retour.

Mais si l'enthousiasme tenait une large place dans l'âme du jeune voyageur, un autre sentiment n'en était jamais sorti, qui modérait l'ardeur du premier. Tous ceux qui ont connu le prince de Condé savent quelle affection il avait pour sa famille : élevé d'abord à la maison paternelle et toujours en communication facile avec les siens, lorsqu'il était devenu nécessaire qu'il les quittât, la pensée d'être séparé d'eux pendant un temps considérable, mélangeait sa joie d'amertume. Était-il tourmenté de quelque sinistre inquiétude? Je ne le crois pas, quoi qu'on ait supposé depuis à cet égard. Il redoutait la privation prolongée de la vue de ceux qu'il aimait ; il pensait aux malheurs qui pouvaient survenir en son absence, et cette double appréhension suffirait, au besoin, à expliquer pourquoi il voulait limiter le plus possible, non l'étendue, mais la durée de son voyage, durée qui, selon ses intentions maintes fois exprimées, n'aurait pas excédé quatorze mois.

Le départ fut donc pénible pour tous, et lorsque les derniers serrements de main furent échangés, la douleur du pauvre prince jusque-là dissimulée ne put être contenue davantage. Des pleurs coulèrent de ses yeux lorsqu'il embrassa sa mère, et d'autant plus abondamment qu'ils avaient été mieux retenus ; qu'eût-ce été s'il avait pu croire qu'il l'embrassait pour la dernière fois ?... Je n'oublierai jamais cette scène touchante. Je vois encore, debout sur le quai, ceux qui restent échangeant des signes d'adieu avec ceux qui s'en vont ; je vois le prince de Condé penché sur l'arrière du navire en marche, donnant un libre cours à ses sanglots et saluant de la main les êtres chéris qu'il ne devait plus revoir ici-bas, et je me rappelle enfin l'effort qu'il dut faire sur lui-même lorsque, se retournant

vers les autres voyageurs, il essuya ses larmes et tâcha de paraître gai.

La *Mongolia*, steamer à hélice d'environ 2,800 tonneaux et d'une force de 500 chevaux, était le dernier navire construit pour la Compagnie Péninsulaire et Orientale. Mise à flot en 1865, elle faisait ses débuts dans l'Atlantique et la Méditerranée en attendant qu'on l'envoyât dans l'Océan Indien où elle doit être aujourd'hui. Admirablement aménagé, ce navire semblait promettre à ceux qui se confiaient à lui la traversée la plus douce et la plus agréable ; mais si ces promesses finirent par se réaliser, il fut loin d'en être ainsi tout d'abord. Je n'entends point accuser la *Mongolia*, splendide bâtiment dont la réputation doit rester excellente, et s'il me fallait absolument en vouloir à quelqu'un ou à quelque chose, je ne pourrais m'en prendre de nos misères du début qu'à la Manche et au golfe de Gascogne. Qu'importe le comfort de la table à des gens atteints du mal de mer ? Qu'importe la largeur et la beauté du pont à ceux qui ne peuvent s'y tenir debout ? Heureusement qu'au bout de deux jours le vent commença à se calmer, la mer à tomber, le steamer à reprendre son équilibre, et l'appétit à renaître. Il était temps, car nous longions l'Espagne, et chacun tenait à monter sur le pont pour jouir de la vue des côtes. Ces côtes de la Galice n'ont sans doute rien de bien pittoresque, mais enfin elles sont *la terre*, et quiconque a navigué plus de quelques heures sait combien la terre est douce à revoir même de loin et confusément. Et puis quel plaisir de se tenir debout et au grand air après deux jours de cabine et de lit forcé, et comme on se sentait revivre sous l'influence de ce soleil du Midi, qui semblait apporter le printemps au milieu de l'hiver !

Le 7 février, nous doublions le cap Finistère ; le 8, nous passions devant l'embouchure du Tage, après avoir distingué nettement le palais de Cintra, résidence d'été des rois de Portugal. Le soir du même jour, nous apercevions le feu intermittent du cap Saint-Vincent, et, le lendemain, ayant reconnu Tarifa sur la gauche et la côte d'Afrique à droite, nous voguions dans le détroit de Gibraltar.

Le sixième jour de notre navigation, nous jetions l'ancre dans la magnifique baie d'Algésiras, où se mire le rocher célèbre, sujet d'orgueil pour l'Angleterre et de regrets pour l'Espagne. A en juger d'après l'aspect extérieur, Gibraltar pouvait difficilement ne pas devenir le siége d'une place forte exceptionnelle : promontoire majestueux que rattache à la péninsule une langue de terre étroite et peu élevée, il semble que la Providence l'ait ajouté là uniquement pour commander la passe au profit de ceux qui sauraient le conquérir. Les environs sont comme humiliés du voisinage de ce géant qui les domine et dont l'existence bien que toute spontanée paraît un produit de l'art

plutôt que de la nature ; on sent, dès qu'on l'aperçoit, que Gibraltar est bien la clef de la Méditerranée, mais cette clef semble avoir été faite après coup, pour une porte qui devait rester ouverte. Seul, de l'autre côté du détroit, le mont aux Singes rivalise avec son imposant vis-à-vis ; l'Afrique et l'Europe sont en présence, et le spectateur les embrasse du même coup-d'œil.

La *Mongolia*, qui ne s'était arrêtée que pour faire l'échange des deux malles, n'accordait qu'un bien court loisir à ceux qu'une excursion à terre pouvait tenter. Connaissant depuis longtemps ces parages, le prince préféra rester à bord ; mais moi, nouveau venu en ces lieux, j'étais trop désireux de voir les choses de près pour ne pas suivre son gracieux conseil d'aller sans hésitation où m'appellerait ma curiosité. Je me confiai donc à l'une des nombreuses barques espagnoles qui gravitaient autour du navire, et me hâtai de gagner le rivage.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, les fortifications de Gibraltar ; personne aujourd'hui n'ignore l'existence de ces fameuses galeries qui, taillées dans le roc et peuplées de canons, ne se laissent trahir au dehors par aucun signe manifeste. Les hommes de guerre passent pour être unanimes à déclarer Gibraltar imprenable autrement que par la famine ou le manque de munitions ; et comme les Anglais peuvent prétendre à garder l'empire de la mer, on voit si le seul mode possible de conquête est aisé à mettre en usage, et si l'*Espagne anglaise* a des chances prochaines de redevenir espagnole. Quant à la ville elle-même, elle n'offre rien de très-remarquable : des églises de différents cultes, un théâtre fondé par les nouveaux occupants, et le palais du gouverneur, voilà, ou peu s'en faut, les seuls édifices de quelque intérêt qu'on y rencontre ; les rues, étroites et tortueuses, y sont bordées d'un trop grand nombre de maisons de forme anglaise pour avoir un caractère réellement original. La population offre un aspect plus insolite : le Juif, le Maure et l'Arabe y coudoient l'Italien, l'Andalous et l'Anglais ; on entend parler autour de soi les langues les plus variées, et l'uniforme écarlate des *lobsters* de la garnison circule au milieu d'une singulière diversité de costumes.

Ce qui frappe vivement le voyageur qui n'a que quelques heures à passer à Gibraltar, c'est la vigueur de la végétation qu'on rencontre au Jardin public. Ce jardin, heureusement situé à mi-côte, et d'où la vue s'étend à la fois sur la baie et sur la ville, apparaît comme une merveille aux yeux de celui qui s'y trouve amené en plein hiver et sans transition préalable. On vient de quitter les arbres couverts de givre des Champs-Élysées ou d'Hyde-Park, et l'on tombe, après une courte traversée, dans un véritable oasis : aloès, cactus, ricins, poussent là en pleine terre, et offrent des dimensions surprenantes ; les lauriers se présentent sous la forme d'arbres respectables, et ce n'est

pas sans étonnement qu'on voit sortir du sol et s'élever à la hauteur d'un premier ou d'un deuxième étage, des plantes grasses qu'on a eu jusqu'alors l'habitude de trouver fort belles quand elles dépassent d'un mètre le niveau du vase où elles végètent. Sans son jardin public, Gibraltar deviendrait un séjour assez maussade, mais l'existence d'un lieu si charmant à proximité de la ville me paraît propre à racheter bien des imperfections et à faire pardonner la médiocrité des places et des voies publiques.

Ne quittons pas Gibraltar sans faire mention des singes qui l'habitent. Notre montagne, disent avec satisfaction les résidents, est le seul lieu en Europe où l'on trouve des singes à l'état sauvage. Je ne sais jusqu'à quel point le privilége vaut la peine qu'on s'en enorgueillisse, et j'aurais eu *a priori* plus de tendance à en plaindre qu'à en féliciter les intéressés ; mais ceux-ci voient les choses d'un autre œil, et sont tellement jaloux de conserver une faune si exceptionnelle, que le gouvernement local a édicté des peines sévères contre quiconque s'aviserait de détruire aucun de ces quadrumanes européens : les singes de Gibraltar sont traités avec la même déférence que les cygnes de la Tamise.

Quand j'eus remis le pied sur la *Mongolia*, le prince de Condé me fit l'honneur de me présenter au duc d'Alençon, qui venait d'arriver à bord. Deuxième fils du duc de Nemours, le duc d'Alençon, qui a reçu en Espagne son éducation militaire, se rendait à Manille, où l'on organisait une expédition contre les pirates des mers voisines ; l'occasion s'offrant de passer de la théorie à la pratique, le jeune prince tenait à en profiter. Cette rencontre des deux cousins n'avait rien de fortuit : appelés à naviguer quelque temps dans une direction commune, il était naturel qu'ils eussent pris leurs mesures pour se trouver sur le même bâtiment. Le duc d'Alençon avait pour compagnon M. le baron Bache, ex-officier de l'armée d'Afrique ; son ancien précepteur, M. Gautier, était venu le saluer une dernière fois, et le moment des adieux ne laissa pas d'être très-pénible à l'un comme à l'autre. Puis l'hélice tourna, le navire se remit en marche, et les émotions de l'embarquement firent place peu à peu à de nouvelles impressions.

De Gibraltar à Malte, le voyage ne fut marqué par aucun incident digne d'être raconté. Le temps était beau, le ciel d'une pureté admirable, et nous filions vent arrière sous voiles et sous vapeur, à raison d'environ 275 nœuds par jour. Le 11 février, nous passions en vue d'Alger et nous longions la côte d'Afrique, apercevant dans le lointain des montagnes à sommets blanchis par la neige. Le 12, la terre de Pantellaria nous apparaissait à son tour ; volcan éteint, cette petite île a conservé l'aspect qu'elle

doit à son origine : les traînées de lave s'y reconnaissent aisément, et la cime est un cratère non équivoque. Elle fut visible une partie du jour, et finit par disparaître dans les rayons du soleil couchant. Le 13, nous arrivions à Malte dans le nuit, signalant par des fusées et deux coups de canon notre entrée dans le port de la Valette.

Malte, de même que Gibraltar, n'a guère de valeur qu'au point de vue militaire et, par suite, au point de vue politique. Le sol, peu fertile, n'y suffit point à nourrir les habitants, et ceux-ci tirent de l'étranger la plus grande partie du blé qu'ils consomment. Toutefois les fruits y poussent en assez grand nombre, et l'on connaît la réputation dont jouissent les oranges qui s'y récoltent. Le double port de Valetta, indépendamment d'avantages plus sérieux, ne manque pas de pittoresque, et la vue est magnifique lorsque, du voisinage de la poudrière, on en découvre à vol d'oiseau la plus grande partie. La ville est montueuse, et les rues, quelquefois macadamisées, le plus souvent mal pavées, n'ont rien qui attirent le regard sauf la forme italienne des maisons qui les bordent. La cathédrale de Saint-Jean, lourde à l'extérieur, mais riche à l'intérieur, sert de sépulture à plusieurs grands maîtres, notamment à Villiers de l'Isle-Adam et à la Valette, fondateur de la ville qui porte son nom ; chaque tombe est indiquée par un dallage en mosaïque représentant les armes de celui dont elle contient le corps, et sous le sanctuaire est une crypte obscure où sont déposés les plus illustres parmi tant d'illustres. On voit aussi, dans une chapelle dite l'*Oratoire*, une *Décollation de saint Jean-Baptiste* attribuée à Michel-Ange et bien conservée. Mais l'attention des jeunes princes devait naturellement se porter en particulier sur le tombeau de leur grand-oncle, le comte de Beaujolais ; on sait, en effet, que ce frère du roi Louis-Philippe ayant trouvé la mort à Malte où il était venu chercher la santé, fut inhumé dans la cathédrale, et qu'après 1830 un monument dû au ciseau de Pradier fut élevé sur la place où ses cendres reposent.

En sortant de Saint-Jean, nos pas se dirigèrent vers l'ancien palais des grands maîtres, dont une portion a été convertie en une sorte de musée historique. Je ne m'étendrai ni sur les galeries, ni sur les salles somptueuses, ni sur les armoiries et armures qu'on y a rassemblées ; je citerai seulement, parmi les reliques ou curiosités qui s'y trouvent, des armes à feu d'autrefois, une couleuvrine se chargeant par la culasse, un singulier canon fait de cuivre et de corde goudronnée, enfin, la trompette qui sonna la retraite de Rhodes, et que les chevaliers avaient conservée précieusement. Sur un bouclier que soutient une armure on lit les mots suivants : *Magnæ et invictæ Britanniæ Melitensium amor et Europæ vox has insulas confirmat. A. D.* 1814. Cette inscription peut paraître emphatique et prétentieuse,

mais, quoi qu'on en puisse dire, il faut bien reconnaître que, depuis l'occupation anglaise, la prospérité matérielle de Malte s'est considérablement accrue ; cette île est aujourd'hui le centre où convergent les différentes lignes de navigation à vapeur, et constitue en quelque sorte le trait d'union qui joint la Grande-Bretagne, la France et l'Italie à la Grèce, à la Turquie et à l'Égypte ; d'autre part, tolérant et même bienveillant, le gouvernement local semble avoir à cœur de ne choquer aucune susceptibilité : mieux inspirée à Malte qu'en Irlande, l'Angleterre a su s'y concilier des sujets essentiellement catholiques, soit en ne leur imposant aucune charge contraire à leur croyance, soit même en honorant leur culte et ses ministres.

Après avoir quitté le palais, non sans donner un coup d'œil aux orangers couverts de fruits qui poussent en pleine terre dans la cour, nous sortîmes de la ville pour nous rendre au couvent des capucins, situé à une petite distance des murs. Ce couvent est une des étrangetés de Malte à cause des propriétés momifiantes de son cimetière, propriétés qui sont telles qu'après un an de séjour dans le sol, les corps peuvent être exhumés, et le sont en effet, sans qu'on ait aucunement à craindre d'altération subséquente. Ainsi devenus imputrescibles, ces cadavres sont placés debout dans des niches le long de certaines galeries, au grand étonnement des visiteurs qui s'imaginent défiler entre deux rangées de spectres. Nous fûmes reçus avec une extrême affabilité par le P. Joachim et par le supérieur, dont je regrette d'avoir oublié le nom. Introduits dans les galeries fantastiques, nous pûmes nous y promener à loisir ; la plupart des cadavres sont vêtus seulement de leur linceul, mais il en est quelques-uns qui portent des ornements sacerdotaux. On se tromperait fort si l'on croyait que les religieux dont on exhibe ainsi les restes sont tous d'anciens moines dont la mort remonte à des temps reculés : bon nombre d'entre eux au contraire ont été les contemporains de ceux-là même qui vous servent de guides, et ces derniers vous les présentent comme s'il s'agissait de personnages vivants. « Voici le P. X..., » nous disait l'excellent supérieur, « nous avons fait nos études ensemble ; c'était un homme d'une grande érudition : j'en ai peu connu qui fussent de sa force dans l'exégèse biblique. Cet autre que vous voyez en chasuble, est notre P. Z... ; il a été missionnaire pendant vingt-cinq ans ; » etc., etc. En parlant ainsi, le digne religieux frappait familièrement sur l'épaule ou sur le bras des cadavres désignés, tout comme s'il eût voulu rassurer leur modestie contre la publicité donnée à leurs mérites. Cette exhibition n'est point unique au monde en son genre : pareilles nécropoles sont, dit-on, communes en Sicile, et, si je ne me trompe, les capucins de Palerme ont l'habitude de traiter leurs morts comme font leurs frères de Malte. Peut-être est-il salutaire pour des

hommes condamnés volontairement à une vie d'austérités, de se familiariser par cette fréquentation d'outre-tombe avec la pensée de la mort, dont l'attente est pour eux l'attente de la délivrance. Au sortir de ce lieu funèbre, on nous fit passer dans la bibliothèque, riche, paraît-il, en ouvrages rares et en éditions précieuses, mais sans attrait spécial pour celui qui n'a pas le loisir d'y travailler ; j'y remarquai toute une série de livres placés derrière un grillage en fer dans un compartiment fermé à clef ; au-dessus de ce compartiment est une étiquette avec ces mots : *libri proibiti*. N'est-ce pas là de la prudence, et ce soin avec lequel le dangereux est séparé de l'inoffensif ne rappelle-t-il pas un peu l'officine de nos pharmaciens où les matières inertes sont étalées sur des rayons ouverts, tandis qu'on garde rigoureusement sous clef les poisons ?

En rentrant en ville pour regagner la *Mongolia*, nous vîmes la nouvelle salle de spectacle, bel édifice qui ne déparerait pas une capitale. Grands amateurs de théâtre, les Maltais ont presque toujours à leur service une bonne troupe d'opéra, et leur prédilection pour l'italien, langue plus généralement adoptée à Malte que l'anglais, s'accorde avec leur goût pour la musique rossinienne. Heureux sont-ils de pouvoir se donner quelque distraction de ce genre, étant si mal partagés sous d'autres rapports ; car, il ne faut pas qu'on s'y trompe, si Malte peut intéresser pendant quelques heures le voyageur qui ne s'y arrête qu'en passant, ce roc aride et poudreux doit être affreusement monotone pour ceux qui sont obligés d'y passer leur vie. Certes, s'il me fallait choisir pour ma résidence entre les deux grandes stations anglaises de la Méditerranée, je n'hésiterais pas à opter pour le verdoyant Gibraltar : là du moins on respire les senteurs d'une végétation admirable, et l'on a du côté de l'Espagne un lien qui vous rattache au reste du monde ; mais à Malte que respire-t-on, si ce n'est de la poussière, et par quelles séductions de la nature cette île desséchée peut-elle vous faire oublier votre éloignement de tout ? Tel est pourtant l'asile qu'on n'a pas craint d'offrir au Pape, en vue de certaines éventualités politiques ; merveilleux refuge assurément, milieu tout à fait propre à consoler de l'exil ! En vérité, si ceux qui veulent chasser Pie IX de Rome sont les ennemis du Saint-Siége, ceux qui tentent de l'attirer à Malte doivent être les ennemis personnels du pontife.

Dans la soirée du 13, nous étions au large, n'ayant plus désormais d'escale en perspective. Pour rompre l'uniformité de la vie de bord, on eut l'idée, souvent pratiquée en pareil cas, d'improviser un bal sur le pont ; la température était douce, la mer calme, le roulis peu sensible, et en outre ce jour se trouvait être le mardi gras, comme en avaient témoigné les masques rencontrés par nous dans les rues de

la Valette et les crêpes (*pancakes*) servies au dîner. La poupe de la *Mongolia* s'éclaira donc d'un renfort de lanternes, et les musiciens remplacèrent, cette fois, par des polkas et des quadrilles le programme de leur concert quotidien. Musiciens, dira-t-on ? Quoi, vous aviez des musiciens? Sans doute, nous en avions, et ce serait mal connaître la Compagnie Péninsulaire et Orientale, que de la croire assez négligente pour ne pas munir d'une fanfare ou d'un piano ses navires de la ligne de l'Inde. La sincérité, il est vrai, m'oblige d'ajouter que la fanfare de la *Mongolia* valait tout au plus une musique de saltimbanques, ce dont on ne saurait être surpris, si l'on songe que les exécutants étaient non-seulement artistes, mais encore *stewards*, c'est-à-dire chargés du service de la table et des cabines : à des sujets doués de talents si divers on ne peut demander avec justice la perfection dans tous les genres.

Le lendemain, une légère avarie survenue à la machine amena le repos forcé de celle-ci pendant une partie de la matinée. Même alors, du reste, la seule influence du vent nous fit faire encore de cinq à six nœuds par heure, vitesse assurément fort convenable pour un steamer réduit à n'avancer qu'à la voile. Deux jours après, nous découvrions l'Égypte, ou plutôt le faîte de ses palmiers, car la côte est tellement basse en ce point qu'on distingue nettement les objets qui s'élèvent du sol avant que le sol lui-même soit visible à l'horizon. Sur notre gauche la mer était semée de voiliers dont le vent favorable avait provoqué le départ. Bientôt nous commençâmes à entrevoir des minarets, puis des palais et des maisons, et au bout de peu d'instants nous mouillions dans le port d'Alexandrie, vaste rendez-vous de tous les pavillons du monde. La première partie de notre voyage était achevée et chaque seconde qui s'écoulait rendait plus imminents les adieux à la *Mongolia*. Le prince de Condé se sentait ému, comme si, en quittant ce navire sur lequel sa famille l'avait vu monter, il allait voir un nouveau lien se rompre entre elle et lui. Les autres passagers, quelque dégagés qu'ils fussent de préoccupations semblables, ne se trouvaient pas aussi joyeux qu'ils avaient compté l'être en prenant terre ; chacun regrettait d'avance cet estimable capitaine, ces officiers, cet équipage, dont la vue et le commerce quotidiens étaient devenus une agréable habitude, et l'idée de prendre place prochainement sur un autre steamer n'avait rien qui consolât de l'abandon de celui-ci. C'est qu'en mer on s'attache vite aux personnes et même aux choses, et que bien souvent l'attachement qui s'est formé d'une manière graduelle et insensible ne se révèle dans toute sa force qu'au moment où il faut le rompre. Le dernier repas à bord de la *Mongolia* fut donc d'une gaieté douteuse, et quand le capitaine Kellock répondit en termes sympathiques au toast qu'on lui avait porté, les assis-

tants ne purent se défendre d'une impression de mélancolie que les hurrahs dissimulèrent assez mal. « Au revoir, dit le prince au brave capitaine, puissions-nous, quand nous reviendrons, nous retrouver avec vous sur votre beau navire ! » Hélas ! qui eût soupçonné alors les conditions de notre retour !

II

Sur la route des Indes par l'isthme, Alexandrie est la première station où l'on se sente vraiment hors de chez soi. Gibraltar et Malte, malgré leur cachet particulier, sont des places trop européennes pour qu'on puisse s'y croire sérieusement à l'étranger ; mais, dès qu'on met le pied en Égypte, le doute n'est plus permis : il devient sensible qu'il s'agit, non plus d'une simple excursion, mais d'un voyage véritable. Tout d'abord, on a peine à s'habituer à la nouveauté des costumes et des types qui fourmillent de toutes parts : ces nègres à demi-nus, ces hommes à turbans et à longues robes, objets de curiosité à Paris ou à Londres, forment là toute la population ; les rôles sont intervertis, et l'Européen peut se convaincre aisément qu'il est à son tour, par son costume et son teint, un objet de curiosité pour le public. La surprise augmente encore lorsqu'on arrive au chemin de fer : si, en effet, les employés supérieurs sont tous ou presque tous anglais, il n'en est pas de même des subalternes, qui pour la plupart sont indigènes, et ces mécaniciens, ces cantonniers, ces aiguilleurs, à peine couverts ou accoutrés à l'orientale, contrastent étrangement avec un matériel peu différent de celui dont on se sert dans nos pays. L'embarcadère est très-misérable et ressemble plutôt à un hangar en mauvais état qu'au *terminus* d'une ligne importante ; les wagons, mal clos par des glaces fêlées, offrent les signes d'une malpropreté passée à l'état chronique, et l'absence de toute clôture inspire des doutes sur la sécurité de la voie. Nonobstant ces imperfections, le chemin de fer d'Alexandrie à Suez est un immense bienfait pour les voyageurs de l'Inde ; grâce à lui seulement, il est devenu possible à tous de préférer la voie de terre à celle du cap de Bonne-Espérance, et si l'on compare le moins confortable des trains à la meilleure des caravanes, je ne crois pas qu'on hésite longtemps entre ces deux façons de traverser le désert.

Le trajet d'Alexandrie au Caire s'effectue, bien entendu, le long de la vallée du Nil ; chemin faisant on rencontre des chameaux, des ânes, des Turcs et des Égyptiens. Parfois on passe devant des monticules de boue, simulant assez bien de vastes taupinières agglomé-

rées : ces taupinières sont des maisons, et leurs groupes constituent autant de villages. Pour entrer dans de pareilles huttes, les habitants sont obligés de se courber notablement, et rien n'indique que, parvenus dans l'intérieur, ils aient la faculté de se redresser beaucoup. Ces bonnes gens ne répugnent nullement, du reste, à coucher en plein air : dans les points où le train s'arrête pour faire de l'eau, on peut, s'il est nuit, observer sur le sol des espèces de buttes informes semblables à des amas de linge, et qui ne sont autre chose que des hommes vêtus de blanc, endormis serrés les uns contre les autres. Je me souviens qu'une de nos covoyageuses, ayant exprimé ses incertitudes sur la nature de ces buttes singulières, le gentleman qui l'accompagnait se borna, pour élucider la question, à lancer un coup de pied dans l'une d'elles, procédé qui en fit sortir des cris suffisamment explicatifs, sans prouver bien clairement la supériorité de la civilisation occidentale sur celle des pauvres dormeurs.

A mi-chemin, halte et dîner passable. Vers neuf heures du soir, soit cinq heures après le départ d'Alexandrie, entrée dans la gare du Caire. On se hâte de descendre, et l'on arrive, en dépit de l'obscurité, à sortir de l'édifice, dont le péristyle seul est éclairé par un feu de résine. Des voitures trop peu nombreuses viennent offrir leurs services et roulent bientôt vers la ville, précédées chacune d'un coureur dont le bâton impératif fait ranger bêtes et gens des deux côtés de la rue. Les uns se rendent au *Shepherd*, hôtel tenu à l'anglaise, les autres à l'hôtel de l'*Orient*. Les retardataires en sont quittes pour loger dans des établissements de second ordre où le comfort est moindre, mais la dépense la même.

Comme il entrait dans la pensée des princes de visiter l'Égypte en détail à leur retour, ils ne voulurent point se départir pour le moment de l'incognito le plus strict et descendirent sans bruit à l'hôtel d'Orient avec beaucoup de leurs compagnons de route. Considérant, toutefois, que la malle ne quitterait pas Suez avant l'arrivée du paquebot de Marseille, il fut décidé que les deux jours de loisir qu'on pouvait avoir devant soi, seraient consacrés à visiter le Caire, et, avant tout, les Pyramides. Le lendemain donc, montés sur des ânes petits mais vigoureux, nous partions gaiement pour le désert. Tout le monde sait que l'âne, dans les pays orientaux, joue un rôle bien autrement important que chez nous; l'âne, en Égypte, n'est point une bête de somme servant accidentellement pour la selle : ses fonctions sont généralement plus nobles, et, s'il est souvent employé à porter des fardeaux, il l'est surtout en qualité de monture. Les personnages les plus graves ne croient point compromettre leur dignité en l'enfourchant, et nombreux sont les officiers en uniforme que l'on voit s'en servir comme de cheval. Pour notre compte, nous

n'eûmes qu'à nous louer de nos coursiers qui, partis au grand trot, conservèrent aisément cette allure tant à l'aller qu'au retour, pendant les vingt kilomètres qui séparent le Caire des Pyramides. Suivant leur coutume, ces animaux paisibles ne montrèrent de mauvaise humeur qu'au moment de traverser le Nil en bateau : l'opération de l'embarquement leur est toujours désagréable, et rien n'est plaisant comme les luttes qui s'engagent entre les ânes irrités et leurs conducteurs : parfois la résistance est telle qu'elle se prolongerait outre mesure si quatre ou cinq hommes, saisissant le mutin, ne l'enlevaient tout d'une pièce et ne terminaient ainsi la scène par la force.

De l'autre côté du Nil, l'excursion se poursuit au milieu de sites charmants ; les plantes amies du soleil croissent de toutes parts, les bois de dattiers se multiplient et, par leur ombrage bienfaisant, tempèrent les ardeurs d'un ciel de feu. Ce spectacle est beau, sans doute, mais chaque médaille a son revers, et les splendeurs du règne végétal ne font que mieux ressortir les misères de la race humaine qui les coudoie. Quoi de plus abject que la population de ces villages épars dans la vallée ? Quoi de plus propre à soulever le cœur que la vue de ces malheureux à peine vêtus, couverts de vermine, et dont l'unique préoccupation semble être d'extorquer à force d'importunité quelque aumône aux passants ? *Backschisch ! Backschisch !* De l'argent ! de l'argent ! Tel est le mot qui sans cesse est sur leurs lèvres et qui semble résumer tout leur langage ; l'étranger ne doit point attendre un autre salut de leur part : les enfants le prononcent dès qu'ils ont l'usage de la parole, les vieillards le répètent de leur voix cassée, et les adultes d'un ton quelquefois assez menaçant pour qu'on ne se repente point d'avoir à tout hasard emporté son revolver.

Cependant le sable succède au sol fertile, et les Pyramides complétement démasquées frappent enfin les yeux des voyageurs. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la première impression est celle du désappointement : présumant beaucoup d'avance des dimensions énormes de ces constructions, on éprouve quelque surprise en les trouvant moins grandes qu'on ne s'y était attendu. Faut-il ne voir là que la réaction qui suit souvent les enthousiasmes prématurés ? Sans repousser cette explication, on ne doit point, je crois, négliger la suivante qui ne laisse pas, elle aussi, d'être acceptable : c'est par comparaison, comme on le sait, que nous jugeons de la grandeur des corps ; or les Pyramides, isolées au milieu du désert, n'ont près d'elles aucun objet dont la taille, non-seulement connue, mais *sentie*, puisse permettre d'apprécier la leur : et la preuve que telle est bien la cause du phénomène, c'est que les véritables proportions de ces monuments géants se révèlent tout à coup lorsque des hommes pa-

raissent près d'eux. Une fois dissipée, l'illusion mesquine du début ne reparaît pas; d'ailleurs on avance toujours et l'on distingue les détails de plus en plus nettement : la pyramide de Chéops, dont les arêtes avaient paru si droites et les surfaces si unies, finit par se présenter comme une série d'assises successives formant autant de degrés ou de marches, et en même temps il devient manifeste que le sommet n'est point intact, mais qu'une petite plate-forme l'a remplacé.

La mode impose aux touristes l'ascension de l'une au moins des trois pyramides, et celle de Chéops étant la moins dangereuse est généralement préférée aux autres. Une tribu d'Arabes, dirigée ou plutôt exploitée par son chef, a la spécialité de fournir des guides aux amateurs. Chacun de ceux-ci est escorté de trois hommes : les deux premiers le prennent qui par le bras droit, qui par le bras gauche, tandis que le troisième se tient derrière lui pour le soutenir et le pousser de bas en haut; si, du fait de sa taille ou de son embonpoint, l'amateur est présumé d'un poids considérable, un quatrième acolyte s'adjoint aux trois premiers, prêt à intervenir dans les circonstances graves et à remplacer au besoin l'un ou l'autre de ses camarades. Ainsi accompagné, on s'élance et l'on escalade avec ardeur des degrés inégaux, souvent étroits et taillés obliquement, parfois branlants et mal assurés, dont la hauteur est en moyenne de soixante centimètres, et s'élève fréquemment au double et au triple. L'amour-propre soutient d'abord mieux que ne font les guides, mais bientôt l'essoufflement, l'abondance de la transpiration et un sentiment de fatigue irrésistible motivent un premier temps d'arrêt. Quand on reprend sa course, on se sent moins agile, et, après un laps de temps plus court que la première fois, on est obligé de s'arrêter de nouveau. Les Arabes vous encouragent et vous massent les membres inférieurs, mais ils ont beau faire, le reste de l'ascension est toujours affreusement pénible, et certains voyageurs se sentent tellement surmenés qu'ils perdent connaissance avant d'arriver au sommet. C'est que tout cela se passe à la température de l'Égypte, et que la pyramide de Chéops compte 145 mètres d'élévation, juste 79 mètres de plus que les tours de Notre-Dame. Les guides ont en outre la coutume de presser votre marche de la façon la plus déraisonnable, sous le ridicule prétexte qu'il est très-honorable d'arriver avant les autres, et parce qu'ils espèrent, en conséquence, voir leur *backschisch* d'autant plus grassement compté; ceux qui ont passé par leurs mains savent de reste s'il est possible de leur résister et si l'on s'appartient le moins du monde dès qu'on s'est livré à eux.

Du sommet du Chéops, le coup d'œil est admirable : on voit net-

tement la vallée du Nil sous forme d'une large bande verte comprise entre deux zones jaunes qui sont les deux déserts ; sur la droite se dressent au loin les pyramides de Saccharat, tandis que l'on a derrière soi le sommet du Céphrennes, pyramide presque égale en hauteur au Chéops, et un peu plus loin celui beaucoup moins élevé de la troisième pyramide dite le Mycérinus. Un monde de souvenirs assiége l'esprit : ce sont donc là ces travaux gigantesques dont l'âge se compte par milliers d'années et dont les Hébreux furent les maçons sinon les architectes ; on se reporte avec étonnement à cette civilisation précoce et depuis si longtemps éteinte, et l'on se demande ce qu'il en sera de la nôtre à nous, dont les monuments passent pour inébranlables quand ils ont duré une cinquantaine d'années; puis les yeux s'abaissent vers ces plaines riantes, et la pensée franchissant les siècles, arrive aux temps modernes : c'est là que la France d'hier fut aux prises avec le croissant; ces champs fertilisés par le limon du grand fleuve ont été engraissés du sang de nos pères, et des hommes vivent encore qui furent les témoins et les acteurs de la fameuse bataille des Pyramides.

Mais le temps passe vite, et l'on doit enfin songer à la descente. Non moins fatigante que l'ascension, elle a de plus l'inconvénient d'offrir le spectacle de l'abîme aux gens sujets au vertige. Si l'aller était pénible, le retour n'est point exempt de danger. Toutefois, les accidents sont rares, et, en fin de compte, la somme de péril n'est point telle que l'on ne puisse voir parfois d'élégantes voyageuses affronter les risques de l'entreprise.

A peine est-on revenu au point de départ que la deuxième partie du programme commence : tout n'est point dit quand on a vu l'extérieur, il faut voir maintenant l'intérieur de la pyramide. Voici donc qu'on s'engage dans un boyau étroit où l'on est obligé de marcher courbé. La voûte baisse de plus en plus, il faut bientôt se traîner sur les genoux et les mains, et l'on ne sort de l'abominable galerie qu'après avoir rampé à plat ventre ou peu s'en faut. Une fois dégagé de ce couloir grâce aux Arabes qui exercent des tractions sur vous, on peut se tenir droit sur ses pieds et regarder autour de soi. D'abord on ne voit rien, tant est complète l'obscurité, mais les yeux finissent par s'y faire, les guides secouent leurs torches, et l'on aperçoit avec terreur une rampe lisse, en apparence presqu'à pic, qu'il faut parcourir pour arriver au sarcophage. Épuisé comme on l'est par les exercices précédents, ruisselant de sueur, presque asphyxié par une forte odeur de chauve-souris en putréfaction, on se demande s'il est sage de tenter l'aventure et s'il ne le serait pas plus de retourner en arrière ; mais les guides ne l'entendent pas ainsi : vous avez traité pour faire l'exploration complète, ils vous la feront faire complète, de

gré ou de force. Arrivé à l'excavation connue sous le nom de Chambre du Roi, on est récompensé de ses peines par la vue du sarcophage et par celle d'inscriptions gravées sur les murs ; on peut contempler en outre une trouée faite dans le but de poursuivre les recherches et qui est restée inachevée. Après cela il ne reste plus qu'à descendre au risque de se rompre cent fois les os ; heureusement que les Arabes sont là : il vous ont guidé à la descente extérieure, ils vous guideront encore à la descente intérieure. Vous leur donnez leur *backschisch* (ils n'acceptent guère moins d'une guinée et demie), et vous êtes surpris de les voir se jeter à vos pieds d'un air suppliant : les malheureux implorent votre discrétion ; ce *backschisch* n'est point légal, car c'est à leur maître et non à eux que vous devez payer les frais de la fête, et ce dernier, s'il apprenait que ses hommes ont reçu plus qu'une somme insignifiante, non-seulement les rouerait de coups de bâton, mais, chose plus grave, s'approprierait l'argent ou l'or indûment perçu.

Tel est le résumé d'une excursion aux Pyramides. Tout bien considéré, je ne conseillerai jamais aux voyageurs amateurs de faire la première ascension ; qu'ils fassent la seconde, celle du sarcophage, c'est ce que je comprends très-bien, puisqu'on ne peut en avoir une idée qu'en l'exécutant ; mais, dans leur intérêt, qu'ils se bornent à regarder la vallée du Nil de la base de Chéops ; ils la verront presque aussi bien, grâce à l'élévation déjà fort notable du plateau sur lequel cette base repose, et ils n'auront guère en moins qu'une fatigue énorme et inutile.

En reprenant la route du Caire, on passe près du célèbre Sphinx, taillé en plein rocher. Ce colosse a trop subi les injures du temps et des hommes pour qu'il soit aisé d'en distinguer la forme générale quand on l'approche de trop près ; mais, à distance, les anfractuosités s'effacent, et l'on n'a plus de peine à reconnaître cette grande figure qui semble garder l'entrée du désert.

Puis les ânes reprennent leur trot, le Nil est de nouveau franchi, les faubourgs sucèdent aux villages, et la ville enfin vous est rendue. L'heure est alors assez avancée pour qu'on puisse sans scrupule s'abandonner à un repos que les travaux de la journée rendent nécessaire et légitime.

Il nous restait encore un jour à dépenser avant qu'il y eût lieu de songer au départ ; nous l'employâmes à visiter rapidement la ville du Caire. Montés comme la veille sur des ânes (les ânes sont au Caire ce que les fiacres sont à Paris), accompagnés en outre d'un drogman, nous nous rendîmes à la mosquée de Méhémet-Ali.

Au moment d'entrer dans l'édifice, nous nous attendions à être obligés de satisfaire à l'usage en ôtant nos chaussures, mais par un

tempérament qui d'ailleurs n'avait rien d'exceptionnel, on nous épargna ce soin en nous enveloppant les pieds d'espèces de sacs à coulisses. Ainsi préparés, nous pûmes pénétrer dans le temple, non sans avoir donné un coup d'œil à la cour qui le précède et aux magnifiques fontaines de marbre qui décorent celle-ci. La mosquée elle-même, avec ses quatre rangs de galeries superposées et la profusion de l'or qui la revêt à l'intérieur est, sans nul doute un lieu non moins imposant que splendide ; la vaste coupole est d'un puissant effet, et l'ensemble ne manque pas d'un caractère religieux étrange mais profond. A droite, en entrant, est le tombeau de Méhémet-Ali, d'une richesse en rapport avec celle du monument qui l'abrite, et visible seulement au travers d'une grille dans un demi-jour mystérieux. Tout cela ne vaut point notre gothique des grandes époques, mais il serait injuste de méconnaître la parfaite harmonie de l'œuvre matérielle et de la doctrine qui l'a inspirée ; on a soutenu que dans l'architecture d'un peuple se peignent ses croyances et ses mœurs : l'exemple des mosquées semble confirmer cette règle, et l'on pourrait dire que celle de Méhémet est à la cathédrale de Reims ou à Saint-Ouen de Rouen ce qu'est au christianisme la religion du Prophète.

Après cette visite, malheureusement faite à la hâte, vu notre manque de temps, nous passâmes successivement en revue le palais du vice-roi, dont la richesse intérieure n'est égalée que par le mauvais goût, le jardin du palais, le lieu qui fut témoin du massacre des Mameloucks, le puits de Joseph, et le bazar turc. C'est au bazar qu'il faut aller si l'on aime la couleur locale. On suit d'abord une rue bordée de boutiques pour la plupart ouvertes et dont le maître, silencieusement accroupi sur une natte, fume gravement sa pipe sans paraître attacher la moindre importance à l'attention des passants. La foule est serrée dans cette voie étroite, ce qui n'empêche pas les voitures d'y circuler au grand trot : il est vrai que celles-ci ont leur route frayée par le gourdin des coureurs qui les précèdent. « N'oublions pas, » disait parfois en riant le prince de Condé, « que nous sommes ici sous le régime de la bastonnade. » Bientôt on arrive à des espèces de passages qui rappellent, pour la disposition sinon pour l'aspect intérieur, notre passage des Panoramas. Là sont réunis en grand nombre les produits de l'industrie locale, et l'étranger qui veut emporter un souvenir du Caire, n'a que l'embarras du choix entre les étoffes, les tapis, les pipes de toutes formes, et les ustensiles les plus variés de luxe ou d'utilité. Là comme dans la rue, on est frappé de l'indifférence extrême que les marchands semblent avoir pour leur commerce : loin de provoquer les chalands par d'engageantes paroles, de faire l'article, en un mot, comme leurs confrères d'Europe, ils gardent

une immobilité muette qui leur donne l'air de statues vivantes, et ne répondent que par monosyllabes à peine articulés aux questions qu'on leur adresse. Au fait, pourquoi ces fatalistes se donneraient-ils aucune peine pour faire tourner en leur faveur des événements dont les conditions sont irrévocables? Nulle transaction n'aura lieu si elle ne figure d'avance au destin, comme aussi rien ne l'entravera si elle y est écrite ; dès lors, à quoi bon s'agiter à propos de choses dont on ne peut changer le cours ?

En regagnant notre hôtel, nous eûmes soin de nous diriger de telle sorte que nous pussions jeter un coup d'œil sur les principaux quartiers de la ville. Envisagé seulement au point de vue matériel, le Caire est loin d'être à la hauteur d'une capitale : point de pavé, point de trottoirs, point d'éclairage public ; police mal faite et sécurité médiocre ; enlèvement des immondices laissé aux chiens errants qui en tirent leur subsistance et sont, comme à Constantinople, de véritables agents de salubrité. Quant à la population, elle est plus sale que laide, et offre de nombreux exemples de gens à type accentué qui n'ont contre eux que leur malpropreté et leur misère. Les femmes, comme de raison, ne sortent que le visage caché ; on ne trouve d'exception à cette règle que chez celles du rang le plus humble. Ces dernières, à peine vêtues, la poitrine souvent découverte, sont trop usées par la fatigue et les privations pour représenter dignement leur sexe aux yeux de l'étranger ; pourtant leurs traits, quelque altérés qu'ils soient, conservent encore une régularité qui frappe, leurs yeux noirs fendus en olive et les beaux cils qui les bordent trahissent encore la race à laquelle elles appartiennent, et si, toutes choses égales d'ailleurs, on comparait la femme de l'Occident à celle de ces contrées, les paysannes flétries de nos campagnes n'auraient rien à gagner au rapprochement.

On trouve au Caire un grand nombre d'Européens. Ceux-ci, pour la plupart Italiens d'origine et marchands de profession, habitent un quartier spécial où ils ont leurs boutiques, leurs cafés, leurs églises, et leur théâtre. La langue étrangère la plus répandue paraît être le français, mais le monde d'industriels qui exploite le touriste n'ignore presque aucun idiome : c'est ainsi que les Arabes des Pyramides écorchent avec une suffisante clarté le français, l'anglais, l'allemand et l'italien ; leurs propos varient avec la nationalité présumée de leur interlocuteur : parlez-leur français : *Français bons*, *Anglais méchants*, s'écrient-ils d'un ton d'enthousiasme qui flatte votre amour-propre national ; mais gardez-vous alors de changer de langage et de leur parler anglais, si vous ne voulez qu'ils vous disent de suite avec une égale conviction : *English good*, *French bad*.

Somme toute, la traversée de l'isthme est un agréable épisode

sur le chemin de l'Inde ; elle n'est point assez longue pour instruire beaucoup, mais la brièveté même de la route l'empêche d'être ennuyeuse, et les voyageurs n'y trouvent de difficulté d'aucune sorte pourvu qu'ils ne soient point à court d'argent ; si dispendieux sont en effet ces quelques instants passés sur le sol d'Égypte que, malgré les avantages de la voie de terre, bien des personnes préfèrent encore, pour aller aux Indes, la voie longue et pénible du cap de Bonne-Espérance.

Le 19 février, à neuf heures et demie du matin, nous partions pour Suez ; les passagers de la *Mongolia*, épars dans les divers hôtels du Caire avaient été exacts au rendez-vous, et, pour la deuxième fois, nous avions le spectacle d'un train où l'on aurait vainement cherché deux figures étrangères l'une à l'autre.

Rien ne ressemble moins à la ligne d'Alexandrie au Caire que la ligne du Caire à Suez. La première suit la riante et fertile vallée du Nil, la seconde traverse le désert aride et monotone. Des deux côtés de la voie, du sable à perte de vue, tantôt lisse et uni, tantôt soulevé en monticules ; çà et là quelque trace de caravane, quelque squelette de chameau que rongent encore des vautours : voilà toute la scène. Vers quatre heures du soir seulement, nous quittions le chemin de fer, après une locomotion tellement lente que nous n'en avions jamais expérimenté de pareille ; on aura une idée de cette lenteur quand on saura que des voyageurs en veine d'excentricités pouvaient, à certains moments, descendre de voiture pendant la marche du train et suivre celui-ci à la course jusqu'à ce qu'il leur plût de revenir à leur place.

A Suez nous n'eûmes que le temps de prendre un léger repas dans un restaurant européen, au son des voix et des harpes ou guitares d'une troupe d'artistes ambulants, également européens. Puis un petit vapeur vint nous prendre et nous emmener sans nous permettre de rien voir des travaux de l'isthme, sauf le canal d'eau douce qui, comme on le sait, réunit déjà les deux mers.

Dès qu'on est sur la mer Rouge, on éprouve une singulière sensation : la patrie semble bien plus éloignée que lorsqu'on était au rivage ; la distance réelle a beau n'avoir varié que de quelques centaines de mètres, on ne se sent plus comme naguère à portée de chez soi. C'est que l'eau sur laquelle on vogue n'est plus la même que celle qui bat nos côtes, et que ces navires français ou anglais devant lesquels on passe ont plusieurs milliers de lieues entre eux et leur point de départ. Et l'on continuera à subir la même impression tant que la grande entreprise du percement ne sera pas terminée et qu'il faudra passer deux fois l'équateur pour aller sous voiles de Suez à Marseille.

Notre petit vapeur nous eut bientôt conduits à destination, c'est-à-dire au steamer le *Bengal*, de 2,300 tonneaux, capitaine Woolcott, de la Compagnie Péninsulaire et Orientale. A peine le passage d'un bord à l'autre était-il accompli que l'équipage, aux sons cadencés du flageolet, commençait à virer le cabestan; bientôt l'ancre était ramenée à sa place et notre nouvel hôtel flottant prenait le large, portant, outre les passagers de Southampton, ceux venus avec la malle de Marseille. Les matelots du *Bengal* étaient pour la plupart Hindous ou Chinois, les premiers à la physionomie mélancolique, animée seulement par des yeux de tigre, les seconds à l'air nonchalant, mais fin et rusé. Je remarquai plus tard que les Chinois étaient employés aux travaux qui demandent quelque intelligence, par exemple à la manœuvre du gouvernail, tandis que les Hindous ne servaient qu'aux ouvrages que la force musculaire suffit à exécuter.

La navigation dans la mer Rouge n'est point gaie comme dans la Méditerranée. La côte, lorsqu'elle apparaît, est escarpée et sauvage, formée de roches nues d'un aspect sévère. Grâce aux déserts qui la bordent, le vent qui souffle à la surface de l'eau est d'une chaleur et surtout d'une sécheresse qui en été peuvent devenir mortelles. Pour nous, en plein hiver, nous avons vu le thermomètre s'y élever à l'ombre jusqu'à 35° centigrade. Que doit-ce être dans la saison la plus chaude, et comment s'étonner si les navires y perdent parfois les deux tiers de leur équipage? Outre les périls qui tiennent à la température et sont comme elle inconstants et variables, le golfe Arabique en offre d'autres d'une nature permanente et non moins redoutable : je veux parler des bas-fonds nombreux en ces parages et qui deviennent si dangereux dans les gros temps. En ce moment encore, la mer Rouge est peu fréquentée; on n'y rencontre guère que les steamers anglais ou français chargés de la malle des Indes, mais vienne l'achèvement du canal de Suez, et des centaines de bâtiments voudront la parcourir, bâtiments à voiles, pour la plupart, et bien moins en état que les vapeurs de se maintenir quand même dans une ligne donnée; aussi tremble-t-on en pensant aux sinistres que prépare peut-être pour l'avenir la réalisation d'une nouvelle merveille du monde, et se demande-t-on si les avantages qui doivent en résulter ne seront pas payés bien chers.

Les premiers objets qu'on rencontre après avoir quitté Suez sont moins un plaisir pour les yeux que pour l'esprit. Tel est le Sinaï, curieux seulement pour les souvenirs qu'évoque son nom; tel est l'endroit qu'on suppose être celui où les Hébreux passèrent la mer à pied sec. Le 21 février, nous reconnaissions l'île de l'Émeraude, et nous franchissions, peu après, le tropique du Cancer. Puis, les jours suivants, nous avions le vent debout et un tangage assez prononcé

pour que beaucoup de personnes se trouvassent de nouveau malades. Le capitaine, homme d'une vigilance et d'une énergie remarquables, ne vivait plus que sur son banc de quart, prenant à peine quelques heures de repos dans le jour, et passant la totalité des nuits à surveiller la marche de son navire : surcroît d'activité réclamée par les brisants nombreux au milieu desquels nous avancions. Chacun était sur le qui-vive et se sentait mal à l'aise en voyant la sonde employée à tous moments ; il y avait même des gens à cerveau imaginatif qui se croyaient proches d'un naufrage et tremblaient à la pensée d'être réduits en esclavage par les peuplades barbares des côtes voisines. Heureusement que l'excellent *Bengal*, gouverné d'une main sûre, ne justifia point ces craintes, et sut rester exactement dans le sillon navigable.

Le 25 février, nous sortions enfin de l'affreuse mer Rouge, laissant derrière nous Moka, Périm, et le détroit de Bab-el-Mandeb. Ce dernier nom signifie, paraît-il, *porte de deuil*, et l'on assure que les Arabes prenaient autrefois le deuil pour ceux qui passaient ce seuil funeste. Quant à Périm, île absolument stérile, elle ne tire son importance que de sa position qui en fait la clef de la mer Rouge comme Gibraltar est celle de la Méditerranée ; l'Angleterre, bien entendu, n'a pas négligé de s'y établir. Le soir, nous approchions d'Aden, autre possession anglaise. Des fusées lancées du *Bengal* annoncèrent aux impatients du rivage l'arrivée imminente de la malle d'Europe ; quelques minutes après, des lueurs semblables parurent au loin, dénotant que nos signaux avaient été aperçus. Puis tout rentra dans le calme et l'obscurité jusqu'à ce que le *Bengal*, mouillant dans le port d'Aden, envoyât aux échos ses deux coups de canon réglementaires.

Roc anguleux et aride où n'habitent guère d'autres Européens que les agents des compagnies maritimes et la garnison, Aden doit être un séjour éminemment propre à enfanter la nostalgie. Pas un brin d'herbe, pas un ruisseau ne vient rafraîchir ou égayer ce sol pierreux et brûlant. La seule eau qu'on y boive est de l'eau de pluie recueillie dans d'immenses citernes qui sont la seule curiosité du lieu ; avec cela le ciel y est habituellement d'une sérénité désespérante, et des périodes de sept et huit années s'écoulent souvent sans qu'il y paraisse un nuage. Les aborigènes professent l'islamisme ; grands et vigoureux, mais noirs et d'une physionomie farouche, ils ne rompent nullement l'harmonie dans ce concert de sauvage désolation.

D'une extrême courtoisie pour les princes, le capitaine Woolcott avait mis à leur disposition son canot, monté par six hommes et commandé par un officier. Nous allâmes donc à terre, mais notre excursion n'y fut pas longue, et en revenant à bord nous plaignions

sincèrement les malheureux condamnés à vivre dans ce lugubre séjour qui n'est, en somme, qu'une place forte doublée d'un dépôt de charbon.

Quand le *Bengal* reprit le large, la satisfaction fut générale ; tout d'ailleurs était réuni pour donner du charme à la navigation : temps superbe, chaleur modérée, mer parfaitement calme. C'était inaugurer agréablement une traversée de dix jours, durant laquelle nous ne comptions voir d'autre terre que le sol classique de l'aloès, l'île de Socotora.

La vie à bord court grand risque de paraître monotone ; cependant quand on sait utiliser les moyens de distraction qu'on a sous la main, il se passe un temps encore assez long avant qu'elle cesse d'être supportable. Mieux partagé que la *Mongolia*, le *Bengal* avait le double avantage de n'avoir point de corps de musique et de posséder un piano. Jeux de piquet, jeux de whist, échecs, dames, trictrac et palet, étaient constamment à la disposition des amateurs. Indépendamment de ces ressources matérielles, le nombre et la variété des passagers est le plus ordinairement un remède précieux contre l'ennui ; en moins d'une demi-semaine chacun a étudié ses voisins et fait son choix ; de petites sociétés s'organisent dans la grande, composées de ceux que rapprochent leur caractère, leur humeur, leurs préoccupations. On écoute, on critique, souvent même, hélas ! on médit ! Mais aussi pourquoi tant de gens donnent-ils prétexte à la médisance, et comment s'étonner qu'il y ait des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et des langues pour parler, dans un milieu où les allures et les mœurs ressemblent si fort à celles d'une ville d'eaux ?... Esprit fin et bon observateur, le prince de Condé s'amusait beaucoup des comédies qui se jouaient dans l'ombre ; d'une sévérité scrupuleuse pour lui-même, mais d'une tolérance aimable pour autrui, les petites intrigues ne le scandalisaient point, et il se plaisait volontiers à en suivre les phases diverses jusqu'au dénoûment. Aimé de tous pour ses manières franches et dépourvues de fierté, il savait se familiariser sans descendre de son rang, être simple avec les simples, subtil avec les subtils, et tout voir comme tout dire, sans jamais se départir de la distinction la plus parfaite ou blesser le goût le plus délicat.

C'était le soir surtout que le pont du *Bengal* offrait un aspect animé. Le gaillard d'avant réunissait les amateurs de distractions bruyantes : jeux de force ou d'adresse, gymnastique, boxe, escrime, y avaient successivement leur tour jusqu'à l'heure où l'obscurité venait mettre un terme aux exercices. La partie comprise entre l'avant et la poupe était plus particulièrement fréquentée par les esprits graves, fonctionnaires, négociants, ecclésiastiques ; des entretiens

prolongés s'y engageaient sur la politique, les sciences, la littérature ou les arts, et près des beaux parleurs ou de leur auditoire s'établissaient également les gens nuls, trop médiocres pour jouer un rôle actif, mais assez amis du calme et de la pipe dégustée en silence pour se ranger du côté des hommes sérieux. L'arrière, ombragé d'une tente et passablement éclairé dès qu'arrivait la nuit, servait de rendez-vous au monde élégant et fashionable; c'est là que les dames, parées d'une nouvelle toilette (la troisième ou la quatrième depuis le matin), venaient respirer l'air frais du soir et se promener au bras de leur époux ou de quelque passager galant; la conversation y chômait peu, et croissait en expansion à mesure que se levaient les étoiles; et quand, après dix heures, les lumières s'éteignaient, et les promeneurs disparaissaient, des ombres mystérieuses restés en arrière de la foule se mouvaient deux à deux dans les ténèbres, sans que celles-ci pussent empêcher quelques mots emportés par la brise de révéler l'intimité extrême finalement atteinte par le dialogue.

La Compagnie Péninsulaire et Orientale est une compagnie anglaise; aussi le dimanche est-il observé sur ses navires avec la même rigueur que dans la cité de Londres. Tous les huit jours donc, suspension des travaux qui ne sont pas d'urgence absolue; la cloche tinte, et l'équipage, après avoir subi en grande tenue une inspection et un appel, se rend processionnellement au service divin. Quand un ministre du culte est présent, les fonctions sacrées lui reviennent de droit, mais, à défaut d'un *clergyman* de profession, le capitaine assume lui-même la dignité sacerdotale et lit à haute voix les prières d'usage. L'office a lieu d'ordinaire au salon, momentanément converti en temple, et les passagers se font un devoir d'y assister. Ne se tiennent guère à l'écart que des catholiques ou autres dissidents, car le genre esprit fort n'est point à la mode chez les Anglo-Saxons, qui regardent volontiers la non-fréquentation des églises comme une abstention ridicule et choquante. En France, le respect humain porte beaucoup de gens à cacher leur foi; c'est le contraire en Angleterre, et les incrédules s'y sentent rarement le courage d'avouer leur scepticisme. A côté des pratiques religieuses viennent malheureusement prendre place des scrupules superstitieux : défense est faite de toucher au piano le dimanche, à moins que ce ne soit pour y exécuter des psaumes ou des cantiques; défense est faite de se livrer à aucun jeu, de prendre aucune distraction trop ostensible; le dimanche catholique est un jour de prière, de repos et de joie, mais le dimanche anglican est un jour de pénitence, d'inaction et de deuil; les mécréants eux-mêmes sont sous l'empire du préjugé commun, et je me rappelle un réfractaire à la Bible, le seul que j'aie rencontré dans tout mon

voyage, qui se serait cru coupable de sacrilége s'il eût fait une partie de cartes le jour du Seigneur.

Un soir, la fumée d'un steamer fut signalée à l'horizon ; aussitôt grand émoi sur le *Bengal*. C'est la Messagerie, disaient les uns, c'est un *P. and O. boat*, disaient les autres. Les Anglais, dans leur amour pour les abréviations, désignent sous le nom de *P. and.* O., la Compagnie Péninsulaire et Orientale, du nom de laquelle ils ne conservent que les initiales prononcées à l'anglaise et réunies par la conjonction *and* (et) : *P. and*. O. prononcez : Pi-and-O. C'était bien d'un *P. and. O. boat* qu'il s'agissait, et celui-ci ayant indiqué par signaux qu'il désirait nous parler, le *Bengal* eut la prévenance d'aller à sa rencontre. Nous vîmes donc grandir de plus en plus ce qui nous avait apparu d'abord comme un point noir au loin, et quelque temps après nous étions proches du *Mooltan*, beau bâtiment à hélice, porteur des dépêches de l'Inde et faisant route pour Suez. Une embarcation se détacha de son bord, montée par des officiers qui vinrent causer un instant avec notre capitaine. Le motif de leur démarche, je l'ai oublié aujourd'hui ; mais ce que je n'ai pas oublié, c'est la solennité de cette rencontre de deux navires marchant, l'un vers la mère patrie, l'autre vers des régions lointaines et inconnues. Perdu comme on semble l'être au milieu de l'Océan, tout ce qui rappelle la vie et la civilisation excite à un haut point l'intérêt ; ce bateau, qu'on remarquerait à peine si l'on était à terre et qu'il fût au port, devient le point de mire de tous les regards. Pour nous, qui venions de quitter nos familles et nos amis, la vue de voyageurs se hâtant vers leur contrée natale devait nous pénétrer d'un sentiment d'envieuse tristesse ; les dernières lueurs du soleil couchant donnaient à l'ensemble de la scène une nouvelle teinte de mélancolie, et nous sentîmes nos cœurs se serrer lorsque, les deux steamers reprenant leur marche un instant suspendue, toutes les têtes se découvrirent, tous les mouchoirs flottèrent, et qu'un triple hurrah vint porter d'un bord à l'autre les adieux de ceux qui se quittaient.

III

Au milieu de ces incidents, de ces émotions gaies ou tristes, nous avions fait un chemin considérable, et le 8 mars, à dix heures du matin, la terre de Ceylan fut signalée. Elle était encore à peine visible que déjà des émanations végétales embaumées venaient confirmer à l'odorat le témoignage de la vue. Il avait plu toute la nuit, des nuages épais cachaient le ciel, et, bien loin de produire en nous

la mauvaise humeur qu'engendre ordinairement l'absence de soleil, ce temps couvert, succédant à une trop longue série de beaux jours, nous paraissait quelque chose de délicieux. Voici donc de nouveau la côte, non plus, cette fois, une côte aride et sèche, mais un sol exhubérant de fécondité. A mesure que nous avançons, les objets deviennent plus distincts : d'abord une ligne verte se détache à l'horizon, uniforme et continue ; puis cette ligne devient inégale sinon interrompue ; et peu à peu se décompose en d'innombrables cocotiers dont la foule serrée s'avance jusqu'à la mer. Une crête élevée se dresse dans le lointain ; c'est le sommet du pic d'Adam qui, en partie voilé par une atmosphère vaporeuse, couronne majestueusement la portion apparente de l'île. Le navire entre dans la baie de Pointe-de-Galle, et aussitôt un essaim de pirogues à balancier chargées de natifs vient se presser autour de lui. Ces pirogues et les êtres singuliers qui les montent sont-ils réellement de notre époque ? Physionomies, vêtements, embarcations, tout cela n'est-il pas resté conforme aux récits d'il y a plusieurs siècles ? Des idées de toutes sortes remplissent l'imagination ; le passé se mêle au présent, l'histoire à la nature, et l'on se plaît à penser que la moderne possession anglaise n'est autre que l'antique et toujours fertile Taprobane.

Le lendemain de notre arrivée, après une dernière nuit passée à bord du *Bengal*, il fallut prendre congé non-seulement de notre seconde maison flottante, mais de nos covoyageurs, dont un grand nombre était parti de Southampton comme nous, et qui, pour la plupart, continuaient leur route dans la direction de Calcutta ou de Hong-kong. Parmi ces derniers se trouvaient Mgr le duc d'Alençon et M. le baron Bache ; mais on verra plus loin comment un incident imprévu retarda leur départ de quelques jours.

Après un coup d'œil donné à Pointe-de-Galle, nous partîmes sans retard pour Colombo, dans une malle-poste traînée par des chevaux petits mais vigoureux. La route de Pointe-de-Galle à Colombo est des plus pittoresques qui se puissent voir ; côtoyant sans cesse le bord de la mer, elle se poursuit sans interruption au sein d'une forêt de cocotiers. Telle est la force de la végétation sur ce sol voisin de l'équateur, que les plages, au lieu d'être nues comme chez nous, sont couvertes de plantes ligneuses qui s'arrêtent là seulement où vient mourir la lame. Le moindre prétexte suffit au développement des arbres les plus vigoureux, et, si un écueil voisin de la côte laisse au-dessus de l'eau un espace d'un mètre de large, deux cocotiers, parfois davantage, y prendront place, bien qu'à l'étroit, et y atteindront la même hauteur qu'en terre ferme. Tantôt on passe au bord d'un lac au niveau duquel le paysage s'élargit subitement ; tantôt c'est du côté de la mer que se produit l'éclaircie, et ce n'est pas sans étonne-

ment que l'on se voit tout à coup si près de l'écume des vagues. L'ombre est abondante et le ciel disparaît fréquemment sous l'épaisseur des bois qu'on traverse. Des deux côtés du chemin sont dispersées des cases de naturels réparties en plusieurs circonscriptions, mais formant en fait une sorte de village continu.

Le véhicule qui nous emportait marchait avec une grande vitesse ; les relais n'étaient séparés les uns des autres que par une distance de six milles, et, dans l'intervalle, nulle autre allure que le galop n'était tolérée. A six heures, nous fîmes une halte à Bentotte, petite ville située à peu près à égale distance de Galle et de Colombo, et après y avoir dîné conformément à l'usage, nous y attendîmes le crépuscule en respirant la brise du soir, rafraîchie par les flots qui se brisaient à nos pieds. Nos compagnons de route étaient des passagers du *Bengal*, M. Folkhard, ingénieur du gouvernement, Mme Fanny Folkhard, et M. Mason, jeune gradué d'Oxford qui venait occuper à Ceylan un poste dans la magistrature. Le charme de la société joint aux beautés si insolites pour nous de la nature ambiante, nous firent trouver cette soirée l'une des plus agréables que nous eussions passées depuis longtemps, et, plus d'une fois dans la suite, le prince se l'est rappelée avec plaisir.

Une heure environ après notre départ de Bentotte, la nuit étant devenue complète, l'air commença à s'illuminer d'une quantité innombrable de petites lueurs fugitives dues aux lucioles qui voltigeaient de toutes parts. Quelques-unes de ces lueurs, beaucoup plus éclatantes, pouvaient être attribuées à des fulgores, et paraissaient au milieu des autres comme des étoiles de première grandeur au firmament. En même temps, à l'approche des habitations, circulaient des natifs porteurs de torches dont la flamme jetait des reflets rougeâtres sur les buissons voisins. Ces torches n'ont pas tant pour but d'éclairer ceux qui s'en servent que de mettre en fuite les cobras di capello, tic-polongas, et autres serpents si communs en ces contrées : précaution bien naturelle de la part de gens accoutumés à marcher pieds et jambes nus au milieu des hautes herbes comme sur les sentiers les plus unis.

Grâce à ces distractions, le trajet nous parut court ; il était minuit lorsque nous arrivâmes à Colombo, et plutôt que de nous claquemurer dans l'enceinte fortifiée, nous descendions au *Galle face House*, vaste et bel hôtel situé *extra muros* en un lieu nommé Colpitty, et qui, par sa proximité de la ville comme de la mer, est à Colombo ce que Frascati est au Havre. Nous étions alors dans la période la plus chaude de l'année ; la plupart des habitants notables étaient allés, suivant la coutume, chercher dans les montagnes une température moins accablante, et le gouverneur général, récemment nommé à sa

charge, était en tournée d'exploration à l'intérieur. Le directeur général des postes et quelques autres personnages officiels que la nature de leurs fonctions avaient retenus en ville, furent donc les premiers qui purent présenter leurs hommages au prince de Condé. On aurait voulu qu'il quittât le *Galle face House* et vînt s'installer dans une résidence plus en rapport avec son rang, mais le prince, qui redoutait le bruit et jusqu'à l'apparence de l'ostentation, refusa poliment de quitter l'hôtel : *I am very easily content*, répondait-il avec simplicité aux fonctionnaires anglais qui lui offraient une hospitalité plus luxueuse.

Capitale européenne de Ceylan comme Kandy en était autrefois la capitale indigène, Colombo naquit portugaise pour passer ensuite aux mains des Hollandais et tomber enfin dans celles des Anglais. Ville assez ordinaire et d'un aspect plus européen qu'on ne pourrait l'attendre, elle est le siége du gouvernement central. Ce gouvernement, distinct de celui de l'Inde et plus libéral que lui, paraît cependant constitué à l'avantage exclusif des possesseurs de l'île. Le parlement, car il y en a un, compte bien dans son sein quelques députés d'origine cingalaise nommés par leurs compatriotes ; mais ces représentants des intérêts de la masse ne forment qu'une minorité trop infime pour que son opposition soit dangereuse à l'oligarchie européenne. L'administration anglaise est donc, en pratique, la maîtresse absolue de la situation, mais une maîtresse tolérante et dont le joug est facile à souffrir. Les prêtres bouddhistes sont l'objet de sa bienveillance particulière à cause de l'influence qu'ils exercent sur le peuple ; au besoin, ils payeraient cher les complots qu'ils trameraient contre l'autorité.

La rade de Colombo est, dit-on, peu sûre et ne saurait admettre que des navires d'un faible tonnage ; la baie de Pointe-de-Galle, malgré ses bas-fonds, l'emporte encore sur elle et lui est préférée par la navigation ; aussi la prospérité de Galle ne peut-elle que s'accroître et grandira-t-elle rapidement quand le chemin de fer qui doit la relier à Colombo sera construit. Mais cette dernière place est un centre militaire d'où peuvent rayonner aisément des troupes, et cette considération, fût-elle seule, lui conservera toujours une grande importance dans un pays conquis où les insurrections peuvent éclater d'un moment à l'autre.

Si la ville elle-même est peu digne d'attention, il n'en est point ainsi des lieux voisins : une des plus jolies particularités des environs est un lac d'eau douce situé sur la plage à une distance tellement faible de la mer que, dans les fortes marées, la lame, aidée par le vent, pourrait mettre les deux milieux liquides en communication passagère. L'herbe croît en abondance au bord de l'un comme

de l'autre, et donne à la grève un aspect riant et original. A deux ou trois kilomètres de là sont les jardins ou plantations de cannelle, sur la route desquels s'élèvent de gracieuses maisons de campagne, habitées presque toutes par des colons. Consistant souvent en un simple rez-de-chaussée, d'autrefois pourvues d'un étage, ces maisons ont été construites manifestement par des architectes préoccupés avant tout de l'aération ; les chambres, spacieuses en hauteur comme en largeur, sont rarement tout à fait closes ; les murs n'y arrivent pas toujours jusqu'à l'angle des toits, et les portes, généralement ouvertes, y laissent arriver librement le zéphyr et la fraîcheur. C'est d'ailleurs moins dans la maison elle-même qu'on se tient habituellement que sous la *verandah*, sorte de portique à jour, situé au-devant de l'entrée principale ou entourant la totalité de l'édifice. L'ameublement intérieur n'est point en désaccord avec le reste ; des nattes y remplacent les tapis, les lits, aussi larges que longs et d'une dureté peu propre à engendrer la chaleur, n'y ont d'autres rideaux qu'un moustiquaire de gaze. Salles à manger, cabinets de travail, sont munis de *punkas*, sorte d'éventail qui se compose d'une natte rectangulaire suspendue transversalement au plafond, et pouvant osciller à la façon d'un pendule sous l'influence des tractions qu'un homme exerce sur elle par une corde glissant dans une poulie. Le punka est aux Indes la première condition du confortable ; on le trouve partout, dans les habitations particulières, dans les hôtels, et jusque dans le salon des steamers ; je me souviens même d'avoir vu à Aden une église anglicane pourvue de cet ingénieux appareil.

Non loin de Colombo se trouve un temple bouddhiste que nous visitâmes accompagnés de M. Coomara-Sahmé, membre du parlement cingalais. Des massifs de cocotiers, de tulipiers, d'arbres à pain, etc., enclosent étroitement le monument sacré, dont ils rehaussent le caractère mystérieux. Nous fûmes reçus par le desservant, brave homme vêtu de jaune comme tous ses pareils, et dont la figure placide semblait empreinte d'une bonhomie naïve ; il nous introduisit non-seulement dans les parties publiques du temple, mais encore dans celles dont l'accès est le plus rigoureusement interdit aux profanes : ainsi vîmes-nous les lieux où se pratiquent les incantations les plus redoutables, et pûmes-nous examiner les instruments de sorcellerie usités alors. Passant de là dans une salle destinée à d'autres cérémonies et décorée de peintures où reviennent sans cesse le cobra et l'éléphant, nous découvrîmes derrière une vitrine une masse colossale, dont les contours avaient quelque chose d'humain : approchant davantage et regardant avec plus de soin, il nous fut aisé de reconnaître une immense effigie de Bouddha, couchée sur le flanc. Cette statue, dont la longueur peut être de trente ou quarante pieds,

a, par le fait même de sa taille et de sa position, une apparence confuse qui embarrasse d'abord ; la proximité de l'objet est telle que les détails de celui-ci frappent avant l'ensemble, et ce n'est qu'à la longue qu'on discerne nettement la liaison de ce tronc, de ces membres immenses, et de cette grande figure dont les yeux inertes et sans expression paraissent dirigés fixement vers un point inaccessible à ceux des spectateurs. La faible clarté qui règne dans ce sanctuaire magique ajoute à l'impression involontaire qu'on éprouve en y entrant, et contribue à prévenir l'effet grotesque auquel pourrait donner naissance l'imparfaite exécution de l'idole.

Après un coup d'œil au dagobah, ou chapelle à reliques, édifice dont on ne saurait mieux comparer la forme qu'à celle d'une sonnette de table, nous nous retirâmes sous un pavillon où une collation nous attendait, pendant que les musiciens attachés au temple s'apprêtaient à jouer quelques-uns de leurs morceaux. L'orchestre, si on peut lui donner ce nom, est uniquement composé d'espèces de tambours dont les artistes se servent avec une grande dextérité, tout en se livrant à une sorte de danse ou de pantomime ; cette danse, non moins que ce bruit, présente un caractère indéfinissable où domine le farouche et le satanique, et, quand la représentation est arrivée à son terme, on est tout étonné que ces visages de possédés soient aptes à prendre une expression souriante, et que les démons qui se sont agités d'une façon si furieuse puissent se transformer tout à coup en bonnes gens d'aspect modeste et calme.

Au ballet succédèrent des chants religieux d'un style peu éloigné du chant grégorien, et, pour clore la séance, le prêtre poussa le libéralisme jusqu'à mettre en nos mains le livre sacré ; la faveur était exceptionnelle, et nul n'en avait été l'objet depuis le duc de Brabant, aujourd'hui roi des Belges. Ces divers échantillons de la liturgie bouddhiste piquèrent vivement la curiosité du prince et lui inspirèrent le regret de ne pas assister aux cérémonies religieuses nocturnes qui ont lieu à des époques fixes ; mais il comptait alors revenir à Ceylan, et nous nous bornions pour cette fois à un coup d'œil général et superficiel, pensant qu'il nous serait donné plus tard d'observer plus à fond.

De retour à l'hôtel, nous trouvâmes le duc d'Alençon et le baron Bache, tout juste arrivés de Pointe-de-Galle. Le steamer l'*Emew*, qui devait les conduire à Hong-kong, avait brisé son hélice au moment de sortir du port, créant ainsi aux passagers un loisir inattendu. D'autre part, le gouverneur général, sir Hercules Robinson, avait fait annoncer qu'il suspendait sa marche pour attendre le prince et mettait à notre disposition tous les moyens nécessaires pour arriver jusqu'à lui sans encombre. Ne pouvant, faute de temps, faire la même

excursion que son cousin, le duc d'Alençon résolut de l'accompagner du moins jusqu'à Kandy, place située à moitié chemin environ du point extrême de notre route. En conséquence, après une halte de cinq jours à Colombo, pendant laquelle deux dîners et un bal furent offerts au prince par le *Post-Master General*, M. Cairns, et par les officiers de la garnison, nous prîmes congé de la ville et du littoral pour nous diriger vers l'intérieur.

Les chemins de fer pénètrent partout ; celui de Colombo à Kandy, construit par le gouvernement, n'est pas encore terminé, mais il s'étend déjà jusqu'à Ambepusse, et l'on s'occupe de le poursuivre au-delà des hauteurs au pied desquelles il s'est arrêté. D'Ambepusse à Kandy, nous fîmes la route en voiture au milieu de sites vraiment enchanteurs. Les pics, les vallées et les torrents ne sont point le privilége exclusif de ces climats ; mais quelle différence entre nos Alpes, où pins et sapins étalent sitôt leur sombre teinte, et les montagnes de Ceylan, moins élevées, sans doute, mais parées jusqu'au sommet d'une flore digne d'un jardin botanique! Ceylan est une serre chaude en plein air et forme, en dépit des défrichements, comme un bouquet touffu sortant du milieu des ondes.

A Kandy, nous fûmes logés au pavillon, résidence gouvernementale, dont les honneurs furent faits avec une courtoisie extrême par M. Wodehouse, délégué de sir Hercules. La ville, bâtie dans un fond auprès d'un lac artificiel, est en grande partie composée de chaumières. Capitale indigène de l'île, elle fut longtemps indépendante de la domination européenne ; mais, en 1815, les Anglais la réduisirent à son tour, firent le roi prisonnier, et s'assurèrent ainsi l'entière possession du pays. On montre encore l'ancien palais des rois de Kandy, dont la chapelle, qui a conservé son ancienne destination, renferme la relique dite *dent de Bouddha*. Le grand-prêtre étant absent au moment de notre visite, il ne nous fut pas possible de voir la dent en question, et nous dûmes nous contenter de la vue de la châsse, coffre placé dans une sorte de riche tabernacle et couvert d'ornements en or parmi lesquels resplendissent de magnifiques pierres précieuses. Kandy a beaucoup de couleur locale : la population européenne y est peu considérable et n'y semble point chez elle, comme à Pointe-de-Galle ou à Colombo ; les aborigènes y sont, dit-on, plus insoumis et moins résignés à leur sort que leurs compatriotes de la côte ; en un mot, le travail de transformation des hommes et des choses y est encore peu avancé, fait assez naturel, puisque la conquête du centre de l'île ne date pour ainsi dire que d'hier.

Nous étions arrivés à Kandy le 14 mars, nous en partîmes le 15, et ce jour fut celui de la séparation définitive des deux princes. Les adieux furent tristes, plus tristes, chose singulière, qu'ils ne l'avaient

été à Pointe-de-Galle, alors que le duc d'Alençon s'attendait à poursuivre immédiatement sa route. On eût dit qu'un pressentiment annonçait aux deux cousins qu'ils ne se retrouveraient plus. Élevés ensemble et liés l'un à l'autre par l'amitié la plus fraternelle, le chagrin de se quitter, après avoir inauguré leur voyage en commun, pouvait sans doute suffire à expliquer leur émotion; mais que de fois j'ai songé depuis à ce dernier embrassement, à cette dernière poignée de main et à ce mouchoir agité si longtemps de la voiture qui nous emportait, par celui dont je devais, quelques semaines plus tard, recueillir le dernier soupir!

Après un trajet de huit ou dix heures et une nuit passée à l'hôtel dans les montagnes, nous atteignîmes la fin de la route carrossable. Les routes, à Ceylan, sont excellentes et parfaitement entretenues; mais le nombre en est encore très-restreint, et la partie centrale de l'île en est à peu près, sinon tout à fait, privée. Nous laissâmes donc notre voiture et partîmes à cheval, tandis que des coolies à pied se chargeaient des menus bagages que nous n'avions pu nous dispenser d'emporter avec nous. Nous devions passer la nuit en un lieu nommé Dumbar, chez un planteur que sir Hercules Robinson avait chargé de recevoir le prince. Aux trois quarts du chemin, nous nous trouvâmes tout à coup face à face avec un cavalier. Le gentleman qui venait ainsi à notre rencontre était notre hôte, Allister M'Clellan, esquire, digne célibataire écossais dont l'hospitalité ne démentit point l'origine. Profondément touché du rôle qui lui était échu, l'excellent homme avait arboré le drapeau britannique en signe d'allégresse, et convié différents planteurs d'alentour à l'honneur de dîner avec le prince. Le repas fut plus confortable qu'on n'aurait pu s'y attendre dans une habitation si éloignée de toutes ressources, et la soirée se passa joyeusement en récits d'aventures et d'exploits cynégétiques. D'humeur expansive et loquace, les invités ne laissaient point tarir la conversation; et pendant ce temps l'amphitryon triomphait: pour donner plus de solennité à la séance, il avait cru devoir revêtir son costume national, et occupait le fauteuil présidentiel avec une gravité qui ne masquait nullement une orgueilleuse satisfaction. La franchise naïve et la cordialité simple et sans prétention de cet accueil plurent beaucoup au prince et le firent s'applaudir d'avoir refusé, par égard pour le brave Écossais, les offres plus brillantes d'un propriétaire du voisinage.

Le lendemain matin, nous dûmes prendre congé d'Allister M'Clellan, esquire, et nous mettre en route de bonne heure, de façon à faire le plus de chemin possible avant que la température fût trop brûlante. Rien de charmant comme de s'avancer au milieu des jungles épaisses où chantent et voltigent des milliers d'oiseaux

qu'envieraient nos volières européennes; tantôt on entend le murmure d'un ruisseau, tantôt on surprend une source d'eau limpide et fraîche où cavaliers et chevaux s'abreuvent avec délices; le soleil ne peut percer une voûte de feuillage sous laquelle le ciel est à peine visible, et le vent lui-même a peine à la faire trembler. Mais à ces beautés de la nature se mêlent les ravages de la civilisation; aux forêts et aux bois succèdent les défrichements, les plantations de café; plus de pittoresque, plus d'ombre protectrice, plus rien qu'un paysage monotone, qu'une chaleur décourageante. Ces défrichements gagnent chaque jour du terrain, et finiront — faut-il sérieusement s'en plaindre? — par envahir la totalité de l'île. Les planteurs ne sont pas embarrassés pour en finir avec une forêt : couper les arbres serait trop long et coûterait trop cher dans un pays où le bois surabonde; incendier est plus expéditif, et nous avons pu voir nous-mêmes des massifs embrasés sur une étendue parfois considérable.

La marche dans les jungles, et même dans certaines plantations, n'est pas exempte de périls, à cause des carnassiers et des éléphants sauvages dont on peut y faire la rencontre; le tigre est inconnu à Ceylan; mais les cheetahs, panthères et léopards, y sont communs et redoutés. Quant aux éléphants, inoffensifs tant qu'ils sont en troupes, ils sont à craindre lorsqu'ils se séparent de leurs pareils; l'éléphant vagabond, *rogue*, comme disent les Anglais, est d'ordinaire en état de fureur permanente et détruit tout ce qu'il trouve sur son passage. Le nombre de ces pachydermes est encore très-considérable, malgré la guerre incessante qu'on leur fait, soit par plaisir, soit par nécessité. Un genre d'amusement très-goûté des colons consiste à chasser l'éléphant à la carabine, récréation où la vie du chasseur peut être facilement compromise; et le goût de ce *sport* est tel qu'il dégénère souvent en passion irrésistible. Ceux qu'atteint une pareille manie sont les premiers à la qualifier de ridicule et d'inexplicable, mais ils ne peuvent s'en guérir, et l'on cite un major Rogers qui, à lui seul, aurait détruit de cette manière plus de quatorze cents éléphants.

Le sentier que nous suivions était inégal et mal frayé; les pierres, les racines, faisaient souvent broncher nos chevaux, et, dans la dernière partie du trajet, les obstacles devinrent tels que nous dûmes mettre pied à terre et laisser nos montures à une sorte de poste avancé proche du campement du gouverneur. Ce dernier, que nous joignîmes bientôt après, s'était établi avec sa suite sur un vaste plateau où un *bungalow*, sorte de maison rustique, avait été construit extemporanément. Sir Hercules Robinson, lady Robinson et leurs deux filles, parurent très-flattés de voir le prince. Ils avaient été informés à l'avance de sa visite, et l'attendaient pour faire l'ascension

du pic d'Adam, par une voie nouvelle et inexplorée : son arrivée fut donc le signal du départ.

Sans être la montagne la plus élevée de l'île, ni dépasser le niveau de la mer de plus de 2,000 mètres, le pic d'Adam est fameux dans le monde entier pour la hardiesse des formes et pour les légendes dont il est l'objet. Les uns veulent qu'Adam y soit né, d'autres qu'il s'y soit retiré après sa chute; mais les bouddhistes en regardent la cime comme un lieu trois fois saint, à cause de l'empreinte indélébile que Goutama, le quatrième Bouddha, y aurait laissée de son pied. Tous les ans, de nombreux pèlerins vont vénérer la précieuse marque et déposer leurs offrandes à l'espèce de chapelle qui l'abrite.

Pendant deux jours, il nous fallut cheminer péniblement le long d'une étroite allée taillée dans la forêt vierge, et que nul être humain n'avait parcourue avant nous, à l'exception de ceux qui l'avaient ouverte. Dès le troisième ou quatrième mille, il était devenu impossible d'avancer à cheval, tant avaient augmenté les difficultés du terrain. Force nous fut donc d'aller à pied, tantôt gravissant, tantôt descendant des côtes escarpées, mais, somme toute, gagnant incessamment des régions de plus en plus hautes. Le prince et moi, nous tenions la tête de la colonne; puis venaient, à des intervalles plus ou moins longs, le gouverneur et ses invités, suivis des palanquins des dames; enfin plus de cent coolies, chargés de bagages ou portant des provisions, marchaient les uns en avant, les autres en arrière du convoi, sous la direction de pions, espèces d'attachés indigènes tenant le milieu entre le garde et le domestique. A droite et à gauche, nous ne voyions qu'un réseau inextricable d'arbres, de lianes, de fougères gigantesques, de troncs vermoulus couverts de mousse ; par instants, des scorpions ou des sangsues de terre s'agitaient dans l'herbe à notre approche; d'autres fois, c'étaient les cris d'une troupe de singes effrayée qui se faisaient entendre, et l'on pouvait apercevoir au milieu des branchages les traînards de cette armée en fuite. D'ailleurs, point de rencontre vraiment fâcheuse, bien qu'à plusieurs reprises une odeur spéciale *sui generis* nous ait révélé la proximité de quelque animal féroce, et que des traces du passage récent d'un éléphant vagabond ait jeté pour un moment l'effroi dans le monde des coolies. Nous n'eûmes donc pas à faire usage des armes dont nous étions pourvus, et, après un certain nombre de rivières franchies à gué, de rochers escaladés, de repas faits au murmure des cascades, et de nuits passées dans les bois, nous finîmes par nous trouver sains et saufs à la base du cône qui termine le célèbre pic. Cette dernière partie de l'entreprise offre des dangers sérieux : suspendu au-dessus de l'abîme et n'ayant souvent pour point d'appui

qu'une surface lisse et glissante, l'excursionniste est perdu s'il cède au vertige ; il faut, si l'on n'est pas sûr de sa tête, avancer lentement, les yeux fixés sur le sol, et ne céder qu'avec une prudence extrême aux tentations qu'on peut avoir de regarder autour de soi. A chaque minute, on est réduit à saisir convulsivement la touffe d'herbe qui s'échappe d'entre deux pierres et qui, seule, vous empêche de rouler à la renverse et en bas sur une pente presque verticale. La fin de l'ascension serait inexécutable sans les chaînes scellées dans l'extrémité supérieure du roc auxquelles on s'accroche alors avec le courage du désespoir.

Parvenu au sommet du pic, on est récompensé de ses peines par le coup d'œil le plus splendide : le regard se promène à vol d'oiseau sur une immense portion de l'île et peut découvrir au loin Colombo et la mer. Quant à l'empreinte, elle est cachée sous une série de couvercles plus ou moins riches, et abritée par un petit pavillon ; les prêtres établis sur les lieux pour garder le précieux vestige semblent avoir quelque répugnance à le montrer aux mécréants ; mais l'autorité du gouverneur trancha toutes les difficultés, et lorsqu'on eut levé les couvercles successifs, nous vîmes dans la pierre une dépression superficielle tachée de noir et qu'il faut une grande bonne volonté pour assimiler à la trace d'un pied humain. L'attitude des Anglais présents était peu faite pour guérir de ses scrupules le pauvre clergé ; certains d'entre eux s'asseyaient sans cérémonie sur le rebord du pavillon, d'autres frappaient familièrement sur l'empreinte avec le bout de leurs cannes, procédés inutilement irrévérencieux qui choquèrent le prince de Condé. « Je n'aime voir insulter aux croyances de personne, » me disait-il après l'incident ; « sachons ménager la foi d'autrui, si nous voulons qu'on respecte la nôtre. »

Deux espèces de hangars servirent, la nuit durant, d'asile aux touristes, et le lendemain, à l'aube, nous nous séparâmes du gouverneur, qui devait quitter le pic en retournant sur ses pas. Escortés d'un pion et de quelques coolies, nous commençâmes à descendre par le chemin classique, celui que suivent d'ordinaire les pèlerins bouddhistes ; et, après de longues heures d'une marche difficile et fatigante, nous eûmes l'agrément de nous sentir de nouveau dans la plaine.

Ce fut avec bonheur que nous revîmes les cocotiers qui nous avaient fait défaut dans les montagnes et que nous étanchâmes notre soif avec le lait de leurs fruits. Le lait de coco, trop vanté par certains voyageurs, mais aussi trop déprécié par d'autres, ne mérite à mon avis qu'un reproche, celui d'être aussi tiède que l'air ambiant quand on le tire des noix récemment abattues ; lorsqu'on a eu la précaution de le rafraîchir en plongeant d'avance les cocos dans une source ou dans

un torrent, il constitue la boisson la plus désaltérante qu'on puisse désirer.

A quelques milles de Ratnapoura, des chevaux nous attendaient, grâce auxquels nous pûmes atteindre cette localité avant la nuit complète. Il avait été convenu que nous y logerions chez un fonctionnaire, M. Birch, alors retenu auprès du gouverneur, mais dont la femme, prévenue d'avance, nous ménageait la plus gracieuse réception. A vrai dire, une soirée tranquillement agréable et une nuit passée dans des lits véritables, n'étaient point choses superflues après les labours des jours précédents.

De Ratnapoura à Caltura, nous fîmes le trajet en vingt-quatre heures, sur le fleuve Kallo-Ganga, dont les rives couvertes de bambous servent de repaire aux caïmans, et qui, peu profond, n'est navigable que pour des bateaux sans quille. A plusieurs reprises nous eûmes des rapides à franchir, opération assez délicate et qu'il serait imprudent de tenter dans l'obscurité. C'est une singulière sensation que celle qu'on éprouve au moment où les bateliers lèvent leurs rames et permettent à l'embarcation d'être entraînée par le courant : le passage d'un étage à l'autre s'accomplit sans secousse, mais avec une telle vitesse et suivant une pente si prononcée qu'on tremble en pensant au choc qui pourrait s'en suivre si le bateau, mal orienté au début, allait donner contre un bas-fond. Par bonheur, quand arriva le crépuscule, le dernier rapide venait d'être passé ; nous pûmes donc, sans mélange d'aucune inquiétude, nous plaire à voir tomber les ombres du soir et planer les gigantesques chauves-souris connues sous le nom de *renards volants*.

Notre arrivée à Caltura marqua la fin de nos courses d'exploration : de Caltura, en effet, nous n'avions plus qu'à nous rendre à Pointe-de-Galle par une route déjà connue. Montés en voiture après un déjeuner galamment offert par le magistrat du pays, M. de Saram, nous nous retrouvâmes à Galle à la fin du jour. On nous attendait au *Quenn's house*, sorte d'hôtel gouvernemental destiné seulement à recevoir les hauts fonctionnaires et les personnages de distinction ; à peine y étions-nous descendus que le gouverneur particulier de la province, M. Morris, venait présenter ses hommages au prince en le priant de vouloir bien dîner le soir même avec lui. Cette réunion fut de tous points charmante, et nous laissa la plus heureuse impression.

La nuit suivante, deux détonations presque simultanées nous réveillaient en sursaut : le *Mooltan* venait de jeter l'ancre dans la baie, apportant de Suez les lettres d'Europe. Quel plaisir de penser que nous allions avoir enfin des nouvelles de nos familles et de nos amis ! L'impatience nous tint l'œil ouvert jusqu'au jour, mais nous

n'en pardonnâmes pas moins de bon cœur au canon de la malle d'avoir troublé notre sommeil. N'ayant plus à passer à Galle que quelques heures, nous nous hâtâmes de sortir dès qu'il fit jour pour donner un dernier coup d'œil à la terre cingalaise et aux natifs. Ceux-ci forment décidément une assez belle population, malgré le bétel dont ils se souillent la bouche : leur corps bien proportionné, leurs traits réguliers et expressifs, les rendent supérieurs au point de vue de la forme à bien des peuples de l'Orient. Les femmes sont presque toutes jolies, mais ne se montrent guère dans les rues, et la plupart de celles qu'on y rencontre sont vieilles et laides. Quant aux hommes, l'habitude de porter les cheveux longs et de les réunir en chignon sur la nuque leur donne un air souvent très-peu masculin. La mode européenne commence à faire sentir son influence sur l'habillement des classes supérieures, mais le costume des gens du peuple est encore d'un primitif extrême, et se réduit fréquemment à une simple bande d'étoffe qui n'équivaut pas même à un caleçon. Rien de particulier à noter sur la ville de Galle : quelque intérêt qu'elle doive offrir à de nouveaux débarqués, elle ne pouvait nous en présenter beaucoup après Colombo et Kandy.

Notre séjour à Ceylan avait duré deux semaines, et pendant ce court espace de temps nous avions acquis une idée générale de ce qu'est une colonie ou plutôt une possession anglaise. L'esprit britannique se retrouve là ce qu'il est partout, exclusivement pratique et utilitaire. On a souvent parlé de la tyrannie des Anglais sur les nations conquises par eux ; le mot me semble exagéré : l'Anglais n'est point cruel, il est seulement égoïste. Étant donnée une terre nouvelle à exploiter, il exploitera du même coup le sol et les habitants ; la question du bénéfice est la seule qui le préoccupe, et pourvu qu'il n'y perde pas un farthing, il ne trouvera nullement mauvais que ses administrés soient heureux. Spéculateur avant tout, les mesures philanthropiques qu'on le verra prendre seront presque toujours dictées par un avantage matériel à obtenir. Je me suis souvent demandé si le respect de la créature humaine avait jamais eu la moindre part à la substitution des coolies aux esclaves : les premiers auxquels on donne de si minces salaires et qu'on remplace à si bon marché, ne valent-ils pas mieux que les seconds, dont la mort ou l'épuisement précoce entraîne la perte d'un capital important ? A-t-on, — qu'on me pardonne le rapprochement, — les mêmes soucis avec un cheval de louage qu'avec son propre cheval ? et n'est-il pas à craindre qu'on ait moins de scrupule à accabler de travaux excessifs un homme dont la vie vous importe peu qu'un esclave acheté assez cher ? A ce compte, diront certaines gens, l'état des coolies serait pire que celui des noirs avant l'émancipation ; faut-il donc tenir pour rien la sup-

pression des châtiments corporels, et le seul fait d'avoir abandonné spontanément un droit barbare ne témoigne-t-il pas de la sincérité des émancipateurs? Il y aurait lieu de répondre affirmativement si l'expérience de tous les jours était d'accord avec la théorie ; malheureusement les choses ne se passent pas absolument de cette manière, et des faits aisés à constater portent à croire que s'il existe des lois pour protéger les coolies contre la violence de leurs maîtres, l'application de ces lois n'est point tellement facile à obtenir qu'elle impose une grande contrainte aux blancs irascibles. La liberté pour les coolies me fait un peu l'effet d'une ironie insultante : elle les laisse à leur propre charge sans les tirer de l'abjection, et les Cingalais eux-mêmes n'ont que du mépris pour ces pauvres diables, Hindous en général, qui s'expatrient *pour faire fortune*.

Le désintéressement de la philanthropie anglaise apparaît-il mieux quand il s'agit du spirituel? Faut-il s'incliner sans réserves devant les efforts déployés pour amener les natifs à l'anglicanisme? Pour résoudre cette question, il est nécessaire d'en connaître au juste l'état. La vérité est qu'une grande partie de la population indigène a été convertie au catholicisme, et qu'il y a aujourd'hui à Ceylan deux évêques; les idolâtres forment encore une majorité considérable, et il semblerait que leur conquête dût tenter avant toute autre l'ambition de missionnaires chrétiens : telle n'est pas cependant la préoccupation principale des apôtres anglicans, et leur zèle, d'ailleurs peu fructueux, les pousse bien moins à s'occuper des sectateurs de Bouddha qu'à tracasser les partisans du Pape; le fait m'a été affirmé par un protestant qu'au besoin je pourrais nommer. Ici comme plus haut, on peut donc se demander si la philanthropie entre pour beaucoup dans la conduite des occupants, et si ceux qui entendent le prosélytisme d'une pareille façon ne cherchent pas plutôt à se soumettre des âmes qu'à en gagner au ciel.

En définitive, l'Anglais s'entend mieux qu'aucun autre peuple à soigner ses intérêts personnels; il sait en outre sauver les apparences dans une certaine mesure, mais là s'arrête actuellement son mérite. Ses bienfaits comme ses rigueurs sont d'ordinaire le résultat d'un calcul, et les enthousiastes qui voient dans la nation colonisatrice par excellence l'agent de la civilisation universelle, prennent sans doute leur désir pour la réalité.

IV

Le 24 mars, nous voguions de nouveau sur la mer des Indes, à bord cette fois du *Bombay*, capitaine Burne, faisant route pour l'Australie. Le prince était un peu fatigué des marches qu'il avait faites dans Ceylan, et j'étais bien aise que la traversée vînt le contraindre à un repos devenu nécessaire. Délicat, sans toutefois être maladif, sa constitution physique n'était pas à la hauteur de son énergie morale : il le sentait parfaitement, mais n'aurait voulu l'avouer ni aux autres ni à lui-même, et la crainte de paraître mou l'empêchait de ménager ses forces autant qu'il l'eût fallu et qu'on le lui conseillait : défaut moins commun que l'excès inverse, et que j'appellerais une qualité s'il n'avait eu plus tard de si terribles conséquences.

Le trajet de Galle à King George's Sound se fait en quatorze ou quinze jours, et, pendant ce laps de temps, nulle terre ne vient s'offrir aux regards du voyageur. Le *Bombay* ne possédait pas contre l'ennui les mêmes ressources que le *Bengal;* moins nombreuse sur la ligne de l'Australie que sur celle de l'Inde, la société des passagers est loin d'offrir sur la première la même animation que sur la seconde ; mais quiconque aime la lecture et l'étude est rarement embarrassé pour se créer une occupation. Le prince avait eu soin d'emporter avec lui une bibliothèque anglo-française qui nous rendit de grands services. Il consacrait une partie du jour aux sciences géographiques, en tant qu'elles touchaient à ce que nous allions voir ou à ce que nous avions déjà vu ; l'histoire, la littérature, n'étaient pas négligées non plus, et, quand venait le soir, nous faisions dans des causeries familières un échange mutuel de connaissances. C'est alors que j'ai pu apprécier l'étendue de cette intelligence précoce, et l'instruction variée, souvent profonde, de cet esprit de vingt ans ; grâce à ces entretiens intimes, il m'a été donné de comprendre toute la générosité de ce jeune cœur, toute la noblesse de cette âme si pure. Le prince de Condé a disparu trop tôt de la scène du monde pour qu'il lui ait été possible d'y jouer un rôle bien actif, mais ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher savent s'il eût continué dignement la race dont il portait le nom, et ne cesseront jamais de sentir la grandeur du vide laissé par sa perte.

Deux jours après notre départ nous coupions l'équateur, fait qui aurait pu rester inaperçu sans le bulletin indiquant la latitude et la longitude que l'on affiche quotidiennement à l'entrée du salon. Le

baptême de la ligne paraît tombé en désuétude : il ne s'administre ni sur les *P. and O. boats*, ni même sur la plupart des navires marchands. On dit pourtant que l'usage en existe encore dans la marine française de l'État ; à tout prendre, une telle cérémonie est moins hors de saison sur des bâtiments de guerre que sur des navires qui servent au transport des particuliers.

Le 3 avril, nous passions le tropique du Capricorne. Le 6, des débris de végétaux flottants sur les vagues nous annonçaient que la terre était proche, et nous doublions sans difficultés le cap Leeuwin, célèbre par les tempêtes qu'on rencontre souvent près de lui. Le 8, vers dix heures du matin, la côte d'Australie était signalée pour la première fois ; dans la journée, nous côtoyions de très-près les *White top rocks*, rochers assez éloignés de la terre ferme et perdus, pour ainsi dire, au milieu de la mer qui les couvre incessamment de son écume ; vers dix heures du soir, le *Bombay* lançait des fusées d'appel, un pilote venait à son bord, et onze heures n'étaient pas sonnées que le canon annonçait aux habitants d'Albany l'entrée de la malle d'Europe dans les eaux du port du Roi-Georges.

King George's Sound, le port du Roi-Georges, est une magnifique baie dont le seul tort, à ce qu'il semble, est d'être d'un accès un peu difficile. Situé à l'extrémité ouest de la côte méridionale du continent australien, il voit s'élever sur ses bords le village d'Albany qui, petit à l'heure présente et comptant seulement quelques centaines d'habitants, pourrait bien devenir d'ici à peu d'années une cité de vingt à trente mille âmes. Ainsi vont les choses dans ce deuxième nouveau monde, où les villes se fondent et se peuplent avec une rapidité qui tient du prodige, et dont les côtes, actuellement couvertes d'établissements florissants, étaient encore à reconnaître il y a un siècle. Comprise dans le territoire de la colonie désignée sous le nom d'Australie occidentale, *Western-Australia*, Albany n'en est point la capitale. Celle-ci est Perth, place fondée sur la côte ouest et reliée aujourd'hui à King George's Sound par une route carrossable. La *Western-Australia* est le seul point de l'Australie où l'on envoie maintenant les convicts ; moins favorisée par la nature que les colonies voisines, dépourvue de mines d'or et modérément fertile, ses institutions politiques la placent également un degré plus bas : la métropole a tous pouvoirs sur elle et persistera sans doute dans son rôle de tutrice jusqu'à ce que la pupille soit assez développée pour être déclarée majeure.

Dès que le jour parut, le capitaine Goss, agent responsable de la malle à bord du *Bombay*, mit son canot particulier à la disposition du prince ; nous pûmes ainsi descendre à terre bien avant l'arrivée des embarcations qui viennent généralement du rivage offrir leurs

services aux passagers des steamers. M. Hood, riche propriétaire de la Queensland, nous accompagnait; parent d'un ami du prince et lié lui-même avec ce dernier, il nous servit de guide chez le *chief magistrate* du lieu, sir Alexander Campbell. Bien que pris à l'improviste, sir Alexander fit tout ce qui dépendait de lui pour rendre sa réception aussi agréable que possible : après un déjeuner confortable, il voulut être lui-même notre cicerone dans la ville confiée à son administration. Ce n'est pas du reste qu'il y ait à Albany grand'chose à visiter : quand on a pris une idée de sa disposition générale, qu'on a constaté l'isolement de la plupart de ses maisons au milieu d'un petit clos, verger ou jardin, et qu'on a admiré le magnifique aspect de la baie et des collines qui l'entourent, on a vu tout ce qu'on pouvait voir dans un établissement au berceau. Les seuls monuments d'Albany sont une église anglicane, un temple wesleyen et une chapelle catholique; cette dernière était sans desservant lors de notre passage à King George's Sound.

En retournant à la petite jetée de bois près de laquelle était amarré notre canot, nous rencontrâmes plusieurs naturels des deux sexes; triste échantillon de l'espèce humaine, à peine couverts de quelques loques, remarquables pour le défaut d'harmonie des différentes parties de leurs corps et notamment pour les dimensions exceptionnellement grêles de leurs membres inférieurs, ces êtres disgracieux ont l'habitude de se barbouiller la tête d'une espèce de pommade à l'ocre rouge qui ajoute encore au dégoût qu'ils inspirent. D'une physionomie peu intelligente, ils surprennent par la facilité avec laquelle ils s'expriment en anglais : leur accent prend un caractère britannique beaucoup plus satisfaisant qu'on ne pourrait l'attendre, et m'a paru bien supérieur à celui des drogmans du Caire. Peu ou point utiles aux colons, ils ne paraissent pas leur être nuisibles ; sans les civiliser eux-mêmes, la vue de la civilisation les adoucit, et la différence est grande entre les natifs paisibles ou tout au plus maraudeurs qu'on trouve près du littoral, et les sauvages barbares et sanguinaires communs dans certaines parties de l'intérieur.

A une heure et demie, nous rejoignions le *Bombay* dont la provision de charbon était faite et qui s'apprêtait à déraper. A deux heures, Albany avait disparu : nous étions en mouvement et hors du port.

L'immense golfe que limite la côte méridionale de l'Australie, rappelle un peu notre golfe de Gascogne pour les gros temps qu'on est exposé à essuyer. Mais, aguerris par une expérience de six semaines, le tangage nous inquiétait médiocrement et contribuait plutôt à nous distraire. Bon marcheur, le *Bombay*, favorisé par une brise qu'il recevait avec toutes ses voiles, nous fit faire jusqu'à 295

milles par jour. Quand venait l'obscurité, l'eau nous offrait le spectacle des plus belles phosphorescences. Ce phénomène est dû, comme on le sait, à des myriades de zoophytes chez lesquels l'ébranlement des vagues ou le choc du navire fendant les ondes développe des propriétés lumineuses; fréquent sous les tropiques, il peut être observé sur nos côtes et n'est pas rare même dans la mer du Nord. Un soir, par un ciel sans lune et sans étoiles, nous courions grand largue avec une vitesse de 13 nœuds à l'heure; la mer, d'un noir mat partout où l'écume faisait défaut, semblait vomir des flammes sur le passage du steamer, dont le sillage surtout paraissait comme une longue traînée incandescente; la sombre coque du *Bombay* inclinée sur le flanc droit à angle très-aigu, la silhouette gigantesque de sa mâture penchée, le silence et les ténèbres qui régnaient sur le pont, tout était réuni pour donner à la scène un caractère quasi diabolique; on eût dit la course infernale d'un navire fantastique portant des sorciers au sabbat, ou celle du *Hollandais*, le vaisseau fantôme qui sillonne les océans et dont l'apparition pronostique toujours un malheur.

Nous laissâmes sur la gauche la colonie dite Australie du Sud, *South-Australia*, dont la capitale, Adélaïde, jolie ville à rues élégantes et souvent plantées d'arbres, renferme déjà de vingt à trente mille âmes. Les Allemands entrent, dit-on, pour une large part dans cette population d'émigrés cosmopolites; on pourrait s'étonner qu'il en fût autrement en présence de l'attraction qu'exercent les pays neufs sur nos voisins d'outre-Rhin et qui a fait de New-York la troisième ville allemande du monde. Le 13 avril, nous touchions à Melbourne, mais il n'entrait pas dans le plan du prince de s'y arrêter pour le moment; son intention était de voir d'abord la Nouvelle-Galle du Sud, et de réserver la Victoria et sa capitale pour la clôture de son séjour en Australie. Nous ne vîmes donc Melbourne que de la baie où nous étions mouillés, c'est-à-dire de fort loin et sans qu'il nous fût possible d'y distinguer autre chose que des clochers d'église. Cette ville aujourd'hui si prospère, où fourmillent les magasins, les théâtres, les établissements de tous genres, et dont les habitants se nombrent par centaines de mille, n'était il y a vingt ans qu'une modeste bourgade; ces riches fonctionnaires, ces propriétaires opulents dont le luxe éblouit et qui, grâce au prestige de leur succès, forment déjà une aristocratie naissante, sont arrivés d'Europe humbles et sans fortune; la découverte de l'or dans la colonie a été l'une des causes de ce développement à peine croyable et qui permet d'assigner à l'Australie d'importantes destinées. Port-Phillip, au fond duquel est bâtie Melbourne, est une sorte de vaste lac dont l'entrée extrêmement étroite semble l'œuvre des hommes plutôt que de la nature; l'étendue en

est malheureusement trop grande pour que les navires qui s'y arrêtent s'y sentent parfaitement tranquilles : les vents violents l'agitent comme ils feraient de la mer, et l'existence de bas-fonds achève de le rendre peu sûr ; mais les baies d'Hobson et de Geelong, ouvertes dans Port-Phillip, sont le remède placé à côté du mal, et présentent les garanties que n'offre pas cet appendice de l'Océan. Au-devant de Port-Phillip et près des phares qui dominent le goulet, s'élève la petite ville de Queen's Cliff, lieu de plaisirs où se donnent rendez-vous pendant l'été les amateurs de villégiature et de bains à la lame ; née d'hier, Melbourne a déjà besoin de succursales, et Queen's Cliff est son Brighton.

La nuit qui suivit notre relâche à Port-Phillip, nous passâmes le fameux détroit de Bass, ainsi appelé du nom du médecin navigateur qui, à la fin du siècle dernier, le franchit sur une simple chaloupe. Un accident nous y arriva qui, par bonheur, n'eut point de suites fâcheuses : une des chaînes du gouvernail étant venue à se rompre, le steamer s'en allait à la dérive et se fût probablement échoué sur les brisants si l'on n'eût réussi à ressaisir le bout de la chaîne cassée et à s'en servir provisoirement en le faisant manœuvrer par un certain nombre d'hommes. Au point du jour, tout était réparé d'une façon plus régulière, et les timoniers fonctionnaient comme d'habitude.

L'éclairage de la côte entre Melbourne et Sydney ne laisse rien à désirer ; pour le nombre comme pour la disposition des feux, on se croirait dans la Manche, et l'on sait si la Manche est à court de points de repère. Ces précautions ne paraîtront pas superflues à ceux qui connaissent l'activité de la navigation dans ces parages et les relations maritimes des différentes colonies entre elles. Les communications par terre, bien que possibles, n'offrent encore ni toute la commodité ni toute la sécurité désirables ; des routes existent, il est vrai, et l'on peut à la rigueur aller en voiture de Sydney à la capitale de Victoria, mais ces routes sont mal entretenues, et présentent le grave inconvénient d'être hantées par les *bushrangers*. Sous ce nom de *bushrangers* sont désignés des malfaiteurs, pour la plupart convicts libérés ou en rupture de ban, dont la seule occupation est le vol et l'attaque à main armée sur les chemins et dans les campagnes ; organisés en bandes régulières, ces brigands font face à la police, et celle-ci, malgré sa vigilance, n'a pu jusqu'ici en purger la contrée. Il suit de là que les transports de voyageurs et de marchandises se font, d'une colonie à l'autre, par eau beaucoup plus qu'autrement, et que le cabotage a atteint sur ces côtes des proportions considérables.

Dans la soirée du 14, nous eûmes le spectacle d'un orage à distance. Le ciel était pur à l'horizon comme au-dessus de nos têtes,

mais dans l'intervalle flottait un groupe peu étendu de nuages noirs et irréguliers ; pas une goutte de pluie ne semblait tomber de cette masse que les éclairs déchiraient en tous sens et d'où nous vîmes, dans l'espace d'une heure, la foudre s'échapper plus de cent cinquante fois ; le vent était médiocre et la mer assez calme. Néanmoins on jugea convenable de carguer les voiles, de chauffer davantage, en un mot, de se préparer éventuellement à une lutte qui finalement ne s'engagea point. Loin d'effrayer les matelots, ces mesures paraissaient les mettre en belle humeur comme si elles leur eussent pronostiqué un divertissement; quelle différence entre les nègres de Madagascar dont l'équipage du *Bombay* était formé en partie, et les Hindous du *Bengal*, ceux-ci sournois, tristes, taciturnes, ceux-là toujours gais et expansifs !

Cet épisode fut le dernier de la traversée. Longeant presque toujours la terre, nous reconnûmes les sommets des Alpes australiennes, le cap Howe, le mont Dromadaire, ainsi nommé à cause de sa forme, et le 16, à six heures du matin, nous entrions dans Port-Jackson par le plus beau lever de soleil.

Quand on jette les yeux sur une carte, on est frappé de la multitude des ports naturels qui découpent les côtes de l'Australie. Bien différente de l'Inde anglaise si mal partagée à cet égard, l'Australie peut donner rendez-vous chez elle à toutes les marines possibles et n'être point embarrassée pour les recevoir. Le seul Port-Jackson contiendrait aisément les flottes du monde entier : sa forme est celle d'une allée longitudinale de chaque côté de laquelle des impasses transversales sont constituées par autant de baies ; assez profond pour permettre aux navires du plus fort tonnage de mouiller près de la rive, protégé par de hautes collines contre les vents trop impétueux, semé d'îles charmantes qui l'ornent sans l'obstruer, il mérite vraiment la haute réputation dont il jouit auprès des marins et des amateurs du pittoresque. Du côté de l'intérieur, il reçoit la rivière de Parramatta ; du côté de la mer, il présente une entrée large, mais assez dissimulée par les falaises pour que Cook soit passé devant elle sans l'apercevoir. L'illustre navigateur avait indiqué Botany-Bay comme l'endroit le plus propre à la création d'un établissement : Port-Jackson ne fut découvert que plus tard, et l'on sait comment les premiers colons le nommèrent ainsi en mémoire d'un homme de l'équipage de Cook, qui, dit-on, l'avait entrevu et vainement signalé à son chef.

Au fond du port et sur la gauche apparaît la ville de Sydney, dont l'air de civilisation avancée prévient aussitôt favorablement. Les affamés de couleur locale, ceux qui ne voyagent que parce qu'ils sont las de leur *chez eux*, s'indignent généralement de ne trouver près

des antipodes qu'une reproduction fidèle de l'Angleterre. Et pourtant le spectacle d'une Angleterre nouvelle si soudainement improvisée n'a-t-il rien qui excite l'intérêt, qui provoque l'admiration? Et cette similitude déjà complète entre une ville de quatre-vingts ans et des villes vieilles de plusieurs siècles, n'est-elle pas justement le contraire d'une banalité? Pour qui veut réfléchir et regarder au fond des choses, il y a là, ce semble, matière à surprise bien plus qu'à désappointement.

L'arrivée à Sydney du prince de Condé mit en émoi la population; c'était la première fois qu'un voyageur de si haut rang s'arrêtait dans la colonie. Celle-ci, flattée d'une telle visite, fit en sorte de mettre son accueil au niveau de ses sentiments, et j'aurais trop à dire si je devais raconter en détail les fêtes auxquelles fut convié le prince, ou rappeler les noms de ceux qui vinrent lui offrir leurs hommages. Le gouverneur, par l'intermédiaire de son aide de camp, fut le premier à donner l'exemple: il ne tint pas à lui que nous n'eussions une demeure plus somptueuse que celle où nous étions d'abord descendus; mais le prince, ici comme à Colombo, ne voulut point se départir de la réserve qui réglait toutes ses démarches, et nous continuâmes en conséquence à résider à Petty's Hotel.

Capitale de la Nouvelle-Galle du Sud, Sydney compte aujourd'hui plus de cent mille habitants; dans ce chiffre il faut comprendre la population de faubourgs considérables qui se continuent sans transition avec la ville elle-même. La disposition générale de celle-ci est extrêmement simple: les rues, presque toutes droites et larges, sont parallèles ou se coupent perpendiculairement. Toutefois cette régularité qui caractérise les villes d'origine récente et en particulier celle des États-Unis, n'est point aussi absolue que dans ces dernières; plusieurs quartiers échappent à la loi commune, et, par suite de ce mélange, Sydney peut passer pour une sorte de compromis entre le genre ancien et le genre nouveau. George-Street, Pitt-Street et King-Street sont les trois grandes artères de ce vivant dédale; bordées de boutiques brillantes qu'illumine le gaz dès qu'arrive la nuit, sillonnées d'omnibus, de cabs et de voitures de maître, remplies d'une foule de piétons affairés, elles ne diffèrent guère de celles de Londres que par leur propreté plus grande et par la pureté de l'air qu'on y respire. A chaque pas on rencontre une maison de banque, une caisse, un office commercial quelconque; les chariots chargés de marchandises encombrent les voies qui viennent des quais de débarquement, les bateaux à vapeur circulent dans le port, les locomotives sifflent au loin, la vie, le mouvement, l'activité débordent de toutes parts.

A demi caché par les frais ombrages d'un parc élégant, s'élève,

un pied dans la baie, le *Government house*, bel édifice d'un aspect un peu féodal, résidence officielle du gouverneur. Si de ce point nous entreprenons une promenade en ville, nous pourrons passer devant la Bourse, enjamber le chemin de fer américain qui parcourt Pitt-Street et met en communication la gare et le port, et déboucher dans George-Street. Nous suivrons alors cette voie digne d'une capitale européenne, et nous aurons peu à nous en écarter pour voir successivement les principaux monuments de Sydney. La plupart de ceux-ci, pris à part, n'ont qu'une valeur secondaire ; mais, tels qu'ils sont, ils suffisent aux besoins d'une grande cité, et répondent aux institutions les plus diverses. Églises, théâtres, hôpitaux, établissements d'instruction publique, bibliothèque, monnaie, marchés, clubs, prisons, casernes, tout cela est représenté tantôt d'une façon modeste, tantôt avec un certain éclat.

Dans quelques années, Sydney possèdera deux belles cathédrales, l'une catholique, reconstruite sur les ruines de celle qu'un incendie a récemment détruite, l'autre anglicane, depuis longtemps commencée, mais inachevée faute de fonds. Les différents cultes sont, d'ailleurs, abondamment pourvus de temples, et, du balcon de Petty's Hotel, nous pouvions voir à la fois, réunies sur la même place, quatre importantes églises, l'une romaine, l'autre épiscopale, la troisième wesleyenne et la dernière presbytérienne ; le dimanche, les fidèles des quatre communions se confondent paisiblement au sortir de leurs offices respectifs sans que le moindre esprit d'intolérance paraisse les séparer les uns des autres.

Parmi les théâtres, celui du prince de Galle occupe sans contredit le premier rang ; on y joue l'opéra en anglais ou en italien ; la mise en scène y est assez belle et l'exécution convenable. Nous y assistâmes à une représentation de *Faust* donnée par ordre en l'honneur du prince de Condé ; la salle remplie par une société d'élite ne paraissait point inférieure à notre salle Ventadour, et le gouverneur, sir John Young, dans la loge duquel nous étions, contribuait, ainsi que la gracieuse lady Young, à augmenter par sa présence la solennité de la fête. A la fin du dernier acte, le directeur, après avoir reconduit ses nobles hôtes à leurs voitures, me demanda, non sans quelque inquiétude, si le prince avait été satisfait ; naturellement je m'empressai de rassurer l'estimable impresario, chose d'autant plus facile que tout s'était passé d'une manière très-satisfaisante.

Sydney possède une université à laquelle il était juste de rendre une visite. Le chancelier vint au-devant du prince et nous servit de guide dans les diverses parties de l'établissement. Celui-ci, beau bâtiment gothique encore inachevé, possède une salle d'apparat remarquable pour les magnifiques vitraux qui en décorent les ogives et

pour la sévérité imposante de l'aspect général. Une bibliothèque, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un musée zoologique et une collection d'antiquités constituent les richesses actuelles de ce sanctuaire de la science : des pavillons de dissection doivent y être ajoutés sous peu, et la médecine ne tardera pas à figurer dans le programme de l'enseignement qu'on y donne. Contrairement au *King's College* de Londres, et semblable à l'*University College* de la même ville, l'université de Sydney ne fait point de telle ou telle doctrine religieuse un motif d'exclusion, et admet indistinctement dans son sein tous ceux qui veulent y entrer. De là est résultée la formation de deux autres établissements qui sont des annexes et des compléments de l'université : je veux parler du collége catholique de Saint-Jean et du collége protestant de Saint-Paul. Nous avons visité le premier sous la conduite du Dr Forrest, à qui en appartient la direction, et du Révérend S. A. Sheehy, vicaire général du diocèse; construit également dans le goût gothique, l'installation en est excellente et les élèves y reçoivent l'instruction religieuse, sans préjudice des cours universitaires.

Ce qui manque à ces divers établissements, ce n'est point la bonne organisation, ce ne sont point les professeurs instruits, c'est le crédit et la vogue. Tout en convenant de la valeur des ressources qu'ils ont chez eux, les colons aiment mieux envoyer leurs fils à Oxford ou à Cambridge que de les confier à un corps enseignant qui n'a pas encore fait ses preuves. On voit qu'il y a là un cercle vicieux, car évidemment des professeurs ne sauraient faire leurs preuves s'ils n'ont personne pour suivre leurs leçons. En conséquence de ces hésitations des familles, l'université de Sydney court le risque de végéter pendant de longues années. C'est à peine si elle compte aujourd'hui une soixantaine d'étudiants ; Saint-John's College en possède une douzaine, et Saint-Paul n'en a que cinq ou six.

Au nombre des institutions qui touchent à l'instruction publique, il faut citer le jardin des plantes, dont le directeur, M. Charles Moore, nous fit visiter les différentes parties. On y a rassemblé et classé intelligemment une grande quantité de végétaux originaires des Indes, des îles de l'Océanie et de l'Australie elle-même : là poussent en plein air des plantes qui chez nous ne viennent qu'en serre chaude, et pas n'est besoin de dire que ces échantillons peu ou point dépaysés sont le plus souvent fort supérieurs aux nôtres ; je dois avouer pourtant n'avoir vu ni en Australie, ni à Ceylan, d'aussi belles fougères arborescentes que celles de la grande serre de Kew, près de Londres. Le jardin des plantes de Sydney a été jusqu'ici exclusivement consacré à la botanique, mais on espère qu'un département zoologique finira par y être ajouté; quelque chose a été déjà fait dans ce sens, et l'on peut

voir à l'extrémité du jardin une petite collection de singes, de kangurous, d'émus, de perroquets, de cacatois et d'autres oiseaux indigènes ou étrangers.

Du jardin des plantes et de sa ménagerie au berceau, je rapprocherai l'*Australian Museum*. Cet édifice, d'apparence un peu lourde, ressemble de loin à un temple grec. Là sont réunis des roches variées et de nombreux spécimens empaillés de la faune locale ; les marsupiaux, comme de raison, absorbent une grande partie des vitrines réservées aux mammifères, et l'ornithorynque, cet animal énigmatique qui tient à la fois de l'oiseau, du mammifère et du poisson, captive les regards des curieux à Sydney presque autant qu'à Paris. Tant est grande, en effet, la timidité de cet animal australien, qu'il se laisse rarement surprendre et que, pour un colon qui aura cru l'apercevoir le long d'un cours d'eau, on en trouvera vingt qui ne l'auront jamais vu qu'au Muséum. Parmi les curiosités de la collection figurent encore l'opossum, le dingo ou chien natif, l'albatros, le pigeon du Cap, l'aptéryx, et plusieurs des espèces de serpents dont l'Australie est infestée. L'ordre et la méthode qui président au rangement de toutes ces pièces font honneur au savant conservateur, M. Gérard Krefft, qui par son zèle et son activité améliore chaque jour davantage le musée confié à ses soins.

Du grand hôpital désigné sous le nom de *Sydney Infirmary*, je n'ai que peu de chose à dire, non que cet établissement soit dépourvu d'importance, mais parce que, sous beaucoup de rapports, il ressemble aux hôpitaux de Londres. Il contient deux cents lits, cent quarante pour les hommes et soixante pour les femmes, et se compose d'un principal corps de bâtiment situé entre cour et jardin, qui communique avec une sorte d'aile droite. Les salles, proprement tenues et bien aérées, sont affectées les unes à la médecine, les autres à la chirurgie, distinction vulgaire en France, mais qui n'est pas toujours faite en Angleterre ; quant aux lits, ils ont l'avantage de n'avoir point de rideaux et l'inconvénient d'être un peu trop rapprochés les uns des autres. Le service médical est fait par trois médecins et trois chirurgiens dont les fonctions ne sont pas rétribuées ; la visite des malades a lieu le matin, mais les opérations qui ne sont pas d'urgence sont pratiquées dans l'après-midi ; des consultations gratuites sont en outre délivrées tous les jours aux malades du dehors. Point d'élèves, si ce n'est par exception : peut-être s'en présentera-t-il quand l'université aura inauguré son enseignement médical. Les fonctions d'interne sont remplies par un chirurgien résident rétribué, auquel il est interdit d'exercer son art en ville.

On compte à Sydney environ soixante-dix médecins ou chirurgiens ; beaucoup d'entre eux sont des charlatans, mais quelques-uns

sont des hommes vraiment distingués et parfaitement honorables. Aussi ne peut-on s'empêcher d'être surpris quand on apprend qu'il n'existe dans toute la Nouvelle-Galle du Sud ni société ni publication médicale. C'est là une lacune fâcheuse et qui devrait être comblée depuis longtemps dans un pays si avancé à tant d'égards. Par quels moyens les gens sérieux et instruits se distingueront-ils des empiriques s'ils ne se groupent ensemble et ne donnent publiquement des gages de leur valeur? Comment l'Australie sera-t-elle jamais connue au point de vue médical si les travailleurs ne sont stimulés par aucune émulation? Des centaines de faits intéressants peuvent se trouver perdus faute d'un auditoire compétent à qui les exposer ou d'un journal spécial pour en répandre la connaissance, et il est regrettable que personne ne s'inquiète d'un état de choses auquel il serait grandement temps de porter remède.

On a souvent accusé l'Angleterre d'être moins libérale que sa réputation. Si ce reproche est fondé dans un certain nombre de cas, il ne saurait au moins tirer sa source des rapports de la métropole avec les colonies australiennes, et les amis de la décentralisation doivent triompher en présence du régime auquel ces dernières sont soumises. L'Australie est actuellement divisée en cinq provinces distinctes : Queensland, capitale Brisbane; New-South-Wales, capitale Sydney; Victoria, capitale Melbourne; South-Australia, capitale Adelaide; Western-Australia, capitale Perth ; et à ces cinq provinces en terre ferme, on en ajoute ordinairement une sixième : la Tasmanie ou terre de Van-Diémen, capitale Hobart-Town. Malgré leur proximité mutuelle, ces départements dépendent aussi peu les uns des autres que si des milliers de lieues les séparaient. A l'exception de la Western-Australia, placée comme nous l'avons vu plus haut sous le régime impérial, c'est-à-dire sous le contrôle immédiat du parlement britannique, chacune des colonies australiennes se régit elle-même. Une chambre haute, une chambre basse élective, des ministres responsables, et un gouverneur chef du pouvoir exécutif périodiquement renouvelable, voilà en résumé tout le rouage administratif. C'est, en définitive, le système républicain, avec cette seule différence que le président s'appelle *gouverneur* et reçoit sa qualification d'Angleterre, au lieu de la tenir du peuple. Dans le lien, bien faible, on le voit, qui rattache les colonies australiennes à la métropole, tout est profit pour les premières; elles ne payent à la seconde aucun tribut, n'ont ni la même empreinte monétaire ni le même pavillon qu'elle et jouissent néanmoins de sa protection. On parle quelquefois de la séparation de l'Australie et de sa constitution en fédération indépendante; peut-être les choses en viendront-elles là plus tard, mais, suivant toute apparence, le mouvement se produira juste en sens inverse de celui

d'où sont nés les États-Unis d'Amérique : les colonies australiennes ne sont pas encore assez fortes pour se défendre sans aide contre les envahisseurs; mais que leurs volontaires finissent par former des armées sérieuses, que la tentative faite récemment par l'une d'elles pour se créer une marine soit imitée par les autres et mène à un résultat suffisamment positif, et l'Angleterre, sûre qu'elles ne passeront point aux mains de quelqu'un de ses rivaux, pourra trouver économique de les laisser à elles-mêmes. Les échanges commerciaux, seule conséquence avantageuse de ses relations avec l'Australie, n'auraient point à souffrir d'un tel abandon, tandis que les *émancipés* y perdraient un puissant auxiliaire en cas d'attaque et se verraient réduits à ne plus compter que sur eux seuls. Autant qu'il m'a été permis d'en juger, l'idée de la séparation n'est nullement populaire à Sydney, ou pour mieux dire, elle n'existe même pas, et l'attention des colons se tourne beaucoup plus vers l'exploitation des mines ou l'élève des troupeaux qui font leur fortune que vers la conquête d'une nationalité inutile et embarrassante.

Semblable à ses voisines, la Nouvelle-Galle du Sud n'a pas d'Église établie : toutes les religions y sont libres et n'ont rien à démêler avec le pouvoir séculier. Il est vrai que l'État subventionne au besoin les différents cultes, mais rien ne l'oblige à le faire, et rien ne l'empêche non plus de tenir la balance égale dans la répartition de ses largesses. Les catholiques forment le tiers de la population de Sydney et m'ont paru généralement satisfaits de leur sort ; ils se louent notamment beaucoup de l'impartialité du gouverneur actuel : protestant et anglican, sir John Young s'est toujours montré juste à leur endroit et les a défendus en différentes occasions comme s'il eût été leur coreligionnaire. Ce n'est point seulement aux cultes que le gouvernement accorde des subsides ; il intervient d'habitude partout où les efforts privés n'ont pu mener à bien une entreprise d'intérêt commun. C'est ainsi qu'il contribue à soutenir l'hôpital de Sydney, dont les frais excèdent notablement les sommes fournies par les souscripteurs ; c'est de même qu'il a repris les travaux du chemin de fer que la compagnie avait été impuissante à poursuivre. Qu'on se rassure d'ailleurs sur les effets de cette action de l'État ; bien qu'assez fréquente, elle échappe aux reproches qu'on pourrait lui adresser, car, n'étant nullement obligatoire et pouvant toujours faire défaut, elle n'endort pas l'esprit public et n'ôte point sa raison d'être à l'initiative individuelle.

Il y a peu de pauvres en Australie. L'âpreté au travail y est universelle ; on s'y rend pour s'y enrichir, et si tous ne réussissent point au gré de leurs souhaits, la plupart viennent à bout d'éviter la misère. Chaque année un certain nombre d'émigrants retourne dans

ses foyers, sinon riche, du moins à l'abri du besoin ; ces gens ont amassé leur petit pécule en remplissant les fonctions les plus humbles dans les fermes et dans les mines. J'ai eu l'occasion de voir de près une famille allemande qui, après quinze ou dix-huit ans passés à faire le métier de berger, rentrait dans sa patrie avec assez d'argent pour y vivre désormais à l'aise. Les classes inférieures peuvent compter sur un succès relatif avec plus de certitude que les professions libérales ; celles-ci, en effet, s'exercent presque toutes à la ville et obligent à mener un train ruineux. La vie de ville est très-coûteuse en Australie, où la plus grande partie des objets manufacturés est importée d'Europe ; à Sydney, la seule dépense du loyer est énorme, ce qui s'explique par la cherté de la main-d'œuvre, cherté telle que le dernier des maçons est à peine satisfait s'il ne reçoit qu'une demi-livre (12 fr. 50) par jour. C'est, dit-on, dans les sociétés nouvellement écloses que s'improvisent les fortunes colossales : à ce compte, et si cette loi était absolument vraie, les colonies australiennes, quelle qu'en soit la jeunesse réelle, pourraient sembler déjà voisines de l'âge mûr.

Nos excursions en ville ne nous faisaient point oublier la campagne ; excellent cavalier, le prince de Condé devait accepter avec plaisir toute proposition de promenade à cheval. Un jour on prenait pour but Botany-Bay et le monument qu'on y a élevé à La Pérouse ; une autre fois on allait aux courses, car il y a des courses en Australie comme en Angleterre, et si la foule y est moindre qu'à Epsom, il n'en est pas de même de l'entrain et de la fureur des paris. Les environs de Sydney et, en particulier, les alentours de Port-Jackson abondent en sites remarquables. Des successions de collines et de vallées qui masquent et laissent voir alternativement les diverses anses du bassin accidentent la route qui mène au phare du South-Head, et, quand on est près de celui-ci, on découvre à la fois le port, une partie de la ville et la pleine mer qui s'élance contre des falaises de près de 400 pieds de haut. Sur la rive opposée, du côté du North-Head, est un lieu nommé Manly-Beach, qui sert souvent de théâtre aux *picnic-parties*. On y vient chercher les émotions de la pêche que l'on pratique avec une senne gigantesque ; les pêcheurs se jettent à l'eau dans l'espace compris entre la plage et le filet, et joignent ainsi au plaisir de l'opération celui d'un bain froid que les requins ne sauraient troubler.

Une agréable excursion consiste à se rendre de Sydney à Parramatta en suivant la rivière du même nom. Six lieues environ séparent les deux villes, distance qu'un service régulier de bateaux à vapeur permet de franchir à différentes heures du jour. Les rives entre lesquelles on navigue n'ont rien d'européen dans leur aspect,

mais elles n'ont rien de commun non plus avec celles des fleuves de Ceylan, et la végétation, au lieu d'y être fraîche et verdoyante comme sur les bords du Kallo-Ganga, s'y présente avec une teinte sombre et cuivrée toute spéciale. Nous fîmes un jour cette promenade accompagnés du capitaine Goss et du vicaire général qui désirait montrer au prince le couvent-pensionnat des bénédictines de Subiaco, bel établissement d'éducation pour les jeunes filles, situé à quelques kilomètres de Parramatta. Cette dernière localité possède un asile d'enfants tenu également par des religieuses anglaises et qui, vu l'heureuse manière dont il est administré, doit certainement rendre de grands services. Nous revînmes à Sydney par terre et en voiture découverte, le long d'une route large et bien entretenue, bordée de terres souvent incultes et sauvages. Les premiers voyageurs avaient beaucoup exagéré les qualités fertiles du sol australien ; depuis, par une sorte de réaction, on les a peut-être un peu trop dépréciées. Les pâturages et les mines sont la principale richesse du pays, et, à l'exception de certains bois, les produits natifs des règnes végétal et animal n'ont qu'une médiocre valeur, mais le climat a cela d'avantageux qu'il se prête au développement des espèces importées ; chevaux, gros et menu bétail, arbres fruitiers des zones tempérées y subsistent et s'y reproduisent d'une façon satisfaisante. Les chevaux, notamment, y multiplient assez pour qu'on les exporte, et nous avons pu voir et monter à Ceylan d'excellents poneys achetés en Australie. Quant à la vigne, elle a si bien réussi et les colons sont si fiers du vin de leur cru, effectivement très-tolérable, que, non contents d'en remplir leurs caves, ils ne désespèrent pas d'en fournir prochainement à la plupart des îles voisines.

A soixante ou quatre-vingts kilomètres de Sydney s'étend la chaîne des collines un peu emphatiquement décorées du nom de Montagnes Bleues. Ces prétendues montagnes, dont la hauteur ne dépasse pas le plus ordinairement sept à huit cents mètres, méritent sous certains rapports l'attention du voyageur. Couvertes de bois épais, entrecoupées de gorges pittoresques, les oiseaux les plus brillants y voltigent gais et joyeux; perroquets de couleurs diverses, cacatois blancs à crête jaune, grimpent de branche en branche sous les yeux des chasseurs, et tel est leur nombre à certains endroits, qu'on peut les abattre sans plus de scrupules que s'il s'agissait de vulgaires perdrix levées dans la plaine des Vertus. Le chemin de fer de Sydney s'arrête actuellement au pied des Montagnes Bleues ; plus tard, il les franchira, sans doute, et mettra la capitale de New-South-Wales en communication avec Melbourne. En attendant, la ligne se termine à Richmond, après avoir desservi successivement Parramatta, Black-

Town et Windsor. En Australie comme en Amérique, on a une grande tendance à donner aux villes ou villages de fondation récente des noms qui rappellent l'Europe : usage excusable et qui part peut-être d'un bon sentiment, mais qui doit finir par jeter une singulière confusion dans la nomenclature géographique. Non loin du chemin de fer est un lieu nommé Kurrajong, situé dans la montagne, et d'où la vue porte d'un côté sur des gorges profondes et de l'autre sur l'immense plaine qui s'étend jusqu'à la mer. Deux maisons y ont été construites, qui servent de rendez-vous aux touristes et parfois d'abri aux convalescents dont le rétablissement complet exige un air vif et pur. Nous eûmes le plaisir de faire cette excursion dans les conditions les plus favorables : sir John Young avait mis son wagon particulier à la disposition du prince, et M. John de V. Lamb, jeune propriétaire de la Nouvelle-Galle du Sud, s'était constitué notre hôte et notre guide dans cette petite expédition. Contrairement à nos désirs, nous ne rencontrâmes point de natifs. Rejetés de plus en plus dans l'intérieur, en guerre perpétuelle les uns avec les autres, dégradés par les maladies contagieuses que les Européens leur ont apportées plus sûrement que la civilisation, ces malheureux sont destinés à disparaître dans un avenir plus ou moins prochain. Il est triste de voir une fraction de l'espèce humaine plongée dans une pareille décadence ; toutefois l'extinction imminente de la race australienne ne peut inspirer les mêmes regrets que celle des braves et intelligents naturels de la Nouvelle-Zélande ; mieux dirigés qu'ils ne l'ont été, ceux-ci auraient pu devenir un peuple de premier ordre ; l'Australien, au contraire, semble incapable d'aucun progrès et ne perd jamais le goût de l'état barbare. On me citait à ce propos le fait suivant qui n'est point unique en son genre. Un naturel est enlevé, jeune encore, à sa tribu ; conduit en Angleterre, il y reçoit l'éducation la plus complète : enseignement des lettres et des sciences, des beaux-arts et des talents d'agrément, rien n'est épargné pour faire de lui un parfait gentleman. L'élève se montre à la hauteur de tant de soins, son esprit s'ouvre aux leçons de ses maîtres, et ses manières deviennent telles qu'il est reçu avec faveur dans les meilleures sociétés de Londres. Chrétien de religion, Européen de mœurs, il regagne enfin l'Australie, loin de laquelle s'était écoulée la majeure partie de son existence. Chacun pensait qu'ainsi transformé, cet homme ne songerait même pas à ses compatriotes, à moins que ce ne fût pour les éclairer de ses lumières et de ses conseils ; mais, ô déception ! à peine débarqué, le voilà qui court à sa tribu, jette ses habits, et se remet à la vie sauvage avec la joie qu'éprouverait un galérien à recouvrer sa liberté. On comprend que de tels exemples soient singulièrement découra-

geants, et que tout espoir d'améliorer l'état moral et matériel d'une race aussi réfractaire au progrès paraisse aujourd'hui presque entièrement perdu.

V

Cependant la santé du prince, un instant compromise par les fatigues de Ceylan, commençait derechef à me donner des craintes. Reçu dans la colonie avec une sorte d'enthousiasme, accablé d'invitations que son désir de ne blesser personne lui faisait accepter presque constamment, ornement et orgueil de toutes les réunions, de tous les dîners, de tous les bals, réclamé par le gouverneur, par les officiers de mer et de terre, par les magistrats, par les simples particuliers, il devait bientôt finir par être à bout de forces. En vain j'avais tâché d'obtenir qu'il mît quelque interruption à un genre de vie aussi agité : la crainte de paraître indifférent aux sympathies dont il était l'objet jointe à sa dureté habituelle pour lui-même s'était opposée à ce qu'il prît un repos devenu indispensable. Un jour néanmoins, en revenant d'une partie de pêche à Manly-Beach, il ne put dissimuler plus longtemps sa fatigue, et, le lendemain, après une nuit d'insomnie et de fièvre, tout son corps lui semblait si douloureusement brisé qu'il consentit enfin à garder la chambre et à se soumettre à un régime convenable. « Docteur (c'est ainsi qu'il m'appelait d'ordinaire), docteur, » me disait-il en souriant, « j'ai eu tort de ne pas écouter vos avis ; désormais je veux les suivre en aveugle. » Il ne présentait alors d'autres symptômes que ceux d'une courbature fébrile, et l'on pouvait croire que le repos, joint à quelques moyens thérapeutiques simples, suffirait à faire justice de cette indisposition. Les jours suivants, en effet, l'état du malade s'améliora peu à peu au point qu'il devint possible d'autoriser quelques sorties en voiture. Le prince en profita pour aller voir le Dr Cox, naturaliste distingué de Sydney, possesseur d'une belle collection d'articulés et de mollusques australiens. Les articulés surtout l'intéressaient vivement ; sans dédaigner aucune branche de l'histoire naturelle, il avait un goût spécial pour l'entomologie et s'était plu autrefois à réunir une collection à peu près complète des insectes de la Grande-Bretagne. Un autre jour ce fut M. John de V. Lamb qui vint le chercher en *stage-coach* pour lui faire faire une promenade hors des murs. Sa dernière visite fut pour le *chief-justice*, sir Alfred Stephen, qu'il estimait d'une façon particulière. Ce retour ménagé au grand air et à l'exercice ne s'accompagna d'aucun accident, et bientôt le prince fut en état de se transporter à la campagne. Il y resta deux jours, continuant à éviter

scrupuleusement toute cause de fatigue, et ce court laps de temps passé au milieu de la pure et vivifiante atmosphère des bois semblait avoir achevé la guérison. De retour à Sydney, le prince n'éprouvait plus rien qu'un peu de faiblesse ; la fièvre et les douleurs musculaires avaient cessé, et l'appétit était revenu ainsi que la gaieté et le sommeil.

Ici finissent les temps heureux et s'ouvre la seconde période de notre voyage, période de malheur et de deuil.

Le 12 mai, le bruit se répandit que les télégrammes d'Europe venaient d'arriver et qu'ils allaient paraître sans retard dans une deuxième édition des feuilles quotidiennes de la colonie. Impatient d'en prendre connaissance, le prince se fit apporter au plutôt le supplément en question ; il le parcourait depuis quelques minutes, lorsque la phrase suivante tomba sous ses yeux : *L'ex-Reine des Français est morte le 24 mars.*

S'il est cruel d'assister à la fin de ceux qui nous sont chers et de suivre un à un les détails de leur agonie, quelle impression ne doit pas produire la nouvelle subite de leur mort, annoncée dans un journal entre vingt choses indifférentes, et sous la forme brutalement concise d'une dépêche télégraphique? Le prince de Condé, ai-je dit plus haut, aimait ardemment les siens, et son affection pour la reine Marie-Amélie égalait celle de la reine pour lui-même ; il ressentit une commotion d'autant plus foudroyante qu'elle était moins attendue, et fut un instant sans pouvoir verser une larme ; puis, se laissant tomber sur un siége, il se prit à sangloter en s'écriant : Mon Dieu ! mon Dieu ! je n'étais pas là pour recevoir sa bénédiction !

Les consolations trop tôt prodiguées irritent plus qu'elles n'atténuent la douleur ; je m'abstins, en conséquence, de prononcer aucune parole de ce genre, et me bornai, en prenant la main que mon cher prince me tendait, à donner un libre cours à ma propre émotion. Plus tard, quand l'effet immédiat de la terrible surprise parut se calmer, je pus apprécier, non sans inquiétude, la gravité de son action consécutive : l'épreuve avait été trop forte pour une organisation affaiblie, et le terrain conquis pendant une semaine de repos et de soins était évidemment perdu. Repris de fièvre et d'un violent mal de tête, sans appétit, sans force et souffrant d'une agitation nerveuse extrême, le prince dut prendre le lit avant la fin du jour, dans un état plus alarmant que celui d'où il venait de sortir.

Ce n'est point ici le lieu de donner une relation scientifique de la dernière maladie du prince de Condé ; qu'il me suffise de dire que de nouveaux symptômes ne tardèrent pas à démontrer nettement l'existence d'une fièvre typhoïde. Le mal parut d'abord se maintenir dans de certaines limites, et il semblait qu'un traitement approprié dût

permettre au malade d'en traverser heureusement les phases successives, lorsque de redoutables hémorrhagies vinrent déconcerter nos espérances. A divers signes, dont l'énumération serait actuellement hors de propos, il devint facile de reconnaître une défibrination du sang, c'est-à-dire l'une des complications les plus fâcheuses qui se puissent produire en pareille circonstance. Moyens internes et externes, tout fut mis en œuvre pour combattre la disposition hémorrhagique, tandis qu'une médication tonique et stimulante était instituée contre la dépression progressive des forces. Désireux en même temps de ne point garder pour moi seul une responsabilité aussi lourde, je demandai en consultation le docteur Alloway, praticien distingué de la colonie et médecin du palais du gouvernement. Mon anxiété était inexprimable, mais je parvins à la dissimuler assez complétement pour que le malade ait pu entretenir jusqu'au bout des illusions sur sa position réelle; contrarié plutôt qu'effrayé, il se croyait atteint d'un simple embarras gastrique, et rien ne fut omis pour le confirmer dans cette opinion.

Dès qu'on sut en ville ce qui se passait, de nombreux visiteurs affluèrent chaque jour à l'hôtel, s'informant avec intérêt de la santé du prince et s'affligeant de ne pouvoir être admis en sa présence. Sir John Young et lady Young, en particulier, ne cessèrent de manifester pour l'auguste malade la plus touchante sollicitude, et je tiens à les remercier hautement du concours sans réserve qu'ils m'ont prêté en ces pénibles circonstances. Je citerai encore, pour leur empressement dévoué, lord John Taylour, aide de camp du gouverneur, l'excellent capitaine Goss, M. le consul général de Belgique, le vicaire général et les prêtres de la mission française. Trop nombreux furent les hommes de cœur qui se révélèrent alors pour que j'essaye de les nommer tous; je veux pourtant mentionner encore, il doit m'être permis de le faire sans indiscrétion, M. Louis Sentis, consul de France à Sydney, qui, dans la situation délicate que lui créait son titre officiel, sut toujours conserver une attitude parfaitement digne et loyale, et dégager honorablement sa personnalité de ses fonctions.

Malgré nos efforts, l'état du prince empirait à vue d'œil. Pourtant son intelligence n'avait pas cessé d'être intacte, et l'on eût dit que ses charmantes qualités augmentaient avec le péril: jamais il ne m'était apparu si bon, si affectueux, si vraiment aimable qu'alors; la résignation se peignait sur son visage; parfois il essayait de sourire, et toutes mes émotions se raniment quand je songe à la douce expression de gratitude avec laquelle il nous remerciait de nos soins. J'avais pour me seconder immédiatement un auxiliaire précieux dans Geyer, le valet de chambre du prince, un de ces fidèles serviteurs dont le type tend malheureusement à se perdre, et que leur attache-

ment à leur maître place moralement au-dessus de leur condition ; nous passions chacun la moitié des nuits auprès du malade, l'un des deux veillant quand l'autre prenait quelques instants de repos, et tout le temps que durait la garde de Geyer, je me sentais aussi tranquille que si j'eusse été moi-même de veille, certain qu'au plus léger incident je serais de suite appelé.

Enfin, après diverses alternatives de mieux relatif et d'aggravation chaque fois plus sensible, les choses en vinrent au point que nous pûmes nous attendre à voir la moindre hémorrhagie nouvelle entraîner la mort. Dans de semblables conjonctures, je devais ne pas perdre de vue que le prince était chrétien, que sa famille était chrétienne, et que de sérieux et légitimes reproches pourraient m'être adressés s'il succombait sans secours spirituels. Je pris donc à cet égard les mesures que me dictait ma conscience ; seulement je me gardai de tenir la conduite que des journaux bienveillants mais mal renseignés m'ont attribuée dans leurs chroniques. Sauf dans des cas exceptionnels, il n'appartient pas au médecin d'avertir son malade du danger qu'il court, et ce n'est point par de tels procédés qu'on prépare les voies au ministre de la religion. Il n'entre nullement dans mon intention d'expliquer la marche que je suivis pour atteindre mon but, mais je puis affirmer que la visite de l'archidiacre M'Encroe, loin d'être pour le prince une source de terreur, parut au contraire augmenter le calme de son esprit. J'avais pris un prétexte pour laisser le vénérable prêtre seul avec le malade. Quand l'entrevue fut terminée, le prince, qui croyait toute spontanée la démarche de l'archidiacre, me raconta ce qui venait d'avoir lieu, et comme je manifestais, à dessein, de l'étonnement : « Cela ne donne pas la mort, » me dit-il d'un ton presque enjoué ; « le révérend a eu raison de faire ce qu'il a fait. » Il tint les mêmes propos à Geyer, se félicitant d'avoir reçu, *quoique sans urgence*, les consolations de l'Église. C'est du reste une chose remarquable que les sacrements des mourants n'effrayent point ceux-ci comme on est d'ordinaire tenté de le craindre ; pour ma part, je n'ai jamais vu un seul exemple de maladie aggravée ou de quiétude troublée par le cérémonial de l'Extrême-Onction.

Le reste de la journée (24 mai) ne fut signalée d'abord par aucun changement important ; quelque désespérée que parût être la lutte, il ne me semblait pas impossible d'en sortir victorieux si nulle perte de sang ne venait s'ajouter aux précédentes. Le docteur Alloway, avec lequel j'avais une consultation tous les matins, se refusait également à admettre que toute chance de succès fût irrévocablement perdue. J'étais donc anxieux, mais non tout à fait découragé, lorsque, vers six heures du soir, le visage du malade que j'épiais incessamment pâlit davantage et se couvrit d'une sueur froide ; le pouls était

petit, l'œil éteint, l'ouïe extrêmement dure, l'intelligence obscurcie. A cette scène je me sentis glacé jusqu'au fond du cœur, car elle laissait suffisamment pressentir que l'événement redouté était accompli. Geyer entrait à la minute même; nous soulevâmes ensemble le pauvre prince et nous le trouvâmes baigné dans son sang : une hémorrhagie intestinale surabondante venait d'avoir lieu et nul espoir ne devait plus être conservé. Je me hâtai néanmoins de mettre en œuvre toute la série des moyens dont l'art dispose contre un accident si formidable, et j'envoyai chercher au plus vite les docteurs Alloway et Nathan, mais tout fut inutile ainsi qu'il était trop aisé de le prévoir; pour sauver le prince il eût fallu un miracle, et les hommes, quoi qu'ils fassent, ne sauraient déployer une puissance qui n'appartient qu'à Dieu. Le spectacle navrant de l'agonie commença bientôt, la respiration devint stertoreuse, la connaissance s'éteignit graduellement, et, à dix heures et demie du soir, assisté des prières et de la bénédiction suprême de son confesseur, le prince de Condé rendait son âme au ciel.

Le lendemain et les jours suivants, la ville de Sydney montrait par son attitude combien elle ressentait elle-même le malheur arrivé dans ses murs. Le pavillon du *Government house* flottait à mi-mât; beaucoup de maisons particulières avaient arboré le même signe de tristesse, et la plupart des navires ancrés dans le port s'étaient joints à cette manifestation. La presse traduisait le sentiment public et payait un dernier tribut de sympathie à celui qui venait de mourir. Qui donc eût pu demeurer insensible en face d'une telle infortune? Quel cœur n'eût point touché de pitié le destin fatal de ce jeune homme naguère si plein de vie et de confiance en l'avenir? Il n'avait paru qu'un instant, mais tous l'avaient compris, et tous tinrent à honneur de témoigner publiquement leurs regrets d'une perte aussi irréparable.

La chambre mortuaire avait été convertie en chapelle ardente, et pendant quatre nuits un prêtre y veilla près du corps, priant pour le repos du défunt : pieuse pratique habituelle en France, mais exceptionnelle et même inconnue dans les pays où le clergé est peu nombreux. Le 28 mai, jour des funérailles, une foule immense encombrait les abords de Petty's Hotel et s'étendait jusqu'à la cathédrale de Sainte-Marie; graves et silencieux, les spectateurs paraissaient vivement impressionnés, les boutiques se fermaient à l'approche du cortége, et les affaires étaient suspendues. Chacun a pu lire dans les journaux le compte rendu de la cérémonie funèbre; je n'en rappellerai donc ici que les traits principaux. Au nombre des assistants figuraient les consuls, les fonctionnaires des différents ordres, et l'élite de la société de Sydney. La colonie française, spontanément réunie

derrière le char, voulut le suivre à pied; on voyait parmi ses membres M. Sentis, M. Galache, le baron de Milhau, M. Joubert, et beaucoup d'autres résidents influents et considérés. Les cordons étaient tenus par Son Excellence sir John Young, le commodore sir William Wiseman, le chief-justice, l'attorney général, le colonel Hutchins, M. Justice Fawcett, M. Salvador Morhange, consul général de Belgique, et M. Mac-Nab, vice-consul d'Espagne. Trente-six prêtres catholiques romains venus des différents points du diocèse prirent part au service religieux; on remarquait parmi eux plusieurs Français, notamment le P. Poupinel, religieux mariste et supérieur du couvent qui sert de centre aux missions d'Australie et de Polynésie.

L'archevêque de Sydney se trouvant alors à Rome, ce fut Mgr Elloy, évêque coadjuteur d'Océanie, qui officia pontificalement. La cathédrale, diminuée par les tentures et le catafalque, était tellement comble que la tribune de l'orgue et la place réservée aux chœurs avaient fini par se trouver envahies. Vers trois heures seulement on donnait l'absoute ; puis le cercueil, entouré de cierges brillants, demeura jusqu'au soir exposé à la piété des fidèles et aux regards respectueux de milliers de visiteurs.

L'ensemble et les détails de la triste solennité avaient été réglés aussi convenablement que le permettaient les ressources de la colonie, et l'on peut dire des obsèques du prince de Condé qu'elles furent dignes d'un prince de sang royal. Mais qu'est-ce que la pompe matérielle, et que peut-elle pour consoler ceux qui pleurent? Que peuvent les draperies et les couronnes, les chiffres et les écussons? Satisfaire les yeux sans doute, mais non parler au cœur. Ce qu'il faut au cœur affligé, c'est la prière des croyants, c'est la sympathie de tous, et, Dieu en soit loué, ni l'une ni l'autre ne nous firent défaut.

Les derniers honneurs étant rendus à la mémoire de mon illustre et malheureux compagnon, je ne devais plus avoir qu'une pensée, celle de ramener au plus tôt le corps en Angleterre. Bien que celui-ci eût été embaumé avec soin et placé dans un cercueil de plomb intermédiaire à deux cercueils de cèdre, la Compagnie Péninsulaire et Orientale ne pouvait se charger du transport sans enfreindre des règlements formels. Je fus donc contraint de m'adresser à un navire à voiles, et le 2 juin nous quittions Sydney sur le trois-mâts *Sea Star*, de 590 tonneaux, faisant route directement pour Londres. En voyant disparaître à l'horizon la ville d'abord, puis les falaises, puis le phare, mes souvenirs se reportaient mélancoliquement en arrière, et je comparais la joie et l'insouciance de notre entrée dans le Port-Jackson à la tristesse trop cruellement motivée de notre départ. Bien des préoccupations m'agitaient. Je pensais à l'Europe, à la famille royale et aux miens ; la dépêche que j'avais remise au paquebot de

la malle ne pouvant être transmise par télégraphe qu'à partir de Ceylan, devait voyager près d'un mois avant d'arriver à destination, et je ne puis dire à quel point il est pénible, quand on a été soi-même témoin d'un malheur, de songer à la parfaite sécurité dont jouissent encore ceux qu'il frappe plus particulièrement.

Les navires à voiles ne vont point d'Europe en Australie suivant la même ligne que d'Australie en Europe. Vu la direction des courants et des vents, la première traversée a toujours lieu par le cap de Bonne-Espérance, tandis que la seconde est, dit-on, beaucoup plus facile par le cap Horn. Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas sans peine que nous réussîmes à doubler celui-ci. On sait à quelles tempêtes est sujet le grand Océan, dont l'épithète de Pacifique semble une pure antiphrase ; le 16 juin, dans la soirée, nous en eûmes un échantillon, et la bourrasque fut si subite que nous y laissâmes toutes nos voiles et deux hauts mâts. Il y avait à bord un matériel de rechange, mais il ne valait pas celui que le vent venait d'emporter, et de plus il n'était pas prêt. Pendant plusieurs jours, nous n'eûmes pour tout moyen de locomotion que deux ou trois mauvaises voiles, en sorte que nous perdîmes un temps précieux. On ne doit pas oublier que nous étions alors dans l'hémisphère austral, où les saisons se présentent en sens inverse des nôtres, le mois de juin y répondant au mois de décembre avec l'hiver et la longueur des nuits ; déjà nous avions côtoyé plusieurs banquises flottantes, et chaque jour le thermomètre baissait davantage.

Le 28, à une heure et demie du matin, un cri d'alarme retentit sur le pont : le matelot placé en vigie à l'avant venait de glisser du beaupré dans la mer. L'obscurité était grande, le froid vif, les vagues énormes et la marche du navire assez rapide; il fut donc impossible de prêter assistance à ce malheureux, jeune homme de dix-sept ans, qui, naguère sauvé d'un naufrage, retournait à Liverpool après avoir écrit à sa mère ses dangers passés et son espoir de la retrouver bientôt !

Les jours suivants, tant de nuages voilèrent le ciel qu'on dut renoncer à faire le point. Des banquises hautes souvent de près de deux cents pieds se succédaient par centaines, la surface de la mer était couverte d'immenses glaçons entre lesquels on voyait parfois se mouvoir une baleine ou se jouer un veau marin ; puis ces glaces se serrèrent tellement que le navire n'avançait plus qu'au risque d'être entr'ouvert par le choc. La neige tombait sans interruption, le thermomètre était descendu à — 8° Fahrenheit, soit environ — 22° centigrade, et le tiers de l'équipage, atteint de congélations partielles des membres, se trouvait hors d'état de faire son service. Enfin, le 8 juillet, la glace devint continue, et le navire s'arrêta engagé

dans une croûte solide qui s'étendait jusqu'à l'horizon ; on se fût cru au milieu d'une plaine immense blanchie par la neige et comme hérissée d'innombrables collines également blanches. Grâce à un rayon de soleil qui parut en temps opportun, la position put être exactement relevée : le cap Horn était derrière nous depuis plus de quatre jours, mais notre marche ayant été dirigée plus au sud qu'il n'eût fallu, nous nous trouvions de six degrés trop rapprochés du pôle. Ce fut un moment d'appréhension générale : étions-nous donc destinés à hiverner en ce lieu, avec la perspective de manquer prochainement de vivres et de combustible ? D'autre part, en supposant même que nous dussions traverser cette épreuve sains et saufs, pouvions-nous songer sans inquiétude à ceux qui nous attendaient et aux craintes qu'un long retard ne manquerait pas de leur inspirer ? Pendant plusieurs heures nous restâmes ainsi en suspens, immobiles comme si la quille du navire eût été scellée dans un roc ; point de manœuvres qui pussent nous tirer de cette triste situation : la seule conduite à tenir était d'attendre patiemment qu'il plût à un vent favorable de venir à notre aide. Par un grand bonheur, ce secours ne nous fut point trop longtemps refusé : le 8 au soir, la brise se levait, nos voiles s'enflaient, et le *Sea Star*, sortant de sa léthargie, faisait craquer la glace en l'étoilant comme un miroir. Il y eut un soulagement général quand on se sentit bouger et qu'on se vit marcher le cap au nord-ouest ; mais l'enthousiasme ne connut plus de bornes quand le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, le navire, se dégageant des dernières glaces, fendit librement les ondes en soulevant des flots d'écume ; il semblait qu'on eût retrouvé la vie avec le mouvement, tous les cœurs battaient d'espoir, et le soleil, en perçant les vapeurs qui nous l'avaient si longtemps dérobé, paraissait saluer notre délivrance.

Le reste de la traversée fut exempt de périls sérieux. La température s'éleva rapidement à mesure que nous remontions vers l'équateur, et bientôt disparurent les oiseaux des mers du Sud, albatros, pigeons du Cap, qui nous avaient longtemps suivis se disputant avec avidité les parcelles de corps gras tombées du navire. Nous franchîmes en peu de jours le tropique du Capricorne et la ligne : le *Sea Star* était bon voilier et filait aisément ses treize nœuds et demi à l'heure pour peu que le vent fraîchît. Diverses alternatives de grains et de beau temps nous amenèrent jusqu'aux vents alisés ; mais au sortir de ceux-ci, nous rencontrâmes des calmes prolongés où nous perdîmes près de deux semaines. Rien d'exaspérant comme de se voir pendant des jours entiers surnager inerte à la surface d'une mer unie comme un lac, d'être exposé à une température 50° à 56° centigrade sans la compensation du plus léger zéphyr, d'entendre le

bruit monotone des voiles qui retombent sans cesse le long des mâts, et de constater après soixante-douze heures d'attente que le navire s'est déplacé de quatre milles. A titre de palliatifs on a bien la pêche du requin, l'observation des zoophytes qui viennent flotter autour des bossoirs, et celle des poissons volants dont les essaims s'élancent brusquement au-dessus de l'eau qu'ils rasent dans une étendue de cinquante ou soixante mètres avant de plonger ; on a l'étude du ciel, la contemplation des astres et des météores lumineux, le spectacle de la Croix du Sud, constellation populaire entre toutes dans l'hémisphère austral, et la réapparition graduelle des vieilles constellations du Nord ; mais pour jouir de ces choses, il faut avant tout n'avoir ni soucis ni chagrins.

Quand le vent se fut élevé de nouveau, il ne cessa plus de nous être favorable, au moins quant à sa direction. Le 1er septembre, pour la première fois depuis l'Australie, la terre était signalée ; nous passions à la hauteur du groupe des Açores, en vue des îles Florès et Corvo. Puis cette vision s'évanouissait, la mer et le ciel réoccupaient exclusivement l'espace, et après plusieurs jours de lutte contre un temps affreux, nous entrions dans la Manche. Le 10, le *Sea Star* prit un pilote à l'embouchure de la Tamise ; un remorqueur nous prêta son secours, les deux rives du fleuve se dessinèrent de plus en plus distinctement, et l'ancre fut jetée, vers huit heures du soir, à quelques milles de Gravesend. Enfin, le 11 septembre, cent deuxième jour de la traversée, nous arrivions à Londres et nous pouvions descendre sur le quai des Docks.

Ma mission touchait à son terme ; l'heure approchait où j'allais avoir à remettre à un père la dépouille mortelle de son fils, heure solennelle et terrible qui devait raviver de part et d'autre tant de cuisantes douleurs !

Le duc d'Aumale, accompagné du duc de Guise, du comte de Paris, du duc de Nemours et d'un grand nombre d'amis, vint assister le lendemain à la levée du corps qui fut faite par l'abbé Guelle, ex-aumônier de la reine. Je manque d'expressions pour peindre cette scène déchirante ; les larmes étaient dans tous les yeux, les sanglots s'échappaient de toutes les poitrines, et le courage stoïque des princes redoublait plus qu'il n'atténuait l'émotion générale. Qu'il me soit permis de rappeler ici les premières paroles qui me furent adressées par Mgr le duc d'Aumale ; elles me soulagèrent d'un grand poids en un moment non moins difficile que pénible, et témoignent de la délicatesse et de la bonté de son cœur. Parvenu sur le pont du navire où j'étais resté près du cercueil, il vit que je m'avançais à sa rencontre ; aussitôt, me tendant affectueusement la main : « Je

sais, » me dit-il, « que vous avez fait tout ce qu'on pouvait faire, et comme dévouement et comme savoir. »

Ma narration doit s'arrêter où commence une suite de faits que personne n'ignore aujourd'hui. Je ne dirai donc ni la translation du corps à Weybridge, ni son exposition pendant trois jours, ni le service religieux final célébré par l'évêque de Southwark dans la chapelle où reposent les membres de la famille royale morts en exil ; seulement je rappellerai sans commentaires que, peu après notre arrivée, le duc et la duchesse d'Aumale recevaient une adresse de respect et de condoléances signée par tous les membres de la colonie française de Sydney : dernier épisode et conclusion triste, mais touchante, d'un voyage entrepris sous d'heureux auspices et terminé dans le malheur.

PAUL GINGEOT.

STANCES BIBLIQUES

I

LES ENFANTS DU SIÈCLE

Sauvez-nous, Dieu puissant ! nous sommes
Les fils d'un temps déshérité ;
Désormais les enfants des hommes
Ont terni toute vérité.
Il ne sort des lèvres humaines
Que mensonge et paroles vaines,
Tout discours est fallacieux ;
Les faux savants et les faux sages
Ont amassé tant de nuages
Qu'ils en ont obscurci les cieux !

En vain ce vaste ciel raconte
Les merveilles du Tout-Puissant,
En vain chaque jour qui remonte
Les chante à la nuit qui descend ;
Et l'aquilon, courrier sublime,
Les dit là-haut de cime en cime,
Et la mer les redit là-bas ;
Au milieu de ce chœur immense,
Les fils des hommes en démence
Ont osé dire : Dieu n'est pas !

Dieu n'est qu'un mot, un son qui vibre,
Terreur des femmes à genoux.
Pensons tout haut, l'esprit est libre
Et notre langue n'est qu'à nous.
Créons des doctrines nouvelles ;
Celles des vieux temps étaient belles,
Mais les vieux temps ont eu leur cours.
Disons qu'ils furent les ténèbres ;
Allons, parlons, soyons célèbres,
Et faisons payer nos discours.

Si nous aggravons la souffrance
De ceux qui pleurent en chemin,
Si nous arrachons l'espérance,
Dernier rameau du cœur humain,
Qu'importe ! pourvu qu'on nous nomme,
Pourvu qu'on dise : Voilà l'homme
Dont la parole a plus d'un sens,
Qui donne un tour à ses pensées,
Et dont les phrases cadencées
Flattent l'oreille des passants !

Il faut, d'ailleurs, que l'esprit lutte :
Tout est soumis à nos débats ;
Et ce n'est que par la dispute
Que le jour se fait ici-bas.
Rien de vrai, rien de faux n'existe,
Nous passons dans ce monde triste
Et nous regardons sans bien voir.
S'il est un Dieu, souverain maître,
Qu'attend-il pour faire connaître
Sa providence et son pouvoir ?

« Je me lèverai, voici l'heure,
Dit enfin le Dieu méconnu.
Je sortirai de la demeure

Où leur blasphème est parvenu.
Sur eux je brandirai mes armes !
Ce sera le moment des larmes;
Les plus vaillants seront troublés :
Il faudra bien, dans leur poussière,
Qu'ils reconnaissent ma lumière
Dont leurs yeux seront aveuglés. »

La terre aussitôt s'est émue ;
Les monts, saisis de tremblements,
Ont, de leur cime qui remue,
Vomi des tourbillons fumants.
Les fleuves ont hâté leur course :
On s'est étonné que la source
Contînt et versât tant de flots.
Partout les eaux se sont ruées,
Et Dieu passait dans les nuées,
Tenant en main ses javelots !

Soyez ma vie et mon refuge,
O Dieu ! Sans vous je vais périr ;
Au milieu de ce noir déluge,
Hâtez-vous de me secourir.
Vous le savez, dès ma naissance,
Je reconnus votre puissance ;
Votre nom me fut toujours saint.
N'oubliez pas, éternel Père,
Qu'en sortant du sein de ma mère
Je me jetai dans votre sein !

A l'âge où notre cœur s'enivre
De tous les songes à la fois,
Les yeux baissés sur votre livre,
Je méditais déjà vos lois.
Je recherchais en tout l'exemple ;
Et, comme on vient offrir au temple

Les premiers fruits de la saison,
J'allais à vous, plein d'allégresse,
Heureux d'attacher ma jeunesse
Aux murs de la sainte maison.

Soyez donc, pendant ces ténèbres,
Soyez encor toute ma foi.
Chassez au loin ces eaux funèbres,
Quand elles montent jusqu'à moi ;
Couvrez-moi, Seigneur, de votre aile !
Veille pour moi, lampe fidèle,
Chère clarté d'un jour qui fuit ;
D'un ciel obscur dernière étoile,
D'autant plus belle sous son voile
Que tout le reste est dans la nuit !

II

LA LUXURE

J'irai vers le lion, j'irai vers la panthère,
J'irai vers le serpent dont j'aperçois le dard ;
Mais je n'irai jamais vers la femme adultère
Qui me promet l'ivresse et l'a dans son regard.

Son esprit ne connaît que l'intrigue et la ruse :
La toile est moins subtile où tombent les oiseaux ;
Au lambris d'un palais qui fléchit et qui s'use,
L'araignée aux cent doigts tisse moins de réseaux.

Son cœur est comme un gouffre aux dévorantes flammes ;
Il brûle sans remords et ronge sans pitié :
Il est comme l'abîme où se perdent les âmes,
Qui demande toujours, quoique rassasié.

Elle a fait de ses jours une moisson maudite
Où croissent à l'envi sur un sol infesté,
Touffus comme les brins d'une herbe parasite,
Luxure, envie, orgueil et molle oisiveté.

Jusque dans le sommeil elle voit passer l'ombre
Des coupables desseins qui hantent son esprit;
Et, du fond de l'alcôve incestueuse et sombre,
Aux fantômes impurs en rêve elle sourit.

Midi sur le cadran luit et chauffe la pierre,
Quand, reprochant au jour son éclat indiscret,
Elle étire ses bras et rouvre sa paupière,
Et descend de ce lit qu'elle quitte à regret.

Esclaves, accourez, promptes à vos offices!
Hâtez-vous, en tremblant, de servir tous ses vœux;
Vienne tout l'attirail des savants artifices,
Les miroirs, les parfums, les tresses de cheveux.

Des fards et des couleurs méditez l'harmonie,
Donnez à cette lèvre un reflet de carmin;
Tendez l'arc du sourcil, et que la peau brunie
En blancheur virginale efface le jasmin.

Surtout, de ces cheveux travaillez la structure:
Faites-leur des anneaux, des replis, des façons;
Et que la poudre d'or, qui dément la nature,
Donne au crin le plus noir le ton roux des moissons.

Puis viendront les tissus du Nil et de la Perse,
La pourpre de Sidon qui se mêle aux joyaux,
Et la verte émeraude et la nacre diverse,
Et la perle d'Ophir qui ceint les fronts royaux.

Car il faut aujourd'hui qu'à toutes ses rivales
Elle lance, au festin, son sourire vainqueur ;
Car au jardin, ce soir, dans les sombres dédales,
Elle attend un de ceux sur qui flotte son cœur.

Du jour, en attendant, impatiente et lasse,
Elle trompe l'ennui par de stériles jeux,
Ou bien promène au loin, du bord de sa terrasse,
Son œil bleu comme l'onde et comme elle orageux.

Les arbres et les fleurs, les premières étoiles,
Tout lui chante l'amour en de molles chansons ;
Chaque brise qui passe et soulève ses voiles
Fait courir sur sa chair de rapides frissons.

Autour d'elle un soupir sort du lit des fontaines,
Elle voit sa beauté dans leur mouvant cristal ;
Et tout ce qu'elle entend, bruits voisins, voix lointaines,
Sont autant de conseils qui l'invitent au mal.

J'irai vers le lion, j'irai vers la panthère,
J'irai vers le serpent dont j'aperçois le dard ;
Mais je n'irai jamais vers la femme adultère,
Qui me promet l'ivresse et l'a dans son regard.

Le mépris l'enveloppe et l'assiége à toute heure :
Sur elle hardiment chacun lève les yeux ;
Ses libres serviteurs, dans sa propre demeure,
Échangent sur ses pas un rire injurieux.

Malheur à l'insensé qui la prit pour épouse !
Il n'a reçu pour dot que des calamités.
La sombre inquiétude et la haine jalouse
Vivent comme des sœurs, toujours à ses côtés.

En vain dans son palais où la richesse éclate,
Brillent l'or et l'ivoire, et l'argent de Tharsis.
Sous les lambris de cèdre aux fleurons d'écarlate,
Avec sa plaie au cœur, dans l'ombre il est assis.

— Le jour où sa beauté s'empara de mon âme,
Mieux eût valu, dit-il en son affliction,
Conduire à mon foyer quelque reptile infâme,
Ou toucher de mes doigts et prendre un scorpion.

Tout autre, en la voyant, eût reculé peut-être ;
La sagesse eût parlé dans un esprit plus sain.
A ces yeux effrontés, qui pouvait méconnaître
Le vice encor secret qu'elle portait au sein !

Voilà ce qu'il se dit dans sa demeure en fête,
Et, lorsque ses enfants courent vers lui, joyeux,
En les voyant venir il détourne la tête,
Et ses pleurs sous sa main coulent silencieux.

Et ces pâles enfants d'une race éphémère
Auront aussi leur part de douleur et d'affront :
Au sortir du berceau, l'opprobre de la mère,
Comme un joug de labour, pèsera sur leur front.

Ils vivront au hasard sans pousser de racines,
Et les vents souffleront et passeront sur eux,
Et, dans son abandon, le roseau des collines
Ne sera pas plus faible et pas plus malheureux.

Un jour vient cependant où tout meurt et s'achève.
Quand le vice a bâti, le mur est chancelant :
Sur cette volupté qui dort et fait son rêve,
Le bras qui doit frapper se lève, quoique lent.

Et le toit des palais tombe enfin dans la poudre;
Et les peuples vengeurs viennent de l'aquilon,
Ils viennent du couchant, armés comme la foudre,
Et déjà mille chars ont franchi le vallon.

« Aux pieds de vos chevaux pourquoi jeter à terre,
Pourquoi meurtrir ainsi le peuple de mon choix ? »
Dit le Seigneur très-haut, dit le Dieu de la guerre,
Et lui-même répond avec sa propre voix :

« C'est que j'ai vu l'orgueil de ces femmes hautaines ;
Elles relevaient trop leur front audacieux.
Je voyais de là-haut, dans vos cités lointaines,
Leur allure impudente et leurs clignements d'yeux.

Je ne pouvais souffrir ces regards et ces gestes :
Devant ce luxe impie et ces cœurs dissolus,
Et ce débordement de danses immodestes,
Ma colère, à la fin, ne se contenait plus.

J'arrive ; je rendrai toutes ces têtes chauves :
Les cheveux tomberont avec leurs ornements ;
Ma main dépouillera les murs de leurs alcôves
De tout ce qui servit à leurs égarements.

Loin de moi ces miroirs et ces pendants d'oreilles !
Loin de moi ces écrins et ces bracelets d'or !
Loin de moi ces tissus, ces gazes, ces merveilles,
Transparents comme l'air et plus légers encor !

Plus de ces doux parfums, plus de ces pierreries,
Plus de ces lourds colliers d'onyx oriental ;
Ni de ces brodequins pesants de broderies,
Mais prompts à s'élancer quand ils allaient au mal.

Le nard, que l'on versait sur la peau blanche et lisse,
Comme une puanteur infectera les airs,
Et la ceinture d'or, transformée en cilice,
Aura mille aiguillons qui perceront les chairs.

La guerre passera comme un soc de charrue
Sur toutes ces cités pleines d'un fol amour;
L'épouvante et le deuil seront dans chaque rue,
Et le morne désert se fera tout autour.

Et les beaux jeunes gens, qui marchaient d'un pied leste,
Sur eux verront passer les chevaux du vainqueur;
Et les hommes vaillants, s'il en est quelque reste,
Tomberont les derniers, un glaive dans le cœur! »

III

L'ÉPÉE

Il est des envoyés de colère et de haine :
La grêle avec sa faux, le vent qui se déchaîne,
La famine et la mort, le déluge et le feu,
S'élancent tour à tour, quand la mesure est pleine,
Et vont exécuter les vengeances de Dieu.

La nuit, dans le vallon, sur les confins des terres,
On entend les lions qui rugissent au loin.
Chaque monstre est muni des armes nécessaires :
Le serpent a le dard, le vautour a les serres,
La panthère a les dents qu'elle aiguise avec soin.

Mais, de tous ces fléaux que le Seigneur envoie,
Le plus impitoyable à fondre sur la proie,
C'est encore un esprit chargé de sa fureur,

C'est un soldat qui s'arme et qui tue avec joie,
Et du monde à ses pieds aime à voir la terreur.

Quand il a fait sentir, partout où Dieu le lance,
Le poids de son génie et de sa violence,
Qu'à son œuvre achevée il ne manque plus rien,
Sous les yeux du Très-Haut il remonte en silence,
Il dépose le glaive, et Dieu lui dit : C'est bien!

C'est bien, dors maintenant, sinistre mandataire!
Après les châtiments infligés à la terre,
Voici que le pardon enfin touche à son jour.
Va ; je me fais aider aux œuvres de colère,
Mais je suffis tout seul à celles de l'amour!

IV

INVOCATION

O Dieu! prenez pitié de cette antique race,
Fille de votre choix ;
Rendez-lui ces clartés, ces dons de votre grâce,
Qu'elle avait autrefois.

Ne souffrez pas, mon Dieu, que sa gloire inclinée
Descende des hauteurs,
Et que l'on puisse voir sur la terre étonnée
D'autres dominateurs.

Il fut, il fut un temps où de votre lumière
On vivait parmi nous;
Où le peuple et le roi, confondant leur prière,
Fléchissaient les genoux.

En ces temps qui, Seigneur, ne sont pas loin encore,
Armés par votre amour,
Nous allions ; et partout où se lève l'aurore
Nous touchions en un jour.

Nous étions votre bras, nous étions votre glaive
Et votre bouclier ;
Et nul, même en dormant, n'eût fait l'étrange rêve
De nous humilier.

Eh bien ! renouvelez, Dieu de nos tabernacles,
Les temps qui ne sont plus ;
Revenez, revenez, et faites des miracles
Qu'on n'ait point encor vus.

Pressez les temps, hâtez les jours de cette gloire,
Confondez nos rivaux ;
Ajoutez de vos mains à notre vieille histoire
Des prodiges nouveaux.

Forcez vos propres fils à dire, à reconnaître,
A proclamer en chœur,
Que vous êtes le Dieu, que vous êtes le maître
Et l'éternel vainqueur.

Et l'univers entier confessera lui-même,
Repentant et jaloux,
Que votre peuple élu garde son rang suprême,
Quand il marche avec vous !

J. Autran.

Décembre 1866.

M. COUSIN ET SON ÉCOLE

Le sentiment de tristesse qui accueillit unanimement, il y a peu de mois, la mort inattendue de M. Cousin n'est point encore affaibli. Nulle part il n'a été plus vif et nulle part il ne sera plus durable que dans les rangs de la philosophie chrétienne. M. Cousin y avait été librement et énergiquement combattu; il y était désiré et attendu avec une affectueuse espérance. Nous suivions d'un regard plein d'anxiété les démarches de ce grand esprit qui, désabusé de bien des chimères, ramené depuis longtemps par son bon sens et par la maturité dans les voies de la vraie tradition philosophique, attiré vers la vérité catholique par sa raison, par son cœur, par son imagination même, par son horreur des doctrines négatives issues des principes rationalistes, n'avait plus qu'un pas à faire pour l'atteindre et semblait sans cesse à la veille de le faire. Nous nous rappelions qu'avant lui, les penseurs les plus fermes et les plus sincères de ce temps avaient donné le spectacle des mêmes retours; et nous faisions des vœux pour que l'illustre vieillard *arrivât* enfin, comme étaient arrivés Maine de Biran, Augustin Thierry, Tocqueville, et ne fût point surpris, *encore en route*, comme l'avait été Jouffroy, et comme tant d'autres, hélas! le sont tous les jours.

Ces vœux n'ont point été exaucés. Les paroles décisives qui auraient affirmé la foi de M. Cousin et baptisé sa philosophie sans lui imposer d'autre sacrifice que celui d'un fantôme et d'une idole, je veux dire du préjugé rationaliste, ces paroles n'ont point été dites, du moins devant les hommes, — et puissent-elles l'avoir été devant Dieu! L'évolution qui l'aurait amené de la philosophie spiritualiste à la philosophie chrétienne est demeurée incomplète, et ne sera dans l'histoire qu'un mouvement dont la direction était visible, mais dont

l'impulsion n'avait point assez de vigueur, et dont le terme ne devait pas être atteint.

On me pardonnera donc si la comparaison douloureuse de ce que serait peut-être devenue et de ce qu'est restée jusqu'au bout la philosophie de M. Cousin, me poursuit malgré moi en commençant ce travail. En présence d'une tombe, elle devient trop inutile pour que je m'y arrête davantage. J'ai devant moi non ce qui eût pu et ne peut plus être, mais ce qui a été. C'est cela que j'entreprends d'exposer fidèlement et d'apprécier avec équité. N'ayant jamais eu d'engagement ni de parti pris pour ou contre M. Cousin et son école, je ne désespère pas d'y réussir[1].

I

LA PHASE ÉCOSSAISE ET LA PHASE ALLEMANDE.

Lorsque M. Royer-Collard, à la veille des désastres de 1814, descendit, pour n'y plus remonter, de sa chaire de la Faculté des lettres, il laissa l'héritage de son enseignement et l'achèvement de sa lutte victorieuse contre le sensualisme à un jeune homme de vingt-trois ans qui, tout d'abord, à la Sorbonne et à l'École normale, prit un immense ascendant sur les intelligences, — ascendant de la jeunesse sur la jeunesse, ascendant de l'ardeur et de l'inexpérience du maître sur l'ardeur et l'inexpérience des disciples, ascendant aussi d'une éloquence splendide, et d'un incomparable talent d'exposition qui portait la chaleur et la passion dans le domaine des idées, la lumière ou l'apparence de la lumière dans les systèmes les plus obscurs.

Le moment d'ailleurs était singulièrement favorable à l'influence du jeune maître. L'activité intellectuelle dont la renaissance eut tant d'éclat au début de la Restauration se portait avec beaucoup d'élan vers la philosophie où elle datait déjà de plusieurs années, et ceux qui entrèrent dans la vie à cette époque ont conservé un vif souvenir de ces luttes d'idées soutenues avec tant d'ardeur par les deux partis en présence. L'un de ces partis suivait M. Laromiguière, l'autre M. Royer-Collard ; et quoique le succès oratoire de ces deux célèbres professeurs se fût à peu près balancé, quoique la grâce délicate du

[1] Les belles pages que M. Cochin a écrites ici même, sous l'impression immédiate de la mort de M. Cousin, ont d'avance circonscrit ma tâche. Je n'ai point à tracer le portrait de l'homme : je ne m'occuperai que du philosophe et du chef d'école.

premier, la transparence de son style, le facile enchaînement de ses idées, l'élégance de son système, qui était vraiment une œuvre d'art, fussent même de nature à exercer plus de séduction que l'austère éloquence du second, on pouvait deviner que la victoire définitive (autant que ce mot peut s'appliquer aux choses humaines) serait de l'autre côté. Le condillacisme pur était jugé par ses fruits ; après le mouvement chrétien, et par conséquent spiritualiste, qui avait marqué le commencement du siècle, après *le Génie du christianisme*, après le concordat, après M. de Bonald, après madame de Staël, il était impossible que l'esprit français s'en tînt à une doctrine qui avait produit les livres d'Helvétius, de Saint-Lambert et de Cabanis. M. Laromiguière lui-même ne s'y était pas tenu : en rendant à l'activité sa part dans l'acquisition de nos connaissances, en admettant comme source distincte d'idées le sentiment moral, il avait à peu près déserté la cause du sensualisme ; et son système était moins une dernière campagne en sa faveur qu'une transaction et un acheminement à un spiritualisme plus décidé.

M. Laromiguière d'ailleurs n'avait point eu de successeur qui comptât ; M. Royer-Collard allait en avoir un, merveilleusement doué pour achever d'entraîner les esprits que sa puissante dialectique avait déjà ébranlés. « C'était, » dit Jouffroy, le meilleur témoin de cette époque, « un homme tout jeune encore, mais qui « depuis n'a jamais été plus remarquable par son éloquence. Après « avoir été au rang des élèves, il venait de passer au rang des « maîtres. Une conférence de philosophie lui était confiée dans le « sein de l'École, et tout ce qui s'intéressait à ces débats, à quelque « camp qu'il appartînt, attendait impatiemment l'ouverture de ses « leçons. »

Cet homme, tout jeune encore il y a cinquante-deux ans, s'appelait Victor Cousin.

M. Cousin devait survivre à ses maîtres, à Laromiguière, à Royer-Collard, à Maine de Biran, — à presque tous ses disciples de la première génération et à plusieurs de la seconde, à Jouffroy, à Damiron, à Garnier, à Saisset. Hier encore il portait ses soixante-quinze ans avec une jeunesse et une aisance admirables ; et il y a quelques années, alors qu'on l'accusait et qu'on le plaisantait un peu d'avoir déserté la philosophie pour la littérature, il revint à la métaphysique pour dire, dans un langage plus magistral et plus beau que jamais, son dernier mot sur les grandes questions qui n'avaient point cessé d'occuper sa pensée. Vivant encore, il était pour nous à la fois un contemporain et un ancien. Mort, il demeure l'un et l'autre ; à ce double titre, nous lui devons tout ensemble, en dépit du mot célèbre de M. de Chateaubriand, des égards et la vérité.

Pour faire connaître M. Cousin tout entier, il faut s'y reprendre à plusieurs fois et le suivre dans les phases successives de sa carrière philosophique, plus dissemblables qu'il n'en voulait convenir. Il y en a eu trois pour le moins : la phase initiale ou écossaise, la phase allemande et éclectique, la phase dernière que, dans un sens large, il appelait volontiers cartésienne, et qu'on voudrait pouvoir appeler chrétienne.

Je ne ferai qu'indiquer la première. Outre qu'elle a peu duré, elle offre moins que les suivantes cette puissance d'assimilation intellectuelle et cet éclat dans l'exposition des doctrines étrangères qui donnent à M. Cousin comme une originalité de seconde main. Nous l'y verrions mettre les pieds dans les traces de M. Royer-Collard qui lui-même n'avait fait que marquer celles de Reid d'une empreinte plus vigoureuse et plus profonde. L'impatiente jeunesse de l'École normale attendait quelque chose de plus nouveau et de plus hardi que ces analyses psychologiques où se complaisait et se concentrait la philosophie écossaise. Elle avait hâte d'arriver à la métaphysique ; et il y eut chez plusieurs un vif désappointement quand on vit l'enseignement de M. Cousin s'enfermer dans le cercle en apparence étroit d'un seul problème philosophique. « Ces brillantes leçons, » dit encore Jouffroy, « se trouvèrent bien loin des « choses auxquelles je rêvais et qui tourmentaient mon intelligence « et mon cœur. Mon esprit, en abordant la philosophie, s'était persuadé qu'il allait rencontrer une science qui le conduirait à des « connaissances certaines sur les choses qui intéressent le plus « l'homme. Il ne s'était pas rendu un compte bien net du cercle de « questions que cette science embrassait, mais il se l'était figurée « immense, et, parmi ces questions, il n'avait pas douté un moment « qu'au premier rang et comme fin dernière de la philosophie, ne se « trouvassent celles qui l'inquiétaient, celles dont, en perdant la « foi, il avait perdu la solution. Telles avaient été ses espérances, « et que trouvait-il ? Toute cette lutte qui remuait les têtes de mes « compagnons d'études avait pour objet, pour unique objet, la question de l'origine des idées. Condillac l'avait résolue d'une façon que « M. Laromiguière avait reproduite en la modifiant. M. Royer-Collard, marchant sur les pas de Reid, l'avait résolue d'une autre, et « M. Cousin, évoquant tous les systèmes des philosophes anciens et « modernes sur ce point, les rangeant en bataille en face les uns des « autres, s'épuisait à prouver que M. Royer-Collard avait raison et « que Condillac avait tort. C'était là tout, et dans l'impuissance où « j'étais alors de saisir les rapports secrets qui lient les problèmes « en apparence les plus abstraits et les plus morts de la philosophie « aux questions les plus vivantes et les plus pratiques, ce n'était

« rien à mes yeux. Je ne pouvais revenir de mon étonnemeut qu'on
« s'occupât de l'origine des idées avec une ardeur si grande qu'on
« eût dit que toute la philosophie était là. Encore si pour consoler et
« et rassurer ceux qu'on enfermait ainsi dans une aride et étroite
« question, on eût commencé par leur montrer le vaste et brillant
« horizon de la philosophie, et dans cette perspective les grands pro-
« blèmes humains chacun à leur place, et le chemin à parcourir
« pour les atteindre, et l'utilité des idées pour les seconder, cette
« carte du pays, en m'éclairant, m'eût fait prendre patience. Mais
« non, cette carte régulière de la philosophie, on ne pouvait la
« donner, et le mouvement philosophique d'alors était encore trop
« jeune pour qu'on en sentît bien le besoin. M. Laromiguière avait
« recueilli comme un héritage la philosophie du dix-huitième siècle
« rétrécie en un problème et ne l'avait pas étendue. Le vigoureux
« esprit de M. Royer-Collard, reconnaissant ce problème, s'y était
« enfermé de tout son poids et n'avait pas eu le temps d'en sortir.
« M. Cousin, tombé au milieu de la mêlée, se battit d'abord, sauf
« à en chercher la solution plus tard ; *toute la philosophie était dans*
« *un trou où l'on manquait d'air, et où mon âme, récemment exilée*
« *du christianisme, étouffait.* »

Jouffroy indique ici avec une rare perspicacité, tout en l'exagérant un peu, l'insuffisance de la philosophie écossaise, dont M. Cousin n'avait pas encore dépassé les limites. Cette philosophie ne sortait pas des préliminaires et n'en voulait pas sortir. Elle ne se contentait pas d'ajourner la métaphysique au temps où les vérités psychologiques qui lui servent de base seraient suffisamment affermies. Elle l'écartait comme une tentation ; elle gardait à son égard un silence presque hostile, où perçait du moins un excès de défiance de la raison à l'égard d'elle-même. Les inconvénients pratiques de ce silence avaient pu, il est vrai, ne point frapper très-vivement Reid ou Royer-Collard, que la fermeté de leurs convictions religieuses dispensait au besoin de la métaphysique. Mais l'insuffisance, les lacunes, la stérilité d'une philosophie ainsi restreinte devaient faire éprouver à toutes les âmes atteintes et tourmentées par le doute, le pénible désappointement dont Jouffroy fait l'aveu. Et en vérité cette sage école écossaise, avec sa méthode si sûre, avec son respect si inviolable pour le sens commun, avec ses convictions chrétiennes si solides quoiqu'incomplètes, ne connaissait bien ni toute sa force, ni tous les services qu'elle pouvait rendre, lorsqu'elle refusait d'aborder de front, après ses délicates et utiles analyses, ces grandes questions de Dieu et de la destinée humaine qui sont l'objet le plus élevé et la raison d'être de la philosophie.

Quoi qu'il en soit, M. Cousin sentit qu'un horizon si resserré ne

pouvait pas longtemps lui suffire, et que la réfutation du sensualisme ne devait pas être toujours à recommencer. D'ailleurs, l'idée d'infini, négligée par ses maîtres écossais, avait tout d'abord attiré son attention ; et il lui avait été impossible d'en constater la présence, et d'en analyser psychologiquement les caractères sans en pressentir la portée métaphysique. Aussi, dès l'année 1817, un mouvement, qui ne se traduisit pas tout de suite dans son enseignement public, s'opéra dans sa pensée, mouvement légitime dans son principe, puisqu'il le conduisait vers les plus hautes et les plus essentielles questions de la philosophie, mais fâcheux dans sa direction parce qu'il se fit à la suite des guides les moins sûrs, je veux dire à la suite de Schelling et de Hegel.

L'Allemagne, à cette époque, achevait son avant-dernière révolution philosophique. Kant avait troublé profondément les esprits en remettant en question non-seulement toute la métaphysique, mais la faculté métaphysique elle-même. Après avoir rendu à la vérité psychologique l'important service de dégager l'élément rationnel impliqué dans toute la connaissance humaine et de réfuter par l'expérience cette philosophie sensualiste qui sans cesse en appelait à l'expérience, on sait qu'il avait abouti à des conclusions sceptiques. Il semblait n'avoir remis en lumière les idées et les principes de la raison que pour les frapper d'impuissance. Je n'ai point à raconter comment l'esprit allemand était sorti du scepticisme subjectif où Kant l'avait enfermé, et comment il était rentré dans le dogmatisme par la porte du panthéisme. Qu'il me suffise de rappeler que l'année 1819, date importante dans l'histoire des évolutions intellectuelles de M. Cousin, était le temps où la *philosophie de l'absolu* régnait en Allemagne ; où des systèmes ouvertement rattachés à Spinoza proclamaient l'identité substantielle de Dieu, de l'homme et de la nature ; où Dieu était conçu comme une abstraction qui se réalise dans le fini, comme un germe qui s'épanouit dans le monde ; où par conséquent l'idée de création était écartée, et avec elle l'idée de Providence, et avec celle-ci l'idée de révélation ; où Schelling enseignait que l'absolu *sommeille dans la plante*, *rêve dans l'animal* et *s'éveille dans l'homme* ; où Hegel expliquait toutes choses par le développement nécessaire de l'*idée*, proclamait l'identité des contradictoires, et, professant pour l'expérience le plus superbe dédain, entreprenait résolûment de construire *a priori*, les yeux fermés, la science de la nature et la science de l'humanité.

A l'aspect de ces doctes extravagances, le bon sens de Reid eût souri et la haute raison de M. Royer-Collard se fût indignée ; avec son âme ardente et chercheuse, avec son imagination excitable, avec sa raison qu'aucune foi religieuse positive ne protégeait contre ses

propres écarts, M. Cousin fut séduit. Il ne s'arrêta pas un instant au scepticisme de Kant, sinon pour le réfuter ; il n'accepta pas non plus et peut-être il ne discerna pas la partie négative et ouvertement sophistique des doctrines hégéliennes ; mais il en aspira fortement la partie dogmatique. L'hégélianisme, en effet, a, comme certains masques antiques, deux profils qui ne se ressemblent guère ; il est tout à la fois le plus audacieux dogmatisme et la plus flottante des négations. Le dogmatisme est dans ses formules, disons mieux dans sa formule unique et universellement applicable qui donne la clef de tous les mystères et permet de construire *a priori* toutes les sciences, y compris celle de la nature et celle de l'histoire. Comme tout ce qui est résulte, selon lui, du développement logique de l'idée, il suffit d'être maître de l'idée et de la loi de son évolution pour imposer à sa traduction, à son image, je veux dire à la réalité, la formule qui exprime cette loi. De là l'explication de toutes choses, depuis les choses astronomiques jusqu'aux choses morales, par le rhythme à trois temps de l'idée, *thèse*, *antithèse*, *synthèse ;* de là le dédain des faits qui ne s'ajustent pas à cette mesure, et la façon cavalière d'écarter, comme étant au-dessous de la science, les objections empruntées à ces faits. D'un autre côté, par la nature même de la formule universelle, par la loi de contradiction qui est la vie même de l'idée et, par suite, de la réalité, par la synthèse éternellement mobile du *devenir*, ce dogmatisme que rien n'arrête et n'étonne devient, en métaphysique, la négation explicite de l'absolu, c'est-à-dire de toute vérité nécessaire et éternelle ; en sorte que cette doctrine qui commence par mettre partout l'absolu, le nécessaire, le divin, aboutit à supprimer Dieu, et peut se définir avec exactitude un panthéisme qui se termine en athéisme.

Le premier de ces deux aspects fut le seul que M. Cousin, un peu fatigué de la philosophie écossaise[1], devina de loin et voulut étudier de près. C'était le dogmatisme qui l'attirait en Allemagne ; ce fut le dogmatisme qui le séduisit, et c'est bien à ce voyage qu'il faut faire remonter le commencement de sa seconde phase philosophique. Cependant l'influence qu'il venait de subir ne se manifesta d'abord que très-discrètement et ne modifia pas notablement le caractère de ses leçons, jusqu'au jour où le ministère de M. de Villèle lui retira ses deux chaires de la Sorbonne et de l'École normale. « Je serais plus « jeune encore que mon âge, se disait-il alors, si j'allais troubler la « naissante école spiritualiste en la jetant brusquement dans l'étude « prématurée de doctrines étrangères dont il n'est pas aisé de bien

[1] « A parler franchement, j'en avais assez pour le moment de la philosophie écossaise. » (*Souvenirs d'Allemagne.*)

« saisir les mérites et les défauts et de mesurer la juste portée. » Il la troubla huit ans plus tard par la celèbre préface des *Fragments philosophiques*, où le disciple de Hegel se superpose d'une façon singulière au disciple de Reid et de Maine de Biran. Il la troubla plus encore, deux ans après, dans ses leçons de 1828, où les théories ambitieuses et folles de la philosophie allemande, dépouillées de l'appareil scolastique qui les rendait presque inaccessibles à l'esprit français, et revêtues d'une forme littéraire et oratoire véritablement magnifique, apparurent sous leur aspect le plus séduisant à un auditoire qui ne demandait qu'à être séduit[1].

A quelque point de vue qu'on se place, la direction que ces leçons et ces écrits donnèrent aux intelligences était fausse et funeste, et c'est de là que date officiellement la déviation du mouvement philosophique en France. De spiritualiste et chrétien qu'il s'annonçait, il devint, pour un temps, panthéiste et — pour un temps beaucoup plus long, puisqu'il dure encore — rationaliste.

Tout d'abord, M. Cousin séparait la philosophie du christianisme. Non pas avec violence, car, dès cette époque, il ne manquait aucune occasion de professer pour lui le plus tendre respect ; mais il en niait de la manière la plus explicite la thèse fondamentale, à savoir, l'idée d'une révélation positive et divine ; et la religion n'était pour lui qu'un beau produit de l'activité humaine. Dès la première leçon de 1828, énumérant les idées que l'homme réalise dans la vie sociale, et plaçant l'idée religieuse entre les idées de l'utile, du juste, du beau, et l'idée philosophique, il disait :

« Ce monde métamorphosé par la puissance de l'homme, cette
« matière qu'il a refaite à son image, cette société qu'il a ordonnée
« sur la règle du juste, ces merveilles de l'art dont il a enchanté sa
« vie, ne suffisent point à l'homme. La pensée s'élance par delà et
« derrière ce monde qu'il embellit et ordonne ; l'homme, tout-puis-
« sant qu'il est, conçoit et ne peut pas ne pas concevoir une puissance
« supérieure à la sienne et à celle de la nature, une puissance qui
« sans doute ne se manifeste que par ses œuvres, qu'on ne conçoit
« qu'en rapport avec ses œuvres, mais toujours avec la réserve de la
« supériorité d'essence et de l'absolue omnipotence. Enchaîné dans
« les limites du monde, l'homme ne voit rien qu'à travers ce monde
« et sous les formes de ce monde; mais à travers ces formes et sous
« ces formes mêmes, il suppose irrésistiblement quelque chose qui
« est pour lui la substance, la cause et le modèle de toutes les forces
« et de toutes les perfections qu'il aperçoit et dans lui-même et dans
« le monde. En un mot, par delà le monde de l'industrie, le monde

[1] *Souvenirs d'Allemagne*, p. 166.

« politique et celui de l'art, l'homme conçoit Dieu... L'intuition
« de Dieu est la religion naturelle ; mais comme l'homme ne s'était
« pas arrêté au monde primitif, à la société primitive, aux beautés
« naturelles, il ne s'arrête pas non plus à la religion naturelle. En
« effet, la religion naturelle, c'est-à-dire l'instinct de la pensée qui
« s'élance jusqu'à Dieu à travers le monde, n'est qu'un éclair mer-
« veilleux, mais fugitif dans la vie de l'homme naturel; cet éclair
« illumine son âme comme l'idée du beau, l'idée du juste, l'idée de
« l'utile. Mais dans ce monde, tout tend à obscurcir, à distraire, à
« égarer le sentiment religieux. Que fait donc l'homme? Il fait ici ce
« qu'il a fait précédemment : *il crée, à l'usage de l'idée nouvelle qui le*
« *domine, un autre monde que celui de la nature,* un monde dans le-
« quel, faisant abstraction de toute autre chose, il n'aperçoit plus que
« son caractère divin, c'est-à-dire son rapport avec Dieu. Le monde
« de la religion, messieurs, c'est le culte... Il est de l'essence de
« tout ce qui est fort de se développer, de se réaliser. Le culte est
« donc le développement, la réalisation du sentiment religieux, non
« sa limitation. Le culte est à la religion naturelle ce que l'art est à
« la beauté naturelle, ce que l'État est à la société primitive, ce que
« le monde de l'industrie est à celui de la nature. *Le triomphe de*
« *l'intuition religieuse est dans la création du culte.* »

Mais si la religion n'est que cela, il est clair qu'elle doit céder le pas à la philosophie, et qu'elle est soumise à son contrôle, comme toutes les créations de la pensée spontanée le sont au contrôle de la pensée réfléchie. « Parvenue à la religion, l'humanité est
« arrivée bien haut, mais a-t-elle atteint sa borne infranchissable?
« Toute vérité, c'est-à-dire ici tous les rapports de l'homme et du
« monde à Dieu, sont déposés, je le crois, dans les symboles sacrés
« de la religion. Mais la pensée peut-elle s'arrêter à des symboles?
« L'enthousiasme, après avoir entrevu Dieu dans le monde, crée le
« culte, et dans le culte il voit Dieu encore. La foi s'attache aux sym-
« boles; elle y contemple ce qui n'y est pas, ou du moins ce qui n'y
« est que d'une manière indirecte et détournée : c'est là précisément
« la grandeur de la foi de reconnaître Dieu dans ce qui visiblement
« ne le contient pas. Mais l'enthousiasme et la foi ne sont pas, ne
« peuvent pas être les derniers degrés du développement de l'intel-
« ligence humaine. En présence du symbole, l'homme, après l'avoir
« adoré, éprouve le besoin de s'en rendre compte. Se rendre compte,
« messieurs, c'est une parole bien grave que celle que je prononce!
« A quelles conditions, en effet, se rend-on compte? *A une seule,*
« *c'est de décomposer ce dont on veut se rendre compte ; c'est de le*
« *transformer en pures conceptions que l'esprit examine ensuite, et*
« *sur la vérité ou la fausseté desquelles il prononce.* »

Il suit de là que les mystères, en tant que mystères, ne sont que des symboles, et que les dogmes mystérieux pour lesquels la religion réclame une foi humble et soumise ne sauraient être acceptés par un esprit vraiment philosophique qu'après avoir subi la transformation qui les élève à l'état d'idées pures. « Je m'expliquerai nettement « à cet égard, » continuait M. Cousin. « Mystère est un mot qui ap- « partient, non à la langue de la philosophie, mais à celle de la reli- « gion. Le mysticisme est la forme nécessaire de toute religion, en « tant que religion ; mais sous cette forme sont des idées qui peuvent « être abordées et comprises en elles-mêmes. Si la forme est sainte, « les idées qui sont dessous le sont aussi ; et ce sont ces idées que la « philosophie dégage et qu'elle considère en elles-mêmes. Laissons « à la religion la forme qui lui est inhérente : elle trouvera toujours « ici le respect le plus profond et le plus vrai ; mais en même temps, « sans toucher aux droits de la religion, j'ai déjà défendu et je défen- « drai constamment ceux de la philosophie. Or, le droit comme le « devoir de la philosophie est, sous la réserve du plus profond res- « pect pour les formes religieuses, de ne rien comprendre, de ne « rien admettre qu'en tant que vrai en soi et sous la forme de « l'idée. »

C'était affirmer assez clairement la souveraineté et la suzeraineté de la philosophie. M. Cousin, à cette époque, songeait si peu à dissimuler ce qu'il prétendait pour elle, que, dans une autre leçon, il la représentait au sommet du monde de la pensée, attendant avec la sérénité de la toute-puissance le moment de son complet triomphe. « La philosophie, » avait-il dit, « est patiente : elle sait comment les « choses se sont passées dans les générations antérieures, et elle est « pleine de confiance dans l'avenir. Heureuse de voir les masses, le « peuple, c'est-à-dire à peu près le genre humain tout entier entre « les bras du christianisme, elle se contente de lui tendre doucement « la main, et de l'aider à s'élever plus haut encore. »

Dès lors, la philosophie pouvait suivre son chemin sans rendre des comptes au christianisme, et sans s'inquiéter de ses dogmes autrement que pour en pénétrer l'enveloppe symbolique et pour contrôler l'*idée* qui s'y cache. De là un système absolument libre d'interprétation qui permettra aux philosophes d'accepter les mystères chrétiens, à condition de les entendre non au sens que leur donne l'autorité religieuse, mais au sens qu'ils auront choisi eux-mêmes. En vain le christianisme réclamera et se plaindra qu'on travestisse sa doctrine ; on lui répondra qu'il n'en a que l'intuition spontanée et confuse, que la philosophie seule en a l'intelligence réfléchie et scientifique, et que, par conséquent, à celle-ci seule il appartient de mettre en lumière ce que celui-là doit laisser dans le

demi-jour du symbole. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la Trinité chrétienne ne sera que la forme symbolique de la triplicité qui fait, disait-on, le fond de la raison humaine et aussi de la raison divine, à savoir *l'idée de l'infini, l'idée du fini, l'idée du rapport entre l'infini et le fini ;* et, de la sorte, le premier des mystères de la foi chrétienne ne fera que traduire en langage poétique et mystique la thèse fondamentale du panthéisme : à savoir, que Dieu est infini et fini tout ensemble.

Comme on le voit par cet exemple, en rejetant l'autorité doctrinale et précise du christianisme, la philosophie était déjà bien près de rejeter une autre autorité beaucoup plus vague et flottante, celle du sens commun ; et ainsi tombait du même coup la double barrière qui avait si longtemps garanti la raison moderne contre le panthéisme. Résolu à ne point accepter de mystère au fond duquel il ne pût voir clair, M. Cousin, dès l'entrée de la métaphysique, rencontrait celui de la création. Il lui plut d'y voir une contradiction, ce qui lui fut aisé en le dénaturant, en le ramenant à cette absurdité pure que le *néant*, le *rien* serait, en dehors de Dieu, le germe ou la matière d'où le Créateur aurait extrait le monde. « Qu'est-ce que créer ? « Voulez-vous la définition vulgaire ? La voici : créer, c'est faire quel- « que chose de rien, c'est tirer du néant. Or, tous les penseurs un « peu exercés démontrent trop aisément que de rien on ne tire rien, « que du néant rien ne peut sortir, d'où il suit que la création est « impossible. Il faut donc abandonner la définition, car le néant est « une chimère et une contradiction. » A la définition vulgaire, M. Cousin substituait sa propre explication, qui ne pouvait être bonne à son gré qu'à condition d'être dégagée de tout élément mystérieux. Il faisait voir que « créer est une chose très-peu difficile à compren- « dre, car c'est une chose que nous faisons à toutes les minutes et « toutes les fois que nous faisons un acte libre ; » et il ne semblait point s'aviser que cette analogie très-admissible de l'humain au divin laisse intégralement subsister le mystère, la difficulté n'étant pas de comprendre que Dieu agit, mais de comprendre comment son action est productrice de substances, ce qui est proprement la doctrine non travestie de la création. Pour éliminer le mystère, il fallait forcer l'analogie jusqu'à la transformer en identité ; et comme il était impossible de donner la réalité substantielle aux produits de la volonté humaine, il fallait la retirer aux produits de la volonté divine, et ne voir dans l'ensemble des êtres du monde qu'un développement de Dieu, comme l'ensemble de nos actes libres n'est qu'un développement de notre volonté.

En même temps qu'il abusait de l'analogie entre l'action divine et l'action humaine, M. Cousin l'abandonnait dans ce qu'elle a de

réel et refusait à la créature ce caractère de liberté qu'il signalait lui-même dans les résolutions de notre volonté personnelle. La créature, en effet, étant conçue comme un développement de Dieu, Dieu n'est complétement développé qu'à condition que le monde existe. D'où il suit que « puisque Dieu est une cause absolue, une « force créatrice absolue qui ne peut pas ne pas passer à l'acte, la « création est non pas possible, mais nécessaire. »

Or, en tout système de philosophie, la doctrine de la création nécessaire est ou un germe ou un signe de panthéisme. Car, si la création est nécessaire, « il n'y a pas plus de Dieu sans monde qu'il n'y « a de monde sans Dieu ; » et le monde est un développement de Dieu ; il en fait partie, soit à titre de phénomène, soit à titre d'émanation, et il faut professer hautement le dogme de l'unité de substance qui est le fond même de la métaphysique panthéiste. M. Cousin, au reste, protestait si peu contre cette déduction, qu'il avait, deux ans auparavant, donné lui-même la formule de la consubstantialité de Dieu et du monde. « Toute substance est nécessairement absolue « en tant que substance, et par conséquent une ; car des substances « relatives détruisent de fond en comble l'idée même de substance, « et des substances finies qui supposent au delà d'elles une substance « encore à laquelle elles se rattachent ressemblent fort à des phéno- « mènes. — Le Dieu de la conscience n'est pas un Dieu abstrait, un « roi solitaire relégué par delà la création sur le trône désert d'une « éternité silencieuse et d'une existence absolue qui ressemble au « néant même de l'existence : c'est un Dieu à la fois vrai et réel, à « la fois substance et cause, n'étant substance qu'en tant que cause, « et cause qu'en tant que substance, c'est-à-dire étant cause absolue, « un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et « vie, indivisibilité et totalité, principe, fin et milieu, au sommet « de l'être et à son plus humble degré, *infini et fini tout ensemble*, « *triple enfin, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature et humanité*. En effet, « si Dieu n'est pas tout, il n'est rien. »

Le rare est que M. Cousin ne voulait point du tout convenir que ce fût là le panthéisme. Comme il n'en suivait pas les principes jusqu'au bout de leurs conséquences, comme il s'efforçait de maintenir l'idée de la Providence, de la liberté, du devoir, il se persuadait que le panthéisme n'était que « l'épouvantail des imaginations faibles ; » et pour achever de se mettre à couvert, il le représentait sous des traits qui assurément n'avaient rien de commun avec sa doctrine à lui-même. « Il est naturel, » disait-il, « quand on a le sentiment de « la vie et de cette existence si variée et si grande dont nous faisons « partie, quand on considère l'étendue de ce monde visible, et en « même temps l'harmonie qui y règne et la beauté qui y reluit de

« toutes parts, de s'arrêter là où s'arrêtent les sens et l'imagination, « de supposer que les êtres dont se compose le monde sont les seuls « qui existent ; que ce grand tout, si harmonique et si un, est le « vrai sujet et la dernière application de l'idée de l'unité ; en un « mot, que ce tout est Dieu. Exprimez ce résultat en langue grecque, « et voilà le panthéisme : le panthéisme est la conception du tout « comme Dieu unique. » C'était se tirer fort aisément d'affaire ; mais il était plus aisé encore de répondre que ce panthéisme-là est proprement et explicitement l'athéisme, qu'à peine y peut-on reconnaître le panthéisme matérialiste des stoïciens, tout grossier qu'il est, et qu'aucune des grandes doctrines qui représentent dans l'histoire l'idée panthéistique ne répond à ce portrait, ni le brahmanisme, ni la métaphysique de Plotin, ni celle de Spinoza, ni celle des Allemands dont M. Cousin venait de nous apporter les systêmes. Pour toutes ces doctrines, Dieu est autre chose que la collection des êtres finis dont l'univers se compose ; il est l'absolu, l'infini rayonnant dans le monde et se développant par le monde ; le monde n'est pas Dieu tout entier, mais un élément phénoménal et passager de l'essence divine. Et c'est là proprement la contradiction et le blasphème du panthéisme, de placer le fini et l'infini dans le même être, de faire de l'absolu la substance unique, le sujet commun dont les êtres contingents ne sont que les modes divers ; de faire de lui, par conséquent, le seul agent du monde moral, en sorte que les crimes et les erreurs des hommes ne sont, en réalité, que les crimes et les erreurs de Dieu.

M. Cousin aurait eu horreur de cette conclusion finale du panthéisme ; mais il en posait le principe. Et lorsqu'en 1833 encore, après avoir appris au public français que, selon M. Schelling, « l'être « absolu est l'identité du moi et du non-moi, et que cette identité « du moi et du non-moi, de l'homme et de la nature, c'est Dieu, » il ajoutait cette phrase retranchée plus tard : *Ce système est le vrai*, il n'avait plus, ce semble, le droit de trouver mauvais qu'on appelât par son nom une doctrine dont il marquait en traits si nets le caractère et la provenance.

Enfin, lui qui, naguère encore, professait et pratiquait, comme disciple et comme maître, la méthode expérimentale avec toutes ses sages lenteurs, toutes ses précautions, tous ses scrupules, on le vit adopter avec une confiance étonnante les procédés sommaires de la science hégélienne, et construire les yeux fermés, non-seulement la philosophie de l'histoire, mais l'histoire elle-même, remplaçant ainsi l'investigation laborieuse des faits par la déduction rapide des idées. — Voulait-on savoir, par exemple, combien il y a d'époques dans l'histoire de l'humanité ? Rien de plus simple. Il fallait seule-

ment comprendre « que l'histoire développe successivement tous les « éléments de la nature humaine ; qu'une époque n'est pas autre « chose qu'un de ces éléments développé à part, et occupant sur le « théâtre de l'histoire un espace de temps plus ou moins considé- « rable, avec la mission d'y jouer le rôle qui lui a été assigné, d'y « déployer toutes les puissances qui sont en lui, et de ne se retirer « qu'après avoir livré à l'histoire tout ce qui était dans son sein ; « que, par conséquent, il *doit* y avoir autant d'époques qu'il y a « d'éléments. Or, il y a dans l'humanité trois éléments : l'infini, le « fini, le rapport du fini à l'infini. Donc il doit y avoir, donc il y a, « ni plus ni moins, trois époques correspondantes. »

Voulait-on savoir, je dis dans le dernier détail, le caractère de chacune de ces trois époques? Rien de plus facile encore. Il suffisait d'analyser chacun des trois éléments ; et l'on pouvait compter que tous les caractères de chacun d'eux y auraient, dans l'époque chargée de le développer, sa traduction littérale. « Par exemple, l'idée du « fini est-elle un élément nécessaire de la pensée? il faudra bien que « cet élément ait son développement historique complet, c'est-à-dire « son époque spéciale consacrée exclusivement à la domination de « l'idée du fini ; car il est impossible que cette idée ait tout son « développement, si elle n'est pas développée exclusivement. « Supposez, en effet, qu'elle soit développée en même temps « que celle de l'infini ; le développement de l'infini nuira au « développement du fini, et vous n'arriverez jamais à savoir ce que « renferme, ni plus ni moins, le fini. De là la *nécessité* d'une époque « particulière où l'humanité jette, pour ainsi dire, tout ce qu'elle fait « et tout ce qu'elle conçoit dans le moule de l'idée du fini et pénètre « de cette idée les différentes sphères qui remplissent la vie de toute « époque, de tout peuple et de tout individu. Ainsi l'époque qui doit « représenter dans l'histoire l'idée du fini l'imposera à l'industrie, « à l'État, à l'art, à la religion, à la philosophie. Une époque est une « parce qu'elle n'a qu'un rôle à jouer ; elle n'a qu'un rôle à jouer « parce qu'elle est la représentation nécessairement exclusive d'un « seul élément de la pensée. » Voilà pourquoi *tout ce qui tient à une époque donnée*, une fois le caractère de cette époque bien déterminé, *peut être déterminé d'avance*. Et en effet, M. Cousin décrivait d'avance avec la plus minutieuse exactitude le caractère de l'industrie, de l'État, de l'art, de la religion, de la philosophie, dans l'époque du fini, déterminée d'avance elle-même non par l'étude matérielle des faits, mais à la lumière supérieure de l'idée.

Demandait-on dans quel ordre se succèdent ces trois époques, laquelle commence et laquelle finit? « Il ne s'agissait pas de s'adresser « aux faits, car que donneraient les faits ? Rien de plus qu'eux-mêmes,

« *et ni leur raison, ni leur nécessité.* Il fallait donc, selon la méthode « déjà employée, s'adresser à la pensée et rechercher dans quel « ordre les différents éléments de la pensée se succèdent dans la « réflexion. »

Poussait-on la curiosité plus loin encore, et pour mettre à l'épreuve la faculté divinatoire de M. Cousin, le priait-on de décrire, toujours d'avance, les contrées où chacune des trois époques aurait dû développer l'idée qu'elle représente? il était prêt à satisfaire les plus exigeants questionneurs : « Trois époques de civilisation, donc trois « théâtres différents pour ces trois époques ; et si ces époques se suc- « cèdent comme nous l'avons montré, » (l'ordre est celui-ci : époque de l'infini, époque du fini, époque du rapport de l'un à l'autre,) « il faudra que la civilisation aille aussi d'un théâtre à un autre et « fasse le tour du monde, en suivant le mouvement physique des « terrains et des climats, correspondant à celui des époques tel que « nous l'avons déterminé. L'histoire s'ouvre par l'époque de l'infini « et de l'unité ; donc la civilisation a dû commencer sur un conti- « nent haut et immense pour se répandre à travers les plaines, et « arriver au centre du mouvement et de la fermentation du monde, « puis sortir de ce tourbillon de l'histoire et du globe, si je puis m'ex- « primer ainsi, non pour retourner sur les montagnes d'où elle est « descendue (car l'humanité ne retourne jamais en arrière, l'huma- « nité ne recule jamais), mais pour marcher en avant dans des régions « inconnues, et, riche des deux éléments qu'elle a recueillis sur sa « route, *venir les déposer enfin dans un continent* qui, par sa configu- « ration, par sa température exquise, par le mélange de mers et de « terres, de montagnes et de plaines, soit propice au développement « harmonique de l'humanité. »

La vie totale de l'humanité étant ainsi conçue comme un développement nécessaire, il suivait que, dans l'histoire, tout est bien et tout est à sa place, parce que tout est ce qu'il faut qu'il soit. De là ces propositions hardies et inquiétantes, *moralité de la victoire*, *absolution du vainqueur*, inscrites au sommaire des leçons et développées dans leur contexte. « J'ai absous la victoire, » disait M. Cousin, « comme néces- « saire et utile ; j'entreprends maintenant de l'absoudre comme juste « dans le sens le plus étroit du mot ; j'entreprends de démontrer la « moralité du succès. On ne voit ordinairement dans le succès que le « triomphe de la force, et une sorte de sympathie sentimentale nous « entraîne vers le vaincu ; j'espère avoir démontré qu'accuser le « vainqueur et prendre parti contre la victoire, c'est prendre parti « contre l'humanité et se plaindre du progrès de la civilisation. « Il faut aller plus loin ; il faut prouver que le vainqueur non- « seulement sert la civilisation, mais qu'il est meilleur, plus moral,

« et que c'est pour cela qu'il est vainqueur. » Et il le prouvait.

On voit comment, sous l'influence allemande, trop légèrement et trop témérairement propagée par M. Cousin, la philosophie française, à peine constituée, tournait autrement qu'on n'avait eu le droit de s'y attendre. Elle gardait, il est vrai, ses conquêtes sur le sensualisme, mais elle en livrait le fruit au panthéisme ; et le premier usage que la raison rétablie dans ses droits faisait de sa puissance, c'était de donner dans la grande erreur qui, à la suivre jusqu'au bout, eût reproduit toutes les conséquences désastreuses des négations sensualistes. Ce ne furent là, je le sais, pour M. Cousin, que des péchés de jeunesse ; et dès 1826, on pouvait deviner que l'hégélianisme ne devait pas être l'état définitif de sa pensée, mais une phase à parcourir, une illusion dont il se détromperait quelque jour. Malheureusement ces paroles imprudentes tombaient au milieu d'une génération à demi sceptique, qu'aucune croyance fortement enracinée ne défendait contre l'erreur. Malheureusement aussi la direction donnée par M. Cousin à son école devait rester rationaliste longtemps après qu'elle aurait cessé d'être panthéiste ; et ainsi devait se prolonger entre la religion et la philosophie un divorce qui, plus tard, deviendrait pour celle-ci le plus grand de tous les périls. Nous verrons un peu plus loin comment et jusqu'où M. Cousin a remonté ces pentes, et quelle a été, dans les derniers temps, son attitude envers le christianisme. Mais il faut, pour suivre l'ordre des dates, l'envisager auparavant comme chef d'une école qui a donné à l'histoire de la philosophie une importance toute nouvelle en élevant à la hauteur d'un principe et d'une méthode l'étude des systèmes du passé.

II

L'ÉCLECTISME.

Le mot d'*éclectisme* a perdu sa fraîcheur et porte sa date avec lui. Mais à cette date, vers la fin de la Restauration, il eut des années très-brillantes ; et un peu plus tard, sous le gouvernement de Juillet, il en eut de très-bruyantes aussi et de très-orageuses. Choisi par le maître et adopté par le public, il devint un drapeau et un nom d'école. C'est sous ce nom que cette école, à peu près officielle depuis 1830, fut vivement attaquée par les écrivains catholiques, à l'époque des luttes mémorables auxquelles la question de la liberté

d'enseignement donna occasion. En quoi, peut-être, — nous pouvons nous en apercevoir maintenant que l'ardeur du combat est calmée, — ils ne l'attaquaient pas par son côté le plus vulnérable. Lorsqu'ils signalaient son panthéisme, ce panthéisme qui, en 1828, coulait à pleins bords dans les leçons de M. Cousin, lorsqu'ils découvraient sous ses formules polies envers le christianisme un principe rationaliste qui rendait impossible tout accord de la foi et de la science, ils avaient affaire à des ennemis réels. Lorsqu'ils exécutaient charges sur charges contre l'éclectisme, ils se battaient un peu contre un fantôme.

Qu'était-ce donc que l'éclectisme ?

Étymologiquement, *éclectisme* signifie choix ou triage. Ainsi entendu, l'éclectisme n'est, en philosophie, qu'un exercice très-naturel, très-légitime, très-utile, de la liberté de la raison ; et c'est à lui que nous devons le profit le plus net que nous puissions retirer de l'histoire de la science. A quelle fin en effet étudions nous les systèmes philosophiques ? Est-ce seulement afin de nous en donner le spectacle ? il est douteux qu'un tel résultat valût ce qu'il coûte. Nous visons à quelque chose de plus, à faire dans chacun des systèmes qui ont exercé une influence et laissé une trace, la part de l'erreur et la part de la vérité. Et cela encore à quelle fin ? Afin, premièrement, de reconnaître les causes qui ont égaré tant de grands esprits et de nous tenir en garde contre leur action ; afin, secondement, d'enrichir la philosophie elle-même des découvertes ou des démonstrations léguées par ces grands esprits, et des méthodes qui les y ont conduits.

Ajoutons qu'aucune époque peut-être n'a été mieux préparée que la nôtre à recueillir ce double fruit de l'histoire. Nous ne sommes plus, grâce à Dieu, au temps où chaque école attribuait à son maître le privilége de l'infaillibilité, et où l'*ipse dixit* avait dans les controverses philosophiques la valeur d'un argument décisif. D'autre part, nous ne sommes plus aux temps, moins lointains, où le présent dédaignait l'expérience du passé, et où chaque philosophe faisait dater de lui-même l'apparition de la vérité sur la terre. Nous croyons qu'il y a du bon dans Platon et dans Aristote, dans Descartes et dans Locke, et que si chaque grande doctrine contient des parties qui doivent être signalées comme des écueils, elle en contient d'autres aussi qui méritent d'être conservées comme des phares. Lorsque nous croyons cela, lorsque nous étudions l'histoire de la philosophie dans cette pensée et dans cette espérance, que faisons-nous ? Nous faisons de l'éclectisme, et nous faisons bien.

Cet éclectisme n'est pas le seul. Il y en a un autre, beaucoup moins sage, qui consiste à prendre plusieurs philosophies différentes afin de les relier ou de les fondre dans une unité systématique où tous

leurs éléments se retrouvent, à peu près comme, dans une coalition, les troupes de plusieurs peuples se réunissent en une même armée. L'école d'Alexandrie nous offre le plus remarquable exemple de ce procédé hardi. Dans son ensemble, sa doctrine présente l'aspect d'une vaste construction à trois étages, dont le premier est d'architecture stoïcienne [1], le second d'architecture aristotélicienne [2], le troisième d'architecture platonicienne [3]. Appliqué à des systèmes aussi dissemblables, aussi opposés à bien des égards, un tel éclectisme ne peut guère produire que la contradiction ou la confusion : la contradiction, si on se contente de les superposer par assises, sans changer leur esprit et leur caractère ; la confusion, si on entreprend de les combiner par une sorte de mélange dont le nom propre est syncrétisme. Encore même est-il inévitable que l'unité telle quelle de ce mélange soit produite par la prédominance d'un des éléments qui entrent dans sa composition. Et c'est ainsi que dans l'éclectisme alexandrin, l'idée platonicienne modifiée par des influences orientales pénètre le système tout entier ; avant de constituer à elle seule le sommet de l'édifice, elle circule comme un souffle, comme un esprit, dans les étages inférieurs.

L'éclectisme de M. Cousin, sous sa forme primitive, n'est ni aussi élémentaire que le premier, ni aussi téméraire et désordonné que le second. Il se défend d'être un syncrétisme, et il a la prétention d'être quelque chose de plus que le simple exercice du droit de recueillir la vérité partout où on la rencontre. Il se donne non-seulement comme une méthode pour étudier l'histoire de la philosophie, mais encore et surtout comme une méthode historique pour construire de toutes pièces la philosophie elle-même. A ce titre, il repose sur une théorie dont voici les traits principaux.

Il faut avant tout comprendre pourquoi et en quoi parmi les grands systèmes, parmi ceux qui ont la vertu de vivre et la vertu de revivre, il n'y en a pas un qui soit absolument vrai et pas un qui soit absolument faux. Absolument vrai, la faiblesse de l'esprit humain s'y oppose. Absolument faux, il n'aurait prise sur aucune intelligence et ne pourrait pas même être conçu ; il serait ce pur néant dont Bossuet a si bien dit *qu'il n'est point entendu et n'a point d'idée*. En quoi donc chacun d'eux est-il vrai ? En ce qu'il a pour fondement et pour point de départ un ou plusieurs faits réels de la nature humaine. En quoi est-il faux ? En ce qu'à force de s'absorber dans l'étude de ces faits, qui cependant n'épuisent pas toute la réalité, il finit par ne plus croire

[1] *Théorie de la nature et de l'âme.*
[2] *Théorie de la pensée.*
[3] *Théorie du bien*

qu'à eux, par dénaturer, s'il le peut, tous les autres faits pour les ramener à cette catégorie exclusive, par les nier, s'il ne réussit point à les y faire rentrer. On peut donc dire de lui qu'il est vrai dans ce qu'il affirme et faux dans ce qu'il nie. Le sensualisme, par exemple, est certainement faux si on le considère du côté de ses négations qui vont à supprimer le monde moral tout entier ; et l'on ne doit pas oublier qu'après Maine de Biran et Royer-Collard, M. Cousin a consacré les meilleures années de sa carrière philosophique à rétablir les idées et les principes que ce système détruit ou dénature. Mais le sensualisme est vrai cependant par un certain côté, en tant qu'il affirme et analyse certains faits très-réels de la nature humaine, à savoir le groupe des faits sensibles que l'idéalisme, s'il ne les nie pas expressément, rabaisse et restreint outre mesure.

Chaque système a donc pour mission d'analyser et de mettre en saillie les faits sur lesquels il se concentre, et c'est à lui que nous devons les renseignements les plus précis et les plus complets sur le canton de la philosophie dont il fait son domaine exclusif. Si maintenant on parvient à faire le compte des éléments de la nature humaine et des points de vue auxquels on peut se placer pour l'étudier, on aura par avance la liste complète des systèmes qui se disputent l'empire du monde philosophique ; l'on devra s'attendre à les voir se reproduire tous, sans un de plus et sans un de moins, à toutes les grandes époques de la civilisation ; en réunissant leurs éléments positifs dégagés des négations qui constituent leurs erreurs, on aura dans l'histoire la philosophie toute faite. M. Cousin a essayé de dresser cette liste dans une brillante leçon dont nous devons reproduire, tantôt en les développant, tantôt en les résumant, les principales idées.

1° Et d'abord, placés que nous sommes au milieu du monde des phénomènes extérieurs et visibles, il ne se peut pas que le rôle considérable de ces phénomènes dans notre vie ne frappe beaucoup d'esprits, et que leur étude n'attire tous ceux (et c'est le grand nombre) qui sont plus disposés à se répandre au dehors qu'à se recueillir au dedans d'eux-mêmes. Nous devons aux perceptions sensibles une foule d'idées que les conditions de la vie pratique ramènent sans cesse sous nos yeux. Analyser ces perceptions et faire le compte de ces idées, c'est écrire très-légitimement un chapitre important de l'histoire de la nature humaine. Le système, l'hypothèse, l'erreur commencent lorsqu'on s'accoutume à voir toute la vérité dans le fragment dont on a fait l'objet exclusif de ses recherches, lorsque, s'enfermant dans la connaissance sensible, on perd le sens des réalités supérieures, et qu'on entreprend de rattacher à la sensation comme à leur source unique les idées qui répugnent le plus à une

telle origine. Dès lors, on se condamne tout d'abord à les défigurer et à les amoindrir pour les faire passer par cette porte étroite et basse. Puis, comme ces travestissements ne parviennent pas à les rendre tout à fait méconnaissables, comme l'entreprise de les déguiser en idées venues par les yeux et les oreilles échoue définitivement, il faut, à moins de renoncer au système, aller jusqu'à les nier, jusqu'à rayer de la liste des connaissances humaines tout ce qui constitue le domaine propre de la conscience et de la raison, l'idée de l'âme et de la liberté, l'idée du devoir, l'idée de l'infini, l'idée de Dieu. En d'autres termes, lorsque la philosophie des idées sensibles devient le *sensualisme*, lorsqu'elle glisse de l'étude légitime de ces idées dans la négation des idées supra-sensibles, elle pose un principe d'où ces erreurs détestables qui s'appellent matérialisme, fatalisme, athéisme, doivent nécessairement sortir.

2° La raison humaine n'avait pas besoin du spectacle de ces excès pour porter son attention sur des faits d'un autre ordre, moins bruyants, mais plus profonds et plus *humains* dans le sens privilégié du mot.

En se repliant du dehors sur le dedans, les esprits méditatifs y découvrent tout un monde que l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, et que la conscience seule révèle, je veux dire la vie du moi intelligent et libre dans son constraste et sa lutte avec les forces aveugles et fatales de la nature. Dans la nature elle-même ils devinent, au-dessus du phénomène, la loi qui le régit, manifestant ainsi la souveraineté de la pensée sur la matière, et constituant ce qu'il y a de permanent dans un monde où il semble que tout s'écoule. Les actions humaines à leur tour leur apparaissent soumises à une loi qui oblige la liberté en la respectant, à une loi parfaite, absolue, éternelle, nécessaire, dont aucune sensation ne saurait donner le plus lointain soupçon et dont la conscience morale est l'organe. Enfin au-dessus de la nature et au-dessus de l'homme, leur pensée, par un mouvement qui ne prend son point d'appui dans le sensible et dans l'humain que pour les dépasser, conçoit l'être parfait et nécessaire, l'être infini, source de toute réalité, Dieu.

En choisissant pour objet d'étude ce monde intérieur et supérieur des esprits, la philosophie a fait un pas immense. Mais à la hauteur où ce monde la place, elle court le risque de ne plus voir ce qui est au-dessous, de dédaigner, puis d'oublier, puis de nier les faits non moins réels où s'enfermait le sensualisme. Dans la connaissance de la nature, elle n'accepte plus comme réel que l'élément rationnel, abstrait et mathématique. A côté des vérités éternelles, les phénomènes sensibles ne lui paraissentplus que des ombres et des illusions. Comme elle ne croit plus aux sens, elle ne croit plus aux corps dont

ils attestent l'existence ; et sous le nom d'*idéalisme*, elle devient un système aussi exclusif que le précédent, aussi faux et insensé dans ses négations qu'il est vrai dans ses affirmations.

3° Si ces deux systèmes exclusifs étaient destinés à s'ignorer éternellement l'un l'autre, chacun d'eux irait, suivant sa voie et produisant ses conséquences, jusqu'au jour où le sens commun, trop violemment offensé, se révolterait contre eux. Mais comme les deux dispositions auxquelles ils répondent sont toujours représentées dans l'humanité et prennent conscience d'elles-mêmes à toutes les époques où celle-ci est mûre pour la philosophie, il arrive que le sensualisme et l'idéalisme, se développant parallèlement, se rencontrent et se combattent. Dans cette lutte, chacun d'eux a raison contre l'autre, et les objections du sensualisme contre la philosophie qui nie la matière ne sont pas moins irréfutables que celles de l'idéalisme contre la philosophie qui nie l'esprit. Or, du jour où la polémique commence, c'est par le côté des négations, objet de cette polémique, que le public commence à connaître et à juger les systèmes. La prédisposition critique, qui n'est pas moins un fait humain que les deux autres, s'éveille à ce spectacle, et le scepticisme entre en scène « comme la première apparition du sens commun sur le théâtre de la philosophie. » Mais après être né comme une défiance légitime de la raison contre les excès des systèmes exclusifs, le scepticisme à son tour se développe comme un système plus exclusif encore que ses devanciers. De ce que les doctrines qu'il a vues aux prises ont prouvé l'une contre l'autre qu'elles étaient fausses en partie, il conclut qu'elles le sont en totalité, — bien plus, qu'aucune doctrine philosophique ne peut être vraie, — plus encore, que nulle vérité n'est accessible à la raison humaine, — plus enfin, qu'il n'y a pas de vérité.

4° Mais quand le scepticisme a fait table rase de tous les systèmes, quand il a produit dans les âmes cette persuasion découragée que toute philosophie, que toute science est vaine, croit-on qu'il soit parvenu à anéantir dans l'esprit humain le besoin de la vérité ? Non ; après que l'aliment a disparu, la faim et la soif demeurent ; et puisque la raison est reconnue ou supposée impuissante, que reste-t-il pour apaiser cette soif sacrée, sinon de s'adresser ailleurs ?

Et à qui s'adresser, sinon au cœur, au sentiment, à l'enthousiasme, à l'inspiration ? Certes les faits que ces mots désignent ne sont point à négliger. « Ce sont ces faits admirables sur lesquels travaille le « mysticisme. Il les décrit, les dégage, les éclaircit et en tire les « trésors de vérité et de moralité qu'ils renferment. Rien de mieux, « et tout commence toujours bien. Mais voici à quoi aboutit le mys- « ticisme : » à suspendre l'action des facultés réfléchies, par cette

raison que le raisonnement tue l'inspiration, à prendre l'activité en dédain parce qu'elle trouble les intimes communications du cœur avec Dieu, « à négliger en un mot le monde, la vertu, la science pour « la contemplation, la foi, l'amour ; de là le quiétisme. » Ce n'est pas tout. L'inspiration est capricieuse et ne vient pas toujours. On ne se contente donc pas de l'attendre, on l'appelle, « on l'invoque, on « l'évoque ; de là les folies de l'extase et les délires de la théurgie. »

Tels sont, selon M. Cousin, les quatre grandes directions de la pensée humaine. Comme on le voit déjà, elles engendrent quatre systèmes élémentaires, ni plus ni moins ; et ces quatre systèmes qui remplissent toute l'histoire de la philosophie, contiennent en même temps toute la philosophie. Là est leur utilité à tous. Chacun d'eux représentant un des éléments de la nature humaine, en supprimer un seul ce serait mutiler la conscience et, par suite, la philosophie. Ils se limitent et se contiennent les uns les autres. Sans le contre-poids du sensualisme, la réflexion s'évapore tout entière dans les chimères idéalistes; sans l'élan que l'idéalisme lui imprime, elle s'enfonce dans les basses préoccupations de la matière. D'un autre côté, ruiner le scepticisme c'est retirer à la philosophie le contrôle sévère dont elle a besoin pour ne pas ériger des rêveries d'un jour en éternelles vérités. Enfin, supprimez le système mystique, il n'y aura plus rien qui, à côté des droits de la sensation, de la raison et de la critique, représente ceux de l'inspiration, de l'enthousiasme et de la foi.

Moitié vrais, moitié faux, ces quatre systèmes contiennent donc les éléments fondamentaux de la philosophie. Chacun d'eux est incomplet, mais ils se complètent mutuellement ; d'où il suit qu'en les réunissant, « on aurait une philosophie complète adéquate à la « totalité de la conscience, » et que la philosophie, pour qui a l'intelligence de son histoire, n'est pas à faire ; elle est faite.

Il est maintenant facile de saisir le caractère du nouvel éclectisme.

D'une part, cet éclectisme n'est pas un mélange, un syncrétisme, comme on le lui a mal à propos imputé ; c'est un choix. Il sait que la vérité est toujours d'accord avec elle-même, et qu'aux erreurs seules il appartient d'être en opposition et avec la vérité et les unes avec les autres. Il n'emprunte donc point aux divers systèmes ce en quoi ils se combattent, c'est-à-dire leurs exclusions, mais ce en quoi ils s'accorderaient du jour où chacun d'eux ne s'obstinerait plus à voir la vérité totale dans la vérité partielle qu'il exploite.

D'autre part, au lieu que l'éclectisme vulgaire se contente de glaner çà et là des vérités éparses sans pressentir si sa gerbe sera grande ou petite, celui-ci est fixé d'avance sur la valeur d'ensemble qu'auront les fragments de vérités qu'il recueille et rapproche. Il

sait que, réunis, ces fragments seront la philosophie complète, *adéquate à la totalité de la conscience*. Pour lui, faire connaître les systèmes, c'est le moyen; *des systèmes tirer la philosophie*, suivant l'heureuse formule de Jouffroy, c'est le but. En un mot, il considère la vérité philosophique totale comme un trésor divisé en autant de parts qu'il y a de systèmes. En réunissant les parts de chacun, il se promet de conquérir le trésor tout entier.

Le nouvel éclectisme était donc en somme une méthode systématique. Plus exactement encore, il était lui-même un système servant de principe à une méthode. C'est par là qu'il dépassait l'éclectisme vulgaire. Et c'est par là aussi qu'il prête aux plus graves objections.

On peut lui demander d'abord s'il est bien sûr que le trésor qu'il veut reconstituer se trouve tout entier où il le cherche. Il affirme, je le sais, qu'à toutes les grandes époques, les quatre systèmes qui représentent les quatre éléments de la nature humaine se sont produits. Soit; mais oserait-il dire qu'à toutes les époques, chacun d'eux a mis en pleine lumière et d'une manière adéquate l'élément à l'étude duquel il s'était consacré? Il y a eu avant Socrate une philosophie sensualiste et une philosophie idéaliste : direz-vous que le sensualisme d'Aristote n'a rien ajouté à celui des Ioniens, et l'idéalisme de Platon à celui de Pythagore ou des Éléates? et n'avouerez-vous pas que pour ces deux systèmes, le passage de la première forme à la seconde a été de toute manière un progrès, progrès quant à l'enchaînement des idées, progrès quant à leur clarté, progrès quant à leur profondeur, progrès quant à leur étendue? Prétendre tirer des systèmes exclusifs une philosophie complète eût donc été, du temps de Socrate, une entreprise évidemment prématurée. Eût-elle mieux réussi après Platon et Aristote? Si vous le croyez, vous dites équivalemment que Platon et Aristote marquent le terme définitif des progrès de l'esprit humain quant aux systèmes qu'ils représentent, qu'après eux tout le travail de la pensée a été stérile, que ni saint Augustin, ni saint Thomas, ni Bacon, ni Descartes, ni Locke, ni Leibnitz, ni Kant, ni Reid n'ont apporté aucune lumière nouvelle à la solution des problèmes philosophiques. Or, vous pensez et vous enseignez précisément le contraire; vous avouez donc qu'à aucun moment assignable dans le passé, les éléments dont la réunion donnerait la philosophie totale et définitive n'ont été au complet dans les systèmes, par conséquent qu'à aucune des grandes époques philosophiques, on ne pouvait attendre de l'éclectisme les résultats qu'il annonce. De quel droit les permettez-vous aujourd'hui? et sur quoi vous fondez-vous pour annoncer que, précisément au dix-neuvième siècle et en l'an 1826, le travail de la réflexion est achevé dans les divers systèmes, et qu'il ne reste plus qu'à en faire la synthèse? Vous qui donnez le progrès pour

la grande loi de l'histoire, niez-vous le progrès dans la philosophie, dans la philosophie qui, selon vous, est le résumé et la plus haute expression de l'histoire? Non, sans doute; vous savez que là comme ailleurs le progrès est toujours possible; que, si le nombre des systèmes est limité, ces systèmes sont essentiellement perfectibles parce qu'ils sont essentiellement imparfaits; que les phénomènes peuvent être plus fidèlement analysés, les principes mieux entendus, les démonstrations plus fortes, les lois plus conformes à la réalité, les applications plus étendues et plus fécondes. Qu'est-ce à dire, sinon qu'à la vérité, il est toujours temps de pratiquer l'éclectisme, si l'on borne son ambition à recueillir dans les systèmes les parcelles de vérité qui n'en sont jamais totalement absentes, mais qu'il n'est jamais tenu de construire la philosophie de toutes pièces à l'aide de l'éclectisme? Qu'est-ce à dire encore, sinon que la synthèse éclectique, quelle que soit sa date, ne donne rien de plus que l'état de la science à cette date, jamais la science complète et définitive?

Supposons cependant que tous les éléments de cette philosophie complète existent dispersés dans les divers systèmes. Comment l'éclectisme parviendra-t-il à les réunir? L'éclectisme syncrétique n'y serait point embarrassé : il prendrait les systèmes en bloc, et les superposerait ou les mélangerait, sans s'inquiéter de la contradiction ou de la confusion. Mais l'éclectisme qui choisit a besoin d'être dirigé dans son triage par un criterium qui lui permette d'éliminer toutes les erreurs en gardant toutes les vérités. Où trouver ce criterium sinon dans la philosophie elle-même, et non plus dans les systèmes? En présence d'une doctrine humaine quelconque, la seule attitude qui convienne à un éclectisme intelligent est celle de juge; et de même qu'un juge doit, pour décider les constestations, connaître d'avance la vérité légale, c'est-à-dire le code, de même il faut que l'éclectisme connaisse d'avance la vérité philosophique, sinon toute la vérité, du moins ses principes et ses caractères. C'est donc une chimère de prétendre construire la philosophie avec la seule étude des systèmes. Car les systèmes ne sont que des copies de la nature humaine; et il n'y a au monde qu'un seul moyen de savoir si une copie est fidèle, c'est de la comparer avec l'orignal. Or, cet original, où se trouve-t-il? Dans les doctrines? non sans doute, car ces doctrines sont précisément les copies qu'il faut juger. Il ne se trouve que dans la conscience. C'est donc là qu'il faut le contempler tout d'abord; et cette étude directe suffirait si le contemplateur n'avait pas de trop bonnes raisons de se défier de lui-même, de craindre que plusieurs phénomènes ne lui échappent, et que d'autres ne soient faussés par ses préjugés, par sa précipitation, par mille autres causes d'erreur. C'est pourquoi, après avoir analysé, directement et

aussi profondément qu'on le peut, la nature humaine, il est sage, il est nécessaire de contrôler les résultats obtenus en les comparant à ceux dont se composent les divers systèmes. Leurs auteurs ont pu voir ce que nous n'avons pas vu ; nous pouvons avoir constaté des phénomènes qui leur ont échappé. Dans l'un et dans l'autre cas, leur étude nous offre l'avantage de compléter ou de rectifier soit nos vues par les leurs, soit les leurs par les nôtres. Il ne faut rien leur demander de plus.

Si l'on pousse l'examen plus avant, il faudra reconnaître encore que l'ingénieuse théorie des quatre systèmes, prise à la rigueur, a quelque chose d'arbitraire et de forcé. Leur germe est dans la nature humaine ; d'accord. Mais n'est-ce pas construire l'histoire un peu trop *a priori* que d'affirmer d'avance qu'ils se développeront tous à toutes les grandes époques philosophiques ? Qu'en sait-on ? Ne peut-il pas se faire que quelqu'un d'eux subisse, à l'une ou à l'autre de ces époques, ce que les naturalistes appellent un arrêt de développement qui le laissera à l'état rudimentaire, et qu'ainsi la phase s'achève sans avoir donné naissance à toutes les philosophies possibles ? En fait, les choses ne se sont-elles point passées de la sorte ? Les temps anté-socratiques ne forment-ils point une époque distincte en philosophie, et y trouvons-nous, tel que M. Cousin le décrit, l'élément mystique développé en un système ? N'y a-t-il pas aussi à l'entrée des temps nouveaux une époque considérable, celle des Pères de l'Église, où la philosophie moderne ne s'organise pas encore, mais où déjà elle naît et se forme ? et pourrait-on, sans faire violence à l'histoire, y trouver une place pour le sensualisme, ou même (à moins de prendre pour une doctrine les véhémences oratoires de Tertullien), une place pour le scepticisme ?

Enfin il faut reconnaître que la haute impartialité de l'éclectisme porte un certain air d'indifférence dont on a pu s'inquiéter à bon droit. Qu'il y ait quelque chose à prendre dans tous les systèmes, rien de mieux ; mais que, tout compté, ils se valent, qu'ils soient tous, comme le voulait le maître, moitié vrais, moitié faux, cela ne se peut supporter. Quoi ! ils se valent ! Quoi ! dans une science qui est proprement la science du monde moral, la philosophie sensualiste, qui nie le monde moral, contient autant de vérités et rend autant de services que celle dont tout l'effort est d'établir la réalité de ce monde supérieur et d'en analyser les faits, les idées, les principes ? Et il faudra placer sur la même ligne l'erreur qui aboutit à nier Dieu et l'erreur qui aboutit à nier les corps ? Et il ne faudra pas considérer, pour juger équitablement les systèmes d'où ces deux négations procèdent, que la seconde reste l'hallucination peu contagieuse de quelques rêveurs, tandis que la première est la consé-

quence toujours tirée, l'application toujours menaçante des principes sensualistes? — Ce n'est pas tout. Appellera-t-on le scepticisme un système qui contient une moitié de vérité? Quelle vérité? Celle-ci peut-être : que la raison ne doit admettre une proposition philosophique, une théorie, un système, que *pour de bonnes raisons?* Ce n'est pas le scepticisme qui dit cela, c'est le bon sens. Ce sera donc celle-ci : Qu'il n'y a pas de vérité? Et parce que le scepticisme rend à l'esprit humain le service de le tenir sur ses gardes, vous compterez la doctrine de Pyrrhon parmi les philosophies légitimes, au même rang que celles de Platon et d'Aristote? Et vous ne vous aviserez pas que, d'après votre propre formule, le scepticisme ne peut contenir aucune vérité, puisqu'il ne contient aucune affirmation? Au vrai, le scepticisme n'est qu'un état de l'esprit humain, une maladie amenée, je le veux, par une réaction naturelle contre la faiblesse et l'intempérance de certains dogmatismes, mais enfin une maladie, non point un système où il y ait quelque chose à recueillir. Ce n'est pas une philosophie, c'est l'ennemi de toute philosophie. Son service est celui de l'avocat du diable dans les controverses religieuses, du sophiste dans les discussions métaphysiques, de l'ennemi en armes qui impose à un peuple tenté de s'amollir et de s'endormir dans la paix l'obligation de cultiver les vertus viriles et de veiller à la frontière.

Par un fâcheux contraste, la théorie éclectique, indulgente à l'excès pour le scepticisme, auquel elle ne devait pas donner droit de cité dans la philosophie, se montre injustement sévère pour le mysticisme. Elle le connaît mal, et ce qu'elle dit de ses inévitables conséquences ne s'applique qu'aux contrefaçons du mysticisme véritable. J'ose affirmer que celui-ci ne ressemble nullement au portrait que M. Cousin en trace. Le vrai mystique ne méprise ni l'action, ni la science; il ne donne ni dans le quiétisme, ni dans les folies théurgiques des derniers alexandrins. Sa contemplation n'est pas l'extase, mais le regard de l'esprit fixé par le cœur. Et s'il parle de l'extase, c'est comme d'un don rare et accidentel de Dieu, nullement comme d'un procédé que l'homme puisse employer ou comme d'un état où il puisse se placer de lui-même. A proprement parler, il n'est pas une doctrine, mais un esprit, un sentiment plus vif et plus profond du rôle considérable de l'amour dans la vie intellectuelle comme dans la vie morale. Il croit que, toutes choses égales d'ailleurs, l'âme qui aime Dieu aura de Dieu une idée plus juste que l'âme qui ne l'aime point. Il croit surtout que dans les sciences morales, à côté des règles intellectuelles de méthode, il y a aussi des règles morales. Il enseigne que la pureté du cœur, la droiture de la volonté, l'habitude de lutter contre le mal, sont pour l'esprit des conditions et des sources de lumière, comme elles sont pour la liberté des con-

ditions et des sources de vertu. Le vrai mysticisme n'est rien autre chose. Il n'empêche personne d'être un grand saint et un grand penseur. Il a produit des uns et des autres dans le christianisme, où sa tradition ne s'est jamais interrompue. Et on le juge un peu légèrement, quand on lui impute des conséquences que son principe n'a jamais produites, sinon dans les écoles qui l'ont défiguré.

Il faut constater avec regret que M. Cousin ne s'est jamais affranchi de cet injuste préjugé contre le mysticisme. Mais il faut reconnaître aussi que, sur d'autres points d'une importance plus générale, sur la portée et l'esprit de sa théorie, il a rectifié, ou tempéré, ou expliqué l'éclectisme de manière à atténuer beaucoup la gravité des objections que nous avons rapportées. Déjà, dans la plus grande ferveur de sa découverte, il voulait bien convenir « qu'on ne pouvait « rien comprendre à l'histoire, sinon à condition de comprendre un « peu l'esprit humain, dont l'histoire est la manifestation ; qu'il était « donc impossible de s'orienter dans l'histoire de la philosophie, si « l'on n'était pas plus ou moins philosophe ; et qu'ainsi la philosophie « est la vraie lumière de l'histoire de la philosophie. » On en devait conclure que, pour arriver à la solution des problèmes philosophiques, la méthode éclectique n'est pas la première en date. Mais on en pouvait conclure aussi qu'elle est cependant la première en importance, et qu'après avoir puisé dans l'étude directe de la nature humaine quelque légère teinture de la philosophie, on n'a rien de mieux à faire, pour arriver à la constitution définitive de la science, que de s'enfermer dans l'étude de son histoire. Plus tard, M. Cousin eut pour sa méthode historique des prétentions moins hautes : il ne cessa pas d'avoir foi en elle, mais à condition qu'elle fût toujours précédée, accompagnée et suivie de la méthode psychologique. Pareillement, il ne cessa pas de croire qu'il y a quelque chose à prendre dans tous les systèmes. Mais, tout en redisant qu'ils sont tous *moitié vrais, moitié faux*, il convint sans difficulté que du moins les moitiés ne sont pas égales ; à cet égard ses déclarations eussent calmé bien des inquiétudes, s'il les eût faites en 1828 : « Enten« dons-nous bien, » disait-il en 1864 ; « l'impartialité n'est pas l'in« différence. Parmi les différentes parties de la nature humaine que « nous reconnaissons et acceptons avec respect et reconnaissance des « mains de l'Auteur des choses, il en est pourtant que nous préfé« rons à d'autres : nous préférons l'esprit aux sens, quelque utiles « que les sens nous paraissent, et la croyance est, à nos yeux, « meilleure que le doute. Aussi nous ne nous défendons pas d'une « sympathie déclarée pour les systèmes qui mettent l'esprit au-des« sus des sens et ne s'arrêtent point à la négation et au scepticisme. « Nous sommes hautement spiritualiste dans l'histoire de la philo-

« sophie tout autant que dans la philosophie elle-même. Mais, comme « nous ne prétendons point enlever à la raison humaine le néces- « saire appui de la sensibilité, et comme les plus solides croyances « ont toujours besoin, selon nous, de s'épurer et de s'éclaircir par « la contradiction et par la lutte, de même nous nous faisons un de- « voir de relever et de faire paraître, en face du dogmatisme spiri- « tualiste, les puissants efforts du sensualisme et du scepticisme ; et, « dans la grande famille idéaliste, nous applaudissons surtout aux « systèmes qui ont le mieux su se retenir sur la pente de leurs ten- « dances naturelles et grandir la modération qui appartient à la vraie « sagesse. L'art qui recherche et discerne le vrai dans les différents « systèmes, qui, sans dissimuler ses justes préférences pour quel- « ques-uns, au lieu de se complaire à condamner et à proscrire les « autres pour leurs inévitables erreurs, s'applique plutôt à les re- « dresser, à les justifier et à leur faire ainsi une place légitime dans « la grande cité de la philosophie, cet art élevé et délicat s'appelle « l'éclectisme. »

Il y aurait bien peu de mots à changer à de telles déclarations pour en faire le programme d'un éclectisme irréprochable, de cet éclec- tisme élémentaire et sage qui n'est point un système, mais la pra- tique intelligente de la liberté en même temps que de la justice et de la modestie. Aussi bien est-ce par ce côté élémentaire, et non par son côté systématique et paradoxal, que l'éclectisme a valu et a fait quelque chose pendant le règne éphémère de l'école qui avait pris ce nom pour mot d'ordre. Et puisque nous parlons de justice, c'en est une de reconnaître combien, à cet égard, l'influence de M. Cou- sin a été favorable aux progrès de l'histoire de la philosophie. Il a donné une vive impulsion à l'étude des systèmes; et s'il s'en était promis des résultats un peu chimériques, si, sur la foi de ses pro- messes, ses disciples en avaient espéré plus que la réalité ne devait tenir, si, comme les enfants du laboureur de la fable, ils n'ont pas trouvé, dans le sol que le maître les invitait à fouiller, le mystérieux trésor qu'on leur annonçait, ils en ont tiré du moins les richesses naturelles qu'il contenait, la connaissance du passé et la leçon des choses anciennes aux choses nouvelles. Si bien qu'après tant d'édi- tions, de traductions, de commentaires, de monographies qui ont restitué l'une après l'autre la physionomie des philosophes, des écoles et des époques, on peut se consoler de ce qu'on avait rêvé par ce qu'on a obtenu, et redire avec la Fontaine :

> Travaillez, prenez de la peine;
> C'est le fonds qui manque le moins.

III

DERNIÈRE PHASE.

Longtemps avant 1864, M. Cousin avait déjà notablement tempéré la ferveur systématique de son éclectisme, et commençait à n'en garder que ce qu'il a de raisonnable. Une évolution du même genre l'avait peu à peu éloigné des guides suspects qu'il avait été chercher en Allemagne. Lorsqu'il contresignait, en 1833, les formules spinozistes de Schelling, il était déjà bien près de prendre congé du panthéisme ; peu d'années après cette politesse d'adieu, sa conversion était complète à cet égard. Non-seulement il n'enseignait plus la nécessité absolue de la création et la consubstantialité de Dieu et du monde; il enseignait formellement le contraire. Il se persuadait même qu'il avait toujours professé en cette matière les doctrines orthodoxes ; il se fâchait pour tout de bon et jurait qu'on le prenait pour quelque autre, quand on lui rappelait qu'il les avait niées de la façon la plus explicite.

Il était difficile de prendre au sérieux cette prétention à la fixité doctrinale ; et l'on peut, sans manquer de respect à la mémoire de M. Cousin, signaler comme une faiblesse cette illusion d'un esprit ardent que les élans de son imagination poussaient si souvent au delà des limites où son bon sens devait le ramener. Mais il faut ajouter tout de suite qu'en se calmant, sa raison s'étendit et se fortifia. Il ne consentit pas, sans doute, à rentrer sous la tutelle de la sagesse écossaise; il y a des lisières où l'on ne revient pas volontiers quand on leur a échappé. Il ne dit point adieu à la métaphysique, à laquelle les Allemands l'avaient initié ; mais ils recommença d'en parcourir les sentiers en compagnie moins compromettante. De là le livre *du Beau, du Vrai et du Bien*, où l'ancien disciple de Hegel, renonçant aux théories hasardeuses, se range à la grande tradition de Platon, de saint Augustin, de Descartes, et surtout de Bossuet, auquel il donne, en souvenir des vieux usages scolastiques, le titre de *Docteur infaillible*.

Ce livre est beau et mérite la faveur qui ne l'a point abandonné depuis son apparition. Le style, dégagé des formes trop oratoires qui charmaient la jeunesse de 1828, a conservé tout son mouvement et gagné en gravité, en ampleur, en simplicité magistrale. Bien qu'il porte, comme il doit, la marque de notre époque, il n'y en a guère en ce temps-ci où la grande manière des écrivains du dix-septième

siècle soit plus heureusement reproduite. La pensée, sage, contenue sans être timide, moins systématique et par conséquent plus philosophique qu'autrefois, est aussi plus sûre d'elle-même, et s'impose avec une autorité moins hautaine, mais plus forte. Enfin jamais M. Cousin n'avait fait autant d'avances au christianisme ; et il n'est point étonnant que beaucoup de lecteurs aient regardé comme le gage d'un prochain et complet retour à la vérité religieuse un livre qui disait à la jeunesse : « N'écoutez pas ces esprits superficiels qui se « donnent comme de profonds penseurs, parce qu'après Voltaire, ils « ont découvert des difficultés dans le christianisme : vous, mesurez « vos progrès en philosophie par ceux de la tendre vénération que « vous ressentirez pour la religion de l'Évangile. »

J'examinerai plus loin jusqu'à quel point ces espérances étaient fondées. Mais je veux auparavant donner une idée générale de l'ouvrage lui-même, que nous pouvons considérer comme le testament philosophique de son auteur.

Les trois parties indiquées par son titre sont les trois chapitres d'une théodicée qui, suivant la méthode de Bossuet, aurait la psychologie pour point de départ et pour base. Le *Vrai*, objet de la raison spéculative et principe de la science ; le *Beau*, objet de la raison esthétique et principe de l'art ; le *Bien*, objet de la raison pratique ou conscience, et principe de la morale ; telles sont les trois idées ou les trois catégories que M. Cousin distingue dans la raison, pour les étudier l'une après l'autre et les suivre jusqu'où elles peuvent conduire la pensée humaine.

Il s'en faut que les trois parties du livre soient d'égale valeur, ou qu'on puisse donner même aux plus solides une approbation sans réserve. L'esthétique de M. Cousin (grossie, on ne sait pourquoi, d'une longue leçon sur l'art français, qui eût été mieux placée dans ses belles études littéraires sur le dix-septième siècle) est un peu superficielle et mince ; et il est singulier qu'après avoir ramené, par une réduction trop sommaire, toute beauté à la beauté morale, l'auteur enseigne que l'art est non-seulement *distinct* de la morale, — ce dont tout le monde conviendra, — mais *indépendant* de la morale, — ce que beaucoup de bons esprits, Platon en tête, accorderont moins volontiers. Dans les chapitres *du Vrai*, on lui contestera la nouveauté et la parfaite efficacité de sa distinction entre la raison spontanée et la raison réfléchie, qu'il présente avec beaucoup de complaisance comme une réfutation définitive du scepticisme. Dans les chapitres *du Bien*, on lui reprochera de n'avoir pas regardé d'assez près la notion du bonheur, et d'avoir en conséquence rangé très-injustement parmi les partisans de la morale égoïste tous les philosophes qui, pour de très-bonnes raisons, considèrent la béatitude comme la fin

de l'homme. En somme, on n'aura pas tort d'estimer que, même dans un résumé aussi rapide, il y avait place pour une métaphysique plus profonde.

Mais cette juste part faite à la critique, il faut reconnaître que, depuis le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, aucun livre français n'avait offert un aussi bel ensemble d'analyses psychologiques très-fécondes et de conclusions métaphysiques très-positives et très-sûres. La longue et brillante polémique de M. Cousin contre le sensualisme dans la science, dans l'art et dans la morale, y est ramassée avec une vigueur tout à fait décisive. La valeur objective des vérités nécessaires, des prescriptions de la conscience, des grandes lois de la beauté, y est mise dans la plus vive lumière. Et ces conclusions psychologiques, fécondées par cette admirable méthode platonicienne qui n'a révélé toute sa portée qu'entre les mains des grands maîtres de la philosophie chrétienne, deviennent à leur tour trois routes magnifiques qui conduisent de l'homme à Dieu, de l'homme qui conçoit le Vrai, le Beau et le Bien, à Dieu qui en est la source et la substance.

« Plus d'un chemin, » dit M. Cousin, qu'il faut citer ici, « plus « d'un chemin peut conduire à Dieu. Nous ne prétendons en fermer « aucun ; mais il nous fallait suivre celui qui était devant nous, celui « que nous ouvraient la nature et le sujet de notre enseignement. »

« Les vérités universelles et nécessaires ne sont pas des idées géné- « rales que notre esprit tire par voie d'abstraction des choses parti- « culières ; car les choses particulières sont relatives et contingentes, « et ne peuvent renfermer l'universel et le nécessaire. D'un autre « côté, ces vérités ne subsistent pas en elles-mêmes ; elles ne se- « raient ainsi que de pures abstractions, suspendues dans le vide « et sans rapport à quoi que ce soit. La vérité, la beauté, le bien, « sont des attributs et non des êtres. Or il n'y a pas d'attribut sans « sujet ; et comme ici il s'agit du vrai, du beau et du bien absolus, « leur substance ne peut être que l'être absolu. C'est ainsi que nous « arrivons à Dieu. Encore une fois, il y a bien d'autres moyens d'y « parvenir, mais nous maintenons celui-là légitime et assuré.

« Pour nous, comme pour Platon, la vérité absolue est en Dieu : « c'est Dieu même sous une de ses faces. Depuis Platon, les plus « grands esprits, saint Augustin, Descartes, Bossuet, Leibnitz s'ac- « cordent pour mettre en Dieu, comme dans leur original, les prin- « cipes de la connaissance aussi bien que de l'existence. En lui les « choses puisent à la fois leur intelligibilité et leur être. C'est par la « participation à la raison divine que notre raison possède quelque « chose d'absolu. Tout jugement de la raison enveloppe une vérité « nécessaire, et toute vérité nécessaire suppose l'être nécessaire.

« Si toute perfection appartient à l'être parfait, Dieu possédera la « beauté dans sa plénitude. Père du monde, de ses lois, de ses ra- « vissantes harmonies, auteur des formes, des couleurs et des sons, « il est le principe de la beauté dans la nature. C'est lui que nous « adorons sans le savoir, sous le nom d'idéal, quand notre imagina- « tion, entraînée de beautés en beautés, appelle une beauté dernière « où elle puisse se reposer. C'est à lui que l'artiste, mécontent des « beautés imparfaites de la nature et de celles qu'il crée lui-même, « vient demander des inspirations supérieures. C'est en lui que se « résument les deux grandes formes de la beauté en tout genre, le « beau et le sublime, puisqu'il satisfait toutes nos facultés par ses « perfections et les accable de son infinitude.

« Dieu est le principe de la vérité morale, comme de toutes les « autres vérités. Tous nos devoirs sont compris dans la justice et la « charité. Ces deux grands préceptes, nous ne les avons pas faits; ils « nous sont imposés ; de qui donc peuvent-ils venir, sinon d'un lé- « gislateur essentiellement juste et bon? C'est là, selon nous, une « démonstration invincible de la justice et de la charité divines ; cette « démonstration éclaire et soutient toutes les autres. Dans cet im- « mense univers dont nous entrevoyons une faible partie, malgré « plus d'une obscurité, tout semble ordonné en vue du bien général, « et ce plan atteste une Providence. A l'ordre physique, qu'on ne « peut guère nier de bonne foi, ajoutez la certitude, l'évidence de cet « ordre moral que nous portons en nous-mêmes. Cet ordre suppose « l'harmonie de la vertu et du bonheur : il la réclame donc. Sans « doute cette harmonie paraît déjà dans le monde visible, dans les « conséquences naturelles des bonnes et des mauvaises actions, dans « la société qui punit et récompense, dans l'estime et le mépris pu- « blic, surtout dans les troubles et dans les joies de la conscience. « Toutefois cette loi nécessaire de l'ordre moral n'est pas toujours « exactement accomplie; elle doit l'être pourtant, ou l'ordre moral « n'est point satisfait, et la nature la plus intime des choses, leur « nature morale demeure violée, troublée, pervertie. Il faut donc « qu'il y ait un être qui se charge d'accomplir, dans un temps qu'il « s'est réservé et de la manière qui conviendra, l'ordre dont il a mis « en nous l'inviolable besoin ; et cet être, c'est encore Dieu.

« Ainsi de toutes parts, de la métaphysique, de l'esthétique, sur- « tout de la morale, nous nous élevons au même principe, centre « commun, fondement dernier de toute vérité, de toute beauté, de « tout bien. Le vrai, le beau et le bien, ne sont que les manifesta- « tions diverses d'un même être. L'intelligence humaine, interrogée « sur toutes ces idées qui sont incontestablement en elles, nous fait « toujours la même réponse ; elle nous renvoie à la même explica-

« tion ; au fond de tout, au-dessus de tout, Dieu, toujours Dieu. »

Revenons maintenant au point délicat que j'ai indiqué plus haut, et louons avant tout le grand sens avec lequel M. Cousin reconnaît qu'il est impossible que la philosophie ne tienne pas compte du christianisme, et qu'à moins de se borner à une étroite et stérile physiologie du sens intime, elle ne saurait rester neutre dans la question religieuse. Elle n'est la philosophie que parce qu'elle s'occupe de Dieu, de la destinée et du devoir. Or, sur ce terrain, elle rencontre inévitablement le christianisme ; et, le rencontrant, c'est la force des choses, qu'elle se comporte avec lui en alliée ou en adversaire. M. Cousin, dans le livre *du Vrai, du Beau et du Bien*, veut avec raison qu'elle se comporte en alliée, et il se rend ce témoignage qu'il l'a toujours voulu. « Nous n'avons cessé, » dit-il, « de « réclamer, d'appeler de tous nos vœux l'alliance du christianisme « et de la philosophie, comme celle de la monarchie et de la « liberté. »

La question est de savoir s'il se place dans les vraies conditions de l'alliance qu'il réclame.

Pour qu'il y ait alliance entre deux forces, surtout entre deux forces morales, entre deux doctrines, la condition nécessaire est que chacune d'elles admette le principe fondamental de l'autre. Si la philosophie n'admet pas le principe de la religion, ou la religion celui de la philosophie, il n'y aura pas alliance, mais séparation, et bientôt hostilité.

Cherchons donc quel est le principe de la philosophie et quel est le principe de la religion.

Le principe de la philosophie est que la raison est capable de discerner le vrai d'avec le faux dans l'ordre moral ; d'établir avec certitude, par les procédés qui lui sont propres, l'existence de Dieu, le libre arbitre, le devoir, la vie future, en un mot l'ensemble des vérités qui constituent ce qu'à tort ou a raison, on appelle la religion naturelle. Que la religion refuse d'accepter ce principe, l'alliance est impossible. La religion aura beau dire à la philosophie : « Vos représentants ont été des hommes de génie ; ils ont dit des choses fort belles, ils ont imaginé des systèmes extrêmement ingénieux, ils ont imprimé aux esprits un vif et généreux élan ; » ces paroles ne lui serviront de rien pour opérer un rapprochement qu'elle aura rendu impraticable. Allons plus loin. Supposons que la religion dise encore à la philosophie : « Il est vrai que vous ne pouvez par vous-même établir aucune vérité, et que j'ai seule le privilége de les enseigner toutes ; mais, en appliquant à mes dogmes les procédés de raisonnement qui sont à votre disposition, vous y trouverez un noble exercice de votre activité, et vous en tirerez des conséquences vraies,

utiles, démontrées, qui seront en quelque façon votre ouvrage. » De telles concessions ne seront point acceptées; la philosophie aura toujours le droit de répondre : Ce ne sont point là les conditions d'une alliance; car vous persistez à nier mon principe.

Or le christianisme ne dit rien de tel, et il dit précisément le contraire. Non-seulement il permet, il ordonne encore expressément de reconnaître à la raison cette force propre qui est le principe et l'instrument de la philosophie. Ce qu'il repousse, c'est cette autre thèse que la raison humaine est souveraine, thèse qui n'est pas le principe de la philosophie, mais la prétention du rationalisme, inconnue à tous les grands philosophes des siècles passés, depuis Socrate et Platon jusqu'à Leibnitz, en passant par Bacon et Descartes.

L'alliance est donc toujours faite du côté de la religion. Pour qu'elle le soit du côté de la philosophie, il faut que la philosophie, ou plutôt les philosophes (puisqu'il n'y a pas quelque chose de vivant qu'on puisse appeler la philosophie, comme il y a ou peut y avoir quelque chose de vivant qui s'appelle la religion) accordent pareillement à la religion son principe fondamental.

Or le principe de la religion, c'est qu'elle est divine, qu'elle se compose non pas, comme un système philosophique, de thèses qui ont besoin d'être démontrées une à une et n'ont d'autorité sur mon esprit que celle que je leur donne en les contrôlant, mais d'un ensemble de dogmes révélés par Celui qui est la Vérité éternelle, consignés dans un livre où il n'y a pas d'erreurs, conservés dans leur intégrité, appliqués et developpés par une autorité vivante et infaillible.

Pour accepter ce principe, il faut préalablement admettre, *comme condition de sa vérité :* 1° que la révélation est possible ; 2° qu'il peut y avoir un moyen de discerner la révélation vraiment divine d'avec ses contrefaçons mensongères, et que, par exemple, Dieu peut donner aux hommes chargés par lui de transmettre sa parole une puissance surnaturelle qui leur serve de lettre de créance. Il faut ensuite admettre, *comme conséquence de sa vérité*, que la philosophie se trompe toutes les fois que ses conclusions contredisent un dogme véritablement révélé. Car la philosophie, même chez ses meilleurs interprètes, est toujours faillible; et M. Cousin le savait mieux que personne, lui qui a fondé sur cette inévitable faillibilité de la raison humaine toute sa théorie éclectique.

Les philosophes peuvent admettre cela sans renoncer au principe de la philosophie; car soutenir que la raison humaine peut distinguer le vrai du faux n'est pas soutenir qu'elle est souveraine et infaillible. Et ils ne peuvent refuser de l'admettre sans nier le prin-

cipe de la religion : à savoir qu'elle est divine et par conséquent infaillible.

En somme, la condition de l'alliance, c'est un acte de foi réciproque. L'acte de foi de la religion en la philosophie, je le trouve et dans toute la tradition de la théologie catholique, et dans les décisions dogmatiques de l'Église. L'acte de foi de la philosophie en la religion, je le cherche sans le trouver dans le livre de M. Cousin. J'y trouve tout excepté cela. Aucune effusion de sympathie et de tendresse, aucune protestation de respect et de vénération n'y est épargnée. Une déclaration y manque, qui était la seule chose nécessaire.

Il faut citer ici le passage capital de l'ouvrage, celui qui marque le plus clairement l'attitude très-étudiée que M. Cousin entendait prendre à l'égard du christianisme, et qu'il recommandait à ses amis comme un sûr moyen de rétablir, autant qu'il serait en eux, l'accord des deux puissances. On en admirera l'habile et chaleureuse éloquence; mais peut-être sa lecture laissera-t-elle des scrupules.

« La philosophie ne croit pas empiéter sur la théologie, elle croit « rester fidèle à elle-même et poursuivre encore sa mission la plus « vraie qui est d'aimer et de favoriser tout ce qui tient à élever « l'homme, lorsqu'elle applaudit avec effusion au réveil du senti- « ment religieux et chrétien dans toutes les âmes d'élite, après les « ravages qu'a faits de toutes parts, depuis plus d'un siècle, une « fausse et triste philosophie. Quelle n'eût pas été en effet, je vous « le demande, la joie d'un Socrate et d'un Platon s'ils eussent trouvé « le genre humain entre les bras d'un christianisme! Combien « Platon, si visiblement embarrassé entre ses belles doctrines et la « religion de son temps, qui garde envers elle tant de ménage- « ments alors même qu'il s'en écarte, et qui s'efforce d'en tirer le « meilleur parti possible à l'aide d'interprétations bienveillantes, « combien n'eût-il pas été heureux d'avoir affaire à une religion qui « présente à l'homme, comme son auteur à la fois et comme son « modèle, ce sublime et doux crucifié dont il a eu un pressentiment « extraordinaire, et qu'il a presque dépeint dans la personne du « juste mourant sur une croix ; une religion qui est venue annoncer « ou du moins consacrer et répandre l'idée de l'unité de Dieu et « celle de l'unité de la race humaine, qui proclame l'égalité de « toutes les âmes devant la loi divine, qui par là a préparé et « soutient l'égalité civile, qui prescrit la charité encore plus que la « justice, qui enseigne à l'homme qu'il ne vit pas seulement de « pain, qu'il n'est pas renfermé tout entier dans ses sens et dans son « corps, qu'il a une âme, une âme libre qui est d'un prix infini et « mille fois au-dessus des innombrables mondes semés dans l'es-

« pace, que la vie est une épreuve, que son objet véritable n'est
« pas le plaisir, la fortune, le rang, toutes choses qui ne sont point
« à notre portée et nous sont bien souvent plus dangereuses qu'u-
« tiles, mais cela seul qui est toujours en notre puissance, à savoir
« l'amélioration de l'âme par elle-même, dans la sainte espérance
« de devenir de jour en jour moins indigne des regards du père des
« hommes, de ses exemples, de ses promesses ! Ah ! si le plus grand
« moraliste qui fut jamais avait pu voir ces enseignements admira-
« bles qui étaient déjà en germe au fond de son esprit et dont on peut
« retrouver plus d'un trait dans ses ouvrages, s'il les eût vus consa-
« crés, maintenus, sans cesse rappelés au cœur et à l'imagination
« des hommes par des institutions sublimes et touchantes, quelle
« n'eût pas été sa tendre et reconnaissante sympathie pour une
« pareille religion ! Et s'il était venu de nos jours, dans ce siècle
« livré aux révolutions où les meilleures âmes sont atteintes de bonne
« heure par le souffle du scepticisme, à défaut de la foi d'un Augus-
« tin, d'un Anselme, d'un Thomas, d'un Bossuet, il aurait eu, nous
« n'en doutons pas, les sentiments au moins d'un Montesquieu,
« d'un Turgot, d'un Franklin, et bien loin de mettre aux prises la
« religion chrétienne et la bonne philosophie, il se serait efforcé de
« les unir, de les éclairer et de les fortifier l'une par l'autre. Ce
« grand esprit et ce grand cœur qui lui ont dicté le *Phédon*, le *Gor-*
« *gias*, la *République*, lui eussent appris aussi que de tels livres sont
« faits pour quelques sages, qu'il faut au genre humain une philo-
« sophie à la fois semblable et différente, que cette philosophie est
« une religion, et que cette religion désirable et nécessaire est
« l'Évangile. N'hésitons pas à le dire : sans la religion, la philoso-
« phie réduite à ce qu'elle peut tirer laborieusement de la raison
« naturelle perfectionnée, s'adresse à un bien petit nombre et court
« risque de rester sans grande efficacité sur les mœurs et sur la vie ;
« et sans la philosophie, la religion la plus pure n'est pas à l'abri
« de bien des superstitions, et par là elle peut voir lui échapper
« l'élite des esprits, qui peu à peu entraîne tout le reste, ainsi qu'il
« en a été au dix-huitième siècle. L'alliance de la vraie religion et de
« la vraie philosophie est donc à la fois naturelle et nécessaire, —
« naturelle par le fond commun de vérités qu'elles reconnaissent,
« nécessaire pour le meilleur service de l'humanité. La philosophie
« et la religion diffèrent sans se contredire. Un autre auditoire,
« d'autres formes et un autre langage. Séparer la religion et la phi-
« losophie, ç'a toujours été d'un côté et d'un autre la prétention des
« petits esprits, exclusifs et fanatiques ; le devoir, plus impérieux
« aujourd'hui que jamais, de quiconque a pour l'une ou pour l'autre
« un amour sérieux et éclairé, est de les rapprocher, de mettre

« ensemble, au lieu de les dissiper en les divisant, les forces de « l'esprit et de l'âme, dans l'intérêt de la cause commune et du « grand objet que la religion chrétienne et la philosophie poursui- « vent chacune par les voies qui lui sont propres, je veux dire la « grandeur morale de l'humanité [1]. »

Nous ne demandions pas tant, et nous demandions davantage. Nous ne demandions pas ces admirations qui, après tout, peuvent être accordées à quelque grand établissement d'origine humaine. Mais nous demandions les mots décisifs dont nulle période oratoire ne saurait déguiser l'absence. Si M. Cousin voulait que l'alliance fût possible en principe, il devait dire très-haut et très-simplement que Dieu peut parler aux hommes et que, s'il leur a parlé, la raison individuelle doit s'incliner devant l'enseignement de la parole divine. Et s'il voulait qu'elle fût signée pour tout de bon, il devait dire qu'en fait, Dieu a parlé; il devait reconnaître la suzeraineté de la raison divine incarnée dans le christianisme sur toutes les raisons individuelles et en particulier sur la sienne. Et puisqu'il avait, en tant de rencontres, enseigné l'absolue indépendance de la philosophie et son droit de contrôle sur les *symboles religieux*, comme il les appelait, il devait, en une façon quelconque, corriger ou désavouer ses anciens discours qui contenaient, pour les lecteurs même les plus indulgents, la formule propre du rationalisme.

Alors seulement M. Cousin eût pu parler d'alliance. Alors, affranchi du préjugé rationaliste et rentré dans le plein et libre usage de sa raison, il eût pu agrandir sa notion de Dieu et de la providence, et y faire une place pour l'idée du mystère, pour l'idée du miracle, pour l'idée de la prière, pour tout ce qui distingue le vrai Dieu, le Dieu vivant, le Dieu chrétien du Dieu abstrait des déistes. Alors, comparant ce que la philosophie réussit à démontrer avec ce que nous avons besoin de savoir, il eût compris que la religion n'est pas seulement la philosophie du peuple, mais la lumière des philosophes. Alors, regardant la nature humaine d'un œil moins prévenu, il y eût rencontré partout les traces de cette déchéance originelle qui est la véritable raison d'être de la rédemption et du christianisme, et il eût reconnu que la grâce est aussi nécessaire à la volonté

[1] Nous avons choisi, entre plusieurs autres, cet éloquent morceau, comme étant celui où l'accent de M. Cousin se rapproche le plus de la *note* chrétienne. L'étendue déjà considérable de notre travail ne nous permet pas de multiplier les citations. Nous recommandons cependant à nos lecteurs trois pages que M. Cousin a ajoutées, sur le même sujet, à la 8[e] édition de son *Histoire générale de la philosophie*. Ce sont à l'exception de quelques fragments encore inédits, les dernières qu'il ait écrites. Sous une forme moins oratoire, il y pose d'ailleurs les mêmes principes et y garde la même attitude que dans le texte que nous reproduisons.

pour la vertu que la révélation à l'esprit pour la connaissance. Alors, comparant les temps modernes aux temps antiques, portant un jugement plus haut et plus libre sur cette histoire de la philosophie à laquelle il avait consacré le meilleur de sa vie, voyant plus clairement tout ce que le christianisme a fait pour la raison et comment c'est grâce à lui qu'elle possède aujourd'hui les grandes vérités que l'antiquité païenne avait ignorées, méconnues ou obscurcies, il eût compris que la philosophie se met elle-même en péril du jour où elle s'affranchit de la foi. Alors possédant la vérité totale et non plus seulement la vérité diminuée, il se fût établi dans une situation nette et forte en présence des négations radicales qui ont, sous ses yeux, éclairci les rangs de ses disciples. Alors l'alliance fût devenue une vérité, au lieu de n'être qu'une transaction équivoque, rejetée par la religion qui ne transige pas sur les principes, et froidement accueillie par les rationalistes décidés qui n'entendent point dissimuler leur incrédulité. Tant que M. Cousin a vécu, nous avons désiré, nous avons espéré cette noble fin de sa brillante carrière. On comprend mieux maintenant l'invincible tristesse que nous éprouvons à la considérer dans son ensemble inachevé, à la voir s'attarder jusqu'au bout en des compromis dont son esprit pénétrant a dû plus d'une fois apercevoir l'insuffisance, à y trouver les retours moins résolus et moins complets que n'avaient été les écarts, à constater enfin que si M. Cousin a bien mérité de la philosophie en secondant puissamment le mouvement spiritualiste déjà commencé avant lui, il lui a, comme chef d'école, fait payer trop cher cet incontestable service en la lançant et en la laissant jusqu'au bout dans une direction rationaliste éminemment favorable à la renaissance des doctrines sophistiques dont les bruyants progrès devaient assombrir ses derniers jours.

Amédée de Margerie.

La fin prochainement.

LE NOUVEAU

JARDIN DU LUXEMBOURG

Le sacrilége est consommé!
Cherche, ô muse, un nouvel asile;
En frappant ce sol bien-aimé,
C'est toi, c'est l'esprit qu'on exile.

Au lieu de ce vague horizon
Tout vert de lierre et de charmilles,
Le voilà fermé sous des grilles,
Le vieux jardin mis en prison.

Adieu l'école buissonnière
Où tout un siècle avait rêvé!
Sur tes printemps, ô Pépinière,
On jette un linceul de pavé.

A ces branches qu'on t'a laissées
Nul ne cueillera plus de fruit;
Car la fleur des fines pensées
Meurt de la poussière et du bruit.

Au lieu des treilles abattues,
Du frais verger sans ornement,
On prodiguera vainement
Les boulingrins et les statues :

Nous verrons sur le sable fin
Traîner le velours et la soie...
Ah ! notre vieux quartier latin,
Voici le luxe, adieu la joie !

Adieu le sentier des amours
Piétiné par la multitude ;
Roulez, chars, canons et tambours,
Plus de silence, adieu l'étude!

Autour du jardin replanté
Le boulevard règne et gouverne :
Le rossignol se sent guetté
Des fenêtres d'une caserne.

La foule encor sous les lilas
Tourbillonne autour des corbeilles ;
Mais nous n'entendrons plus, hélas !
Ni les songeurs ni les abeilles.

Où fredonnaient les beaux esprits
Mugiront de lourdes fanfares !
Ce n'est plus là notre Paris,
On l'a refait pour les barbares !

Chaque jour un nouveau décor
Naît de la pierre obéissante :
Les murs se font de marbre et d'or,
Mais l'âme est à jamais absente.

Du passé qu'il ne reste rien !
Que, dans la cité des ancêtres ;
L'étranger seul soit citoyen ;
Les mieux payants seront nos maîtres !

Vieille idole du souvenir,
Tombe sous les marteaux profanes !
Ces palais neufs vont se garnir
De boyards et de courtisanes.

Mille essaims de riches pervers
S'ébattront dans notre héritage...
Et les sots de tout l'univers
Viendront saluer votre ouvrage.

VICTOR DE LAPRADE.

LES SOUFFRANCES
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
EN POLOGNE

« *Nous vous entendrons sur ce sujet une autre fois,* » disait Félix à saint Paul qui commençait à lui parler de la résurrection des morts et du siècle à venir : « *Aujourd'hui nous avons d'autres affaires !...* »

Combien de fois un mot semblable n'a-t-il pas été prononcé ! Combien de Félix qui ont ainsi imposé silence à saint Paul captif, et l'ont fait reconduire dans la prison où il avait tout le temps de méditer sur les années éternelles, tandis qu'eux s'en allaient en hâte aux affaires de la turbulente Césarée ! Ce sera toujours le langage des heureux du monde, que l'apparition seule des pensées surnaturelles jette dans un vague effroi : c'est l'impression que plus d'un parmi nous a ressentie, sans se l'avouer peut-être, lorsqu'il a compris en lisant le nom de la Pologne, que l'on voulait lui parler encore une fois de l'héroïsme et du martyre ; et tout au plus, pour se dispenser d'entrer dans un ordre d'idées qu'il redoute, et pour ne pas se dire qu'il a été dur aux malheureux, il ajoutera ce que Félix dit à Bérénice qui témoignait quelque intérêt au prisonnier : « *Je* « *l'aurais peut-être absous s'il n'eût dépendu que de moi, mais* « *l'affaire regarde César.* »

Vaine excuse ! Aucune affaire en ce monde ne regarde si absolument César qu'elle n'appartienne aussi au domaine de la conscience ; et pour n'être pas maîtres du résultat, nous ne sommes pas dispensés de juger et de prendre parti. *Aimer la justice et haïr l'iniquité*, c'est un devoir simple et général de l'âme humaine, et lorsque des hommes comme nous, lorsque des frères sont appelés à combattre pour la vé-

rité, nul n'est exempté de leur rendre au moins un hommage. Dans cette terrible lutte des deux cités, qui durera jusqu'à la fin des siècles, quelques-uns d'entre nous seulement sont engagés, les autres sont là pour les admirer, les soutenir, pour conserver la mémoire de ceux qui tombent, en attendant le moment où peut-être eux-mêmes seront choisis pour l'honneur du combat et pour la gloire du martyre.

Ce qui est vrai pour le monde entier et pour toutes les générations des hommes, ce que la conscience humaine fait par instinct de générosité et d'honneur, l'Église catholique nous apprend à le faire par amour pour Dieu et pour nos frères, et avec quel respect, avec quelle affection profonde! Elle nous associe aux martyrs, elle nous apprend dès notre enfance à porter leurs souffrances dans nos cœurs; autant qu'il est possible, elle nous fait *un* avec eux dans cette étroite et sainte union qu'elle sait établir entre les plus humbles et les plus glorieux de ses enfants. Elle ne nous permet pas de séparer notre cause d'avec la leur. Aux temps des persécutions, les jours solennels étaient ceux où les saints devaient paraître dans l'amphithéâtre. Alors, dès le matin, tous les chrétiens de la ville se tenaient aux portes de l'arène pour voir, pour servir, pour saluer au moins les martyrs, pour être bénis par eux : or ce qu'ils faisaient, nous devons le faire : il y a, en ce moment encore, des saints qui périssent : ce que nous allons raconter regarde le jour d'hier, d'aujourd'hui, hélas! de demain! et l'Église ne nous permet pas de nous enfermer dans nos maisons et de ne songer, en de tels instants, qu'à nos devoirs domestiques. Il faut venir, il faut voir le supplice, il faut souffrir en quelque façon. Ce n'est pas pour eux qu'elle l'exige, ce n'est pas pour leur donner quelque faible satisfaction par nos larmes; les héros n'ont que faire qu'on les plaigne, et la Pologne martyre est au-dessus de notre pitié, mais c'est pour nous-mêmes. Elle veut nous grandir nous-mêmes en nous associant à eux; elle veut nous forcer à faire un retour sur notre propre cœur, afin que nous essayions de retrouver en nous quelque foi et quelque vertu; afin que nous sentions au moins quelque chose de cette salutaire douleur dont, au Calvaire, un infidèle lui-même fut touché en présence de la souffrance divine, et que nous disions humblement comme le centurion de l'Évangile : Ceux-ci étaient véritablement des hommes de bien!

I

Les récits suivants se trouvent dans l'*Annuaire de la Société polonaise d'histoire et de littérature*, publié à Paris pour l'année 1866.

Nous en donnons une simple traduction, quelque peu abrégée à certains endroits, car nous avons pensé qu'il fallait négliger ici tout ce qui regarde la politique et l'administration pour songer uniquement à la persécution religieuse : ce sont des actes détachés du martyrologe de l'Église unie, depuis 1838 jusqu'au moment présent.

Voici, entre bien d'autres faits non moins frappants, un exemple de ce qui s'est passé lorsque le gouvernement russe supprima les prêtres et les moines catholiques unis dans la Lithuanie et la Russie Blanche et fit occuper les couvents par des schismatiques.

Le monastère de Torokany (gouvernement de Grodno) était devenu une sorte de prison pour les prêtres unis des environs qui avaient refusé de passer au schisme. Là ils étaient chaque jour soumis aux plus rudes travaux, aux plus mauvais traitements ; accablés de coups et d'injures par les schismatiques, par le supérieur surtout, un moine apostat. L'un des confesseurs, l'abbé Baranowski, trouva moyen de faire parvenir une requête à l'empereur. En conséquence, un aide de camp du gouverneur arriva à Torokany. Après avoir examiné l'état des choses, il fit assembler les prisonniers et les moines et ordonna à ces derniers d'employer tous les moyens pour forcer les entêtés à passer au schisme. « Je vous donne six mois, ajouta-t-il ; si dans six « mois vous n'êtes pas convaincus, je viendrai moi-même y mettre « ordre et je ne serai pas avare de verges. Telle est la volonté impé- « riale. L'empereur a aboli l'union et vous périrez si vous ne voulez « pas devenir Russes. »

Naturellement la persécution redoubla, et l'abbé Baranowski en fut la première victime. Battu de verges, il fut enfermé dans une cave, et gardé là quelques jours sans nourriture. Lorsque l'on vint ensuite lui demander s'il passerait au schisme, il répondit fermement que non, parce qu'il ne voulait pas perdre son âme. On rassembla alors tous ses compagnons, et, afin de les effrayer, on le battit de verges en leur présence. Au milieu de ses souffrances il dit : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » Alors le supérieur, transporté de colère, lui porta à la figure un coup si violent qu'il s'évanouit. On le jeta de nouveau dans la cave, dont on ferma à clef la porte de fer, menaçant du même sort ceux qui résisteraient. Les autres prêtres furent employés aux travaux de l'étable et avertis que l'on essayerait de les vaincre par la faim. La nuit, un d'eux parvint à se glisser jusqu'à la porte de la prison de Baranowski ; il priait, et demanda un confesseur. Un de ses frères entendit sa confession par le trou de la serrure. Puis ils allèrent à l'église catholique de rite latin chercher la sainte communion, qu'ils firent passer au malheureux par une fente de la porte. Après l'avoir reçue, il dit : « *Il est doux, mes frères, de mourir pour la foi ; je vous re-*

« *mercie pour un si grand secours ; mes plaies sont douloureuses, mais* « *il serait plus douloureux encore de mourir sans les sacrements.* » Il demanda qu'on l'enterrât, si cela était possible. Puis, après un instant, il ajouta : « *Du reste, qu'ils fassent ce qu'ils voudront du* « *corps, pourvu que je puisse sauver mon âme...* » Un peu plus tard on distingua ces mots : « *Je pardonne à tous ; entre tes mains, Sei-* « *gneur, je remets mon âme.* » Et on ne l'entendit plus. Au bout de trois jours, le supérieur fit ouvrir la porte, et on trouva le corps étendu sur le seuil, avec les mains croisées sur la poitrine. « Il en « sera ainsi des autres, dit le supérieur ; je jure que je les hâcherai « tous en morceaux, s'ils ne deviennent orthodoxes : réfléchissez-y. » Puis il fit un rapport à la police, constatant que l'abbé Baranowski était mort de suites d'ivresse. Plusieurs officiers de police vinrent à l'étable où travaillaient les prêtres, leur reprochèrent de se laisser aller à de pareils excès, et firent placer une sentinelle à la porte, soi-disant pour empêcher que l'on ne fît entrer de l'eau-de-vie. Les prêtres souffrirent cette calomnie avec humilité en ce qui les regardait ; mais l'un d'eux ayant dit que le défunt n'avait jamais fait usage d'eau-de-vie, fut cruellement battu pour avoir osé élever la voix.

II

Le gouvernement russe ayant par de tels moyens supprimé le clergé grec-uni, espérait que le pays passerait à l'Église russe et deviendrait schismatique sans presque s'en apercevoir; aussi la résistance qu'il a rencontrée et qu'il rencontre encore lui paraît-elle étrange aussi bien qu'irritante. La foi simple de cette population l'emporte sur son ignorance, et les plus humbles paysans comprennent à merveille que l'Église unie et l'Église latine représentaient une seule et même croyance, que le rite seulement diffère, et que privés de leurs cérémonies particulières, ils n'en sont pas moins des catholiques; par la candeur de leur âme, et surtout par cette illumination divine qui est une grâce propre aux temps de persécution, ils vont droit au vrai et à l'essence de la religion, et ne se laissent point détourner du martyre. Le premier des accusés qui paraît devant la commission assemblée au village de Porozowa, pour rechercher et punir ceux qui repoussaient le schisme, va nous rappeler, par la douce simplicité de ses réponses, les fameux interrogatoires où Jeanne d'Arc déconcertait toute la subtilité des clercs.

C'est un enfant de douze ans, nommé Stéphane, orphelin et gardeur de troupeaux :

— Pourquoi professes-tu la foi catholique romaine, puisque ton père était orthodoxe? demanda-t-on à l'enfant[1].

— Mon père était ruthène-uni, et non orthodoxe. Les ruthènes-unis avaient les mêmes prêtres que les catholiques du rite latin, et on disait la même messe dans leurs églises.

— Qui t'a dit cela?

— Mon père et ma mère, et ils m'ont ordonné d'être catholique-latin.

— Et que t'ont-ils dit encore?

— Que la foi moscovite ne venait pas de Dieu, mais venait du diable, et était schismatique.

— Que veut dire schismatique? Comprends-tu ce que tu débites?

— Vous le comprenez bien, messieurs; le schismatique ne croit pas comme Dieu l'ordonne; car s'il croyait bien, il croirait comme les catholiques, qui ont une foi et un sacrifice véritables.

— Qu'appelles-tu un sacrifice?

— La sainte messe, qu'ils disent autrement dans l'église catholique qu'à la chapelle moscovite. A celle-ci, le peuple fait le signe de la croix sans cesse : il s'incline, il se frappe la poitrine, il se fatigue et ne prie pas, parce qu'il ne croit pas que Dieu soit présent. A la chapelle moscovite, le pope a honte de lui-même, il s'enferme, et quand il est bien enfermé, il se moque des autres. J'ai vu, le jour où le grand-évêque est arrivé (il désigna l'un des présidents), comment il a allumé une petite pipe dans la chapelle[2], et puis, quand il a fermé les rideaux, un autre et lui ont tiré des verres et des bouteilles et ont mangé et bu, et quand ils ont vu que je les apercevais, ils m'ont chassé bien vite. A notre église, on prie les mains jointes, à genoux ; celui qui sait lire suit les paroles du prêtre; telle qu'est la foi, telle est l'offrande.

— Et as-tu été te confesser?

— J'y vais toujours.

— A la chapelle orthodoxe?

— Que Dieu m'en garde! Il faut payer là un demi-rouble!

— D'où sais-tu ce que tu dis? Est-ce que tu as jamais payé cela?

— Et d'où me viendrait tant d'argent? Je n'ai jamais eu à moi seulement un sou.

[1] Les tsars ou grand-ducs de Moscovie étant descendants de Rurik, prince *russe*, ont donné le nom de Russie et de Russes à ce qui s'était jusque-là appelé Moscovie et Moscovites. — Depuis lors on a appelé Ruthènes les vrais *Russes* d'autrefois. — Les Moscovites *schismatiques*, de religion grecque-byzantine, se font pareillement qualifier *d'orthodoxes*.

[2] On sait que les églises moscovites sont partagées en deux, par de grands rideaux que le prêtre ferme à certains moments de l'office.

L'adjudant lui donna un rouble afin qu'il fût à la chapelle, qu'il se confessât et qu'il gardât le reste pour lui.

— Non, messeigneurs, je ne le prendrai pas et je n'irai à la chapelle pour aucun argent, parce que je ne veux pas vendre mon âme. Je me suis confessé à notre défunt curé (et l'enfant se mit à pleurer); lui était bon; il prenait soin de moi, il m'a fait apprendre à lire à l'école, et il me confessait sans rien demander.

— Qui t'a appris à parler ainsi?

— Personne ne m'a appris, je ne dis que ce que j'ai vu.

— Prends l'argent et va à la chapelle orthodoxe, car on ne te recevra pas à l'église catholique.

— S'ils ne me reçoivent pas et que le prêtre ne veuille pas me confesser, alors Dieu me confessera.

— Comment Dieu te confessera-t-il, puisque tu ne vois pas Dieu?

— Comment Dieu nous pardonne-t-il nos péchés quand nous nous confessons au prêtre? J'aurai beaucoup de regret de mes péchés, un regret immense, et Dieu me pardonnera si je ne peux pas aller à confesse; mais je n'irai pas trouver le pope.

Rodoszkowicz parut ensuite : c'était une femme de soixante-dix ans, à qui chacun rendait bon témoignage.

Lorsqu'on lui demanda pourquoi elle préférait l'Église catholique à l'Église orthodoxe, elle répondit en racontant ce qu'elle voyait tous les jours : comment le pope rançonnait chacun pour tous les services ecclésiastiques, comment il laissait les corps plusieurs jours sans sépulture jusqu'à ce qu'il eût fait son marché; comment, depuis plusieurs semaines, il n'avait pas célébré le culte, et comment elle le voyait souvent aller du cabaret à la chapelle. Bien des voix s'élevèrent pour confirmer ces charges. « Vous voyez, seigneurs, ce que font ces popes, ajoutèrent les accusés. Nous vous le disons, et nous le dirions au tsar lui-même. Si on nous ôte nos prêtres unis, que l'on nous donne des prêtres latins, nous ne sommes pas et ne voulons pas être moscovites. Cette foi moscovite nous dévore et nous perd!... Nous ne voulons rien de commun avec ces églises : nous ne nous y sentons pas en sûreté de conscience. Nous payons les impôts au tsar, nous lui donnons le contingent pour son armée, mais notre conscience et le salut de nos âmes nous regarde. Pourquoi sommes-nous si malheureux? Pourquoi ne nous permet-on pas de vivre dans la foi de nos pères? Pourquoi ne veut-on pas convertir aussi les juifs, les luthériens? Pourquoi ne s'occupe-t-on pas de réprimer les pillages, les voleries, les brigandages des popes? Ils vivent comme ils veulent, et nous dépouillent à loisir. Si l'un de nous, malheureux, faisait ce qu'ils font, depuis longtemps il serait envoyé en Sibérie ou accablé de verges, et pour eux tout est permis. » — L'un des interrogateurs les

fit taire et ajouta : « J'en suis fâché pour vous ; vous souffrirez terriblement, car le gouvernement ne tolérera pas cela. — Il nous est doux, répondirent-ils, de souffrir et de mourir pour la foi. »

Du moment que l'enquête ne servait qu'à révéler les scandales de la conduite des popes et l'attachement de la population à la foi catholique, on n'avait pas intérêt à la continuer.

La commission se sépara, recommandant vaguement la paix et la tranquillité ; et, sans plus de recherches ni d'examens, on eut recours à la violence.

III

Dix jours après, l'administrateur du district, nommé Novitzki, fit rechercher dans les fermes environnantes tous ceux qui n'allaient pas à la chapelle schismatique, annonçant solennellement que ceux qui ne montreraient pas l'attestation du pope seraient punis, les hommes de soixante, les femmes de quarante coups de verge. Lorsque l'on eut rassemblé une certaine quantité de ces malheureux, Novitzki vint les trouver lui-même, et, les frappant d'abord au visage, il ordonna de présenter les billets de confession, ou de donner l'assurance que le lendemain on irait à l'église orthodoxe. Comme on leur demandait ce qu'ils préféraient, les verges ou l'orthodoxie, ils répondirent tout d'une voix « qu'ils n'embrasseraient jamais le schisme, qu'ils étaient prêts à souffrir pour la foi catholique. » L'exécution commença, on dépouilla ces malheureux de leurs vêtements et on les châtia. Stéphane Suchonink, que nous connaissons déjà, reçut le premier soixante-dix coups de verges. On emporta le jeune homme évanoui. Le second fut un enfant de quatorze ans, nommé Thomas Kryiski ; puis Kovalczuk, Michalak, Petrulewicz et une trentaine d'autres jeunes hommes dont on a oublié les noms. Puis ce fut le tour des femmes, Madeleine Romanowska et ses deux sœurs, Anne et Marcelline, Victoria Niczyperowa, la vieille Rodoszkowicz, que nous avons entendue à l'instruction du procès, et sa fille Catherine, indignement dépouillées de leurs vêtements, furent publiquement châtiées. Rodoszkowicz rappela tout ce qu'elle avait déjà souffert et assura fermement qu'elle voulait finir sa vie dans la foi catholique et qu'elle n'embrasserait pas le schisme ; elle fit des reproches aux bourreaux de ce que, en enlevant ainsi aux jeunes filles leurs vêtements, on détruisait en elles tout sentiment de pudeur. On la battit une seconde fois pour cette audace, mais on ne dépouilla plus les femmes. Trente autres femmes, dont les noms et la famille sont oubliés, subirent le même châtiment. Puis on les renvoya tous, les prévenant

qu'ils recevraient deux fois autant de coups, s'ils n'apportaient avant quinze jours l'attestation de la paroisse. L'autorité se mit à la poursuite des accusés qui avaient échappé à une première recherche; car ce n'était que le commencement.

Six jours après, arriva l'ordre général de se rassembler à Wolkovysk, chef-lieu du district, parce que le gouverneur était malade et ne pouvait faire lui-même sa tournée. Pour les cultivateurs, juillet est de tous les mois de l'année le plus chargé de travaux. On arracha ces malheureux à la culture de leurs champs, on leur lia les pieds et les mains avec de longues cordes, hommes et femmes confondus, comme l'on fait pour les convois d'exilés en Sibérie, et ainsi des divers villages, on les expédia sur Wolkovysk. Dans cette troupe, il y avait des femmes enceintes, des malades; plus d'un n'était pas encore guéri des coups de verges; les gardiens hâtaient leur marche à coups de bâton; leurs parents en larmes les accompagnaient, les femmes sanglotaient à haute voix, la foule s'assemblait sur leur passage, témoignant son horreur et sa pitié. Dans les villages, le long de la route, on leur offrait quelque nourriture, on pansait leurs blessures, on gémissait, on pleurait avec eux; que pouvait-on faire de plus? Lorsqu'enfin, épuisés de fatigues, ils se furent traînés jusqu'à Wolkovysk, on les logea dans la prison, dans les écuries et les étables du gouverneur. Chaque jour ils étaient battus et sommés d'embrasser le schisme. Attachés deux à deux, on les traînait dans les rues de la petite ville. Enfin, on les rassembla tous dans la cour où les verges étaient déjà préparées. Le gouverneur, rencontrant Suckonink l'accabla aussitôt de coups de pieds et de bâtons. On jeta de l'eau à la figure du jeune homme pour le faire revenir à lui, puis il reçut encore soixante coups de verges et fut emporté à l'Église moscovite : là, le pope lui donna un morceau de pain et quelque peu de boisson, et lui caressant le visage lui dit : « Mon enfant, sois orthodoxe et tu seras tranquille, et on ne te battra « plus. — Je n'ai jamais été, je ne suis ni ne serai schismatique, dit « le jeune martyr, ils me tueront plutôt! » Et il salua profondément le pope, le remerciant du déjeuner qu'il lui donnait. On le reconduisit à Novitzki. « Eh bien, demanda celui-ci, a-t-il professé l'ortho- « doxie?

« — C'est un diable que ce garçon-là, dit le pope; il ne cèdera jamais! « Laissez-le tranquille, vous y perdrez vos peines. D'ailleurs c'est un « déshonneur pour notre Église que de recevoir ainsi à sa commu- « nion des gens meurtris et violentés qu'on lui amène de force à « travers la ville, vous soulèverez la population contre vous. Pour « moi, je ne recevrai personne ainsi. » Cela dit, il appela ses prêtres et s'en alla. Irrité de cette remontrance, Novitzki voulut de nouveau

faire châtier les prisonniers ; à cet ordre, des cris, des gémissements retentirent, la population soulevée par les cruautés dont elle était témoin depuis plusieurs jours, s'ameuta devant la cour du gouverneur, et celui-ci effrayé de ce commencement de sédition, fit relâcher les prisonniers. Mais l'indignation publique n'était pas apaisée, elle le poursuivit de telle sorte que, ne voulant plus se mêler de cette affaire, il en confia la suite à Janowicz, un de ses subordonnés, et pour détourner les esprits, il fit transporter les accusés de Wolkovysk à Porozowa.

C'est là qu'ils furent amenés, les fers aux pieds, devant la maison du pope, où l'on avait entassé à dessein plusieurs charretées de verges. Le pope Kollinskow lui-même vint les exhorter à embrasser le schisme, afin de se dérober au supplice qui les attendait. — « Plutôt « mourir sous les verges, répondirent-ils, que d'embrasser le « schisme. » La même scène se renouvela plusieurs jours de suite ; enfin Janowicz parut lui-même, il commença par faire battre le vieux Basile Szopikow, âgé de soixante-sept ans, parce que ses filles étaient catholiques ; puis il réunit sur la place de la ville tous les accusés d'une part, tous les popes des environs de l'autre, et le pope Kollinskow parla ainsi : « Vous voilà, mes enfants, réduits à la dernière « misère ! Je vous l'ai déjà dit plusieurs fois, je ne vous permettrai « pas d'être catholiques. Cessez vos caprices ! dérobez-vous à tant de « souffrances : songez que l'on déchirera votre chair, car le tsar lui-« même a ordonné que vous fussiez tous les jours châtiés, et à la fin « on vous tuera. Allez à l'église : là, des prêtres vous attendent, ils « vous confesseront, et tout sera tranquille. Songez un peu, de « quoi allez-vous vivre? Vos jardins sont dévastés, les pommes de « terre ne pousseront pas cette année ; le lin est gâté par les herbes, « le blé se perd : par votre entêtement, vous vous ruinez vous-« mêmes et vos propriétaires. Ayez pitié de vous-mêmes et du pro-« chain. Allons à l'Église orthodoxe, confessez-vous et tout sera tran-« quille. Personne ne vous défend d'aller aussi de temps en temps à « l'Église catholique ; mais les choses ne peuvent pas durer telles « qu'elles sont, le tsar et les autorités ne le permettent pas. » Tous se taisaient. Peu à peu quelques voix s'élevèrent : « *Notre corps est en votre pouvoir, mais nous ne pouvons pas perdre notre âme. Nous n'irons* « *pas à votre église et nous ne voulons pas de votre confession.* » Alors Janowicz, après avoir conféré avec les prêtres, montra les fers et les verges préparés. « Tout ce que vous voyez là, dit-il, je vais « le casser sur vous, et si cela ne suffit pas, j'en ferai venir d'autres, « et je vous battrai jusqu'à ce que vous ayez embrassé l'orthodoxie. »

Les malheureux tremblaient ; mais lorsque l'on répéta la question, ils répondirent « qu'ils étaient prêts à mourir, mais qu'ils

« n'abandonneraient pas la foi. » Alors Janowicz cria : « Mourez « donc! » et les bourreaux tout préparés se jetèrent sur les victimes. La première était une jeune fille déjà bien des fois châtiée : Anna Szopik. Dépouillée de ses vêtements publiquement sur la place, étendue sur un côté, puis sur l'autre, elle fut frappée de deux cents coups de verges. On l'emporta évanouie. Sa sœur Catherine prit sa place et fut traitée de même; puis vint Marianne, la troisième martyre de cette famille. L'indignation s'emparait du peuple assemblé. Après avoir supplié Janowicz de faire grâce, les habitants, les juifs eux-mêmes commencèrent à l'injurier. On l'accablait de malédictions, le clergé présent; les prêtres effrayés rentraient l'un après l'autre dans la maison. L'indignation devenant générale, Janowicz prit peur, se glissa dans un des chariots et s'enfuit de la ville, ce qui mit fin à l'exécution ce jour-là.

IV

Les beaux jours de la persécution sont les jours d'élan et d'enthousiasme, où le souffle de Dieu élève les âmes, où la souffrance paraît belle et la mort triomphante. Mais tout ne finit pas ainsi : le sacrifice offert avec une joie toute surnaturelle s'accomplit lentement, tristement, obscurément; des années de langueurs, de privations, de travaux, se succèdent, qui lassent notre imagination et nous remplissent d'une tristesse désolée. Mais ce qui nous fatigue à écouter n'a pas lassé la foi de ceux qui souffrent. Il nous faut dire encore quelques mots sur ces touchantes victimes dont les unes sont mortes enfin, de misère et de mauvais traitements, dont plus d'une vit encore, oubliée, inconnue dans quelque monastère schismatique de la Sibérie.

On dispersa chez divers popes les femmes qui avaient montré le plus de fermeté, afin qu'ils essayassent de les convertir. Celui auquel on envoya les sœurs de Szopik refusa d'abord de les recevoir, toutes meurtries et ensanglantées qu'elles étaient. Après plusieurs voyages, lorsqu'on finit par les lui ramener, il les enferma pour la nuit dans la chapelle du cimetière afin de les effrayer, et les employa au travail de ses champs; il les battait souvent et se convainquit enfin qu'il ne pouvait rien sur elles. Quelques autres popes, touchés de la vertu et de la constance de ces femmes persécutées, les traitèrent avec égards; mais c'était le petit nombre.

Après quatre semaines employées à ces tourments inutiles, on essaya d'un nouveau moyen. On rassembla derechef tous les inculpés pour leur faire lecture d'une proclamation portant : que puisque le

tsar lui-même était orthodoxe, il voulait que chacun de ses sujets appartînt à la même religion ; que ceux qui résisteraient seraient envoyés en Sibérie, s'ils ne changeaient aussitôt de sentiments. On consterna les pauvres gens en ajoutant qu'en Sibérie il n'y a point d'été, mais un hiver incessant, rigoureux, un froid terrible et peu d'habitants, parce que le pays est peuplé de bêtes sauvages qui se nourrissent de chair humaine. On concluait en suppliant les malheureux de ne pas se perdre eux et leur famille.

Comme aucun d'entre eux ne se rendait, on lut une seconde proclamation ordonnant de vendre administrativement tous les biens, meubles et immeubles, des réfractaires.

Les autorités de l'endroit exécutèrent cet arrêt sans délai ; elles s'emparèrent des meubles, des vêtements, pillèrent les maisons. Les propriétaires dépossédés s'enfuyaient et se cachaient dans les forêts, afin de n'être pas envoyés en Sibérie. Quelques-uns d'entre eux furent en députation trouver l'inspecteur des biens du domaine en ce lieu-là ; il les renvoya, les traitant de rebelles et leur déclarant que puisqu'ils n'embrassaient pas le schisme, ils recevraient chaque semaine, les hommes soixante, les femmes quarante coups de verges. La position était affreuse. Comment décrire ce qui se passait dans l'âme de ces pauvres paysans abandonnés de tous, privés des secours mêmes de la foi pour laquelle ils souffraient, puisque les églises étaient supprimées ?

Quelques-uns cédèrent au milieu des tortures et s'inscrivirent au schisme. Les papiers officiels nous donnent les noms de ceux qui restèrent jusqu'à la fin. Nous y retrouvons la vieille Rodoszkowicz et sa fille, Anne et Marie Szopik avec leur sœur Madeleine Romanowska et leur cousine Catherine ; bien d'autres dont les noms ne nous diraient rien de particulier, et dont l'image se perd pour nous parmi l'armée innombrable des martyrs. La plupart des femmes furent traînées d'un monastère schismatique à un autre ; on espérait que la tristesse et le regret de leur famille vaincraient enfin leur courage. Elles étaient complétement ruinées. Les enfants de Madeleine Romanowska moururent de froid et de misère pendant ces trajets.

Cependant, tant de violences avaient fait du bruit dans le pays : on s'en émut dans toute la Lithuanie, on en parla dans l'entourage de l'empereur, les journaux étrangers s'en occupèrent. Le gouverneur général du pays finit par s'en mettre en peine ; il vint à Grodno, il fit comparaître les prêtres russes et les prêtres catholiques, se plaignit que leurs démêlés ne lui laissaient pas de repos, les exhorta à la paix et leur demanda *« s'il était vrai que l'on eût battu les paysans? »* Après quoi il s'en retourna chez lui, ordonnant une enquête qui n'eut pas de suite (juin 1862), dans le temps même que Madeleine

Romanowska, enlevée à son mari et à sa famille s'acheminait avec sa sœur, d'étapes en étapes, vers le monastère russe de Czernchew, où elles doivent se trouver aujourd'hui, où elles resteront apparemment toute leur vie si elles persévèrent dans leur foi.

Joignons à ces faits, qui ont déjà quelques années de date, des détails tout récents et qui nous montrent, dans toute son horreur, le dernier état de la persécution.

On écrit de Lithuanie au *Journal de Posen* du 15 mars :

« Il avait semblé un moment qu'avec la destitution du gouverneur général Kaufmann un temps plus favorable commencerait pour la Lithuanie. Des nouvelles flatteuses sur le caractère du nouveau gouverneur, le comte Baranoff, faisaient concevoir l'espérance qu'au moins les abus et les vexations, qui se pratiquaient ouvertement sous son prédécesseur, seraient reprimés. Car espérer un changement de système, pour qui connaît l'esprit qui domine à Saint-Pétersbourg, eut été une vaine illusion. Néanmoins, quelque modestes que fussent nos désirs, nous sommes fort désappointés. Nous sommes gouvernés par les mêmes tchinowniks qui, sous les Mourawieff et les Kaufmann, s'ingéniaient avec acharnement à détruire notre nationalité et notre religion, nous saccageaient et nous pillaient sans scrupule. S'il y a quelque différence, c'est que ces mêmes personnes pratiquent aujourd'hui les mêmes choses avec plus de précaution et de prudence. Aucune des plaintes présentées au gouvernement, à propos des abus commis par les fonctionnaires russes, n'a été suivie d'effet. Le système d'extermination de la nationalité polonaise et de l'Église catholique est poursuivi avec une constance inexorable. Les propriétés foncières, livrées par les ukases à la vente forcée, seront vendues aux enchères, si elles ne le sont pas à l'amiable par leurs propriétaires légitimes, avant le 31 décembre prochain. Jusqu'ici peu de biens ont pu être vendus, faute d'acquéreurs sérieux : les personnes qui ont des capitaux attendent une baisse du prix des biens en Lithuanie comme on n'en a pas connu. Le gouvernement fait son possible pour attirer les acquéreurs ; il vient d'avertir que, par décision supérieure, les terres destinées à la vente forcée, sont affranchies des frais d'enregistrement et d'homologation si elles passent à des personnes d'origine moscovite. Les juifs eux-mêmes n'échappent pas aux redoutables projets du gouvernement : on ferme leurs écoles, on les force d'envoyer leurs enfants aux soi-disant écoles nationales, c'est-à-dire aux écoles moscovites ; on les chasse des auberges, des fermes, et on les soumet à une tutelle non moins sévère que celle qui pèse sur les catholiques polonais.

« Dans ses dépêches, à propos de la contestation avec la cour de Rome, le prince Gortschakoff célèbre, comme toujours, la tolérance et même la protection dont jouit le catholicisme en Russie. Jugez de sa véracité par un exemple choisi entre mille : les faits se sont passés dans le district de Sluck

depuis le mois de juin jusqu'au mois de septembre de l'année dernière (1866). Le village de Wynia, propriété de M. Jodko et appartenant à la paroisse de Bobowin, desservie par M. l'abbé Tyszkiewicz, son curé, a été assailli au mois de juin par les apôtres de l'orthodoxie russe : le pope Julien Narkiewicz, M. Wladimiroff, juge de paix, M. Labintzoff, sous-préfet de Sluck, et M. Zurowicz, bourgmestre de Nieswicz, accompagnés d'un fort détachement de cosaques et de gendarmes. Les habitants du village réunis, il leur fut notifié que, pour témoigner au tsar leur reconnaissance de tant de bienfaits et de la liberté qu'il leur a donnée, ils devaient embrasser le schisme. Le peuple indigné repoussa avec courage cette sommation. Les apôtres les appelèrent alors, un à un, dans le bureau de la commune pour les contraindre à signer, dans un livre préparé à cet effet, l'acte constatant leur libre conversion. On mettait de force la plume dans la main de ces pauvres gens et quand ils refusaient d'abjurer, on enfermait les récalcitrants dans une étable à porcs, où on les accablait de coups et de toutes sortes d'outrages. Un paysan, nommé Sidorowicz fut tellement maltraité par un gendarme qu'il perdit connaissance, et tombant à terre, se blessa gravement. Jean Jucha reçut cent coups de bâton ; néanmoins il fit baptiser son enfant dans la foi catholique, et reçut alors quarante coups de plus. Dominique Jucha eut la main cassée. Vincent Jucha, le troisième frère de cette famille héroïque, battu affreusement, reste mortellement malade. Sa femme fut jetée en prison pour avoir voulu appeler un médecin. Ces apôtres n'aiment pas que les moyens qu'ils emploient soient divulgués. La mission ne néglige pas les villages voisins dont les habitants eurent, autant que ceux de Wynia, à souffrir pour leur fidélité à la foi. Après avoir obtenu à force de violence un certain nombre de signatures, les missionnaires fixèrent le jour de la communion. Ce jour-là, les cosaques et les gendarmes reçurent une double ration d'eau-de-vie. Les nouveaux convertis furent conduits à l'église. Grégoire Jucha fut interrogé le premier pour dire s'il regrettait son ancienne foi : « Je la regrette, répondit-il, et mes enfants la regretteront. » Stupéfait de cette déclaration, le pope chassa le paysan, mais un gendarme le ressaisit, et le pope, secondé par le gendarme, introduisit la communion dans la bouche de Grégoire, quoique le malheureux eût déclaré qu'il avait mangé et bu ce jour-là. Cette journée fut terrible : d'un côté, c'étaient les sanglots du peuple auquel on arrachait son bien suprême, la foi ; de l'autre côté, c'était la soldatesque ivre, traînant ses victimes et les accablant de coups. Ces scènes horribles se sont répétées dans d'autres endroits à Dumicze, à Rudniki, à Rulewo, à Pieczurany, etc. Partout le peuple était battu, garrotté, maltraité. Il y a eu des récalcitrants qui furent appliqués sur les angles de maisons, les bras étendus contre chaque paroi, et la poitrine écrasée. Ziewnicz, les mains attachées aux pieds, fut lié sur un lit, et laissé dans cette position toute la nuit. Casimir Kozlowski, sexagénaire, fut tenu

à jeun dans une étable pendant trente-six heures, et il aurait perdu la vie, si sa fille ne lui eût donné à manger furtivement. Korbut et Zuk furent tellement battus qu'ils en ont contracté des maladies incurables. Tel a été l'acharnement des apôtres que M. Wladimiroff, tout furieux, s'écria à Dumicze devant ses victimes : « Je vous ferai écorcher trois fois, si vous ne devenez « orthodoxes. »

« La mission accomplie, l'évêque Golowditch et le gouverneur Schalgounoff arrivèrent à Wynia en grande pompe pour affecter l'église catholique de l'endroit au schisme. Les catholiques furent réunis en grande masse pour assister à cette cérémonie, où les principaux instigateurs de la persécution furent comblés d'honneurs et de bienfaits. Cette scène eut lieu les 18 et 19 septembre 1866.

« Vers ce temps, on apprit que Kaufmann viendrait à Nieswicz, à 14 lieues de Wynia. Les paysans et les petits propriétaires maltraités résolurent de porter plainte au gouverneur général. Les pétitionnaires en grand nombre l'attendirent pendant plusieurs jours, souffrant souvent de la faim, car les vivres avaient été épuisés à Nieswicz. Les tchinowniks faisaient parfois disperser la foule par des charges de cosaques, mais elle revenait toujours. Le 30 septembre, le gouverneur général arriva enfin. Après avoir reçu la pétition, il s'adressa aux popes et aux tchinowniks réunis : « Vous avez dit que « le peuple embrasse l'orthodoxie de bon cœur, et le voilà qui revendique sa « foi. Je veux que les signatures forcées soient sans effet. » Le bruit a couru plus tard que, malgré cette déclaration publique, il a encouragé les employés à continuer leur œuvre, tant que le moment favorable ne serait pas passé.

« Aussi les paysans, qui demandaient que leurs signatures fussent déclarées nulles, ont-ils été renvoyés par les autorités sans rien obtenir. Bientôt après, on a fait une enquête pour découvrir les personnes qui avaient conseillé le peuple et rédigé les pétitions. Cette enquête n'a pas manqué d'amener de nouvelles persécutions. Ce fut l'unique résultat de la démarche faite auprès du gouverneur général. »

V

Les récits qui précèdent ne forment qu'un court chapitre d'un livre qui, au moment où j'écris, va grossissant toujours, et dont la dernière page, la plus sanglante, ne sera peut-être pas écrite avant la fin du dix-neuvième siècle. Commencée par Catherine II, le lendemain du jour où elle eut solennellement juré de protéger la foi de ses nouveaux sujets catholiques, et proclamé, dans des édits emphatiques, la tolérance la plus absolue dans ses vastes États, la persécu-

tion, interrompue sous Paul et Alexandre I[er], a repris avec une nouvelle fureur sous Nicolas. On peut dire qu'elle n'a jamais cessé depuis. Elle ne cessera sans doute qu'avec l'existence du dernier ruthène-uni. Il faut avouer que, sous ce triste rapport, la politique d'Alexandre II est strictement calquée sur celle de son père, dans les plus mauvais jours. Ce n'est même pas assez dire ; car, depuis sa dernière victoire sur l'insurrection polonaise et sur l'intervention diplomatique qui l'a suivie, la Russie étend aux latins eux-mêmes le système de barbarie sans nom appliqué jusqu'ici de préférence aux uniates. Tout rapport avec Rome a cessé, tous les ordres religieux sont abolis, les biens de l'Église sont confisqués, le recrutement du clergé est rendu impossible ; aussi, à défaut d'un culte quelconque, on verra nécessairement le schisme s'implanter en Samogitie comme en Lithuanie, et jusque dans l'ancien royaume de Pologne[1]. Mais les Russes sont trop avisés pour croire jamais que la religion des popes puisse gagner une seule adhésion autrement que par ruse et par force. Il est donc inévitable qu'à Varsovie aussi bien qu'à Vilna ou à Grodno, le culte sera rendu impossible à force de vexations et de tracasseries administratives ; on continuera d'entraver et de corrompre autant que possible l'instruction publique. Les enfants seront enlevés par milliers[2] à la religion de leurs pères. Les recrutements et la Sibérie feront le reste. Voilà donc, si la Providence n'intervient de quelque manière, le règne de la persécution religieuse la plus immorale, si ce n'est toujours la plus sanglante, installé, peut-être pour un siècle, au cœur de l'Europe, à quelques heures de Vienne et de Berlin, à quelques jours de Paris, sans que personne s'en émeuve et fasse rien pour l'empêcher !

Rien ne prouve mieux la fatalité de la persécution religieuse, dans le système adopté par la Russie, que le décret même d'amnistie du 21 mai (2 juin) dernier, dont l'empereur Alexandre a cru devoir faire précéder sa visite à l'empereur Napoléon. Ce décret comprend deux parties : les concessions faites à l'esprit de clémence, et les restrictions imposées par la politique. Quant aux faveurs octroyées par

[1] D'après l'*Invalide russe*, les *conversions* déjà opérées dans les provinces polonaises, depuis la dernière insurrection, s'élèvent à un chiffre *minimum* de 20,000.

[2] C'est l'expression de Pie IX dans sa récente allocution en réponse au jeune Mortara, qui avait été chargé de complimenter S. S. au nom de ses camarades : « Personne ne me plaint, moi, le père de tous les fidèles à qui le schisme arrache des milliers d'enfants en Pologne, ou cherche à les corrompre par un enseignement pernicieux. Les peuples ainsi que les gouvernements se taisent au moment où je crie en gémissant sur le sort de cette partie du troupeau de Jésus-Christ ravagée par les voleurs en plein jour. Personne ne bouge pour courir au secours du père et de ses enfants. » (12 avril 1867.)

cet acte souverain, tout le monde en a déjà fait ressortir la mince importance. Elles se réduisent à *autoriser* la police russe à cesser les rigueurs envers tous ceux qu'elle en jugera dignes, à interrompre les procédures encore pendantes, et à ne pas entamer de nouveaux procès. Il faut un acte de clémence souveraine pour empêcher de rechercher de nouveaux coupables, après quatre ans de déportations, de confiscations, de supplices appliqués à des malheureux dont le nombre s'évalue par centaines de mille! Mais ce que je tiens à faire remarquer, c'est la nature spéciale des restrictions posées dans l'amnistie : elles valent la peine d'être pesées.

« Art. 3. Les personnes natives du royaume de Pologne et envoyées, par suite des derniers troubles politiques, dans différentes localités de la Russie par mesure administrative, peuvent rentrer dans le pays si leur conduite est jugée satisfaisante par les autorités locales. *Cette mesure ne s'étend pas aux ecclésiastiques*, dont le retour dépendra de l'avis personnel du lieutenant de l'empereur en Pologne.

« Art. 4. Il est également permis de rentrer en Pologne aux personnes natives des gouvernements de l'Ouest et qui ont été éloignées de leur domicile par mesure administrative, si leur conduite a été certifiée satisfaisante par les autorités locales, et *s'ils déclarent expressément vouloir s'établir dans le royaume de Pologne.*

« *Cette mesure ne s'étend pas aux ecclésiastiques*, qui auront besoin pour rentrer en Pologne d'une autorisation spéciale du lieutenant de l'empereur. »

Ainsi l'*amnistie* maintient expressément, par pure clémence, l'exil perpétuel de milliers d'habitants de la Podolie, de la Lithuanie et de la Volhynie, les deux tiers de la Pologne. Pourquoi? Parce que ces exilés sont des propriétaires catholiques et que l'on veut supprimer, dans ces provinces, jusqu'au souvenir du catholicisme.

Mais dans le royaume de Pologne même, où l'on ne peut espérer implanter le schisme, il faut tout au moins que la vie catholique soit frappée à mort; donc « cette mesure ne s'étend pas aux ecclésiastiques » etc., c'est-à-dire que les ecclésiastiques catholiques, soupçonnés de regarder le pape comme le souverain légitime de leurs consciences, de vouloir correspondre avec lui, recevoir ses ordres et leur obéir, sont par là même à tout jamais exclus du royaume de Pologne. Après comme avant l'amnistie, on n'y souffrira que des prêtres dont la police n'a rien à craindre, des prêtres qui ne feront jamais à leurs ouailles que des sermons visés par l'autorité, des prêtres décidés d'avance à ne pas consulter Rome, ou à ne pas l'écouter si elle parle.

Dans le royaume de Pologne, comme dans les provinces, le tsar, avant comme après l'amnistie, se réserve le droit de supprimer des

diocèses, comme il vient de le faire tout récemment[1] et de *relever les évêques de leurs fonctions*, absolument comme on révoque un préfet ou un maire, et si le pape, seule autorité légitime en cette matière, veut faire parvenir à quelques évêques ses instructions, il faudra qu'il s'adresse aux journaux! Et encore le saint-père n'est pas sûr par là d'échapper au péril qu'il redoute : celui de faire condamner à la Sibérie l'évêque à qui s'adresse son ordre souverain ; car que le *Journal de Rome* ou tout autre qui contient ce décret, soit saisi dans les mains de celui qu'il concerne, c'en est assez. La loi russe est là, l'évêque sera envoyé en Sibérie, et nulle amnistie ne l'en rappellera qu'autant que ses convictions, modifiées par ce rigoureux climat, auront été certifiées satisfaisantes par quelque lieutenant de l'empereur.

On ne peut s'empêcher, en rapportant ces excès tyranniques dont la Chine est désormais exempte, par la valeur française, de mettre en regard ces paroles du prince Gortschakoff, dans la circulaire diplomatique qui précède sa réponse à l'*Exposé* fait, par le saint-siége, de l'état de l'Église en Pologne.

« Les actes de notre auguste maître ne redoutent point la lumière... Le cabinet impérial n'est guidé par aucune pensée hostile à l'égard du saint-siége. Il n'a pas d'autre but que de rétablir la

[1] Extrait du *Journal de Rome* du 3 mai :

« Postérieurement au malheureux décret du gouvernement russe du 5 juin 1866, qui a supprimé arbitrairement le diocèse de Kamineck, et enlevé violemment à plus de 200,000 fidèles leur pasteur, et postérieurement aux protestations pontificales réitérées contenues dans l'allocution du 29 octobre dernier et dans l'exposition y annexée, le saint-siége est arrivé à la connaissance de l'abandon complet où se trouvent ces malheureux catholiques. Le saint-père, dans l'amertume de son âme, ne pouvant pas absolument permettre qu'un si déplorable état de choses se prolonge, a résolu de confier momentanément ce diocèse aux soins pastoraux de l'évêque de Lutz et Zytomir. Et attendu que l'on connaît trop bien les peines très-rigoureuses de prison ou d'exil auxquelles sont exposés ceux qui correspondent directement avec le chef suprême de l'Église catholique, afin de ne pas ajouter de nouvelles victimes à toutes celles que l'on a déjà à déplorer, Sa Sainteté, voyant close aujourd'hui toute voie à l'exercice de son ministère apostolique en ces malheureuses contrées, ne trouve pas d'autre moyen pour faire connaître audit diocèse sa disposition temporaire actuelle, que de publier le décret relatif à la promotion de l'évêque de Lutz et Zytomir dans le journal officiel de Rome. Le saint-père a l'espoir que ce document, reproduit par la presse publique, parviendra à la connaissance de l'évêque et des fidèles; cela servira de gouverne au premier et de soulagement (consolation) aux autres, qui, nonobstant les contradictions, ne cessent pas d'être toujours unis de cœur au centre de l'unité catholique. »

(Suit le texte du décret de nomination de l'évêque, en date à Rome, du 3 mai 1867.)

Depuis, le tsar a encore supprimé un diocèse, celui de Podlachie dans le royaume de Pologne, à la date du 22 mai (3 juin), le *lendemain* du décret d'amnistie!

vérité. Les *principes de tolérance religieuse et la constante sollicitude de l'empereur pour tous les cultes professés dans ses États n'en demeurent pas moins la règle invariable de sa conscience politique.* »

Que serait-ce donc, grand Dieu, si le gouvernement russe était intolérant !

Mais ce n'est pas seulement dans l'étendue des limites actuellement atteintes par la domination russe que la tolérance russe est appelée à s'exercer. Aucun témoin attentif ne peut se faire d'illusion sur le sort réservé à la partie de la Gallicie autrichienne qui renferme une nombreuse population ruthène unie. Le même prétexte qui a favorisé, au siècle dernier, l'intervention des Russes en Pologne, servira encore à la Russie pour imposer à l'Autriche je ne sais quel protectorat des Ruthènes-unis. Des intrigues, qui datent de loin, préparent presque ostensiblement ce résultat, et bon nombre d'agents russes se cachent sous la robe de prêtres soi-disant unis. Nous espérons pouvoir présenter un jour sur ce point des détails aussi curieux que révoltants. Lorsque les intrigues actuelles, aidées de hasards politiques soigneusement préparés, auront porté leurs fruits, quand la partie ruthène de la Gallicie sera suffisamment russifiée, on verra se reproduire à la fois dans ce malheureux pays la conversion des uniates de Lithuanie sous Nicolas Ier, assisté des Siemasko et des Bludoff, et la conversion des Samogitiens sous Alexandre II, assisté des Kaufmann et des Mourawieff. Aujourd'hui comme alors, hélas! l'Europe laissera le pape protester seul. Elle ne se réveillera, ne comprendra le danger que le jour où les sauvages enfants du schisme, laissant de côté tout masque diplomatique, lui mettront enfin le pied sur la gorge en lui disant, sous une autre forme, ces paroles naïves que les popes adressent aux martyrs de la Pologne comme un argument sans réplique : « Puisque le tsar est orthodoxe, il faut que chacun de ses sujets appartienne à la même religion ! »

En présence de l'avenir qui se prépare pour tout ce qui reste de religion en Pologne et dans le monde slave, que fait la sainte Église catholique ? Elle n'invoque plus, comme autrefois, l'assistance des princes chrétiens. De ce côté, aucune illusion n'est plus possible. Berlin est à moitié complice ; Vienne est impuissante, et la France est trop loin ! Le dernier attentat contre la vie du tsar est venu fournir encore un prétexte de plus à l'implacable sang-froid de la persécution et à la coupable indifférence de l'Europe. L'Église comprend qu'au ciel seulement est toute son espérance. Elle s'apprête à canoniser un des premiers et le plus illustre entre les martyrs de l'union, le bienheureux Josaphat, archevêque de Polotsk. En même temps elle prodigue ses encouragements et ses faveurs à ces pieux

catholiques, évêques et fidèles[1], qui, réunis depuis peu en association de prières, demandent à Dieu le retour à l'unité de l'Église orientale tout entière, mais en particulier de la plus puissante de toutes, de celle qui, envahissante à sa manière, tend à se faire de la persécution une force, et du prosélytisme par le knout une tradition. L'espérance des catholiques est donc toute surnaturelle. Si un jour elle se réalise, si la grande nation qui tient peut-être dans ses mains l'avenir de la civilisation dans tout l'Orient revient jamais à la foi des Basile et des Chrysostome, ce résultat ne sera dû ni à la politique, ni à la force, ni à aucun de ces procédés qui, selon la parole de ce pauvre pope, plus éclairé que ses maîtres, « déshonorent l'Église *orthodoxe.* » Ce retour, appelé par tant de vœux, sera dû à la grâce seule, à la grâce provoquée par la prière unanime et persévérante de tant d'âmes qui souffrent pour la justice, et de tant d'autres qu'une sainte compassion fait souffrir avec elles ; elle sera due au sang de ces martyrs inconnus dont vous seuls savez le nombre, prisons meurtrières de la Pologne, mines profondes de l'Oural, déserts glacés de la Sibérie !

L. Lescœur, *prêtre de l'Oratoire.*

[1] Une association de prières dans ce but vient de se former dans plusieurs diocèses de Belgique, et en Angleterre, dans le diocèse de Westminster. Mgr Dechamps, évêque de Namur, et Mgr Manning, à Londres, pour ne pas citer d'autres évêques, ont chaleureusement encouragé ces charitables représailles de la piété catholique.

VOYAGE

A TRAVERS L'EXPOSITION UNIVERSELLE

NOTES D'UN TOURISTE[1]

III

A mesure que nous avançons dans notre promenade, nous nous rapprochons par degrés des régions purement artistiques du palais. On a donné la première et la plus large place aux machines, la dernière et la plus étroite aux beaux-arts : il ne tiendrait qu'à nous d'y voir un symbole naïf des tendances actuelles, mais nous aimons mieux envisager cet arrangement à un point de vue moins satirique, et probablement plus juste. Il est tout naturel que l'art, étant le suprême effort de l'intelligence, et marquant le niveau le plus élevé dans l'échelle de la production, occupe l'espace le plus restreint, au sommet de la pyramide. Ces dernières galeries sont comme le terme définitif et le couronnement des précédentes ; elles résument et concentrent en elles, pour ainsi dire, la quintessence de l'activité humaine. Placées au centre du palais, elles forment le cœur même de l'Exposition. Dans chaque galerie nouvelle, le caractère artistique va se dégageant et s'accusant de plus en plus, jusqu'à ce que, libre enfin de toute attache industrielle, il domine et s'épanouisse en sa plénitude. Cette épuration progressive se suit pas à pas, de groupe en groupe, et, pour ainsi dire, de classe en classe.

On pourrait se demander, sans doute, si la vraie place de l'art était bien dans ce palais-omnibus, auquel sa destination même et l'infinie

[1] Voir *le Correspondant* du 25 avril et du 25 mai 1867.

variété de ses produits donnent forcément la physionomie d'un bazar gigantesque, — côte à côte avec les turbines, les appareils pour former les tiges de botte, les machines à rebrousser les cuirs et les paletots de la Belle-Jardinière. Il est permis de trouver que cette agglomération bruyante de grues, de poulies, de volants et d'arbres de couche forme un vestibule singulièrement assorti à un Musée, que le tapage des marteaux et des pistons, le grincement des rouages et le sifflet de la vapeur préparent assez mal l'esprit au recueillement dont il a besoin pour apprécier les productions artistiques, et que cet accouplement forcé de l'utile au beau sous le même toit constitue un ménage disparate, où tout trahit l'incompatibilité d'humeur. Les artistes peuvent-ils espérer, dans ce milieu tumultueux, semé de distractions sans nombre, l'attention respectueuse dont ils ont besoin pour être compris? Environnés d'un cercle de fer et de feu, cachés derrière un quadruple rempart de machines, entassés au hasard les uns sur les autres dans des salles exiguës, où l'on ne trouve presque rien du confortable, et rien de la variété, de l'agrément, du luxe d'installation, qui font un attrait perpétuel de la promenade à travers les autres galeries, ils ont l'air, pour le public inattentif, d'avoir été admis par grâce dans ce palais industriel, et relégués au dernier plan, comme une superfétation fastidieuse et sans intérêt. En arrivant dans ces cercles solitaires et silencieux, étourdis et harassés du voyage, combien en est-il, même parmi les plus capables de comprendre, qui aient gardé la force de voir? Le groupe des beaux-arts ne recueille guère, dans les visites au Champ de Mars, que les derniers restes d'une ardeur qui s'éteint et d'une attention depuis longtemps lassée.

Ce qui semble résulter de cette association, c'est une sorte de promiscuité bizarre entre l'art et l'industrie. La machine est pleine de dédain pour le tableau, le tableau à son tour méprise la machine; tous deux souffrent de se voir, pour ainsi dire, rivés l'un à l'autre; tous deux eussent gagné à se présenter isolément. On l'avait bien compris en 1855. A côté de l'Exposition universelle de l'industrie, l'exposition universelle des beaux-arts, placée dans un monument spécial et dégagée ainsi de toute confusion, attirait ses fidèles et se faisait sa part dans le grand courant public. Chacun des deux palais reconnaissait les siens. Les éclectiques allaient de l'un à l'autre, mais en choisissant leur heure, sans mêler leurs études ni brouiller leurs impressions, sans être perpétuellement ballottés, par le hasard de la promenade, de la taillerie de diamants ou de la fromagerie hollandaise aux toiles de Leys et d'Alma-Tadema, des pipes turques aux statues italiennes et des écuries du tsar aux peintres suisses.

Dès la première galerie, il semble qu'on ait voulu mener de front

l'industrie et l'art. Çà et là s'élèvent, sur le promenoir aérien, entre les arcs de triomphe et les hauts-fourneaux, de grandes orgues que viennent toucher, à certaines heures du jour, des instrumentistes habiles, mêlant leur concert à celui des bobines et des rouages voisins. La vapeur qui souffle la vie aux machines la souffle également aux orgues; elle se partage avec impartialité entre les unes et les autres, et les fait marcher du même pas. Dans le groupe du vêtement, l'art commence à s'accuser davantage; il apparaît principalement dans les classes des dentelles et broderies, de la joaillerie, des armes portatives, dont quelques-unes, celles de l'Orient surtout, sont des bijoux autant que des instruments d'attaque ou de défense, et forment sur les murs des panoplies étincelantes; enfin, dans la classe de la bimbeloterie, où le goût parisien se révèle en mille riens ingénieux, coquets et charmants, d'une futilité ruineuse, qui inspireront quelque jour à un moraliste rival de M. Dupin un discours sur le luxe effréné des poupées. Le groupe du mobilier, qui vient ensuite, accentue encore ce mouvement de transition. L'art, essentiel dans la fabrication des meubles de luxe, dans l'industrie du tapissier et du décorateur, domine de plus en plus dans la fabrication de la cristallerie, des vitraux, des porcelaines et faïences peintes, des bronzes, des tapisseries d'ameublement, de l'orfévrerie.

Ainsi nous nous trouvons conduits par gradations successives, et comme par une série de nuances intermédiaires, jusqu'au seuil de l'avant-dernier cercle : *Matériel et application des arts libéraux*, qui sert lui-même d'introduction naturelle, du moins en principe et au point de vue général, au cercle des beaux-arts.

Cette galerie est l'une de celles dont les attributions semblent les plus vagues et les plus mal définies. On ne comprend pas bien du premier coup la signification précise du titre, et quand on la parcourt, la confusion s'accroît de tous les efforts qu'on fait pour la dissiper. Par certains points, elle appartient déjà tout entière à l'art; par d'autres, elle en semble plus éloignée que la galerie des machines ou celle des aliments et boissons. Avec ses lithographies et ses gravures, elle empiète sur le cercle suivant ; avec ses bandages herniaires et ses dents artificielles, elle recule bien au delà de tous les cercles antérieurs. Il m'est impossible de saisir le lien qui peut réunir l'un à l'autre, dans un même groupe, une reproduction d'un tableau de Raphaël avec des ceintures hypogastriques et des bas à varices, et j'ai peine à comprendre par quel joint mystérieux les clyso-pompes, — puisqu'il faut les appeler par leur nom, — se rattachent aux arts libéraux.

C'est la classe médicale du groupe qui a joué à la commission

et aux visiteurs ce tour désastreux. Qu'on ouvrît une porte aux appareils de médecine et de chirurgie, je l'admets; qu'on laissât passer par cette porte les instruments perfectionnés de Charrière, les planches anatomiques de Baillière et de Masson, rien de mieux; mais il ne fallait pas livrer le passage sans défense à ce flot d'industriels qui s'est précipité à la suite, encombrant la galerie de ses produits ridicules ou répugnants. Les dentistes surtout ont profité de l'aubaine qui s'offrait à eux. Ils sont là vingt-cinq, étalant, à grand renfort de programmes pompeux rédigés en style lyrique, — car le dentiste est, avec le coiffeur, le produit le plus lyrique de la civilisation, — des trophées de mâchoires qui fonctionnent toutes seules, et tournent sur un pivot. A côté de ce spectacle, qui a son charme au coin des boulevards, mais qui paraît médiocrement digne d'une Exposition comme celle du Champ de Mars, s'alignent à perte de vue des rangées d'yeux en émail de toutes les couleurs. Les fabricants de corsets orthopédiques, de béquilles, de lits à bascules, de jambes artificielles, de biberons, de bains de siége, d'appareils hydrothérapiques, etc., etc., sont accourus à la rescousse, transformant ce coin de l'Exposition en une sorte d'hôpital où l'on passe en revue la plupart des infirmités de la pauvre espèce humaine. Il y manque les malades, mais les poupées et les mannequins se chargent d'y suppléer. Et pour compléter cet ensemble peu attrayant, des préparations d'anatomie plastique et des écorchés en cire mettent sous nos yeux, avec un luxe de réalité sans pareil, tous les secrets du corps et les mystères les plus répugnants de l'amphithéâtre. Des centaines de crânes, fendus en deux, ouverts et béants, étalent de hideuses blessures, chargées de figurer les diverses lésions produites par les armes de guerre. Les *amateurs* font foule devant certaine vitrine, comme à la Morgue, échangeant leurs réflexions, leurs admirations et leurs lazzi mêlés de gros rires. Attirée par ce rassemblement, une femme s'approche, les rangs s'ouvrent, et elle se trouve tout à coup en face d'un cadavre déchiqueté par vingt bistouris, qui laisse voir son poumon sanglant et ses entrailles pendantes.

La commission eût bien fait de reléguer ces cabinets anatomiques dans le parc, en les désignant par une enseigne visible à tous, ou tout au moins d'écrire sur un poteau, à l'entrée de la section médicale du palais : *Passage interdit aux personnes nerveuses.* Quant aux dentistes, aux fabricants d'yeux en émail et de ceintures abdominales, qu'on me permette de dire, avec tout le respect que je professe pour leur industrie, qu'il fallait les expulser résolûment du temple, et qu'en tout cas il est presque ridicule de les avoir classés dans la catégorie des arts libéraux. C'était le moment, ou jamais, de

se souvenir que la lettre tue et l'esprit vivifie. Une classification rigoureuse est une très-belle chose, mais une classification raisonnable est chose bien plus belle encore, et décidément l'excès de méthode n'est pas toujours d'accord avec la logique.

Ce qui frappe en parcourant cette galerie, c'est que, malgré son cadre élastique qui a permis d'y réunir une variété infinie d'articles « hurlant d'effroi de se voir accouplés, » elle est, ou du moins elle paraît souvent vide. Elle offre un aspect incohérent, décousu, comme si on avait éprouvé une difficulté perpétuelle à la remplir. Beaucoup des objets qu'on y a accumulés font l'effet de remplissages, et ressemblent à ces étoffes que l'on tend sur les murs pour en dissimuler la nudité. Les *babioles* y abondent ; les cartes à jouer, les tarots portant le nom du grand Etteilha alternent avec les albums de photographie, les registres, les agendas, les cartons et les papiers d'emballage. Certaines classes manquent de frontières précises, et la difficulté de définir dans leur ensemble les objets qu'elles contiennent, se trahit dans le titre qu'elles portent. C'est ainsi qu'on a groupé un peu arbitrairement dans la classe 12, sous cette étiquette embarrassée : *Instruments de précision et matériel de l'enseignement des sciences*, un grand nombre d'appareils que pourraient, à titre égal, réclamer beaucoup d'autres classes, car, construits d'abord dans un but purement scientifique, ils ont été absorbés par les arts d'application, dont ils font aujourd'hui partie intégrante et essentielle.

J'ai hâte de franchir ce défilé aride et dangereux, où je cours risque de trébucher à chaque pas. Je ne le ferai point toutefois avant d'avoir signalé la petite exposition des États-Romains, et particulièrement l'admirable machine du P. Secchi, à la fois thermomètre sec et humide, baromètre et pluviomètre, marquant pendant dix jours les principaux phénomènes météorologiques, la pression de l'atmosphère, la vitesse et la direction du vent, la pluie, l'humidité, la température, et les enregistrant elle-même, à l'aide d'une douzaine de crayons qu'on croirait guidés par une main invisible, sur des feuilles de papier blanc qui se déroulent devant le spectateur. Cet ingénieux appareil a déjà reçu du monde savant l'accueil unanime qu'il était en droit d'attendre, et, au dire de toutes les autorités compétentes, il est assurément le chef-d'œuvre de sa classe à l'Exposition. Dans la partie française, je suis tombé en arrêt devant deux machines à calculer, qui feraient la joie de bien des écoliers, et la mienne, si elles ne coûtaient si cher et si leur emploi n'exigeait une somme de calculs supérieure peut-être à celle qu'elle a la prétention de supprimer. Il en est à peu près des arithmomètres et des arithmographes comme de ces procédés de mnémotechnie qui reposent sur

l'exercice de la faculté qu'ils veulent rendre inutile, et ne font qu'en déplacer l'usage. Il faut une mémoire prodigieuse pour retenir cet ensemble de moyens destinés à supprimer le besoin de la mémoire, et l'on finit bien vite par s'apercevoir que le plus simple est encore de s'en tenir à la marche ordinaire.

Bien avant la machine à calculer, un homme de génie du moyen âge, Raymond Lulle, avait inventé la machine à penser. Cet instrument universel de la science fabriquait les syllogismes, livrait les dilemmes tout faits et accomplissait mécaniquement les plus minutieux exercices de la méthode dialectique. Il y aurait lieu peut-être de reprendre l'invention de Raymond Lulle, pour la perfectionner et la mettre à la hauteur des progrès modernes. Une machine à penser, de quelle fatigue ne soulagerait-elle pas les intelligences paresseuses! Les bonzes ont la machine à prières, mais cette invention, fort belle pour des barbares, n'aurait aucune chance de succès chez un peuple aussi civilisé que nous.

Ce qui abonde le plus dans la galerie des arts libéraux, ce sont les pianos et les photographies. Les photographes ont abusé des franchises de l'Exposition pour développer sur un parcours de cinq cents mètres toutes les formes possibles de la laideur humaine, heureusement compensées par d'innombrables reproductions de toutes les beautés de la nature et de l'art. On est libre du moins de ne point regarder les photographies, mais on n'est pas libre de ne point entendre les pianos, dont beaucoup sont ornés de pianistes à l'air inspiré, avides d'essayer leur puissance sur l'instrument qui ne se défend pas, et de projeter leur fluide sur la foule d'auditeurs bénévoles qui s'amasse aussitôt devant eux. Les pianistes font partie de l'Exposition comme les pianos eux-mêmes, dont ils sont l'indispensable et cruel supplément. Herz a les siens, Pleyel aussi; Pape, Erard et Debain amènent les leurs, et, quand toute cette armée donne à la fois, la classe des instruments de musique ressemble à une piste où vingt jockeys se disputent la victoire. Dans la section de l'Autriche, j'ai entendu un soprano masculin, — peut-être le mari de la femme-ténor, — chanter la *Sérénade* de Schubert en se jouant sur les cimes des gammes les plus inaccessibles. Dans celle de l'Amérique, les fabricants de pianos renouvellent sur un autre champ de bataille les horreurs de la guerre civile. Chickering et Steinway sont descendus dans l'arène avec des instruments d'une sonorité redoutable, tenus par des champions habiles à tous les exercices de la boxe harmonique et dont le poing vigoureux ne connaît pas d'obstacles. Trop heureux encore les visiteurs du Palais, qu'il ne prenne point fantaisie aux fabricants de saxophones, de violoncelles, de tambours et de grosses caisses, de décrocher ces instruments, groupés

au-dessus des pianos en trophées dont la vue seule fait frémir.

Une des classes les plus dignes d'attention de la galerie des arts libéraux est celle où l'on a rangé les produits de l'imprimerie et de la librairie. Là, comme partout ailleurs dans ce groupe et même dans l'Exposition entière, on se trouve en compagnie fort mêlée. L'ensemble offre quelque rapport avec ces étalages qui se trouvent dans les gares des chemins de fer. Aligner des centaines de volumes dont on n'aperçoit que le dos, ou les ranger à plat dans des vitrines fermées, de façon à n'en montrer que les couvertures, comme ont fait beaucoup d'éditeurs, je ne vois pas quel peut être l'intérêt de cette exhibition. Le livre est, de sa nature, un produit dont la valeur consiste dans les idées et le style, et la seule manière de l'exposer, c'est de le lire, comme la vraie façon d'organiser une exposition musicale, c'est de la confier à un orchestre.

En outre, je ne puis guère comprendre à quel titre, dans beaucoup de cas, un éditeur expose sous son nom un ouvrage qui ne lui appartient par aucun côté, sinon par le droit d'achat. Il ne l'a pas composé, il ne l'a pas imprimé, il n'en a ni dessiné, ni gravé les planches, il n'en a fabriqué ni le papier, ni la reliure; seulement il a payé tout cela. Ce dernier point suffit-il à le faire admettre, de préférence à tous les autres, comme l'exposant d'un article où il est précisément le seul qui n'ait rien à revendiquer? Il semblerait plus juste d'inscrire au catalogue le nom de l'imprimeur ou du relieur que celui du libraire qui se borne à n'être rien autre chose qu'un libraire, c'est-à-dire un marchand; ou tout au moins faudrait-il associer leurs noms au sien.

Mais les grandes librairies de nos jours tendent de plus en plus à devenir des centres de production. Autour de sa maison de commerce, l'éditeur crée une sorte d'atelier collectif où, sous son impulsion, toutes les industries qui se rattachent à l'exécution du livre concourent à un but déterminé. Didot fabrique son papier et imprime ses ouvrages. Hachette n'imprime pas les siens, mais qui songerait à refuser une large part de création au chef de cette usine intellectuelle qui fait vivre trois mille personnes et alimente une innombrable quantité d'industries et d'arts divers? Il est l'âme de cette vaste machine, dont il tient tous les rouages dans sa main; c'est de lui que partent l'initiative, le mouvement et la vie. Loin d'être, comme tant d'autres qui figurent indûment près de lui, un simple intermédiaire presque passif, il imagine chaque jour des combinaisons nouvelles, il crée des publications périodiques ou encyclopédiques, des collections destinées à satisfaire tous les goûts, tous les caprices ou tous les besoins, à instruire l'enfant ou le peuple, à guider les voyageurs, à vulgariser la science. Il com-

mande à une armée où les auteurs, les dessinateurs et les graveurs se comptent par centaines, et, quelle que soit la valeur des soldats, comme le général en chef il a l'un des premiers rôles dans la victoire.

La maison Mame peut passer aujourd'hui pour le type le plus complet et le mieux ordonné de ces grands établissements collectifs, qui concentrent dans leur sphère d'activité toutes les industries subsidiaires dont la librairie marque le dernier terme. Les éléments variés qui concourent à la confection du livre viennent s'y fondre comme dans un creuset, et le manuscrit, livré à l'éditeur, ne sort de ses mains que sous sa forme définitive, imprimé, stéréotypé, tiré sur du papier qu'il a fabriqué lui-même, avec une encre et des caractères qui lui appartiennent, enrichi de gravures qui se sont faites sous sa direction et recouvert d'une reliure qui est son œuvre. On conçoit tout ce qu'une pareille centralisation doit produire de puissante unité, mais on comprend aussi ce qu'elle exige de ressources, d'activité, d'initiative incessante et de vigilance toujours en éveil. L'action d'une pensée unique, inspirée par des principes fixes, ne se fait pas seulement sentir dans l'exécution matérielle ; elle se révèle encore dans l'harmonie de l'esprit commun qui anime cet ensemble de publications, dont toutes les parties convergent, chacune pour sa part et dans sa mesure, vers un même but moral.

Là est l'honneur, et là aussi, en même temps, l'originalité de la maison Mame. Ce n'est pas seulement une usine gigantesque, dont la puissance de production dépasse celle qu'atteignaient à peine, il n'y a pas si longtemps, les presses du monde entier ; c'est une usine intelligente, qui sait ce qu'elle veut et où elle va, qui ne dévie jamais du droit chemin, qui a fait de la librairie la succursale de l'église et de l'école, et sent bien qu'elle aussi, en quelque sorte, elle a charge d'âmes. L'exemple est rare, et, dans ces proportions, certainement unique. Mieux encore que la supériorité matérielle de ses produits, il suffirait à lui mériter la médaille d'honneur qu'elle vient de remporter pour la seconde fois. Et ce but elle le poursuit à tous les degrés de l'échelle et dans toutes les sphères de lecteurs : en même temps qu'elle met entre les mains de tous des livres proportionnés aux plus humbles intelligences et aux plus maigres bourses, elle crée pour le public opulent des ouvrages de luxe qui atteignent les dernières limites de la magnificence typographique ; elle édite à la fois l'opuscule à cinq centimes et l'*in-folio* à deux cents francs.

Les vitrines de Mame et de Hachette sont les plus importantes du groupe que nous parcourons ; elles occupent deux petits salons qui se font pendant, et qu'il est curieux d'examiner l'un après l'autre,

comme les deux foyers les plus actifs de la librairie française. Les éléments de comparaison n'y manquent pas, et parfois les deux rivaux se sont rencontrés, en se cherchant peut-être, sur le même terrain. Mame vous montre la *Bible* de Gustave Doré; Hachette riposte par les *Évangiles* de Bida, dont il veut faire le dernier mot des éditions illustrées, mais qui coûteront cinq cents francs, ce qui est bien cher pour le livre où il est écrit : *Beati pauperes!* Je ne veux pas entreprendre aujourd'hui la comparaison, qui me conduirait trop loin, et je me borne à indiquer du doigt aux passants les deux plus récentes publications de la maison Mame, celles qu'elle a spécialement composées, sans doute, en vue de l'Exposition universelle, et qui lui ont valu sa haute récompense.

Le mérite du *la Bruyère* sera surtout apprécié par les gens du métier. Une impression d'une netteté et d'une correction parfaites, mais d'un caractère très-simple, la blancheur et la solidité du papier, de belles marges à réjouir l'œil d'un bibliophile, voilà pour l'ensemble. M. Foulquier a mis en tête des chapitres dix-huit eaux-fortes d'une invention spirituelle, d'une exécution fine et savoureuse, qui n'ont d'autre tort que d'être assez souvent à côté du texte, ou de s'y rattacher très-indirectement. En dépit de quelques apparences, bien qu'il esquisse nombre de portraits et trace même parfois des scènes de comédie, la Bruyère, comme tous les moralistes, se prête mal à l'illustration, et tout ce qu'a pu faire M. Foulquier, c'est de chercher çà et là dans le livre un clou pour y accrocher son tableau.

Rien, au contraire, n'appelait plus naturellement le crayon que le sujet des *Jardins*, et les arts combinés de l'imprimeur, du dessinateur et du graveur ont fait de cet in-folio un chef-d'œuvre. Jamais plus riche et plus charmante matière ne s'offrit au crayon, et toute une pléiade d'excellents artistes, parmi lesquels figurent au premier rang les maîtres du paysage : Anastasi, Français, Daubigny, etc., s'est réunie pour dérouler en une série de plus de quatre cents planches, tantôt détachées du texte, tantôt intercalées au milieu des pages, les enlaçant de leurs encadrements capricieux, ou s'allongeant comme des lianes le long des marges pour éclater et s'épanouir au-dessus, le panorama infini des jardins historiques ou fabuleux de tous les temps et de tous les pays. Cela commence à l'Éden et finit au Jardin des Plantes. Cela va des Champs-Élyséens au Luxembourg et aux parcs anglais; des parterres suspendus de la reine Sémiramis au Généralife et à l'Alhambra, de la villa Borghèse aux jardins chinois. Et à travers ces sites ravissants, ces frais et profonds ombrages que le soleil perce de ses flèches d'or, peuplés de statues, de châteaux, de fontaines, tantôt reproduits fidèlement, tan-

tôt reconstitués d'après les indications de la science ou par l'effort de l'imagination, mais toujours variés avec art, le regard enchanté se promène comme dans un rêve de verdure, de soleil et d'eaux jaillissantes.

Je signale, sans m'y arrêter, les belles éditions de Curmer, de Plon, de Renouard, les impressions elzéviriennes de Jouaust sur vélin et parchemin, celles de Claye, et surtout de l'Imprimerie Impériale, qui expose un curieux tableau des formes graphiques de tous les peuples, anciens ou modernes.

Nous voici arrivés à la galerie des beaux-arts, qu'il faut compléter par les expositions particulières de la Hollande et de la Belgique, de la Suisse et de la Bavière, dans les annexes du parc. Ces petits pays, et rien n'est plus à leur honneur, ont donné à l'art un développement tellement supérieur au chiffre de leur population et à l'étendue de leurs frontières, que l'espace étroit qui leur était réservé dans l'enceinte du Palais n'a pu leur suffire, et qu'ils ont débordé au dehors.

Les salles françaises sont peut-être les plus mal aménagées et les plus mal éclairées de toutes, mais elles ne redoutent aucune comparaison. On dirait que, sûrs de la victoire nationale, les commissaires ont mis une certaine coquetterie à présenter les œuvres de nos artistes avec une simplicité spartiate, sans prendre la peine de prévenir ou d'atténuer, par aucun souci du confortable, la fatigue du visiteur.

Tout d'abord, le regard cherche en vain les morts illustres de ces derniers temps : il ne trouve qu'Hippolyte Flandrin, représenté simplement par son portrait de l'empereur et par trois dessins. Nous n'avons ni Ary Scheffer, ni Delacroix, ni Decamps, ni Horace Vernet, ni Brascassat, que les termes du règlement nous permettaient d'appeler. Nous n'avons pas même Ingres, dont la perte récente a décapité l'école française, et dont l'exposition posthume eût dû se faire au Champ de Mars, pour parer la France une dernière fois de sa couronne la plus éclatante. J'aurais voulu voir l'œuvre d'Ingres exposée dans une salle à part, comme en un sanctuaire, et la médaille d'honneur déposée une fois encore sur sa tombe par le suffrage unanime de ses rivaux, heureux de rendre cet hommage suprême à celui dont les mains vaillantes, que l'âge n'avait pas glacées, ont tenu haut et ferme jusqu'au bout le drapeau du style et de l'idéal, et de saluer sa gloire dans la consécration de la mort.

Telle qu'elle est, l'Exposition française fait encore très-bonne figure. La plupart des œuvres qu'on y voit ont passé tour à tour, depuis dix ans, dans les salons des Champs-Élysées : on n'attend pas de nous que nous en abordions ici l'appréciation détaillée. Il est du

moins permis de dire que notre école, — si l'on peut employer un pareil terme en parlant de l'art contemporain, grand arbre au tronc maigre, tout en branches folles et en feuilles luxuriantes, — reste la première par cette souplesse et cette dextérité de main que secondent si bien chez elle les facultés pittoresques, l'agrément et l'agilité de l'esprit.

Courons rapidement à travers les autres salles, en jetant autour de nous le coup d'œil du touriste qui se sent en retard et se presse d'arriver au terme d'un long voyage. La Belgique serre la France de près : quelques gouttes du vieux sang flamand courent encore dans les veines de ce peuple, si petit comme expression géographique, mais que la liberté a fait grandir dans tous les arts de la paix. Il y manque Gallait, Madou, Wiertz l'excentrique, ce bâtard de Rubens, et quelques autres encore, mais elle a Leys, Pauwels, Willems et les deux Stevens, avec leur cortége de praticiens habiles, dont la plupart ont été adoptés depuis longtemps par les Parisiens.

L'Italie a sa galerie de statues, arrangées avec un goût charmant et cette profonde entente de la mise en scène qui est déjà de l'art. Milan, Turin et Florence ont envoyé des œuvres traitées avec une finesse et une élégance séduisantes, mais où le travail de la main est plus visible que celui de l'esprit. La délicatesse du ciseau, la perfection du détail, le soin de l'imitation matérielle, tout, jusqu'à la blancheur et la beauté du marbre, fait d'abord illusion, et il faut s'arracher à ce charme dangereux du regard pour s'apercevoir que ces qualités, poussées jusqu'à l'abus, entraînent l'art italien, sur une pente fleurie, vers l'abîme du maniéré, du précieux et du joli. C'est quelque chose comme la grâce amollie et la caressante langueur des nymphes d'Armide, chantées par le Tasse. Que l'Italie songe un peu moins à Canova et un peu plus à Michel-Ange.

La Prusse a Knaus et ses ravissantes scènes de genre, où l'esprit se marie à la naïveté, dans un ensemble d'une vérité et d'une fraîcheur exquises. La Bavière a Kaulbach, et, sous l'influence du maître, elle vise à conserver la flamme sacrée du grand style. Autour d'elles se presse cette Allemagne du Nord, féconde pépinière d'artistes, et se déroule cette longue théorie de peintres, tour à tour héroïques ou familiers, que mènent Dusseldorf et Munich. Derrière elles s'avance humblement l'Autriche, vaincue sur ce nouveau champ de bataille comme sur celui de Sadowa.

La Russie a du bon ; la Hollande et la Suisse ont du meilleur. Mais ce qui me frappe dans la plupart de ces expositions, c'est l'absence de tout caractère propre et de tout art national. On dirait que les frontières disparaissent entre les écoles comme entre les pays, et que les originalités s'effacent sous une sorte de niveau banal qui confond

les peuples les plus lointains, en enlevant à chacun sa physionomie particulière et sa personnalité. Tous les artistes semblent sortir du même atelier ; toutes les œuvres, du même moule uniforme. Regardez cette toile, ce dessin, cette statue ; l'auteur est-il Français, Belge, Italien ou Allemand ? Est-il élève de l'École des beaux-arts de Paris, de celle de Munich, de Madrid ou de Vienne ? Nul ne saurait le dire, et le catalogue seul vous l'apprend. Cette ressemblance générale, qui atteste plus encore une tendance à l'effacement qu'à l'unité, et qui vient moins d'un idéal commun que de l'absence commune d'idéal, ne rapproche toutes les écoles qu'en les annihilant. La civilisation fait ici son travail excessif, ainsi qu'elle l'a fait déjà et le poursuit avec une infatigable persévérance, pour les idiomes, les mœurs, les costumes et les traditions.

C'est la France qui, sur le terrain artistique comme sur tant d'autres, donne le branle à ce grand mouvement d'unité ; c'est elle aussi qui en profite. L'influence de son génie expansif et éminemment sociable s'exerce partout sans résistance, et sa peinture est en train d'achever pacifiquement la conquête de l'Europe. Ses rivales semblent d'un commun accord la reconnaître pour modèle et pour guide : on adopte son art comme sa langue et son système décimal, sans réfléchir que l'unité pittoresque n'est pas aussi souhaitable que l'unité monétaire, et que la diversité dans la manière de peindre n'a pas les mêmes inconvénients que dans la manière de compter.

Tous les pays qui figurent à l'Exposition nous offrent une foule de noms connus et d'œuvres qui ont figuré à nos Salons, où elles ont souvent remporté les récompenses officielles. A chaque pas nous nous retrouvons en famille et nous saluons une vieille connaissance. Presque tous les illustres sont venus chercher à Paris la consécration de leur mérite et le baptême de leur renommée. Beaucoup ont étudié dans nos ateliers et se sont fixés parmi nous : ce n'est que par une sorte de fiction légale qu'on les a répartis dans les sections étrangères, auxquelles ils se rattachent par un lien purement géographique. Cette influence de la France est si bien acceptée et si universellement suivie, que l'imitation ne se borne pas au style, mais va parfois jusqu'aux sujets, et qu'après avoir subi notre impulsion et notre goût, un grand nombre d'artistes étrangers aiment à s'inspirer de notre histoire.

Pour la Suisse, la Hollande, la Belgique (à l'exception de Leys et de quelques autres), ces observations offrent toute la clarté de l'évidence. La Russie elle-même, malgré le caractère fortement prononcé de la race, et bien que ses peintres aient largement puisé dans les chroniques nationales, n'a pas plus d'originalité propre. L'éloignement n'y fait rien, non plus que la diversité des mœurs et du climat :

Saint-Pétersbourg, comme Bruxelles, copie Paris. Celui-ci procède de Paul Delaroche, celui-là songe à Ingres, cet autre à Meissonnier. Il en manque beaucoup sans doute au rendez-vous, et des meilleurs ; mais ceux qui sont venus expriment bien, sinon toute la force, du moins la vraie physionomie de cette *école*, qui a du talent et n'a pas d'originalité. L'originalité, il faut la chercher dans l'art religieux, hiératique, immuable, dont les moines grecs du mont Athos, ce grand conservatoire des traditions byzantines, se sont faits les gardiens et les propagateurs. En dehors, la Russie n'est pas encore parvenue à se créer une peinture indigène, et ses artistes vont faire leur éducation en Italie ou en France.

C'est à peine si l'on pourrait noter çà et là, en Autriche, une très-faible nuance de couleur locale. L'Espagne, si caractérisée dans ses mœurs, dans ses costumes, dans ses monuments; l'Espagne qui, en dépit du mot de Louis XIV, démontre, par la persistance de sa physionomie, qu'il y a toujours des Pyrénées, n'offre pas aujourd'hui, en peinture, la moindre trace d'un caractère national. A peine trouve-t-on même, parmi ses œuvres d'art, quelques souvenirs de son histoire, et l'on peut traverser la salle sans que rien avertisse qu'on est dans le pays de Velasquez et de Goya. La Turquie ne se distingue que par l'inqualifiable aspect de ses barbouillages ; c'est là sa seule originalité, et elle aurait tort d'y tenir.

Cependant le caractère local n'est pas entièrement absent des salles de l'exposition artistique. On le trouve çà et là en Allemagne, dans ces peintures familières, échos des idylles rustiques et de la poésie populaire du pays, comme dans ces grands cartons d'un symbole transcendant où revit, traduite par le crayon, la philosophie germanique. On le trouve plus souvent encore dans les contrées scandinaves. La Suède et la Norwége respirent dans ces toiles avec leurs traditions historiques, leurs coutumes et leurs sites, surtout avec un accent qui, sans être toujours très-nettement prononcé, donne pourtant à leurs productions un certain air de famille.

Mais le pays qui, dans cet entraînement commun, a le plus complétement gardé son génie particulier, c'est l'Angleterre. Ici, il n'y a plus moyen de se méprendre : tout est anglais, — le style, le dessin et la couleur, comme le sujet et l'inspiration. Les toiles d'outre-Manche se reconnaissent aussi aisément au palais du Champ de Mars que les *gentlemen* et les *ladies* sur nos boulevards. Sans parler de son orgueil national, qui la dispose peu aux abdications et aux imitations avouées, l'Angleterre a une certaine roideur de tempérament, impropre aux métamorphoses, qui la rend partout reconnaissable et conserve à ses enfants toute la saveur du terroir natal dans leurs pérégrinations à travers le monde. Sa peinture n'est pas de bonne peinture, mais

c'est de la peinture anglaise. Elle a les qualités de ses romans, avec leurs défauts et beaucoup d'autres en plus. Incapables de s'élever jusqu'au style, d'une médiocrité absolue dans la peinture d'histoire, ses artistes réussissent souvent dans les scènes de genre ; l'enfance leur porte bonheur, ils traduisent les épisodes familiers ou comiques avec un humorisme parfois un peu lourd et trop appuyé ; ils poussent le fini jusqu'à la sécheresse, le soin du *rendu* et l'amour du détail jusqu'à la minutie. Supérieurs dans l'aquarelle, ils font des aquarelles de tous leurs tableaux, peints, ou plutôt enluminés d'un coloris éclatant et criard auquel l'œil a besoin de s'habituer, comme le palais au goût agaçant de certaines boissons aigrelettes. Mais ce qui forme l'originalité peut-être la plus incontestable de l'Angleterre, c'est que ses peintres, comme ses romanciers encore, ne se croient pas contraints par les lois de l'art à outrager la morale, et qu'ils ne professent en rien ces théories impertinentes qui font de l'artiste le courtisan du vice, sous prétexte d'en faire l'interprète impartial de la nature.

Le Musée artistique se complète, à l'Exposition, par le Musée archéologique et rétrospectif, qu'on appelle aussi la galerie de l'histoire du travail. On peut y suivre en effet l'histoire de l'industrie et, pour ainsi dire, l'histoire même du monde, depuis l'âge de pierre jusqu'à l'époque de madame de Pompadour et de la Dubarry, qui n'étaient pas de pierre ; depuis la première apparition de l'homme en Gaule, jusqu'à la dissolution de la vieille monarchie et de la vieille société françaises, dans le cataclysme de cette grande révolution, qui fut comme le déluge où périt l'ancien monde et d'où sortit le monde moderne.

Cette précieuse galerie s'ouvre, dans la section française, par la salle de la *Gaule avant l'emploi des métaux*. Les savants sont parvenus à discerner, dans cette nuit lointaine, plusieurs périodes distinctes, qu'ils ont baptisées de noms étranges : l'âge des alluvions quaternaires, l'âge des cavernes, l'âge du renne, l'âge de la pierre polie, etc. On passerait des journées entières à interroger ces fragments informes, témoignages authentiques d'une époque quasi fabuleuse, qui reculent nos origines au delà de celles de l'Inde et de l'Égypte. C'est avec ces haches et ces couteaux de silex non poli que nos ancêtres attaquaient l'hippopotame dans les forêts gauloises. Cette pierre, aiguisée en pointe, comme aujourd'hui encore les armes des sauvages les plus arriérés, a peut-être servi à combattre l'ours et le tigre des cavernes, le grand élan ou le mammouth. Bientôt le sentiment artistique s'éveille et se développe chez l'homme primitif. Il étend ses conquêtes, il travaille l'os, il polit la pierre, il grave des dessins sur la surface de ses armes et de ses ustensiles. Curieuse et presque fantastique

étude, de vérifier de ses propres yeux quelle idée se faisaient de l'art et du beau ces races qui ont disparu de la terre sans y laisser un nom ni un souvenir, et dont il ne reste absolument rien que des débris enfouis dans le sol et retrouvés des milliers d'années plus tard.

A l'époque celtique et gauloise, l'art apparaît très-nettement dans les cercles, les colliers, les bracelets, et dans ce foyer d'un travail excellent, placé à l'entrée de la salle suivante. Il se développe de plus en plus à l'époque gallo-romaine, dont les statues et les bas-reliefs d'ivoire se rapprochent parfois des types grecs par l'influence de Rome, et où, après avoir traversé successivement l'âge de pierre, l'âge de bronze et l'âge de fer, la Gaule, vaincue et civilisée, commence à laisser entrevoir de loin son âge d'or.

Des reliquaires superbes, des coffrets d'une exécution très-curieuse, un *flabellum* à manche d'ivoire, délicatement travaillé, caractérisent, dans le Musée rétrospectif, l'époque franque et carlovingienne, d'ailleurs assez incomplétement représentée au Champ de Mars. Déjà aussi apparaissent ces beaux manuscrits, décorés de miniatures, parmi lesquels on remarque des évangéliaires, portant sur le plat des scènes religieuses en cuivre ou en argent repoussé sur fond niellé, montées dans des bordures en filigrane, avec cabochons et pierres gravées. Ces reliures massives en plaques d'émail champlevé, ou en velours incrusté de bas-reliefs, sont à elles seules de véritables monuments.

Vient ensuite le moyen âge, et ici il faut renoncer à décrire. C'est un entassement de richesses où l'art religieux, dans toutes ses variétés, brille surtout d'un vif éclat, grâce aux envois des évêques et des chapitres. Les cathédrales de Troyes, de Reims et d'Angers, exposent des calices, ciboires et patènes, des tapisseries, des chasubles, des retables et boiseries splendides, des stalles, des châsses, des croix pectorales et processionnelles, des bas-reliefs et des groupes de bois peint, dont la plupart sont des chefs-d'œuvre. On a beau avoir étudié cet art magnifique du moyen âge, il vous réserve sans cesse des révélations et des étonnements. Telles sont sa richesse et sa variété qu'il apparaît toujours sous un aspect nouveau. Et quand on pense que tous ces prodiges sont d'un temps que M. Havin qualifie de barbare et que les abonnés du *Siècle* regardent comme affligeant pour l'histoire de l'esprit humain, on ne peut que concevoir, par comparaison, une bien haute idée de l'intelligence des lecteurs du *Siècle* et du génie de M. Havin.

La Renaissance, avec ses émaux, ses faïences et ses poteries admirables, puis les dix-septième et dix-huitème siècles ferment ce vaste cycle de l'histoire du travail en France. Commencé par le fragment d'os et de silex brut qui représente le premier effort de l'art,

il se termine par les meubles de Boule, les vieux Sèvres, les terres cuites de Clodion, les tabatières et les bonbonnières peintes de la main de Watteau, et l'éventail de Marie-Antoinette, évalué cinq cent mille francs (par son propriétaire), mignonne et miscroscopique merveille d'ivoire, travaillée comme de la main d'une fée. Il y a là près de six mille objets, envoyés par tous les grands collectionneurs, par les musées et les sociétés savantes de province, et ce total s'accroît tous les jours. La plupart avaient déjà figuré à l'exposition des arts industriels organisée en 1865, au palais des Champs-Élysées, par une société particulière, et qui fut comme l'humble préface de cette Exposition universelle ; mais il y manquait les envois de nos grandes cathédrales, qui forment le plus précieux ornement de la galerie rétrospective du Champ de Mars, et la France s'y trouvait seule représentée.

Ici, nous avons la plupart des autres pays de l'Europe, sauf l'Italie, l'Allemagne et la Grèce. L'Autriche a envoyé des faïences et des porcelaines ravissantes, mais peu anciennes, des armes splendides et d'incomparables objets en cristal de roche du seizième et du dix-septième siècle, qui valent les plus beaux de notre galerie d'Apollon, dont ils rappellent le travail ; l'Espagne, quelques trop rares produits de son art ascétique et mystique; le Portugal, des crosses, des croix, des calices, des paix, des plateaux provenant des trésors de ses églises et de ses monastères, d'une exécution admirable, mais ne remontant guère au delà de la Renaissance; la Russie, un magnifique bassin de majolique italienne, soutenu par deux satyres, dont la composition et la décoration sont un chef-d'œuvre de goût, une vénérable lampe en bronze, vieille de sept cents ans, et représentant dans son pourtour les animaux du bestiaire symbolique, enfin une réunion de tableaux sur bois à fond d'or, peints par ses meilleurs iconographes, et où l'on pourra étudier cet art national et religieux à la fois que les imagiers russes continuent avec une fidélité immuable.

L'Angleterre, outre une charmante collection de miniatures, expose surtout des ouvrages d'orfévrerie de grand style, appartenant aux corporations de Londres, ou envoyés par la reine et les sommités de l'aristocratie. On les avait déjà vus à l'exposition de Kensington, où ils avaient excité l'admiration universelle. Ses objets en argent repoussé, ses vases décorés de camées exquis, ses porcelaines et faïences peintes, des anciennes et illustres manufactures de Plymouth et de Chelsea, depuis longtemps fermées, feraient la gloire de nos plus grands établissements industriels. Comme celle de l'Autriche, cette exhibition anglaise est relativement moderne, sauf une curieuse collection d'armures anglo-normandes et anglo-

saxonnes, de heaumes, de cuirasses, et surtout de casques colossaux, qui font rêver à des soldats homériques. Quels coups devaient porter dans la bataille les robustes compagnons qui ne pliaient point sous ces forteresses de fer, dans lesquelles un de nos fantassins modernes disparaîtrait tout entier!

Je voudrais voir aussi l'un de ces mièvres *viveurs* contemporains, qui s'honorent de leurs exploits bachiques et que cinq ou six verres suffisent à coucher sous la table, aux prises avec ces formidables cornes à boire des Pays-Bas, qui rappellent la botte de Bassompierre. Ces coupes historiques, montées sur argent et enjolivées d'orfévrerie comme des bijoux, marquaient la mesure de chaque rasade dans les repas des *ghildes* hollandaises dont Barthélemy van der Helst fut le peintre officiel. Allez voir au musée d'Amsterdam la vaste toile du *Banquet des arquebusiers*, et vous reconnaîtrez dans la main gauche du capitaine, qui tourne vers le spectateur sa grosse face débonnaire, ce hanap dont l'anse est formée par la statue équestre de Saint-Georges. Chaque *doele*, — les tireurs d'arcs, les tanneurs, les poissonniers, — avait ainsi sa corne à boire, magnifiquement sculptée aux armes du patron de la confrérie, ornement des banquets de corps, drapeau et palladium de ces pacifiques réunions des bourgeois d'Amsterdam, qui fournissaient un intarissable aliment aux peintres d'histoire néerlandais. Ils figurent, religieusement copiés, dans tous les tableaux de scènes civiques dus au pinceau des Govaert Flinck, des Ferdinand Bol, des Franz Hals, et on les conserve comme des reliques nationales à l'hôtel de ville d'Amsterdam, d'où ils sont venus à Paris. On remarquera également quelques spécimens des faïences de Delft, décorées de peintures par Jean Steen, van der Meer et Asselin, et un charmant violon, sorti sans doute de la même fabrique, mais muet et sans âme, et dont la voix captive se tait depuis deux siècles, ou peut-être même ne s'est jamais éveillée. Ce violon de faïence eût inspiré à Hoffmann un conte fantastique, et j'aurais voulu l'entendre chanter sous l'archet du conseiller Kreisler.

La salle de la Suède et de la Norwége est peut-être la plus curieuse de toutes, par le caractère historique et la physionomie pittoresque de ses antiquités. Au centre se dresse l'armure de Gustave Wasa, juchée sur un cheval aux harnachements splendides, aux housses brodées d'or, comme un manteau impérial, et surchargées d'ornements fastueux où éclate un goût presque oriental. La bannière de Charles XI abrite le berceau de bois où dormit son premier somme celui qui devait être Charles XII. Tout autour de ce trophée central s'aligne un musée d'artillerie, où les couleuvrines rongées par la rouille allongent leurs corps de serpents sur des affûts qui tombent

en poussière; où, parmi les lourdes épées gravées de caractères runiques, les arquebuses à mèche et à rouet étalent leur mécanisme innocent. On rencontre avec étonnement dans cet arsenal un canon à trois balles, des premières années du dix-huitième siècle. J'ai vu aussi, dans la salle russe, un fusil-revolver à six coups fabriqué en 1638, et dans celle du Danemark, un revolver de 1597, un canon se chargeant par la culasse et un canon rayé datant du milieu du siècle dernier. On voit que le perfectionnement des armes de guerre date de loin, et que le génie meurtrier de la race humaine n'avait pas attendu notre temps pour manifester sa puissance.

Je ne voudrais pas hasarder cette proposition impie, et évidemment attentatoire à la dignité du monde moderne, que le progrès tourne dans un cercle restreint, et que ce qu'on prend pour un pas en avant n'est souvent qu'un retour en arrière. Il est du moins permis de dire, sans trop se hasarder, qu'en regardant de près la plupart des créations récentes dont nous nous montrons le plus fiers, on s'aperçoit bien vite qu'elles ne sont rien autre chose que des renaissances, et que l'histoire du passé n'est guère qu'une découverte perpétuelle des germes et des origines du présent. Rien ne commence, tout recommence : cet axiome, restreint en de justes limites, s'applique aussi bien à l'histoire de l'industrie qu'à celle de la littérature, de l'art et de la politique. Mais il est une autre idée qui s'impose à quiconque parcourt le Musée rétrospectif de l'Exposition universelle avec un esprit attentif et impartial : c'est celle du profond respect dû à ce temps que nous sommes trop enclins à juger avec une suffisance étourdie et une dédaigneuse hauteur. Je le dis pour les siècles passés, comme pour ces peuples lointains, que nous traitons volontiers de barbares parce qu'ils ne nous ressemblent pas. Quand même l'Exposition universelle n'aurait d'autre résultat que de nous enseigner à être justes, elle ne resterait pas sans fruit. C'est ce sentiment qui m'a attardé plus longtemps que je ne le voulais dans ces galeries de l'histoire du travail, où le nombre des objets, leur variété infinie et l'absence de catalogue rendent les recherches si pénibles, et où la nécessité de signaler rapidement les plus précieux échantillons d'une si riche collection de chefs-d'œuvre devait forcément donner à nos indications quelque chose de l'aridité d'un index. Que l'art et l'industrie modernes, si orgueilleux de leurs progrès, aillent prendre, avec des leçons de goût et de style, une leçon d'humilité dans le Musée archéologique de l'Exposition, et que les sottes déclamations sur l'ignorance, la barbarie et les ténèbres du moyen âge apprennent à se taire, si c'est possible, devant ces merveilles et ces magnificences, mine intarissable où l'on a puisé à pleines mains sans l'appauvrir, qui semble se renouveler à mesure qu'on l'exploite,

et dont la richesse pourrait alimenter pendant des siècles la stérile imagination de ses détracteurs.

A coup sûr, nous avons fait bien des progrès au point de vue de la puissance d'exploitation et de production; nous avons largement étendu le cercle de nos conquêtes sur la nature; nous avons amélioré les conditions matérielles du travail; nous avons trouvé des applications et des procédés nouveaux; mais s'il s'agit de l'art proprement dit, de l'inspiration et de l'invention, de l'abondance et de la variété des motifs, du goût, du caractère, de l'élégance des formes, c'est autre chose. L'orfévrerie, le mobilier et la céramique de la Renaissance, quelquefois même des deux siècles suivants, copiées par nos artistes avec un zèle qui est un aveu d'infériorité, restent sans rivales, même dans ce palais du Champ de Mars où l'industrie moderne a envoyé ses produits les plus éclatants. Sur beaucoup d'autres points, la décadence est presque aussi visible que pour la peinture et la sculpture. Elle se trahit avec la même évidence en chaque contrée. Pour nous borner à une seule branche de l'art, qu'a fait l'Espagne de la vieille renommée de ses faïences de Majorque et de Malaga ? Où sont aujourd'hui, en Italie, ces incomparables majoliques sortant autrefois par milliers des manufactures de Pesaro, d'Urbino, de Gubbio, de Faenza, de Castel Durante? Les poteries anglaise, flamande, hollandaise, jadis au premier rang, sont depuis longtemps bien déchues, et les amateurs couvrent d'or, les Musées enchâssent précieusement les moindres morceaux des vieilles fabriques dont le nom seul a survécu. La Saxe produit surtout aujourd'hui des porcelaines économiques et d'une qualité inférieure : sauf deux ou trois morceaux hors ligne, celles qui figurent au Palais sont presque toutes, malgré leur finesse d'exécution, d'un goût équivoque, surchargées d'ornements, maniérées, *chiffonnées*, visant au joli et sans aucun sentiment du style. Partout, dans l'industrie d'art et de luxe, dans celle du moins que connaissaient et que pouvaient aborder les siècles passés, nous constaterions à peu près le même résultat, qui n'est pas dû seulement, il faut le dire, à la diminution du goût, mais aussi au changement de la condition sociale, à une sorte d'*égalisation* générale répandue sur les mœurs et le genre de vie par les transformations du monde moderne. La richesse, en délaissant les sommets pour répartir plus universellement son flot affaibli; le luxe, qui a perdu d'intensité et de puissance en s'étendant, quoi qu'on en puisse croire, ne fournissent plus qu'un aliment restreint à ces grandes industries dont les productions figurent parmi les chefs-d'œuvre les plus durables du passé ? Où sont désormais, chez nous, ces existences glorieuses placées sur les sommets, aux-

quelles, pour ainsi dire, tout venait aboutir, qui résumaient un peuple en elles et s'étaient formées par le travail des siècles. Aujourd'hui toutes les souverainetés sont éphémères, et la rapidité des fortunes improvise des puissances d'un jour, pressées de jouir, parce qu'elles ne sont pas sûres du lendemain, et qui asservissent les arts à la tyrannie de leur goût mesquin ou de leur ignorante vanité. Où sont ces occasions solennelles qui se renouvelaient sans cesse dans la vie seigneuriale et féodale d'autrefois, ces fêtes, ces parades et ces pompes triomphales qui créaient aux arts de luxe un perpétuel débouché? Il faut aller jusqu'en Hongrie pour trouver des rois qui se fassent encore couronner suivant les vieilles traditions historiques. Lorsque les empereurs se montrent à leurs peuples, ce n'est plus le diadème en tête, le sceptre et le globe en main, c'est en paletot et en chapeau rond, et lorsqu'ils font leur entrée dans une ville, au lieu d'être accueillis avec ce cérémonial splendide et scrupuleusement réglé qu'on trouve à chaque instant décrit par nos anciens chroniqueurs, et qui mettait en jeu, dans un déploiement de plusieurs jours, quelquefois de plusieurs semaines, tout un monde de corporations, officiellement mêlées au cortége des seigneurs et des princes, ils arrivent par le chemin de fer, s'arrêtent cinq minutes à la gare, et remontent en voiture, en portant la main à leur casquette ou à leur casque de cuir pour répondre aux saluts du peuple, si le peuple les salue.

Les révolutions subies par la société ont complétement modifié les conditions mêmes du travail et de la production. Ceci nous amène tout naturellement à ce fameux groupe X, qui a beaucoup fait parler de lui depuis quelque temps. Pour le trouver, il faut revenir sur nos pas et changer la direction de nos promenades, qui, de cercle en cercle, nous ont conduit jusqu'au jardin central, étroite oasis où de maigres jets d'eau essayent de rafraîchir les ardeurs du soleil et où, parmi les fleurs, des troupeaux de nymphes trop court-vêtues se cachent à demi pour mieux se faire voir. Ce n'est pas seulement le nu, c'est la nudité en ce qu'elle a parfois de plus sensuel et de plus provoquant, qui s'étale dans les statues de ce jardin, dont la mère interdira l'abord à sa fille. Il y a là plus d'un groupe que les sergents de ville pourraient appréhender au corps pour cause d'outrage à la morale publique, et qui semblent particulièrement déplacés en un lieu où tout ramène et concentre la foule. On y voit le monde entier en miniature. Placez-vous là, comme jadis sur le pont Neuf quiconque voulait assister au défilé de Paris, et en un quart d'heure vous verrez passer sous vos yeux, dans le flot incessant qui roule, l'ancien et le nouveau continent ; vous entendrez raisonner à vos oreilles toutes les langues et tous les patois de l'univers. Sous la marquise qui fait

le tour du jardin, on a rangé une vaste collection de dessins, représentant les monuments historiques de l'architecture religieuse, civile et militaire, depuis l'antiquité jusqu'à la Renaissance, et au milieu se dresse l'élégant pavillon destiné à l'exposition des monnaies, poids et mesures de tous les pays. En lui donnant la place d'honneur et en faisant de cette tourelle circulaire comme le pivot autour duquel tourne le palais, la commission semble avoir voulu élever un symbole visible où se marquât la pensée qui a présidé à ses travaux, et le nombre, le poids, la mesure, qui sont les principes essentiels de toutes les créations. Elle a voulu sans doute aussi provoquer, par une comparaison qui mît en relief les inconvénients de l'état de choses actuel, cette unification du système monétaire qui serait un premier pas vers la fusion des peuples et leur fournirait, sur le terrain solide des intérêts matériels, un point d'appui commun pour travailler à l'harmonie morale qui est le rêve des poëtes et des utopistes.

Si du jardin central on veut gagner le groupe X, il faut prendre, entre la rue des Pays-Bas et la rue de Provence, le secteur qui longe l'exposition de l'Algérie et des colonies françaises. Ce groupe, qui contient les objets exposés en vue d'améliorer la condition physique et morale de la population, forme, en principe, l'une des innovations les plus heureuses de l'Exposition actuelle. Il en marque le côté original et l'élève au-dessus des précédentes par l'introduction d'une idée utile et généreuse à la fois, qui a besoin d'être mûrie et dégagée des tâtonnements du début pour porter tous ses fruits.

Le dixième groupe est né de la préoccupation des problèmes qui s'imposent aujourd'hui à toutes les méditations, et auxquels la vue des merveilles de l'industrie ramène sans cesse l'esprit dans le palais du Champ de Mars, par l'étroit lien qui existe entre les produits du travail et les besoins du travailleur, entre tant de splendeurs et les millions d'existences obscures qui sont cachées derrière elles, comme l'ouvrier des Gobelins derrière la tapisserie qu'il fabrique. Reporter sur la main qui crée la part d'attention et d'intérêt à laquelle elle a droit dans le grand mouvement provoqué par cet assemblage des produits du monde ; améliorer la situation matérielle, intellectuelle et morale de l'artisan, dans la proportion où il cherche lui-même à perfectionner son art, rien ne répond mieux aux lois de la justice, aux nécessités de l'époque et aux tendances des esprits observateurs et prévoyants. Quiconque vit en contact avec les classes déshéritées de la fortune sait tout ce qui s'agite au fond de ces couches populaires, dont la fermentation intérieure ne se trahit aux regards inattentifs que par de soudaines et redoutables explosions. La question politique a bien perdu de sa vieille importance pour le peuple,

ou du moins elle n'existe plus à ses yeux que comme une des formes de la question sociale, et tout ce qui peut concourir à dénouer pacifiquement ce nœud gordien, que l'épée ne tranchera pas, doit être le bienvenu.

Ce n'est point assurément que l'idée de l'amélioration physique et morale du travailleur, pas plus que le travailleur et le travail lui-même, datent d'aujourd'hui. A entendre quelques discours prononcés dans ces banquets où l'on se grise tout au moins d'enthousiasme, il semble que l'Exposition universelle ait inventé à la fois l'industrie et la charité, qui est le nom chrétien de la philanthropie. Le lyrisme naïf de certains journalistes, en découvrant tout à coup ce qui existait depuis des siècles, rappelle celui du bourgeois parisien qui écrivit au dix-huitième siècle une relation de son *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et retour de Saint-Cloud à Paris par terre.* Dans l'ivresse des applaudissements qu'on se prodigue à soi-même, on paraît trop oublier que l'homme travaille depuis environ six mille ans qu'il est sorti du paradis terrestre, et que l'Évangile n'avait pas attendu les économistes pour organiser son groupe X. Seulement c'est la première fois que l'idée trouve moyen de se formuler dans une exposition, et il faut la reconnaître et la louer là où on la rencontre, tout en souriant des effusions hyperboliques auxquelles conduit naturellement la digestion d'un excellent dîner mangé pour l'amélioration de ceux qui ne dînent pas, et qu'engendre plus naturellement encore un toast porté avec du château-laffitte à la santé des gens qui ne boivent que de l'eau.

Il y a donc incontestablement une idée féconde dans la formation du dixième groupe, mais il n'y a guère qu'une idée, trahie dans l'exécution par bien des incertitudes, des confusions, des puérilités et des lacunes. Le domaine est immense, d'autant plus immense que les frontières n'en sont pas bien nettement tracées, et que, non content d'attirer tout ce qui lui appartient dans les autres classes, il empiète parfois, grâce au zèle de ses commissaires, sur les attributions légitimes de ses voisins, en s'assimilant des objets dont la place serait aussi bien, sinon mieux, ailleurs. On peut dire de lui, comme du ciel, que son centre est partout et sa circonférence nulle part. Et cependant l'espace qu'il remplit est assez restreint. En dehors de la France, les divers pays du monde n'y sont que très-imparfaitement représentés, et la pensée a besoin d'être mieux comprise et mieux approfondie pour être réalisée d'une façon plus complète.

Une des parties les plus intéressantes du groupe est celle des petits métiers. Parmi les puissantes machines qui font penser aux géants de la fable, on a établi ces instruments et ces procédés ingé-

nieux, d'un maniement facile, modestes auxiliaires qu'une seule main suffit à mettre en mouvement et qui permettent à l'ouvrier d'installer son travail au milieu de sa famille. Là on voit confectionner les objets d'optique, les bijoux en chrysocale, les imitations de perles, les peignes, les chapeaux, les chaussures, les éventails, les bouquets, les broderies, les gravures sur pierres fines et sur métaux, la tabletterie d'ivoire, la vannerie fine et les petits meubles d'art, par des chefs de métier que la foule entoure avec un intérêt soutenu et dont elle achète, en souvenir de l'Exposition, les produits fabriqués sur place. A côté de ces produits, il faut mentionner les chefs-d'œuvre de ces compagnons menuisiers, unis par des titres bizarres qui sont un ressouvenir des corporations du moyen âge. Vous y verrez, entre autres, un temple de Salomon, dû aux compagnons du Devoir de la liberté, qui eût pu figurer sans usurpation dans le cercle des beaux-arts. L'hospitalité de la commission a donné place aussi à de véritables enfantillages qui représentent une somme énorme de patience et de temps perdu, mais ne représentent rien autre chose, et qui n'ont même pas tout à fait l'intérêt de ces batailles navales sculptées à coups de canif par un prisonnier dans des coquilles de noix.

Un peu plus loin s'alignent les meubles, les vêtements et les produits de toute sorte, destinés à mettre le confort, l'élégance et même un peu de luxe à la portée des plus maigres bourses. De prime abord, cela ressemble singulièrement à la boutique à treize sous, et l'on dirait que la commission a vidé pêle-mêle sur ses étagères les bazars portatifs des petits marchands nomades qui parcourent les campagnes aux jour de foires. Lorsqu'on voit exposés jusqu'à des crochets de commissionnaires, des couverts en fer battu, des brides de sabots, des bourrelets de portes et des milliers d'articles aussi vulgaires, le premier mouvement est de considérer cette exhibition comme indigne du palais du Champ de Mars. Puis la réflexion vient, et fait entrevoir l'intérêt particulier de cette partie de l'Exposition, où apparaît, si je puis ainsi dire, le côté social de l'industrie moderne, et qui nous la montre aux prises, dans ses conditions normales et ordinaires, avec cette grande loi de la concurrence qu'elle ne peut combattre que par une activité prodigieuse et un bon marché réduit à ses dernières limites. Le principe de l'économie dans la fabrication, joint à celui d'un bénéfice minime, mais réalisé dans des proportions aussi vastes que possible par la fécondité de la production ; la nécessité, en un mot, de fabriquer par quantités considérables et de s'adresser au plus grand nombre, telle est la conclusion qui ressort du spectacle qu'on a sous les yeux, pourvu que l'esprit du visiteur passe au-dessus de ces milliers d'objets, trop souvent dénués

d'intérêt par eux-mêmes, pour atteindre la pensée qu'ils sont destinés à mettre en relief.

J'indique à mes lecteurs un autre moyen de relever l'attrait de cette exhibition et de lui donner une âme. Qu'ils la parcourent en songeant à tout ce que ces articles de mince valeur introduisent de bien-être, de décence et de dignité dans les plus pauvres logis, et en faisant à chaque pas l'application de ce qu'ils voient au soulagement matériel et moral des misères qu'ils connaissent. Les prix sont marqués et l'application est facile. Grâce à ces produits, l'indigence même n'est plus entièrement déshéritée; elle peut chasser loin d'elle ce spectre qui, dans la froide solitude de sa mansarde, dans le vide de ses alentours et la nudité des murailles, lui renvoie partout sa propre image. La plus humble ménagère est mise à même de parer la maison, d'en faire un nid commode et riant aux yeux, où la famille grandira à l'aise, où se complaira le mari. Le papier peint à quinze centimes le rouleau, dont l'ouvrière égaye sa chambrette, est un produit industriel aussi beau dans son genre que les tapisseries de haute lisse dont les souverains décorent leurs palais, et si j'admire ces glaces de Saint-Gobain qui valent vingt ou trente mille francs, je ne puis voir sans une sorte d'émotion bien différente ces petits miroirs de deux sous, luxe innocent des plus pauvres, qui réfléchiront les premiers sourires furtifs de la fille du peuple, et, trop vite peut-être, lui apprendront qu'elle est belle.

Tous les âges et tous les besoins ont leur part. Par l'industrie à bon marché, l'enfant du pauvre a ses hochets, et le berceau d'osier s'emplit des rires joyeux et du frais gazouillement adoré des mères. Que le jouet vaille cinq sous ou cent francs, pour le plaisir qu'il procure à l'enfant c'est tout un, tout un aussi pour le temps qu'il l'amuse et qu'il lui dure, car l'enfant ne regarde pas, avant de casser son pantin, au prix qu'il a coûté. Et, quant à moi, j'aime mieux ces honnêtes poupées de carton ou de bois peint, au corps mal dégrossi, mais au sourire aimable, à la pose décente, à l'air doux et bien élevé, que ces demoiselles Benoiton, d'un *chic* impertinent, exposées par les fabricants de jouets luxueux de la 39e classe, avec leurs chignons qui tombent au milieu du dos, leurs robes de velours à queue, leur lorgnon sur l'œil, véritable insulte à la candeur de l'enfance, qui se vendent mille francs, et auxquelles je voudrais que toutes les jeunes personnes qui sont assez malheureuses pour les recevoir en étrennes s'empressassent de donner le fouet, lors même qu'elles diraient *maman* toutes seules.

Mais l'enfant est devenue jeune fille. Voici des peignes en écaille, des ombrelles d'aspect charmant et d'un prix invraisemblable, des

robes imprimées, des imitations de dentelles et des châles de huit francs cinquante, que les experts seuls peuvent distinguer des châles à cent cinquante francs, de même qu'aux bijoutiers uniquement il appartient de dire si la parure d'une femme du monde est du strass ou du diamant ; voici des boucles d'oreilles en plaqué, des boutons de manche, des épingles et des croix d'or doublé à cinquante centimes. — Elle se marie : voilà des fleurs artificielles, d'une fraîcheur et d'un éclat ravissants, qu'on lui donnera presque pour rien, des couronnes de mariée à un franc, qui lui épargneront la honte d'aller acheter au Temple un diadème virginal sali par les mains de je ne sais combien de marchandes à la toilette; des robes de mousseline de dix francs et des trousseaux complets de cent francs et moins. — Elle entre en famille : les objets de nécessité et de parure se multiplient autour d'elle. Le dixième groupe lui offre des meubles en noyer, en hêtre, en bois blanc, d'un joli travail, un lit pour vingt francs, une pendule pour vingt-cinq, des flambeaux en zinc à quatre francs la paire, des couverts en Ruolz, en métal argentifère, en métal français, des garnitures de cheminée en carton-pâte, en fonte moulée, en tôle ou en fer-blanc, vernis, estampés, repoussés ; de la porcelaine opaque ou de la vaisselle de Creil décorée avec goût. Lorsqu'elle sera mère, elle trouvera des berceaux qui coûtent moins cher que les pantoufles de ces poupées à grands falbalas dont je parlais tout à l'heure, et des layettes à quinze francs.

Le lecteur achèvera sans peine cette énumération, que je ne fais qu'indiquer. Mais en toutes choses, l'abus se glisse sous l'usage, et il y a ici deux écueils à craindre : le premier, que toute cette élégance à bon marché n'inspire aux classes populaires le goût d'un faux luxe et d'un éclat frelaté ; le second, que la qualité des objets ne s'avilisse avec les prix, et que le fabricant ne sacrifie la solidité, la valeur réelle et loyale, le bon goût même du produit, à un agrément banal et superficiel destiné à séduire les chalands vulgaires.

La commission s'est tenue en garde contre ce danger; peut-être eût-elle dû s'en garer plus strictement encore, pour n'avoir pas l'air de couvrir de sa garantie cette production de pacotille qui dupe ceux qu'elle prétend servir. Parmi les *aliments et boissons* à bon marché, j'ai trouvé par exemple des vins de Bourgogne factices et des vins de Champagne confectionnés dans le Midi par une fabrique *d'imitation*. L'étiquette en prévient le visiteur, rien de mieux ; mais êtes-vous parfaitement sûr que les marchands qui se sont hâtés d'acheter ces vins artificiels en avertiront de même leurs clients, et que vous n'ayez pas donné, en définitive, une sorte de prime à la fraude, en croyant encourager une industrie utile et bienfaisante.

La classe du groupe qui obtient le succès le plus universel près des visiteurs du Champ de Mars, mais un succès de curiosité beaucoup plus que d'étude, c'est celle des costumes populaires. Envoyés par les gouvernements, les commissions royales et les sociétés savantes, les costumes étrangers présentent toutes les garanties d'authenticité désirables, et pourront fournir de précieux documents à nos artistes, voire à nos tailleurs, s'ils sont capables d'en profiter. L'histoire d'une race et sa géographie s'écrivent dans ses vêtements populaires, qui expliquent le climat, qui disent la richesse du sol, les mœurs et les habitudes, le genre d'existence et les traditions locales, qui se moulent enfin, avec une souplesse, un caractère pittoresque, parfois une élégance et un goût charmants, sur les nécessités de la nature, sur les souvenirs historiques de la nation, et sur la condition sociale de ceux qui les portent. Mais, dans l'état actuel des choses, je crains bien que cette exposition n'ait d'autre résultat sensible que de renouveler les magasins d'accessoires de l'Opéra et d'enrichir les bals masqués de la saison prochaine.

La Russie et ses types du Caucase, la Suède et la Norwége surtout, avec leurs groupes arrangés en tableaux vivants, emportent la palme de cette exhibition. Sans nous associer à la curiosité enfantine des badauds qui passent des heures à contempler avec des exclamations d'extase ce long défilé de scènes familières, et qui y reviennent sans cesse, aussi avidement et aussi fructueusement qu'à un cabinet de figures de cire, il faut dire qu'il y a là de véritables œuvres d'art. Impossible de pousser plus loin la réalité du geste, le naturel des attitudes, l'expression juste et parlante des physionomies, la finesse des détails, l'accent indigène et l'illusion de la vie.

La France ne peut soutenir la comparaison. Néanmoins, en étudiant ses échantillons, jetés sur de grossiers mannequins, on y verra éclater la persistance de la tradition dans les classes populaires de certaines provinces, et la résistance des goûts locaux, des habitudes et des besoins à la tyrannie banale de la mode. Mais pourquoi avoir mêlé à cette collection des modèles de la livrée impériale? Que font là, parmi les paysans de l'Alsace et de l'Auvergne, ce postillon et ce piqueur de poste de l'Empereur, dont les brillants *uniformes* n'ont évidemment rien de populaire? Si c'est une étourderie, elle est grave; et si c'est une flatterie, où la maladroite va-t-elle se nicher? Pourquoi avoir donné aussi un prétexte assez plausible aux défiances des sceptiques qui ne veulent voir dans cette exhibition, malgré les hautes idées sociales qu'y rattachent les commissaires de la classe 92, qu'un ensemble de décors à l'adresse des entrepreneurs de drames, de féeries et de travestissements, en demandant à la

maison Babin, dont la spécialité est connue, les costumes de Bourg en Bresse, de la Corse, du Morbihan, et des vêtements bretons à MM. X., *tailleurs des princes*, fabricants de costumes armoricains de fantaisie qui coûtent fort cher, et ressemblent à leurs originaux comme la maison de campagne d'un banquier à la chaumière d'un bûcheron ? Je serais curieux de savoir en quoi les tailleurs des princes et le fournisseur des bals masqués de la cour peuvent appartenir au dixième groupe, et « améliorer la condition physique et morale des populations [1]. »

Victor FOURNEL.

[1] L'abondance des matières nous force encore d'interrompre la Promenade de M. Fournel à travers l'Exposition, et d'en remettre la fin au prochain numéro.

MÉLANGES

LES PÈRES ET LES ENFANTS AU XIXe SIÈCLE,

Par Ernest Legouvé, de l'Académie française. — Hetzel, éditeur, rue Jacob, 18.

Avant de livrer à l'impression l'ouvrage dans lequel il a résumé ses idées, ses principes, son système sur la double éducation des enfants par les pères et des pères par les enfants, M. Legouvé en a, pour ainsi dire, essayé l'effet dans le cours qu'il a professé cette année au Collége de France. Un auditoire immense, attiré par la sympathie et la curiosité, se pressait, s'entassait dans le grand amphithéâtre, devenu trop étroit, de la place Cambray, et l'on peut dire que le succès du spirituel académicien n'a pas cessé d'aller croissant.

M. Legouvé est certainement un des plus habiles, des plus séduisants lecteurs que nous ayons entendus. Chez lui un organe charmant qu'il ne force jamais, une prononciation ferme et pure, la variété et la justesse des intonations se joignent au naturel et à la grâce; les sentiments les plus pathétiques trouvent en lui un interprète passionné, et il rend avec la même verve toutes les nuances de la comédie. Au Collége de France, ses leçons se composaient d'ordinaire de la lecture d'un fragment plus ou moins étendu du manuscrit de son livre *des Pères et des enfants au dix-neuvième siècle*, qu'il commentait ensuite dans une improvisation vive et facile. C'était aussi attachant qu'amusant. Nous avons assisté à ces agréables leçons et, comme le public, nous avons subi le charme de ce débit enchanteur. Mais nous avouons que nous nous tenions en garde contre les propositions du moraliste, réservant le jugement à porter sur son système d'éducation au temps où une lecture solitaire du livre nous permettrait de l'apprécier froidement.

L'ouvrage a paru : nous l'avons lu non-seulement avec un vif intérêt, mais avec tout l'entraînement qu'inspirerait un livre de pure imagination. Nous

n'avons pas cependant été toujours de l'avis de l'auteur; il ne nous a point fait changer d'opinion, et nous continuons à appartenir à une école autre que la sienne; mais l'ouvrage de M. Legouvé, que nous examinerons tout à l'heure en discutant les principes qui nous séparent, non certes sur le but que se propose ce généreux esprit, mais sur les moyens de l'atteindre; cet ouvrage disons-nous, abonde en vues fines et justes, en bonnes et aimables vérités pratiques, en judicieuses observations; on y sent un vrai cœur de père, et une âme parfaitement sincère. M. Legouvé est d'ailleurs un moraliste d'une espèce toute particulière, un moraliste doublé d'un auteur dramatique; faut-il s'en étonner? L'auteur applaudi de *Louise de Lignerolles*, d'*Adrienne Lecouvreur*, de *Médée*, des *Doigts de fée* pourrait-il être infidèle à sa vocation dramatique, et si dans la plupart de ses créations théâtrales il s'est donné pour but une thèse philosophique ou morale, ne devait-il pas, en écrivant un ouvrage de spéculation et de doctrine sociale, lui faire prendre, au lieu de la forme didactique, quelque chose de l'action dramatique? inventer, réaliser des personnages, introduire entre eux le dialogue, donner en un mot une très-grande place à la mise en scène? Le livre où M. Legouvé a voulu traiter le problème fondamental et si grave de l'éducation dans notre société moderne et démocratique est donc devenu sous sa plume le journal d'un père qui, comme l'enfant qu'il s'agit d'élever, prend un corps, s'incarne pour ainsi dire et va vivre sous nos yeux; il en résulte certainement plus de relief pour la pensée, mais elle y perd peut être en profondeur ce qu'elle y gagne en agrément.

M. Legouvé a raison quand il affirme « que dans ce siècle où tout se re-« nouvelle il n'y a pas de transformation plus importante que celle qui tou-« che aux rapports des pères et des enfants. » Mais n'est-ce pas faire cette transformation beaucoup plus récente qu'elle ne l'est en effet que de l'attribuer à la société moderne? C'est avant notre grande révolution, au dix-huitème siècle, en plein ancien régime et, c'est surtout à l'influence du génie de Rousseau qu'il faut faire remonter le profond changement opéré dans la condition des pères et des enfants. Nous avons mis en pratique et porté je crois à l'extrême les conséquences des principes émis par le philosophe de Genève, nous ne les avons pas inventés. De même que toute la littérature du dix-neuvième siècle est fille de Rousseau, toute l'éducation moderne procède de l'*Émile*.

Nous vivons certainement beaucoup plus avec nos enfants que nos pères n'ont vécu avec leurs parents: nous voyons là, avec l'éminent professeur du Collége de France, un grand progrès et une meilleure condition morale pour les pères et pour les enfants; mais de nos jours, les enfants sont à peu près devenus les personnages les plus importants de la maison, et nous pensons qu'en ceci la mesure a été dépassée et le bon ordre hiérarchique fâcheusement interverti.

M. Legouvé, qui ne se défend pas toujours assez de la magie de certains

mots, arbore une devise bien séduisante : liberté dans l'État et affection dans la famille, triomphe des sentiments naturels dans la famille, triomphe des idées de justice et d'égalité dans l'État. Nous disons avec lui : Oui, certes, liberté dans l'État et affection dans la famille, mais nous ajoutons : Avant tout et partout le respect et l'autorité. Ces deux grandes lois : l'autorité et la liberté, ont la même origine divine. Notre humaine faiblesse les trouve difficiles à concilier, elles sont pourtant inséparables, contemporaines, sur le même rang, d'une certitude aussi absolue l'une que l'autre. — Laissons donc à la famille comme à la société sa base immortelle, l'autorité ; la liberté ne saurait exister sans elle ; et reconnaissons que si le pouvoir absolu d'un seul n'a jamais été qu'une usurpation, il faut une *autorité* dans le gouvernement si libre que vous le puissiez imaginer; l'autorité est partout *de droit divin*, car elle n'est autre que la justice, et c'est à elle que je dois que la liberté de mon voisin ne devienne pas oppressive et tyrannique pour moi. M. Legouvé a donc tort de vouloir donner le pas à la liberté sur l'autorité, il faut les faire marcher de front.

Heureusement le bon sens et la droiture de son âme forcent l'écrivain à être inconséquent au principe qu'il a posé. L'histoire si admirablement racontée qu'il intitule *un roi Lear de village* est certainement la preuve irrécusable du danger du défaut d'autorité et de hiérarchie dans la famille. Ce vieillard qui se dépouille de son vivant, qui accepte par faiblesse une condition humiliée et dépendante, la cupidité éveillée dans le cœur des enfants et grandissant chacun des jours que vit l'infortuné qui a tout donné ; l'opprobre du père et l'ingratitude filiale arrivant à ce terme tragique du suicide du misérable vieux paysan, n'est-ce pas la mise en scène la plus saisissante de la nécessité d'une autorité paternelle véritable et respectée? M. Legouvé en conclut, avec raison, qu'il ne faut jamais se mettre dans la dépendance de ses enfants ; il ajoute qu'il faut garder son bien, en donner toujours moins qu'on n'en conserve, afin de se réserver le moyen d'être généreux. A ses yeux, sans nul doute, la propriété est le signe sensible, matériel de l'autorité et il ne veut pas qu'on s'en dépouille ; n'y aurait-il donc entre nous qu'une querelle de mots? ne serait-il pas à la pratique aussi partisan de l'autorité que nous? Ce qui contribuerait encore à nous le faire croire, c'est le très-remarquable chapitre où il traite de la tendresse et de l'autorité. La définition qu'il donne de la tendresse nous semblerait ne point disconvenir à l'autorité. Qu'on en juge :

« Il en est de l'affection dans la famille, comme de la liberté dans l'État :
« on les accuse toutes deux de bien des torts, qui ne sont pas les leurs,
« parce qu'on appelle de leur nom bien des choses qui ne sont pas elles.
« Lorsqu'au nom de l'affection, tant de parents sont faibles, aveugles, in-
« conséquents, c'est qu'alors leur tendresse cesse d'être tendresse pour
« être aveuglément et inconséquence. Les pères Goriot ne sont pas des
« pères, ce sont des monstres de paternité ! Ne calomniez donc pas la

« tendresse en appelant de son nom ces espèces d'attachements malsains,
« bestials ; ne l'accusez pas des fautes de ces parents avilis... Jamais je ne
« comprendrai qu'on ne trouve pas tout dans une véritable tendresse,
« même la force de n'être pas tendre lorsqu'il le faut. Eh quoi! si une pâ-
« leur subite passe sur le front de votre enfant, si un léger frisson de fièvre
« fait trembler ses membres, votre cœur jette un cri d'alarme, vous pré-
« voyez d'avance la maladie dans l'indisposition, vous courez au remède,
« fût-il pénible, vous l'imposez, fût-il cruel ; et lorsqu'il s'agira de son
« cœur, de son intelligence, du véritable but enfin, quand quelque défaut,
« quelque vice peut-être menacera de le perdre, vous n'aurez pas d'yeux
« pour le voir et d'énergie pour le combattre ! Je vous le redis, c'est que
« vous n'aimez pas assez, c'est que vous ne savez pas aimer !

« En réalité pourquoi aime-t-on mal ses enfants ? Parce qu'on n'aime en
« eux qu'une seule partie d'*eux-mêmes*, ou qu'un seul *moment* de leur vie,
« le moment présent ; débarrassez votre tendresse de ce qu'elle a d'é-
« goïste, ne vous comptez plus pour rien, attachez votre sollicitude à tout
« leur être, à toute leur vie, aimez leur âme autant que leur corps, aimez
« leur avenir autant que leur joie du moment, et vous verrez votre affec-
« tion s'épurer en s'agrandissant et vous verrez l'autorité même sortir de la
« tendresse, car c'est à elle que s'applique le beau mot de saint Paul : —
« Celui qui a la charité a tout. »

Si nous admettons avec M. Legouvé la supériorité de l'esprit de famille sur l'esprit de race qui ne convient plus guère à notre société démocratique, nous ne croyons pourtant pas que la démocratie doive rompre absolument avec le sentiment et le besoin de traditions que crée la solidarité du *nom*. Il n'est pas besoin d'être duc et pair, ou d'appartenir à une famille historique pour aimer à sortir d'une souche dans laquelle l'honneur, la probité et le courage furent héréditaires ; bien des familles de la bourgeoisie gardent avec un soin religieux les souvenirs d'une descendance de plusieurs siècles où l'honneur a été sans tache. Cela vaut tout autant la peine d'être conservé que la liste des grandes charges dont se parent les généalogies aristocratiques. Cet orgueil qui dans certaines provinces n'est pas étranger même à des familles rurales, loin d'être coupable, devient dans une juste mesure une garantie humaine de plus donnée à la vertu. Nous sommes loin d'admirer, au même degré que le spirituel académicien, l'individualisme qui tend à s'introduire chez nous ; si le fils adulte en prenant possession de la liberté à laquelle son père aura dû le préparer par l'éducation, au lieu de demeurer un membre de la famille et de lui rester uni par les liens de la solidarité et de l'affection, devait nécessairement lui devenir étranger, ce serait, il nous semble, rabaisser l'institution du mariage, car il n'y faudrait plus voir qu'un couple avec ses petits. Tel n'est pas le spectacle qu'offre la famille en France, et tel n'est pas le résultat que M. Legouvé attend de la liberté qu'il invoque. Nous en avons

pour garant cette page charmante où il trace son idéal des enfants.

« Des êtres faibles fortifiés par une éducation à la fois tendre et virile,
« qui préserve et endurcit; des caractères naissants, étudiés déjà avec cette
« incessante et prévoyante sollicitude qui trouve le remède au mal en
« épiant le mal à son origine; des intelligences à peine entr'ouvertes et
« s'épanouissant sous la double influence des mères et des maîtres; des
« écoliers devenus des élèves sans cesser d'être des fils et conservant dans
« la vie de collége l'empreinte de la vie de famille; des adolescents consi-
« dérés comme des hommes futurs et habitués avant tout au gouverne-
« ment d'eux-mêmes; de jeunes amis mêlés par des confidences mesurées
« à tout ce qui touche la famille; des fils initiés à la profession de leurs
« pères par leurs pères eux-mêmes, et préparés à l'exercer un jour par
« une association graduée, par un stage; enfin, pour tout résumer en un
« mot, des êtres immortels et libres.

« Le plus grand respect est dû à l'enfant, le monde moderne a repris ce
« beau principe de l'antiquité pour l'agrandir encore. L'innocence et la
« pureté de l'enfant ne sont plus l'unique objet de notre respect. Ce que
« nous voyons en lui, ce que nous respectons en lui, c'est un être distinct
« de nous, responsable comme nous, né de nous, mais non pas pour
« nous. »

Madame Necker de Saussure, pour laquelle M. Legouvé professe une bien légitime admiration, dans son beau livre de l'éducation progressive, nous paraît avoir admirablement défini la part qui appartient à l'autorité et à la liberté dans l'éducation :

« La vie, dit-elle, se divise naturellement en trois périodes. Pendant la
« première, qui embrasse la durée de l'enfance, l'éducation est dirigée par
« des intelligences supérieures à celle de l'individu qu'il s'agit d'élever.
« Dans la seconde, qui comprend l'adolescence et cette fraction de la jeu-
« nesse que les lois soumettent encore à l'autorité paternelle, l'élève doit
« de plus en plus coopérer à sa propre éducation. Enfin, pendant la troi-
« sième, l'individu, devenu l'arbitre de sa destinée, est appelé à travailler
« à son propre perfectionnement. »

Il est donc bien entendu, pour elle comme pour nous, que l'autorité paternelle, tempérée par la tendresse et le bon sens, est et doit être absolue pour la première période. Le gouvernement représentatif que M. Legouvé veut introduire dans la famille, et dont il rédige la charte avec tant de grâce et de sensibilité, ne peut s'appliquer qu'à la seconde, et l'émancipation complète ne s'accomplit qu'à la troisième.

On le voit, nous appartenons à l'école autoritaire et c'est là un des points importants qui nous séparent de M. Legouvé. Toutefois, l'autorité ne nous apparaît pas sous la forme du châtiment, nous la voyons sous les traits qui sont vraiment les siens, c'est-à-dire ceux de la protection et de la douceur dans la discipline. Nous applaudissons de tout notre cœur au chapitre que

l'aimable pédagogue a consacré aux punitions corporelles. Nous les considérons, ainsi que lui, comme un odieux abus de la force envers un être faible, et nous lui savons gré de les avoir énergiquement flétris et proscrits absolument. Nous irons aussi loin que lui, plus loin que lui peut-être, dans la condamnation de tout emploi de la terreur, même morale, dans l'éducation. En effet, si la crainte est le moyen que vous employez pour gouverner votre élève, vous le rendrez inévitablement menteur. C'est tout naturel, vous lui faites peur, il voudra vous cacher ses fautes, le mensonge sera son refuge. Le mensonge, remarquez-le bien, est le défaut ordinaire, habituel des êtres dépendants et faibles. Il est le signe d'un caractère craintif ou d'un extrême orgueil ; l'esclavage, la domesticité le développent. Il faut à tout prix éviter cette dégradation à l'enfant. Soyez avec lui, même en plaisantant, d'une inaltérable sincérité. La parole du père et de la mère doit être pour l'enfant la vérité même. Ces cœurs limpides ont volontiers foi à ceux qu'ils aiment, mais il faut ne les avoir jamais trompés. Ne souffrez sous aucun prétexte qu'une atteinte soit portée par l'enfant à la vérité. Que jamais non plus l'aveu d'une faute n'entraîne pour lui, je ne dis pas une punition, mais une réprimande sévère ; l'aveu ne saurait donner lieu qu'à une indulgente quoique sérieuse appréciation de la faute commise. Je ne sais si je me trompe en assignant à la sincérité le premier rang entre les vertus, elle est au moins la gardienne de toutes les autres, elle implique le courage et la fermeté ; l'âme qui la possède est bien trempée ; c'est un merveilleux parfum dont il faut embaumer l'âme de nos enfants.

Rousseau voulait que tout homme, quel que fût son rang, eût un état manuel, et il avait fait de son Émile un menuisier. Il en résulta que la menuiserie fit un moment fureur ; elle a été bien abandonnée ; mais qui de nous n'a encore connu quelque vieillard contemporain de cette mode surannée, et n'a vu dans une élégante habitation de campagne, dont le maître était né avant ce siècle, un atelier de tourneur ou de menuisier. M. Legouvé ne propose pas de faire tourner des ronds de serviette, des étuis ou des boîtes à ouvrage, il recommande de développer chez l'enfant des goûts qui puissent devenir un jour une occupation, une distraction, une ressource intellectuelle, une consolation peut-être. Il a raison, mais pourquoi choisir comme exemple la passion des animaux, des oiseaux ? N'y a-t-il pas la botanique, passion bien facile à inspirer aux enfants et qui donne un charme de plus aux excursions, aux longues promenades qu'ils aiment tant ? N'y a-t-il pas la numismatique ? puissant secours à l'étude de l'histoire ; car quel moyen plus sûr de fixer un fait, une date, un nom illustre, des âges écoulés, dans une jeune tête, que de lui faire *voir*, *toucher*, *classer* le monument matériel qui les constate ? Le goût, fort innocent assurément, des animaux est très-naturel aux enfants, mais à moins qu'il ne devienne une étude spéciale d'histoire naturelle, ressource et occupation de l'âge mûr, il passe assez vite comme une fantaisie puérile. J'oserai même faire une petite querelle à

M. Legouvé d'avoir représenté son aimable et inoffensive mademoiselle de Mondebise (l'amie des oiseaux) comme un type de la femme de bien. Pour mériter ce titre, il faut autre chose que des vertus négatives et la passion des chardonnerets.

Le livre *des Pères et des enfants au dix-neuvième siècle* contient un long chapitre sur l'amour du beau ; nous en remercions l'auteur et nous l'attendions d'un poëte comme lui, que le ciel a si bien doué du sentiment des arts et pour lequel, comme il le dit, « derrière toutes les beautés d'un jour flotte l'image de la beauté éternelle, c'est-à-dire du Créateur. » Selon sa méthode, M. Legouvé ne définit pas cet amour du beau qu'on oublie trop, en général, de développer par l'éducation ; il compose une scène qui le met en action. Cette fois, c'est un jardinier qui personnifie le précepte. Ce brave homme, idolâtre de ses fleurs, se prive héroïquement de vin pour pouvoir acheter un cactus rare et cher, que les savants appellent l'*Echinocactus eryesis*. Certes, l'homme qui s'impose une privation dans ce but a une étincelle de l'amour du beau, mais quand l'artiste, l'homme lettré apporte à ce paysan une réduction de la Diane chasseresse et veut lui faire comprendre le beau sous la forme sculpturale, il nous paraît lui demander l'impossible. Le sentiment du beau plastique peut être développé par l'éducation, on ne le crée point chez les gens que la nature n'en a pas doués ; c'est une affaire d'organes. Nous connaissons des hommes, supérieurs par l'intelligence, dont les uns n'entendent dans la musique qu'un bruit; dont les autres restent insensibles à la peinture de Raphaël et préféreraient une potiche chinoise à une œuvre de Phidias. Il n'y a qu'un ordre de beauté que toute âme humaine est tenue de comprendre et soit toujours apte à sentir, c'est le beau moral, parce que les sens n'y sont pour rien et que c'est la vérité absolue s'adressant directement à ce qu'il y a de divin dans l'homme.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse du premier volume de l'ouvrage qui nous est offert en ce moment, nous espérons que le complément ne s'en fera pas attendre. Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'*éducation de la conscience*, sur celle *du courage;* sur le chapitre plein de grâce et d'esprit de la politesse aristocratique et démocratique, etc. Le mérite du livre de M. Legouvé est précisément de soulever une foule de questions et lors même qu'on les résoud autrement que lui, de donner une haute idée de sa bonne foi et de l'élévation de son cœur.

Nous regrettons une seule chose, mais elle est bien grave, dans un livre empreint de sentiments si généreux, c'est de n'y pas voir l'éducation placée sur sa vraie et seule base, une foi religieuse ferme, précise et qui domine tout. L'éducation religieuse doit commencer avec la vie, les habitudes religieuses doivent être les premières de toutes. La prière, ce cri de l'âme vers son créateur, est pour l'homme, dès l'enfance, un besoin impé-

rieux. Il faut lui apprendre à prier comme on aime, en mêlant la prière à toutes ses pensées.

Pourquoi M. Legouvé a-t-il rejeté au second volume le chapitre qui doit traiter de la *foi religieuse*, quand elle est le principe d'où tout vient et tout découle? Nous savons d'avance qu'il parlera avec respect des choses religieuses, car ce respect est au fond de son cœur, il ne veut ébranler la foi de personne, et il trouve à son propre foyer le plus touchant exemple de la vertu dans sa fille, cher et unique objet de sa tendresse, dont la piété a grandi et s'exerce à ses côtés; mais, qu'il nous permette de le répéter, on ne fonde en morale rien de solide, rien de pratique, rien de vrai, qu'en lui donnant pour base la loi et la religion du Christ.

Léon Arbaud.

ÉTUDES CONSTITUTIONNELLES

Par James Lorimer, professeur royal de droit public à l'université d'Édimbourg. (*Political progress not necessarily democratic : or relative equality the true foundation of liberty*. Londres, Williams and Norgate, 1857. — *Constitutionalisme of the future or Parliament the miror of the nation*. 2e éd. Londres, Longmans, 1867).

Le parlement anglais, suivant toute vraisemblance, ne se séparera pas avant d'avoir voté le bill de réforme débattu en ce moment à la chambre des communes. La brèche pratiquée dans le système électoral de la Grande-Bretagne par la loi de 1832 va s'élargir encore. Autant il y a trente-cinq ans le débat avait été vif et passionné, autant cette fois il est pacifique. Sous les auspices d'un cabinet tory de nouvelles classes de citoyens vont recevoir la franchise électorale dont elles avaient été privées jusqu'alors, et le nombre des électeurs va s'accroître dans une proportion considérable. Quelle sera la fortune du nouveau bill? Durera-t-il aussi longtemps que son devancier? Devra-t-il recevoir prochainement des modifications? Telles sont les questions que les publicistes anglais se posent et cherchent à résoudre en ce moment. Ces questions n'ont évidemment pas une grande portée pratique pour la France, puisque, depuis le 24 février 1848 elle a franchi, d'un bond, tous les degrés qui séparaient le suffrage basé sur le cens du suffrage universel égal entre tous les citoyens ; cependant, il nous a paru intéressant d'examiner très-rapidement les solutions diverses qui se discutent en Angleterre et qui viennent d'être analysées et appréciées par un esprit aussi distingué que M. James Lorimer.

Tout théoricien qu'il est, M. Lorimer en remontrerait à bien des gens qui, en Angleterre ou ailleurs, se croient très-pratiques ; il prend comme

point de départ de ses recherches cette vérité, que les institutions sont faites pour les sociétés et non les sociétés pour les institutions, aussi estime-t-il que les divers systèmes proposés pour arriver à la sincérité de la représentation nationale, et par conséquent du gouvernement représentatif, ne peuvent être jugés à leur juste valeur qu'autant qu'on tient compte de l'état vrai des sociétés à qui il s'agit de faire l'application de ces systèmes.

M. Lorimer est partisan du suffrage universel en ce sens qu'il croit que la représentation nationale ne peut avoir le degré de sincérité qu'il importe de lui voir, qu'autant qu'elle représente réellement la nation tout entière, l'ensemble des citoyens arrivés à l'âge de la majorité et jouissant de leurs droits civils et politiques. En effet, dit-il avec raison, pourquoi celui qui paye un loyer de 299 francs ne serait-il rien, tandis que celui qui paye un loyer de 300 francs est tout. Une distinction aussi radicale entre deux situations qui se ressemblent singulièrement ne lui semble ni rationnelle ni équitable. Mais il n'entend pas le suffrage universel comme M. Bright, il n'admet pas que le suffrage soit égal pour tous les citoyens, au moins d'une manière absolue, et ne lui reconnaît de légitimité qu'autant qu'il a pour base l'égalité relative.

La théorie du *Constitutionalisme*, c'est ainsi qu'il appelle sa doctrine, repose sur le syllogisme suivant. Le système représentatif doit se régler d'après les décrets de la Providence, c'est-à-dire conformément à l'ensemble des faits naturels qui constituent la société. Or, l'inégalité des hommes est un des faits naturels qui constituent la société, donc le système représentatif doit accepter le fait de l'inégalité des hommes qui constitue la société, et se régler sur ce fait.

Les radicaux qui demandent le suffrage universel égal entre tous les citoyens, laissent de côté la mineure de ce syllogisme, ou plutôt la changent en y substituant la proposition absolument contraire. Or, d'après M. Lorimer, cette doctrine qu'il combat, et qui était celle de Hobbes, ne serait rien moins que libérale. En effet, la première conséquence que Hobbes faisait découler du suffrage universel égal, c'était la guerre civile, *bellum omnium contra omnes*, guerre qui aurait été interminable si le suffrage universel n'y mettait fin en proclamant le despotisme, que ce philosophe appelait le *Léviathan*. M. Lorimer ne veut pour l'Angleterre ni de la maladie ni du remède. Il reproche au suffrage universel de sacrifier les intérêts des diverses classes de la société à une seule la plus nombreuse. Suivant lui, la proportion des votes sous ce régime peut se calculer ainsi : Sur cent votes, quatre appartiendraient aux classes supérieures, trente-deux aux classes moyennes et soixante-quatre aux classes ouvrières ; de la sorte, ajoute-t-il, l'influence de la propriété et de l'intelligence est complétement annihilée ; aussi croit-il que le suffrage universel serait chose désastreuse pour l'Angleterre, et il se rallie complétement à l'opinion si énergiquement exprimée par le comte Russell, qui prétend que le suffrage universel serait pour son

pays le tombeau de toute liberté modérée et le père de la tyrannie et de la licence (*the grave of all temperate liberty and the parent of tyranny and licence*).

M. Lorimer se sépare d'une manière éclatante et des torys qui ne veulent rien changer et des whigs qui considèrent le droit au suffrage, comme un privilége ou qui prétendent que le peuple n'a qu'un droit celui d'être bien gouverné. Il veut que tous les citoyens soient électeurs parce que chacun d'eux est un élément de la force sociale et que la société est intéressée à ce que toutes ses forces soient mises à sa disposition et appelées à la servir. Mais pour que la représentation nationale soit, ainsi qu'il le désire, le miroir, la photographie de la nation, il lui paraît indispensable que l'organisation électorale tienne compte des inégalités sociales qui ont été créées par la nature, et que la participation de chaque citoyen aux opérations électorales soit réglée d'après la situation réelle qu'il occupe dans la société. Cette solution, suivant lui, ne lèse personne et tient, au contraire, rigoureusement compte des droits de chaque membre de la société.

Comment donc constituer le système électoral dans ces conditions d'égalité proportionnelle et de justice distributrice. Bien des solutions ont été mises en avant : le comte Grey, par exemple, a proposé d'accorder aux ouvriers le droit de choisir dans leur sein quelques députés qui siégeraient au parlement. Mais, répond M. Lorimer, si l'ouvrier va siéger au parlement, il faudra qu'il y reçoive un traitement pour lui tenir lieu de son salaire, et, aux yeux du publiciste anglais, le salaire des représentants du peuple conduit fatalement à la prépondérance de la multitude dans l'État. En outre, du moment où il deviendrait législateur, cet ouvrier cesserait tout travail manuel, et dès lors ne serait plus ouvrier.

Les partisans du suffrage universel inégal proposent de l'organiser de trois manières différentes que M. Lorimer passe successivement en revue. Dans le premier mode, c'est la propriété qui doit servir de base à la répartition proportionnelle des votes. La plus ingénieuse de toutes les combinaisons de ce genre est celle qu'à recommandée M. Sidney Smith et que M. Shank More, professeur d'Édimbourg, préconisait déjà il y a longtemps ; en voici l'économie. Chaque électeur produirait sa quittance d'impôt sur le revenu en déposant son vote, et le candidat pour lequel il aurait voté serait crédité de la somme payée au fisc par l'électeur. Le résultat de l'élection se déterminerait par la simple addition de chacune des sommes ainsi portées au crédit de chaque candidat. Or cette combinaison aurait pour résultat de constituer une oligarchie, de transformer les assemblées électorales en véritables assemblées d'actionnaires où, sur 100 votes, 83 appartiendraient aux classes supérieures, 13 aux classes moyennes et 4 aux classes ouvrières. M. Lorimer condamne avec raison ce système ; tout en admettant que la propriété doit être prise en considération pour établir la proportion des suffrages, il établit sans peine qu'elle n'est pas le seul élément de la

force sociale et qu'il ne conviendrait pas de lui sacrifier les autres éléments de cette force.

Il repousse aussi, par les mêmes raisons, le système exclusif proposé par M. Mill, qui baserait uniquement le droit de suffrage sur l'instruction de l'électeur ; et il estime que l'instruction est, comme la propriété, une des forces de la société, mais que, moins encore que la propriété, elle peut être prise comme base exclusive de la composition du corps électoral.

Enfin le troisième système est celui auquel M. Lorimer se rallie, il a pour base la reconnaissance du droit qui appartient à tous les citoyens de participer à l'élection des représentants de la nation. Tant que cette reconnaissance n'aura pas eu lieu, dit M. Lorimer, il y aura une classe exclue, il restera un grief, la distinction entre cette dernière classe et les autres sera une distinction d'espèce, tandis qu'il ne doit y avoir entre les diverses classes d'un pays constitutionnel d'autres distinctions que des distinctions de degré. En outre du vote que chaque électeur puiserait dans sa qualité de simple citoyen, il pourrait obtenir un plus ou moins grand nombre de votes, suivant qu'il réunirait certaines conditions.

Ainsi l'électeur de cinquante ans pourrait avoir un vote de plus que celui de vingt-cinq ; un ancien membre du parlement, en raison de l'expérience qu'il a nécessairement dû acquérir, pourrait aussi obtenir un vote de plus ; un certain nombre de votes pourraient encore être attribués à un même électeur propriétaire, suivant sa fortune mesurée par les valeurs sur lesquelles il acquitte l'impôt du revenu. Enfin l'instruction et l'exercice de certaines professions libérales donneraient également encore droit à plusieurs votes.

Tel est le plan de réforme adopté par M. Lorimer, qui prétend que l'application en serait beaucoup moins compliquée qu'elle ne le paraît de prime abord, le nombre de votes auxquels chaque électeur aurait droit pouvant être réglé lors de son inscription sur les listes électorales ou de la révision de ces mêmes listes, et la carte délivrée à chaque électeur pour chaque scrutin mentionnant le nombre de voix dont il dispose.

Quoi qu'il en soit, la solution de M. Lorimer ne paraît pas devoir être celle qui prévaudra dans le bill que vote en ce moment le parlement, et l'éminent publiciste anglais n'a pas hésité à déclarer que son système était surtout celui de l'*avenir;* le titre même de son ouvrage indiquant suffisamment d'ailleurs que telle est sa pensée. Les ouvrages de M. Lorimer n'en sont pas moins une étude sérieuse où le système électoral des républiques antiques et des États modernes est analysé avec clarté et précision, en même temps que jugé avec une grande liberté d'esprit et une incontestable hauteur de vues.

HENRY MOREAU.

HISTOIRE DE SAINTE ROSELINE DE VILLENEUVE

RELIGIEUSE CHARTREUSE

Par le comte H. de Villeneuve-Flayosc, ancien ingénieur en chef des mines, ancien inspecteur général d'agriculture.

Il s'en faut que tout le monde ait l'autorité de talent et de vertu qui semble nécessaire pour raconter une vie de saint. Je n'hésite pas, quant à moi, à me déclarer en toute humilité indigne d'en écrire ou d'en juger aucune. Pendant longtemps ce sont les prêtres, ce sont les lèvres habituées aux paroles sacrées qui ont rempli ce pieux office. On eût peut-être taxé de sacrilége, mais à coup sûr de témérité, un écrivain laïque qui se fût permis de s'approprier un sujet ecclésiastique. Si quelqu'un le tentait, c'était à la manière de Corneille mettant en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*, de Racine composant à la fin de sa vie des cantiques spirituels pour les demoiselles de Saint-Cyr, de la Fontaine s'efforçant de traduire Baruch. La littérature avait moins à voir en tout cela que la pénitence, et le mérite de ceux qui travaillaient à de tels ouvrages passait pour si grand qu'il en restait toujours un peu pour ceux qui se décidaient à les lire. Le mot si injuste et si populaire de Voltaire sur les odes *sacrées* de Lefranc de Pompignan, donne la juste note de l'opinion en cette matière. Vous figurez-vous, au dernier siècle, un homme du monde, un savant, un disciple de d'Alembert se présentant chez un éditeur avec un manuscrit intitulé : *Vie de sainte Roseline?* Quel dédain de la part du libraire! Et quel rire du public si par impossible le manuscrit était devenu un livre!

Voilà pourtant ce que vient d'oser M. le comte de Villeneuve-Flayosc, ancien ingénieur en chef des mines, ancien inspecteur général d'agriculture, et personne encore n'a songé à trouver ni sa prétention exorbitante, ni son entreprise saugrenue. C'est le progrès des temps, c'est surtout le profit d'illustres exemples. Le renouvellement des études historiques a remis en honneur et en lumière tout le vaste domaine du passé de l'Église. Du jour qu'il a été reconnu que cette histoire tant négligée n'est autre que l'histoire même des origines de notre civilisation, il a bien fallu l'exhumer de l'inintelligent oubli où la laissaient les annalistes de Cour et les déclamateurs philosophes. Alors a été reprise, par de nouveaux bénédictins, la savante compilation de la *Gallia christiana*. Alors chaque diocèse, chaque monastère, a trouvé son chroniqueur, chaque personnage marquant ou vénéré dans l'Église son Plutarque, j'allais dire son Christophe Colomb. A M. Guizot revient l'honneur d'avoir le premier, dans ses immortelles leçons

du Collége de France, sinon découvert, du moins exploré en conquérant ce nouveau monde de la science que saluait au début du siècle le génie de Chateaubriand.

La mine une fois ouverte, les travailleurs n'ont pas fait défaut. Ceux qui suivent l'histoire des *Moines d'Occident* de M. de Montalembert, peuvent dire les incomparables trésors que la main d'un maître a su en tirer et décider, par exemple, si la vie homérique d'un saint Columba, apôtre de l'Irlande, ne réunit pas à l'attrait pittoresque de la légende l'éternel enseignement de la grande histoire.

Le sentiment public n'a pas tardé d'ailleurs à venir en aide aux efforts des érudits pour consacrer à toujours cette conquête sur l'ignorance ou le parti pris des âges précédents. Nous n'éprouvons pas à un moindre degré que nos pères l'impérieux besoin de la certitude ; nous ne cherchons pas avec une anxiété moins vive pour nos actes une règle, pour notre âme un aliment, pour nos peines une consolation. Non, j'en atteste l'histoire d'hier et l'éternel mystère de notre nature, aujourd'hui pas plus que jadis l'homme n'a trouvé le triste secret de vivre seulement de pain et de se passer de surnaturel : mais il a reçu, en plus, du siècle présent un invincible instinct d'égalité civile et de liberté politique qu'il ne sacrifiera pour longtemps à rien ni à personne, et que tôt ou tard il faudra légitimer et satisfaire. Qu'on cherche à mettre en lutte ces deux tendances également irrésistibles, qu'on s'épuise à faire croire à un antagonisme fatal, à une contradiction de principes entre ces deux moitiés de l'âme humaine, ce n'est œuvre, hélas ! ni de chrétien ni de philosophe, car ceux qui la font avec sincérité doivent partir de cette lamentable conviction que toute religion ou toute liberté n'est que mensonge.

Sans avoir d'autres prétentions que de suivre de loin la trace des maîtres, les livres tels que celui de M. de Villeneuve sont faits pour rapprocher ces deux sentiments, ces deux attraits que Dieu a confondus et que les hommes s'obstinent à séparer. Ce livre est en effet du dix-neuvième siècle par le nom et l'esprit de son auteur, et du treizième par le nom et la vie de sa pieuse héroïne.

Celle qui devait élever jusqu'aux autels le nom charmant de Roseline, naissait en 1263 au château des Arcs, en Provence, dont les ruines dominent encore la riante vallée de l'Argens, entre Lorgues et Draguignan. Par son père, Renaud de Villeneuve, et par sa mère, Sibylle de Sabran, Roseline tenait à deux de nos plus grandes races historiques du Midi.

Peu d'années avant sa naissance, un pèlerin revenant de Saint-Jacques de Galicie s'était arrêté à la cour de Provence et avait mérité par ses rares services l'amitié du comte Raymond Bérenger III, avec les plus hautes charges de l'État. Dante, qui n'a rien ignoré des choses et des hommes de son temps, nous le montre dans une étoile du paradis où brillent les es-

prits actifs qui ont trouvé le succès sans fausser compagnie à la bonne renommée et à l'honneur.

> Quattro figlie ebbe, e ciascuna reina
> Ramondo Berlinghieri, e ciò gli fece
> Romeo, persona umile e peregrina[1]!

Cet humble personnage, qui devint sénéchal de Provence et que tous nos historiens appellent le *grand Romée de Villeneuve*, était parvenu en effet à marier à quatre souverains les quatre filles du comte Raymond Bérenger. Marguerite de Provence fut reine de France et femme de saint Louis ; sainte Éléonore de Provence fut reine d'Angleterre ; Sanche de Provence fut reine des Romains, et Béatrix de Provence fut reine de Naples. Or, comme la mère de ces quatre prédestinées à la couronne était Garsende de Sabran, propre tante de Roseline, il en résultait que notre jeune sainte avait pu voir quatre trônes autour de son berceau. Il eût suffi d'ailleurs de son nom de Villeneuve et du souvenir éclatant de son grand-oncle Romée, pour lui assurer le premier rang à la cour de nos Comtes.

C'est de ce faîte des grandeurs humaines que Roseline voulut descendre pour endosser l'humble livrée de saint Bruno et s'enterrer vivante dans un couvent de religieuses chartreusines. Elle n'avait que quinze ans, son père la suppliait de rester auprès de lui, les plus grands seigneurs de Provence la recherchaient en mariage, mais il fallut la laisser partir pour un monastère perdu dans les neiges des hautes Alpes où elle avait décidé d'aller faire son noviciat. Jusque-là sa vie d'enfant s'était écoulée au milieu des pauvres de la contrée d'Arc, dont elle soulageait la misère et pansait les plaies.

On devine que la vie d'une recluse ne saurait être fertile en événements. Les historiens de Rome croient avoir tout dit sur Lucrèce en rappelant qu'elle garda la maison et fila de la laine. Roseline garda la cellule et pria. Onze heures d'oraison dans une journée de seize heures ! à peine se réservait-elle quelques heures pour copier des manuscrits et pour le sommeil. Devenue prieure de la chartreuse de Celle-Roubaud, située non loin du château d'Arc, elle profita des visites qu'elle recevait de sa famille pour multiplier les saints parmi ceux qu'elle n'avait pas cessé d'aimer tendrement. De ses quatre frères, le premier, Hélion, entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui se trouva prêt pour remplacer les templiers récemment détruits, comme les oratoriens ont remplacé les jésuites, il y cent ans, et où il s'illustra comme grand maître ; un autre fut évêque de Digne sous le nom populaire en Provence de saint Elzéar ; Hugues marqua parmi les docteurs de l'ordre de Saint-François, enfin Renaud devint chancelier

[1] Dante, *Paradiso*, c. VI.

d'empire à Constantinople. Quant à ses sœurs et ses nièces, la plupart vinrent peupler soit la chartreuse de Celle-Roubaud, soit les couvents des environs où elles répandirent le nom et le parfum de la sainte de leur maison.

Par un seul côté, l'existence de Roseline semble sortir de l'ombre mystique où il lui avait plu de l'ensevelir ; je veux parler de ses relations avec son frère Hélion, plus jeune qu'elle de trois ans. Ces deux âmes, vraiment sœurs par l'héroïsme, restèrent toujours inviolablement unies. Quand il s'embarquait, soit pour aller enlever Rhodes aux Ottomans, soit pour noyer leurs corsaires sur nos côtes, soit pour leur donner la chasse jusqu'au fond de l'Archipel, soit pour établir dans le Levant ces postes de gendarmes de la mer qui devait assurer pendant deux siècles la liberté de la navigation, Hélion ne manquait jamais d'aller prendre l'inspiration et comme les ordres de sa chère prieure de Celle-Roubaud. Elle le suivait du cœur dans sa vie de périls ; il partait pour combattre, elle restait pour prier, et ses prières étaient si efficaces qu'un jour, accablé par le nombre et tombé au pouvoir des Sarrasins, le grand maître invoqua l'humble chartreuse comme si elle eût compté déjà parmi les bienheureux, et qu'il fut miraculeusement sauvé. La dévotion si touchante d'Hélion pour sa sœur passa bientôt de son âme dans celle des chevaliers et de tous les riverains de notre Méditerranée. L'ordre voulut inscrire ce nom de femme dans la chevalerie de Saint-Jean, et la Provence maritime garde encore avec piété et reconnaissance le nom et le pèlerinage de Roseline de Villeneuve.

A la place du savant historien de sainte Roseline, c'est surtout comme patrone de la sûreté des mers que nous aurions voulu étudier et faire connaître notre sainte, afin de confondre ainsi son humble vie dans la glorieuse histoire des chevaliers de Rhodes. A tenter une excursion dans la grande histoire, nous aurions essayé de peindre notre admirable et si peu connue renaissance provençale qui précéda d'un siècle la renaissance italienne et de deux au moins la renaissance française. Cette digression nous eût sans doute moins éloigné de notre sujet, que de refaire en abrégé l'histoire si définitivement écrite depuis peu d'années, par M. Albert de Broglie, de la conquête de l'empire de Byzance par le christianisme. A l'époque où se place le récit de M. de Villeneuve, époque qu'il connaît si bien et dont il parle si peu, les deux cours voisines d'Avignon et d'Aix passaient à juste titre pour les plus éclairées de l'Europe. Le mérite sans naissance y brillait avec les poëtes accourus de tous les pays de la langue d'oc. Il faut lire dans le *Calendau*, ce frère aîné de *Mireio*, quoique venu deux ans après sa sœur, les brûlantes invocations de Mistral à ce passé de la Provence!

> O flours, erias trop proumeirenco[1] !
> Nacioun en flour, l'espaso trenzo
> Toun espandido!

[1] *Calendau*, c. IV.

O fleurs! vous étiez trop premières! Nation en fleur, l'épée trancha ton épanouissement. Outre des milliers d'élèves attirés par sa florissante université, Avignon, la cité papale, n'avait-elle pas, même sous le rigide Jean XXII, une académie de femmes, où la belle Roxandre de Cadenet, élève et nièce de Roseline, vint remporter le prix du gai savoir? Roseline elle-même n'avait-elle pas été élevée à la fois pour le monde et pour le Ciel, dans le couvent de Sainte-Claire d'Avignon[1]? Il y a là, je le répète, un coin rayonnant de l'histoire de la civilisation par les belles-lettres qui reste à décrire, même après Fauriel, et pour lequel les récents travaux des Allemands auraient fourni les meilleurs documents.

En résumé, ce livre sur sainte Roseline, dont nous devons remercier M. le comte de Villeneuve-Flayosc, mérite assurément d'être lu et d'être loué. Mais il eût dépendu de l'auteur de lui donner plus d'intérêt en le faisant plus simple, et plus de lecteurs en le faisant plus court. 500 pages in-8°, c'est la bonne moitié plus qu'il n'en faut pour raconter une existence consumée tout entière au pied de la croix dans une cellule! S'il nous était permis de prendre contre un de ses dignes neveux l'intérêt de sainte Roseline, nous demanderions à M. de Villeneuve de refondre son travail, dont le défaut, très-commun de nos jours, est précisément de paraître fait de parties qui ne se fondent pas les unes dans les autres. De là sortirait sans aucun doute un récit bref, populaire, animé, de l'admirable vie de la protectrice de nos matelots provençaux. J'ajoute que nul ne serait plus digne de l'écrire que M. de Villeneuve, et nul plus heureux que moi de l'applaudir.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

[1] *Vie de saint Didier*, suivie de l'histoire de son église, par Augustin Canron (Avignon, chez Aubonel frères).

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Alimentation des nouveau-nés. — Une note de M. Justus Liebig. — Observations recueillies en Allemagne sur la mortalité des nouveau-nés. — L'allaitement au biberon. — La bouillie. Dangers de cet aliment pour les petits enfants. — Lait artificiel de M. Liebig. — Composition de cet aliment. — Popularité dont il jouit en Allemagne, en Angleterre, en Amérique. — Utilité de le vulgariser en France. — Recette pour le préparer. — Son emploi en thérapeutique. — II. Physiologie végétale. — Ancienne distinction des trois règnes. — Le règne organique. — Préjugés contre les plantes. — Jeux de la nature. — Amende honorable aux végétaux. — Les plantes qui remuent. — Le *Colocasia esculenta*. — Expuition de séve par les feuilles. — Observations de M. Lecoq. — Mouvements du *Colocasia*. — Essai d'explication. — III. Zoologie. — M. Alphonse Milne-Edwards et les animaux inédits. — Un nouveau rongeur : le *Lophiomys Imhausii*. — Origine incertaine. — Caractères composites. — Particularités curieuses de l'organisation du lophiomys. — IV. Zoologie médicale. — Recherches de M. Guyon sur les effets de la piqûre du scorpion. — Histoire naturelle des scorpions. — Les scorpions d'Europe et les scorpions d'Afrique. — L'*Androctonus funestus*. — Terreur qu'il inspire aux Arabes. — Récits exagérés. — Dangers réels. — Les effets de la piqûre de l'androctonus faciles à combattre, et rarement mortels. — Aveu de M. Guyon. — Faits rapportés par ce savant — Exemples de mort parmi les hommes adultes, les femmes, les enfants. — Préjugés relatifs aux scorpions. — V. Erratum.

I. L'Académie des sciences n'a pas souvent la bonne fortune d'une communication de son illustre associé allemand, M. Justus Liebig. Aussi a-t-elle écouté avec un vif intérêt, dans sa séance du 20 mai dernier, la Note que lui adressait l'éminent chimiste, s'excusant, avec trop de modestie, de ce que le sujet n'en était pas à la hauteur des communications que la docte compagnie est accoutumée à recevoir. Ce sujet ne peut, au contraire, qu'intéresser au plus haut point les savants et les philanthropes. Il se rattache à celui que nous avons cru devoir traiter un peu longuement à cette place il y a deux mois, c'est-à-dire à la mortalité des nouveau-nés et aux moyens d'améliorer la condition de ceux qui ne peuvent jouir du bienfait de l'allaitement maternel.

Ce n'est pas seulement en France que cette grave question a fixé l'atten-

tion des médecins et des statisticiens. « On a fait, dit M. J. Liebig, des observations analogues en Allemagne, et les tableaux statistiques du grand-duché de Bade, publiés par M. Dietz, fournissent des documents irrécusables sur ce fait, que la mortalité des enfants est relativement plus forte dans les contrées où la mère est obligée de contribuer par son travail au soutien matériel de la famille. Ainsi, dans la plaine située entre la forêt Noire, l'Oberwald et le Rhin, contrée très-fertile, la mortalité est de 15 à 18 p. 100, et dans les parties montagneuses de la forêt Noire, où les moyens d'existence s'acquièrent plus difficilement, elle s'accroît jusqu'à 42 p. 100 dans la première année. La même progression a été constatée en Bavière. »

Parmi les causes diverses qui concourent à produire ce fâcheux résultat, M. Liebig, en sa qualité de chimiste, s'est occupé spécialement de celle qui réside dans la nature et la composition des aliments par lesquels on a coutume de remplacer le lait de la femme. Chez nous, lorsqu'on élève les enfants au *biberon*, il est assez ordinaire d'employer le lait de vache coupé, soit simplement avec de l'eau, soit avec une décoction de gruau (avoine dépouillée de son enveloppe florale). Il paraît qu'en Allemagne on nourrit baaucoup de petits enfants avec la bouillie ordinaire — qui, chez nous aussi, joue, comme chacun sait, un rôle important dans leur alimentation, — et les affections de l'appareil digestif, si fréquentes et si dangereuses dans le premier âge, doivent en grande partie, selon plusieurs médecins allemands et selon M. Liebig lui-même, être attribuées à ce genre d'aliment. La composition chimique de la farine de froment expliquerait son action nuisible sur les organes si délicats des nouveau-nés. Elle possède, en effet, une réaction acide assez marquée, et laisse, après l'incinération, des phosphates acides qui ne sauraient fournir dans la digestion l'alcali nécessaire à la formation du sang. En outre, chacun sait que la farine renferme une forte proportion d'amidon. Or, les substances amylacées ne deviennent assimilables qu'après avoir été transformées en un principe soluble, tel que le sucre ou la dextrine ; une des fonctions essentielles des liquides de l'estomac, et en particulier du suc pancréatique, est précisément d'opérer cette transformation. Mais chez les jeunes enfants, ce travail est pénible, fatigant ; et aussi, dans le lait maternel, l'amidon est-il avantageusement remplacé par du sucre.

Le problème consiste donc à trouver, pour les nouveau-nés qui ne peuvent être allaités par leur mère ou par une bonne nourrice (*rara avis in terris!*), un aliment qui, par ses qualités nutritives et sa facilité à être digéré, se rapproche autant que possible de celui que la nature elle-même leur a destiné. C'est ce problème que M. Liebig croit avoir résolu en composant le « lait artificiel, » dans lequel il fait entrer du lait de vache écrémé, de la farine de froment, de l'orge germée et du bicarbonate de potasse. Le rôle de l'orge germée est de suppléer à l'insuffisance du suc pancréatique en fournissant à l'estomac de la diastase, qui transforme en sucre

l'amidon de la farine de froment. Quant au bicarbonate de potasse, par son alcalinité prononcée, il neutralise la réaction acide de cette substance, liquéfie le lait et favorise puissamment le travail de l'assimilation. « C'est, dit à ce sujet M. Liebig, un fait digne de remarque, que le lait artificiel, lorsqu'il est fait avec du bicarbonate de soude, au lieu de sel de potasse, perd beaucoup de ses propriétés utiles. Tandis que le lait artificiel fait avec la potasse donne une régularité parfaite à toutes les fonctions animales, telles que le sommeil, la digestion, le lait préparé avec le bicarbonate de soude provoque de suite diverses indispositions ; circonstance qui fait comprendre le rôle important de la potasse dans le lait : ce dernier ne renferme pas de sels de soude, si ce n'est une certaine quantité de chlorure de sodium. »

M. Liebig a fait l'essai de sa préparation, non pas *in anima vili*, mais sur ses propres petits-enfants, dont les pères sont médecins et parfaitement aptes à apprécier la valeur de cet aliment ; et c'est après avoir acquis par une expérience de six mois la preuve de ses excellents effets qu'il en a publié la préparation et l'emploi dans ses *Annales de chimie* (t. CXXXIII). Bientôt après, il a eu la satisfaction de voir naître, non-seulement en Allemagne, mais en Angleterre et jusque dans les États-Unis d'Amérique, une cinquantaine d'établissements qui vendent, sous le nom de *soupe* ou *aliment pour les nourrissons*, un mélange de farine, d'orge germée et de bicarbonate de potasse, tout prêt à être introduit dans le lait dont on veut nourrir les nouveau-nés. Il s'est formé à Londres, sous le patronage du marquis de Tawnshend, une société dont le comité compte parmi ses membres huit des plus célèbres médecins des hôpitaux de la capitale britannique, et qui fait préparer en grand ce mélange pour le distribuer, à prix très-modique, aux familles pauvres.

En attendant que cet exemple soit suivi en France, — ce qui pourra tarder longtemps, l'esprit d'initiative n'étant pas précisement la qualité dominante de nos chers compatriotes, — il serait utile de vulgariser autant que possible l'usage du lait artificiel de M. Liebig. En voici la recette, telle que la donne l'illustre inventeur lui-même, dans la note que nous analysons.

« On fait bouillir 16 grammes de farine de froment avec 160 grammes de lait écrémé, jusqu'à ce que le mélange soit transformé en une bouillie homogène; on le retire ensuite du feu et on y ajoute immédiatement après 16 grammes d'orge germée qui aura d'abord été broyée dans un moulin à café, et mélangée avec 32 grammes d'eau froide et 3 grammes d'une solution de bicarbonate de potasse, la dernière faite de 11 parties d'eau et 2 parties de bicarbonate.

« Après avoir ajouté l'orge germée, on met le vase dans de l'eau chaude, ou on le place dans un endroit chaud, jusqu'à ce que la bouillie ait perdu sa consistance épaisse et soit devenue douce et liquide comme de la crème.

Au bout de quinze à vingt minutes, on remet le tout sur le feu, on fait bouillir quelques instants, et l'on fait ensuite passer le lait à travers un tamis serré de fil ou de crin, qui retient les matières fibreuses de l'orge. Avant de donner ce lait à l'enfant, il est bon de l'abondonner au repos, pour qu'il laisse déposer les matières fibreuses qui sont restées en suspension.

« Le lait artificiel préparé de cette manière renferme les éléments plastiques et respiratoires, à très-peu de chose près, dans la proportion de 10 à 38, comme le lait de femme ; porté à l'ébullition, il se conserve en été pendant vingt-quatre heures ; il a une concentration double de celle du lait de femme. »

Je ne dois pas omettre de dire, en terminant, que cette préparation a été administrée avec succès par quelques médecins allemands très-distingués, notamment par les docteurs Walther et Hecker, à des adultes atteints de dyspepsie et d'autres maladies de l'appareil digestif. Elle convient parfaitement aux convalescents, et en général aux personnes dont l'estomac délabré a besoin d'un aliment *complet*, c'est-à-dire renfermant tous les principes nécessaires à la nutrition, en même temps que facile à digérer ; possédant, en un mot, les qualités que certains spéculateurs attribuent complaisamment à des préparations empiriques dont la vente produit de gros bénéfices, et dont le type idéal est réalisé par la « douce revalescière, » laquelle guérit ou prévient, au dire de ses prôneurs, toutes les maladies sans exception.

II. On apprenait naguère dans tous les livres, dans tous les cours d'histoire naturelle, que les êtres forment trois règnes parfaitement distincts : le règne animal, le règne végétal et le règne minéral. C'était l'*a b c* de la science. On établissait assez facilement la distinction entre le règne minéral, d'où la vie est absente, et les deux autres, composés d'êtres qui ont chacun une individualité propre ; qui naissent, croissent et meurent en vertu de certaines lois constantes, sous l'influence de forces spéciales, capables de suspendre et d'annuler dans une certaine mesure l'action des forces purement physiques ; qui possèdent enfin des organes dont les fonctions concourent à leur développement, à leur conservation, à leur reproduction. Mais la tâche était moins facile lorsqu'il s'agissait de séparer nettement l'un de l'autre les deux règnes vivants : elle l'est devenue de plus en plus, à mesure qu'on a étudié plus à fond dans l'animal et dans le végétal les secrets intimes et les manifestations de la vie.

Un des caractères que l'on considérait jadis comme établissant l'incontestable supériorité de l'animal sur le végétal, c'est le privilége que le premier possède, au moins au début de sa carrière, et ne fût-ce que pour un temps très-court, de se mouvoir, d'exécuter des actes volontaires, en vue d'un but déterminé. On savait bien pourtant que plusieurs plantes étaient douées, à des degrés divers, de la faculté motrice ; que la Sensitive (*Mi-*

mosa pudica) contracte au moindre attouchement ses folioles délicates ; que la Dionée attrape-mouche saisit et étreint, jusqu'à ce que mort s'ensuive, les insectes imprudents qui viennent se poser sur ses feuilles. Mais on regardait ces phénomènes comme des anomalies, comme des jeux mécaniques de la nature, et l'on n'en persistait pas moins à affirmer qu'en thèse générale, les plantes sont inertes, insensibles, dépourvues de tout instinct, de toute autonomie.

Une observation plus attentive de leur manière de se comporter a révélé peu à peu en elles des aptitudes qu'on était loin de soupçonner. On a reconnu chez un très-grand nombre des alternatives manifestes de veille et de sommeil ; ce qui implique nécessairement la fatigue et le besoin de repos. On en a vu déployer, dans ce que M. Darwin appelle *the struggle for life*, une persévérance, une sûreté d'instinct, un discernement extraordinaires ; enfin les exemples de motilité dans le règne végétal se sont multipliés au delà de toute prévision.

M. Lecoq, le savant professeur de Clermont-Ferrand, vient de signaler à l'Académie un phénomène nouveau — nouveau pour les botanistes, s'entend, car certes le phénomène ne date pas d'hier — qu'il a observé dans sa serre, et qui ajoute un nom de plus à la liste déjà très-longue des plantes douées de mouvement spontané. Le phénomène lui a été offert par une aroïdée déjà connue, grâce à MM. Schmit, Duchartre et Musset, pour la bizarrerie de ses propriétés — j'allais dire de ses facultés. L'aroïdée dont il s'agit est le *Colocasia esculenta*. MM. Duchartre, Musset et Schmit avaient remarqué qu'à une certaine époque de l'année ses feuilles laissent échapper, ou plutôt lancent de la séve à une distance de quelques centimètres. Cette émission a lieu au moment de la préfoliation, et s'effectue par deux orifices en forme de stomates situés au sommet de la feuille. M. Musset a pu compter 85 gouttelettes projetées en une minute. Mais j'arrive au fait non moins singulier observé par M. Lecoq, et que je laisse raconter par ce savant lui-même.

« Le 13 janvier 1867, dit-il, en traversant ma serre chaude, je crus remarquer un léger mouvement sur une feuille de *Colocasia*. Je l'attribuai d'abord au déplacement de l'air par mon passage, mais un examen plus attentif me démontra que le mouvement appartenait, non-seulement à la feuille que j'avais fixée, mais encore à quatre autres feuilles, la plante n'en ayant que cinq en tout. Une feuille plus petite que les autres, ayant au moins une année d'existence, s'agitait comme les plus jeunes. C'était, pour toutes, une sorte de frémissement régulier et tellement sensible, que les feuilles de *Colocasia* le communiquaient aux plantes voisines.

« Tous les jours, à partir du 13 janvier, j'observai attentivement ce pied de *Colocasia*, unique dans ma serre, et je notai les phases de son agitation. Ces phases n'avaient rien de régulièrement périodique. Quelquefois l'agitation persistait le jour et la nuit ; le plus souvent, elle avait lieu de neuf

heures à midi, puis elle s'affaiblissait. La plante avait aussi des jours entiers et même des semaines de repos absolu. L'idée me vint alors, pour être averti des heures et des périodes de mouvement, de fixer sur ma plante un certain nombre de grelots, lesquels n'étaient pas toujours assez secoués pour sonner, mais ne manquaient jamais de m'avertir des grandes crises.

« C'est ainsi que le 18 janvier l'agitation commença à deux heures du matin et continua pendant une grande partie de la matiné. Les grelots tintaient et les feuilles du *Colocasia* frappaient sur les plantes voisines assez fort et assez distinctement pour que je pusse, à l'aide d'une montre à secondes, compter les pulsations, qui étaient de 100 à 120 par minute. Plusieurs fois j'ai pu constater de violents accès, entre autres le 20 janvier et le 2 mars. Ce dernier jour, le matin, bien que la température de la serre se soit abaissée à 7 degrés, l'agitation est considérable sur toutes les feuilles, tant anciennes que nouvelles, sans exception; c'est un véritable mouvement fébrile, un violent frémissement. Il est surtout sensible sur les bords ondulés des feuilles et sur les deux oreillettes dressées, qui ne sont autre chose que le prolongement du limbe au delà du pétiole. Ces bords et ces oreillettes, sur lesquels roulent les grelots, sont agités d'un fort tremblement. Les pulsations, toujours au nombre de 100 à 120 par minute, ont assez de force pour communiquer le mouvement au pot qui contient la plante, et, malgré son poids de 10 à 12 kilogrammes, la main et la force d'un homme ne l'empêchent pas de s'agiter. Cette agitation rhythmique est encore communiquée à une belle feuille de *Strelitzia Nicolaï* et à une grande feuille de *Philodendrum pertusum*, laquelle donne aussi l'impulsion à de très-beaux groupes fleuris de *Begonia manicata*. »

Tout en observant ces étranges phénomènes, M. Lecoq s'efforçait, on le pense bien, d'en deviner la cause et de se rendre compte des circonstances qui pouvaient favoriser ou arrêter les mouvements de son *Colocasia*. La température, évidemment, n'y était pour rien, puisque les palpitations n'augmentaient point lorsque le thermomètre s'élevait à 30 degrés et qu'à 7 degrés elles n'éprouvaient aucun ralentissement. Était-ce au rapide développement de la feuille nouvelle qu'il convenait d'attribuer l'agitation de la plante? non encore; car si tel semblait être l'effet dans la feuille née en janvier, dont le mouvement, d'ailleurs irrégulier, avait cessé lorsqu'elle était parvenue à peu près au terme de sa croissance, dans la feuille née au mois de février, le phénomène n'avait commencé qu'après le développement presque complet du limbe. Quel était donc ce mystère? M. Lecoq pense qu'il s'expliquerait par l'imperforation accidentelle des stomates qui servent, pour ainsi dire, d'exutoires au *Colocasia* et laissent échapper avec tant de force le trop-plein de la séve. Il a remarqué, en effet, que cette émission n'avait point lieu chez son *Colocasia*, et n'a pu découvrir, au sommet des feuilles, aucune trace de perforation. La plante souffrirait donc de pléthore, et ses mouvements fébriles seraient dus aux secousses

de la séve emprisonnée. Ou bien encore serait-ce là une application des nouvelles théories sur la transformation de la chaleur en mouvement et *vice versa ?...* Les *Arum* dégagent une chaleur très-sensible au moment où la fécondation doit avoir lieu; mais encore il resterait à savoir comment et pourquoi la chaleur ici se transformerait en mouvement. La Note de M. Lecoq se termine là-dessus par un point d'interrogation. C'est la seule conclusion que permette l'état actuel de nos connaissances sur ce nouvel aspect de la vie végétale, où tout est surprise, nouveauté, problème, et dont l'étude n'est encore qu'à son début.

III. M. Alphonse Milne-Edwards semble avoir adopté pour mission spéciale d'être le parrain et l'introducteur des animaux nouveaux près l'Académie des sciences. C'est lui, on s'en souvient, qui a fait connaître, il y a quelques mois, le cerf à longue queue de la Chine, dont nous regrettons de n'avoir plus, depuis lors, entendu parler. Il a présenté plus récemment à l'illustre assemblée un mémoire relatif à un autre animal inédit, sur lequel il donne des détails très-intéressants. Cet animal appartient, non pas, comme le précédent, à l'ordre des ruminants, mais à celui des rongeurs ; et il ressemble si peu aux autres animaux de cet ordre, que M. Alph. Milne-Edwards croit nécessaire de créer tout exprès pour lui, non pas une espèce ou un genre, mais une famille, dût-il en être le seul représentant. Le jeune zoologiste propose, en outre, de donner à son filleul le nom de *Lophiomys Imhausii*, ce qui signifie, en langue vulgaire, *rat à crinière, d'Imhaus*. En effet, le rongeur dont il s'agit est pouvu d'une crinière, ou plutôt d'une crête de poils qui règne tout le long de l'épine dorsale ; le seul exemplaire que l'on ait vu en France et, je crois, en Europe, a vécu deux ans au Jardin d'acclimatation, qui le tenait de l'honorable M. Imhaus, actuellement receveur général des finances, autrefois délégué de l'Ile de la Réunion. Il était donc juste de lui dédier un animal qui, sans lui, nous serait encore inconnu. M. Imhaus l'avait acheté en 1865 à Aden, d'un individu qui, malheureusement, ne put donner aucune indication sur la patrie de son prisonnier; en sorte qu'on peut seulement conjecturer que celui-ci est originaire de l'Arabie méridionale, ou bien de la côte orientale d'Afrique (Nubie ou Abyssinie).

Quoi qu'il en soit, le Lophiomys est de la taille d'un lapin, mais son aspect est tout différent, car il a les oreilles beaucoup plus courtes et la queue plus longue. Cette queue est garnie de poils, et même très-touffue. Les poils du cou et du sommet du dos se dressent, comme nous l'avons dit, en crinière, tandis que ceux des flancs, très-longs aussi, sont tombants et séparés de la crinière par un double sillon, rempli d'une sorte de toison fort singulière. Cette toison est formée de poils d'un jaune grisâtre, couchés sur la peau, gros, aplatis, d'une structure spongieuse, entourés d'une gaîne épidermique où le microscope fait voir un véritable réseau de mailles irrégulières, au milieu duquel sont disposées des fibres longitudinales. La couleur générale du pelage est mélangée de blanc et de noir.

Le Lophiomys présente bien d'autres particularités très-curieuses, que M. Alph. Milne-Edwards a décrites avec le soin minutieux d'un anatomiste parlant à des anatomistes, mais qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il faut me borner à indiquer, d'après son excellent mémoire, celles que l'on peut considérer comme les plus caractéristiques. Quelques-unes sont de nature à séparer profondément le Lophiomys, non-seulement de tous les autres rongeurs, mais même de tous les autres mammifères, et à faire de cet animal un être à part dont l'organisation se rapproche, tantôt de celle des quadrumanes, tantôt de celle des ruminants, tantôt, enfin, de celle des reptiles et même des poissons !

Le Lophiomys rappelle les quadrumanes par la conformation de ses pattes postérieures, dont le pouce peut, en s'opposant aux autres doigts, constituer une véritable main à l'aide de laquelle l'animal saisit très-fortement les branches des arbres sur lesquels il grimpe. Son squelette et surtout son crâne fournissent des caractères encore plus importants. Ainsi, la face supérieure du crâne est couverte de granulations miliaires disposées avec une régularité parfaite ; ce qui ne se voit chez aucun mammifère. On remarque, en outre, en arrière des orbites un notable élargissement de la tête, dû à l'ossification des aponévroses des muscles temporaux ; autre anomalie que le Lophiomys présente seul parmi les mammifères, et qu'on ne trouve d'ailleurs que chez quelques reptiles, notamment chez la tortue Caret. L'estomac de notre rongeur est simple. Cependant on voit, à l'intérieur, deux replis qui s'étendent parallèlement depuis le cardia jusqu'à la région pylorique. Ces deux replis forment, en se rapprochant, un canal qui permet aux aliments liquides de couler de l'œsophage jusque dans le voisinage du pylore sans tomber dans la cavité principale, et qu'on ne peut comparer qu'à la gouttière sous-œsophagienne des ruminants. Il existe, enfin, sur le bord inférieur de l'estomac, dans la cavité abdominale, un grand appendice en forme de doigt de gant, qui débouche près du pylore par un orifice entouré d'un sphincter : troisième organe qui n'a point d'analogue dans la classe des mammifères ; M. Milne-Edwards le compare au cœcum pylorique des poissons, et croit qu'il est destiné à concentrer les glandes pepsiques, ordinairement disséminées dans l'épaisseur des parois stomacales.

IV. M. Guyon a longtemps habité l'Algérie, et là il s'est livré à des recherches expérimentales, à des observations nombreuses et à des recherches statistiques touchant les effets de la piqûre du Scorpion, qui se trouve en très-grande quantité dans la région méridionale de notre colonie. La Note qu'il a présentée à l'Académie, le 20 mai dernier, est relative à un phénomène particulier produit par la piqûre de cet articulé. Mais il en avait précédemment adressé deux autres, l'une en 1852, l'autre en 1864, où la question était traitée d'une manière plus générale. Je n'ai pas en ma possession le volume des *Comptes rendus* qui renferme la première. Les deux dernières contiennent assez de faits intéressants pour mériter que

nous nous y arrêtions ; mais auparavant, il n'est peut-être pas inutile de rappeler au lecteur qui les aurait perdus de vue les principaux traits de l'histoire naturelle du Scorpion.

M. Guyon appelle les Scorpions des Insectes. C'est là une appellation surannée. Ces animaux appartiennent à la classe des Arachnides, que les naturalistes ont depuis longtemps séparée de celle des Insectes. L'ordre des Scorpionides lui-même comprend, outre les scorpions proprement dits, deux ou trois autres familles distinctes dont nous n'avons pas à nous occuper. Enfin la famille des *Scorpionidés*, — disons plus simplement des Scorpions, — est composée d'un très-grand nombre de genres et d'espèces répandus dans les cinq parties du globe, mais seulement dans les contrées chaudes, ou du moins très-tempérées. Les Scorpions ont des dimensions en général supérieures à celles des autres Arachnides. Leur longueur totale varie de 5 à 10 centimètres environ. Leur corps est formé de deux parties assez faciles à séparer : le céphalo-thorax qui porte les yeux, les appendices buccaux et les pattes, et l'abdomen qui se termine par un prolongement en forme de queue. Leurs pattes sont au nombre de dix, dont huit pour la locomotion et deux dites pattes-mâchoires, qui sont pourvues de pinces semblables à celles des crabes et des homards. La queue porte à son extrémité une poche munie d'un aiguillon crochu. Cette poche renferme une double glande où se trouve en réserve un venin qui, lorsque l'animal se sert de son aiguillon, s'échappe par deux petits orifices terminaux, et pénètre dans la plaie. Telle est l'arme terrible à l'aide de laquelle le Scorpion combat ses ennemis, tue ou engourdit sa proie.

Tous les scorpions sont venimeux, mais ils le sont plus ou moins, et il n'y a qu'un petit nombre d'espèces dont la piqûre soit réellement dangereuse pour l'homme et pour les animaux de grande taille. On ne trouve en Europe que deux espèces de Scorpions, limitées l'une et l'autre à la région méditerranéenne. La plus commune est aussi la plus petite et la moins à craindre : c'est le Scorpion flavicaude (*Scopius flavicaudus*), dont la piqûre n'est guère plus grave que celle d'une abeille. Sa longueur ne dépasse pas 5 centimètres. L'autre espèce est le Scorpion occitanien (*Ondroctonus occitanus*), assez répandu en Espagne et en Italie, mais confiné en France dans quelques localités restreintes des départements du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. Les suites de la piqûre faite par ce Scorpion ne sont jamais à craindre : l'eau ammoniacale en a promptement raison, et même en l'absence de tout traitement, le blessé en est quitte pour une enflure passagère et pour des douleurs assez vives, mais qui se dissipent d'elles-mêmes. En Algérie on retrouve le Scorpion flavicaude et le Scorpion occitanien, et ce dernier est, dit-on, l'auteur de la plupart des piqûres dont nos soldats ont à souffrir dans les camps.

Mais l'Algérie nourrit encore deux autres espèces : le Scorpion palmé (*Bulbus palmatus*) et le Scorpion tunisien ou *funeste* (*Scorpio Tunetanus* ou

Androctonus funestus). Ce dernier passe pour le plus dangereux de toute la famille, bien qu'on ne doive pas prendre à la lettre son sinistre nom générique d'*androctonus* (tueur d'hommes), non plus que son épithète spécifique de *funestus*. Il est commun dans la régence de Tunis, dans la haute Égypte et dans toute la région saharienne. On le rencontre assez fréquemment aux environs de Biskara, de Tuggurth, etc. Sa longueur, non compris les pattes-mâchoires, est d'au moins 10 centimètres. Il inspire une terreur extrême aux Arabes, qui racontent à son sujet les histoires les plus terribles et assurent qu'il fait chaque année parmi eux d'innombrables victimes. Mais il y a dans ces terreurs et dans ces récits beaucoup d'exagération.

C'est à ce Scorpion que se rapportent les recherches de M. Guyon. Ce physiologiste a pris à tâche de démontrer la léthalité de la piqûre de l'*Androctonus funestus*. Il reconnaît néanmoins, dans sa note du 26 septembre 1864, « que la mort par cette piqûre est rare pour l'homme ; que sur 100 piqûres, par exemple, elle ne s'observe que 1 fois. Une fois sur 100, c'est encore trop sans doute ; mais cela n'a rien de bien effrayant, surtout si l'on remarque : 1°, comme cela résulte des exemples mêmes cités par M. Guyon, que les victimes sont presque toujours des enfants arabes que l'on laisse errer au dehors, sans surveillance, et qui, piqués, ne reçoivent, la plupart du temps, aucun secours ; 2° que, depuis l'occupation française, tous ou presque tous les individus, quel que fût leur âge, qui ont eu recours à temps à l'assistance de nos médecins et chirurgiens, ont été sauvés par la simple application de l'eau ammoniacale, de l'huile ou d'autres médicaments qu'il est facile de se procurer ; 3° que nos soldats, qui ont la faculté de recevoir promptement les soins nécessaires, ne redoutent pas plus l'*Androctonus funestus* que les petits scorpions dont j'ai parlé ci-dessus. Notons encore que la mort des personnes piquées n'est souvent due qu'à des accidents produits, non par la force du venin, mais par les conséquences qui peuvent résulter d'une lésion peu grave en elle-même, lorsque cette lésion intéresse des parties voisines d'organes essentiels à la vie ; par exemple, la tête, la langue, la poitrine, ou seulement les membres supérieurs.

En septembre 1864, M. Guyon avait réuni dans un tableau les principaux cas de mort bien authentiques dont il avait eu connaissance pendant son séjour en Algérie. Ces cas, au nombre de onze, portaient sur quatre hommes, dont trois encore adolescents, quatre jeunes femmes et trois enfants du sexe masculin. Il ressort de ce tableau « que les enfants sont ceux qui offrent le plus de cas de mort ; qu'après eux viennent les femmes..... ; que parmi les adultes, ceux qui offrent le plus de cas de mort sont ceux qui sont piqués à la tête, cas dans lequel la mort peut être considérée comme produite par une extension au cerveau de la tuméfaction locale à laquelle la piqûre donne généralement lieu. »

« Nous ferons remarquer, ajoute judicieusement M. Guyon, que cette

extension de la tuméfaction locale aux parties voisines n'est peut-être pas moins à craindre pour les organes renfermés dans la poitrine..... Ainsi la mort de deux femmes qui figurent au tableau précité, dont l'une avait été piquée au dos et l'autre au-dessus du sein, pouvait reconnaître pour cause l'extension du désordre local aux organes de la poitrine. »

M. Guyon cite dans le même mémoire deux cas de mort chez des enfants arabes, piqués à la main par l'*Androctonus funestus*. L'un de ces enfants, âgé de neuf à dix ans, était le fils du caïd d'El-Assafia. Il fut piqué un matin vers huit heures. Le lendemain à midi il succombait. L'autre, âgé de trois ans seulement, avait pour père le célèbre caïd Tedjini, rival d'Abd-el-Kader. Ce Tedjini racontait lui-même la mort de son fils devant M. Guyon, et ne comprenait pas l'intérêt que les Européens attachaient à son récit. « La mort par le Scorpion, disait-il, est fréquente dans notre pays, et nous en avons toujours des cas chaque année, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. »

Dans sa Note du 20 mai dernier, M. Guyon rapporte trois exemples de piqûre par le Scorpion tunisien : encore trois enfants, dont deux seulement moururent. Celui qui guérit était un enfant européen : ce fut seulement quelques heures après l'accident que ses parents le portèrent à l'hôpital. Le lendemain il était guéri. Les deux autres enfants, l'un européen, l'autre indigène, succombèrent dans l'espace de six heures. Le médecin avait été appelé trop tard.

Un dernier mot sur les préjugés qui ont cours dans le vulgaire relativement au Scorpion. On croit que cet arachnide, lorsqu'il se voit traqué par des ennemis contre lesquels il ne peut lutter, se donne la mort en se piquant lui-même de son aiguillon. Il est vrai que le venin du Scorpion est mortel pour les animaux de sa propre famille, ainsi que pour les insectes dont il fait sa pâture et qu'il frappe de son dard empoisonné. Mais l'acte de désespoir héroïque dont on lui fait honneur est une pure invention. Quelques personnes croient aussi que, pour se préserver des suites de la piqûre du Scorpion, il faut écraser l'animal sur la plaie qu'il a faite. C'est encore là une grave erreur, en vertu de laquelle on prescrivait autrefois, contre la piqûre de cet arachnide, une *huile de scorpion*. Depuis, disent MM. Paul Gervais et van Beneden dans leur *Zoologie médicale*, on a supposé que cette huile agissait par l'ammoniaque que devait produire la décomposition des Scorpions eux-mêmes; l'huile seule est d'ailleurs un bon moyen de combattre les effets du venin des Scorpions.

V. Erratum. — Nous rétablissons une phrase du paragraphe IV de notre dernière *Revue scientifique*, défigurée par un accident typographique. Il faut lire, à la page 997 de la livraison du 25 avril, troisième alinéa : « ... Chaque jour, en effet, et de tous côtés, les découvertes de la science viennent démontrer la haute antiquité de notre espèce. »

Arthur Mangin.

REVUE CRITIQUE

I. *Auguste, sa famille et ses amis*, par M. Beulé. 1 vol. — II. *Henri de Valois et la Pologne en* 1572, par M. le marquis de Noailles. 3 vol. — III. *Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au douzième siècle*, par M. l'abbé E. Michaud, 1 vol. — IV. *Annuaire contemporain*. 1 vol. — V. *Histoire de la philosophie*, par Mgr Laforêt. 2 vol. — VI. *Barzaz-Breiz*, chants populaires de la Bretagne, recueillis par M. de la Villemarqué. 1 vol.

I

C'est un grand mot que celui d'histoire, mais il en faut user avec discrétion ; car, au fond, il est moins imposant qu'il n'en a l'air. Ceux qui peignent l'histoire sous les traits d'une muse austère et inflexible dont le jugement clairvoyant et ferme ne se laisse ni égarer ni surprendre, font un portrait de fantaisie ou se payent trop aisément d'apparences. Comme le monde, l'histoire est pleine d'inconséquences et de faiblesses ; le succès l'éblouit, la hauteur des façons lui impose, l'honnête usage de la fortune lui fait oublier la malhonnêteté des moyens qui l'ont procurée. L'important auprès d'elle est de bien finir ; elle a dans le cœur des trésors d'indulgence pour ceux qui ont cette habileté. Voyez Auguste, par exemple : personne ne nie qu'il n'ait commencé en scélérat, et pourtant de quelle considération n'est-il pas entouré dans l'histoire ! Aux yeux de la postérité, la seconde partie de sa vie a amnistié la première. Qu'a-t-elle été cependant, cette seconde moitié d'existence ? la tranquille exploitation de la situation faite et de la position acquise par les crimes de la première. Certes la religion chrétienne aussi est indulgente pour ceux qui ayant mal débuté dans la vie, finissent autrement qu'ils n'ont commencé ; mais c'est à la condition, pour eux, de se repentir, de restituer, de réparer surtout. Auguste a-t-il rien fait de tel ? y a-t-il seulement pensé ? Pendant quatorze ans, de la mort de César à la mort d'Antoine, il versa le sang avec une férocité froide et calculée, brisa, démolit ou mit hors de service tout ce qui restait des institutions de son pays ; mais lorsqu'il eut atteint le but qu'il cherchait et se vit maître de l'État, il cessa de détruire et de tuer : il n'y

avait plus d'utilité pour lui à le faire et peut-être même y aurait-il eu péril. Quand le tigre s'est repu dans le sang, il s'arrête aussi, et prend même en digérant un grand air de douceur et de placidité.

Cette figure historique d'Auguste nous a déplu dès l'enfance, et rien de ce que nous avons entendu dire depuis n'a su nous réconcilier avec elle. Notre conscience de chrétien s'est, en particulier, scandalisée de voir cet homme si faiblement blâmé par l'histoire chrétienne. La pensée que le Sauveur lui a fait l'honneur de naître sous son règne, ne nous a pas plus favorablement disposé envers lui, ni surtout fait oublier que le sceptre du monde qu'il tenait alors dans ses mains, il le devait à l'usurpation.

Aussi est-ce avec sympathie, nous l'avouons, que nous avons lu la brillante et généreuse protestation que M. Beulé, de l'Institut, vient de lancer contre cette renommée si aveuglément consacrée par l'histoire[1]. Il était temps qu'un peu de critique se mêlât à la banalité des panégyriques dont la personne, la vie et le règne du premier des Césars est, depuis tantôt deux mille ans, l'objet. Il appartenait à ce siècles dont on veut bien reconnaître les aptitudes pour l'histoire, de ne pas accepter de confiance et sans contrôle celle que se sont docilement transmise les siècles précédents. Nous avons le droit de revenir sur plusieurs des révolutions qu'ont appréciées les générations précédentes et de prétendre les mieux juger qu'elles. Les expériences que nous avons faites, dans ce siècle qui est déjà long, de la chute et de l'établissement des pouvoirs, nous a donné, pour comprendre les événements analogues que nous offre le passé, des lumières que nos pères ne pouvaient pas avoir. Il n'y a donc pas d'orgueil à nous à venir reviser leurs jugements. Prenons-en un exemple entre mille autres. Les siècles passés ont-ils éprouvé, comme nous, les maux et entrevu les périls de la centralisation administrative dont les cent bras, comme ceux d'une pieuvre monstrueuse, enlaçant le corps de l'État et pressant chacun de ses membres sous ses lanières aspirantes, le paralysent et lui soutirent la vie? Non ; au dix-septième et même au dix-huitième siècle, on vivait sous un régime encore plein des restes de la liberté et des franchises du moyen âge, que la royauté, moins active ou plus scrupuleuse que la révolution dans son œuvre, n'avait pas encore toutes anéanties. Il n'est donc pas étonnant qu'on se soit si fort extasié devant la belle unité administrative d'Auguste, dont pourtant le réseau, en se resserrant sous ses successeurs, finit par étouffer l'empire et livrer une momie desséchée aux barbares.

On en pourrait dire autant de plusieurs des autres institutions d'Auguste dont les vices sont plus sensibles aujourd'hui qu'ils n'ont pu l'être dans d'autres temps. Quant à celles qui portèrent de bons fruits et dont

[1] *Auguste, sa famille et ses amis*, par M. Beulé, de l'Institut, — 1 vol. in-8. Michel Lévy, éditeur.

on lui fait personnellement honneur, c'est, dit M. Beulé, la république qui en avait jeté les fondements. Auguste créa peu : il détourna à son profit et exploita dans son intérêt les créations du régime précédent. Ce qui lui appartient en propre, c'est l'introduction du principe d'hérédité monarchique. Beau principe ! dit M. Beulé, qui n'a pas même subsisté pour ses enfants, et pour ses petits-enfants, qui sont tous morts avant de lui succéder ! Beau principe, que celui qui met les soldats à la place des citoyens et fait dépendre la succession au pouvoir des armées et souvent des barbares ! Salutaire principe, que celui dont l'effet dure à peine un seul règne ; car le lendemain de la mort d'Auguste commence une série de tyrans éphémères et d'usurpateurs qui se renversent les uns les autres : Tibère d'abord, Caligula, Néron ; puis, après quelques batailles perdues, des ombres, Galba, Othon, Vitellius, suivies, après une courte interruption de désordres, par quelque chose de plus qu'un tyran, un monstre : Domitien ! C'était bien la peine de ruiner la république, pour lui substituer une pareille hérédité ! N'eût-il pas mieux valu essayer de la faire revivre. — M. Beulé croit qu'elle pouvait subsister encore « non pas quatre siècles seulement ; mais dix siècles. » — Du moins Auguste n'aurait pas eu à violer ses serments, à verser des flots de sang, à commettre d'odieuses spoliations, à vicier toutes les institutions de son pays, à organiser en grand un système de corruption électorale auquel il présidait en personne, à avilir le sénat en lui imposant le huis clos, enfin à travailler systématiquement à l'abaissement de tout ce qu'il restait encore de grandeur et d'élévation dans le caractère et les mœurs des Romains.

Mais lui-même n'avait plus rien de la vieille Rome ; l'homme privé ne valait pas mieux chez lui que l'homme public. Ceux qui, pour avoir à le louer, nous l'ont peint en famille, n'y ont évidemment pas regardé de près. Le portrait que fait M. Beulé de la vie intérieure de ce régulateur officiel des mœurs : *Magister morum*, quoiqu'il en ait généreusement écarté les traits calomnieux, reste encore quelque chose de profondément répugnant.

Cependant, n'était sa froide dépravation, on éprouverait une certaine compassion pour lui, car il souffre dans son intérieur, car il a là, à côté de lui son bourreau. Ce bourreau, c'est sa femme, c'est Livie, qu'il avait épousée par passion après avoir répudié ses deux premières femmes, Claudia et Scribonia. Livie a été le châtiment du premier empereur, l'instrument de la vengeance divine contre les crimes qu'il avait commis pour arriver au pouvoir suprême, le premier de ses trois *cancers*, comme on disait à Rome (sa fille et sa petite-fille étaient les autres). Usant dans l'intérêt de son ambition personnelle de l'irrésistible empire qu'elle avait pris sur Auguste, Livie a fait périr toute la famille de son mari, tous ceux qu'il aimait, tous ceux qui, en vertu du fameux principe d'hérédité qu'il avait fait établir, étaient appelés à lui succéder et à fonder la dynastie des

Jules, afin de placer au sommet du pouvoir son fils, à elle, l'enfant qu'elle avait eu de son premier mariage, Tibère, que détestait Auguste. Avec quel art cette femme, qui avait été de moitié dans les succès de la politique d'Auguste, parvint à lui en ravir les fruits, c'est ce qu'il faut lire dans le volume de M. Beulé, qui analyse son ambition aussi finement qu'il le fait de la correcte et froide beauté des images qui nous restent d'elle. Une chose soulage la conscience à la fin du long récit des crimes de Livie, c'est la punition qui lui est réservée à elle-même. « Vous me demanderez quelle fut la fin de Livie, dit M. Beulé. Elle partage d'abord l'empire avec Tibère et le sénat lui décerne des honneurs tels qu'elle excite la jalousie de son fils. Tibère va à Caprée pour échapper à cette domination ; quand il se sent le plus fort, il témoigne à sa mère tous les mépris qu'elle mérite, il défend au sénat de l'honorer, refuse de la recevoir dans sa villa, et pendant trois ans, elle ne voit pas une seule fois ce fils à qui elle a tout immolé, même son mari. Elle meurt sans influence, délaissée, pleine de dépit, sinon de remords. Et, après sa mort, il semble qu'elle soit pour le monde un objet d'horreur. Son cadavre se décompose, on attend en vain que l'empereur manifeste sa volonté : l'empereur ne répond pas, et c'est quand le corps tombe en putréfaction qu'il donne l'ordre de le brûler. »

Cette préoccupation des châtiments réservés dès cette vie au crime, domine tout le livre de M. Beulé et lui donne quelque chose d'élevé qu'on ne trouve pas toujours dans les travaux historiques de ce temps-ci. M. Beulé appelle, il est vrai, cette inflexible pénalité la « loi humaine de l'histoire ; » mais il est évident que si ce sont les hommes qui l'appliquent, c'est Dieu qui l'a portée. « Messieurs, s'écrie le savant professeur au début d'une de ses premières leçons (son ouvrage, nous avons oublié de le dire, est la reproduction d'un cours fait l'an dernier à la Bibliothèque impériale), messieurs, il y a des expiations ; il y en a dans tous les temps, dans toutes les situations, et, quoique la rémunération du bien et du mal ne soit pas toujours apparente aux yeux de l'observateur, il y a, dans l'histoire comme dans la vie humaine, un châtiment à côté des fautes commises. »

Et, comme il l'a montré pour Auguste et pour Livie, il le fait voir pour Agrippa, l'âme damnée, le *factotum* d'Auguste, et pour Mécène, l'entremetteur de sa politique corruptrice. Ce sont d'admirables et curieux portraits que ceux que fait M. Beulé de ces deux hommes, dont on ne connaît guère généralement que le nom ; l'un sorti des rangs inférieurs de la société, rude parvenu militaire, vraie machine de compression entre les mains d'un conducteur habile, subordonnant son ambition ardente mais sourde, à une ambition plus haute ; l'autre issu de souche princière et de race vaincue (il était Étrusque), ironique, élégant, dépravé, sensuel, se faisant un jeu de désarmer les esprits comme l'autre de dompter les

légions. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais pénétré avec plus de sagacité ces deux âmes, et plus vivement peint ces deux figures.

Quels hommes heureux, en apparence, qu'Agrippa et Mécène! Tout leur a réussi ; ils ont monté dans la faveur et dans les emplois aussi haut qu'ils l'ont désiré ; ils ont eu une cour, des flatteurs, et ont gardé jusqu'au bout les bonnes grâces du maître. Cependant, regardez de près à leur vie, et vous y verrez les déceptions, les mortifications, les dépits, la souffrance sous sa forme physique ou morale, le châtiment enfin. « Agrippa a été puni, n'en doutez pas, s'écrie M. Beulé, et sous les splendeurs de ce parvenu, il n'est pas difficile de montrer son châtiment. » Et s'appuyant de l'autorité d'un ancien, de Pline, il nous montre les trois fléaux qui l'ont atteint : en premier lieu Julie, sa femme, la fille d'Auguste, qui l'a déshonoré, qui a traîné le nom de son mari dans la boue devant le peuple ; en second lieu, ses fils Caïus et Lucius César, qu'a fait empoisonner Livie ; troisièmement enfin, le joug d'Auguste, *durum servitium Augusti*, c'est-à-dire l'impérieuse volonté du plus astucieux, du plus défiant, du plus exigeant et du moins reconnaissant des maîtres.

Quant à Mécène, bien qu'il ait subi aussi le déshonneur conjugal, son châtiment a été d'une autre nature. Ce gros homme, asservi au plaisir, a passé les trois dernières années de sa vie dans les supplices d'une insomnie incurable, et, sous l'empire de la souffrance, est devenu, comme certain personnage de la mythologie, d'une maigreur de cigale. « On lui avait conseillé, comme remède, de boire beaucoup, et il s'en acquittait bien ; mais ce moyen ne réussit pas. Il avait inventé un artifice plus délicat, c'était de réunir à quelque distance de la chambre où il reposait, un orchestre dont les sons arrivaient à son oreille adoucis et à l'état de murmure. Tout fut inutile. Et cependant il parvint ainsi à vivre pendant trois ans sans dormir. Il aimait la vie qui lui avait été si douce ; et Sénèque nous dit qu'il avait grand' peur de la mort, malgré sa philosophie et les promesses que lui faisait Horace de le suivre dans le tombeau. »

Ce nom de Mécène provoque l'examen d'un des plus intéressants problèmes de l'histoire du fondateur de l'empire et celui sur lequel M. Beulé s'arrête le plus longtemps, à savoir si l'influence d'Auguste sur les lettres et les arts, dont Mécène avait le portefeuille, a mérité d'être célébrée comme elle l'est depuis tantôt deux mille ans. Avant tout, il est une chose qu'il faut reconnaître : ici comme sur bien d'autres questions, il y a parmi les écrivains le *servum pecus*, les moutons de Panurge, les gens qui répètent sans conscience et sans examen ce qui a été dit avant eux. D'autre part, la façon de comprendre la littérature et l'art diffère selon les idées qui dominent dans chaque siècle, et généralement, dans les derniers siècles, c'est la beauté de la forme qu'on a particulièrement prisée. Or, dans la littérature comme dans l'art, il y a, sous le rapport de la forme, dans les productions de l'époque d'Auguste, une ampleur qui impose.

Édifices, statues, poëmes, tout est drapé d'une façon grandiose. La Grèce a passé par là, mais ce n'est plus sa beauté délicate. L'emphase naissante se sent partout, l'emphase, principe de ruine pour les arts et les lettres, mais qu'on a toujours été disposé à goûter chez nous. Nous revenons aujourd'hui, sur ce point, à des idées plus saines. Aussi croyons-nous que les restrictions et les réserves de M. Beulé à l'endroit de son admiration pour les classiques du temps d'Auguste ont plus de chances d'être acceptées qu'il y a cinquante ans. Non que le savant professeur ait le moindre penchant pour le romantique de la Restauration ou le réalisme du second empire : ce que nous avons dit ici, il y a deux mois, de ses *Causeries sur l'art*, doit ôter de l'esprit toute suspicion à cet égard. L'idéal de M. Beulé est tout grec, et c'est pourquoi il n'a qu'une médiocre sympathie pour la littérature et l'art du siècle d'Auguste, qui ne sont précisément ni romains ni grecs purs, mais qui offrent un mélange inclinant déjà vers la décadence. Son goût, au moins en fait de littérature romaine, serait plutôt pour la littérature de la période républicaine; il y avait là plus de corps, plus de vie, plus de physionomie nationale.

Nous ne dirons rien de la thèse un peu excentrique par laquelle termine l'auteur, de cette proposition qui a tant causé de scandale, — de renverser l'ordre de nos études classiques, en mettant le grec à la place du latin et en consacrant à la première de ces langues le temps et les soins que l'on accorde à la seconde. Il y aurait de bonnes raisons à opposer à celles que M. Beulé apporte à l'appui de son projet de réforme pédagogique. Mais, pour ce qui est de la supériorité de richesse et de valeur de la littérature grecque sur la littérature latine, c'est, croyons-nous, un point hors de contestation. Quelle différence, en particulier, entre la littérature du siècle de Périclès et celle du siècle d'Auguste ! Contemplez les rayons de votre bibliothèque, où les écrivains des deux époques et des deux pays sont classés par ordre de genres : que de vides sur le rayon de Rome ! Pas d'orateurs (Cicéron appartient à la république), pas de tragiques, pas de comiques, pas de philosophes ! Deux poëtes et un historien, et c'est tout. Mais c'est surtout quand on compare ces écrivains au point de vue des idées et des sentiments dont ils ont été les interprètes, que ressort l'infériorité de Rome vis-à-vis d'Athènes. Le rôle des écrivains de l'époque d'Auguste a été honteux et coupable. Tous sont restés gens de talent et même de génie, sous quelques rapports, mais tous ont été, à un degré quelconque, les instruments de la politique égoïste du chef de l'État, et s'ils ne se sont pas, comme Horace et Virgile, mis au service particulier de ses intérêts dynastiques, tous ont concouru dans une mesure aujourd'hui encore appréciable, à ce travail de corruption et d'abaissement moral, d'énervement et d'abdication politique, où se résume en définitive l'œuvre du règne d'Auguste.

Tout est donc au même niveau dans ce règne, et au fond rien ne plaide pour lui, pas même l'art, pas même la littérature ; car la grandeur qu'artistes

et littérateurs gardent encore dans le triste milieu où ils nous apparaissent ne nous fait que regretter davantage celle qu'ils auraient montrée dans de meilleures conditions.

II

M. le marquis de Noailles a publié récemment un ouvrage auquel nous consacrerons ici une étude particulière, mais que nous ne voulons pas tarder plus longtemps à faire connaître. C'est l'histoire du règne de Henri III en Pologne[1]. Peu d'épisodes historiques sont plus singuliers et plus imparfaitement connus. Quel étrange personnage d'abord que ce troisième fils de Catherine de Médicis, à qui sa mère qui l'adore, sans doute parce qu'il lui ressemble davantage, cherche éperdument une couronne, à qui elle rêve d'en faire une, à défaut d'autre, avec un débris de celle de son bon ami le Grand-Turc, et qui, ayant attrapé l'une des plus brillantes de l'Europe, celle des Jagellons, la jette là, et se sauve ensuite pour venir prendre celle de France devenue inopinément vacante et dont la possession devait lui être si fatale ! Et puis quel monde inouï que cette république de Pologne, raffinée et barbare à la fois, en même temps chevaleresque et sauvage, qui unit les deux extrêmes de la misère et du luxe, de la servitude et de la liberté, et dont l'impossible gouvernement prétend réaliser la chimère avec laquelle on dupa, chez nous, les révolutionnaires de 1830 : une monarchie entourée d'institutions républicaines !

Ce qu'il y a de curieux et de peu connu dans l'élévation de Henri de Valois au trône de Pologne, c'est que l'idée en revient à Coligny. Il entrait dans les vastes plans que rêvait, comme on sait, l'amiral et qu'il avait fait agréer à Charles IX, d'abord d'écarter ce personnage embarrassant du duc d'Anjou, et, par son moyen, d'étendre nos alliance en Europe, afin de contrebalancer l'influence de l'Espagne. L'Espagne prenait son point d'appui dans le système de résistance aux idées nouvelles et se posait comme la représentante exclusive du catholicisme. Coligny concevait, pour la France, un rôle directement opposé et qui avait, selon lui, plus d'avenir. Un principe nouveau s'introduisait dans le monde qui devait, pensait-il, triompher tôt ou tard : le principe de la liberté de conscience. En l'établissant chez elle d'abord, comme fit plus tard Henri IV, et en s'en montrant la protectrice dans toute l'Europe, la France ferait immédiatement contrepoids à l'Espagne, et, grâce au cours rapide des idées, lui enlevait bientôt la prépondérance. « Une partie de l'Europe était pour nous, dit M. de

[1] *Henri de Valois et la Pologne en* 1572, par le marquis de Noailles. — 3 vol. in-8. Paris. Michel Lévy, éditeur.

Noailles ; un traité d'alliance venait d'être conclu avec l'Angleterre, où l'opinion publique se montrait fort animée contre Philippe II ; Venise était sur le point de se séparer de la Ligue ; Schomberg négociait avec les princes d'Allemagne ; l'évêque de Dax obtenait que la Turquie mît ses galères au service de la France : si le projet de la Pologne réussissait, l'influence française allait s'étendre sur tout l'orient de l'Europe, depuis les Dardanelles jusqu'à la Baltique. »

C'est qu'en effet la Pologne, où la résistance catholique fut si violente, si sanglante plus tard, se montrait alors moins opposée à la liberté des cultes qu'elle le fut par la suite sous les inspirations de la maison impériale, et toute prête à entrer dans la ligue antiespagnole. Du moins c'est ce qui résulte des nouveaux et nombreux documents que produit M. le marquis de Noailles.

Les projets de l'amiral de Coligny ne prévalurent pas, on le sait. Henri de Valois et Catherine de Médicis n'inclinaient guère pour le plan d'un établissement en Pologne, non qu'ils en fussent détournés par des scrupules religieux, mais parce que sa réalisation aurait amené, pour la mère, une séparation qui lui coûtait; et, pour le fils, « embarqué dans la mer des plaisirs en France, » comme s'exprime un auteur du temps, l'abandon d'une vie qui avait des attraits tout-puissants. D'autres combinaisons, restées d'ailleurs infructueuses, firent abandonner ce projet. La reine-mère le reprit un an plus tard, mais sans le rattacher à l'ensemble politique qu'avait conçu l'amiral de Coligny et sans que, par suite, il offrit autant de chance de succès.

Toutefois, cette affaire fut amenée avec une habileté qui fait honneur à la diplomatie française du seizième siècle. Les pièces de la négociation recueillies par M. de Noailles et tirées de la vaste et précieuse collection de documents polonais du prince Ladislas Czartoriski, intitulé *Teka Naruszcweiza*, témoignent de l'intelligence, de la sagacité, de l'habileté politique, et, ce qui mérite bien d'être relevé en pareil lieu, de la droiture des hommes que le gouvernement français y employa. Ce vaste recueil de correspondances et de traités, formant à lui seul un volume de six cents pages, est déjà, par lui-même, d'une valeur inappréciable. Mais, quelque prix qu'ils aient considérés à part, ces documents en acquièrent encore pour l'habile emploi qu'en a fait l'écrivain à qui nous en devons la connaissance. On ne saurait se montrer plus pénétrant que M. de Noailles, mieux suivre le fil souvent brouillé et parfois rompu des négociations, et tracer de l'ensemble des faits un tableau plus intéressant. Sans viser au pittoresque, le récit a de la couleur et du relief. Toutefois, c'est, après la gravité du travail, par l'élévation des idées que se distingue selon nous cette étude historique. Il y a là, sur la position qu'aurait pu prendre, en France, la noblesse, lors du grand renouvellement du seizième siècle, si, d'accord avec une démocratie déjà dépourvue d'intelligence politique, la royauté ne l'avait anéantie, des vues neuves et qui frapperont par leur

justesse. Nous avons dit ce que l'auteur pense de l'influence qu'aurait eue, sur la position de la France en Europe, l'application, anticipée d'un siècle, du grand principe que fit régner, à la fin de la guerre civile, la sage et prudente politique de Henri IV. Ajoutons que la noble et malheureuse nation qui fit un choix si malheureux en venant chercher au pied du trône des Valois un successeur à la nationale dynastie des Jagellons, a trouvé dans M. le marquis de Noailles un historien sympathique et sévère, qui n'hésite pas plus à condamner ses incorrigibles défauts qu'à proclamer ses éminentes qualités.

Certes, il y a loin du seizième siècle au dix-neuvième; néanmoins, ces deux époques se ressemblent par plus d'un côté. Les faits et les situations respectives des peuples n'ont pas changé autant qu'on pourrait le croire. Qui oserait dire, par exemple, comme le remarque M. de Noailles, qu'aujourd'hui, ainsi qu'au temps des Valois, la Pologne ne peut être la clef de la question d'Orient? On voit per là, qu'à son intérêt rétrospectif, l'histoire du règne de Henri III en Pologne unit un véritable interêt contemporain.

III

Nos lecteurs n'ont pas oublié les articles que nous avons publiés ici à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci sur l'esprit des écoles philosophiques et théologiques de France dans le douzième siècle : ces articles ont été généralement remarqués. L'auteur, à l'époque où il nous donnait ces savantes et curieuses études, mettait la dernière main à un grand travail d'ensemble sur les luttes d'idées en France au temps orageux d'Abélard, de Roscelin et de saint Bernard. Ce travail vient de paraître sous ce titre · *Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au douzième siècle*[1].

C'est en effet autour de ce célèbre professeur que M. l'abbé Michaud a coordonné tout le mouvement des doctrines de son époque, non certes qu'il en ait été le centre générateur, — Guillaume de Champeaux ne fut pas un créateur, et son historien n'a garde de le présenter ainsi, — mais parce que, dans ses chaires de Notre-Dame et de Saint-Victor et sur son siége épiscopal de Châlons, il eut à expliquer, à défendre ou à combattre toutes les théories pour ou contre lesquelles se passionnèrent ses contemporains, et qu'il le fit avec un éclat qui a rejailli jusqu'à nous. L'histoire de ce personnage convient mieux que celle de tout autre pour l'objet

[1] *Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au douzième siècle, d'après des documents inédits*, par M. l'abbé Michaud, chanoine honoraire de Châlons, vicaire de la Madeleine. — 1 vol. in-18. Didier et Ce, éditeurs.

que se proposait M. Michaud, parce qu'il a été plus complétement et plus également mêlé aux débats intellectuels de son époque. Écolâtre, fondateur de communauté, comte-évêque, il a touché à plus de choses qu'Abélard, par exemple, dont la voix fut si retentissante, et il est plus resté dans le milieu studieux du siècle que saint Bernard, dont le rôle a été sans comparaison plus large et plus puissant. Nul autre nom que le sien n'offrait un point de raccord aussi heureux pour l'exposition et la discussion des systèmes nombreux et divers qui sollicitaient, il y a six cents ans, l'attention de nos pères, et, faut-il ajouter, ne la sollicitaient pas en vain ; car c'est une chose qu'on n'a pas assez admirée, que l'ardeur avec laquelle ces générations à peine sorties des souffrances d'une vie sans repos et sans sécurité, se portaient vers l'étude des choses de l'ordre métaphysique. Ce qu'on n'a pas assez remarqué non plus, c'est l'étrange rapport qu'il y a entre les questions agitées dans le douzième siècle et celles qui préoccupent le dix-neuvième. Ce qu'en a dit M. Michaud dans les articles que nous avons publiés a beaucoup frappé ; ce qu'il a ajouté de développement à cet aperçu historique dans le volume qu'il publie aujourd'hui mettra ce fait dans une complète évidence. Ce n'est pas ici qu'il convient de chercher le secret de ce singulier mais incontestable rapprochement entre deux époques si éloignées à tous autres égards : *Guillaume de Champeaux et les écoles au douzième siècle* sera ici plus tard, nous l'espérons, l'objet d'une appréciation que nous n'entendons pas aborder aujourd'hui.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot sur cet ouvrage qu'il ne nous appartient pas de louer, puisque nous en avons eu les prémices, et où nous avouerons même loyalement qu'on rencontre parfois des traces d'inxpérience et de jeunesse, — défauts charmants, du reste, et qui ne sont plus guère communs dans ce temps-ci, où, comme dit M. Laprade,

Les hommes naissent vieux.

Nous voulons prémunir les lecteurs contre l'idée fausse qu'ils pourraient se faire du livre de M. Michaud d'après ce que nous venons d'en dire et ne pas laisser croire qu'il ne s'agit là que d'arides discussions et de maussades controverses scolastiques. Sans doute les questions pour lesquelles on luttait au pied de la montagne Sainte-Geneviève et sous le cloître de Notre-Dame sont abordées de près par l'auteur ; mais, outre l'attrait que leur donne leur singulière ressemblance avec celles de notre temps, il y a dans la manière dont elles sont exposées une chose qui leur enlève beaucoup de leur austérité : c'est le cadre historique. Le livre de M. l'abbé Michaud n'est, après tout, qu'une biographie largement traitée d'après le procédé allemand, dont on a pu quelquefois abuser chez nous, mais qui a le mérite d'introduire la chaleur et la vie dans des sujets qui en paraissent naturellement dépourvus. En suivant Guillaume de Champeaux dans les écoles où il se forme, dans celles où il enseigne lui-même d'abord sous le

regard malveillant des partisans d'Abélard, et, plus tard, au milieu des applaudissements de la jeunesse accourue dans sa retraite de la *Cella vetus* du marais Saint-Germain; en l'accompagnant à Châlons-sur-Marne, où il siége au double titre d'évêque et de comte, où il tient des conciles, et réforme la discipline et l'administration, tout en disputant amicalement avec saint Bernard et les cisterciens sur la mystique, tout en courant à Dijon, à Cluny, à Strasbourg et à Reims où se discute, avec les problèmes philosophico-religieux alors partout soulevés, le problème autrement difficile des rapports de l'Église et de l'État (la querelle des investitures); enfin, en assistant à tous les actes de cette longue et noble vie, si accidentée et si pleine, on devient comme contemporain du douzième siècle, c'est-à-dire d'un siècle où toute âme généreuse aurait aimé à vivre parce qu'on y vivait beaucoup.

IV

Depuis 1860, M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet publie, sous le titre de *Revue de l'année*, un Annuaire que nous avons été les premiers à annoncer, parce qu'il nous a semblé, dès le principe, répondre à un besoin réel, et qu'il nous paraît y satisfaire chaque jour davantage. En effet, la *Revue de l'année* n'a cessé de s'améliorer entre les mains de son actif et savant directeur et s'est rendue digne des suffrages nombreux et élevés qu'elle a obtenus. Encouragée, dans le monde, par le concours et l'appui des hommes les plus distingués, et, dans l'Église, par la moitié au moins de l'épiscopat français et le souverain pontife lui-même qui a déclaré « sage et pieuse » la pensée qui a inspiré la *Revue de l'année*, M. Duilhé de Saint-Projet s'est attaché tout entier à cette œuvre et l'a élevée au rang des publications les plus solides de ce temps. Ce n'est plus aujourd'hui la tentative un peu timide et hésitante que nous avons dû blâmer parfois. Prenant hardiment le vrai titre qui lui convient, la *Revue de l'année* de 1860 et des années suivantes est devenue, en 1867, l'*Annuaire contemporain*, agrandissant du même coup son format et son cadre, sans quitter ni modifier son point de vue.

Catholique avant tout, l'*Annuaire contemporain* a compris qu'il devait être en même temps universel, et c'est ce qu'il travaille à devenir. On s'en convaincra à première vue par le développement de son programme où, à côté des travaux de l'ordre purement intellectuel, figurent, cette année,

[1] *Annuaire contemporain*, revue de l'année 1867. 1 vol. gr. in-8 — Paris, Adrien Le Clere, édit., rue Cassette. — Nos abonnés trouveront cet ouvrage à des conditions de faveur dans nos bureaux (*V.* aux annonces).

ceux des sciences d'application qui tiennent maintenant une si large place dans la vie des sociétés. Voici d'abord, entre autres nouveautés, sous la rubrique un peu ambitieuse peut-être de *Politique*, une revue sommaire des événements de 1866, où l'auteur s'est discrétement renfermé dans le rôle de rapporteur et a gardé une habile, mais non indifférente, neutralité.

Vient, en second lieu, l'agriculture, dont M. Hervé a décrit un peu brièvement mais, avec une grande précision et une parfaite connaissance du sujet, les souffrances profondes et les héroïques efforts. C'est un chapitre sur lequel l'*Annuaire contemporain* appuiera davantage une autre année, nous l'espérons ; il faut que le lecteur, au lieu d'un simple aperçu de ce qui a été réalisé d'améliorations sur ce point, trouve là tous les renseignements nécessaires pour en faire, en particulier, son profit. Ce qui manque à l'article de M. Hervé, c'est l'indication des livres, journaux et autres écrits où sont exposés les procédés qu'il signale ou les faits qu'il relate.

Mentionnons, en passant, dix pages très-curieuses et très-intéressantes sur un sujet qui figure pour la première fois, croyons-nous, dans la *Revue de l'année*, l'archéologie, dont M. le comte de Lautrec a résumé les derniers travaux d'une plume à la fois habile et compétente.

Mais celui des sujets nouvellement introduits dans l'*Annuaire contemporain* qui sera le plus universellement goûté, c'est le tableau du mouvement littéraire et religieux à l'étranger. Nous ne connaissons guère de ce qui se passe chez les différents peuples de l'Europe, que ce qui appartient à la politique. Que savons-nous de la vie religieuse et morale des Russes, des Anglais, des Allemands? Presque rien. C'est à cette ignorance que M. Duilhé de Saint-Projet a voulu remédier en faisant connaître désormais chaque année, dans son *Annuaire*, non-seulement les principales publications littéraires et religieuses des grandes nations de l'Europe, mais en présentant un exposé succinct quoique précis des principales questions qui y auront été agités. L'essai de cette année fait déjà plus que promettre. Les renseignements que nous offre le tableau du mouvement littéraire et religieux à l'étranger viennent tous de bonne source. Il suffit de nommer M. Heinrich, professeur de littérature étrangère à la faculté de Lyon pour l'Allemagne, M. Marcel pour l'Angleterre, le R. P. Largent pour l'Italie.

Quant aux autres sujets, la théologie, la philosophie, le droit, les lettres, etc., l'*Annuaire contemporain* a gardé les rédacteurs de la *Revue de l'année :* c'est dire avec quel talent et quel soin ces sujets sont traités.

Au point où il a conduit son « œuvre, » ainsi que s'exprime Pie IX, M. Duilhé de Saint-Projet n'a qu'à poursuivre : le succès lui viendra sans nul doute, — à supposer qu'il en soit encore à l'attendre.

V

Le savant auteur des *Dogmes catholiques*, Mgr Laforêt, Recteur magnifique de l'université catholique de Louvain, commence en ce moment la publication d'une *Histoire de la philosophie* [1] conçue sur un très-large plan. Deux volumes ont paru qui embrassent les temps anciens. A en juger par les proportions données à l'étude des écoles antérieures à Jésus-Christ, on peut présumer que le moyen âge et les temps modernes demanderont bien chacun un égal nombre de volumes. Personne ne réclamera contre ce développement, si, comme il n'est pas permis d'en douter, l'auteur apporte dans toutes les parties de son ouvrage autant de savoir et de conscience historique qu'il en a déployé dans celle qu'il vient de livrer au public. C'est en effet une justice à lui rendre tout d'abord : Mgr Laforêt, pour arriver à une intelligence exacte des théories philosophiques et en faire nettement ressortir le caractère véritable, la physionomie réelle, n'a épargné aucune recherche et a porté directement ses investigations du côté des sources. C'est dans les livres des philosophes, lorsqu'ils ont écrit, ou dans ceux de leurs disciples, lorsqu'ils n'ont fait qu'enseigner, qu'il a voulu étudier leurs doctrines. Les textes cités à l'appui de ses analyses en sont la preuve, car ce ne sont point ceux qui se rencontrent dans toutes les compilations. Quand Mgr Laforêt cite, ce n'est pas pour faire étalage d'érudition, la chose est aujourd'hui trop facile : il y a mille répertoires à l'usage de ceux qui recherchent ce genre de parure ; ses citations portent sur les interprétations contestables et les passages susceptibles de discussion. Du reste, on n'en est plus aujourd'hui, sur aucun point de l'histoire de la philosophie, aux controverses des siècles passés. Toutes les questions ont été renouvelées, dans la forme au moins, si ce n'est dans le fond, et il n'est plus guère possible de discuter sur les systèmes sans les avoir examinés dans leur exposition authentique. Rien n'est donc ici de seconde main. Il y a, à cet égard, une réelle originalité dans le travail du savant recteur de Louvain.

Quant au fond, c'est-à-dire, quant à la caractérisation des systèmes et du mouvement général de la science philosophique, les vues propres et les appréciations personnelles ne manquent pas non plus dans cet ouvrage. La façon dont Mgr Laforêt entend la masse des questions qu'il aborde n'est pas toujours, assurément, celle de tout le monde. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer en discussion avec lui. Tout au plus prendrons-nous la liberté de remarquer que la part qu'il fait à la philosophie orientale est bien

[1] Bruxelles, Victor Devaux, édit. — Paris, Dillet, libraire.

étroite, et que la manière dont il en parle est peut-être un peu dédaigneuse. « Je ne vois que deux peuples orientaux à qui l'on puisse attribuer une philosophie, dit-il, les Chinois et les Indiens, et encore la philo sophie qu'ils nous offrent a bien peu de valeur scientifique. » Il y a trente ans, bien que l'Orient ancien fût moins connu qu'il ne l'est aujourd'hui, l'abbé Gerbet, dans son *Précis de l'histoire de la philosophie*, rédigé pour le collége de Juilly, en parlait dans de tout autres termes : « On a découvert dans l'Orient, disait-il, des systèmes philosophiques qui comprennent une grande variété de questions et offrent évidemment les traces d'une investigation laborieuse... L'Inde en particulier a été le foyer d'une longue et vaste lutte philosophique, dont quelques monuments sont déjà entrés dans le domaine de la science europénne. » Aussi avait-il accordé à l'Orient une place relativement grande dans son livre. Celle que lui a réservée Mgr Laforêt nous semble, comparativement, trop restreinte.

Mais, encore une fois, ce n'est que pour l'annoncer, que nous parlons aujourd'hui de cet ouvrage. Nous ne voulons pas le juger en ce moment, mais en faire notre compliment à la grande et catholique université du sein de laquelle il est sorti, et aux évêques de Belgique qui l'approuvent et le recommandent par la voix de leur illustre métropolitain. Il y a là une belle réponse à ceux qui accusent l'Église de repousser la science en général et d'être, en particulier, pleine de mauvais vouloir pour la philosophie. Y a-t-il beaucoup d'universités laïques qui pourraient témoigner d'une aussi sérieuse et aussi intelligente sollicitude pour son enseignement ?

VI

L'Allemagne se glorifie à juste titre du célèbre recueil de chants nationaux des frères Grimm. C'est une œuvre de patriotisme et de science à laquelle toute l'Europe littéraire a rendu hommage.

Nous possédons, en France, un ouvrage du même genre et qui, dans des proportions moindres, n'est pas inférieur en mérite. C'est la collection des chants populaires de la Bretagne publiée par M. de la Villemarqué, sous le titre celtique de *Barzaz-Breiz*. Il y a là aussi une grande érudition, une critique solide et un vif sentiment poétique. La pensée qui a présidé aux deux recueils a été la même, même a été le travail.

Comme les deux grands érudits ses maîtres, M. de la Villemarqué, en fixant par l'écriture des poésies dont, pour la plupart, la mémoire des chanteurs populaires avait été jusqu'ici le dépôt, a voulu sauver d'une perte qui devenait inévitable, de vieux monuments d'histoire nationale, aussi précieux dans leur genre, mais plus sensibles à l'action du temps que ceux qui se dressent dans les bruyères de sa province ; comme eux, il est

allé rechercher ces poésies à leurs sources, dans les lieux où, selon leur caractère divers, elles se produisent traditionnellement, les unes aux foires, les autres aux fêtes des paroisses ; celles-ci aux assemblées pieuses des *pardons*, celles-là aux repas des noces villageoises ou aux veillées des fermes solitaires; ici, de la bouche des ménétriers ambulants, humbles successeurs des bardes de la vieille Armorique; là, de celle des mendiants de grands chemins, ou des gardeuses d'enfants des chaumières. Et, la moisson faite, il a classé et ordonné les produits de sa récolte. Long et difficile a été le triage ; car, dans ces gerbes ramassées sous l'impulsion d'une première ferveur d'idée, se trouvait force ivraie et bon nombre d'épis vides ou brisés ; plus longue et plus délicate a été la restitution de ces débris. L'œuvre demandait le concours du poëte et celui du critique, parce que de pareilles œuvres s'apprécient par le sentiment autant que par la raison et le savoir. Heureusement M. de la Villemarqué les trouvait tous les deux en lui.

Aussi son recueil fût-il reçu, dès son apparition, avec une grande faveur. Il y a de cela vingt ans bientôt. Admettons que l'entrain où l'on était alors pour les études de ce genre ait été pour quelque chose dans le succès du *Barzaz-Breiz :* cet entrain a bien diminué depuis, et cependant le succès du livre n'a cessé de croître. L'Institut a joint sa haute sanction à l'estime du public en admettant l'auteur dans son sein, après avoir couronné son livre par les mains de l'Académie française. C'est donc un travail aujourd'hui jugé : cinq éditions écoulées en France et plusieurs traductions faites à l'étranger seraient une réponse suffisante à qui voudrait en contester la valeur. Sa place est faite, et, après ce qui en a été dit et la notoriété dont il jouit partout, nous n'aurions eu qu'à signaler purement et simplement la nouvelle édition que vient d'en donner l'auteur, s'il n'y avait fait des additions et des modifications considérables[1].

Tant que le *Barzaz-Breiz* ne s'est adressé qu'aux lecteurs érudits, le texte breton avait une importance capitale, et, comme dans les traductions classiques, il devait faire face à la version française. Mais maintenant qu'un public plus nombreux a pris goût à ces primitives poésies, et qu'elles sont lues pour leur charme intrinsèque autant que pour leur importance ethnologique, l'idiome original importe moins, et il suffit que ceux qui voudraient y recourir le trouvent au rez-de-chaussée de la page. C'est là que l'a placé M. de la Villemarqué, dans cette nouvelle édition, et cet arrangement que réclamaient les lectrices ainsi que les lecteurs qui n'ont pas l'honneur d'être celtologues lui a rendu possible une modification que les uns et les autres apprécieront sans doute, celle de condenser, malgré les développements qu'il lui a donnés, son ouvrage en un seul volume.

[1] *Barzaz-Breiz*, chants populaires de la Bretagne, recueillis, traduits et annotés par le vicomte de la Villemarqué, membre de l'Institut. Ouvrage couronné par l'Académie française. Sixième édit. 1 vol. in-8. — Paris, Didier et Ce, éditeur.

Une chose manquait à ces chants populaires, qui empêchait de les apprécier par l'une de leurs faces les plus originales, nous voulons dire les mélodies sur lesquelles ils sont débités aujourd'hui par leurs rustiques interprètes. Ces mélodies, probablement aussi anciennes que les paroles qu'elles soutiennent, ne sauraient guère, en tout cas, en être séparées sans leur ôter une grande partie de leur charme. Dans les temps primitifs, la poésie et la musique n'allaient point isolément, et c'était le même homme qui composait les paroles et les airs sur lesquels elles étaient chantées. Il en était, chez les Bretons, à cet égard, de même que chez les anciens Grecs. Il est donc à croire que, pour un bon nombre des chants que l'on entend encore sur les routes, aux foires, aux apports et aux pèlerinages de la Bretagne, la musique a la même date que les airs. Ce n'eût été nous les faire connaître qu'à moitié, que de les publier sans leur accompagnement mélodique. M. de la Villemarqué l'a compris : toutes les pièces de son recueil sont aujourd'hui notées sur la clef de sol avec l'indication du mouvement qui est propre à chacune : dans les précédentes éditions, cet honneur n'avait été accordé qu'à un petit nombre seulement, données à titre d'échantillon de la musique armoricaine. La place nous manque pour apprécier d'autres changements et d'autres additions, notamment trois pièces sur Merlin qui figurent dans le *Barzaz-Breiz* pour la première fois et qui nous semblent, comme à l'auteur, des espèces de *rhapsodies*, ou fragments d'épopées aujourd'hui perdues, et un cantique funèbre d'origine récente (*Complainte de la dame de Nizon*), composé en l'honneur de la mère de l'auteur du recueil par un témoin des bienfaits qu'elle avait répandus autour d'elle. Il y aurait, à l'aide de ce dernier chant, une comparaison assez curieuse à établir entre les bardes bretons du moyen âge et ceux de notre époque ; car ce n'est pas un fait isolé que cette oraison funèbre sous forme de chant populaire de madame de la Villemarqué. Mais nous voulons laisser le plaisir de ce rapprochement aux lecteurs du *Barzaz-Breiz*. Nous nous bornerons à dire en finissant que la dame de Nizon n'avait pas seulement droit par ses vertus à l'hommage qui lui est rendu ici et que son nom avait un autre titre à figurer à la fin de ce volume ; c'est elle qui en a conçu la première idée et en a réuni les premiers éléments. Ce livre est donc un héritage de famille agrandi. Il était ainsi naturel d'y placer la douce image qui le couronne. Seulement M. de la Villemarqué aurait pu y ajouter pour épigraphe, en y modifiant un mot, le vers touchant et si connu d'Ausone :

Salve, herediolum majorum regna meorum.

P. S. Cette grave et pieuse Bretagne a toujours été la terre des poëtes. De nos jours elle a eu, dans le grand mouvement littéraire qui finit, une pléiade à part qui a laissé dans l'histoire un sillon plein de douceur. Aujourd'hui encore elle témoigne de son héréditaire vocation pour la poésie, une poésie rêveuse et mélancolique comme ses bruyères et ses grèves,

mais en même temps forte comme son granit. C'est ce dont nos lecteurs trouveront la preuve dans un charmant volume de vers [1] que nous aimerions à faire connaître autrement que par cette courte mention, si la place nous le permettait, mais que nous voulons au moins placer ici à côté des vieux chants de l'Armorique, comme un digne fruit de ce sol énergique qui ne connaît pas l'épuisement.

P. DOUHAIRE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES EN BELGIQUE.

3 SESSION, 1867.

La troisième session de *l'Assemblée générale des catholiques en Belgique*, organisée avec l'approbation et sous les auspices de l'épiscopat belge, et à laquelle le saint-père a daigné d'avance accorder sa bénédiction, s'ouvrira à Malines, le 2 septembre 1867, à 10 heures du matin, au local du *Petit séminaire diocésain, rue de la Blanchisserie.*

Les inscriptions et les demandes de cartes peuvent se faire dès à présent aux secrétariats des comités correspondants de *l'Union catholique*, au secrétariat du *Comité d'organisation*, 59, *rue de la Commune, à Saint-Josse-ten-Noode lez-Bruxelles*, et chez *M. Dillet, libraire-éditeur*, 15, *rue de Sèvres, à Paris.*

Le prix des cartes est, comme lors des réunions précédentes, fixé à 10 francs. Elles donnent droit au compte rendu des débats. Leur délivrance aura lieu, dès le 1er août, aux adresses qui précèdent. Elles seront accompagnées du programme des travaux de l'Assemblée, ainsi que des autres indications jugées utiles.

Les personnes qui désirent avoir un logement à Malines, pendant la durée de la session, devront s'adresser avant le 1er août au secrétariat du comité local (*M. Scheyvaerts, rue du Clos, à Malines*), qui sera aussi chargé exclusivement de la distribution des cartes, à partir du 1er septembre et pendant la durée de la session.

Des places spéciales seront, comme lors des sessions précédentes, réservées aux dames munies de cartes qu'elles pourront obtenir en se faisant inscrire en temps utile au *Secrétariat du comité d'organisation*, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le comité a aussi déposé au *Comptoir universel d'imprimerie et de librairie*, 26, *rue Saint-Jean*, à Bruxelles, et chez son correspondant *M. Dillet, à Paris*, un certain nombre d'exemplaires des comptes rendus des assemblées de 1863 et 1864, qu'il recommande spécialement aux personnes qui n'y ont pas assisté.

Les communications particulières et toutes demandes de renseignements venant des pays étrangers peuvent continuer à être transmises directement au secrétaire général du Conseil central, M. ÉD. DUCPETIAUX, 22, *rue des Arts, à Bruxelles.*

[1] *Au pays de Retz*, poésies, par Joseph Rousse. — Nantes. Forest et Grimaud, édit.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, le 24 juin.

Les yeux cherchent vainement, dans les galeries artistiques du Champ de Mars, le tableau célèbre où l'un de nos meilleurs peintres a représenté deux philosophes perdus dans l'ombre et suivant, d'un front pensif et dédaigneux, le spectacle de l'orgie romaine. C'est pourtant une œuvre forte et belle qu'il eût convenu d'offrir à l'esprit et au regard de l'étranger. Mais peut-être la foule n'eût-elle pas su découvrir ou comprendre cette composition savante au milieu de tant de curiosités et de merveilles ; et en dehors même du vaste palais qui les abrite, quels décors, quelles surprises, provoquent l'attention et la tiennent en haleine ! Paris, non plus capitale, mais hôtellerie de l'Europe, voit accourir chez lui les rois et les princes, les vainqueurs et les vaincus, tous les pasteurs de peuples, depuis ceux qui conduisent honnêtement le troupeau jusqu'à ceux qui le tondent, les uns manquant de mémoire, les autres de prévoyance, tous attirés par la séduction du plaisir et des fêtes, et depuis un mois les chambellans se fatiguent à promener des Altesses comme les chroniqueurs à décrire des festins et des bals.

Qui se fût douté, l'année dernière à cette époque, quand les canons grondaient de l'Elbe au Mincio et du Rhin à la Vistule, que, quelques mois plus tard, nous serions bercés au bruit des orchestres, en voyant s'embrasser sur les bords de la Seine les Étéocle et les Polynice de la famille européenne ! Au premier abord, on est étonné des contrastes et des mélanges dont nous avons le tableau, de la présence inattendue au palais des Tuileries de l'héritier de Nicolas, du petit-fils de Louis-Philippe, du vainqueur de Sadowa ; mais, en réfléchissant, on comprend que le mobile qui les a conduits parmi nous est simplement celui qui les mène, en d'autres circonstances, à Bade ou à Spa, pour s'y délasser un instant et y sacrifier quelque chose à la faiblesse humaine. Nous ne sommes plus au temps où le soin d'une majesté vaine enchaînait les monarques au rivage ;

la couronne elle-même se démocratise, et les congrès de la joie succèdent volontiers à ceux de la vieille étiquette. Nous venons de dire qu'aujourd'hui Paris est plutôt l'hôtellerie que la capitale de l'Europe. Le mot de capitale en effet emporte avec lui la pensée d'une action publique, d'une influence rayonnante que nous cherchons vainement dans le caractère et le rôle actuel de la cité de M. Haussmann. Paris amuse le monde ; il ne le gouverne plus. C'est dans son charmant séjour que se donnent, comme en un *Pré aux Clercs* immensément agrandi, les rendez-vous de toute compagnie ; ce n'est plus de son sein que partent les mots d'ordre acceptés du continent. M. de Maistre attribuait jadis notre prépondérance à nos philosophes et à nos modes ; le *Times* ne nous reconnaît plus aujourd'hui que la seconde de ces supériorités, ajoutant toutefois avec impertinence que « New-York recherche aussi nos cuisiniers après nos modistes. » Malheureusement il n'est pas nécessaire de passer l'Atlantique pour trouver la limite de notre influence ; nous la rencontrons bien plus près de nous, et la politique française, impuissante à Varsovie comme à Washington, battue à Berlin comme à Mexico, n'a pu même, de son propre aveu, se faire écouter à nos portes de l'État qui nous doit l'extension et la vie.

Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu de se montrer aussi fiers de toutes les visites royales que le voudraient les journaux préposés à l'enthousiasme. Qu'elles inspirent une certaine satisfaction personnelle à l'hôte couronné des souverains dont les prédécesseurs ont renversé l'oncle et banni la famille, on le conçoit ; mais le sentiment public ne parvient pas à voir un triomphe national dans la simple excursion de potentats qui ont humilié ou combattu notre politique et qui ne paraissent nullement convertis à d'autres idées. — Est-ce que d'ailleurs ces nobles touristes, en venant demander aux lazzis de nos théâtres, à l'éclat de nos hippodromes et aux attraits de nos jardins publics, l'oubli momentané de leurs soucis, ne semblent pas avoir trahi, par le choix même de leurs distractions, leur jugement intime sur l'état actuel de notre pays ? Quand, il y a juste un siècle et demi, et dans ce même mois de juin où nous sommes, Pierre le Grand vint à Paris, comment occupa-t-il son temps ? Il visita l'Observatoire, la Sorbonne, feuilleta les manuscrits de nos collections savantes, étudia les œuvres saillantes de la mécanique, prit part à une séance de l'Académie des belles-lettres, se fit recevoir membre de l'Académie des sciences, alla saluer le tombeau de Richelieu, voulut applaudir Racine dans *Iphigénie* et dans *Athalie*, laissa comme souvenir aux dignitaires de la cour des médailles d'or et d'argent représentant les principales actions de sa vie, et en partant, dit le magistral Saint-Simon qui nous a conservé tous ces éloquents détails, « en partant, il s'attendrit sur le roi et sur la France, et dit qu'il voyait avec douleur que le luxe la perdrait bientôt. »

Soixante-quinze ans plus tard, un autre prince du Nord, Paul Ier, venait aussi parmi nous, et, à l'exemple de son aïeul, il visitait la Sorbonne, la

Bibliothèque, l'Académie des sciences où il écoutait Condorcet, l'Académie française où il citait de mémoire à chaque immortel quelque passage de ses œuvres ; il portait son hommage à Malesherbes, allait s'asseoir au foyer de d'Alembert, invitait Laharpe à venir faire entendre chez lui sa traduction de Lucain, récréation sévère qui ne serait peut-être pas aujourd'hui du goût de tout le monde, et terminait son voyage par une visite à l'Hôtel-Dieu et aux établissements charitables du curé de Saint-Sulpice.

A l'époque même de nos malheurs, quand la patrie en deuil voyait le roi Frédéric-Guillaume, représenté à Paris par un comte de Goltz, aller victorieusement prendre résidence dans l'hôtel du prince Eugène, resté depuis l'hôtel de l'ambassade de Prusse ; quand Alexandre Ier recevait en maître le Sénat apportant la déclaration unanime de la déchéance de Napoléon, des témoignages de respect venaient atténuer la douleur de nos revers. Le czar allait à l'Institut rendre hommage à l'esprit français, et dans les salons de la rue Saint-Florentin se montrait avide de recevoir tous les hommes qui avaient su fixer la renommée.

Les descendants de ces princes ont ouvertement négligé nos académiciens, nos bibliothèques et nos musées pour des distractions d'un autre ordre. Aucun n'est allé chercher Malesherbes dans sa retraite ni d'Alembert dans son cabinet de travail. Ils n'ont songé ni à nos orateurs, ni à nos historiens, ni à nos poëtes, marquant ainsi la différence des temps et la pensée de leur voyage. Peut-être en se mêlant aux plaisirs du vulgaire, ont-ils trop oublié ce mot d'un ancien que le lointain favorise le respect. Mais ils pourraient dire qu'ils n'étaient venus chez nous que pour admirer le côté brillant et frivole de notre civilisation, le génie de nos décorateurs, l'art achevé de nos amusements ; qu'ils n'ont pas tenu à voir la France, mais seulement le frivole Paris, sachant bien que la France n'est ni le turf de Longchamps, ni le théâtre des Variétés, ni le jardin Mabile, ni le café Anglais, ni un ensemble de quadrilles et de soupers à la lueur des feux de bengale.

Cependant l'âme de la France, qu'il faut chercher derrière la fumée des lampions et la poussière des revues, l'âme de la France s'est manifestée dans le froid accueil fait aux souverains du Nord. Elle a glacé l'enthousiasme sur les lèvres de la foule en lui rappelant que l'un de ces monarques était l'oppresseur d'un peuple ami, et que l'autre avait récemment fait subir à notre patriotisme les mécomptes qui l'ont si péniblement affecté. Pouvait-il en être autrement ? et si la vue du prince Gortschakof réveillait la mémoire des insolences diplomatiques de 1863, la présence du comte de Bismark ne ravivait-elle pas le souvenir des *angoisses* et des fautes de l'année dernière ? On vante avec raison la courtoisie française, et c'est bien elle qui dit, avec le poëte, aux étrangers confiants en sa loyauté :

Soyez les bienvenus, messieurs, dans Elseneur !

Mais il y a des situations fausses qu'il convient d'éviter, et la prudence eût conseillé peut-être à nos gouvernants de préparer davantage et de plus longue main les visites auxquelles ils semblaient attacher de l'importance. Toutes les animosités ne sont pas éteintes, tous les intérêts ne sont pas conciliés, et devant certaines personnifications, comme en face de certaines images, il ne faut pas s'étonner que la France chrétienne et libérale éprouve des tressaillements involontaires. En 1815, du fond même de nos revers, nous arrachions à d'impitoyables vainqueurs la reconnaissance de la nationalité polonaise; en 1831, les vaincus de Varsovie trouvaient un sympathique témoignage dans l'adresse de nos chambres; en 1846, les massacres de Gallicie soulevaient chez nous un long cri d'horreur; peu après, nous protestions contre l'anéantissement de la république de Cracovie, et enfin, il y a quatre ans à peine, M. Drouyn de Lhuys écrivait les fermes dépêches que la presse vient de remettre si opportunément au jour. Qui pouvait croire, au lendemain de précédents aussi caractéristiques, que la France battrait des mains sur le passage de l'empereur de Russie? Lui-même ne l'espérait pas, puisqu'il avait pris soin de se faire précéder parmi nous d'une amnistie, malheureusement dérisoire, mais évidemment accordée aux sévérités prévues de l'opinion française. Peut-être eût-il mieux valu garder partout devant Alexandre cette attitude silencieuse dont une vieille sentence fait la leçon des rois; mais au moins le bon sens et l'honneur se refusent à voir un délit dans un cri qui est celui de la conscience et de l'humanité, dont notre tribune a retenti quarante ans, et qui continuera de jaillir du cœur de la France tant que l'iniquité bientôt séculaire ne sera pas réparée.

Ce que la France eût applaudi, au lieu de ces cortéges empanachés derrière lesquels n'apparaît aucune pensée sérieuse et féconde, c'eût été le défilé sur nos boulevards de députations de Polonais, de Hanovriens, de Danois, de Candiotes, venant, bannière déployée, nous remercier de leur délivrance. Quelle scène digne de l'histoire que l'arrivée de la Diète de Varsovie, des États du Sleswig, des chrétiens de l'Orient, suivis d'une foule affranchie où la joie eût couvert les traces de la prison et de l'exil, et tous rendant grâce à la politique française d'avoir obtenu la restitution de leur foyer, de leurs autels, de leur langue, de leurs lois, de leur indépendance, de tout ce qui fait la tradition et la patrie! Si nos armes, ou plutôt si notre ascendant moral et notre action bienfaisante avaient su conquérir ces résultats, quelle fierté légitime eussent ressenti le gouvernement et la nation; avec quelle confiance la couronne eût invité les rois libérateurs à venir, au milieu d'un grand peuple, recevoir le juste prix de la générosité; quelles acclamations sans fin eussent porté jusqu'au ciel l'allégresse et la reconnaissance!

Un pareil mouvement n'eût été troublé par aucun crime, les bras ne se fussent levés que pour bénir, et nous n'aurions pas à déplorer l'acte d'un insensé qui n'a pas compris que rien ne peut ennoblir le meurtre, et que son premier châtiment est de rester stérile. « Une nation, ainsi que l'a dit,

avec autant d'éloquence que de vérité le défenseur d'un coupable fameux, une nation se régénère par les mœurs et non par le sang ; si elle était assez malheureuse pour tomber sous le joug d'un despote, ce n'est pas le fer d'un assassin qui briserait sa chaîne. Les gouvernements périssent par leurs propres fautes, et Dieu, qui compte leurs heures dans les secrets de sa sagesse, sait préparer, à ceux qui méconnaissent ses éternelles lois, des catastrophes imprévues, bien autrement terribles que l'explosion d'une machine de mort imaginée par des conspirateurs[1]. »

La Pologne a rejeté loin d'elle la souillure dont quelques-uns prétendaient la rendre complice, et à défaut de ses protestations, son histoire eût suffi pour apprendre comment elle résiste à ses exterminateurs. De ses légions mutilées, de ses foules héroïquement passives recevant les charges des Cosaques aux portes des églises et tombant au chant de l'hymne national, jamais une balle n'est partie pour les souverains qui la déciment. Nation de soldats et de martyrs, elle ne veut rien devoir qu'à la justice et au courage, et aujourd'hui encore, après les mesures sans nom d'une implacable barbarie, elle proclame, par la bouche de ses plus illustres enfants, qu'elle n'attend le triomphe de son droit que du secours de la Providence.

La France a obéi à sa généreuse nature en flétrissant le crime d'un malheureux égaré, mais elle garde toutes ses sympathies pour le peuple catholique et chevaleresque dont les malheurs font la pitié du monde, et elle s'attriste de voir les imprudents qui ont essayé chez nous de tourner contre la liberté l'arme ramassée au bois de Boulogne, s'efforcer en Russie d'entraîner le czar à d'aveugles représailles. Quel plus noble exemple Alexandre II laisserait aux hommes et quel hommage il rendrait à Dieu si, pénétré de reconnaissance pour la protection mystérieuse qui l'a couvert, il ouvrait son âme à la clémence et changeait un ressentiment immortel en louanges et en bénédictions !

Malheureusement la politique a rarement de ces pures victoires, et nous doutons que ce triomphe, qui pacifierait tant de cœurs, ait été préparé dans les entrevues dont nous sommes encore étourdis. Bien des problèmes s'y présentaient, et peut-être à aucune époque d'aussi formidables questions n'avaient sollicité la méditation recueillie des princes. Droit public, institutions, frontières des États, équilibre des puissances, justice, morale, religion, travail, tous les intérêts, tous les principes, toutes les libertés, débattus, faussés, meurtris, et dans la transition douloureuse où nous sommes, entre un passé révolutionnaire qui a tout démoli et un avenir sombre où tout est à reconstruire, rien de stable et de respecté, n'y avait-il pas là de quoi fournir une ample matière aux délibérations des diplomates et des rois ? C'eût été le concile de la politique européenne en attendant la majestueuse

[1] M. Jules Favre, défense d'Orsini.

assemblée qui se prépare à Rome. Mais de pareils congrès ne s'improvisent pas ; ils ne peuvent être que le fruit d'un persévérant labeur, de la droiture incontestée et de l'habileté reconnue. C'est la confiance qui les réunit, l'honnêteté qui les préside et la supériorité qui les fait aboutir. Hors de là, il n'y a que des ambitions particulières qui s'agitent et des antagonismes étroits qui se combattent, au risque de tomber ensemble sur de vastes ruines.

Pour ne parler que des entrevues princières dont Paris est le théâtre, quel résultat sérieux est-il permis d'en attendre ? Disons d'abord, avec l'histoire, que ces entrevues ont le plus souvent d'amers lendemains. Celle du camp du Drap-d'Or n'a pas plus arrêté le choc de rivalités mal assoupies, que celle d'Erfurt la terrible guerre où Napoléon laissa son prestige et sa fortune. Celles de Napoléon III avec Alexandre II à Stuttgart et à Lyon, avec la reine Victoria à Paris et à Londres, avec le roi Guillaume à Bade et à Compiègne, n'ont empêché ni la chancellerie moscovite de nous imposer une humiliation, ni l'Angleterre de nous abandonner au Mexique en ajoutant à ce procédé la célèbre dépêche du comte Russell sur le congrès, ni la Prusse de nous duper en Allemagne en poussant la roideur jusqu'à nous refuser la mince compensation du Luxembourg. Enfin n'avons-nous pas vu, il y a deux ans à peine, s'embrasser à Carlsbad et à Gastein les deux souverains qui ne se sont, en réalité, bien expliqués qu'à Sadowa.

L'entente, avouons-le, ne nous paraît pas aujourd'hui plus facile. Comment être à la fois l'ami du czar et celui du sultan, l'allié de la Prusse et celui de l'Autriche ? Quelle confiance la présentation de la loi militaire peut-elle inspirer à Berlin ? Quel attrait pour Saint-Pétersbourg peut ressentir Abdul-Aziz, venant remplacer à l'Élysée celui qui rêve de le remplacer sur le Bosphore ? Partout, on le voit, des défiances, des rancunes, des hypocrisies, des appétits contraires : espérer qu'il en sortira des solutions, une amitié sincère entre les princes, une paix durable entre les peuples, nous paraîtrait une illusion dangereuse. L'imagination peut faire des songes d'or, mais le cliquetis de trois millions de baïonnettes rappelle bien vite au dur sentiment de la réalité.

Peut-être a-t-on négligé un moyen d'impressionner l'esprit des rois et de les amener à un système plus favorable au repos du peuple. Si l'on eût fait descendre nos puissants visiteurs dans les caves de la Banque, et que là, étalant sous leurs yeux les 870 millions improductifs qu'y a enfouis la stagnation des affaires, on leur eût dit : Toute cette masse métallique a peur de vos secrets desseins ; elle est venue chercher jusque dans les entrailles de la terre un refuge contre vous, contre la politique personnelle et ténébreuse qui éclate à l'improviste et bouleverse les combinaisons les plus réfléchies. Remettez aux peuples une part plus large dans la conduite de leurs affaires ; laissez-les, sous votre égide, décider eux-mêmes de leur destinée, et la confiance mutuelle renaissant aussitôt dans le monde,

nous rendra deux biens qui chaque jour échappent davantage, le calme et la prospérité.

Ce langage eût-il été entendu? On peut en douter, et cependant, c'est bien la politique personnelle, avec ses fantaisies et ses surprises, qui trouble les intérêts et maintient le malaise moral dont l'Europe est oppressée. Quand tout dépend du caprice de quelques hommes, on s'inquiète ; on serait rassuré si tout était réglé par des institutions. L'historien de Napoléon rapporte qu'à l'heure de la chute, quand il *murmurait en parlant* de ses maréchaux : « Pauvres esprits, qui ne voient pas que ma femme et mon fils ne sont qu'une ombre destinée à s'évanouir en quelques jours ou quelques mois ! » là, dans les angoisses de Fontainebleau, délibérant sur le lieu de sa retraite, il dit à Caulaincourt qui inclinait vers la Russie : « La Russie n'est qu'un homme ; l'Angleterre est une nation[1]. »

N'oublions pas cette parole profonde et visons à devenir une nation, aussi grande par la liberté que par les armes, aussi digne d'être admirée dans ses lois que dans les produits plastiques de son génie. Les verres de couleur, la musique et les festins ne remplacent pas la virilité politique, et si nous avions offert à l'intelligence de l'étranger, au lieu d'une vie parlementaire atone, d'une session impuissante et de quelques tristes débats sur des scandales financiers, le mâle spectacle d'une assemblée en possession de tous ses droits, débattant à ciel ouvert les plus hautes questions du temps, cherchant le progrès, perfectionnant les institutions ; d'une jeunesse ardente à écouter la parole des orateurs et jalouse de continuer la tradition des grands citoyens; d'une presse indépendante et n'ayant rien à redouter de l'arbitraire; de citoyens libres de se réunir pacifiquement pour disserter sur la philosophie, l'histoire, la morale, l'économie et la politique elle-même, croit-on que les visiteurs n'eussent pas emporté de notre pays une idée plus haute et plus flatteuse que celle qui se dégage des rapports de MM. Peyrusse et Nogent-Saint-Laurens, des révélations de M. Pouyer-Quertier sur le fonctionnement de certaines sociétés financières, des questions indiscrètes de M. Berryer sur les emprunts du Mexique et des mystères impénétrables du chemin calabro-sicilien ? Après avoir constaté les espérances qu'avaient fait naître les promesses du 19 janvier, ils ont pu voir notre désillusion et nos mécomptes, puisque ces promesses, dont on espérait la réalisation pour Pâques, ne sont pas même accomplies à la Trinité, et qu'il nous faut attendre jusqu'aux calendes — de novembre pour connaître les intentions nouvelles du gouvernement sur ce point.

D'ici là, nous continuerons de tourbillonner dans les fêtes et de multiplier les plaisirs sous les pas de nos hôtes. Mais une ombre plane au-dessus des girandoles et des banquets, celle du malheureux prince que les combinai-

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 710; t. XX, p. 411.

sons d'une politique providentielle ont jeté sur les bords lointains où les manuels véridiques de M. Duruy proclament son influence « à jamais assise. » Le bruit de sa chute a couvert les éclats de l'orchestre de Strauss et la nouvelle de sa capture est arrivée le jour même où l'ambassade d'Autriche offrait un bal dont le prince de Prusse ne s'attendait pas, au mois de juin de l'année dernière, à recevoir les honneurs. Hélas ! que n'a-t-on laissé Maximilien dans son tranquille château de Miramar ! Le deuil et la démence n'y seraient point entrés, et si le maréchal Bazaine eût perdu quelque chose, la France eût épargné, en dehors des millions énumérés dans l'instructif rapport de M. Pissard, le sang des milliers de soldats tombés pour une chimère !

Le drame du Mexique a aussi jeté un voile sur les splendeurs du couronnement à Pesth ; l'ancien et brillant gouverneur de la Lombardie manquait aux côtés de son royal frère, où il eût obtenu sa part des *eljen* enthousiastes qui ont fait retentir les deux rives du Danube. Mais la scène n'en a pas moins été merveilleuse et grandiose, et l'imagination en reste fortement saisie. Quel tableau, en effet, pour un temps moqueur et sceptique comme le nôtre ! Cette couronne de saint Étienne, déjà huit fois séculaire, ces ornements conservés avec un soin pieux, cette hiérarchie sociale, ces magnats étincelants de pierreries, ces chevaliers bardés de fer, ces écuyers, ces pages, ces évêques mêlés aux guerriers, ces pompes qui tiennent à la fois de la magnificence orientale et des cortéges belliqueux du moyen âge, ces cérémonies si expressives de la religion, cet élan d'un peuple affamé d'un roi, tout cela semble un rêve et comme l'évocation d'un passé à jamais évanoui ; et cependant tout cela est vivant et national, parce que, sous ces formes antiques, palpite la liberté, comme elles de vieille origine. Aussi fiers que les anciens seigneurs aragonais vis-à-vis de leurs souverains, les magyars n'ont accepté de réconciliation qu'après la reconnaissance de leurs franchises. On ne se paye pas de mots chez eux, et l'inflexible résistance qu'ils ont opposée depuis vingt ans à tous les projets d'accord où ils ne rencontraient pas la garantie suffisante de leurs droits indique assez le haut prix qu'ils attachent à demeurer vraiment libres. Nous n'osons parler de serment dans un pays qui en a tant vu prêter et violer avec une égale aisance, mais pour un peuple qui croit encore à quelque chose, ce n'est point une vaine formalité que ces trente-deux serments, prononcés à genoux, la main sur l'Évangile, à la face d'une nation vaillante et sérieuse. Il y a là une consécration morale et religieuse qui fera sourire quelques modernes, prêts à tous les accommodements comme à tous les parjures, mais qui n'en est pas moins la seule force capable de maintenir parmi les hommes le respect des droits de chacun.

La presse officieuse en belle humeur a plaisanté le cérémoniel de Pesth, auquel sans doute elle préfère les fêtes cythéréennes du nouveau

Paris. Pendant qu'elle est en verve de railler « les oripeaux » d'un autre âge, elle ne devrait pas oublier Rome, où 500 évêques, s'inspirant de la tradition de dix-huit siècles, gardent le cérémonial et les croyances qu'ont vus les catacombes.

Ainsi presqu'en même temps, trois pays, trois capitales nous auront offert trois imposants spectacles et trois grandes leçons : Pesth, le sentiment libéral et monarchique, qui fait les nations fortes et dignes; Rome, la foi religieuse, qui les conserve et les développe; Paris, le luxe et le sensualisme, qui les corrompt et qui les perd.

LÉON LAVEDAN.

Nous recevons la lettre suivante :

Orbigny, 16 juin 1867.

Monsieur,

Dans la seconde partie de mon travail sur le recensement de 1866 insérée dans le numéro du *Correspondant* du mois d'avril dernier il y a trois fautes d'impression que je dois rectifier.

A la page 908, le nombre moyen annuel des mariages est porté à 227,027 pendant *douze* anées de la restauration, il faut lire 237,029 et *quatorze* années.

A la page 919 on lit : le contingent annuel pour le recrutement de l'armée, sous Louis-Philippe, s'éleva à 60,000, puis à 80,000, il faut lire : *sous la restauration le contingent annuel n'était que de* 40,000, *puis de* 60,000 *hommes. Sous Louis-Philippe il s'éleva à* 80,000.

Puisque je rappelle un instant l'attention des lecteurs du *Correspondant* sur ce travail, je crois pouvoir leur dire qu'il n'a pas été stérile; l'opinion publique se préoccupe enfin du triste état de choses qu'il a révélé. Il n'est pas un journal, pour ainsi dire, qui n'ait parlé de ces faits si alarmants signalés dans le *Correspondant*.

M. Léon Lefort, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mai) un long article où il examine cette grande question du ralentissement dans les progrès de la population française, de l'accroissement beaucoup plus rapide de la population de nos voisins et de nos rivaux; il s'effraye aussi de l'affaiblissement de notre puissance relative et par conséquent de notre grandeur. M. Lefort réfute comme moi l'accroissement prétendu de la vie moyenne et cette erreur grossière que la France ne pourrait pas nourrir un plus grand nombre d'hommes ; il arrive aux mêmes conclusions que moi sur l'aggravation du mal par la nouvelle organisation de l'armée.

En lisant M. Lefort j'avais la satisfaction de voir ces grandes questions, que je m'efforçais depuis dix-huit ans de faire comprendre à mon pays, préoccuper enfin tous les esprits sérieux, mais je m'étonnais un peu, je l'avoue, qu'en prenant ma thèse entière et mes conclusions, M. Lefort eût oublié de prononcer mon nom.

Mais l'essentiel n'est pas qu'on parle de moi, c'est qu'on parle beaucoup et partout d'une question de vie ou de mort, je puis le dire, pour la grandeur de la France, qu'on cherche les causes d'un mal profond et un remède efficace à un immense danger au lieu de voter la nouvelle loi sur l'armée qui accroîtrait le mal et précipiterait la ruine de notre pays.

Agréez, etc.

RAUDOT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Jeanne d'Arc, par M. H. Wallon. 2e édit. Paris, Hachette.

Il serait ici superflu de faire l'éloge du beau livre de M. Wallon sur Jeanne d'Arc. Tous nos lecteurs le connaissent, au moins de réputation. Le plus éclatant succès l'accueillit à son apparition, il y a maintenant huit ans, et, en lui décernant le grand prix Gobert, l'Académie française ne fit que sanctionner le jugement du public. C'est un de ces ouvrages fondamentaux qui ont leur place marquée dans toute bibliothèque sérieuse et bien faite, et dont le mérite solide n'a pas à craindre l'oubli qui atteint vite certaines œuvres en possession d'abord d'une vogue éphémère.

Aussi sommes-nous heureux d'en annoncer aujourd'hui une nouvelle édition, qui sera, nous n'en doutons pas, épuisée en peu d'années comme la première et que d'autres suivront encore. L'éminent académicien ne s'y est pas borné, du reste, à réimprimer purement et simplement son livre; il l'a soigneusement revu, y a introduit des corrections et des remaniements de quelque importance. Aussi l'ouvrage, excellent dès le principe, a-t-il encore beaucoup gagné dans la seconde édition. Le récit de la courte et glorieuse carrière de l'héroïne, de ses combats et de ses victoires, est plus développé, plus riche en détails que dans la première rédaction, et en effet, dans une aussi merveilleuse histoire, il n'est pas un trait que l'on n'aime à recueillir, qui n'ait son prix et son enseignement. Par contre, dans le récit du procès, qui remplit le second volume, M. Wallon a eu raison de retrancher et de transformer en appendice certaines digressions, fort intéressantes sans doute, mais qui, introduites dans la narration, y faisaient longueur.

L'histoire de Jeanne d'Arc est le plus bel épisode de nos annales, celui dans lequel la main de Dieu est le plus manifestement empreinte. Aujourd'hui que la question du surnaturel et des miracles est devenue particulièrement brûlante et constitue le fondement de toutes les discussions religieuses, la connaissance intime et complète de cette histoire a pris une importance capitale. Jamais, en effet, dans les annales d'aucun peuple, aucun événement n'a été marqué d'un caractère plus essentiellement miraculeux que la mission de l'humble bergère de Domrémy; et pourtant aussi jamais fait n'a été plus positivement historique. Il s'est passé au seuil des temps modernes; ses détails les plus minutieux et les plus surnaturels nous sont connus, non par une légende, mais par les témoignages de tous les contemporains et de tous les compagnons de l'héroïne, témoignages précis, formels, d'une concordance absolue, qui ne peuvent donner la moindre prise au doute et qui ont été recueillis dans l'enquête à la fois la plus solennelle et la plus consciencieuse. Il n'est pas jusqu'au procès de condamnation de Jeanne qui ne soit lui-même le plus éclatant témoignage du caractère exceptionnel de son histoire; les efforts des juges prévaricateurs de Rouen pour noircir la Pucelle font ressortir d'une manière plus manifeste encore l'action divine dans tous les événements de sa vie. Aussi Voltaire avait-il bien compris qu'il ne pouvait faire disparaître le surnaturel de cet épisode de notre histoire qu'en souillant la mémoire de Jeanne d'Arc. Personne aujourd'hui n'oserait renouveler sur ce sujet les infamies du vieillard de Ferney. La lumière s'est faite si complète et si éblouissante par la publication des deux procès de condamnation et de réhabilitation, due à la Société de l'histoire de

France, que les écrivains de tous les camps et de toutes les écoles s'unissent dans un même sentiment d'admiration pour Jeanne. Mais c'est en vain que ceux du parti antichrétien se débattent contre l'évidence pour nier le miracle dans son histoire; ils sont contraints de tomber dans l'absurde et de faire une fille hystérique, une hallucinée, une somnambule, de la sublime et pure héroïne qu'ils ne peuvent s'empêcher d'exalter. L'honneur de M. Wallon, le mérite supérieur de son livre aura été de proclamer hautement, au nom des progrès de la science, au nom de la critique historique la plus savante et la plus solide, le caractère miraculeux et surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc, l'inspiration descendue du ciel sur la tête de celle qui commença la délivrance de notre territoire asservi.

D'assez vives polémiques se sont élevées au sujet du livre de M. Wallon sur la question de savoir quelle était l'étendue réelle de la mission reçue d'en haut par Jeanne d'Arc. Le savant académicien, s'appuyant sur certaines paroles de l'héroïne elle-même, pense, contrairement à l'opinion la plus généralement reçue, qu'elle ne se bornait pas à délivrer Orléans et à faire sacrer Charles VII à Reims, mais qu'elle s'étendait à l'expulsion complète des Anglais de la France, et que c'est la résistance coupable des conseillers du roi aux inspirations de la Pucelle qui a retardé pour quelque temps l'entier accomplissement des desseins miséricordieux de la Providence. On a répondu que c'était porter atteinte au caractère divin de la mission de Jeanne d'Arc que d'admettre qu'elle ne s'était réalisée qu'en partie. Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen approfondi de cette grave et difficile question, mais il nous semble qu'elle n'a pas toute l'importance qu'on a voulu lui attribuer. Même en admettant que la mission donnée à Jeanne ne s'arrêtait pas à Reims, ni la défaite de Compiègne ni le bûcher de Rouen n'en sont un démenti. C'est ainsi que, quelques mois avant sa mort et au lendemain de la délivrance d'Orléans, le pieux chancelier Gerson avait prévu les revers après la victoire, non comme un désaveu pour la Pucelle, mais comme un châtiment de l'ingratitude de ceux qu'elle était venue sauver. « Quand bien même, disait-il, « (ce qu'à Dieu ne plaise,) elle serait trompée dans son espoir et dans le nôtre, il « n'en faudrait pas conclure que ce qu'elle « a fait ne vient de Dieu, mais plutôt s'en « prendre à notre ingratitude et au juste « jugement de Dieu, quoique secret... Car « Dieu, sans changer de conseil, change « l'arrêt suivant les mérites. » Moïse avait mission de conduire les Hébreux dans la terre promise; mais les révoltes et les ingrats murmures de son peuple firent retarder d'une génération l'accomplissement de ces promesses divines et le condamnèrent à mourir de l'autre côté du Jourdain, laissant l'accomplissement de l'œuvre à Josué. Si Jeanne d'Arc écrivait aux généraux anglais au début de sa mission : « Je suis cy venue de par Dieu, le roy du ciel, pour vous bouter hors de France, » elle n'a jamais dit qu'elle eût promesse de tout exécuter par elle-même; mais elle a commencé l'œuvre et elle en a prédit l'achèvement, que son martyre n'a point empêché.

François Lenormant.

La tenue des livres en partie double, appliquée aux maisons d'éducation, par M. l'abbé de Régny, ancien administrateur du collége de Juilly. — Paris, Eugène Belin, 1867.

Un grave prêtre s'occuper de la tenue des livres, va-t-on s'écrier, quelle chose étrange! Est-ce bien là une des qualités requises pour une vocation sacerdotale? Un ouvrage de controverse savante, de piété mystique, d'histoire religieuse, une belle page d'hagiographie, à la bonne heure! Nous vous lirons, nous vous écouterons, nous vous applaudirons de grand cœur, si toutefois vous enveloppez votre sujet dans ce style limpide, correct et entraînant qui pénètre à la fois dans le cœur et l'intelligence. Mais un écrit sur l'art de grouper les chiffres, un livre de *Doit et Avoir* composé et publié par un prêtre, fi donc! Est-ce que la Bourse voudrait envahir le séminaire, ou l'agiotage se cacher dans les plis d'une soutane?

Oui, sans doute, il peut y avoir du vrai dans ce que vous dites, mais en dépit de tout, M l'abbé de Régny a fait, à mon avis, une excellente chose en publiant ce petit écrit. Ne vous est-il jamais arrivé de déplorer la chute de telle ou telle maison d'enseignement libre, faute d'un peu d'ordre? La confiance des parents était entière dans les maîtres; chacun avait foi dans leur dévouement, dans leur savoir, dans leur discernement des esprits et des caractères. Mais quoi? soudain nous apprenons que l'établissement périclite et menace de s'effondrer. D'où cela vient-il? M. l'économe, très-bon prêtre d'ailleurs, ne sait pas la tenue des livres en partie double:

ce qui l'a mis à la merci de quelque agent infidèle, ou de quelque fripon de bas étage. Une étude attentive des règles pendant un mois, jointe à une pratique quotidienne durant six autres mois, eût suffi pour rendre impossible ce malheur : mais non, le prêtre y répugne par je ne sais quelle fausse honte, par je ne sais quelle aversion non fondée, et il exposera l'avenir d'une maison utile, faute d'un élément que le plus vulgaire commis de magasin possède au bout de ses dix doigts.

Donc l'auteur de ce modeste écrit a cédé à une très-bonne inspiration en livrant à ses confrères le fruit de sa longue expérience en ces matières. Formé, avant d'entrer dans le sacerdoce, à l'école du commerce, formé bien plus encore dans la suite par tous les détails des plus grandes affaires commerciales, personne n'a plus que lui l'autorité nécessaire pour traiter *ex professo* ce sujet. Mais j'ai hâte d'ajouter qu'il est impossible de le faire avec plus de simplicité et de clarté. C'est précisément le caractère des esprits éminents, et c'est peut-être la raison pour laquelle on le rencontre si rarement. J'ai lu plus d'un traité sur la tenue des livres : eh bien, je le déclare, malgré des études sérieuses sur la science économique, je n'en avais retiré que peu de fruit. Il était toujours resté dans mon esprit une peu de confusion, et vraiment je puis affirmer sans fanfaronnade que la faute n'en était pas à moi. Ici, au contraire, mon intelligence suivait avec facilité l'auteur à travers son court exposé théorique : comment le grand-livre résume tout le système; en quoi consiste réellement la partie double, le débit et le crédit, les comptes personnels, les comptes des valeurs, l'application générale du système, puis enfin la balance et le bilan, tout cela n'a plus de mystères pour moi, et si mon gagne-pain me manque un jour, j'irai peut-être, le manuel de M. de Régny sous le bras, me présenter pour tenir les livres de quelque grande maison de banque tout au moins. Déjà je toise de haut en bas ces immenses registres, cuivrés sur toutes les coutures, qui s'étalent fièrement dans les vitrines des papetiers parisiens. « Je connais tes arcanes, me dis-je *in petto*, tu es percé à jour! » J'ai toujours été reconnaissant envers l'homme qui m'a débarrassé d'une crainte superstitieuse ou d'un respect mal fondé.

Toute plaisanterie à part, quand on vient à se demander d'où vient la supériorité de l'ouvrage que je prends la liberté de recommander aux chefs de maisons d'éducation, on voit qu'elle est fondée sur une connaissance réelle de l'économie politique. Certaines gens ont beau faire fi de cette science, elle vaut et prévaut, parce qu'elle résume en elle les lois du bon sens et de la nature, appliquées aux choses matérielles. J'entends parler, bien entendu, de ses principes fondamentaux, sans prendre le moins du monde fait et cause pour ses exagérations. Quelle est d'ailleurs la chose, ou la science, dont on n'abuse ?

Je le répète, pour traiter avec cette supériorité les questions les plus communes, il faut s'être familiarisé avec les parties les plus hautes de la science, et il n'y a que les maîtres, pour la vulgariser de la sorte et la codifier pour ainsi dire en une trentaine de pages.

Je souhaite donc bonne fortune à ce nouveau traité de la tenue des livres, et je souhaite encore plus à chaque grande maison d'éducation ecclésiastique d'en faire l'acquisition. Si j'avais l'honneur de diriger un de ces établissements, je le mettrais entre les mains de tous les employés de l'administration, en leur disant :

Nocturna versate manu, versate diurna.

C.-F. Audley.

De la puissance commerciale et maritime de la France, par M. J. Thomassy, capitaine de frégate en retraite. — Chez Charles Douniol.

Il se peut, disait récemment le *Times* à propos de l'Exposition, qu'une autre ville ait des prétentions à être la capitale du monde, mais nul ne contestera à Paris d'être la capitale de l'Europe. L'article était flatteur; nous y avons senti, pour notre part, une pointe d'ironie cruelle. Regardons, sans basse jalousie, mais pour nous instruire, grandir outre mesure l'empire de nos voisins. Ils nous laissent triompher à notre aise dans les industries de luxe auxquelles s'adapte naturellement un commerce de luxe, c'est-à-dire essentiellement restreint. Notre société démocratique néglige le commerce d'économie. Quelle profonde erreur! Quant à eux, plus habiles et plus ambitieux, eux, le peuple aristocrate, c'est le domaine de l'utile qu'ils exploitent dans le monde de l'industrie et dans le monde commercial, et ils deviennent ainsi deux fois les fournisseurs de toutes les démocraties du globe.

Commerce et politique prennent de plus

en plus un caractère universel; c'est la loi du progrès, aussi maudissons-nous franchement toutes les circonstances qui paralysent notre essor. Heureuse Angleterre ! elle sait bien que le malheur des peuples de l'Europe est d'être accrochés les uns aux autres sur un continent étroit. Que faut-il cependant pour développer la vie et la puissance maritime lorsqu'on est en possession d'un magnifique littoral et d'une position avantageuse sur les grandes avenues du commerce? Il faut multiplier la population qui vit des industries de la mer, et pour cela trouver à ses marins un travail abondant et bien rémunéré. Chercher le fret dont la rareté fut toujours la principale cause de la détresse de notre marine marchande, voilà tout le problème de l'économie commerciale; car les autres questions peuvent se ramener à celle-là.

Demander le fret à l'Algérie, en s'attachant dans la colonisation à l'opposition de produits qu'indiquent les oppositions géographiques et géologiques et les différences de latitude; le demander au gouvernement intérieur, par une modification de l'impôt qui pèse sur la matière de notre commerce d'exportation; au gouvernement extérieur, par l'application des principes de la liberté commerciale introduite dans les traités, le demander surtout à l'initiative individuelle, et pour cela décentraliser, ressusciter la vie municipale, modifier l'éducation et donner à tout prix une impulsion incessante, énergique vers l'émigration et les grandes entreprises d'outre-mer, telles sont les questions traitées dans un livre que vient de publier un ancien officier de marine. Ce livre intéressera tous ceux dont l'horizon politique dépasse les bornes de notre petit continent.

Les Formulaires du chemin de la croix en usage dans les principales églises du monde, par l'abbé G. de Laval. — Chez Adrien Le Clère et Ce, rue Cassette, 29.

Il est vraiment intéressant de trouver réunies et traduites en notre langue les formules dont se servent les catholiques du monde entier pour honorer la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ en faisant le chemin de la croix. Par la comparaison de ces diverses prières on saisit l'influence du tempérament intellectuel et moral des différents peuples sur cette expression de la foi catholique.

Par exemple, la piété simple et touchante du formulaire des Espagnes n'est pas celle du formulaire de New-York. Cette dernière apparaît plus raisonnée, plus grave dans ses prières, qui reflètent les difficultés de la vertu chrétienne au milieu d'une vie agitée, traversée par les illusions, les ambitions et les luttes d'une activité dévorante dans l'ordre temporel.

Ce recueil pieux est comme une apologétique du catholicisme. Seul, sur le globe, le culte catholique représente aux yeux des fidèles les scènes déchirantes et les douloureuses étapes de la voie du calvaire. Seul, en face de cette représentation émouvante, le culte catholique a composé des prières touchantes, des chants plaintifs, afin d'exciter les fidèles à la méditation de la Passion de Jésus-Christ et au repentir de leurs péchés.

N'est-ce pas mieux comprendre que tout autre culte chrétien la nature de l'homme et vouloir faire pénétrer plus intimement dans son intelligence, par ses sens et par son cœur, le grand mystère de la rédemption? Le protestantisme scinde l'homme en méconnaissant la nature humaine; il s'attache directement à l'intelligence, en dédaignant pour ainsi dire le cœur et les sens. Le catholicisme, dans son culte, conserve à la religion son caractère puissant sur l'homme considéré dans sa triple vie intellectuelle, morale et physique.

Telles sont les réflexions philosophiques et religieuses que nous suggère la lecture de l'ouvrage de M. l'abbé de Laval. Ce livre a été approuvé par un bref du saint-père; et nous croyons être agréable à un grand nombre de nos lecteurs en leur faisant connaître cet ouvrage de piété.

Notre-Dame des Eaux. — Paris, Jouby, 7, rue des Grands-Augustins.

Les saints Pères, d'après l'Écriture, se servent de la comparaison de l'eau pour nous figurer plusieurs choses et nous donner un grand nombre d'instructions. Ils ont aimé à appeler la sainte Vierge Souveraine des eaux : le P. Chéry a étudié à ce point de vue la puissance, l'action et les attributs de la Mère de Dieu. Son opuscule est rempli de charmants récits bibliques et de gracieuses légendes. C'est un manuel pour la saison des eaux; l'idée est heureuse et agréablement rendue.

Pour les articles non signés : Camus.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

M. COUSIN ET SON ÉCOLE

SUITE ET FIN [1].

L'influence philosophique de M. Cousin est une partie considérable de son histoire. Cette étude serait donc trop incomplète si nous ne nous négligions de considérer dans son ensemble et dans son esprit le mouvement d'idées dont, sans doute, il n'a pas eu tout à fait l'initiative, mais auquel il a donné son plus vif élan et sa direction la plus décisive. A son ombre et sous son aile, disons plutôt à sa flamme et sous l'action de sa prédication éloquente, se sont formées au moins quatre générations de maîtres diversement et inégalement célèbres. La première, contemporaine de son enseignement à l'École normale, eut pour représentants principaux M. Damiron, M. de Rémusat, et surtout Jouffroy, noble et rare esprit qu'il nous faudra considérer avec une attention spéciale, bien que ce méditatif indépendant et solitaire, très-personnellement et très-amèrement préoccupé des problèmes de la vie, ne puisse être classé sans beaucoup de réserves dans l'école où il fit ses premières armes. A la seconde appartiennent M. Garnier, le dernier représentant, — au christianisme près, — de la philosophie écossaise en France ; M. Vacherot destiné, après avoir édité M. Cousin, à représenter parmi nous une des variétés les plus hardies de la philosophie négative. A la troisième, Émile Saisset, M. Jules Simon, M. Ravaisson, disciple d'allures très-indépendantes, M. A. Jacques qui eût pu être un des meilleurs psychologues de notre temps, et qui aima mieux compromettre son talent et son avenir à engager contre le christianisme et le catéchisme une lutte ouverte dont on n'a pas oublié l'incroyable violence.

[1] Voir le n° du *Correspondant* du 25 juin 1867.

A la quatrième, M. Lévêque, M. Lemoine, M. Caro qui n'aurait, ce semble, pour devenir un philosophe chrétien, qu'un peu plus de décision à donner à sa pensée, M. Janet qui, après la mort de quelques-uns de ses amis et dans le silence de quelques autres, se place par son talent à la tête du spiritualisme rationaliste de notre temps. Cette école philosophique, dont la grande École normale fut, au commencement de la Restauration et pendant toute la durée de la monarchie de Juillet, la pépinière plusieurs fois renouvelée, occupait, il y a vingt-cinq ans, presque toutes les chaires publiques. Elle portait, si je l'ose dire, le sceau de l'État ; et l'on a quelques raisons de croire qu'il n'était pas fort aisé à qui ne récitait pas son symbole et ne portait pas son drapeau, de se faire une place dans l'enseignement officiel. Depuis, elle a cessé de régner, pour bien des causes dont quelques-unes appartiennent à l'histoire politique. Mais elle n'a point été remplacée ; et, bien qu'affaiblie, elle n'a pas cessé de vivre. Je n'entreprends ni de nommer tous les hommes distingués qui lui ont appartenu aux diverses époques de son développement, ni d'examiner en détail tout ce qu'elle a produit. J'essayerai seulement, en me plaçant à un point de vue plus général, et en ne citant que quelques noms, de caractériser son esprit et l'ensemble de son œuvre.

I

JOUFFROY.

Je m'arrête d'abord à l'homme supérieur qui, de très-bonne heure, se plaça à sa tête, à côté de M. Cousin et avec une autorité presque égale à la sienne, quoique avec des qualités d'esprit fort différentes.

Nulle part l'impossibilité de séparer le problème philosophique du problème religieux dans l'exposé des doctrines récentes n'est plus manifeste et plus absolue que lorsqu'il s'agit de Jouffroy. Sa vie scientifique commence par une catastrophe intérieure qui le détache violemment du christianisme ; elle se continue pendant vingt-cinq ans par un effort désespéré pour ressaisir, à l'aide de la seule raison, les vérités dont l'homme a besoin pour vivre et pour voir clair dans sa destinée ; elle offre jusqu'au bout un caractère d'inconsolable mélancolie qui trahit un doute toujours poignant et une blessure toujours saignante ; elle s'use à la peine, elle se brise avant l'âge au moment où le regret de la lumière perdue annonçait et commençait déjà un mouvement de retour aux croyances de la première jeunesse. Son histoire est celle de beaucoup d'âmes atteintes comme lui de ce

scepticisme qu'il appelait le mal du siècle, trop généreuses pour se désintéresser des problèmes que la foi sait résoudre, trop clairvoyantes et trop sincères pour ne pas s'avouer à elles-mêmes l'insuffisance des solutions purement philosophiques, trop engagées d'autre part dans la voie rationaliste pour en remonter la pente, condamnées par cette situation fausse et violente à des tâtonnements sans fin et à des désappointements toujours renouvelés, arrivant tout au plus (je parle des plus fortes et des plus heureuses) à ressaisir et à rapprocher, pour s'en faire une doctrine sans chaleur et sans vie, quelques lambeaux de la vérité vivante et complète qu'elles avaient témérairement rejetée.

Il y a une leçon sévère dans le spectacle qu'elles offrent, à quelque instant qu'on le prenne. Considérez-les au moment de leur divorce avec le christianisme, et pesez ce qu'elles laissent voir des motifs qui les en ont éloignées ; vous les trouverez bien légers, et en voyant ce qu'elles n'ont point fait, vous discernerez ce qu'elles avaient à faire pour prévenir la rupture, ou pour l'arrêter, ou pour dégager du moins la responsabilité de leur conscience. Suivez-les dans la tâche impossible qu'elles se sont imposée; vous les plaindrez de tant d'efforts stériles, aboutissant tout au plus à sauver quelques épaves d'un naufrage si facilement évitable, vous lirez sur leur front le témoignage d'un regret qu'elles ne peuvent étouffer, et la douloureuse conscience d'un exil qui est leur tourment après avoir été leur faute. Attendez-les au terme ; vous surprendrez sur leurs lèvres l'aveu d'une entreprise manquée, et vous verrez leurs derniers regards se tourner avec l'expression d'un désir tardif vers le port tranquille et sûr qu'elles ont quitté pour courir au-devant des écueils et des tempêtes.

Ce fut bien le caractère de la vie de Jouffroy, telle que nous pouvons non pas la deviner, mais la connaître avec certitude par ses confidences posthumes, par la direction de ses travaux, par son accent toujours triste et souvent découragé, par les paroles que des témoins fidèles ont recueillies sur ses lèvres presque mourantes. Il a lui-même raconté sa tragique initiation à la philosophie en des pages d'une beauté déchirante qui ne furent publiées qu'après sa mort, et qui, citées partout, sont aujourd'hui dans la mémoire de tout le monde. Il y décrit la foi vive et sereine de son enfance et de sa première jeunesse, la paix heureuse qui régnait alors en son âme, puis l'ébranlement longtemps inaperçu de ces premières croyances sous l'influence d'un scepticisme semé comme la poussière dans l'atmosphère qu'il respirait à Paris, puis l'imprudente curiosité qui l'attirait, comme par une sorte de fascination, vers les objections où sa foi devait succomber, puis le contre-coup qui, l'autorité du christia-

nisme une fois mise en doute à ses yeux, fit trembler dans leur fondement toutes ses autres convictions morales ; enfin le moment terrible où le voile qui lui dérobait sa propre incrédulité se déchira tout entier, et où, prenant trop tard conscience de cette dissolution intérieure, descendant de couche en couche au fond de sa pensée, poursuivant malgré lui, malgré les protestations de tant de chers souvenirs, et malgré l'horreur du vide et de la nuit où il allait entrer, cet examen obstiné et sévère, il sut, arrivé au terme, qu'il n'y avait plus rien en lui qui fût debout.

Ce qui se passa alors dans cette âme, les retours violents par où elle cherchait, dans les premiers jours, à regagner les rivages qu'elle avait perdus, les découragements qui succédaient à ces tentatives stériles, en même temps l'*orgueil* (hélas !) avec lequel elle se prenait parfois *à considérer son ouvrage*, c'est-à-dire les ruines qu'elle avait faites, Jouffroy nous l'a dit lui-même ; et il nous a dit aussi comment de ces luttes intérieures sortit sa vocation philosophique. « Si, en « perdant la foi, j'avais perdu le souci des questions qu'elle m'avait « résolues, sans doute ce violent état n'aurait pas duré longtemps, la « fatigue m'aurait assoupi, et ma vie se serait comme tant d'autres « endormie dans le scepticisme. Heureusement il n'en était pas ainsi ; « jamais je n'avais mieux senti l'importance des problèmes que de« puis que j'en avais perdu la solution. J'étais incrédule, mais je « détestais l'incrédulité ; ce fut là ce qui décida de la direction de « ma vie. Ne pouvant supporter l'incertitude sur l'énigme de la des« tinée humaine, n'ayant plus la lumière de la foi pour la résoudre, « il ne me restait plus que la lumière de la raison pour y pourvoir. « Je résolus donc de consacrer tout le temps qui serait nécessaire, « et ma vie, s'il le fallait, à cette recherche ; c'est par ce chemin « que je me trouvai amené à la philosophie, qui me sembla ne pou« voir être que cette recherche même. »

Tout l'avenir de Jouffroy était là, dans cette résolution qu'il faudrait appeler héroïque si les raisons de la prendre eussent été légitimes. Arrêtons-nous donc un instant devant la ruine dont ce récit nous offre la lamentable peinture, et demandons-nous si le parti extrême auquel s'arrêta le jeune sceptique était le meilleur à prendre, et s'il avait le droit d'accepter comme un point de départ imposé par la raison l'incrédulité dont il avait enfin conscience en lui-même.

Aux yeux d'un chrétien, *la foi*, cette foi à laquelle Jouffroy disait adieu pour jamais, est tout ensemble une grâce et une vertu. En tant qu'elle est une grâce, Dieu la donne, et qui l'a reçue ne la perd jamais que par sa faute. En tant qu'elle est une vertu, elle veut être entretenue par le libre concours de l'activité humaine, et pratiquée au

prix du sacrifice. Elle impose en effet des sacrifices à la volonté pour se conformer aux obligations morales qui découlent de ses principes; elle en impose à l'intelligence pour demeurer ferme dans son adhésion à des dogmes qu'on n'a pas le droit de contrôler, et qu'il faut accepter sur parole. Cette soumission, toute raisonnable qu'elle est, puisque c'est la soumission d'une intelligence limitée et faillible à la vérité infinie et absolue, est assurément fort pénible, et il y a dans l'esprit humain un instinct d'indépendance et d'orgueil qui se soulève inévitablement contre elle. Plus une intelligence est élevée, consciente de sa force, disposée à croire qu'elle se suffit à elle-même, plus elle est portée à ces révoltes contre une autorité qui détruit ses illusions et courbe ses prétentions hautaines. Et si cette intelligence vit dans un siècle où tout conspire au contraire à les fortifier, où la majorité des esprits a secoué le joug, où cette majorité incrédule fait honte à la minorité croyante des lisières qui la retiennent encore, il faut pour résister à ces entraînements un courage que tous ne savent pas avoir. Manifestement aussi, aux âmes qui veulent tenir ferme, la foi naïve des temps paisibles ne suffit plus ; il serait puéril d'espérer qu'elles passeront à côté des objections sans les voir, à côté des séductions sans les ressentir ; il faut qu'une transformation, un passage de l'enfance à la virilité s'opère en elles ; il faut que leur foi devienne réfléchie et raisonnée.

Or, les conditions auxquelles elle le deviendra sont précisément celles aussi que tout rationaliste qui a commencé par être chrétien devrait avoir remplies s'il voulait que son passage de la foi à l'incroyance fût justifiable aux yeux de sa conscience.

La première de ces conditions, celle dont la nécessité est, je ne dis pas la plus réelle et la plus profonde, mais la plus visible et la plus incontestable, c'est l'étude, une étude proportionnée à l'importance suprême d'un débat qui décidera de la vie tout entière, par conséquent une étude méthodique, sincère, persévérante, et qui doit porter tout au moins sur trois points : la doctrine elle-même, ses effets, ses titres. *La doctrine*, non pas pour en discuter chaque article comme on discuterait ceux d'un système philosophique ; — c'est au contraire le privilége et l'immense avantage de la religion (s'il y a une religion vraie, c'est-à-dire divine) de dispenser de cet examen ;— mais pour la bien connaître. Or, sous ce rapport, la plupart de ceux qui s'éloignent du christianisme vers la vingtième année sont dans une étonnante ignorance. Presque tous en sont restés aux leçons de l'enfance, effacées et oubliées, parce qu'elles sont anciennes. Eussent-ils retenu la lettre du catéchisme, ils ont oublié l'esprit et le sens de ces formules qui, condensant en quelques mots toute la doctrine chrétienne, ont besoin des explications et des commentaires de la pa-

role vivante. Bien peu, peut-être pas un sur cent, ont pris la précaution exigée par la justice comme par le bon sens, de demander soit à quelque livre sérieux et autorisé, soit aux représentants eux-mêmes de l'autorité religieuse, des renseignements exacts sur les dogmes chrétiens presque toujours faussés et travestis par les objections, sur ce que ces dogmes commandent de croire, sur ce qu'ils laissent dans la région des opinions libres, parmi lesquelles, par une tactique facile à comprendre, les adversaires choisissent presque toujours les plus dures pour les imputer à l'Église comme autant d'articles de foi. — *Les effets de la doctrine*, c'est-à-dire toute l'histoire de l'action du christianisme sur les sociétés pour les civiliser, et toute l'histoire de son action sur les âmes pour les sanctifier. La règle qui prescrit de juger l'arbre par ses fruits est éternellement vraie, et trouve ici une application magnifique, non pas en ce sens que dès qu'une société ou une âme sont devenues chrétiennes, le mal en doive disparaître entièrement et pour toujours, résultat chimérique qui ne peut sans une extrême folie et une extrême injustice être exigé d'une doctrine qui laisse aux individus et aux nations la liberté de faillir ; mais en ce sens que si l'arbre chrétien a produit des fruits qu'aucune autre doctrine n'a jamais donnés, il faut donc qu'il y ait en lui une certaine vertu privilégiée et unique qui ne vient pas de l'homme. Par exemple, dans l'ordre intellectuel, le christianisme affirme que seul il a produit et entretenu chez les peuples la foi à ces grandes vérités de l'ordre naturel dont l'ensemble constitue le patrimoine intellectuel et le sens commun des nations modernes, à l'unité de Dieu, à la liberté, à l'immortalité de l'âme. Par exemple encore, il affirme que dans l'ordre moral il a seul engendré, et que seul il engendre encore cette race unique qu'on appelle la race des saints, les seuls hommes, comme on l'a si bien dit, qui paraissent d'autant plus grands, d'autant plus dignes d'admiration et d'amour qu'on les regarde de plus près. Il faut absolument qu'avant de se décider à le quitter ou à lui demeurer fidèle, on vérifie ces affirmations et d'autres encore ; et elles ne peuvent être vérifiées que par l'étude très-suivie, très-sérieuse, très-approfondie des temps modernes, et par la comparaison des peuples, des institutions, des idées, des caractères formés sous l'influence du christanisme avec ceux qui se sont produits en dehors de son action. — *Les titres de la doctrine*. Car le christianisme se présente avant tout comme un fait dont le caractère à la fois historique et divin peut être constaté avec certitude. Il provoque l'examen de la critique sur la réalité de ce double caractère, qui est le fondement de sa prétention à l'empire des volontés et des intelligences. Les prophéties qui annoncent la venue de Jésus-Christ, les miracles qui accompagnent sa naissance, sa vie et sa mort, par-des-

sus tout le miracle de sa résurrection, ce sont là les lettres de créances que le christianisme soumet à toutes les vérifications de la science, et c'est grâce à ce contrôle que l'obéissance qu'il réclame est encore un acte de raison et de liberté. Or, si dans les temps de foi, si pour les âmes demeurées profondément et simplement religieuses, la vérité historique et divine du christianisme éclate avec une évidence presque intuitive, aux époques de scepticisme et pour les âmes atteintes de la tentation du doute il n'en est plus de même. L'examen des livres saints au point de vue de leur authenticité, de leur véracité et de leur intégrité, la discussion des objections qu'on leur oppose, l'étude des réponses qui ont résolu ces difficultés, deviennent un impérieux devoir ; et de même qu'il a fallu se faire théologien pour connaître à fond la doctrine, — historien, moraliste, psychologue, métaphysicien, pour en suivre les effets dans la vie intellectuelle et morale de l'humanité, — il faut encore qu'on se fasse critique pour en vérifier les titres, et prononcer en connaissance de cause entre le parti qui les accepte comme décisifs et celui qui les rejette comme apocryphes, falsifiés ou légendaires.

C'est pourquoi, lorsqu'un jeune homme de vingt ans, comme était Jouffroy, vient me dire : J'ai fait cet examen et j'en suis sorti sceptique, je ne puis m'empêcher de sourire, — de sourire d'abord et de m'affliger ensuite. Quoi ! vous sortez du collége avec le mince bagage de connaissances religieuses, historiques et philosophiques qu'on y amasse ; vous arrivez seulement à l'âge de la réflexion ; vous ne savez rien que de seconde main ; vous n'avez appris qu'à apprendre, et vous avez déjà rempli en entier le programme de cet examen où tout votre avenir est engagé ! Et vous êtes parfaitement sûr que l'Évangile est faux, que le christianisme n'est qu'une invention humaine, que les saints qui ont attribué leur sainteté à sa grâce et à sa lumière sont devenus saints tous seuls, que tant de grands hommes, l'honneur de l'esprit moderne, qui ont passé leur vie à méditer la doctrine chrétienne, et qui ont vu briller en elle tous les titres et tous les caractères de sa divinité, ont été le jouet d'une illusion ! Et vous croyez que votre examen est fini ! Le bon sens et la bonne foi vous disent que c'est maintenant qu'il devrait commencer. Le bon sens et la bonne foi vous disent qu'il n'a pu être ni complet, ni réfléchi, ni impartial, que vous n'avez pas encore le droit d'ériger vos incertitudes en négations définitives, et qu'après tout, la jeunesse n'est point une excuse suffisante pour la précipitation et la légèreté présomptueuse.

Telle est la première condition pour traverser sans péril ce que le P. Gratry a si heureusement appelé *la crise de la foi*. Mais il y faut autre chose que l'étude, il y faut encore la vertu. Toute incrédulité qui commence à vingt ans est suspecte ; il est trop facile, et le plus

souvent trop légitime, d'y chercher sous les protestations apparentes de la raison, la révolte secrète des passions de la jeunesse contre la règle qui les a contenues jusqu'ici. Je dirai donc à tout jeune homme tenté de scepticisme : Prenez garde ; il y va de votre honneur, de l'honneur à venir de cette incrédulité vers laquelle vous vous sentez entraîné, qu'elle demeure à l'abri d'un tel soupçon ; il importe que votre séparation, si elle s'accomplit, ne puisse être attribuée qu'à des motifs dont vous n'ayez point à rougir. Or si, en ce moment, votre raison a des objections contre le dogme chrétien, votre conscience (je ne dis pas vos inclinations) n'en a point contre la morale chrétienne. Il faut donc que pendant la durée de cette délibération redoutable, votre vie soit plus que jamais pure, austère, fidèle aux grandes lois qui répriment les appétits des sens, afin que nul ne dise de vous ce qu'on dit avec vérité de tant d'autres : que l'incrédulité de votre esprit a eu sa source dans les faiblesses de votre cœur, et qu'en croyant céder aux démonstrations de votre raison, vous cédiez aux sophismes d'une passion qui, elle aussi, réclame l'indépendance.

Enfin la troisième condition à remplir, c'est la prière. Déjà à demi-sceptique, tenté du moins de scepticisme, vous êtes encore à demi chrétien ; vous pouvez donc prier, et vous devez prier. Vous êtes engagé dans une épreuve d'où dépend votre vie ici-bas et, si le christianisme est vrai, votre salut éternel. Vous vous sentez vacillant et faible. D'autre part, vous croyez encore à la Providence, vous croyez que Dieu est la Toute-Puissance et la Vérité souveraine. Qu'hésitez-vous à le mettre de votre côté, en lui demandant ce qu'il a et ce que vous n'avez pas, la force et la lumière ? Faites-le donc, non pas une fois et des lèvres, mais toujours et du fond du cœur, par une certaine attitude de l'âme qui vous tienne sans cesse en sa présence, attentif à sa parole intérieure, docile à ses inspirations et généreusement résolu à les suivre, où qu'elles vous conduisent.

Si vous faites tout cela, qui est strictement votre devoir, il n'y a pas de doute sur l'issue de la crise : vous en sortirez chrétien.

Jouffroy avait-il rempli ces trois conditions ? Laissons la seconde qui est un secret entre les âmes et Dieu ; nous n'avons pas le droit de dépasser ses confidences et de rechercher, si pendant les années de ce travail intérieur d'où le scepticisme devait sortir, sa vie, qui fut toujours grave et honorable, demeura la vie d'un chrétien dans le sens étroit et délicat de ce mot. — Mais avait-il rempli la troisième ? Déjà placé sur la pente du rationalisme, sut-il assez se roidir contre elle pour avoir la force de prier avec persévérance le Dieu auquel il croyait encore ? Il ne le semble pas, à en juger par le silence de son récit à cet égard. Nous y voyons les troubles intérieurs, la lutte de deux tendances, l'effort d'une volonté qui chancèle, nous n'y enten-

dons point ce cri de l'âme vers Dieu, ce *Domine*, *salva nos*, *perimus*, qui suffit si souvent à calmer les tempêtes. Jouffroy était seul pour résister au redoutable ennemi qu'il portait en lui-même, et c'est pour cela qu'il fut vaincu. — Avait-il rempli la première? Manifestement non. Il avait senti au dehors, « le vent du scepticisme qui bat- « tait les murs de son édifice religieux, » au dedans, la tentation de l'orgueil et le désir insensé de marcher seul ; et contre ces forces agressives il n'avait eu en réalité d'autre défense que des sentiments et des souvenirs, appui précieux sans doute, mais qui, sur ce nouveau terrain, ne pouvaient plus lui suffire. Il n'avait pas réagi par l'opiniâtre travail que méritait le problème capital imposé devant lui par les doutes intérieurs et les objections du dehors, et sa foi, désarmée dès qu'elle s'était sentie menacée, devait succomber dans cette lutte inégale. C'était le jour où il prenait enfin conscience de son scepticisme qu'il fallait commencer pour tout de bon l'examen de la question religieuse ; ce fut ce jour-là qu'il y renonça, et que, comme si la fausseté du christianisme lui eût été désormais scientifiquement démontrée, il s'en sépara définitivement et entreprit de chercher seul avec sa raison.

De chercher quoi? Tout ce qu'il avait su jusque-là et qu'il ne savait plus depuis la fatale nuit de décembre, les solutions contenues dans ce petit livre qui s'appelle le catéchisme et qui, au fort de son incrédulité, devait lui inspirer une de ses plus belles pages[1]. Sur tout cela, il n'avait plus que des doutes. Il les porta bientôt avec son incurable blessure dans ses chères montagnes du Jura où deux fois sa santé délicate le conduisit pour une année entière, et où les souvenirs de sa vie chrétienne se pressèrent en foule autour de lui comme pour lui adresser un dernier appel. Tout y était comme autrefois, excepté lui : dans sa famille, les mêmes vertus patriarcales inspirées par le christianisme ; dans l'église, la même foule recueillie ; à l'au-

[1] « Lisez ce petit livre, vous y trouverez une solution de toutes les questions qui se rapportent au problème de la destinée humaine, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime*. Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelle fin, comment la terre a été peuplée ; si c'est par une seule famille ou par plusieurs ; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues, pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent, et comment tout cela finira ; il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, question des races, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore de rien. » (*Mélanges philosophiques*, p. 424.)

* Jouffroy ajoute ici : *une réponse qu'il ne comprendra point*. Cette épigramme gâte un peu la page. S'il y a quelque chose que l'enfant vraiment chrétien comprenne sans effort, c'est qu'il est créé *pour connaître Dieu, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle*.

tel le même curé, son premier maître, vieilli dans la sérénité de sa foi. Lui seul, « si savant, ne savait rien ; » lui seul « était vide, agité, privé de lumières, aveugle et inquiet. » C'étaient là des conditions providentielles pour se recueillir en face du passé, pour revenir sur le parti qu'il venait d'adopter avec tant de précipitation, et pour reprendre en l'approfondissant un examen qu'il avait à peine eu le temps d'effleurer.

Jouffroy malheureusement ferma son cœur à ces impressions, et le voilà seul en présence de l'inconnu. Aussi éloigné de l'indifférence qui écarte les grandes questions morales que des illusions qui en dissimulent les difficultés, il se traça avec une impitoyable sincérité l'effrayant programme qu'il avait à remplir.

Quelle est la destination et, par conséquent, le devoir de l'homme ici-bas? — Au delà de cette vie, y en a-t-il une autre, et, s'il y en a une, quel en sera le caractère et la durée? — Y a-t-il un principe et un auteur des choses, et, s'il y en a un, quel est cet être sous l'absolue dépendance duquel nous sommes placés? — Quelle est la fin collective du genre humain? Quand a-t-il commencé? Quand et comment finira-t-il? Pourquoi la diversité des peuples? Pourquoi leurs révolutions? — Quel est le rapport de l'homme avec la nature? Quel est sa place dans la création? — Avons-nous une âme, et quelle est-elle? Qu'est-ce que notre corps? S'il y a là deux substances, comment sont-elles unies? — Quel est le fondement et l'origine de l'état social, des inégalités étranges qu'il présente, des droits qu'il consacre, des devoirs qu'il impose? Dans *la société* qui semble impérissable, dans *les sociétés* où il semble que tout change, qu'y a-t-il d'essentiel et de nécessaire, qu'y a-t-il d'arbitraire et de contingent? — Tels furent les problèmes qu'il rapporta de la terre natale, sans qu'aucune clarté venue du côté de la raison perçât encore la nuit où la perte de la foi les avait laissés.

De retour à Paris, et voyant les portes de l'enseignement officiel se fermer devant lui par une suite de la mesure politique qui supprima l'École normale, il s'engagea très-vivement dans le polémique que *le Globe* soutenait alors contre le gouvernement de la Restauration, et aussi contre les idées chrétiennes que ni dans un parti, ni dans l'autre, on ne séparait guère des idées monarchiques. De ces années datent des pages dont la violence étonne de la part d'un esprit plus porté d'ordinaire à l'abstention et au découragement qu'à la lutte. L'article *Comment les dogmes finissent*, l'article *la Sorbonne et les philosophes*, d'autres encore réunis plus tard dans les *Mélanges philosophiques* ont cet accent amer qui trahit la rancune et la passion sous l'apparence du dédain. Il semble que Jouffroy voulût calmer les inquiétudes qui ne le quittaient point, tantôt en affirmant

que le vieux dogme était mort, tantôt en annonçant que quelque dogme nouveau allait venir ; et de là je ne sais quel air d'illuminisme qui fait un étrange contraste avec les lenteurs et les précautions habituelles de sa méthode psychologique.

Ces espérances, si jamais elles furent sérieuses, durèrent peu. Pendant qu'il se livrait avec une infatigable opiniâtreté à un travail de reconstitution qui devait, en cas de réussite, lui rendre une foi philosophique en échange de sa foi religieuse, il sentait bien que le résultat, quel qu'il fût, ne suffirait ni à lui-même, ni à personne, et que d'ailleurs la vie allait plus vite que ses efforts. Neuf ans plus tard, nous le retrouvons toujours en présence des mêmes problèmes, et presqu'aussi éloigné de leur solution qu'il l'était au début. Il ne se lasse pas d'analyser et de décrire la maladie qui le travaille et tout son siècle avec lui. Partant toujours de cette idée *a priori* que le christianisme est humain et, comme tel condamné à périr, il constate que les solutions sont détruites, qu'on n'en a plus, et qu'il n'y a pas encore l'ombre d'un symptôme de l'apparition des solutions nouvelles. Il avoue que les résultats de la critique négative du dix-huitième siècle ont été odieux et méprisables. « La philosophie chré- « tienne était éminemment spiritualiste ; nous avons adopté la philo- « sophie matérialiste qui a eu son moment et son règne. L'art « chrétien était spiritualiste et idéal, comme les croyances qu'il « exprimait ; l'art de nos jours s'est fait matérialiste et, un peu plus « tard, amoureux du laid et du réel. La morale chrétienne était la « morale du dévouement, de l'abnégation, celle qui forme les grandes « âmes, les grands caractères ; la morale qui a suivi la victoire du « scepticisme a été celle du plaisir et de l'intérêt. » Il signale comme les caractères saillants du temps présent l'anarchie intellectuelle qui résulte de l'absence de criterium en matière de vrai et de faux, de bien et de mal, de beau et de laid, la prodigieuse fatuité avec laquelle les idées les plus absurdes et les plus usées sont émises et l'absence complète de toutes les connaissances positives qui pourraient autoriser tant de confiance, enfin l'affaiblissement universel des caractères. « Personne n'a de caractère dans ce temps-ci, et par une très-bonne « raison, c'est que des deux éléments dont le caractère se compose, « une volonté ferme et des principes arrêtés, le second manque et « rend le premier inutile. » D'un autre côté, le vide de croyances n'a pas fait disparaître le besoin de croire. Il l'irrite, au contraire, et de là dans toutes les âmes, dans toute la société, un malaise profond qui ne cèdera ni aux réformes sociales, ni aux révolutions politiques, ni à la liberté elle-même, laquelle n'est qu'un moyen et non un but, mais seulement à une doctrine contenant la solution des problèmes auxquels l'esprit public ne sait plus que répondre depuis qu'il s'est

éloigné du christianisme. Or, cette doctrine ne commence pas même à s'annoncer. Ce n'est pas en un jour, ni même en une génération, ni peut-être en un siècle que l'humanité passe d'un système de doctrine à un autre système ; et tant que cette transformation n'est pas accomplie, tous les mouvements qu'on se donne, tous les changements qu'on essaye pour sortir d'une situation dont on sent la misère sont aussi stériles qu'ils sont inévitables ; ce sont les agitations fiévreuses d'un malade qui se tourne et se retourne sur son lit.

Que faire donc? Se calmer, savoir attendre, ne voir dans ce qui arrive que les phases nécessaires d'une loi de l'humanité, puis conserver sa dignité en même temps que son calme, sauver son caractère du naufrage universel, en un mot imiter les stoïciens qui « se « firent une loi personnelle, quand toutes les lois communes s'en « allaient, et, s'enveloppant dans leur vertu, traversèrent sans tache « l'époque la plus souillée de l'histoire. »

Ainsi, après trois années de recherches infatigables, Jouffroy reconnaissait qu'il n'avait point avancé d'un pas, et que les problèmes restaient pour lui à l'état de problèmes. S'il croyait encore à la mort du vieux dogme, il ne croyait plus à l'avènement prochain du dogme nouveau, soit sous sa forme religieuse, soit sous sa forme philosophique. Déjà même cette dure expérience lui faisait soupçonner dans le christianisme une vitalité plus persistante qu'il n'en avait voulu convenir en 1824. Pleinement désabusé de la religion de l'avenir, il reconnaissait dans le christianisme la dernière des religions. Il changeait de ton à son égard ; il disait dans une leçon mémorable, postérieure de quelques mois à peine à la révolution de juillet, que sa mission divine est loin, bien loin d'être accomplie sur la terre, que ceux-là sont bien aveugles qni s'imaginent que le christianisme est fini quand il lui reste tant de choses à faire, que tout ce qui a été prédit de lui s'accomplira, que la conquête du monde lui est réservée, et qu'il verra mourir bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder. Dix ans plus tard, il s'en rapprochait davantage encore. Il voyait mieux la conformité de ses enseignements avec les résultats de la saine philosophie, il rendait un plus complet hommage à son efficacité morale[1], il se faisait moins d'illusions sur l'impuissance de *la raison séparée* pour calmer et éclairer les âmes. Plus triste que jamais parce qu'il voyait la vie lui échapper et la vanité de son entreprise lui

[1] Si je ne craignais de trop étendre cette esquisse, je voudrais citer tout entières deux pages de son beau rapport sur les concours relatifs aux écoles normales primaires. Elles contiennent l'analyse chaleureuse et sympathique d'un mémoire qui proposait d'agrandir ces établissements sur un plan entièrement chrétien. Elles se terminent ainsi : « Je ne connais pas de *philosophie plus élevée* que celle qui a « inspiré et qui anime toutes les lignes de ce noble mémoire ; je n'imagine pas de

apparaître avec plus d'évidence, il était bien près d'avouer qu'il faut que la foi s'ajoute à la raison pour donner confiance à l'homme dans la réalité de son avenir immortel. Il disait à des enfants, en un jour de fête : « C'est notre rôle à nous, à qui l'expérience a révélé la vraie « vérité sur les choses de ce monde, de vous la dire. Le sommet de « la vie vous en déroule le déclin ; de ses deux pentes vous n'en « connaissez qu'une, celle que vous montez. Elle est riante, elle est « belle, elle est parfumée comme le printemps. Il ne vous est pas « donné comme à nous de contempler l'autre avec ses aspects mélan- « coliques, le pâle soleil qui l'éclaire et le rivage glacé qui la termine. « Si nous avons le front triste, c'est que nous la voyons. Vivez, jeunes « élèves, avec la pensée de cette pente que vous descendrez comme « nous. Faites en sorte qu'alors vous soyez contents de vous-mêmes. « Faites en sorte surtout de ne point laisser s'éteindre dans votre âme « cette espérance que nous y avons nourrie, cette espérance *que la « foi et la philosophie allument*, et qui rend visible, par delà les « ombres du dernier rivage, l'aurore d'une vie immortelle. »

Il touchait presque lui-même à ce dernier rivage. Quelques mois après, la maladie qui l'usait intérieurement se déclara ; et « cette « retraite spirituelle que Dieu lui ménageait, » comme il la nommait dans la langue de ses anciens jours, diminua encore la distance qui le séparait du christianisme. A un évêque son compatriote et son ami, il disait : « Monseigneur, je ne suis pas de ceux qui pensent « que les sociétés modernes peuvent se passer du christianisme. « Je ne l'écrirais plus aujourd'hui. » Au curé qui préparait sa fille à la première communion, il disait, à propos de M. de Lammenais, devenu du même coup schismatique, rationaliste et panthéiste : « Hélas ! « monsieur le curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Mieux vaut « mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. » — Et ce prêtre put dire à son tour : Je crois que la foi s'était ranimée dans le cœur de ce pauvre Jouffroy.

Telle fut sa vie. Elle n'a point été, comme celle de Maine de Biran un progrès lent et continu, mais plutôt une courbe irrégulière, se jetant brusquement très-loin du christianisme, s'en écartant plus encore dans les violences d'une polémique déplorable et se prolongeant pendant plusieurs années à la même distance, s'en rapprochant peu à peu, mais trop lentement pour le rejoindre, du moins aux regards hu-

« meilleur livre à mettre entre les mains des fonctionnaires supérieurs de l'instruc « tion primaire, et surtout des directeurs d'école normale ; et j'ai à peine le courage « de dire que, pour que cette solution si élevée du problème fût applicable, il fau- « drait tout au moins trouver autant d'hommes semblables à l'auteur que nous « avons d'écoles normales, et que de tels hommes, rares en tout pays, le sont par- « ticulièrement dans le nôtre. »

mains. C'est une consolation et une espérance de penser que la direction de ses dernières années tendait manifestement à ce retour. Mais de cette existence douloureuse il faut aussi recueillir une austère leçon : c'est que s'il est trop aisé de se séparer du christianisme dans l'orgueilleux enivrement de la raison, il est plus difficile d'y revenir instruit par l'expérience et blessé par la vie. La pente en est plus rude à remonter qu'à gravir pour la première fois. Ceux-là sont heureux et sages qui ont pris le parti de ne la point descendre.

La leçon devient plus claire encore si l'on suit Jouffroy dans l'immense travail de reconstruction qu'il s'était imposé. Sa foi philosophique avait sombré dans le naufrage de sa foi religieuse ; et en attendant l'aurore de ce dogme nouveau que d'ailleurs il avait bien vite cessé d'espérer, il s'agissait pour lui de reconquérir par la raison les vérités naturelles que le christianisme protége en les couronnant. Il apporta à ce travail une extrême circonspection, une défiance de lui-même et de la raison humaine qui offrent un curieux contraste avec l'impétueux dogmatisme de M. Cousin à la même époque. Et certes, à considérer les désastreuses conséquences que pouvait entraîner la plus légère déviation dans une telle recherche, entreprise sans principes, sans guide et sans boussole, aucun luxe de précautions et de méthode ne devait sembler superflu. Mais de là aussi une lenteur qui ne laissait nulle espérance d'arriver au terme de la recherche avant que le terme de la vie fût atteint ; et c'en était assez, s'il eût voulu y prendre garde, pour l'engager à revenir une dernière fois sur ses pas, à se demander si l'homme qui ne peut arriver à sa fin qu'à condition de la connaître et, avec elle, sa nature et son origine, est condamné à poursuivre cette connaissance nécessaire sur une route que sa vie ne suffit pas à parcourir.

Le sort toutefois en était jeté, et il se mit à l'œuvre. L'incurable tristesse dont il demeura atteint jusqu'au bout montre assez qu'il fut médiocrement satisfait des résultats. Ceux-ci ne furent pas nuls sans doute ; il ne se pouvait pas qu'une raison si patiente et si haute n'arrivât point à quelque chose ; mais ils furent tardifs, et si on les examine de près, on les jugera, comme lui, insuffisants et minces.

Le premier, celui qui lui coûta le plus de peine et de temps à conquérir, n'a que la valeur d'un préliminaire et ne consiste qu'à établir contre le scepticisme la possibilité et la légitimité de la certitude. Jouffroy s'effraye peu du septicisme vulgaire, de celui qui attaque l'intelligence humaine dans ses résultats en lui opposant ses erreurs et en mettant chacune de ses diverses facultés aux prises les unes avec les autres ou avec elle-même. Il n'y voyait « qu'un thème qui fait les délices « des hommes d'esprit et ne mérite pas d'arrêter les philosophes. »

Mais il traite avec un tout autre respect le scepticisme de Kant qui atteint l'intelligence humaine dans son fonds et dans son essence, en la mettant au défi de prouver qu'elle voit les objets comme ils sont et non pas seulement comme elle est, et que ses principes sont autre chose que des manières de sentir ou de concevoir, fatalement déterminées par son organisation, des formes purement subjectives ne portant point en elles-mêmes la garantie de leur conformité avec ce qui existe hors de nous. En présence de cette objection, il se demande si quelque chose prouve que l'intelligence humaine est constituée de manière à réfléchir les choses telles qu'elles sont ; et il constate avec effroi que non-seulement nous n'avons pas cette démonstration, mais qu'il est impossible que nous l'ayons; car elle ne pourrait nous être donnée que par notre intelligence elle-même dont la légitimité est contestée, et il y a une pétition de principe et un cercle vicieux manifestes à prouver la sincérité d'un témoin suspect par les déclarations de ce témoin lui-même. Il conclut « que l'homme croit tout ce « qu'il croit sur le fondement d'une première croyance irrésistible « mais aveugle; que la raison déclare absolument que l'homme croit « sans motif ou, ce qui revient au même, n'a pas le droit de croire ; « que l'homme croit par instinct et doute par raison, et que le scep- « ticisme est le dernier mot de la raison sur elle-même. »

Mais ce n'est pas là, grâce à Dieu, le dernier mot de la raison sur le scepticisme, et ce ne fut pas là non plus le dernier mot de Jouffroy. S'il est très-vrai qu'on ne puisse, sans faire un cercle vicieux, démontrer par l'intelligence la véracité de l'intelligence, et que toute notre vie intellectuelle commence et se soutient par un acte de foi, il est très-faux que cette foi soit aveugle et sans motifs; et l'on se trompe grossièrement, ici comme ailleurs, quand on s'imagine qu'il n'y a de vérités certaines que les vérités démontrées. Tout au contraire, il n'y aurait point de démonstration définitive s'il n'y avait, au sommet de la pensée, des vérités indémontrables ; la démonstration remonterait de proposition en proposition, sans trouver son point d'attache, et flotterait tout entière dans le vide. Il faut donc qu'on puisse s'arrêter quelque part, et qu'au-dessus de la certitude qui vient de la démonstration il y ait la certitude qui vient de l'évidence. En présence d'une proposition évidente, ce qui m'empêche d'en chercher la preuve, c'est moins l'impossibilité connue de la trouver que le sentiment de sa parfaite inutilité. J'ai mieux que la preuve de la vérité, j'en ai l'intuition; là je m'arrête, parce que là j'ai le repos dans la lumière; et de là je regarde d'en haut les vérités inférieures qui, n'étant pas revêtues de cette lumière immédiate, ont besoin d'être indirectement et réflexivement éclairées par la preuve. Il n'y a donc pas de plus étonnante méprise que de douter des vérités qui ont pour elles l'évi-

dence, c'est-à-dire la certitude de premier ordre, à cause qu'elles n'ont pas la démonstration, c'est-à-dire la certitude de second ordre. La puissance de croire (disons mieux de *savoir*) sans preuve, n'est pas l'infirmité de la raison humaine, mais sa force ; et c'est par là qu'elle se rapproche de la raison divine qui ne cherche la preuve de rien parce qu'elle a l'intuition de tout. Le scepticisme n'est pas le dernier mot de la raison ; il en est l'illusion et la défaillance. — Jouffray, nous l'avons dit, finit par triompher de cet imaginaire obstacle qui l'avait retenu pendant plus de six ans. Dans son *Cours de droit naturel*, postérieur de deux années seulement aux conclusions décourageantes que nous avons rapportées, il pousse résolûment le scepticisme à cette conséquence extrême où éclate sa risible absurdité, à savoir qu'au prix où il met sa certitude, Dieu lui-même devrait être sceptique, « puisque Dieu lui-même ne peut connaître qu'avec son « intelligence et devrait par conséquent se faire à lui-même l'objec- « tion que nous nous faisons. » D'où il conclut, rassuré enfin sur ses inquiétudes, que « si l'objection est irréfutable, elle ne mérite ce- « pendant pas d'occuper sérieusement les philosophes, et que la « première vérité que tout homme doit reconnaître, c'est que ses « facultés voient les choses comme elles sont. »

Il pouvait donc se livrer avec plus de confiance à la philosophie qui, même en ses années de scepticisme subjectif, était restée sa seule ressource. Là, une nouvelle difficulté le tint longtemps arrêté. Il lui parut, en regardant le passé et le présent de la philosophie, qu'elle ne réunissait encore aucune des conditions de la science véritable et qu'elle restait tout entière à créer. A la différence des autres sciences, elle n'est, pensait-il, ni constituée, ni organisée. Elle n'est pas *constituée*, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de son objet une idée assez nettement définie pour savoir et ses limites, et ce qui le distingue de tout autre objet de recherches ; elle n'est pas *organisée*, c'est-à-dire qu'elle ne sait ni la liste des questions qu'embrasse son objet total, ni leurs rapports mutuels, ni leur ordre, ni la méthode à suivre pour les résoudre. Autant de philosophes, autant de définitions de la philosophie. Un même mot, dans les diverses écoles, correspond à des choses diverses ; et dès lors rien d'étonnant à ce que ce cadre flexible puisse à volonté s'élargir et se rétrécir, tantôt jusqu'à embrasser dans son vaste sein tous les problèmes possibles, tantôt jusqu'à n'en plus contenir qu'un *minimum* fort sec et fort réduit. En désaccord sur l'objet de la science et sur la liste de ces questions, il va sans dire que les philosophes le sont plus encore sur l'ordre de celles-ci, sur leurs rapports et sur leur méthode. En somme, scientifiquement, la philosophie n'est pas. Et voilà pourquoi, si elle a toujours eu le privilége de passionner les plus hautes intelligences, elle a eu aussi le malheur de demeurer

éternellement flottante et inféconde, à ce point que pas un des problèmes qu'elle a posés n'est définitivement résolu. On n'est donc pas au bout des préliminaires quand on a eu raison du scepticisme; et la discussion des problèmes que Jouffroy souhaitait si ardemment résoudre demeure prématurée tant qu'on n'aura pas donné à la philosophie la constitution et l'organisation qui lui manquent.

Nous avons ici un nouvel exemple de cette diminution de foi philosophique qui suit, dans la plupart des âmes, la destruction de la foi religieuse. Peu de philosophes chrétiens signeraient — et ceux-là auraient tort — cet acte d'accusation contre la philosophie, dressé et grossi à plaisir par un esprit qui n'avait d'espoir qu'en elle. Le tableau est, en effet, manifestement exagéré. Sans doute on se trompe en philosophie plus qu'ailleurs, parce que les idées philosophiques, entièrement séparées du sensible, placent l'esprit à un niveau difficile à tenir, parce que comme elles sont cependant communes à toutes les intelligences, toutes se croient compétentes pour en juger, enfin parce que les vérités philosophiques, étant par excellence fécondes en conséquences morales, ont d'avance contre elles la coalition de tous les mauvais instincts. Mais si nous voulons bien, comme l'a toujours fait la conscience de l'humanité, ne point confondre la philosophie avec la sophistique, si nous éliminons, comme ne comptant pas et n'ayant pas droit de cité, les doctrines qui nient totalement le vrai et celles qui nient totalement le bien, nous ne trouverons point que ce qui reste et ce qui compte, c'est-à-dire la grande tradition philosophique offre, ce spectacle d'absolu désordre que Jouffroy se complaît à décrire. Nous y rencontrerons, à côté des erreurs que le temps emporte, des vérités qu'il affermit. Sous la diversité des formules, nous trouverons, depuis Socrate, une notion de la science, sinon absolument identique, du moins assez arrêtée et assez unanime pour pouvoir affirmer que quand Platon et Aristote, quand saint Augustin et saint Thomas, quand Leibnitz et Bossuet parlent de philosophie, ils parlent au fond de la même chose, qu'ils ont dans l'esprit les mêmes problèmes avec les mêmes rapports, et qu'ils savent, sous la réserve des erreurs humaines et des méprises systématiques, les traiter par les mêmes méthodes.

Les choses étaient donc plus avancées que Jouffroy ne le pensait, et les longs prolégomènes dont se compose son grand mémoire posthume *sur l'Organisation des sicences philosophiques* n'aboutissent qu'à refaire laborieusement ce qui s'était fait avant lui. Le terme où ils le conduisent, à savoir « que la philosophie tout entière n'est « qu'un seul arbre dont la psychologie est le tronc, et les autres « sciences les rameaux, » n'est (sauf la justesse contestable d'une image qui fait la part trop modeste à la métaphysique) qu'une pensée

de Bossuet, qui avait été la pensée de saint Bonaventure et, avant lui, la pensée de Platon et de Socrate. Et c'est ainsi qu'en perdant son orientation et sa lumière chrétienne, cet esprit pénétrant, mais scrupuleux et défiant comme on l'est dans la nuit, se condamnait à n'atteindre que lentement, péniblement et non pas plus sûrement pour cela, des résultats élémentaires, indiqués par le bon sens à toutes les époques, et depuis longtemps acquis à la science.

Les mêmes scrupules qui l'avaient retenu si longtemps au seuil de la philosophie l'attardèrent indéfiniment, si je l'ose dire, à l'étude des phénomènes de conscience ; et cette âme ardente, qui ne cherchait dans la science qu'une solution aux grands problèmes de l'ontologie religieuse, s'imposa à elle-même les allures timides de l'école écossaise, si peu pressée, comme on sait, d'aborder la métaphysique. Assurément les années qu'il employa à se tracer des règles de méthode, à décrire les faits intérieurs et à rechercher leurs lois, ne furent perdues ni pour lui ni pour le public. Il avait à un haut degré le sens psychologique, et plusieurs de ses leçons ou de ses écrits sont de vrais modèles de fine et profonde analyse. Mais cet art délicat et savant n'aboutissait qu'après de très-longues hésitations à des résultats positifs. C'est ainsi qu'en 1826, dans une préface célèbre consacrée tout entière à établir la distinction de la psychologie et de la physiologie, il laisse la spiritualité du moi à l'état d'hypothèse, et ajourne *comme prématurée* la question de la nature de l'âme, tout en reconnaissant son importance relativement à l'immortalité. Il ne la résolut à sa satisfaction que beaucoup plus tard, et l'on devine ce que cette douloureuse incertitude sur un sujet aussi grave devait, à ses yeux, répandre d'obscurité sur le problème capital de la destinée humaine.

Ce problème, il fallut cependant l'aborder devant le public, au risque d'en montrer plutôt les difficultés que la solution. Dans une première leçon, il le posa avec une haute et mélancolique éloquence, dont les plus beaux morceaux oratoires de M. Cousin n'égalent pas l'accent profond et l'émotion sincère. Dans une seconde, il donna non pas une doctrine, mais des prolégomènes encore, l'ordre dans lequel il faut disposer et la méthode suivant laquelle il faut traiter les différentes parties du problème. Après avoir montré comment la question de la destinée collective de l'espèce, c'est-à-dire toute la science sociale et toute la philosophie de l'histoire, suppose résolu le problème de la destinée individuelle, il montre que la raison ne peut s'arrêter là, et qu'après s'être élevée de l'ordre individuel à l'ordre social, puis à l'ordre humain, elle conçoit l'ordre universel comme une loi unique et suprême qui conduit elle-même à l'universel ordonnateur et au législateur suprême, en sorte que la question de la

destinée humaine n'est plus qu'un des éléments de la question totale des desseins de Dieu sur le monde.

C'était agrandir le problème et non pas le résoudre. Il fit cependant quelques pas de plus. Reprenant, un an après, cette grande idée de l'ordre universel, il s'appliqua à en tirer l'idée du droit, c'est-à-dire du respect que les êtres libres doivent à la destination les uns des autres, et l'idée du devoir, c'est-à-dire du concours obligatoire de ces êtres à la fin pour laquelle ils sont faits. Puis, de l'évidente disproportion entre la fin que nos facultés poursuivent et les chétifs résultats qu'elles atteignent ici-bas, il conclut que la vie présente, si elle était seule, ne serait pas ordre, mais désordre, et qu'en conséquence « il y en aura une autre. »

Voilà comment Jouffroy, par l'effort d'une volonté ardente et patiente, arrivait laborieusement à quoi? à des solutions données par le christianisme et scientifiquement établies depuis des siècles par l'unanime enseignement de la philosophie chrétienne. Laborieusement et incomplétement ; car ces solutions générales et vagues n'avaient pas la vertu de satisfaire sa raison et de donner le repos à son âme. En les comparant au programme immense qu'il s'était tracé, il voyait combien d'articles elles laisseraient sans réponse. De cette formule, que la destinée de chaque être se lit dans sa nature, de cette autre que le devoir est d'atteindre sa fin, de cette autre que l'homme n'atteint sa fin individuelle qu'à condition de concourir à la fin universelle, il ne pouvait tirer, de façon à se satisfaire, ni la connaissance de la fin précise qui nous a été assignée, ni la détermination des rapports de l'homme avec Dieu, ni l'explication des contradictions et des désordres dont nos instincts offrent le spectacle, ni l'espérance de ce secours divin dont notre faiblesse a tant besoin pour voir clair dans les ténèbres de la vie et pour marcher droit au milieu de ses obstacles. Voilà pourquoi, à l'époque même où il développait les nobles idées philosophiques que je viens de résumer, il disait encore, comme retombant sur lui-même : « Il est pressant de pourvoir à « notre besoin de croyances nouvelles ; et ce besoin ne peut être sa- « tisfait que par une nouvelle solution donnée à l'éternel problème. « Quelle sera cette solution future? Je l'ignore. Il n'y a pas encore « l'ombre d'un symptôme de l'apparition des solutions nouvelles. » Je le crois bien. Il cherchait ce qui était trouvé, et il demandait à l'avenir une lumière qui depuis dix-huit siècles n'avait pas cessé de briller sur le monde.

Ainsi, — et c'est là la conclusion qui ressort de cette vie si froide à la surface, si orageuse au dedans, — ainsi, par le côté positif de sa doctrine, Jouffroy apportait lui-même un involontaire hommage aux croyances qu'il avait abjurées; car il ne faisait que redire quelque

chose de ce qu'elles lui avaient appris. Par ses incertitudes, par ses *desiderata* amèrement sentis et loyalement avoués, il déclarait, sans s'en rendre compte, que la raison toute seule ne va pas au bout des problèmes qu'elle pose, et que son dernier mot n'est pas celui qui peut établir les âmes dans la paix et dans la lumière.

II

L'ÉCOLE.

Associé pour une part très-considérable au mouvement qui donna naissance à l'école éclectique, Jouffroy n'est cependant pas, dans la rigueur du terme, un disciple de M. Cousin. Il l'est plutôt de Royer-Collard et des Écossais, quant à la méthode psychologique ; il l'est de son temps, quant au scepticisme, qui fut son point de départ; il ne l'est de personne quant au souci mélancolique et persévérant des grands problèmes philosophiques. Ce qu'il reçut de M. Cousin, ce fut l'impulsion, l'élan, et cette empreinte que laissent toujours les premières leçons quand elles sortent d'une bouche éloquente. Pour tout le reste, il est plutôt à côté de lui qu'il ne dérive de lui.

L'influence de M. Cousin fut beaucoup plus décisive et plus prolongée sur la plupart de ses premiers auditeurs de l'École normale, sur les jeunes philosophes qui entendirent, en 1828, ses brillantes et audacieuses leçons de la Sorbonne, sur les disciples que ceux-ci, devenus maîtres, formèrent à leur tour, sur tout l'enseignement de la philosophie en France pendant près d'un quart de siècle, en un mot sur ce que nous avons appelé l'*école*.

Il faut d'abord rendre à celle-ci une justice qui remontera jusqu'à son fondateur. Grâce à l'activité communicative de M. Cousin, le puissant travail historique qui, avec Augustin Thierry, M. Guizot et M. Michelet, ressuscitait le passé politique des peuples anciens et surtout des peuples modernes, avec M. Villemain, avec Fauriel, un peu plus tard avec Ampère et Ozanam, leur passé littéraire, s'étendit à la philosophie. Le caractère même de l'école, le nom qu'elle se donnait ou qu'elle acceptait, lui indiquaient, lui imposaient même cette direction. Elle fut suivie avec une ardeur qui a pour monument durable toute une bibliothèque d'éditions, de traductions, de monographies sous forme de thèses ou de mémoires académiques, d'histoires plus étendues, très-dignes de figurer comme chapitres dans une histoire générale. C'était là un fait nouveau et heureux. Assurément, l'école éclectique n'a pas plus découvert l'histoire de la philosophie qu'elle

n'a découvert la psychologie ; le grand ouvrage de Brucker (*Historia critica totius philosophiæ*) suffit à montrer avec quel zèle et parfois avec quel succès l'érudition avait, bien avant elle, essayé de restituer les systèmes. Mais jusque-là on ne les avait guère étudiés que par curiosité et pour se donner le spectacle des fantaisies et des extravagances de l'esprit humain. L'idée de remonter vers le passé de la philosophie pour le juger avec respect en même temps qu'avec indépendance, l'espérance d'y trouver des renseignements et des lumières pour la philosophie elle-même avaient été aussi étrangères à l'école spiritualiste de Descartes qu'à l'école sensualiste de Locke. Le *sens* de l'histoire de la philosophie avait manqué presque à tous les philosophes modernes, surtout aux chefs d'école, toujours très-disposés à faire dater d'eux-mêmes l'apparition de la vérité sur la terre. La nouvelle école, au contraire, posséda ce sens au plus haut degré, et ce fut son constant effort de rétablir les systèmes dans leur intégrité, afin de dégager ce qu'ils contiennent de vérités solides à côté de nombreuses et inévitables erreurs.

Aucune des grandes époques philosophiques ne profita plus que le moyen âge de cette disposition équitable : presque oublié par le dix-septième siècle[1], bafoué par le dix-huitième, il vit commencer pour lui une justice tardive qui eut tout le caractère d'une réparation. Grâce aux travaux de M. Cousin et de ses disciples, on découvrit, ce qu'au reste on aurait pu deviner d'avance, que cette époque troublée et féconde, qui avait su produire un grand art, une grande poésie, de grandes institutions, de grands caractères, n'avait pas été au-dessous d'elle-même en philosophie. Saint Thomas, bien que son œuvre immense ne fût pas étudiée d'assez près ni assez profondément[2], reprit sa place légitime parmi les huit ou dix génies de premier ordre qui atteignent les plus hauts sommets de la pensée, et dont on peut dire, quand on les compare pour assigner leurs places, qu'il n'y a parmi eux que des *primi inter pares*.

Je ne fais point ici une nomenclature. Aussi, après avoir cité les éditions ou traductions de Platon, de Proclus, d'Abailard, par M. Cousin ; de Reid, par M. Jouffroy ; d'Aristote, par M. B. Saint-Hilaire[3]; de

[1] Leibnitz est, avec Bossuet (qui unit dans une admirable mesure ce qu'il y avait de meilleur dans la scolastique avec ce qu'il y a de plus sage dans le cartésianisme), la seule exception très-considérable qu'on puisse citer. Son insatiable curiosité l'attirait vers les questions historiques, et la haute impartialité de son esprit le préservait de ces jugements étroits et précipités qui condamnent le passé parce qu'il est le passé. On sait qu'il trouvait « des perles dans le fumier de la scolastique. »

[2] L'excellent livre de M. Jourdain (*la Philosophie de saint Thomas*) est très-postérieur au règne officiel de l'éclectisme, et révèle une direction d'esprit fort différente.

[3] Il faut du moins signaler d'une manière spéciale à la reconnaissance de tous les

Bacon, de Plotin, par M. Bouillet ; de Spinoza, par Saisset ; de Kant, par M. Tissot et M. Barni[1], ne m'arrêterai-je un instant qu'à deux ouvrages d'une valeur spéciale, très-dignes d'être présentés comme signes et comme fruits du zèle de la nouvelle école pour l'histoire de la science : l'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, par M. Ravaisson, l'*Histoire de l'école d'Alexandrie*, par M. Jules Simon.

L'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote* est un livre tout à fait supérieur par la fermeté du style et la profondeur des analyses. Ce n'était d'abord qu'un mémoire où l'étude du grand ouvrage d'Aristote occupait la place principale, et où l'on se contentait d'indiquer rapidement ses antécédents, ses relations avec le reste de la doctrine péripatéticienne, son influence historique. L'éclatant succès de ce premier travail à l'Académie des sciences morales et politiques engagea l'auteur à en agrandir beaucoup les proportions, et l'*Essai sur la Métaphysique* devint ainsi, dans sa pensée, non-seulement une étude approfondie de toute la philosophie d'Aristote, mais encore une histoire presque complète de toute la philosophie ancienne et moderne. On voit tout de suite le péril et l'inconvénient de cette extension démesurée du plan primitif. Le péril était dans la grandeur même de l'entreprise : elle est restée inachevée, et le public attend toujours l'histoire si importante de l'aristotélisme dans les temps modernes. L'inconvénient visible, et que M. Ravaisson n'a pu esquiver, était de présenter toutes les révolutions de la philosophie au point de vue, nécessairement étroit, d'une seule question, de prendre artificiellement pour centre de la composition ce qui, en réalité, n'est pas le centre de l'histoire. L'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote* n'en reste pas moins, par le mérite de l'exécution, le plus beau travail historique et critique de la philosophie contemporaine ; et l'on ne peut guère lui reprocher que deux choses : l'une, de n'avoir pas été poussé jusqu'au bout, l'autre, de défendre la doctrine d'Aristote contre l'accusation très-fondée de dualisme, en lui donnant une interpréta-

amis de la science cet immense travail, poursuivi depuis vingt-cinq ans avec une persévérance vraiment bénédictine. M. B. Saint-Hilaire ne s'est pas contenté de nous donner Aristote en français et de joindre à sa traduction de précieuses notes qui ont la valeur d'un commentaire presque suivi ; il élucide et discute toutes ses doctrines dans de savantes introductions placées en tête de chaque ouvrage. Ceux-là seuls qui ont abordé dans le texte original *il maestro di color che sanno,* comme Dante l'appelle, peuvent rendre pleine justice au mérite et à la difficulté d'une telle œuvre.

[1] Ajoutons encore, pour la partie historique, fort curieuse et fort instructive, le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, auquel presque toute l'école a travaillé sous la direction de M. Franck. Dans sa partie dogmatique, malgré la prudente modération de sa rédaction habituelle, on retrouve aisément l'esprit que nous essayons de caractériser un peu plus loin.

tion panthéistique à laquelle l'historien lui-même semble parfois incliner pour son compte.

Moins rigoureux et moins profond, l'ouvrage de M. J. Simon, excellente monographie d'une école jusque-là mal connue, est encore de toute manière un livre remarquable. M. Simon excelle à débrouiller la confusion des doctrines néo-platoniciennes et semble avoir dérobé à M. Cousin quelque chose de sa merveilleuse limpidité d'exposition. Il a d'ailleurs le double mérite d'avoir vécu dans un commerce intime avec le panthéisme sous sa forme la plus séduisante sans être devenu panthéiste, et d'avoir fait justice de la thèse étrange d'après laquelle le christianisme ne serait que le fils ou le frère du néo-platonisme, et la trinité chrétienne qu'une imitation ou une variante de la triade alexandrine.

La prédilection de la nouvelle école pour les recherches historiques fut si marquée et si exclusive que la philosophie elle-même, c'est-à-dire l'étude directe des faits extérieurs et des problèmes métaphysiques, y perdit quelque chose. Si on laisse de côté les travaux de Jouffroy, qui fut toujours un psychologue et un méditatif bien plutôt qu'un historien, on trouvera l'école éclectique beaucoup moins féconde en œuvres originales qu'en œuvres historiques et critiques. M. Cousin, qui l'avait lancée dans cette voie, en conçut à la fin quelque dépit, et on put l'entendre dire que l'histoire de la philosophie est très-bonne, mais *après dîner*, c'est-à-dire, si je l'entends bien, après que la faim des intelligences a été satisfaite par une alimentation plus solide, par la philosophie elle-même[1].

C'était là l'écueil de l'éclectisme, et il est bien vrai qu'il ne l'a pas évité. Le service rendu n'en subsiste pas moins, et ce n'est certes pas peu de chose d'avoir parcouru dans tous les sens et exploité dans ses régions principales tout un monde jusqu'alors si mal connu.

Il y a cependant deux reproches assez graves à faire à nos historiens de la philosophie.

Le premier, c'est qu'ils n'ont guère étudié de la scolastique[2] que ce qu'elle a de plus scolastique, je veux dire la querelle du réalisme et du non-réalisme, et, dès lors, ne nous ont donné des grandes philosophies du moyen âge qu'une idée fort incomplète. La question des universaux a sans doute dans la scolastique une importance considérable; mais elle n'est pas toute la scolastique, et M. Cousin avance un insoutenable paradoxe lorsqu'il affirme que ce grand mouvement philosophique est sorti tout entier « d'une phrase de Porphyre sur les genres et les espèces. » Ce que la science du moyen âge a de plus

[1] Je ne garantis pas absolument l'anecdote, n'ayant pas entendu de mes oreilles cette spirituelle boutade; mais je la tiens de première main.

[2] Voir plus haut la note 2, p. 589.

considérable, à savoir ces grandes synthèses métaphysiques dont les deux Sommes de saint Thomas sont les types les plus illustres, est précisément ce qui a le moins attiré ses regards. Qui jugerait le treizième siècle, par exemple, d'après M. Cousin et ses disciples ne saurait pas assez qu'il y a eu là, après les bruyantes querelles de Roscelin, de Guillaume de Champeaux et d'Abailard, une époque de développement régulier et pacifique pendant laquelle la philosophie chrétienne, définitivement organisée, a su marquer en traits d'une admirable précision les rapports de la science et de la foi et porter la plus vive lumière sur toutes les grandes vérités morales de l'ordre naturel. En abordant directement l'étude de saint Thomas et de saint Bonaventure, il éprouverait presque le plaisir de la surprise. Il est permis de douter que l'histoire de la philosophie ait pour mission de nous ménager de tels plaisirs.

Le second reproche a une tout autre portée. Les historiens éclectiques n'ont pas su ou n'ont pas voulu voir la plus grande de toutes les révolutions de la philosophie, je veux dire l'intervalle immense et brusque qui, dans l'ordre des questions philosophiques comme dans celui des questions morales, comme dans celui des questions sociales, sépare l'esprit moderne de l'esprit antique. Il n'y ont pas vu ce fait capital : que les grandes vérités que la philosophie ancienne avait ignorées, — par exemple, la création, — ou laissées à l'état de problème, — par exemple, la vie future, — sont entrées dans le patrimoine intellectuel des peuples modernes, et y ont constitué, au-dessus de la philosophie, une loi suprême, un criterium, un sens commun à l'empire duquel celle-ci ne peut se soustraire sans se discréditer d'avance et se reléguer dans la sophistique. La mission de la philosophie n'a plus été de les chercher et de les découvrir, mais de les défendre, d'en assurer les fondements, d'en acquérir l'intelligence. Que cette révolution se soit opérée sous une influence chrétienne, c'est un fait historique dont il est facile de s'assurer, soit en comparant l'enseignement philosophique des Pères de l'Église avec celui qui se donnait à côté d'eux par les néo-platoniciens d'Alexandrie, soit en constatant que, depuis la naissance du christianisme, la philosophie ne s'est jamais séparée de lui sans perdre quelque chose de sa foi aux grandes vérités de l'ordre naturel. Mais pour voir ces faits dans toute leur évidence, il fallait consentir à étudier la philosophie chrétienne à son berceau, dans cette phase de formation où elle ne portait pas encore le nom de philosophie ; et il fallait aussi n'avoir point de parti pris contre les conclusions pratiques qui résultent de ce grand enseignement de l'histoire. Or, ces deux conditions ont manqué à l'éclectisme. D'une part, jugeant sur l'étiquette, il n'a guère vu dans les écrits des Pères que la pure théologie ; et c'est ainsi que, dans

son *Histoire générale de la philosophie*, M. Cousin, tout le premier, va d'un bond des alexandrins aux scolastiques, sans paraître se douter qu'il y a quelque chose entre ceux-ci et ceux-là [1]. D'autre part, fort jaloux des droits de la raison, de son indépendance, de sa souveraineté, il a toujours tenu à n'avoir que peu ou point d'obligations au christianisme, et il a reculé comme instinctivement devant l'étude d'un fait qui, reconnu dans toute sa grandeur, lui eût imposé le devoir de devenir une philosophie chrétienne. Et c'est ainsi que l'école éclectique, malgré ses prétentions sincères à l'impartialité, laisse deviner, jusque dans ses travaux historiques, l'influence d'un esprit qui lui cache une partie de vérité en lui était ôtant une portion de liberté.

L'esprit de cette école, avons-nous dit, est tout ensemble spiritualiste et rationaliste.

Spiritualiste, il l'a été très-franchement et il l'est encore. Le spiritualisme était la raison d'être de la nouvelle philosophie. Suscitée par la réaction contre le sensualisme de Condillac et de ses successeurs, elle ne pouvait durer et rester elle-même qu'à condition de conserver après sa victoire les grands résultats qu'elle avait obtenus par la lutte ; elle les a conservés et elle les a défendus. Dans ces dernières années, lorsque commença la résurrection aujourd'hui manifeste (et presque officielle dans une grande école médicale) des doctrines matérialistes, elles les a très-résolûment combattues ; M. Janet, M. Lemoine, M. Lévêque sont au premier rang de cette honorable résistance. C'est là un terrain où, comme je l'ai dit ailleurs, l'alliance est toute faite entre l'école de M. Cousin et tous les philosophes chrétiens. Nous la trouvons insuffisamment armée pour la défense des vérités qu'elle conserve ; mais nous la félicitons sincèrement de les conserver et de les défendre.

En même temps, elle a été et elle est encore rationaliste, c'est-à-dire qu'elle a pris pour point de départ et pour principe accordé la souveraineté de la raison et son absolue indépendance à l'égard de la foi religieuse.

Nous insistons sur ce second caractère qui se rapporte à la question dont l'esprit public et l'école éclectique elle-même sont le plus vivement préoccupés. Jamais, en effet, la philosophie n'a plus parlé de religion que depuis qu'elle a cessé d'être chrétienne. *Philosophie et religion*, *Essai de philosophie religieuse*, *la Religion naturelle*, ces

[1] On nous assure cependant que, dans une 9e édition qu'il avait commencé à préparer dès la publication de la 8e, M. Cousin devait consacrer quelques pages aux Pères de l'Église, et que ces pages étaient prêtes quand il fut surpris par la mort. Ce tardif complément justifie notre critique, loin de l'affaiblir.

titres d'ouvrages suffisent à indiquer de quel côté se portent de préférence les travaux du spiritualisme rationaliste. Ce point d'ailleurs est celui où ses développements ont le plus à nous apprendre. Sans contester le mérite psychologique, moral ou métaphysique d'ouvrages tels que le *Traité des facultés de l'âme* d'Ad. Garnier, *le Devoir* de M. Jules Simon, *la Science du beau* de M. Lévêque et d'autres encore, il est permis de dire qu'ils n'ajoutent rien de très-considérable ni de très-nouveau aux analyses et aux conclusions de Jouffroy et de M. Cousin, de Royer-Collard et de Maine de Biran. Au contraire, dans la question religieuse, la thèse rationaliste, après avoir offert chez M. Cousin un caractère d'irréflexion que les années vinrent de plus en plus tempérer et adoucir, après s'être présentée chez Jouffroy sous un aspect intime et auto-biographique, s'accuse avec une précision réfléchie chez leurs principaux disciples ; elle prend dans l'école tout entière le caractère d'un article de foi et devient le trait le plus accentué de sa physionomie.

Il convient avant tout de fixer un point historique. Dès sa naissance, l'école rationaliste (nous pouvons maintenant lui donner ce nom) n'a cessé de protester de son désir de vivre en paix, sinon en alliance, avec le christianisme. La paix ne s'étant pas faite, elle a pris l'attitude d'une nation paisible que les agressions d'un voisin incommode obligent de recourir aux armes pour sa défense. De là est née cette opinion fort répandue que la lutte a été le fait du christianisme ou de ses défenseurs, de leurs prétentions, de leurs violences; que la philosophie, menacée dans son existence même, a dû la soutenir sous peine d'abdiquer ; et que le combat cessera du jour où la religion acceptera la philosophie comme la philosophie accepte la religion. Or c'est le contraire, qui est exactement vrai, et très-aisément démontrable.

Nul doute que la philosophie rationaliste ne fût fort disposée à faire bon ménage avec le christianisme, si celui-ci eût accepté les conditions qu'elle posait. Mais prenons-y garde. Le premier article de ces conditions rendait la paix absolument impossible. En déclarant la philosophie souveraine, en revendiquant pour elle le droit de contrôler tout, y compris le christianisme, et de n'être contrôlé par rien, le rationalisme opposait une négation formelle à ce que nous avons appelé la thèse fondamentale du christianisme : à savoir qu'il est divin dans le sens précis et littéral du mot ; qu'à ce titre il ne contient que des vérités ; que, parmi ces vérités, il y en a qui dépassent la raison et que la raison doit cependant accepter parce qu'elles sont vérités et parce qu'elles sont révélées ; de telle sorte que toute philosophie qui abouit à les contredire est nécessairement dans l'erreur sur le point où elle les contredit. Mais pour nier cette thèse, il fallait

nécessairement faire rentrer dans la sphère de la raison humaine et de la philosophie les vérités que le christianisme donne pour surnaturelles. Il fallait nier la notion du mystère dans l'ordre religieux et la distinction, essentielle en théologie, de ce qui dépasse la raison et de ce qui la contredit. Il fallait nier non-seulement la réalité de la révélation, mais sa possibilité ; car si on admet cette possibilité, on doit, par une conséquence nécessaire, admettre, pour le cas où elle se réaliserait, la subordination de la philosophie, parole humaine, à la révélation, parole divine. Et comme on ne peut nier *a priori* la révélation sans nier également *a priori* les faits miraculeux qui en sont la garantie, il fallait nier la possibilité du miracle, ou du moins se comporter à l'égard du christianisme comme si les faits miraculeux étaient impossibles et ne méritaient pas, en tant que miraculeux, l'honneur d'une discussion. Enfin puisque le rationalisme tout entier se fonde sur cette conviction ou sur cette prétention que l'homme se suffit à lui-même pour connaître et pour agir, il fallait aussi rayer de la liste des devoirs, de la liste même des actions sensées, la prière qui demande ; car en attestant que l'homme n'a pas ce qu'il demande, elle attesterait qu'il ne se suffit point à lui-même.

En invitant le christianisme à recevoir de bonne grâce ces déclarations négatives et à vivre à côté de ceux qui les font comme à côté de voisins bienveillants, que lui offrait-on pour prix de son humeur accommodante ? On lui offrait deux choses : premièrement, le respect, le respect profond, sincère et reconnaissant qui est dû à un chef-d'œuvre, *au chef-d'œuvre* de l'esprit humain ; secondement, cet aveu que la philosophie, par le caractère même de ses procédés et de ses formules, ne peut ni le remplacer dans le ministère de l'éducation de l'humanité, ni satisfaire comme lui certaines âmes, qui sont les âmes poétiques et les âmes mystiques. Mais prenons garde encore. Ces concessions ne sont pas autre chose qu'une forme nouvelle et polie de la négation fondamentale. Respecter le christianisme comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, c'est dire fort clairement qu'il trompe ou se trompe lorsqu'il se donne pour divin. Lui laisser, pour les raisons qu'on avoue, l'éducation du genre humain, c'est redire, avec Montaigne, que les hommes veulent être pipés et qu'on ne les conduit qu'en les pipant. Car si le christianisme n'enseigne point des vérités surnaturelles, s'il ne contient au fond rien d'autre et rien de plus que la philosophie, par quoi peut-il encore l'emporter pratiquement sur celle-ci ? Par des formes qui ne sont efficaces qu'à condition de piper, c'est-à-dire à condition de se donner et de se faire accepter pour des réalités divines, tandis qu'elles ne sont que des mythes et des symboles de provenance humaine. Numa, simple législateur, proposant ses lois aux Quirites comme le fruit de ses médita-

tions personnelles, n'eût pu subjuguer les âmes et faire l'éducation du peuple romain. Numa hiérophante, enveloppant les mêmes lois de récits fabuleux et de symboles mystiques, et les apportant en grande pompe aux mêmes Quirites comme écrites sous la dictée de la nymphe Égérie, y a pleinement réussi. Le premier Numa, c'est la philosophie; le second Numa, c'est la religion, et tout le secret de l'efficacité de celle-ci est dans le mot de Montaigne. C'est par là aussi que, suivant le rationalisme, elle a de quoi satisfaire les âmes poétiques et les âmes mystiques : aux unes elle offre des rêves dont leur imagination se berce en les prenant pour des réalités ; aux autres elle donne l'illusion d'un commerce direct et surnaturel avec Dieu. Pour tout dire en deux paroles, la religion n'est autre chose que la philosophie, plus un mensonge bienfaisant.

Les négations religieuses impliquées dans la thèse rationaliste subsistaient donc tout entières; et c'est parce qu'elles subsistaient, que la paix ne se faisait point. Du jour où elles eussent été abandonnées, la paix n'était pas à faire ; elle était faite. La religion, nous l'avons dit, n'avait jamais cessé de proclamer et de défendre le principe de la philosophie : à savoir que la raison a le pouvoir et le droit d'atteindre et de démontrer les vérités morales de l'ordre naturel. En échange, elle ne demandait qu'une chose, et ne pouvait pas ne la point demander; à savoir que les philosophes reconnussent son principe, je veux dire la possibilité d'une révélation véritablement divine et l'absolue certitude de tout dogme contenu dans cette révélation.

Que ce principe ait été systématiquement nié de toutes les manières que j'ai indiquées, nul lecteur intelligent et assidu des philosophes contemporains n'en saurait douter un instant. Cette négation persévérante est un fait éclatant dont on peut donner pour preuves tous les écrits de l'école rationaliste qui traitent soit directement, soit indirectement, la question des rapports de la foi et de la science. Nous serions donc dispensés d'apporter ici des pièces justificatives qui, d'ailleurs, si on les voulait donner complètes, formeraient un dossier d'une dimension exorbitante. Qu'il nous soit cependant permis de citer, entre mille autres, non à titre de preuves, mais à titre de documents historiques, trois passages qui caractérisent avec une précision remarquable les prétentions de l'école rationaliste, et attestent la constance de son attitude en présence du christianisme.

Le premier est de M. Saisset et date de 1844. Je l'emprunte, — ce qui le rend plus décisif, — à un article qui, un moment, valut à son auteur l'accusation fort méritée de *jésuitisme*, comme on disait alors, — de *cléricalisme*, comme on dirait aujourd'hui. Cet article, fort remarqué, et fort attaqué par la presse démocratique, fut écrit à l'occasion du livre de M. Michelet : *du Prêtre*, *de la femme et de la fa-*

mille. Par l'organe de M. Saisset, l'école éclectique séparait sa politique de celle du parti révolutionnaire, signalait les dangers sociaux et moraux de la croisade antichrétienne dont M. Michelet avait semblé prendre le commandement, et indiquait les conditions, non pas d'une alliance, mais d'un compromis entre la philosophie et le christianisme. Les conditions étaient précisément celles que nous avons indiquées : négation de l'ordre surnaturel, respect pratique pour le christianisme qui, grâce à ses symboles, peut seul faire l'éducation morale du peuple. L'idée de substituer brusquement, pour cette grande œuvre, l'action de la philosophie à celle de la religion, était repoussée dans le présent comme impraticable et prématurée, mais acceptée pour l'avenir comme un idéal dont le temps et la civilisation devaient amener sans secousse la réalisation progressive.

Après avoir établi, par des raisons de fait et de bon sens, combien il serait chimérique et ridicule de charger la philosophie seule du ministère des âmes, combien il est par conséquent désirable que la religion conserve, à côté de la philosophie, une existence et une action distinctes, l'auteur se fait adresser cette objection : Vous croyez donc encore à la distinction surannée des vérités naturelles et des vérités surnaturelles? Et il répond en ces termes :

« Nous acceptons toute l'objection. Nous tenons la distinction des « vérités naturelles et surnaturelles pour une distinction parfaite- « ment artificielle. La vérité se montre, ici, sous la forme d'une reli- « gion, là, sous la forme d'une philosophie. A travers la variété de « ces formes, la raison garde son identité; elle reste la source unique « du vrai, immuable dans son fond, variable et progressive dans ses « manifestations, divine par ses lois et son essence, humaine par ses « formes changeantes et ses imperfections nécessaires. La philoso- « phie, qui est la raison sous sa forme réfléchie, embrasse donc toute « vérité. Sa mission est de tout comprendre et de tout expliquer, « systèmes religieux, systèmes philosophiques, théologie, sciences, « symboles, cultes. Son dernier terme, son idéal, qui est dans l'infini, « mais dont elle doit se rapprocher sans cesse, c'est de montrer aux « hommes, dans tous les produits de leur activité, les lois de la rai- « son par lesquelles Dieu les appelle à se gouverner. Nous accordons « tout cela ; mais la question est maintenant de choisir entre ces deux « méthodes : l'une qui consiste, par le mouvement régulier des idées, « par la critique calme et approfondie des institutions religieuses, à « étendre chaque jour l'exercice du ministère spirituel de la philo- « sophie ; l'autre, qui veut engager une lutte violente, provoquer le « renversement d'institutions respectables, sans savoir comment en- « suite on remplira l'immense lacune qu'on aura laissée dans les « âmes.

« La question philosophique et la question politique sont ici « étroitement unies. N'est-il pas certain, pour tous les hommes éclai- « rés, que les gouvernements doivent tendre à appeler un nombre « de plus en plus grand de citoyens à jouir des droits politiques dans « toute leur plénitude? La question est de savoir s'il convient d'arri- « ver à ce résultat par une éducation politique de plus en plus éten- « due, par le mouvement régulier des idées et des institutions, ou « bien s'il est plus sage d'enflammer les passions populaires, et de « conduire le peuple à l'assaut de tout gouvernement qui ne réalisera « pas l'idéal désiré. Il n'y a pas la moindre différence sérieuse entre « cette question et la précédente. »

La thèse rationaliste sur les rapports de la foi et de la raison n'avait donc pas fléchi, dix-huit ans après l'époque où M. Cousin présentait la philosophie comme une divinité patiente qui, heureuse de voir les masses, le peuple, c'est-à-dire l'humanité presque tout entière, entre les bras du christianisme, se contentait de lui tendre doucement la main pour l'élever plus haut encore. — Dix ans plus tard, en 1855, M. J. Simon écrivit le livre de *la Religion naturelle*, spécialement destiné, comme l'expliquait la préface, à ceux qui, ne pouvant admettre le principe de la révélation, se donnent sans réserve à la philosophie. Arrivé à la question de la prière, où son sujet le conduisait inévitablement, il éprouva quelque embarras, entre le principe rationaliste et la voix du genre humain proclamant la prière comme un fait et un besoin universels. D'une part, il était évident que sans la prière, il n'y a pas de religion, même naturelle. D'autre part, il était clair que la prière n'a nulle raison d'être dans toute doctrine qui conçoit l'homme comme se suffisant à lui-même. Cet embarras se trahit de la manière la plus instructive dans l'effort même que l'auteur fait pour en sortir. Comme on va le voir, cet effort est vain, et le dernier mot de M. J. Simon, contenu dans sa dernière phrase, est purement rationaliste.

Après avoir constaté loyalement l'instinct religieux de l'humanité et la place considérable que la prière occupe dans la vie comme consolation ou comme remède, M. J. Simon s'arrête devant l'objection suivante: « La prière peut-elle se concilier avec la providence qui « gouverne le monde par des lois générales? Si l'on pouvait se repré- « senter Dieu comme un père incessamment occupé du bonheur de « chacun de ses enfants, attentif à leurs besoins de chaque jour et « modifiant, pour y pourvoir, les lois générales, capable même de se « laisser émouvoir par une prière plus fervente, la prière serait à la « fois possible, utile, efficace. Mais dans ce tableau si touchant de la « sollicitude divine, beaucoup de traits sont en dehors de la vérité. « Dès qu'on réfléchit sur la perfection de Dieu, il devient impossible

« d'admettre qu'il puisse changer quelque chose à ce qu'il a voulu,
« et que ce changement puisse avoir pour cause les intercessions
« d'un être aussi frivole, aussi imprévoyant que l'homme. Dieu est
« immuable. Il ne modifie jamais ses desseins, et nos prières ne peu-
« vent le détourner de son ordre. Nous nous trouvons donc entre
« deux vérités qui semblent se contredire : l'une, c'est que la prière
« est pour nous un devoir et un besoin; l'autre, c'est que la prière
« est inutile, impuissante, impossible. »

Pour résoudre cette difficulté, l'auteur essaye d'abord deux notions de la prière qui n'offrent plus aucune prise à l'objection. La première, c'est que la prière n'est pas nécessairement une demande, mais peut et doit souvent être une action de grâce. La seconde, c'est que, sans supposer aucune intervention de Dieu, la prière a de l'efficacité par elle-même à titre d'élan d'amour, à titre de mouvement de la pensée vers Dieu, sa gloire, sa bonté et sa perfection. Mais M. J. Simon est trop clairvoyant pour se contenter de ces réponses qui laissent subsister tout entière l'objection contre la seule prière que l'on conteste, contre la demande qui est une des formes essentielles de la prière. Il accepte donc enfin la discussion sur son vrai terrain, et circonscrivant autant qu'il se peut la difficulté, il élimine, comme indignes de Dieu et de l'homme, non-seulement les demandes immorales, qui ne sont en effet qu'une profanation de la prière, mais encore, ce qu'on lui accordera moins volontiers, les demandes qui ont pour objet les biens temporels et extérieurs. « De « telles prières, dit-il, sont la demande formelle d'un miracle, » d'où il conclut, en bon rationaliste, qu'il ne faut pas les faire. « Quelle est donc, continue-t-il, la prière légitime? Nous pouvons « demander la force, la résignation, la vertu; le bien de l'âme, « non celui du corps. Voilà la vraie prière, la seule permise; et « *comme elle n'est au fond qu'un ferme propos de faire le bien et* « *qu'une aspiration vers Dieu*, elle n'a rien qui ne puisse se conci- « lier avec l'immutabilité divine. » Cela est clair. La prière légitime n'est jamais une demande qu'en apparence. Au fond elle n'est qu'une résolution stimulée par la pensée de Dieu. La raison et la volonté agissent seules, et nul secours ne s'ajoute d'en haut à leurs forces naturelles. L'homme n'a rien à demander à Dieu, parce qu'il se suffit; Dieu n'a rien à accorder à l'homme parce qu'il est immuable.

Enfin, naguère encore, dans les dernières pages qu'il ait écrites avant sa mort prématurée, M. Saisset, reprenant la distinction des esprits auxquels la philosophie ne suffit pas et de ceux auxquels elle suffit, affirmait de nouveau sa doctrine de 1845, et se plaçant lui-même dans la seconde de ces deux catégories, il amenait au dernier degré

de précision la négation rationaliste sur la question du surnaturel, de la révélation et du miracle. « La philosophie, redisait-il, ne suffit « ni à la masse du genre humain, ni aux âmes poétiques, ni aux « âmes mystiques. Elle suffit aux esprits qui veulent voir clair en « toutes choses et qui s'arrêtent dans leurs affirmations là où com- « mence l'obscurité, ce sont les esprits *cartésiens* ; en second lieu, « aux esprits défiants, qui ont un vif sentiment du réel, un grand « mépris des choses chimériques, et qui surtout ne veulent pas être « dupés : ce sont les esprits *voltairiens*. Enfin, il est une dernière « classe d'esprits, la plus rare de toutes : ce sont ceux chez les quels « une volonté fortement trempée est capable de se déterminer « d'après les seuls conseils de la raison, ce sont les esprits *socratiques* « ou *stoïciens*[1]. » Ces paroles, prononcés à la Srobonne avant d'être publiées dans un livre posthume, appelaient la discussion et les objections sur le point précis du débat entre la philosophie chrétienne et la philosophie séparée. Mis en demeure de s'expliquer, M. Saisset répondit : « En fait de surnaturel, j'admets Dieu et la Providence; « en fait de miracle, le miracle éternel et perpétuel de la création; « en fait de révélation, j'admets que Dieu se révèle par les lois de « la nature et fait éclater sans cesse sa puissance, son intelligence, « sa sagesse, sa justice, sa bonté. J'admets cela, rien de moins, rien « de plus. »

Telle est la situation prise dès le début et jusqu'ici invariablement maintenue par l'école dont M. Cousin a été le chef le plus illustre. Je n'ai plus à la discuter, je la constate et j'en signale l'infaillible issue.

Dans l'ordre de la science, l'ecole rationaliste mutile la philosophie toute entière : la psychologie, en supprimant ou en faussant les grands faits qui attestent la réalité de la chute et le besoin de la réparation; la logique, en imposant à ses disciples la plus intolérable pétition de principe; la morale, en supprimant presque tout entier le chapitre des devoirs religieux; la thodicée, en présentant la Providence comme sourde à la prière, comme enchaînée aux lois contingentes qui sont son ouvrage, et comme impuissante à veiller, par une action directe, au bien de ses créatures. Dans la direction des esprits, elle exerce, principalement sur les jeunes intelligences, une influence désastreuse, en appuyant l'orgueilleuse prétention de la raison humaine à se suffire pour la vérité et pour la vertu, et cela

[1] J'emprunte à dessein cette fidèle analyse à un article publié par M. Janet dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1865. En reproduisant les pensées de celui qui fut son maître et son ami, M. Janet s'y associe sans réserve, attestant ainsi la perpétuité de la tradition rationaliste dans l'école qui le reconnaît aujourd'hui et à bon droit pour son chef, ou tout au moins pour son plus éminent représentant.

sans réussir à satisfaire par ses solutions purement philosophiques une seule des âmes qu'elle a détournées de la foi positive. Enfin, par ses négations religieuses, elle place la raison dans la position la plus précaire en face des vives attaques dirigées aujourd'hui contre les vérités de l'ordre naturel. Entre les mains des philosophes sceptiques, panthéistes, matérialistes, athées, ses objections contre le mystère chrétien sont devenues des objections contre le mystère philosophique, ses objections contre le miracle et la prière, des objections contre la création; et les rationalistes panthéistes ont pu dire aux rationalistes spiritualistes : Notre principe est le vôtre, et vous n'êtes séparés de nous que par une inconséquence. — La polémique chrétienne faisait donc son devoir, il y a vingt-cinq ans, lorsqu'elle réclamait pour la jeunesse catholique le droit d'étudier la philosophie à une autre école qui ne mît pas sa foi en péril. Elle le fait encore aujourd'hui, lorsqu'elle avertit les philosophes séparés du christianisme, que cette séparation les paralyse et les désarme dans la lutte à soutenir contre les négations qui attaquent l'ordre moral tout entier. En combattant pour la foi, c'est pour la raison aussi qu'elle combat. La philosophie contemporaine ne sortira de sa langueur que quand elle comprendra qu'il n'y a pas là deux causes, mais une seule, et que la première condition pour défendre efficacement la vérité est de l'accepter résolûment tout entière.

Amédée de Margerie.

VOYAGE

A TRAVERS L'EXPOSITION UNIVERSELLE

NOTES D'UN TOURISTE[1]

IV

Les costumes populaires ont pour appendice naturel les maisons ouvrières semées çà et là dans le parc, dont j'aime mieux ne rien dire que d'en parler en dix lignes. Le groupe comprend encore bien d'autres établissements que nous avons rencontrés dès notre première étape : les missions évangéliques, qui améliorent surtout leurs distributions de Bibles ; la Société protectrice des animaux, qui, à force de penser aux chevaux, finira peut-être par songer aux cochers ; la crèche, un nom charmant, une œuvre exquise, où la charité se fait mère de famille et met en pratique le mot du Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Il se complète par l'exposition de l'enseignement. La terre classique de la pédagogie, l'Allemagne, se distingue particulièrement ici, et elle a voulu faire honneur à sa vieille réputation. La Prusse a bâti une maison d'école, garnie de tout son matériel, qui m'a paru bien froide et bien nue. Pour la réchauffer, elle vient d'expédier un commissaire, spécialement chargé de donner les explications techniques aux visiteurs, de démonter le mécanisme du système et de le faire jouer sous leurs yeux. La Saxe, qui est encore la Prusse, a élevé à quelques pas de l'École militaire un palais modeste, d'aspect grammatical et d'architecture primaire, où se trouve réuni et coordonné tout le matériel en usage dans les écoles

[1] Voir *le Correspondant* du 25 avril, du 25 mai et du 25 juin 1867.

de catégories diverses. Le public y regarde avec curiosité le modèle en relief d'un gymnase, qui rappelle avec quel soin on fait marcher de front, en Allemagne, l'éducation du corps et celle de l'esprit.

Mais c'est en France surtout que l'exposition de l'enseignement a pris des développements très-considérables. Elle remplit trente pages compactes du catalogue ; M. Duruy a passé là.

Je voudrais bien louer M. le ministre de l'instruction publique du zèle qui le dévore, mais il trouve moyen d'inquiéter à chaque pas et de décourager ceux-là même qui admirent le plus sa haine de la routine, son activité infatigable et ce noble désir de conquérir l'estime de la postérité par l'importance et la multiplicité de ses circulaires. L'Exposition universelle lui fournissait une occasion précieuse, dont il s'est emparé avec l'impétuosité et la pétulance ordinaire de son initiative. Nous avons appris, coup sur coup, qu'il se proposait d'exposer les actes émanant de son administration, une série de rapports présentant le tableau des progrès accomplis en France depuis vingt ans, dans les sciences et les lettres, et les travaux des élèves de toutes les écoles, communales ou particulières, laïques ou ecclésiastiques, normales, spéciales, commerciales, professionnelles, mixtes, etc., depuis les tricots et les ouvrages de couture des écoles de filles, jusqu'aux pages de *bâtarde* ou d'*anglaise*, jusqu'aux dessins linéaires, coupes et plans des écoles d'application, jusqu'aux versions et thèmes des lycées de toute la France, réunis en un concours général sous les yeux de l'univers, ému de ce grand spectacle. Je demande à ne point partager, pour cette idée de M. le ministre, l'enthousiasme, assurément très-désintéressé, qu'elle inspire au rédacteur anonyme de la Notice du Catalogue. Exposer des rapports me paraît une idée bizarre, mais « exposer des actes » me semble plus forcé encore. En voulant compléter le dixième groupe, M. le ministre y a introduit des éléments qui le dénaturent, à force de l'étendre ; et sa pensée, généreuse et libérale en principe, tombe, par excès de zèle, dans la puérilité, quelquefois même, si je l'ose dire, côtoie de près le ridicule.

L'exposition de musique offre l'inconvénient grave de ne rien exposer du tout : c'est à peu près comme si l'on se figurait donner une idée de Mozart en étalant ses partitions sur une table. Celle des livres élémentaires et des bibliothèques populaires ne montre que des titres, des couvertures brochées ou des dos en basane. Il y a là, par exemple, un barde de Mâcon prédestiné à la poésie populaire par son nom de *Foule*, qui expose des chants internationaux, c'est-à-dire la vue de profil du papier sur lequel ils sont imprimés : je ne crois pas que cette exhibition puisse rien ajouter à sa gloire, ni éclairer personne sur l'état de l'instruction publique en France.

J'en dis autant des sociétés qui ont placé sous des vitrines un exemplaire de leurs statuts, catalogues, règlements, comptes rendus et publications périodiques ; autant aussi de M. le ministre lui-même, qui a fait élever dans une salle spéciale un monument, pareil à un catafalque, pour y renfermer sa collection de rapports sur le progrès des sciences et des lettres. Le cénotaphe est vitré, mais la porte en est close. A travers la fenêtre, on entrevoit deux brochures présentées à plat et une douzaine de volumes rangés à la file. On sait que les rapports sont là dedans, et cela fait plaisir. Les curieux s'amassent devant la vitrine et regardent, comme ils regarderaient un mur derrière lequel il se passe quelque chose. Le jour où M. Glais-Bizoin passera par là, il demandera la communication de ces documents ; je ne sais si le gouvernement ne verra point un grave péril à la lui accorder, mais je sais bien que le gardien la lui refuserait avec énergie. Il fallait insérer ces rapports au *Moniteur* : c'était le seul moyen de les exposer.

Du moins nous avons la libre vue des belles devises qui décorent la base de l'édifice, dont le couronnement n'apparaît qu'à travers l'obstacle d'une porte bien fermée. Ces citations, empruntées aux bons auteurs, ont de la pompe, mêlée d'une certaine naïveté hardie qui n'est point sans charmes. Jugez-en par celle-ci :

« L'initiative individuelle, s'exerçant avec une infatigable ardeur, dispense le gouvernement d'être seul promoteur des forces vitales d'une nation. »

Quel est le député de l'opposition qui parle aussi bien?

Un peu plus loin, nous trouvons les cartons renfermant les travaux des lycées, — et l'on ne se figure pas les trésors qu'on y découvre pour peu qu'on ait l'indiscrétion d'entr'ouvrir ces portefeuilles et d'y plonger la main ; — puis les compositions d'écriture, d'orthographe et de calcul, faites par les écoles primaires pour l'Exposition universelle. Elles remplissent dix-neuf volumes in-quarto, reliés en maroquin rouge avec tranches dorées, ce qui donne tout de suite une brillante idée de leur contenu. Ici, il n'y a ni vitres ni serrure. J'ai voulu allonger la main vers le rayon où sont alignés les volumes : « Ne touchez pas, monsieur, » m'a crié un sergent de ville, incorruptible gardien de l'ordre et de la sécurité publique. Cependant j'ai profité, la semaine suivante, d'une minute où les surveillants avaient le dos tourné, pour plonger un regard furtif dans ce livre d'or des écoles. Mon département natal y figure par quatre copies et deux problèmes, destinés à représenter, au milieu de ces grandes assises du monde, l'état de l'instruction sur un point de la France qui occupe le rang d'honneur dans les fastes de l'enseignement primaire. Au-dessus de ces volumes est l'exemplaire du pli *fermé* qui

contenait le texte des compositions : on ne saurait pousser plus loin le respect de ses propres actes. Au-dessous, s'étend une vitrine qui renferme une centaine de petits flacons cachetés, dans les flancs desquels on aperçoit des graines, — c'est le résumé de l'*Enseignement agricole ;* — puis les modèles des diplômes de bachelier, des brevets de capacité, des médailles d'orphéons. A la place d'honneur, s'étale la photographie collective des *Enfants de Lutèce*. Mais je n'ai vu nulle part cet *Album des lycées* qu'avait rêvé un moment, et que rêve peut-être encore l'inépuisable M. Duruy. Le photographe de Son Excellence avait reçu l'ordre, disait-on, de tirer la vue de tous les colléges impériaux de France, celle de tous les élèves groupés par classes, enfin de tous les lauréats couronnés, pour les réunir aux discours latins et aux thèmes grecs dont il voulait faire le plus bel ornement du Palais international. La raillerie restait désarmée devant une telle splendeur de conviction universitaire, et ce monument idéal, que les esprits sensibles surnommaient déjà l'*Album des familles*, eût fait tomber la plume du critique d'admiration et de saisissement.

M. le ministre aura été forcé, par la malice des choses, de renoncer à cette partie de son plan, comme il a dû renoncer aussi à son exposition de thèmes, comme il vient de renoncer encore, dit-on, à ce rapport solennel sur l'état de la littérature française que l'Europe attendait avec impatience pour nous juger. Est-ce la nature compromettante de ses révélations qui l'a fait mettre sous le boisseau ? Je n'ose le croire : ce serait un outrage à la gloire de la France, au bon goût et à l'urbanité du tribunal choisi par le ministère. Les rapporteurs officiels ne sont point généralement pessimistes et n'ajoutent pas volontiers à leur lyre une corde d'airain. Ils ne connaissent, sans doute, que la littérature bien en cour, de même que les encouragements administratifs ne vont jamais qu'aux muses d'État : c'est là une tendance trop naturelle pour qu'on ait le droit de s'en étonner. Mais notre littérature officielle brille de tant de charmes qu'elle offrait à elle seule un aliment inépuisable au sage enthousiasme d'un rapport également officiel. Au point de vue de l'art pur, je regrette donc vivement cette lacune de l'Exposition : il était curieux de voir comment M. Édouard Thierry se fût accordé avec M. Paul Féval, l'auteur de *Jean Diable* et du *Bossu*, élevé par décision ministérielle au grade d'Aristarque en chef de l'empire français, et quel harmonieux édifice fût résulté de la collaboration éclectique de M. de Sacy, le dernier des classiques et des sénateurs, avec M. Théophile Gautier, qui n'est pas encore sénateur et qui n'a jamais été classique.

Mais le plan de M. Duruy avait pris de telles proportions qu'il a débordé l'enceinte du palais et du parc. En vain s'est-il rabattu sur

les salons du ministère, — sans songer à Billancourt, où pourtant il reste de la place : Paris n'eût pu suffire à loger tous les projets de cette imagination babylonienne, grande comme le monde, et qui n'avait oublié qu'un point, — de décréter l'exposition d'un maître d'école pour compléter cet aperçu de l'enseignement primaire. Que n'a-t-il exposé, par exemple, l'instituteur qui, après cinquante années de bons et loyaux services, vient d'obtenir de la munificence de l'État une retraite de soixante et un francs! Le commentaire, à ce qu'il me semble, n'eût pas manqué d'une certaine éloquence.

Assurément, tout n'est pas puéril ou fastidieux dans les deux classes que nous venons de parcourir, il s'en faut, et on ne me fera pas l'injure de croire que c'est là ce que j'ai voulu dire. Par exemple, l'exposition de l'école normale de Cluny, sans avoir beaucoup plus de clarté, offre un peu plus d'intérêt. Celles de l'institution des jeunes-aveugles et des sourds-muets en présentent davantage encore : on y suit pas à pas les procédés ingénieux, inventés par le génie de la bienfaisance pour suppléer aux sens les plus nécessaires et vaincre l'obstacle de la nature. Enfin, les cours pour l'instruction des apprentis et des adultes, l'enseignement des arts appliqués, les institutions industrielles et professionnelles, les asiles et colonies agricoles, les écoles de peinture et de sculpture ont envoyé, les uns des plans en relief qui sont de véritables documents, aussi instructifs que les rapports les plus détaillés, et qui font toucher du doigt le système suivi ; les autres, des travaux de tout genre exécutés par des élèves, et dont quelques-uns ne seraient pas désavoués par de véritables artistes. Si j'ai appuyé sur le vice essentiel qui domine dans la partie de l'exposition organisée par M. le ministre de l'instruction publique, c'est qu'il m'a paru significatif, et qu'il présente, comme en raccourci, l'image du grand défaut qu'on peut reprocher à l'Exposition tout entière, entraînée, par l'excessive ambition de ses organisateurs, dans les voies d'un développement sans mesure.

Nous avons maintenant, après le parc, parcouru le palais tout entier. Il ne reste à voir que l'agriculture, reléguée dans la solitude lointaine de l'île de Billancourt. La route est longue, les transports sont rares et incommodes, et le spectacle est maigre, trois raisons qui justifient le peu d'empressement du public. Les installations, si peu nombreuses qu'elles soient, dépassent encore le chiffre des curieux, qui, depuis l'ouverture, n'a pu s'élever une seule fois jusqu'à mille. J'y suis allé le jour de la Pentecôte, et, malgré l'attrait d'une grande fête et d'un soleil magnifique, complété par des régates où les canots, les yachts et les périssoires du *Rowing-Club* se disputaient devant l'île la palme de la course à l'aviron, c'est à peine si quelques centaines de visiteurs se promenaient, d'un air mélanco-

lique et d'un pas languissant, le long du champ d'expériences, flanqué de charrues, de herses et de semoirs ; à travers les machines à battre, les pressoirs, les pompes d'irrigation et les étables à moitié vides. Un grand nombre de hangars et de baraquements, construits trop vite par un spéculateur qui ne sera pas la seule victime de l'Exposition, sollicitent en vain, par la voie des affiches, des clients qui ne viennent pas. Les hommes spéciaux pourront visiter Billancourt avec grand fruit ; les simples curieux n'ont rien à y voir : ils n'y trouveraient guère qu'une reproduction, sur une plus vaste échelle, des établissements agricoles qui remplissent le haut du parc, dans le voisinage de l'École militaire. Bref, cette malheureuse exposition, à laquelle on n'a pas su donner le mouvement, la vie, l'intérêt général qui attirent le public, est jusqu'à présent un échec absolu. On voulait en faire la maison de campagne, on n'en a fait que la maison de déportation du Champ de Mars.

Quelle différence avec l'agrément, la commodité et la variété d'installation du palais ! Rien de plus inflexiblement réglé que la disposition générale, et de plus uniforme, au fond, que les perspectives invariablement limitées de ce grand bazar égalitaire, où toutes les nations et toutes les industries sont rangées dans les mêmes compartiments et les mêmes casiers ; où, après avoir tourné cent fois en rond, sans rencontrer un point d'arrêt ni de repère, il faut revenir seize fois en ligne droite du centre à la circonférence et de la circonférence au centre, si l'on veut examiner l'Exposition sous tous ses aspects. Mais on comprend et on pardonne ce qu'il y a de trop mathématique dans cet arrangement, devant les ingénieuses combinaisons auxquelles il se prête pour la classification des objets et la facilité des recherches. L'intelligence des appropriations, le goût des aménagements déguisent, sous la riche diversité des détails, la froide monotonie du cadre. Cette disposition circulaire et ramassée économise les pas pour la masse des visiteurs, et ce système de galeries et de rues transversales est heureusement calculé de façon à diviser la foule et à la distribuer à peu près également sur tous les points. Sauf quelques cas, où la confusion vient de l'excès même de la méthode, qui a forcé de répartir dans des catégories diverses des objets analogues, suivant le point de vue auquel les considérait la commission, le Palais de l'industrie est l'application éclatante de cette maxime inscrite jadis sur les murs de toutes les écoles primaires : « Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place. » Il est merveilleux qu'on ait pu se retrouver dans un classement aussi colossal, et en combiner toutes les dispositions de telle sorte que chaque fragment des galeries et des sections correspondît exactement aux besoins respectifs de chaque industrie et de chaque pays, et s'adaptât

à sa destination avec une rigueur presque géométrique. Telle est même l'industrieuse adresse de l'arrangement, que les groupes voisins se rejoignent par leurs points de contact naturels et s'engrènent pour ainsi dire les uns dans les autres. Ainsi, en parcourant la galerie du mobilier, si vous pénétrez dans la classe de la coutellerie, vous passerez de là dans celle des instruments chirurgicaux, qui, tout en se rattachant à celle-ci, vous introduit déjà dans la galerie des arts libéraux. Chaque section se continue et projette ses dernières branches jusque sur le terrain suivant, où l'on entre sans s'apercevoir, pour ainsi dire, de la transition.

Tous les objets ont été utilisés pour la décoration du palais et de ses annexes, comme pour l'agrément ou la commodité des visiteurs. Les kiosques, les tentes et les serres qui embellissent le jardin réservé, et servent à l'exposition des fleurs, sont des articles exposés, comme les fleurs elles-mêmes, comme les arbustes et les plantes de tout genre qui recouvrent les talus, comme les ponts qui enjambent les ruisseaux, comme les ruisseaux et les lacs, ou du moins les lits de lave fusible sur lesquels ils coulent. Il en est de même des grottes où sont installés les deux *aquaria*, des stalactites qui hérissent ces grottes et des rochers qui les surmontent, des bancs sur lesquels vous vous asseyez, des machines qui amènent dans l'enceinte du Champ de Mars les masses d'eau dont il a besoin ; de même aussi des ventilateurs, grâce auxquels l'air s'introduit et circule, avec une abondance malheureusement trop peu justifiée par les rigueurs de la saison, et qui font du palais, par ces jours de brume et de pluie qu'on n'avait pas prévus, le royaume du rhumatisme.

Dans la diversité de ces fourmillantes galeries, tous les pays ont leur unité et leur couleur propre. Il faudrait examiner ici l'aspect sous lequel chaque peuple se présente, comment se manifeste sa force de production, en quoi consiste au juste son génie créateur et la place qu'il lui assigne dans ce concours universel, — questions graves, trop hautes et trop difficiles pour nous, dont la réponse ne peut découler d'une promenade sommaire, faite par un homme aussi incompétent dans les matières économiques et industrielles. Tout au plus puis-je résumer en courant, après en avoir déjà indiqué quelques-uns, à mesure que l'occasion s'en présentait, les éléments superficiels de la solution.

Un premier groupe se détache nettement, après un examen tant soit peu attentif. Dans ce groupe, qui tient la tête du défilé, figurent, à côté de la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, et aussi, quoiqu'à un degré un peu inférieur, la Suisse et la Hollande, c'est-à-dire les contrées du centre de l'Europe ; enfin les États-Unis.

Les États-Unis sont, avec l'Angleterre, le pays du monde où le

développement industriel a pris les plus vastes et les plus puissantes proportions. Leurs machines n'ont pas de rivales. Ici et là on reconnait la même race active et forte, solide et positive, aimant à se mesurer avec la matière et à la dompter. Jonathan est le frère cadet de John Bull, mais un cadet qui ne reconnait pas le droit d'aînesse. Pourtant la ressemblance n'est pas absolue, et l'Angleterre, plus vieille dans la civilisation, fait preuve d'un génie plus souple et plus complet que celui de l'Amérique. Le large emplacement qu'elle occupe dans le palais, et qui est le plus étendu après celui de la France, ne brille point par l'élégance des installations, mais par la richesse et la variété des produits. Son exposition de bijouterie et d'orfévrerie n'est pas seulement riche, elle est brillante, soit dit sans puéril jeu de mots. J'ai vu à ses étalages des poteries et des faïences d'un aspect très-original, très-artistique, mais surtout des cristaux ciselés, gravés et taillés avec une délicatesse, une grâce, une légèreté infinies. La gobeletterie de Londres peut rivaliser avec celle de Baccarat. L'Angleterre a su profiter des leçons que nous sommes allés lui donner chez elle et qu'elle est venue prendre chez nous. Mais, malgré des progrès visibles, il lui reste beaucoup à faire encore dans l'industrie de l'ameublement de luxe, une de celles où se marquent le plus l'effort et l'émulation de ses fabricants pour s'élever à la hauteur des nôtres. Regardez ces meubles de bois sculpté, ces bahuts, ces coffrets, ces tables d'ébène incrustées de marqueterie. Quelle richesse, ou plutôt quel luxe de décorations! Que de couleurs éclatantes et de dorures! Quelle physionomie *cossue* et confortable! Mais aussi quelle lourdeur, et parfois quelle vulgarité de formes! C'est un étalage fastueux, sans mesure et sans goût, comme celui d'un parvenu.

En parlant de l'Allemagne, j'entendais parler surtout des États du Nord, et particulièrement de la Prusse, dont l'exposition, assez remarquable dans son ensemble, sans rien offrir de bien saillant, excite quelque curiosité par suite du rôle qu'elle a conquis dans les derniers événements. Prise à part, la Prusse ne dépasse guère, sinon dans les envois colossaux de l'usine d'Essen, la moyenne ordinaire des produits industriels, et lorsqu'on aura jeté un coup d'œil sur son orfévrerie, trempé un mouchoir dans sa fontaine d'eau de Cologne, il ne restera plus qu'à se réfugier dans la galerie des matières premières, pour y admirer les richesses minéralogiques du pays. Mais, au Champ de Mars comme ailleurs, elle s'est enrichie par ses annexions, grâce auxquelles elle présente çà et là quelques éléments de variété, de pittoresque et d'originalité. A côté des porcelaines de Saxe, on regardera quelques meubles badois, les horloges de la forêt Noire et les naïves et patriarcales poupées de Nuremberg, dont la vieille renommée fait à peu près tout le mérite. Par un piquant con-

traste, que présentent aussi les États-Unis, la Prusse se distingue aux premiers rangs de la Société internationale de secours aux blessés : ses brancarts et ses appareils partagent la palme avec les ambulances américaines, et les deux peuples qui ont le plus abusé de la guerre dans ces derniers temps se sont efforcés de payer leur dette à l'humanité en guérissant les blessures qu'ils ont faites.

Dans la section autrichienne, notre première rencontre a été malheureuse : nous sommes tombé sur une interminable collection de pipes en écume de mer, ornées de têtes de zouaves, qui semble faire, au centre du palais, le pendant de ce village de cabarets et de guinguettes que le même pays expose au milieu du parc. Les connaisseurs affirment que les pipes, comme la bière de Vienne, restent sans rivales à l'Exposition : c'est une supériorité dont le pays a droit d'être fier. L'Autriche fabrique aussi, sur une grande échelle, ce qu'on appelle vulgairement l'article de Paris, et dans ces jolis riens elle met, à défaut d'originalité, de l'élégance et de la grâce. Ses éventails, ses coffrets, ses petits bronzes dorés, sa tabletterie et sa maroquinerie de luxe ont l'air de venir en droite ligne de la rue Vivienne : je donne cette louange pour ce qu'elle vaut. Ses bijoux bohémiens ont un caractère local et un cachet d'originalité qui les recommande à l'attention. Elle expose également de beaux produits de céramique, parmi lesquels le public semble particulièrement apprécier des porcelaines en style antique, chinois, japonais et oriental. Mais c'est surtout dans la cristallerie qu'elle garde un rang d'honneur. Les verres de Bohême n'ont pas été tous cassés, comme on eût pu le craindre, par les gros canons prussiens, et les manufactures du pays ont envoyé un choix éblouissant, où la richesse de l'invention, la variété de la forme, l'harmonie et la gaieté des couleurs séduisent le regard. On le voit : sans la Bohême, l'Autriche n'aurait, pour ainsi dire, aucune physionomie propre au Champ de Mars : l'unité, qui manque à sa constitution politique, fait également défaut à son industrie, et avec elle ce caractère de race, cette personnalité profonde qui en est la conséquence naturelle.

La partie de l'Exposition qui a été arrangée avec le plus d'élégance, de goût et de charme, est peut-être celle que remplit la Suisse. On se sent invinciblement attiré vers ce grand salon, au demi-jour mystérieux, embaumé du parfum des fleurs, tout tapissé de dentelles délicates et de merveilleuses broderies, où, dans le fond, un escalier monumental, qu'on gravit comme les marches d'un trône, monte vers les tribunes, remplies de bijoux, de rubans, de tulles et de mousselines. La lumière, ménagée et distribuée avec art, ici tamisée doucement, là tombant à larges flots, montre chaque objet dans le jour qu'il lui faut, et donne même aux cotonnades,

d'ailleurs aussi ingénieusement assorties que tout le reste, le reflet caressant des plus fins tissus. J'ai à peine besoin de parler des montres de Genève, et la foule trouve d'elle-même le chemin de la salle où les boîtes à musique, ces vénérables pendants des poupées de Nuremberg, perfectionnées par l'industrie moderne, accommodées à toutes les formes, adaptées à tous les meubles, déguisées de cent façons diverses, laissent échapper leurs mélodies des flancs d'une pendule, d'un album, d'une boîte à gants ou d'une tabatière.

Dans un groupe plus indécis, se rangent, à des intervalles divers, les autres pays européens, ceux du Nord et du Sud. Ce sont l'Espagne, avec ses produits peu nombreux, mais si nettement caractérisés, le Portugal, les royaumes Scandinaves, dont j'ai dit à peu près tout ce que j'avais à dire. Ce sont encore l'Italie et les États Romains, où il ne me reste plus guère à signaler que des tables de mosaïque, des meubles de tout genre, sculptés, incrustés, gravés, ornés de dessins, marquetés d'or et d'argent, d'ivoire, de nacre, de perles et de pierres précieuses, qui ne sont peut-être pas toujours d'une perfection de travail ni d'une sobriété de goût parfaites, mais dont l'harmonie, la grâce naturelle et l'éclat singulier montrent un vif sentiment de la couleur et de l'art. Ces meubles, dans le style du quinzième ou du seizième siècle, d'une richesse et d'une ornementation excessives, charment plus le regard qu'ils ne satisfont l'esprit. L'Italie essaye aussi, mais avec plus d'ardeur que de succès, de ressusciter la vieille gloire de ses verreries et de sa céramique : tous ses efforts, — et elle en a fait de considérables pour tenir au palais du Champ de Mars une place en rapport avec son ambition, — n'ont pu réussir à la tirer de la foule moyenne où elle reste confondue. La vieille Italie n'est plus ; la jeune Italie n'est pas encore, — et sera-t-elle jamais ?

C'est enfin la Russie, avec sa riche exposition de cuirs, de fourrures, de tissus et de costumes, d'orfévrerie et de mosaïques, arrangée dans des tentes d'architecture indigène, dont le seul aspect vous donne tout d'abord une vive impression de couleur locale. Il n'est personne qui ne se soit arrêté devant la plus grande et la plus expressive de toutes, encadrée entre les candélabres monumentaux de rhodonite rose qu'a envoyés la fabrique impériale d'Ekaterinbourg, comme pour faire cortége à l'œuvre nationale. Ces mosaïques, exécutées à l'aide de fiches de verre émaillées, qu'on scelle dans la pâte, et dont les nuances multiples expriment toutes les dégradations de la lumière et de la couleur, sont destinées à l'iconostase de Saint-Isaac, et reproduisent les compositions originales de l'un des plus illustres peintres russes, M. le professeur Neff, qui lui-même a largement contribué à la décoration des murs de la mé-

tropole. L'originalité de certaines poteries du Caucase et de la Crimée, la richesse et le style de quelques porcelaines, des objets en jaspe et en porphyre envoyés par une fabrique de Sibérie, frapperont aussi les plus indifférents. Les bas-reliefs, les groupes en argent et en vermeil ciselé, les services à thé d'une charmante fantaisie décorative, d'une composition spirituelle et d'une physionomie si caractéristique, où le goût européen se marie au goût oriental et l'influence parisienne à la tradition byzantine, en un ensemble harmonieusement varié, pourront fournir à nos artistes des modèles et des inspirations dont personne n'est plus capable de tirer un heureux parti.

Le reste du monde forme un dernier groupe, où l'Orient occupe une place à part, la plus large et la plus curieuse. Au premier aspect, la section orientale du palais n'est guère qu'un décor, derrière lequel il n'y a rien, ou presque rien. On est frappé par le contraste qui existe entre l'espace immense qu'il tient sur la carte, et l'emplacement restreint qu'il a si peu rempli au Champ de Mars. C'est par là que l'Orient de romance et de vignette, trié, expurgé *ad usum Parisiorum*, épousseté comme un *bibelot* d'étagère, est resté fidèle à sa vraie physionomie plus qu'on ne serait tenté de le croire. Il se trahit par la pompe qu'il déploie pour cacher son vide, et ici comme chez lui, ce n'est qu'un cadre charmant, qu'il faut regarder à distance et peupler par l'imagination.

Examinons-le cependant d'un peu plus près, sans nous laisser prendre à ce que cette première apparence offre à la fois de fragile et de décevant, à ce qu'elle peut avoir de trompeur en un double sens. L'Asie remplit à peine une bande étroite, et n'étaient les possessions anglaises de l'Inde, le berceau du monde, le plus ancien foyer de la civilisation et de l'humanité n'aurait à l'Exposition universelle qu'une place insignifiante et presque invisible. On regarde avec curiosité les instruments domestiques, les petits canons d'acier ciselé, les masques grotesques, les ustensiles et les meubles à formes bizarres de Siam, les porcelaines du Japon et ces deux guerriers à costume horrifique et à physionomie grimaçante, qui représentent si singulièrement, à l'entrée de la galerie des machines, la terre du taïcoun et du mikado. La Perse est enfin arrivée, et ses pavillons, d'une grande exactitude locale, parés comme des châsses, ornés de glaces taillées en prismes, après avoir, pendant près de deux mois, mélancoliquement attendu sous l'orme, étalent ces beaux tapis, ces étoffes, ces *perses* aux dessins compliqués et charmants, qui excitent la curiosité de la foule et l'admiration des spécialistes. La Chine, qui méprise les barbares, a laissé le champ libre aux marchands de thé et de coton, de potiches, de poussahs, de boîtes de laque,

de jades sculptés, d'étoffes de soie et de mouchoirs brodés en fil d'ananas, qui ont jugé l'occasion excellente pour écouler leurs fonds de magasins, sous prétexte de combler une lacune, et pour venir généreusement au secours de la commission en faisant leurs affaires. Par un heureux concours de circonstances, il s'est trouvé que la France avait un Parisien installé en Chine, et le Céleste-Empire un Chinois établi rue Tronchet, double cas international s'il en fut, et qui se trouvait tout à fait en situation. Joignez à tout cela quelques chinoiseries d'aspect très-authentique, fabriquées rue Mouffetard, et quelques petits souvenirs du palais d'été rapportés au bout de la baïonnette par des soldats soigneux, et vous aurez une exposition qui, somme toute, ne vaut ni plus ni moins que celle des nations voisines.

Le Chili, le Brésil et la confédération Argentine tiendraient dans le creux de la main. Le Mexique n'est pas venu, on sait pourquoi : il n'eût pu entreprendre le voyage qu'aux frais des porteurs d'obligations mexicaines. Mais il est très-suffisamment représenté par ce funèbre temple du parc, qui ressemble à un symbole, et où l'on peut étudier les rites sanguinaires des ancêtres de Porfirio Diaz et de Juarez. Tunis et le Maroc, dans leurs kiosques d'architecture mauresque, dorés et peinturlurés à outrance comme des *orientales* de M. Victor Hugo, ont arrangé avec un grand art de mise en scène des tentures éclatantes, des nattes, des divans, des coussins, des housses, des selles et des harnachements superbes, témoignage du grand rôle que joue le cheval dans la vie arabe ; des costumes pittoresques dressés sur le mannequin et groupés en tableaux, enfin quelques meubles curieux, mais très-rares, comme il sied à ces peuples qui vivent sous la tente nomade, qui mangent et travaillent accroupis, dorment étendus sur le sol, et dont l'existence ordinaire se passe dans le silence de la rêverie et l'immobilité du kief. C'est à l'autre bout du palais qu'il faut chercher le troisième État barbaresque, l'Algérie, représenté surtout par ses riches produits naturels, ses minerais de fer magnétique, ses onyx, ses cotons, ses lins, ses tabacs, et tous les fruits d'un sol opulent qui garde bien d'autres trésors en réserve pour le jour où l'épée aura définitivement cédé la place à la pioche et à la charrue. Dans nos expositions coloniales, on reconnaît le royaume du soleil, le pays de la couleur, de la flamme et du parfum. Tout y brille, tout y éclate, tout y enivre les yeux, l'odorat et le goût. Mûrie et fécondée par les feux ardents du tropique, la nature y arrive à son dernier degré de puissance.

Je ne parle pas des *articles d'Alger*, qui ne sont pour la plupart que des *articles de Paris*, vendus par des Arabes civilisés et francisés. Au fond, l'exposition algérienne, comme il est logique, n'est qu'une

exposition française. De même, celle de l'Inde représente surtout le travail de l'Angleterre. Tout d'abord, on éprouve une vive surprise, voisine du désappointement, lorsqu'en abordant l'Inde par le côté des matières premières, on n'y rencontre que du riz, des jutes, de l'indigo, du safran, de la garance, des tissus de coton assez analogues aux blouses de nos campagnards, là où l'on avait rêvé des idoles monstrueuses et des pagodes fantastiques, et qu'on voit le fleuve sacré du Gange, cher à Bouddha et à ses fidèles, représenté par de petits poissons salés et par des conserves de canards que les épiciers de Londres vendent dans des terrines comme les pâtés de foie gras. C'est là le résultat de l'exploitation anglaise, qui a profondément remué, par ses chemins de fer, ses canaux et ses cultures, ce sol immobile depuis des siècles, et l'a fait entrer, comme les innombrables colonies dont elle s'entoure orgueilleusement au Champ de Mars, dans le grand mouvement industriel et commercial qu'elle propage partout autour elle. Mais, en avançant de quelques pas, on ne tarde point à apercevoir les produits du travail indigène de l'Inde, et l'on ne songe plus à se plaindre de l'absence de couleur locale en face de ces fauteuils, tables et guéridons d'ébène fouillés à jour, sculptés en feuillages, en rameaux et en fruits, avec une hardiesse et une dextérité miraculeuses ; de ces petits meubles en marqueterie, d'un caractère si particulier ; de ces bateaux, de ces temples qui sont de vraies dentelles de bois, et de ces figurines d'ivoire, d'un goût étrange et d'une perfection à désespérer nos plus habiles ouvriers ; enfin de ces étoffes de soie et d'or d'une splendeur écrasante, et de ces cachemires aux fines nuances, au tissu merveilleusement délicat, devant lesquels toutes nos élégantes viennent promener leurs soupirs de convoitise. Pour ne pas céder à une admiration trop enthousiaste, il est bon de se souvenir que ces produits sont absolument les mêmes depuis bien des siècles, et que l'Inde n'a jamais ni essayé une transformation, ni fait un progrès.

La section égyptienne est l'une des plus complètes et des mieux ordonnées. S. A. le vice-roi, seul inscrit au catalogue, et résumant en lui les noms de tous les exposants, par un système de centralisation poussé à l'excès, a mis tous ses soins à se présenter sous l'aspect le plus favorable. Ismaïl-Pacha est un prince intelligent, qu'on dit ami du progrès, et je m'étonne d'autant plus de lui voir pratiquer ce procédé d'absorption beaucoup trop oriental, que je ne le trouve employé ni par le Maroc, où figurent du moins les noms des amins qui représentent les localités exposantes, ni par la Turquie, où l'on trouve jusqu'à des femmes, sorties de l'ombre du harem pour se produire au grand jour du Champ de Mars.

Jamais la Turquie ne s'était encore tellement mise en frais. Le

malade s'est piqué d'honneur, comme pour faire accroire à ceux qui d'avance se partagent ses dépouilles, qu'il ne songe pas à mourir. Outre de brillantes babioles, des chasse-mouches, des éventails, des narghilehs, des babouches à foison, elle a envoyé des broderies d'or et d'argent d'un luxe ou plutôt d'une pompe inouïe; des étoffes de soie brochée, de splendides tapis, parmi lesquels ceux de Smyrne tiennent le premier rang; quelques articles d'orfévrerie d'un travail délicat, et des armes, kandjiars, yatagans, cimeterres, boucliers, casques, cottes de maille, historiés, filigranés, à manches et fourreaux d'orfévrerie, arrangés en panoplies étincelantes, sans parler des innombrables variétés de tabac et d'opium, qui sont les vrais produits naturels de cette patrie des narcotiques.

C'est toujours, on le voit, dans les objets relatifs au vêtement et à l'ameublement, dans la sellerie, la passementerie, l'armurerie, que triomphe le travail oriental. Partout, à peu près, il se distingue par des qualités analogues : — un coloris éclatant, une exécution minutieuse, un faste presque royal, enfin une originalité traditionnelle, si l'on me passe cet accouplement de mots moins étrange qu'on ne pourrait croire. Les futilités y abondent, mais elles ont elles-mêmes un cachet d'élégance, une tournure et un charme singuliers. De même qu'en parcourant le musée rétrospectif, on s'aperçoit que la beauté du travail diminue à mesure qu'on avance vers les temps modernes, de même, à mesure qu'on se rapproche de la civilisation, on voit le goût oriental remplacé par un style plus sobre et plus savant peut-être, mais aussi plus pauvre et plus uniforme.

Seulement les Orientaux se sont immobilisés dans leurs procédés, comme le castor dans la construction de ses maçonneries aquatiques. Leurs envois peuvent être plus ou moins riches, plus ou moins nombreux; ils ne varient jamais. Si le grand roi Sésostris, ou Vichnou, dans son neuvième avatar; si Abou-Bekr ou Li-ang, fondateur de la dynastie des Thang, eût organisé une exposition, on y eût vu certainement la plupart des produits de l'Égypte, de l'Inde, de la Turquie et de la Chine, que nous trouvons aujourd'hui au Champ de Mars. L'Orient représente un genre de travail dont les conditions, absolument différentes de celles du travail européen, en lui assurant cette perfection et cette richesse d'exécution matérielle, lui enlèvent la vie, le progrès et la fécondité. Riche en matières premières, jouissant des bénéfices d'une civilisation qui a devancé la nôtre et qu'il a conservé sans l'accroître, il en est resté aux procédés consacrés pour lui par un long usage et par une sorte de respect, où la paresse entre pour quelque chose. Son industrie, au cachet particulier que lui ont imprimé les besoins du climat, le caractère de la race et les habitudes de la vie, joint cette physionomie originale qui résulte de

son antiquité. Le despotisme et le fatalisme, qui se tiennent étroitement, y ont engendré une mortelle torpeur et pétrifié, dans un engourdissement bien des fois séculaire, les plus heureuses facultés naturelles, les inspirations du ciel et du sol, et cette prodigieuse habileté de la main qui n'est point guidée par l'esprit. Son art, pour ainsi dire tout machinal, et en même temps tout sensuel, ne s'adresse qu'aux yeux. Ces brillants ouvrages, dont la vue n'éveille que des idées riantes, cachent des abîmes de misère, de dégradation, d'esclavage; ils ne sont possibles qu'avec des ouvriers dressés dès l'enfance, aussi habiles que sobres, aussi dépourvus de désirs que de besoins, et avec des salaires dont ne voudrait pas chez nous, dans le dernier des villages, le dernier des goujats. Sans songer à le vaincre sur ce terrain, où la nature et les progrès même de notre industrie nous empêchent de le suivre, nous pouvons du moins nous inspirer de ses travaux. Mais il serait juste de lui rendre ce que nous lui prenons, et, au lieu de borner nos rapports avec l'Orient à une exploitation sans mesure et souvent sans pitié, de chercher à rajeunir ces vieilles races au souffle de l'esprit chrétien, et à secouer, ne fût-ce que par amour de l'art, ce sommeil de l'âme qui condamne leurs produits à une immobilité absolue.

Parmi tous ces peuples doués d'aptitudes diverses, la France se distingue par l'universalité de ses aptitudes : ce caractère se dégage comme sa qualité dominante et essentielle. Rien ne lui est étranger : sa faculté d'assimilation et la flexibilité de son génie la rendent propre à toutes les métamorphoses. Peut-être est-ce la seule des nations exposantes qui se maintienne à peu près à la même hauteur dans les diverses classes de l'industrie. Non pas, assurément, qu'elle soit supérieure dans tous les arts, mais elle n'est inférieure dans aucun, et elle emporte sans conteste la victoire dans tous ceux qui tiennent à l'élégance et au goût, comme dans tous les travaux d'adresse et de précision. Si l'Exposition nous apprend à ne plus dénigrer à la légère certaines époques et certains peuples que nous ne méprisons que par ignorance, elle nous apprend plus encore à devenir justes envers notre pays, et à lui tenir compte de tout ce qu'il a fait, sans cesser de lui demander davantage. Il en est de ce voyage au Champ de Mars comme de tous les voyages, d'où l'on revient en répétant le vers du poëte :

> Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

C'est cette force d'appropriation et d'expansion, ce sentiment de sociabilité, cet ascendant que la France exerce sur le monde, qui faisaient de Paris le lieu le plus propice et le plus naturelle-

ment désigné pour cette grande Exposition, dans le rayonnement de laquelle toutes celles qui l'ont préparée disparaissent comme des étoiles absorbées par la lumière du soleil. A Paris, cerveau du monde et foyer commun de l'humanité entière, comme le *Times* l'appelait l'autre jour, revenait l'honneur d'une solennité qui n'est rien moins que l'inventaire de la civilisation elle-même, tenant ses assises et ses grands jours au siége principal de sa puissance, et dans le centre colossal d'où son action s'étend sur le reste de la terre. Où ce sentiment de solidarité et de fraternité universelles, qui se dégage du spectacle de tant de produits divers, venus des plus lointaines contrées du globe pour se compléter les uns les autres, pouvait-il mieux s'affirmer, mieux porter tous ses fruits, que dans cette ville hospitalière et cosmopolite, dont l'Europe et le monde ont toujours su le chemin?

Paris, depuis des siècles, était le rendez-vous des intelligences et des curiosités voyageuses : depuis des mois, il est le caravansérail du monde et la grande auberge des nations. Les peuples défilent devant nous, de l'orient à l'occident, du nord au midi, promenant sous nos yeux, pour achever cette représentation unique dont nous sommes les spectateurs, des échantillons choisis de toutes les races, de tous les costumes, de toutes les langues, de tous les teints, depuis l'Arabe impassible, le Chinois jaune et à l'œil rusé, que rien n'étonne, jusqu'au Jakout arraché à sa tente d'écorce de bouleau, jusqu'au nègre de Dahomey ou de Nubie, jusqu'au sauvage de la Terre de Feu, envoyé en mission par son gouvernement, et qui parcourt toutes ces merveilles, ébloui, effaré, semblable à un hibou qu'on éveillerait dans sa nuit pour le lâcher tout à coup en plein soleil. Comme Talma, l'Exposition a son parterre de rois : le czar et le futur empereur d'Allemagne sont partis l'autre jour, le frère du Taïcoun nous reste, le sultan a fait aux giaours l'honneur d'une visite officielle, et la reine Pomaré médite une descente dans nos murs. Il ne faudra rien moins pour réveiller un peu l'attention blasée du bourgeois et du gamin de Paris, qui ne se sont pas même dérangés pour le vice-roi d'Égypte, et qui daigneront à peine lever les yeux sur la reine d'Angleterre et le roi d'Italie. On rencontre des monarques dans les théâtres du boulevard, dans ceux même où l'on ne conduit pas sa femme, et dans les cafés du Palais-Royal; des héritiers présomptifs sur l'escalier de Tortoni, des altesses en fiacre et des ministres en omnibus. Les nouvellistes avaient annoncé le shah et l'empereur de la Chine : certes, leur voyage ne serait pas plus invraisemblable que celui du sultan, et je n'oserais jurer qu'ils ne viendront pas, tant est grande et paraît irrésistible l'attraction du spectacle. Dans cinquante ans d'ici, les enfants d'aujourd'hui

répéteront aux Parisiens d'alors, comme la vieille de Victor Hugo : « Un roi ! — Sous l'Exposition, j'en ai tant vu, des rois ! »

Paris est bien réellement devenu la ville des nomades. Nous sommes expropriés par une invasion pacifique qui entretient dans nos murs une population flottante de six cent mille étrangers, et nous vivons dans une fièvre, dans un tourbillon de cohue et de bruit, dans une surexcitation de fêtes, de plaisirs et de spectacles qui n'est pas sans danger pour l'organisme moral de la grande ville, et à la suite duquel il faut tout au moins redouter la tristesse et les désenchantements du lendemain. Comme le Forum romain, d'où partaient toutes les routes de l'univers, le Champ de Mars est aujourd'hui le grand débarcadère central où viennent aboutir tous les chemins de fer de l'ancien et du nouveau monde.

Le succès de l'Exposition universelle est donc aussi grand qu'on l'avait pu rêver, et il se soutiendra pendant deux cents représentations au moins, comme celui de la *Biche au bois*, si même on se résout jamais à rentrer au magasin les décors de cette prodigieuse féerie, qui a bien coûté une centaine de millions, en y comprenant les frais des installations privées. Ajoutons que ce succès, à plus d'un point de vue, est parfaitement légitime. Jamais spectacle ne réunit plus de magnificences. Il a mis le globe entier à contribution ; il fait tenir une toile de 9,000 lieues dans un cadre de 450,000 mètres carrés. Il écrit le grand bilan industriel de la terre et fournit, sous une forme pittoresque et vivante, les éléments d'une statistique générale du génie humain. Il nous montre la fabrication à côté du produit, et les moyens en face des résultats. Que de notions imprévues, que de connaissances nouvelles ne va-t-il pas mettre en circulation! Combien la vue de tant de merveilles ne serait-elle pas propre à enrichir l'imagination, à meubler la tête et l'intelligence, si, au lieu de les parcourir avec le regard hâtif et superficiel du curieux, on savait ou l'on pouvait les étudier avec la réflexion du penseur! Que de choses n'apprendraient-elles pas même aux maîtres, car tous les arts, comme tous les hommes et tous les peuples, ont besoin les uns des autres; tous peuvent profiter de ce rapprochement de leurs travaux et de leurs progrès, même de leur décadence et de leurs chutes. Tous peuvent échanger leurs idées à ce contact fraternel, où chacun s'enrichit par ce qu'il reçoit, sans s'appauvrir par ce qu'il donne.

L'Exposition universelle nous met sous les yeux le vaste ensemble des conquêtes de l'homme sur la terre et sur les éléments depuis la création. Elle rassemble en un éblouissant faisceau tous nos titres de gloire, tous nos trophées à la fois. Regardez : voilà tout, absolument tout. Voilà le résultat définitif, le résumé des efforts de soixante siècles et de cent générations, qui se sont transmis le flam-

beau sans jamais le laisser éteindre. Voilà le capital de l'humanité !

Certes, en contemplant dans sa masse imposante la réunion de tant d'œuvres extraordinaires, on s'empêcherait difficilement d'admirer la grandeur du développement industriel et la hardiesse des travaux modernes. L'importance des progrès et l'éclat des découvertes frappe vivement l'imagination, qu'elle dispose à l'enthousiasme. On comprend que l'esprit humain s'enivre d'orgueil à cette vue, s'il oublie, comme il n'est que trop porté à le faire, la somme de labeurs, de recherches, de tâtonnements et d'épreuves, de découragements et d'angoisses, de cruels mécomptes, de sacrifices pénibles et de chutes sanglantes que représente un pareil résultat ; s'il ne tient aucun compte des obscurs devanciers qui lui ont frayé la voie, du temps qu'il a mis à vaincre, et de tout ce qui manque encore à sa victoire pour être complète ; s'il s'absorbe dans la stérile jouissance de cette civilisation matérielle, qui ne doit être pour lui qu'un instrument et non un but. On éprouve une sorte de vertige à se pencher sur l'abîme du Champ de Mars, qui donne aux intelligences faibles la tentation de s'adorer elles-mêmes dans cette apothéose du génie universel. Il semble que la commission n'ait pas su se défendre de l'entraînement commun. L'ivresse de son idée lui est montée à la tête, et après avoir reculé les frontières de l'Exposition au delà de toutes les limites connues, elle a fini par n'en plus admettre. On a voulu que, directement ou indirectement, celle-ci embrassât tout, même ce qu'on n'avait jamais songé à exposer, même ce qui se dérobait absolument au cadre d'une exhibition publique ; qu'elle devînt le rendez-vous, l'asile, ou tout au moins l'occasion et le signal des manifestations les plus diverses de l'intelligence humaine. On s'est dit : « Bâtissons une ville qui concentre en elle toute la terre et dont la tour aille jusqu'au ciel. » Et la ville a été bâtie, mais la tour est la tour de Babel.

M. le ministre de l'instruction publique, dont le zèle ne se laisse jamais devancer, a posé la première pierre, en décrétant ses expositions de thèmes, de discours latins, de compositions d'orthographe et de calcul, de circulaires et de rapports. La commission s'est élancée à sa suite, en imaginant de compléter la réunion des produits de l'industrie et de l'art par des compositions de littérature, de poésie et de musique. De là est venue l'idée de ce concours de cantates, mises elles-mêmes au concours entre musiciens, et exécutées par des concours d'orphéons, grâce auxquels les produits de Polymnie et d'Euterpe, comme eussent dit nos pères, seront exposés aux oreilles puisqu'ils ne peuvent l'être aux yeux. Aux concours d'orphéons se joignent les concours de musique militaire ; aux concours de légumes et de fleurs du jardin réservé, de bœufs, de moutons et de

volailles de Billancourt, se sont joints les concours de chevaux de l'esplanade des Invalides, et tandis que *Fervacques* et *Patricien* se disputent les prix de l'Empereur et de la ville de Paris sur la piste du bois de Boulogne, les canots exposés sur la berge de la Seine organisent une série de régates qui s'exécutent sous les yeux des visiteurs du Champ de Mars et s'annoncent comme un supplément de la grande exhibition. Les cafés et les cuisines de tous les pays concourent. C'est une fièvre, une rage, une maladie universelle. A côté des œuvres de l'industrie et de l'art, des machines et des matières premières, on a établi des expositions de maisons, des expositions d'église, de temple et de mosquée, des expositions ethnologiques, historiques et économiques, des expositions de mœurs, de peuples et de races, d'Algériens, de Tunisiens, d'Égyptiens, de Marocains, de Turcs, de Russes, de Chinois et de Chinoises. On expose l'ouvrier au travail, près de son produit; on expose l'armée française dans de grandes revues, et voici que, pour compléter la série, nous avons une exposition d'altesses et de souverains.

L'Exposition universelle a mis à la mode un mot que le dictionnaire de l'Académie ne connaissait pas, et qui restera comme la création particulière et la devise de l'année 1867. Elle a un journal *international*, une cuisine *internationale*, des estaminets *internationaux*, un cercle *international*, un théâtre *international*, qui justifie son titre, non pas en jouant tour à tour des drames de Shakespeare, de Schiller, de Lope et de Corneille, mais en faisant alterner les ménestrels américains avec les clowns anglais, et un violon allemand avec une chanteuse phénomène d'Italie. La Société des gens de lettres a été prise de la contagion à son tour, et elle vient de décider la réunion d'un congrès littéraire *international*, où MM. Vattemare (?) et la Bédollière (!) ont été chargés, par le vote de leurs collègues, de représenter la littérature française. On parle maintenant d'un congrès international des plus illustres joueurs d'échec du monde entier.

Est-ce tout du moins? Non pas, mais c'est assez pour marquer le ravage produit dans les imaginations par cette exposition colossale, d'une ambition sans frein et d'une étendue sans limite, qui n'a voulu laisser aux peuples rivaux que la ressource de l'abstention ou la résignation à la défaite. Elle rend, pour ainsi dire, toutes les autres impossibles, et l'on ne voit pas comment Paris même pourrait se surpasser, à moins de remplacer le Champ de Mars par la plaine Saint-Maur. Qu'on en fasse tant qu'on voudra, celle-ci restera par excellence l'Exposition. Peut-être même l'impossibilité de la vaincre aura-t-elle pour résultat de contenir les suivantes dans des bornes plus raisonnables et de provoquer une réaction, comme tous les

excès. Rien ne pourrait être plus heureux : on n'étudie bien que ce qu'on embrasse aisément ; or, ici, ni l'esprit ni le corps ne suffisent à la tâche. L'Exposition universelle échappe à un examen complet par son immensité. J'y ai passé, en une cinquantaine de visites, deux cents heures au moins, et je ne suis pas bien sûr d'avoir tout aperçu. Pour la plupart des visiteurs, je dis des plus sérieux, elle n'est et ne peut être autre chose qu'un panorama, un amusement des yeux, qui tourne bien vite à la fatigue, et pousse le divertissement jusqu'à la courbature. Pour le commun des curieux, ce n'est qu'un lieu de plaisir, plus vaste et plus complet que les autres, où l'on s'arrête aux bagatelles de la porte et où l'on va, comme à une pièce à grand spectacle, pour regarder les Bavaroises, dîner chez les Russes, prendre le café chez les Turcs ou au Casino, en écoutant des chansonnettes du genre Thérésa, visiter le géant et le nain du salon français, assister aux séances de billard du *célèbre Oscar, professeur* et finir sa soirée au théâtre chinois, devant l'acrobate qui danse sur un fil de fer et l'avaleur de sabres.

Je l'ai dit et je dois le répéter encore en finissant, le grand vice de l'Exposition universelle, outre ses proportions écrasantes, c'est ce côté amusant et puéril, ce mélange de bazars, de spectacles et de baraques foraines, qui n'attire la foule qu'en la détournant de toute pensée d'étude, et qui lui donne une séduction vulgaire, subie par ceux-là même qui la déplorent le plus, aux dépens de sa dignité morale et de son utilité pratique. Partout les affiches et les crieurs multiplient aux yeux ou aux oreilles l'annonce des curiosités les plus inattendues. La salle des conférences elle-même est envahie par un magicien et un montreur de marionnettes. La commission s'est laissée glisser sur cette voie, non-seulement par l'envie d'accroître l'attrait et de remplir l'étendue de son cadre, mais aussi par des préoccupations d'intérêt matériel. On a voulu faire une exposition *de rapport*, comme disent les gens d'affaires en parlant des maisons de location et des jardins potagers, et l'on a poussé la mise en œuvre de cette idée, fort légitime assurément, jusqu'au point où elle entre en contradiction avec le principe même de l'Exposition. Conçoit-on que, sous un régime de démocratie et de suffrage universel, où tout repose sur le peuple, où les ministres et les personnages officiels ont sans cesse le nom du peuple à la bouche, où tout se fait, dit-on, pour lui et par lui, où M. Duruy propose l'instruction gratuite, on n'ait pas réservé un jour d'entrée libre par semaine au Champ de Mars ? Ce n'était pas seulement un bienfait, c'était presque une dette envers les ouvriers : le Palais de l'Industrie est leur œuvre, il est rempli de leurs travaux, il n'eût pu exister sans eux ; il ne fallait pas les en exclure. En organisant des délégations ouvrières, qui sont accueillies avec

une hospitalité courtoise, on a fait dans cette voie un premier pas dont je suis loin de méconnaître l'importance ; mais, aujourd'hui surtout que le succès matériel est assuré et qu'on peut prévoir, sans crainte d'illusion, un large excédant de recettes, il serait digne de la commission, digne de ce grand concours et des libérales traditions de la France, de décréter la gratuité absolue du dimanche.

Ce spectacle merveilleux du Champ de Mars, dégagé des éléments parasites et des superfétations puériles qui l'ont envahi, est plein d'enseignements pour tous les visiteurs, princes ou artisans, qu'ils manient l'outil ou qu'ils portent la couronne. On a nommé l'Exposition la fête de la paix, et cette fête de la paix a failli marquer la date d'une lutte sanglante, comme pour nous avertir de la vanité de toutes nos espérances et de toutes nos prévisions. A travers les dithyrambes qui célébraient la fraternité des peuples, notre oreille inquiète écoutait les échos venus du Luxembourg, pareils à cet accompagnement moqueur qui, dans l'opéra de Mozart, raille la chanson d'amour du héros. Ah! si les splendeurs de l'Exposition n'avaient réussi qu'à ajourner la guerre jusqu'après la fête ; si elles devaient avoir pour conclusion et pour commentaire le vote de cet effroyable projet de loi qui veut faire de la France une immense caserne et nous changer d'avance en Prussiens, sous prétexte de nous défendre contre la Prusse, il faudrait donc croire que cette civilisation dont nous sommes si fiers, et dont nous nous plaisons à multiplier les pompeux étalages, n'est qu'un retour déguisé à la barbarie ! Comment les souverains, attirés l'un après l'autre vers ce foyer lumineux, réunis pour ainsi dire en congrès sur un terrain neutre et hospitalier par un premier bienfait de l'Exposition, n'auraient-ils pas compris ce qui frappe tous les esprits, avec l'irrésistible clarté du soleil, dans ce Champ de Mars, jadis la plaine aride foulée aux pieds des soldats, aujourd'hui le rendez-vous éclatant de toutes les richesses de l'industrie, et dont la transformation même offre comme un symbole vivant du progrès du monde par la paix ? Comment n'auraient-ils pas senti la stérilité de la guerre et la criminelle folie de la destruction devant ce spectacle qui prêche si éloquemment l'union des peuples, l'abaissement des frontières physiques et morales, l'échange des sentiments et des idées autant que des produits, la nécessité de l'accord universel pour subvenir aux besoins de tous ; qui parle si haut de la solidarité du progrès et des richesses du travail? Comment enfin n'auraient-ils pas éprouvé un remords devant cette bannière blanche à croix rouge de la Société internationale de secours aux blessés, destinée peut-être à devenir l'étendard des croisades futures contre la guerre, et le signe de ralliement des nouveaux Templiers en face des barbares?

Voilà ce que l'Exposition dit aux souverains, et voici ce qu'elle dit aux ouvriers, ce qu'elle nous dit à tous, si nous avons entendu la voix qui se dégage de ces machines en mouvement et de ces magnifiques produits de la nature ou de l'art. Elle nous dit qu'au lieu de nous complaire dans le stérile orgueil de notre triomphe, il faut nous élever au-dessus pour en tirer tout le prix ; que, par delà le progrès matériel, il y a le progrès moral, dont l'autre n'est que le signe visible et l'humble auxiliaire ; enfin, en nous montrant partout l'asservissement de la matière sous l'esprit, elle nous enseigne en même temps la domination de la pensée sur la force, de l'âme sur le corps, et nous élève, comme par une série de degrés intermédiaires, jusqu'à la notion de cette intelligence supérieure qui tient tout dans sa main, et qui se révèle avec tant d'éclat sous l'infinie variété des productions naturelles et des créations de l'homme.

Victor Fournel.

LES MOINES D'OCCIDENT

PAR LE COMTE DE MONTALEMBERT.

TOMES IV ET V

Des sept royaumes de la confédération anglo-saxonne, un seul, celui de Kent, avait été conservé à la foi par les moines romains : tout le reste de l'Angleterre était demeuré ou redevenu païen.

Nous assistons donc à une seconde conquête de cet énergique pays par les moines. Cette fois, ce n'est plus de Rome que partent les conquérants ; ils viennent d'Iona, de cet îlot perdu dans l'archipel des Hébrides, dont M. de Montalembert a fait une description si austère et si saisissante[1]. Les nouveaux conquérants, ce seront des fils de Columba, du grand proscrit irlandais, du puissant convertisseur des Pictes. C'est à eux, à eux seuls, que sera due la renaissance chrétienne de la Northumbrie, d'où la flamme de l'évangélisation devait rapidement s'étendre dans toute l'Heptarchie.

Cette histoire commence comme un roman.

Dans l'une des sanglantes péripéties du long drame des dynasties anglo-saxonnes, Oswald, fils d'Ethelfrid le Ravageur, s'était réfugié chez les Scots, encore enfant ; il y avait reçu le baptême de la main d'un moine du sang celtique. Rentré en Northumbrie après dix-sept ans d'exil, il y plante la première croix qu'on eût vue dans la Bernicie, gagne sur la coalition des Merciens et des Bretons une grande bataille et conquiert pour son royaume l'hégémonie sur toute l'Angleterre. Aussitôt il demande des missionnaires aux monastères celtiques, et il en obtient un grand homme et un grand saint, le moine Aïdan, le véritable apôtre de la Northumbrie. Aïdan

[1] Tome III, page 147.

est un fondateur : c'est lui qui créa Lindisfarne, l'église mère, la capitale religieuse du nord de l'Angleterre et du midi de l'Écosse, la résidence des seize premiers évêques de la Northumbrie, le sanctuaire et la citadelle monastique de tous les pays d'alentour, l'Iona des Anglo-saxons.

Oswald périt à trente-huit ans sur le champ de bataille, en luttant contre Penda, roi de Mercie, le dernier héros du paganisme d'Odin dans la Grande-Bretagne. Penda, octogénaire, tombe à son tour sous les coups du frère d'Oswald. A partir de ce jour, tout cède en Angleterre à l'invasion pacifique des moines celtiques. Mais là va se rencontrer l'application du mot de l'Évangile. Où les moines celtiques ont semé, ce sont les moines anglo-saxons qui moissonnent, et ici encore tout se personnifie dans un homme. La puissante figure de Columba dominait tout le troisième volume de M. de Montalembert : saint Wilfrid d'York remplit le quatrième ; personnage moins singulier sans doute, moins original, moins curieux, mais non moins grand, j'ose le dire, plus grand peut-être que le premier.

Wilfrid est un eorl northumbrien. Jeune et beau, il se donne à Dieu dans le monastère de Lindisfarne. Mais il a conçu un grand dessein : Lindisfarne bientôt ne lui suffit plus, il veut connaître Rome, qu'aucun Anglo-Saxon n'a visitée encore. Il est libre d'ailleurs, nul engagement encore ne l'enchaîne au cloître. Il part et charme tous les cœurs sur sa route. L'archevêque de Lyon lui offre sa nièce en mariage avec trois provinces à gouverner. Wilfrid répond : « J'ai fait un vœu ; comme Abraham, j'ai quitté mes parents et la maison de mon père, afin de visiter le siége apostolique, d'y étudier les règles de la discipline ecclésiastique et d'en faire profiter ma nation. »

C'est là sa mission, et ce sera l'œuvre de sa vie.

Il revient de Rome avec la bénédiction du Pape, reçoit la tonsure à Lyon et y passe trois ans dans l'étude, épris d'admiration et d'amour pour cette Église des Gaules, si fidèle, si orthodoxe et si filialement dévouée au Saint-Siége. Rentré dans sa Northumbrie, il inspire au fils aîné du roi une tendresse qui fait songer à celle de Jonathas pour David, et il se dévoue sans retard à propager dans son pays les observances romaines.

Au premier rang de ces observances était celle qui fixait le jour où doit être célébrée la plus grande fête du christianisme, la fête de Pâques. Un grand désaccord, bien mal compris par Augustin Thierry, s'était produit sur ce point entre l'Église celtique et l'Église romaine. M. de Montalembert a rétabli les faits avec une extrême clarté. Des erreurs de calcul avaient été reconnues dans le cycle astronomique en usage pour déterminer le jour de la Pâque, et

le cycle avait été modifié à Rome. Mais cette modification, contemporaine des invasions saxonnes, c'est-à-dire d'une époque où toute communication avec l'Italie était interceptée, n'avait pas été connue des églises celtiques; elles conservaient donc, avec une religieuse passion, l'ancienne computation romaine, apportée en Irlande par saint Patrick, ainsi consacrée d'abord par un grand et populaire souvenir, puis par la pratique et la tradition vénérée de tous les saints nationaux. Saint Augustin de Cantorbéry n'avait pu ramener à l'unité de rite sur ce point le clergé celtique du pays de Galles. Wilfrid, à son tour, allait reprendre la lutte, non plus avec les Gallois, mais avec ses anciens maîtres de l'abbaye de Lindisfarne. M. de Montalembert l'a vu à merveille, la lutte devint bientôt une lutte de race et d'influence : d'un côté était l'esprit celtique, l'esprit particulier, l'esprit de nationalité étroitement appliqué aux choses de la religion, c'est-à-dire à des choses universelles de leur nature; de l'autre, l'esprit romain, l'esprit catholique dégagé de toute passion locale, mais en même temps l'esprit de discipline et d'autorité, moins hardiment représenté aux débuts par les premiers missionnaires (d'Augustin à Paulin), mais doué d'une force tout autre et d'une énergie de propagande invincible depuis qu'un Anglo-Saxon de la trempe de Wilfrid s'en était constitué le champion.

C'est ce qui explique tout de suite l'intensité de la lutte nouvelle. Au fond, on conçoit ce qu'il y avait d'étrange à ce qu'on ne pût obtenir des fidèles qu'ils célébrassent tous le même jour la plus grande fête de leur religion. Cela choquait d'autant plus que les rois anglo-saxons avaient transféré au temps de la solennité pascale la réunion des assemblées nationales et les somptueux banquets donnés à cette occasion. Ainsi, pendant que le roi Oswy s'asseyait, avec ses eorls et ses thanes, au grand festin du jour de Pâques, la reine sa femme et Alchfrid, son fils aîné, qu'il avait associé à la royauté, persistaient dans le jeûne et la pénitence, parce que l'année ecclésiastique n'en était encore pour eux qu'au premier jour de la semaine sainte.

L'observance romaine prit pied d'abord à Ripon, monastère dont Wilfrid était abbé et d'où il avait expulsé les moines du rite celtique. L'Église de Rome, du reste, ne lui avait nullement conféré la mission qu'il s'était donnée. Chose digne de remarque, pendant toute la durée du différend pascal, Rome ne procéda que par voie de conseil et d'exhortation, sans insister à outrance, attendant le calme et le retour des esprits échauffés. Mais Wilfrid y mettait plus d'ardeur, je n'oserais dire d'impatience. La question fut débattue publiquement devant le roi, au parlement de Whitby, où, pour la première fois dans l'Histoire d'Angleterre, paraît une sorte de division en deux chambres, comme celle qui est devenue, depuis, la règle fondamentale

du régime parlementaire. Après un débat animé, qu'il faut lire dans le livre de M. de Montalembert, le roi se prononça pour l'usage romain, et toute l'assemblée avec lui, en levant les mains, les seigneurs, qui étaient assis, comme les hommes libres, qui se tenaient debout. Mais l'évêque irlandais des Anglo-Saxons du nord, Colman, refusa de se soumettre. Emmenant avec lui tous les religieux de Lindisfarne d'origine irlandaise, qui ne voulaient ni abandonner la Pâque celtique ni se laisser raser la tête à la romaine, il sortit pour toujours de Northumbrie, emportant à Iona les ossements de son prédécesseur, saint Aïdan, comme si, dit éloquemment M. de Montalembert, cette terre ingrate était désormais indigne de posséder ces reliques d'un saint trahi et ces témoignages d'un apostolat méconnu.

La victoire de Wilfrid semblait complète. Il la fit trop sentir peut-être. Élu évêque de Northumbrie par le roi et le conseil de la nation, il ne voulut être sacré par aucun des évêques de son pays, dont la tolérance, à l'endroit des dissidents sur la Pâque, lui semblait encourager une sorte de schisme ; c'est à l'évêque de Paris qu'il alla demander l'onction épiscopale. Peut-être prolongea-t-il un peu trop son séjour en France. Pendant son absence, une réaction se déclara contre lui, et, à son retour, il trouva sur le siége qu'il venait occuper un autre évêque, Ceadda, que le roi Oswy avait nommé à sa place.

C'est alors que, dans Wilfrid, le saint paraît tout à fait. Il a trente ans, l'âge où l'homme possède le plus vivement le sentiment de ce qu'il vaut et de ce qu'il peut. Eh bien ! il se tait, l'évêque en lui s'efface et le moine rentre joyeusement dans son couvent de Ripon, où il introduit la règle de saint Benoît, inconnue jusque-là au delà de la Tamise.

Cependant le siége de saint Augustin était devenu vacant : les rois de Kent et de Northumbrie déférèrent au Pape le choix du nouveau métropolitain. Le Pape envoya un Grec de l'Asie Mineure, le moine Théodore, en lui adjoignant deux conseils, un savant religieux né en Afrique et un saint moine anglo-saxon, Benoît Biscop. Théodore est le premier archevêque de Cantorbéry dont la suprématie métropolitaine ait été reconnue par toute l'heptarchie anglo-saxonne. Malgré son âge déjà avancé (soixante-sept ans), il visita toute l'Angleterre, pacifiant les sanglantes inimitiés des princes et des nobles, corrigeant les abus et répandant les bonnes mœurs par cet ensemble de dispositions morales et pénales qui porte son nom. L'on y retrouve, sans aucun mélange du droit romain ou byzantin, tout le système des lois germaniques, qui exigeaient un châtiment pour tout délit ou une compensation pour tout châtiment. C'est à l'archevêque Théodore que remonte le commencement de l'organisation

des paroisses. C'est lui qui a tenu à Hereford le premier des conciles anglo-saxons, lui qui introduisit dans les monastères le vœu de stabilité par lequel la famille de saint Benoît se distinguait essentiellement de la mobilité des moines des grandes communautés celtiques; lui enfin qui transforma en un établissement indigène ce qui n'était encore qu'une église de missionnaires, donnant ainsi aux Papes une nation (et quelle nation!) pour levier de leur action future sur les peuples déjà chrétiens comme sur ceux qui restaient à convertir. Aussi M. de Montalembert rend-il au vieux moine grec ce témoignage, qu'il a fait plus à lui seul qu'aucun de ses prédécesseurs, pour constituer et consolider l'Église d'Angleterre.

Le premier usage qu'avait fait Théodore de sa suprématie avait été de rétablir Wilfrid sur le siége d'York. Wilfrid s'y montra digne de l'attente publique. Ses visites pastorales se multiplièrent pour suffire aux besoins de cet immense diocèse, qui s'étendait depuis le Tay jusqu'à l'Humber. Ses monastères étaient des écoles; on y formait les jeunes hommes pour le monde aussi bien que pour le cloître. N'est-ce pas à l'école d'York que la France doit Alcuin, la lumière du siècle de Charlemagne? La musique semblait à Wilfrid un auxiliaire indispensable de la Religion. Il fit de la Northumbrie, dans cette vue, un grand foyer d'éducation musicale, et il sut rendre cette éducation populaire: grâce à lui, les paysans anglo-saxons mêlaient le chant des psaumes selon le mode grégorien à leurs travaux comme à leurs prières. En même temps, Wilfrid se faisait l'initiateur de l'architecture ecclésiastique dans le nord de l'Angleterre. Les contemporains parlent des églises abbatiales de Ripon et d'Hexham, bâties par ses soins, comme de deux prodiges de l'art de construire, et comme des deux plus beaux édifices qu'on pût citer alors en deçà des Alpes.

Mais l'admiration a derrière elle l'envie. Bientôt, la pompe que déployait l'évêque d'York, la magnificence même de ses constructions, le nombre croissant de ses monastères, la munificence surtout des donations qui lui étaient faites firent ombrage aux grands et au roi Egfrid. Le roi avait d'ailleurs contre lui un grief d'une nature plus délicate et plus intime, sur lequel je ne puis que renvoyer à l'impartial récit de M. de Montalembert. Il s'éleva en conséquence contre Wilfrid un déchaînement tel que le primat Théodore déposa l'évêque d'York, profitant de cette déposition pour diviser la Northumbrie en cinq diocèses.

Un grand principe, évidemment, était en cause, celui de l'inamovibilité épiscopale: Wilfrid résista. Il somma publiquement le métropolitain et le roi d'articuler contre lui des causes d'indignité canoniques. « Nous n'en avons pas, répondirent-ils, mais nous ne

changerons rien au jugement par nous porté. — J'en appelle au Saint-Siége, répliqua Wilfrid. » C'était là une grande parole. C'était la première fois, dit M. de Montalembert, qu'on entendait parler en Angleterre d'appel à Rome : Wilfrid ainsi préludait à ces luttes solennelles qui, après la conquête normande, remuèrent tout l'Occident, en donnant tant d'éclat aux pontificats glorieux de saint Anselme et de saint Thomas de Cantorbéry. Mais (ce point mérite d'être noté), en dehors de la clientèle propre de Wilfrid, très-nombreuse d'ailleurs et très-passionnée pour lui, l'Angleterre se montra hostile à son appel au Pape ou profondément indifférente, double courant que nous retrouvons dans l'histoire de saint Anselme et de saint Thomas. C'est un trait de ressemblance de plus, qui ne doit échapper à personne, entre ces deux grands hommes et le premier grand évêque de race anglaise.

Wilfrid porta lui-même son appel à Rome. Jeté par la tempête sur les plages de la Frise, ce fut lui qui y déposa la première semence de l'Évangile, et qui eut ainsi la gloire d'ouvrir le premier la voie aux apôtres anglo-saxons de la Germanie. Parvenu à travers d'incroyables embûches au terme de son voyage, il avait été devancé dans la ville sainte par les dénonciations de ses ennemis. Mais il obtint justice devant une assemblée de cinquante évêques, présidée par le pape Agathon. Le concile décréta que Wilfrid serait rétabli sur le siége d'York. La division de cet immense diocèse fut approuvée, mais à la condition que les nouveaux évêques ne seraient que des coadjuteurs de Wilfrid, choisis ou agréés par lui.

Vain triomphe. Le roi, le clergé, les nobles de Northumbrie repoussèrent unanimement les lettres pontificales, et Wilfrid fut jeté dans un cachot. Après quelques mois de captivité, Egfrid offrit de lui rendre une partie de son évêché s'il voulait reconnaître la fausseté du décret apostolique. Pour toute réponse, Wilfrid offrit sa tête; il fut mis aux fers. Rendu à la liberté sur l'intervention de la grande abbesse Ebba, de Coldingham, il dut se réfugier en fugitif dans la Mercie, puis dans le Wessex, sans trouver nulle part un asile sûr, si ce n'est chez les Saxons du Sud, encore païens à l'exception de leur roi, et qu'il conquit rapidement à la foi chrétienne.

Cependant il n'était que trop vengé. Egfrid, son prédécesseur, périt à quarante ans, avec toute son armée, dans une inique expédition contre les Pictes, et la royauté northumbrienne, qui avait frappé en la personne de Wilfrid la légitime indépendance de l'Église, payait chèrement la rançon de sa faute en perdant la moitié de son domaine. L'archevêque Théodore, octogénaire, reconnut dans cette catastrophe un jugement de Dieu. Il demanda pardon à Wilfrid et écrivit de tous les côtés des lettres destinées à lui faire autant

d'amis qu'il lui avait jadis cherché d'adversaires. La réparation fut entière, et tout le pays au nord de l'Humber se trouva de nouveau sous la crosse de Wilfrid.

Mais ce ne fut là qu'une trêve de cinq ans, et, comme le dit M. de Montalembert, la seconde moitié de cette vie reproduit la première avec une sorte de monotonie fatigante quant aux événements, mais aussi avec la même intrépide constance, le même invincible courage chez le héros de cette lutte interminable. Élevé en Irlande, le nouveau roi des Northumbriens tenait de son éducation une grande partialité pour les tendances celtiques : Wilfrid fut de nouveau dépouillé de son évêché. Il dut reprendre le chemin de l'exil, portant haut partout sa tête blanchie dans les orages, ardent, éloquent, résolu à soixante ans comme aux premiers jours de sa jeunesse, sans jamais que rien trahît en lui ni la fatigue, ni le découragement, ni le dépit, ni même la tristesse. Traduit devant une assemblée d'évêques à Nesterfield, il se défendit avec une noblesse, une intrépidité, une présence d'esprit, une éloquence vraiment supérieure, et se retira en jetant, comme la première fois, à ses adversaires frémissants, la même parole : « J'en appelle au Siége apostolique. »

Le successeur de Théodore à Cantorbéry, Berchtwald, s'était fait, à son tour, l'instrument des passions hostiles à Wilfrid. Les Celtes et les envoyés de l'archevêque dénoncèrent à Rome l'évêque fugitif, comme rebelle aux décrets du Saint-Siége qui avaient conféré au siége de Cantorbéry la suprématie métropolitaine. Vingt-quatre ans s'étaient écoulés depuis le dernier voyage de Wilfrid à Rome; en reparaissant dans la ville sainte affaibli par l'âge, il dut voir avec quelque étonnement qu'il y était oublié, j'ai presque dit inconnu. Le pape Jean XI instruisit l'affaire dans un concile qui dura quatre mois et qui tint soixante-dix séances. Wilfrid en sortit encore vainqueur, et il lui fut enjoint de retourner en Angleterre. L'archevêque Berchtwald s'inclina devant le jugement du Saint-Siége, mais il n'en fut pas de même en Northumbrie : les évêques intrus résistèrent à la décision pontificale avec une opiniâtreté singulière, qui céda à grand'peine à l'influence royale, à l'intervention d'une sainte abbesse, Elfleda, et à l'extrême modération de Wilfrid.

Ce fut le terme suprême de la lutte celtique contre l'esprit romain.

Peu de temps après, le grand athlète mourait en paix, âgé de soixante-seize ans, dont quarante-cinq passés dans l'épiscopat. Il laissait son œuvre accomplie. L'ordre monastique lui devait l'active propagation dans toute l'Angleterre de la règle bénédictine, et un premier essai de cette puissante et heureuse association de divers monastères entre eux qui s'est réalisée sur une si vaste échelle dans les ordres de Cluny et de Cîteaux. A l'Épiscopat, il avait rendu l'im-

mense service d'opposer à la prépondérance laïque une barrière efficace, en résistant au droit que s'arrogeaient les rois de nommer, de transférer et de déposer à leur gré les évêques : grâce à lui, jusqu'à la conquête normande, nul monarque anglais n'osa déplacer arbitrairement un évêque de son siége.

La catholicité tout entière ne lui est pas moins redevable pour la victoire signalée et définitive qu'il remporta sur l'esprit particulier de la chrétienté celtique, qui, suivant la remarque si juste de M. de Montalembert, eût promptement dégénéré en une sorte de provincialisme étroit et jaloux. Qui ne voit que ce *particularisme* (qu'on nous passe le terme) eût isolé les nouveaux chrétiens du centre de l'action chrétienne, de l'Église romaine, précisément à l'heure où cette Église, appelée par la Providence à évangéliser l'immense famille des peuples germains, réclamait plus impérieusement le concours de celle des races germaniques dont saint Grégoire le Grand avait prophétiquement signalé la mission, et dont Dieu avait fait la plus active, la plus hardie, la plus persévérante de toutes les races barbares? Le caractère insulaire du christianisme anglais, dit admirablement M. de Montalembert, se serait ainsi développé outre mesure, au grand détriment de l'unité catholique et de l'intérêt général du monde chrétien. Par cinquante ans de combats, aux dépens de sa paix, de sa sécurité, de sa liberté même, Wilfrid finit par anéantir la prépondérance celtique, sans qu'on pût toutefois lui reprocher aucune prévention, aucune compression, aucune violence contre les vaincus. Il fit plus qu'arrêter le mouvement celtique, il le refoula dans le néant, non-seulement dans son immense diocèse, dans la vaste Northumbrie, mais dans toute l'Angleterre ; et non-seulement en Angleterre, mais, — par la contagion de son exemple et de son influence, — en Irlande, en Écosse, enfin jusque dans le sanctuaire suprême du christianisme celtique, à Iona.

Telle fut l'œuvre de Wilfrid ; et pourtant que savait-on de lui en France avant M. de Montalembert? Que savaient de lui les plus doctes, si ce n'est son nom? N'est-ce donc rien qu'un livre qui nous révèle ces grandes choses, qui nous en donne la pleine intelligence, qui rend populaires parmi nous ces puissants et féconds exemples?

Cette imposante figure de Wilfrid tranche singulièrement avec celle des grands hommes qui le précèdent.

« Son caractère et sa carrière, continue l'éloquent historien, offrent le sujet d'une étude aussi curieuse qu'attachante. Chez lui, on ne retrouve plus rien des grands moines de la primitive Église, des solitaires de la Thébaïde, ni même des solennels et mystiques ascètes du christianisme celtique. Bien qu'il ait connu les aspirations et les consolations de la vie

spirituelle, ce qui prédomine chez lui, ce n'est point l'homme intérieur, l'homme de prière et de solitude, c'est l'homme de guerre dans la vie religieuse.

« Wilfrid commence cette lignée de prélats tour à tour apostoliques et politiques, éloquents et batailleurs, champions intrépides de l'unité romaine et de l'indépendance ecclésiastique, représentants magnanimes des droits de la conscience, des libertés de l'âme, des forces spirituelles de l'homme et des lois de Dieu ; lignée dont l'histoire ne rencontre nulle part la pareille en dehors de l'histoire catholique d'Angleterre ; lignée de saints, de héros, de confesseurs et de martyrs, qui a produit saint Dunstan, saint Lanfranc, saint Anselme, saint Thomas Becket, saint Étienne Langton, saint Edmond, l'exilé de Pontigny, et qui va finir avec Réginald Pole.

« Wilfrid est en outre le précurseur des grands prélats, des grands moines, des princes-abbés du moyen âge, chefs ou oracles des assemblées, ministres et lieutenants des rois, quelquefois leurs égaux ou leurs rivaux. Quand le devoir l'exige, nulle souffrance ne l'effraye, nulle privation ne lui répugne, nul danger ne l'arrête : il fera quatre fois en sa vie le voyage de Rome, alors dix fois plus laborieux et cent fois plus périlleux que ne l'est aujourd'hui le voyage d'Australie ; mais, rendu à lui-même, il aimera la pompe, le luxe, la magnificence et la puissance. Il saura se faire humble et petit quand il le faudra, mais il saura encore mieux braver les rois, les princes, les seigneurs, les évêques, les conciles même comme les assemblées laïques, pour l'âpre et inflexible défense de son patrimoine, de son pouvoir, de son autorité, de sa cause.

« Les ennemis ne lui manquèrent pas, et, comme on l'a justement remarqué, il semble avoir deviné et pratiqué l'axiome de Rancé, qui disait : *Un chrétien devrait acheter des ennemis au prix de l'or ;* mais enfin plusieurs d'entre ses ennemis furent des saints, et de tous les autres saints évêques ou abbés de son temps, si nombreux dans l'Église anglo-saxonne, aucun n'a été son allié, aucun ne lui a tendu une main amie dans ses épreuves et ses combats ; plusieurs même lui témoignèrent une sorte d'animosité inexplicable. Il faut bien en conclure qu'il ne ménagea pas assez cette susceptibilité du sentiment national, toujours si puissante chez ses compatriotes, et qui a fini par les détacher du catholicisme. De plus, en faisant la part aussi grande que l'on voudra aux rancunes provinciales, aux jalousies personnelles, il faudra bien admettre qu'il dut y avoir chez lui un mépris injuste pour d'anciens et généreux services, avec une certaine irritabilité maladive, une pertinacité fatigante dans la lutte, et de plus une violence hautaine et blessante dans le langage, mais dans son langage seulement, car dans ses actes il fut toujours tolérant et généreux [1].

« En revanche, il eut beaucoup d'amis. Il compta par milliers les religieux qui vinrent spontanément se ranger sous sa crosse, et, parmi eux, il

[1] Évidemment, l'hostilité comme l'indifférence des Saints contemporains à l'endroit de Wilfrid, avait une cause. Je dois dire toutefois que M. de Montalembert ne cite aucun exemple de la *violence* du langage de l'évêque d'York. Le grand tort de celui-ci me semble avoir été une ardeur excessive de répulsion et d'exclusion contre les hommes et les choses de l'église celtique.

trouvait les compagnons intrépides et fidèles de ses voyages, de ses naufrages, de ses dangers, de ses exils, et ceux encore qui, autour de son lit, priaient avec tant de larmes pour que sa vie fût prolongée. Il sut inspirer aux plus illustres, aux plus saintes femmes de sa race, à la reine Etheldreda, à l'abbesse Ebba, à Elfleda, sa dernière protectrice, une affection victorieuse de tous les obstacles. Il exerça sur elles, comme sur les âmes les plus délicates et les plus généreuses de son temps, comme sur les sauvages Frisons et les redoutables Lombards, un irrésistible prestige, et cela pendant toute sa vie, depuis le jour où il gagna le cœur de la reine de Northumbrie en arrivant chez elle dans sa petite armure d'adolescent, jusqu'à la dernière crise où le preux Bertfried, le sauveur de la dynastie bernicienne, se prononça pour le proscrit septuagénaire.

« Ce prestige s'explique par les rares qualités qui rachetaient, et au delà, tous ses torts. C'était avant tout une grande âme, virile et résolue, ardente et enthousiaste, d'une énergie indomptable, capable tour à tour d'attendre ou d'agir, mais inaccessible au découragement et à la peur, née pour habiter ces sommets qui attirent à la fois les regards de la foule et la foudre. Son éloquence supérieure à tout ce qu'on avait encore connu en Angleterre, son intelligence alerte et pénétrante, son zèle dévorant pour les études littéraires et l'éducation publique, son amour et son intelligence de l'art des constructions monumentales, qui éblouissaient le peuple chrétien et où sa voix attirait de si vastes auditoires ; sa force d'âme dans l'épreuve, son ardent amour de la justice : tout contribuait à faire de lui un de ces personnages qui dominent et passionnent leurs contemporains, qui maîtrisent l'attention et l'imagination de ceux-là même dont ils n'entraînent pas les convictions. Il y a toujours chez lui quelque chose de généreux, de chaleureux, de magnanime, qui le recommande à la sympathie des cœurs bien nés, et quand la fortune adverse, quand la violence et l'ingratitude triomphantes viennent mettre à sa vie le sceau de l'épreuve noblement et chrétiennement supportée, l'émotion, la sympathie redoublent et l'emportent sur tout ce qui, dans sa conduite, a pu nous paraître moins attachant ou moins compréhensible.

« Il est, parmi les Anglo-Saxons, le premier qui ait fixé l'attention des autres peuples, le premier aussi dont on ait conservé une biographie particulière. Dans chaque détail comme dans l'ensemble de cette biographie, il nous offre le type des qualités et des singularités de son peuple : l'obstination, le courage, l'énergie laborieuse et infatigable, l'opiniâtre amour du travail, la résolution de lutter jusqu'à extinction pour son patrimoine, pour son honneur, pour son droit. *Dieu et mon droit!* cette fière devise de l'Angleterre, est écrite à chaque page de la vie de Wilfrid. Au service d'une cause qui est devenue, par le malheur des temps et l'aveuglement des hommes, la plus impopulaire de toutes aux yeux de la nation anglaise, Wilfrid a déployé toutes les vertus qui sont le propre de ses compatriotes et les mieux faites pour leur plaire. On sent palpiter en lui toutes les passions et tous les nobles instincts de son peuple. Il faut être hébété par la haine (mille fois plus aveugle que l'ignorance) pour ne pas saluer en lui le fils aîné de cette race invincible, le premier des Anglais! »

Quoi qu'il en soit, il n'en a pas été ainsi : le saint populaire du septième siècle, en Angleterre, ce n'est point Wilfrid, c'est saint Cuthbert, berger dans son enfance, novice à Melrose, moine à Ripon (d'où il fut expulsé par Wilfrid avec tous les religieux de l'observance celtique), prieur à Lindisfarne, où il fit loyalement prévaloir les usages romains après la grande conférence de Whitby, puis anachorète dans une île stérile et déserte, puis évêque, mais demeuré moine et missionnaire sous la mitre, parcourant dans tous les sens son vaste diocèse, exposant sa vie sur un canot ou gravissant les montagnes, couchant sous la tente, et quelquefois n'ayant d'autre gîte que des huttes de branchages prises dans la forêt la plus voisine. Deux années d'une telle vie suffirent pour le consumer : c'est là ce qui émeut le plus la vénération des peuples. Dans le pressentiment de sa mort prochaine, il abdiqua la dignité épiscopale, et revint mourir dans la solitude, au sein de son îlot désert; plus aimé pour sa mansuétude infinie que Wilfrid ne fut admiré pour son héroïsme, et resté le plus populaire représentant de la vie spirituelle, comme l'évêque d'York est la plus éclatante personnification de la vie publique.

Entre Wilfrid et Cuthbert se place un troisième saint de l'ordre monastique, Benoît Biscop, compagnon du premier voyage de Wilfrid à Rome, et, pendant la dernière moitié de sa vie, voisin de Cuthbert, qu'il suivit de près dans la tombe. Benoît est le fondateur de Wearmouth et de Iarrow, deux monastères jumeaux, fraternellement unis en souvenir de leurs patrons, saint Pierre et saint Paul, et deux des plus célèbres foyers de la vie claustrale en Angleterre. Passionné pour les livres, il voulut que chacun de ses couvents eût une grande bibliothèque ; c'était à ses yeux le meilleur moyen de retenir les moines dans les cloîtres : par là, Benoît mérite de rester dans le souvenir des hommes, comme l'un des plus actifs propagateurs de l'instruction monastique. Mais il est surtout l'un des grands initiateurs de l'art chrétien en Angleterre. Pour bâtir Wearmouth, il alla en personne chercher en France des ouvriers capables d'élever une de ces voûtes en pierres qui excitaient la surprise et l'admiration des Anglais du septième siècle. C'est aussi de notre pays qu'il fit venir des verriers, pour enseigner aux Anglo-Saxons leur art inconnu. Mais Rome était le grand dépôt, non-seulement de la tradition, mais aussi des représentations graphiques ou symboliques, propres à instruire ou à édifier les fidèles. C'est de Rome que Benoît rapporta cette foule de tableaux dont parle Bede, et M. de Montalembert conjecture, non sans vraisemblance, que l'infatigable religieux ramenait avec lui des peintres et des mosaïstes, pour travailler sous ses yeux à la décoration de ses églises, écrivant ainsi l'une des pages les plus curieuses et les plus oubliées de l'histoire de l'art. Après la littérature et la

philosophie, après l'architecture et la peinture, ce fut le tour de la musique, c'est-à-dire de l'art liturgique et monastique par excellence. Un éminent religieux de la ville sainte vint, à la prière de Biscop, établir à Wearmouth le cérémonial romain, selon la pratique de la basilique de Saint-Pierre : il fixa par écrit ce cérémonial et ouvrit un cours où il enseignait de vive voix la liturgie et le chant ecclésiastique. L'histoire, continue M. de Montalembert, offre peu de pages mieux faites pour rafraîchir l'âme et la consoler, que celle où l'on voit ainsi l'Église mère et maîtresse ouvrir un giron tutélaire aux nations à peine sorties de la nuit du paganisme, et leur révéler, par la main de ses ministres et de ses missionnaires monastiques, non-seulement les mystères de la foi et les lois de la morale, mais encore les jouissances de l'esprit et les beautés de l'art.

Benoît Biscop nous conduit à Bede, son disciple, en qui se résume toute cette époque, esprit encyclopédique, qui fut pour l'Angleterre ce qu'avait été Cassiodore pour l'Italie ou saint Isidore pour l'Espagne. La théologie assurément est pour lui la reine des sciences : mais rien ne lui est étranger, ni les mathématiques, ni l'astronomie, ni la physique, ni la médecine ; Burke l'a nommé « le père de la science anglaise. » Je ne parle pas de la philosophie, de la rhétorique, de la grammaire, de la géographie et de la chronologie. Tout le monde sait que Bede est l'Hérodote de son pays, le véritable fondateur de l'histoire du moyen âge. L'amour de la vertu et de la vérité est l'âme de tous ses récits : il est lui-même le type des belles vies qu'il rapporte. Sa mort a été souvent racontée. La veille de l'Ascension de l'an 735, aux premières lueurs du matin, il demanda qu'on se hâtât d'achever d'écrire sous sa dictée sa traduction de l'Évangile de saint Jean en langue anglaise, et il dicta gaiement jusqu'à l'heure de tierce. Les religieux se rendirent à l'office. Un d'entre eux, resté près de lui, lui dit : « Il manque encore un chapitre, maître bien-aimé, serait-ce une fatigue que de vous faire parler davantage ? » Bède répondit : « Taille ta plume et écris promptement. » Et l'autre obéit. A l'heure de none, Bède fit ses adieux aux prêtres du monastère, suppliant chacun d'eux de dire des messes pour lui ; il passa ainsi son dernier jour jusqu'au soir. Le disciple dont j'ai parlé lui dit alors : « Maître, il reste un verset qui n'est point écrit. — Écris-le donc promptement, » répondit-il. Et le jeune homme ayant achevé, s'écria : « Maintenant, c'est fini. » Et lui : « Tu dis vrai, c'est fini, prend ma tête dans tes mains et tourne-moi, car j'ai beaucoup de consolation à me tourner vers le lieu saint où j'ai tant prié ! » Et ainsi couché sur le pavé de sa cellule, il se mit à chanter une dernière fois : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ! » et il rendit l'âme après avoir prononcé le dernier des noms divins.

Voilà ce que c'est qu'un moine.

Quel spectacle ! « Nous sommes au huitième siècle, s'écrie M. de Montalembert ; nous sommes en pleines ténèbres, en pleine barbarie, dans une île destinée à redevenir sans cesse la proie d'invasions sanguinaires et atroces entre toutes. Ce sont des fils des pirates, des incendiaires, des ravageurs, des égorgeurs, qui nous entourent. Voilà donc ce qu'ils sont devenus! Non pas tous, assurément, mais les premiers, les plus puissants, ceux chez qui les abus de la force, de la victoire et de la richesse devaient enfanter le plus de scandales et d'excès. Voilà ce que la Religion chrétienne a su faire de ces cœurs sauvages ; voilà les fleurs qu'elle a su faire germer sur ce sol imbibé de sang et d'horreur. Voilà ses fruits, ses triomphes, ses victoires, ses conquêtes, ses dépouilles opimes. Elle est venue s'abattre sur cette terre désolée, au milieu de vainqueurs impitoyables ; elle leur a montré la paix, la douceur, le travail, la vertu, la vérité, la lumière, le ciel, et, après leur avoir prodigué tout un trésor d'idées, de croyances, de forces nouvelles, d'aliments nouveaux pour leur intelligence, de ressources inconnues pour leur ordre social, elle leur apprend à aimer, à s'aimer les uns les autres, à aimer les âmes et à graver le souvenir de cet amour dans quelques-uns de ces traits et de ces mots qui ne peuvent pas tromper et qui ne se laissent point oublier. »

N'est-ce pas là (ne nous lassons pas de le redire) une histoire que les plus instruits d'entre nous savaient bien peu, et qui certes méritait d'être racontée ? En effet, on a pu voir naguère, ici même [1], combien fut secourable et bienfaisante chez les Anglo-Saxons l'influence sociale et politique des moines. Le mal qui les a précédés survit sans doute, mais enfin le bien l'emporte. Ces moines apôtres ne sont plus des pères du désert, mais les créateurs d'une Église et d'une nation. Des villes se forment autour des grandes communautés, comme il est arrivé en France. Il se fait une alliance entre l'Église et la société, mais sans prépondérance abusive (permanente du moins) de part ni d'autre. Comme le dit M. de Montalembert, ce ne fut par aucun empiétement patent ou caché, par aucune voie souterraine ou violente, que les chefs de l'ordre monastique montèrent au premier rang de la nation anglo-saxonne ; ils y furent appelés par le cours naturel des choses et par la voix unanime des hommes. A eux l'honneur d'avoir introduit dans les lois et dans les coutumes un respect de la propriété et surtout de la vie humaine, dont il n'existe guère de trace avant eux chez les sauvages envahisseurs de la Bretagne. A eux l'honneur d'avoir fait pénétrer dans les mœurs cette

[1] *Correspondant*, 25 février 1867 page 233.

sollicitude pour les rangs inférieurs du peuple trop souvent absente du cœur des puissants de ce monde. A eux enfin l'honneur d'avoir contribué plus que personne, par l'uniformité de leurs sages conseils et de leurs bons exemples, par l'unité de leur doctrine et de leur discipline, à introduire chez les peuples anglo-saxons l'unité de législation et de gouvernement, qui devait en peu de temps aboutir à l'unité nationale, laquelle une fois établie, n'a jamais été entamée. C'est à juste titre que M. de Montalembert a fait ressortir à ce propos la conformité de l'institut monastique avec l'esprit des institutions anglo-saxonnes, et surtout ce grand fait que, partout, les droits de l'homme sont revendiqués en même temps que les droits de Dieu dans toute l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les moines; il constate avec bonheur, et nous nous en félicitons avec lui que, dans la vie de tant de ministres de la vérité, il n'a pas démêlé un seul trait de fanatisme, d'égoïsme, de bassesse, de dureté ou d'indifférence à l'endroit des souffrances humaines. « On aura beau les fouiller, dit-il, ces vies trop oubliées, on n'y rencontrera rien d'étroit, de sombre, d'inexorable ; rien qui puisse asservir ou énerver le cœur humain ; rien qui puisse blesser le bon sens, la raison ou la justice ; rien enfin qui ne respire le respect de la liberté des âmes et *l'honneur le plus exquis dans les choses de Dieu.* »

Si ce n'est pas là de la civilisation, qu'est-ce donc? Un célèbre historien a écrit l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands : cette conquête vaut-elle celle de l'Angleterre par les moines?

Et qui nous dira la part spéciale des religieuses dans cette conquête ? On connaît le grand rôle de la femme au sein des races germaniques (nulle part plus grand, disons-le, que chez les Anglo-Saxons). Que fut-ce donc lorsque apparut à l'âme neuve des fils d'Odin l'idéal de la vierge, tel qu'il s'est révélé, tel qu'il s'est personnifié dans Marie? N'était-ce pas vraiment la transfiguration de la femme, de la fille du peuple comme de la fille des rois? Aussi demeure-t-on stupéfait de la foule de néophytes des deux sexes qui sortent à la fois de toutes les races de l'Heptarchie pour se vouer à la continence perpétuelle. Aucun des nouveaux peuples chrétiens ne semble en avoir fourni un si grand nombre, et chez aucun la virginité chrétienne ne semble avoir exercé un ascendant plus prompt et plus souverain. Nulle part on ne voit les religieuses, et les religieuses surtout, entourées d'autant de vénération et revêtues d'une autorité aussi considérable, aussi incontestée. Les conquérants anglo-saxons, dit M. de Montalembert, contemplaient avec un tendre et étonné respect ces nobles filles de leur race qui leur apparaissaient couronnées d'une auréole inconnue, d'une puissance à la fois divine et

humaine. L'histoire nous montre partout les abbesses anglo-saxonnes rivalisant d'influence avec les évêques, traitant d'égal à égal avec les rois, prenant part aux délibérations des assemblées nationales et y revêtant de leurs signatures les chartes qui en constatent le résultat. Cela ne s'est vu, je crois, qu'en Angleterre. Ce n'est pas tout : à toutes les grandes abbayes de femmes s'adjoint partout un monastère de clercs ou de prêtres, placé aux portes de la communauté de religieuses et toujours gouvernés par l'abbesse : coutume singulière, que nous avons vu éclore dans les Vosges sous l'influence de saint Colomban, l'apôtre irlandais des Gaules, et qui, par une exception que je crois unique, s'était perpétuée jusqu'à la Révolution à l'abbaye française de Fontevrauld.

Chaque dynastie de l'Heptarchie fournit au cloître, chose particulièrement remarquable, son contingent de vierges, d'épouses et de veuves. La progéniture du sanguinaire Penda est la plus féconde de toutes en religieuses et en saintes. Toutefois les *Uffings* d'Est-Anglie lui disputent cette gloire : trois générations de saintes du sang d'Odin se succèdent à Ely, qui a pour trois premières abbesses une reine de Northumbrie, une reine de Kent et une reine de Mercie.

Et tous ces monastères de femmes sont tout à la fois des ateliers et des écoles. Celui de Frideswida, princesse west-saxonne, a été le berceau de l'université d'Oxford. Ces couvents étaient d'admirables centres d'activité intellectuelle : les correspondantes monastiques de saint Aldhelm et de saint Boniface citent couramment les classiques païens. Combien ce moyen âge était loin de se douter des thèses excessives que *le Correspondant* a dû combattre de toutes ses forces, il y a peu d'années, thèses que le Saint-Siége vient heureusement de réduire à leur juste valeur, dans un document définitif[1] !

Voilà l'histoire que vient d'achever courageusement, au milieu de souffrances si cruellement prolongées, M. le comte de Montalembert. N'aurait-il pas eu le droit de l'intituler *Histoire de la civilisation de l'Angleterre par les moines?* N'y trouvons-nous pas en effet tout ce qui fait la civilisation d'un peuple, la transformation des barbares, leur initiation aux arts de la paix, l'agriculture, l'instruction publique, les arts, le respect de la propriété et de la vie humaine, l'introduction de l'unité dans la législation, les commencements de l'histoire nationale, les premières libertés, les premiers monuments du pays, tout ce qui a fait la force, la grandeur et la

[1] Lettre du Cardinal-Préfet de la Congrégation du Saint-Office à Mgr de Tloa, administrateur du diocèse de Québec. (*Études religieuses*, nº d'avril 1867.)

gloire de l'Angleterre, tous les plus grands noms de son histoire sociale comme de son histoire intellectuelle? Tout, dans la Grande-Bretagne, tout date de ces origines monastiques ; c'est là que plongent les racines premières de tout ce que la vieille Angleterre a de grand et de sacré.

Et tout cela éclate de lumière dans l'ouvrage de M. de Montalembert. Tout cela est vivant, et en même temps tout cela repose sur une plénitude d'informations qui font de ce livre un livre tout à fait définitif. Tout cela est irrévocablement acquis au domaine de l'Histoire. Trouvera-t-on que c'est trop d'avoir consacré trois volumes à cette œuvre monumentale? Qui a blâmé M. de Barante d'en avoir écrit douze sur les quatre derniers ducs de Bourgogne?

On peut récuser, je le sais, l'impartialité de mon témoignage. Certes je ne songe point, je songerais vainement à dissimuler mes sentiments pour M. de Montalembert. Mais je n'en oserai pas moins demander quel autre aurait pu écrire ces trois derniers volumes des *Moines d'Occident*. Quel autre surtout aurait pu couronner l'œuvre par l'épilogue qu'on va lire?

« Le voile de l'oubli et de l'indifférence s'est abaissé entre nous et ces siècles lointains. Ce grand foyer, allumé par la foi et la charité dans toutes ces âmes de chrétiennes neuves et ferventes, s'est éteint; c'est à peine si quelques rayons affaiblis pénètrent à travers la nuit des âges jusqu'à nous. Ce grand jardin de fleurs parfumées, de fruits éclatants et bénis, n'est plus vu et respiré que de Dieu : c'est à peine si un léger souffle nous apporte le vestige éphémère de ce parfum. On ne saura jamais quelle myriade d'âmes candides et vaillantes, simples et délicates, douces et ferventes, ont dû peupler ces immenses et innombrables monastères d'autrefois! Que de jeunes et touchantes destinées ensevelies dans les ténèbres de l'oubli, jusqu'au jour où, devant l'univers assemblé, elles resplendiront des feux de la gloire éternelle.

« Mais alors, en ces temps reculés, elles formaient déjà, pour la gloire et la consolation de leur patrie et de l'Église, toute une armée nombreuse, aguerrie, indomptable, portant les glorieuses enseignes du sacrifice avec une sérénité magnanime, avec une humble ferveur. Elles confessaient victorieusement devant la chrétienté naissante et la barbarie refoulée, comme leurs sœurs d'aujourd'hui devant notre civilisation trop orgueilleuse, la divinité de Jésus-Christ, les souffrances expiatrices, l'empire immortel de l'âme sur la nature inférieure.

« Dans toutes ces nobles filles, fiancées à Dieu, il apparaît quelque chose d'intrépide et de fort qui est au-dessus de leur sexe. C'est le propre de la vie religieuse de transfigurer ainsi la nature humaine en donnant à l'âme ce qui lui manquerait presque toujours dans la vie ordinaire. Elle inspire à la jeune vierge je ne sais quoi de viril qui la dérobe à toutes les faiblesses de la nature, qui en fait, au jour voulu, une héroïne, mais une héroïne ten-

dre et douce, surgissant des abîmes de l'humilité, de l'obéissance et de l'amour, pour monter au niveau des plus généreux essors et atteindre tout ce qu'il y a de lumineux et de puissant dans le courage humain.

« Je parle au présent, car tout cela subsiste encore. Tout cela se retrouve et se reproduit chaque jour au sein de notre civilisation moderne.

« De ce monde perdu, dont nous nous efforçons de retrouver l'empreinte, tout a disparu, tout a péri ou tout a changé, hormis l'armée du sacrifice. Le vaste et magnifique édifice de l'ancienne société catholique s'est écroulé sans retour. Il en surgira, il en surgit déjà une autre qui aura, comme l'ancienne, ses grandeurs et ses misères. Mais ce que nous venons de raconter a duré, dure encore et durera toujours.

« Douze siècles après ces Anglo-Saxonnes dont nous venons de parler, la même main vient s'abattre sur nos foyers, sur nos cœurs désolés, pour en arracher nos filles et nos sœurs. Et jamais, depuis que le christianisme existe, ces sacrifices n'ont été plus nombreux, plus magnifiques, plus spontanés qu'aujourd'hui.

« Oui, chaque jour, depuis le commencement du siècle où nous sommes, des milliers de créatures aimées sortent des châteaux comme des chaumières, des palais comme des ateliers, pour offrir à Dieu leur cœur, leur âme, leur corps virginal, leur tendresse et leur vie. Chaque jour, parmi nous et partout, des filles de grande maison et de grand cœur, et d'autres d'un cœur plus grand que leur fortune, se donnent, dès le matin de leur vie, à un époux immortel.

« C'est la fleur du genre humain, fleur encore chargée de sa goutte de rosée, qui n'a encore réfléchi que le rayon du soleil levant et qu'aucune poussière terrestre n'a encore ternie ; fleur exquise et charmante qui, respirée même de loin, enivre de ses chastes senteurs, au moins pour un moment, les âmes les plus vulgaires. C'est la fleur, mais c'est aussi le fruit ; c'est la sève la plus pure, c'est le sang le plus généreux de la tige d'Adam; car chaque jour ces héroïnes remportent la plus étonnante des victoires, grâce au plus courageux effort qui puisse enlever la créature aux instincts terrestres et aux liens mortels.

« Avez-vous vu, en mars ou en avril, un jeune enfant respirer les premiers épanouissements de la nature et les premières lueurs de l'admiration étinceler dans son beau regard au contact du réveil de la vie dans les bois et les champs? C'était le printemps de la vie en présence du printemps de la nature, et c'était un enchantement! Mais il y a quelque chose de plus enchanteur et qui ravit l'âme aux plus hautes cimes de l'émotion humaine : c'est la vierge déjà adolescente, toute rayonnante de jeunesse et de beauté, qui se détourne de tous les parfums de la vie pour ne plus respirer et regarder que vers le ciel.

« Quel spectacle! et où en trouver un qui manifeste plus visiblement la nature divine de l'Église, qui fasse mieux oublier les misères et les taches dont sa céleste splendeur est parfois voilée?

« Mais redisons-le sans cesse, ce spectacle nous est donné partout, et non-seulement dans notre Europe vieillie et malsaine, mais dans cette Amérique que contemplent avec espoir et confiance tous les esprits généreux,

partout où l'Évangile est prêché, partout où un crucifix est dressé, car partout le Christ sait, de ses bras invincibles, saisir et déraciner ces fleurs terrestres pour les transplanter dans une région plus voisine du ciel.

« Les spoliateurs et les proscripteurs auront beau recommencer leur œuvre, chaque année prédite et provoquée par les scribes du césarisme révolutionnaire. La chasteté dévouée recommencera la sienne. Dans les greniers et les caves des palais habités par les triomphateurs de l'avenir, sur leurs têtes ou sous leurs pieds, il y aura toujours des vierges qui jureront à Jésus-Christ de n'appartenir qu'à lui, et qui garderont ce serment, s'il le faut, au prix de la vie.

« En ce siècle de grande mollesse et d'universel affaissement, ces victorieuses ont retrouvé, ont gardé le secret de la force, et, dans la faiblesse de leur sexe, ne nous lassons pas de le répéter, elles manifestent la mâle et persévérante énergie qui nous manque pour aborder de front et dompter l'égoïsme, la lâcheté, le sensualisme de notre temps et de tous les temps. Cette tâche, elles l'accomplissent avec une chaste et triomphante hardiesse. Tout ce qu'il y a de noble et de pur dans la nature humaine est mené au combat contre toutes nos bassesses et au secours de toutes nos misères. Ne parlons plus du charme de la vie contemplative, des joies suaves de la méditation, de la solitude. Ce n'est plus là que le lot du petit nombre. La foule des dévouées se précipite dans une autre voie. Elles accourent, elles affluent pour prodiguer des soins infatigables aux infirmités les plus rebutantes, les plus prolongées de la pauvre nature humaine ; pour défricher les déserts de l'ignorance, de la stupidité enfantine, souvent si revêche et si rétive. Bravant tous les dégoûts, toutes les répugnances, toutes les dénonciations, toutes les ingratitudes, elles viennent par milliers, avec un courage et une patience indomptables, courtiser, caresser et soulager toutes les formes de la souffrance et du dénûment.

« Et comme elles ont la force, elles ont aussi la lumière, la prudence, la vraie perspicacité. Elles ont compris la vie avant d'en avoir goûté ! Qui donc leur en a enseigné les douloureux secrets? A elles si pures et si passionnées, à elles, dans l'âge où le cœur commence à être dévoré par la soif insatiable des sympathies et des tendresses humaines, qui donc a appris que cette soif ne sera jamais assouvie en ce monde ? Qui leur a révélé l'ignominieuse fragilité des affections d'ici-bas, des plus nobles et des plus douces, des plus tendres comme des plus enracinées, de celles-là même qui se croyaient immortelles et qui tenaient le plus de place dans les cœurs où elles ont misérablement péri ? Ce ne peut être qu'un instinct divinement libérateur qui les affranchit en nous les dérobant. Les voilà délivrées des cruels étonnements de l'âme qui rencontre le mécompte, la trahison, le mépris dans le chemin de l'amour, et quelquefois, après tant d'efforts et tant d'illusions, le silence de la mort dans la plénitude de la vie. Elles ont deviné l'ennemi, elles l'ont tourné, déjoué, vaincu ; elles lui ont échappé pour toujours : *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium : laqueus contritus est et nos liberatæ sumus.*

« Elles vont donc porter à Dieu, dans sa première fraîcheur, tout leur cœur, tous les trésors du profond amour, du complet abandon qu'elles

refusent à l'homme. Elles vont tout ensevelir et tout consumer dans le secret du dépouillement volontaire, des immolations cachées.

« Cela fait, elles nous affirment qu'elles ont trouvé la paix et la joie, et dans le sacrifice d'elles-mêmes la perfection de l'amour. Elles ont gardé leur cœur pour celui qui ne change pas et ne trompe jamais. Et à son service, elles rencontrent des consolations qui valent tout le prix dont on les paye, des joies qui ne sont pas sans nuage, parce qu'alors elles seraient sans mérite, mais dont la saveur et le parfum durent jusqu'à la tombe.

« Ce n'est pas qu'elles aient voulu nous oublier ou nous trahir, nous qu'elles aimaient et qui les aimions. Non, la flèche qui est entrée dans notre cœur et qui y reste a d'abord traversé le leur. Elles partagent avec nous le poids et l'amertume du sacrifice. Le détachement n'est point l'insensibilité. Il n'y a que la fausse spiritualité qui rende dur, arrogant, impitoyable. Toute religion qui dessèche ou endurcit le cœur est une tyrannie menteuse. Ici, dans le vrai sacrifice, dans la mortification suprême, l'affection humaine ne perd aucun de ses droits : ils sont tous respectés, mais tous épurés, tous transformés en offrande au Dieu qui a promis de nous consoler plus qu'une mère : *Miserebitur tui magis quam mater*. L'ardeur d'une tendresse souffrante, mais si pure, si droite, si sûre d'elle-même, se révèle encore dans chaque accent, dans chaque regard. Le bonheur d'être à Dieu ne ferme point un cœur bien né aux peines d'autrui, et ne l'isole d'aucune émotion généreuse. Ce cœur devient, au contraire, plus tendre et plus intimement occupé de ceux qu'il aime à mesure qu'il s'enlace d'une étreinte plus passionnée au cœur de Jésus.

« Est-ce là un rêve? une page de roman? Est-ce seulement de l'histoire, l'histoire d'un passé à jamais éteint? Non, encore une fois, c'est ce qui se voit et se passe chaque jour parmi nous.

« Ce spectacle quotidien, nous-même qui en parlons, nous l'avons vu et subi. Ce qui ne nous était apparu qu'à travers les âges et à travers les livres s'est dressé un jour devant nos yeux baignés des larmes d'une angoisse paternelle. Qui ne nous pardonnera d'avoir, sous l'empire de cet ineffaçable souvenir, allongé plus que de raison peut-être cette page d'une œuvre trop longtemps inachevée? Combien d'autres n'ont pas, eux aussi, traversé cette angoisse et contemplé d'un regard éperdu la dernière apparition mondaine d'une fille ou d'une sœur bien-aimée !

« Un matin elle se lève et s'en vient dire à son père et à sa mère : Adieu ! tout est fini ! Je vais mourir, mourir à vous, mourir à tout. Je ne serai jamais ni épouse ni mère ; je ne serai plus même votre fille, je ne suis plus qu'à Dieu. — Rien ne la retient. *Statim relictis retibus et patre, secuta est eum!* La voilà qui apparaît déjà parée pour le sacrifice, étincelante et charmante, avec un sourire angélique, avec une ardeur sereine, rayonnante de grâce et de fraîcheur, le vrai chef-d'œuvre de la création! Fière de sa riante et dernière parure, vaillante et radieuse, elle marche à l'autel, ou plutôt elle y court, elle y vole comme un soldat à l'assaut, contenant à peine la passion qui la dévore, pour y courber la tête sous ce voile qui sera un joug pour le reste de la vie, mais qui sera la couronne de son éternité.

« C'en est fait : elle a franchi l'abîme avec cet élan, cet essor, ce ma-

gnanime oubli de soi qui est la gloire de la jeunesse, avec cet enthousiasme invincible et pur que rien ici-bas ne saura plus ni éteindre ni égaler.

« Mais quel est donc cet amant invisible, mort sur un gibet, il y a dix-huit siècles, et qui attire ainsi à lui la jeunesse, la beauté et l'amour? qui apparaît aux âmes avec un éclat et un attrait auquel elles ne peuvent résister? qui fond tout à coup sur elles et en fait sa proie? qui prend toute vivante la chair de notre chair et s'abreuve du plus pur de notre sang? Est-ce un homme? Non : c'est un Dieu. Voilà le grand secret, la clef de ce sublime et douloureux mystère. Un Dieu seul peut remporter de tels triomphes et mériter de tels abandons. Ce Jésus, dont la divinité est tous les jours insultée ou niée, la prouve tous les jours, entre mille autres preuves, par ces miracles de désintéressement et de courage qui s'appellent des vocations. Des cœurs jeunes et innocents se donnent à lui pour le récompenser du don qu'il nous a fait de lui-même; et ce sacrifice qui nous crucifie n'est que la réponse de l'amour humain à l'amour de Dieu qui s'est fait crucifier pour nous. »

FOISSET.

L'UNION MONÉTAIRE

En commençant ce travail, je ne puis retenir une réflexion, qui m'a souvent frappé à propos du système métrique. Voici une manière de compter, dont tout le monde reconnaît l'utilité, qui diminue pour l'enfance la bonne moitié de son labeur ingrat, qui épargne à l'homme fait un temps précieux, qui facilite à tous et à chacun les rapports mutuels, et auquel il a fallu néanmoins près d'un demi-siècle pour pénétrer définitivement dans les mœurs et les usages du pays qui l'a vu naître. Remontez en effet de quelques années seulement dans l'histoire de la France contemporaine, et vous verrez que le système métrique, dans la pratique ordinaire de la vie, y était encore à peu près à l'état de mythe. Les ouvrages scientifiques, le gouvernement, les administrations avaient beau compter par francs et centimes, kilogrammes, hectares ou hectolitres, ou kilomètres, le paysan et le bourgeois s'entêtaient à conserver l'écu et la pistole, l'aune et la livre, le boisseau et toute cette série de mesures incohérentes qui faisait le fond de l'ancien système de numération. Je ne suis pas même sûr, si vous sortez de Paris, que vos oreilles ne soient frappées, en l'an de grâce 1867, de dénominations empruntées à des temps depuis longtemps écoulés. Étonnez-vous ensuite que les peuples étrangers, habitués eux aussi depuis des siècles, à leurs usages nationaux, se montrent encore rétifs à abandonner des systèmes monétaires, qui sortent des entrailles de leur histoire. En y songeant sérieusement, nous voyons bientôt en effet que, pour un peuple civilisé, changer son système de monnaie ou de mesures, c'est parfois renoncer à des souvenirs de gloire ou de malheur, d'avantages ou de pertes, qui tous ont leur prix et ont laissé leur empreinte dans ce petit disque appelé une pièce d'or ou d'argent. Il y a mieux : regardez cette même pièce, allemande, anglaise, française, italienne,

espagnole, turque ou chinoise, et dites-moi si, à part sa valeur intrinsèque, il ne vous est pas facile d'y reconnaître les aptitudes et le génie particuliers à chaque pays où elle a cours comme moyen d'échange. Ce génie se fait jour dans la forme, dans le poids, dans l'empreinte, dans l'exergue, dans la perfection des détails, ou bien au contraire jusque dans la grossièreté de la fabrication. A vrai dire, le numéraire d'un pays est un des plus précieux et des plus sûrs indices de son état social. Loin donc d'être surpris, comme plusieurs économistes, de la difficulté qu'on éprouve à généraliser en Europe le système métrique, je serais bien plutôt émerveillé de voir la bonne volonté que chacun semble y apporter aujourd'hui. Il a fallu, chez toutes les parties intéressées, un degré d'énergie persistante, qui leur fait le plus grand honneur. Aussi croyons-nous fort utile de faire connaître à nos lecteurs le résultat de ces négociations et l'état de la question. Jamais l'occasion ne fut plus opportune pour provoquer l'unité monétaire chez les nations qu'au moment où elles sont presque toutes représentées à ce grand rendez-vous de l'Exposition universelle. Ajoutons que cette bonne volonté réciproque est singulièrement aidée par une révolution économique, dont il faut absolument tenir compte : je veux dire la dépréciation de l'or et, par suite, la surévaluation de l'argent.

I

Quiconque est sorti de France, pour faire une excursion en Allemagne, en Suisse, en Italie, ou même en Angleterre, a dû nécessairement maugréer contre ces multiples échanges du napoléon ou du franc contre les *batz*, les *gulden*, les *kreutzer*, les *thalers*, les *bajocchi*, les *lire* et que sais-je encore? C'était à faire damner un saint ; le voyageur était rançonné à merci et y perdait la moitié des jouissances que lui aurait procurées son voyage ; sans compter les pertes trop réelles que subissait sa bourse. C'était sans doute un grave inconvénient, pour des pays vivant beaucoup sinon surtout de l'étranger ; mais, comme ils y gagnaient toujours, ce régime se serait probablement maintenu malgré les doléances, si des raisons plus fortes ne les avaient fait incliner vers un système d'association fondé sur l'unité monétaire. Ces raisons plus fortes ont leur source dans la révolution économique provoquée par les découvertes d'abondants gisements aurifères en Australie et dans la Californie.

« Longtemps, dit M. de Parieu, quelques personnes avaient gardé des doutes sur la légitimité de l'attitude des gouvernements qui,

sous l'empire de la loi française de l'an XI, avaient toléré la propagation de la monnaie d'or jusqu'au point de la laisser devenir, comme en France par exemple, l'instrument capital et usuel de tous les payements un peu considérables. On s'effrayait de l'énorme contingent d'or envoyé sous les balanciers monétaires par les nouvelles mines de l'Australie, de la Californie, de la Russie elle-même. Suivant les calculs ingénieux et réciproquement corroborés de MM. Michel Chevalier et Soetbeer, la proportion entre la valeur de l'or et celle de l'argent extraits des mines, a été plus que renversée à partir de 1848. Avant cette date, c'était le double en valeur que les extractions d'argent produisaient par rapport aux extractions d'or, et, depuis la découverte du nouveau monde jusqu'en 1848, 30 milliards environ d'argent ont balancé 15 milliards d'or, à peu près. De 1849 à 1865, pour 3 milliards 500 millions d'argent, ce sont 10 milliards 500 millions d'or qui ont été versés dans le monde, et la proportion de 26 à 72, constatée par M. Soetbeer entre la production *en valeur* de l'or et celle de l'argent, en 1800, a été remplacée, en 1865, par celle de 67 à 33. »

Voilà donc une révolution considérable opérée par force majeure dans tous les intérêts et sur tous les marchés du monde. Cette révolution accroît en intensité, en raison même de la solidarité intime qui existe aujourd'hui entre ces divers marchés. Elle s'accroît encore par suite des différences existant entre les monnaies nationales ; car dans les rapports de peuple à peuple, tout ne se règle pas, tant s'en faut, par les lettres de change. Une monnaie internationale généralement acceptée aurait donc de grands avantages, et c'est assurément avoir déjà rendu à l'Europe un service éminent, que d'avoir conclu entre la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie une convention monétaire, grâce à laquelle de l'Escaut à la Sicile, le voyageur et le négociant porteurs d'une monnaie ayant cours chez l'une des quatre nations n'aura à subir aucun droit de change. C'est un premier exemple, qui ne tardera pas à être suivi : un traité synallagmatique entre 73 millions d'hommes doit nécessairement exercer une profonde influence sur les autres.

Cette convention, qui, date du 23 décembre 1865, est née forcément des circonstances. Des quatre peuples liés désormais par un même système monétaire, trois avaient déjà adopté celui de la France. Il admet un double étalon, l'or et l'argent ; en d'autres termes, chacun de nous peut payer ses dettes en l'une et l'autre monnaie à son choix. En Angleterre, où l'étalon d'or existe exclusivement, toute somme supérieure à 50 francs doit être versée en espèces d'or. C'est le contraire, qui a lieu en Allemagne et en Hollande dont l'étalon unique est l'argent. C'est fort bien tant que les rapports des

deux métaux restent fixes, tel que l'avait supposé la loi française de germinal an XI. D'après cette loi ce rapport est de 1 à 15 et demi, c'est-à-dire que pour solder 100 francs, vous pouvez offrir soit 32gr,25 d'or, soit 1/2 kilogramme d'argent, monnayés de façon à contenir 9 dixièmes de métal pur et 1 dixième d'alliage. Mais c'est précisément pour obvier aux inconvénients nés de ce double étalon qu'on a dû recourir à la convention de 1865. Grâce à l'invasion de l'or californien et australien, équivalant aujourd'hui à environ un demi-millard par an, le rapport des deux métaux est singulièrement changé : comme toute autre marchandise, ils ont suivi la loi de l'offre et de la demande. Au lieu de l'or, c'est maintenant l'argent qui fait prime et qui disparaît d'autant plus rapidement de la circulation qu'il est entraîné vers l'extrême Orient pour solder des marchandises. Il y a donc comme un double courant, l'un d'or venant de l'est à l'ouest pour inonder les marchés de l'Europe ; l'autre d'argent, courant de l'ouest à l'est pour inonder les marchés de l'Indo-Chine. « Il y eut dès lors, dit un économiste distingué, pour les négociants en métaux précieux, une opération très-fructueuse à faire dans tous les pays à double étalon. Au moyen de 1 kilogramme d'or transformé en napoléons à la Monnaie, ils achetaient 15 kilogrammes et demi d'argent en pièces de 5 francs, et, comme sur le marché extérieur, ces 15 kilogrammes et demi d'argent valaient plus que le kilogramme d'or, la différence constituait leur bénéfice. Ils ne prirent d'abord que les pièces les moins usées, parce qu'elles contenaient le plus de métal fin, mais de 1856 à 1859 la demande d'argent pour l'Inde devint si intense et la prime si forte, que presque toutes les pièces d'argent furent enlevées, même celles de 1 franc et de 1/2 franc, que le *frai*, c'est-à-dire l'usure n'avait pas trop réduites. De 1852 à 1860, les relevés de la douane constatent que plus de 1 milliard et demi d'argent s'écoula de la France, remplacé par 2 milliards et demi d'or. »

L'émoi fut grand en France, lorsqu'on s'aperçut de cet état de choses, et le gouvernement crut devoir intervenir pour empêcher ce rapide écoulement de l'argent. Autant aurait valu s'opposer à ce que l'eau cherche son niveau. Mais ce fut bien pis encore en Belgique, à raison de sa situation particulière ; les procès-verbaux de la conférence monétaire contiennent à cet égard de curieuses révélations. Voici comment s'exprime, M. Kreglinger, représentant de ce petit pays :

« Par suite de l'active concurrence que se font entre eux les banquiers, les affineurs et les marchands d'argent, les transactions sur les métaux précieux s'effectuent avec un écart extrêmement minime : 20 à 25 centimes sur un envoi de 1,000 francs, représen-

tent le bénéfice habituellement obtenu. Ces opérations ont lieu, presque toujours, quant aux envois qui ont lieu vers les pays qui environnent la Belgique, en compte de participation entre un banquier qui expédie, un autre qui reçoit ces matières, et un troisième intermédiaire pour faciliter le placement immédiat des lettres de change sans sacrifier un jour d'intérêt. Ces banquiers cherchent nécessairement à réaliser le plus grand profit possible : or, le coût du transport des espèces formant la totalité des frais qui grèvent ces sortes d'opérations, ils s'efforçent de restreindre cette dépense en réunissant, sur le marché monétaire le plus rapproché du lieu de destination, le numéraire à expédier. C'est par ce motif que la Belgique, dont les grandes maisons de banque sont en rapports réguliers, quotidiens, avec celles de Paris, d'Amsterdam, de Londres, de Hambourg, de Francfort, etc., est devenue le terrain où l'on commence toujours à puiser les métaux destinés à l'un des pays limitrophes.

« Le système du double étalon vient singulièrement faciliter ce mouvement. Faut-il expédier des capitaux en Hollande ou en Allemagne? On vient enlever d'abord à la Banque nationale belge, ensuite à la circulation, toutes les pièces de 5 francs, que l'on peut trouver. L'Allemagne et la Hollande veulent-elles envoyer des capitaux en France ou en Angleterre? C'est encore la Belgique qui, grâce à son double étalon monétaire, leur offre le plus facilement les moyens de se procurer les pièces de 20 francs nécessaires pour effectuer l'opération[1]. »

Assurément il est impossible d'expliquer plus clairement comment le système du double étalon agit comme une pompe aspirante dans cette pauvre Belgique. Sa Banque nationale n'avait de ressource contre le mal qu'en élevant le taux de l'escompte, et Dieu sait si le remède est efficace! En effet si le numéraire ainsi enlevé au pays y rentre très-certainement plus tard, c'est souvent fort longtemps après, et aucune institution de crédit ne compte sur de pareilles éventualités. En général, le remplacement ne s'opère que de deux manières : « 1° par un revirement dans le taux du change, qui fait rentrer, en tout ou en partie, ce que l'on avait expédié au dehors ; ou 2° par la persistance du mouvement du change qui a nécessité les premiers envois, et qui, s'étendant de plus en plus, après avoir en quelque sorte drainé la Belgique, lui ramène graduellement soit des monnaies divisionnaires, soit des monnaies du métal le moins recherché dans le moment. »

De cet état de choses il résulte naturellement des soubresauts

[1] Conférence monétaire internationale, 1re séance, p. 26-27.

continuels : ainsi, en décembre 1862, la banque belge avait pour encaisse, en monnaie d'or, plus de 17 millions; en février 1863, il était tombé à 9 millions; en avril, à moins de 5 millions. Pendant le même laps de temps, ajoute M. Kreglinger, l'encaisse en pièces d'argent de 5 francs ne montait que d'un million.

Alors se produit un mouvement opposé du change, et l'encaisse en écus de 5 francs se réduit de 5 millions, en octobre 1863, mais la quantité d'or monte seulement de deux.

« En 1864, l'encaisse d'or, comme celle d'argent, subissait des oscillations très-fréquentes, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Ainsi, la monnaie d'or passe du chiffre de 22 millions à 7 millions, et la pièce de 5 francs de 11 millions 1/2 à 17 millions.

« Pendant les trois premiers mois de 1865, l'or diminue de 22,120,000 à 5,542,000, tandis que l'argent donne à peine une augmentation de 800,000 francs. A partir d'avril, l'or est resté stationnaire, tandis que l'encaisse d'argent est montée presque brusquement de 13,800,000 à 18 millions. »

Tels sont les graves inconvénients auxquels, dans une certaine situation particulière, peut donner lieu le double étalon. En effet, quand on tient compte de l'étendue de la Belgique, ces diverses sommes devraient être décuplées si l'on voulait les appliquer à la France. J'ai dit une *situation particulière*, parce qu'il en résulte pour la Belgique un autre inconvénient non moins sérieux. Je veux parler de la dépréciation des monnaies qui sont en circulation dans le pays. Le banquier exporte les monnaies belges au poids et les restitue à la pièce. Il fait un triage des pièces de 5 francs les plus lourdes et les expédie en Hollande, se réservant de rendre à la circulation les plus légères. S'agit-il, au contraire, de faire revenir en Belgique de l'argent, ce même banquier achètera à la banque d'Amsterdam les pièces de 5 francs qu'il lui avait peut-être vendues, fera un nouveau triage, enverra au creuset les plus lourdes, selon la prime de l'argent sur l'or, et restituera encore à la circulation le résidu. Le lecteur le moins versé en ces matières comprendra sans peine l'avilissement inévitable et progressif qui résultera de ce va-et-vient perpétuel.

On saisira maintenant les principales difficultés que la conférence internationale a dû aborder, et qu'il était utile de les faire ressortir avant d'exposer comment elle en a triomphé. Remarquons toutefois que, même avant sa réunion, plusieurs États avaient essayé plus ou moins heureusement de paralyser les désastreux effets du double étalon, en enlevant à l'or la qualité de monnaie, pour la laisser exclusivement à l'argent. Cette mesure réussit à la Hollande, où elle s'appuyait sur le florin des Pays-Bas, monnaie nationale

depuis longtemps en usage ; mais elle échoua complétement en Belgique et en Suisse, où l'usage de l'or français était passé dans les mœurs. Les gouvernements de ces deux pays eurent donc beau démonétiser l'or, les caisses publiques eurent beau le refuser, les populations continuèrent de s'en servir, et il en advint à la longue des complications et des réclamations fort embarrassantes. Ce fut bien autre chose lorsque les produits des *placers* californiens firent invasion ; alors bon gré mal gré, il fallut admettre l'or comme agent universel des échanges.

L'argent disparaissait même si bien qu'il était difficile de se procurer des pièces de 1 franc et de 50 centimes. Beaucoup de celles qui circulaient en France avaient perdu jusqu'à un dixième de leur poids et, dans les départements septentrionaux, les industriels se voyaient contraints d'en faire venir de Belgique pour payer les salaires de leurs ouvriers. Il n'y avait absolument qu'un remède, c'était d'abaisser le titre de cette monnaie de billon, et c'est ce qu'on fit. La Suisse commença en 1850 par réduire de 900 à 800 millièmes de fin le titre de ses pièces de 1 franc, de 2 francs et de 50 centimes. Deux ans plus tard, l'Italie imita cet exemple, mais s'arrêta à 835 millièmes. La France en fit autant par la loi du 25 mai 1865, en appliquant néanmoins la modification seulement aux pièces de 50 et de 20 centimes. Chose singulière, la Belgique, qui avait tant souffert de toutes ces perturbations, s'acharna à conserver inviolable le système monétaire de l'an XI. Aussi fut-elle bientôt réduite à n'employer que des pièces usées et presque démonétisées. Cette situation ne pouvait se prolonger, et le cabinet de Bruxelles proposa au gouvernement français d'opérer de concert une réforme. Ceci se passait en 1865, et la proposition fut accueillie avec l'empressement qu'elle méritait ; seulement on l'étendit à la Suisse et à l'Italie, deux pays non moins étroitement liés à la France, et par leur système monétaire, et par leurs incessantes relations commerciales. De fait, à moins d'une réforme quelconque, on arrivait peu à peu au chaos. « Par suite des lois nouvelles, le franc, conservé comme unité monétaire, ne représentait plus la même valeur dans les différents pays où il circulait. Ainsi le kilogramme d'argent en pièces divisionnaires, qui en Belgique devait encore contenir 900 grammes de métal fin et valoir 200 francs, n'en renfermait plus que 835 en France et en Italie, avec une valeur de 185 fr. 55 cent., et 800 grammes en Suisse, ne valant que 177 fr. 77 cent. Aussi les pièces suisses avaient-elles été proscrites des caisses publiques des autres États. »

Ce fut dans ces circonstances que la conférence internationale se réunit à Paris, le 20 novembre 1865, à l'hôtel des affaires étran-

gères, sous la présidence de M. de Parieu, vice-président du conseil d'État. En parcourant les procès-verbaux des séances, il est impossible de méconnaître l'excellent esprit des commissaires, qui, devant la gravité de la situation, apportaient, chacun, le désir sincère d'arriver à un résultat satisfaisant, même au prix de grandes concessions. Quant à M. de Parieu, son nom était désigné d'avance par ses nombreux travaux sur la matière et par les tendances qu'il y avait manifestées. Il y a longtemps que les économistes les plus distingués de l'Angleterre lui rendent pleine justice à cet égard[1]. Du reste, M. de Parieu était lui-même soutenu par MM. de Pelouze, Herbet et Julien, et les commissaires nommés par les trois autres gouvernements n'étaient pas moins au courant de la question. C'étaient pour l'Italie, MM. Artom, conseiller de légation, et Pratolongo, chef de division au ministère de l'agriculture et de l'industrie; pour la Belgique, M. Fortamps, directeur de la banque de Belgique, et M. Kreglinger, commissaire du gouvernement belge près la banque nationale; enfin pour la Suisse, M. Kern, envoyé plénipotentiaire de la confédération, et M. Feer-Herzog, membre du conseil national.

La meilleure preuve que nous puissions donner de l'esprit dont étaient animés les commissaires, c'est que la convention monétaire, résultat de leurs délibérations, a été votée presque à l'unanimité par les assemblées législatives des quatre pays contractants. Raison de plus pour regretter qu'on ait maintenu le double étalon, dont la Belgique avait fait ressortir si victorieusement, nous l'avons vu, les graves inconvénients. Ce fait est d'autant plus fâcheux même que la Hollande, l'Allemagne et par-dessus tout l'Angleterre sont depuis longtemps habituées au système de l'unité. Ne sera-ce pas là un des plus grands obstacles pour faire adopter par ces pays la convention monétaire, adhésion qu'on a tant de raisons de désirer? Je le crains pour ma part. M. de Parieu est cependant un partisan résolu de l'unité d'étalon, et l'autorité de son expérience l'aurait probablement emporté au sein de la conférence, s'il avait insisté davantage sur son opinion. Pourquoi a-t-il reculé? C'est, assure-t-on, qu'on aurait

[1] Voici comment s'exprimait encore tout récemment M. Hendriks, un des hommes les plus compétents sur la matière. « L'heureuse issue du traité doit être surtout attribuée au talent déployé par M. de Parieu dans la tâche difficile d'expliquer les questions qui se rattachent à une réforme du système monétaire français, et d'en indiquer les remèdes. Dans sa double capacité d'organe du gouvernement au Corps législatif et d'écrivain éminent sur les questions économiques, il a constamment soutenu les avantages d'un système de monnaie internationale. Il doit lui être singulièrement agréable de voir que les mesures proposées par lui pendant les perturbations du système français, grâce à l'invasion de l'or californien, ont déjà reçu tant d'applications pratiques. » (*Decimal Coinage*, by Fred. Hendriks, 1866.)

redouté de la part du Corps législatif une résistance opiniâtre à l'abandon de l'ancien système. Eh bien, après? Le gouvernement y aurait trouvé l'occasion de développer avec fermeté les vrais principes sur la matière, et la Chambre aurait voté. Elle en a voté bien d'autres. D'ailleurs, un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra en venir là : ce n'est donc que partie remise. Nous ne sommes pas au bout de la crise monétaire.

J'incline d'autant plus vers cette opinion et je regrette d'autant plus qu'on ait manqué de hardiesse dans cette occasion que M. de Parieu a écrit ces paroles : « La force des choses a fait entendre sa voix. La solution pratique, repoussée assez longtemps à Paris, très-débattue aussi à Bruxelles, s'est fait jour à Berne et à Turin, et elle a triomphé ensuite là où elle devait être accueillie, dans la conférence monétaire de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie. Ce n'a pas été sans quelque satisfaction que celui qui avait émis presque seul cette idée si simple l'a vue, huit ans après, triompher presque sans discussion, s'imposer par une force irrésistible et recontrer une unanimité d'adhésion égale à l'unanimité de répugnance qu'elle avait d'abord rencontrée. Il n'oubliera jamais cette petite expérience sur la germination des idées, ou, si l'on veut, sur la dynamique des solutions justes, même dans une sphère d'intérêts restreints et spéciaux. La convention monétaire du 23 décembre 1835 renferme certains résultats qui ont été presque tous aperçus et signalés dans les discussions auxquelles elle a donné lieu successivement en Suisse, en Italie, en Belgique et et en France. *Dans ce dernier pays en particulier, l'exposé des motifs de M. de Lavenay, conseiller d'État, le rapport de M. Louvet au Corps législatif et celui de M. Dumas au Sénat sont des documents instructifs, et pleins d'intérêt pour les personnes qui suivent, depuis un certain nombre d'années, les questions monétaires en France et à l'étranger*[1]. » Tout cela est parfaitement juste, mais alors, pourquoi s'arrêter à mi-chemin quand on a pour soi tant de bonnes raisons et de si fortes autorités?

D'après les termes du traité, les quatre pays contractants « sont constitués à l'état d'union pour ce qui regarde le poids, le titre, le module et le cours de leurs espèces monnayées d'or et d'argent. Il n'est rien innové, quant à présent, dans la législation relative à la monnaie de billon, pour chacun des quatre États. » L'étalon d'or figure par des pièces de 20, de 10 et de 5 francs ; l'étalon d'argent est représenté par l'écu de 5 francs, dont le titre est maintenu. Les monnaies inférieures, telles que 2 francs, 1 franc et 50 centimes sont

[1] *Revue contemporaine*, 31 oct. 1866.

réduites à l'état de billon par l'abaissement du titre à 835 millièmes de fin. La Suisse jouira d'un délai qui expirera en 1878 pour retirer de la circulation la monnaie d'appoint qu'elle a fabriquée tout récemment au titre de 800 millièmes; mais les États associés n'en accepteront pas moins ses pièces sur le même pied que les autres. Une question débattue au sein de la conférence se trouve tranchée par la convention; il s'agit de la quantité maximum de monnaie d'appoint que chaque gouvernement peut émettre. Il était essentiel de poser une limite précise à cette émission; car la valeur intrinsèque de la nouvelle monnaie d'appoint étant inférieure à sa valeur nominale, la fabrication procure un bénéfice, que l'une des parties contractantes aurait pu vouloir accaparer en inondant le territoire de l'union de pièces de bas aloi.

D'après l'article 6, les particuliers ne peuvent être astreints à recevoir en payement des pièces de monnaie d'appoint, que jusqu'à concurrence de 50 francs; mais chaque État est tenu de les accepter dans ses caisses sans limitation de quantité. C'est un emprunt fait à l'Angleterre, qui se trouve bien de cette prescription. Il s'agissait en outre d'assurer la circulation de ces monnaies: chaque gouvernement s'est donc engagé à les recevoir jusqu'à concurrence de 100 francs et à retirer, par contre, de la circulation les pièces divisionnaires antérieurement émises en les échangeant contre une valeur égale en monnaie courante d'or ou d'argent. La tolérance de frai ou d'usure est nettement indiquée; de plus toute dépréciation par excès d'émission est prévenue, car en réalité, les pièces d'appoint deviennent une sorte de billet de banque métallique, comme l'a dit si bien M. de Laveleye. Il s'établit encore une espèce de confraternité entre les quatre États contractants, par le fait qu'un article spécial les oblige à se communiquer la quotité de leurs émissions d'or et d'argent, l'état du retrait et de la refonte de leurs anciennes monnaies, enfin tout ce qui se rapporte à l'application du traité. « Par une dernière disposition, le droit d'accession à la présente convention est réservé à tout autre État qui en accepterait les obligations et qui adopterait le système monétaire de l'union, en ce qui concerne les espèces d'or et d'argent. »

Par l'analyse fidèle que nous venons d'en faire, la convention se montre à nous sous un jour favorable; elle est large et facile dans ses tendances, tout en se montrant stricte et sévère pour écarter les dangers, qui pourraient naître. J'ai peine à croire que d'autres pays ne suivent pas cet exemple de ce qu'on pourrait appeler la *fusion monétaire*, tant elle répond à la fusion des intérêts! Une des premières obligations d'une saine économie politique, c'est, ne l'oublions pas, d'abaisser les barrières et de multiplier les rapports. Or,

quelle source perpétuelle d'embarras, que ces diverses monnaies dont le titre, la notation et, par conséquent, la valeur change sans cesse. Je suis heureux d'avoir à ajouter que le saint-siége a donné le premier exemple d'adhésion à la convention monétaire de 1865. Ici, on me permettra de laisser la parole à M. de Parieu.

« Le gouvernement du saint-père, dont l'État, aujourd'hui fort restreint, souffrait de l'isolement d'un système monétaire fondé sur le *scudo*, un peu supérieur à notre écu de 5 francs, ne s'est pas décidé à adhérer purement et simplement au système monétaire arrêté par la convention. Mais il s'y est rattaché par un édit du mois de juin dernier (1866) qui en adopte toutes les idées principales, et qui même dans l'article 1er pose avec une netteté remarquable, la définition et l'existence du franc d'or et du franc d'argent traduits sous la double définition de la *livre pontificale*. » Si nous ne nous trompons, d'autres adhésions ne tarderont pas à se prononcer dans le midi de l'Europe[1] ; mais il est bien plus important d'y rattacher des pays tels que l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. Essayons d'aborder cette question.

II

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question de la réforme décimale a été soulevée dans le Royaume-Uni, ou que même elle a été réalisée en partie. Il existe déjà des *florins Albert*, formant les deux dixièmes de la livre *sterling*, quoiqu'ils n'aient guère pu passer dans l'usage général. Mais la routine d'un côté, l'amour-propre national de l'autre, ont toujours opposé un sérieux obstacle à la réalisation de cette pensée féconde en résultats pratiques. L'Angleterre a la première adopté l'étalon d'or comme unité de compte : cette mesure date de 1816. Cependant, depuis longtemps la livre sterling était connue dans le monde et y était partout en honneur. Dieu sait les énormes transactions commerciales qu'elle avait servi à solder, les armées coalisées qu'elle avait soutenues de sa valeur intrinsèque! Plus de deux milliards d'or ont été jetés sous cette forme dans la circulation.

Les Anglais en sont donc très-fiers, et ce n'est pas sans raison. L'idée d'y renoncer leur paraît chose impossible ; aussi bien, ce n'est pas ce qu'on leur demande. « Par suite de cette valeur que la Grande-Bretagne attache à son étalon, elle met une coquetterie particulière, une sorte de délicatesse aristocratique à maintenir la monnaie d'or,

[1] La Grèce y a adhéré tout récemment.

comme ses billets de banque, toujours nette, propre et droite de poids, digne enfin de l'adjectif *sterling* qu'elle porte légitimement. Tout *sovereign* qui a perdu moins d'un grain de son poids et qui est descendue du poids de 123gr,274 à celui de 122gr,500, peut être refondu d'office, quoiqu'en fait il paraisse que la Banque d'Angleterre pratique seule ce droit rigoureux[1]. » Il n'en est pas moins vrai cependant qu'un grand nombre de pièces au-dessous du poids droit restent dans la circulation et n'en passent pas moins pour une valeur de 25 fr. 15 ou 20 centimes. Cela semble au premier coup d'œil peu de chose dans la question : en réalité cela pourrait amener les Anglais à faire des concessions.

Une considération plus importante, c'est que la masse d'or français jeté dans la circulation depuis quinze ans est aujourd'hui beaucoup plus considérable que celle de la monnaie britannique. Aux 100 millions sterling de l'Angleterre, voici les chiffres qu'on peut hardiment lui opposer. « Cette circulation, en apparence considérable, n'est rien à côté de celle de la monnaie d'or française depuis que les importations californiennes et australiennes sont venues revêtir en France la forme de pièces d'or de 20 liv., de 10 liv. et de 5 liv. On évalue à 1,167,449,720 fr. avant 1845, et à 5,414,673,250 fr. depuis 1845 l'or monnayé en France jusqu'au 1er janvier 1866, d'après les relevés qui m'ont été communiqués par l'administration des monnaies. Si on ajoute à cette somme 416 millions de *livres* fabriquées en pièces d'or d'Italie à diverses époques, on arrive, sans tenir même compte de 20 millions d'or belge en circulation, à une somme de 7 milliards, trois fois et demie supérieure à la circulation britannique. L'Angleterre ne s'humilierait donc pas en reconnaissant la supériorité de ce chiffre, et en s'alliant à un système qui a conquis dès à présent sur le continent européen une pareille puissance[2]. »

Pour ma part, je ne crois pas beaucoup à ce sentiment d'humiliation : les Anglais sont gens trop pratiques pour y céder, quand il s'agit de leurs intérêts. A leurs yeux, ce sont ces intérêts mêmes qui les font hésiter. La dette publique représente nominalement un certain nombre de livres sterling, équivalentes à un poids fixe et déterminé en or. L'intérêt de cette dette se paye en souverains de même valeur. Toucher donc, fût-ce dans une proportion *minime*, à cette valeur, c'est menacer les intérêts de l'État et de l'individu dans le monde entier. De plus, il n'y a pas une dette privée, pas une hypothèque, pas un contrat qui ne soit basé sur cette même unité de compte : dès lors réduire la valeur de cette unité, c'est enlever au

[1] *Revue contemporaine*, 31 oct. 1866.
[2] Paroles de M. de Parieu.

créancier pour donner au débiteur une somme égale à la différence. En supposant toute la monnaie d'or britanniqne ramenée au titre de l'étalon français, par exemple, ce serait imposer une perte sèche de 64 milligrammes d'or fin, ou 0,825 pour cent de poids, ou environ 20 centimes en valeur. Chacun comprendra qu'on y regarde à deux fois, avant d'aborder une semblable opération, quand il s'agit de crédit public.

La difficulté n'est pas insurmontable cependant, il s'en faut, car d'autres États l'ont déjà vaincue. La France en donna l'exemple, lorsqu'elle substitua le système décimal au duodécimal, ou le *franc* à la *livre*. La Hollande en fit autant en 1839 ; la quantité d'argent pur contenu dans le florin subit un abaissement de 9gr 613 à 9gr 450, soit de 3 centimes sur une valeur de 2 fr. 11 cent. C'est absolument comme si on enlevait près de 40 cent. au souverain. Le gouvernement néanmoins n'accorda pas d'indemnité aux intérêts lésés, se fondant sans doute sur le principe que ce que l'un perdait, l'autre le gagnait, et qu'ainsi le procédé de conversion se compensait lui-même. En fin de compte, nous ne voyons pas que le crédit hollandais en ait été atteint.

C'est le système qu'invoque M. Hendriks, économiste anglais très-distingué et fort partisan de la réforme décimale. « Quand il s'agit, dit-il, de refondre le rapport officiel entre l'or monnayé et non monnayé, les précédents historiques ne nous manquent pas. Le rapport actuel de 3 liv. 17 sh. 10 1/2 d. par once d'or est tout à fait empirique. Une enquête établirait même peut-être, que le réduire à 3 l. 17 sh. 1 1/2 d. de fin, comme moyen d'échange international, serait une mesure moins empirique et plus rapprochée du rapport actuel de l'or avec l'argent, tel qu'il se présente sur le marché. Jusqu'à l'année 1866, l'étalon anglais était d'argent, et il se trouvait cependant en concurrence avec un étalon d'or, dont les ordonnances royales déterminaient la valeur d'après le rapport présumé de l'or et de l'argent. Ici nous avons un grave précédent en faveur d'une modification, et l'affluence de l'or durant les quinze dernières années semble exiger une mesure analogue. Les 3 l. 17 sh. 10 1/2 d. par once furent primitivement établis par Charles II. Mais antérieurement sous Guillaume et Marie, on augmenta le nombre de pièces monnayées par once; Newton n'eut pas de peine à démontrer que c'était surélever la valeur de l'or et donner à la guinée (nous n'avions pas alors de livre) une valeur de 21 sh. 6 pence au lieu de 21 shillings d'argent. Dans cet état de choses, la monnaie disparaissait de la circulation, absolument comme en France les pièces de 5 francs. Il fallut donc que George Ier changeât de nouveau le rapport, qui est celui que nous connaissons. Mais toute loi est

destinée à changer avec les besoins du jour, et opérer ce changement, ce n'est pas plus confisquer la propriété ni jeter le trouble dans les contrats, que d'établir un nouvel impôt, ou de modifier une mesure fiscale, d'après une nécessité reconnue. Frapper d'un impôt le revenu, les rentes et les valeurs industrielles, c'est jeter une perturbation bien plus grande dans les intérêts privés, et pourtant le pays s'y est soumis sans murmurer[1]. »

M. Hendriks est grandement partisan de la transformation, et il propose de réduire la livre anglaise à une valeur exacte de 25 fr., qui serait acceptée partout au pair sur le continent. M. de Parieu, en adoptant cette idée, y ajoute celle des demi-souverains ou pièces de 12 fr. 50, qui seraient reçues comme telles en France et permettraient de faire circuler en Angleterre la pièce de 5 fr. d'or, équivalant exactement au cinquième de la livre anglaise. En définitive, le souverain seul perdrait 20 cent. et nous savons déjà que le *frai* le réduit souvent au moins dans cette proportion. Je suis convaincu que si la France frappait des pièces d'or de 25 fr., le rapprochement se ferait bien vite et serait même suivi de l'adhésion de l'Angleterre à l'union monétaire. Un peuple qui, plus que tout autre, échange des produits contre l'argent de 73 millions d'hommes, ne peut rester longtemps empêtré dans les embarras que crée sans cesse la diversité dans les systèmes monétaires. Ou il impose le sien, ou il adopte le leur : il n'y a pas de milieu. Dans l'espèce, il n'est guère probable que l'Europe abondonne le système décimal, vers lequel elle penche de plus en plus. Quant à demander aux Anglais d'augmenter encore le titre de leur étalon d'or, comme le voudraient quelques-uns, je ne vois vraiment pas comment cela ferait avancer la question.

D'ailleurs ce n'est pas d'aujourd'hui que la lutte a commencé sur ce terrain ; depuis l'année 1824 la réforme de la monnaie anglaise sur la base du système décimal a été constamment débattue et plus d'une fois portée devant le parlement. Si je ne craignais de fatiguer le lecteur par des détails un peu arides, je pourrais montrer jusqu'où parfois l'esprit de routine s'est porté chez nos voisins. En 1854, une association fut fondée dans le but spécial d'éclairer le public sur les avantages du système décimal. D'après le projet mis en avant par la société, la livre sterling serait divisée en 10 florins, chaque florin valant 2 shillings, et se subdivisant lui-même en 100 *mils*. Le *mil* serait donc la millième partie du souverain et représenterait 2 cent. 1/2 de France. La *Decimal association* a déployé une grande activité dans la poursuite de son but et ne se laisse nullement détourner par l'opposition qu'elle rencontre. Le congrès de statistique, réuni à Londres

[1] *Decimal coinage*, 1866, p. 23.

en 1860, à Berlin en 1863, a encore une fois porté l'attention publique sur la question d'une monnaie internationale, et la récente convention de 1865 n'a pas peu contribué, en ranimant la discussion, à éclairer les esprits. Il est à remarquer en effet que, pour la première fois, si je ne me trompe, la presse s'est montrée favorable plutôt qu'hostile à une modification dans le système monétaire de la Grande-Bretagne. L'unité de l'étalon serait maintenu, ainsi que la plupart des dénominations auxquelles le peuple anglais est habitué depuis des siècles ; mais la numération décimale remplacerait partout ce bizarre assemblage de mesures, de poids et de monnaies, où tout se trouve juxtaposé, voire même le système métrique. Il y a longtemps d'ailleurs que le monde savant s'est mis d'accord, chez nos voisins d'outre-Manche, avec celui du continent. La télégraphie internationale a, de son côté, adopté le mode de calcul que la France est en voie d'universaliser. De là à une adhésion complète à la convention monétaire du 23 décembre 1865 il n'y a certes pas loin. « Ces considérations, remarque avec raison M. de Parieu, semblent avoir frappé la presse anglaise, et si le *Globe* du 12 septembre 1866 a combattu avec une sorte de rudesse toute pensée d'unification monétaire s'adressant à la Grande-Bretagne, s'il a jugé que la convention monétaire était un fait purement latin, susceptible d'être étendu à l'Espagne seulement, s'il a même protesté contre l'innocente et utile mesure par laquelle, à une époque rapprochée de l'accord monétaire entre la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie, le gouvernement anglais a assuré (*clumsily*, c'est-à-dire, *gauchement* suivant le *Globe*) le cours légal aux souverains australiens frappés dans les mêmes conditions de poids que ceux de l'Angleterre, le *Times* du 8 septembre 1866 a cependant applaudi à la convention du 23 décembre 1865, et l'*Economist* du 15 septembre, dont la dissertation a été analysée dans le *Sunday Gazette* du 16 septembre 1866, a fait ressortir avec une grande intelligence les avantages du rapprochement des systèmes monétaires chez les divers peuples, non-seulement pour les voyages, mais encore pour la netteté et en quelque sorte la *transparence* des échanges, enfin pour toutes les comparaisons scientifiques et pratiques qu'il est aujourd'hui nécessaire d'établir entre les budgets et les finances des divers peuples. La *Revue d'Édimbourg*, enfin, a consacré à la question de la monnaie *internationale*, dans son numéro d'octobre dernier, un article fort judicieux et instructif, animé de sympathies marquées pour l'œuvre dont la convention monétaire de 1865 serait la première pierre. Ces considérations permettront de voir disparaître, suivant nous, à la longue, ce qui serait pure objection de routine de la part de nos voisins d'outremer, contre un rapprochement avec nous ; et déjà en matière d'ex-

tradition, n'ont-ils pas su se départir naguère de leur principe de séparatisme insulaire? »

La question est donc fort avancée, et l'on peut se fier au bon sens britannique pour faire le reste du chemin. Aussi n'a-t-on pas laissé échapper l'occasion qu'offre l'Exposition universelle pour renouveler le débat, et peut-être ferait-on bien d'insister sur une considération pratique assez importante. La pièce de 5 francs, sous ses deux formes, est l'unité monétaire la plus populaire soit en France, soit dans le groupe de pays qui gravitent, sous ce rapport, dans son orbite. Or, par un heureux hasard, elle se trouve en un rapport à peu près équivalent avec la piastre espagnole, avec le dollar anglo-américain, avec la roupie de l'Inde. Voilà donc une unité de compte qui pourrait très-facilement être adoptée dans le monde commercial, c'est-à-dire par au moins trois cents millions d'hommes. Cette monnaie divise en effet exactement les multiples supérieurs, comme le souverain et le napoléon, et elle se prête non moins facilement aux subdivisions inférieures. Il y là, il me semble, de quoi frapper les esprits.

Et puisque j'ai nommé le dollar américain, disons en peu de mots où en est cette face de la question. Les États-Unis l'ont emprunté, chacun le sait, à leurs voisins, les Espagnols du Sud. Chez eux donc, il ne saurait exister de ces attaches nationales dont j'ai parlé ailleurs. Comme le dollar vaut seulement 5 fr. 25 c., l'unification serait facile pour un peuple aussi riche et dont les rapports avec l'Europe croissent avec une si prodigieuse rapidité. Que cette tendance se manifeste déjà, on ne saurait guère le contester, quand on se rappelle les vœux émis tout récemment aux États-Unis pour l'uniformité des poids, des mesures et monnaies. Le *Moniteur* n'annonçait-il pas au mois d'octobre dernier, que le gouvernement américain se préoccupait sérieusement de cette grave question?

Mais à côté même de la France se trouve l'Allemagne, avec laquelle elle a des rapports quotidiens. Où en est cette nation de 40 millions d'âmes quant à la question monétaire? Jusqu'à quel point peut-on espérer de la voir entrer dans cette confédération d'un nouveau genre? Si l'on se rappelle que déjà, dans son propre sein, il y a longtemps, le Zollverein tend à l'unité monétaire, nous avons lieu d'espérer un heureux résultat pour ce que M. de Parieu a si bien nommé le Münzverein. Les récents agrandissements de la Prusse sembleraient même destinés a hâter ce dénoûment.

Le système monétaire de l'Allemagne n'admet qu'un seul étalon, celui de l'argent, mais il modifie ce régime, en faisant intervenir largement le papier d'État et le papier de banque, comme agents de circulation. « Deux choses doivent donc dominer l'avenir de la question monétaire en Allemagne : l'introduction éventuelle de l'or;

la coordination des unités monétaires d'argent avec les nôtres. »

Remarquons ce point de départ assez bizarre dans l'état actuel du monde commercial : de l'autre côté du Rhin la monnaie d'or n'a cours que suivant des tarifs marquant le rapport avec l'étalon d'argent. Aussi la monnaie d'or est-elle assez rare, et les Allemands acceptent généralement le napoléon français, qui tend ainsi à se répandre avec faveur, grâce à ce singulier concours de circonstances. C'est une des très-rares occasions où une monnaie étrangère s'impose pour ainsi dire dans un pays autre que celui où elle a cours. « Au guichet de la distribution des billets, dans presque tous les chemins de fer allemands, on voit affiché le tarif des pièces d'or converties dans les unités d'argent du pays, et le cours des monnaies d'or françaises n'est pas moins assuré par ces tarifs, à des conditions de change modérées, que celui des monnaies allemandes. » Il paraîtrait même que l'or français circule plus avantageusement dans les moindres boutiques que les thalers d'argent, que les frédérics d'or, ou même que le souverain anglais ; aussi, un économiste éminent de Hambourg, M. Soetbeer, a-t-il proposé de frapper des pièces d'or de 20 francs à l'effigie allemande. Quoi qu'il en soit, l'invasion française sous forme de napoléons tend à se développer de plus en plus et amènera très-probablement à sa suite l'adoption de l'étalon d'or. De là à l'union monétaire il n'y a qu'un pas. Qu'ensuite, la pièce de 20 francs soit frappée à l'effigie française ou allemande, c'est, au fond, une question fort indifférente.

La vraie difficulté se trouve ailleurs : si l'Allemagne conservait son étalon d'argent et son titre actuel, ce serait une œuvre épineuse sinon impossible que de le mettre en rapport avec la monnaie de l'Union, malgré l'utilité incontestable qu'il y aurait à opérer un rapprochement. Cependant il y a déjà eu des tentatives de ce genre en Allemagne même, puisque l'Autriche et la Prusse s'efforcèrent, en 1857, d'établir leurs monnaies respectives sur le pied du système métrique. « Le traité austro-allemand, dit M. de Parieu, a substitué la livre de 500 grammes d'argent fin au marc de Cologne, pour base de la fabrication des monnaies, et a décidé que les 500 grammes d'argent fin donneraient 30 thalers prussiens, 45 florins d'Autriche, 52 florins 1/2 de Bavière ; d'où l'équation simple et pratique : 4 thalers = 6 florins d'Autriche = 7 florins du Sud. »

Or c'est précisément dans ces mots *d'argent fin* que gît le véritable obstacle. La loi de l'an XI établit seulement une proportion métrique de 9/10 de fin : dès lors comment établir des échanges ? Le thaler vaut un peu plus de 3 fr. 70 c., un peu moins de 3 fr. 75 c. Il égale 16^{gr},666 d'argent fin, et il y en a 16^{gr},875 dans 3 fr. 75 c. Dans ces termes, la question serait à peu près insoluble, si chacun

voulait s'en tenir rigoureusement à son étalon. Selon M. de Parieu, les Allemands l'ont fait sciemment par sentiment de nationalité. J'oserai n'être pas de son avis. Le thaler est une vieille monnaie nationale, valant autrefois 4 francs, comme le rouble d'argent de Russie. Le rixdaler (*reichsthaler*) n'en était qu'une autre forme, comme le dollar anglais et américain n'en est aussi qu'une modification avec un titre plus élevé. Il se retrouvait en France avec le nom d'écu, qu'a remplacé actuellement la pièce de 5 francs. Quant aux différences de valeur, cela tient à mille circonstances, inconnues aujourd'hui, mais ayant eu autrefois une certaine importance. En voulons-nous un nouvel exemple? Prenez le *skilling* ou sou danois; en Angleterre, le *shilling*, sou dérivé, représente 1 fr. 25 c. Explique qui pourra ces anomalies. J'incline donc à penser que les Allemands, comme beaucoup d'autres peuples, ont voulu conserver une unité de compte à laquelle ils sont habitués depuis des siècles, tout en adoptant le gramme français comme base de leur système monétaire. Préoccupés uniquement de régler leur propre situation, ils n'ont nullement songé à faciliter des communications internationales, au moyen d'une future union, à laquelle pensaient tout au plus quelques esprits d'élite comme celui de M de Parieu. Il faut toujours du temps pour qu'une idée nouvelle fasse son chemin. Très-probablement, celle-ci n'aura pas beaucoup à attendre, puisque la question monétaire figure dans les matières à soumettre à la nouvelle confédération de l'Allemagne septentrionale. Au fond, que demandait-on à la Prusse? d'élever le titre de son thaler de 1 p. 100 environ pour lui donner une valeur de 3 fr. 75 c., comme on demande à l'Angleterre de réduire son étalon d'or de 2 p. 100, pour lui donner une valeur de 25 francs. Je ne serais nullement étonné que l'Allemagne fût la première à répondre à ce vœu.

Quant à l'Autriche, sa tâche serait encore plus facile, car elle s'est déjà détachée de la convention monétaire de 1857, et de plus elle a adopté le système décimal dans la subdivision de ses monnaies. Il ne lui serait certes pas malaisé de frapper des pièces de 2 florins, équivalant à la pièce de 5 francs, et de conserver ses florins actuels comme monnaie d'appoint. C'est le conseil que lui donne M. de Parieu et nous nous y rallions pleinement. L'Autriche a tout à gagner à multiplier ses relations avec l'Occident, dont l'*union latine*, comme on l'a nommée, serait un des moyens les plus actifs. Pour ce qui concerne les États de second et de troisième ordre, ils ne tarderaient pas à suivre le mouvement de leurs aînés.

III

Ces pages étaient écrites lorsque les journaux ont annoncé la réunion de deux conférences internationales sur la question : l'une diplomatique, sous la présidence de M. de Parieu, l'autre libre, placée sous la direction de M. Mathieu, membre de l'Institut. Nous avons vu dans ce double fait un des résultats les plus satisfaisants de la convention du 23 décembre 1865, et nous avons suivi avec le plus vif intérêt les débats de ces deux assemblées, que nous regardions comme le point de départ d'une nouvelle et utile campagne en faveur de l'union monétaire. Au bout de quelques séances de la conférence diplomatique, lorsque la question était fort avancée et que tous les points importants avaient été discutés et arrêtés, nous avons été fort surpris de voir la présidence soustraite à M. de Parieu, pour être attribuée à MM. Rouher et de Moustier. Pourquoi ce revirement? pourquoi enlever à l'homme compétent par excellence la conduite d'une négociation qu'il avait déjà menée à bon terme? Y aurait-il là quelque mesquine rivalité d'influence, ou bien quelque passion non moins mesquine d'accaparement, qui ne saurait laisser à d'autres le mérite de rendre au pays des services en dehors d'un certain patronage officiel? Nous ne nous chargeons pas de résoudre la question ; mais les représentants des pays étrangers ont dû être singulièrement étonnés d'avoir pour président un ministre d'État, qui n'a pas même paru dans le sein de la conférence, et un ministre des affaires étrangères qui s'est borné à y prononcer un discours d'ouverture, pour annoncer à la fois sa propre nomination et l'impossibilité où il se trouvait d'assister aux séances. N'eût-il pas été beaucoup plus simple de laisser à la tête de l'assemblée un homme dont tout le monde était satisfait et sur lequel retombait en définitive toute la besogne?

C'est probablement pour sortir de cette situation un peu ridicule que bientôt nous avons assisté à un nouveau coup de théâtre. Soudain S. A. I. le prince Napoléon est nommé président des deux conférences, pour marquer l'importance, est-il dit, que le Gouvernement attache à la question : *è sempre bene*. On ne peut du moins reprocher au nouveau président d'avoir manqué d'exactitude ou d'intelligence dans ses fonctions ; c'est une justice que tous les intéressés s'empresseront de lui rendre. Après ces observations de rigueur, résumons brièvement les débats de ces deux conférences,

en donnant comme de raison le pas aux organes des diverses puissances.

Remarquons d'abord le point de départ : chacun des commissaires est chargé par son gouvernement, non de conclure un traité, mais simplement d'étudier la question, d'aplanir les difficultés, de tout conduire, en un mot, de façon à faciliter des arrangements futurs[1]. C'est la première fois, si je ne me trompe, que de pareilles dispositions se manifestent avec autant d'unanimité, et c'est d'un heureux augure pour l'avenir.

Le questionnaire soumis à la conférence était de nature à éviter toute équivoque. « 1° Par quelle voie, demandait-il, est-il possible de réaliser l'unification monétaire ?

« Ou par la création d'un système tout nouveau, indépendant des systèmes existants, et, en ce cas, quelles seraient les bases de ce système ?

« Ou par la coordination mutuelle des systèmes existants, en tenant compte des avantages scientifiques de types et du nombre des populations qui les ont déjà adoptées. En ce cas, quel système monétaire pourrait être pris principalement en considération, sous réserve des perfectionnements dont il serait susceptible?

« 2° Y a-t-il possibilité de constituer, dès à présent, des identités ou coïncidences partielles de types monétaires, dans une sphère étendue, sur la base et sous la condition de l'adoption de l'étalon d'argent exclusif ? »

[1] Il est bon de connaître les noms des hommes éminents qui ont pris part à ces négociations. En voici la liste : — AUTRICHE : le baron de Hock, conseiller intime, membre de la Chambre des seigneurs ; — GRAND-DUCHÉ DE BADE : baron de Schweizer, ministre plénipotentiaire à Paris ; Dietz, conseiller intime ; — BAVIÈRE : de Hermann, conseiller d'État ; de Haindl, directeur de la monnaie ; — BELGIQUE : Fortamps, sénateur, directeur de la Banque ; Stas, commissaire des monnaies ; — DANEMARK : comte de Moltke-Hvitfeldt, ministre plénipotentiaire à Paris ; — ÉTATS-UNIS : Samuel Ruggles, délégué à l'exposition universelle ; — FRANCE : marquis de Moustier ; de Parieu ; de Lavenay ; Herbet ; Dutilleul ; — GRANDE-BRETAGNE : Thomas Graham, directeur de la Monnaie ; Rivers Wilson, attaché à la Trésorerie ; — GRÈCE : Delyannis, ministre plénipotentiaire à Paris ; — ITALIE : chevalier Artom, conseiller de légation ; Giordano, inspecteur des mines ; — PAYS-BAS : Vrolik, ancien ministre des finances ; Mees, président de la Banque néerlandaise ; — PORTUGAL : comtes d'Avila et de Villa-Maïor, pairs du royaume ; — PRUSSE : Meinecke, conseiller intime des finances ; Herzog, conseiller intime au ministère du commerce ; — RUSSIE : de Jacobi, conseiller privé et membre de l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg ; — SUÈDE et NORWÉGE : Wallemberg, directeur de la Banque de Stockholm ; Broch, membre du storthing norvégien ; — SUISSE : Kern, ministre plénipotentiaire à Paris ; Escher, directeur de la Monnaie fédérale ; — TURQUIE : Djemil-Pacha, ambassadeur à Paris ; — WURTEMBERG : baron de Soden, conseiller de légation.

Ces noms disent assez quelle importance les gouvernements attachent à cette question.

Je groupe ces deux questions, car elles se tiennent de près. M. Michel Chevalier, qui avait des partisans influents dans la conférence internationale, professe ce qu'on a appelé le *fétichisme décimal*. Il veut à toute force qu'on s'en tienne rigoureusement à la base métrique, en suivant, dit-il, « les immortels auteurs du système. » Or, ces immortels auteurs, plus pénétrés qu'on ne le croit de l'autorité des faits, ont plus d'une fois cédé aux circonstances, laissant au temps de faire le reste. A s'en tenir si exclusivement au point de vue scientifique, on rendrait tout arrangement impossible, et la conférence l'a si bien senti qu'elle s'est prononcée presque à l'unanimité contre « tout système indépendant des systèmes existants » et contre l'étalon exclusif d'argent.

C'était se placer du coup sur le terrain de la convention de 1865, et nous nous en réjouissons grandement; car il y a là du moins un élément pratique pour les futures négociations. Aussi, quand s'est présentée la question de l'étalon d'or exclusif, elle a été résolue de haute lice en faveur de cet étalon, malgré d'énergiques efforts dont le but était de maintenir le double étalon. M. Wolowski s'en est déclaré le champion ardent, et pourtant après l'avoir entendu au sein du comité libre, après avoir lu la brillante discussion soutenue par lui dans la Société d'économie politique, je me suis senti décidément du même avis que M. Baudrillart, qui a, selon moi, victorieusement réfuté les arguments de son éminent adversaire. Les événements de ces dernières années ont, ce semble, suffisamment démontré les inconvénients graves de l'étalon double, et il n'y a guère à revenir sur ce sujet. La question est désormais tranchée de fait, il n'y a aujourd'hui qu'un seul étalon, l'or qui tend partout à faire descendre l'argent au rang de monnaie divisionnaire. Ainsi en a pensé la conférence diplomatique, et c'était vraiment chose curieuse que de voir le vénérable baron de Hock prendre fait et cause pour l'or comme étalon exclusif contre le professeur du Conservatoire des arts et métiers.

Toutefois, puisqu'on insiste, efforçons-nous de serrer de près la question. Qu'est-ce que la monnaie ? Un moyen d'échange, un instrument de circulation, un équivalent de valeurs, non une mesure, non un étalon établi et universel de ces valeurs. Sans doute la monnaie joue encore un rôle important dans les contrats de prêt, soit à remboursement prochain, soit à effets plus éloignés. Eh bien, après? Cela expose les contractants à des chances périlleuses, dites-vous. Qui en doute ? Je voudrais bien savoir dans quel engagement il n'entre pas un certain aléa, et si l'on pourrait montrer un seul cas, où l'on restitue une valeur absolument identique à celle qu'avait la prestation primitive. Est-ce que cette part d'aléa ne s'est pas retrou-

vée sous le régime du double étalon tout aussi bien que dans les pays où il n'en existe qu'un seul? Comment donc attribuer au premier une stabilité, comme mesure des valeurs, qu'il n'a jamais eue dans la pratique?

L'instrument de circulation, voilà donc ce qu'il faut considérer avant tout dans un système quelconque de monnaie. Or, je le demande, lequel est le plus commode, le plus portatif, de l'or ou de l'argent? Chacun pourra lui-même fournir la réponse, en ajoutant que l'argent est un instrument parfait comme monnaie divisionnaire. C'est là désormais son rôle exclusif. Encore une fois, l'étalon d'or a supplanté celui d'argent, en dépit des lois; « mais si une révolution s'opérait en sens contraire, remarque avec justesse M. de Parieu, le retour à la monnaie d'argent serait comme le retour à l'ancienne diligence, remplaçant le wagon du chemin de fer. Tout le monde se plaindrait d'une substitution incommode, et la question de l'étalon monétaire serait résolue par le sentiment général, comme elle l'est déjà par la grande majorité des économistes. »

Est-il vrai d'ailleurs que le double étalon ait réellement existé? En France, par exemple, le *franc* d'argent et ses multiples n'étaient-ils pas, dans l'origine, la base de tout le système actuel? Qui de nous ne se rappelle la rareté de l'or, qui était pour ainsi dire l'emblème par excellence du millionnaire? Et ce que je dis là s'appliquerait également à l'Angleterre avant 1816, ou à d'autres pays. Quant à faire du double étalon monétaire, je ne sais quel système compensateur, comme le pendule, c'est une comparaison fort ingénieuse sans doute, mais qui ne résiste pas à un examen sérieux. Remarquons d'ailleurs qu'en ce moment même, nous sommes en face de 180 millions d'hommes se servant de l'étalon d'or ou du double étalon, contre 60 millions qui ont l'étalon d'argent. La décision ne peut être douteuse.

Tel a été aussi l'avis, soit de la Conférence internationale, soit du Comité libre, réuni au palais de l'Industrie. De part et d'autre, on a voté contre l'étalon exclusif d'argent; de part et d'autre, on a voté pour l'étalon exclusif d'or, mais avec la réserve d'une période transitoire, pour laisser à l'or le temps de bannir l'argent de la circulation comme étalon. La conférence diplomatique a de plus exprimé le vœu que des conventions spéciales déterminassent le rapport entre l'or et l'argent pour la durée de cette période transitoire. Rien de plus sage, car il ne faut jamais oublier que les métaux précieux étant une marchandise comme toute autre, il est impossible d'en fixer le rapport d'une façon absolue et permanente[1].

[1] Je crois devoir citer ici l'opinion de M. le baron de Hock, représentant de l'Autriche, qui a pénétré dans le vif de la question. « On a dit que le système du double

Restait la question d'un dénominateur commun. Celui de 5 fr. a été adopté, et, selon les probabilités, il fera le tour du monde, comme se rapprochant le plus de ces valeurs de compte qu'on retrouve à peu près dans chaque pays civilisé. Mais, en même temps, on a fait une réserve en faveur de pièces de 25 fr., dans le but évident d'amener l'Angleterre à la future union monétaire. Ici, l'attitude de ses représentants, au sein de la conférence, a été des plus singulières. Ils ont déclaré ne pas tenir à cette réserve, par déférence pour la perfection même du système français. Explique qui voudra cette bizarrerie, nous ne nous en chargerons pas, et nous doutons qu'elle soit accueillie avec sympathie par le public britannique. Elle contrastait même d'une manière fâcheuse avec une lettre adressée à la conférence par M. John Sherman, président du Comité des finances aux États-Unis. Nous y lisons les passages suivants : « Je crois être certain que le Congrès adopterait toute mesure ayant pour but d'assurer la circulation, dans tout le monde commercial, d'un étalon uniforme de valeur et d'échange. La seule question à poser, c'est comment ce résultat peut être obtenu.

« Le traité du 23 décembre 1865, entre la France, l'Italie, la Belgique et la Suisse, et l'acquiescement probable de la Prusse à ce traité, ont fourni les bases qui doivent servir à la fixation de l'étalon. Si la Grande-Bretagne veut faire subir au souverain une réduction de 2 pence, et si les États-Unis réduisent d'un peu plus de 3 cents la valeur de leur dollar, on aura une valeur facile à évaluer en francs, dollars et souverains, et qui passera facilement par tous pays, le dollar étant pris pour 5 francs, et le souverain pour 25 francs. Cela mettra fin aux pertes et aux embarras qui résultent du change et de l'escompte[1]. »

étalon diminuait les crises monétaires en tendant à établir une sorte d'équilibre entre les deux métaux. Mais ce qui influe sur la valeur des choses vénales, ce n'est pas la proportion relative des métaux, c'est la somme totale du numéraire en circulation. Si cette quantité s'accroît, les prix éprouvent une baisse. Il en est du double étalon comme de l'opium, qui dans quelques cas est un utile médicament, et que personne cependant n'emploierait tous les jours, car il deviendrait alors un poison. Dans les grandes crises, le double étalon peut servir ; mais à quels inconvénients ne donne-t-il pas lieu, par suite des variations quotidiennes des deux métaux entre eux ! Il exerce une influence mauvaise sur la Bourse, et l'on peut remarquer que la baisse des valeurs est toujours plus considérable là où existe l'étalon double que dans les pays à étalon unique. » (Conférence monétaire internationale, 3e séance.)

[1] Je ne voudrais nullement que la critique de l'attitude prise par les représentants anglais portât trop loin. Je me plais, au contraire, à rendre pleine justice au soin scrupuleux qu'ils ont mis à subordonner les actes futurs de leur gouvernement à l'influence de l'opinion publique. « Le gouvernement anglais, ont-ils dit, n'a pas cru devoir refuser de se rendre à l'invitation cordiale qui lui a été faite par le gouvernement de l'empereur de prendre part à cette conférence. En y refusant son concours,

En face de ces déclarations si nettes, la Conférence ne pouvait hésiter dans son vœu : elle a donc déclaré que, même sans l'adhésion de l'Angleterre, on demanderait des pièces de 25 fr., qui avaient aussi l'avantage de correspondre à des monnaies russes, autrichiennes et américaines. Pour entraîner l'Allemagne, on a même fait une réserve en faveur de pièces de 15 fr., si ce pays en faisait une condition d'adhésion. Il va sans dire que des mesures de contrôle seraient prises en commun, lors des conventions spéciales. En résumé, quels ont été les résultats de toutes ces discussions? Le but de la Conférence était de rechercher, par l'étude théorique de la question monétaire et sans engager d'avance les divers gouvernements, une base de négociations ultérieures. Ce but a été atteint. On a cherché et trouvé cette base, « non pas une base vague, changeante et incertaine, a dit le représentant de l'Amérique, mais la base d'un système fixe et fondamental, dont on peut préciser ainsi les points principaux : 1° un seul étalon d'or; 2° monnaies d'égal poids; 3° monnaies d'égal titre; 4° monnaies divisées selon le système décimal; 5° cinq francs comme unité. » C'est bien là un progrès réel, et il suffirait d'un peu de cette bonne volonté sur laquelle, d'ailleurs, il est permis de compter, pour réaliser presque immédiatement l'œuvre de la Conférence.

Mais pourquoi chercher nous-même à résumer des débats qui ont été admirablement analysés dans un rapport d'ensemble, par lequel M. de Parieu a clos la conférence monétaire? J'aurais voulu le citer tout entier; je dois me borner à en extraire le passage suivant :

« Le poëte romain s'écriait, à l'époque d'Auguste, en constatant

non-seulement il aurait fait preuve de manque de courtoisie internationale, mais on aurait pu, à tort, l'accuser de nourrir des préjugés arrêtés sur la question importante dont il s'agissait.

« Mais, à vrai dire, la nation anglaise se trouve, vis à vis de cette question, dans une position tout à fait différente de celle de la plupart des nations continentales, et dans une position beaucoup plus indépendante.

« Tant que l'opinion publique ne sera pas décidée en faveur d'un changement du système actuel, tant que ce système n'offrira d'inconvénients ni dans les grandes transactions du commerce, ni dans les menus détails de la vie privée du pays, tant enfin qu'il ne sera pas démontré incontestablement que l'adoption d'un nouveau système offre des avantages assez supérieurs pour justifier l'abandon de celui qui est approuvé par l'expérience et qui est enraciné dans les habitudes du peuple, le gouvernement anglais ne croirait pas devoir prendre l'initiative dans la voie de l'assimilation de ses monnaies avec celles des pays du continent.

« D'un autre côté, le gouvernement anglais sera toujours prêt à donner son appui à toute tentative ayant pour but d'éclairer et de guider l'opinion publique dans l'appréciation de cette question d'une manière commune, et à la discussion des moyens par lesquels cette assimilation si avantageuse en théorie pourrait s'effectuer. »

l'ascendant acquis par l'or dans la circulation métallique de son temps :

> Æra dabant olim ; melius nunc omen in auro est
> Victaque concedit prisca moneta novæ.

« Du moyen âge à nos jours, la révolution qu'Ovide retraçait en termes un peu incomplets, et sans mentionner l'intervention importante de l'argent, par une inexactitude que présentent ordinairement les formules condensées dans des symétries poétiques, cette même révolution s'est renouvelée en termes plus éclatants, avec des circonstances minéralogiques, industrielles et commerciales particulières. Aucune invasion de la barbarie ne paraît devoir faire rétrograder jamais le cours de ce mouvement successif qui a remplacé en Europe, dans une grande partie de la circulation monétaire, durant le cours des derniers siècles, le fer et le cuivre par l'argent, et ce dernier par l'or.

« Ce dernier métal est devenu, dans la majeure partie des États civilisés d'Europe et d'Amérique, l'instrument principal de la circulation ; sa commodité portative et sa résistance à l'usure le recommandent particulièrement comme matière de l'unité monétaire. Lorsque la convention du 23 septembre 1865 a été conclue, trois des États associés dans cette transaction voulaient que l'étalon d'or fût le support exclusif du système de l'union ; et, dans le siècle dernier déjà, un érudit[1], formé dans cette Allemagne dont les penseurs ont rarement fait défaut à aucune grande idée, indiquait l'or comme le métal prédestiné à former le lien des systèmes monétaires de l'univers.

« Par la plus remarquable des unanimités, alors qu'aucune condition préalable de conformité d'opinion n'avait été ni recherchée ni prévue, votre Conférence ne comptant, sur vingt États dont vous êtes les délégués, que deux pays seulement dans lesquels l'or soit la monnaie normale, a été cependant d'avis de chercher dans l'étalon d'or, avec l'argent au besoin comme son compagnon *transitoire*, la base des rapprochements monétaires de l'avenir. La Conférence s'est ainsi prononcée en principe pour l'unité de l'étalon d'or, tout en considérant le double étalon comme pouvant avoir des raisons d'être temporaires dans la législation de certains États, habitués à ce régime ou placés jusqu'à présent sous la loi de l'étalon d'argent exclusif.

« Cette unanimité précieuse sur une question fondamentale ten-

[1] Hegewisch, professeur à Kiel, conseiller d'État du roi de Danemark.

dant au perfectionnement ultérieur du système monétaire de la convention de 1865, ne saurait manquer d'influer sur l'opinion du public et des hommes spéciaux, qui, dans l'intérieur de chaque État, conserveraient des doutes sur cette question d'avenir. »

Enfin comme résultat pratique de la conférence internationale, je puis indiquer un fait important : d'après le *Mémorial diplomatique*, le cabinet autrichien aurait autorisé le baron de Hock à concerter avec le gouvernement français un projet de convention monétaire sur la base des protocoles de la conférence. Ce seraient donc 53 millions d'hommes adhérant à l'*union latine*.

Arrêtons-nous, il en est temps, pour ne point fatiguer la patience du lecteur. La question, on le voit, est fort avancée et en voie de solution. Quand cette solution sera réalisée, nous pourrons compter un grand progrès de plus, dû à une idée féconde. Cette idée, isolée d'abord, a gagné peu à peu des adhérents parmi les esprits les plus divers, et a fini par prendre corps dans un contrat synallagmatique, dont les conséquences sont immédiates et importantes. Désormais, M. de Parieu sait que l'avenir, et même un prochain avenir est à lui. Ce serait cependant une injustice que de ne pas reconnaître le service réel que la presse a rendu dans cette question. Au dehors comme au dedans de la France, elle a été discutée, approfondie, attaquée et défendue tour à tour avec un talent et une persévérance dignes de tous éloges. Sans cesse elle a été ramenée sous les yeux du public européen, qui a pu ainsi se familiariser avec le sujet et en arriver à souhaiter l'application générale de cette utile pensée. Ici donc la presse a noblement rempli sa tâche, et ce n'est certes pas M. de Parieu qui serait disposé à l'oublier. Mais n'oublions pas non plus qu'il en a eu l'initiative ; il est bon de le rappeler au moment où certaines gens seraient fort disposés, assure-t-on, à en escamoter le succès.

Je terminerai ce travail sur la question monétaire par une réflexion que m'a souvent suggérée, de nos jours, l'étude des faits économiques. On dirait que chaque grande découverte, soit dans le domaine de la science abstraite, soit dans celui de la science appliquée à l'industrie, tend invariablement vers un but unique : fondre dans un vaste ensemble le genre humain. De plus en plus les oppositions s'effacent entre les diverses nationalités, les vides se comblent, et l'on entrevoit dans le lointain je ne sais quelle unité mystérieuse qui séduit et charme les esprits observateurs. Mais ce rapprochement des corps et cette suppression des barrières nationales, est-ce bien là tout ? N'y aurait-il donc rien au delà ? La récompense serait assez pauvre pour prix de tant d'efforts, et il faudrait autre chose, ce semble, pour satisfaire les âmes élevées. Mais si der-

rière ce voile qui cache actuellement l'avenir à nos yeux, il y avait l'union des cœurs et des intelligences dans une même foi vraiment catholique, vraiment universelle, de quel œil ne contemplerions-nous pas alors ces merveilleuses transformations dont nous sommes témoins!

Qu'on me permette un rapprochement : je lisais, il y a longtemps déjà, les Mémoires de Philippe de Commines, qui était presque contemporain de Machiavel, et dont le célèbre ouvrage s'arrête à vingt années environ avant la Réforme, à six ans avant le premier voyage de Christophe Colomb. Le monde religieux et politique allait subir les deux plus étonnantes révolutions dont il ait été témoin : toutefois, de Commines, malgré son esprit d'observation, n'en a pas le plus léger soupçon. Chroniqueur avant tout, il n'a d'yeux et d'oreilles que pour les querelles de suzerain à vassal, de duché à principauté, sans se douter que la féodalité allait finir et une ère nouvelle commencer. Sa vue ne s'étend pas au delà de son temps, et pourtant la sagacité ne lui a jamais fait défaut. Le fidèle serviteur de Louis XI était comme un homme emporté dans un faible esquif sur un cours d'eau tranquille encore, mais se précipitant vers un abîme; il a, suivant la belle pensée du poëte Campbell, « le calme du torrent avant sa chute, » et peut-être est-ce là pour nous un de ses principaux mérites. Eh bien, je crois voir beaucoup de Commines parmi nous : ils marchent à leur insu vers une époque inconnue, fort différente de la nôtre, bien que tous nos chemins y conduisent en ligne directe. Nous pouvons seulement constater que chacune de ces routes a l'air de converger vers un centre commun : quel est ce centre ? quel est ce but ? Nul ne le sait positivement, peut-être quelques-uns le pressentent vaguement; et ici encore nous sommes ramenés au mot de Bossuet : « L'homme s'agite et Dieu le mène. »

G.-F. Audley.

FUMÉE

I

Il y avait foule, le 10 août 1862, à quatre heures, devant le fameux salon de conversation de Baden-Baden. Le temps était délicieux : les arbres verts, les blanches maisons de la ville coquette, les montagnes qui la couronnent, tout respirait un air de fête et resplendissait aux rayons d'un soleil éclatant ; tout souriait, et un reflet de ce sourire de la nature errait sur les visages, vieux et jeunes, laids et avenants. Les figures fardées et blanches des lorettes parisiennes ne parvenaient pas elles-mêmes à détruire cette impression d'allégresse générale ; les rubans bigarrés, les plumes, l'or et l'acier scintillant sur les chapeaux et les voiles, rappelaient les nuances diaprées des feuilles printanières et l'arc-en-ciel brillant sur le plumage des oiseaux ; mais les notes fausses et criardes de leur jargon français n'avaient rien de commun avec le ramage des rossignols.

Tout d'ailleurs marchait comme à l'ordinaire. L'orchestre du pavillon exécutait tantôt un pot-pourri de *la Traviata*, tantôt une valse de Strauss, ou *Dites-lui*, romance russe adaptée à plusieurs instruments par d'obséquieux maîtres de chapelle ; dans les salles de jeu, autour des tapis verts, se pressaient les mêmes figures avec cette même expression, stupide, rapace, agitée, consternée, cette mine de voleur que la fièvre du jeu imprime aux traits les plus aristocratiques ; vous eussiez retrouvé le même propriétaire de Tambof, obèse, habillé avec le plus élégant mauvais goût, inutilement et convulsivement agité (comme l'était feu son père quand il rossait ses paysans), les yeux hors de leur orbite, la moitié du corps sur la table sans faire

attention aux froids sourires des croupiers, qui semait des louis d'or aux quatre coins de la table au moment où ceux-ci criaient : « Rien ne va plus ! » et se privait par là de toute possibilité de gain, quelle que fût sa chance, — ce qui ne l'empêchait pas le soir de faire de la haute politique avec le prince Coco, un des célèbres chefs de l'opposition aristocratique, avec ce prince Coco qui, à Paris, dans le salon de la princesse Mathilde, en présence de l'empereur, dit si joliment : « Madame, le principe de la propriété est profondément ébranlé en Russie. » Autour de l'*arbre russe* s'étaient réunis comme d'habitude nos chers compatriotes des deux sexes ; ils s'approchaient avec dignité, avec nonchalance, s'abordaient avec un grand air, avec des nuances, ou sans gêne, ainsi que cela convient à des êtres placés au suprême degré de l'échelle sociale ; mais une fois assis ils ne savaient plus de quoi s'entretenir et tuaient le temps, soit à passer du futile au vide, soit à rire des vieilles saillies très-peu élégantes et fort plates d'un bouffon. Il n'y avait pas de fadaises tirées des vieux almanachs, du *Charivari* et du *Tintamarre* que ce bouffon ne fît avaler à ces *princes russes*, et ces *princes russes* éclataient d'un rire reconnaissant, constatant ainsi involontairement la supériorité du génie étranger, comme leur complète impuissance pour inventer quelque chose de récréatif. Cependant, il y avait là presque toute la fine fleur de notre société, nos types les plus exquis. C'était le comte X, notre incomparable dilettante, profonde nature musicale, qui *dit* si divinement les romances, quoiqu'il ne puisse pas déchiffrer deux notes sans fatiguer tout le clavier, et qu'il ne chante pas mieux que le premier bohémien venu ou un coiffeur de Paris. C'était notre irrésistible baron Z, apte à tout : littérateur et administrateur, orateur et filou. C'était le prince Y, ami de la religion et du peuple, qui, durant l'heureuse époque de l'eau-de-vie, s'était fait une fortune colossale, en en fabriquant avec de la belladone. C'était le brillant général O, qui avait vaincu une peuplade, en avait soumis une autre, et ne savait pourtant où se fourrer ni comment se présenter. C'était P, amusant bonhomme, qui se croyait très-malade et très-spirituel, quoique vigoureux comme un bœuf et bête comme une bûche ; il restait seul fidèle aux traditions de l'époque du *Héros de notre temps*[1] et de la comtesse Vorotinski : il avait conservé « le culte de la pose, » l'habitude de marcher sur les talons, de n'agir qu'avec nonchalance, de couper la parole à ses interlocuteurs en sifflant, de rire à leur nez, d'examiner attentivement ses doigts et ses ongles, de ramener subitement son chapeau de la nuque aux sourcils et *vice-versa*. C'étaient des hommes d'État, des diplomates, portant des

[1] Roman de Lermantof.

noms européens, gens de conseil et de raison, s'imaginant que la Bulle d'or a été donnée par le pape, et que le *poor-tax* est un impôt sur les pauvres; c'étaient enfin d'ardents, quoique timides adorateurs des camélias, jeunes lions avec des cheveux très-scrupuleusement séparés en deux jusqu'à la nuque, de magnifiques favoris pendant jusqu'aux épaules, ne portant rien sur eux qui ne vînt de Londres. Quant aux dames, c'était la comtesse C., la directrice reconnue du grand genre, surnommée par de méchantes langues « la reine des guêpes » et « méduse en bonnet, » qui, en l'absence du bouffon, daignait distinguer les Italiens, les Moldaves, les spirites américains et les fins secrétaires des ambassades étrangères qui papillonnaient autour d'elle. Autour de cet astre stationnaient : la princesse Babette, la même dans les bras de laquelle expira Chopin (on compte en Europe environ mille dames qui eurent cet honneur); — la princesse Annette, à laquelle nul n'aurait pu résister, si on n'eût découvert tout à coup en elle une grossière blanchisseuse de village, comme il arrive quelquefois que l'odeur de la choucroûte se mêle et corrompt celle de l'ambre; — la princesse Pachette, dont le mari promu, on ne sait comment, à un poste élevé, en avait profité pour puiser dans la caisse de la couronne 20,000 roubles; — et enfin la turbulente mademoiselle Zizi et la larmoyante mademoiselle Zozo; — toutes, elles abandonnaient leurs compatriotes et n'avaient pour eux que des rigueurs. Laissons également de côté ces ravissantes dames, éloignons-nous du fameux arbre à l'ombre duquel s'étalent des toilettes où le mauvais goût l'emporte encore sur la dépense, et Dieu veuille alléger l'ennui qui les ronge!

II

A quelques pas de « l'arbre russe », était assis devant une petite table du café Wéber un homme d'une trentaine d'années, d'une stature moyenne, maigre, basané, ayant des traits agréables en même temps que virils. Les deux mains appuyées sur sa canne, il était tranquille comme un homme auquel il ne vient pas en idée que quelqu'un puisse le remarquer ou s'occuper de lui. Ses grands yeux bruns et expressifs parcouraient lentement ce qui l'entourait; tantôt le soleil les faisait cligner un peu, tantôt ils suivaient quelque figure excentrique qui passait devant lui et alors un sourire rapide, presque enfantin, effleurait ses lèvres surmontées d'une fine moustache. Il portait un paletot de façon allemande; un feutre gris cachait la moitié

de son large front. Au premier coup d'œil, il vous faisait l'impression d'un honnête et actif jeune homme, n'ayant pas de lui-même une trop mauvaise opinion, comme il y en a beaucoup en ce monde. Il semblait se reposer après de longs travaux et prendre d'autant plus de plaisir au tableau qu'il avait sous les yeux que ses occupations étaient très-différentes de ce qui l'entourait en ce moment. Il était Russe ; on l'appelait Grégoire Mikhaïlovitch [1] Litvinof.

Il nous faut faire connaissance avec lui et, par conséquent, raconter brièvement son passé, vide d'ailleurs d'incidents compliqués.

Fils d'un petit employé de la caste marchande, il fut élevé dans un village. Sa mère issue d'une famille noble, était bonne, exaltée et ne manquait pas d'énergie ; plus jeune de vingt ans que son mari, elle acheva selon ses forces son éducation, le tira de l'ornière des bureaux, calma et adoucit son caractère emporté et sauvage. Grâce à elle, il commença à s'habiller proprement, à se tenir convenablement, à cesser de jurer, à estimer la science et les gens instruits, quoique, bien entendu, il ne s'avisât jamais de lire, et à essayer de toute façon de ne pas s'abaisser ; il était parvenu même à marcher moins vite et à s'entretenir d'objets élevés, ce qui ne lui avait pas coûté peu de peine. Parfois le naturel prenait le dessus et il s'écriait, quand un paysan l'impatientait : « Ah ! que je le rosserais volontiers ! » mais il ajoutait aussitôt : « Oui, sans doute... mais c'est une question. » La mère de Litvinof avait mis sa maison sur un pied européen ; elle ne tutoyait pas ses domestiques et ne permettait aucun désordre. Quant à sa terre, ni elle, ni son mari n'avaient su jamais l'administrer : elle était fort négligée mais très-étendue, contenant des prairies, des bois, un lac sur le bord duquel il y avait naguère une fabrique, créée par un seigneur plus zélé qu'expérimenté, florissante entre les mains d'un rusé marchand, et après sa faillite, tombée entre celles d'un honnête entrepreneur allemand. Madame Litvinof se contentait de ne pas se ruiner et de ne pas faire de dettes. Malheureusement, elle n'avait pas de santé et mourut étique l'année même de l'entrée de son fils à l'université de Moscou. Des circonstances que le lecteur apprendra dans la suite, empêchèrent Grégoire Litvinof de terminer ses cours ; il rentra dans la province, où il végéta quelque temps sans occupations, sans relations, presque sans connaissances. Il avait trouvé peu de bienveillance parmi les gentilshommes de son district, qui non-seulement professaient les opinions occidentales au sujet des maux que produit l'*absentéisme*, mais encore qui, selon le proverbe, ne sortaient pas de leur chemise. En 1855, il s'enrôla avec les volon-

[1] On a la touchante coutume en Russie d'associer à son nom le souvenir de son père. Mikhaïlovitch veut dire : fils de Michel.

taires et faillit périr du typhus en Crimée, où, sans apercevoir un seul « allié, » il demeura six mois dans des tranchées au bord de la mer Putride ; il servit ensuite dans les élections avec les désagréments habituels et, à force de vivre à la campagne, il se prit de passion pour l'agriculture. Il comprit que la terre de sa mère, inintelligemment administrée par son vieux père, ne donnait pas la dixième partie de ce qu'elle pouvait rendre dans des mains expérimentées, mais il comprit en même temps que l'expérience lui manquait, et pour l'acquérir il voyagea afin d'étudier sérieusement l'agronomie et la technologie. Il passa près de quatre ans dans le Mecklembourg, en Silésie, à Carlsruhe ; il visita la Belgique et l'Angleterre, s'appliqua sérieusement et acquit des connaissances : cela ne lui fut pas aisé, mais il tint à soutenir l'épreuve jusqu'à son terme, et à présent, sûr de lui-même, de son avenir, du bien qu'il pouvait faire à ses concitoyens, qui sait? même à toute la Russie, il s'apprêtait à rentrer dans son héritage, où ne cessait de le rappeler son père, complétement désorienté par l'émancipation et toutes les mesures qui en dérivent. Mais pourquoi donc s'arrêter à Baden ?

Il est à Baden parce qu'il y attend de jour en jour sa cousine et sa fiancée Tatiana Petrovna Chestof. Il la connaissait presque dès son enfance, et avait passé avec elle l'été dernier à Dresde, où elle s'était établie avec sa tante. Il aimait sincèrement, il estimait profondément sa jeune parente ; sur le point de terminer ses travaux préparatoires, s'apprêtant à commencer une nouvelle carrière, il lui offrit de lier sa vie à la sienne, de partager ses joies et ses douleurs, son labeur et son repos, *for better for worse*, comme disent les Anglais. Elle y consentit et il se dépêcha de retourner prendre à Carlsruhe ses livres et ses papiers. Mais pourquoi encore me direz-vous, était-il à Baden ?

Parce que la tante de Tatiana, Capitoline Marcovna Chestof, vieille fille de cinquante-cinq ans, originale, douce et honnête, âme libre, dévorée de la soif du sacrifice, esprit fort (elle lisait Strauss, mais en cachette de sa nièce) et démocrate, ennemie jurée du grand monde et de l'aristocratie, n'avait pas pu résister à la tentation de jeter, au moins une fois, un regard sur ce grand monde dans un lieu aussi élégant que Baden. Capitoline Marcovna ne portait jamais de crinoline, sa blanche chevelure était coupée en rond ; le luxe et l'éclat la troublaient ; il lui était doux de tonner contre ces maux de l'humanité, de les mépriser. Comment ne pas satisfaire la bonne vieille dame?

Et voici pourquoi Litvinof était si calme et regardait autour de lui, avec tant d'assurance. Sa vie lui apparaissait désormais sans obstacles, sa destinée était tracée, et il était aussi fier que joyeux de cette destinée, comme on peut l'être de l'œuvre de ses propres mains.

III

— Bah! bah! bah! le voilà! s'écria tout à coup une voix glapissante à son oreille, tandis qu'une lourde main s'appesantissait sur son épaule. Il souleva la tête et reconnut une de ses rares connaissances moscovites, un certain Bambaéf, brave homme parmi les nullités. Déjà sur le retour, il avait des joues et un nez mous comme s'ils avaient été cuits, des cheveux gras et ébouriffés, un corps épais et sans force. Toujours sans le sou, toujours enthousiasmé de quelque chose, Rostislaf Bambaéf parcourait bruyamment le monde sans aucun but.

— Voilà ce qui s'appelle une rencontre, répéta-t-il, en ouvrant ses yeux chargés de graisse et en avançant ses grosses lèvres, rendues encore plus saillantes par des moustaches cirées. Voilà ce que c'est que Baden! tous y grimpent comme des fourmis. Qu'est-ce qui t'amène ici?

Bambaéf tutoyait l'univers entier.

— Il y a quatre jours que j'y suis.

— Et d'où viens-tu?

— Qu'est-ce que cela te fait?

— Qu'est-ce que cela me fait! mais attends, tu ne sais peut-être pas qui est également ici? Goubaref! Lui-même! en personne! Il nous est arrivé hier de Heidelberg. Tu le connais sûrement?

— J'ai entendu parler de lui.

— Seulement? Nous allons te conduire chez lui à l'instant. Ne pas connaître un tel homme! Voilà précisément Vorochilof. Tu ne le connais peut-être pas non plus? J'ai l'honneur de vous présenter l'un à l'autre. Vous êtes tous deux des savants! Celui-ci est même un phénix! Embrassez-vous!

En disant ces mots, Bambaéf se tourna vers un beau jeune homme à visage frais et rose mais déjà sérieux. Litvinof se leva et, bien entendu, se dispensa d'embrasser « le phénix » qui, à juger par la gravité de son air, paraissait médiocrement flatté de cette présentation imprévue.

— J'ai dit un « phénix » et je ne démords pas de cette expression, continua Bambaéf. Passez au collége de Saint-Pétersbourg, regardez le tableau d'honneur, quel nom s'y voit en première ligne? Celui de Simon Iakovlevitch Vorochilof! Mais Goubaref, Goubaref!... voici, mes amis, chez qui il faut maintenant courir! Je révère réellement

cet homme, et je ne suis pas le seul. Quel ouvrage il écrit maintenant!

— Sur quoi est cet ouvrage? demanda Litvinof.

— Sur tout, mon ami. C'est un ouvrage dans le genre de Bekley, seulement plus profond. Tout y sera résolu et amené à l'évidence.

— Tu l'as donc lu ?

— Non, je ne l'ai pas lu, c'est même un mystère qu'il ne convient pas d'ébruiter, mais on peut tout attendre de Goubaref, tout! — Ici Bambaéf poussa un soupir et se croisa les bras. — Que serait-ce, grand Dieu, s'il y avait seulement deux ou trois têtes comme celle-là en Russie? Vois-tu, Grégoire Mikhailovitch, quelles que fussent tes occupations en ces derniers temps, et j'ignore de quoi tu t'occupes en général, quelles que soient tes convictions, dont je n'ai pas également la moindre idée, tu auras beaucoup à apprendre auprès de Goubaref. Par malheur, il n'est pas ici pour longtemps. Il faudra en profiter; allons, allons chez lui.

Sur ces entrefaites passa un élégant avec des cheveux roux, un chapeau orné de rubans bleu de ciel, qui lorgna Bambaéf avec un sourire venimeux. Litvinof en eut honte.

— Pourquoi cries-tu si haut? dit-il enfin. On dirait que tu veux ramener tes chiens sur la piste. Je n'ai pas encore dîné.

— Si ce n'est que cela, nous pouvons tout de suite dîner chez Weber. A trois... ce sera délicieux. Tu as de l'argent pour payer ma part? ajouta-t-il à demi-voix.

— J'en ai, mais, en vérité, je ne sais...

— Finis, je t'en prie, tu me remercieras et il sera ravi. — Et, passant à un tout autre ordre d'idées, Bambaéf s'écria : — Mon Dieu! c'est bien le final d'Hernani qu'ils jouent. Quels délices! *Oh! som... mo Carlo...* Quel homme je suis! me voici en larmes. Allons, Simon Iakovlevitch, marchons!

Vorochilof, qui continuait à se tenir immobile et réservé, fronça le sourcil, marmotta quelque chose entre ses dents, mais ne refusa pas cet arrangement et Litvinof prit également le parti de la résignation. Bambaéf passa son bras sous le sien, mais avant de se diriger vers le café, il fit un signe à Isabelle, la célèbre fleuriste du Jockey-Club; il avait fantaisie d'un bouquet. L'aristocratique fleuriste se garda bien de bouger : à quel propos se serait-elle approchée d'un monsieur non ganté, affublé d'une veste en peluche, d'une ridicule cravate et de bottes éculées? Vorochilof lui fit à son tour un signe. Elle daigna s'avancer; il choisit dans sa corbeille un petit bouquet de violettes et lui jeta un florin. Il s'imaginait la surprendre par sa générosité, mais les sourcils d'Isabelle ne bougèrent même pas et, lorsqu'il lui eut tourné le dos, ses lèvres se con-

tractèrent avec ironie. Vorochilof était habillé élégamment, voire avec recherche; pourtant l'œil exercé de la Parisienne avait immédiatement remarqué, dans sa toilette, sa tournure et sa démarche, les vestiges de la garnison, l'absence de tout chic pur sang.

Après s'être installés dans la principale salle de Weber et avoir commandé leur dîner, nos amis se mirent à causer. Bambaéf revint avec beaucoup de chaleur, criant et gesticulant, sur l'immense mérite de Goubaref; cependant, bientôt il se tut et, se contentant de soupirer, il se faisait de la marque en frappant un verre après l'autre. Vorochilof buvait et mangeait peu, il semblait être là contre son gré; ayant questionné Litvinof sur ses occupations, il se mit à énoncer lui-même ses propres opinions, moins sur ses occupations que sur diverses « questions ». Tout à coup il s'anima et mit à la prononciation de chaque phrase, de chaque lettre, l'attention qu'apportent les cadets dans leur examen de sortie, en l'accompagnant de gestes saccadés. Plus il avançait, plus il devenait éloquent et incisif; personne, il est vrai, ne l'interrompait : il semblait lire une dissertation ou une leçon. Les noms des savants contemporains, les dates précises de leur naissance et de leur décès, les titres des plus récentes brochures, surtout des noms, des noms à foison sortaient avec volubilité de sa bouche, et cette nomenclature lui causait une jouissance que ses yeux n'étaient pas maîtres de céler. Vorochilof dédaignait tout ce qui était ancien, il n'estimait que ce que la science avait découvert la veille : son extrême bonheur était de citer sans motif le livre d'un certain docteur Zauerbengel sur les prisons pensylvaniennes, ou le travail sur les Vêdas du dernier numéro de l'*Asiatic Djernal* (il disait toujours Djernal, quoique ne sachant pas l'anglais). Litvinof l'écoutait sans pouvoir saisir quelle était sa spécialité. Tantôt il parlait du rôle de la race celtique dans l'histoire; cela le transportait dans le monde ancien, il raisonnait alors sur les marbres d'Egine et s'étendait sur le prédécesseur de Phidias, Onatas, dont il faisait Jonathas; sa conversation prenait ainsi une teinte moitié biblique, moitié américaine; d'un bond il s'élançait ensuite dans l'économie politique, qualifiait Bastiat d'imbécile, « ne valant pas davantage qu'Adam Smith et tous les physiocrates. » Physiocrates, aristocrates, répétait après lui Bambaéf. Toutefois, Vorochilof réussit à surprendre Bambaéf lui-même en traitant Macaulay d'écrivain rétrograde; quant à Gneist et à Rill, il déclara qu'ils ne valaient pas la peine d'être nommés et haussa les épaules, ce que Bambaéf s'empressa de faire après lui. « Et il défile tout cela d'une seule haleine, sans motif, devant des étrangers, dans un café, — pensa Litvinof en regardant les cheveux blonds, les yeux clairs et les dents blanches comme de la cire de sa nouvelle connaissance, — et il ne se déride pas un in-

stant! il n'en a pas moins l'air d'un bon garcon fabuleusement inexpérimenté. » Vorochilof finit par se calmer; il est vrai qu'il commençait à avoir une extinction de voix; alors Bambaéf entreprit de déclamer des vers et faillit de nouveau fondre en larmes, au grand scandale de la table de droite, où était établie une famille anglaise, à la risée de celle de gauche, où deux dames du demi-monde dînaient avec un ci-devant jeune homme à perruque lilas. Le garçon apporta l'addition, et nos amis payèrent.

— Maintenant, s'écria Bambaéf, en se levant de sa chaise, une tasse de café, et en marche! Voilà cependant ce que c'est que notre Russie, ajouta-t-il au seuil de la porte, en désignant triomphalement de sa main rouge Vorochilof et Litvinof.

Oui, voilà la Russie, songea Litvinof. Pour Vorochilof, il avait déjà repris son air pincé; il sourit froidement et fit légèrement craquer ses talons.

Cinq minutes après, tous trois montaient l'escalier de l'hôtel où logeait Étienne Nicolaévitch Goubaref. Une dame de haute taille, avec une courte voilette sur son chapeau, le descendait; en apercevant Litvinof elle s'arrêta comme frappée de la foudre. Elle rougit et pâlit; Litvinof ne la remarqua pas : elle descendit rapidement l'escalier.

IV

— Grégoire Litvinof, un vrai Russe, je vous le recommande, s'écria Bambaéf en conduisant Litvinof à un homme de petite taille en costume du matin et en pantoufles, au milieu d'une chambre très-éclairée et richement meublée. C'est lui, ajouta-t-il à Litvinof, c'est lui-même, c'est, en un mot, Goubaref.

Litvinof le considéra avec attention. Au premier coup d'œil, il ne trouva en lui rien d'extraordinaire. Il voyait devant lui un monsieur d'un air respectable et un peu hébété, ayant un grand front, de grands yeux, de grosses lèvres, une longue barbe, de larges épaules et un regard en dessous. Ce monsieur sourit et dit : « Très-bien... « cela m'est fort agréable... » puis porta la main à sa barbe et, tournant le dos à Litvinof, se mit à se promener de long en large; Goubaref avait l'habitude d'arpenter toujours son appartement et de caresser sa barbe. Il y avait avec lui dans cette chambre une dame vêtue d'une robe de soie usée, ayant un visage jaune comme un ci-

tron, des yeux si brillants, qu'ils semblaient prêts à sauter de sa tête, et un gros individu qui se tenait courbé dans un coin.

— Eh bien, chère Marthe Semenovna, dit Goubaref en se tournant vers cette dame, et ne trouvant pas nécessaire probablement de lui présenter Litvinof, qu'aviez-vous commencé à nous raconter ?

La dame (elle s'appelait madame Soukhantchikof ; c'était une veuve sans sans enfants et sans fortune, qui depuis deux ans transportait ses pénates d'un pays dans un autre) reprit aussitôt son récit avec une singulière volubilité :

— Eh bien, il se présente chez le prince et lui dit : « Excellence, vous êtes en situation de pouvoir soulager ma détresse ; daignez prendre en considération la pureté de mes intentions. Peut-on, dans notre siècle, poursuivre quelqu'un pour ses convictions ? » Or, que pensez-vous qu'a fait le prince, cet homme d'État si civilisé, si haut placé ?

— Qu'a-t-il fait ? demanda Goubaref en allumant d'un air rêveur une cigarette.

La dame se redressa et étendant sa main osseuse : — Il appelle son laquais et lui dit : « Ote tout de suite à cet homme sa redingote et prends-la ; je t'en fais cadeau. »

— Et le laquais l'ôta ? demanda Bambaéf en agitant les bras.

— Il l'ôta et la prit. Et voilà ce qu'a fait le prince Barnaoulof, le fameux richard, le grand seigneur, muni de pouvoirs extraordinaires et représentant le gouvernement ! Qu'y a-t-il après cela à espérer ?

Tout le corps diaphane de madame Soukhantchikof tremblait d'émotion, son visage était crispé, sa maigre poitrine soulevait son corset plat, ses yeux semblaient sortir de leur orbite, danger qu'ils couraient d'ailleurs, quel que fût l'objet de la conversation.

— C'est une affaire qui crie vengeance, s'écria Bambaéf. Il n'y a pas de châtiment assez terrible pour cela !

— Hm... hm... Du haut en bas tout est pourri, remarqua Goubaref sans élever la voix. Ce n'est pas un châtiment qui est nécessaire ici, mais une autre mesure.

— Mais est-ce bien vrai ? dit Litvinof.

— Si c'est vrai ! s'écria madame Soukhantchikof. Mais il est impossible d'en douter. — Elle prononça cet *impossible* avec une telle énergie, que tous ses traits s'en contractèrent. — Je le tiens du plus véridique des hommes. Mais vous le connaissez, Étienne Nicolaévitch, c'est Hélistrate Capiton, et lui le tenait de témoins oculaires de cette dégoûtante scène.

— Quel Hélistrate ? demanda Goubaref. Est-ce celui qui était à Kazan ?

— Celui-là même. Je sais qu'on a répandu le bruit qu'il avait pris

là de l'argent des fermiers de l'eau-de-vie, mais qui est-ce qui a dit cela? Pélikanof, et peut-on ajouter foi à Pélikanof, quand il est connu de tous qu'il est tout simplement un espion!

— Non, permettez, Marthe Semenovna, s'écria Bambaéf, Pélikanof est de mes amis, comment pourrait-il être un espion?

— Oui, oui, c'est un espion!

— De grâce, permettez...

— Un espion, un espion! criait madame Soukhantchikof.

— Mais non, veuillez m'écouter, hurlait à son tour Bambaéf.

— Un espion, un espion! soutenait la dame.

— Non, non! si vous me parliez de Tenteléef, à la bonne heure! mugit Bambaéf.

Madame Soukantchikof fut forcée de reprendre haleine. Bambaéf en profita :

— Je sais de source certaine que, lorsqu'il fut requis à la chancellerie secrète, il se jeta aux pieds de la comtesse Blasekrampf en criant : « Sauvez-moi, venez à mon aide! » Pélikanof n'a jamais fait de ces bassesses-là.

— Tenteléef... marmotta Goubaref, il faut prendre note de cela.

Madame Soukhantchikof haussa les épaules avec un ineffable mépris.

— Tous deux sont jolis, dit-elle ; je sais sur Tenteléef une anecdote encore meilleure. C'était, vous le savez, un horrible tyran, quoiqu'il se posât en émancipateur. Un jour, il était à Paris dans un salon, lorsque y entra Madame Beecher-Stowe, l'auteur de la *Cabane de l'oncle Tom*. Excessivement vaniteux, Tenteléef pria le maître de la maison de le présenter à madame Stowe ; celle-ci, dès qu'elle entendit son nom, l'apostrophe ainsi : « Comment osez-vous vous présenter devant l'auteur de l'*Oncle Tom?* Décampez à l'instant! » et paf! elle lui appliqua un soufflet. Et qu'en ditez-vous? Tenteléef prit son chapeau et s'éclipsa la queue entre les jambes.

— Ceci est peut-être exagéré, fit Bambaéf. Elle lui a réellement dit : « Décampez! » c'est un fait, mais elle ne lui a pas appliqué de soufflet.

— Elle a donné un soufflet, elle a donné un soufflet! répéta convulsivement madame Soukhantchikof, je n'ai pas l'habitude de faire des contes. Ah? ces gens-là sont vos amis?

— Permettez, Marthe Semenovna, je n'ai jamais dit que j'aie été intime avec Tenteleéf, c'est de Pelikanof dont j'ai parlé.

— Si Tenteleéf n'est pas de vos amis, c'est donc, Mikhnéef, par exemple.

— Et qu'est-ce qu'il a fait? reprit avec anxiété Bambaéf.

— Ce qu'il a fait? Comme si vous ne le saviez pas! Il a crié de-

vant tout le monde sur la Perspective de l'Ascension, qu'il fallait emprisonner tous les libéraux ; et lorsqu'un vieux camarade de pension, pauvre bien entendu, est venu lui dire : « Peut-on dîner chez toi? » il lui a répondu « On ne peut pas ; j'ai deux comtes à dîner aujourd'hui, va-t'en !

— Mais permettez, c'est une calomnie, s'écria Bambaéf.

— Calomnie ! calomnie ! En premier lieu, le prince Vakhrouchin qui a aussi dîné chez votre Mikhnéef...

— Le prince Vakhrouchin, interrompit sévèrement Goubaref, est mon cousin germain, mais je ne le laisse pas entrer chez moi. N'en parlons pas.

— En second lieu, continua madame Soukhantchikof, en inclinant humblement la tête vers Goubaref, Prascovia Iakovlevna me l'a dit à moi-même.

— Vous avez trouvé sur qui vous appuyer ! Elle et Sarkizof sont les premiers faiseurs de nouvelles.

— Excusez-moi, Sarkizof est un menteur, c'est vrai, il a même dérobé le drap qui couvrait le cercueil de son père, je ne disputerai jamais là-dessus, mais Prascovia Iakovlevna, quelle différence ! Souvenez-vous comme elle s'est noblement séparée de son mari. Mais je le sais, vous êtes toujours prêt...

— Finissons, Marthe Semenovna, laissons ces fadaises et occupons-nous de choses plus élevées. Vous savez que chez moi brûle toujours le feu sacré. Avez-vous lu *Mademoiselle de la Quintinie?* Quelles délices, et cette fois ce sont bien là vos principes !

— Je ne lis plus de roman, répondit sèchement madame Soukhantchikof.

— Pourquoi?

— Parce que le temps n'est plus aux romans ; je n'ai à présent qu'une seule chose en tête : les machines à coudre.

— Quelles machines? demanda Litvinof.

— A coudre. Il faut que toutes les femmes se fournissent des machines à coudre et constituent une association ; de cette façon elles gagneront toutes leur pain et parviendront à être indépendantes. Autrement elles ne pourront jamais s'émanciper. C'est une grave, très-grave question sociale. Nous nous sommes disputé à ce sujet avec Boleslas Stadnitzki. C'est une admirable nature que ce Stadnitzki, mais il considère beaucoup trop légèrement ces choses.

— Il viendra un temps où tous auront à rendre compte de leur conduite, dit lentement Goubaref, d'un ton moitié magistral et moitié prophétique.

— Oui, oui, répéta Bambaéf, on rendra compte. Eh bien? Étienne Nicolaévitch, ajouta-t-il en baissant la voix, l'ouvrage avance-t-il?

— Je rassemble les matériaux, répondit en grognant Goubaref, et se tournant vers Litvinof qui commençait à avoir des nausées de cette omelette de noms inconnus, de cette rage de cancans, il lui demanda : De quoi vous occupez-vous?

— Litvinof satisfit sa curiosité.

— Ah! c'est-à-dire de science naturelle. C'est très-utile comme école mais non comme but. Le but doit être autre maintenant. Permettez-moi de vous demander quelles sont vos opinions?

— Mes opinions?

— Oui, c'est-à-dire quelles sont vos convictions politiques?

— Litvinof sourit.

— En réalité, je n'ai aucune conviction politique.

— A cette réponse, le gros monsieur, assis dans un coin, leva subitement la tête et regarda fixement Litvinof.

— Comment cela se fait-il? dit avec une étrange naïveté Goubaref. N'y avez-vous jamais songé, ou êtes-vous déjà blasé?

— Comment vous dire? Il me semble que pour nous autres Russes c'est encore trop tôt d'avoir des convictions politiques ou de nous imaginer que nous en avons. Remarquez que je donne au mot *politique* la valeur qui lui appartient de droit et qui...

— Ah! ah! un abortif! dit avec douceur Goubaref et, s'approchant de Vorochilof, il lui demanda s'il avait lu la brochure qu'il lui avait prêtée?

A l'étonnement de Litvinof, Vorochilof n'avait pas laissé échapper une syllabe depuis son entrée ; il fronçait le sourcil et faisait mouvoir ses yeux avec dignité (en général, il parlait tout seul ou se taisait). Il effaça militairement les épaules, avança d'un pas et fit de la tête un signe affirmatif.

— Eh bien! en avez-vous été content?

— Oui, par rapport aux principales bases, mais je ne souscris pas aux conséquences qu'il en tire.

— André Ivanovitch m'a pourtant loué cette brochure. Vous me développerez vos divergences.

— Ordonnez-vous de le faire par écrit?

Cette question surprit visiblement Goubaref ; il ne s'y attendait pas ; toutefois, après avoir un peu réfléchi, il répondit :

— Soit, par écrit, et à ce propos je vous prierai de me détailler aussi vos idées... sur... sur les associations.

— L'ordonnez-vous d'après la méthode de Lassale où celle de Schultz-Delitch?

— Mmm... d'après toutes les deux. Ici, vous le comprenez, pour nous autres Russes, s'est surtout le côté financier qui est important. La caisse des ouvriers est un germe. Il faut comparer tout

cela, l'approfondir. Voici la question de la portion attribuée aux paysans...

— Quelle est votre opinion, Étienne Nicolaévitch, sur la quantité de dessiatines à leur donner? demanda Vorochilof avec une respectueuse délicatesse dans la voix.

— Mmm... Ah! la commune! dit avec pénétration Goubaref et, mordant une mèche de sa barbe, il s'arrêta au bout de la table. La commune... comprenez-vous? c'est un grand mot! Puis, que signifient ces incendies... ces mesures du gouvernement contre les écoles du dimanche, les cabinets de lecture, les journaux? Et le refus des paysans de signer les actes qui terminent leurs rapports avec leurs ex-seigneurs? Et enfin ce qui arrive en Pologne? Ne voyez-vous pas où tout cela mène? Ne voyez-vous pas... mm... qu'il nous faut maintenant nous confondre avec le peuple, savoir ses opinions?

Goubaref était subitement tombé sous l'empire d'une émotion voisine de la colère; son visage avait roussi, sa respiration était pénible, mais il n'en tenait pas moins toujours ses yeux baissés et mâchait sa barbe. — Ne voyez-vous pas...

— Evséef est un gredin! s'écria tout à coup madame Soukhantchikof à laquelle Bambaéf, par considération pour le maître de la maison, racontait quelque chose à demi-voix. Goubaref tourna court sur ses talons et recommença à arpenter la chambre.

De nouveaux hôtes arrivèrent; à la fin de la soirée le salon était plein. Parmi les nouveaux venus étaient : M. Evséef, si rudement qualifié une minute auparavant par madame Soukhantchikof — elle s'entretint très-cordialement avec lui et le pria de la reconduire chez elle — et un certain Pichtchalkin, idéal des arbitres de paix, un de ces hommes dont peut-être la Russie a réellement besoin; peu doué, peu instruit, mais consciencieux, patient et intègre; les paysans de son district le portaient aux nues, et lui ne les traitait seulement pas avec bienveillance, mais encore avec respect. Il y avait là quelques officiers profitant d'un court congé pour accourir en Europe se divertir avec quelques gens d'esprit, quand même ils seraient un peu dangereux, pourvu que leur avancement n'en soit pas compromis, et deux étudiants de Heidelberg : l'un regardait tout avec dédain, l'autre riait convulsivement, tous deux ne semblaient pas à l'aise; à leur suite s'était glissé un petit Français, surnommé *p'tit jeune homme*, sale, misérable et bête; il se vantait parmi ses camarades, commis-voyageurs, d'avoir attiré l'attention de comtesses russes; quant à lui, ce qu'il recherchait davantage était un souper gratis. Enfin apparut un nommé Tite Bindasof, en apparence bruyant convive, en réalité mauvais coucheur, terroriste en paroles, mouchard par nature, ami des marchandes russes et des lorettes parisiennes,

chauve, édenté, ivrogne ; il entra rouge et débraillé, assurant qu'il avait laissé son dernier sou chez cette « canaille de Benazet, » tandis qu'il en avait rapporté seize florins. En un mot, il y avait foule. Il était vraiment curieux de voir avec quel respect on entourait Goubaref : on lui soumettait des doutes, on le priait de les résoudre, il y répondait par une espèce de mugissement, par un tournoiement d'œil, par quelques mots sans suite ni sens, qu'on attrapait au vol comme l'expression de la plus haute sagesse. Il se mêlait rarement à la discussion ; en revanche, les visiteurs ne la laissaient pas tomber. Il arriva plus d'une fois que trois ou quatre d'entre eux criaient ensemble pendant dix minutes, et tous étaient ravis et avaient compris. La conversation se prolongea jusqu'après minuit et se distingua naturellement par l'abondance et la variété de ses objets. Madame Soukhantchikof parla de Garibaldi, d'un certain Charles Ivanovitch fouetté par ses gens, de Napoléon III, du travail des femmes, du marchand Pleskachef qui, au su de tout le monde, fit mourir de faim douze ouvriers et fut décoré, à cet effet, d'une médaille portant : « pour avoir été utile, » du prolétariat, du prince géorgien Tchinktchéoulidzef, qui tira un coup de canon sur sa femme, et de l'avenir de la Russie ; Pichtchalkin parla aussi de l'avenir de la Russie, des fermes de l'eau-de-vie, de la signification des nationalités, et de son horreur pour la lâcheté ; tout à coup Vorochilof n'y put plus tenir, et d'une haleine, au risque de s'étrangler, il nomma Dreper, Firchow, M. Chelgocenof, Bichat, Helmholtz, Star, Stur, Reiminth, Jean Muller le physiologue, Jean Muller l'historien, qu'il confondait évidemment, Taine, Renan, M. Chtchapof, et à leur suite Thomas Nash, Peel, Greën... « Qu'est-ce que c'est que ces oiseaux-là ? » murmura Bambaéf ébahi. — « Ce sont les prédécesseurs de Shakspeare ; ils tiennent à lui comme les Alpes au mont Blanc, » répondit hardiment Vorochilof, et il passa également à l'avenir de la Russie. Bambaéf voulut aussi y toucher, et dépeignit cet avenir avec les couleurs de l'arc-en-ciel ; la musique russe excitait particulièrement son enthousiasme ; il voyait en elle quelque chose de « grandiose » et, pour le prouver, il attaqua une romance de Varlamof, mais fut immédiatement interrompu par la remarque générale que c'était le *Miserere* du *Trovatore* qu'il chantait abominablement. A la faveur du bruit, un petit officier déblatéra contre la littérature russe, un autre déclama quelques vers de l'*Étincelle*. Tite Bindasof fut encore plus franc : il déclara qu'il fallait casser les dents à tous les fripons, et... suffit ! sans déterminer d'ailleurs quels étaient ces fripons. La fumée des cigarres devint intense ; tous étaient accablés, égosillés, avaient les yeux appesantis et le visage inondé de sueur. On apporta des bouteilles de bière frappée qui furent vidées en un clin d'œil. « Où en étais-je ? »

disait l'un. « Avec qui donc est-ce que je discute ? » demandait l'autre. Au milieu de ce vacarme, Goubaref circulait toujours en se caressant la barbe : tantôt il prêtait un moment l'oreille à ce qui se disait, tantôt il lançait un mot en passant ; tous sentaient qu'il n'était pas seulement là le maître de céans, mais encore le premier personnage.

A dix heures, Litvinof fut pris d'un violent mal de tête et s'échappa sans être aperçu, au moment où madame Soukhantchikof venait de se rappeler une nouvelle injustice du prince Barnaoulof : il avait été sur le point de faire couper l'oreille à quelqu'un.

Le vent du soir frappa agréablement le visage enflammé de Litvinof et rafraîchit ses lèvres desséchées. « Qu'est-ce que c'est ? pensa-t-il en traversant une sombre allée ; à quoi ai-je assisté ? Pourquoi criaient-ils et s'injuriaient-ils ? A quoi tout cela aboutit-il ? » Litvinof haussa les épaules, se dirigea vers Weber, prit une gazette et demanda une glace. La gazette n'était consacrée qu'à la question italienne, et la glace se trouva détestable. Il s'apprêtait à rentrer chez lui, lorsqu'un inconnu, coiffé d'un chapeau à larges bords, s'approcha de lui, lui demanda en russe s'il ne le dérangeait pas, et s'assit à sa table. En l'examinant avec attention, Litvinof reconnut en lui le monsieur oublié dans un coin chez Goubaref, dont il s'était attiré l'attention quand la conversation tomba sur les convictions politiques. Durant toute la soirée, ce monsieur n'avait pas ouvert la bouche ; maintenant, ayant ôté son chapeau et s'étant assis à côté de Litvinof, il l'envisageait d'un air de bienveillance et de timidité.

V

M. Goubaref, chez lequel j'ai eu aujourd'hui le plaisir de vous voir, commença-t-il, ne m'a pas nommé ; si vous le permettez, je vais le faire moi-même. Je m'appelle Potoughine, conseiller de cour en retraite ; j'ai servi à Pétersbourg, au ministère des finances. J'espère que vous ne trouverez pas étrange... je n'ai généralement pas l'habitude d'aborder ainsi les gens... mais avec vous...

Ici Potoughine resta court et pria le garçon d'apporter un petit verre de kirchwasser. « Pour prendre courage, » ajouta-t-il en souriant.

Litvinof examina avec un redoublement d'attention ce dernier personnage, et se dit aussitôt : « Celui-ci n'est pas comme les autres. »

En effet, il leur était fort différent. C'était un homme à larges

épaules, ayant un grand buste sur de courtes jambes, une tête frisée, des yeux très-intelligents et très-mélancoliques, ombragés par d'épais sourcils, une bouche régulière, de mauvaises dents et un de ces nez foncièrement russes, que l'on appelle communément pommes de terre ; il paraissait maladroit, sauvage, et ne manquait pourtant pas de distinction. Il était mis sans recherche ; une redingote à l'ancienne mode ne gênait pas ses mouvements, et sa cravate était de travers. Loin de prendre en mauvaise part sa subite confiance, Litvinof en fut secrètement flatté. Il était évident que cet homme n'avait pas coutume de se lier ainsi avec des inconnus. Il fit sur Litvinof une singulière impression. Il gagna du coup son estime, sa sympathie et une certaine compassion involontaire.

— Je ne vous dérange donc pas? répéta-t-il d'une voix douce, un peu enrouée et faible, qui allait on ne peut mieux à toute sa figure.

— Comment donc, repartit Litvinof, je suis, au contraire, charmé...

— Vraiment? Eh bien ! moi aussi. J'ai beaucoup entendu parler de vous ; je connais vos occupations et vos intentions. C'est bien. Il n'est pas étonnant que vous soyiez demeuré aujourd'hui silencieux.

— Il me semble que vous n'avez pas non plus beaucoup parlé, répondit Litvinof.

Potoughine soupira.

— D'autres n'ont que trop parlé. J'écoutais. — Eh bien, ajouta-t-il après un moment de silence et en fronçant, par plaisanterie, ses sourcils, comment avez-vous trouvé notre confusion des langues de la tour de Babel?

— Confusion des langues! est admirablement trouvé. J'avais continuellement envie de demander à ces messieurs pourquoi ils se donnaient tant de peine.

Potoughine soupira de nouveau.

— Le plus drôle c'est qu'ils ne s'en doutent pas eux-mêmes. Naguère on les aurait appelés des instruments aveugles d'un but élevé, mais actuellement on peut leur appliquer des épithètes plus énergiques. Et remarquez que je ne suis nullement porté à les accuser ; je dirai plus, ils sont tous... au moins presque tous, des gens excellents. Je sais, par exemple, de source certaine, de touchants détails sur madame Soukhantchikof. Elle a donné son dernier sou à deux pauvres nièces. Supposons que le désir de se poser y entre pour quelque chose, ce n'en est pas moins, il faut l'avouer, une louable action pour une femme qui n'est elle-même pas riche. Il n'y a pas un mot à dire sur M. Pichtchalkin ; avec le temps, les paysans de son district lui offriront certainement un coupe d'argent en forme de

melon d'eau et peut être une image de son patron, et, malgré qu'il leur réponde qu'il n'a pas mérité un tel honneur, il l'aura parfaitement gagné. Votre ami, M. Bambaéf, a un cœur d'or; il est vrai que, pareil au poëte Iazikof qui, dit-on, célébrait l'oisiveté sans quitter les livres et ne buvait que de l'eau, il s'enthousiasme pour rien, mais il ne s'enthousiasme pas moins. M. Vorochilof est également un brave homme ; comme tous les hommes de son école, hommes du tableau d'honneur, il traite la science et la civilisation comme il accomplirait une consigne ; il est phraseur jusque dans son silence, mais il est encore si jeune ! Tous ces hommes sont excellents, mais, en fin de compte, il n'en résulte rien ; les provisions sont de première qualité et on ne peut pas avaler une bouchée du plat.

Litvinof écoutait Potoughine avec un redoublement d'attention. Sa manière de parler sans précipitation et avec assurance révélait en lui un homme qui possédait l'art comme le goût de la parole. Il aimait, en effet, et savait parler, mais comme un homme chez qui l'expérience a détruit la vanité, il attendait pour cela, avec une quiétude philosophique, une occasion qui lui convînt.

— Oui, oui, reprit-il d'un ton qui lui était particulier, triste sans être amer, tout cela est fort étrange. Et voilà encore ce que je vous prierai de remarquer. Que dix Anglais, par exemple, se réunissent, ils entameront tout de suite la conversation sur le télégraphe sous-marin, sur l'impôt, sur le coton, sur la possibilité de tanner les peaux de souris, c'est-à-dire sur quelque chose de positif, de déterminé ; mettez ensemble dix Allemands, aussitôt entreront naturellement en scène le Schleswig-Holstein et l'unité de l'Allemagne ; avec dix Français, quelques efforts que vous fassiez pour l'éviter, il vous faudra immanquablement entendre disserter sur « les primeurs ; » que dix Russes s'assemblent, immédiatement jaillit la question, vous avez pu aujourd'hui vous en convaincre, de la valeur et de l'avenir de la Russie, dont ils vont chercher l'origine jusque dans les œufs de Léda. Ils pressent cette malheureuse question comme des enfants font pour de la gomme élastique. Ils ne savent y toucher, bien entendu, sans tomber aussitôt sur la pourriture de l'Occident. Il nous bat sur tous les points, cet Occident, et il est pourri ! Et encore, si réellement nous le méprisions, mais tout cela n'est que phrases et mensonges. Nous crions contre lui et nous ne pouvons pas nous passer de son approbation. Je connais un excellent homme, père de famille, d'un certain âge, qui fut réellement au désespoir, parce qu'en se trouvant un jour dans un restaurant de Paris, il demanda une *portion de bifteck aux pommes de terre*, tandis qu'un vrai Français dit à côté de lui : Garçon ! bifteck pommes ! Mon ami

faillit en mourir de honte! Puis il criait partout : *Bifteck pommes!* et enseignait aux autres cette manière de s'exprimer.

— Dites-moi, s'il vous plaît, demanda Litvinof, à quoi attribuez-vous l'incontestable influence de Goubaref sur tous ceux qui l'entourent? Est-ce à ses talents ou à ses qualités?

— Non, il n'en a pas; pas plus des unes que des autres.

— C'est donc à son caractère?

— Il n'en a pas davantage, mais il a beaucoup de volonté et ce n'est pas chez nous autres Slaves ce qui abonde le plus. M. Goubaref s'est mis dans la tête d'être chef de parti et il l'est devenu. Que voulez-vous? Le gouvernement nous a délivrés de la glèbe, grâces lui en soient rendues, mais l'habitude de la servitude s'est ancrée trop profondément en nous, pour que nous puissions rapidement nous en débarrasser. En tout et partout, il nous faut un maître. La plupart du temps, ce maître est un être vivant : parfois c'est une certaine tendance, comme, par exemple, en ce moment la manie des sciences naturelles. Pourquoi, quels motifs nous entraînent-ils à nous assujettir ainsi volontairement? C'est un mystère ; telle est, paraît-il, notre nature. L'important est que nous ayons un maître, et il ne fait jamais défaut. Nous sommes de vrais serfs. Notre fierté comme notre bassesse sont serviles. Vient un nouveau maître, à bas l'ancien. Hier c'était Jacques, aujourd'hui c'est Thomas. Nous encensions Jacques, nous adorons Thomas. Souvenez-vous de tout ce qui s'est passé en ce genre! Nous nous glorifions de savoir résister, mais au lieu de résister comme un homme libre, combattant avec l'épée, c'est comme un laquais ne sachant donner que des coups de poings et encore n'en donnant qu'autant que le maître l'autorise. Nous sommes un peuple mou; il n'est pas difficile de nous mener. Voilà comment M... est parvenu au haut de l'échelle. Il a toujours scié l'arbre au même endroit et l'arbre a fini par tomber. On a vu un homme ayant une haute opinion de lui-même, qui a foi en lui, qui ordonne, c'est l'essentiel ; on s'est dit : Il doit avoir raison et il faut l'écouter. Toutes nos sectes se sont ainsi fondées. Battez la caisse on vous suivra.

Les joues de Potoughine étaient devenues écarlates et ses yeux ternes; cependant, quelque dures que fussent ses paroles, on n'y sentait aucun ressentiment, mais plutôt une vraie et sincère tristesse.

— Comment avez-vous fait la connaissance de Goubaref? demanda Litvinof.

— Je le connais depuis longtemps. Et, voyez encore une de nos bizarreries. Voici un écrivain qui a passé sa vie à tonner en vers et en prose contre l'ivrognerie et à flétrir la ferme de l'eau-de-vie; un beau jour il achète deux distilleries et entretient une centaine de caba-

rets. Un autre serait balayé de la surface de la terre; celui-ci ne reçoit même pas un reproche. Il en est ainsi de M. Goubaref : Il est slavophile, démocrate, socialiste, tout ce que l'on veut, et son bien était régi, est encore régi par son frère, un seigneur de l'ancienne roche, de ceux qu'on surnommait dentistes. Et cette même madame Soukhantchikof, qui se réjouit de ce que madame Beecher-Stowe a souffleté Tentéléef, rampe presque devant Goubaref, dont tout le mérite consiste à lire des ouvrages savants et à s'enfoncer dans des profondeurs. Vous avez pu juger aujourd'hui s'il a du talent pour la parole. Ordinairement et lorsqu'il est en belle humeur, il ne fait que marmotter, au point que, quelque patient que je suis, je n'y peux tenir ; souvent il se récrée par les plus sottes anecdotes. Voilà notre grand Goubaref.

— Comme si vous étiez patient, dit Litvinof. Je supposais le contraire... mais permettez-moi de vous demander votre nom de baptême.

Potougin huma un peu de kirschwasser.

— Je m'appelle Sozonthe Ivanovitch. On m'a donné ce charmant nom en mémoire d'un archimandrite de mes parents, auquel je ne dois pas autre chose. Je suis, si je puis m'exprimer ainsi, de race sacerdotale. Quant à ma patience, vous avez tort d'en douter; j'ai servi vingt-deux ans sous mon oncle le conseiller d'État actuel Hyrarche Potougin. Vous l'avez connu?

— Non.

— Je vous en félicite. Non, je suis patient. Mais reprenons notre premier point, comme le dit mon respectable confrère l'archiprêtre Abacum. Je n'en reviens pas, monsieur, de nos compatriotes. Tous se lamentent, tous errent avec un visage allongé, et en même temps tous sont pleins d'espérance. Voyez les slavophiles auxquels est affilié M. Goubaref : esprits très-agréables, ils offrent le même spectacle de découragement et de prétentions, et ne vivent que dans le mot « avenir. » Tout viendra, mais en réalité rien ne vient, et durant dix grands siècles la Russie n'a rien inventé, ni dans le domaine de la politique, ni dans celui des arts, ni dans celui de la science, ni même dans celui de l'industrie. Mais attendez, prenez patience, tout viendra. Et pourquoi est-ce que tout viendra, permettez-moi de m'en informer? Parce que nous, hommes civilisés, nous ne sommes que des guenilles, mais le peuple... oh! le peuple est grand. Voyez ce iarmak[1], c'est de là que tout viendra. Toutes les autres idoles sont détruites : donnons notre foi au iarmak. Mais si ce iarmak ne répondait pas à nos espérances? Il y répondra, soyez-en assuré; lisez

[1] Principal vêtement des paysans.

madame Kokhanofska [1] et levez les yeux au ciel ! En vérité, si j'étais peintre, voici le tableau que je peindrais : un homme civilisé se tient devant un paysan, et, le saluant très-bas, lui dit : « Guéris-moi, mon petit père, je meurs d'abondance de biens ; » le paysan à son tour salue humblement l'homme civilisé et lui dit : « Éclairez-moi, monseigneur, je péris faute de lumière. » Tous deux, bien entendu, ne bougent pas. Or, ce qu'il faudrait, c'est se réconcilier réellement, et non pas seulement en paroles, s'approprier ce que nos frères aînés ont inventé, mieux que nous et avant nous... — *Kellner, noch ein Glasschen Kirsch !* — Ne croyez pas que je sois un ivrogne, mais l'alcool me délie la langue.

— Après ce que vous venez de dire, dit en souriant Litvinof, je n'ai plus besoin de vous demander à quel parti vous appartenez, et quelle est votre opinion sur l'Europe.

Potoughine releva la tête.

— Je l'admire, je lui suis extrêmement dévoué, et ne crois nullement nécessaire de le cacher. Depuis longtemps... non, depuis peu de temps j'ai cessé de craindre d'exprimer mes convictions, et vous aussi vous n'avez pas hésité d'exprimer à M. Goubaref votre manière de voir. J'ai cessé, grâce à Dieu, de m'assimiler les opinions de celui avec lequel je m'entretiens. En réalité, je ne connais rien de pis que cette inutile poltronnerie, cette lâche complaisance qui fait qu'un homme d'État fait chez nous de la diplomatie avec un petit étudiant, et use de subterfuges par désir de popularité, mais pour nous, simples mortels, nous n'avons pas besoin de recourir à de tels détours. Oui, je suis occidental, je suis dévoué à l'Europe, ou, pour parler plus exactement, je suis dévoué à la civilisation, à cette civilisation qu'on dénigre tant actuellement chez nous ; je l'aime de tout cœur, j'y crois, et je n'aurai jamais un autre amour, une autre foi. Ce mot de ci...vi...li...sa...tion est compréhensible, immaculé et sacré, tandis que tous les autres : nationalités, gloire — ne sentent que le sang.

— Et la Russie, Sozonthe Ivanovitch, votre patrie, l'aimez-vous ?

— Je l'aime passionnément... et la déteste.

Litvinof haussa les épaules.

— Vieillerie, Sozonthe Ivanovitch, banalité !

— Eh bien ! le grand malheur ! il n'y a pas là de quoi vous effrayer. Une banalité ! je connais une quantité d'excellentes banalités. La liberté, l'ordre, sont d'immortelles banalités. Leur préféreriez-vous par hasard notre hiérarchie et notre désordre ? Et est-ce que toutes ces

[1] Romancier plein de talent, mais qui s'est peut-être trop attaché à ne poétiser que les mœurs populaires.

phrases qui enivrent tant de jeunes cervelles : la méprisable bourgeoisie, la souveraineté du peuple, le droit au travail ne sont-ils pas également des banalités? Quant à ce qui est de l'amour inséparable de la haine...

— Byronisme, s'écria Litvinof, romantisme de 1830.

— Vous vous trompez : le premier qui a signalé ce mélange de sentiments est Catulle, le poëte romain Catulle, qui florissait il y a 2000 ans[1]. Je le lui ai emprunté, car je sais un peu de latin, par suite, si je puis m'exprimer ainsi, de mon origine cléricale. Oui, j'adore et j'abhorre ma Russie, mon étrange, aimable, abominable et chère patrie. Je viens de l'abandonner, il fallait se rafraîchir un peu après être resté douze ans assis à un bureau; j'ai abandonné la Russie et me trouve ici fort agréablement; mais je reprendrai bientôt le chemin du retour, je le sens... La terre des potagers est bonne... mais on ne peut pas y cueillir des fraises de bois !

— Vous êtes ici agréablement et moi aussi, dit Litvinof. Je suis venu ici pour étudier, mais cela ne peut m'empêcher d'y observer de tristes choses... En disant cela, il montrait deux femmes autour desquelles tournaient et grasseyaient quelques membres du Jockey-Club, et la salle de jeu, encore pleine de monde, malgré l'heure avancée.

— Qu'est-ce qui peut vous faire supposer, répliqua vivement Potoughine, que je sois aveugle? Seulement excusez-moi; votre observation me rappelle les triomphantes tirades de nos malheureux journalistes, pendant la campagne de Crimée, sur les défauts d'administration dans l'armée anglaise que dénonçait le *Times*. Je ne suis pas optimiste; toute notre vie, toute cette comédie avec sa fin tragique, ne m'apparaît pas couleur de rose, mais pourquoi rendre uniquement l'Occident responsable de ce qui tient peut-être à une originelle faiblesse. Cette maison de jeu est dégoûtante, il est vrai, mais nos filous sont-ils plus jolis? Non, cher Grégoire Mikhailovitch, soyons plus humbles et moins sévères : un bon professeur voit les fautes de son élève, mais ne les relève pas toujours, parce que ces fautes mêmes lui sont utiles et le remettent dans la droite ligne. Si vous tenez absolument à persiffler la pourriture de l'Occident, prenez le prince Coco qui passe là-bas si vite : il vient probablement d'engloutir en un quart d'heure sur le tapis vert la pénible redevance de cent cinquante familles; ses nerfs sont maintenant agacés, tandis que je l'ai vu ce matin feuilleter chez Marx une brochure de Veuillot... Voilà un charmant causeur !

[1] Odi et amo. Quare id faciam, fortasse requiris.
Nessio : Sed fieri sentio et excrucior.
Catull., LXXXVI.

— Permettez, dit précipitamment Litvinof, en voyant Potoughine se lever. Je connais très-peu le prince Coco, et préfère certainement votre conversation...

— Je vous suis très-reconnaissant, reprit Potoughine en s'inclinant; mais voilà déjà longtemps que je cause avec vous, ou plutôt que je parle tout seul, et vous avez peut-être vous-même remarqué qu'on n'est pas à l'aise quand on ne reçoit pas de réplique. Puis, cela suffit ainsi pour la première fois. Au bon revoir. Je vous le répète, je suis charmé d'avoir fait votre connaissance.

— Mais, attendez, Sozonthe Ivanovitch; dites-moi où vous demeurez et combien de temps vous comptez rester ici?

Cette question sembla l'embarrasser.

— Je resterai bien encore une semaine à Baden; nous nous retrouverons ici chez Weber ou chez Marx... Je pourrai aussi passer chez vous.

— Quoi qu'il en soit, je voudrais savoir votre adresse.

— Oui; mais voilà ce qu'il y a... je ne suis pas seul.

— Vous êtes marié?

— Quelle idée! Comment parlez-vous ainsi, sans réfléchir? Non... Mais j'ai avec moi une jeune personne.

— Ah! fit Litvinof sur un ton d'excuse et en baissant les yeux.

— Elle n'a que six ans, ajouta Potoughine. C'est une orpheline... la fille d'une dame... d'une de mes bonnes connaissances. Il vaut mieux que nous nous rejoignons ici. Adieu.

Il enfonça son chapeau sur sa tête frisée, et s'éloigna rapidement dans la direction de l'allée de Lichtenthal.

« Singulier personnage! pensait Litvinof en regagant son hôtel; il faudra le retrouver. » Il entra dans sa chambre; une lettre était sur sa table. « C'est de Tania, » se dit-il avec joie; mais la lettre venait de la campagne, de son père. Litvinof brisa un épais cachet et se disposait à la lire... Lorsqu'il fut frappé par une odeur pénétrante, très-agréable, qui ne lui était pas inconnue; il se retourna et aperçut sur la fenêtre, dans un verre, un énorme bouquet d'héliotropes. Litvinof le considéra non sans surprise, le toucha, le sentit. Cela lui rappelait vaguement quelque chose, quelque chose de très-éloigné, mais qu'était-ce? il ne pouvait le déterminer. Il sonna le domestique et lui demanda d'où venaient ces fleurs? Le domestique lui répondit qu'elles avaient été apportées par une dame qui avait refusé de se nommer, et avait seulment dit que *Herr Zluitenhof* devinera certainement par ces fleurs qui elle est. Litvinof sembla se souvenir de quelque chose... Il questionna le domestique sur la tournure de cette dame. Elle était grande, élégamment vêtue et portait un voile.

— Ce doit être une comtesse russe, ajouta le garçon.

— Pourquoi le supposez-vous?

— Elle m'a donné deux florins.

Litvinof le renvoya et resta ensuite longtemps devant la fenêtre, à réfléchir ; il finit enfin par faire un geste d'impatience, et reprit la lettre de la campagne. Son père y répandait ses plaintes habituelles; il l'assurait que le blé ne se vendait à aucun prix ; que les paysans n'obéissaient plus, et qu'apparement on approchait de la fin du monde. « Imagine-toi, disait-il, entre autres choses, qu'on a ensorcelé mon dernier cocher. Il serait certainement mort, si de braves gens ne m'avaient conseillé de l'envoyer à Rézan, chez un prêtre connu pour ses remèdes contre le mauvais sort. La cure a réussi, en effet, on ne peut mieux; en foi de quoi j'inclus ici la lettre même du prêtre comme un document. » Litvinof la parcourut avec curiosité. Elle était ainsi conçue : « Nicanor Dmitrief a été frappé d'une maladie que la médecine était impuissante à guérir ; de mauvaises gens la lui avaient inoculée, et Nicanor en a avoué lui-même la cause : il n'a pas accompli une promesse qu'il avait faite à une jeune fille ; celle-ci a prié certains individus de le rendre incapable, et, si je n'étais pas venu à son aide en cette occurrence, il aurait immanquablement péri comme un ver ; mais, confiant dans l'œil de Celui qui voit tout, je me suis porté garant de sa vie. Comment cela s'est-il fait? c'est un mystère. Je prie Votre Noblesse de tâcher que cette jeune fille ne s'occupe plus désormais de pareilles choses : il conviendrait de la menacer, car elle pourrait encore faire des scélératesses au dit Nicanor. » Litvinof se mit à rêver sur ce document ; il lui rappela la solilude des steppes, la triste existence qu'on y mène, il lui sembla admirable de lire justement cette lettre à Baden. Cependant, minuit était sonné depuis longtemps ; Litvinof se mit au lit et éteignit sa lumière ; mais il ne put s'endormir : les visages qu'il avait vus, les discussions qu'il avait entendues tournoyaient dans sa tête brûlante et obsédée. Tantôt résonnaient à son oreille les mugissements de Goubaref, et il croyait voir ses yeux irrités avec son regard fixe et stupide ; tout à coup ces yeux s'animaient, petillaient, et il reconnaissait la Soukhantchikof, entendait sa voix chevrotante et murmurait involontairement après elle : « Elle a donné, elle a donné un soufflet ! » puis, c'était la figure originale de Potoughine qui se présentait devant lui, et il se rappelait pour la dixième et la vingtième fois chacune de ses paroles ; comme une poupée sortant d'une tabatière, Vorochilof sautait subitement, serré dans son paletot comme dans un uniforme ; plus loin, Pichtchalkin secouait gravement sa tête de bonhomme ; làbas, Bidasof vociférait, jurait; et, ici, Bambaéf était hors de lui et tout en larmes... Par-dessus tout, cette odeur continuelle, impossible à chasser, douce, accablante, ne lui laissait aucun repos, semblait doubler

par l'obscurité et lui rappeler de plus en plus quelque chose qu'il ne parvenait pas à retrouver... Il se souvint que l'odeur des fleurs est malsaine dans une chambre à coucher; il se leva, saisit à tâtons le bouquet et le plaça dans la chambre voisine; mais de là encore la fatigante odeur atteignait son oreiller en se glissant sous ses draps, et il ne faisait que changer de côté avec angoisse. Il commençait à être en proie à la fièvre; déjà le prêtre, «connu par ses remèdes contre le mauvais sort,» lui avait deux fois barré le passage sous la forme d'un lièvre avec une longue barbe et une petite queue, et assis sur une colossale aigrette de général comme sur un buisson; Vorochilof, transformé en rossignol, lui donnait des coups de bec... lorsque, se dressant sur son lit et battant des mains, il s'écria : « Serait-ce *elle*? Cela n'est pas possible! »

Mais pour expliquer cette exclamation de Litvinof, nous sommes obligés de prier le lecteur de vouloir bien retourner avec nous quelques années en arrière.

JEAN TOURGUÉNEF.

(*Traduit du russe.*)

La suite au prochain numéro.

MASSILLON ET LES JANSÉNISTES

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE.

I

Les rapports de Massillon avec les jansénistes comprennent deux époques très-distinctes. En arrivant à Paris, encore jeune, sans expérience des hommes et des choses, de plus membre de l'Oratoire, il rencontre M. de Noailles, récemment promu à l'archevêché de Paris, l'abbé de Louvois, élève de Saint-Magloire, et le P. de la Tour, général de sa société. Ces esprits brillants, aimables, sympathiques, éblouissent et séduisent aisément un simple religieux qui n'avait vu que sa charmante petite ville d'Hyères et quelques séminaires de province; et il se laisse facilement aller au gré des fluctuations de ces âmes inquiètes et inconsistantes, inclinant même visiblement du côté des amis de Quesnel. Mais, après le jugement définitif de l'Église, lorsqu'il voit ses protecteurs encore hésitants, il se détache peu à peu de leur intimité, resserre plus étroitement les nœuds déjà contractés avec le cardinal de Rohan, s'unit à Bissy, s'entremet et négocie en faveur de la constitution *Unigenitus*, professe du haut de la chaire sa profonde soumission et son tendre attachement au siége apostolique, émet publiquement ses vœux pour la parfaite unité de l'Église, s'attire ainsi à jamais la haine des jansénistes farouches et se voit comme repoussé du sein de l'Oratoire. Nommé enfin évêque, il reçoit solennellement la Bulle, ne veut que des ecclésiastiques qui s'y soumettent sincèrement, et travaille à pacifier les esprits.

Nous allons suivre cette pure et délicate intelligence, ce grand cœur dans ces deux périodes si mal connues de sa vie. Les lettres inédites et les documents que nous avons pu recueillir jetteront, nous l'espérons, quelque lumière sur ce nom, un des plus beaux de l'Église et

de la France. On verra partout Massillon conserver sa tranquillité, son onction, sa grâce. Les troubles et les orages ont peu de prise sur ce caractère bienveillant, sur cette âme douce et naturellement souriante. Une inaltérable sérénité, la patience et la mansuétude, disons mieux, la charité même de Jésus-Christ forme le fond même de son caractère. Au milieu de l'intolérance du dix-huitième siècle il sut dignement supporter la contradiction, comme il conserva, dans une époque souillée par une mollesse fastueuse, la sévérité des mœurs sacerdotales.

I

Le dix-septième siècle allait finir quand Massillon fut appelé pour la première fois à Paris. M. de Noailles, ami des Beaufort et particulièrement du saint abbé de Septfonts, avait contribué à enlever Massillon au silence de la solitude religieuse, et il l'avait attiré dans son diocèse pour y continuer la chaîne d'or de l'éloquence sacrée. Cependant, il reste deux ans sans paraître dans les chaires de Paris ; on le laisse encore répandre son éloquente parole dans les séminaires ou dans la province. Mais déjà on est heureux de l'accueillir, et on sourit aux feux naissants de son génie.

Le jansénisme, depuis plusieurs années, penchait vers son déclin. Néanmoins, il séduisait encore un grand nombre d'âmes ardentes et fortement trempées. Disons avec franchise tout ce que nous pensons. Les amis du droit et de la vérité excédaient parfois. Ils avaient pour eux la cour, les opulents abbés commendataires, la faveur et la fortune. En revanche, le jansénisme, qui sans doute était en opposition avec l'esprit de liberté et de miséricorde de l'Évangile, mais qui aussi était une protestation contre le luxe et l'oisiveté de trop de prélats, comptait des partisans à la Trappe comme à Septfonts, au Carmel et à Saint-Maur ; et la vie pénitente de Port-Royal avait captivé plus d'une noble intelligence. De plus, la persécution était de leur côté, et, en matière religieuse, grâce à Dieu, les oppresseurs sont rarement les plus forts. Enfin, l'esprit de révolte, l'apparence de la liberté, et surtout cette hostilité aux racines éternellement vivaces des parlements et des magistrats contre le centre de l'unité catholique, donnaient au parti de Quesnel d'inflexibles adhérents.

Ce n'est pas qu'on doive croire, avec la plupart des jansénistes, que les catholiques soumis n'aient pas eu dans leurs rangs des hommes aux mœurs austères, à l'âme généreuse et désintéressée. Saint Vincent de Paul, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Belzunce, sont de grands

noms à opposer aux Saint-Cyran, aux Arnauld et aux Quesnel. Et autour d'eux, que de prêtres dévoués, que de saintes femmes, que de cœurs passionnés pour la justice et pour l'immolation embrassaient avec une tendre simplicité l'anneau du pêcheur ! Malgré tout, lorsque les jansénistes révoltés s'élevaient contre ces évêques, dignes du Bas-Empire, qui, au dégoût des honnêtes gens, étalaient, à Versailles et à Paris, le honteux spectacle de leur faste insolent et de leur existence inoccupée, n'avaient-ils pas pour eux la raison, la vérité et la religion, et pouvait-on les blâmer d'appeler de leurs vœux une réforme morale et chrétienne ? Leur tort était, non pas de gémir sur ces désastres scandaleux, mais de les exagérer, mais de s'en servir pour attaquer la hiérarchie catholique et l'autorité de l'Église. Ainsi est donc fait l'esprit humain, et telle est son infirmité ! Trop souvent il juge par des dehors spécieux, par d'inévitables abus, plus que par le fond même des choses et par la vérité que rien ne saurait faire varier.

Et pourtant, alors même, les disciples de Quesnel avaient un ami fort en crédit, fort en honneur, et comblé des dons de la fortune. Naissance, omnipotente parenté, dignités, tout s'accumulait sur la tête de M. de Noailles. En revenant de Septfonts, Massillon fut accueilli avec une exquise bienveillance par l'archevêque, et se mêla rapidement à sa société où il prit une place distinguée. Aussi, dès ses premiers sermons, le jeune et brillant orateur célébrait-il Noailles comme « un nouvel Esdras, » qui allait rendre à Jérusalem sa splendeur antique. Toutefois, cette faveur n'éblouit pas Massillon et ne le fit pas dévier de sa vocation. Au moment où il se détachait de Septfonts, il aurait aisément et décemment pu prendre rang dans le clergé séculier de Paris, où l'affection de M. de Noailles lui eût volontiers ménagé une position digne et honorable. Mais ces calculs n'entraient pas dans sa belle âme. Il resta fidèle à l'Oratoire, et il alla simplement se cacher à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, au séminaire de Saint-Magloire.

Cependant, pour essayer encore sa parole, on l'envoya, en 1698, prêcher le carême à Montpellier ; il était alors dans sa trente-cinquième année. Montpellier rappelait à Massillon le ciel clément de son extrême Provence ; il retrouva même quelques parents parmi l'honnête bourgoisie de la ville. Dans cette station de 1698, où le prédicateur eut un grand succès, il vit de près Colbert, déjà évêque de Montpellier depuis un an ou deux. Fils du marquis de Croissy et d'une Arnauld, frère de Torcy, Colbert était né en 1667, quatre ans après Massillon ; à dix-sept ans il avait l'abbaye de Froidmont qui lui rapportait huit ou neuf mille livres, et à vingt-neuf ans il recevait le bel évêché de Montpellier. Ce n'était pas trop mal débuter

pour un fervent adepte de l'étroite morale. Les vertus de Massillon devaient, vingt ans plus tard, le rendre le collègue de Colbert. Mais les deux prélats suivront des voies bien différentes. L'âpre Colbert s'attirera les applaudissements des plus fanatiques jansénistes; le doux et pacifique Massillon obtiendra leurs injures. En 1698, il n'en était pas ainsi. Ravi de l'accueil poli du jeune évêque, l'oratorien s'abandonnait à ses avances, avec la délicieuse sympathie qui lui était habituelle. Il lui promettait même de venir donner une nouvelle mission à Montpellier; mais le moment approchait où Paris et Versailles allait absorber toute cette pure éloquence.

Vers le temps où dans cette savante ville du Midi Massillon touchait les cœurs de sa voix émue, un membre de la Compagnie de Jésus y prononçait un discours qui fit beaucoup de bruit et qui déplut fort à Colbert. Naturellement l'oratorien fut du parti de l'évêque contre le jésuite. De retour à sa maison du faubourg Saint-Jacques, tout en reprenant sa vie laborieuse, il s'intéressa vivement à cette affaire, dont on parla, non-seulement à l'archevêché, mais encore à la cour. Colbert lui écrivit à ce sujet, et Massillon lui répondit le 2 juin 1698. Il venait alors de quitter Paris pour se retirer dans la ravissante campagne de Raray.

L'ancien prieuré de Sainte-Marie de Raray était situé près de la Fère en Tardennois, dans l'ancien duché de Valois, au diocèse de Meaux. Les dépendances du monastère touchaient à la terre de Mesme. L'Oratoire s'y était établi dès le printemps de 1618. Comme Malebranche, Massillon aimait à se cacher dans quelque belle solitude; et, au milieu de la paix et de la fraîcheur des champs, il se plongeait dans la contemplation et le travail. Le métaphysicien goûtait surtout Marines et Raray; nous voyons l'orateur à Raray, à Montataire et à Notre-Dame-des-Anges en Provence. Plus d'une fois, le château de Saint-Mesmes les réunit au sein d'une gracieuse hospitalité; sans doute, entre le méditatif et le sermonnaire se formaient déjà les liens de l'étroite amitié qui devait les unir[1]. L'imagination se plaît à se représenter Malebranche vieillissant, mais toujours enthousiaste et animé, rajeuni d'ailleurs par l'aspect de la campagne, à laquelle, malgré lui, il était si sensible, et par le séduisant esprit de Massillon, s'élevant des belles choses que les yeux voient aux choses infiniment plus belles que l'âme seule aperçoit, et répandant ses sentiments dans un cœur digne de les recevoir.

C'est donc de cette calme retraite de Raray que Massillon écrivit à l'évêque de Montpellier. Rien de plus fin, de plus spirituel que sa lettre, le thème étant une fois donné. D'un trait vif, il peint les gens;

[1] Éloges de Massillon par Gaillard, 1770, second éloge.

il y montre le P. de la Chaise, M. de Noailles et Bossuet lui-même. Quoi de plus ingénieux et de plus délicat que la réponse de Torcy à Louis XIV, où une vraie leçon se cache sous un voile agréable? Mais voici cette lettre tout entière ; nous devons la communication de l'original à M. Victor Cousin, dont la rare indulgence daignait s'intéresser à nos humbles recherches.

LETTRE A COLBERT DE CROISSY, ÉVÊQUE DE MONTPELLIER[1].

« A Raray, ce 2 juin 98.

« Monseigneur,

« J'ai reçu dans ma solitude la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; et je ne puis dissimuler à Votre Grandeur que j'ai été vivement touché du vain triomphe des bons pères de Montpellier. Je croyais que M. le marquis de Torcy ou M. l'abbé Renaudot vous avait écrit ce qui s'était passé à la cour et à la ville sur l'affaire de l'interdit, et que ce serait vous ennuyer que de vous en redire le détail. Rien n'est plus vrai que tout Paris a loué la modération, l'équité et le zèle de votre conduite, que tous ceux qui ont lu le sermon ont été scandalisés que les jésuites de Paris aient osé parler de cette affaire, et que les bons pères eux-mêmes ont été si fâchés d'en avoir d'abord fait tant de bruit qu'ils ont prié leurs amis de n'en plus parler. Ce fut M. l'abbé de Louvois qui, revenant de Versailles, me dit en propres termes que le roi avait ordonné au P. de la Chaise de vous écrire une lettre d'honnêteté, et que toute la cour avait désapprouvé la conduite des pères jésuites, ajoutant que vous étiez heureux, Monseigneur, d'avoir été soutenu avec tant d'agrément et tant d'éclat dans une première démarche. Il me raconta tout le détail de ce que M. le marquis de Torcy avait remontré au roi, et surtout la réponse très-judicieuse qu'il lui avait faite, lorsque le roi lui dit : « Je sais que M. de Montpellier est un fort bon évêque ; mais on m'a dit qu'il n'y a que quarante confesseurs dans Montpellier ; c'était autrefois la méthode des jansénistes. » A quoi M. le marquis de Torcy répondit : « Sire, ce n'est point là mon métier, et je ne saurais dire à Votre Majesté s'il faut plus ou moins de confesseurs à Montpellier ; mais j'ai toujours ouï dire et je sais que M. de Chartres, qui ne passe pas pour janséniste, est fort difficile là-dessus. » — Cette réponse fit que le roi tourna tout court à l'instant et ne parla plus de confesseurs.

« Pour M. de Paris, que j'ai eu encore l'honneur de voir depuis peu, il trouve le sermon très-digne de l'interdit, et ne peut se taire sur votre fermeté et sur l'amour que le Seigneur a donné à Votre Grandeur pour la vérité et pour l'Église. Lorsqu'il fut à Versailles pour parler de cette affaire, le roi le voyant entrer, lui dit : « L'évêque de Montpellier va bien vite ; il fait trop de bruit en ce pays-là. — Qu'a-t-il donc fait? répondit M. de Paris. A-t-il interdit toute la Société ? Je puis protester à Votre Majesté que si j'avais été à sa place, j'aurais fait tout comme lui. » — A quoi il ajouta tout ce qu'on peut dire de plus fort pour une bonne cause ; et le roi en de-

[1] Du cabinet de M. Victor Cousin.

meura très-satisfait. La dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, il me fit encore raconter toute cette histoire, qui en vérité ne méritait pas d'être si souvent redite ; car il n'y a que votre conduite, Monseigneur, qui m'y paraisse digne d'attention. Le P. de la Chaise arriva comme je commençais ; il fallut céder la place, et je passai à un autre appartement, attendant qu'il ait fait sa visite. Je revins quand il fut parti, et M. de Paris me dit en riant : « Tenez, il vient de me parler encore de cette affaire. » Il ne m'en dit pas davantage, et je n'osai pas l'interroger. Mais il me répéta qu'il en avait parlé au roi très-vivement, que, quoique vous n'eussiez pas besoin de son crédit, étant fort en état de vous soutenir par vous-même et par votre famille, néanmoins il avait cru que le poste où vous êtes demandait de lui cette démarche. Il ajouta qu'il ne fallait plus satisfaire l'esprit du roi que sur le petit nombre des confesseurs, et qu'il attendait la liste que vous deviez lui envoyer.

« Je n'oserais vous dire, Monseigneur, tout ce qu'il pense des grâces que le Seigneur répand sur les commencements de votre épiscopat, tout ce qu'on dit à Paris à l'occasion de cette affaire. Vous attendiez des contradictions en faisant cette démarche ; vous avez trouvé des applaudissements. M. de Meaux [1] surtout sait le sermon du pauvre jésuite par cœur, quoiqu'il ne vaille pas trop la peine d'être appris, et avec la vivacité que vous lui connaissez, il en parle assez souvent. En un mot, il y a peu de jours que je manque de Paris, et lorsque j'en partis, tous les gens de bien chantaient victoire sur votre affaire. Ce n'est pas, Monseigneur, pour soutenir votre zèle que je vous écris ce détail ; je connais le fonds de votre piété et le caractère de votre amour pour les devoirs de l'épiscopat ; mais c'est que je suis indigné que les mauvais contes soient toujours si fort à la mode à Montpellier, et que les bons pères soient humiliés sans être plus sages. Si je n'avais craint de vous déplaire, j'aurais envoyé votre lettre à M. de Paris : elle aurait fait un effet merveilleux ; et il n'aurait pas manqué d'en faire tout l'usage qu'on en peut faire : mais je n'ai osé de mon chef produire une de vos lettres. Il vient de répondre à M. de Cambrai [2] ; on dit que la réponse est accablante, et qu'elle roule toute sur des faits. Je ne l'ai pas encore vue ; j'ai lu celle de M. de Meaux. C'est une lettre adressée à M. de Cambrai : elle est bien vive, et la guerre s'y fait à découvert et sans ménagement.

« Je ne mettrai jamais d'obstacle au projet de notre mission. Vous savez, Monseigneur, que mes premiers travaux m'ont attaché à votre personne pour toute ma vie, et vous ont donné sur moi un droit irrévocable.

« Je suis avec une vénération très-respectueuse, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Massillon, *prêtre de l'Oratoire.* »

Cette lettre prouve tout simplement qu'alors Massillon, oratorien, lié avec Noailles et Colbert, goûtait peu la Société de Jésus. Mais

[1] Le grand Bossuet.
[2] Fénelon.

en 1701, il va bien autrement loin, et il a l'air de confondre dans la même désaffection et Rome et les jésuites. En effet, il écrivait le 2 janvier à son ami, l'abbé de Louvois, qui parcourait l'Italie à la recherche des antiques, une lettre qui sent terriblement son jansénisme. Parlant de Rome où était alors l'abbé de Louvois, il lui dit : « Je n'envie de toutes les merveilles que vous y voyez que la consolation que vous avez de pouvoir aller quelquefois prier sur le tombeau des saints apôtres et y respirer ces restes d'esprit que leurs cendres inspirent encore. J'aimerais bien mieux les aller puiser là qu'au Vatican. »

Oui, mais attendez. Dès 1705, ces sentiments semblent se tempérer et s'adoucir. Il donna une preuve de ce changement qui fut très-remarquée. Il y avait à la cour une femme encore jeune, belle comme le jour, dit le duc de Saint-Simon, et appartenant au plus grand monde. Elle était fille du marquis de Senneterre et avait épousé M. de Florensac, menin du dauphin. Le souffle de la mort, qui ne respecte rien, arracha brusquement cette fleur. Transporté par le désespoir, M. de Florensac voulut se tuer sur les restes inanimés de sa femme. A ce sujet, la marquise d'Huxelles écrivait le 7 juillet 1705 à M. de la Garde : « Vous avez dû commercer avec M. de Florensac dans ce fameux hôtel de Rambouillet. Il faut vous marquer son affliction : elle fut telle au moment de la mort de madame sa femme qu'il prit son épée pour s'en percer le cœur. Le P. Massillon l'arrêta et le mena au noviciat des jésuites. *On admire encore qu'un prêtre de l'Oratoire l'ait conduit là*[1]. »

Dans le dénoûment chrétien qu'il sut donner à cette tragique aventure, il laisse entrevoir ce qu'il y avait de large et de conciliant dans son caractère. Sur un plus grand théâtre, on va maintenant voir éclater son vif amour pour l'union. Il sait bien que s'il prend ouvertement la défense de l'orthodoxie, les esprits intolérants de sa congrégation, qui avaient voulu expulser honteusement Malebranche, ne le ménageront pas. Car, ce ne fut point pour le jansénisme, mais par le jansénisme que ces deux grands hommes furent odieusement persécutés, quoique un écrivain illibéral ait voulu, dans une feuille ecclésiastique, nous prouver, avec une répugnante affectation de sentiments orthodoxes, qu'en parlant avec sympathie de Massillon et de Malebranche on rendait sa foi suspecte, et on compromettait sa réputation.

Le 8 septembre 1713, le pape Clément XI signa la constitution *Unigenitus*, qui condamnait les cent et une propositions où Quesnel

[1] Le recueil des lettres originales de la marquise d'Huxelles est actuellement déposé au musée Calvet, à Avignon.

s'était fait l'écho de Baius et de Jansénius. Sous une pieuse onction et une morale attendrie, les écrits de Quesnel cachaient une rigidité fanatique et un immoral fatalisme. On niait toute vertu, tout acte bon et utile en dehors de l'Église. Dans leur cadre primitif, assez étroit, les *Réflexions morales* avaient été approuvées de M. de Noailles, alors évêque de Châlons. Bossuet voulait les corriger et les ramener à la vraie doctrine. Mais loin de se rapprocher de la croyance catholique, l'auteur avait, dans de nouvelles éditions, en développant son livre, mis plus pleinement au jour ses sentiments hétérodoxes. Lorsque parut la bulle qui réprouvait ce dangereux écrit, quarante évêques assemblés à Paris se hâtèrent de la reconnaître ; puis la très-grande majorité du reste des prélats français souscrivit à cette acceptation. Mais, malgré les instances de Louis XIV et de madame de Maintenon, le cardinal de Noailles, s'unissant à Colbert de Montpellier, à Soanen, évêque de Senez, et à quelques autres prélats jansénistes, hésite, demande des explications, remet de jour en jour à se prononcer clairement.

Alors on voit Massillon, bien que toujours plein d'une tendre confiance dans son archevêque, commencer à se rapprocher du cardinal de Rohan. Parmi les jeunes ecclésiastiques qu'en arrivant à Paris il avait trouvés étudiant au séminaire de Saint-Magloire, il avait remarqué le charmant abbé de Rohan. On ne pouvait rien imaginer de plus distingué ni de plus spirituel que le fils de madame de Soubise. D'une politesse exquise et mesurée, d'un caractère facile et liant, d'une beauté rare, d'une nature éminemment aristocratique, il attirait les regards des plus distraits et des plus indifférents. Né en 1674, il était coadjuteur à vingt-sept ans et à trente évêque de Strasbourg. Bientôt les dignités s'amassèrent sur sa tête. A la naissance, à l'esprit, aux grandes manières, il joignit les plus riches bénéfices : avant quarante ans, il avait quatre cent mille livres de rente et était cardinal ; pour comble, on lui donna la grande aumônerie. Mais, par un triste retour, dans une position aussi élevée, on se trouvait exposé à de profondes chutes. Le cardinal de Rohan aimait la vie molle, mondaine et fastueuse. Il faut cependant dire que, si le luxueux prélat n'avait rien des mœurs austères et apostoliques de la primitive Église, les jansénistes, dès qu'ils le virent irrévocablement attaché à l'unité catholique, n'eurent garde de lui épargner leurs insinuations calomnieuses. On n'allait pas de main morte dans le parti. Si l'on se séparait des disciples de l'étroite morale, on était chaque jour fortement éclaboussé ; mais si l'on criait un peu avec eux, une complaisante éponge effaçait les taches et quelque main habile faisait reluire les beaux côtés.

Avec le cardinal de Rohan, l'évêque de Meaux, Bissy, s'était rangé

parmi les plus ardents défenseurs de la bulle. « Est-il un meilleur seigneur que le cardinal de Bissy, plus gracieux et plus obligeant, mieux réglé dans ses mœurs et dans sa conduite, vivant honorablement sans faste et sans dettes, sans diminuer de ses aumônes, toujours au-dessus de ses affaires, quelque dépense qu'il fasse? Prélat savant et laborieux, combien a-t-il écrit contre le jansénisme et pour la constitution! Le public rend moins de justice à ses écrits qu'à sa vertu[1]. » Peut-être cependant, sans souscrire aux éloquentes insolences de Saint-Simon, doit-on reconnaître que M. de Bissy, dans son zèle pour la vérité, n'a pas toujours eu la sagesse ou la mesure nécessaire. D'abord évêque de Toul, il avait succédé au grand Bossuet à Meaux. Le cardinal de Noailles le voyait alors avec satisfaction se rapprocher ainsi de Paris, et il lui écrivait le 3 mars 1705[2] :

« Je ne puis différer un moment, monsieur, à vous témoigner ma joie de ce qu'enfin vous voilà tout de bon évêque de Meaux, et de ce que le Pape vous a rendu justice par les louanges qu'il vous a données en plein consistoire et par le *gratis* qu'il vous a accordé. Je m'intéresse très-sincèrement à l'un et à l'autre, et vous prie d'en être bien persuadé. Venez donc le plus tôt que vous pourrez voir votre nouvelle épouse et vous approcher d'un métropolitain qui vous honorera et vous chérira toujours, monsieur, autant que vous méritez de l'être.

« Le cardinal de Noailles. »

Le cardinal de Bissy, sous Louis XIV, sous la Régence et sous Louis XV, s'intéressa très-activement aux affaires religieuses et servit souvent d'intermédiaire entre la cour et le cardinal de Noailles. Il cherchait sans cesse de nouveaux moyens pour faire céder les opposants. Il avait surtout imaginé une sorte d'équilibre théologique auquel il tenait beaucoup. Supposant donc une balance, il se figurait sur l'un des plateaux le poids de la concupiscence et de l'autre côté le contre-poids de la grâce. Ainsi la volonté n'avait qu'à pencher librement, selon qu'il lui convenait, à droite ou à gauche. Cette théorie répugnait à M. de Noailles et satisfaisait peu Massillon. Voici deux importantes lettres de l'éloquent orateur au cardinal de Bissy. On y verra Massillon sincèrement soumis à l'Église, mais essayant de tempérer l'ardeur de l'évêque de Meaux, qui dans ce temps semblait

[1] Mémoires de l'abbé Legendre, chanoine de Notre-Dame, p. 365. Ces Mémoires sont ceux d'un homme de saine doctrine, mais platement ambitieux. Que n'avons-nous sur ces temps le journal d'un prêtre vraiment humble et désintéressé, d'une belle âme, d'un Belzunce, ou pourquoi simplement les *Mémoires de Languet de Gergy* sont-ils aussi courts, aussi incomplets?

[2] Lettre inédite de notre collection.

indiscrète parfois, et cherchant, selon la tendance constante de son caractère, à concilier les esprits par un moyen terme et comme par un juste milieu. Certes, cette âme élevée, pleine du légitime sentiment de sa valeur, au-dessus d'une ambition vulgaire, ne s'abaisse pas à flatter le puissant cardinal de Bissy, comme les jansénistes ne rougissaient pas de le prétendre.

LETTRE DE MASSILLON AU CARDINAL DE BISSY[1].

« Ce 7 décembre 1734.

« Monseigneur,

« J'étais déjà instruit par la lecture des premiers ouvrages de Votre Éminence sur l'explication que vous donnez à votre doctrine de l'équilibre. Je savais que vous n'exigez pas pour l'essence de la liberté un équilibre de penchant, mais de force et de secours. Mais cette explication n'a jamais pu guérir mes peines que je vous proposerai toujours avec tout le respect et toute la docilité d'un disciple, et dont vous n'auriez jamais entendu parler sans la circonstance de mon suffrage que vous me faites l'honneur de me demander.

« Il m'a donc toujours semblé, supposé la doctrine de l'équilibre, que Dieu serait obligé d'avoir toujours la balance à la main pour égaler ses secours à nos besoins, et comme nos besoins augmentent à mesure que nous devenons plus vicieux et plus corrompus, Dieu devrait par justice, pour établir l'équilibre entre nos forces et nos devoirs, redoubler ses bienfaits à mesure que nous redoublerions d'impiété et de malice, de sorte que nous n'aurions jamais plus de droits à ses grâces que lorsque nous nous en serions rendus plus indignes. Cette doctrine m'a toujours paru révolter toute raison et toute bonne théologie.

« Lorsque saint Paul dit que le Seigneur ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, — ce que Votre Éminence allègue comme la preuve la plus décisive de son opinion, — il est certain que l'Apôtre ne parle que des tentations attachées à l'ordre de nos devoirs, et des afflictions et des tribulations que ces devoirs nous attirent. Il veut soutenir et consoler, par la certitude de cette espérance, des fidèles persécutés pour la foi ; mais il ne veut pas dire que dans les tentations que nous cherchons nous-mêmes, dans les occasions infaillibles de péché où nous avons mille fois péri, et où nous courons encore, malgré les ordres du Seigneur, il sera toujours prêt à nous soutenir, à égaler son secours et nos forces à la violence des tentations où nous nous sommes précipités de propos délibéré. Au contraire, toute l'Écriture nous avertit que Dieu alors nous abandonne et nous laisse égarer dans nos voies corrompues.

« D'ailleurs, vous savez vous-même, Monseigneur, que beaucoup de grands théologiens dont l'autorité est respectée dans les écoles, soutiennent que Dieu refuse même quelquefois tout secours à certains pécheurs endur-

[1] Lettre inédite du cabinet de M. le comte d'Haussonville.

cis qui se sont attiré cet abandon par une longue persévérance dans une voie impie et abominable. Le clergé de France a reconnu ce sentiment comme très-orthodoxe dans le corps de doctrine de 1720, auquel vous avez vous-même souscrit. Or, cette opinion est hérétique si la vôtre est la doctrine de l'Église.

« Enfin, à toutes ces observations, on pourrait encore ajouter qu'il est très-dangereux de faire dépendre d'une opinion qui n'est pas commune ni autorisée dans l'Église, telle que l'est celle de l'équilibre, la défense du dépôt commun de la foi. Il me semble qu'un évêque, dans des instructions pastorales surtout adressées à son peuple, ne devrait parler que le langage commun de l'Église. Nous sommes établis pour apprendre à nos peuples ce que l'Église les oblige de croire, et non nos opinions particulières. Nous avons tant d'autres armes pour confondre les novateurs, des armes que l'Église nous met en main, et que Votre Éminence est plus en état d'employer que personne, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des opinions humaines et singulières, plus capables d'affaiblir la bonne cause que de la soutenir.

« Votre Éminence me fait l'honneur de m'écrire qu'elle a toujours cru avec le clergé de France que la crainte seule des peines ne suffisait pas au tribunal, et qu'il fallait encore au pénitent qui en approchait un amour de Dieu commencé pour obtenir la grâce de la réconciliation dans le sacrement. Mais il me semble que c'était le lieu de le dire hautement, quand vous avez établi que la crainte seule des peines éternelles disposait à l'absolution dans le tribunal. Vous n'ignorez pas là-dessus les clameurs des appelants contre nous. Vous savez même qu'il s'est trouvé parmi les défenseurs de la Bulle des théologiens qui ont donné à ces clameurs une apparence d'équité, en s'autorisant mal à propos de ce décret apostolique pour réduire presque à rien le grand précepte de l'amour de Dieu, et substituer à ce point essentiel de la loi la crainte seule des peines éternelles ; de sorte que les évêques ne sauraient parler assez haut sur un article qui est comme l'âme de la religion et la base de toute la doctrine chrétienne. Et c'est ce qui m'a donné occasion de faire souvent une réflexion qui n'est pas étrangère au sujet de cette lettre ; c'est qu'il a paru et qu'il paraît encore tous les jours d'excellents ouvrages pour démontrer aux fidèles la nécessité de la soumission qu'ils doivent à la bulle *Unigenitus* ; vous l'avez vous-même, Monseigneur, prouvé en tant de manières qu'il n'y a que l'esprit de parti qui puisse se refuser à la force et à l'évidence de vos preuves ; mais je n'ai vu encore aucun ouvrage qui se propose uniquement de combattre et de condamner l'abus que quelques théologiens ont fait et font encore tous les jours de leur soumission à la Bulle, en se servant de ce décret apostolique pour autoriser des opinions et des excès sur le dogme et sur la morale que ce jugement dogmatique de l'Église n'autorise pas certainement. Cependant, un ouvrage de ce caractère serait seul capable de ramener tous les appelants d'un esprit modéré. On ne fera jamais rien par une autre voie. Il faut guérir leurs prétentions sur les abus que quelques défenseurs outrés de la Bulle en ont fait. Ils nous accusent de les autoriser et de les adopter. C'est le seul épouvantail qui les arrête et qui sert en même temps de pré-

texte à leurs écrivains séditieux d'imposer à la crédulité des peuples et de nourrir leur révolte contre l'Église.

« A l'égard de vos mandements sur la juridiction ecclésiastique que j'ai lus depuis ma dernière lettre à Votre Éminence, le fond de votre doctrine sur les bases des deux puissances, leur souveraineté, leur indépendance dans l'exercice de leurs fonctions, m'a paru la véritable doctrine de l'Église établie avec beaucoup d'érudition. Mais j'y ai trouvé des propositions incidentes et des conséquences qui m'ont semblé aller trop loin. Il est à craindre que nous ne perdions en voulant trop gagner. Dans la chaleur où sont les esprits, nos droits les plus incontestables nous étant disputés, il ne faut pas se promettre qu'on nous en passera de douteux ; et les expressions hasardées là-dessus, loin de guérir les plaies faites à notre juridiction, lui en attireront peut-être de nouvelles. En second lieu, il m'a semblé que beaucoup de maximes du Parlement, que vous combattez comme des erreurs contre la foi, ne roulent que sur des termes mal entendus et des équivoques qui, éclaircis, finiraient la plupart des contestations. En troisième lieu, il m'a semblé que sur la bulle *Unigenitus* et sur la matière de la juridiction, Votre Éminence fait beaucoup d'articles de foi qui pourraient trouver bien des mécréants parmi les théologiens les plus orthodoxes.

« Enfin, il m'a semblé que sur la juridiction, Votre Éminence traitait avec beaucoup trop d'indulgence et même avec une sorte de respect les opinions ultramontaines. Vous paraissez même justifier l'énormité de ces prétentions en vous contentant de nous avertir que les ultramontains ne les regardent pas comme des articles de foi. Il semble que par là ils nous font grâce, que c'est uniquement pour ménager notre incrédulité qu'ils nous tolèrent et ne font pas un nouveau symbole de leurs opinions ; cependant, qu'ils ne nous regardent pas moins en secret comme hérétiques, nous autres Français, qui osons les combattre, quoique pour ne pas révolter une Église aussi considérable que celle de France, ils ont la condescendance de s'abstenir de censure à notre égard et ne pas déclarer tout haut ce qu'ils pensent.

« Je considère qu'il ne serait pas peut-être décent à un auteur honoré de la pourpre d'écrire *ex professo* contre des prétentions si insoutenables. Mais comme l'infaillibilité des papes, leur supériorité au-dessus des conciles, leur pouvoir de déposer les souverains sont des opinions qui renversent le fond et toute la majesté de la hiérarchie, et de plus toute la sûreté des sociétés civiles ; comme ce sont de nouveaux paradoxes nés dans l'ignorance et la superstition des derniers siècles, il m'a toujours semblé ou qu'un évêque français n'en devrait pas parler ou en parler du moins d'une manière un peu plus honorable aux droits de l'épiscopat et plus dans le style de nos maximes. Mais je vois avec regret que ces maximes s'affaiblissent tous les jours sous la plume de plusieurs de nos écrivains, soit par la reconnaissance des faveurs qu'ils ont obtenues de la cour de Rome, soit par l'espérance de les obtenir.

« Il serait trop long d'exposer en détail à Votre Éminence tous nos autres doutes. Plaignez-moi, Monseigneur, de n'avoir pas assez de lumière pour

les dissiper moi-même. Comme j'écris cette lettre après une lecture assez rapide de vos mandements sur la juridiction, peut-être qu'en y revenant avec tout le loisir que ces matières demandent, j'y trouverai la solution de mes difficultés. J'aurai soin d'en informer Votre Éminence. Aussi, je la supplie très-humblement de me laisser cette discussion et de se l'épargner elle-même. Si je ne réussis pas à me désabuser, je réussirai du moins à me confirmer de plus en plus dans les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Éminence le très-humble et très-obéissant serviteur.

« † J. B., *évêque de Clermont*. »

AUTRE LETTRE DE MASSILLON AU CARDINAL DE BISSY[1].

« Monseigneur,

« Je ne mérite pas les soins que Votre Éminence se donne pour éclaircir mes doutes; et j'eusse été bien plus circonspect à vous les proposer si j'avais cru vous donner la moitié de la peine que Votre Éminence a bien voulu prendre.

« Vos éclaircissements sur l'équilibre m'ont paru ne renfermer que la doctrine commune des ecclésiastiques sur l'universalité des secours suffisants. Ce n'était donc plus que le mot *équilibre* qui faisait peur, et par lequel on entendait que la suffisance des secours qui donne un pouvoir réel et complet, ne pouvait le donner qu'en établissant toujours dans la volonté une égalité et une espèce d'équilibre de forces entre la tentation et la grâce. Cette idée m'avait toujours fait de la peine; le terme d'équilibre en ce sens m'avait toujours paru nouveau et dangereux et peu propre à expliquer la doctrine de l'Église. Nous avons à faire d'un côté à des chicaneurs de mauvaise foi qui, pour faire perdre de vue leurs erreurs réelles, nous en imputent d'imaginaires, et de l'autre à des théologiens élevés dans une mauvaise théologie et outrés défenseurs de la Bulle, qui autorisent les imputations en les adoptant eux-mêmes, de sorte qu'on ne saurait marcher avec trop de réserve entre ces deux extrémités.

« J'ai parcouru de nouveau, Monseigneur, vos mandements sur les bornes des deux puissances, et je persiste toujours à craindre qu'ils n'excitent un soulèvement général dans tous les tribunaux du royaume. Peut-être dans des temps plus tranquilles, ils auraient pu, avec quelques éclaircissements dont ils me paraissent avoir besoin, imposer silence aux ennemis de la juridiction ecclésiastique. Mais je ne doute pas que dans les circonstances présentes ils n'aigrissent la plaie qu'ils se proposent de guérir. C'est beaucoup hasarder aujourd'hui sur cette matière que d'avancer des choses qu'on peut nous contester; nous nous exposons par là à donner une nouvelle hardiesse aux tribunaux et les animer à nous disputer à leur tour des droits auxquels jusqu'ici ils n'avaient pas osé toucher. C'est toujours la destinée des disputes. On va trop loin de part et d'autre, et, au lieu de se borner à défendre son terrain, on veut en gagner sur son ennemi.

[1] Lettre inédite du cabinet de M. Gauthier-Lachapelle, avocat à Paris.

« Je suis persuadé, Monseigneur, que Votre Éminence pense sur les opinions ultramontaines ce que pensent tous ceux qui connaissent l'antiquité; mais il me semble que vous mettez en parallèle l'énormité de ces nouvelles prétentions avec l'ancienne doctrine de l'Église, c'est-à-dire avec nos maximes, comme deux opinions également probables, dont vous semblez laisser le choix libre à vos lecteurs. J'aurais souhaité que la balance n'eût pas paru si égale, et qu'un mot du moins de la part de Votre Éminence l'eût fait pencher de notre côté. Ou je me trompe fort, ou cet endroit, outre les clameurs de nos magistrats, ne plaira pas même beaucoup au clergé de France.

« Pardonnez-moi, Monseigneur, ces scrupules dont la source est peut-être dans la médiocrité de mes lumières. Si je croyais que vos derniers mandements pussent nous donner la paix, je les signerais de mon sang. Personne ne la souhaite plus que moi et n'est plus touché des maux de l'Église. C'est la crainte seule de les aigrir qui m'arrête; et il n'y a que ce motif qui puisse l'emporter dans mon esprit sur la déférence que j'aurai toujours pour vos lumières. Soyez-en, je vous supplie, bien persuadé, comme aussi du respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Éminence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

« † J. B., *évêque de Clermont.*

« Permettez-moi, Monseigneur, à l'approche de la nouvelle année, de vous y souhaiter toutes les bénédictions que méritent vos travaux immenses pour l'Église[1]. »

Mais ces lettres intervertissent l'ordre des temps. Il faut revenir aux dernières années de la vie du grand roi.

Comme le P. Massillon voyait dans l'intimité M. de Noailles, on songea naturellement à employer les forces vives de sa parole et de sa vertu pour décider le prélat à se réunir au corps de l'Église. C'était une œuvre difficile. Caractère inconsistant, le cardinal échappait aux doigts qui essayaient de le tenir. Pendant longtemps, le pauvre père fit inutilement la navette entre Noailles et Rohan ou Bissy. Véritable œuvre de Pénélope, à peine un peu ourdie, la toile était défaite, et il fallait tout recommencer. Massillon épuisait sa merveilleuse éloquence : vainement il s'enflammait, vainement il montrait avec véhémence les maux de l'Église divisée, vainement encore il laissait couler en flots d'ambroisie l'exquise douceur de son âme. Quel lien jeter sur ce mobile et insaisissable Protée ?

Il s'agit d'abord, pour entraîner M. de Noailles, de savoir nettement si, au moyen d'un bref où le souverain pontife déclarerait que

[1] Ce 24 décembre (1734). En tête de la lettre, se trouve cette note autographe du cardinal de Bissy : *En envoyant mon catéchisme à M. de Clermont, lui répondre alors à cette lettre.*

par sa constitution il n'a pas prétendu porter atteinte à certains points sur lesquels les jansénistes avaient accumulé les nuages, l'archevêque reconnaîtrait solennellement la bulle *Unigenitus*, déjà promulguée en France depuis un an. Député par le cardinal de Rohan, Massillon se rend près de M. de Noailles. Fidèle à son caractère, le prélat répond en termes évasifs et dilatoires. Cependant, secrètement autorisé par Louis XIV et madame de Maintenon, Rohan rédige un modèle d'acceptation, et il en fait écrire un autre par Massillon. Chargé de ces deux projets, le père va trouver le cardinal de Noailles qui d'abord le remet à un autre jour, puis rejette les deux plans, particulièrement celui de Rohan, et enfin reproche à l'oratorien sa démarche en lui disant qu'il l'aurait cru plus attentif aux intérêts de son archevêque.

Le négociateur cependant ne se lassait pas. Dieu sait ses continuelles allées et venues ! Mais déjà l'affection se refroidissait, et le cardinal de Noailles commençait à regarder comme ses ennemis personnels les prêtres vertueux et dévoués qui le pressaient de se rendre. Il temporisait ; il disait qu'il voulait connaître le bref de Rome avant d'adopter la bulle. Massillon avait beau lui répéter que le pape ne condamnait pas la doctrine de saint Thomas et de saint Augustin, comme affectaient de le dire les amis de Quesnel, la question n'avançait pas d'un seul pas. Enfin, le 28 décembre 1714, le P. Massillon vint tristement déclarer à Rohan qu'on rejetait leurs projets d'une manière définitive, et que même avant de se prêter à de nouvelles idées d'accommodement, l'archevêque voulait absolument avoir entre les mains le texte du bref explicatif promis par le souverain pontife. A ce sujet, le cardinal de Rohan, d'un esprit moins confiant que l'oratorien, écrivait à madame de Maintenon, depuis quelque temps déjà désaffectionnée de Noailles [1] :

« Le P. Massillon s'est acquitté de la commission, madame ; mais il a vu que M. le cardinal de Noailles était un peu plus difficile, quand il s'agit d'exécuter, que quand il est question de projeter. *Cependant, il espère toujours*. Pour moi, qui désire plus que personne un bon accommodement, j'ai appris par une cruelle expérience à ne pas m'abandonner à l'espérance.

[1] Il a bien fallu emprunter cette lettre au recueil suspect de la Beaumelle, en attendant que M. Lavallée achève sa belle et importante publication, à laquelle, disons-le à notre honte, les journaux religieux sont trop peu attentifs. Cependant elle intéresse au plus haut degré l'histoire de l'Église de France. — Massillon fut en relation épistolaire avec madame de Maintenon ; par les Noailles il lui envoya même les manuscrits de quelques-uns de ses sermons, et il prêcha plusieurs fois à Saint-Cyr. Malheureusement M. Th. Lavallée n'a pu jusqu'ici, me fait-il l'honneur de m'écrire, retrouver dans les papiers de Saint-Cyr la moindre ligne de la main de l'illustre orateur.

Ce qu'il y a d'heureux dans cette occasion, c'est qu'elle ne change rien au parti qu'on a pris.

« J'achèterais bien cher, madame, le plaisir de vous annoncer un retour de la part de M. le cardinal de Noailles ; mais malheureusement nous n'en sommes pas encore là. Le P. Massillon l'a revu et j'ai vu depuis le P. Massillon. Je lui ai remis le projet d'acceptation ; il en a été content et a promis de le présenter à M. de Noailles. Il m'en a montré un autre qu'il avait préparé ; mais M. de Meaux et M. de Blois ne l'ont pas trouvé tel qu'il devrait être. Je vous envoie copie de l'un et de l'autre. Vous savez qu'ils supposent un acte authentique de la part de Sa Sainteté, qui rassure M. de Noailles sur ses craintes et ses scrupules. C'est la première chose que M. Amelot doit ménager à Rome. »

Voyant se prolonger les indécisions du cardinal de Noailles, Massillon lui déclara qu'il agissait avec l'assentiment exprès du roi et de madame de Maintenon. Quant aux formules proposées, on n'y accordait pas d'importance ; il était loisible à l'archevêque de donner sa propre rédaction. Au nom de Louis XIV, M. de Noailles, sans fléchir, s'inquiéta plus sérieusement de cette affaire ; et le 29 décembre 1714 il écrivit à l'oratorien pour le prier de voir le lendemain le duc de Noailles, qui retournait à Versailles. Massillon souscrivit à ce désir, et alla répéter au duc ce qu'il disait sans cesse au cardinal. Les jansénistes, à cette occasion, lui reprochèrent fort son *étourderie*. Au lieu de brûler le billet de l'archevêque, comme on prétend que le duc de Noailles l'avait demandé, il l'aurait remis à Rohan, sans doute pour mieux montrer la bonne volonté de M. de Noailles.

Avec une patience inépuisable, quoique rebuté, quoique éternellement remis, le premier jour de l'année 1715, Massillon revit le cardinal, qui lui opposa de nouvelles difficultés, de nouveaux plans. « Un projet d'explications, disait-il, n'est pas chose aisée ; mais on doit surtout l'appuyer sur mon instruction pastorale. » Comme cet écrit était fort étendu, il en remit un précis à son interlocuteur, qui le trouva encore bien long. Massillon se contenta d'en copier les sommaires, ce qui satisfit imparfaitement le prélat. Mais essayons de couper plus au court à travers ces longs détours qui se déroulent en lacets interminables comme les sentiers des Alpes.

Massillon laissait toujours concevoir des espérances sur l'issue de ses démarches. Il comptait trouver enfin un terme. Le 6 janvier 1715 l'oratorien, paraît-il, s'enferma chez M. de Rohan avec le P. Daniel ; et de leur travail commun sortit un projet d'explications, fondé sur le sommaire même du précis qu'il avait transcrit. Il se hâta de porter ce nouveau programme au cardinal de Noailles ; mais le pauvre père et son papier furent on ne peut plus mal reçus. « La négociation de ce père était déjà répandue dans Paris ; il lui était même échappé

plusieurs choses qui n'étaient pas d'un négociateur discret. Il avait montré à quelques personnes l'extrait qu'il avait fait du précis, comme étant un projet d'explications désiré par M. le cardinal de Noailles. Il prétendait que tous ceux à qui il en avait parlé ne voulaient autre chose sinon que le pape déclarât qu'il n'avait donné aucune atteinte à la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, prétendant renfermer par là tout ce qui regarde la grâce, la prédestination, la foi, la charité, la crainte, etc. Il avait encore dit que M. le cardinal de Noailles avait approuvé son projet d'acceptation. Toutes ces indiscrétions, la lettre envoyée au cardinal de Rohan, et ce qu'il avait dit au même que c'était le cardinal de Noailles qui d'envoyait à lui pour entrer en négociation ; tout cela fit comprendre au cardinal de Noailles *qu'il ferait bien de l'éconduire*. Il prit l'extrait du précis, et sans dire s'il en était content ou non, ils se séparèrent sans prendre jour pour une nouvelle conférence [1]. » Telle est la version du grand vicaire du prélat, du janséniste Dorsanne. Ainsi voilà Massillon *éconduit* ; il dut se sentir soulagé en se trouvant débarrassé d'un tel fardeau. Au reste, on devait s'attendre à ce résultat, et prévoir que toute éloquence est sans prise sur ces caractères glissants.

II

Cependant Louis XIV, lui aussi, était parvenu à l'inévitable terme : Dieu seul est grand. Massillon, en célébrant cette glorieuse mémoire, en rappelant le zèle religieux du monarque, avait exhalé ses plaintes sur les divisions de l'Église, et formé des vœux pour sa parfaite unité.

Le jansénisme néanmoins respirait, car le régent, en inaugurant son gouvernement, avait semblé flotter indécis vers quelle rive il dirigerait sa voile. On profitait de ce moment d'arrêt pour exciter les esprits et enflammer les colères. On fit même croire aux honnêtes bourgeois de Paris que Louis XIV avait prononcé les quatre vœux de saint Ignace et qu'il était mort jésuite [2]. C'est ainsi que de nos jours nous avons entendu d'excellentes gens affirmer que Charles X disait la messe. Mais les affaires changèrent rapidement de face. Lorsque l'habile Dubois tint les rênes de l'État, il se déclara vigoureusement contre les disciples de Jansénius et de Quesnel. Aussi ne l'épargnèrent-ils pas. Mon Dieu ! je n'ai pas envie de canoniser le cardinal Dubois.

[1] *Journal de l'abbé Dorsanne*, janvier 1715, éd. de 1756, t. I, p. 311.
[2] *Journal de l'abbé Dorsanne*, août 1715, t. I, p. 453, 454 et 455.

Non, je ne suis aucunement de ceux qui veulent faire un petit saint de ce prêtre immoral et rusé ; mais il faut bien du moins reconnaître qu'à l'exemple des grands ministres de Louis XIII et de Louis XIV, il employa sa finesse et son autorité à faire triompher en France l'unité catholique. Le cardinal Fleury le suivra dans cette voie orthodoxe.

On s'occupa d'abord de ramener le cardinal de Noailles ; et Massillon se remit tout entier à la besogne. Il s'attacha de plus en plus aux prélats que le parti nommait *constitutionnaires*, à Bissy, à Rohan et au pieux Languet de Gergy ; et, il faut bien le dire aussi, il entra dans les bonnes grâces de Dubois. Sans être précisément janséniste, M. de Noailles ne pouvait se décider à condamner le livre de Quesnel qu'il avait approuvé étant évêque de Châlons. Sans doute, le P. Quesnel avait depuis développé son œuvre et mis en pleine lumière toutes ses funestes tendances. Mais enfin il fallait flétrir la religion d'un homme dont on avait autrefois loué la doctrine. Languet de Gergy explique assez bien les raisons qui tenaient M. de Noailles opiniâtrément ancré dans cette fatale impasse : « Il ne refusait pas de porter des censures assez précises contre les erreurs en elles-mêmes, même contre celles de Jansénius, mais il ne voulait pas dire que de son aveu Quesnel les avait enseignées. Il ne se voulut jamais départir de ce point ; et il couvrait l'odieux de sa résistance par les plus belles protestations qu'il faisait sans cesse de vouloir condamner toutes les erreurs. C'est son attachement à ce point qui lui fit dire un jour au sujet d'une forme d'acceptation que le P. Massillon, de l'Oratoire, fait depuis évêque de Clermont, voulait l'engager à adopter, qu'on ne lui proposait que des choses impossibles, qu'il y avait longtemps qu'il prévoyait qu'on ne lui ouvrirait pour sortir d'affaire que la porte du déshonneur. Toutes les négociations venaient échouer contre ce point d'honneur que le cardinal s'était fait de sauver le livre et de ne pas avouer qu'il avait eu tort de l'approuver. Funeste point d'honneur qui a mis la religion en péril dans ce royaume, et dont les suites ne furent pas même arrêtées par la soumission trop tardive du cardinal [1] ! »

Plus juste que Louis XIV, le régent nomma enfin le vertueux et éloquent Massillon à un siége épiscopal. La fortune commençait à lui sourire ; il prêcha le carême de 1718 devant le jeune roi, et il fit partie de la chambre ecclésiastique ou conseil de conscience, où il siégeait à côté de Rohan, de Bissy et de Fleury, dont le crédit allait grandir et devait un jour aider l'évêque de Clermont dans ses œuvres

[1] *Mémoires de Languet de Gergy, archevêque de Sens, sur madame de Maintenon*, édité par M. Lavallée, 1863, p. 450.

charitables[1]. En même temps, l'Académie française l'appelait dans son sein. Les journalistes de Trévoux dirent avec grâce à cette occasion : « L'Académie s'est fait une règle de ne recevoir aucun religieux, quelque mérite qu'il puisse avoir ; cette règle l'avait empêché de donner au P. Massillon une marque de son estime qu'elle vient de donner avec plaisir à l'évêque de Clermont ; on ne doutait pas qu'il la méritât : il la méritait par son seul remercîment[2] ».

Dès l'automne de 1719, la cour renoua les négociations interrompues entre le cardinal de Noailles et Massillon, à qui son caractère et ses nouveaux titres donnaient une plus grande autorité. Un soir du mois d'octobre, on fut étrangement surpris de voir se présenter à l'archevêché l'orateur éconduit depuis près de cinq ans. Il venait au nom du régent prier M. de Noailles de ne pas sacrer deux prêtres suspects de jansénisme, l'abbé de Lorraine et l'abbé de Castries. Mais en vain Massillon pressa le prélat ; en vain il lui proposa plusieurs expédients ; il fut obligé de retourner les mains vides au Palais-Royal. Dubois le conduisit dans l'appartement du duc d'Orléans, qu'on envoya chercher à l'Opéra ; il y eut alors, malgré l'heure avancée, un très-long entretien dans lequel le pacifique oratorien parvint à concilier un peu les esprits. Du moins on le voit recommencer ses démarches, et servir d'intermédiaire entre le cardinal de Noailles et MM. de Rohan et de Bissy, chargés de l'accommodement par le régent et Dubois. Heureusement, Massillon reprit l'œuvre sur une base neuve. Après avoir eu un instant l'idée d'une lettre explicative au duc d'Orléans, il proposa de rédiger un corps de doctrine et de le soumettre à la signature des évêques de France. Le cardinal de Noailles, souscrirait à cette pièce ainsi adoptée, ainsi patronée, et il publierait à part son mandement d'acceptation de la bulle. Comme on se servit pour composer cet acte d'un projet antérieur et plus étendu, on l'appela Précis du corps de doctrine ou plus simplement Corps de doctrine de 1720. « M. le cardinal de Noailles, écrivait Buvat au mois de mars 1720, était depuis quelque temps occupé à dresser un corps de doctrine avec le P. Massillon, évêque de Clermont, et le P. de la Tour, supérieur général de la congrégation des PP. de l'Oratoire, au sujet de la constitution *Unigenitus*, avec des explications sur les propositions condamnées par cette bulle, afin de les communiquer ensuite à MM. les cardinaux de Rohan, de Bissy, de Gesvres et de Mailly, et aux prélats de leur parti, pour tâcher de terminer cette affaire importante par un accommodement qui pût concilier tous les esprits de

[1] Le conseil de conscience se tenait le mercredi, et Massillon allait souvent rendre compte à l'archevêque de Paris de ce qui s'y passait ; au reste, il s'occupait surtout des affaires de la constitution.

[2] *Mémoires de Trévoux*, juin 1719, p. 1023.

part et d'autre et rétablir enfin la paix de l'Église [1]. » Peu de jours après avoir mis en avant le dessein de ce projet, Massillon alla prendre possession de son siége. A son retour qui fut précipité, on le voit travailler avec l'abbé Couet et l'évêque de Bayonne, puis avec le même Couet et le P. de la Tour, à préparer une rédaction qui, en respectant le droit et la vérité, pût satisfaire le cardinal de Noailles. Mais on avançait lentement, parce qu'il fallait sans cesse revenir sur ses pas.

La fin de 1719 et une grande partie de 1720 se consumèrent dans ces âpres et ingrats labeurs. Massillon était toujours en route, allant du Palais-Royal à l'archevêché, les mains pleines de projets d'accommodement. Depuis longtemps déjà, les jansénistes riaient sous cape, prétendant que M. de Noailles n'entrait que par politique dans toutes ces négociations, sans le moindre désir d'en voir la fin. «Il se prêtait à tous les accommodements qu'on proposait, dès qu'ils n'étaient pas mauvais manifestement. Mais en même temps, il priait Dieu de les traverser, s'ils n'étaient pas pour le bien de l'Église [2]. » On comprend pourquoi les choses ne marchaient pas très-vite. Et puis il y avait les plus violents, les plus passionnés qui, profitant de ces lenteurs et de ces difficultés, se refusaient à tout dessein de réunion, et qui, comme le duc de Saint-Simon, demandaient à ce qu'on se passât absolument de Rome.

Enfin, malgré tant de détours, on entrevit le but. Après de laborieuses tentatives, de nombreuses retouches, Massillon eut la consolation de voir agréer le corps de doctrine. Ce fut vraiment lui qui ménagea et combina ce plan, en s'appuyant particulièrement de la doctrine de Bossuet sur la grâce, et en se servant sans cesse des paroles mêmes de ce grand maître, de ce Père de l'Église, comme il l'appelait après la Bruyère. Ce fut lui qui par sa ravissante douceur, sa patience exquise et sa rare habileté, conduisit au port cette importante affaire. Lorsque le précis fut enfin agréé, on fit un projet de lettres patentes pour le faire authentiquement reconnaître et enregistrer par les parlements. Une première rédaction échoua ; Massillon et Couet allèrent le 6 mai 1720 à Trianon et en rapportèrent un second modèle qui ne plut pas au cardinal. Le 28 mai, l'oratorien se présente encore de la part du régent avec une nouvelle formule de lettres patentes ; M. de Noailles ne s'en soucie pas davantage. Le zèle de Massillon ne se lasse pas : le 12 septembre, « il prêcha pendant plus d'une heure M. le cardinal. » Enfin, à la satisfaction géné-

[1] Buvat, *Journal de la Régence*, t. II, p. 46.

[2] *Anecdotes ou Mémoires secrets sur la constitution* Unigenitus, 1733, t. II, p. 415, mars 1715.

rale, l'archevêque se rendit en s'unissant à l'immense majorité de l'Église gallicane. Mais, hélas ! le vaisseau ne devait pas rester ferme au port, et de nouvelles tempêtes l'eurent bientôt rejeté au milieu d'une mer irritée. En effet, le cardinal de Noailles se rétracta ou se contredit par des lettres et par des actes d'évidente opposition. Ce ne fut même qu'en 1728, peu de temps avant sa mort, qu'il adopta purement et simplement la constitution comme règle de foi. Mais, dès le 12 février 1721, Massillon était parti pour l'Auvergne, résolu de consacrer sa vie à son troupeau, surtout à ses curés, à ses pauvres et à ses malades. Il avait travaillé à l'œuvre de la pacification avec un religieux désintéressement, connaissant toute la violence des haines qu'il soulevait contre lui. Sa sagesse, sa douceur, sa modération, son éloignement naturel de ce qui sent l'intérêt personnel et la flatterie, lui auraient assuré d'incomparables avantages, si les hommes ne recherchaient pas avant tout ceux qui caressent leurs passions, ceux qui surabondent dans leur sens. Au désir de servir l'Église et l'État, il avait joint des égards, du respect, de la reconnaissance pour l'archevêque de Paris, dont les mœurs évangéliques, la vertu incontestée et la charité immense formaient un magnifique contraste avec la manière de vivre d'un Dubois, d'un Tencin et de tant d'autres. Quelques esprits irréfléchis lui firent un crime de cette conduite digne et généreuse.

Il est vrai que, pour demeurer dans le juste, il ne faut pas seulement considérer le jansénisme dans ces caractères austères et mystiques, dans ces âmes en quête de réforme morale et de perfectionnement social, dans ces cœurs, enfin, jaloux de voir la liberté humaine entièrement immolée à la grâce. A côté de ces hommes vertueux et sincères, mais séduits ou troublés, il y avait des esprits avides de changement, secrètement heureux des orages de l'Église et de la patrie, espérant tout de la révolte et des bouleversements. Les plus prudents tremblaient, non de cette peur lâche et égoïste qui redoute le combat et l'épreuve et qui veut s'enterrer dans la jouissance, mais par crainte d'une perturbation où s'engloutiraient la religion, la liberté, la justice. Les premiers commencements du protestantisme n'avaient pas été plus effrayants. Les parlements savouraient une jalousie amère contre la noblesse et le clergé, non par intérêt pour le peuple, mais par une honteuse ambition personnelle. Affublés de titres, gorgés d'or et d'honneurs, sous le nom spécieux et usurpé de liberté, ils faisaient une guerre mesquine à l'État, à Rome, à l'Église, à l'indépendance des consciences. Rien ne contribuait plus à tyranniser les âmes que les discours et les arrêts de la magistrature. A l'ombre de ces mouvements tumultueux, la licence débordait sous toutes les formes, envahissant également la foi et la

raison, la religion et les mœurs. Le monde civilisé, le sourire aux lèvres, se laissait emporter par le torrent de l'athéisme et de la corruption. On buvait toutes les hontes; à côté du triomphe du matérialisme et de la volupté, des fanatiques adoraient le diacre Pâris et se livraient à de stupides convulsions, plus dégradantes que les folles pratiques des brahmes hindous et plus abominables que les horreurs mêmes de la barbarie.

La littérature de Louis XV représente trop fidèlement ces deux faces de la société : les livres de cette lamentable époque sont ou impies et immoraux ou fanatiques. On conserve aux Carmes des monceaux énormes de procès-verbaux manuscrits et imprimés relatant l'*œuvre* des convulsions. Grand Dieu, la sottise humaine peut-elle tomber aussi bas! Des enfants meurtris avec une volupté sauvage, des jeunes filles torturées, frappées avec des bûches à la poitrine et au ventre, crucifiées même, et des parents dénaturés applaudissant à cet exécrable spectacle. Et c'est dans un siècle raffiné, qui aime à parler d'art, de poésie, d'émancipation, de progrès, que se commettaient des abus si hideux de la pensée religieuse et philosophique. Hélas! ce dix-huitième siècle a tout vu : il s'est tour à tour noyé dans la débauche, dans l'athéisme, dans la superstition et dans le sang. Les esprits forts eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de la crédulité, et il y en avait qui allaient dans des carrières abandonnées pour communiquer avec le diable.

Les indestructibles fondements de l'Église elle-même semblaient trembler. Rien de plus ignoble que la vie mondaine et oisive de ces nombreux abbés commendataires qui n'avaient de chrétien que l'habit et qui employaient aux usages les plus profanes les trésors des pauvres, des malades et des couvents. Dans un tel état social, les scandales se multiplient. Les bénédictins et les génovéfains se révoltent contre l'autorité ecclésiastique. En 1726, vingt-six chartreux, quittant le couvent du Luxembourg dont on efface maintenant même les derniers vestiges, jettent une robe ennoblie par une longue suite de saints, et se réfugient en Hollande. Un génovéfain, Le Courrayer, après avoir attaqué la hiérarchie et les cérémonies de l'Église catholique, se retire en Angleterre, « d'où il écrit encore aujourd'hui, disait le P. Lafiteau en 1727, comme un apostat qui n'écoute plus que son ressentiment et qui par sa fuite s'est mis en état de compter sur l'impunité[1]. » Le soulèvement contre le siége apostolique s'étendait partout. Ainsi, l'Espagne ordonnait à son ambassadeur, un cardinal, et à tous ses sujets résidant à Rome, de quitter la ville éter-

[1] *Histoire de la Constitution*, par Lafiteau, ancien jésuite, évêque de Sisteron, éd. de 1738, t. II, p. 160.

nelle dans les vingt-quatre heures, parce que le pape refusait d'instituer Albéroni archevêque de Séville. Ainsi encore, le 5 juillet 1728, le roi de Portugal, Jean V, prince religieux cependant, mécontent de ce que le souverain pontife n'avait pas voulu donner un chapeau de cardinal au prélat Bichi, rendait un décret pour rompre tout commerce avec Rome. En France, la révolte s'arma plus d'une fois. Dans l'été de 1720, M. de Langle, évêque de Boulogne, faisant sa visite pastorale à Quernes, près d'Aire, se vit assailli au milieu du cimetière par des femmes brandissant des fourches et des pieux. A Paris, un prêtre qui s'était détaché du jansénisme pour s'occuper avec Massillon des projets d'accommodement, l'abbé Couet, grand-vicaire du cardinal de Noailles, fut assassiné dans la cour de l'archevêché par un forcené nommé Lefebvre. Ce misérable déclara dans son procès que s'il n'avait pas réussi du premier coup, il aurait poignardé M. Couet le jour de la Pentecôte, pendant les divins mystères, et aux côtés même de l'archevêque. Les jansénistes exaltés attribuaient à ce respectable prêtre une grande part dans ce qu'ils appelaient la défection de M. de Noailles. Mais, hélas! les fanatiques sont de tous les temps et de tous les pays.

Sans parler de crime et de révolte, n'était-ce pas déjà infiniment trop de voir se répandre partout des libelles, des pamphlets, des caricatures, des chansons où on tournait en ridicule les personnes les plus dignes de considération? Il ne faut jamais lire sans défiance les écrits des jansénistes même les plus probes et les plus honnêtes. Ainsi Saint-Simon et Dorsanne n'hésitent pas à noircir cruellement le clergé fidèle, les sulpiciens par exemple. Mais Mathieu Marais fouille dans les recoins les plus secrets; et le recueil de Maurepas est plein des hideux résidus trouvés dans les bas-fonds de cette triste époque. Les oratoriens eux-mêmes s'en donnaient à cœur joie. Ils osèrent chansonner leur illustre confrère, Massillon, lui qui était leur gloire la plus pure, dans des couplets d'un cynisme révoltant. Les plus modérés se bornèrent à le traiter d'intrigant. Voici, à ce sujet, un des plus innocents tours de la malignité janséniste. On supposait un inventaire de livres et d'objets curieux examinés par le cardinal de Noailles dans le cabinet d'un chanoine, le jeudi 26 avril 1720; il s'y trouvait entre autres belles choses :

Un corps de doctrine qui n'a que la peau et les os, déchiqueté et recousu à plusieurs endroits.

Une écritoire de table, garnie de papier fin, d'encre double et surtout d'un canif à rature.

L'art de placer les calottes de façon que la tête tourne à tout vent.

Voilà qui s'appliquait à Noailles; maintenant au tour de Massillon :

Les plaintes amères de la vérité contre ceux qui ont fait fortune sous son nom, à Clermont.

C'est Marais qui nous a conservé ce catalogue. Au surplus, le parti cherchait partout un endroit pour mordre Massillon à pleines dents. On lui reprochait d'avoir pris une livrée verte, et on osait l'accuser de ne pas songer à la résidence, lui qui, une fois fixé en Auvergne, resta plus de vingt ans sans quitter, même un jour, ses chères ouailles[1]. Une circonstance exceptionnelle qui le fit sortir un instant de son diocèse et reparaître à la cour aigrit singulièrement les esprits des appelants. Madame, duchesse d'Orléans, qui avait montré beaucoup de bienveillance pour Massillon, fut inhumée à Saint-Denis, le 15 février 1723. L'évêque de Clermont vint prêcher son oraison funèbre. Très en vue par son éloquence, par ses négociations en faveur de la Constitution, par son acceptation publique de la Bulle, il devait être remarqué et épilogué dans ce discours solennel prononcé devant la cour et le parlement. Le duc de Saint-Simon remarque simplement que son oraison funèbre fut belle[2]. Mais Marais, dont jugement n'est pas aussi sain que celui de Saint-Simon, et qui sans doute n'assistait pas comme lui à la cérémonie, se plaint que personne n'a entendu le prédicateur et que « son oraison a paru longue et plate comme l'épée de Charlemagne. » Le fait est que le religieux orateur avait laissé échapper ses vœux pour la fin des orages qui agitaient l'Église :

« Désabusée des erreurs étrangères (le calvinisme), elle (Madame) ne voyait qu'avec une vive douleur les tristes dissensions qui, dans ces jours de trouble et de confusion, se sont élevées dans le sein même de l'Église. Elle adressait au ciel les vœux les plus ardents afin qu'il bénît les soins que le prince, son fils, prenait de les calmer. Mais instruite qu'il est nécessaire qu'il y ait des scandales, les troubles de l'Église affligèrent sans ébranler jamais sa foi et sa soumission... L'Église, quoique battue des flots et agitée par les tempêtes, n'en était pas moins à ses yeux la colonne et la base de la vérité et l'arche sainte dans laquelle se trouve la paix et le salut. Vous avez marqué, ô mon Dieu, des bornes aux maux de cette Église, l'objet éternel de votre amour, de cette épouse chérie que vous avez conquise au prix de tout le sang de votre fils. C'est de ces temps de trouble et d'obscurité que sort toujours le calme et la lumière ; toujours dans votre colère vous vous souviendrez de faire miséricorde. Quand viendront des jours paisibles et sereins succéder à des jours malheureux ! Puissent nos soupirs et nos vœux les hâter ! Puissions-nous en être les heureux témoins et ne transmettre à nos neveux que l'histoire déplorable de nos dissensions ! »

[1] Archives impériales, Manuscrits de l'Oratoire, M^s. 9, f. 42.
[2] *Mémoires*, éd. Chéruel, in-8°, t. XIX, p. 435.

Voilà les pieux épanchements d'un évêque, les soupirs d'une âme à qui le repos de l'Église est chère. Il disait bien encore, en parlant de la soumission chrétienne de Madame aux mystères de la foi : « Jamais de ces ostentations si indécentes du sexe sur tout, de ces étalages vulgaires d'incrédulité, qui croit tout savoir quand on doute de tout, qui ne se glorifie du naufrage de la foi que pour se calmer souvent sur celui de la pudeur, et qui ne connaît pas même assez ce qu'il faut croire pour en douter. » Mais s'élevant ici bien au-dessus des querelles du jansénisme, le grand orateur signalait surtout à l'horizon le danger qui menaçait, c'est-à-dire l'incrédulité grossissante. Voyons maintenant ce que les opposants pensaient de toutes ces paroles si vraiment dignes d'un cœur catholique, et écoutons l'abbé Dorsanne qui, dans son indignation, non-seulement outre les choses, mais mêle le faux au vrai :

« *Mars* 1723. — Le P. Massillon, évêque de Clermont, fut chargé de faire l'oraison funèbre de Madame. Il la fit à Saint-Denis, le vendredi 5 février. Sous prétexte de louer Madame sur la simplicité de sa foi et sur sa soumission aux décisions de l'Église, il invectiva fort contre les femmes d'aujourd'hui, qui parlent contre la Constitution, et contre la conduite des évêques qui ne l'ont pas reçue. Il voulut leur persuader qu'elles ne devaient ni en parler, ni en entendre parler. Il fit un éloge très-éloquent de M. le cardinal Dubois [1] ; et ce qui parut assez singulier *pour un homme qui se disait* ami et ancien serviteur de M. le cardinal de Noailles, il loua le P. de Linières sur la sage conduite qu'il tenait à l'égard du roi dans son ministère. Mais il souleva tout son auditoire quand il s'éleva contre l'appel et les appelants. Les termes d'indocilité et de désobéissance aux décisions de l'Église ne furent pas épargnés ; et il finit cet article en disant *que la révolte ne finirait que par une soumission pleine et entière à la décision de l'Église.* »

C'est Dorsanne lui-même qui souligne ces derniers mots comme quelque chose d'abominable, comme un souhait monstrueux. Ce discours était dicté par la reconnaissance envers une princesse qui cachait, sous des formes bizarres et sous des paroles irréfléchies, un cœur simple, généreux et vraiment bon. Selon les Quesnellistes, toujours à l'affût, l'orateur aurait reçu dix milles livres de cet éloge, et les aurait employées à des achats d'argenterie [2].

[1] Cet éloge tout politique n'a rien d'éloquent : « Madame voyait... par l'habileté d'un ministre, pour qui les difficultés mêmes semblaient devenir des ressources, le fruit de nos victoires et de nos pertes conservé à l'État, et une couronne qui nous avait tant coûté, et que la valeur du prince que nous consolons avait assurée au petit-fils de Louis le Grand, mise sur la tête de la princesse, sa fille. » — Quant au P. de Linières, est-il besoin de dire que Massillon n'a pu faire aucune allusion au ministère sacré dont il fut chargé près du jeune roi ?

[2] « On se récria beaucoup contre son oraison funèbre du prince de Conti à cause de sa flatterie outrée sur ce prince et sur celle de Madame parce qu'il s'y est dé-

Mais ce n'étaient là que les moindres attaques et comme les escarmouches. Nous arrivons à un point délicat, auquel, malgré notre répugnance, il faut bien toucher. On suspecta les liaisons de Massillon, et, dans l'embarras de savoir où trouver prise, on nommait tantôt la marquise de l'Hôpital, cette savante amie de Malebranche [1]; tantôt on parlait de madame de Simiane, parce qu'il voyait assez intimement cette noble et charmante famille de Simiane ; tantôt enfin, car ce dix-huitième siècle ne reculait devant rien, on citait la duchesse de Berry qu'il avait voulu ramener au devoir. Ni l'âge de Massillon, qui dans ce temps de la Régence s'éloignait déjà de sa cinquantième année, ni sa position de directeur de Saint-Magloire, ni l'ancienne amitié de Noailles, ni sa pure et aimable vertu jusque-là reconnue par les jansénistes et les oratoriens, ni surtout la divine morale répandue dans ses sermons et ses conférences ecclésiastiques, ne purent arrêter les langues animées par l'esprit de secte, toujours jaloux et haineux. Mais, hâtons-nous de le dire, les jansénistes sérieux ou honnêtes ne se compromirent jamais dans ces honteuses insinuations. L'abbé Dorsanne et les rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques* qui pourtant n'épargnent rien, respectent inviolablement la religion et les mœurs de l'éloquent oratorien. Ils sont, il est vrai, furieux de le voir en rapport avec les sulpiciens, avec les évêques fidèles, avec les jésuites mêmes, mais ils ne s'abaissent pas une seule fois à ces calomnieux soupçons.

Oui, tout son crime, aux yeux des appelants sincères, ce fut d'avoir accepté, d'avoir défendu la Bulle. Dans son étude sur Massillon, M. Sainte-Beuve a délicatement prêté l'oreille aux épanchements de ce grand sermonnaire. Il a voulu savoir si, par un cri, par un soupir, on devinerait un cœur qui aurait été blessé, et dont les battements, quoique contenus, révéleraient à l'observateur moral la nature du mal et la cause de la plaie. Plus tard, revenant sur cet

chaîné contre les opposants. Ce désagrément l'empêcha de faire imprimer celle du Dauphin et celle de Madame qui lui valut dix mille livres dont il acheta de la vaisselle. » *Archives de l'Oratoire*, loc. jam citat. — Oui, Massillon ne publia jamais ses œuvres oratoires, et, dans son testament même, sa religieuse modestie lui fait déclarer que son intention n'est pas qu'elles voient le jour. Voilà cependant comme les petits esprits rabaissent les plus grandes choses. — Pour la vaisselle, il n'y tenait pas plus qu'il ne devait : « On l'a vu dans les temps de calamités, après s'être épuisé en aumônes, proposer de vendre sa vaisselle d'argent, pour remplir l'étendue de son zèle pour le soulagement des malheureux ; il ne fut détourné d'un tel dessein que par le secours des emprunts. » *Mémoire signifié pour les administrateurs du grand Hôtel-Dieu de Clermont, contre Jean-Nicolas Massillon, lieutenant-colonel au département des gardes-côtes de la ville d'Hyères*, 9 pages in-f°. Boutandon (vers 1744).

[1] *Archives de l'Oratoire*, ibid.

éloquent prédicateur, et rapportant les propos d'un janséniste, il me fait l'honneur de m'inviter, avec une bienveillance dont j'ai été touché, à sonder les sources et à rechercher les origines de ces malveillantes accusations[1]. Mon Dieu! devant le silence très-significatif de Dorsanne, de Saint-Simon et des *Nouvelles ecclésiastiques*, les malins susurrements de Champfort, les chansons ignobles du recueil de Maurepas, l'exorbitant soupçon de la marquise de la Garde ou les commérages de l'avocat Marais, qui, on va le voir, se trahit lui-même, me paraissent tout simplement prouver que la haine a voulu perdre ce noble esprit parce qu'il avait renoncé aux menées de l'Oratoire et des jansénistes, auxquels il eût formé un magnifique appoint. Au reste, après avoir cité ici le passage de Marais, j'opposerai à ses vagues accusations les plus graves autorités en faveur de la religion, de la vertu et de la charité de Massillon. Suivant l'usage des cours d'assise laissons d'abord la parole au témoin à charge ; à l'occasion du conseil de conscience dont Massillon faisait partie avec Rohan, Bissy et Fleury, Marais bavarde et médit en termes étrangement naïfs :

« Ils auront la feuille des bénéfices[2]. Il n'y aura que leurs amis, c'est-à-dire ceux de la Constitution, qui en auront ; et voilà un bon expédient pour rendre inutiles toutes les promesses que l'on fait aux appelants, à qui, si on ne fait point de mal, on ne fera point de bien ; et on les laissera mourir sans bénéfices. Ce P. Massillon, à présent évêque, a prêché pendant vingt ans à Paris avec un applaudissement extraordinaire. On le regardait comme un apôtre. Mais on reconnaît *à présent*[3] que c'était un faux apôtre et un déclamateur qui a joué la religion. J'y ai été trompé comme les autres, et séduit par son bel esprit et son exacte prononciation, qui pénétrait l'âme. Il y a quelques années qu'on fit courir le bruit d'une galanterie qu'il avait eue avec la marquise de l'Hôpital. Ses amis disaient que c'était une calomnie. Mais feu madame la Dauphine, qui en était bien informée, et qui avait une lettre de ce commerce, assura la cour de la vérité de l'histoire, et on en fit des chansons qui ont passé avec le temps[4]. *A présent*, cela se renouvelle ; il s'est poussé à la cour ; il a prêché devant le roi de jolis petits sermons courts, polis et gracieux ; on lui a donné un évêché ; *et aussitôt on a vu le père de l'Oratoire plus jésuite qu'un jésuite même et tout à fait dans l'intrigue de la Constitution.* »

[1] *Constitutionnel* du 1er novembre 1864.

[2] Massillon n'eut jamais que l'abbaye de Savigny. Dangeau dit bien que Louis XIV donna Joncelles à M. de Massillon, mais il faut lire Massillan. La petite abbaye de Joncelles, S. Petri de Juncellis, rapportait environ treize cents francs.

[3] *A présent*, c'est-à-dire depuis qu'il s'est ouvertement déclaré pour la bulle.

[4] « Louis XIV le justifia sur les calomnies qui coururent sur lui à l'occasion de madame de l'Hôpital. En général, le P. Massillon ne s'est jamais mis en peine des jugements du public. » *Notice manuscrite déjà citée des archives de l'Oratoire.*

Marais laisse facilement deviner les vrais motifs de tous ces méchants propos. Mais les jansénistes en ont accusé bien d'autres. Il faut maintenant écouter des voix autorisées, des témoins sérieux, des contemporains amis et ennemis rendant hommage à la vie austère, retirée et toute chrétienne de Massillon. C'est une grande satisfaction que de rencontrer, même chez les appelants, des éloges donnés, non-seulement à l'esprit, au génie, mais au cœur du prêtre et du pasteur. Entendons d'abord les éditeurs augustiniens du *Recueil des sermons* de Trévoux ; ce témoignage est précieux ; il est de 1705, et alors Massillon n'avait pas encore rompu avec les jansénistes :

« S'il est difficile de trouver des hommes qui parlent si bien, il est encore plus rare d'en rencontrer qui parlent et qui vivent bien tout ensemble; et ce sont ces deux excellentes qualités qu'on est comme forcé de reconnaître en notre prédicateur. Les images de la pénitence, qu'il retrace si souvent dans ses écrits, sont trop vives et trop animées pour n'être pas les expressions fidèles de sa vie ; et la manière touchante dont il explique les vérités austères de l'Évangile fait assez voir qu'il les pratique lui-même, que ce n'est pas du milieu de la foule et du monde qu'il est monté dans les chaires chrétiennes pour y combattre le vice, que c'est dans le silence et dans l'ombre de la retraite qu'il s'est formé au saint ministère de la parole, que pour bien connaître le monde il s'est appliqué à bien connaître Dieu, et que dans la méditation profonde des vérités évangéliques, il a trouvé des armes pour renverser les fausses maximes du siècle. »

Déjà un an avant cette publication, dans une pièce de vers qui suit immédiatement le célèbre éloge de Bourdaloue par madame de Pringy, on remarquait combien Massillon a le ton vrai, l'âme touchée et l'esprit convaincu :

> Massillon, pénétré de ce qu'il prêche aux autres,
> Oppose avec succès ses maximes aux nôtres[1], etc.

Mais voici un témoignage plus décisif : il vient d'un adversaire acharné. Dorsanne, qui blâme vivement Massillon de sa faiblesse à l'égard de Dubois, n'a pas un seul mot à dire contre sa vertu. Il s'agit des informations canoniques du ministre du régent, auxquelles l'évêque de Clermont eut le malheur de se trouver mêlé avec M. de Tressan :

« On ne fut pas surpris que M. l'évêque de Nantes se fût prêté à un tel témoignage, lui qui l'avait déjà jugé digne du sacerdoce, et qui lui avait imposé les mains. Mais tous les gens de bien furent affligés de voir M. de

[1] *Mercure galant* de juin 1704.

Clermont se prostituer de la sorte. Chacun se rappelait les vérités qu'il avait si souvent prêchées dans Paris, contre lesquelles il agissait si publiquement. On ne saurait dire quelle impression cette conduite fit sur bien des gens du monde, qui se croyaient en droit d'en conclure que les plus célèbres prédicateurs, les évêques mêmes, regardaient les vérités de la religion comme un jeu[1]. »

Un autre furieux ennemi de la Constitution du pape, un observateur toujours à l'affût du scandale, un historien qui n'épargne personne, et qui, autant que Dorsanne, déteste Dubois et les acceptants, le duc de Saint-Simon, tout en gémissant du rôle de Massillon dans cette déplorable affaire, rend à l'évêque de Clermont l'hommage le plus magnifique, le plus désintéressé, et auquel on ne peut contredire :

« Pour l'autre assistant, Dubois crut en devoir chercher un *dont la vie et la conduite pût être en contre-poids. Il voulut Massillon, célèbre prêtre de l'Oratoire, que sa vertu, son savoir, ses grands talents pour la chaire* avaient fait évêque de Clermont, parce qu'il en passait quelquefois, quoique rarement, quelque *bon* parmi le grand nombre des autres qu'on faisait évêques. Massillon au pied du mur, étourdi, sans ressources étrangères, sentit l'indignité de ce qui lui était proposé, balbutia, n'osa refuser. Mais qu'eût pu faire un homme aussi mince selon le siècle, vis-à-vis d'un régent, de son ministre et du cardinal de Rohan? Il fut blâmé néanmoins beaucoup dans le monde, surtout des gens de bien de tout parti, car en ce point l'excès du scandale les avait réunis. Les plus raisonnables, qui ne laissèrent pas de se trouver en nombre, se contentèrent de le plaindre, et on convint assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser[2]. »

Pour terminer, prêtons l'attention à une voix grave, consacrée, celle du pieux Languet de Gergy, frère du célèbre curé de Saint-Sulpice, connu par sa foi profonde et par son zèle ardent pour la Bulle, ami de Belzunce, et comme lui actif propagateur de la dévotion naissante au cœur de Jésus ; il ne craint pas, en présence de l'Académie française, de parler de la *sainteté* de Massillon ; et le premier éloge qu'il lui décerne est digne d'un évêque, digne de l'évêque de Clermont et de l'archevêque de Sens.

« Puisqu'il a si bien et si *saintement* fourni une longue carrière, avons-nous autre chose que des fleurs à répandre sur son tombeau et des applaudissements à donner à sa mémoire ? La mort d'un *saint évêque* est aux yeux de la foi le jour de son bonheur et celui de sa gloire. Cette mort, précieuse aux yeux de Dieu, doit l'être aussi aux yeux des hommes ; et de même que

[1] *Journal*, avril 1720, édit. de 1756, t. III, p. 226.
[2] Éd. Chéruel, in-8°, t. XVII, p. 432.

dans les fastes ecclésiastiques le jour du martyre des saints est nommé celui de leur naissance, par rapport à la vie triomphante qu'ils trouvent dans le sein de Dieu, de même le dernier jour de la vie d'un évêque, victime de ses travaux et de sa charité, peut être honoré du même nom, puisque ce jour, cet heureux jour, est celui où il est récompensé par cette vie nouvelle qui ne finira plus. »

Ces paroles chrétiennes, religieuses, solennelles, nous pouvons le dire avec consolation, ne sont que justes et vraies. Lorsqu'un peu plus tard il nous sera permis de retracer l'intéressante histoire de l'épiscopat de Massillon, nous montrerons combien il était exact de parler de lui comme d'une victime du travail et de la charité. Le seul reproche sérieux à lui adresser, c'est donc d'avoir trempé les mains dans le sacre de Dubois. Il but vraiment le calice jusqu'à la lie : non-seulement il s'occupa de son ordination, non-seulement il contribua aux informations canoniques, mais encore il servit avec M. de Tressan d'assistant au cardinal de Rohan qui consacra le principal ministre à l'Église du Val-de-Grâce. Massillon fut puni de sa condescendance par des pamphlets où son nom se trouvait associé à celui de Dubois : « Depuis que le pauvre M. de Clermont, écrivait Dubois lui-même à M. de Tencin, chargé d'affaires à Rome, m'a si généreusement accordé les secours de son ministère, vous ne pouvez vous figurer à combien d'outrages publics et de satires clandestines il est journellement en butte. Dernièrement (la chose est digne de remarque) nous avons reçu l'un et l'autre une pancarte de la même écriture. Par un raffinement de malice diabolique, ce sont précisément des passages des sermons de ce digne prélat qu'on a choisis pour nous donner notre paquet à tous les deux, selon les termes de la lettre d'envoi. Dans le paquet donc de M. de Clermont, l'arrogant lui reproche *d'être un flatteur à la cour et de chercher à séduire par les apparences de la vertu*. Dans le mien, conformément à la vieille routine, on me reproche de n'être pas né d'un duc et pair, ce qu'ils appellent *être né dans la boue*[1]. » Mais, au fond, que penser de cette participation de Massillon au sacre de Dubois? Le philosophe Duclos reconnaît avec Saint-Simon qu'il y eut pour lui une sorte de nécessité; il ajoute que d'ailleurs la vertu bourgeoise est timide à la cour, et que l'homme de retraite et d'étude ignore les bruits du monde[2]. Sans doute Massillon obéit à la contrainte morale; mais ne crut-il pas, comme le souverain pontife, que le crédit de Dubois servait la cause de l'orthodoxie[3]? Malgré tout, il faut gémir

[1] *L'abbé Dubois*, par le comte de Seilhac, t. II, p. 79.
[2] *Mémoires de Duclos*, collect. Petitot et Monmerqué, t. LXXVI, p. 404.
[3] Le portefeuille Cangé (Bibliothèque impériale, T. 67), contient une lettre de Bissy au pape, qui explique la conduite de l'Église à l'égard de Dubois. Le cardinal y presse

profondément de voir les honnêtes gens, les vrais chrétiens, condamnés à subir ces honteuses positions. Après ces défaillances morales, on ne se trouve plus si fort. Lorsque les cruelles pointes de la calomnie vinrent presser plus vivement cette âme tendre et délicate, se sentit-il aussi invulnérable qu'au temps où son nom était intact de toute faiblesse? Alors la flèche empoisonnée des malveillants avait peu de prise sur lui. Au milieu des querelles passionnées qui agitaient l'Église de France, la médisance s'attachait impitoyablement aux religieux, aux prêtres, aux évêques. Avec quels mélancoliques accents et quels touchants retours, avant même d'avoir eu l'expérience complète de la haine des partis, Massillon parlait-il de ce funeste fléau, et gémissait-il sur les infernales morsures de l'aspic!

« C'est peut-être une personne consacrée à Dieu, établie en dignité dans l'Église que vous censurez, laquelle, engagée par la sainteté de son état à des mœurs plus irrépréhensibles, plus exemplaires et plus pures, se trouve déshonorée et flétrie par des censures qui ne feraient pas le même tort à des personnes engagées dans le monde. Aussi le Seigneur, dans l'Écriture, maudit ceux qui ne feraient même que toucher à ses oints. Cependant, les traits de la médisance ne sont jamais plus vifs, plus brillants, plus applaudis dans le monde que lorsqu'ils portent sur les ministres des saints autels. Le monde, indulgent pour lui-même, semble n'avoir conservé de sévérité qu'à leur égard ; et il a pour eux des yeux plus censeurs et une langue plus empoisonnée que pour le reste des hommes. Il est vrai, ô mon Dieu, que notre conversation parmi les peuples n'est pas toujours sainte et à l'abri de tout reproche... Mais, je vous l'ai dit souvent, nos infidélités devraient faire le sujet de vos larmes plutôt que de votre joie et de vos censures. Dieu punit d'ordinaire les déréglements des peuples par la corruption des prêtres ; et le plus terrible fléau dont il frappe les royaumes et les empires, c'est de ne point y susciter des pasteurs vénérables et des ministres zélés qui s'opposent au torrent des dissolutions ; c'est de permettre que la foi et la religion s'affaiblissent jusqu'au milieu de ceux qui en sont les défenseurs et les déposi-

le saint-père de donner la pourpre à l'archevêque de Cambrai : « Personne n'est plus instruit que moi que l'on doit principalement à ses soins infatigables et aux accès continuels qu'il a auprès de M. le Régent, la conclusion de la grande affaire de la Bulle, qui était à la veille de causer un schisme considérable en France. » Puis, exposant le nombre considérable de jansénistes qui se trouvaient dans le clergé, dans les ordres religieux, dans le monde et dans les parlements, il ajoute : « Nous avons encore infiniment besoin de l'application et des soins de M. l'archevêque de Cambrai pour ramener les esprits les plus opposés, ou pour les dompter et pour concilier enfin une paix parfaite. » — Ce même portefeuille renferme une instruction de Dubois à Lafiteau. Parmi les raisons qui doivent lui mériter la bienveillance de Rome, le ministre compte pour beaucoup le conseil qu'« il a composé des prélats les plus attachés au Saint-Siége, savoir : des cardinaux de Rohan et de Bissy, de l'évêque de Fréjus, précepteur du roi, de M. de Clermont, et de lui (Dubois), » dans le dessein d'établir solidement la Constitution. (Lettres du 15 août 1720.)

taires ; c'est que la lumière qui était destinée à vous éclairer, se change en ténèbres ; que les coopérateurs de votre salut aident par leur exemple à votre perte ; que du sanctuaire même d'où ne devrait sortir que la bonne odeur de Jésus-Christ, il en sorte une odeur de mort et de scandale ; et qu'enfin l'abomination entre jusque dans le lieu saint. Mais, d'ailleurs, que change le relâchement de nos mœurs à la sainteté du caractère qui nous consacre? Les vases sacrés qui servent à l'autel, pour être d'un métal vil, sont-ils moins dignes de votre respect? Et quand le ministre mériterait vos mépris, seriez-vous moins sacriléges de ne pas respecter son ministère? »

Plus loin, montrant combien les hommes croient facilement au mal, combien il court de bruits calomnieux dans le monde, combien la passion déchire impudemment les plus justes, les plus vertueux, les plus saints même, il s'écrie avec émotion : « Et les discours sacriléges qui traitaient Jésus-Christ d'imposteur et de Samaritain, n'étaient-ils pas devenus les discours publics de toute la Judée! » Ainsi, Bourdaloue lui aussi, dans ses sermons sur la médisance, défendait sa Compagnie contre les armes envenimées des jansénistes : « *On est sévère*, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de se déclarer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier ; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, *sans se départir de l'étroite morale qu'on professe*, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus ; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les reconnaitre pour ce qu'ils sont ; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images. »

III

Cependant, le moment était arrivé où pour jamais Massillon allait renoncer à la cour et à Paris. On raconte qu'à l'instant où il prenait congé de son supérieur général, le P. de la Tour en l'embrassant lui dit avec une secrète malignité : « Monseigneur, je vous demande votre protection pour notre congrégation. » C'est que le P. de la Tour, quoique s'étant rangé du côté des accommodants et des mitigés, trouvait que le plus illustre de ses religieux s'inclinait trop vers les

acceptants. Comme il s'efforçait de rester en équilibre entre l'appel et la Constitution, il n'aimait pas ce qui troublait cette juste proportion. Ce fut donc, avons-nous dit, le 12 février 1721 que le nouvel évêque de Clermont alla s'établir définitivement dans son diocèse. Il ne le quitta plus, si ce n'est en 1723 pour l'oraison funèbre de Madame; grand et noble exemple qu'il donnait à ce dix-huitième siècle où si peu de pasteurs résidaient au milieu de leurs ouailles. Mais quelle joie dut-il éprouver en se sentant à l'abri de l'esclavage des affaires et des agitations de Paris! Avec quel soulagement il respira le grand air des montagnes; avec quelle pure satisfaction il aperçut les admirables vallées de l'Auvergne! A peine arrivé dans son diocèse, il renouvela par un acte solennel l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. Il trouva les esprits émus, les âmes inquiètes et divisées. Mais sa douceur, son ineffable charité, sa respectueuse attention aux paroles d'autrui, lui gagnèrent les cœurs bien mieux que son beau talent et sa ravissante éloquence. Il choisit ses grands vicaires parmi les prêtres soumis, tout en cherchant à ramener et à calmer les jansénistes. On dit qu'il réunissait à la campagne, dans cette maison de Beauregard si modeste et si simple, mais si poétiquement située, les membres de l'Oratoire et les pères de la Compagnie de Jésus, et qu'il les invitait à se récréer ensemble. Ce rapprochement ne pouvait qu'aider à la conciliation, et trois ans après son arrivée à Clermont, il se croyait en droit d'écrire au P. Mercier que son diocèse était devenu le plus paisible du royaume. Cependant, sous ce calme général, il y avait toujours des esprits turbulents qui essayaient de rallumer le feu. L'Oratoire de Clermont surtout se remuait contre son évêque. Si Massillon agissait avec une légitime autorité, on criait à la persécution ; s'il usait de la seule force de son éloquence, on l'appelait un *politique*. Ce pacifique prélat, répétait l'organe du jansénisme, « s'embarrasse peu des sentiments, pourvu qu'on ne fasse pas d'éclat[1]. »

Mais en 1727 les appelants reçurent un puissant appui par l'arrivée d'un des plus violents adversaires de la chaire de Saint-Pierre. Un ancien oratorien, un prédicateur qui avait joui à la cour et à Paris d'une grande réputation et auquel Louis XIV adressa un de ces mots qu'on n'oubliait pas, un prêtre austère qui fut particulièrement lié avec l'éloquent Bourdaloue, Soanen, évêque de Senez, remplissait depuis longtemps l'Église des plus fanatiques déclamations contre Rome et contre la majorité du clergé gallican. Uni à trois ou quatre prélats appelants, surtout à Colbert de Montpellier et à Ségur de Saint-Papoul, il troublait les consciences et compromettait la paix

[1] *Nouvelles ecclésiastiques*, 29 mai 1731, p. 107.

publique. Le concile d'Embrun condamna ce fougueux esprit. Tout en respectant ses mœurs pénitentes et son âge très-avancé, on le bannit à la Chaise-Dieu, monastère bénédictin du diocèse de Clermont.

Fondé au onzième siècle par Robert d'Aurillac, la Chaise-Dieu, *Casa Dei*, était dès les premières années du seizième siècle, et malgré les efforts désespérés et la résistance armée des religieux, tombée dans le gouffre où se sont abîmées les plus illustres abbayes, dans la fatale commende. Richelieu l'avait tenue sous ses impitoyables mains ; et le dernier abbé de cette antique retraite fut le trop célèbre cardinal de Rohan.

Lorsque d'Arlanc on se dirige vers la Chaise-Dieu, l'esprit s'imprègne de la mélancolie des grandes ruines et de la gravité qu'inspire une nature sévère. Après s'être enfoncé sous les noirs ombrages des sapins, on traverse le désert et on pénètre dans le vieux monastère par une large brèche percée au milieu des magnificences d'un cloître du quinzième siècle. Là s'est abattu le démon des dévastations. Mais il n'a pas enlevé au moyen âge toutes ses splendeurs, tous ses souvenirs. Si les demeures des moines sont mutilées, le cloître et l'église conservent encore leur religieuse beauté. L'église surtout attire les yeux par sa mâle et puissante architecture. Quoique bâtie au quatorzième siècle, elle n'offre pas la grâce et l'opulence des cathédrales du Rhin et des abbatiales de la Normandie ; elle ne s'élance pas vers le ciel à l'aide de sveltes colonnes, de légers arcs-boutants, d'élégants menaux. Mais sa physionomie moins délicate, son aspect moins aérien, est comme il convient à ces sévères altitudes, imposant, fier et robuste. Ce noble édifice garde encore de superbes débris de sa gloire passée. On y admire des tapisseries d'Arras, présent de son dernier abbé régulier, des tombes où se déroule l'histoire du monastère, un orgue du siècle de Louis XIV et des stalles merveilleuses. Sur ces stalles, le génie du moyen âge a dessiné les sereines figures des saints, répandu les fleurs des champs et les feuilles des arbres, accumulé les arabesques, les médaillons, les enroulements. Quelquefois même, quittant le domaine du réel, l'imagination de l'artiste s'exaltant a enfanté des griffons, des chimères, des masques bouffons, des profils grotesques de carnaval, en un mot tous les êtres fantastiques qui tournoient dans un cerveau malade.

Lorsque Massillon apprit que Soanen était relégué dans cette abbaye écartée, il n'hésita pas un moment. Sans sacrifier sa foi, sans rien relâcher de sa soumission à l'Église, il chercha les moyens de calmer ce cœur soulevé et le faire rentrer dans l'obéissance. Quoique ses efforts fussent, hélas! inutiles, il ne diminuait en rien la bienveillance de ses procédés et l'exquise délicatesse de ses relations. Pour essayer

de tempérer la rigueur de ce bannissement, il avait d'abord songé à obtenir que Soanen vînt résider à Saint-Allyre de Clermont. Mais l'évêque exilé répondit qu'il se refusait à la moindre faveur [1].

Deux mois après l'arrivée de Soanen à la Chaise-Dieu, Massillon écrivait au cardinal de Bissy une lettre d'une importance considérable où, après avoir parlé du P. Le Courrayer, il marque ses sentiments à l'égard de l'évêque de Senez. Ils sont d'un cœur qui aime la vérité et qui voudrait voir revenir à la foi catholique le vieux prélat proscrit. Mais, au fond, rien de plus contraire au jansénisme que cette lettre; et seule elle suffirait pour prouver la grave erreur de ceux qui rangent cet illustre orateur parmi les amis de Quesnel [2].

« Monseigneur,

« Le zèle de Votre Éminence pour l'Église ne se ralentit point avec les années ; et vous nous en donnez tous les jours de nouveaux témoignages. Je reçus, il y a quelque temps, la censure des propositions du P. Le Courrayer, que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer. Il eût été honteux au clergé de France de laisser publier à la face de toute l'Europe une doctrine aussi téméraire sans avoir paru la désapprouver. J'avais déjà lu son ouvrage, et la hardiesse de l'auteur, son ton décisif sur les opinions universellement reçues, ses adoucissements sur la doctrine des hérétiques, son affectation à dire des choses nouvelles et à trancher sur les plus douteuses et les plus délicates, m'avait si fort frappé que je fus sur le point d'en écrire à Votre Éminence. Mais j'appris en même temps que ce livre commençait à soulever les esprits, et ce soulèvement me promit une censure. Je l'ai trouvée fort solide et rien n'a échappé aux lumières des censeurs!

« J'ai M. l'évêque de Senez dans mon diocèse, mais fort éloigné de la ville épiscopale, et dans un pays de montagnes inabordable en hiver. On m'assure qu'il persiste toujours dans le mauvais parti qu'il a pris. Il est bien triste pour l'Eglise, Monseigneur, que des évêques qui auraient pu l'édifier et l'honorer par des mœurs épiscopales, la scandalisent et l'affligent par un esprit de schisme et de révolte. Je vous avoue que j'en ai le cœur percé de douleur, et j'espère toujours que Dieu nous consolera enfin et leur fera connaître que la vérité qu'ils cherchent et qu'ils croient aimer, ne peut se trouver dans la séparation et hors la communion du reste des pasteurs.

« J'ai l'honneur d'être avec un attachement respectueux, Monseigneur, de Votre Éminence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

« † J. B., *évêque de Clermont.* »

Lorsque, par le sentiment du devoir, l'évêque de Clermont ne

[1] *Lettres de Soanen*, t. II, p. 61 et 86.
[2] Cette lettre inédite appartient à notre collection.

pouvait se rendre à un vœu de Soanen, il tâchait d'adoucir cet esprit mécontent par quelque marque de politesse et de bonté. Ainsi, dans l'été de 1728, faisant ses visites pastorales, il passa près de la Chaise-Dieu. Le prieur et le religieux vinrent le saluer et lui remirent une lettre de Soanen qui l'invitait à lui rendre visite. Il crut devoir refuser; mais il s'excusa en écrivant à son ancien confrère qu'il ne pouvait aller à la Chaise-Dieu, parce que ses prédécesseurs avaient été en contestation avec cette abbaye sur le droit de visite. Nous ne pouvons ici entrer dans tous les détails des relations entre l'évêque fidèle et le chef des appelants, non plus que des efforts multipliés de Massillon en faveur de la saine doctrine. Qu'il nous suffise de dire que les oratoriens et les *Nouvelles ecclésiastiques* ne cessaient pas de chercher à piquer au vif Massillon et à le faire sortir de sa modération et de sa douceur. Soanen lui-même trouvait que l'ardeur de ses amis les poussait trop loin; mais, dans sa bonhomie, il engageait les plus zélés appelants à verser des larmes sur l'âme de l'évêque de Clermont. On essaya même de le convertir au jansénisme; et par quel moyen, grand Dieu! En faisant lire à ce sage et lumineux esprit le recueil des convulsionnaires, le livre de Montgeron. Mais, sans se troubler de ses attaques ou de ses efforts, il continuait sa conduite droite et juste. En 1731, il rendait témoignage à l'orthodoxie d'une congrégation ecclésiastique; et par là même il prouvait ses sentiments parfaitement catholiques.

CERTIFICAT EN FAVEUR DES PRÊTRES DU SAINT-SACREMENT [1].

« Nous, Jean-Baptiste, évêque de Clermont, certifions que les prêtres dits de la Congrégation du Saint-Sacrement dirigent depuis longtemps notre séminaire de Thiers avec édification et une grande utilité pour notre clergé. Nous attestons qu'ils mènent une vie très-sacerdotale, qu'ils sont d'une doctrine très-éloignée de tout soupçon de nouveauté, fort soumis aux constitutions du saint-siége reçues dans l'Église, spécialement à la constitution *Unigenitus*, et qu'il serait à souhaiter, pour les rendre encore plus utiles au clergé de France, que la bulle qui les érige en congrégation fût revêtue de lettres patentes et homologuées dans les parlements où ils ont des établissements. En foi de quoi, nous avons écrit de notre propre main et signé le présent certificat dans notre château de Beauregard, ce 11 juin 1731. »

Enfin, avant sa mort, Massillon voulut rendre à la simplicité de sa foi un hommage plus éclatant. Les oratoriens, les rédacteurs et les

[1] Document inédit de la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand.

correspondants des *Nouvelles ecclésiastiques*, Soanen lui-même, pour jamais désespéré, s'élevèrent, à ce moment extrême, avec une nouvelle fureur contre le doux et saint vieillard ; mais les flots soulevés par la haine des partis expirent impuissants à ses pieds. L'âge, la retraite, les infirmités n'avaient fait qu'accroître sa patience et sa longanimité. La vertu et la religion de l'illustre et vénérable pasteur brillaient d'une flamme plus vive et plus pure, à mesure qu'il se rapprochait de l'éternelle justice. Sa charité savait trouver des routes secrètes pour pénétrer partout. Nous avons les preuves les plus incontestables de la bienfaisance prévoyante et inépuisable qui, avec la prière, était devenue la passion de ce grand cœur. Ni les années ni la maladie ne l'empêchaient de visiter ses chères paroisses de la montagne et de leur porter la consolation de sa présence; sa voix, dont le timbre charmant et l'accent mélodieux avaient ravi le grand siècle, était désormais affaiblie et tremblante; il employait cependant ce qui lui demeurait de souffle, et il se plaisait à répandre à travers les villages et les fermes le pur froment de l'incorruptible vérité. Il voulut enfin tenter un effort suprême et donner à son troupeau le reste de ses forces.

Le populaire Bridaine remplissait alors la France de son ardente parole. Son éloquence brûlante, son austère vertu, le dévouement des prêtres qui l'accompagnaient, gagnaient partout les cœurs et les pénétraient des sentiments chrétiens. En entendant parler des miracles opérés par le zèle de l'homme de Dieu, Massillon, avant de mourir, désira obtenir pour ses ouailles une mission du P. Bridaine. L'apôtre se rendit à son appel pressant et réitéré.

A la vue de ce majestueux évêque qui souriait doucement à la vieillesse, aux infirmités, à la calomnie, de ce pasteur fidèle consumé dans la parfaite observance du devoir, de ce grand orateur de Louis XIV qui ne voulait rien publier que ses mandements et son catéchisme[1], de ce vénérable père plus célèbre par ses aumônes et par son dévouement à ses prêtres que par son génie même, le sévère missionnaire des campagnes, que l'aspect des puissants du monde laissa froid et indifférent, et dont les mœurs rudement chrétiennes se prêtaient mal aux compliments, se sentit attendri et ému, et avec une grâce

[1] Dans son testament, dont l'original est aux archives du Puy-de-Dôme, Massillon écrivait avec une humilité digne d'un éternel souvenir : « Nous léguons à l'aîné de nos neveux... tous nos papiers manuscrits contenant nos sermons, conférences, oraisons funèbres, etc., *le conjurant de les garder pour son usage, notre intention n'étant pas qu'ils soient jamais donnés au public, les soumettant néanmoins avec simplicité au jugement de l'Eglise, dont nous n'avons jamais prétendu qu'interpréter la doctrine.* »

qu'on ne lui connaissait pas, il dit à Massillon en l'embrassant : « Monseigneur, nous venons en tremblant élever nos faibles voix sur votre peuple ; mais nous vous supplions d'être la lumière de nos yeux et de nous former, pour la gloire de Jésus-Christ, à cet art admirable d'éloquence, de conviction et de conversion des cœurs que la France ne se lasse pas de célébrer en vous. »

Ce fut le 13 mars 1740 que s'ouvrit la mission de Bridaine pour ne finir qu'au 1er mai. La foule accourt non-seulement de Clermont, mais des pays voisins, mais de la province entière. Massillon, dont l'air épanoui montre plus que ses paroles la divine consolation qui l'inonde, préside à toutes les instructions, à toutes les cérémonies, à tous les exercices. Dans le juste enthousiasme qu'il ressentait en voyant les merveilleux effets des efforts du P. Bridaine, il s'écriait : « Je voudrais que cette voix pût éclater dans toutes les parties du royaume. » Un organe plein de tonnerres, des traits d'un feu sublime, un zèle embrasé de la folie de la croix, remuait jusque dans leurs dernières profondeurs toutes les consciences, même les plus endurcies dans le crime ou dans l'insouciance morale et religieuse. Marmontel, qui assistait à ces luttes souveraines de l'apôtre contre l'impiété, avait conservé un vif souvenir de cette action si véhémente et si vraie :

> Il n'avait que des cris, des sanglots et des pleurs.

Nous possédons une relation très-étendue écrite par un autre témoin de cette grande mission ; ce n'est pas le lieu d'en raconter l'édifiante suite et les pieux détails. Mais rien n'est plus émouvant. On y représente Massillon « au milieu de son clergé et de son peuple, passant les jours et les nuits dans le temple du Seigneur, pour fléchir sa colère et porter au recueillement et à la pénitence les âmes qui lui ont été confiées. » On nous le montre, « ce cher et respectable évêque, » les yeux baignés de larmes, le front rayonnant d'une joie sainte, distribuant à son peuple l'adorable Eucharistie. On nous le peint enfin, tenant le cordon du dais le jour de la procession solennelle, « le visage enflammé, les yeux baissés, l'esprit recueilli, » soutenu par un miracle de volonté, et s'offrant comme une victime de propitiation.

On le croit avec peine. Ce fut contre ces deux grands serviteurs de Dieu, Massillon et Bridaine, unis dans une même foi et dans un même zèle, que les jansénistes se déclarèrent avec une colère désormais sans frein. Furieuses de voir les succès d'apôtres soumis à l'Église, les *Nouvelles ecclésiastiques* déchirèrent sans remords et

l'évêque et le missionnaire. On osa même adresser au prélat les feuilles qui l'attaquaient si violemment. Puis, supposant irrité ce doux vieillard, on s'écriait avec un diabolique accent de triomphe : « On lui envoya par la poste la feuille où il est parlé du P. Bridaine ; en la lisant, *il jeta feu et flamme; il ne se possédait plus*. Il est outré contre les pères de l'Oratoire qu'il croit à tort auteurs des Mémoires sur lesquels l'article a été dressé. M. Massillon porte là-dessus son ressentiment si loin, que le supérieur de l'Oratoire de Clermont, ayant à lui parler d'affaires pressantes, a été conseillé d'attendre à un temps plus opportun. Le propre neveu du prélat, parce qu'il était prêtre de l'Oratoire, a été obligé de se priver pour quelque temps de la compagnie de son oncle, afin de ne pas essuyer les mortifications que son oncle veut faire porter gratuitement à ses anciens confrères. Si on veut l'en croire, c'est le missionnaire seul qu'il veut venger; il a crié bien haut qu'on calomniait un saint prêtre, un homme apostolique ; mais personne n'a pris le change, parce que tout le monde sait bien que M. Bridaine n'a pas été calomnié [1].» Soanen, de plus en plus admirateur des convulsionnaires, était enchanté de ces injures ; et il écrivait, où plutôt on lui faisait écrire ces lignes éternellement honorables à la mémoire du fidèle pasteur. « J'ai lu la feuille des *Nouvelles* sur la mission de Clermont ; et je sais par plusieurs témoins oculaires qu'on n'y a rien dit que de vrai. Mais si ce vrai déplaît parce qu'il fait peu d'honneur, il fallait le prévenir par la prudence plutôt que d'en faire un crime à des innocents. Vous savez, mon cher père, à quoi vous en tenir depuis longtemps. *Filios enutrivi ; ipsi autem spreverunt me*. La chère congrégation pouvait s'attendre à de meilleurs services [2]. » Quant à Bridaine, il se vengea en véritable disciple de Jésus-Christ : il amena le P. Joseph aux pieds de son oncle qui lui pardonna, en disant gracieusement au missionnaire : « Vous voyez, mon père, qu'il n'est rien que votre éloquence ne fasse réussir. »

Peu de temps après cette mission, Soanen et Massillon étaient visités par l'ange de la mort. Il y a quelques années, lorsque je visitais l'Auvergne, cherchant les traces de l'éloquent orateur et du vertueux évêque, personne ne put me montrer sa tombe ; et si ce n'est à Beauregard, où le souvenir de la charité de Massillon est toujours vivant et où l'on conserve religieusement son cœur dans la pauvre et vieille église, je trouvai sa mémoire bien effacée et sa vie tristement méconnue. Un curé à qui j'allais, — sur le conseil du regrettable bibliothécaire de Clermont, M. Desbouis, — demander quelques rensei-

[1] *Nouvelles ecclésiastiques*, feuille du 5 septembre 1740, p. 146.
[2] Lettre du 24 juillet 1740. *Lettres de Soanen*, t. VII, p. 586.

gnements, me répondit avec brusquerie : « Massillon, mais c'était un janséniste. » Pour Soanen, on voyait encore à la Chaise-Dieu une cheminée où on lisait quelques lettres de son nom ; c'était sa pierre tumulaire qu'on avait sciée et dont on avait fait deux chambranles.

Quant à nous, nous serions pleinement heureux si ces humbles lignes, fruit de longues et sincères recherches, pouvaient éclairer quelques esprits, zélés sans doute, mais qui, ne réfléchissant pas assez à la différence des siècles et des sociétés, ont trop facilement regardé comme des ennemis du siége apostolique les hommes mêmes qui en furent les généreux défenseurs, les plus illustres évêques et les plus fidèles prêtres de l'Église de France.

E. A. Blampignon.

UNE EXPÉDITION MARITIME

EN 1793

LES PREMIÈRES ARMES DE BONAPARTE

L'hiver de 1792 à 1793 vit s'accomplir, dans les eaux de la Méditerranée, une expédition qui mérite l'attention de l'histoire, moins cependant peut-être par son importance que par les personnages dont le nom s'y trouve mêlé.

Des réfugiés italiens avaient persuadé au conseil exécutif de la république française que le peuple de la Sardaigne était mûr pour la liberté, et que nous n'avions qu'à nous présenter devant cette île pour y être reçus comme des libérateurs. Il y a toujours péril à prêter l'oreille aux suggestions des proscrits. Le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne savaient ce qu'il leur en avait coûté pour s'être élancé au milieu d'un pays inconnu, sans magasins, sans réserves, sans approvisionements, sur la seule espérance, dont les émigrés les avaient flattés, de voir les populatious accourir à leur rencontre et fournir à tous leurs besoins. C'était la même faute que la France révolutionnaire allait commettre en envoyant, sur des promesses de même nature, sa flotte et ses soldats en Sardaigne.

Il ne s'agissait de rien moins que d'opérer une descente, dans la plus mauvaise saison de l'année, sur une côte où les écueils et les bancs de sable forment presque partout une défense naturelle ; de conquérir, avec quelques milliers d'hommes, une île vaste et insalubre, dont les habitants ont les mœurs sauvages et guerrières qui

rendirent si difficile aux Génois, et ensuite aux Français, la soumission de la Corse.

Les entreprises les plus folles trouvent toujours des approbateurs. Les raisons et les encouragements ne manquèrent donc pas à celle-ci. C'était, disait-on, le meilleur usage que l'on pût faire de la flotte considérable rassemblée à Toulon, la plus utile diversion que l'on pût tenter pour empêcher le Piémont de concentrer ses forces en Savoie et dans le comté de Nice ; ce devait être le complément nécessaire de notre domination en Corse, le gage assuré de notre suprématie dans la Méditerranée.

Écho des passions de sa ville natale, Barbaroux gourmandait chaque jour la lenteur que le ministre semblait mettre à ordonner les derniers préparatifs de l'expédition. Sémonville, nommé récemment ambassadeur à Constantinople, et que les hésitations du conseil exécutif retenaient à Marseille, déployait le zèle le plus républicain au service de la propagande italienne, et écrivait à Paoli lettre sur lettre, afin de lui demander son concours pour la réussite de l'entreprise. Deux anciens membres de l'Assemblée législative, Arena et Peraldi, le premier à Toulon, le second à Ajaccio, s'agitaient avec une égale ardeur pour lever les obstacles qui pouvaient entraver le départ de la flotte. Enfin le comité de défense générale envoyait en Corse trois représentants du peuple, Salicetti, Delcher et Lacombe Saint-Michel, chargés de presser l'organisation des volontaires qui devaient composer, avec quelques troupes de ligne, l'armée de débarquement. Malgré tant d'efforts, les préparatifs n'avançaient pas. Les navires de commerce, affrêtés depuis deux mois, restaient oisifs dans les ports de Marseille et de Villefranche.

Il n'y a rien là qui doive étonner, le désordre et la dilapidation n'étant pas moindres dans l'administration des fournitures de la marine que dans celle des fournitures de la guerre. Quand on voulut embarquer le biscuit, on s'aperçut qu'il était pourri ; au lieu de diviser les provisions de poudre sur un certain nombre de navires, on les accumula presque toutes sur un seul bâtiment, qui fut rejeté sur la côte d'Italie par la tempête et ne put arriver à temps. On n'avait préparé ni numéraire pour le prêt des soldats, ni chaussures, ni effets de campement. Le conseil exécutif avait délégué aux autorités militaires et maritimes de Toulon le soin de désigner un général pour commander les troupes de débarquement. L'amiral Truguet, qui avait été depuis trois mois l'âme de l'expédition et avait naturellement réservé à la flotte le rôle le plus important, prit en passant en Corse le général Casabianca. Celui-ci n'avait aucune des connaissances nécessaires pour conduire à bien une entreprise aussi difficile. Il aurait fallu un officier supérieur ayant fait ses premières armes

dans la guerre d'Amérique et habitué aux opérations maritimes; il aurait fallu 15 ou 20,000 hommes d'infanterie, aguerris et déterminés, une artillerie bien équipée et quelques escadrons de cavalerie pour éclairer les troupes de débarquement.

Loin de là on n'avait affecté à l'expédition qu'un millier de soldats de ligne, à prendre dans les trois régiments qui tenaient garnison en Corse, six mille volontaires des Bouches-du-Rhône et huit cents volontaires corses. Les équipages de la flotte avaient été ramassés à la hâte dans tous les ports de la Méditerranée et contenaient un certain nombre de clubistes qui s'étaient accoutumés depuis longtemps à signifier et imposer leurs volontés à leurs chefs. Les six mille volontaires des Bouches-du-Rhône formaient ce qu'on appelaient la phalange marseillaise. Soit réunis en corps spécial, soit dispersés dans les rangs de la garde nationale, ils avaient pris une part très-active à toutes les agitations dont le Midi avait été le théâtre depuis trois années; les plus ardents d'entre eux venaient de rentrer triomphalement à Marseille, après avoir été faire à Paris le 10 août et le 2 septembre. Le général Brunet, successeur d'Anselme au commandement de l'armée des Alpes maritimes, se montra fort peu disposé à recevoir parmi ses troupes régulières, une bande aussi indisciplinée, un renfort aussi dangereux. Il s'empressa de mettre les volontaires provençaux à la disposition de l'amiral Truguet, sans se préoccuper autrement de la manière dont ces soldats d'une espèce toute particulière se comporteraient dans une entreprise un peu plus sérieuse que celles dont ils avaient jusqu'alors été les héros.

La phalange marseillaise qui, sur le papier, et probablement dans les états de revue que l'on présentait au trésor, comptait pour six mille hommes, n'en fournit que quatre mille au moment de l'embarquement. Le 8 janvier 1793, 39 vaisseaux de transport, escortés par plusieurs navires de guerre, partirent de Villefranche et firent voile pour la Corse. Mais, arrivée en vue de cette île, la flotte fut assaillie par une tempête épouvantable. En essayant d'entrer dans le port d'Ajaccio, quelques bâtiments de haut bord se perdirent, notamment, le *Vengeur*, vaisseau tout neuf de 80 canons. D'autres plus heureux, purent aborder sans grandes avaries, ; mais le plus grand nombre se réfugia dans la baie de Saint-Florent, près de Bastia, notamment le *Commerce de Bordeaux*, vaisseau de 74, qui avait à son bord le général d'Hilaire-Chanvert, commandant en chef des volontaires marseillais.

Deux jours après, ayant voulu reprendre la mer, cette partie de la flotte fut rejetée sur les côtes de Provence; elle n'arriva en Sardaigne qu'après les déplorables événements que nous allons raconter.

Les volontaires placés sur les transports qui avaient pu aborder à

Ajaccio, y furent débarqués pour attendre que les trois bataillons de ligne et le bataillon corse fussent à leur tour prêts à partir. Mais des querelles et des rixes ne tardèrent pas à s'élever entre les Marseillais et les Corses. Dans la crainte qu'elles ne se renouvelassent en Sardaigne, on résolut de séparer les deux troupes de volontaires, qui ne brillaient, ni l'une ni l'autre, par un vif amour de l'ordre et un grand respect de la discipline. Ceux qui venaient des côtes de Provence furent destinés, avec la majeure partie des troupe de ligne, à former l'attaque principale sur Cagliari. Les Corses furent désignés pour opérer une contre-attaque sur les îles de la Magdelaine, qui sont situées presque vis-à-vis de Bonifacio, et dont la conquête devait flatter tout particulièrement les compatriotes de Paoli.

L'amiral Truguet avait envoyé, dès le mois d'octobre dans le golfe de Naples, son second, Latouche-Tréville, exiger du beau-frère de la reine Marie-Antoinette, la reconnaissance de la République. Comme cette expédition ne pouvait être de longue durée, il avait ordonné aux vaisseaux, chargés d'intimider les Napolitains, de venir le rejoindre dans la rade de Palmas sur les côtes de la Sardaigne.

L'un d'eux, le *Léopard*, arrive le premier au rendez-vous général. Le 6 janvier, son capitaine, Bourdon-Grammont, s'empare sans coup férir de l'île de Saint-Pierre et de la presqu'île de Saint-Antioche qui protégent la rade. Bien reçu par la population, mais n'ayant pas de troupes de débarquement, il est obligé d'attendre le reste de la flotte. Truguet et Latouche-Tréville, partant l'un d'Ajaccio, l'autre de Naples, essuient une série de tempêtes qui endommagent fort une certaine quantité de leurs navires et dispersent les bâtiments de transport. Truguet paraît enfin, le 23 janvier, devant Cagliari, et s'empresse d'envoyer au vice-roi de Sardaigne des parlementaires : c'étaient le major général de la marine, Villeneuve; le commissaire du pouvoir exécutif, Peraldi; et un Florentin, âgé de 22 ans, Michel-Ange Buonarotti. Les récits officiels donnent au célèbre conspirateur le titre d'apôtre de la liberté ; emploi créé auprès de toutes les armées de la République, et qui consistait à catéchiser les peuples et à les convertir à la foi nouvelle.

Le canot qui porte les négociateurs est reçu à coups de canon ; faute de troupes, l'amiral français ne peut venger immédiatement l'outrage fait au drapeau de la République. Enfin, vers les premiers jours de février, la plus grande partie de la flotte se trouve réunie et l'on peut songer à descendre à terre la petite armée.

Survient un nouvel ouragan qui met en un inextricable désordre tous les bâtiments de l'expédition et jette à la côte plusieurs navires, notamment le *Léopard*. La tempête apaisée, on fait le recensement des troupes et des vivres ; on n'a sous la main que quatorze cents

hommes de ligne et la moitié de la phalange marseillaise ; la flotte n'a pas pour plus de dix à douze jours de biscuit. Néanmoins on se résout à continuer l'entreprise, parce qu'on espère voir d'un moment à l'autre arriver d'Hilaire-Chanvert, avec le complément de la phalange et les transports chargés du ravitaillement de l'armée expéditionnaire.

Le 14 février, huit cents hommes de ligne, deux mille Marseillais et seize pièces de canon sont débarqués sur la plage dite des Espagnols, sous la protection de trois frégates. Le reste de la flotte demeure devant Cagliari, prêt à opérer une diversion. On bivaque, le soir, au bord de la mer, et, le 15 au matin, le général Casabianca se met en marche pour attaquer le fort Saint-Élix, qui domine le plateau sur le revers duquel est bâtie la capitale de la Sardaigne. On n'a pas un seul cheval pour atteler les pièces d'artillerie ; les canoniers sont obligés de les traîner à bras dans la montée abrupte et sablonneuse qui, de ce côté, conduit au fort. Dès la première heure, la phalange marseillaise se distingue par son indiscipline ; elle met le feu à un couvent et à plusieurs fermes qui auraient pu servir de postes avancés. L'avant-garde, composée en très-grande partie de volontaires, n'arrive sur le plateau que le soir. Casabianca ne veut pas s'exposer au désordre d'une attaque nocturne, s'arrête à deux ou trois portées de canon du château Saint-Élix et retourne vers le gros de l'armée qu'il fait camper à mi-côte. Mais cette précaution tourne contre lui. A peine les Marseillais de l'avant-garde sont-ils abandonnés à eux-mêmes qu'ils craignent d'être enlevés et se replient sans ordre et sans guides sur le camp. Leurs camarades, entendant au milieu de la nuit des pas tumultueux, croient que c'est l'ennemi qui fait une sortie ; ils tirent à tort et à travers sur les arrivants et en tuent quelques-uns. Les fuyards, dont le nombre s'accroît de minute en minute, courent vers le rivage, et, n'écoutant aucun conseil, aucune représentation, demandent à être rembarqués sur l'heure ; plusieurs périssent dans les flots ou vont se rendre aux Sardes.

Au point du jour, on peut se reconnaître et se rendre mieux compte du véritable état des choses. Casabianca cherche à démontrer aux volontaires marseillais que tout n'est pas perdu, que le désordre causé par l'alerte de la nuit est encore réparable, qu'ils se couvriraient d'une honte éternelle s'ils faisaient échouer une expédition à laquelle la République attache une grande importance. Lâches devant l'ennemi, insolents devant leurs chefs, sûrs de l'impunité, ils refusent de rien écouter. En trahissant la patrie, ils crient à la trahison ; ils menacent le général et son état-major de leur faire un mauvais parti. Les soldats de ligne déclarent, de leur côté, qu'ils ne veulent plus se trouver mêlés à ce ramassis de sacri-

pants qui savent crier et pendre, mais sont incapables de se battre. Les officiers les plus expérimentés reconnaissent que l'on est exposé à un échec certain si l'on s'obstine à retenir des pareilles troupes sur une rive ennemie, sans abri, sans soutien, par le temps effroyable qui sévit en mer depuis quinze jours. Le seul parti à prendre est, suivant eux, de se rembarquer immédiatement. On expédie au reste de la flotte, qui est devant Cagliari, un émissaire pour lui faire connaître qu'on ne peut songer à pousser plus loin l'entreprise.

D'Hilaire-Chanvert venait enfin d'arriver avec le reste de la phalange ; à la tête de ses hommes et de quelques troupes de ligne laissées à bord de la flotte, il s'apprêtait à débarquer sur l'autre versant de la montagne de Saint-Élix. Mais, au reçu des nouvelles, il trouve plus prudent de s'abstenir. Truguet, désespéré de voir en un instant s'évanouir tous ses projets, donne l'ordre à la plus grande partie de la flotte de se rendre à la plage des Espagnols et de recueillir les volontaires ameutés sur le rivage. Pendant ce temps, la mer est devenue mauvaise, le mouillage dangereux ; bientôt on reconnaît que le rembarquement est impossible et qu'il faut aviser au plus pressé, c'est-à-dire à assurer les subsistances de l'armée ; car d'un moment à l'autre l'escadre peut être obligée de s'éloigner.

Mais, chose incroyable si toutes les relations officielles ne l'attestaient, les Marseillais refusent de laisser aborder les marins qui, au milieu des plus grands périls, viennent à leur secours. En vain leur crie-t-on que la mer et la nuit vont bientôt interrompre les communications ; ils restent sourds à toutes les prières, ils se déclarent déterminés à ne pas recevoir les vivres qu'on leur apporte, parce que, si le ravitaillement de l'armée était assuré, leurs chefs prétendraient continuer une expédition dont ils ne veulent plus entendre parler. Les uns reçoivent à coups de fusil les matelots qui s'aventurent à proximité du rivage; d'autres, voulant fuir n'importe à quel prix, se lancent à la nage, s'accrochent aux chaloupes, au risque de les faire chavirer, de faire périr leurs sauveurs et de périr eux-mêmes.

Deux fois l'amiral envoie des parlementaires à ces forcenés, deux fois ces parlementaires éprouvent le même accueil. Ce qui a été prévu arrive. La mer devient de plus en plus furieuse. Truguet est obligé de se retirer dans le très-médiocre abri que lui offre la partie de la rade la moins battue des vents. Les vivres manquent complétement à terre. Les troupes de ligne proposent à la phalange de marcher droit sur quelques villages qu'on aperçoit de la côte; ils enlèveront au moins à la pointe de la baïonnette les provisions de bouche qui leur sont nécessaires pour subsister jusqu'à ce que la tempête soit apaisée. Mais les Marseillais préfèrent mourir de faim sur le bord de la mer plutôt que d'aller conquérir quelques vivres sous le feu de l'ennemi.

Ils craignent de perdre de vue l'escadre, comme si leurs regards avaient la puissance de la retenir près du rivage.

Au risque d'être cent fois jeté à la côte, Truguet reste deux jours dans cette épouvantable position. L'*Aréthuse* et la *Junon* sont forcées de couper leurs mâts, la *Vestale* a son gouvernail démonté, les canots du *Tonnant*, de l'*Apollon*, du *Centaure* sont enlevés par des coups de mer. Un grand nombre de chaloupes sont jetés sur les récifs; les marins, qui les montent, se noient, ou, s'ils parviennent à aborder, sont attaqués et mis à mort par des paysans sardes, sous les yeux mêmes des volontaires au salut desquels ils se sont sacrifiés et qui ne peuvent ou ne veulent pas les secourir.

Enfin, le 19 février, le vent faiblit; quoique la mer brise encore, les communications entre la flotte et l'armée deviennent possibles. Le commandant en chef de la phalange, d'Hilaire-Chanvert, descend à terre et harangue ses soldats, dont il est séparé depuis six semaines; mais il n'est pas plus heureux que ne l'a été Casabianca trois jours auparavant. Truguet se hâte de faire rembarquer les Marseillais, dont il lui tarde d'être débarrassé, et les expédie vers les côtes de Provence. Pour ne pas paraître avoir fait une campagne complètement inutile, il laisse dans l'île Saint-Pierre et dans la presqu'île Saint-Antioche une garnison de 700 hommes de troupes de ligne sous le commandement du colonel Sailly. Après avoir promis à cette petite garnison de lui envoyer promptement des secours et des vivres, il donne l'ordre de mettre le feu au *Léopard*, que tous les efforts de l'intrépide Bourdon-Grammont n'ont pu parvenir à remettre à flot; puis, il fait voile pour Toulon. Les promesses de Truguet ne furent pas tenues; la petite garnison de Saint-Pierre et de Saint-Antioche fut abandonnée à son malheureux sort; trois mois après, elle était forcée de se rendre prisonnière de guerre à la flotte espagnole

Ainsi se termina l'expédition contre Cagliari. Mal conçue, plus mal préparée, entreprise au milieu de l'hiver, conduite sans ensemble, elle coûta à la marine ses plus beaux vaisseaux, au trésor des sommes énormes; elle restera un témoignage irrécusable de l'imprévoyance du pouvoir exécutif et de l'indiscipline de la phalange marseillaise.

Cette troupe recrutée dans toutes les sentines de la Méditerranée avait bien pu envoyer à Paris l'élite de ses *bravi* pour une expédition qui rentrait dans ses goûts et dans ses habitudes; mais aussitôt qu'elle fut engagée dans une entreprise plus dangereuse, elle ne résista pas à la première panique et compromit l'honneur du drapeau français qui n'aurait jamais dû abriter sous ses plis de pareils misérables.

Les membres du pouvoir exécutif et les chefs des troupes de terre

et de mer s'accordèrent pour faire le silence autour d'une entreprise entamée à grand bruit et si tristement avortée. Le *Moniteur* en annonce seulement en quelques mots le résultat final ; la plupart des historiens la mentionnent à peine. Il est vrai qu'ils ont agi de même à l'égard de la contre-attaque dirigée contre les îles de la Magdelaine dont il nous reste à parler. Cette dernière omission mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle a eu pour résultat de laisser dans l'oubli le premier fait d'armes d'un jeune capitaine d'artillerie, qui, quelques années plus tard, devait être l'empereur des Français, Napoléon Ier.

Le petit archipel de la Magdelaine est situé entre la pointe sud de la Corse et la pointe nord de la Sardaigne. Il est formé de trois îles principales, qui ne sont séparées l'une de l'autre que par des passes de 7 à 800 mètres de largeur. La Magdelaine, Saint-Étienne, Caprera. Cette dernière possède aujourd'hui une grande renommée par le séjour qu'y fait, depuis quelques années, Garibaldi ; le chef des volontaires italiens peut tous les jours, de sa retraite, contempler le théâtre des premiers exploits de celui qui fut pendant quatorze ans l'arbitre du monde. L'histoire amène souvent de singuliers rapprochements.

Au milieu de ces trois îles se trouve un vaste bassin abrité des vents et qui communique avec la pleine mer par les passes dont nous venons de parler. C'est une position unique dans la Méditerranée. Plus d'une fois Nelson la signala à ses compatriotes comme plus enviable peut-être que Malte ou Gibraltar.

Paoli avait désigné son propre neveu Cesari-Colonna pour commander les volontaires corses. Les officiers sous ses ordres étaient : 1° Quenza, lieutenant-colonel du deuxième bataillon des volontaires ; 2° Napoléon Bonaparte, qui cumulait les fonctions de lieutenant-colonel en second de ce même bataillon avec celles de capitaine d'artillerie dans l'armée ; 3° Moydier, capitaine du génie. Le chef des forces navales était un lieutenant de vaisseau nommé Goyetche, qui montait la *Fauvette*, corvette de 22 canons, et avait avec lui 16 petits bâtiments, les uns de guerre, les autres de transport.

Nous venons de nommer Bonaparte, expliquons quelle était sa situation et comment il fut amené à faire partie de l'expédition de la Magdelaine. Le jeune capitaine était absent de son régiment depuis plus d'un an. Le 1er octobre 1791, il avait obtenu un congé de trois mois et avait quitté Valence pour se rendre auprès de sa famille ; mais à la fin de son congé, il n'avait pas rejoint son corps et était resté dans son pays natal, où il avait accepté les fonctions de capitaine adjudant-major d'un bataillon de volontaires corses. On dit qu'à la revue de fin d'année (1791), n'ayant pas fait prévenir les chefs de

son régiment des motifs qui légitimaient son absence, il fut rayé des cadres de l'armée ou bien près de l'être. Ce fut Pozzo di Borgo, alors procureur-syndic du département, vingt ans plus tard ambassadeur de Russie au congrès de Paris, qui adressa au ministre de la guerre une demande pour régulariser la situation de son jeune concitoyen; et ce fut Narbonne, depuis aide de camp de l'empereur Napoléon et son ambassadeur à Vienne, qui fit droit à cette demande le 14 janvier 1792. Bonaparte put dès lors accepter la place d'adjudant-major, puis bientôt après celle de lieutenant-colonel en second du même bataillon. Pendant ce temps (6 février 1792), il recevait le brevet de capitaine d'artillerie, brevet signé de la main de Louis XVI. Bonaparte cumulait ainsi deux emplois, l'un dans la garde nationale, l'autre dans l'armée. Il eut un instant la velléité de se démettre de ce dernier, si l'on en croit une lettre qu'il écrivit le 27 février 1792 à son ami Sucy, commissaire des guerres à Valence ; cette lettre commence ainsi : « Dans ces circonstances difficiles, le poste d'honneur d'un bon Corse est de se trouver dans son pays. C'est dans cette idée que les miens ont exigé que je restasse parmi eux. Cependant, comme je ne sais pas transiger avec mon devoir, je me proposais de donner ma démission. Depuis, l'officier général du département m'a offert un *mezzo termine* qui a tout concilié : il m'a offert une place d'adjudant-major dans les bataillons volontaires. »

Au mois de mai 1792, Bonaparte quitta la Corse, ne fit que traverser Valence, où était toujours son régiment, et partit pour Paris. Il y assista comme simple spectateur aux journées du 20 juin et du 10 août. Il y était encore dans les premiers jours de septembre, puisque, le 1er de ce mois, il signait, à la municipalité de Versailles, les pièces nécessaires pour retirer sa sœur Élisa de la maison de Saint-Cyr et la ramener avec lui dans sa famille.

Il était donc revenu en Corse depuis plusieurs mois déjà, lorsque nous le trouvons s'embarquant pour l'archipel de la Magdelaine.

L'escadrille, qui ne se doute guère qu'elle porte César et sa fortune, sort du port d'Ajaccio, le 10 janvier, et n'arrive cependant à Bonifacio que douze jours après. Elle y reste un mois avant d'appareiller de nouveau ; tant le chef de l'expédition, Cesari-Colonna, est peu désireux de quitter la Corse, dans les circonstances graves où se trouvent sa patrie et surtout le chef de son parti et de sa famille. On met enfin à la voile le 20 février, c'est-à-dire, au moment même où Truguet, ayant rembarqué l'armée expéditionnaire dirigée sur Cagliari, s'éloignait de cette ville. La contre-attaque n'avait plus d'objet, mais il était difficile de savoir, le 20 février, à Bonifacio, ce qui venait de se passer, le 19, à l'extrémité sud de la Sardaigne.

Le calme plat ayant succédé aux tempêtes des jours précédents,

chaque bâtiment est remorqué par ses chaloupes. Le 22, on arrive à l'île Saint-Étienne ; on s'empare sans peine d'une vieille tour à peu près ruinée qui la défend. Bonaparte, Moydier, Quenza, descendent à terre. On transporte dans l'île l'unique mortier que possède la petite armée expéditionnaire et sept pièces de canon. Par les soins des deux capitaines d'artillerie et du génie, on les met, pendant la nuit, en position contre les forts et la petite ville de la Magdelaine.

Depuis six mois la France était en guerre avec presque toute l'Europe : on s'était déjà battu en Champagne, en Belgique, sur le Rhin, sur les Alpes, et celui qui devait remplir l'univers du bruit de ses exploits n'avait pas encore vu le feu. Le 23 février au matin, Bonaparte, pointant lui-même le mortier, lance à l'ennemi la première bombe. Aussitôt les Sardes ripostent avec vigueur des forts de la Magdelaine et d'une redoute élevée à la hâte pour atteindre la petite anse où la *Fauvette* s'est embossée. Pendant deux jours le canal qui sépare les îles de la Magdelaine et de Saint-Étienne est à chaque instant sillonné par les projectiles que s'envoient les deux troupes en présence. La *Fauvette* est surtout le point de mire des canons sardes ; elle a un homme tué, plusieurs blessés et reçoit de fortes avaries dans son gréement. Elle est obligée de se réfugier hors de la portée des boulets par le travers de la petite île de Caprera. Les Sardes font aussitôt sortir du port deux demi-galères qui ne sont pas de force à se mesurer avec la corvette française, mais qui, celle-ci retirée, peuvent inquiéter les autres navires de l'escadrille.

Le 25 au matin, l'attaque recommence de plus belle ; déjà Bonaparte espère que la ville, abîmée par le feu incessant qu'il dirige contre elle, va être obligée de se rendre. Tout à coup Quenza, qui commande les troupes de débarquement pendant que Cesari-Colonna est à bord de la *Fauvette*, reçoit de celui-ci l'ordre de la retraite.

Quel pouvait être le motif d'une aussi brusque détermination? C'était, disent des pièces officielles, la mutinerie de l'équipage de la corvette. Les marins avaient déclaré qu'ils voulaient que l'on renonçât tout de suite à l'expédition, et n'avaient consenti qu'à grand'peine à accorder au commandant Colonna quelques heures pour le rembarquement des troupes. Il y eut peut-être à bord quelques manifestations hostiles ; mais, il faut le reconnaître, le neveu de Paoli céda bien vite et bien facilement au désir de quelques mutins.

L'ordre est tellement précis que l'on ne peut songer à y désobéir. D'ailleurs, les chaloupes de l'escadrille sont là qui attendent les troupes, et les marins annoncent qu'ils ont ordre de ne croiser devant l'île Saint-Étienne que le temps strictement nécessaire au rembarquement.

Quenza, qui se tient près du mouillage, transmet à Bonaparte et à

Moydier la lettre de Colonna. Les deux officiers la relisent plusieurs fois avant d'en croire leurs yeux, courbent la tête et donnent à voix basse l'ordre de cesser le feu. Il faut cependant, avec l'honneur du drapeau, sauver le matériel. Les canonniers traînent leurs pièces jusqu'au rivage ; mais, au moment où ils y arrivent après mille efforts et mille périls, on s'aperçoit que les chaloupes sont trop faibles pour porter un poids aussi considérable, et que, du reste, elles sont déjà remplies de troupes. Bonaparte, la rage au cœur, fait enclouer, puis jeter à la mer le mortier et quatre canons. Tout le monde étant rembarqué, on met le cap sur la Corse[1].

Le 27 février, l'escadrille que commandait Goyetche, mouillait dans le golfe de Saint-Amanza, en Corse. Les volontaires, sous la conduite de leurs deux chefs de bataillon, Quenza et Bonaparte, étaient dirigés sur Corte pour y tenir garnison.

C'était là qu'au milieu des plus abruptes montagnes de l'île, comme dans un nid d'aigle, se tenait Paoli, cumulant les fonctions de président du Directoire du département avec celles de général de division commandant la Corse, et réunissant ainsi dans ses mains les pouvoirs civils et militaires. Bonaparte qui, jusque-là, avait été l'un de ses confidents les plus intimes, son élève et presque son fils, le retrouva de plus en plus aigri contre la Révolution, et tout disposé à briser les liens qui, depuis un quart de siècle, unissaient la Corse à la France. D'un autre côté, chaque courrier apportait la preuve des défiances que la conduite équivoque du général inspirait à la Convention et au pouvoir exécutif. Pendant quelques semaines, Bonaparte hésita entre ses souvenirs et ses aspirations. Jusqu'à ce moment, il n'avait eu d'autres pensées que de succéder un jour à l'influence de Paoli et de rendre l'indépendance à sa patrie. A Brienne, à Auxonne, à Valence, dans vingt circonstances, il s'était déclaré l'adversaire ardent, passionné, de tous ceux de ses compatriotes qui avaient contribué directement ou indirectement à placer la Corse sous le joug de ceux qu'il appelait les étrangers, *gli forestieri*[2].

[1] De cette expédition de la Magdelaine, Bonaparte conserva toujours un pénible souvenir. Il était impossible de faire peser sur lui la moindre part de responsabilité dans les événements que nous avons racontés, mais cette expédition avait abouti à un revers, et le futur empereur des Français avait, avant tout, la superstition du succès. Aussi ne voulut-il jamais dater ses premières armes du 23 février, mais bien du 22 septembre 1793, jour où, par un ordre formel du Comité de salut public, qu'il était allé chercher lui-même à Paris, il prit le commandement de l'artillerie du siége de Toulon.

[2] On peut consulter à cet égard la remarquable histoire de Napoléon Ier que publie dans ce moment M. Lanfrey, et l'article inséré en 1842 dans la *Revue des Deux Mondes*, 4e série, 29e volume. L'auteur de cet article, M. Libri, a eu à sa disposition

Mais, depuis l'expédition de la Magdelaine, une transformation s'opérait lentement en lui ; à ses ambitions premières succédaient des ambitions nouvelles. Il semblait qu'à travers cette pluie de feu que, pendant deux jours et deux nuits, il avait lancée et reçue, se fussent ouverts devant lui de nouveaux horizons. Il commençait à dédaigner de se faire l'arbitre des destinées d'une petite île de la Méditerranée ; son imagination s'élançait déjà dans les champs incommensurables de l'avenir.

Un dernier incident vient mettre un terme à ses hésitations. Dans les derniers jours d'avril, on reçoit à Corte l'ampliation du décret en date du 2 du même mois, par lequel la Convention nationale mande à sa barre Paoli. Cet ordre tombe comme un coup de foudre au milieu de la petite cour dont le général est entouré. Bonaparte, fidèle encore aux amitiés de sa jeunesse, prend la plume pour défendre le héros corse contre les attaques de ses ennemis et pour inviter la

un grand nombre de manuscrits confiés par Bonaparte au cardinal Fesch à l'époque du Consulat.

Pour justifier nos assertions, donnons quelques extraits des écrits échappés à la plume du futur empereur des Français lorsqu'il était simple lieutenant d'artillerie :

« Général, je naquis quand la patrie périssait ! Trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle qui vint le premier frapper mes regards. » (Lettre à Paoli, 1789.)

« Quel spectacle verrais-je dans mon pays ? mes compatriotes, chargés de chaînes, embrassent en tremblant la main qui les opprime... Français, non contents de nous avoir ravi tout ce que nous chérissions, vous avez encore corrompu nos mœurs. Le tableau actuel de ma patrie et l'impuissance de le changer sont une nouvelle raison de fuir une terre où je suis obligé, par devoir, de louer des hommes que je dois haïr par vertu. » (Note autographe sur le suicide, trouvée par M. Libri dans les papiers confiés au cardinal Fesch.)

« Paoli vous fit nommer pour traiter à Versailles de l'accommodement qui s'entamait sous la médiation de ce cabinet. M. de Choiseul vous vit et vous connut. Les âmes d'une certaine trempe sont d'abord appréciées. Bientôt, au lieu du représentant d'un peuple libre, vous vous transformâtes en commis d'un satrape... Une partie des patriotes étaient morts en défendant leur indépendance, l'autre avait fui une terre proscrite, désormais hideux nid des tyrans ; mais un grand nombre n'avaient pu ni mourir ni fuir : ils furent l'objet des persécutions ; on ne pouvait asseoir l'empire français que sur leur anéantissement absolu... O Lameth ! ô Robespierre ! ô Pétion ! ô Volney ! ô Mirabeau ! ô Barnave ! ô Bailly ! ô Lafayette ! voilà l'homme qui ose s'asseoir à côté de vous ! Tout dégouttant du sang de ses frères, souillé par des crimes de toutes espèces, il se présente avec confiance sous une veste de général, unique récompense de ses forfaits ! Il ose se dire le représentant de la nation, lui qui la vendit ! » (Lettre de Bonaparte à M. Matteo di Butta-Fuoco, maréchal des camps et armées du roi, député de la noblesse corse à l'Assemblée nationale constituante, 23 janvier 1791.)

Enfin reportons-nous à la lettre, en date du 27 février 1792, que nous avons citée plus haut : à elle seule, elle prouverait que, jusqu'à l'expédition de la Magdelaine, Bonaparte conserva tous les sentiments d'un *bon Corse*.

Convention à revenir sur une mesure qui tend à « confondre, avec le scélérat corrupteur ou un vil ambitieux, un vieillard septuagénaire accablé d'infirmités. »

Son plaidoyer achevé, il le communique à son illustre client. Mais celui-ci, voyant qu'il est temps de prendre un parti et croyant pouvoir compter sur son jeune et enthousiaste interlocuteur, lui déroule ses desseins et lui déclare qu'il est résolu à braver les ordres de la Convention, dût-il se jeter entre les bras de l'Angleterre. A cette confidence, Bonaparte éclate en reproches, en imprécations. Les deux anciens amis se séparent mortellement brouillés. Bonaparte, qui sait ce que c'est qu'une haine corse et qu'une vengeance de conspirateur qui s'est laissé surprendre son secret, sort du palais du généralissime, s'élance à cheval et, à travers les montagnes, gagne par des sentiers détournés les Sanguinares, terres incultes et maquis impénétrables, situées à trois lieues d'Ajaccio. Il s'y tient caché tout un mois, jusqu'à ce qu'il ait pu avertir sa famille et se concerter avec les commissaires de la Convention, qui viennent de débarquer à Saint-Florent.

Quelque temps après (2 juin 1793) l'assemblée générale extraordinaire du peuple corse, convoquée par Paoli, déclarait Bonaparte, ses parents et adhérents, perturbateurs du repos public. Le futur empereur quittait l'île natale pour n'y plus apparaître qu'un instant à son retour d'Égypte. Sa retraite aux Sanguinares fut pour lui le commencement d'une nouvelle ère, comme l'avait été pour Mahomet sa fuite de la Mecque ; elle fut l'hégire de l'homme extraordinaire qui, lui, aussi, devait bouleverser le monde.

Mortimer-Ternaux,
de l'Institut.

HERNANI

— 25 FÉVRIER 1830. — 20 JUIN 1867 —

C'est, en somme, un assez triste privilége que d'avoir assisté à la première représentation d'*Hernani* (25 février 1830) ; ceux qui s'en vantent devraient ajouter qu'ils ont eu à expier par trente-sept ans de mécomptes l'enthousiasme du premier moment. Ce qui nous mortifie le plus, ce n'est pas le brevet de vieillesse que nous inflige cette date inflexible, c'est le chagrin d'avoir été dupe tout à la fois de l'auteur et de l'œuvre. Pour qu'une pièce aussi radicalement mauvaise se fût si puissamment emparée de nous, pour que notre admiration insensée eût soutenu pendant trois mois sa gageure, il fallait que nous fussions bien aveuglés par la poussière du combat ou par l'envie de voir s'accomplir notre rêve de régénération poétique.

Mais enfin les passions qui s'acharnaient alors à transformer le drame de M. Hugo en chef-d'œuvre, si elles étaient excessives, n'étaient pas inexplicables. On se trompait noblement, avec cette bonne foi et cette ardeur généreuse qui donnent à l'erreur le prestige d'une jeune vérité. On avait devant soi des adversaires qui occupaient au théâtre, dans la littérature et dans le monde, des positions considérables ; leur attitude semblait d'autant plus irritante qu'ils affectaient de confondre la tradition avec la routine, et que, défenseurs ou héritiers de la grande école classique, ils n'étaient ni dignes d'en hériter, ni capables de la défendre. Le contraste de cette caducité et de cette jeunesse se retrouvait partout ; à l'orchestre du Théâtre-Français où s'échangeaient des propos restés

légendaires, dans les journaux où le *pour* et le *contre* étaient plaidés avec une égale furie, dans les salons où le panégyrique et le réquisitoire, le dithyrambe et l'épigramme se divisaient par rang d'âge. Gagnée ou perdue, la bataille d'*Hernani* paraissait devoir être décisive ; car il s'agissait de savoir si le mouvement, l'éclat, la vie du théâtre allaient consacrer ou démentir les espérances conçues par les adeptes de l'art nouveau, si cet art qui ne s'était affirmé encore que pour quelques initiés, dans la poésie lyrique et le roman, par la rêverie et la lecture, sortirait victorieux du contact avec le public et la foule. A tous ces éléments d'intérêt, de curiosité, d'émotion, d'espoir et de colère, ajoutez la fougue de nos vingt ans, l'esprit de conquête intellectuelle qui s'accorde si bien avec la liberté et la paix, le souffle impétueux qui nous entraînait vers l'idéal et l'inconnu ; songez à ce poëte, à peine plus âgé que nous, qui avait déjà écrit les *Odes et Ballades*, *Les Orientales*, *Le Dernier Jour d'un condamné*, *Cromwell*, et dont on savait que, pour remplacer *Marion Delorme*, arrêtée par la censure, il venait d'écrire *Hernani* en trois mois, dans un accès de fièvre et de génie ; figurez-vous, dans une loge, cette jeune et belle famille, symbole vivant de tendresse et de poésie ; vous comprendrez qu'en évoquant ce souvenir lointain, nous ayons à regretter peut-être, mais non pas à nous étonner ou à rougir.

Ce qui se comprend moins, c'est la nouvelle comédie que l'on vient de jouer à propos de ce vieux drame ; c'est cette espèce de victoire sans combat, de bataille sans ennemis, de prise d'assaut d'une place démantelée. On se demande quel plaisir les jeunes gens d'aujourd'hui ont pu trouver à enfoncer ainsi les portes ouvertes, à se créer des contradicteurs imaginaires pour s'amuser à les pourfendre. Rien ne ressemble moins à la vérité dans l'art et aux autres vérités promises par le romantisme, que le simulacre d'un succès réglé et noté d'avance ; ces volontaires si exacts à observer la consigne ne se sont pas aperçus qu'en proclamant par ordre la liberté et la réalité, ils glorifiaient la convention et la discipline ; ce soir-là, Panurge avait changé ses moutons en claqueurs.

Mais la littérature et la poésie, nous dit-on, étaient à peu près étrangères à ces manifestations bruyantes. Dès lors nous n'avons plus qu'à nous récuser, M. Hugo et ses fanatiques s'étant depuis longtemps arrangés pour nous rendre suspect le culte de leurs idoles. Laissons donc cette jeunesse de la onzième heure méditer les beautés de la lettre à Juarez, se passionner à froid, applaudir à faux et s'agiter dans le vide, et tâchons d'utiliser nos souvenirs.

Il ne s'agit plus, bien entendu, de revenir sur les détails qui se rattachent au matériel et au personnel de la représentation du 25 fé-

vrier 1830. Ceux-là ont été narrés, dits et redits à satiété, avec une complaisance puérile, par des témoins trop intéressés pour être bien véridiques. Nous ne pouvons, en conscience, prendre fort au vif la question de savoir jusqu'à quel point les acteurs d'alors étaient supérieurs aux acteurs d'à présent. Si la Comédie-Française a cru devoir cette fois se mettre en frais de costumes et de décors, c'est probablement que ce triomphe de la *poésie pure* avait besoin d'un peu d'aide et n'était bien sûr de persuader l'esprit qu'en s'adressant aux regards. Dans tous ces commérages rétrospectifs nous ne relèverons qu'un trait qui nous semble caractéristique ; c'est la parfaite ingratitude dont on a payé l'admirable talent de mademoiselle Mars. Ennemie des grands mots et du tapage comme toute personne bien élevée, habituée à jouer des pièces dont les auteurs se consolaient, en l'écoutant, de n'avoir pas de génie, dispensée, après tout, d'apprécier la valeur des réformes littéraires et dramatiques, mademoiselle Mars ne pouvait juger les novateurs que par les dissonances qu'ils apportaient dans ses habitudes et qui froissaient ses instincts de correction et d'élégance. Leurs allures la mettaient en garde contre leurs idées ; la longueur de leurs cheveux lui gâtait l'éclat de leurs vers, et ce n'était pas tout à fait sa faute s'ils donnaient à leurs légitimes entreprises l'air d'une invasion de barbares. Mais si la femme leur refusait ses sympathies, l'artiste ne se ménageait pas à leur service ; sans elle, le drame de *Henri III et sa cour* n'aurait pas eu dix représentations, *Hernani* n'en aurait pas eu six. Les comédiennes les plus vantées de nos jours auront encore bien des progrès à faire avant qu'il nous soit possible d'oublier ce son de voix délicieux, cette diction enchanteresse, cette incroyable justesse de nuances, ces élans merveilleux qui arrivaient au plus haut degré de pathétique sans jamais forcer le ton, sans blesser les oreilles délicates, sans rien sacrifier aux effets de mélodrame.

Ce que nous voudrions rappeler à l'aide de nos souvenirs, c'est l'impression vraie, sérieuse, durable que produisit *Hernani*, en dehors des exagérations enthousiastes ou hostiles, sur un certain nombre d'esprits justes, fins, déjà nourris de Shakspeare et de Gœthe, de Schiller et de Schlegel, parfaitement préparés à une révolution littéraire, et sachant très-bien qu'à cette date de 1830, quatre ans après la mort de Talma, dans l'état de détresse et de désarroi où se trouvait l'art *pseudo-classique*, la littérature et le théâtre n'avaient plus que le choix entre une éclipse totale ou une réforme complète. On paraît croire aujourd'hui — et cette version serait en effet fort commode — que le drame de M. Victor Hugo, lors de ce baptême de feu, n'eut que des détracteurs enragés ou des admirateurs frénétiques. Or, comme ces détracteurs personnifiaient une

école désormais morte et enterrée, nous aurions à en conclure que la question est jugée et qu'il n'y a plus de place que pour l'apothéose. Il n'en est rien. A travers cette tempête de bravos et de sifflets, au bruit des invectives, des parodies et des quolibets, une opinion ne tarda pas à se former qui finit par prévaloir et que nous pouvons regarder comme l'expression la plus nette et la plus sage de la critique du temps. On remarqua, entre autres, un article publié, en mars 1830, par la *Revue française*, recueil libéral, un peu doctrinaire, favorable aux idées nouvelles, premier essai de concurrence avec les grandes *Revues* anglaises, recommandé au public sérieux et aux lettrés de bon aloi par les noms du duc de Broglie, du comte Alexis de Saint-Priest, de MM. Guizot, de Barante, Vitet, Duvergier de Hauranne, Charles de Rémusat, Charles Magnin, Prosper Mérimée, Cousin, de Guizard et quelques autres écrivains du même groupe[1]. On le voit, ce n'étaient ni des retardataires, ni des rétrogrades. L'article dont nous parlons fut généralement attribué à M. Auguste Trognon. Il a beaucoup moins vieilli que le drame qu'il discute ; il va nous servir de point d'appui pour réduire à sa juste valeur un succès qui n'a plus de sens et lui opposer des raisons que nous avons vainement cherchées dans ce fade concert de louanges hyperboliques, à peine entremêlé de quelques airs bouffes. Puisque, en essayant de galvaniser *Hernani*, on n'a pas craint d'affirmer que la soirée du 20 juin était la véritable première représentation, acceptons cet anachronisme imprudent. Traitons *Hernani* comme s'il était né d'hier, et appliquons-lui quelques procédés d'analyse volontairement négligés par nos confrères : ils sont gens d'esprit : ils ont deviné qu'il s'agissait cette fois de tout autre chose que de décider si l'œuvre est bonne, médiocre ou pire.

Commençons par rétablir les faits. Interprète du sentiment public, l'écrivain de la *Revue française* plaçait la question sur son véritable terrain. Dès la fin de mars, le drame de M. Hugo s'écroulait, non plus sous l'effort d'une cabale, mais sous la réprobation raisonnée de ce *tiers parti* littéraire qui exprimait l'opinion de l'immense majorité, et qui n'eût pas mieux demandé que d'applaudir. Ce qui allait prévaloir contre notre enthousiasme juvénile et se charger de l'arrêt définitif, ce n'était pas la fureur des adversaires ; c'était le désappointement de tous ceux que la préface de *Cromwell*, le talent du poëte,

[1] Ce recueil très-remarquable, et qu'il est bon de relire afin de ne pas trop nous enorgueillir des progrès de la critique actuelle, avait pris pour épigraphe le vers d'Ovide :

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.

Ce qui veut dire (janvier–juillet 1830) qu'après avoir été impétueux, nous allions être bien raisonnables !!!

nos confiantes promesses, le nom de Shakspeare imprudemment évoqué, avaient préparés à des prodiges. Ceux-là — et le nombre en était grand — furent les vrais juges d'*Hernani*. Juges bienveillants, mais forcés de se rendre à l'évidence, ils le condamnèrent au nom des doctrines mêmes que l'auteur avait proclamées et qui n'avaient rien de commun avec le rigorisme *classique*.

M. Hugo, disaient-ils, n'a rempli qu'à demi les conditions de son programme. Il a eu le courage d'un réformateur ; il n'en a pas montré le génie. La hardiesse de son entreprise suffit pourtant à mériter le respect, et ce respect aurait probablement été unanime, si « l'a« veugle enthousiasme d'un petit peuple de jeunes adeptes n'eût « soulevé des passions contraires. » — En réalité, ajoutaient-ils, devant la justice commune le drame est condamné.

Voilà la note exacte, quelque chose comme le résumé du président après des débats passionnés. Maintenant, dirons-nous, si le drame était condamné un mois après sa naissance, dans ce moment unique qui ressemblait à une aurore et dont les prestiges devaient donner le change à l'imagination et au goût, que serait-ce aujourd'hui pour des gens sensés qui voudraient apprécier *Hernani* en dehors des circonstances étrangères à son mérite? Si dès lors l'aveugle zèle des fanatiques et des énergumènes refroidissait l'estime, paralysait le respect et légitimait la réaction contraire, quel effet produiraient à présent les acclamations de commande et le fanatisme obligatoire sur un public lettré, spirituel, homogène, qui refuserait à ces ovations artificielles l'aumône de sa curiosité, de son indifférence ou de son dédain ?

En somme, *Hernani* était tombé, comme tombèrent presque tous les drames de M. Hugo ; si nous constatons ce fait auquel nous attachons assez peu d'importance, ce n'est pas par esprit de dénigrement systématique ; c'est pour dissiper des illusions dont le *Hernani* de 1867 prétend recueillir le bénéfice. Jamais M. Hugo n'a réussi au théâtre. Il n'a jamais eu pour lui ni le suffrage des connaisseurs délicats, ni l'entraînement des grandes foules. Trop entier dans ses qualités et dans ses défauts pour s'assouplir au contact d'autres pensées que la sienne, trop personnel et trop absolu pour s'assimiler les sentiments, les caractères et les passions où chacun de nous veut reconnaître quelque chose de lui-même, il a dans sa manière un je ne sais quoi de factice et de *voulu* qui ne peut agir franchement sur les masses populaires. Instinctement averti de ce désavantage, voulant en triompher à tout prix et conquérir ces masses dont la froideur le réduit aux succès d'estime, il force le ton, grossit les effets, flatte les passions démocratiques, tombe dans la déclamation et l'emphase, se fait aider par la mise en scène, demande aux coups

de théâtre et aux surprises de quoi suppléer à la faculté d'attraction et d'émotion qui lui manque ; dès lors il s'aliène la sympathie de ceux qui pourraient remplacer à son profit la quantité par la qualité. C'est à travers ce jeu de bascule, au milieu de ces inconvénients de *trop haut* et de *trop bas*, que M. Hugo a poursuivi sa carrière dramatique au grand détriment des directeurs qui se laissaient prendre à ses airs de certitude hautaine et à l'éclat de sa renommée. Que l'on consulte, si on ne nous croit pas, les hommes du métier, les archives des théâtres, les survivants d'*Angelo* et des *Burgraves*, toute cette petite presse qui s'amuse à aligner les chiffres et à compter les recettes. L'orage d'*Hernani* servait de prélude à d'autres chutes ou à des demi-succès laborieux et stériles ; la critique modérée et impartiale, arrivant après les tempêtes qui s'éteignaient dans le vide, voyait dans cette œuvre une de ces fautes glorieuses qui ont droit à une absolution éclatante.

On veut faire aujourd'hui de cette faute une merveille, et de cette absolution un triomphe ; le défi ne nous effraye pas. Chateaubriand, dans l'article célèbre qui fit supprimer le *Mercure*, parle de ces temples de la haute Égypte dont les initiés défendaient l'entrée et où l'on trouvait, au lieu d'un Dieu, quelque monstre horrible. Ce n'est pas un Dieu que nous allons trouver ici, ni un monstre horrible, mais un mannequin habillé de beaux vers.

Et d'abord laissons là, de grâce, la question, plus vieille que la Tour de Babel, des *classiques* et des *romantiques*. Oublions Racine et Corneille, Aristote et Schlegel, et ne nous souvenons de Shakspeare que si nous ne pouvons faire autrement. S'il y a des règles variables suivant la différence des temps, les progrès ou la décadence de l'esprit et du goût, il en existe d'immortelles que nul, pas même les hommes de génie, ne saurait enfreindre impunément : le génie consiste à s'accorder si bien avec ces lois, qu'on ne sait plus si c'est lui qui leur communique sa puissance ou si ce sont elles qui lui prêtent leur force et leur harmonie.

Dans l'origine, *Hernani* avait un sous-titre, l'*Honneur castillan*. De deux choses l'une, ou ce sous-titre, dont on s'est tant moqué à propos de l'ancienne tragédie et des affiches de province, n'a aucune espèce de sens, ou il exprime l'*idée-mère* du drame. Or, si l'on comprend que le fanatisme, l'amour, la clémence, la haine, la patriotisme, la vengeance, la passion coupable, puissent former ce qu'on appelle une *idée-mère*, que peut être l'*Honneur castillan*, prêt à se produire sous cent faces différentes ? Et que peut-il être surtout dans la pièce de M. Hugo, où il varie d'acte en acte, de scène en scène, pour la commodité des personnages et selon le caprice du poëte ? Tantôt élastique et complaisant, tantôt rigoureux et inflexible, cet honneur

permet à Hernani de s'introduire en fraude dans le château de don Ruy Gomez, et de lui prendre sa fiancée au moment où le vieillard lui prodigue la plus généreuse hospitalité ; plus tard il l'autorise à oublier son serment filial et sa vengeance héréditaire, dès que le roi lui pardonne ses erreurs, lui rend ses titres et lui accorde la main de doña Sol ; puis, au dénoûment, il le force de mourir pour ne pas manquer à une parole donnée dans les conditions les plus absurdes et les plus impossibles. On le voit, avant même d'aborder les sentiments, les situations et les caractères, il est facile de deviner par ce détail que tout, dans *Hernani*, va marcher au hasard, que les scènes seront juxtaposées sans s'expliquer les unes par les autres, que l'auteur, ne reconnaissant d'autre loi que son omnipotence poétique, n'a daigné se préoccuper ni de logique, ni d'unité.

Ici nous nous permettrons une remarque — cléricale, si l'on veut, — au risque de faire rire à nos dépens. M. Hugo a fixé la date de son drame à l'année 1519, et nous allons voir tout à l'heure que, pour nous offrir une ombre de vraisemblance et de couleur locale, il aurait dû choisir une époque beaucoup plus reculée. Eh ! bien, si, dans notre société sceptique, vouée au culte de la matière et forcée de se créer des idoles pour essayer de se passer de Dieu, le roman et le théâtre ont pu donner pour mobile à quelques-uns de leurs héros le sentiment de l'honneur indépendant de toute idée religieuse, nous nous demandons comment, au seizième siècle, dans la très-catholique Espagne, la religion peut rester si absolument étrangère aux pensées et aux actions des personnages. Ni doña Sol, ni Hernani, ni Ruy Gomez, n'ont l'air de se douter qu'il y a un code supérieur à l'honneur castillan, ou plutôt que cet honneur cesse d'exister s'il se place en opposition constante avec la grande loi morale et chrétienne. On a étourdiment prononcé les noms de Calderon et de Lope de Vega ; on a représenté *Hernani* comme un chant du *Romancero*, comme un nouveau *Cid* reparaissant tout à coup dans son héroïque armure et réveillant, au milieu de nos œuvres mesquines, les échos de la poésie chevaleresque. Nous voudrions savoir si ces glorieux ancêtres se reconnaîtraient dans ce singulier héritier, si profondément oublieux de tout ce qu'ils adoraient, si pressé d'inaugurer en plein moyen âge le règne de la fatalité.

Ceci n'est qu'un préliminaire ; arrivons maintenant à ce qui n'a rien de commun avec les traditions, aujourd'hui abolies, du théâtre classique.

Un drame emprunté à l'histoire doit être fidèle à deux sortes de vérités ; la vérité historique et la vérité humaine. C'est désormais, nous ne l'ignorons pas, se montrer bien obstinément naïf que de rappeler les droits de cette pauvre vérité historique. On l'a telle-

ment violentée, défigurée, travestie, mutilée, qu'il n'en reste plus rien qu'un fantôme englouti sous des ruines : c'est en général à l'envie d'amuser le gros public, de caresser sa haine contre les grands, de chatouiller ses appétits révolutionnaires, que nos dramaturges ou nos romanciers à la mode ont sacrifié la vérité de l'histoire ; M. Hugo lui-même, dans les œuvres qui suivirent *Hernani*, ne s'est nullement fait faute de ce moyen de succès. Cette fois, son dédain pour cette vérité gardait encore un caractère lyrique ; il la regardait de haut, du haut de ces sphères pleines de rayons ou de nuages, où se complaît le lyrisme, où le poëte n'a d'autre guide que son inspiration et sa fantaisie ; c'est pour cela peut-être qu'il l'a si mal vue. Hélas ! dans ce beau temps, on lui disait : prenez garde ! abaissez vos regards ! le drame habite la terre. Aujourd'hui on serait tenté de lui dire : prenez garde ! levez les yeux ! la poésie a besoin du ciel.

Aussi bien, les premiers admirateurs,— ceux de 1830, les vrais — comprirent vite que, de ce côté-là, il n'y avait pas de défense possible : quelques-uns même, pour se tirer de ce mauvais pas, exprimèrent le regret que M. Victor Hugo eût choisi pour son drame une époque si rapprochée de nous. Tout était sauvé, dirent-ils, et la couleur historique redevenait merveilleuse d'exactitude et de vérité, si l'auteur eût reculé de deux ou trois siècles la date de son drame, substitué au tombeau de Charlemagne le tombeau du Cid et à Charles-Quint un de ces Alphonse ou de ces Ferdinand de Castille qui tiennent aisément le milieu entre l'histoire et la légende. L'amitié a de ces maladresses ! Nous ne nous apercevions pas que, proposer cette simple variante, c'était reléguer du même coup — un coup de pavé ! — cette merveille de nouveauté et d'audace, cette révolution en cinq actes et en vers, parmi ces honnêtes tragédies qui pouvaient indifféremment se passer chez les anciens ou chez les modernes et dont les alexandrins bénévoles se transportaient sans notable dégât de l'orient au couchant. S'était-on assez moqué du *Ninus II*, de ce brave M. Briffaut, lequel (c'est de Ninus que je parle) avait été tour à tour, suivant les scrupules de la censure, grec, romain, espagnol et assyrien ? L'autre soir, en constatant que ce drame extravagant et, qui pis est, ennuyeux, ne se soutenait que par de beaux vers, en remarquant surtout que les applaudissements redoublaient de frénésie chaque fois que s'offrait un prétexte à allusion, nous ne pouvions nous défendre d'une réflexion mélancolique : Voilà donc, disions-nous, les trois principaux reproches adressés avec une grêle de sarcasmes à la tragédie de l'Empire et des premiers temps de la Restauration, de beaux vers, plantes parasites sur un fond stérile et morne ; des allusions politiques ; et ce défaut absolu de couleur et de

caractère, qui permet de faire impunément voyager la pièce dans le temps et dans l'espace!... C'était bien la peine de battre en brèche le passé, de rédiger de si superbes programmes! Grande leçon d'humilité et de modération pour les conquérants et les novateurs! Mais les conquérants ne sont pas modérés, les novateurs ne sont pas humbles, et ce n'est pas en poésie seulement qu'après avoir tout bouleversé en pays conquis on retrouve l'ennemi chez soi, en deçà des frontières!

Quoi qu'il en soit, à cette date de 1519, le fameux monologue, dit par un jeune homme de dix-neuf ans, n'est pas seulement, comme le récit de Théramène, un éloquent hors-d'œuvre, mais un gigantesque contre-sens. Ou Charles-Quint n'est encore qu'un étourdi et un roi de théâtre, tel qu'il se montre dans les trois premiers actes; et alors il ne peut avoir une seule des idées que ce monologue exprime; ou son génie a mûri en quelques heures comme un fruit des tropiques, et alors il sait très-bien que le pape et l'empereur ne sont plus tout, qu'il aura à compter avec la France, que Luther n'a pas dit son dernier mot, et que ce bizarre mélange de mysticité théocratique, de droit divin et de velléités populaires est parfaitement contraire à ce que doit penser et dire un prince subitement appelé à prendre possession d'un grand empire et à jouer un grand rôle dans la politique du seizième siècle. Jamais la *ficelle* dramatique n'apparut plus clairement que dans ce monologue, qui n'a pas même le mérite de l'originalité; car on le retrouve en prose, sous forme rétrospective, dans un volume de Sismondi : jamais auteur ne se gêna moins pour souffler à haute voix ses personnages, et leur faire déclamer ce qu'il dirait lui-même, si, les montrant au public, il voulait y ajouter une *glose* poétique. Il en résulte une dissonance plus complète encore que celle que nous venons d'indiquer : l'anachronisme ou le contre-sens fait coup double : dans cette page de 1519, les mœurs, les sentiments et les caractères sont du treizième siècle; les idées et le langage sont du dix-neuvième. Ces contemporains *quand même* du Cid Campéador et d'Alphonse de Castille, ces héros de Lope de Vega et de Calderon, parlent comme s'ils savaient lord Byron par cœur; lord Byron, qui était en 1830 à l'apogée de sa gloire et dont nul n'évitait l'influence!

On s'explique dès lors l'inconséquence et l'incohérence qui se rencontrent à chaque pas dans *Hernani*. Ce drame a été conçu dans le vague, un vague tout lyrique, propice peut-être à l'inspiration personnelle, mais incompatible avec les exigences du théâtre : il n'en faut pas davantage pour nous rejeter à mille lieues de Shakspeare; voilà pourquoi, bien loin des sifflets *classiques*, les plus vifs désappointements s'accusèrent tout d'abord chez ceux d'entre nous

que nous appelions les *Shakspeariens*, et qui, préparés à une réforme dramatique par leur admiration pour *Hamlet* et pour *Othello*, espéraient trouver dans *Hernani* quelques traits de ressemblance avec les chefs-d'œuvre du poëte anglais.

Dans Shakspeare — et c'est là un des traits qui le séparent le plus profondément de nos tragiques — le personnage n'est pas pris à un moment unique où les événements qui font le sujet du drame décident de son langage, de ses sentiments et de ses actes. Les caractères, se développant dans toute leur ampleur, comme ils se développent dans la vie, ne sont pas obligés d'être tout entiers dans une passion, et cette passion, à son tour, ne se révèle pas tout entière dans une crise. Les créations du poëte vivent de leur vie propre, et c'est l'admirable secret de son génie que les passions qu'elles ressentent et les catastrophes qu'elles subissent les complètent au lieu de les démentir. Chez M. Hugo, les caractères ont été conçus d'une manière si confuse, avec tant d'insouciance hautaine et de décousu, que leur individualité n'existe pas ; ils dépendent des hasards du moment, et comme ces hasards varient, comme le poëte les gouverne à son gré, il y a, dans les caractères autant de variantes que le hasard a de fantaisies et le poëte de caprices. Charles-Quint, Hernani, doña Sol, Ruy Gomez, n'ont pas sur la scène une autre existence que Pyrrhus, Oreste et Hermione. Mais quelle différence à l'avantage de Racine ! Si le caractère, chez lui, s'affirme tout entier dans une passion et si la passion est bornée par un épisode tragique, du moins caractère, passion et drame s'unissent et se fondent dans une incomparable harmonie. D'un bout de la pièce à l'autre, Oreste, Pyrrhus, Hermione, sont tout à la fois conséquents avec eux-mêmes et avec le sentiment qui les fait agir. Ils sont plus vivants, plus *acteurs* que les personnages de M. Hugo, parce que toutes leurs actions et toutes leurs paroles tendent vers un but déterminé. Dans *Hernani*, les personnages ne sont plus que des prétextes à effusions lyriques, des instruments dociles à l'inspiration du poëte ; il en joue avec une puissance et un excès de sonorité qui dépassent de beaucoup les *tirades* de l'ancienne école. « M. Hugo, disait en 1830 un homme d'esprit, n'a pas changé la tragédie française ; il l'a multipliée par elle-même. »

Si vous voulez une bonne fois mesurer les distances et comprendre quelle fut la déception des *Shakspeariens*, ouvrez le *Henri V* de Shakspeare[1]. Le héros n'est pas sans quelque ressemblance avec le don Carlos de M. Victor Hugo. Là aussi nous voyons un jeune prince,

[1] *Revue française :* dans bien des parties de notre article, nous n'avons fait que suivre pas à pas le critique de 1830.

doué de grandes et nobles qualités, mais libertin et débauché, subissant tout à coup une de ces secousses qui rappellent les âmes hautes à leurs devoirs et à leur destinée. Sa conversion ne s'improvise pas en une heure ; les événements qui le transforment ne ressemblent pas au coup de sifflet d'un machiniste, au ressort d'une poupée mécanique. On assiste aux combats intérieurs de cette vaillante nature, engourdie par le plaisir, réveillée par le remords, et lorsqu'Henri dit adieu à ses compagnons de débauche, lorsqu'il reprend possession de lui-même, on se rend parfaitement compte des phases par où a passé le coureur d'aventures pour devenir un vrai prince et un héros. Chez don Carlos rien de pareil ; pas la moindre gradation ; on dirait qu'il a deux passions à la fois, et les plus absorbantes de toutes, l'ambition et l'amour. Il s'introduit follement chez doña Sol, sachant très-bien qu'il va s'y trouver en présence du jeune homme qu'elle aime, ne pouvant ignorer qu'il va offenser mortellement le vieux Ruy Gomez dont il a besoin ; cette folie incompréhensible, il la commet au moment où il vient d'apprendre la mort de Maximilien, empereur d'Allemagne, et où une seule imprudence peut briser ses rêves de grandeur et de puissance. S'il aime doña Sol au point de braver tous les obstacles et tous les périls, à commencer par le ridicule, c'est qu'aucune pensée ambitieuse ne peut encore le préoccuper ; s'il prend au sérieux et au vif les graves intérêts qui s'agitent autour de son nom et qu'une fausse démarche risque de compromettre, c'est que doña Sol n'est pour lui qu'un de ces caprices éphémères que les ambitieux et les grands de ce monde réservent pour leurs heures de loisir. Le spectateur, j'en conviens, a un moyen de concilier ce qui nous semble inconciliable ; c'est de ne croire ni à cette ambition, ni à cet amour ; dans le fait, le don Carlos de M. Victor Hugo parle et agit de façon à nous donner constamment envie de le regarder comme un type de mystification théâtrale et poétique. Pour bien préciser l'effet qu'il produit et, en général, l'impression que nous laisse ce drame, nous sommes forcés d'emprunter aux enfants une de leurs locutions familières et à l'argot littéraire un de ses mots favoris. Évidemment, ce n'est pas *pour de bon*, et on ne peut croire que *c'est arrivé*.

Nous venons de voir comment don Carlos ou Charles-Quint satisfait, dans *Hernani*, à cette condition de vérité ou de vraisemblance historique, d'autant plus essentielle ici que ce personnage tient une place plus large et plus nette dans l'histoire. En nous montrant ce Charles-Quint de fantaisie — d'une fantaisie qui ne respecte pas même les simples données du bon sens — M. Hugo, à qui les Romains de Corneille et les Grecs de Racine n'avaient pas paru assez Romains, assez Grecs et assez vrais, préludait à ce singulier cours

d'histoire et d'antithèse comparées où son bon plaisir de conquérant et de despote réduit les noms historiques à n'être plus que des étiquettes : il faisait pressentir ces rois et ces reines qu'il appelle François Ier ou Marie Tudor, mais qui ne sont, en réalité, que les humbles symboles de l'omnipotence du génie, chargés par le maître de nous intéresser au spectacle de tout ce qu'il peut y avoir d'ignominie sur le trône, de vertu dans le ruisseau, de bassesse dans la grandeur et de grandeur dans l'abaissement.

Avec Hernani, doña Sol et Ruy Gomez, nous pouvons ne plus songer qu'à la vérité humaine. Elle suffit, et au delà, pour les condamner à mort, que dis-je? pour prouver qu'ils n'ont jamais vécu.

Hernani est le plus insensé de ce groupe qui n'a d'autre raison d'être que le désir de versifier un certain nombre d'inspirations lyriques ou personnelles et de les faire réciter par des acteurs, après les avoir découpées en cinq actes. Il y a chez lui — et nous admettons que ces divers traits ne s'excluent pas — du grand seigneur, de l'*outlaw*, du bandit et de l'amant : soit : mais pour que ces éléments variés se combinent et forment un caractère, il faut que Hernani soit, avant tout, un homme d'action. Il faut qu'il agisse dans le domaine de la passion — amour, haine ou vengeance — comme il a dû agir dans la montagne pour exercer, malgré son jeune âge, sur ses compagnons de révolte et de périls, l'ascendant nécessaire à ce genre de commandement. Des scrupules, il n'en a guère, et il ne peut pas en avoir. Sa haine contre le roi, son état de proscrit, son amour pour doña Sol, sa vie en plein air, voilà tout son code de morale. Pour posséder celle qu'il aime, pour se venger de celui qu'il déteste, il brûlerait au besoin la moitié de la ville. Qu'un sentiment d'honneur survive encore dans cette âme de gentilhomme ulcérée par l'injustice et le malheur, c'est possible, mais dans des conditions particulières, dans l'alternative, par exemple, d'un grand péril et d'une lâcheté.

Dès les premières scènes, Hernani le prend de très-haut avec tous les sentiments qui vont lui servir de mobile ; ce ne sont qu'imprécations furieuses, rugissements de lion, hymnes d'adoration, cris de rage, déclaration de guerre à la vieillesse, à la royauté, à tous les respects et à toutes les puissances de la terre. Maintenant, qu'il agisse comme il parle, et nous pourrons avoir un type de passion fébrile et de sauvage énergie, à la Byron, très-peu compatible avec l'esprit du quinzième siècle, mais qui ne manquera pas de caractère. Hélas ! c'est ici qu'il faut se voiler la face et qu'éclate le vice d'un système qui est la négation même de tout art dramatique. Sous la dictée de M. Hugo, Hernani parle, déclame, crie, s'exhale en strophes ardentes, lance l'éclair et la foudre, nous donne le spectacle d'un cratère en éruption ; mais dès qu'il faudrait aller droit au fait et

cesser d'être une ode pour devenir un homme, tout ce beau feu s'éteint pour faire place à une série de défaillances et d'incohérences. Au premier acte, Hernani a une heure devant lui; doña Sol est fort disposée à se laisser enlever et le lui fait entendre avec une bonne volonté digne d'un chevalier plus entreprenant. Au lieu d'en profiter, il aime mieux raconter à la jeune fille ce qu'elle sait déjà — procédé de la plus pure tragédie *classique* — nous faire admirer un luxe de poésie qui ne nous apprend rien, et finalement s'attarder jusqu'au moment où il sera pris comme dans une souricière. Le second acte nous le montre plus étonnant encore : là, il n'est plus enfermé; il est dans la rue ; doña Sol, la nièce mal gardée, est venue le trouver ; elle lui offre formellement de le suivre. Leur fuite sera protégée par tous les montagnards dont il est le chef et qui sont à peu près les maîtres de la ville : il aime mieux recommencer son *duo* sentimental. Nous venions d'applaudir miss Smithson et Charles Kemble dans *Roméo et Juliette*, et la prétention du poëte, apostillée par notre admiration complaisante, était de donner un pendant à la scène du balcon. Est-ce tout? Non: il a une occasion unique de tuer le roi, de le tuer *sans phrase*, ce roi qui n'est plus seulement son ennemi, mais son rival, et qui vient encore d'user d'un vieux moyen de comédie pour lui souffler sa maîtresse. Tuer? Agir? la pièce serait finie ; mieux vaut échanger avec le roi une sorte de marivaudage chevaleresque, un assaut de générosité, bon peut-être à mettre en relief deux faces de l'honneur castillan, mais propre surtout à démentir tout le rôle d'Hernani, tel qu'il s'est posé depuis le commencement de la pièce. A dater de ce moment, il est clair que l'auteur remplacera tout par le discours, et que le discours ne sera pas même en situation. Pour lui comme pour son héros, l'urgente nécessité de se défaire du roi et d'emmener doña Sol n'est rien ; ce qui importe, c'est de livrer aux applaudissements du parterre cette *aigle impériale* et cet *œuf* dont l'effet est infaillible. L'allusion et la métaphore substituées à la logique de l'action et des caractères, qu'avait fait de plus et de pire cette pauvre tragédie classique?

En entrant, au troisième acte, dans le château de son autre rival, le vieux Ruy Gomez de Silva, Hernani a sans doute laissé à la porte le peu qui lui reste d'honneur castillan ; une fois entré, il ne peut plus avoir qu'une idée, profiter de son déguisement de pèlerin et de la confiance du vieillard pour s'emparer de doña Sol ; or, comme il est bien sûr que Ruy Gomez va élever l'hospitalité jusqu'à des proportions épiques, il se condamne d'avance à un rôle qu'il ne saurait bien jouer s'il ne s'est préalablement débarrassé de tout *préjugé*, de tout scrupule et de toute honte. Au quatrième acte, sa défaillance est d'une autre sorte; cet *outlaw* formidable, ce proscrit, ce grand

rebelle, ce conspirateur, ce fils qui a juré de venger la mort de son père, ce gentilhomme qui s'est fait bandit pour mieux poursuivre sa vengeance, abdique subitement toutes les passions qui nous ont valu tant d'hémistiches pareils à des explosions de chaudière ; pourquoi ? parce qu'il obtient satisfaction dans son amour et dans sa vanité. Le lion enragé devient agneau caressant ; Hernani tend le cou, non pas à la hache du bourreau qu'il défiait, mais au collier de la Toison d'or, dont le gratifie Charles-Quint transfiguré. Si c'est ainsi que doivent se dénouer, dans un drame héroïque, les haines héréditaires et les conspirations à grand orchestre, nous le voulons bien ; mais alors à quoi bon évoquer l'honneur castillan du seizième siècle ? Le nôtre y aurait suffi, et l'on a tort de nous dire que ce drame a le mérite de nous enlever bien loin des réalités contemporaines.

C'est pourtant après cette série de déchéances et d'abdications morales, lorsque l'honneur castillan a été tour à tour sacrifié pour une femme, un titre ou un collier, que l'on nous demande un effort de complaisance, qui serait impossible quand même les quatre premiers actes nous auraient maintenus dans les sphères les plus hautes de l'héroïsme et de l'immolation chevaleresque. Hernani redevient esclave de l'honneur castillan, au moment ou les juges les plus rigoureux lui conseilleraient de se dérober à cet esclavage : quel tribunal d'honneur hésiterait à le délier de ce pacte impie, qui est d'ailleurs rompu de lui-même puisque le complot dont il faisait partie n'existe plus ? Quoi ! le Hernani du troisième acte a sournoisement violé les lois de l'hospitalité ; le Hernani du quatrième a précipitamment abjuré son serment, le tout sans autre motif et sans autre excuse que son amour ; et quand cet amour, après les jours d'épreuve, touche à d'ineffables félicités, quand ce jeune homme de vingt ans, ce Roméo brûlé par le soleil des Castilles, compte les battements de son cœur et n'a plus qu'à entrer dans la chambre nuptiale, c'est alors qu'il se croit obligé de mourir et de voir mourir avec lui sa jeune femme, parce qu'un vieillard qui n'a plus rien d'humain vient lui rappeler son serment et sonner du cor sous sa fenêtre !... Ainsi, lorsque Hernani, pour être fidèle à l'esprit de son rôle et au programme du poëte, devait agir selon les lois de l'honneur chevaleresque, il s'en est écarté sans scrupule ; et lorsque cet honneur chimérique n'exige plus rien, lorsque le sacrifice qu'on lui demande révolte à la fois la raison et la nature, lorsqu'il n'y a plus là qu'une gageure entre l'auteur, son sujet et son public, on veut que j'y croie, que j'applaudisse, que je sois ému ! On veut que j'accepte cette immolation soudaine de tout l'être — l'âme, le cœur, la chair, les fibres les plus violentes et les plus délicates — non pas à un devoir de conscience, mais à un crime réprouvé par le ciel et par la terre,

par la religion et l'humanité! Non, je proteste au nom d'un sentiment invincible, supérieur à toute hallucination ou à toute prestidigitation poétique; je dis tout bas à Hernani: mais, malheureux! commence par jeter ce vieux bonhomme à la porte; vous vous expliquerez plus tard!... Maintenant, que l'on éprouve une émotion, ou plutôt une sensation toute nerveuse en voyant ces deux beaux jeunes gens se rouler dans les convulsions de l'agonie sous les yeux du fantôme implacable; que l'élan pathétique de doña Sol, sous les traits d'une actrice de talent, fasse couler quelques larmes, que nous importe? une émotion achetée à ce prix ne compte plus; nous avons vu de vulgaires scènes de mélodrame, dont les titres seuls paraîtraient une insulte à M. Victor Hugo, agiter bien autrement les nerfs et mouiller beaucoup plus de mouchoirs.

Nous serons plus brefs avec doña Sol et Ruy Gomez : le pathétique élan dont nous venons de parler forme à peu près tout le rôle de cette jeune fille qui, disait-on, devait donner une sœur à Ophélia et à Juliette. Dans les quatre premiers actes, elle semble n'être en scène que comme un témoin passif ou un enjeu inanimé. A quoi bon insister? L'effet même de la représentation en dit plus là-dessus que toutes nos remarques; mademoiselle Mars n'avait rien pu faire de ses quatre premiers actes où elle était constamment réduite à écouter d'interminables dialogues; c'est ce qui mit de l'aigreur dans ses relations avec le poëte : son magnifique réveil au dénoûment sauva tout, et c'est ce qu'on a jugé à propos d'oublier. Ce qui n'est pas moins évident, c'est que le caractère de doña Sol, si peu accusé qu'il soit, l'est cependant assez pour révéler deux natures différentes; elle alterne entre la langueur, la *passivité* allemande et l'ardeur, l'impétuosité espagnole. L'extrême abandon qu'elle a mis dans ses rapports avec Hernani, les facilités d'enlèvement qu'elle lui a offertes et dont l'héroïque bavard a si mal profité, rendent fort invraisemblable l'espèce d'élégie sentimentale et mystique qu'elle oppose à l'amoureuse impatience de son amant devenu son époux. Le hasard, encore une fois, et le caprice du poëte se sont si absolument substitués à la logique et à la vraisemblance des caractères, que même ce rôle qui ne dit rien, trouve moyen de se contredire.

Il y a bien plus de contradictions encore dans le personnage de don Ruy Gomez de Silva, le mieux fait pour jeter, comme on dit, *de la poudre aux yeux* et provoquer l'admiration des badauds. Débonnaire, crédule, parleur intarissable, il s'annonce presque, à son entrée, comme un personnage de comédie : je me souviens qu'à la première représentation le public s'y trompa : on crut que M. Hugo mêlant, en vertu des licences *romantiques*, la comédie au drame, avait voulu faire de son vieillard un Cassandre ou un Géronte. Au troisième acte,

don Ruy Gomez est élégiaque, poétique, sentimental, héroïque ; au cinquième, il est odieux, impie, insensé, monstrueux ; ou plutôt, par un procédé que nous devions retrouver, l'année suivante, dans *Notre-Dame de Paris*, ce type vénérable de l'honneur castillan, ce représentant de l'antique chevalerie du Cid et de Roland, cesse même d'être une créature humaine, d'avoir une âme, pour devenir une espèce de pétrification symbolique. Cet espagnol du *Romancero*, n'ayant vécu que d'honneur, de religion, d'héroïsme, personnifie en guise de conclusion finale, la fatalité; il est le Claude Frollo chevaleresque, de même que Claude Frollo sera le Ruy Gomez sacerdotal. Comme tout cela nous rend bien l'Espagne du moyen âge, l'Espagne du seizième siècle ! Et comme on a bonne grâce à persifler les poëtes qui prêtaient aux héros de la guerre de Troie les sentiments et le langage des habitués de Versailles ! Encore si l'on sentait, sous ces variations, à travers ces alternatives de bavardage, de magnanimité, d'amour et de rage séniles, un fond de nature espagnole ! S'il y avait un tissu quelconque, quelque chose de solide et de saisissable sous ces broderies de formes et de couleurs si disparates ! Mais non ; le poëte toujours, rien que le poëte ! De même que les autres acteurs de *Hernani*, don Ruy Gomez, tour à tour voisin d'Arnolphe ou de Bartholo, faiseur d'élégies et de ballades, rival du vieil Horace, émule de l'antique *Fatum* et finalement passé à l'état de vieux monstre, n'est, dans le fait, qu'un modèle d'atelier, prenant par ordre diverses expressions et diverses attitudes, dont l'artiste s'empare pour faire briller ses talents. Voilà donc, en somme, le progrès réalisé par ces hardis novateurs, qui se vantaient de ramener au vrai l'art dramatique longtemps asservi à des règles de convention et emprisonné dans le moule académique ! Voilà le produit le plus net de cette révolution qui devait faire poser devant nous des créations vivantes au lieu de fantômes habillés d'alexandrins ! Nous n'avons plus la tragédie, et nous n'avons pas le drame ; ce que l'on nous offre sous ce titre, c'est une œuvre de pure imagination, écrite, non pas dans les conditions nécessaires pour ranimer une époque, en retracer les mœurs et les caractères, pour faire agir et parler des personnages réels et pour nous forcer d'y croire, mais d'après l'inspiration personnelle et la volonté *actuelle* du poëte. C'est la confusion des genres en attendant la confusion des langues ; si l'ode, l'élégie, la poésie intime peuvent et doivent avoir pour date notre émotion du jour ou de la veille, c'est le procédé contraire qu'il faut demander au drame : il n'existe que si le poëte s'oublie et s'absorbe dans son sujet et ses personnages, si nous, spectateurs, nous pouvons avoir l'illusion d'un temps qui n'est plus le nôtre, la faculté de redevenir, pour quelques heures, les contemporains des personnages qui passent sous nos yeux.

La *personnalité* du poëte est-elle ou se croit-elle trop puissante pour abdiquer? Son inspiration est-elle trop éloquente pour qu'il lui refuse la parole? Alors, qu'il ait recours au chœur antique; qu'il interrompe, de temps à autre, ses acteurs pour nous dire sa propre pensée.

Entre des caractères faux, inconséquents, prompts à se démentir de scène en scène, toujours pressés de parler, jamais d'agir, n'ayant d'autre existence que celle qu'ils tiennent de l'imagination de M. Hugo, que pouvaient être les situations? Il n'en est pas une qui résiste à la plus indulgente analyse, et, si nous nous abstenons de détailler nos preuves, c'est de peur de tomber dans les redites. Non-seulement les entrées et les sorties ne s'expliquent pas, mais on chercherait vainement une scène où les acteurs, la situation étant donnée, fassent ou disent ce que leur indique le plus vulgaire bon sens, le raisonnement le plus simple. Bornons-nous aux premières scènes du premier acte: Comment don Carlos, sachant que Hernani va venir chez doña Sol et qu'elle le reçoit tous les soirs, choisit-il justement l'heure du berger pour en faire l'heure du loup? Doña Sol, si inflammable qu'on la suppose, est fille de bonne maison; pour être arrivée vis-à-vis de Hernani, au point où elle en est, il faut, j'aime à le penser, qu'il y ait eu déjà un grand nombre d'entrevues et de *tête-à-tête*. Comment se fait-il que le *jeune amant sans barbe* lui raconte ses petites affaires, exactement comme s'il la voyait pour la première fois? Que deviennent, en présence de cette bizarrerie, les sarcasmes adressés aux expositions d'*Iphigénie* ou de *Bajazet*, où tout du moins est motivé? Don Carlos sort de son armoire; ainsi qu'on devait s'y attendre, don Ruy Gomez surprend *les deux hommes chez sa nièce;* qui expliquera jamais l'espèce de charade que s'amusent à jouer Ruy Gomez et don Carlos, et qui a plus de soixante vers? Après avoir patiemment subi ce débordement d'hémistiches, le roi se fait reconnaître. Quelle que soit la crédulité du vieillard, comment peut-il admettre que ce prince de dix-neuf ans ait choisi la chambre de doña Sol pour avoir avec lui une conférence nocturne et politique? Quand l'invraisemblance parvient à ce degré d'impossibilité et de folie, les beaux vers ne réparent rien; et Talma, bon juge en pareille matière, aurait dit qu'ils ne sont qu'un malheur de plus.

Je parle de vraisemblance; que serait-ce, si je discutais la *convenance*, dans le sens même de cet honneur castillan que M. Hugo a hissé sur de longs roseaux taillés en échasses? Il y a, par exemple, au second acte, un détail qui vaut de l'or: le roi, entouré de jeunes seigneurs, donne, par distraction, à l'un d'eux, don Ricardo, le titre de comte; puis, lorsqu'il s'aperçoit de sa méprise, un roi ne devant jamais reprendre ce qu'il a donné, il ajoute: « J'ai laissé tomber ce

titre; ramassez! » — Vous figurez-vous, en 1519, un grand d'Espagne ramassant un titre comme un chien battu se jette sur un os? Mais songez donc! Ricardo avale un affront pour avoir un titre; M. Hugo commet un contre-sens pour forcer un applaudissement. Un grand d'Espagne et un grand poëte doivent bien ces politesses à un parterre démocratique!

N'allons pas plus loin; deux motifs peuvent engager la critique à abréger ou à se taire : la crainte d'avoir tort, et la certitude d'avoir trop raison.

Que reste-t-il donc de ce drame superbe, qui doit être — c'est le mot d'ordre — le *Cid* du dix-neuvième siècle? La délicieuse *tirade* qui ouvre le troisième acte, la scène des portraits, qui est d'une grande allure, des beautés poétiques que nous n'avons nulle envie de contester, et un certain nombre de vers éclatants, qui, ayant eu le bonheur de naître au bon moment, à l'heure où nous étions tous avides et enivrés de poésie, sont devenus des vers-proverbes pour une génération tout entière. *Hernani* a eu sa *légende*, et c'est le privilége de la légende d'admettre et d'embellir ce que rejetterait l'histoire. Repris dans des conditions ordinaires, ce drame aurait été écouté avec un mélange d'étonnement railleur et de respectueux ennui. Il a suffi de circonstances favorables admirablement exploitées, d'une *mise en scène* supérieure à tous les chefs-d'œuvre des décorateurs et des machinistes, pour lui rendre une vie artificielle, que prolonge en ce moment une curiosité trop cosmopolite et trop affairée pour être bien littéraire. Ce succès d'*Hernani*, presque aussi vif que celui de *la Grande duchesse de Gérolstein*, de *la Biche au Bois* et des lions de M. Batty, méritera en effet de compter parmi les produits de l'Exposition et de l'industrie de 1867.

Pour nous, dont les souvenirs vont plus loin et dont la pensée essaye de monter plus haut, *Hernani* a le double inconvénient de nous rappeler des promesses dont aucune n'a été tenue et de renfermer en germe des défauts qui ont pris, notamment dans ces derniers temps, des proportions formidables. Nos mécomptes s'aggravent et s'enveniment de tout ce que M. Hugo nous avait fait espérer et de tout ce qu'il nous a fait subir. Savez-vous ce qui soutenait *Hernani*, ce qui justifiait alors notre enthousiasme et ce qui, aujourd'hui encore, nous permet de mêler à nos déceptions, à nos critiques et à nos rancunes un légitime sentiment de fierté? Il y avait, dans ce premier auditoire comme dans le drame même, du héros et de l'enfant. Ces personnages incohérents, ces situations décousues, ces discours interminables, ces coups de théâtre puérils, tout cela nous parlait notre langue. Cette langue passionnée, véhémente, déclamatoire, au-dessus et au delà du ton, était bien celle du moment, et

s'accordait avec ce qu'il y avait d'excessif dans les idées, les espérances et les rêves. Nous y retrouvions le spiritualisme exalté dont les chaudes et vivifiantes influences pénétraient partout, idéalisaient la vie publique et privée, renouvelaient la philosophie, retrempaient la littérature, enflammaient l'éloquence, ennoblissaient les hardiesses de la politique, élevaient à l'unisson l'art et la poésie, l'imagination et l'âme : oui, le spiritualisme, et quand les nouveaux admirateurs de *Hernani* associent je ne sais quel *hosannah* matérialiste et athée aux ivresses de leur facile triomphe, ils font acte à la fois d'ingratitude et de maladresse : d'ingratitude, car leur cher *Hernani* n'aurait pas vécu un mois, si l'atmosphère intellectuelle et philosophique de cette époque eût ressemblé à celle d'aujourd'hui ; de maladresse, car ils nous donnent sur le poëte qu'ils divinisent un triste, mais accablant avantage ; l'avantage d'avoir été dupe, et de ne plus l'être; ils nous autorisent à demander ce qu'il y avait de sérieux et de sincère dans ces effusions spiritualistes qui touchaient au mysticisme, et faisaient dire aux mauvais plaisants que le *romantisme* était une grimace dans une auréole. Veut-on savoir quel était alors le diapason ? Veut-on, pour parler l'affreux style moderne, apprendre dans quelle *communion* de pensées, de sentiments et de langage vivaient le poëte, ses disciples immédiats et leurs innocents complices? J'extrais de mes souvenirs de 1830 le passage suivant auquel des circonstances récentes ajoutent un certain intérêt de curiosité et de contraste.

Peu de temps après *Hernani*, M. Sainte-Beuve dédiait à M. Victor Hugo son poétique recueil des *Consolations*, et il lui disait dans sa dédicace :

« ..... Bien jeune vous avez marché droit, *même dans la nuit :* le
« malheur ne vous a pas jeté de côté ; et comme Isaac attendant la
« fille de Béthel, vous vous promeniez solitaire dans le chemin qui
« mène au puits appelé le puits de celui *qui vit et qui voit*, *viventis et*
« *videntis*. Votre cœur *vierge* ne s'est pas laissé aller tout d'abord aux
« trompeuses mollesses, et vos rêveries y ont gagné avec l'âge un ca-
« ractère religieux, austère, primitif et *presque accablant* pour notre
« faible humanité d'aujourd'hui. Quand vous avez eu *assez pleuré*,
« vous vous êtes retiré à *Patmos* avec *votre Aigle*, et vous avez *vu clair*
« dans les plus effrayants symboles. Rien désormais qui vous fasse
« pâlir ; vous pouvez sonder toutes les profondeurs, ouïr toutes les
« voix ; vous vous êtes familiarisé avec l'infini... » (Avril 1830.)

Voilà la note dominante ; et ne croyez pas que personne, parmi nous, eût envie de rire en lisant cette page ; nous regrettâmes, j'en suis sûr, de ne pas l'avoir écrite ; nous fûmes même si certains et si contents de la comprendre qu'il nous sembla que nous l'avions pen-

sée. On était alors naturellement emphatique, naïvement enclin au libre échange entre initiés et hiérophante. Si je rappelle ce magnifique spécimen de galimatias romantique et mystique, ce n'est pas pour prendre une revanche quelconque contre le Sainte-Beuve d'à-présent ; c'est pour constater que, dans cette température, *Hernani* devait réussir, et que, maintenant, ce succès serait un effet sans cause.

Les années ont marché ; quelques-unes ont pu compter double ; les enthousiasmes se sont éteints, et ceux-là ne peuvent pas se plaindre d'avoir dissipé à leurs dépens nos illusions, qui ont essayé d'absorber à leur profit nos croyances. *On a vu clair*, comme disait M. Sainte-Beuve, non pas dans les plus effrayants symboles, mais dans un mystère plus instructif ; le mystère d'un orgueil immense et d'une *personnalité* énorme, s'enveloppant dans des nuages et se déguisant sous de hautaines formules. Les situations se sont dessinées ; le groupe primitif, ou, si l'on veut, le Cénacle s'est dispersé ; chacun a suivi sa vocation, son intérêt ou sa nature ; à mesure que la séparation devenait plus nette et plus formelle, chacune des deux fractions s'est exagérée dans le sens qui lui est propre. Les hommes d'infiniment d'esprit — et nous sommes parfois tentés de trouver que M. Sainte-Beuve en a trop, — se sont lestement débarrassés de l'appareil hiératique, et, si l'on a encore quelque chose à leur reprocher, ce n'est plus un excès de spiritualisme et de mysticisme. On sait où ils sont aujourd'hui, — aussi loin que possible du Sinaï et de l'Horeb.

M. Hugo, ainsi qu'on pouvait dès lors le prévoir, a suivi la marche contraire ; entouré d'un petit noyau de fidèles, d'autant plus exaltés qu'ils restaient moins nombreux, il a continué de prendre au sérieux les attributions sacerdotales et prophétiques qu'on lui avait tout d'abord décernées. Nous lui avions assigné Patmos pour domicile ; il n'a pas voulu en démordre ; seulement Patmos, après avoir servi de refuge à de doux rêves de poésie et d'amour, a été peu à peu visité par des visions étranges et des hallucinations alarmantes. Le songe s'est changé en cauchemar, les lubies de jeune homme en manies d'homme âgé ; ce qui n'était qu'un penchant est devenu tout le caractère ; ce qui n'était qu'un trait du visage est toute la figure. Le grand poëte a passé grand pontife. A présent, le pli est pris ; chaque nouvel ouvrage, chaque manifeste épistolaire, chaque démarche concertée en vue du public, révèlent un nouveau symptôme de cette maladie morale, un nouveau pas dans l'égarement. Ce qu'y a gagné son génie, ce qu'y gagnera sa gloire, M. Hugo le saura un jour ; ou, s'il l'ignore, la postérité le saura pour lui.

C'est le moment qu'a choisi une jeunesse sans lien avec nos chimères, sans engagement avec nos erreurs, pour applaudir avec passion, — presque avec menace, — un drame qui ne peut plus avoir désormais d'autre valeur que celle d'un renseignement. Les illusions qui nous aveuglaient sur *Hernani*, elle ne les a pas ; les expériences qui nous ont éclairés, elle n'a pas voulu les mettre à profit ; il lui a plu de se créer le mirage du passé, comme nous nous étions livrés au mirage de l'avenir. Les conditions ne sont pas les mêmes, et il vaut mieux se laisser abuser par des espérances que par des souvenirs. Renfermé dans le domaine littéraire, *Hernani* n'est plus discutable ; hors de la littérature cesse notre compétence. Ce qui est positif, c'est que ces ovations tapageuses seront tôt ou tard funestes à la légitime renommée de M. Victor Hugo. Nul n'aura plus à perdre que lui quand viendra l'heure du déchet et du triage, et la soirée du 20 juin 1867 figurera pour sa part dans le règlement définitif.

ARMAND DE PONTMARTIN.

MÉLANGES

UNE CORRESPONDANCE PENDANT L'ÉMIGRATION

(1792-1797)

Quarante-huit lettres inédites de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du duc de Berry et du duc d'Enghien, publiées par le P. P.-C. SOMMERVOGEL, de la Compagnie de Jésus.

On ne rend point assez justice aux bibliographes. Sans leurs curieuses investigations, sans leurs infatigables recherches, l'histoire ne serait cependant qu'une œuvre d'imagination et de fantaisie. Ce n'est pas que notre époque ne chérisse les études historiques. Non : soit que nous recherchions la peinture d'un passé regretté, soit que nous voulions un enseignement pour l'avenir, soit que nous désirions des distractions aux tristesses du présent, les historiens sont toujours les bienvenus parmi nous. Mais, on aime les récits tout faits ; et, la lecture des pièces elles-mêmes, cette lecture qui seule peut donner une science certaine et des convictions bien fondées, paraît à beaucoup un travail long et fastidieux. Qu'y faire ? tel, que fatigue le parfum des fleurs, savoure la douceur du miel ; en face d'un édifice, on oublie souvent l'entrepreneur pour ne songer qu'à l'architecte et au sculpteur.

Tâchons toutefois, lorsque l'occasion s'en présente, d'enregistrer, pour ceux qui veulent aller au fond des questions, les documents nouveaux qui en préparent la solution, et remercions les hommes qui consacrent les courts loisirs d'une vie de dévouement à réunir les matériaux d'intéressants travaux.

Je demande aux lecteurs du *Correspondant* la permission de leur signaler aujourd'hui quarante-huit lettres inédites du prince de Condé, du duc de Berry et du duc d'Enghien, que le P. Sommervogel vient de réunir en un volume, après en avoir offert la primeur aux lecteurs des *Études* publiées chaque mois par la Compagnie de Jésus.

Si nous attendons peut-être encore un jugement impartial sur les événements de la Révolution française, on peut dire cependant que toutes les pièces qui concernent les faits accomplis de ce côté du Rhin, ont été recueillies. Quant aux seigneurs qui quittèrent la France à cette époque, il faut avouer qu'ils nous étaient presque inconnus, jusqu'à ces dernières années. Depuis, d'intéressantes biographies, des Mémoires, des ouvrages sérieux sont venus protester contre les jugements souvent précipités qui condamnaient l'émigration, sans la connaître. Tel est l'ouvrage intéressant, trop passionné, il est vrai, de M. Crétineau-Joly sur les trois derniers princes de la maison de Condé. Le second volume de cette histoire est la collection des lettres écrites par ces malheureux princes ; et c'est, pour ainsi dire, un supplément que le P. Sommervogel vient d'ajouter à ce second volume.

La correspondance qu'il publie s'étend à toute l'époque écoulée de 1792 à 1797, c'est-à-dire depuis le moment où la mort de Gustave III porta le premier coup aux espérances de l'émigration, jusqu'au jour où le traité de Campo-Formio, apprit au prince de Condé qu'il ne devait plus rien attendre de l'Allemagne. Isolée, elle ne fournirait pas assurément un tableau complet des événements qui se pressèrent dans ces cinq années ; cependant elle suffit pour marquer les traits caractéristiques de ceux qui y prirent une si vaillante part.

D'abord Louis-Joseph de Bourbon ! Ce prince, célèbre par ses faits d'armes dès avant 1789, avait composé un essai sur la vie du grand Condé [1], pour mieux se rappeler, disait-il, les exemples d'un si glorieux aïeul. Sa gloire aussi bien que sa naissance le plaça donc à la tête de l'émigration. Tel il nous apparaît, plein de sollicitude pour cette cour exilée dont il était le chef, veillant avec anxiété sur l'honneur, la vie et les espérances de tous. Ses lettres adressées au comte de Foucquet, attaché à la personne du margrave de Bade, montrent tout ce qu'il souffrit, moins pour lui-même que pour les intérêts qui lui étaient confiés. A côté, la douce figure de son petit-fils, le malheureux duc d'Enghien, aux débuts si brillants, à la fin si cruelle, jeune alors, gai, amoureux du plaisir, mais avant tout fier de l'honneur des Condé. Nous connaissions déjà sa joie lorsque pour la première fois il se vit le chef de l'avant-garde commandée par son grand-père. Voici qu'un touchant côté de son cœur nous est révélé par une lettre écrite à son ami Foucquet, lettre charmante dans laquelle il raconte ses premiers sentiments d'amour pour la princesse Caroline. « Vous allez dire que je déraisonne, n'est-ce pas ? Eh « j'en conviens avec vous, dit-il en terminant, mais vous savez que quand

[1] Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que cet *essai* fut saisi par les ordres de Napoléon Ier, lorsqu'on le publia à cette époque. Son seul tort était, comme l'*Histoire des princes de Condé pendant les seizième et dix-septième siècles*, par Mgr le duc d'Aumale, d'être écrit par un prince exilé. Décidément la vie du grand Condé est chose malsaine à lire.

« le cœur est prévenu, la tête va vite et la main suit. Quoi qu'il en soit, « quoi qu'il arrive, je doute que la princesse Caroline trouve jamais un « être plus disposé à l'aimer longtemps, plus convaincu de tous les devoirs « d'un bon mari, plus complaisant, enfin quelqu'un qui en l'épousant ait « plus la ferme intention de la rendre heureuse. » (Lettre du 8 décembre 1796).

Quelle famille que celle de ces Condé ! dévouée, généreuse, j'allais dire martyre jusqu'à la fin ! Comme un poëte a bien pu mettre dans la bouche de l'un d'eux, ces beaux vers :

> Monsieur, dans ma famille on a cela de beau,
> De ne croiser ses bras qu'au fond de son tombeau.

N'oublions pas entre ces deux figures celle du duc de Berry. Lui aussi fut brave, d'un dévouement que la souffrance n'altérait pas ; peut-être aimant trop les fêtes et les joyeuses réunions, défaut trop répandu dans l'émigration, qui la fit souvent accuser de frivolité, la priva de bien des sympathies et compromit le succès de sa cause.

Ici, que le P. Sommervogel me permette un regret. Pourquoi donc s'est-il cru « obligé à certaines suppressions dans la correspondance du duc de Berry? » Peut-être tant que ces lettres étaient seulement le sujet d'un article de *Revue*, la gravité de la *Revue* commandait-elle ces suppressions ? Mais, aujourd'hui, pourquoi ne pas nous livrer le document complet ? J'admets bien qu'on n'entre qu'avec hésitation dans la vie privée. Je m'arrêterai bien sur le seuil, si on l'exige. Mais, lorsque, excitant ma curiosité, on me permet de regarder par le trou de la serrure, je ne vois pas quelle raison de ne pas m'ouvrir la porte toute grande.

Si j'avais besoin d'établir l'utilité des publications telles que celle faite aujourd'hui par le P. Sommervogel, je n'en voudrais d'autres preuves que les pages qui servent d'introduction à la correspondance que nous avons sous les yeux. Quelques écrits trop courts, publiés dans les *Études*, avaient déjà révélé la connaissance des hommes et des faits que le P. Sommervogel avait acquise dans ses travaux bibliographiques. Le tableau de la situation des émigrés en Allemagne tracé aujourd'hui par lui, est un des mieux conçus et des plus clairs que j'aie pu lire. Il semble que tout à coup son talent se soit animé pour faire revivre les derniers de ces Condé qui, « prédestinés à la gloire, ont traversé trois siècles de notre histoire environnée d'un ineffaçable éclat. » Il a bien montré qu'un petit nombre de lignes prouve souvent plus de science que de volumineux in-folio.

Ce n'est pas que toutes ses appréciations me paraissent irréfutables. Son indulgence pour les émigrés est bien grande ! Et, s'il me permet cette critique, j'aurais voulu le voir se méfier un peu plus des jugements de M. Crétineau-Joly qui ne sont heureusement pas sans appel. La différence

entre le but rêvé par les émigrés et celui recherché par les États allemands aussi bien que par l'Angleterre, est trop clairement établie par le P. Sommervogel pour que son résumé ne m'ait pas convaincu. L'émigration voulait la France relevée par la noblesse, les Allemands et les Anglais voulaient la France humiliée par l'étranger. Mais faut-il croire que ce dissentiment fût la seule cause des insuccès du prince de Condé? Peut-être le P. Sommervogel aurait-il pu en reconnaître une autre dans l'aveuglement profond des émigrés sur l'état des esprits en France et sur les causes de la révolution.

Et puis pourquoi des éloges justement donnés aux grandes et héroïques vertus des émigrés, et pas un mot de blâme pour leur conduite politique? Je n'aime pas qu'on fasse intervenir l'étranger dans les affaires de son pays, pas plus que je n'aime voir intervenir les tribunaux dans les affaires de famille. A côté de tous les sentiments qui doivent arrêter de pareils recours, dans l'un comme dans l'autre cas ces interventions occasionnent trop de frais. Il est difficile d'oublier que les Condé combattaient à côté du feld-maréchal Wurmser, et que les instructions de la cour d'Autriche défendaient à cet officier de laisser rétablir la monarchie en France, sans que les Autrichiens aient obtenu, comme honoraires, Strasbourg, Neubrisack et Huningue. Qu'il faille apprécier la conduite de l'émigration en tenant compte des erreurs accréditées à son époque, soit; bien qu'un beau tableau m'ait toujours semblé beau avec ou sans son cadre. Qu'on plaide les circonstances atténuantes: j'y consens. Mais, le P. Sommervogel demande plus; et j'avoue que cette concession m'est difficile. Après l'avoir lu, ma conviction me paraît même plus inébranlable; car il est impossible, en soutenant la thèse qu'il adopte, de montrer plus d'élévation d'idées, de sobriété et de science vraie, aussi bien qu'il est impossible de l'appuyer sur des documents plus intéressants que ceux qu'il vient de livrer au public et dont nous le remercions.

EUGÈNE DE GERMINY.

ŒUVRES CHOISIES DE Mgr SIBOUR,

ÉVÊQUE DE TRIPOLI [1].

Les deux beaux volumes qui viennent de paraître sous le titre de: *OEuvres choisies de Mgr Léon Sibour, évêque de Tripoli,* sont comme le testament littéraire et religieux de ce saint prélat dont ils offrent une image

[1] 2 vol. in-8° de plus de 1100 pages. Librairie E. Repos, rue Bonaparte, 70.

fidèle, en perpétuant pour la postérité les vertus et les qualités aimables qui, de son vivant, avaient entouré sa personne de respect et d'affection. Maintenant, que la majesté de la mort, et d'une mort qui a été, pour ainsi dire, un long martyre, est venue consacrer cette noble mémoire, ces écrits empruntent encore à une telle circonstance un prix nouveau.

Nous croyons inutile de retracer les principaux traits d'une vie si bien remplie; car cette esquisse a déjà été faite, en tête de la publication que nous avons à examiner, par une main amie et plus apte qu'aucune autre à nous faire connaître ce digne évêque. Nul, en effet, mieux que M. l'abbé Dedoue, ancien vicaire général de Mgr Sibour, cousin du défunt, ne pouvait reproduire aussi fidèlement le portrait dont il s'agit, ayant vécu lui-même dans l'intimité de ces deux prélats, auxquels l'unissaient, indépendamment de ses fonctions, une amitié et un dévouement inaltérables. Qu'on lise donc cette notice biographique, non moins élégamment écrite que touchante, dans laquelle semble revivre l'auteur dont nous allons analyser rapidement les principales œuvres.

Ces œuvres ne composent point un grand ouvrage d'ensemble sur un sujet unique, qu'on puisse embrasser d'un même coup d'œil et résumer en peu de mots; mais elles sont formées d'un assez grand nombre de morceaux différents sur des sujets divers qui résistent à une analyse une et rapide, en attestant, d'autre part, l'extrême variété des études de notre écrivain et la singulière flexibilité de son esprit. Tous ces morceaux, du reste, sont marqués au coin du même style et des mêmes qualités littéraires et morales. Le style est toujours pur, élégant, harmonieux, cadencé et oratoire, quelquefois même poétique et coloré, mais sans affectation et mauvais goût. Quant aux sentiments et aux qualités qu'il reflète, ce sont les sentiments d'un esprit large, conciliant et libéral, ne transigeant jamais avec les grands et immuables principes que la religion a consacrés, mais très-indulgent pour les personnes; ce sont en même temps les qualités d'une âme passionnée pour la vérité et pour le bien, et d'un cœur généreux, bienveillant et sympathique.

Le premier volume ouvre par six lettres adressées par l'auteur à M. Poujoulat, sur la translation des reliques de saint Augustin à Hippone, et qui peuvent être regardées comme une véritable relation historique de ce grand événement auquel il avait assisté lui-même, et dont il avait suivi toutes les phases avec le plus vif intérêt. Bien qu'écrites à la hâte en France, sur mer et en Afrique, elles n'en sont pas moins achevées au point de vue du style, et accusent le soin qu'il mettait à la rédaction de tout ce qui sortait de sa plume. Composées au moment même de cette translation et des fêtes religieuses qui l'accompagnèrent, elles en ressentent l'heureux contre-coup, et sont la peinture vivante de ce fait important qui a inauguré pour l'Afrique, rendue au christianisme, une ère nouvelle.

Ces lettres sont suivies d'études sur l'Afrique chrétienne, études qui ne

sont malheureusement qu'ébauchées. L'esprit dans lequel elles ont été conçues, et la science qui a présidé au début de ce travail, font regretter qu'elles n'aient pu être poursuivies et complétées. On y remarque, entre autres, des pages d'un haut intérêt sur saint Cyprien.

Le discours intitulé : *Introduction aux annales religieuses, historiques et littéraires d'Aix*, indique le but que se proposait cette publication destinée à la fois à servir la religion et les lettres. Tout y respire une rare sagesse, tout y porte l'empreinte du bon goût et du bon sens et de toutes les autres qualités que j'ai déjà signalées plus haut.

Dans un article non moins remarquable, l'auteur expose la civilisation de l'ancienne Germanie, et analyse un mémoire fort éloquent de M. Mignet sur ce sujet. Il consacre ensuite à l'*Histoire de Jérusalem*, par M. Poujoulat, de longs développements qui contiennent un résumé fidèle de cet ouvrage. Cet examen critique offre tout l'intérêt d'une œuvre originale et est d'une lecture très-attrayante; le grand nom de Jérusalem, avec les immortels souvenirs que cette cité rappelle, communiquent au style de l'écrivain une élévation, un mouvement et une chaleur que l'on rencontre rarement dans de simples analyses.

Nous admirons les mêmes qualités littéraires dans un autre article relatif au *Voyage en Asie Mineure, en Mésopotamie, à Palmyre, en Syrie, en Palestine et en Égypte*, par M. B. Poujoulat, frère de l'historien de Jérusalem.

De belles pages sur les premières poésies de Jean Reboul témoignent d'une âme tendre et sensible, que le beau et le vrai émeuvent profondément. Reçu membre de l'Académie d'Aix, il représenta, dans deux circonstances principales, cette savante compagnie, en prononçant, sur l'alliance de la religion et de l'agriculture, et sur l'industrie, deux discours où sont développées, avec une grande largeur de vue, les idées les plus saines sur ces sujets importants et sur les divers problèmes qui s'y rattachent. Ses Lettres sur Digne, qui terminent le premier volume, sont écrites avec une aisance et un charme qui reflètent à la fois la beauté pittoresque des paysages qu'il décrit et les sentiments divers qu'éprouve tour à tour à leur vue sa vive et poétique imagination. Professeur pendant une dizaine d'années à la Faculté de théologie d'Aix, il aborda, avec une science et un talent d'élocution qui ne se démentirent jamais, les questions les plus graves et les plus difficiles. Quelques-unes de ses leçons remplissent une partie du second volume et font regretter que son cours entier n'ait point été publié. Car nul plus que lui n'excellait à rendre son enseignement clair, méthodique et instructif. Possédant à fond les sujets qu'il avait à traiter, il savait donner à sa parole, aussi nette qu'abondante, une limpidité et un éclat qui retinrent longtemps autour de sa chaire un auditoire choisi et sérieux. Ami de la vérité, il ne la déguisait jamais, tout en évitant avec soin de blesser ses adversaires. Par là, il s'efforçait de la rendre aimable aux autres, et de ramener dans la voie de l'Église ceux qui s'en étaient écartés.

Quelquefois, cependant, une sainte véhémence animait son discours, mais la charité n'en souffrait point.

Nommé, en 1848, représentant à l'Assemblée nationale, il se retira, l'année suivante, de la vie politique, qui était alors trop orageuse et trop agitée pour sa paisible et douce nature, et, bien que sa santé eût déjà éprouvé de violentes secousses, il n'en continua pas moins de rendre d'éminents services à l'Église comme archidiacre, comme curé de Saint-Thomas-d'Aquin et comme évêque auxiliaire.

La seconde partie du deuxième volume est tout entière occupée par divers discours, lettres ou instructions familières qui appartiennent à cette dernière époque de sa vie. En la lisant, on y retrouve les anciennes qualités littéraires de l'auteur, auxquelles s'ajoute je ne sais quoi d'onctueux, de paternel, de touchant et de résigné qui remue les fibres les plus intimes de l'âme. La ruine et la mort anticipée d'une partie de son corps n'avaient point, en effet, éteint la lumière de sa belle intelligence ni le feu de son noble cœur, et les cruelles infirmités qui l'accablaient ne servaient, en quelque sorte, qu'à épurer et à dégager davantage son entendement, qui semblait protester, par la complète possession de ses facultés, contre la sujétion de la matière. Familiarisé avec la pensée de sa fin prochaine et d'une mort qu'il envisageait, pour ainsi dire, face à face d'un regard calme et serein, bien qu'elle envahît de plus en plus chacun de ses membres, il a prouvé qu'une âme réellement chrétienne est constamment maîtresse du corps qu'elle anime, ou, du moins, indépendante de sa servitude.

V. Guérin.

L'ART DEVANT LE CHRISTIANISME

PAR LE R. P. FÉLIX.

Le P. Félix vient de réunir en un volume les belles conférences qu'il a prêchées le dernier carême dans l'église métropolitaine de Paris [1]. L'illustre orateur possède à un trop haut degré les sympathies des lecteurs du *Correspondant* pour qu'il soit nécessaire d'analyser et de leur recommander cette œuvre ; il suffit de la signaler à leur attention.

Les six conférences que le P. Félix a consacrées à l'étude de cette grave et délicate question de l'art chrétien ont toutes une importance considérable au point de vue artistique, religieux et social ; il en est trois cependant sur lesquelles nous appelons d'une manière spéciale la méditation du lecteur parce qu'on y trouve des enseignements et des avertissements aussi opportuns qu'élevés pour la génération contemporaine. Ceux qui ont entendu ces

[1] Albanel, éditeur, 15, rue de Tournon.

conférences, il y a trois mois, n'ont pas oublié l'impression profonde qu'elles produisirent sur l'auditoire d'élite qui encombrait les vastes nefs de Notre-Dame; elles ont pour titre : *les Causes de la décadence artistique, le Réalisme dans l'art, l'Art et le christianisme.*

Pour montrer avec quelle élévation d'idées et de langage l'illustre orateur a traité un sujet si actuel et si digne des préoccupations des tous les hommes sérieux, il faudrait citer presque en entier les six conférences du carême de 1867; nous nous bornerons à reproduire le passage suivant : « Sans admettre la théorie grossière qui fait peser sur le génie artistique le *milieu* social comme une fatalité, on doit reconnaître cependant que l'atmosphère intellectuelle, morale et littéraire, où se meut l'artiste, exerce sur le génie de l'art et sur le caractère de ses créations une influence considérable. L'artiste subit plus ou moins le contre-coup des idées, des mœurs et des littératures vivantes ; et ces trois actions simultanées conspirent à créer pour l'homme les plus grandes tentations, et pour l'artiste les plus redoutables écueils. Si, portées par un souffle heureux, ces trois choses, entre beaucoup d'autres, vont de bas en haut, l'artiste, même sans y songer, participe à ce mouvement ascensionnel. Mais si ces trois forces d'impulsion vont en sens contraire, l'art dans son ensemble participe à l'universelle décadence ; et il n'y a plus, pour y échapper, que de rares génies armés d'une force exceptionnelle, marchant intrépides et fermes, les yeux fixes sur l'idéal, contre le courant qui emporte tout en bas. Il s'agit de savoir quelle est l'influence qu'exerce aujourd'hui sur l'art l'atmosphère que nous respirons, et, en particulier, quel est le mouvement que tendent à imprimer aux œuvres de l'art contemporain les perversions intellectuelles, morales et littéraires de notre temps. »

C'est une consolation et une force merveilleuse pour le catholicisme de voir, au dix-neuvième siècle, toutes les graves questions religieuses et sociales traitées dans la chaire de Notre-Dame avec tant d'autorité et d'éclat par les Ravignan, les Lacordaire, les PP. Félix et Hyacinthe. Le grand honneur du P. Félix, c'est d'avoir courageusement recueilli la succession du P. Lacordaire, qui avait élevé si haut les conférences de Notre-Dame, et d'avoir su maintenir ces conférences pendant, un si grand nombre d'années, à la hauteur où les avait laissées le célèbre dominicain. Ces deux orateurs, comme l'a fait remarquer un écrivain religieux, ont sans doute une physionomie distincte; ils ne déploient pas les mêmes moyens d'action, ils ont recours à des procédés oratoires différents ; mais ils plaident la même cause avec le même succès, et les sillons que trace leur parole sont également lumineux et féconds. Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà quinze ans que le P. Félix distribue le haut enseignement catholique aux générations qui viennent le recueillir avec une édifiante avidité au pied de la chaire de l'antique métropole. Quinze années de conférences toujours suivies avec le plus vif intérêt et les plus consolants résultats! Ceux qui savent combien

l'art de la parole est hérissé de difficultés de tout genre, comprendront tout ce qu'il faut de virilité et de souplesse, de pénétration et de tact, d'investigations et de méditations pour conduire pendant un si long intervalle de temps, sans jamais faiblir, une entreprise aussi délicate et périlleuse.

J. de Préville.

UNE FÊTE LITTÉRAIRE A DREUX

Dreux est une ancienne cité que la fièvre des *embellissements* n'a point encore gagnée et qui conserve, avec le culte du passé, sa physionomie pittoresque d'autrefois. Agréablement assise aux bords d'une jolie rivière, la Blaise, dont les canaux, en sillonnant ses rues aux pignons historiques, lui donnent l'aspect d'une petite ville néerlandaise ; dominée par les ruines de l'antique château fort des comtes de Dreux, et placée entre les plaines de la Beauce et les pâturages de la Normandie, elle offre au visiteur un charmant coup d'œil. En temps ordinaire les touristes la négligent, mais le 30 juin dernier elle avait un air de fête inaccoutumé. Toutes les maisons étaient pavoisées, les rues étaient décorées de banderolles et de guirlandes, et des députations nombreuses arrivaient dès le matin de tous les points de la région.

Il s'agissait d'inaugurer une statue élevée à la mémoire de Rotrou, un grand esprit et un grand cœur, un poëte qui, après avoir célébré dans sa tragédie de *Saint-Genest*, la foi, l'héroïsme et le dévouement, sut prouver qu'il pensait comme ses héros et mourut en martyr.

On s'est plaint quelquefois, non sans raison, de voir les statues se multiplier sur nos places publiques. Il en est plus d'une, en effet, qui ne provoquera qu'un point d'interrogation de la froide postérité. Mais qui regretterait le bronze ou le marbre si chaque monument parlait aussi haut que celui de Rotrou, et offrait aux générations un aussi mâle exemple?

L'auteur de la statue nouvelle s'est très-heureusement inspiré du buste remarquable que possède le foyer de la Comédie-Française. La tête est noble et fière, digne d'un contemporain de Corneille et de Richelieu, et en contemplant son expression virile et élevée, on murmure le mot célèbre : Ce fut un homme !

C'est pour fêter la mémoire de cet homme que les populations étaient accourues. L'Académie française était représentée par M. de Falloux, directeur, et M. Legouvé, chancelier. Le préfet du département, le maire de la ville, la magistrature, toutes les autorités formaient un brillant cortége qui s'est rendu sur la place principale où le bronze a été érigé. Le ciel était

superbe, et quand le voile qui couvrait la statue s'est abaissé, la foule a salué de ses acclamations enthousiastes l'image respectée que le soleil semblait couronner d'un rayon d'or.

Plusieurs discours ont été prononcés, par le maire d'abord, à qui revenait naturellement le droit d'élever le premier la parole pour célébrer son illustre prédécesseur. Le préfet a ensuite apprécié la vie et le caractère de Rotrou, puis M. de Falloux s'est levé au nom du grand corps littéraire dont l'auteur de *Venceslas* déclina l'honneur de faire partie pour demeurer fidèle à son pays natal. L'éminent orateur n'avait aucun effort à faire pour être à la hauteur de la circonstance et du sujet ; il lui suffisait de laisser parler son âme, et les applaudissements émus qui ont couvert sa voix éloquente ont dû lui prouver qu'il avait compris et jugé Rotrou selon le cœur de ses compatriotes.

Nous avons, du reste, mieux à faire que l'éloge de ce discours ; nous le citons comme le portrait achevé d'une noble figure, comme le tableau brillant et magistral d'une grande époque.

« Au moment, a dit M. de Falloux, où l'Europe vient admirer chez nous les merveilles évoquées de tous les points du globe, au moment où la France va récompenser le persévérant labeur de ses enfants et saluer avec une franche cordialité les chefs-d'œuvre de nos émules, vous avez écouté une bonne inspiration, en invitant vos concitoyens à une solennité purement littéraire. Ce n'est là ni une contradiction, ni même un contraste, c'est plutôt un heureux à-propos et le légitime déploiement de notre richesse nationale. Un peuple a le droit d'être fier quand il possède assez de gloire pour en couvrir tous les drapeaux, le drapeau de l'industrie comme celui de l'honneur, celui des arts comme celui des lettres. Ce n'est donc point trop de hardiesse que d'honorer la mémoire d'un vieux poëte en regard de tous les spectacles contemporains. La sympathie de l'Académie française pour une telle fête ne pouvait être douteuse ; la reconnaissance de ceux que vous voulez bien accueillir comme ses représentants est profonde.

« Le nom de Rotrou compte parmi les noms que le temps consacre et que la comparaison grandit. Les titres d'une nation ne se tracent pas seulement sur le parchemin, ils s'écrivent aussi sur le marbre et sur le bronze. Ses statues, ses monuments publics, doivent être le résumé populaire, la tradition toujours présente de son histoire, et, de génération en génération, un puissant appel à l'intelligence, à la vertu, au patriotisme. Rarement cet hommage aura été mieux justifié qu'aujourd'hui.

« On dirait que le génie de la France s'y est pris à deux fois pour produire l'auteur du *Cid*, et qu'il s'est essayé sur Rotrou avant de nous donner Corneille.

« Né trois ans après notre grand tragique, Rotrou fut cependant par la précocité de son talent le prédécesseur et l'initiateur de Corneille dans l'art de représenter les nobles passions, les caractères et les sentiments héroïques.

« Dès l'âge de dix-neuf ans, il débuta par une tragi-comédie qui obtint à l'hôtel de Bourgogne un grand succès. S'inspirant du théâtre espagnol et du théâtre grec, empruntant ses modèles tantôt à la chevalerie, tantôt à l'antiquité, il ne trouvait à la hauteur de sa généreuse nature que les mœurs souverainement empreintes de dignité et d'indépendance. Corneille, qui suivit bientôt la même voie, l'appellait son père ; en réalité, Rotrou fut tour à tour maître et disciple, et toujours ami.

« Le cardinal de Richelieu, qui d'une main contenait ou limitait l'empire d'Allemagne, savait de l'autre étendre et confirmer l'empire des lettres. Rotrou et Corneille furent les premiers qu'il appela dans un cercle intime et littéraire, où le ministre-roi apportait autant d'assiduité et d'attention que dans les plus importants conseils de la politique. Ni l'ambition, si près du pouvoir, ni la jalousie, si près de la rivalité, n'altérèrent jamais la touchante amitié des deux poëtes.

« Racine était trop jeune pour y prendre sa part ; mais Rotrou eut, du moins, cet insigne privilége que son récit du combat d'Etéocle et de Polynice[1] demeura, durant plusieurs représentations, intercalé dans *les Frères ennemis* de Racine, qui désespérait de le surpasser. *Venceslas* et *Saint-Genest* sont restés au théâtre. Grâce à de fidèles admirateurs, en même temps habiles interprètes, vous allez en juger tout à l'heure ; vous allez faire revivre une de ces soirées où se plaisaient tant nos pères, et vous aurez bien opportunément consolé ce vieux répertoire français qu'applaudissait encore, au commencement du siècle, un parterre de rois.

« C'en serait assez, messieurs, pour l'honneur de votre compatriote et pour l'éclat de cette journée ; mais Rotrou se signala par d'autres mérites, auxquels vous n'êtes pas moins sensibles : les mérites du citoyen.

« Quelles que fussent les séductions qui pouvaient le retenir à Paris, Rotrou garda toujours au suprême degré l'affection au pays natal, et vos pères l'en récompensaient en lui confiant la première magistrature de la cité. Pour elle, il nous a privés de l'honneur de le compter, avec votre compatriote Godeau, évêque de Grasse, parmi les ancêtres de l'Académie française, l'article de nos règlements sur la résidence paraissait à sa conscience scrupuleuse incompatible avec ses fonctions à Dreux qu'il ne voulait sacrifier à aucun prix. Il se trouvait à Paris, cependant, lorsque éclata cette épidémie de fièvre pourprée qui exerça dans votre pays de si cruels ravages. Mais à la première nouvelle du danger, se dérobant aux charmes des plus illustres amitiés, aux enivrements d'une renommée encore jeune et déjà incontestée, il quitta tout, et répondit simplement à ceux qui voulaient l'arrêter : « Qui « de vous peut me promettre une plus belle occasion de mourir ! » Il revient en hâte, prompt à se dévouer, comme un homme qui aime et qui croit.

« Ce n'est pas dans un tel moment et dans de telles résolutions qu'on pouvait oublier Corneille. L'auteur de *Saint-Genest* écrit à l'auteur de *Polyeucte* combien il se félicite, prêt à paraître devant Dieu, d'avoir toujours rendu à

[1] Dans *Antigone*.

la poésie un culte qui ne fut ni corrompu ni corrupteur[1]. Puis, avec la sérénité du vrai courage, il presse, il organise, il multiplie tous les genres de secours. Sa prévoyance, son énergie, domptent le fléau et vont le faire reculer. Mais le coup qu'il détourne de ses concitoyens le frappe lui-même, et, victime volontaire, il succombe, à peine âgé de quarante ans. Il succombe en digne fils de ce dix-septième siècle, où la grandeur de la mort couronnait si naturellement la grandeur de la vie. Rotrou avait dit, par la bouche d'un de ses personnages :

« Ma flamme a consumé ce qu'elle avait d'impur[2].

« Ce beau vers pourrait servir de devise à la plupart des existences de cette époque où la jeunesse, quelle que fût l'ardeur de ses emportements, conduisait si vite à une grave maturité ; où les femmes les plus brillantes abritaient, sous le voile à jamais baissé d'une austère retraite, des années encore pleines de séductions ; où les hommes les plus mêlés aux agitations de leur temps n'y perdaient pas la faculté de se recueillir ; où beaucoup, sans attendre les leçons de la vieillesse, ne voulaient plus garder avec le monde d'autres liens que ceux qui sont aussi des liens avec l'éternité : l'étude et la prière. C'est là ce qui demeure un des traits caractéristiques de ce siècle, juste orgueil de l'esprit français et l'une des gloires de l'esprit humain.

« A cette époque, les écrivains plaçaient leur but, les lecteurs leur estime, et presque tous leur règle, dans les plus hautes régions de l'ordre moral. Ils savaient allier, dans une harmonie dont le christianisme seul a le secret, la fierté de l'âme et l'humilité du cœur ; ils n'affranchissaient ni leur imagination ni leur vie des lois de la raison, du bon sens et du bon goût. C'est par là que ce siècle a conquis, c'est par là qu'il garde une place à part entre tous les siècles ; c'est par là que les hommes mêmes qui ont paru n'y occuper que le second rang, sont élevés au premier par le suffrage d'une postérité respectueuse et reconnaissante.

« Vous avez donc fait, messieurs, un acte de judicieux patriotisme quand, au milieu de tous les hommes distingués à qui Dreux a donné naissance, vous avez voulu honorer particulièrement Rotrou ; vous avez bien choisi votre héros et votre jour ; vous avez vous-mêmes mérité la gratitude publique en rappelant par ce grand modèle aux hommes de bien ce qu'ils doivent aux lettres, aux hommes de lettres ce qu'ils doivent au bien. »

M. Legouvé a succédé à M. de Falloux. Il a rappelé, dans un langage plein de finesse et d'éclat, comment l'Académie remplissait en cette circonstance la double mission qui lui a été confiée : celle de décerner à la fois

[1] *Dreux ancien et Dreux nouveau*, par L.-T. Crétien, grand in-8°, p. 117.
[2] *Venceslas*, acte II, scène II.

des récompenses littéraires et des prix de vertu, et en terminant il s'est écrié :

« On ne peut s'empêcher de saluer en lui non-seulement l'élève du génie de Corneille, mais encore l'élève de ses héros. Les accents de Cinna et d'Horace ont fait écho ailleurs et plus loin que dans l'esprit de Rotrou ; ils ont passé dans son âme ! Par ce côté, du moins, il s'élève au-dessus de son maître lui-même, car si Corneille est Romain, ce n'est que quand il écrit; Rotrou fait plus : c'est en Romain qu'il meurt ! »

M. Legouvé aurait pu dire mieux encore : « C'est en chrétien ! » Et si l'image y eût perdu, l'idée n'eût point diminué en noblesse et en grandeur.

M. Édouard Thierry, directeur de la Comédie-Française, a clos la série des discours par une page d'érudition attrayante sur celui qu'il a justement appelé « le père de la tragédie française, » et en parlant de sa fin, qui a été, comme ses œuvres, une inspiration du cœur : « Rotrou, a-t-il dit, a trouvé simplement une mort admirable, comme il aurait trouvé un beau vers. »

Le soir, les acteurs du Théâtre-Français, qu'une heureuse pensée avait associés à la fête, ont joué *Venceslas*, et l'émotion de la salle a prouvé que la langue de Rotrou n'avait pas plus vieilli que la fierté généreuse qui anime ses personnages.

J'allais oublier un touchant détail qui a achevé de donner à cette fête locale le caractère d'une solennité vraiment patriotique et vraiment chrétienne. Les pauvres de la ville y avaient été conviés. Ordinairement on cache, en pareille circonstance, les indigents et les déshérités. La municipalité de Dreux, par un sentiment qui l'honore, avait voulu leur assurer une place dans cette réunion de famille, et tous, une palme à la main, sont venus dans le cortége saluer le poëte qui connut la gêne, et le magistrat qui se dévoua aux pauvres comme aux riches.

Louis Joubert.

REVUE CRITIQUE

I. *Lettres d'un voyageur russe*, par Karamzine, traduit par M. Porochino. 1 vol. — II. *Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge*, par M. H. Taine. 1 vol. — III. *Philosophie et religion*, par M. Franck. 1 vol. — IV. *Marat, sa mort, ses véritables funérailles*, par M. Paul Fassy. 1 vol. — V. *Biographies et panégyriques*, par M. l'abbé H. Perreyve. 1 vol.

I

« Je suis à Paris! Cette idée excite en moi une agitation extrême et dont « je ne puis me rendre compte. Je suis à Paris ! me dis-je et je cours de « rue en rue, des Tuileries aux Champs-Élysées ; tout à coup je m'arrête et « je regarde curieusement les maisons, les voitures, le monde qui marche : « mille choses me passent par la tête. Ce que je n'aurais connu que par des « descriptions, je le vois enfin moi-même, de mes propres yeux ! Ce ta- « bleau mouvant et grandiose d'une ville célèbre me transporte de joie et « d'admiration. »

Qui a écrit cela? Sans doute un des innombrables étrangers attirés à Paris par l'Exposition universelle... Nullement; cette page qu'on dirait d'hier a presque un siècle de date; elle est de 1790. Déjà, à cette époque, Paris fascinait le monde, et, quoique la main de M. Haussmann n'y eût point encore passé, cette ville causait déjà d'ineffables ravissements : preuve que son attrait est bien en elle-même et qu'on lui a fait injure en la forçant à se ruiner en atours, comme une parvenue sans grâce ; pour conserver son pouvoir de séduction sur le monde : deux doigts de toilette y eussent suffi, si on l'eût laissée faire. Les gens qu'elle enchantait, il y a un siècle, valaient bien ceux qu'elle ébahit aujourd'hui, témoin l'auteur des lignes que nous venons de citer.

Celui-ci n'était rien moins en effet que le grand historien russe, Karamzine. Il n'était pas alors, il est vrai, parvenu à la maturité de son talent et ne s'était encore distingué que par des œuvres de critique et d'imagination inconnues hors de son pays et, là même, oubliées aujourd'hui. Mais c'était déjà un esprit élevé, délicat et animé de sentiments généreux. Possédant à fond

et parlant avec une égale facilité les trois principales langues de l'Europe, le français, l'allemand et l'anglais, il avait vécu de bonne heure dans la fréquentation des auteurs étrangers. Un jour, il fut pris d'un tel désir de les voir en personne, ou du moins leur pays, que, pour y satisfaire, il sacrifia la position qu'il s'était faite, vendit le petit bien dont il avait hérité, et prit, comme il le dit, le chemin de l'Occident.

Tel était l'homme qui, dans l'après-midi du 27 mars 1790 entrait à Paris par l'ancienne route de Bourgogne, plus ému qu'il ne l'avait jamais été. Cependant il avait traversé l'Allemagne, vu Herder, conversé avec Wieland, et Londres l'attendait. Mais Paris avait été le véritable but de son voyage. Aussi, son « cœur battait », a-t-il dit lui-même : « La voilà donc, me disais-je, cette ville qui, depuis des siècles, sert de modèle à l'Europe pour la mode et le goût ; cette ville dont le nom est prononcé avec vénération dans toutes les parties du monde par les savants et les ignorants, par les philosophes et les petits-maîtres, par les artistes et même par les flâneurs : nom que je connus presque aussitôt que mon propre nom, que je retrouve dans d'innombrables romans, dans la bouche des voyageurs, dans mes rêves et dans mes pensées... Voici Paris, et j'y suis ! »

Il y resta trois mois. Rentré à Moscou, il publia, sous la forme même où il l'avait écrit, c'est-à-dire dans une suite de lettres adressées à ses amis, le récit de son excursion et, comme nous dirions aujourd'hui, le tableau de ses impressions de voyage. Cet ouvrage eut un très-grand succès et il est demeuré classique en Russie où il marque une grande date, celle de l'avénement définitif de la langue nationale. Karamzine est en effet, le premier qui ait *sécularisé* l'idiome de son pays et, comme le disait du nôtre l'ordonnance de fondation de l'Académie française, « l'ait rendu propre à traiter toutes les sciences et tous les arts. » C'est, aux yeux de ses compatriotes, le vrai titre de recommandation de ses *Lettres d'un voyageur*. Pour nous, elles en ont un autre, c'est d'offrir un nouveau témoignage de l'attraction irrésistible que la France exerçait à la fin du dix-huitième siècle jusqu'aux confins même de la civilisation.

Voilà pourquoi nous croyons devoir signaler la traduction française qu'on vient de donner de ces lettres jusqu'ici complétement inconnues chez nous[1]. Cette traduction est l'œuvre d'un Russe qui connaît et écrit notre langue comme la sienne propre, c'est-à-dire avec beaucoup de correction et de goût. On la lira par conséquent avec plaisir. L'intérêt que ce volume présente est toutefois plus dans l'esprit qui y respire et dans l'accent qui y règne, que dans les faits qu'il révèle. Ce qui frappe, en effet, dans ces lettres écrites de chaque station de poste ou chaque soir au retour des spectacles, des visites et des courses de la journée, c'est la fascination des idées

[1] Karamzine, *Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse* (1789-1790), traduites du russe par M. V. Porochine. 1 vol. in-12. — Paris, Melier, rue Séguier, 17.

et des mœurs françaises. De Moscou à Paris, quelque plaisir que le voyageur goûte aux pauses qu'il fait en Allemagne et en Suisse, on sent chez lui de l'impatience; il n'a de calme que du moment où il a débarqué rue Guénégaud, tout près de l'*Hôtel britannique*. Alors seulement il respire à pleins poumons. Il s'enfonce avec volupté dans ce Paris si confus et si divers et dont néanmoins tout lui plaît; il s'en rassasie comme un enfant d'une récréation longtemps attendue, non sans ressentir çà et là des déceptions mais sans vouloir se les avouer. *È sempre bene!* Voilà, dirait-on, sa devise. Il n'ose se permettre un blâme ; tout au plus hasarde-t-il, par instant, une réserve. Que s'il se heurte à des inconvénients trop réels pour se les dissimuler à soi-même, n'ayez crainte qu'il s'en fâche : il lui semblerait de mauvais goût de faire autrement que des Parisiens et de ne pas prendre, lui aussi, le parti d'en rire. « Paris, dit-il, change sans cesse d'atmosphère comme d'aspect, en sorte qu'on pourrait dire que c'est la ville la plus belle et la plus hideuse, la mieux parfumée et la plus puante en même temps. Ses rues sont, en général, étroites et sombres, à cause de la hauteur demesurée des maisons. La rue Saint-Honoré est la plus longue, la plus bruyante et la plus sale de toutes. Malheur aux piétons, surtout lorsqu'il pleut.... Un carrosse à soi est ici indispensable, au moins pour nous autres étrangers. Quant aux Français, ils ont un talent particulier pour marcher dans la boue sans se salir ; ils sautent de pierre en pierre et se sauvent dans les boutiques quand ils rencontrent des équipages. L'illustre Tournefort, qui avait fait le tour du monde, revenu à Paris, fut écrasé par une voiture, parce que, dans ses voyages, il avait perdu l'habitude de sauter comme un cabri dans les rues : art devenu indispensable pour les habitants de cette capitale. »

Un tableau plus curieux que celui de ses rues, c'est celui qu'offrait la population de Paris, au moment où Karamzine s'y trouvait : c'était le temps des premières explosions des passions révolutionnaires. La vie était déjà toute dans la rue ; la confiscation des biens du clergé, la fermeture des couvents, les fêtes de la fédération qui sont de cette époque, jetaient sur le pavé de bien étranges figures. On s'étonne que le voyageur ne les ait pas peintes, qu'il n'ait pas retracé les scènes des clubs auxquelles il dut nécessairement assister, ni les tumultes si fréquents de la place publique auxquels il est impossible qu'il n'ait pas été plus ou moins mêlé. Il y a, sous ce rapport, de trop grands vides dans la relation de son séjour à Paris pour qu'il faille les lui imputer. Sans doute il en avait écrit plus long là-dessus que nous n'en lisons dans ses lettres ; mais il connaissait trop la poste russe pour la charger de ses confidences à cet égard. Les eût-elle transmises d'ailleurs, que la censure qui, de tout temps, a fleuri en Russie, ne lui aurait pas permis de les publier.

Voilà vraisemblablement comment il se fait que la correspondance de Karamzine pendant son séjour à Paris, ne présente que des croquis déta-

chés, et ne peint que des coins du grand et émouvant tableau qu'il avait sous les yeux. Quelques-uns de ces croquis sont piquants et vraiment pris sur nature.

« J'ai dîné aujourd'hui, dit Karamzine, chez M. G., pour lequel j'avais une lettre de Genève... Pendant le dîner, qui fut excellent, les orateurs allèrent leur train. On remarquait surtout un avocat qui aurait voulu, disait-il, être ministre pour six mois au plus, rien que pour payer toutes les dettes de la monarchie, enrichir le roi, le clergé, la noblesse, le tiers état... M. G. le saisit enfin par le bras en lui disant d'un air grave : « Assez, assez, « ô homme généreux ! » J'éclatai de rire ; heureusement je n'étais pas le seul. Du reste l'avocat n'en fut nullement choqué et continua à développer ses vastes projets. »

Et plus loin :

« J'arrivai à l'Opéra en compagnie d'un Allemand, M. Reinwald. Il y avait déjà dans la loge qu'on nous indiqua deux dames et un chevalier de Saint-Louis.

— Restez ici, messieurs, nous dit une de ces dames ; vous voyez, nous n'avons rien sur la tête ; ailleurs vous trouverez des dames très-hautement coiffées qui vous empêcheront de voir... Vous êtes Anglais.

— Si les Anglais ont le bonheur de vous plaire, je suis fâché de vous dire que je suis Russe.

— Vous êtes Russe ? reprit le chevalier, qui remuait beaucoup, vous êtes Russe !... Vous voyez, madame, que j'ai deviné juste. J'ai voyagé dans le Nord, je me connais aux dialectes ; je vous l'aurais dit sur-le-champ.

— Et moi, répliqua-t-elle, je pensais que vous étiez Anglais. Je raffole de cette nation.

— Celui qui, comme moi, poursuivit le chevalier, a été partout et qui est ferré sur le chapitre des nationalités, ne saurait s'y tromper. Vous autres Russes, vous parlez allemand, n'est-ce pas ?

— Non, monsieur, nous parlons russe.

— C'est ça, russe, cela revient au même. »

Karamzine a cru pouvoir imprimer sans se compromettre qu'il était allé à l'Assemblée nationale. « Un jour, dit-il, j'assistai à une des séances les plus orageuses. Les députés du clergé proposaient de décréter que la religion catholique est et demeurera toujours la religion de l'État et que son culte sera le seul autorisé. Leur motion rencontra une forte opposition. Le lendemain, Mirabeau prenant la parole sur cette question s'écria avec véhémence : « N'oubliez pas que, d'ici, de cette tribune où je parle, on aperçoit la fenêtre d'où la main d'un monarque français tira l'arquebuse qui fut le signal de la Saint-Barthélemy ! » L'abbé Maury répliqua à l'orateur et dit tout haut : « Mensonge ! on ne la voit pas d'ici, cette fenêtre. » Toute l'assemblée éclata de rire... Après la discussion dont je viens de vous dire un mot, on vit paraître dans tous les magasins des tabatières *à l'abbé*

Maury ; on n'a qu'à presser le couvercle, et il en sort aussitôt une figurine d'abbé. — Voilà les Français, une innovation plaisante à propos du moindre incident ! »

Ces spécimens font regretter que le voyageur s'en soit tenu, dans son livre du moins, à ces esquisses isolées de la physionomie de Paris au lendemain du 10 août et à la veille de la fête de la Fédération ! Comme des peintures touchées de ce pinceau vif et familier auraient plus de charme et de prix aujourd'hui que ce fade pèlerinage au tombeau de Jean-Jacques, par exemple, qui contient douze pages, chez Karamzine, quand le portrait de la reine et du dauphin n'en ont pas chacun une. Il est vrai que cette excursion à Ermenonville est aussi un trait de l'époque : Rousseau était pour une large part dans l'empire que l'esprit français avait alors en Europe.

C'est donc une bonne idée qu'a eue M. Porochine de nous faire connaître les *Lettres d'un voyageur russe.*

A tout prendre, ces lettres méritaient bien d'être traduites ; elles auraient même pu l'être sans coupures. C'est un produit qui peut figurer avec honneur à côté de ceux que la Russie expose au palais du Champ de Mars.

II

Ce n'est pas une fiction bien neuve que celle qui consiste à mettre sous la plume d'un personnage étranger par son origine ou ses mœurs la critique des idées et des institutions d'un pays. Les *Lettres persanes* ont bien cent cinquante ans de date, si nous ne nous trompons. Que des écrivains de pacotille aient mille fois depuis imité ce chef-d'œuvre, il n'y a rien là de surprenant : ces décalques sont la ressource habituelle de la médiocrité. Mais qu'un auteur d'autant de renom que M. Taine n'ait rien imaginé de mieux que ce vieux cadre pour y placer les tableaux satiriques auxquels il s'exerce depuis quelque temps, c'est ce qui a droit de surprendre. D'un novateur si décidé, d'un juge si dédaigneux de nos vieilles gloires, il était naturel d'attendre une mise en scène moins usée que celle du livre par lequel le grave auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise* inaugure ses débuts dans le genre léger. Il peut y avoir de l'observation, du trait, de la couleur dans cette *Vie de M. Graindorge* [1], mais elle ne témoigne pas, chez l'auteur, d'une puissance d'invention bien grande ; c'est, quant à la forme, un pastiche des plus vulgaires. Quant à l'esprit, on peut en juger dès l'abord par le titre du volume : le voici textuellement : *Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge, docteur en philosophie de l'université d'Iéna* (petite distraction d'historien : le lecteur verra, page

[1] 1 vol. in-12. — Hachette, édit.

17, que c'est à Heidelberg que le personnage a pris ses grades), *principal associé commanditaire de la maison Graindorge and C°* (Huiles et porc salé à Cincinnati, États-Unis d'Amérique), *recueillies et publiées par H. Taine, son exécuteur testamentaire*. Cela n'est-il pas d'un excellent goût? N'est-ce pas, en particulier, quelque chose de bien fin que ce rapprochement des deux titres de *docteur en philosophie* et de *marchand de porc salé* sur la même tête? Comme cela est flatteur pour les gradués d'Iéna! Ils ne manqueront pas de demander, sans doute, si c'est à notre École normale (M. Taine est un de ses plus brillants produits) qu'on apprend de telles délicatesses; et notre vieille réputation d'urbanité va énormément s'en accroître!

Que sera-ce, quand, du titre, on passera au livre lui-même et quand on connaîtra le personnage distingué dont M. Taine s'est fait l'éditeur? A l'en croire, M. Graindorge serait sorti de bon lieu. Son père, homme de sens, jugeant mauvaise l'éducation qu'on donne dans les établissements français, l'aurait envoyé d'abord au collége d'Eton, en Angleterre, où le cher fils aurait été traité en pleutre et aurait montré qu'en effet il l'était, car, par craintes des coups, il aurait consenti à « cirer les bottes des grands. » D'Eton, Graindorge aurait passé à Heidelberg, au delà du Rhin où, tout en discutant sur l'objectif et le subjectif, il aurait donné une nouvelle preuve de l'élévation de ses goûts en se battant pour des chambrières. Réduit, par la ruine et la mort de son père, à chercher des ressources dans le commerce, l'étudiant d'Eton, le docteur d'Heidelberg, n'aurait été trouvé propre qu'à surveiller, en Amérique, les chargements d'huile d'une maison de commerce de Hambourg, et encore n'aurait-il pu rester à ce poste, et n'aurait trouvé sa vraie vocation que dans l'élève et le commerce des cochons. On se persuade en effet promptement à le lire que c'était pour cette industrie — et peut-être dans cette industrie — qu'il était né, car on ne saurait en parler avec plus d'effusion qu'il le fait :

« Je ne vous raconterai pas l'histoire de mes commencements; cela serait trop long et peut-être trop cru : vous n'aimez pas en France la vérité vraie. Sachez seulement que j'ai mangé de la vache enragée, comme vous dites ici, et pas toujours à mon saoul; n'a pas de la vache enragée qui veut; d'ailleurs on juge en Amérique, que de vingt à trente ans, c'est la vraie nourriture de l'homme. Vers trente ans, j'avais sur mes plantations, dix-neuf esclaves et cinq cents cochons. Esclaves et cochons, je les traitais bien, et j'en tirais profit. Ici, j'imagine, vous allez vous récrier et m'appeler scélérat, exploiteur d'hommes. Sans doute, monsieur, il y a de mauvais maîtres; quand mon voisin, M. Wright, trouvait un cheval écorché, il faisait appliquer au conducteur un vésicatoire large comme l'écorchure du cheval, et le forçait de garder cet avertissement tant que le cheval n'était pas guéri. Pour moi, si un nègre était mauvais, je le vendais; c'était là ma grande punition; je n'ai pas donné vingt coups de fouet dans ma vie.

Je puis vous assurer que le dimanche mes drôles dormaient le plus voluptueusement du monde, en tas, sentant leur peau onctueuse se dilater et suinter au soleil. Pour les cochons, ils ont le même goût que les nègres, mais plus d'esprit. Ce sont des animaux fort distingués, qui ont des instincts de grands seigneurs et des finesses politiques.... Ils sont sociables, mais avec calcul, comme nous autres ; quand un ours se montre, ils se forment en rond, montrant leurs défenses. Si parfois un d'entre eux s'écarte et se fait prendre, ils crient tous ensemble, du haut de leur tête ; puis, quand l'ours est repu et s'en va, ils viennent manger le demeurant de leur camarade : vous voyez qu'ils ont l'esprit positiviste. Au soleil couchant on sonne la trompe ; ils arrivent au galop des quatre coins de l'horizon, et, comme des gentlemen trouvent la table mise ; les petits s'entassent aussi roses et aussi frais que des Amours de Rubens, entrent tout entier dans des citrouilles gigantesques, mangent à plein ventre, lèchent leurs babines et sortent triomphalement tout jaunes. Pardonnez ces souvenirs trop vifs : c'est parmi ces animaux que j'ai vécu dix ans ; mainte fois à votre Opéra, j'ai regretté leur musique. »

Voilà un échantillon des aménités de M. Graindorge et des gentillesses dans lesquelles il se joue pendant quatre cents pages. On voit d'ici de quel point de vue il doit juger la société française, ses idées, ses croyances, ses sentiments. Graindorge est la personnification cynique de la perversion sociale, un fruit sec de la civilisation que l'éducation des écoles a dépravé, qui ne croit plus à rien, sinon à la puissance de l'or ; pour qui, de son aveu, la société est un bal masqué où, quand on a de quoi payer sa place, on a droit d'aller partout le chapeau sur la tête et de tutoyer tout le monde. Qu'un pareil type existe, nous ne le contestons pas : avec les théories qui se produisent dans certaines chaires de notre connaissance, les exemplaires doivent s'en multiplier tous les jours. Est-ce là ce qui lui a valu l'honneur d'être choisi par M. Taine pour tenir les assises de la civilisation parisienne ? Quand Montesquieu allait chercher pour cela un persan, il ne le choisissait pas parmi les marchands de cochons.

III

Il y aurait un livre curieux à faire sous ce titre : *La Philosophie chez les juifs*. En effet, depuis le premier siècle jusqu'au dix-neuvième, depuis Philon jusqu'à M. Salvador, les juifs ont compté parmi eux des libres penseurs qui ont fait école et dont les idées ont plus d'une fois rayonné en dehors de leur caste, sur les peuples au milieu desquels ils vivaient à l'état d'ilotes. Il suffit de nommer Maimonide au moyen âge et Spinoza dans les temps modernes pour faire comprendre tout l'intérêt qu'il y aurait à re-

chercher comment de tels hommes ont pu se produire au sein d'une religion aussi précise et aussi absolue que celle que Dieu dicta à Moïse, et de de quelle nature étaient les spéculations qu'ils greffaient sur le Pentateuque et entendaient concilier avec ses dogmes. Nous ne sachions pas qu'il existe aucun ouvrage spécial sur ce sujet. En tout cas, ceux qui voudraient s'en occuper ne sauraient mieux faire que de commencer par lire le grave et savant recueil de mélanges que M. Franck, membre de l'Institut et professeur au Collége de France, vient de publier sous ce titre : *Philosophie et Religion*[1]. La plus grande partie des articles dont il se compose est consacrée à la philosophie dans le monde juif. Rien toutefois n'indique qu'en se livrant à ces travaux le savant professeur ait pensé à en écrire une histoire. Nulle part on ne le voit se demander si ces systèmes avaient des liens entre eux, s'ils s'étaient succédé par voie de transmission directe ou de dérivation. Ces études, très-soignées et d'ailleurs complètes en elles-mêmes, éclairent sur plusieurs points, et quelquefois très-largement, la route que devra suivre l'historien de la philosophie juive.

La plus remarquable et aussi la plus étendue a pour objet les travaux d'un juif du douzième siècle, Maimonide, que nous avons déjà nommé, esprit puissant qui, prenant pour point de départ la religion mosaïque, chercha à l'ériger en système philosophique et prétendit marier le rationalisme avec l'ancienne loi, par-devant Aristote et les péripateticiens arabes. L'appréciation des idées de cet homme très-singulier mais très-fort a conduit M. Franck à des recherches extrêmement intéressantes sur le travail des esprits chez les peuples de race sémitique à l'époque des croisades.

C'est une grande chute que de tomber de Maimonide à notre contemporain Salvador. Celui-ci ne cherchait pas, comme son compatriote du douzième siècle, une conciliation entre la religion judaïque et la philosophie rationaliste. Selon lui, le vieil arbre de Moïse, ainsi que ses deux grands rameaux, le christianisme et le mahométisme, avait perdu toute sa séve. Le besoin d'une quatrième religion se faisait universellement sentir, et c'était à en composer le symbole que travaillait M. Salvador la dernière fois qu'il s'est révélé au public. Nous ne sachions pas que ce nouvel évangile ait encore paru.

Au surplus, M. Salvador avait plus d'un concurrent. C'était d'abord M. Alexandre Weill dont M. Franck raconte la vie curieuse et analyse les travaux peu connus. Mais M. Weill, à l'époque où il publiait les ouvrages dont M. Franck nous offre le compte rendu, n'en était encore qu'à la période critique de sa mission. M. Rodrigues, autre messie, était plus avancé. Il avait une religion toute prête à substituer aux trois filles de la Bible, le *moïsisme*, le *christianisme* et le *mahométisme* bien et dûment inhumés dans leurs dogmes étroits. M. Franck, qui a des mots polis pour M. Rodrigues,

[1] 1 vol. in-8. — Didier et Cᵉ, édit.

et à qui il consacre douze pages, ne nous dit pas si sa prédication a commencé autrement que par son livre, arrivé, nous assure-t-il, à sa seconde édition.

Quand on a suivi, dans l'ordre chronologique où nous les avons présentés, ces travaux de la philosophie juive, en commençant par Maimonide et en finissant par M. Rodrigues (M. Franck ne touche qu'incidemment à Spinoza), il est impossible de ne pas se rappeler le vers du poëte :

Desinit in piscem.

Heureusement, il n'y a pas que cela dans le volume de M. Franck. Après s'être ouvert par un long et savant travail sur le mysticisme de l'école d'Alexandrie, écrit à l'occasion de la traduction par M. Bouillet des *Ennéades* de Plotin, et un morceau plein de vues neuves sur l'alchimie, ce volume se termine par des renseignements neufs et curieux sur une nouvelle secte religieuse de la Perse, une solide critique des doctrines positivistes d'Auguste Comte, et une appréciation vraiment magistrale du livre de M. Caro, intitulé l'*Idée de Dieu*. Dans sa préface, l'auteur s'efforce de montrer (et il ne le fait pas en vain) que tous les morceaux dont se compose son livre ont un lien intérieur entre eux. Ce lien est manifeste, quoique peu serré. Mais lors même qu'il n'existerait point, nous n'hésiterions pas à appliquer à bon nombre de ces fragments le mot célèbre de ce maréchal de France à Louis XIV qui le menaçait de sa disgrâce : « Vous ne risquez rien à me casser, sire, les morceaux seront bons. »

IV

Les recherches sur la Révolution sont toujours, chez nous, très-actives... et très-justifiées, devons-nous ajouter ; car plus on fouille ce sol ensanglanté, plus on s'aperçoit qu'il est mal connu. Il n'est pas un événement, en effet, même parmi ceux qui ont eu le plus de notoriété, où une investigation un peu profonde ne relève des erreurs.

Nous en avons aujourd'hui la preuve pour un fait qui s'est passé en plein jour, au milieu de Paris, qu'un soulèvement populaire avait provoqué et qui a eu un immense retentissement. Il s'agit de ce que le comte de Maistre a plaisamment nommé la *dépanthéonisation* de Marat. Chacun connaît le retour de fortune qu'eurent à souffrir, dit-on, les cendres de l'*Ami du peuple*. Marat assassiné était devenu littéralement un dieu pour la population de Paris ; on l'avait adoré, il avait eu des autels sur lesquels on avait fait fumer de l'encens, et autour desquels, par une association impie au Sauveur des hommes, on avait chanté des litanies ayant ce refrain sacrilége :

O cor Jesu, o cor Mara!

Son corps, processionellement promené dans Paris, avait été porté au Panthéon, dont on avait rejeté *les restes impurs de Mirabeau*, déposés là quatre ans auparavant presque avec la même pompe. Jamais, au temps des empereurs romains, apothéose populaire n'avait été plus complète.

Cependant, moins de cinq mois après cette déification, le cadavre du nouvel immortel était arraché du temple où il devait à jamais recevoir les hommages de la France régénérée.

Que devint-il? Qu'en fit ce peuple qui lui avait rendu si récemment les honneurs divins? Tandis que les images de l'*ami du peuple*, partout exposées, étaient partout renversées, brisées, lacérées, souillées de boue et de sang, aux cris de : *à bas Marat, le royaliste;* tandis que la Convention faisait discrètement enlever du lieu de ses séances, où il devait être maintenant à jamais, le tableau où David l'avait peint dans toute sa hideuse réalité, que devenaient ses restes? Vainement le demanderait-on aux journaux : tous sont muets là-dessus, le *Moniteur* aussi bien que les autres. La tradition seule répond sur ce point.

D'après cette tradition, les restes de Marat auraient été jetés à la voirie et n'auraient eu d'autre tombeau que l'égout de la rue Montmartre, *digne tabernacle d'un tel dieu*, comme s'exprime un contemporain! Le fait a paru si probable et si bien dans les habitudes de l'époque, que la plupart des historiens l'ont admis sans contestation et même sans examen.

Or, c'est là une fable, une légende, une erreur enfin. Un de ces laborieux chercheurs, comme notre époque en compte heureusement beaucoup M. Paul Fassy, vient de le démontrer dans un travail curieux, plein de renseignements peu connus et qui exclut toute contestation[1], car il repose sur les documents les plus explicites et de la plus irrécusable authenticité. Ces documents sont les procès-verbaux officiels et autographes des fonctionnaires qui présidèrent à l'extraction et à la translation des restes de Marat. Ils sont signés de l'inspecteur du Panthéon, Guinguené, de l'architecte conservateur du monument, Soufflot, du commissaire de police Parot, et de son greffier, Desgranges.

De ces documents trouvés par M. Fassy, au dépôt de la Préfecture de police, il résulte que la dépouille mortelle de Marat ne fut pas profanée, comme on le dit dans le temps, et comme on l'a toujours cru depuis, et que, plus heureuse que celle des rois, elle reçut une sépulture convenable et presque chrétienne. En effet, le 7 ventôse an III (25 février 1795) le corps de Marat avait été, ainsi que celui de Lepelletier-Saint-Fargeau, extrait du Panthéon, exposé sur deux traiteaux et laissé à la disposition de qui viendrait le réclamer avec un titre légal. Le corps de Lepelletier fut enlevé par

[1] *Marat, sa mort, ses véritables funérailles*, d'après des documents empruntés aux archives de la préfecture de police, par Paul Fassy, in-8. — Imprimerie du *Petit Journal*.

sa famille, mais personne ne se présenta pour Marat. En conséquence, le lendemain, vers sept heures du soir, le commissaire de police de la section du Panthéon, après avoir fait retirer le cercueil de plomb qui renfermait les restes de Marat de la caisse de bois dont il était enveloppé, fit transporter ce cercueil dans le cimetière *ci-devant Geneviève*, où il fut inhumé à la nuit. C'est là qu'il repose aujourd'hui sous les masures dont le terrain est couvert. « Nous sommes heureux, s'écrie M. Fassy, d'effacer authentiquement de l'histoire de Paris la pensée d'une tache dont le souvenir des surexcitations du moment ne saurait atténuer le caractère odieux. »

Nous ne demandons pas mieux, quant à nous, que de porter cette rectification à la décharge du peuple de Paris ; son dossier a grand besoin de semblables pièces.

V

Autant nous réprouvons l'espèce de profanation que des héritiers ou des éditeurs indiscrets commettent en fouillant dans les papiers des morts illustres et en livrant au public des œuvres qui n'avaient pas été jugées dignes de lui, autant nous applaudissons à la recherche et à la réunion en corps d'ouvrage des écrits que la mort ou la modestie de leurs auteurs avait fait négliger. Aussi adressons-nous des remercîments sans réserve à la famille du regrettable abbé Perreyve pour le délicieux volume dans lequel elle vient de rassembler les biographies et panégyriques que ce jeune et brillant orateur, enlevé si prématurément à l'Église, avait livrés à la presse et qu'il avait oubliés pour les grands travaux où s'est usée sa vie trop frêle[1]. C'étaient des fruits un peu hâtifs peut-être, mais déjà pleins de parfum et de saveur, et dont le souvenir était resté, mais qu'il y avait impossibilité de réunir, les uns ayant paru dans les Revues, comme la biographie charmante de Rosa Ferrucci et l'étude si élevée sur Alfred Tonnellé, dont le *Correspondant* avait eu la primeur, et les panégyriques de saint Thomas d'Aquin, de saint Louis, de sainte Clotilde et de Jeanne d'Arc, qui, après avoir été prononcés, soit à Paris, soit à Orléans, avaient été imprimés en brochures séparées. On trouvera désormais ici ces morceaux les uns à côté des autres, réunis par ordre de date, dans un volume de même format que celui qui contient les fraîches et suaves allocutions que le même éditeur nous a données sous le titre de : *Une station à la Sorbonne ;* et on les trouvera tels qu'ils ont été imprimés par l'auteur, car on s'est fait du respect de ses paroles un tel devoir, qu'on a écarté du volume que nous an-

[1] *Biographies et Panégyriques*, par l'abbé Henri Perreyve. 1 vol. in-12. Douniol, édit.

nonçons une notice sur F. Ozanam qui devait naturellement y trouver place, mais dont l'abbé Perreyve, plus difficile que ses amis, n'avait pas trouvé la diction à son gré et en avait renvoyé la révision à des jours de loisir qui ne lui ont pas été accordés. Nous regrettons le scrupule qu'a montré sa famille en cette circonstance. La biographie d'Ozanam manque au cycle que forment celles du P. Lacordaire, de Mgr Baudry, d'Herman de Jouffroy, d'Alfred Tonnellé, de Rosa Ferrucci, de toutes ces âmes sœurs, à la famille desquelles appartenait l'abbé Perreyve et qu'il a peintes avec un sentiment de fraternité si tendre, groupe d'élite aujourd'hui disparu tout entier, mais dont le passage a laissé une trace qui ne s'effacera pas dans l'histoire.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 juillet.

Le plus grand événement du mois, de l'année, et assurément l'un des plus grands événements du siècle tout entier, est la réunion des évêques à Rome, le 29 juin dernier, pour le 18e centenaire de saint Pierre, et l'annonce faite par le 261e successeur de saint Pierre d'un prochain concile universel de l'Église.

Sans être, comme nous le sommes, attachés par le fond du cœur à la foi catholique, les hommes les plus divers ont été saisis d'admiration à ce spectacle et à cette nouvelle.

La réunion de cinq cents évêques autour du souverain pontife a fait apparaître à leurs regards ce que l'on peut appeler l'arbre généalogique toujours vivant et toujours vert de la dynastie de saint Pierre, sa tige antique et ses innombrables rameaux, la suite non interrompue des pontifes qui se succèdent depuis le batelier du lac de Génésareth ; la légion des évêques, représentants de toutes les nations, héritiers des douze hommes obscurs, pauvres, illettrés, qui furent les compagnons de Pierre, et les envoyés de Jésus-Christ. Où sont les généraux d'Alexandre, où sont les disciples de Platon? Voici les descendants de saint Pierre! Ils sont partout dans l'Europe civilisée, partout dans la jeune Amérique, et demandez-les à l'Afrique, à l'Asie, à l'Océanie ; ils y sont. Cherchez-les aussi loin que puissent remonter maintenant les annales des peuples vivants, les origines des dynasties régnantes, les événements décisifs de l'histoire ; ils y étaient.

Lorsqu'une Église occupe cette place sur la terre, lorsqu'elle a traversé cette durée dans le temps, on comprend la tranquille assurance de son chef, annonçant à jour fixe la réunion d'un concile universel, destiné à continuer la série des grandes assemblées internationales de la chrétienté. Eh! quoi, très-saint Père, votre trône est assailli de toutes parts, votre peuple est soulevé, vous n'avez pas trouvé de vrais amis parmi les rois, vous vi-

vez d'aumônes, vous êtez voué chaque jour aux calomnies, à la persécution, aux attaques, et les impies, alliés avec les puissants, annoncent que demain ce sera fait de votre autorité, de votre doctrine et de votre Église, et vous, au milieu de tant d'orages, vous dites tranquillement : « Demain, j'assemblerai les évêques, et nous traiterons ensemble des vérités éternelles ! »

Voyez ce qui vient de se passer ! Sans que la foi soit en péril, sans aucune invitation pressante, il a suffi au Père commun des fidèles d'un désir exprimé, il lui a suffi de répéter à chacun des évêques le mot du divin maître : « Pierre, Paul, Jean, Félix, m'aimez-vous ? » et aussitôt, en dépit des affaires, de la distance, de l'âge, de la pauvreté, il est venu des évêques du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, accompagnés de ces multitudes de prêtres, auxquels un moment de joie filiale aura coûté sans doute des jours de privation. Comment donc le souverain pontife pourrait-il trouver dans des événements quelconques un motif d'hésiter à convoquer les évêques, non plus pour une fête, mais pour une délibération solennelle ? S'il est d'ici là plus libre et plus respecté par les hommes, la réunion sera facile. S'il est au contraire plus malheureux, il sera plus aimé ; les nécessités seront plus graves, et aucun obstacle n'arrêtera le courage doublé par l'affection et par le sentiment du devoir.

Qui donc oserait maintenant parler d'esprit de parti, ou d'esprit rétrograde, au sein de l'Église catholique ? Les affaires de partis, les petites divisions, les petites passions, qui règnent à Munich ou à Bruxelles, à Paris ou à Londres, dans ce que l'on peut appeler les provinces de la chrétienté, que pourront-elles devenir dans une assemblée où se fondront à la fois Munich, Bruxelles, Paris, Londres, avec New-York, Pékin, Jérusalem, les îles Sandwich, les montagnes Rocheuses et le Cap ? Et l'esprit rétrograde, où donc se manifeste-t-il ? Nous apercevons une assemblée imposante, internationale, universelle, facilitée par les secours de l'industrie moderne, analogue et supérieure aux réunions des assemblés délibérantes, et prête à discuter en pleine liberté sur les intérêts suprêmes des hommes. Nous voyons un chef auguste, dont l'autorité ne rencontre pas une ombre de contradiction, et qui se prête spontanément à partager sa responsabilité, à prendre des avis, à fortifier ses inspirations par les consentements réfléchis de ses frères. Nous voyons un grand corps, composé d'hommes qui n'aspirent pas à faire leur réputation ou leur fortune, mais à se réformer, à s'unir, à garder fidèlement le dépôt des traditions sacrées, à se concerter pour attaquer ensemble l'ignorance, l'erreur, le vice, fléaux de la famille humaine. Où donc est l'esprit de parti ? Où donc est l'esprit rétrograde ?

Si telles sont les réflexions de tous les hommes intelligents et sincères, quels doivent être les sentiments des catholiques ?

Ils ont tous le devoir de saluer avec respect et dans les sentiments d'une entière et pieuse confiance le grand acte du souverain pontife. Pour notre

part, nous ne manquons pas à ce devoir et nous remercions Dieu d'avoir ajouté à toutes les gloires d'un pontificat si laborieux la gloire d'une telle résolution, visiblement inspirée au Saint-Père par celui dont il tient la place dans l'Église.

Puis, qu'on nous permette de le dire, la foi n'est pas seule à parler dans notre âme. L'honneur, la fierté se font entendre. S'il nous est doux de voir l'Église reprendre et continuer la chaîne de ses divines traditions, se rajeunir au milieu de tant de ruines, il ne nous est pas moins doux, à un point de vue purement humain, de contempler sur ce petit trône ébranlé de Rome, un roi qui donne aux rois des exemples. Oui, pour admirer la majesté dans les rois et la grandeur dans l'homme, nous regardons Pie IX au milieu des périls et Maximilien recevant la mort.

Le mois que nous venons de traverser aura été le mois des spectacles de tout genre; mais ces deux spectacles-là effacent tous les autres.

Le premier sentiment qu'inspire le drame de Queretaro, avant même l'indignation contre les meurtriers, est un sentiment de pitié sympathique pour la victime. Abandonné de tous, Maximilien ne s'est point abandonné lui-même, et l'héroïque dignité de sa fin a racheté pour lui l'erreur de son aventure. Il eut pu revenir en Europe avec nos soldats, mais l'idée d'une existence flétrie dans une retraite désolée et sans gloire a soulevé son âme. S'estimant placé, comme il l'a dit lui-même, entre le déshonneur et la mort, il a choisi la mort ; car, en se décidant à rester, après e départ de nos troupes, sur le sol à demi-sauvage qui depuis un demi-siècle a presque invariablement bu le sang de ses maîtres éphémères, il ne pouvait se faire d'illusion sur le destinée qui l'attendait. Il savait bien que sans trésor, sans armée, sans appui, il ne parviendrait pas à asseoir l'œuvre que les trésors et les armées de la France n'avaient pu fonder ; il savait bien qu'il rencontrerait des haines, des défaillances, des lâchetés : il est resté, malgré tout ; il a simplement échangé le sceptre pour l'épée ; il a noblement défendu les intérêts demeurés fidèles à sa mauvaise fortune, et quand la trahison l'eut livré à ses ennemis, il est tombé en soldat et en roi, sans avoir à rougir de son nom ni de ses aïeux.

Quelle scène, mal connue encore, que celle de cette agonie ! Pas un parent, pas un ami, à cette heure suprême ! Rien que ce soldat étranger qui semble pris de compassion, et à qui le prince offre le seul objet qui lui reste en disant cette mélancolique parole : « Garde-le comme souvenir ; il a appartenu à un vice-roi plus heureux que moi ! » Puis, sa pensée se reportant aux lieux où respirent ceux qu'il aime, à ces rivages de l'Adriatique où l'attend une ombre chère et qu'il ne reverra jamais, c'est à son infortunée compagne qu'il adresse le dernier cri de sa bouche et de son cœur : « Pauvre Charlotte ! » Et sous les balles ses lèvres murmurent encore le même nom ! — Oui, pauvre Charlotte, « une de ces âmes qui ne font que paraître sur la terre pour y souffrir, » brisée par les impitoyables nécessités

d'une politique aventureuse, et qui n'aura eu qu'une vraie majesté dans ce monde, celle du malheur !

On a disserté dans la presse sur l'exécution de Maximilien, sur les causes qui l'ont amenée, sur son caractère moral et juridique. Il y a des choses qui ne se discutent pas. L'exécution de Maximilien, quels que soient les décrets rendus antérieurement par un pouvoir dont il avait plus ou moins la direction, est un crime, et la conscience universelle lui imposera toujours une flétrissure. Les lauriers de la victoire n'ont jamais couvert la tache imprimée au front de Napoléon par le meurtre du duc d'Enghien. L'indépendance nationale et le salut de la république n'exigaient point de Juarez l'immolation de son prisonnier. On a dit que le président n'avait pas été libre de sa résolution, qu'elle lui avait été imposée par la rancune de ses généraux et qu'Escobedo l'avait menacé de sa colère s'il hésitait à frapper. C'est possible, nous disons même c'est probable ; mais on est toujours libre de ne pas attacher l'infamie à sa mémoire, et l'antique honneur nous a légué le cri de *Potius mori quam fœdari !* Si Juarez, après la lutte opiniâtre qu'il avait soutenue pour l'indépendance de son pays, avait noblement refusé de la finir par un attentat, il eût pu tomber lui-même sous la férocité d'un chef de bandes ; mais il se fût assuré un renom glorieux dans l'histoire, au lieu d'un ineffaçable opprobre.

Dieu nous garde de triompher de ces deuils et de ces désastres ! Nous nous en affligeons profondément au nom du patriotisme et de l'humanité, et quand dès le début nous prédisions, avec tous les esprits clairvoyants et sensés[1], l'insuccès de l'entreprise, nous n'imaginions pas qu'une pareille série de catastrophes viendrait nous donner aussi terriblement raison. Mais si les malheurs dépassent notre attente et étouffent la raillerie sous la douleur, nous sommes confondus de l'attitude aisée de ceux qui gardent sur les ruines qu'ils ont faites l'imperturbable assurance de triomphateurs !

Tout a été dit sur l'expédition lamentable dont le Corps législatif liquide en ce moment les comptes et nous ne voulons pas nous donner la triste satisfaction de mettre une fois de plus en relief des contradictions flagrantes et des fautes indéniables. Mais sans refaire ici les discours lumineux et accablants de M. Thiers et de M. Jules Favre, comment ne pas insister avec la voix éloquente de ces orateurs sur l'enseignement qui ressort pour tous de la sombre tragédie mexicaine ? S'il n'y avait aucune leçon à en déduire, nous jetterions un voile sur le passé, les récriminations les mieux fondées étant incapables de rendre une seule goutte du sang répandu ni un seul des millions gaspillés. Mais une haute moralité s'en dégage, et il importe de la recueillir pour éclairer la marche des générations qui nous suivent. C'est ce qu'a fait admirablement la tribune, en remontant aux causes

[1] Qu'on nous permette de rappeler notamment les articles publiés dans nos livraisons de 1862 par MM. Lenormant et de Lacombe.

des catastrophes et en montrant avec l'éclat du soleil que tout le mal est venu du manque de contrôle et de responsabilité pratique, c'est-à-dire du gouvernement personnel. Les illusions, les entêtements, les erreurs, tout a découlé de l'organisation même qui nous régit; c'est à un système qu'il faut s'en prendre, et M. Thiers a merveilleusement fait voir que le seul remède est « un progrès dans nos institutions, » une part plus large donnée à la France dans la direction de ses affaires. C'est la conclusion à laquelle avait abouti un membre important de la majorité, M. Larrabure, en examinant à un autre point de vue la politique extérieure du gouvernement. C'est le terme inévitable auquel arrive la pensée de tout homme impartial et éclairé. *Væ soli!* a dit depuis longtemps le livre de la sagesse; malheur à l'homme qui vit seul, qui pense seul, qui agit seul! C'est une vérité qui n'est pas moins applicable aux gouvernants qu'aux simples particuliers; la discussion, le contrôle, la résistance sont partout salutaires, et nous avons cru qu'on le comprenait enfin dans les hauteurs du pouvoir le jour où en est tombée cette parole : « Mon gouvernement a besoin de contrôle et de publicité. » Mais rien n'a été fait pour détruire la cause permanente et toujours menaçante d'erreurs pareilles à celles dont nous gémissons, et cependant le patriotisme crie que la France ne peut rester exposée à une nouvelle expédition du Mexique et à des mécomptes aussi durs que ceux de l'année dernière. M. Thiers aurait eu le droit d'accentuer sa démonstration à cet égard; quand on n'a essuyé que l'ironie en annonçant les résultats avec une sagacité si profonde, on est autorisé à demander compte aux arrogants de leurs dédains d'autrefois. Mais l'éminent homme d'État recevait des événements une justification trop vengeresse pour être tenté d'abuser de sa victoire. Il est resté dans la modération, et, sans le chercher peut-être, il n'en a été que plus fort, car rien ne subjugue les âmes comme la modération dans la plénitude du vrai.

Encore une fois, nous ne voulons pas refaire pour l'affaiblir le résumé si mathématique et si pénétrant de M. Thiers; qu'on nous permette seulement d'en reprendre un point trop peu saisi du public et bien digne d'être médité : il s'agit de la part qu'a eue l'Italie dans l'aberration qui nous occupe. Des trois illusions qui ont déterminé l'expédition : la prétendue facilité du renversement de la république mexicaine, l'abondance des trésors qui devaient couvrir nos dépenses militaires, la compensation donnée à la maison d'Autriche pour la perte de ses possessions lombardes, la dernière n'est pas celle qui a pesé le moins dans la balance. En allant chercher un Habsbourg pour le placer sur un trône au delà des mers, le cabinet des Tuileries cherchait à dédommager la cour de Vienne et à la réconcilier à la fois avec la France et avec l'Italie. Ainsi c'est encore l'Italie que nous trouvons au début de cette lamentable affaire, l'Italie si funeste à notre politique en Allemagne, l'Italie qui se dresse partout à nos côtés comme un mauvais

génie depuis la malheureuse unification de 1859 ! C'est elle qui blesse à Rome la conscience de notre catholique pays ; c'est elle qui fait à Berlin l'unification germanique hostile à tous nos intérêts, c'est elle encore qui nous vaut indirectement la cruelle humiliation du Mexique ! L'histoire du premier empire a des dates fatales après lesquelles rien n'a réussi au génie lui-même ; fasse le ciel que la date de 1859 ne soit pas pour la France le point de départ d'une série de déboires et de malheurs !

Quoi qu'il en soit, la France n'est pas heureuse depuis un certain nombre d'années ; elle est atteinte dans ses intérêts, dans sa fierté, dans son prestige, dans son influence, et cependant ce n'est pas elle qui a compromis sa fortune et sa grandeur. Elle n'a rien demandé, elle n'a rien voulu de ce qui s'est accompli. Répétons-le : c'est la politique personnelle, mystérieuse, solitaire, qui a tout conçu, tout combiné, tout conduit ; c'est donc à elle que revient la responsabilité, et, c'est une justice à lui rendre, elle ne la décline pas. D'ingénieux théoriciens avaient attribué une certaine part d'influence et d'action aux instruments de la couronne, et l'on était allé jusqu'à dire sans ironie que l'Empereur était opprimé par ses ministres. Cette fantasmagorie s'est dissipée devant la lettre du 13 juillet qui rétablit clairement la vérité des situations et des rôles. Il n'y a qu'une seule pensée, qu'une seule volonté servie par des organes, voilà le régime ; et quand nous faisons l'Italie *une*, quand nous laissons faire l'Allemagne *une*, quand nous allons au Mexique, c'est que l'Empereur en a décidé ainsi. Les ministres n'ont d'autre mission que d'exécuter ses ordres, puis de venir exposer et défendre de leur mieux devant la Chambre la politique dont ils n'ont été au dehors que les passifs agents. M. Rouher n'avait donc pas besoin de se donner une peine inutile pour essayer de mettre d'accord d'inconciliables déclarations et toute l'incohérence des faits depuis cinq ans. Il lui suffisait de plaider la cause du jour. Il y a cinq ans, il avait à établir la nécessité d'aller au Mexique et d'y fonder, un gouvernement capable de rembourser 20 ou 30 millions à nos nationaux. Cette année, il fallait justifier l'évacuation du Mexique sans y avoir rien fondé et après une perte sèche de 900 millions. La thèse n'était pas tout à fait la même, mais la différence des points de vue ne fait que mieux ressortir le caractère et le rôle du ministère de la parole sous le régime actuel.

Et à ce propos, comment ne pas remarquer l'involontaire hommage que rend à la parole un gouvernement qui l'avait bannie d'abord comme inutile et dangereuse? Tous les sarcasmes, tous les dédains lui avaient été prodigués, et les *bavards*, les *rhéteurs*, avaient été sacrifiés aux *hommes d'action*, qui devaient enfanter des merveilles. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que le mutisme n'est pas la source nécessaire des grandes choses, et l'on fit un premier appel à la parole pour pallier les écarts de l'action. Aujourd'hui, après quinze années d'action incessante et souveraine, on est

trop heureux de trouver un de ces *gladiateurs de la parole* si méprisés naguère, pour jeter le manteau de l'éloquence sur les pauvretés et les tristesses de la politique ; et les mêmes mains qui avaient renversé la tribune applaudissent aux périodes pathétiques ou indignées du ministre d'État. Ah ! l'éloquence et la tribune sont bien vengées puisque leurs accusateurs en sont venus à mettre l'habileté de bien dire au-dessus de l'art de bien faire !

Mais les affirmations téméraires et les apologies audacieuses se retournent souvent contre ceux qui les risquent. Soutenir que l'expédition du Mexique, dans les proportions qu'elle a reçues, était juste et légitime, qu'elle a été bien conçue, bien conduite, et que du commencement à la fin elle est restée irréprochable, c'est aller contre le bon sens universel. Ainsi que l'a dit un homme d'esprit : M. Rouher a chanté pompeusement un *Magnificat* alors qu'il devait murmurer avec componction un *Miserere mei, Deus*. La seule concession accordée, c'est que l'expédition n'a pas réussi; mais cet échec, ce n'est point aux vices des combinaisons gouvernementales qu'on l'attribue ; c'est à la Providence ! Les vues étaient sages, les moyens bien étudiés ; le ciel n'a pas été favorable !

Implacable Destin, toi seul as tout conduit !

En 1864, quand on poussait Maximilien vers les plages où l'attendait la mort, on disait : « Dieu le conduira ! » En 1867, quand tout s'est effondré dans le sang, on dit : « Dieu ne l'a pas voulu ! »

Il est commode de rejeter ainsi sur la Providence la responsabilité des événements et de rendre le ciel coupable des aveuglements et des erreurs de la créature, mais la conscience et l'histoire n'acceptent pas ces justifications faciles. Sans doute, si l'expédition du Mexique a échoué, c'est que Dieu l'a voulu, mais cela ne prouve nullement qu'elle ait été un chef-d'œuvre politique, et M. Thiers a fait voir que la Providence n'a pas eu tous les torts. Contradiction singulière ! On nous raille, on nous accuse quand nous montrons l'action divine dans les fléaux exceptionnels dont l'humanité est frappée, et l'on se réserve de rejeter sur cette invisible puissance la responsabilité de ses méprises ! On refuse de voir la main de Dieu dans des inondations ou des épidémies qui s'abattent sur l'homme comme la foudre, et l'on veut attribuer à son intervention secrète l'insuccès des combinaisons de chancellerie ! Ayons vraiment plus de respect pour la Providence, et sachons reconnaître le triste usage que les gouvernements comme les individus font trop souvent de la liberté qu'elle leur laisse. Il y a du courage dans l'aveu et de la noblesse dans le repentir; mais la politique qui, après avoir failli, se drape dans son orgueil en faisant appel au jugement de la postérité s'expose aux plus sévères arrêts de l'avenir. Les plaques ne couvrent pas les fautes, et quand nous voyons que le pays tout entier

souffre des fautes de son gouvernement, nous persistons à crier que le pays tout entier doit être appelé à les réparer.

Il est vrai qu'à défaut de la Providence, et comme moyen subsidiaire, selon l'expression de la procédure, on cherche à rendre la majorité législative, représentation légale de la nation, responsable avec le gouvernement, et M. Rouher n'a pas plus hésité à faire violence à la langue qu'à la raison pour dire que la Chambre et le pouvoir ne devaient pas se laisser *désolidariser*. Oui, la Chambre a tout voté, les millions et les soldats, mais l'eût-elle fait si elle avait connu le fond des choses, si elle avait eu sous les yeux les états de nos agents financiers, les bulletins de nos généraux, les rapports de nos diplomates, tous les éléments d'information et de lumière? « Il faut dire la vérité, monsieur le ministre ! » s'écriait il y a trois ans M. Berryer. L'a-t-on dite? L'a-t-on dite tout entière devant ce jury de l'opinion qui ne doit pas plus être trompé que celui des enceintes judiciaires? La Chambre, on ne peut le nier, n'a pas connu tout ce qu'elle a amnistié, et la preuve, c'est qu'à l'heure où nous sommes elle n'a encore reçu communication d'aucune pièce officielle sur le Mexique, et que le gouvernement se refuse à fournir la moindre indication sur le chiffre des pertes de la marine et de l'armée. Ce que la Chambre a accordé, ce sont des votes de confiance demandés à son dévouement. Qu'elle eût mieux servi les intérêts publics en se montrant plus difficile, ce n'est pas douteux, mais sa regrettable condescendance ne saurait couvrir la responsabilité de ceux qui l'ont entraînée.

Et tandis que la phalange arcadienne applaudissait et absolvait tout, l'Allemagne et le Mexique, l'intérieur et l'extérieur, la minorité libérale faisait entendre, au milieu d'impatients murmures, des conseils dont l'adoption nous eût épargné bien des déceptions et des sacrifices. Or, d'où vient cette minorité, et de quels éléments se compose-t-elle? Elle se compose exclusivement de députés élus en dehors du patronage officiel, combattus à outrance par l'administration, signalés jadis par M. de Persigny comme mauvais citoyens, et qui finalement se trouvent avoir beaucoup mieux compris que l'administration même les intérêts et la mission du pays. Quant à la majorité muette et docile qui n'a su rien prévoir ou rien arrêter, et qui doit choisir entre le manque de clairvoyance ou le défaut de courage, elle est le produit des candidatures officielles, du fractionnement arbitraire des circonscriptions, de l'abus des influences administratives, de tout le système électoral qui nous régit. Que le pays ne perde pas le fruit de cette grande leçon, et qu'au jour du scrutin il se souvienne que le meilleur service à rendre au gouvernement lui-même, c'est de lui donner des surveillants et des contrôleurs moins soucieux d'être agréables que d'être utiles !

Bien que les élections départementales auxquelles on procède en ce moment n'intéressent pas la direction générale de la politique, elles n'en ont

pas moins une grande importance parce qu'elles peuvent hâter, par le développement de la vie communale et provinciale, la conquête définitive de la liberté. Il convient donc de ne pas s'endormir autour des urnes et de soutenir partout avec vigueur les candidats qui réclament la gestion des affaires par les mains vigilantes du pays lui-même.

Au moment où nous écrivons rapidement ces pages, la session législative se clôture, session dont on attendait beaucoup et qui laissera le souvenir d'une stérilité bien rare. Point d'adresse, rejet de toute interpellation, avortement des lois sur la presse et les réunions publiques, tel est son triste bilan. En cinq mois, elle n'a vraiment eu que la discussion du budget, où des discours précis et solides comme ceux de MM. Berryer et Buffet ont mis en lumière le fâcheux état de nos finances. On ne sait vraiment plus où s'arrêtera le chiffre écrasant de nos dépenses, et bientôt la langue elle-même ne trouvera plus de mots pour en indiquer les catégories indéfiniment multipliées. Nous avions les dépenses ordinaires, les dépenses extraordinaires, les crédits supplémentaires, le budget rectificatif; la liste vient de s'allonger de dépense *ultra-extraordinaires;* qui nous garantit que nous n'aurons pas maintenant de l'ultrà-supplémentaire et de l'ultrà-rectificatif? Tous ces *ultrà* sont lamentables et font bien clairement voir que des institutions libres ne protégsraient pas seulement la dignité de la France mais sa prospérité matérielle et sa fortune. Que d'améliorations on eût réalisées avec les 3 milliards engloutis depuis quinze ans dans des entreprises douteuses! Et si l'on tient seulement compte des 900 millions perdus au Mexique, comment ne pas songer avec quelque amertume qu'ils sont l'équivalent de notre dette flottante ?

Pendant ce temps, et tandis que nous tâtonnions sur le plus timide des progrès, l'Angleterre accomplissait virilement une grande réforme. Dans une situation bien autrement difficile, avec une Chambre peu maniable, de puissants adversaires et une majorité douteuse, le cabinet tory menait son œuvre à terme. Il ne reste plus qu'à soumettre le bill à la Chambre des lords, où sa sanction paraît acquise, et bientôt l'Angleterre, qui possède les plus larges franchises municipales, le droit de réunion et d'association dans leur plénitude, la liberté de la presse, toutes les garanties constitutionnelles, aura considérablement élargi son système électoral et fait un pas décisif vers le suffrage universel, dont elle n'a rien à craindre au point de vue de l'anarchie ni au point de vue du despotisme, parce qu'il sera soumis chez elle, grâce à l'ensemble de ses institutions, aux influences naturelles et légitimes, aux véritables forces sociales, au lieu de servir d'instrument à une administration savamment organisée pour le conduire.

Notre Sénat, qui n'abuse pas du droit dont il est investi de provoquer des réformes, pourraît trouver là d'utiles inspirations et d'heureux exemples ; mais il est préoccupé de bien autres problèmes! Après avoir laissé

passer depuis quinze ans tant d'intérêts supérieurs et de vitales questions sans s'émouvoir, il s'est tout à coup échauffé pour la contrainte par corps, qui lui paraissait sans doute aussi bonne à maintenir que la contrainte intellectuelle; et après cette bataille en l'honneur de Clichy, c'est le débat sur la bibliothèque de Saint-Étienne qui a le plus vivement remué le Luxembourg.

Il est assez difficile de comprendre quelle a été au fond la pensée de M. Sainte-Beuve en soulevant cet incident. Qu'est-il venu réclamer ? Est-ce une liberté nouvelle, un article additionnel aux droits de l'homme qu'on pourrait appeler la liberté des bibliothèques? Est-ce le droit pour tout citoyen français de tenir bureau ouvert pour distribuer à tout venant tel livre qui lui convient ? Nous n'y avons pas d'objection absolue ; le fond de libertés dont un Français jouit est trop maigre pour que nous ne le voyions pas toujours s'accroître avec plaisir, et nous ne comptons pas assez de sénateurs disposés à réclamer cet accroissement pour dédaigner l'appui d'un d'entre eux, surtout quand il est aussi illustre et, disons-le, aussi récemment converti que M. Sainte-Beuve à la défense des libertés publiques. Seulement, nous espérons que le néophyte ne s'en tiendra pas là, et qu'à la liberté de distribuer des livres, il voudra bien joindre, dans ses préoccupations, celle de les imprimer et de les vendre ; au droit de se réunir dans une bibliothèque publique, celui de se réunir encore dans d'autres lieux et pour d'autres causes ; au droit de lire celui de parler et d'entendre. Que sais-je encore ! car la liste des libertés qui nous manquent est trop longue pour être épuisée en quelques lignes, et il faut avouer que, sans la liberté de la presse, de la chaire et de l'association, la liberté des bibliothèques, isolée au milieu d'un ensemble de restrictions de tout genre, ferait une singulière figure.

Si l'auteur de *Volupté* fait distribuer *Candide* et les *Confessions* de Rousseau aux élèves des écoles primaires, qu'il soit permis en même temps de réfuter ces tristes productions de l'intelligence égarée, par toutes les voix de la presse et de la tribune. Mais fermer d'une main la salle modeste où se réunit la conférence de Saint-Vincent-de-Paul et ouvrir de l'autre une bibliothèque où le pauvre peut apprendre, sous la conduite de Proudhon, que le riche est un voleur sur lequel les légitimes propriétaires ont le droit de reprendre leurs biens, M. Sainte-Beuve, qui est homme de goût et qui a le sentiment des convenances et de l'harmonie, au moins au point de vue littéraire, conviendra que ce serait une discordance par trop choquante.

Nous trompons-nous sur la portée de ses réclamations? A-t-il voulu, non réclamer pour tout Français le droit de distribuer des livres de son choix, mais seulement pour le conseil municipal de Saint-Étienne, et pour les conseils municipaux en général le droit de procéder à cette distribution, faite avec les deniers de leurs communes, sans l'intervention du préfet et de l'autorité administrative? En un mot, est-ce la décentralisation en

matière de bibliothèques publiques qu'il est venu demander au Sénat? Soit encore ; nous ne sommes point suspects de faiblesse pour l'autorité administrative, et l'extension des droits des conseils municipaux ne nous inspire aucune répugnance. Mais, ici encore, nous demandons à M. Sainte-Beuve de ne pas s'en tenir là. Les libertés municipales, comme les droits individuels, forment un tout qu'on ne peut guère diviser. Si l'on veut rendre aux conseils municipaux le droit singulier et délicat de choisir la nourriture intellectuelle de leurs populations, qu'on leur rende, par la même occasion, le droit de pourvoir, sans autorisation préalable, à tous leurs besoins matériels. Mais un conseil municipal, qui ne peut ni voter un impôt de quelques centimes, ni consentir une dépense, ni tracer une route, ni allumer un réverbère sans l'approbation du préfet, et qui ne serait justiciable de personne dans le choix des écrits qu'il livrerait chaque jour en pâture à la curiosité des jeunes esprits, en vérité, cette anomalie est-elle concevable?

Convenons donc que, ni les sénateurs qui ont répondu à M. Sainte-Beuve, ni M. le garde des sceaux qui a clos la discussion, n'ont eu de peine à démontrer que le droit réclamé par l'orateur au nom du conseil municipal de Saint-Étienne n'était compatible en aucune manière avec l'esprit général de nos institutions. Et aussi bien il semble que M. Sainte-Beuve ne le conteste pas. Il ne s'oppose pas précisément, si nous avons bien compris, à ce qu'on écarte tel ou tel livre de la Bibliothèque populaire, mais il s'indigne qu'en les prohibant, on se permette de les qualifier d'immoraux et d'antisociaux. Prohibez madame Sand et Proudhon, semble-t-il dire, mais ne les condamnez pas ! Et pourquoi cette réserve? M. Sainte-Beuve ne fait pas difficulté de le dire. Parce que de telles condamnations supposent que la morale a un fondement indestructible et la société des principes permanents, et c'est là une prétention insolente que M. Sainte-Beuve repousse avec énergie. La morale et les principes sociaux, tout cela est affaire de circonstance[1]. Ce qui était vrai en ce genre hier peut, par tel événement qu'il n'est pas impossible de prévoir, cesser de l'être demain, et ceux qui se seraient trop attachés à la vérité de la veille pourraient se trouver bien attrapés le lendemain. Ils auraient, comme le dit le spirituel académicien, par une expression que nous recommandons au prochain dictionnaire, *un pied de nez*. L'incident qui pourrait produire cette révolution morale et sociale, M. Sainte-Beuve l'indique assez clairement. N'avons-nous pas sur les marches du trône un prince qui est l'ami de madame Sand, et qui se montre *digne de sa race* en professant assez ouvertement les principes du socialisme?

Nous ignorons quel effet a produit sur la chambre haute cette étrange définition de la morale et des principes qui fondent la société. Y a-t-il réel-

[1] « Il se crée lentement une morale et une justice à base nouvelle non moins solide que par le passé, plus solide même parce qu'il n'y entrera rien des craintes puériles de l'enfance. » (Lettre de M. Sainte-Beuve publiée par le *Courrier de la Moselle*.)

lement, parmi les sénateurs, des consciences faciles qui font dépendre leurs convictions sur les vérités éternelles de l'opinion que professe le titulaire ou l'héritier d'un trône, et qui se trouveraient *bien attrapés* si, par impossible, le socialisme avait un jour un représentant couronné ? Nous ne voulons pas le croire. Mais s'il y a, comme nous le craignons, dans cette réunion de législateurs émérites des conservateurs effrayés qui, dans un jour de terreur, ont cru mettre la société et la morale à l'abri sous l'égide du pouvoir absolu, la perspective que M. Sainte-Beuve leur a ouverte sans ménagement a dû les faire réfléchir. Ils ont dû comprendre en l'écoutant ce qu'ils ont trop oublié : c'est que le pouvoir absolu se résume toujours en un seul homme, que cet homme est, par sa condition humaine, toujours mobile et mortel, que ses mains débiles laissent échapper ou dénaturent tous les principes qu'elles sont censées défendre, et qu'il n'y a en un mot pour la vérité morale comme pour la sécurité publique qu'une seule véritable défense, la conscience et le courage d'un peuple libre.

Quant aux résultats de cette discussion, nous ne les prévoyons que trop. Non-seulement nous n'aurons pas la liberté des bibliothèques populaires, mais s'il y avait à cet égard une lacune dans la législation, elle sera promptement comblée. M. le garde des sceaux l'a promis, et MM. les sénateurs peuvent être tranquilles. Les bibliothèques publiques jouiront bientôt de la même liberté que la presse périodique, et leurs lecteurs s'assembleront avec toutes les facilités que nos lois assurent aux réunions de plus de vingt personnes. Seulement, dans l'usage que l'administration fera des nouveaux pouvoirs qu'elle ne peut manquer de s'arroger, il y aura peut-être quelque consolation pour M. Sainte-Beuve et les livres qu'il protége. Dès qu'il s'agit d'arbitaire, nous savons d'avance comment se partagent les faveurs et les rigueurs de l'administration. Il en sera des bibliothèques comme des journaux et des conférences. Comme en matière de presse on laisse se multiplier les imitateurs du *Siècle*, en interdisant au *Correspondant* le modeste exercice d'une publicité bi-mensuelle, comme à la Sorbonne ou à l'Athénée on laisse parler M. Taine ou M. About, en interdisant M. de Broglie et M. Cochin, il est probable que les censeurs des bibliothèques populaires accorderont aux livres de M. Renan et de M. Proudhon l'indulgence qu'ils refuseront à ceux de M. de Montalembert ou de Mgr l'évêque d'Orléans. Tout le monde alors sera content : par un partage équitable, les sénateurs auront le principe et M. Sainte-Beuve l'application. Ce sera l'amour dans le mariage.

Léon Lavedan.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ce qu'on voit dans les rues de Paris, par Victor Fournel ; nouvelle édition, revue et augmentée. — Dentu, 1 vol. in-12.

Le *Correspondant* a déjà rendu compte, lors de sa première publication, de ce guide humoristique à travers les scènes, les types et les mœurs de la rue. Nous ne voulons pas y revenir aujourd'hui, sinon pour signaler l'intérêt nouveau qu'ajoutent à ce piquant volume les remaniements de l'auteur spécialement dans la partie la plus sérieuse du livre, celle où M. Victor Fournel profite d'une promenade tout le long des quais de la Seine pour étudier la littérature populaire dans les boîtes des bouquinistes.

L'auteur est trop de nos amis et des amis de nos lecteurs pour que nous croyons avoir besoin de le présenter plus largement. Le public du *Correspondant* sait comment il écrit. Bornons-nous donc à noter, pour ceux qui aiment à rechercher l'histoire familière et la vie intime d'une ville dans la mobile physionomie de ses rues, dans l'étude de ses petits métiers, de ses industriels ambulants, de ses artistes nomades, musiciens de carrefour, poëtes de cabarets et de places publiques, comédiens de baraques foraines, orateurs du ruisseau, — la réapparition de ce livre de début et de jeunesse, écrit avec la verve heureuse de la vingtième année.

Grammaire des arts du dessin, par M. Charles Blanc, ancien directeur des Beaux-Arts. — Paris, Renouard, 1867.

« Ce livre, dit l'auteur, est un livre d'enseignement. » On y trouve en effet, comme dans une grammaire, la définition de toutes les parties de l'art, l'emploi des moyens dont il dispose, les conditions essentielles de ses œuvres. Après une exposition générale des principes, le livre Ier examine et décrit en quoi consiste l'art de l'architecture : un chapitre annexe sur les jardins y ajoute quelques pages d'un intérêt tout actuel. Le livre II est consacré à la sculpture et à la gravure en pierres fines. La peinture remplit le troisième livre suivi de plusieurs chapitres sur la gravure et la lithographie. La conclusion affirme de nouveau dans leur ensemble les vérités démontrées une à une. M. Charles Blanc ne s'est pas contenté d'établir philosophiquement les principes de l'esthétique : il descend sur le terrain des faits et demande à la critique des œuvres les règles du beau. Bien plus, il décrit les monuments qui ont le mieux appliqué ces règles, et enfin, il analyse tous les procédés employés. La *Grammaire des arts du dessin* n'est donc pas seulement une théorie didactique : la pratique y est sans cesse consultée et le réel y sert de preuve à l'idéal. Il en résulte une lecture aussi élevée que solide, et grâce aux qualités du style, aussi attachante qu'instructive. La doctrine qui s'en dégage se caractérise par la pureté et l'élévation. Puisque l'art contemporain abdique l'enseignement figuré du beau, c'est à l'enseignement écrit à former l'opinion. Aucune digue plus forte ne saurait être opposée aux progrès du mauvais goût, que cette grammaire où chacun peut lire, sûr de comprendre et de profiter. L. L.

La nationalité belge, par le comte Édouard de Liederkerke. — Bruxelles, Vict. Devaux.

Il est difficile de trouver un type plus libéral dans le vrai sens du mot que le type belge. L'esprit de religion, l'esprit d'indépendance et de liberté, l'ardeur et l'aptitude au travail, le bon sens et le goût des

choses pratiques, forment les traits saillants et distinctifs de la nation belge. Le comte de Liederkerke le prouve en remontant l'histoire jusqu'à César. Quand il fit la conquête des Gaules, dit-il, ce fut chez les habitants de notre territoire qu'il rencontra la plus vigoureuse résistance, et c'était précisement cet amour de l'indépendance qui leur faisait déployer tant de vaillance et d'héroïsme pour défendre le sol sacré de la patrie contre les légions aguerries du conquérant romain. Il se manifesta avec une âpre énergie dans les luttes que soutinrent les grandes communes belges du moyen âge ; et les dominateurs de l'Espagne, de l'Autriche, de la France et de la Hollande, qui le mirent tant de fois à de rudes épreuves, ne parvinrent jamais à l'arracher du cœur de la nation.

Revenant au temps présent, le patriotique auteur assure que la Belgique *ne pourrait* perdre son indépendance sans une immense douleur dont rien ne saurait jamais la consoler, sans d'inextricables embarras pour le grand pays aux flancs duquel elle serait attachée, comme Venise était attachée aux flancs de l'Autriche, comme l'Irlande et la Pologne sont attachées aux flancs de l'Angleterre et de la Russie.

Tracées sous l'impression de préoccupations qui ne sont plus aussi vives, ces pages, se recommandant aux hommes politiques, pourraient former dans une géographie de la Belgique son chapitre moral le plus intéressant.

A. G.

La divine Odyssée, par M. Siméon Pécontal. — 1 vol.

Nous venons signaler un peu tard une œuvre poétique de l'ordre le plus élevé qui, par le fond, l'exécution et le temps qu'elle a coûté, tranche noblement avec toutes les productions terre à terre que chaque jour voit naître et mourir.

C'est un voyage au long vol et à grandes ailes, dans lequel le poëte chante l'humanité, ses origines, ses multiples manifestations à travers l'histoire, les arts, les religions, et aussi surtout ses aspirations vers l'avenir et vers Dieu.

En ce temps d'Exposition universelle, où la matière obtient tant de triomphes éclatants, il *ne nous semble pas hors de* propos de recommander un poëme qui, par son développement encyclopédique, est aussi une sorte d'Exposition universelle, mais de ce que l'âme et l'esprit ont de plus élevé; et nous le faisons d'autant plus volontiers, que ce magnifique spectacle, on peut se le donner à peu de frais sans quitter son fauteuil.

Nous aurons occasion de revenir sur cette œuvre considérable, où le talent de M. Pécontal a grandi encore, et à laquelle l'Académie française a décerné un prix Montyon.

Pour les articles non signés : Camus.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA

PERSÉCUTION RELIGIEUSE

DE 1789 A 1791

LETTRE A M. JULES SAUZAY.

Monsieur,

Depuis l'apparition du volume précieux et trop peu connu de Mgr de Chaffoy sur les confesseurs de la foi en Franche-Comté, à la fin du dix-huitième siècle[1], les amis de la vérité ont ardemment désiré qu'un travail plus vaste et plus complet pût être consacré à ce grand sujet. Ce vœu vient d'être exaucé par la publication dont vous venez de donner une première et très-importante section[2].

Rien n'importe plus à notre temps et à notre pays que d'éclaircir et de rectifier les idées courantes sur la Révolution française, et rien dans l'histoire de cette Révolution n'est plus essentiel à connaître et à juger que la lutte où elle s'est engagée avec la religion de la France. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'après les titres des écrits que je viens de citer, d'un intérêt purement provincial ; bien moins encore d'une curiosité purement érudite ou archéo-

[1] *Notice sur les prêtres du diocèse de Besançon condamnés ou déportés à la fin du dix-huitième siècle.* Besançon, 1821. 1 vol. in-12.

[2] *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801*, par Jules Sauzay, membre de l'Académie de Besançon, tome Ier : *le Schisme*. Besançon, chez Turbergue, 1867.

logique. Il s'agit d'un intérêt très-général, très-sérieux et de l'ordre le plus élevé. Il s'agit d'une étude presque contemporaine, puisqu'elle touche de si près à la Révolution *qui dure encore*, mais d'une étude qui tient déjà de la gravité douloureuse de l'histoire, grâce à l'éloignement relatif des dates et à la disparition universelle des acteurs. Il s'agit de demander à la reproduction consciencieuse et complète des documents, à l'abondance et à la sûreté des détails, pour cette grande et belle page de notre histoire religieuse, l'irrécusable lumière que l'*Histoire de la Terreur*, due à l'intrépide intégrité de M. Mortimer-Ternaux, fait jaillir dans l'ordre politique sur le véritable caractère des hommes et des choses de 1790 à 1794. Mais pour arriver à l'appréciation exacte d'un ordre d'événements qui n'ont été en aucune façon concentrés à Paris, il est bon, il est même nécessaire de chercher et d'exposer ce qui s'est passé dans les diverses régions de la France. Il faut commencer par déterrer les fragments enfouis de l'édifice, avant de songer à en reconstruire l'ensemble. C'est là, monsieur, ce que vous avez entrepris, non pas pour une province entière, mais pour un seul département, un de ceux, il est vrai, où l'existence d'une métropole célèbre, d'un clergé nombreux, d'une population ardemment et foncièrement chrétienne donnait à la lutte entre les persécuteurs et leurs victimes une importance tout à fait caractéristique.

Puisse votre exemple susciter de nombreux imitateurs[1] ! Ils feront partout une ample moisson. Il nous est permis, à vous et à moi, de croire que le Doubs a été, comme la Vendée, un pays privilégié et que la fidélité, la patience et le courage des chefs et des fidèles y ont brillé plus que partout ailleurs. Mais peut-être des recherches laborieuses et prolongées comme les vôtres, donneront-elles ailleurs des résultats analogues à ceux que vous avez découverts avec tant d'admiration et d'attendrissement dans les archives du Doubs. Nous devons l'espérer pour l'honneur de notre pays et de notre foi.

Toutefois il ne faut pas le dissimuler, pas plus à vos lecteurs qu'à ceux qui marchent sur vos traces, un travail comme le vôtre est aussi ingrat qu'il est méritoire. Recueillir, pendant qu'il en est temps encore, les souvenirs locaux et les traditions orales ; les contrôler au moyen de documents officiels, à une époque déjà assez éloignée des faits pour qu'il soit permis de puiser sans réserve dans les dépôts publics et les collections particulières ; se sentir à la fois étranger et supérieur aux rancunes et aux amertumes de la lutte sans être indifférent aux principes et aux droits engagés dans cette lutte ; savoir

[1] On doit remarquer, à ce propos, l'opuscule récemment publié et très-intéressant, intitulé : *Dom Lessus, sa vie, sa mort, son culte*, par l'abbé E. Bouchey, curé de Bonnétage. Besançon, 1867.

braver les timidités et les incertitudes d'un public restreint et local, en même temps que l'indifférence de la masse des lecteurs contemporains pour tout ce qui s'élève au-dessus des journaux à chroniques et à images; ce n'est là qu'une partie des difficultés de la mission que vous vous êtes imposée.

Aussi ce qui me frappe et m'attire tout d'abord dans votre livre, c'est l'auteur. Vous avez rempli votre tâche, d'abord avec une sincérité admirable, mais par cela même odieuse à tous les partis, puis avec une équité non moins admirable et non moins impopulaire. Vous n'avez pas seulement voulu protester contre l'oubli, contre la honteuse ingratitude, si habituelle aux hommes et surtout aux Français; vous avez encore voulu servir la vérité et la dire tout entière, persuadé, comme vous le déclarez, qu'une demi-vérité n'est pas la vérité et ne vaut guère mieux qu'un mensonge. Cela étant, je ne m'étonne point que des murmures de surprise et de mécontentement se soient fait entendre à côté des sentiments de reconnaissance et d'édification que votre œuvre a excités dans les cœurs bien nés.

Votre plume est un glaive à deux tranchants. Vous avez blessé les uns en ressuscitant les crimes de leurs pères, ces crimes qui ont déshonoré la cause glorieuse et légitime dont ils se croient encore volontiers les représentants. Vous avez scandalisé les autres par ce tableau si fidèle de l'ancienne France, de l'ancienne Église, avec ses ombres mêlées aux grandes lumières de la vertu, de la foi et de la souffrance.

Et cependant, comme l'a si bien établi notre commun ami, l'éloquent abbé Besson, « il est bon qu'on n'ait pas pu, en toute sécu-
« rité, trahir la vérité, blesser la justice, poursuivre la vertu, exiler le
« dévouement, tuer l'innocence; il est bon que les gens qui ont cité,
« jugé, condamné pendant dix ans la moitié d'une province, soient,
« pour l'honneur du pays, cités et jugés à leur tour, cinquante ans
« après leur mort. »

Mais, d'un autre côté, vous avez mille fois bien fait de ne pas dissimuler les taches et les faiblesses de l'ancien régime. Vous avez mille fois bien fait de signaler le libertinage et l'incrédulité trop répandus dans la noblesse et les classes supérieures de la société; de dévoiler les abus qui régnaient dans l'ordre ecclésiastique et qui appelaient, d'une voix si impérieuse, des réformes toujours ajournées et de plus en plus urgentes. A côté de ces chanoines orgueilleux et inutiles qui occupaient une si grande place dans l'organisation du clergé, vous avez dénoncé avec raison ces abbés de cour qui vivaient scandaleusement du produit des anciennes créations de la ferveur monastique et qui, par un privilége aussi odieux que ridicule, siégeaient seuls avec les délégués des chapitres dans la chambre du

clergé des États de Franche-Comté, au mépris et au détriment des curés qui portaient seuls le poids du ministère pastoral. Celui qui n'a pas cru pouvoir entreprendre l'histoire des moines d'autrefois sans flétrir, plus énergiquement que ne l'avait encore fait aucun écrivain catholique, le fléau de la commende et le relâchement des ordres religieux, celui-là vous doit une reconnaissance toute particulière pour avoir mis en lumière tant de preuves à l'appui de sa thèse ; pour avoir évoqué ces abbés et prieurs commendataires « qui n'ont jamais « été qu'une plaie et qu'un scandale dans l'Église [1] ; » pour avoir signalé la décadence des indignes enfants de saint Benoît et de saint Bernard ; pour avoir dévoilé l'imprudence lamentable qui présidait au recrutement des communautés, témoins ces *quarante-six* capucins dont vous donnez les noms et qui, dans le seul département du Doubs se présentèrent pour remplacer les pasteurs légitimes expulsés par la persécution ; témoin tout ce ramassis de mauvais moines, ineptes et ignorants, sans lesquels le schisme constitutionnel n'aurait jamais pu prendre pied dans les paroisses. Quelle justification de la grande parole de madame Swetchine : « Il doit y avoir des moines dans ce monde, mais dans la proportion minime où les choses parfaites doivent rester vis-à-vis de celles qui ne le sont pas ! Qu'une austère sainteté en limite seule le nombre ! C'est parce qu'ils sont le luxe du sacerdoce chrétien, qu'il faut que ce sel de l'Église conserve toute sa saveur. Enfants du conseil évangélique, manifestation vivante de la perfection, un seul malheur serait plus grand que leur absence : *le malheur d'en avoir trop et pourtant d'en manquer*[2]. »

Ces aveux, ou plutôt ces témoignages sincères, qui attristent les âmes pusillanimes, sont à la fois une lumière et un encouragement pour les chrétiens droits et intelligents. Il faut plaindre les pauvres gens qui ont la prétention de servir la vérité religieuse sans vouloir connaître la vérité historique, et qui se bouchent les oreilles quand on la leur raconte. On serait trop porté à désespérer de la justice de Dieu en ce monde si l'on était condamné à ignorer toujours les vices et les infirmités des institutions qui ont péri sous les coups de la Révolution, et si l'on ne savait que cet effroyable châtiment a été précédé par d'insupportables prévarications. Ce n'est pas qu'on veuille ou qu'on doive chercher une excuse ou un prétexte aux crimes bien autrement flagrants de ceux qui ont été les indignes exécuteurs des arrêts d'en haut : mais sans absoudre à aucun degré le mal, il faut savoir reconnaître au sein de l'Église et de l'État les folies et les faiblesses qui, à défaut de réformes toujours réclamées, sans cesse

[1] Page 100.
[2] *Méditations et prières*, publiées par M. de Falloux.

promises et jamais accomplies, ont amené des bouleversements trop souvent irréparables.

Hélas! nous sommes encore, après soixante-dix ans, en présence de deux écoles d'aveugles également incurables. Les uns, pour qui l'avénement de l'antechrist date de 1789, semblent croire qu'avant cette date célèbre il n'y avait dans le monde ni impiétés, ni crimes, ni corruptions, ni spoliations, ni régicides, ni sacriléges, et lui attribuent sans hésiter tous les malheurs et tous les forfaits du dix-neuvième siècle, jusques et y compris l'assassinat du généreux et infortuné Maximilien[1]. Les autres, pour qui la Révolution française, *telle qu'elle s'est faite*[2], a été aussi irréprochable que nécessaire, croient l'avenir de la France et l'honneur de la démocratie intéressés à nier ou à pallier toutes les bévues et toutes les atrocités des fous et des scélérats qui, dès l'origine, ont souillé le grand et généreux mouvement de 89, en le détournant des voies du droit et de la liberté, pour le faire aboutir, à travers un océan de sang, au despotisme impérial.

Ce qui ressort avec la dernière évidence de votre récit, c'est que la révolution politique a été gâtée par la révolution religieuse. Rien n'eût été plus facile que de faire accepter la Révolution par tout ce que la France renfermait d'honnêtes gens et de gens sensés, si l'Assemblée constituante n'avait pas eu l'incroyable prétention de refaire l'Église en même temps que la société. En voulant confondre deux œuvres si distinctes elle a non-seulement compromis la régénération politique de la France ancienne, mais elle a légué à la société moderne un amas de complications, de malentendus, de ressentiments et de misères dont nous sommes encore loin d'être complétement délivrés. Elle s'est précipitée dans cet abîme de maux avec une ignorance, une étourderie et un aveuglement incompréhensibles; et jusqu'à son dernier jour elle a persévéré dans cette faute capitale avec une obstination inexcusable. Vous avez démontré sans réplique que, en Franche-Comté comme dans tout le reste de la France, les populations avaient accepté, souvent avec enthousiasme et partout sans résistance, toutes les réformes politiques et sociales. Personne ne s'était soulevé pour défendre la royauté absolue ni les priviléges de la noblesse et du clergé. Personne même n'avait protesté en leur

[1] « Que la responsabilité aille donc aux idées modernes, aux principes de 1789, au code civil, au nom desquels on prétendait régénérer le Mexique. » *Le Monde*, 7 juillet 1867. — Serait-il permis de demander sur qui doit retomber la responsabilité des supplices infligés aux empereurs Montezuma et Guatimozin par le catholique Fernand Cortès, au nom de Sa Majesté catholique Charles-Quint?

[2] La révolution, telle qu'elle s'est opérée, pour le malheur des siècles... Royer-Collard, *Discours sur les élections*, 1816.

faveur, et le clergé moins que personne. Parmi tant de vertus civiles, ce clergé (et spécialement le clergé franc-comtois) n'en avait déployé aucune avec plus d'intensité que le patriotisme, ou ce que nous appellerions aujourd'hui le libéralisme. Nos bons curés avaient applaudi avec un enthousiasme quelque peu exagéré aux premiers actes de l'Assemblée. Ils avaient salué avec bonheur tout ce qui s'accomplissait ou se préparait pour le soulagement des classes laborieuses et indigentes. Ils avaient béni les drapeaux de la garde nationale, publié en chaire tous les décrets des nouvelles autorités, glorifié avec autant de persévérance que d'unanimité les nouvelles destinées de la France. Ils aimaient, comme vous l'avez si bien établi, ils aimaient la Révolution ; ils l'avaient accueillie comme une victoire, non-seulement pour le peuple, auquel ils tenaient par tous les liens du sang, mais même pour leur saint ministère trop souvent compromis ou humilié par les vieux abus qui étaient la plaie de l'Église[1]. Bien plus, lorsque l'Assemblée commit l'insigne folie d'inscrire en tête de nos lois nouvelles l'utilité de la confiscation et la légalité de la spoliation, en déclarant que les biens de l'Église étaient à la disposition de la nation, le clergé garda presque partout le silence le plus généreux sur l'iniquité dont il était victime. Vous avez constaté que, parmi tant de documents authentiques et de discussions quotidiennes, on ne rencontre que trois vestiges d'opposition de la part du clergé du Doubs à la vente de ses biens. Il aurait donné, comme le disait encore en janvier 1791, le vicaire de la Cluse, « jusqu'à la dernière goutte de son sang pour soutenir une constitution purement civile en exceptant seulement les objets qui dépendaient essentiellement de l'autorité spirituelle. » Plus tard, lorsque la lutte éclata, ce ne fut pour aucun privilége, pour aucune immunité, pour aucune institution surannée ou superflue, qu'il prêcha et pratiqua la résistance à l'État. Ce ne fut pas même, répétons-le sans cesse, pour le principe si légitime et si essentiel de la propriété ecclésiastique. Ce fut uniquement et exclusivement pour défendre les bases fondamentales de l'autorité spirituelle et de la hiérarchie catholique.

Les fidèles suivaient docilement l'exemple de leurs pasteurs. Comme vous l'avez démontré, pendant tout le cours de la Révolution, les prêtres et les catholiques du Doubs n'ont jamais cessé de déclarer qu'ils étaient prêts à accepter les constitutions républicaines les plus radicales, pourvu que leur liberté religieuse y fût respectée. Les bons habitants de nos contrées, tout à fait étrangers aux regrets et aux illusions des classes privilégiées, n'avaient d'inquiétudes que pour la question religieuse. Ils n'étaient pas restés moins fidèles à leurs

[1] Page 360.

sentiments libéraux et démocratiques qu'à leurs convictions catholiques ; ils étaient sincèrement attachés à la nouvelle constitution, au nom de laquelle on les persécutait, et ce fut uniquement à raison de leur fidélité à l'Église que les autorités révolutionnaires commencèrent contre eux ce système d'oppression qui, à la même époque, faisait déjà naître les soulèvements bien plus religieux que royalistes de la Bretagne et de la Vendée[1]. Dans les villages de nos montagnes, a dit Charles Nodier, « tout le monde devenait aristocrate, parce que les agents insensés de la démocratie avaient révolté contre leurs principes, la classe du peuple la plus intéressée à les adopter, en violentant la conscience religieuse et en persécutant la pensée. »

Au moment fatal et suprême où le clergé fut réduit à choisir entre la pauvreté, l'expulsion de ses églises, l'abandon de ses ouailles et un serment tyrannique qui impliquait, de l'aveu formel de ceux qui l'imposaient, la destruction de l'autorité universellement reconnue dans le monde catholique, il ne se laissa aller à aucun refus général et absolu. Même alors il offrit unanimement de professer une fois de plus son obéissance, son dévouement aux principes de 1789, pourvu seulement qu'on daignât écouter les formules si modestement restrictives qui eussent mis à l'aise sa conscience. Mais tout fut inutile ; et ce fut l'Assemblée constituante qui le rejeta entre les bras de l'émigration et de l'ancien régime ; ce fut elle qui donna l'énorme appui de la population religieuse à une opposition politique dont les vues et les chefs n'inspiraient à la presque unanimité du clergé pas la moindre sympathie.

Les évêques avaient donné au clergé l'exemple de l'abnégation et du patriotisme. Du sein du corps épiscopal, pas une voix ne s'était élevée pour protester contre la régénération politique de la France, ni même contre les réformes nécessaires dans l'Église. Quand je lis les mandements et les discours de ces évêques, il me semble y trouver d'avance l'esprit qui dictait au cardinal Diepenbrock, sa noble exhortation aux catholiques allemands de 1849 : « Sachez donc, « catholiques, user des droits légitimes qui vous appartiennent comme « citoyens. Car le chrétien docile ne doit pas absorber le libre citoyen ; « c'est au contraire le libre citoyen qui doit, au moyen de ses droits « politiques, protéger le chrétien docile[2]. » Qui ne connaît l'attitude si conciliante et si généreuse de Mgr de Boisgelin au sein même de l'Assemblée spoliatrice et persécutrice, lorsqu'il offrit, au nom du clergé, les 400 millions dont on avait besoin pour combler le déficit? Rien ne décourageait la généreuse patience, l'inébranlable mo-

[1] Voir surtout les pages XI, 640, 695.
[2] Allocution du cardinal-évêque de Breslau à ses diocésains, du 6 novembre 1849.

dération des chefs de l'Église de France. « J'ai été des premiers, écrivait l'archevêque de Besançon le 22 janvier 1791, à émettre les serments civiques que l'Assemblée avait exigés de tout bon citoyen. Je me fais un devoir en ce moment de les renouveler en protestant d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir, en tout ce qui est de l'ordre politique, la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi. »

En tout ce qui est de l'ordre politique : cette restriction si naturelle et si légitime indiquait que pour tout ce qui touchait à l'ordre spirituel ils n'attendaient, comme disait ce même prélat, « que l'arrivée d'une réponse du chef de l'Église, après laquelle soupire l'Église gallicane, pour pouvoir lever tous les doutes qui ont empêché, jusqu'à ce moment, les évêques de France de concourir à l'exécution de la constitution civile du clergé. » Loin donc de repousser toute entente avec le pouvoir civil, ces nobles évêques la demandaient de toute leur force et, après le sacrifice de leurs biens, ils offraient encore, pour assurer la paix de l'Église, le sacrifice de leurs personnes[1].

Quelle ne fut pas encore la longanimité du pape lui-même? Quelle sage lenteur ne mit-il pas à répondre et à juger! Et lorsqu'enfin il fallut parler, quel langage conciliant et modéré, dans ses belles lettres apostoliques du 10 mars et du 13 avril 1791 que vous citez : « Nous reconnaissons pleinement, y est-il dit, nous voulons même que les lois du gouvernement politique qui appartiennent à la puissance civile, soient entièrement distinctes des lois de l'Église; mais lorsque nous affirmons qu'il faut obéir aux premières, nous voulons en même temps que celles qui sont du ressort de notre autorité, ne soient pas violées par le pouvoir laïque. La plupart des évêques ont prévenu l'exposé de notre sentiment à cet égard, en déclarant qu'ils étaient disposés à prêter le serment civique pour tout ce qui est du ressort de la juridiction séculière... Mais on proclame une liberté sans limites, et on ne laisse pas même au citoyen français la liberté de conscience. »

En présence de ces dispositions le doute est impossible; rien n'eût été plus simple, si l'Assemblée l'avait sincèrement voulu, que d'introduire les réformes utiles et urgentes que réclamait l'état de l'Église en France. La cordiale sympathie du clergé inférieur, la générosité avec laquelle l'épiscopat acceptait tous les sacrifices, la déférence traditionnelle du Saint-Siége pour la royauté française, la condescendance extrême dont Pie VI venait de faire preuve à l'égard des innovations trop souvent déplorables de l'empereur Joseph II; tout dé-

[1] Page 715.

montrait jusqu'à l'évidence que l'entente des deux pouvoirs était aussi facile à obtenir que désirable. Mais l'Assemblée ne voulut pas de cette entente. Comme la Chambre des députés, actuellement rassemblée à Vienne, elle disait : Point de transaction, point de négociation avec l'Église! Comme cette autre Chambre, plus coupable encore, qui siége à Florence, elle voulait avant tout dépouiller l'Église pour mieux l'asservir. Elle prétendait régenter le catholicisme chez lui, sans lui et malgré lui, en vertu d'une omnipotence usurpée et d'une infaillibilité encore plus monstrueuse que risible. Dominée par un orgueil vraiment infernal, elle rivalisait avec ces Césars du Bas-Empire qui faisaient de la théologie une arme et une récréation de la tyrannie.

L'adhésion la plus docile à la législation politique ne lui suffit point. Elle permit aux jansénistes qui lui servaient d'oracles, de glisser sournoisement, comme vous le dites si bien, dans un repli de la constitution générale et politique du pays, cette constitution civile du clergé qui n'était que l'élucubration de leurs rancunes et de leurs chimères théologiques, mais qui suffisait pour tout empoisonner et tout perdre. A ces jansénistes aussi étroits qu'implacables dans leur dogmatisme hérétique venaient se joindre, au sein d'une coalition odieuse, des impies hypocrites, qui tout en reniant les vérités les plus élémentaires enseignées par l'Église, s'arrogeaient le droit de lui donner des lois. Les uns et les autres surent invoquer et pratiquer contre les pasteurs et les peuples restés fidèles à leurs devoirs, précisément les mêmes principes et les mêmes moyens qui avaient servi avant eux aux auteurs ou aux apologistes de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes. On les vit de plus emprunter aux traditions juridiques de la Rome impériale sur les crimes de lèse-majesté, les raffinements d'un despotisme pratique que la France n'avait pas encore connu. On les vit renier à l'envi tous les principes consacrés par la Déclaration des Droits de l'homme, et pour atteindre nos pauvres et intrépides curés, violer toutes les libertés dont ils prétendaient doter leur pays et le monde, la liberté des cultes avant toutes les autres, mais avec elle la liberté de la presse, de la correspondance, de la parole, de l'enseignement, du domicile, de la propriété privée, le droit d'aller et de venir, le droit de pétition, etc. ; transformer enfin en autant de crimes de lèse-majesté l'exercice le plus modeste et le plus simple de ces droits qu'ils avaient proclamés avec tant d'emphase. Vous l'avez prouvé par cent exemples aussi curieux qu'irrécusables.

Vous nous les montrez, eux et leurs affidés en Franche-Comté, ne reculant devant aucune vexation, ni devant aucun ridicule, pourchassant les ursulines et les hospitalières, courant sus aux retraites,

aux catéchismes, réglementant l'administration des sacrements, dénonçant les prêtres *incitoyens* et le conférences des *filles inconstitutionnelles*, comme ils disaient en leur affreux jargon. Et vous n'en êtes encore arrivé qu'à la fin de la Constituante ! Que sera-ce quand il vous faudra raconter les violences acharnées de la Législative, les forfaits inouïs de la Convention, le regain sanglant offert au bourreau par le Directoire après Fructidor? Dans votre récit, pour employer une expression fameuse, le sang français n'a pas encore coulé, mais l'honneur de la France nouvelle et de la Révolution a coulé par tous les pores. On découvre déjà les affinités de l'esprit révolutionnaire avec tous les genres de tyrannie, depuis les folles prétentions du despotisme asiatique, jusqu'aux minutieuses exigences du césarisme byzantin, et l'on ne comprend que trop comment le triomphe de cet esprit a retardé partout et toujours l'avénement de la liberté.

Aujourd'hui les aberrations et les défaillances des gouvernements autocratiques sont redevenues visibles pour tout le monde. Mais les partisans les plus résolus et les plus fidèles du régime parlementaire, comme nous, n'en doivent pas moins reconnaître que les assemblées souveraines ou prépondérantes sont, elles aussi, capables de tous les excès comme de tous les aveuglements ; et que, comme tous les pouvoirs exercés par des hommes, elles ont le plus grand besoin de rencontrer des freins et des barrières.

Un autre résultat qui demeure acquis à tout lecteur attentif de votre livre, c'est la grandeur morale de notre ancien clergé de France. Déjà M. de Tocqueville dans son *Ancien régime*, et M. Léonce de Lavergne dans son excellent volume sur les *Assemblées provinciales du règne de Louis XVI*, avaient rendu hommage à l'esprit pratique, à l'indépendance politique et aux lumières supérieures de ce grand corps. Ils ont démontré que chez lui, autant et plus peut-être que chez les autres classes de la nation, toutes les vraies conquêtes de la Révolution étaient déjà accomplies dans les esprits. Mais ce n'est là qu'un commencement de justice. Il importe de revendiquer pour lui la vraie place qui lui appartient dans les annales du christianisme, c'est-à-dire une place hors ligne et au niveau des plus héroïques dévouements de l'histoire.

Ici je dois faire moi-même une sorte d'acte de contrition. Les hommes de mon temps et de mon opinion ont trop souvent et trop longtemps méconnu les services et les mérites de notre ancien clergé. A quoi cela pouvait-il tenir ? Sans doute à l'ignorance et à l'indifférence de toute génération qui arrive pour les faits et gestes des générations qui l'ont immédiatement précédée ; mais encore et surtout à ce que, dès notre début dans la vie, nous avions plus ou moins tra-

versé cette école de l'abbé de la Mennais à laquelle il est juste de faire remonter la plupart des aberrations qui ont énervé ou compromis le catholicisme contemporain; cette école qui a fourni des admirateurs si imprévus à la seconde République et au second Empire des panégyristes si effrénés! Je m'en souviens encore : les anciens de cette école, qui avaient personnellement connu tant de ces illustres confesseurs de la foi dont les épreuves et les vertus excitent aujourd'hui notre admiration respectueuse, ne parlaient de l'ancien clergé qu'avec un superbe dédain. Et pourquoi? Parce que ce clergé était gallican! Cela suffisait pour le vouer à la réprobation, au ridicule ou au moins à l'oubli. Quels sont cependant les ultramontains qui ont jamais montré autant de dévouement à l'autorité pontificale et à l'unité de l'Église? Tous ces gallicans ont subi la spoliation, le dénûment, l'exil, la mort, ou sur les pontons de Rochefort et à Cayenne, des supplices pires que la mort, pour rester fidèles à l'autorité du pontife romain. Il ne s'agissait en apparence ni de la foi, ni de la morale chrétienne, au moins dans les premières années de la Révolution. Ce qui était contesté, c'était surtout le lien hiérarchique avec l'Église romaine; et c'est pour cela qu'ils ont combattu et qu'ils sont morts. Sur cette simple question d'obéissance hiérarchique, l'Église gallicane du dix-huitième siècle s'est montrée tellement inébranlable, que, les trois quarts de ses ministres sont devenus des martyrs ou des confesseurs de la foi, pour ne pas être complices de l'usurpation laïque. De tels exemples, vous pouvez bien le dire sans crainte de démenti, ne se retrouvent dans l'histoire d'aucune secte, ni d'aucune autre religion. Il est juste d'ajouter qu'ils ne se retrouvent pas même dans l'histoire de l'Église.

Non, il n'y a pas dans toute l'histoire de l'Église une plus belle page : je le dis sans hésiter après quarante ans d'études sur ces glorieuses annales. Jamais persécution ne fut à la fois plus violente et plus hypocrite, jamais séductions plus habiles, jamais prétextes plus spécieux ne servirent d'appât à la défection; mais jamais résistance ne fut plus généreuse, plus persévérante et plus invincible. Lorsque dans d'autres pays et à d'autres époques, le schisme ou l'hérésie ont employé des moyens analogues, comme en Angleterre et en Allemagne, le clergé orthodoxe n'a que trop souvent succombé à l'épreuve. Là où il a noblement résisté à la violence des ennemis de l'Église, comme dans l'Italie de nos jours, on peut le dire sans rien diminuer de son mérite, l'acharnement et la perfidie de ses persécuteurs n'ont pas encore atteint les modèles que nos révolutionnaires leur ont légués. On ne voit guère que l'Irlande, où le corps sacerdotal ait triomphé, au même degré que notre ancien clergé, des ruses et des violences de la persécution.

Au point de vue purement humain, quel contraste entre l'attitude virile et vraiment civique de ce grand corps, la première des corporations de l'ancienne société, et la seule qui lui ait survécu, avec les misérables faiblesses, les palinodies, les étourdissements et les affaissements, les complaisances et les défaillances dont le spectacle nous a été donné depuis quatre-vingts ans, par la population civile, y compris les classes éclairées et ceux qu'on appelle trop facilement les *honnêtes gens !* Quel contraste surtout avec leurs persécuteurs, dont la plupart, après s'être signalés par leurs déclamations libérales et démocratiques, sont allés s'éteindre dans les emplois les mieux rétribués du fonctionarisme impérial! Oui, le clergé français de 1789 a remporté une glorieuse victoire sur l'immortel champ de bataille de la dignité humaine. Il n'a pas seulement été le pontife et le confesseur de la foi religieuse. Il a compris et pratiqué l'honneur, cette vertu, il faut le dire avec tristesse, dont les démocraties apprennent trop facilement à se passer. On ne saurait le proclamer assez haut : l'histoire politique du sacerdoce en France finit par une page mémorable, ajoutée à l'histoire de la foi et à l'histoire de l'honneur[1]. Il devrait suffire d'être un homme d'honneur, un homme de cœur, pour savoir à ces prêtres un gré immortel des exemples d'indépendance, de courage et de virilité qu'ils ont donnés à la France et au monde.

Mais, comme chrétiens surtout, que ne devons-nous pas à ce clergé! et quelle ingratitude ne serait pas la nôtre si nous ne lui rendions pas l'hommage qui lui est dû! Supposons un instant qu'il eût fléchi, qu'il se fût laissé séduire ou intimider dans cette lutte où il ne s'agissait d'abord, comme nous l'avons déjà dit, ni de la foi ni des mœurs et où il n'y avait d'attaqué qu'un seul point, à la vérité souverainement important, l'indépendance de l'Église et sa compétence exclusive en matière spirituelle. L'exemple des origines de l'anglicanisme est là pour nous montrer à quoi une première concession sur la question d'autorité peut aboutir. Nous aurions eu un soi-disant clergé national qui eût à jamais compromis la pureté et la dignité du christianisme. En mettant les choses au mieux et en supposant que l'impiété terroriste n'eût pas tout infecté ou tout balayé, nous aurions vu, au sein de la première des nations catholiques, se renouveler le spectacle que nous donne la Russie, d'une Église réduite au rang le plus subalterne, enrégimentée dans l'innombrable armée des fonctionnaires publics, incurablement engagée dans les engrenages de la mécanique administrative et méritant de s'entendre appliquer les paroles que vous avez citées, de Voltaire au comte Schouvaloff en 1768 : « Il n'y a que votre illustre souveraine qui ait raison ;

[1] Vicomte de Meaux, *la Révolution et l'Empire*, page 110.

« elle paye les prêtres, elle leur ouvre la bouche et la ferme; ils « sont à ses ordres et tout est tranquille. »

Voilà cependant le régime spirituel que subissent sans protestations et depuis des siècles soixante millions de chrétiens[1] baptisés et parmi lesquels se trouvent sans aucun doute un nombre infini d'âmes pures, d'âmes simples, honnêtes et dignes d'un meilleur sort. Quel sombre et douloureux mystère! Et combien ne devons-nous pas bénir ceux dont le courage et la constance invincibles nous ont préservés de cet abîme. Grâce à eux, tous les pouvoirs qui se sont succédé en France depuis la Révolution, ont appris à compter avec l'indépendance et la dignité des convictions et des institutions religieuses. Leur exemple a contraint les plus revêches au respect et à une certaine intelligence de la force morale. Ils ont imposé ce respect et cette intelligence même à l'auteur du concordat, c'est-à-dire à l'homme des temps modernes qui a le plus haï la liberté des âmes et le plus méprisé la conscience humaine.

Au premier rang de cette glorieuse Église de 1789, vous avez marqué la place d'honneur du clergé de la Franche-Comté. A sa tête paraît son admirable archevêque, Raymond de Durfort qui a ajouté une illustration si pure à toutes celles de sa noble race; un de ces grands et saints évêques, vous le dites très-justement, comme la noblesse et l'ancien régime, malgré tous leurs abus, en ont donné souvent à l'Église; un évêque des temps apostoliques, étranger aux vices de sa condition et de son siècle, comme aux récriminations et aux animosités de la lutte; ami des réformes salutaires, doublant spontanément les sacrifices pécuniaires qui lui étaient demandés, recueilli et silencieux jusqu'au jour du véritable danger, mais alors l'un des premiers et des plus résolus sur la brèche. Le pitoyable successeur que le schisme lui avait donné, l'appelle lui-même : *le plus vertueux des pasteurs*. Un de ces tristes religieux dont on a parlé plus haut aura beau le calomnier en chaire[2] après son exil, il sera vengé par la tendre estime de tous les honnêtes gens et maintenu par leur fidélité dans la possession de cette autorité archiépiscopale dont il disait si noblement : « Je ne puis en être dépouillé que par une « démission volontaire, que ma conscience ne me permet pas de « donner, ou par une déposition canonique, qu'avec l'aide du ciel je « ne mériterai jamais[3]. »

[1] Je ne puis m'empêcher de profiter de cette occasion pour indiquer à nos lecteurs le tableau si précis et si saisissant de l'Église russe, avec son clergé noir et blanc, tel qu'il a été tracé par une main aussi ferme que consciencieuse, celle du P. Gagarin, dans les *Études littéraires et religieuses* de la Compagnie de Jésus.

[2] Page 501, le P. Télesphore, capucin, vicaire général de l'évêque schismatique.

[3] Lettre du 25 avril 1791.

Après lui vient ce grand corps des curés, le plus important et le plus respectable du clergé de ce temps, dont la conduite et l'organisation demeureront éternellement dignes d'étude et d'admiration pour leurs vénérables successeurs. Ils n'avaient pas, comme ceux-ci, l'avantage d'être formés dès l'enfance dans les petits séminaires, qui n'existaient pas avant la Révolution. Ils étaient en très-grande majorité élus par les chapitres, les communautés religieuses ou les seigneurs, puisque sur quinze cents emplois ou bénéfices dans le diocèse, il y en avait à peine cent dont l'archevêque pût disposer, même à la suite des concours. Ils étaient inamovibles et, comme vous le constatez, leur mépris généreux pour toute espèce d'avancement les attachait pour la vie à la population qui leur était confiée. Nonobstant ces différences considérables, avouons avec bonheur que nous avons connu parmi leurs successeurs plus d'un pasteur digne de rivaliser avec eux par la vertu comme par l'autorité, et fait pour reproduire dans les temps actuels les exemples consolants et rassurants du passé. Il y avait, comme vous le dites si bien, dans chaque village un homme qui dispensait à peu près du juge, du commissaire de police, du garde-champêtre et des gendarmes, et qui pour le peuple était la personnification vivante de toute vérité et de toute vertu. Cet homme c'était le curé et presque partout cet homme, aux jours de l'épreuve, se montra digne du pouvoir moral dont il était investi. Même aux jours de la prospérité le scandale était presque inouï dans les rangs du clergé paroissial. Même au sein de la faible minorité qui s'égara dans la Révolution, presque tous restèrent fidèles à leurs vœux. Sur une vingtaine de prêtres mariés dans le Doubs, on ne compte qu'un seul curé. Sur quatre cent quatre-vingt-dix curés ou vicaires appelés à opter entre le serment schismatique et la proscription trois cent quatre-vingt-quatre, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, triomphèrent de l'épreuve avec un courage et une vertu que l'on rencontre trop rarement dans l'histoire. A Besançon, sur soixante-douze prêtres astreints au serment, soixante-quatre le refusèrent [1]. Et cependant l'épreuve était aussi délicate que dangereuse. Ils avaient, en apparence du moins, tout à gagner en cédant aux sollicitations ou aux menaces dont ils étaient l'objet. La constitution ci-

[1] Par un contraste qui montre à quel point le clergé régulier, avant la Révolution, était tombé au-dessous du clergé séculier, soixante-dix-neuf religieux seulement, sur deux cent soixante-six, restèrent fidèles à leurs vœux, c'est-à-dire moins d'un tiers. En revanche, presque toutes les religieuses (trois cent cinquante-huit sur trois cent soixante-dix-sept) refusèrent de sortir de leur cloître jusqu'à ce qu'elles en fussent expulsées par la violence. Les nobles chanoinesses de Baume et de Migette, dont la vie semblait plus mondaine que monastique, n'en donnèrent pas moins l'exemple de la persévérance, et l'on est encore plus touché d'apprendre que les sœurs converses de tous les couvents, sans exception, suivirent le parti du devoir.

vile du clergé semblait au premier abord n'avoir pour but que de relever le clergé du second ordre aux dépens du premier. Sanctionnée par un roi pieux et vertueux, elle n'avait pas encore été condamnée par le Saint-Siége à l'époque fixée pour la prestation du serment. Ils n'en furent pas moins dominés par l'instinct du droit et de la vérité. Ils renoncèrent à la fois aux douceurs de la popularité et de la propriété, aux presbytères où ils avaient vécu si longtemps et aux églises où ils avaient si longtemps réuni autour d'eux des populations dociles et dévouées. Ils rentrèrent dans le néant et la pauvreté en attendant qu'ils prissent le chemin de l'exil ou de l'échafaud.

Est-ce trop de dire que cette résistance si unanime, que cette victoire si héroïque fut un vrai miracle? Et ici je ne peux mieux faire que de vous emprunter à vous-même une page aussi éloquente que véridique :

« Aussi sent-on fortement la main de Dieu à chaque pas dans les longues et douloureuses épreuves qui vont suivre et on la bénit avec attendrissement quand on voit tout à coup les diverses fractions de la société chrétienne, les unes si aigries, les autres si languissantes, l'épiscopat, le clergé de second ordre, les simples fidèles, se redresser au premier appel de la persécution, se rapprocher, se dépouiller de leurs préjugés, de leurs intérêts, de leurs antipathies, et se serrer courageusement autour de la croix pour la sauver. Non, rien ne surpasse la grandeur de ce spectacle, parmi ceux qu'il a été donné au monde de contempler; et quand on pense qu'il a eu lieu presque de nos jours, sur le sol même que nous foulons; qu'il a eu pour acteurs des hommes que nous avons connus, dont la main paternelle a béni notre enfance ou guidé notre jeunesse, et que c'est à leur résistance héroïque que nous devons la conservation de notre foi et de notre liberté religieuse; il semble que leur histoire est pour nous plus qu'une histoire ordinaire, plus qu'un objet de curiosité sympathique; que c'est une partie de notre patrimoine, et que nous serions aussi ingrats qu'imprévoyants de laisser le temps en effacer les derniers vestiges. »

Oui, c'est notre patrimoine et dans ce patrimoine il n'y a rien de plus précieux que les exemples et les enseignements qu'il nous offre pour les épreuves de l'avenir. Quel sera cet avenir? Je ne suis pas pessimiste, je ne prophétise pas comme quelques-uns, avec cette certitude satisfaite qu'inspire une logique absolue, des persécutions et des catastrophes plus terribles que toutes celles du passé. Je n'ai aucun besoin de prédire ou d'appeler la fin du monde pour me consoler de la défaite de mes principes et de mes préférences. C'est à peine si je me permets quelques conjectures : et ces conjectures sont de nature diverse. Car s'il y a tout à craindre de cet avenir

inconnu, il y a aussi beaucoup à en espérer. La religion est certainement plus forte en Europe et surtout en Amérique aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a cent ans. Elle a tout gagné à cette révolution qui devait et voulait l'abolir. Quelle différence entre le respect qu'elle inspire aujourd'hui, même à ceux qui la redoutent ou la repoussent le plus, et le mépris où elle était tombée du temps de Frédéric II et de Voltaire ! Tous les esprits élevés et indépendants lui sont plus ou moins gagnés. L'élite du genre humain lui est revenue. Mais en revanche la haine qu'elle inspire est plus universellement répandue ; cette haine illumine de ses sombres clartés des régions plus basses mais infiniment plus vastes que celles où s'est tramée contre l'Église la grande conspiration du dix-huitième siècle. Or, nous savons par expérience que, à la différence de ce qu'on a vu en 1789, de grandes révolutions peuvent s'opérer et de formidables pouvoirs se constituer, sans que les grands talents ou les grandes renommées y soient pour quoi que ce soit.

Quand on lit les journaux autorisés, et les seuls autorisés jusqu'en 1866, par la police impériale, on éprouve une légitime frayeur à la pensée du fanatisme impie soufflé par ces journaux aux masses qui en font leur pâture quotidienne. D'un autre côté, quand on apprend par les délibérations du sénat que les coryphées de l'incrédulité contemporaine sont les amis du prince et que celui qui s'est fait de nos jours, comme Voltaire, l'ennemi personnel de Jésus-Christ, peut se vanter d'être *estimé par l'Empereur* [1] ; quand on apprend par M. Edgar Quinet, l'un des apôtres les plus *libéraux* de la démocratie moderne, que la vraie, la grande faute de la Révolution a été de n'avoir pas suffisamment proscrit et anéanti l'Église en extirpant deux ou trois générations de catholiques, on est bien forcé de se demander si nous n'allons pas au-devant de nouvelles épreuves où l'explosion des fureurs révolutionnaires aura pour complices une centralisation autoritaire et un affaissement moral ressuscités des temps de l'empire romain.

Il faut donc, comme disait le comte de Maistre, être prêt à tout et n'être sûr de rien. Les populations même religieuses seront-elles aussi courageusement fidèles que celles dont vous avez retrouvé et révélé les exploits [2] ? Dieu le veuille ; mais nul n'oserait en répondre. Quant au clergé actuel, nourri de toutes les vertus apostoliques et pastorales, il saura, j'en suis convaincu, tenir tête à l'orage, mais il ne pourra faire ni plus ni mieux que ses pères trop oubliés : et, en

[1] Discours de M. Sainte-Beuve. *Moniteur* du 26 juin 1867.

[2] Signalons sur ce point un opuscule précieux, intitulé : *Le faubourg Montbernage, de Poitiers, au point de vue religieux pendant la Révolution française*, par Th. de Coursac. Poitiers, Oudin, 1859.

attendant cet orage, il ne saurait mieux faire que de rechercher et de méditer leurs exemples.

Vous aurez, monsieur, facilité et encouragé cette belle étude par votre excellent livre ; vous aurez montré aux chrétiens de nos jours ce chemin semé de tant d'épines et de tant de gloire où ont marché leurs aïeux et où force leur sera peut-être de s'engager à leur tour.

Poursuivez donc votre œuvre si difficile, mais si méritoire. Défiez-vous seulement des longueurs, des détails trop minutieux, des citations trop abondantes. Croyez-en l'expérience d'un vieux marin, qui a souvent échoué sur l'écueil qu'il vous signale. Il arrive quelquefois à l'historien de trop s'attacher à son œuvre, à des incidents insignifiants, à ces héros obscurs et d'autant plus aimés qu'on les a soi-même découverts. On prête au lecteur l'attention et l'intérêt que l'on a soi-même éprouvés. On se trompe et on se prépare ainsi des mécomptes fâcheux.

Mais surtout ne vous laissez ni décourager par l'indifférence de vos alentours, ni détourner de votre voie par des critiques puériles et superficielles. Je ne verrai pas la fin de votre œuvre : c'est pourquoi je vous tends dès à présent une main affaiblie par l'âge et la souffrance, mais encore assez forte pour serrer cordialement la main vaillante qui a entrepris de venger la vérité en la racontant, et de vouer à la réprobation d'une équitable postérité les crimes des révolutionnaires, sans attaquer indistinctement tout ce que la Révolution a fait ou voulu, sans méconnaître aucune de ses aspirations légitimes, aucune des conquêtes ou des progrès que lui doivent incontestablement l'Église comme la France.

Ch. de Montalembert.

LES ESQUIMAUX

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Pendant que l'Exposition universelle fait retentir les noms des premiers peuples de la terre, je voudrais en quelque sorte tourner le dos à la renommée et à la gloire, je voudrais demander à l'Exposition et chercher dans ses galeries quels sont, parmi les habitants de la terre, non pas les premiers, mais les derniers.

A cette question : quels sont les derniers peuples du monde, les plus malheureux, les moins avancés parmi les membres de la famille humaine? la géographie va répondre. Si j'ouvre la carte, je mets le doigt sans hésiter sur l'équateur, patrie des races africaines, et sur le pôle, patrie des races boréales, sur les régions du feu et sur les régions de la glace.

Grâce à d'admirables recherches qui soulèvent peu à peu le voile des merveilleux mystères de la nature, nous commençons à considérer la zone équatoriale comme le grand laboratoire où se forment les pluies et les vents, et la zone glaciale comme le régulateur de la température. Ces deux régions opposées seraient ainsi les deux agents de l'immense circulation de l'atmosphère, les deux agents des marées et des courants de cet océan de l'air dans lequel vivent les hommes. La science nous conduit de plus en plus à considérer chaque objet de la nature comme une pièce d'un admirable mécanisme, mis en mouvement par des lois providentielles. Pendant que l'air et l'eau s'élèvent à l'équateur par une aspiration continue sous les rayons de la zone torride, au Nord, les grands fleuves qui se dirigent vers le pôle agissent par le trop-plein de leurs eaux comme des béliers qui déterminent la débâcle des glaces ; les glaces, entraînées vers le sud par un courant

énergique, viennent refroidir les eaux des mers et l'air qui nous est destiné ; les vents sont les porteurs et les distributeurs de l'eau des nuées ; et l'avalanche même est un moyen expéditif et nécessaire de diminuer la quantité de neige que les rayons du soleil ne fondraient pas assez rapidement sur les cimes des montagnes.

Ainsi la science, qui avait paru d'abord dépouiller l'imagination, vient lui réciter un poëme nouveau, substituant à la beauté des apparences la beauté plus grande encore des réalités. Il est doux d'admirer de loin ces merveilles, lorsque l'on est commodément assis, tenant à la main les livres de Maury, les voyages de Franklin, les récits de Livingstone, par une tiède journée d'été, sous notre ciel d'azur, le front baigné et la poitrine emplie par ces courants aériens que le soleil soulève à l'équateur et que la glace rafraîchit au pôle, avant qu'ils ne parviennent à nos heureux climats. Mais les noirs de la Guinée ou les Esquimaux du Labrador ne connaissent pas ce bonheur. Le phénomène qui nous étonne les écrase ; la loi qui nous sert pèse sur eux. La nature, en les éprouvant, les isole, et ils semblent à la fois dénués de ses dons, incapables de rien entreprendre et hors d'état de rien emprunter. Ce n'est pas tout. Déjà maltraités par la nature, ils sont plus maltraités encore par les autres hommes. On connaît le sort des noirs, opprimés chez eux, opprimés ailleurs, opprimés partout. Les Esquimaux du pôle sont, à ce que l'on croit, un rameau de la famille indienne ; refoulés par les autres Indiens, qui reculent eux-mêmes devant la race blanche [1], ils ne fuient la cruauté des hommes que pour se heurter, dans des régions glacées, aux sévérités de la nature. Les Africains ont du moins pour se consoler la beauté, la variété, la majesté des contrées qu'ils habitent, et, dans les pays où ils sont injustement emmenés, ils vivent au milieu des blancs et ils reçoivent à la longue quelques rayons affaiblis de la civilisation chrétienne.

L'Esquimau est plus libre ; le climat le met à l'abri des persécutions, mais la terre qui lui sert de rempart et de refuge est sans couleur, sans végétation, sans fécondité ; elle n'est plus la terre; ce nom sacré de la nourrice de l'homme, compagne docile de ses travaux et de sa destinée, ne convient pas à un sol ingrat, complétement nu, découpé en milliers d'îles bizarres, jointes par des ponts mouvants, et revêtu de neige ou de glace. Le soleil n'est plus pour eux le soleil ; de ses rayons pâlis ne tombent ni la chaleur ni la clarté. Un soir on le voit disparaître, ce n'est pas un coucher, ce sont des

[1] Carlier, *Histoire des peuples américains*. Selon d'autres savants, les Esquimaux de l'Amérique russe seraient des mongols venus de l'Asie par les îles Aléoutiennes.

funérailles ; le lendemain, le surlendemain, pendant de longs mois, il ne se lève plus ; la nuit règne de novembre à février sur les rares habitants de ces contrées désolées où la lumière a des caprices bizarres, la température des écarts mortels, le son des échos singuliers, l'électricité des jeux redoutables, la mer des orages affreux pendant lesquels des montagnes de glace se détachent et s'effondrent comme une ruine ou se rapprochent et se ferment comme une prison. L'été n'est pas plus clément que l'hiver, car la débâcle est plus dangereuse que la gelée compacte ; le soleil crevasse les glaçons, le vent les disloque, le courant les emporte, et la mer se couvre de morceaux déchirés et d'îles qui marchent. On dirait vraiment que, dans cette partie du globe, le chaos n'est pas terminé. S'il y a là des créatures humaines, je n'ai pas de peine à affirmer qu'elles sont les dernières et les plus malheureuses de notre espèce.

Or, il y a, en effet, sur toutes les côtes les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique, sur la zone glacée qui termine la terre habitable, une famille polaire assez nombreuse, distribuée en tribus, composée d'êtres humains reconnaissables à leur petite taille, et distingués par des noms différents, les Lapons, les Ostiaques, les Samoyèdes, au nord de l'Europe, au-dessus de la Norwége et de la Sibérie ; les Tungusiens, les Tchoutchis, les Kurilians, les Kamtschatkans, au nord de l'Asie, et, au nord de l'Amérique, les Esquimaux. Les Lapons, si bien décrits par M. Marmier, ne sont pas les plus malheureux de ces petits hommes du Nord, parce qu'ils sont rattachés à des pays civilisés et entourés de quelques ressources naturelles. On croit qu'ils ont été évangélisés dès le neuvième siècle. Les peuplades de l'Asie sont peu connues : on sait seulement qu'elles ont des rennes, par conséquent des végétaux pour les nourrir et un climat qui favorise la végétation. Je tiens pour les plus malheureuses de toutes les tribus polaires de l'Amérique, et je parlerai de ces tribus seulement. Sur toutes les côtes de l'Amérique du Nord, dans toutes les baies, les îles et les îlots, depuis le Groënland, qui rejoint l'Europe, jusqu'au détroit de Behring et aux îles Aléoutiennes, qui rejoignent l'Asie, sont dispersées par petits groupes environ cinquante mille créatures humaines, connues sous le nom de *Huskies* et le surnom d'*Esquimaux* ou *mangeurs de viande crue*. Je les trouve représentés à l'Exposition universelle de 1867 dans deux ou trois classes.

Les Esquimaux de l'Amérique du Nord habitent au Groënland des régions danoises. On sait que, dans l'opinion de M. de Quatrefages, les Groënlandais seraient originairement des Scandinaves, qui, refoulés par les ancêtres de ces Danois dont ils sont aujourd'hui les sujets, se seraient avancés jusqu'au nord, puis, redescendus plus au sud à cause du froid, ils auraient été le premier élément blanc mêlé au

sang américain avant la découverte de Colomb [1]. Quelques mots, conservés dans la langue, quelques débris d'armes ou d'instruments enfouis dans la terre, sont les frêles arguments de cette hypothèse. Le Danemark a envoyé à l'Exposition de 1867 de curieuses photographies de Groënlandais, des spécimens de leurs costumes, de leurs équipements de pêche et de chasse et de leur industrie [2].

Le Labrador, les contrées qui entourent la baie d'Hudson, les vastes régions que traverse la grande rivière Mackenzie, et toutes les terres qui avoisinent le pôle, portent, au moins sur la carte, le drapeau et les couleurs de l'Angleterre, et elle a réservé une petite place aux Esquimaux dans la galerie où figurent les produits de ses colonies. Non loin des vitrines qui portent, sous le drapeau anglais, les noms de l'Inde, de l'Australie, du cap de Bonne-Espérance, du Canada, on trouve du thé de Labrador, de l'huile de phoque, de morue et de baleine, un phoque, un renard, un lièvre, une perdrix, tous blancs et comme revêtus de neige, et aussi des modèles de traîneaux, des raquettes, des canots ou *kaiak* des Esquimaux et de leurs habitations en bois, même un modèle de leurs maisons de glace [3].

La Russie n'a rien envoyé de cette colonie américaine qu'elle vient de céder aux États-Unis, par le traité du 30 mars 1867, pour la somme de 7,200,000 dollars, somme à peu près égale, dit-on, aux frais du voyage en France de l'empereur Alexandre; mais dans la maison russe construite dans le parc, on trouve de petits modèles en bois qui paraissent se rapporter à la vie des Esquimaux.

La galerie établie par les diverses sociétés de missions protestantes présente aux regards de nombreux ustensiles des Esquimaux, canots, arcs et flèches, lampes de mousse, habillements complets [4]. Enfin une plus riche exposition permanente, la collection formée avec tant d'intelligence et toujours montrée avec tant de bonté, par M. Henry Berthoud, contient des objets curieux venant de toutes les parties du monde, et permet de compléter ce qui manque à l'Exposition universelle.

Que dire à propos de ces tribus lointaines? N'est-ce pas, me dirat-on, un sujet de fantaisie bien promptement épuisé? L'Exposition ne nous apprend rien de neuf sur les Esquimaux. Nous savions déjà qu'ils pêchent, qu'ils chassent et qu'ils souffrent. Le phoque est une sorte de masse vivante informe que le Créateur leur a jetée par pitié. Sa viande les nourrit, sa peau les couvre, sa poursuite les occupe. Ils ont faim, ils ont froid, ils sont laids, ils sont sales, ils disparaî-

[1] De Quatrefages. *Unité de l'espèce humaine.*
[2] Classe 40, n° 5. — Classe 42, n° 5. — Classe 49, n° 3.
[3] Catalogue anglais, *Newfoundland*, p. 328. Cl. 42 et 46.
[4] N°s 1254-1270, 1371-1376 du Catalogue spécial.

tront. Comme aux confins du règne animal on ne sait plus distinguer certains êtres de la plante, et comme aux confins du règne végétal les curieux signalent des plantes qui semblent des minéraux ; comme aux dernières couches géologiques de la terre on rencontre des masses sans nom et des accidents sans importance, nous avons de même à l'extrême limite de l'humanité des parents si éloignés que leur sort ne nous intéresse pas et que leur nom ne réveille dans notre âme qu'un souvenir vague et le sentiment d'un dédain distrait. Pourquoi nous en parler ?

Je ne partage pas ce dédain ; je me suis arrêté volontiers devant cette maisonnette, ce traîneau et ces peaux de phoques ; je n'ai point oublié qu'à l'époque où florissaient les académies d'Athènes, l'Europe occidentale était peuplée par des peuplades qui habitaient aussi des huttes misérables et se couvraient aussi de peaux, et que la fière Angleterre était peuplée encore au temps de César par des peuples qui sacrifiaient et mangeaient des hommes ; et sans avoir la sottise de promettre aux Esquimaux des destinées pareilles après un point de départ pareil, je me suis intéressé à ces pauvres gens et je me suis demandé s'ils ne faisaient pas trop de honte à l'espèce humaine et si les autres hommes pouvaient faire et faisaient quelque chose pour eux.

Or, j'ai les mains pleines de documents qui prouvent que ces derniers hommes sont cependant des hommes ; qu'ayant peu reçu du Créateur, ils utilisent ce tout petit lot qui leur est échu avec une incroyable énergie, qu'au lieu de se laisser écraser par les éléments, ils résistent et parviennent à vaincre la nature, qu'ils sont capables de quelques vertus, de quelque civilisation, et que l'Europe commence à les évangéliser. En recherchant le peu que nous savons sur ces tribus infimes, j'ai admiré les efforts prodigieux dépensés pour réunir ce petit faisceau de connaissances ; la recherche, je l'avoue, m'a plus intéressé que la conquête, et on ne me reprochera pas de m'arrêter un peu longuement sur l'analyse de documents qui sont une page détachée de l'histoire des plus belles victoires de l'homme, les victoires qu'il remporte sur la nature.

Les renseignements que nous avons sur les contrées et les populations du pôle Nord viennent de trois sources, les récits des voyageurs, des commerçants et des missionnaires, parce qu'il y a trois passions qui conduisent au bout du monde ; elles se nomment l'industrie, la science et la foi.

I

Le commerce rencontre les Esquimaux par terre et par mer. Par terre, quelques chasseurs vont jusqu'à eux, et, par mer, quelques pêcheurs.

Les chasseurs sont les agents de la compagnie russe et de la compagnie anglaise qui pourvoient l'Europe de ces admirables fourrures dont les plus beaux spécimens réunis à l'Exposition universelle représentent, pour Paris seulement, un commerce de plus de vingt millions.

Tout ce que l'on sait sur l'Amérique russe vient d'être résumé dans un discours abondant, érudit, éloquent, poétique, prononcé devant le congrès des États-Unis par le grand orateur Charles Sumner. Il nous apprend que la Compagnie russe, dont le trafic ne paraît pas dépasser 1,000,000 ou 2,000,000 roubles par an (8,000,000 ou 9,000,000 francs), a été organisée en 1799. Elle est la vraie souveraine de ce vaste territoire que l'Amérique vient d'acheter, et son autorité n'a pas très-bonne réputation; le nom de ses agents et des familles créoles qui les entourent est devenu le synonyme de malfaiteurs (*promüschlenik*). Cette compagnie avait depuis 1839 cédé une partie de ses droits à la compagnie d'Hudson. La Russie a un gouverneur dans la petite ville de Sitka, abritée du vent du nord et dont le climat est, dit-on, assez tempéré. Sous la même latitude, la côte américaine est moins froide que la côte asiatique, et l'on retrouve dans ce fait une preuve à l'appui des théories sur les courants d'eau et les courants d'air, fleuves sous-marins et fleuves aériens, qui règlent la température. Mais cette région est située pour ainsi dire à la rencontre du chaud et du froid, et, sous cette influence, les nuages se fondent en pluie et en brouillards continuels. De grandes forêts attirent encore la pluie. La Russie ne tire aucun parti des ports, des fleuves, des mines, des pêcheries, des bois, reconnus par Billing, Krusenstern, Kotzebue et Lütke sur cet immense territoire. Il est certain que les États-Unis, et surtout l'État de Californie, qui déjà fait venir de Sitka de la glace en quantité considérable, sauront profiter de cette possession. Les États-Unis, qui ont déjà vu la France et l'Espagne quitter le sol américain, sont fiers de remplacer encore le drapeau russe par le drapeau de l'Union, la monarchie par la république, et ils n'ignorent pas que la route de San-Francisco à Hong-Kong par les îles Aléoutiennes, dont le groupe s'étend jusqu'au Japon, est plus courte de beaucoup que la route par les îles Sandwich.

Cette nouvelle acquisition leur donne pour concitoyens environ 17,000 Esquimaux, que M. Sumner ne craint pas d'appeler les Phéniciens du Nord.

L'Angleterre aurait acheté ces *arpents de neige*, si elle avait écouté le gouverneur de l'autre grande compagnie, celle de la baie d'Hudson, qui est l'autre souveraine bien plus ancienne et bien plus puissante de l'Amérique du Nord. On sait que cette compagnie des *aventuriers* de la baie d'Hudson (c'est le nom exact) existe depuis 1670[1]. C'est une de ces grandes sociétés, fondées, au dix-septième siècle, à l'image des sociétés organisées par Richelieu et Colbert, et assez analogues à nos compagnies de chemins de fer. Un conseil de propriétaires la dirige à Londres, et il nomme un gouverneur révocable. Ce gouverneur réside à York, au fond de la baie d'Hudson ; il réunit tous les ans deux conseils, l'un au nord, l'autre au sud, composés des *chief factors* et des *chief traders*, répartis eux-mêmes dans deux cents postes, forts ou stations, fondés dans toute l'étendue de l'immense territoire sur lequel la compagnie exerce son monopole. Tant que la France a été maîtresse du Canada, ce monopole a été contesté au nom des droits de notre nation et des intérêts de son commerce. Depuis 1763, il n'a plus été attaqué que par quelques commerçants rivaux ou bien au nom des principes d'humanité. Le parlement anglais a ordonné deux enquêtes très-curieuses, en 1749 et en 1857. Dans la seconde, devant lord John Russell et M. Labouchère, sont venus déposer des voyageurs éminents, tels que Richardson et Rae ; des hommes politiques tels que M. Ellice, des agents de la compagnie, sir Georges Simpson, gouverneur pendant vingt-sept ans ; des marins, des négociants, des représentants du Canada, des délégués d'une société protestante, intitulée : *Société de protection des indigènes*[2].

Les commerçants se sont plaint du monopole; les Canadiens ont demandé le droit de coloniser sans passer par le bon plaisir de la compagnie, assez confiante dans sa durée pour consentir des baux de mille années ; les philanthropes ont reproché à cette compagnie de ne rien faire pour civiliser les Indiens.

Le monopole a été défendu par d'assez fortes raisons ; les concurrents ne peuvent réussir qu'en apportant de l'eau-de-vie aux Indiens et en les excitant à tuer un plus grand nombre d'animaux ; ce sera la mort de la chasse et des chasseurs; la compagnie, au contraire, a fait avec la compagnie russe un traité pour interdire la vente de l'eau-

[1] Duflot de Mofras, *Exploration de l'Orégon*, 1844. — Enquête parlementaire sur la compagnie de la baie d'Hudson. — Correspondance avec ses gouverneurs. — *Blues-Books*, 1857–1863.

[2] *Aborigines protection Society*.

de-vie ; elle a l'usage de ne pas acheter de fourrures pendant l'époque de la reproduction, et de payer aux Indiens aussi cher les fourrures communes que les fourrures rares, afin de ne pas les exciter à détruire les espèces rares. Les Indiens viennent aux factoreries ; dans une chambre, ils font un tas des pelleteries qu'ils apportent, la quantité est pesée, le prix est fixé ; puis ils entrent dans une autre chambre, pleine d'objets à leur convenance, armes, outils, vêtements, ornements, et ils choisissent, jusqu'à concurrence du prix débattu, les objets en échange.

La compagnie répondait aux colonisateurs que la colonisation était une chimère dans des contrées où l'on ne peut compter sur une récolte certaine. Mais il paraît cependant que dans une vaste étendue, la culture régulière est possible; en outre, le versant oriental des montagnes Rocheuses est aurifère comme le versant occidental; il y a du charbon et des métaux. Après l'âge de la chasse et de la pêche, va venir, pour ces contrées, grâce aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur, l'âge de la culture et l'âge des mines ; l'homme poursuit d'abord la richesse au-dessus de la terre, puis dans la terre, puis sous la terre ; le chasseur devient laboureur et mineur.

La compagnie de la baie d'Hudson n'a pas pu se vanter d'avoir beaucoup civilisé les Indiens ; du moins, elle ne les a pas exterminés. Elle vit en paix avec eux, et, depuis quelques années, elle subventionne quelques missions qu'elle n'a pas fondées. Elle n'a pas été inutile à la science ; la charte de 1670 l'obligeait, par une clause expresse, à chercher le fameux passage nord-ouest, et plusieurs expéditions ont été, en effet, entreprises aux frais de la compagnie.

En présence de ces renseignements, le gouvernement anglais a pensé que le monopole de *fait* suffisait à une compagnie, établie depuis deux cents ans, représentée sur une surface de 1,400,000 milles carrés, par près de douze mille agents, et distribuant de 10 à 20 pour 100 de bénéfices annuels ; qu'elle pouvait se garder, se défendre elle-même, et que le monopole de *droit* pouvait cesser ; le privilége n'a donc pas été renouvelé.

L'enquête de 1857 donne des renseignements sur les Esquimaux ; ils descendent jusqu'au fort Churchill, au 59ᵉ degré, pour y commercer, et lorsque la compagnie américaine télégraphique a été envoyée jusqu'au fort Youkon, au nord de l'Amérique russe, les Esquimaux ont fourni à ses agents des renseignements utiles. Mais ce petit peuple ne quitte pas souvent le bord de la mer, et c'est là que les pêcheurs le rencontrent.

Chaque année, les pêcheurs américains, russes, anglais, norwégiens et français, sont obligés de remonter plus au nord, parce que les animaux s'y réfugient et parce que d'immenses fleuves se diri-

gent vers ces latitudes. Les pêcheurs contribuent à la nourriture de l'homme pour des quantités qui atteignent 100,000,000 francs[1], dans les seules pêcheries russes, très-bien décrites dans un curieux travail de M. Danilevsky, publié à l'occasion de l'Exposition universelle[2]. Les pêches forment encore de hardis marins pour le service des États, et l'expérience des pêcheurs met plus qu'on ne le supposerait sur la trace de belles lois de la nature. Il est maintenant constaté que la matière organique destinée à la nourriture de l'homme ou des animaux qui nourrissent l'homme, surabonde dans les contrées que l'homme n'habite pas ; il contribue par ses poursuites à l'y accumuler, et il se forme ainsi, hors de la portée de sa main destructive, pour ses besoins futurs, de vastes réserves de nourriture et de reproduction. Dans l'Océan, une partie de cette matière organique trouve dans les éléments de l'eau salée des coquilles qui la revêtent et la défendent jusqu'à la mort ; dans les eaux douces, sur le bord desquelles l'homme s'établit et qui sont ses premières routes, presque toute la matière organique se présente à l'état de poisson, sous la forme qui lui est utile, et c'est surtout à l'embouchure des fleuves, à la rencontre des eaux douces et des eaux salées, que ces poissons s'accumulent. Là, en effet, le lit est moins profond, il est en quelque sorte fumé par les fleuves qui arrivent chargés des substances entraînées par leurs ondes, le cours est ralenti, mille végétaux aquatiques dégagent de l'oxygène et s'entrelacent en forêts où les animaux viennent abriter leurs nids et déposer leurs œufs ; ces eaux, peu profondes et peu rapides, se refroidissent les premières en automne, de manière à avertir à temps leurs habitants qui remontent alors les fleuves ou gagnent la pleine mer. Or, la rivière Mackenzie, la rivière Coppermine, et d'autres fleuves immenses se rendent au nord de l'Amérique ; les pêcheurs qui se sont engagés jusque-là y ont trouvé d'autres pêcheurs qui sont les Esquimaux, seuls possesseurs de ces richesses, très-habiles pêcheurs, dont le

[1] 20,000,000 roubles.

[2] *Coup d'œil sur les pêcheries en Russie,* exposé statistique et technique, annexé à la collection des produits et outils de la pêche envoyée par la Russie à l'Exposition universelle de 1867. — Paris, Librairie agricole. — Ce livre renferme de très-curieux détails. Un seul établissement, connu sous le nom de Bojii-promysly (*pêcherie divine*), sur la Coura, prépare pour 500,000 roubles par an de poisson salé. Sur l'Oural, dont le cours appartient aux Cosaques, il y a dans chaque village ou *stanitza* un vieillard, nommé gardien de l'Oural, chargé d'indiquer quand la pêche peut commencer, et elle a lieu quelquefois par 8,000 personnes à la fois, en barque, l'automne, sur la glace en hiver, par *artèles* ou associations de six à quinze pêcheurs, se servant de grands crocs. Dans la mer Caspienne, on chasse les phoques rassemblés sur les îles ; on tue le premier rang ; les autres ne peuvent franchir ce rempart de chair morte, et on tue ainsi quelquefois 10,000 phoques dans une nuit.

concours et l'exemple leur sera peut-être un jour extrêmement profitable.

Mais les pêcheurs eux-mêmes n'écrivent pas de livres; nous ne savons pas ce qu'ils pensent des Esquimaux, et nous avons à interroger d'autres marins, non pas plus hardis, mais plus savants, les intrépides explorateurs des régions polaires. Leur nombre et leur histoire fait honneur à l'humanité toute entière, à quelque nation qu'ils appartiennent, et l'on comprend que le roi Louis XVI ait écrit de sa main, pendant la guerre d'Amérique, des instructions qui ordonnaient de laisser passer et de traiter en neutres les vaisseaux du capitaine Cook.

Suivons les navigateurs du nord pendant quelques instants.

II

Trouver la route la plus courte de l'Europe aux Indes, à ces mystérieuses et merveilleuses régions qui ont de tout temps excité les désirs et les imaginations des navigateurs, des conquérants et des poëtes, tel a été l'objet de toutes les grandes découvertes maritimes, au nord et au sud du globe terrestre. Pour ne parler que du nord, il y a trois siècles que le passage vers les Indes est cherché vers le pôle, tantôt par l'est, tantôt par l'ouest, avec une infatigable énergie. La carte des régions arctiques est semée des noms qui rappellent des tentatives héroïques enfin couronnées de succès.

Par une touchante inspiration, les navigateurs mêlent à leurs noms ceux des souverains, des ministres, des savants qui les ont encouragés, le prince Albert, Lancastre, Melville, Barrow; ou bien le nom des bons navires, abrités par le drapeau national, qui leur ont servi de patrie et de maison domestique, *Erebus*, *Fury*, *Victoria;* ou bien encore ils caractérisent les lieux par des noms qui font image, le cap des Adieux (*cap Farewell*), le cap du Retour (*cap Turnagain*), la baie de Miséricorde, et la carte du monde devient ainsi comme un monument à la fois glorieux et funèbre, couvert de noms, de pensées, de dates et de souvenirs. Les noms de la science, les noms de l'armée, les noms des hommes qui ont agi sur la civilisation du monde, sont bien nobles; les noms de la géographie sont peut-être plus nobles encore. On lit les premiers au coin des rues de nos villes; les seconds sont donnés aux rues sans limites de l'immense Océan, à ses détroits, à ses rivages; ils immortalisent, au pied du drapeau de chaque nation, les services rendus par l'héroïsme à la science, et souvent achetés au prix de la vie.

Au nord, presque tous les noms sont anglais. C'est d'abord Wil-

loughby, parti en 1553, par l'est, et mort avec son équipage dans les glaces de la Laponie. En 1576, Martin Frobisher, parti par la route de l'ouest, accomplit trois voyages, indiquant le but qui devait être atteint deux cent soixante-quatorze ans après lui, et revient mourir obscurément sur les côtes de France, près de Brest, envoyé par Élisabeth, avec des troupes, au secours de Henri IV. Le seizième siècle vit encore les voyages de Davis, qui mourut tué par des pirates japonais (1585). Dans le dix-septième siècle, les Anglais Baffin et Hudson, dans le dix-huitième, le Danois Behring, envoyé par la Russie, d'après les instructions laissées par Pierre le Grand, donnent leurs noms aux deux mers que l'on peut appeler, l'une à droite, l'autre à gauche, les deux portes de la mer Glaciale, et l'illustre capitaine Cook visite la partie de l'Amérique dont Behring a laissé l'empire à la Russie. Mais c'est principalement au dix-neuvième siècle que revient la gloire d'avoir repris, mieux dirigé, et enfin mené à bien ces tentatives. L'honneur de l'initiative appartient surtout à sir John Barrow ; l'honneur de l'exécution à Parry, Ross, Franklin et enfin à un Anglais d'origine normande, le capitaine Robert Le Mesurier Maclure. « Peut-être, écrivait sir John Barrow, en traçant le programme d'une expédition nouvelle, « peut-être ces hardis marins ne réussiront-ils pas dans leur « entreprise ; mais ils ne peuvent pas manquer de réussir à étendre « la sphère des connaissances humaines, et, dès lors, leur voyage ne « sera pas inutile, car la science c'est la puissance, et la moindre « parcelle de science peut être confiée en toute sûreté au cours du « temps ; elle portera ses fruits pour le bien des hommes inévita- « blement[1]. » Le parlement anglais avait, dès 1816, promis une prime de 20,000 livres à ceux qui monteraient jusqu'au 74° latitude nord ; le capitaine Parry obtint cette prime ; il avait avec John Ross fait un premier voyage en 1818 ; puis il en tenta seul un second en 1820, un troisième en 1824, un quatrième en 1825 ; encouragé chaque fois par de nouvelles découvertes, et agissant, en dernier lieu, de concert avec des explorations par terre confiées à un homme intrépide, engagé comme mousse, signalé par sa bravoure à Trafalgar, embarqué pour un voyage à la Nouvelle-Hollande, puis choisi pour commander, en 1818, un des deux navires chargés par l'amirauté de chercher un passage au *nord-est*, par le Spitzberg. Cet homme était Franklin.

C'est après la mémorable et périlleuse expédition de sir John Ross et de son neveu James Ross, expédition qui dura quatre années, de 1829 à 1833, après d'autres expéditions moins célèbres de Back,

[1] *M'Clure's Discovery of the North-West Passage*, 1850-1854, edited by commander Gerard Osborn. — London, 1856.

Dease et Simpson, que repartit, en 1845, à soixante ans, l'infatigable Franklin, accompagné de 168 hommes d'équipage, pour ne plus revenir. De 1849 à 1854, grâce à l'héroïque insistance de lady Franklin, quatre expéditions ont été envoyées, vingt millions ont été dépensés, à la recherche de ces vies précieuses. En 1854, les débris de l'équipage furent retrouvés, de manière à ne plus laisser douter de la fin tragique de l'expédition, par des Esquimaux qui firent au docteur Rae un récit détaillé. C'est en recherchant Franklin que le capitaine Mac Lure découvrit le fameux passage nord-ouest.

Parti en 1850 par le détroit de Behring, il hiverna deux années de suite dans les glaces, et après le second hiver (11 avril 1852), pendant lequel le thermomètre centigrade atteint un jour 54° au-dessous de zéro, il se disposait à renvoyer son équipage en traîneau et à abandonner le navire, lorsque, se promenant sur la mer, il aperçut de loin un homme qui courait à lui ; c'était le lieutenant Pim, membre de l'expédition du capitaine Kellett, envoyée à sa recherche, et qui avait hiverné d'un autre côté. Enhardi par cette rencontre providentielle, le capitaine Mac Lure conçut alors le courageux projet de revenir sur la glace vers la baie de Baffin, et ayant ainsi franchi 470 milles, il put annoncer à l'Angleterre que le passage nord-ouest était découvert (octobre 1853); aucun navire ne l'a traversé, mais les navigateurs ont exploré des deux côtés ses approches, et Mac Lure a suivi, en traîneau ou à pied, tout le parcours intermédiaire. La grande médaille de la Société de géographie de Paris lui a été justement décernée en 1855.

Avec ce voyage, avec ce nom, se termine la série des expéditions de notre siècle, mais déjà d'autres problèmes sont posés. Y a-t-il au nord, plus au nord, une mer libre, soumise à une température moins basse? Les plus savants géographes sont d'accord avec les navigateurs pour le supposer. Ne serait-il pas possible de trouver un autre passage libre, non plus à l'ouest, mais à l'est du détroit de Behring? Un ingénieur français, M. Lambert, propose de partir dans cette direction, il se croit certain du succès[1], et un comité de patronage encourage sa tentative glorieuse, pour le succès de laquelle nous formons des vœux ardents.

Déjà, notre siècle, après tant de résultats chèrement acquis, peut ajouter fièrement à son histoire cette page pleine de grandeur et de beauté. Aux noms de Parry, de Ross, de Franklin, de Mac Lure, méritent d'être associés les noms de l'Anglais Booth, qui paya de ses

[1] *Projet de voyage au pôle nord*, 1866. — *La question du pôle nord*, 1867, par Gustave Lambert, ancien élève de l'École polytechnique. — Paris, Arthur Bertrand. — Le *Correspondant* serait heureux de recevoir les souscriptions pour l'accomplissement de ce hardi projet.

deniers l'expédition de Ross, en 1829, de l'Américain Grinnell, qui fit à ses frais, en 1850 et 1853, armer deux expéditions à la recherche de Franklin, et surtout le nom de cette femme sublime qui, après avoir consacré sa vie et sa fortune à retrouver son mari, a composé, pour être placée aux lieux témoins de sa mort, cette inscription touchante :

« A la mémoire de Franklin, et de tous ses généreux compagnons « qui ont souffert et péri pour la cause de la science et le service de « leur pays, ce marbre est élevé près du lieu d'où ils sont partis « pour vaincre les difficultés ou mourir. Il rappelle le souvenir de la « douleur de leurs concitoyens et de leurs amis qui les admirent, de « l'affliction, soumise à la foi, de celle qui a perdu dans le chef hé- « roïque de l'expédition le plus affectionné des époux. — 1855 [1]. »

On aurait pu joindre à cette épitaphe le mot d'un navigateur du seizième siècle : *Heaven is as near by water as by land*, le ciel est aussi proche par eau que par terre. Je l'emprunte au journal d'un lieutenant français, Bellot, qui a deux fois brigué l'honneur de faire gratuitement partie des expéditions envoyées par lady Franklin, et qui a trouvé la mort dans la seconde, le 18 août 1853, à 27 ans [2]. Ce nom français unique fait plaisir à rencontrer au milieu de tant de noms anglais. Bellot était le fils d'un maréchal-ferrant de Rochefort. Élève boursier de l'École de marine, il était décoré, à 20 ans, pour une blessure bravement reçue à Madagascar. La rencontre dans les mers du Sud d'un voyageur et d'un écrivain bien connu, M. Marmier, l'émotion produite en Europe par le sort de Franklin déterminèrent ce jeune officier à partir pour le Nord, à quitter momentanément la marine française à laquelle il allait faire tant d'honneur, et sa famille à laquelle il écrivait cette belle parole : « Je vous recommande le courage plutôt que la résignation. »

Je voudrais faire lire à tous les jeunes hommes le journal du voyage de Bellot. On le suit avec une inexprimable émotion, à bord du *Phénix*, sous le commandement du vieux puritain Kennedy, au milieu de braves gens qui ont fait vœu de ne pas boire de vin, qui prient ensemble, lisent ensemble Shakespeare, risquent leur vie en riant, et sont forcés d'admirer ce petit Français, toujours de bonne humeur, parlant du « *cher bruit de la forge de son père*, » dur à la fatigue, docile au commandement, insouciant devant le péril, fidèle à Dieu et à son épaulette, qui s'en allait au pôle Nord chercher la gloire et la

[1] Coup d'œil d'ensemble sur les différentes expéditions arctiques, par V.-A. Malte-Brun, 1855.

[2] *Journal d'un voyage aux mers polaires*, par le lieutenant de vaisseau Bellot. Paris, Perrotin, 1854. — V. aussi *Œuvres choisies* de Jean Reynaud, *Lectures variées*, p. 45. Paris, Furne, 1866.

mort, en 1851 et 1852, pendant que la France changeait de gouvernement. Ce journal est un modèle de style, car il a le mouvement, la précision et la couleur, dons inimitables de celui qui a vu, touché, souffert ce qu'il raconte ; il est surtout un modèle d'héroïsme tranquille et persévérant ; caractérisé par ces mots : « Je n'ai point été « élevé dans une boîte à coton... J'ai confiance en Dieu, et ce que les « forces humaines peuvent accomplir, je le ferai ! »

De tous les navigateurs dont j'ai lu les récits, Bellot est celui qui a le mieux peint les Esquimaux. Il a été frappé de leur douceur et de leur courage. Il les croit sans culte [1], et cependant ils reconnaissent un Dieu et une âme, enterrent leurs morts sous des pierres, afin que l'esprit puisse s'envoler par les interstices. Ils n'ont pas de gouvernement ; la faim les gouverne et compte toutes leurs heures. Ils n'ont pas de signe de deuil ; le plaisir de vivre ne leur apprend pas à détester la mort. S'ils sont doux, ils ne sont pas tendres ; leurs femmes sont pour eux des servantes, et ils laissent mourir, sans pleurer, les vieillards et les enfants, bouches inutiles. Ils aiment la musique, et ils apprennent sans trop de peine à chanter. Ils n'ont pas de lois, de juges ou de prisons ; le talion est pour eux à la fois tout cela. Ils savent tracer des cartes, et les navigateurs ont tous reçu d'eux des renseignements exacts sur la configuration des côtes.

Quelques animaux les entourent sur la terre. La peau imperméable ou fourrée de ces animaux est précisément ce qui convient pour couvrir le corps dans des contrées où il est tour à tour glacé par l'eau qui se gèle ou mouillé par la glace qui se fond. Sur la mer, ils sont environnés par les baleines et surtout par les phoques. La chair de ces mammifères marins est riche en carbone, et elle rallume le sang, comme le charbon rallume le feu. Les Esquimaux sont malpropres, et comment ne le seraient-ils pas ? Pendant six mois au moins, ils ne voient pas une goutte d'eau dégelée, ils n'ont pas de bois pour faire du feu, et ils vivent dans l'huile et la graisse de poisson. Ils sont à 1,200 lieues de la région du blé, l'herbe ne pousse presque plus sur leur terre. Ils ne peuvent pas nourrir des rennes, ils entretiennent des chiens, chiens dangereux, parce qu'ils sont nourris de chair et souvent affamés, mais agiles et robustes. Pas de métaux pour forger des instruments ; la pierre en tient lieu. Allez voir dans les galeries de l'histoire du travail les haches en pierre des races celtiques, et vous trouverez ces contemporains du déluge dans les mains des Groënlandais, aujourd'hui vivants. La terre a ses dates

[1] Les missionnaires nous apprennent que les Esquimaux croient à un bon et à un mauvais esprit. Pour conjurer ce dernier ou Torngak, ils ont des sorciers nommés Angekok. Ils ont la tradition d'un déluge.

écrites dans les couches géologiques, et l'humanité retrouve la chronologie de son histoire dans les races des divers climats. Le climat a ses couches comme le sol, et il y a un *âge de pierre* contemporain. Les voyageurs de ces régions ont le soin de cacher, sous des huttes de pierre ou *cairns*, des provisions destinées aux voyageurs qui viendront après eux ; il y a ainsi, à la baie Fury, au port Léopold, des amas de provisions, viande salée, huile, instruments, couvertures. Et il semble que le premier visiteur du monde, le Créateur, ait eu les mêmes attentions pour les futurs habitants, enfermant sous la forme du phoque, de la viande, de l'huile, de la peau, des os propres à fabriquer les instruments qui servent à la coudre, en même temps qu'il donnait à cet animal assez d'agilité, de finesse, pour que le pêcheur, en se mettant à sa poursuite, fût forcé d'exercer la vigueur et l'audace dont il avait besoin.

A fabriquer, à manier son traîneau, ou sa barque légère ou *kajak*, l'Esquimau n'a pas d'égal dans le monde ; l'Arabe ne mène pas mieux son cheval. C'est à l'Esquimau que devrait être décernée la première médaille accordée aux rameurs. Pendant six mois, il brave le froid, la mer, l'orage, l'avalanche, la nuit, la distance, pour arriver péniblement à se rendre maître de la nourriture qui soutiendra durant toute l'année la pauvre vie de sa famille. Puis après cet effort, et sentant venir la nuit, l'Esquimau se bâtit une maison en bois, quand il trouve du bois, en pierre, quand il n'a que des pierres, en glace quand il n'a que de la glace. Les modèles de ces huttes de bois, de pierre, de glace, figurent à l'Exposition. Un missionnaire catholique [1] a vu fabriquer, en deux heures, et il a habité une de ces maisons de glace, taillée par grands morceaux, comme des pans de murailles, posés l'un sur l'autre, puis arrosés d'eau qui se gèle aussitôt et ferme les joints comme le ciment le plus solide ; on laisse un trou pour s'y glisser ; à l'intérieur, les peaux servent de lits, et de la mousse placée sur une pierre et imbibée d'huile, tient lieu de lampe ; un dernier pan de glace est tiré sur les habitants et clôt l'entrée en laissant un peu d'air. Vienne la nuit, l'orage, la pluie, la grêle, la maison de glace résiste, et à son abri, la chaleur entretient la vie. Singulière image de la vie elle-même ou plutôt de la résignation courageuse de l'homme contre les rigueurs de la destinée ; il sait se servir de l'obstacle, le façonner sous sa main intelligente, s'enfermer sous la neige, et obliger la neige à le défendre contre l'hiver, vaincu et partout vainqueur, puisqu'il résiste et ne succombe point !

Dans de telles luttes, l'Esquimau devient insensible à la fatigue ; en proie à de tels besoins, il est vorace, quand il peut les satisfaire,

[1] Lettre du Père Petitot, missionnaire oblat, 1866.

et la faim le pousse parfois, dit-on, jusqu'à l'anthropophagie. Six Esquimaux peuvent dévorer un ours en une nuit. Il n'est pourtant point méchant, il ne connaît pas les armes destructives, il a le regard doux, il est serviable pour les navigateurs, et quand ils lui offrent des verroteries, de l'or, ou du fer, il choisit le fer, et refuse ce qui est inutile. En vérité, quoiqu'il soit laid, petit, malpropre, dur, glouton, cependant ce rejeton de la famille humaine n'est pas dénué de quelque grandeur, lorsqu'on se le représente en face d'une nature sans beauté, sans pitié, hostile, meurtrière, implacable, dont il se sert pourtant et sur laquelle il exerce, comme les autres hommes, sa part de domination.

Est-il heureux? Cette question inquiète beaucoup le lieutenant Bellot, et il a plus de peine à se décider que M. de Chateaubriand, parce qu'il voit de ses yeux ce que le grand écrivain s'est plu à imaginer. On connaît cette belle page du *Génie du christianisme* :

« Qu'y a-t-il de plus heureux que l'Esquimau dans son épouvan-
« table patrie? Que lui font les fleurs de nos climats auprès des
« neiges du Labrador, nos palais auprès de son trou enfumé? Il
« s'embarque au printemps avec son épouse sur quelque glace flot-
« tante. Entraîné par les courants, il s'avance en pleine mer sur ce
« trône du Dieu des tempêtes. La montagne balance sur les flots ses
« sommets lumineux et ses arbres de neige ; les loups marins se li-
« vrent à l'amour dans ses vallées et les baleines accompagnent ses
« pas sur l'Océan. Le hardi sauvage, dans les abris de son écueil mo-
« bile, presse sur son cœur la femme que Dieu lui a donnée, et
« trouve avec elle des joies inconnues dans ce mélange de voluptés
« et de périls[1]. »

Belle description si elle était exacte! Le poëte Campbell a décrit aussi l'Amérique russe, et il parle des *longs hurlements du loup sur les rives d'Ounalaska*. Or, le capitaine Cook, qui a visité deux fois ce pays, insiste, par un hasard singulier, sur ce fait qu'il ne contient pas de loups. M. de Chateaubriand a vu de même en poëte le Labrador. L'Esquimau n'emmène pas sa femme à la pêche, il ne la presse pas sur son cœur, il ne s'embarque pas sur la glace flottante. Il n'y a pas de hautes montagnes au Labrador, et les sommets n'y sont pas couverts d'arbres. Il n'y a de vrai que le *trou enfumé*, et Bellot va nous en donner la description d'après nature :

« Je cherchais vainement la porte ; il me fallut l'aide d'un des assis-
« tants pour deviner qu'une ouverture, à peine de deux pieds de haut,
« recouverte d'une peau, était la porte. Des bouffées chaudes et char-
« gées de fétides émanations m'arrivent, je sens s'ébranler mon cou-

[1] Liv. V, chap. XIV.

« rage, mais enfin, je pénètre dans l'intérieur de la hutte, après avoir
« rampé, sur une longueur de deux mètres, dans une sorte d'égout
« aux murailles humides, dont le pied repose dans une boue dé-
« trempée de sang, d'eau, d'huile et de graisse... Une enceinte rec-
« tangulaire de pierres, recouverte à l'extérieur d'une épaisse
« couche de terre et à l'intérieur de trois ou quatre planches,
« forme la charpente de la hutte ; de chaque côté de la porte et au
« fond, une sorte de treillage à un pied du sol et de trois à quatre
« pieds de large, recouvert de peaux, sert de lit et de table. Dans
« l'espace du milieu, qui a à peu près trois pieds, une moitié de
« phoque, dont la graisse a été enlevée, mais dont les chairs sai-
« gnantes sont foulées aux pieds, et qui est à la portée des appétits
« des hôtes de la hutte...

« Sur un des côtés, une vieille femme presque aveugle, aux pau-
« pières rouges, aux jambes et aux bras nus, aux mèches grison-
« nantes, coud des peaux qu'elle remue avec ses pieds et ses mains...
« Près d'elle est couché son fils, le maître de la maison, qui se met
« sur son séant pour me faire honneur. Au fond, une jeune femme
« presque nue, allaite un enfant nu qu'elle tient d'une main,
« tandis que de l'autre elle ramasse à la hâte quelques peaux qui
« forment ses vêtements. Deux lampes, où brûle une huile fétide,
« éclairent et chauffent la hutte... Point d'ouverture qui laisse
« échapper la fumée ; un seul trou près de l'entrée, voilé par de
« minces enveloppes d'intestins et de boyaux... Comment des êtres
« humains peuvent-ils vivre dans de telles conditions [1]? »

« Ce barbare a de fort bonnes raisons pour préférer son pays et son état aux nôtres, » écrit hardiment M. de Chateaubriand. Mais le paradoxe est trop fort. La prétendue indépendance du sauvage n'est que l'isolement et l'impuissance, hors de toute vie sociale. Le mal du pays, qu'il éprouve quand on le déplace, n'est pas la preuve du bonheur; il est la preuve de l'âme qui embellit les objets ; il est le sentiment du malaise craintif que l'indigent et l'orphelin ressentent au milieu d'une famille opulente et nombreuse; il est l'heureux aveuglement de l'habitude qui plie l'homme à sa destinée ; enfin, la nostalgie du pauvre Esquimau me semble une sorte de loi comme la pesanteur qui fait retomber la pierre au point où l'ordre de Dieu l'a placée. Il n'a pas de besoins, dit-on ; cela veut dire qu'il n'a aucune de nos satisfactions. Il ne connaît ni les jouissances du bien-être individuel ni les jouissances de la vie sociale; l'homme civilisé peut, dans les moments difficiles, retrancher sur son abondance et se prêter aux variations de la fortune ; pour le sauvage, dont le seul besoin satisfait

[1] P. 54.

est la faim, un degré de moins, et il tue; et s'il ne tue pas, il meurt.

Faisons donc trêve aux dissertations sur le bonheur de la vie sauvage, et demandons-nous plutôt s'il y a quelque espoir de porter à ces peuples si mal doués un peu de bonheur. Jusqu'ici nous avons suivi les chasseurs, les baleiniers, les navigateurs, et nous savons déjà que les Esquimaux ne sont pas dénués d'intelligence, de courage et de quelques bons sentiments. Mais nous savons aussi qu'ils habitent un pays horrible, qu'ils sont eux-mêmes pauvres et laids. Leur portrait physique et moral se résume dans cette phrase du grand ouvrage de Morton sur les crânes et les caractères physiologiques des peuples de l'Amérique[1]. « Avec le nez enfoncé entre les os proéminents des deux joues, les yeux bridés, une bouche énorme et béante, les cheveux plats, la taille courte, ils offrent le type le plus repoussant de toute l'espèce humaine : *most repulsive of the human species*. En outre, on peut appeler leurs vertus l'absence de certains vices. »

Sur ce portrait, qui donc les aimera ? Dans ce pays, qui donc ira partager leur sort? Quel est donc le plongeur assez hardi, assez patient, assez dévoué, pour se précipiter dans cet abîme de dangers à courir, de misères à affronter, de répugnances à surmonter ? Les pêcheurs et les savants qui ont rencontré les Esquimaux n'allaient pas leur rendre visite. Ils couraient à la recherche de la richesse ou de la science. Mais qui donc ira chez eux pour eux? « Pauvres Esquimaux, s'écrie Bellot, qui se dévouera à vous civiliser[2]? »

III

Il est, au milieu de l'Europe, en France et en Allemagne, deux maisons d'où partent à peu près chaque année des hommes et des femmes qui se chargent de répondre à cette question. D'Allemagne, il part pour le Groënland et le Labrador des ménages de frères et de sœurs *moraves*. De France, il part pour la rivière Mackenzie et l'océan Glacial des prêtres catholiques portant le nom d'*oblats*.

Ce sont les derniers témoins que nous ayons à interroger; avant de les interroger, faisons connaissance avec eux.

On sait quelle est l'histoire de la communauté chrétienne connue

[1] Morton, *Crania Americana*, Philadelphie, 1839, p. 53.
[2] P. 112.

sous le nom de *frères moraves*[1]. Ils font remonter leurs origines jusqu'à la prédication du christianisme parmi les Slaves, au neuvième siècle, et ils se rattachent surtout aux disciples de Jean Huss, persécutés en Bohême et en Moravie, au quinzième siècle. Mais il est certain que ces disciples n'existaient plus, au moins à l'état de secte distincte, à la fin du dix-septième siècle. Quelques protestants, disséminés dans les provinces de l'empire d'Autriche, s'étaient réfugiés, soit dans la Silésie, qui relevait alors de la même couronne, mais où Charles XII avait obtenu le maintien, pour ses coreligionnaires, de quelques *Églises de faveur*, dont le centre était l'Église de Teschen, soit dans la haute Lusace, région voisine qui forme l'extrémité nord-ouest du royaume de Saxe. C'est là, dans le village de Berthelsdorf, sur la route de Zittau à Lobau, qu'habitait le comte de Zinzendorf, jeune seigneur saxon, qui recueillit sur ses terres quelques-uns des réfugiés de Moravie, un menuisier nommé Christian David, deux couteliers, les frères Neisser, et il les établit, en 1722, sur la petite montagne du Hutberg, dans un endroit auquel fut donné et est demeuré le beau nom de Garde-de-Dieu, *Herrnhut*.

Zinzendorf est le véritable fondateur des frères moraves.

Il avait alors vingt-deux ans, étant né à Dresde en 1700. John Wesley naquit en 1703. Zinzendorf, à la même époque, fut le Wesley de l'Allemagne. C'était un homme fort extraordinaire. Il était venu à Paris à dix-neuf ans, pendant la Régence, dans l'année même où l'influence de Law et de Dubois étaient au comble ; au lieu de se livrer au plaisir, il écrivait à un ami : « Tout ce monde me paraît fade, *O splendida miseria !* » et il avait recherché et obtenu l'amitié du cardinal de Noailles, avec lequel il aimait à causer de théologie. A l'université de Halle, où il avait fait ses études sous les yeux du pieux et savant Franke, avant de les terminer à l'université de Wittenberg, il s'était lié avec un jeune Suisse, le baron de Watteville, et trois autres amis, et, dès 1715, ils avaient fondé ensemble une

[1] Je dois à l'obligeance de M. Vernes la communication des documents qui suivent :

Histoire de l'Église des frères de Bohême et de Moravie, par Bost, 1844. — L'*Œuvre de l'Église des frères au milieu des peuples chrétiens*, par Tietzen, 1861. — L'*Église de l'unité des frères*, par Hahn, 1862. — *Verlasz der allgemeinen Synode*, 1857. — *Verlasz der provinzial Synode*, 1862. — *Vie et Doctrine des Moraves*, par C. Martin, manuscrit, 1865. — *Report of the Committee of the London Association in aid of the Missions of the United Brethren-Moravians*, 1866.

M. de Micheli, de Genève, a eu la bonté de me prêter les correspondances, très-touchantes et très-instructives, qu'il entretient avec les frères et les sœurs moraves du Labrador, deux écrits curieux, dont il est l'auteur, sur les *Missions chez les païens*, et l'*Introduction du christianisme chez les Esquimaux du Labrador*, et enfin la *Vie de Zinzendorf*, par Bovet.

sorte d'association pieuse, sous le nom bizarre d'*Ordre du grain de sénevé*, et ils s'étaient promis de travailler à la conversion des païens, tout en devenant les premiers dans l'étude du grec, du latin, du français. Un moment conseiller à la cour de Dresde, le comte de Zinzendorf était revenu habiter ses terres, après son mariage avec une comtesse de Reuss; il y avait appelé Watteville, deux pasteurs, et ils évangélisaient ensemble le village, pensant toujours à évangéliser le monde, lorsque ces trois paysans de Moravie vinrent à eux. Dix ans après, une communauté était formée. Zinzendorf en fut le législateur, l'organisateur, l'apôtre, puis le prêtre, et même l'évêque.

Je ne dirai rien de sa législation un peu compliquée, parfois subtile; je ne parlerai point de la piété un peu bizarre, quelquefois enfantine, de la nouvelle communauté. Que l'on pense ce que l'on voudra de ces formes et même de l'homme ardent, violent, mais irréprochable et infatigable qui en fut l'auteur; mais que l'on n'oublie pas qu'à trente-deux ans, en plein dix-huitième siècle, au fond d'un village de l'extrémité de la Saxe, il avait réuni et inspiré tant d'hommes dévoués, qu'il pouvait envoyer des missionnaires, en 1732, aux Indes occidentales; en 1733, au Groënland; en 1735, aux Indiens du haut Canada; en 1737, au cap de Bonne-Espérance; en 1738, à la Guyane; en 1741, à Philadelphie; en même temps qu'il fondait des établissements en Allemagne, en Danemark, en Suède, en Hollande, en Angleterre, en Russie; allant voir, en 1738, à Londres, John Wesley, avec lequel il ne put s'entendre; passant aux Antilles en 1739; retournant en Amérique en 1740; lapidé, en 1741, à Genève, qu'il trouve à peu près aussi corrompue que Paris; entraînant partout des disciples, et laissant partout des exemples, des discours, et surtout des cantiques que son âme poétique improvisait et laissait couler sans cesse; fondant à peu près une maison par an jusqu'à sa mort. Il mourut en 1761, dans les bras de Jean de Watteville, fils de son ami, en murmurant ces mots : « *Mon Dieu, il fait bon se reposer.* »

Les fondations du comte de Zinzendorf ont duré; elles durent encore; elles rattachent à l'Évangile, aux espérances éternelles et à la vie honnête environ 80,000 chrétiens. On se demande pourquoi de grandes villes se sont fondées sur une colline, au bord d'une forêt? Parce que les hommes ont trouvé dans le voisinage une source inépuisable, une mine d'or, ou simplement une vue merveilleuse dont la splendeur les a ravis? Les richesses et les beautés de l'ordre moral sont plus attachantes encore. Comment les Esquimaux, les Cafres et les Hottentots, les Groënlandais, les esclaves des Antilles, ont-ils eu des amis et connu le vrai Dieu de l'Évangile? Parce qu'un gentilhomme saxon et quelques artisans

moraves, cherchant ensemble de bonne foi le royaume de Dieu, il y a cent cinquante ans, dans un village inconnu, ont pensé à l'abandon des derniers nés de la famille humaine[1].

C'est un missionnaire morave nommé Mierching, qui servait de guide et d'interprète au capitaine Mac Lure dans sa mémorable expédition, et, dans son journal, le célèbre marin exprime le vœu que les moraves se répandent au milieu de ces pauvres et intéressants pêcheurs du pôle, séparés du monde par le climat, refoulés par les Indiens sanguinaires, et errant sur les rives les plus lointaines d'un territoire affermé à une compagnie de marchands de fourrures dont les dividendes dépendent de la multiplication des animaux plus que de celle des hommes... « Un homme comme M. Mierching, ajoute

[1] Cette petite communauté de chrétiens mériterait une étude à part. Elle vit sans division et sans réforme, quoique non sans épreuves, depuis deux siècles; les traditions encore vivantes dans son organisation et dans sa doctrine prouvent qu'elle remonte au delà de la réforme : car elle porte dans les traits de sa physionomie des ressemblances et des airs de famille catholiques. Elle a pour pouvoir législatif et dogmatique des *synodes* qui sont de petits conciles; pour pouvoir exécutif des *anciens*, élus par le synode et dont la *conférence* est une sorte de sacré collége; elle avait même un chef des anciens, qui ressemblait fort à un pape, jusqu'en 1740, époque où le synode proclama que le Seigneur était l'ancien, et que les autres anciens n'était que ses vicaires. Elle a des *évêques*, quoique sans diocèse limité, pour transmettre l'ordination; elle a des *prêtres*, quoique sans pouvoir défini; elle a des *chœurs*, fort semblables aux confréries, et des *aides de chœur*, pour avertir de leurs fautes les membres de ces chœurs; elle a des sacrements des images, des fêtes, une liturgie, des cantiques, dont les expressions révèlent une piété presque raffinée, des séminaires, des orphelinats. Ce gouvernement, à la fois théocratique, aristocratique et démocratique, s'unit à des usages tout à fait singuliers, et auxquels convient le nom de *Socialisme mitigé*. Les enfants, filles ou garçons, absolument séparés pendant toute leur jeunesse, sont élevés par la communauté, jamais dans la famille, du moins après douze ans. Il y a pour les non-mariés de chaque sexe, des ateliers et des commerces, entrepris aux frais et au profit de la communauté, et de ce travail sans salaire, où l'ouvrier, défrayé de tout, n'a rien à dépenser mais rien à recevoir, résulte la suppression de la pauvreté, mais aussi l'impossibilité d'atteindre à la richesse; pas de souffrance, mais pas d'esprit d'entreprise. Le mariage affranchit de cette vie en commun, mais, pour se marier, le jeune homme ne connaît pas de femme, il la demande aux anciens; ils la lui désignent, et souvent par le sort, expédient très-ordinairement employé par les moraves, nullement par esprit de fatalisme, mais au contraire par une sorte de confiance naïve dans l'assistance continue de Dieu.

Cette organisation est compliquée et singulière, mais la forme du flambeau est bien peu de chose pourvu que la flamme ne s'éteigne pas. Or la foi ardente des moraves dans la personne divine du Christ, la simplicité laborieuse de leur vie, l'union vraiment fraternelle des membres, font de cette petite communauté la plus croyante, la plus tolérante et la plus agissante des sectes du protestantisme contemporain. Partagés entre l'éducation, la charité, le travail manuel et les missions chez les Esquimaux, les noirs et les Hottentots, les moraves forment un groupe de 20,000 chrétiens, bienfaiteurs de 80,000 païens; un tel service rendu sans bruit mérite assurément le respect.

M. Obsorne, révolutionnerait en peu d'années cette race docile. Rien ne mettait en défaut cet homme rare ; il excellait à fabriquer des chaussures, à pêcher un poisson, à bâtir une cabane, à chanter une chanson, à jouer de la guitare, énergique, toujours content, rompu à une vie d'épreuve[1]. » Ce M. Mierching était Saxon, et il avait été missionnaire au Labrador.

C'est en 1771 que les moraves se sont établis, grâce à l'énergique persévérance d'un pauvre menuisier, nommé Jeans Haven, sur cette côte si mal nommée par les Portugais Terre-de-Labour. Mêlant aux noms du pays les souvenirs sacrés de l'Évangile, ils ont appelé Naïn la première station, située au 57° de latitude nord ; puis fondé Okkak, à 50 lieues plus au nord, en 1776 ; Hoffenthal en 1782, Hébron en 1825, Tsoar en 1864. Tous les ans, des ménages de jeunes gens saxons, danois, ou suisses, partent pour le Labrador. Ils s'embarquent à Londres sur un navire appartenant à la mission, et qui a toujours le nom d'*Harmony*. Ce navire ramène en Europe les enfants des missionnaires, car le climat les tuerait, et les moraves du Labrador sont forcés de s'imposer cette privation cruelle. L'*Harmony* apporte des provisions, il emporte des fourrures et des produits du Labrador, il se charge des correspondances, il amène quelquefois des amis. Son arrivée dans chacune des stations est le grand événement de l'année ; Européens et Esquimaux l'attendent, le saluent, l'entourent ; quelques jours se passent dans la joie, comme le moment du parloir pour un prisonnier. Puis il s'éloigne, et en voilà pour un an. Les missionnaires du Groënland et surtout ceux qui évangélisent l'intérieur des continents ne connaissent même pas cette joie.

Il y a sur le bord du lac de Genève plusieurs familles chrétiennes qui entretiennent une correspondance suivie avec les frères et les sœurs moraves du Labrador. J'ai lu ces lettres, et je voudrais les citer toutes, principalement celle des sœurs. Je me borne à extraire deux phrases d'une lettre écrite en 1863 par une sœur morave suisse ; elle raconte son arrivée après un voyage que la rencontre d'énormes montagnes de glace faillit rendre funeste :

« Quand nous fûmes à 7 milles de la côte, le capitaine fit tirer « deux coups de canon auxquels répondit bientôt le canon du rivage. « Un drapeau rouge parut à l'horizon. Il s'élevait, nous dit-on, sur la « maison de la mission, mais la maison même nous était cachée. Ce « drapeau, hissé par des mains amies, nous réjouit le cœur. Bientôt, « nous vîmes les Esquimaux accourir de tous côtés dans leurs ka- « jaks, et quand nous avons jeté l'ancre, ils ont entonné un cantique « de réjouissance... Femmes et enfants nous attendaient sur le rivage.

[1] B. 98, ch. VIII.

« Quelques-uns des gros chiens de la contrée vinrent aussi nous « reconnaître. Les Esquimaudes me parurent toutes avoir la même « figure. Elles ont de grosses joues rouges, les cheveux noirs attachés « en arrière, comme les Chinoises, avec un ruban rouge. Je remar- « quai que quelques-unes portaient des tresses et l'on m'expliqua « que c'étaient celles admises à la première cène. Quant aux hom- « mes, ils sont de fort petite taille et leurs cheveux descendent sur « le front..... Ces pauvres gens nous regardaient avec curiosité. Ils « aiment quand on leur sourit, m'avait-on dit, et je n'avais point « d'efforts à faire pour témoigner de la bienveillance à ceux auprès « desquels la main du Seigneur nous a conduits... Ma peine était de « ne pouvoir encore leur dire un seul mot. Comme je vais m'encou- « rager à apprendre leur langue! Leur bonjour, quand ils se saluent, « signifie : *sois fort !*.... Adieu, que le Seigneur soit avec vous sur « les riantes rives du Léman, et avec nous sur les plages rocailleuses « et monotones du Labrador. »

Il y a des missionnaires qui demeurent sur ces terres froides, grisâtres, sans charme et sans grandeur, pendant quinze ou vingt ans, et des femmes jeunes et délicates, qui apportent d'Europe des fleurs et des tourterelles, s'habituent peu à peu à vivre là, au milieu d'Esquimaux bêtes, laids, et malpropres, n'ayant d'autre joie que de leur faire du bien, et si peu de distractions que le clapotement de l'eau qui dégèle et s'anime du libre mouvement de la vie leur semble une douce musique. Quel contraste avec le tourbillon de nos villes qu'une telle vie, où le passage d'un ours, le vol d'un oiseau, le cri d'un phoque, est un événement ! Comme on comprend ce mot d'une autre jeune femme : « L'attente patiente en regardant à Dieu est un « apprentissage que nous faisons au Labrador. »

Cette attente est du moins récompensée. Il faut tout apprendre à ces ignorants, même à se donner la main et à témoigner quelque sensibilité, encore plus à se nettoyer, à se mieux vêtir, à cultiver un peu de terre en écartant la neige, à ne pas abandonner leurs enfants ou leurs malades, puis à lire, à écrire, à chanter, à tenir leur parole, à croire en Dieu et non pas aux sorciers. La difficulté est de les réunir. La nuit dure du 26 novembre au 6 janvier, à peu près deux mois; l'été est tout entier occupé par la chasse et la pêche. Il s'agit bien de lutter contre l'ignorance ! il faut d'abord vaincre la faim, le froid, la distance, la nuit. Cependant les missionnaires font l'école, et ils vont visiter les malades. Puis, il est curieux de les voir recourir aux usages catholiques, avoir avec les païens ce qu'ils appellent des entretiens particuliers, ne les admettre à la cène qu'après cette confession, et multiplier les *fêtes*. En Europe, les fleurs accompagnent les fêtes; la nature est elle-même un temple paré ; là-bas,

les fêtes de la religion avec les rubans, les chants, les lumières, viennent interrompre la monotonie de la nature; fêtes des veuves, des mariées, des jeunes filles, des garçons, des vieillards, fêtes de Noël, avec des repas fraternels, fête de Pâques, où les missionnaires ont coutume de venir avec les Esquimaux la nuit au cimetière couvert de neige pour voir le soleil se lever, en signe de résurrection, sur le blanc linceul des tombeaux. Peu à peu l'intelligence s'ouvre, le cœur s'attendrit, et ces pauvres gens si maltraités par la nature qui les entoure sont étonnés et réjouis à la bonne nouvelle que Dieu a visité la terre. Un vieil Esquimau écrivait, en 1864, à un Genevois : « Jésus m'aime et il t'aime, frère. Je serai heureux de te voir un jour près de lui. » Les stations des moraves deviennent peu à peu le centre de villages chrétiens, sur toute cette côte lointaine, où le naturaliste se réjouit de trouver les premiers germes de la vie végétale et animale, quelques fleurs, un petit nombre d'animaux, quelques échantillons curieux, et où le moraliste doit être plus heureux encore de trouver, avec les signes de l'empire de l'homme le plus abaissé sur la nature la plus redoutable, les étincelles de l'esprit qui s'éveille, les semences d'une civilisation meilleure, et ce que l'on peut appeler les premières ondes de la conscience qui se fond, se réchauffe et s'anime, comme la neige de ces contrées se dégèle sous des rayons plus vifs.

La vie de ménage des moraves est un grand exemple pour les Esquimaux, groupés autour d'eux ; mais elle est évidemment un obstacle sérieux à leurs lointaines excursions. Le missionnaire catholique ne connaît pas ces obstacles ; il est soldat ; il ne se marie pas, il a tout sacrifié, il va au bout du monde. Le missionnaire protestant est pasteur, le missionnaire catholique est pionnier, explorateur, apôtre infatigable. Je constate ces faits et ces différences, sans vouloir déprécier les missionnaires protestants. Dans les livres sur les missions, j'ai rencontré avec chagrin des paroles haineuses contre les missionnaires catholiques, et réciproquement. Mais dans les lettres des missionnaires eux-mêmes, les traces de ces querelles sont bien rares. « Pour tous les chrétiens, a dit admirablement Li-
« vingstone, les passions de secte tombent vite, quand ils se trouvent
« à travailler ensemble en plein paganisme. »

Depuis cent ans, les moraves ont fondé cinq stations sur la côte de l'Amérique septentrionale, entre le 50e et le 60e degré de latitude ; ils n'ont point été au delà. Depuis dix ans, les missionnaires catholiques se sont répandus dans les immenses contrées de la Nouvelle-Angleterre, de la baie d'Hudson au détroit de Behring, du Canada au pôle Nord, et ils y ont déjà établi plus de vingt stations, s'avançant jusqu'au 68°, presque à l'embouchure de la grande rivière Mackenzie. Ces missionnaires sont des Canadiens ou des Français, souvent des

Marseillais, appartenant à une société religieuse fondée sous le nom d'oblats, par l'avant-dernier évêque de Marseille, M. de Mazenod. On ne se doute guère que quelques Français partent chaque année des rives tièdes et claires de la Provence pour aller évangéliser les Esquimaux dans les glaces et les brouillards de la rivière Mackenzie.

Quelques prêtres canadiens du diocèse de Québec avaient, dès 1731, parcouru la partie méridionale de ces vastes territoires où la compagnie de la baie d'Hudson subventionne quelques missions protestantes [1]. En 1844, ils furent érigés en un diocèse spécial, le diocèse de la Rivière-Rouge, et en 1865, un second diocèse a été coupé dans le premier, sous le nom d'Attabasca, dans l'intérêt des naturels de la région la plus septentrionale.

Trente-huit missionnaires français se sont depuis dix ans partagé l'évangélisation de ces contrées. Pas un n'a fait défection ; un seul est mort. Pour parvenir au premier poste, les plus anciens ont eu à passer 65 jours en barque, à partir de Montréal. Puis, ils n'ont pas cessé de tendre au nord. Comme les voyageurs qui descendent du mont Blanc s'attachent les uns aux autres par des cordes, plaçant en avant le plus hardi, on voit ces missionnaires s'avancer de station en station, à 100, 200, et quelques fois 400 lieues les uns des autres, se visitant, se relayant, animés par la tournée de leurs évêques. En 1859, un prêtre de Montpellier, Grollier, monte jusqu'à l'embouchure de la rivière Mackenzie et chante le psaume écrit en Orient trois mille années avant : *Benedicite, glacies et frigus, Domino ;* il évangélise les Esquimaux du fort Good-Hope, il réconcilie en leur faisant baiser la croix les Indiens Loucheux et les Esquimaux, et demeuré seul pendant plus de vingt mois, malade, résigné à la mort, il se ranime et s'écrie : Dieu nous aime ! en voyant arriver le P. Séguin qui vient du territoire russe [2]. En 1862, le général américain Sibley, chargé d'aller châtier les Sioux, envoie pour leur proposer la paix un missionnaire français, nommé André, et un an après la mort du P. Grollier, en 1864, le P. Pétitot, un Marseillais joyeux et hardi, dont j'ai lu les lettres, passe dix jours au bord de l'océan Glacial, au milieu de grands Esquimaux, cruels, voleurs et idolâtres, qui finissent par admirer celui qu'ils appellent dans leur langage : « Le priant qui ne sait pas

[1] *Vingt années de missions au nord de l'Amérique*, par M. Taché, évêque de la Rivière-Rouge. — *Missions chez les sauvages de l'Amérique du Nord*, par M. Faraud, évêque d'Attabasca. — Je dois à M. Taché une carte curieuse de ces deux diocèses, et au P. Sardou, procureur général des oblats, une copie des dernières lettres du P. Pétitot, qui habite le fort Good-Hope.

[2] Il y aussi quelques stations de l'Église russe dans l'Amérique russe, mais je n'ai pas de renseignements sur les œuvres des popes, et j'ai peu de confiance dans les conversions appuyées sur le despotisme militaire.

le mal et qui vit seul. » Puis, il prêche les Indiens Loucheux, « belles âmes, dit-il, qui courent au-devant de l'Évangile. »

Trente-huit prêtres, trente-huit stations, relevant de deux diocèses, et semées au milieu du dédale de lacs, de rivières, de forêts, et de neiges, de ces contrées, voilà, en dix ans, l'œuvre du zèle chrétien, et du courage français.

IV

Il est temps d'achever cette longue excursion dont un traîneau, une cabane, une barque, des haches de pierre, des peaux, de l'huile, et quelques autres objets perdus dans l'Exposition universelle, ont été l'occasion. Je la terminerai par quelques vues d'avenir.

L'avenir des petits pêcheurs du pôle me paraît aussi triste que leur passé. Le fameux passage du nord-ouest est découvert ; la science a remporté cette victoire, mais le commerce n'a pas à s'en servir ; par cette route, les marchandises ne passeront pas et les savants ne passeront plus. Les pêcheurs s'aventureront peut-être de plus en plus au nord, mais pour pêcher dans les eaux, pour chasser sur les terres des Esquimaux, nullement pour les étudier, les civiliser ou les enrichir. Déjà les missionnaires s'affligent des exemples donnés par les Américains qui stationnent dans les baies du Labrador. Par la voie de terre, il s'écoulera bien du temps avant que les Américains et les Canadiens, devenus plus nombreux, montent jusqu'à eux, avant que les Indiens, eux-mêmes civilisés, leur apportent autre chose que l'exemple de la guerre et de la rapine. Le midi du territoire de la compagnie d'Hudson se peuplera ; un chemin de fer, un télégraphe, pourront sillonner la partie inférieure de ces vastes régions; un gouvernement plus régulier vient de lui être accordé. Mais, cela est trop évident, la civilisation ne tient aucune route, aucun sentier, ouverts devant les pas des Esquimaux, et la nature inflexible ne leur promet pas les présents qu'elle leur a refusés jusqu'ici, la fécondité du sol, la chaleur du soleil, la compagnie des animaux, le chant des oiseaux, le charme des fleurs. Ils sont condamnés pour toujours au froid, aux ténèbres, à l'enfance. La petite lumière qui peut éclairer leur esprit est dans la main des missionnaires, et s'ils peuvent s'élever de quelques degrés au-dessus de leur condition présente, c'est par ce secours. Dieu soit loué ! l'Europe chrétienne le tient prêt pour eux.

Ainsi donc, il n'est pas un seul rameau de la famille humaine qui

soit à jamais relégué en dehors de la civilisation. Si vous voulez avoir une haute idée de l'homme, si vous voulez mesurer sa puissance et compter ses pas sur la terre, regardez à l'Exposition le petit *kajak* de l'Esquimau, puis allez voir en mouvement l'immense machine du vaisseau à hélice *le Marengo*. Faites mieux. Arrêtez-vous devant le fétiche, objet de la superstition stupide de la même peuplade, puis allez admirer les efforts d'un Michel-Ange pour représenter sous des traits humains le père des hommes. Faites mieux encore. Contemplez la civilisation qui retourne sur ses pas, et suivez ses fils les plus généreux, serviteurs de la science ou serviteurs de Dieu, voyez-les quitter les beaux rivages que le soleil éclaire, voyez-les partir pour aller, au milieu des glaces et dans les ténèbres, tendre la main aux derniers rejetons abandonnés de la race des hommes. Une parenté lointaine avec les Esquimaux n'a pas de quoi nous rendre fiers, mais nous pouvons estimer très-haut l'honneur d'être membres de la famille des missionnaires qui les évangélisent, membres de la famille du lieutenant Bellot ou de l'amiral Franklin !

AUGUSTIN COCHIN.

L'EUROPE A UTRECHT

IV[1]

Le secours vint une fois de plus de l'Angleterre, et la même nation qui, éclairée par Bolingbroke, avait la première aperçu la nécessité de la paix, sut aussi en assurer l'accomplissement. Le 15 mars, la Chambre des communes prenait une solennelle délibération par laquelle elle reprochait à la Hollande, à l'Empire et au Portugal de n'avoir point satisfait aux engagements contractés, et elle démontrait péremptoirement la justesse de cette accusation[2]. Le 16 mars, la même Chambre, après s'être livrée à l'examen du traité de barrière conclu trois ans auparavant sous le ministère wigh entre l'Angleterre et la Hollande, le déclarait contraire aux véritables intérêts de la Grande-Bretagne, et accusait lord Thownshend, qui l'avait signé, du crime de trahison[3]. En même temps, elle envoyait à la reine

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août 1865, du 25 juillet 1866 et du 25 juin 1867.

[2] Les États-Généraux étaient convaincus d'avoir fourni sur mer deux tiers de moins et sur terre moitié moins que leur contingent ; l'Empereur de n'avoir envoyé que depuis un an quelques troupes en Espagne, et le roi de Portugal de n'avoir mis sur pied que 13,000 hommes quand son traité l'obligeait à fournir 24,000 fantassins et 5,000 cavaliers. En outre, on reprochait aux États-Généraux de n'avoir pas envoyé un seul homme dans la Castille, tandis que l'Angleterre y avait renouvelé son contingent, et de n'avoir ni payé leur part de subsides, ni exécuté les conditions arrêtées depuis plusieurs années et relatives au commerce de la France. (Van Poolsum p. 303 et 304.)

[3] Van Poolsum (p. 304) s'étonne que la Chambre des communes ait condamné un traité qui avait été approuvé par la reine. C'est une des preuves de la partialité de cet auteur. La reine Anne avait, en 1709, ratifié un traité conforme à l'opinion de son ministère wigh, et la Chambre des communes, renouvelée depuis lors, blâmait un acte du précédent ministère. Rien de plus naturel, ni de plus légal.

une adresse, dans laquelle elle reproduisait ses griefs contre les alliés ainsi que la condamnation[1] du traité de barrière, et van Borselen, ambassadeur des États-Généraux ayant rendu publique une apologie de leur conduite, la Chambre des communes ordonnait de poursuivre l'imprimeur « de ce libelle, faux, scandaleux et portant « atteinte aux priviléges et à la dignité du Parlement[2]. »

Ces quatre actes, émanés coup sur coup d'une Chambre indépendante et libre, étaient des plus significatifs. Ils indiquaient d'une manière éclatante les sentiments de la nation et ils encourageaient puissamment la reine à persévérer dans la voie où elle avait les tories pour guides. Après une telle manifestation d'un pouvoir aussi considérable, aucune intrigue ne pouvait plus aboutir, aucune opposition n'était plus à craindre. Mais la certitude d'être affermi dans sa politique par l'assentiment national n'affranchissait pas Bolingbroke des règles de la prudence. Il sut ne pas céder à un entraînement irréfléchi, et, avant de conseiller à la reine une mesure assez décisive en faveur de la paix pour engager la Grande-Bretagne, il voulut aborder avec fermeté et résoudre d'une manière définitive la question de la réunion possible sous le même sceptre des deux monarchies française et espagnole.

Cette question, posée à Londres dans les préliminaires signés par Ménager, était devenue des plus urgentes et des plus graves. Il ne suffisait plus de la traiter en principe et de se contenter d'une assurance générale et vague, car le danger auquel on voulait parer était imminent. Le grand dauphin, le duc de Bourgogne, son fils, et le duc de Bretagne l'aîné[3] des fils de celui-ci, étaient morts tout à coup[4], et Philippe V, roi d'Espagne, que plusieurs princes intermé-

[1] Bothmar, représentant de l'électeur de Hanovre, crut devoir à ce sujet faire observer à Bolingbroke « que S. A. R. l'électeur, considérant ce traité comme la plus grande sûreté de sa succession à la couronne, ne pourrait voir avec indifférence qu'on donnât la moindre atteinte à ce traité. » Bolingbroke lui répondit peu de temps après « qu'ayant communiqué sa lettre à la reine, elle lui avait ordonné de l'avertir qu'il eût à ne point entrer dans des affaires si délicates sans en avoir des ordres exprès de l'électeur son maître, et sans les faire voir. » Van Poolsum, p. 305.

[2] Van Poolsum, p. 306. L'imprimeur fut puni de la prison. *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 224.

[3] Je veux dire l'aîné des fils vivant encore. Il y avait eu en effet déjà un autre duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne, né le 25 juin 1704 et mort le 13 avril 1705. Le 8 janvier 1707, la duchesse de Bourgogne mit au monde un fils auquel on donna le même nom du duc de Bretagne et qui est celui dont il est question ici. *Art de vérifier les dates*, t. VI, p. 316, 318.

[4] Le grand dauphin succomba le 14 avril 1711, le duc de Bourgogne le 12 février suivant, et le duc de Bretagne le 8 mars. *Art de vérifier les dates*, t. VI, p. 320, 321.

diaires avaient jusque-là tenu éloigné de la couronne de France, n'en était plus séparé maintenant[1] que par un faible enfant[2], âgé de deux ans, et gravement atteint lui-même du mal mystérieux et rapide qui venait de ravager la demeure royale. Les solennelles lettres patentes, par lesquelles Louis XIV avait, en 1700, maintenu à Philippe V son rang de prince français entre le duc de Bourgogne et le duc de Berri et qui n'était alors qu'un imprudent défi jeté à l'Europe, paraissaient être sur le point de recevoir leur menaçante exécution. Le monarque dont la grandeur inquiétait les autres États, n'était plus Louis XIV, ni l'archiduc Charles, mais semblait devoir être Philippe V. Fréquents et brusques revirements de la politique, si intéressants à étudier dans leur nécessité et à approfondir dans leurs causes, et qui, dans une courte période, montrent la maison de Bourbon arrêtée dans sa trop grande ambition, puis soutenue contre un rival à son tour devenu trop redoutable, et de nouveau réduite à l'impossibilité d'étendre sa puissance en Europe.

La confusion des deux couronnes était une question d'une gravité extrême. Bolingbroke en appréciait toute l'importance. Le 23 mars 1712, il écrivait à Torcy : « La reine me commande de vous faire « savoir que cet article est d'une si grande conséquence *tant pour* « *elle que pour le reste de l'Europe, tant pour le siècle présent que* « *pour la postérité*, qu'elle ne consentira jamais à continuer les « négociations à moins qu'on ne trouve un expédient sérieux et « solide[3]. » Et, le 26 mars, il terminait une lettre, adressée à Marschall[4], par ces mots énergiques : « Je vous écris avec ouverture « et peut-être avec chaleur sur cet article ; mais vous m'excuserez « quand vous considérerez qu'à moins que nous ne prévenions cette « union, nous jetons, en faisant la paix, les semences de nouvelles « guerres et le fondement d'un pouvoir qui ne pourrait manquer « d'être dangereux à toute l'Europe. » Harley, cousin du grand trésorier, fut, le 23 mars, envoyé à Utrecht, tandis que l'abbé Gautier se rendait à Versailles, chargé d'un mémoire du gouvernement anglais.

[1] Il restait bien encore le duc de Berri qui ne mourut que le 4 mai 1714. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'était que le troisième fils du grand dauphin, tandis que Philippe V était le second. C'était donc à ce dernier que revenait la couronne de France après l'extinction de la postérité du duc de Bourgogne.

[2] Le duc d'Anjou qui fut, depuis, Louis XV, né le 15 février 1710. *Art de vérifier les dates*, t. VI, p. 318. *Mémoires de Saint-Simon*, t. V, p. 157.

[3] *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 155.

[4] *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 166. Marschall de Biberstein, ministre du roi de Prusse en Angleterre, et qui s'était ensuite rendu à Utrecht pour y aider le comte de Metternich à soutenir les intérêts de Frédéric III, électeur de Brandebourg, devenu, depuis 1701, roi de Prusse sous le nom de Frédéric Ier.

Le 2 avril, après une longue conférence relative aux intérêts des alliés et dans laquelle les plénipotentiaires français et anglais étaient tombés d'accord sur presque tous les points débattus, l'évêque de Bristol et Strafford s'entretinrent en secret quelques instants, puis vinrent déclarer à Huxelles et à Polignac que Harley venait de leur transmettre des ordres leur permettant de tout rompre si Louis XIV rejetait la demande que lui portait Gautier. Détruire tout lien de successibilité entre les deux branches espagnole et française de la maison de Bourbon, telle était l'idée fondamentale de ce mémoire auquel le cabinet de Versailles répondit par une lettre qui mérite d'être citée. « La renonciation demandée, y était-il dit, « serait nulle et invalide suivant les lois du royaume selon lesquelles « le prince qui est le plus proche de la couronne en est héritier de « toute nécessité. C'est un héritage qu'il ne reçoit ni du roi son pré- « décesseur, ni du peuple, mais en vertu de la loi, de sorte que, « lorsqu'un roi vient à mourir, l'autre lui succède immédiatement « sans demander le consentement de personne; il succède non « comme héritier, mais comme le maître du royaume dont la sei- « gneurie lui appartient non par choix, mais seulement par le droit « de la naissance; il n'est obligé de sa couronne ni à la volonté de « son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun décret, ni à la libé- « ralité de qui que ce soit, il ne l'est qu'à la loi. Cette loi est estimée « l'ouvrage de Celui qui a établi les monarchies, et on tient en « France qu'il n'y a que Dieu qui puisse l'abolir, par conséquent « qu'il n'y a aucune renonciation qui puisse la détruire. Si le roi « d'Espagne renonçait à son droit pour l'amour de la paix et pour « obéir au roi son grand-père, ce serait se tromper et bâtir sur le « sable, que de recevoir une telle renonciation comme un expédient « suffisant pour prévenir le mal qu'on se proposait d'éviter. »

Cette lettre, véritable traité du droit divin, était pleine de bonne foi et de réelle franchise. Elle exprimait l'exacte pensée de Louis XIV qui était trop pénétré des doctrines si nettement exposées en son nom, pour pouvoir considérer comme valide une renonciation avec laquelle elles étaient inconciliables. C'était assurément le langage d'un monarque absolu que blesse, comme une atteinte à ce qu'il a de plus cher, toute discussion de l'autorité royale; mais c'était aussi, mais c'était surtout le langage d'un contractant loyal et sincère

[1] Saint-Simon caractérise très-judicieusement cette situation : « On fut longtemps « là-dessus, dit-il, et, bien que le roi offrît tout ce qu'on lui pourrait demander « pour rassurer l'Europe contre le danger de voir jamais les deux couronnes sur la « même tête. Il ne voulait rien accorder en effet, non pour réserver aux siens une « porte de derrière, mais par l'entêtement de son autorité à laquelle il croyait « que toute forme donnait atteinte. Il était blessé là-dessus dans sa partie la plus

révélant le vice radical que renferme à ses yeux une clause, qui ne lui est cependant pas profitable à lui-même. Louis XIV avait invoqué ce qui était alors le droit public français. Bolingbroke lui opposa avec raison le droit public européen. « Nous voulons bien croire, « écrivit-il à Torcy, que vous êtes persuadés, en France, que Dieu « seul peut abolir la loi sur laquelle le droit de votre succession est « fondé. Mais vous nous permettrez d'être persuadés, dans la Grande-« Bretagne, qu'un prince peut se départir de son droit par une « cession volontaire, et que celui, en faveur de qui cette renoncia-« tion volontaire se fait, peut être justement soutenu dans ses pré-« tentions par les puissances qui deviennent garantes du traité. » Torcy avait proposé au cabinet de Londres de s'en tenir au testament de Charles II, qui, le cas échéant, imposait au prince, héritier des deux monarchies, l'obligation d'opter entre la couronne de France et celle d'Espagne, et dont une clause désignait pour cette dernière couronne, si elle devenait vacante par renonciation, soit une branche collatérale de la maison de Bourbon, soit la maison d'Autriche. Il faisait d'ailleurs remarquer que Philippe V venait de publier, dans les Cortès et dans les conseils d'Espagne, une déclaration portant que les descendants d'Anne d'Autriche pouvaient succéder au trône d'Espagne à défaut des descendants de Marie-Thérèse, comme étant, aussi bien que ceux-ci, relevés de la renonciation de leur aïeule par le testament de Charles II. Cette déclaration, convertie en loi de l'État par l'acceptation des Cortès, rendait au duc d'Orléans l'exercice des droits héréditaires qu'il tenait d'Anne d'Autriche, et, en le plaçant immédiatement après le duc de Berry, augmentait le nombre des princes qui pouvaient assurer la séparation perpétuelle des deux monarchies. Mais Bolingbroke répliqua à Torcy « que la reine ne « pouvait se contenter d'une sûreté aussi peu solide, ni souffrir que « le cas pût arriver que celui qui serait en possession de la couronne « d'Espagne eût le droit de succéder à celle de France. Qui nous « assurerait alors, ajouta-t-il, que ce prince ne se servirait pas de sa « puissance pour conserver l'une et pour acquérir l'autre, plutôt « que de montrer une modération dont il n'y avait point jusque-là « d'exemple? — Soyons fermes sur ce point, lisons-nous dans une « autre lettre [1]. Tout homme peut faire une cession volontaire de son « droit, et ceux qui sont garants d'un accord peuvent justement

« sensible, absolu sans réplique comme il s'était rendu, et ayant éteint et absorbe « jusqu'aux dernières traces, jusqu'aux idées, jusqu'au souvenir de toute autre « autorité, de tout autre pouvoir en France qu'émané de lui seul. » *Mémoires*, t. VI, p. 319.

[1] Lettre du 6 avril 1712. *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 165. Elle est adressée à Marschall de Biberstein dont il a été parlé plus haut.

« soutenir les prétentions de celui en faveur duquel une résignation « volontaire aura été faite. Sur le premier plan, l'intérêt de la maison « de Bourbon s'accordera avec l'intérêt général de l'Europe; sur « l'autre, nous n'avons que la vie d'un enfant de trois ans pour « toute sûreté. »

Le cabinet de Versailles fit alors une proposition plus acceptable. Il consentit à ce que Philippe V n'attendît pas, selon le premier projet, que la couronne française lui revînt pour choisir celle des deux qu'il voudrait préférer à l'autre. On offrit de stipuler que, dès que ce prince deviendrait héritier présomptif du trône de France, il serait obligé de déclarer son option [1]. Tout en reconnaissant avec satisfaction que ce projet était plus que le premier conforme aux vues de la reine, Bolingbroke répondit que la même objection pouvait cependant encore être opposée, puisque, dans aucun des deux cas, l'Europe n'aurait la certitude que l'option promise serait faite. Examinant ensuite les diverses hypothèses qui pouvaient se présenter, Bolingbroke démontra que, dans la plupart [2], il valait mieux, même dans l'intérêt

[1] Lettre du marquis de Torcy, du 8 avril 1712, citée à la page 168 du tome I des *Lettres de Bolingbroke*.

[2] Voici un extrait de sa lettre : « Raisonnons en premier lieu, s'il vous plaît, sur « la supposition que le prince dont nous parlons préférera la couronne de ses an- « cêtres à celle d'Espagne. Il n'y a dans la nature qu'un seul cas qui puisse arriver « pour lui rendre la proposition que nous faisons moins avantageuse que celle que « vous faites. Pardonnez-moi, monsieur, si je fais deux suppositions très-désa- « gréables, mais nécessaires pour l'éclaircissement de la question que nous discu- « tons. Si le jeune dauphin venait à mourir, le prince dont nous parlons serait suc- « cesseur immédiat de la couronne de France; dans ce cas donc, il ne pourra rien perdre « en faisant choix de la couronne de France dès à présent. Sa Majesté Très-Chrétienne, « que Dieu conserve longues années, venant à décéder, le même prince serait héritier « présomptif de la couronne de France. Dans ce cas, que perdra-t-il pour avoir fait « son choix de la manière que la reine le souhaite ? Dira-t-on qu'il court risque de « quitter l'Espagne et de ne pas acquérir la France? Vous voyez, monsieur, qu'il « serait exposé au même inconvénient selon le plan que vous avez dressé. De tout « ce que je viens de dire, la reine croit, monsieur, qu'il résulte qu'il est également « avantageux au prince dont il s'agit de choisir la couronne de France présente- « ment, ou de le faire dans aucune des deux circonstances marquées dans votre « lettre, et vous serez sans doute convaincu que la sûreté de l'Europe sera infini- « ment mieux établie d'une manière que de l'autre. Si nous raisonnons sur la « proposition que ce prince choisira la couronne d'Espagne, il est incontestable : « 1° qu'il vaut mieux, et pour lui et pour nous, que cette déclaration se fasse « pendant le congrès d'Utrecht que dans tout autre temps ; 2° que la garantie des « puissances de l'Europe sera beaucoup plus capable d'empêcher qu'il retourne en « France contre la renonciation formelle qu'il aura faite de ce droit, que de le « contraindre d'abandonner une couronne dont il sera en possession, et de se dé- « partir d'une prétention à laquelle il n'aura jamais renoncé. » *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 170 et 171.

du petit-fils du roi de France [1], qu'il prit immédiatement une décision. L'éviter, ou du moins la retarder le plus possible, tel était le désir de Louis XIV qui hésitait à éloigner définitivement Philippe V du trône de ces ancêtres. Provoquer une solution prompte, nette, irrévocable, telle était au contraire la persistante pensée de Bolingbroke. Cette conviction qui l'animait, il la répandait avec feu dans les fréquentes lettres de cette glorieuse époque de sa vie, et, pour la communiquer au cabinet de Versailles, il usait de toutes les ressources de l'éloquence. Tantôt c'était l'inflexible logique du dialecticien, tantôt la persuasive chaleur de l'orateur ému. « Au nom de Dieu, s'écrie-« t-il en terminant une de ses magnifiques dépêches adressées à Torcy, « au nom de Dieu, pour vouloir raffiner dans la négociation, ne per-« dons point les fruits que nous sommes prêts à cueillir! Que le roi « votre maître et la reine ma maîtresse partagent la gloire de donner « la paix à l'Europe, et que ceux qui souhaitent de rompre les con-« férences par les événements de la campagne, trouvent leur projet « renversé par la prompte conclusion du traité. D'un côté, Sa Majesté « Très-Chrétienne peut assurer la possession paisible de la couronne « d'Espagne à son petit-fils. De l'autre, elle peut fortifier la succes-« sion de celle de France, empêcher à jamais l'union de l'Empire avec « l'Espagne et procurer à son royaume des avantages très-considé-« rables. Des deux côtés, elle peut délivrer l'Europe de ses craintes, « et donner la dernière main à un ouvrage aussi glorieux que celui « d'une paix définitive, sûre et durable. »

Ces pressantes exhortations déterminèrent Louis XIV à charger le marquis de Bonnac, son envoyé à Madrid, de conseiller à Philippe V d'accorder à l'opiniâtreté des Anglais une renonciation à la couronne incertaine de France. Tandis que de Bonnac accomplissait sa mission, le cabinet de Londres proposa un expédient tout nouveau et qui lui parut de nature à satisfaire les préférences secrètes de Louis XIV, sans rien sacrifier des intérêts majeurs de l'Europe. La reine de la Grande-Bretagne offrait à Philippe V d'abandonner immédiatement la monarchie d'Espagne et des Indes au duc de Savoie, et de prendre possession des États de celui-ci, auxquels seraient ajoutés le Montferrat, le Mantouan et les royaumes de Naples et de Sicile. Dans le cas où le petit-fils de Louis XIV, ou l'un de ces descendants, parviendrait un jour à la couronne de France, tous ces États deviendraient provinces françaises, à l'exception de la Sicile qui retournerait à la maison d'Autriche [2]. Ce projet était des plus séduisants pour Louis XIV.

[1] Il est à remarquer que Philippe V est constamment désigné dans cette partie de la correspondance de Bolingbroke, par les mots : *le prince que vous savez* ou *le prince dont nous parlons*.

[2] *Lettres de Bolingbroke*, t. I, p. 178 et 179. *Mémoires de Torcy*, p. 713.

Il rapprochait de lui un petit-fils qu'il chérissait et dans lequel il verrait désormais un appui et une consolation pour sa morne et triste vieillesse. En outre, on lui assurait ainsi pour successeur, à défaut d'un enfant malade, un prince dont nul que lui n'appréciait les qualités et qu'il avait trouvé constamment docile à ses conseils et disposé à suivre la direction déguisée, mais réelle de son aïeul. Le vieux monarque, que ses récents malheurs avaient rendu plus sensible encore aux joies domestiques, dont il venait d'être si inopinément privé, fut attendri par le consolant espoir de vivre de nouveau entouré de jeunesse et d'affection et de pouvoir initier à ses plus secrètes pensées le prince qui semblait devoir régner après lui. « Il n'imaginait « rien de comparable à ce bonheur, » dont il se berça pendant quelques jours et qu'il dépeignit en termes pathétiques dans cette lettre [1] adressée à Philippe V :

« Je vous avoue que, nonobstant la disproportion des États, j'ai été « sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner ; « que je pourrais toujours vous regarder comme mon successeur et « que votre situation vous permettrait de venir de temps en temps « auprès de moi. Jugez, en effet, du plaisir que je me ferais de pou- « voir me reposer sur vous pour l'avenir ; d'être assuré que, si le « dauphin vit, je laisserais en votre personne un régent habitué à « commander, capable de maintenir l'ordre dans mon royaume et « d'en étouffer les cabales ; que si cet enfant vient à mourir comme « sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous « recueillerez ma succession suivant l'ordre de votre naissance ; que « j'aurais la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux, « capable de leur commander, et qui, me succédant, réunirait à sa « couronne des États aussi considérables que la Savoie, le Piémont et « le Montferrat. Je suis si flatté de cette idée, mais principalement de « la douceur que je me proposerais de passer avec vous et avec la reine « une partie du reste de ma vie, et de vous instruire moi-même de « l'état de mes affaires, que je n'imagine rien de comparable au « plaisir que vous me ferez si vous acceptez ce nouveau projet. Si la « reconnaissance et la tendresse pour vos sujets sont pour vous des « motifs pressants de demeurer avec eux, je puis dire que vous me « devez les mêmes sentiments ; vous les devez à votre maison, à « votre patrie avant que de les devoir à l'Espagne. Je vous en demande « l'effet. Je regarderai comme le plus grand bonheur de ma vie que « vous preniez la résolution de vous rapprocher de moi et de conser- « ver des droits que vous regretterez un jour inutilement si vous les « abandonnez. Je suis cependant engagé à traiter sur le fondement

[1] *Mémoires de Torcy*, p. 712, 713.

« que vous y renoncerez pour conserver seulement l'Espagne et les
« Indes, si Votre Majesté rejette la proposition de l'échange avec le
« duc de Savoie, et ce que je puis faire est de vous laisser encore
« le choix, la nécessité de conclure la paix devenant tous les jours
« plus pressante. »

Ce projet, si doux au cœur de Louis XIV et aussi conforme à ses sentiments que favorable à sa situation, l'était-il également aux véritables intérêts de la France? L'établissement d'une dynastie bourbonnienne à Turin pouvait-il être une compensation suffisante de l'abandon définitif de l'Espagne à un prince jusque-là notre ennemi? Aurions-nous été dédommagés, par plus de sécurité du côté des Alpes, de la perte de toute sûreté sur nos frontières du Midi? L'annexion à la France des nouveaux États du petit-fils de Louis XIV, subordonnée d'ailleurs à un événement incertain [1], aurait-elle été autorisée par l'Europe le lendemain de nos défaites et de nos humiliations, et, si cet événement était survenu, n'aurait-il pas fallu se jeter de nouveau dans une longue guerre, pour obtenir l'exécution d'une promesse qui plaçait sous la domination française tout le nord de l'Italie? Enfin les puissants motifs, qui avaient déterminé Louis XIV à accepter le testament de Charles II, n'existaient-ils donc plus, et était-il d'une bonne politique de quitter brusquement la voie qu'on avait choisie avec sagesse, dans laquelle on avait marché avec résolution, et cela au moment même où, après quelques fautes suivies de tant de désastres, on allait atteindre un but patiemment poursuivi depuis cinquante ans?

Ces graves questions, Louis XIV ne songea pas à les examiner. Il ne vit dans ce projet que les satisfactions particulières accordées à ses sentiments de père et la séduisante perspective d'un accroissement considérable de territoire ouverte tout à coup à sa royale ambition. Il fut touché autant qu'ébloui. En adoptant la proposition nouvelle du cabinet anglais, non-seulement il appréciait tout autrement qu'il l'avait fait en 1700, ce qui représentait encore le véritable intérêt de la France; mais, en outre, il négligeait entièrement celui de l'Espagne, il méconnaissait ses aspirations, et il interrompait dans un État allié et voisin l'action régénératrice et bienfaisante de la maison de Bourbon. Philippe V, de la décision duquel allaient dépendre les destinées de trois États et la paix de l'Europe, fut, dans cette grave circonstance, autrement inspiré que son aïeul.

Ce prince, chargé à dix-sept ans du lourd fardeau d'une couronne étrangère, s'efforçait de la soutenir dignement, et, s'il avait parfois succombé sous la charge, c'est qu'elle était écrasante, même pour un

[1] La mort du duc d'Anjou (Louis XV), événement très-probable alors, mais qui n'eut pas lieu.

esprit plus vigoureusement trempé que le sien. Occuper un trône où, depuis Philippe II, s'étaient succédé des fantômes de roi, qui en avaient diminué le prestige et affaibli l'éclat ; partager le pouvoir dans les colonies, avec des vice-rois presque indépendants, dans la métropole, avec des capitaines généraux tout-puissants ou des *Conseils* déjà émancipés [1] ; disputer la couronne sans armée régulière [2] à un rival soutenu par une partie de l'Europe, et, vivre, dans police et sans garde [3] au milieu d'une populace mutine et insoumise ; subvenir aux dépenses de l'État au moyen d'impôts et de subsides obtenus avec peine, recouvrés par des voies illégales et en grande partie au moment même dissipés ; subir les exigences hautaines de la redoutable inquisition et les tracasseries turbulentes de milliers de moines, régner entouré d'un épiscopat affectant de dépendre uniquement de Rome et d'une aristocratie divisée par l'ambition, mais unie par l'orgueil pour la défense de ses pérogatives, tel fut le sort réservé au duc d'Anjou, quand il devint roi d'Espagne.

Pour une telle destinée, la nature l'avait imparfaitement doué. Sa constitution était robuste, mais on le voyait souvent agité par des troubles nerveux, tourmenté sans cause apparente et assailli d'inquiétudes qui prenaient leur source dans une imagination surexcitée. Le brusque passage des brillants palais de Versailles à la sombre et silencieuse demeure de l'Escurial, et d'une agréable indépendance à l'asservissement de devoirs nouveaux et d'une étiquette impérieuse, avait rendu plus fréquents ces accès de langueur sous l'influence desquels ses forces fléchissaient, sa volonté était chancelante et son intelligence elle-même comme obscurcie. Mais sa tristesse maladive lui faisant rechercher la solitude, ces scènes de défaillance avaient peu de témoins, et la popularité du jeune roi n'en était pas atteinte. Sa bonne mine [4], l'éclat du pouvoir tempéré par les grâces de la jeunesse, un maintien réservé, l'art de garder le silence ou de le rompre à propos [5], avaient captivé, dès son avénement [6], ceux mêmes qui

[1] C'étaient les *Conseils* de Castille ou de justice, d'Aragon, d'Italie, de Flandre, des Indes, des ordres, des finances, de la guerre, etc. Quelques-uns disaient souvent au roi : « Se obedece la orden, y no se cumple. — On reçoit vos ordres, mais on sur« seoit à leur exécution. » *Mémoires de Louville*, t. I, p. 69.

[2] L'Espagne entretenait six mille hommes de guerre en bon état.

[3] Le roi n'avait dans son palais pour garde « qu'un ramassis de savetiers et autres « bas artisans de Madrid, rendus à leurs professions toutes les fois qu'ils n'étaient « pas employés. » Lettre de Louville à Torcy du 1er juin 1701.

[4] Nostro hermoso senhor don Felippe quinto » disaient les Espagnols. Lettre de Louville à Torcy, du 17 avril 1701.

[5] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 167. Il eut des mots fort heureux. Questionné sur la place que doit occuper le monarque dans les combats, il dit que « là « comme partout, c'était la première. » *Mémoires de Louville*, t. I, p. 109.

[6] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 166. Édition Chéruel.

s'y étaient d'abord opposés. Un courage intrépide [1], une dévotion mal dirigée [2], mais dont la sincérité se manifestait à tous les yeux, des preuves évidentes d'élévation et même de fierté [3] avaient achevé de séduire les pieux et hautains Espagnols. Ces premières et heureuses impressions furent parfois altérées, mais jamais effacées entièrement. D'imprudentes mesures [4] effarouchèrent la noblesse, et la trop grande facilité du prince à se laisser gouverner mécontenta le peuple. Vertueux contre son tempérament avant son mariage [5], Philippe V s'abandonna ensuite, sans retenue et avec fougue [6], à des plaisirs qu'il s'était jusqu'alors sévèrement interdits. Livré ainsi à la reine, qu'il idolâtrait, il le fut aussi bientôt à l'intrigante princesse des Ursins [7], qui, s'initiant peu à peu dans les pensées et les sentiments des deux époux, s'introduisit en quelque sorte au milieu d'eux, se rendit utile, puis nécessaire, tantôt favorisa, tantôt combattit une passion qu'elle dirigeait à sa guise [8], et dont l'influence suprême et incontestée ne tarda pas à s'étendre de tous les actes privés du couple royal jusqu'aux affaires mêmes de l'État. Mais ces abdications de pouvoir, consenties par nonchalance au profit tantôt d'une femme astucieuse, tantôt d'un confesseur [9], habitué à ériger son tribunal en ministère politique, ne furent jamais définitives. Quand le danger était

[1] A Luzarra, comme au siége de Guastalla, comme dans toutes les actions auxquelles il assista, Philippe V parut aux endroits les plus exposés au feu. Le titre de courageux lui a été décerné par ses contemporains et confirmé par l'histoire.

[2] « Il était dévoré de scrupules, » dit Saint-Simon, t. X, p. 267 des *Mémoires*. Il en avait été du duc d'Anjou, mais à un degré moindre, comme de son frère le duc de Bourgogne. Ils étaient l'un et l'autre, mais celui-ci surtout, tombés dans l'excès contraire à celui dont Fénelon les avait préservés. L'archevêque de Cambrai, aussi éclairé que prudent, eut deux miracles successifs à accomplir : amener au bien ses élèves, puis les corriger d'une piété beaucoup trop scrupuleuse. Il réussit beaucoup moins dans cette seconde tâche, et principalement à l'égard du duc de Bourgogne. Voir la correspondance de celui-ci avec son frère, roi d'Espagne. Voir aussi les *Mémoires* de Saint-Simon et les lettres de Fénelon.

[3] Lettre de Louville à Beauvilliers, du 4 mai 1701.

[4] Entre autres, l'ordonnance portant que les pairs de France, qui l'avaient accompagné, jouiraient du même rang et des mêmes avantages que les grands d'Espagne.

[5] « Soyez sûr, écrivait Louville à Beauvilliers, que notre prince est aussi religieux « que saint Louis. Il a son innocence baptismale, mais il ne l'a pas eu enfant. Ce « n'est nullement faute de savoir le mal qu'il ne le fait pas. » Lettre du 10 avril 1701. Voir aussi *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 5.

[6] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II. p. 250.

[7] La fameuse Marie-Anne de la Trémouille, d'abord veuve du prince de Chalais, qu'elle avait épousé en 1659, puis du duc du Bracciano, prince romain de la maison des *Ursini*.

[8] Les mémoires de l'époque, et en particulier ceux de Louville, sont à ce sujet remplis de détails qui ne peuvent pas être donnés ici.

[9] Le P. Daubenton.

proche ou les coups de l'adversité trop accablants, le petits-fils de Louis XIV, fidèle à son origine, secouait son engourdissement et reprenait, avec le gouvernement de lui-même, celui de son royaume. Dans les extrémités où le sort le réduisait, son flegme habituel devenait une héroïque persévérance [1]. Ayant reçu, en 1705, le conseil de quitter l'Espagne qui lui était vivement disputée, et de se rendre à Versailles, il répondit avec fermeté qu'il ne reverrait jamais Paris et qu'il voulait régner et mourir dans ses États. Il s'y maintint grâce à l'affection persistante des Espagnols [2], grâce aussi à son intrépidité guerrière et au mouvement qu'il imprima souvent autour de lui. Il rétablit la discipline militaire, il contint les grands, il restaura la marine et travailla activement à la prospérité du commerce et au bien-être de ses sujets. Quoique regrettant quelquefois sa première patrie, il aimait en effet l'Espagne [3], d'abord par devoir, sentiment tout-puissant en lui, puis par reconnaissance pour le dévouement fidèle dont il recevait chaque jour des preuves. Prince honnête et bon, aimé et digne de l'être, ardent de cœur, s'il était quelquefois paresseux d'esprit, et quand il se laissait abattre, très-prompt à se ranimer, sachant vouloir plus encore que persister, aspirant au bien [4], mais souvent découragé dans ses efforts, et dont le malheur fut d'avoir à gouverner un État depuis longtemps en décadence et d'être chargé de l'arrêter sur une pente déjà beaucoup trop rapide !

Philippe V ne se faisait pas d'illusions sur cette décadence qui n'était que trop manifeste. Mais il n'en tint pas compte au moment de répondre à la proposition du gouvernement anglais, et il ne se laissa point envahir par la pensée égoïste d'abandonner l'Espagne à ses

[1] « Elle se rapprochait du sublime » dit Louville, dans une de ses lettres. *Mémoires de Louville*, t. II, p, 165. *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 378 et t. XII, p. 234.

[2] Un trait, entre plusieurs autres, indiquera cette affection. « Berwick ayant « éloigné de Valence l'armée anglaise, qui soutenait l'archiduc, y revint pour jouir « de l'ivresse des habitants. Le peuple avait pillé les maisons des partisans de l'ar- « chiduc et brûlé les effets pillés pour montrer que l'appât du gain n'entrait pour « rien dans les excès commis au nom de l'amour du roi. C'est un trait de déli- « catesse populaire inouï dans l'histoire. » *Mémoires de Louville*, t. II, p. 163. *Mémoires de Saint-Simon*, t. V, p. 350.

[3] Lettres de Philippe V à Louis XIV du 12 novembre 1708, du 17 avril et du 12 novembre 1709. *Mémoires de Noailles*, t. I, p. 536. Lettre d'Amelot, ambassadeur de France en Espagne, à Louis XIV, du 27 mai 1709. Bibliothèque du Louvre, f. 325, t. XXVI, p. 12, citée par M. Chéruel dans son édition des *Mémoires* de Saint Simon, t. IV, p. 457.

[4] Le duc de Grammont, ambassadeur de France à Madrid, et qui y eut peu de succès, ce qui explique sa sévérité habituelle, rend sous ce rapport pleine justice à Philippe V. Voir les manuscrits de la bibliothèque du Louvre, f. 325, t. XXI, pièce 29, cité p. 487 du t. II, des *Mémoires de Saint-Simon*.

destinées et d'aller régner dans un État plus rapproché de son propre pays, avec la perspective de posséder un jour le royaume de France. A une première lettre de Louis XIV lui demandant d'opter entre la succession future de France et le trône d'Espagne, il avait répondu sans hésiter « que sa résolution était prise et qu'il renoncerait à « tous droits de succession à la couronne de France plutôt que d'aban- « donner celle d'Espagne. » Mais la seconde proposition, émanée du cabinet de Londres avant qu'on eût connu cette résolution, fut pesée plus mûrement et avec une sage lenteur. Elle était en effet des plus graves ; elle intéressait le sort de trois États et pouvait avoir des conséquences considérables pour la France, que Philippe V continuait à aimer [1]. Pendant plusieurs jours, ce prince pesa la portée des deux décisions au seul point de vue des avantages qu'en retireraient l'Espagne et la France, et sans se préoccuper de ses propres intérêts. Avant de prendre une détermination définitive, le pieux souverain crut devoir, dans une circonstance aussi solennelle, s'inspirer de Celui par qui règnent les rois. Il communia [2] avec les sentiments de la plus sincère, de la plus vive piété, et, ayant ensuite fait appeler le marquis de Bonnac, envoyé de Louis XIV : « Mon choix est fait, lui dit-il ; rien « ne sera capable de me faire abandonner la couronne que Dieu m'a « donnée. » Puis il lui remit pour son aïeul [3] la lettre suivante : « L'i- « dée que Votre Majesté me met devant les yeux de pouvoir me trouver « auprès d'elle serait bien flatteuse pour moi, si je croyais pouvoir « embrasser le nouveau parti que l'Angleterre me propose. Mais trop « de raisons s'y opposent pour que je puisse l'accepter. Il me semble « qu'il est bien plus avantageux qu'une branche de notre maison règne « en Espagne que de mettre cette couronne sur la tête d'un prince de « l'amitié duquel elle ne pourrait s'assurer, et cet avantage me paraît « bien plus considérable que de réunir un jour à la France la Savoie, « le Piémont et le Montferrat. Je crois donc vous marquer mieux ma « tendresse et à vos sujets aussi, en me tenant à la résolution que « j'ai déjà prise, qu'en suivant le nouveau plan projeté par l'Angle- « terre. Je donne par là également la paix à la France ; je lui assure « pour alliée une monarchie qui sans cela pourrait un jour, jointe « aux ennemis, lui faire beaucoup de peine, et je suis en même

[1] On lui proposa, en 1706, de s'unir aux ennemis de la France, qui lui laisseraient à ce prix l'Espagne. « Non, dit Philippe avec indignation, je ne tirerai jamais « l'épée contre une nation à qui, après Dieu, je dois le trône. » — « L'amour de la « France lui sortait de partout, » dit Saint-Simon, t. XII, des *Mémoires*, p. 235.

[2] *Mémoires de Torcy*, p. 713.

[3] « En même temps arriva une lettre pour le duc de Berry, la plus tendre, la plus « forte, la plus précise, pour lui témoigner sa sincérité dans cet acte qui l'avançait « en sa place à la succession à la couronne de France. » *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 343.

« temps le parti qui me paraît le plus convenable à ma gloire et au « bien de mes sujets, qui ont si fort contribué par leur attachement « et leur zèle à me maintenir la couronne sur la tête. » Philippe V disait vrai. En prenant une telle décision [1], il acquérait un nouveau titre à l'affection des Espagnols, en même temps qu'il croyait mériter la gratitude de la France.

V

La détermination de Philippe V levait le grave obstacle qui avait tout à coup arrêté la marche des négociations. La nouvelle en arriva à Versailles le 8 juin, et, transmise aussitôt à Belingbroke, elle fut officiellement annoncée par la reine dans le discours qu'elle prononça le 17 à l'ouverture du parlement [2]. Cette communication

[1] Voici les belles paroles que prononça Philippe V en annonçant sa résolution à son conseil : « Les instances du roi mon grand-père ont été fort grandes à ce que, « dans l'acte de renonciation, je voulusse préférer la monarchie de France à celle « d'Espagne. Mais ni ces importantes sollicitations, ni la considération de la gran- « deur et des forces de la France n'ont pu altérer en moi la reconnaissance et les « obligations que j'ai aux Espagnols, de qui la fidélité a affermi sur ma tête la cou- « ronne que la fortune avait rendue chancelante en deux fameuses occasions. De « sorte que pour demeurer uni avec les Espagnols, non-seulement je préférerais « l'Espagne à toutes les monarchies du monde, mais même je me contenterais d'en « posséder la moindre partie, pour n'abandonner pas la nation. Et, pour preuve de « la vérité de ce que je dis et que je désire que cette monarchie soit assurée à mes « descendants, j'ai bien voulu qu'ils renoncent à tous leurs droits sur la couronne « de France, en faveur du duc de Berry, mon frère, et du duc d'Orléans, mon « oncle. » Van Poolsum, p. 350 et 351.

[2] La harangue se trouve tout entière dans le t. I, p. 522 et suivantes, des *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht.* « C'est la « prérogative incontestable de la couronne, disait-elle en commençant, de faire la « paix et la guerre. Néanmoins j'ai une si grande confiance en vous que je viens « vous faire savoir sous quelles conditions on peut faire une paix générale... Le « principal motif pour lequel on a commencé cette guerre a été l'appréhension « que l'Espagne et les Indes occidentales ne fussent unies à la France, et le but que « je me suis proposé dès le commencement de ce traité a été de prévenir effective- « ment cette union. Les exemples du passé et les dernières négociations ont suffi- « samment fait voir combien il était difficile de trouver les moyens d'accomplir cet « ouvrage. Je n'ai pas voulu me contenter de ceux qui sont spéculatifs ou qui dé- « pendent seulement des traités ; j'ai insisté sur le solide et d'avoir en main le pou- « voir d'exécuter ce dont on serait convenu. Je puis donc vous dire dès à présent « que la France en est enfin venue à offrir que le duc d'Anjou renoncera à jamais « tant pour lui que pour ses descendants à toutes sortes de prétentions sur la cou- « ronne de France, et, afin que cet article important ne courre aucun risque, l'exé- « cution doit accompagner la promesse, » etc., etc.

ayant été accueillie avec enthousiasme par la Chambre des communes, et l'opposition violente des wighs, qu'elle souleva dans la Chambre des lords, n'ayant pas entraîné la majorité, la reine, encouragée d'ailleurs par deux adresses qui témoignaient d'une égale confiance et des sentiments les plus pacifiques [1], s'avança résolûment dans la voie tracée par Bolingbroke. Le comte de Strafford fut mandé d'Utrecht et vint recevoir, de la bouche même de sa souveraine, des ordres précis et formels. En même temps, le duc d'Ormond, commandant les troupes anglaises en Hollande, faisait savoir aux alliés « qu'il ne pourrait désormais consentir à aucune bataille, ni à au- « cun siége; le roi de France ayant offert à la reine de remettre « entre ses mains la ville de Dunkerque pour sûreté de ses intentions « pacifiques [2]. » De son côté, l'évêque de Bristol annonçait, à Utrecht, une suspension d'armes consentie pour deux mois [3], et déclarait aux

[1] « Il y eut, en cette occasion comme dans les précédentes, diversité de senti- « ments sur ce qu'il y aurait à faire. Mais, dans l'une et l'autre Chambre, la plu- « ralité des suffrages l'emporta, et on remercia la reine avec reconnaissance. » Van Poolsum, p. 338. Les deux adresses se trouvent citées p. 531 et suivantes du t. I, des *Actes, mémoires,* etc. Celle de la Chambre des communes est du 20 juin. Elle se termine par ces mots : « Ces assurances sont le moindre retour de vos fi- « dèles communes pour tant de condescendance et de bonté, et elles supplient très- « humblement Votre Majesté qu'il lui plaise de procéder dans la première négocia- « tion, *pour obtenir une prompte paix.* » L'adresse de la Chambre des lords (du 21 juin), moins significative, est aussi respectueuse. « Il y eut bien quelques contesta- « tions, dit l'auteur anonyme des *Entretiens politiques,* etc; mais la honte de se « voir prévenus par la Chambre des communes les fit tous réunir pour remercier « la reine. » *Entretiens politiques et historiques,* etc., p. 227.

[2] *Actes et mémoires concernant la paix d'Utrecht,* t. V, p. 11. Van Poolsum, p. 312. Voici la lettre par laquelle Louis XIV annonça à la reine Anne la remise de Dunkerque. Elle a été écrite tout entière de la main même du roi, et c'est la première qu'il ait adressée à cette souveraine depuis le jour où elle était montée sur le trône. « Marly, 22 juin 1712. Madame ma sœur, je fais pour vous ce que je n'au- « rais accordé aux instances de personne ; mais je suis bien aise de vous donner de « nouveaux moyens d'avancer l'ouvrage de la paix, et je veux en même temps mar- « quer à tout le monde la confiance entière que je prends en vous. Je ne puis en « donner des preuves plus certaines qu'en vous remettant, pendant la suspension « d'armes, la garde de ma ville, citadelle et fort de Dunkerque. Je souhaite que cette « marque de mon estime et de mon amitié pour vous, jointe à la renonciation que « le roi d'Espagne fait, pour lui et pour ses descendants, de ses droits à ma cou- « ronne, achèvent de rétablir l'union parfaite que je veux toujours entretenir avec « vous, étant très-véritablement, madame ma sœur, votre bon frère, Louis. » Correspondance de Bolingbroke, t. II, p. 6.

[3] *Entretiens politiques et historiques,* etc., p. 227. *Mémoires de Torcy,* p. 719. L'armée anglaise était composée de troupes anglaises et de troupes étrangères soldées. Une grande partie de celles-ci se refusa d'obéir au duc d'Ormond. Elles furent excitées à cet acte d'insubordination par le prince Eugène et par les électeurs de Hanovre et de Brandebourg. On les intéressa à la continuation de la guerre par la promesse que l'Empereur et les Provinces-Unies payeraient exactement leur solde,

représentants des Provinces-Unies « que la reine ne terminerait leurs « différends avec la France, qu'à la condition qu'ils entreraient *ouver-* « *tement et sincèrement* dans les vues de cette princesse [1]. » Aussitôt après cette déclaration, le comte Strafford, se conformant aux instructions du cabinet de Londres, se rendait le 25 juin à la Haye, et, avec autant de force que de franchise, engageait les États-Généraux à consentir à cette suspension d'armes et leur représentait quelles pourraient être pour eux les suites funestes d'un refus prolongé plus longtemps [2].

Mais les pressants conseils, comme les mesures énergiques, devaient échouer devant l'inflexible opiniâtreté de ces ennemis roidis par la haine. Ainsi qu'il arrive presque toujours, leur animosité s'accroissait à mesure qu'ils découvraient plus clairement la difficulté de la satisfaire, et les mêmes motifs, qui auraient dû déterminer leur raison à abandonner une mauvaise politique, excitaient leur passion à s'y maintenir. Les Hollandais étaient d'ailleurs encouragés dans leur résistance par les espérancas chimériques des wighs et par les flatteuses promesses de Zinzerdoff. Celui-ci, qui se rendait fréquemment d'Utrecht à la Haye, parvenait sans peine à dissiper les appréhensions produites par ce qu'il nommait *la trahison* du gouvernement britannique, et il affirmait à des gens, tout disposés du reste à le croire, que la France continuerait à être écrasée par les seules forces réunies de l'Empire et de la Hollande. Quant aux wighs, ils n'hésitaient pas à promettre, pour une époque très-prochaine, un parlement anglais nouveau, un changement de ministère et même une révolution dynastique qui renverserait la reine Anne et ferait monter sur le trône l'électeur de Hanovre [3]. Ces arguments spécieux en faveur de la guerre, que fournissaient les lettres de Londres et les discours de Zinzerdoff, le grand-pensionnaire les répandait de la Haye dans toute les Provinces-Unies. A l'évêque de Bristol, qui était deux fois venu se joindre à Strafford afin de l'aider à vaincre l'obstination des États-Généraux, Heinsius avait objecté la nécessité de consulter sur un fait aussi grave chacune des provinces [4]. Mais, en réalité, loin de s'enquérir de leur opinion, il la for-

dépense dont l'Angleterre fut dès lors soulagée. « C'était moins, dit Villars dans ses *Mémoires*, p. 209, l'obéissance qui les retenait sous les armes que l'intérêt, car elles voyaient la fin de leurs subsistances dans la fin de la guerre. »

[1] *Actes et Mémoires*, etc., t. V, p. 12.

[2] *Mémoires de Torcy*, p. 721. Van Poolsum, p. 330.

[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 331. *Mémoires de Torcy*, p. 721. Swift, *Histoire de la reine Anne*, p 408 et 409.

[4] Cette objection n'était pas sérieuse, puisque Heinsius s'était vanté, en 1709, que le traité de la grande alliance avait été conclu et signé en vingt-quatre heures. *Mémoires de Torcy*, p. 722.

mait selon la sienne. Aux amis de la paix, il assurait que sa prudente lenteur ferait obtenir des conditions plus avantageuses. Aux partisans bien plus nombreux de la guerre, il insinuait qu'il possédait des ressources connues de lui seul et permettant d'être privé sans danger de l'assistance anglaise. A tous, il conseillait d'éviter un piége tendu par l'Angleterre, et, après avoir éveillé la vigilance de chacun, faisant appel à l'orgueil national, il terminait en s'écriant [1] qu'il était cruel de voir la France, qui avait essuyé douze années de désastres, triompher par la négociation et recueillir l'honneur et le prix d'une guerre si glorieuse pour les Hollandais.

Ces sentiments d'hostilité ouverte et d'opposition systématique n'éclataient nulle part avec plus de force qu'à Utrecht. Buys et Vanderdussen étaient non-seulement agités par les passions qui s'étaient emparées de la Hollande presque tout entière, mais encore aigris à l'excès par le souvenir du rôle regretté qu'ils avaient joué à Gertruydenberg [2]. Leurs adversaires actuels étant derechef Huxelles et Polignac, la divergence dans les intérêts politiques se fortifiait de l'antipathie dans les personnes. Aussi les conférences, souvent interrompues, et pendant d'assez longs intervalles, tandis que se traitait ailleurs la question des renonciations, n'étaient-elles reprises que grâce à l'intervention de plus en plus conciliante des plénipotentiaires anglais, et ne tardaient-elles pas à être de nouveau péniblement remplies d'acrimonieuses remarques et d'acerbes récriminations. Un député des Provinces s'écriait publiquement « que la reine Anne répondrait devant Dieu de la servitude de l'Europe », et, sur la porte de Strafford, on dessinait une roue [3], injurieuse menace du supplice réservé aux plus grands criminels. Tous les embarras qu'il était en leur pouvoir de faire naître, les ministres de la Hollande les suscitaient. Ils ne se contentaient pas de suivre cette tactique qui devait être aussi impuissante dans ses résultats définitifs, qu'elle était incommode dans ses effets journaliers. Aux tracasseries mesquines, ils ajoutaient d'inconvenantes bravades qui irritaient et envenimaient les fréquentes discussions produites par le désaccord des intérêts. Ils se réjouissaient avec une ostentation insultante de la prise du Quesnoy par le prince Eugène [4], et ils s'en-

[1] *Mémoires de Torcy*, p. 722.

[2] « On ne pouvait pas encore, lit-on dans l'histoire écrite par van Poolsum, et « écrite cependant à un point de vue hollandais, on ne pouvait pas encore se dé« pouiller de l'espérance de ramener les choses au point où elles avaient été. » Van Poolsum, p. 330.

[3] Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, t. IX, p. 271.

[4] Le 4 juillet 1712. *Mémoires du maréchal de Villars*. Collection Michaud et Poujoulat, t. IX, p. 209.

tretenaient ouvertement de l'espoir de voir bientôt leurs armées pénétrer dans le cœur de la France. Dans aucune circonstance de sa vie politique, Polignac n'a peut-être mieux mérité de son pays. Longtemps il lutte contre la tentation de réprimer une telle forfanterie; longtemps il en triomphe. Un jour cependant que, dans une réunion agitée, il a combattu avec force les moyens artificieux employés par Buys, et qu'il a démasqué sa conduite, celui-ci courroucé ose déclarer avec véhémence aux ambassadeurs de Louis XIV, que, puisqu'il en est ainsi, ils peuvent se préparer à sortir de la Hollande. Mais Polignac, aussi ferme qu'au milieu des turbulentes élections de Pologne, aussi calme et aussi digne qu'à Gertruydenberg, répond aux plénipotentiaires hollandais : « Non, messieurs, nous ne sorti-« rons pas d'ici. Les circonstances sont changées, il faut changer de « ton. Nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, nous trai-« terons sans vous [1]. » Quelques jours après, Villars justifiait ce fier langage.

Le prince Eugène avait entrepris le siége de Landrecies. La place, entièrement investie et entourée de retranchements formidables, ne pouvait être secourue que par une diversion. Une faute du prince Eugène [2] la rendit possible, et l'heureuse audace de Villars glorieusement efficace. Les lignes des Impériaux, qu'ils nommaient insolemment *le chemin de Paris* [3], étaient trop étendues, et leurs corps d'armée trop éloignés les uns des autres. Villars s'en convainquit [4], et

[1] *Mémoires de Duclos*, t. I, p. 49. *Art de vérifier les dates*, t. XIV, p. 486.

[2] Malgré la disgrâce de Marlborough, le prince Eugène continuait à être en correspondance avec lui. Peu de jours avant l'action de Denain, il lui manda la position des deux armées. Marlborough montra la lettre à un de ses amis et ajouta : « Si les Français attaquent à propos les alliés, ceux-ci essuieront un échec, et si le « maréchal de Villars n'entreprend rien contre eux, il mériterait que le roi de France « le fît mettre à la Bastille. » *Lettres de Bolingbroke*, t. I. Introduction, p. 91.

[3] *Mémoires du maréchal de Villars*, p. 211.

[4] *Mémoires du maréchal de Villars*, p. 210. Fidèle à ses habitudes de dénigrement systématique, Saint-Simon n'a pas épargné Villars dans ses Mémoires. Son injustice à l'endroit de ce grand général est peut-être la plus révoltante. D'après son récit (*Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 310, 311), c'est Montesquiou qui aurait gagné la bataille de Denain, et Villars y aurait joué un rôle des plus ridicules. M. Chéruel, dans son très-intéressant ouvrage *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, p. 564, a fait justice de cet inique acharnement. « Les critiques « de Saint-Simon, dit-il avec la plus grande raison, sont tellement exagérées, et, « il faut le dire, tellement ridicules, que l'on ne pourrait y ajouter foi, lors même « que l'on serait réduit au témoignage de l'écrivain. Mais nous avons à lui opposer « non-seulement les Mémoires et les dépêches de Villars, qu'on pourrait soupçon-« ner de partialité, mais l'autorité de Saint-Hilaire, qui est d'autant plus grave « qu'en d'autres circonstances il n'épargne pas Villars. Or on voit, par les Mémoires « de ce général, que ce fut Villars qui fit toutes les dispositions pour la bataille. » *Mémoires de Saint-Hilaire*, t. IV, p. 320 et suivantes.

il pensa que, malgré son infériorité de nombre, il pourrait, par une fausse attaque du côté de Landrecies, y attirer l'attention du prince Eugène, puis se diriger vers le poste de Denain, occupé par un corps considérable d'ennemis, chargé d'assurer la communication entre l'armée de siége etMarchiennes, où étaient établis les magasins de subsistances. Le succès de la journée dépendait en grande partie de la manière dont on tromperait le prince Eugène. Seuls, Montesquiou, Contades, Puységur, Beaujeu et Montevreil furent initiés au secret. Tous les autres officiers généraux croyaient à une attaque dirigée contre l'armée de siége. Quelques-uns même, les marquis d'Albergotti et de Bouzoles vinrent, dans la soirée du 23 juillet, faire observer à Villars qu'on allait tenter une entreprise irréalisable. « Allez-vous reposer quelques instants, leur répondit-il; demain, à trois heures, vous saurez si les retranchements des ennemis sont aussi bons que vous les croyez. » Le 24, au matin, le prince Eugène, entièrement trompé, rapprochait ses principales forces de Landrecies, theâtre présumé du combat, et l'armée française partageait tellement cette conviction, que, lorsque l'ordre lui parvint de marcher à droite pour retourner en arrière, plusieurs officiers hésitèrent à obéir. Mais bientôt tout s'ébranle du côté de Denain; l'Escaut est traversé sur des ponts construits à la hâte, et la double ligne, destinée aux convois de Marchiennes, et que défendent quelques redoutes, est facilement emportée. L'armée se déploie alors à son aise et se range en bataille en face du camp de Denain. Albergotti vient proposer à Villars de faire faire des fascines pour combler les fossés du camp : « Croyez-vous, lui répond le maréchal en montrant l'armée « ennemie qui se forme en plusieurs colonnes, croyez-vous que ces « messieurs nous en donneront le temps? Nos fascines seront les « corps des premiers d'entre nous qui tomberont dans le fossé[1]. » Et aussitôt il donne le signal de l'attaque. L'infanterie française s'avance sur quatre lignes et dans le plus bel ordre, quoique mal soutenue par une artillerie qui tire en marchant. Parvenue à cinquante pas des canons ennemis qui la dominent, elle essuie un feu formidable. Mais, sans être ébranlée, elle poursuit sa marche héroïque. Arrivée à vingt pas, le feu redouble, et, aux épaisses volées de la mitraille, se joignent les décharges de la mousqueterie. Deux bataillons seulement perdent leur rang, et les autres, avec un élan admirable, descendent dans les fossés, les escaladent, emportent le retranchement et culbutent l'ennemi. Le général Albemarle, avec six lieutenants généraux de l'Empire, est fait prisonnier, et, les ponts de l'Escaut s'étant rompus sous le poids des fuyards qui s'y préci-

[1] *Mémoires du maréchal de Villars*, p. 211.

pitent, les vingt-quatre bataillons hollandais et impériaux sont tués, ou pris, tandis que les pertes des Français ne dépassent pas cinq cents hommes.

Cette belle victoire[1], à la suite de laquelle Landrecies fut délivré, et Marchiennes, le Quesnoy, Bouchain ainsi que Douai repris, n'a pas été, comme on l'a dit souvent, le salut de la France, assuré, depuis 1710, par le changement ministériel qui s'était opéré à Londres. Mais, si elle n'a pas eu toute la portée politique qu'on lui attribue trop fréquemment[2], et si elle n'a point arraché le pays à un danger qui avait disparu avec la triple alliance, il est du moins incontestable que cette bataille a sauvé l'honneur militaire, et, en ramenant la fortune sous nos drapeaux, a fait tomber un dernier rayon de gloire sur la vieillesse assombrie de Louis XIV.

Cet événement ne produisit pas à Utrecht l'effet qu'on pouvait en attendre. Tout d'abord il abattit, sans la détruire, la morgue hollandaise, et les manœuvres artificieuses de Zinzerdoff furent interrompues pendant quelques jours[3]. Mais la confusion causée par la défaite, et que rendait plus pénible le souvenir des bravades qui l'avaient précédée, ne tarda pas à faire place à un sentiment moins naturel.

[1] « Ce fut à Fontainebleau un débordement de joie dont le roi fut si flatté qu'il « en remercia les courtisans pour la première fois de sa vie. » *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 511.

[2] Napoléon Ier a dit : « Le maréchal de Villars sauva la France à Denain, » et la plupart des dictionnaires et des ouvrages d'histoire ont répété au mot Denain : « lieu où, le 24 juillet 1712, Villars sauva la France. » C'est exagérer singulièrement les conséquences de cette victoire. Je crois avoir montré dans ce récit à quelle époque la France courut un véritable danger, et, que, du moment où l'autorité exclusive de Marlborough et des tories fut renversée à Londres, tout danger véritable cessa. Le lecteur, qui a bien voulu me suivre avec soin, ne doit plus, ce me semble, avoir des doutes à cet égard. Je sais bien que j'ose aussi combattre une erreur profondément enracinée ; mais c'est sur les faits que je me base, et il n'y a rien d'inexorable comme une date. La paix avec l'Angleterre entraînait nécessairement, dans un délai prochain, la paix avec la Hollande et l'Empire, car c'eût été ruiner le commerce des Provinces-Unies que de les charger seules du transport des munitions et des troupes dans le Portugal et la Catalogne, et de les obliger à y employer leur marine, tandis que l'Angleterre, désormais libre avec la France, les aurait prévenus partout dans leur commerce. Dans tous les cas, la paix avec l'Angleterre rendait possible, et au moins égale, la lutte entre la France et l'Espagne d'un côté, et l'Empire et la Hollande de l'autre. Or, cette paix avec l'Angleterre était faite depuis 1710. Un moment suspendue par l'affaire des renonciations, elle était définitivement arrêtée le jour où Philippe V se déterminait à opter, c'est-à-dire le 2 juin 1712, et la victoire de Denain est du 24 juillet. Au surplus, cette opinion repose sur une étude approfondie de toutes les pièces diplomatiques de cette époque, et elle sera corroborée par la suite de ce travail, aussi bien qu'elle est justifiée par ce qui précède.

[3] Lettre de l'abbé de Polignac à Villars. *Mémoires du maréchal de Villars*, p. 216.

Les ambassadeurs français, témoins peu de temps auparavant de la joie inconvenante avec laquelle avait été accueillie la nouvelle de la prise du Quesnoy, s'abstinrent d'user de représailles, et ils transmirent à tous nos nationaux l'ordre formel de s'interdire d'une manière absolue tout signe de satisfaction [1]. Quant à eux, ils ne modifièrent ni leurs paroles, ni leurs actes, ni leur démarche, et leur visage impénétrable ne décela rien de la joie que renfermait leur cœur. Cette attitude calme et digne, par cela même qu'elle ne donnait aucune prise à des adversaires passionnés, les aigrit et les irrita. Ils la subirent, puis l'interprétèrent à leur guise, et ce qui était inspiré par une sage modération et par la plus haute convenance, leur parut être le résultat d'une dédaigneuse fierté. Au silence de la honte succédèrent bientôt les provocations du dépit, et les ministres de la Hollande, humiliés par l'échec, après s'être prématurément vantés du triomphe, vaincus en générosité par les plénipotentiaires français auxquels il se sentaient inférieurs par le caractère autant que par la situation, concentraient leur colère et n'attendaient qu'une occasion pour laisser éclater leur ressentiment. Comme elle ne se présentait pas assez tôt au gré de leur impatient désir, ils la firent naître, et par de tels moyens que le congrès fut menacé d'une dissolution immédiate.

Le jour même où parvint à Utrecht la nouvelle de la victoire de Denain, un des ministres des Provinces-Unies, le comte de Rechteren[2] prétendit qu'au moment où il passait en carrosse devant la porte de Ménager, les laquais de cet ambassadeur avaient accueilli les siens par les gestes les plus indécents et avaient ainsi grossièrement insulté à la défaite de sa nation. Rumpf, secrétaire de Rechteren, porta ses plaintes à Ménager et lui demanda satisfaction de cette offense de la part de son maître, ajoutant qu'il se la ferait à lui-même, si on ne la lui accordait pas. A une invitation aussi péremptoire et présentée avec une vivacité extrême, Ménager répondit par une lettre pleine de modération. Il déclara qu'il était très-éloigné « d'approuver que « les siens eussent insulté d'autres domestiques, principalement « ceux de Rechteren et qu'il était disposé à lui remettre ceux de ses « laquais que ce député avait vus faire des gestes indécents, ou « même que les domestiques hollandais convaincraient de culpabi- « lité [3]. » Puis il interrogea ses domestiques qui nièrent ce dont on

[1] *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 245.

[2] Adolphe-Henri, comte de Rechteren, député de la province d'Over-Issel aux États-Généraux et l'un des plénipotentiaires de la république au congrès.

[3] *Mémoires de Torcy*, p. 729. *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 246. Van Poolsum, p. 357. Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, t. IX, p. 418. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 136, 137.

les incriminait. Jugeant avec raison qu'il était indigne de lui de livrer sa demeure à une investigation de laquais, qu'une confrontation entre les accusés et les accusateurs serait aussi tumultueuse qu'inutile, parce que ceux-ci déploieraient la même énergie à soutenir leur véracité que ceux-là à protester de leur innocence, Ménager offrit à son collègue de lui envoyer le suisse de l'ambassade française, qui avait vu passer la voiture de Rechteren et qui affirmait cependant n'avoir été le témoin d'aucune scène inconvenante.

Ménager considérait comme terminé ce puéril incident, et, huit jours après, ayant aperçu, sur la promenade publique du Mail, Buys, Randwijk, Vanderdussen et Rechteren, il se disposait à les aborder, quand tout à coup celui-ci s'avance au-devant de l'ambassadeur français, et, après l'avoir salué très-froidement, insiste sur la perquisition qu'il prétend faire jusque dans la maison de son collègue. Ménager ayant répondu de nouveau que ses laquais nient ce qui leur est reproché et qu'il croit dangereux d'accorder une autorisation qui rendrait les accusateurs juges des accusés, Rechteren entre dans une violente colère. « Je suis aussi bien que vous, s'écrie-t-il, revêtu d'un « caractère souverain, et je ne supporterai pas une insulte. Le maî- « tre et les valets vont se faire justice ! [1] » Puis, ayant appelé ses gens, il leur adresse quelques mots en hollandais. Presque aussitôt, dans une des allées voisines, s'élève un grand tumulte. Des cris, des plaintes se font entendre. Une foule énorme se rassemble et augmente la confusion. Tout à coup, se précipitent vers Ménager ses domestiques hués, poursuivis, meurtris, les habits en lambeaux, le visage couvert de sang. Assaillis à l'improviste par un nombre beaucoup plus considérable de laquais hollandais, frappés au visage et étourdis par la rapidité autant que par la violence des coups, ils n'ont pu se défendre et ont été victimes de la plus odieuse des attaques. « C'est moi seul qui ai donné cet ordre, répond Rechteren aux « réclamations de Ménager, oui c'est moi. Toutes les fois que mes « domestiques agiront ainsi, je les récompenserai, et, s'ils ne le « faisaient pas, je les chasserais ! [2] » Plus maître de lui-même que ne l'est en ce moment Rechteren [3], Ménager se contient, et, après avoir salué les ministres hollandais, il monte dans son carrosse et va

[1] On trouve cette réponse, même dans le livre de van Poolsum, écrit à un point de vue hollandais. C'est donc en vain que Rechteren l'a niée dans les Mémoires qu'il a rédigés sur cette affaire et qui sont déposés aux archives de la Haye.

[2] Van Poolsum, p. 362. *Mémoires de Torcy*, p. 730. *Entretiens politiques et historiques*, p. 247. Rechteren reconnut d'ailleurs avoir tenu ce propos.

[3] Rechteren se trouvait souvent en état d'ivresse. Bolingbroke parle dans une de ses lettres « de la satisfaction qui doit être donnée par cet *ivrogne* de Rechteren. » Lettre à Torcy du 30 septembre 1712. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 136.

rendre compte de cette offense à Huxelles et à Polignac. La nouvelle s'en répandit bientôt dans toute la ville, et les ambassadeurs d'Angleterre, redoutant le nouvel obstacle qui venait de surgir, accoururent pour essayer de le détruire et d'étouffer à son origine cette regrettable affaire. Ils parvinrent à arrêter pendant quelques heures le courrier qui devait l'annoncer à Versailles et ils se rendirent tour à tour chez chacun de leurs collègues. Mais leurs efforts échouèrent, et il leur fut impossible de concilier les légitimes exigences de Ménager et les offres insuffisantes et hautaines des ambassadeurs de la Hollande. Peu de jours après, et par le même courrier qui lui avait apporté cette nouvelle, Louis XIV transmit sa réponse [1]. Il intimait à ses représentants l'ordre de s'interdire toute communication et tout rapport avec les ministres de la Hollande et de changer ceux de l'Angleterre, de mettre les États-Généraux en demeure de s'expliquer sur cette insulte. Si le comte de Rechteren déclarait s'être, dans sa conduite, conformé à ses instructions, les plénipotentiaires de France devaient en conclure qu'il n'y avait plus pour eux de sûreté à Utrecht, et en informer leur gouvernement qui aviserait. Si, au contraire, Rechteren n'avait obéi qu'à son emportement et à sa passion, les États-Généraux étaient tenus de le rappeler aussitôt, et de désavouer hautement et publiquement un mandataire qui avait abusé de leur confiance. Le désaveu devait être public, comme l'avait été l'offense, et tous les plénipotentiaires de la Hollande étaient tenus de se rendre chez un des ministres du roi de France et de lui exprimer les regrets et les respects des Provinces-Unies. La lettre de Louis XIV se terminait par l'injonction faite à ses représentants de ne modifier en rien cette réparation et de bien se garder d'en accepter d'autre.

Tandis que, par ces scènes de violence, les ambassadeurs hollandais amoindrissaient leur caractère et arrêtaient à Utrecht la marche des négociations, le cabinet de Londres, dont les vues étaient plus hautes et les idées moins étroites, servait bien mieux la cause de l'indépendance de l'Europe. Préoccupé surtout de la question des renonciations, qui devait assurer cette indépendance en maintenant la situation présente sans créer de dangers pour l'avenir, il poursuivait l'accomplissement de son utile mission et faisait preuve du discernement le plus éclairé. La nécessité de renonciations immédiates à la couronne de France, étant admise par Louis XIV, et Philippe V ayant mieux aimé s'y soumettre que de conserver ses droits éventuels en changeant de trône, il restait à fixer d'une manière défini-

[1] Elle était renfermée en sept articles. Ils sont cités dans van Poolsum, p. 363 et 364.

tive la forme de ces renonciations. Outre celle de Philippe V, le gouvernement anglais en exigeait deux autres. Il avait pensé avec raison que, les ducs de Berry et d'Orléans étant désormais très-rapprochés de la couronne de France, il était prudent de les faire dépouiller des droits qu'ils possédaient sur celle d'Espagne du chef, l'un, de Marie-Thérèse, et l'autre, d'Anne d'Autriche. En outre, ces deux renonciations avaient l'avantage d'offrir une nouvelle garantie pour l'efficacité de celle de Philippe V. Celui-ci, renonçant à ses droits sur la monarchie française, en même temps que les princes français abandonnaient les leurs sur la monarchie espagnole, la séparation entre les deux couronnes était plus définitive encore, les deux actes se fortifiaient mutuellement en se complétant, et à un simple contrat unilatéral était avantageusement substitué le contrat synallagmatique, de beaucoup préférable par sa plus grande validité.

Afin de donner à ces trois actes une authenticité incontestable et de leur imprimer le plus de force possible, Bolingbroke avait proposé « de les faire ratifier d'une manière solennelle par les états généraux « de France[1]. » Habitué aux parlements d'Angleterre, ces états généraux permanents, et sachant de quel inébranlable appui ils consolident les mesures qu'ils consentent à approuver, Bolingbroke avait eu la naturelle pensée de demander pour les renonciations cette consécration extraordinaire qui lui semblait être la plus élevée, la plus parfaite, la plus légale, en ce qu'elle associait la nation tout entière à des actes qui intéressaient ses destinées. Mais ce qui, dans cette grande et solennelle manifestation de l'opinion publique, séduisait Bolingbroke, heurtait violemment les plus invincibles répugnances de Louis XIV. Extrêmement jaloux de sa puissance, dont le long usage n'avait jusque-là rencontré ni limites, ni obstacles, ce prince, le plus impérieux comme le plus absolu de sa race, avait en quelque sorte la superstition de la royauté[2]. Paraître douter de l'étendue de son pouvoir, et lui montrer qu'on trouvait dans ses sujets une autorité capable de confirmer la sienne, était pour un tel monarque une offense tellement sensible, un attentat tellement irrespectueux, qu'on ne pouvait pas espérer de le voir se résoudre à le subir. Déjà il avait considéré comme une discussion de l'autorité royale, et par conséquent comme une atteinte à cette autorité, le projet de renonciation, et seule la persévérante opiniâtreté du cabinet de Londres avait pu triompher de ses hésitations. Combien davantage encore devait-il être blessé, dans son royal orgueil, de soumettre, dans ses propres États, sa volonté ou celle des princes

[1] Correspondance de Bolingbroke, t. I, p. 366. Lettre du 17 juin 1712.
[2] *Mémoires de Louis XIV*, p. 19, 21, 43 et 44.

du sang à une autre puissance que la sienne. Il s'y refusa. Torcy fut chargé de répondre à Bolingbroke[1], « que l'assemblée des « états généraux n'était plus en usage en France, qu'elle ne servi- « rait qu'à retarder la paix non-seulement par le temps à employer « pour convoquer et tenir ces sortes d'assemblées, mais encore par « les troubles qu'elles pouvaient produire, comme l'exemple des « temps passés ne l'avait que trop appris. Il ajouta qu'il était pru- « dent d'éviter les longueurs et les embarras, quand, par des voies « plus abrégées, les mêmes choses pouvaient être faites avec encore « plus de sûreté[2]. » Ces voies plus abrégées étaient l'enregistrement par les parlements. Soit qu'il ait été convaincu par ces arguments apparents destinés à cacher le véritable mobile de Louis XIV, soit qu'il ait pénétré la cause réelle de son refus, et compris dès lors que l'amour-propre du souverain serait sur ce point intraitable, Bolingbroke ne persista pas dans sa demande, et on fit rédiger les actes de renonciation. Tandis que les ducs de Chevreuse, de Beauvilliers, d'Humières, de Noailles, de Charost et de Saint-Simon étaient chargés de ce soin, les jurisconsultes les plus éminents de l'Angleterre[3] recevaient l'ordre d'examiner et d'étudier la forme de ces actes. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, rend compte de cette mission[4] avec la complaisante prolixité et l'abondance de détails qui lui sont habituelles quand sa vanité est en jeu. Il est vrai que beaucoup de temps fut consacré par les ducs à l'accomplissement de leur tâche, et bien plus encore par les jurisconsultes anglais à sa vérification. Leur prudence fut souvent trop scrupuleuse, et Bolingbroke, qui les nomme, dans une de ses lettres[5], « des avocats chicaneurs, » eut parfois à regretter « leurs formalités rigoristes à l'excès et leur désespérante « lenteur. » Mécontent des retards qui, de divers côtés, ralentissaient l'œuvre commune, désireux de trancher directement avec le cabinet de Versailles les dernières difficultés, et légitimement impatient de couronner sa grande entreprise, Bolingbroke détermina la reine[6] à l'envoyer en France.

Parti de Londres le 13 août, et de Calais le 15, Bolingbroke arriva à Paris le mercredi 17, accompagné de Prior et de l'abbé Gautier[7]. Il

[1] Lettre du 22 juin 1712. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 3 et 4. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 321.

[2] Lettre du marquis de Torcy. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 4.

[3] Entre autres, le docteur Heuchman. Lettre de Bolingbroke à Prior, t. II, p. 110.

[4] *Mémoires de Saint-Simon*, p. 318 à 340 du t. VI.

[5] Lettre de Bolingbroke à Torcy, t. II, p. 118.

[6] Lettre de Bolingbroke à Torcy, du 10 août 1812, t. II, p. 53. *Mémoires de Torcy*, p. 725.

[7] Lettre de Bolingbroke au comte de Dartmouth, son collègue au ministère, du 21 août 1712, t. II, p. 54. *Mémoires de Torcy*, p. 728.

descendit et il demeura pendant tout son séjour en France chez la marquise de Croissy[1], mère de Torcy. C'est là que les deux ministres aplanirent ensemble les derniers obstacles. Ils s'occupèrent d'abord des intérêts du duc de Savoie. La Sicile lui fut cédée, et il fut convenu que les droits de ce prince et de sa famille à la couronne d'Espagne, après Philippe V et ses descendants, seraient établis dans les mêmes actes que les renonciations et aussi bien dans celle des ducs de Berry et d'Orléans que dans la renonciation de Philippe V[2]. La question de la barrière à établir entre la France et le Savoie était plus difficile à résoudre. Le comte de Maffei, ambassadeur de Victor-Amédée II à Utrecht, ne faisait pas seulement dépendre la sûreté du Piémont de la possession d'Exilles, de Fénestrelle et de la vallée de Pragelas, que Louis XIV était disposé à lui abandonner. Il exigeait un territoire plus étendu, et, avec la vallée de Barcelonnette, la place de Briançon. Torcy objectait à ces prétentions exagérées que sous le prétexte de sa sûreté, son Altesse Royale cherchait réellement à s'agrandir aux dépens de Louis XIV; que, quoique un roi de France soit bien plus puissant qu'un duc de Savoie, celui-ci, soutenu par des alliances (et c'est le seul cas où il puisse attaquer son voisin) devient un adversaire redoutable; enfin, qu'on devait, dans un avenir peu éloigné, s'attendre à une minorité, et par conséquent redoubler de vigilance et ne pas laisser exposées d'aussi importantes frontières. Les instructions données à Bolingbroke portant qu'il ne devait ni insister sur cette barrière, ni non plus reconnaître au cabinet de Versailles le droit définitif de ne pas l'accorder, en un mot qu'il avait à laisser au duc de Savoie la liberté entière de traiter lui-même cette question à Utrecht, elle fut renvoyée aux dernières conférences du congrès.

L'accord fut complet[3] en ce qui concernait les renonciations, leur forme, leur nombre et leur ratification dont furent chargés les parlements en France et les cortès en Espagne. Elles devaient être accompagnées, comme d'une conséquence naturelle et inévitable, de l'annulation de lettres patentes de 1700, par lesquelles Louis XIV avait maintenu à Philippe V ses droits de successibilité au trône de France. Toutefois, Torcy ayant proposé qu'on n'attendît point, pour signer le traité de paix, l'accomplissement de formalités aussi longues, et que seul l'échange des ratifications de ce traité fût

[1] Françoise Bernard, veuve, le 28 juillet 1696, de Charles Colbert, marquis de Croissy, ministre des affaires étrangères.

[2] Lettre de Bolingbroke, précitée, p. 55, 56 et 57. *Mémoires de Torcy*, p. 728.

[3] Lettre de Bolingbroke au comte de Dartmouth, p. 60 et 61. *Mémoires de Torcy*, p. 728.

subordonné à cet accomplissement, Bolingbroke, qui continuait à attacher à ce point une importance capitale, se refusa à souscrire à la demande de Torcy[1]. Mais ce n'était là qu'un désaccord secondaire, et la sage persistance de Bolingbroke devait avoir l'avantage de faire hâter les lents rédacteurs et les vérificateurs trop rigoureux des actes de renonciations.

La divergence fut plus grave en ce qui touchait à l'électeur de Cologne, et surtout à celui de Bavière[2]. Ce dernier, allié fidèle et dévoué de Louis XIV, était venu à Paris pour veiller lui-même à ses intérêts et pour les défendre dans ce moment suprême. Mais ses demandes, soutenues par Louis XIV, étaient, dans les circonstances actuelles, excessives. Restituer à ce prince tous ses États, alors au pouvoir de ses ennemis était un engagement que l'Angleterre ne pouvait pas prendre, car c'eût été justifier par avance le refus certain de l'Empereur d'y accéder. Plus tard, ces conditions furent acceptées à Rastadt, et l'électeur de Bavière, ainsi que l'électeur de Cologne, son frère, furent rétablis dans la possession de tous leurs États. Mais, dans la situation où il se trouvait alors, c'était suffisamment accorder à l'allié malheureux et vaincu de Louis XIV, que de ne pas s'opposer à ce qu'on lui donnât la Sardaigne, dans le cas où le sort définitif des négociations engagées le priverait à jamais de son électorat et de ses dignités. Le débat, assez vif entre les deux négociateurs, fut empreint, chez Bolingbroke, de la loyale franchise qui était le trait principal de son caractère, mais souvent détourné par Torcy de la droite voie où son antagoniste cherchait à le maintenir. Le ministre français appela parfois à son secours certaines ressources du diplomate, les paroles étudiées, les sous-entendus perfides et les réserves calculées. Il essaya d'engager le représentant de l'Angleterre au delà de ses instructions et de le lier plus qu'il ne lui convenait, mais sans y réussir[3]. On ne pouvait rien décider sur cette question presque étrangère à la nation anglaise et qui intéressait si directement l'Empire. On en remit la solution à Utrecht, d'où elle fut renvoyée à Rastadt.

Rien d'officiel non plus ne fut arrêté relativement aux conditions futures de la paix avec l'Empire. Néanmoins, elles furent le sujet de plusieurs conversations entre les deux ministres, et la conduite tortueuse, irritante et pleine de provocations des ambassadeurs impériaux à Utrecht détermina le gouvernement anglais à promettre

[1] Lettre de Bolingbroke à Dartmouth, p. 60 et 61. *Mémoires de Torcy*, p. 728.

[2] Lettre de Bolingbroke à Dartmouth, p. 61 et 62. *Mémoires de Torcy*, p. 728 et 729.

[3] Lettre de Bolingbroke à Dartmouth, p. 61 et 62. *Mémoires de Torcy*, p. 729.

de laisser à la France la très-importante place de Strasbourg[1]. Le renvoi du prétendant, la reconnaissance de la succession protestante, le choix des premiers ambassadeurs, que les deux gouvernements chargeraient de les représenter, n'amenèrent aucune contestation[2]. On fut également d'accord sur la durée de quatre mois à donner à une nouvelle suspension d'armes[3], et, chacune des difficultés ayant été soumise à un examen approfondi et tranchée d'une manière définitive, Bolingbroke se rendit à la cour, qui se trouvait alors à Fontainebleau.

Il y arriva le 20 août au soir, et il occupa un splendide logement qui lui avait été préparé dans la partie du château qu'on nomme la conciergerie. Le lendemain, dimanche, à neuf heures du matin, Louis XIV lui donna audience[4]. Bolingbroke se présenta avec autant de grâce que de noblesse, et il transmit au roi les compliments de sa souveraine dans les termes les plus justes et les mieux choisis de notre langue. Louis XIV lui répondit[5], en l'assurant de son estime et de son affection pour la reine de la Grande-Bretagne, et aussi de sa joie de voir approcher le moment où la paix pourrait être signée. Il déclara que cette conclusion prochaine était due aux soins de cette princesse, comme aussi à ses propres efforts, et il ajouta que, malgré tant d'oppositions, qui avaient surgi de tous côtés, Dieu ne permettrait pas le triomphe des ennemis du repos public. Il finit en donnant l'assurance qu'il tiendrait exactement tout ce qu'il avait promis, et que le succès de ses armes ne lui ferait apporter aucun changement aux conditions qui avaient été arrêtées. L'entretien se prolongea longtemps entre le grand roi et le grand ministre, si bien faits pour s'apprécier et se comprendre, qui possédaient également le don de charmer, et dans lesquels se trouvait à un si haut degré

[1] Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*, t. VII, p. 521.

[2] *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 65, 66 et 67. *Mémoires de Torcy*, p. 729.

[3] Toutefois quelques expressions de l'armistice furent débattues. Torcy y avait parlé *des mers qui entourent les Iles-Britanniques*, et il avait cité, à l'appui de cette forme de langage, le traité de Bréda (conclu le 26 janvier 1667 entre l'Angleterre, les Provinces-Unies, la France, le Danemark et l'évêque de Munster). Mais Bolingbroke répliqua avec raison qu'avant ce traité on s'était toujours servi de l'expression *maribus Britannicis*, particulièrement dans celui conclu avec Cromwell, et que l'erreur, commise dans le traité de Bréda, avait été rectifiée dans celui de Ryswyck. Les mots *qui entourent les îles* furent biffés. Lettre de Bolingbroke à Dartmouth, p. 66.

[4] *Lettres de Bolingbroke*, t. Ier, p. 63, 64. *Mémoires de Torcy*, p. 720.

[5] *Ibidem, ib.*, Bolingbroke dit, dans cette lettre, que Louis XIV lui parla avec une certaine volubilité. Ce témoignage mérite d'être signalé à cause de sa singularité. Bolingbroke est le seul contemporain de Louis XIV qui ne le représente pas s'exprimant avec la majestueuse gravité, trait principal de son caractère.

le sentiment de la grandeur, tempéré, chez l'un, par le désir de plaire, et, chez l'autre, par les séductions de la jeunesse. Le vieux monarque prodigua au jeune ministre[1] les attentions les plus flatteuses et les plus délicates[2]. Il lui offrit un magnifique diamant d'un très-grand prix, qu'il conservait comme un précieux souvenir du dauphin son fils[3], et il le présenta lui-même à la cour. Le brillant Bolingbroke n'y parut pas être étranger, et il sembla l'avoir déjà habitée[4]. Tous s'empressèrent autour de lui, moins encore pour suivre l'exemple du roi, qui alors était un ordre, que parce que tant de séduisantes qualités avaient entraîné les suffrages, et, lorsqu'il quitta Fontainebleau[4], il avait conquis l'affection et l'estime de tous ceux qui l'avaient approché. L'accueil de la ville ne fut pas moins empressé. Quand il entra à l'Opéra, où la représentation du *Cid* lui fut offerte[5], tous les spectateurs se levèrent, marquant ainsi du respect pour le caractère dont il était revêtu, et un reconnaissant intérêt pour l'utile mission qu'il accomplissait. Partout sur sa route, à Paris comme à Calais et dans toutes les villes qu'il parcourut, il prit d'inutiles précautions pour se dérober aux témoignages de la gratitude publique[6], et les habitants acclamaient en lui le messager d'une paix

[1] Bolingbroke avait alors 38 ans et le roi, 74.

[2] *Extraits de Dangeau* publiés par Lemontey, p. 231.

[3] *Mémoires de Torcy*, p. 729.

[4] Il y était arrivé le 20. Le 21, fut signée la prolongation de la suspension d'armes, et, le 24, il revint à Paris d'où il partit le 26 pour retourner en Angleterre. Sur la demande de Louis XIV, Prior fut laissé à la cour comme ministre plénipotentiaire, en attendant l'arrivée de l'ambassadeur. Voici la lettre que Louis XIV chargea Bolingbroke de remettre à la reine : « Fontainebleau, ce 20 août 1712. Madame ma « sœur, je n'ai jamais douté de la sincérité de vos intentions pour avancer la paix, « mais vous avez confirmé la juste opinion que j'en avais, en envoyant auprès de « moi le vicomte de Bolingbroke, votre secrétaire d'État. Vous ne pouviez choisir « un ministre plus capable d'abréger et d'aplanir les difficultés de la négociation. « Je suis persuadé que vous serez aussi contente de ce qu'il a fait, que j'ai été sa- « tisfait moi-même de sa conduite et principalement des assurances qu'il m'a don- « nées de vos sentiments pour moi. Quoique je ne doute pas qu'il ne vous rende un « compte exact de ceux que je lui ai témoignés pour vous, je veux encore ajouter « que je n'oublierai rien pour entretenir avec vous une amitié parfaite et pour vous « montrer en toute occasion que je suis, madame ma sœur, votre bon frère, Louis. »

[5] Bolingbroke donna dans son voyage des preuves nombreuses de générosité. Le duc de Trèmes, premier gentilhomme de la chambre du roi, et par conséquent chargé de la direction générale des théâtres, ayant fait payer la loge de Bolingbroke, celui-ci fit un magnifique présent aux comédiens, et Prior, chargé de ce soin, lui écrivait, le 9 septembre : « Il n'y a pas jusqu'à vos générosités envers les comédiens « qui n'aient éprouvé des obstacles. Mais ils ont été surmontés. Le Cid et Chimène « vous remercient de vos dons. » Il laissa également un gros sac d'argent pour les domestiques de madame de Croissy.

[6] *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 54.

depuis longtemps nécessaire, et un bienfaiteur de l'humanité. Grand et touchant spectacle qui montre toutes les classes de la nation s'associant dans la manifestation d'un noble sentiment, et qui dut, en rendant Bolingbroke le témoin ému des effets de sa patriotique entreprise, de son énergique opiniâtreté et de ses courageux efforts, être pour lui sa plus douce récompense !

VI

Le voyage de Bolingbroke produisit à Utrecht une profonde impression. Il affermit la situation des ministres français et anglais, et il contribua à anéantir les dernières espérances des représentants de la Hollande et de l'Allemagne. Toutefois leur résistance survécut à leurs illusions, et ils la prolongèrent même après avoir été convaincus de son entière inutilité. Il n'en fut pas de même des autres alliés. Parmi les six nations qui composaient *la grande alliance*, l'Angleterre s'était la première détachée du formidable faisceau. La Savoie, le Portugal et la Prusse imitèrent successivement cet exemple, mais sans être entraînés par le même mobile. L'Angleterre n'avait considéré que le nouvel intérêt européen. Le Portugal céda au désir, qui lui était déjà naturel, de suivre dans sa politique la direction anglaise ; la Prusse fut séduite par les satisfactions pour la première fois accordées à son ambition naissante, et la Savoie, déterminée par la certitude que son avidité ne pouvait pas espérer de plus belles dépouilles. Étant entrées dans la coalition pour des intérêts secondaires et particuliers, ces trois puissances s'y étaient maintenues même après que l'intérêt général et européen avait été satisfait. Mais elles durent s'en séparer dès qu'elles comprirent que la prolongation d'une lutte, dont l'issue devenait d'ailleurs douteuse, ne leur procurerait pas des avantages plus considérables.

Le duc de Savoie se prononça le premier, non sans avoir longtemps hésité et longuement débattu les conditions d'une entente avec la France. Ce prince, le plus rusé et le plus perfide des alliés, qui avait deux fois manqué à ses engagements et, pendant trois années, dirigé une armée française, quoique déjà lié par un traité avec les impériaux, montra autant de duplicité dans le cours des négociations que durant la guerre. Satisfaire ses convoitises fut son unique et constante préoccupation. Il sut, par son représentant à Londres, flatter la reine Anne et la disposer habilement à défendre la cause du Pié-

mont, avec autant d'insistance que celle de l'Angleterre. Initié, dès le revirement de la politique anglaise, aux actes les plus secrets, il participa à la fois, à Londres, aux délibérations qui, depuis 1710, tendaient vers la paix, et, en Hollande, aux mesures destinées à la rendre impossible. Ses ambassadeurs à Utrecht suivirent la même tactique, et, malgré les récriminations de leurs collègues, ils nouèrent avec les plénipotentiaires français des relations qu'aucun des événements auxquels nous venons d'assister, ne put rompre. Mais ni ces rapports journaliers, ni de souterraines manœuvres ne pouvaient amener une solution. L'espoir d'obtenir plus encore que n'offrait Louis XIV retenait Victor-Amédée II parmi ses ennemis, et son avidité insatiable produisait sur la marche des négociations le même effet que l'implacable ressentiment de la Hollande. Afin de prescrire des bornes à cette avidité, le gouvernement anglais envoya à Turin le fameux comte de Peterborrouw, devenu torie par haine de Marlborough, que son humeur vagabonde avait fait l'hôte de toutes les nations[1], et dont le caractère plein d'originalité comme de franchise, aussi fier qu'impétueux et plus ardent encore que mobile, devait le rendre propre à accomplir un très-grand nombre de missions avec autant de succès[2] qu'il avait montré de courage à la tête des armées. Peterborrouw aborda le duc de Savoie avec des allures toutes militaires, et il le combattit, sur ses lenteurs et ses tergiversations, avec l'aisance un peu brusque et la célérité d'un homme qui se presse vers le but parce qu'il sait en avoir plus d'un à atteindre. Victor-Amédée ayant affecté de redouter les représailles de la maison d'Autriche, s'il se ralliait à Louis XIV, Peterborrouw, qui connaissait le peu de sincérité de ces appréhensions, parut néanmoins les accepter, et fit remarquer qu'en ce cas la France viendrait au secours du Piémont avec ses troupes, tandis que l'Angleterre le soutiendrait au moyen de ses subsides. L'envoyé de Bolingbroke termina en déclarant au duc de Savoie que, s'il hésitait plus longtemps, il perdrait, aux yeux de la reine, les bénéfices de sa situation, et, la paix faite avec l'Angleterre, il resterait exposé aux justes exigences de Louis XIV. Ce langage modifia complétement la conduite du duc de Savoie et celle de ses représentants à Utrecht. Il abandonna les chimériques prétentions de peur de voir un jour rejetées les légitimes demandes, et, sans insister sur la possession de Briançon et de Barcelonnette[3], il

[1] Correspondance de Bolingbroke, t. I, p. 61. Charles Mordaunt, comte de Peterborrouw était si généralement connu qu'un jour Bolingbroke lui adressa ainsi une lettre : « Au comte de Peterborrouw en Europe » et elle lui parvint.

[2] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 331.

[3] *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. I, p. 237.

accepta les Alpes comme devant être la naturelle frontière des deux États. Puis il rompit avec la *grande alliance*[1], qui lui valait le titre de roi, la Sicile plus tard échangée contre la Sardaigne, et une avantageuse rectification de sa frontière du nord, et qu'il abandonna, bien convaincu qu'en y demeurant il n'obtiendrait pas de conditions plus favorables.

Moins exigeant et moins avide, mais aussi peu digne d'intérêt par sa conduite, le despotique roi de Portugal se retira avec beaucoup moins de bonheur d'une guerre où il avait essuyé des affronts humiliants et de désastreuses défaites. Battu à Almanza et à Villaviciosa, ayant perdu l'opulente Rio-Janeiro, prise par Duguay-Trouin, privé ainsi d'une grande partie de son armée et de ses prinpales ressources coloniales, Jean V n'eut bientôt plus d'espoir que dans l'exécution des promesses de l'archiduc Charles [1]. Mais celui-ci, qui devait lui donner l'Estramadure, avait, à la mort de Joseph Ier, son frère, quitté l'Espagne qu'il s'était d'ailleurs aliénée, et prenait possession du trône impérial. Ce départ, et le revirement opéré dans la politique anglaise, ayant fait de Jean V le seul représentant dans la Péninsule du parti autrichien, ce prince, qui n'avait jamais eu les passions acharnées de la grande alliance, et qui se trouvait trop éloigné du cœur même de la coalition pour en recevoir le contact fortifiant, devint indifférent pour une entreprise qui ne l'avait jamais directement intéressé, à laquelle il avait fait, de tous les alliés, les plus durs sacrifices, et dont il prévoyait être le seul qui n'en retirerait aucun profit. Jean V était d'ailleurs puissamment entraîné par l'exemple de l'Angleterre à laquelle, par le funeste traité de Methuen [2], son prédécesseur avait enchaîné pour cent ans le commerce et l'industrie du Portugal, et, par une conséquence presque inévitable, sa politique. Il suivit donc la voie tracée par une nation déjà en quelque sorte dominatrice de la sienne. Il signa une trêve avec Philippe V, retira ses troupes de l'Estramadure, et il fit savoir, par ses représentants à Utrecht, à ceux de la reine Anne, qu'il réduisait ses prétentions à l'acquisition de quelques territoires sur les deux rives du fleuve des Amazones. Le comte de Strafford et l'évêque de Bristol ayant ferme-

[1] *Actes, mémoires*, etc., t. V, p. 29.

[2] *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. I, p. 216.

[3] Ce traité, ainsi appelé du nom de son auteur, fut signé, le 6 mai 1703, par Pierre II, et n'a été abrogé qu'en 1810. Il assurait aux Anglais l'introduction en Portugal de leurs articles de manufactures en échange desquels ils emportaient les vins du Portugal et l'or du Brésil. Ils ruinaient ainsi l'industrie portugaise qui ne pouvait produire à aussi bon marché qu'eux-mêmes, et ils retiraient du pays tous ses métaux.

ment appuyé cette demande, Louis XIV consentit à l'admettre, et le Portugal se retira de la grande alliance [1], agrandi de quelques possessions lointaines, mais après avoir essuyé des désastres, ruiné ses finances et s'être condamné à graviter pendant un siècle autour de la Grande-Bretagne !

Les demandes de la Prusse étaient plus importantes que celles du Portugal, et surtout bien plus étroitement liées aux plus chers intérêts de sa dynastie. Devant son existence principalement au protestantisme et aux sécularisations ecclésiastiques du seizième et du dix-septième siècle, la Prusse n'avait pas reçu encore la consécration du droit. Ayant représenté jusque-là en Allemagne le mouvement nouveau du monde, et introduit la première dans l'État la liberté de conscience, elle en avait fait son principe. Mais, tout en voulant se maintenir dans l'esprit de son origine, elle nourrissait la naturelle ambition de s'élever au rang des grandes puissances, d'être reconnue par elles, et, pour cela, de s'introduire en égale dans le grand congrès alors réuni à Utrecht. C'était comme une parvenue, parmi les monarchies, qui demandait ses lettres de noblesse aux vieilles puissances de l'Europe. Ce titre de roi, que l'électeur de Brandebourg avait ambitionné depuis son arrivée au pouvoir, il s'en était emparé, dès 1701 [2], avec le consentement intéressé [3] de l'imprudent empereur d'Allemagne [4] qui avait cependant refusé de le reconnaître pour duc séculier cinq ans auparavant. Mais ni la pompe éblouissante avec laquelle le nouveau monarque se fit sacrer, ni l'appareil de luxe et de magnificence dont il s'entoura, en imitant servilement la cour de Versailles [5], ne purent donner du lustre à cette trop récente couronne. La majesté et le prestige d'un trône ne s'improvisent pas, et c'est du temps seul qu'ils sont l'œuvre. « Je vais jouer le rôle d'une reine de théâtre » dit l'électrice en se rendant à la cérémonie ordonnée par son ambitieux époux. Celui-ci le comprit sans l'avouer ; mais à défaut de la consécration

[1] Le 7 novembre 1712. *Actes, mémoires*, etc., t. I, p. 551.

[2] Il se fit proclamer roi à Kœnigsberg le 18 janvier 1701. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 377.

[3] Le prix de ce consentement fut un nouveau secours de 10,000 hommes.

[4] Quand le prince Eugène apprit cette nouvelle, il dit à ceux qui l'entouraient : « Il faudrait pendre les ministres qui ont donné à l'Empereur un conseil aussi perfide. » Il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance que donnent à ce mot de récents événements.

[5] Frédéric fut proclamé roi à Kœnigsberg le 18 janvier 1701. Il avait suivi jusqu'à la puérilité l'exemple de Louis XIV. Il voulut être sacré par un évêque et il donna ce titre à un de ses chapelains. Il fit faire une ampoule sur le modèle de celle de France et alla se faire oindre à Kœnigsberg, comme les rois de France vont se faire sacrer à Reims. Il porta les grandes perruques, donna des fêtes et institua un grand maître des cérémonies.

du temps dont il était privé, il rechercha l'adhésion de tous les souverains de l'Europe, et il en fit une des conditions essentielles de son consentement à la paix [1]. Là ne se bornaient point ses prétentions, et à un progrès si considérable dans sa fortune, Frédéric I[er] voulait faire correspondre un notable agrandissement dans ses possessions. Ses demandes portaient sur trois points également délicats, aussi contestés les uns que les autres, et qui, avant d'être traités d'une manière définitive par la diplomatie, avaient déjà été débattus et profondément étudiés par la justice. Le souverain de Prusse revendiquait la propriété, dans les Pays-Bas, de la partie espagnole du duché de Gueldre, en France, de la principauté d'Orange, et, dans la Suisse, de celle de Neuchâtel [2].

Déjà possesseur du duché de Clèves, du comté de la Marck et de celui de Ravensberg, en vertu de la transaction conclue à Clèves, avec le duc de Neubourg [3], le 9 septembre 1666, Frédéric I[er] désirait non-seulement arrondir ces trois territoires, mais aussi voir confirmer un droit de propriété pour lequel, bien que l'empereur Léopold eût, en 1678, ratifié la transaction de Clèves, ni ce souverain, ni ses successeurs n'avaient jamais consenti à donner d'investiture. La confirmation du traité de 1666 ne faisait naître aucune objection. Il n'en était point de même de l'annexion de la partie espagnole, non pas que l'obstacle fût suscité par l'Espagne qui, contrainte de renoncer aux Pays-Bas, ne se souciait point de conserver quelques territoires aussi lointains et de si minime importance. Mais ils étaient depuis longtemps le but des convoitises de la Hollande qui s'en était assuré la possession par le traité de Barrière signé secrètement, le 29 octobre 1709, entre les tories et les Provinces-Unies. Il était impossible au cabinet de Londres de dépouiller cet allié pour en satisfaire un autre. Mais, ce traité ayant été déjà, ainsi que nous l'avons vu, vivement

[1] Article 1[er] de ses demandes. *Actes, mémoires et autres pièces concernant la paix d'Utrecht*, t. I, p. 219.

[2] Articles 2, 3, 4 et 10 de ses demandes. *Actes, mémoires*, etc., t. I, p. 220 et 221.

[3] Gundling, *Discours sur les États électoraux*, t. IV, p. 257. Pauli, *Histoire des États du roi de Prusse*, t. VI, p. 549, 610. Le duc Jean Guillaume, dit le Bon et le Simple, duc de Clèves, Berg, Juliers, comte de la Mark et de Ravensberg étant mort sans enfants le 25 mars 1609, sept compétiteurs se disputèrent sa succession. Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, époux d'Anne, fille aînée de Marie Éléonore, sœur aînée du feu duc, et le duc de Neubourg, fils d'Anne, deuxième sœur du feu duc, démontrèrent que leurs droits étaient les mieux fondés. Une première convention provisionnelle fut signée par eux le 31 mai 1609, et, au terme du partage du 9 septembre 1666, le duché de Clèves, le comté de la Mark et celui de Ravensberg, devaient appartenir au marquis de Brandebourg, et les duchés de Berg et de Juliers, avec les seigneuries de Winnandal et de Breskenland, au duc de Neubourg.

attaqué par le nouveau ministère et le parlement, et déclaré contraire aux intérêts de la Grande-Bretagne, il fut rompu. Les États de la possession desquels il avait prématurément disposé, pouvaient donc être partagés d'une manière opportune et satisfaisante entre le roi de Prusse et les Provinces-Unies.

Tandis que Frédéric Ier basait ses prétentions à la partie espagnole du duché de Gueldre sur la conquête et sur sa convenance, il réclamait la principauté de Neuchâtel comme héritier de la maison d'Orange, par la princesse Louise-Henriette, sa mère [1]. Il n'était pas seul à invoquer les droits du sang, et jamais principauté n'a provoqué autant de compétitions que celle de Neuchâtel au commencement du dix-huitième siècle. Parmi les prétendants, les uns, comme la comtesse de Mailly, le comte de Barbançon, le marquis d'Alègre et le prince de Montbéliard, tiraient leur droit de la maison de Châlons; les autres, tels que le roi de Prusse et les princes de Nassau-Dietz et de Nassau-Siegen, soutenaient que la maison de Châlons s'était fondue dans celle de Nassau-Orange, dont ils étaient les représentants. Enfin les plus nombreux tenaient leur titre de la maison de Longueville, soit par un testament, comme le prince de Conti, soit par leur naissance, comme madame de Lesdiguières, le duc de Villeroi, le comte de Matignon et le prince de Carignan-Savoie. Un arrêt du parlement de Paris avait validé le testament fait en faveur du prince de Conti par le dernier descendant de la maison de Longueville [2]. Mais les États de Neuchâtel, sans tenir compte de cet arrêt, avaient jugé « qu'on ne peut, dans « un testament, disposer d'une province comme de son bien, » et, niant les droits du prince de Conti, ils lui avaient préféré la duchesse de Nemours, sœur consanguine de leur dernier souverain. C'est en

[1] Voici la généalogie :

FRÉDÉRIC-HENRI, 24e prince d'Orange.

GUILLAUME IX.	LOUISE-HENRIETTE, femme de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg.
GUILLAUME-HENRI, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, et mort sans enfants, le 19 mars 1702.	FRÉDÉRIC III, électeur de Brandebourg, devenu roi de Prusse sous le nom de Frédéric I.

[2] Jean-Louis-Charles. Celui-ci et Charles Paris, plus connu sous le nom de comte de Saint-Pol, étaient les deux fils de Henri II qui gouverna la principauté de Neuchâtel de 1595 à 1663. Ils moururent tous les deux sans postérité, l'un au passage du Rhin, le 12 juin 1672, l'autre, le 4 février 1694, après avoir fait un testament, en 1668, en faveur du prince de Conti.

1707, au moment où mourut cette princesse, ne laissant aucune postérité, que s'élevèrent de nouveau, et avec plus d'ardeur encore, les prétentions du roi de Prusse et celles de ses nombreux antagonistes. De hautes raisons politiques déterminèrent les fiers bourgeois de Neuchâtel à se prononcer en faveur de Frédéric Ier. Sa religion conforme à celle du pays, l'appui des autres cantons protestants, la crainte très-fondée, si l'on désignait un des compétiteurs français, de voir Louis XIV s'emparer de cet État, ainsi qu'il l'avait fait pour la principauté d'Orange, et la certitude que ce danger, presque inévitable avec un sujet dépendant uniquement du roi de France, serait écarté par le choix d'un prince tout-puissant et que soutiendraient d'ailleurs l'Angleterre et la Hollande contre les entreprises d'un trop ambitieux voisin, enfin le naturel désir d'avoir un protecteur qui fût assez éloigné pour ne pas céder à la tentation de devenir un maître, firent préférer le roi de Prusse. Un jugement provisionnel du 10 novembre 1707 l'avait déclaré l'héritier le plus proche des anciennes maisons régnantes [1], et lui avait confié l'administration de la province de Neuchâtel jusqu'au jour où un congrès général en réglerait le sort définitif.

Frédéric Ier produisait, pour revendiquer la principauté d'Orange, les mêmes titres que pour celle de Neuchâtel. Mais il avait rencontré un dangereux compétiteur en Jean-Guillaume le Frison, prince de Nassau-Dietz [2], et que Guillaume III d'Angleterre, prince d'Orange, avait fait son héritier en 1702. A ces deux prétendants s'était joint le prince de Conti, représentant la maison de Longueville. Pendant qu'ils remplissaient l'Europe de leurs contestations et de leurs plaintes, Louis XIV, faisant valoir l'hommage de cette principauté, qui avait été rendu, en 1475, par Guillaume VII à Louis XI, comme dauphin du Viennois [3], déclara, qu'à défaut d'héritiers directs mâles, elle était dévolue à la couronne. Un arrêt du parlement de Paris était intervenu qui, confirmant cette doctrine, avait adjugé au prince de Conti le domaine utile d'Orange, et le haut domaine au roi de France.

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. IV, p. 25.

[2] *Actes, mémoires et autres pièces concernant la paix d'Utrecht*, t. II, p. 1 à 76.

[3] Guillaume VII, le quatorzième prince d'Orange connu, remit à Louis XI l'hommage et la souveraineté de la principauté d'Orange, en consentant que les appels de son parlement fussent portés à celui de Grenoble. Le traité fut passé à Rouen le 6 juin 1475. Le 9 juin de la même année, fut signé un autre traité par lequel Guillaume VII après avoir reconnu que « d'ancienneté la principauté d'O- « range était mouvante, à titre de fief, du comté de Provence et de la juridiction « souveraine du comte par appel, » déclara au roi Louis XI qu'il lui vendait ses droits et qu'il consentait à ce que la principauté d'Orange ressortît au parlement de Dauphiné. *Art de vérifier les dates*, t. X, p. 442.

Toutefois, le roi de Prusse et les enfants de Jean-Guillaume de Nassau persistaient dans leur revendication, et, tandis que ceux-ci la soutenaient dans de longs mémoires adressés aux plénipotentiaires réunis à Utrecht, le premier la faisait entrer au nombre des conditions sans lesquelles il n'acceptait pas la paix[1].

De ces quatre demandes, les deux seules qui concernaient le titre de roi et la principauté de Neuchâtel, pouvaient être accueillies. Mais, maintenir ses prétentions sur la totalité de la dépouille espagnole dans le duché de Gueldre, et surtout espérer posséder, dans le cœur même de la France, une province qui revenait à la couronne, non-seulement par sa situation, mais encore selon les usages les plus anciens et les traditions les plus respectées de la monarchie, c'était révéler de bien bonne heure une envahissante ambition. L'Angleterre sut l'arrêter, et Bolingbroke termina, par ces mots, une dépêche adressée au représentant du roi de Prusse à Utrecht[2] : « Ce qui se « passe depuis quelque temps change tout à fait notre système pour « les affaires du Nord. En ami sincère, je vous confierai mon opi- « nion qui est que la reine parlera dans ces quartiers par la bouche « de son amiral. Vous venez de nous ôter une grande dépense qui « nous pesait extrêmement[3]. Une partie de ce que nous épargnerons « sera appliquée à la marine. » Menace opportune, menace adroite, car les puissances du Nord devaient craindre que la Suède, abaissée par les défaites de Charles XII, ne fût relevée, grâce à l'assistance anglaise, et ne leur devînt de nouveau redoutable ! Cette utile intervention eut l'effet qu'en espérait le cabinet de Londres[4], et Frédéric Ier quittait à son tour la coalition, reconnu roi par toute l'Europe, maintenu en qualité de prince de Neuchâtel et ayant accru et fortifié ses possessions du côté des Pays-Bas. C'est ainsi, c'est par cet audacieux empressement à profiter des querelles religieuses comme à s'immiscer habilement dans les luttes territoriales que ce royaume nouveau grandissait avec une telle rapidité, et que Frédéric Ier, dont le père avait reçu du roi de Pologne l'investiture du duché de Prusse, fut l'aïeul du grand Frédéric !

Ces trois défections sucessives, dues à l'exemple et à l'influence de la Grande-Bretagne, ébranlèrent l'obstination de la Hollande, qui

[1] Art. 2 des demandes du roi de Prusse. *Actes, mémoires,* etc., t. I, p. 219.
[2] Lettre à Marschall. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 21.
[3] Bolingbroke voulait parler du refus d'accepter la suspension d'armes que certaines troupes à la solde de l'Angleterre avaient opposée au duc d'Ormond, à l'instigation du prince Eugène et de l'électeur de Brandebourg. Le payement de ces troupes mercenaires était tombé à la charge des autres alliés. Il en a été question au commencement du chapitre VIII de cette étude.
[4] *Mémoires de Torcy*, p. 732.

demanda à renouer les conférences interrompues depuis l'insulte publique ordonnée par un de ses représentants à Utrecht. Son isolement, presque absolu, n'était pas la seule cause de cette modération inaccoutumée. Elle commençait à ressentir les nombreuses blessures reçues durant la guerre, et que, dans l'ardeur de la lutte et l'ivresse de la passion, elle avait ignorées ou négligées. Une dépopulation considérable et un complet abandon de l'industrie, des finances si désorganisées qu'une longue période de paix et d'économie ne suffit point pour les rétablir entièrement, une marine si affaiblie que, depuis lors, il n'a pas été possible de lui rendre le rang où l'avaient élevée Tromp et Ruiter, un commerce tellement restreint qu'aucun effort n'a pu dans la suite l'étendre bien davantage[1]; telles étaient les plaies profondes que la guerre de la succession d'Espagne laissait à cet État si récemment émancipé, et qui devaient épuiser et absorber ses forces naissantes. En même temps que diminuaient les ressources, s'accroissaient les charges, et, tandis que jusqu'alors l'Angleterre avait fourni des subsides pour une partie des armées de la coalition, la Hollande était maintenant contrainte de solder les troupes mercenaires qui s'étaient séparées du duc d'Ormond au moment de la suspension d'armes[2]. Enfin, l'opinion publique, quelques efforts que fissent les wighs pour continuer à l'égarer, appréciait mieux les intérêts réels des Provinces-Unies, et la vérité, longtemps méconnue par la passion ou dissimulée par l'intrigue, commençait à se faire jour et à pénétrer dans les masses.

Avant d'accueillir la demande des Provinces-Unies, qui était déjà une soumission, Louis XIV exigeait la réparation, dont il avait lui-même déterminé la forme. Les États-Généraux y condescendirent. Déjà ils avaient adressé aux ambassadeurs français un mémoire dans lequel, sans avouer ni condamner le comte de Rechteren, ils déclaraient « qu'une affaire de cette nature ne devait pas être un obstacle « à la négociation de la paix; que leur intention n'avait jamais été « de manquer de respect à un aussi grand prince que le roi de « France; et que, pour marquer leur sincérité, ils consentaient à ce « que le comte de Rechteren ne fût plus envoyé aux conférences « d'Utrecht[3]. » Louis XIV n'ayant pas estimé cette déclaration suffisante, Vanderdussen, le baron de Renswoude et le comte de Knip-

[1] *Histoire du stathoudérat*, t. II, p. 8. Kerroux, *Abrégé de l'histoire de la Hollande et des Provinces-Unies*, t. II. *Lettres de Bolingbroke*. Introduction, t. I, p. 102. *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 252.

[2] *Entretiens politiques, historiques*, etc., p. 252 et 253.

[3] *Entretiens politiques, historiques*, etc., p. 251. Van Poolsum, p. 365. *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. II, p. 308.

haussen, plénipotentiaires des provinces de Hollande, d'Utrecht et de Groningue, se présentèrent, au nom des États-Généraux, chez le maréchal d'Huxelles, et là, en présence de Polignac, de Ménager, des secrétaires de l'ambassade et de nombreux personnages, ils lurent l'acte de réparation qu'avait demandé Louis XIV. Il y était dit « que Rechteren n'avait jamais reçu aucun ordre qui pût autoriser la « conduite qu'il avait tenue; que les États-Généraux la désapprou- « vaient et seraient très-fâchés si Sa Majesté pouvait croire qu'ils « eussent eu intention de manquer au respect qui lui était dû; que la « commission de Rechteren cesserait, et que, suivant la constitution « du gouvernement hollandais, leurs hautes puissances écriraient « aux États de la province d'Overyssel de nommer un autre plénipo- « tentiaire[1]. » Après une telle démarche, qui fut constatée par un acte envoyé au cabinet de Versailles, Polignac avait le droit d'écrire à Torcy : « Nous prenons la figure que les Hollandais avaient à Ger- « truydenberg, et ils prennent la nôtre. C'est une revanche com- « plète[2]. »

Toutefois, si la revanche était complète dans les situations, elle ne le fut pas dans les procédés, et les représentants de Louis XIV s'efforcèrent d'adoucir[3], par l'aménité et la distinction de leurs manières, ce qu'il y avait eu d'amer et de mortifiant dans la réparation accordée. Ils y parvinrent, et l'abbé de Polignac surtout montra autant de généreuse bienveillance envers les humiliés d'Utrecht, qu'il avait opposé de résistance énergique aux impitoyables et despotiques adversaires de Gertruydenberg. Dès lors, les rapports de tous les ambassadeurs furent empreints d'une urbanité exquise et de la plus gracieuse cordialité. Seul le tenace comte de Zinzerdoff, isolé dans sa politique, voulut l'être également dans la vie privée[4], et s'exclure des fêtes qui marquèrent la fin des conférences. Mais, entraîné par ses collègues, il fut contraint de dissimuler son maussade désappointement sous une joie apparente, et de contribuer aux plaisirs communs par sa présence et par ses réceptions. L'arrivée à Utrecht de la brillante duchesse de Saint-Pierre[5], sœur du marquis de Torcy,

[1] *Mémoires de Torcy*, p. 734. *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 266. *Lettres de Bolingbroke*. Introduction, p. 100.

[2] *Mémoires de Torcy*, p. 734.

[3] *Entretiens politiques, historiques*, etc., p. 266.

[4] *Entretiens politiques, historiques*, etc., *idem*.

[5] Le duc de Saint-Pierre, grand d'Espagne, et sorti de la maison génoise de Spinola, était veuf d'une princesse de cette maison, quand il épousa Thérèse Colbert, sœur du marquis de Torcy, et veuve de Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Rénel. L'extrême disproportion d'âge des deux époux fit paraître cette union assez singulière. Très-jaloux, mais généreux jusqu'à la prodigalité et esclave des volontés de sa jeune femme, le duc de Saint-Pierre mena un très-grand train à Utrecht. Il

donna plus d'éclat encore à ces fêtes, qu'elle anima de sa verve française, et qui, multipliées par elle [1], avec une fastueuse prodigalité que rendait facile l'immense fortune de son époux, ne furent interrompues que peu de temps avant la signature des traités [2], et par la mort du roi de Prusse.

La conduite nouvelle des Provinces-Unies et le sacrifice qu'elles avaient su s'imposer en se soumettant aux réparations exigées par Louis XIV, rendit tout d'abord le ministère anglais favorable à leurs prétentions territoriales. Naguère sur le point de signer la paix sans cette opiniâtre et intraitable impuissance, il se sentit ramené par l'opinion publique vers cet ancien allié devenu tout à coup plus modéré, et qui, en embrassant enfin la politique anglaise, faisait oublier qu'il l'avait jusqu'alors obstinément combattue. Renonçant à l'ambition de posséder Lille, les Provinces-Unies persistaient à réclamer les places de Condé et de Tournay, outre celles de Menin, de Furnes, de Knocke, de Loo, d'Ypres et de Dixmude, que Louis XIV consentait à leur céder, et qui devaient former, contre les envahisse-

y venait défendre ses intérêts contre l'empereur d'Autriche et exiger de lui le payement de sommes considérables : 1° pour restitution de ce qui avait été saisi de ses revenus à Naples et à Milan pendant la précédente guerre ; 2° pour le prix du duché de Sabionetta enlevé au duc de Saint-Pierre par l'Empereur. Le duc de Saint-Pierre avait prêté au roi d'Espagne, pour la défense du Milanais, 800,000 livres qui furent hypothéquées sur le duché de Milan. On lui abandonna ensuite en payement la principauté de Sabionetta avec promesse d'un équivalent, si ce gage lui échappait, ce qui arriva en 1707, lorsque les armées française et espagnole abandonnèrent l'Italie. Quand les négociations pour la paix commencèrent, le duc de Saint-Pierre réclama ses 800,000 livres, demandant que l'Empereur à qui le Milanais était cédé, fût chargé du payement par une clause expresse du traité. Il proposait en même temps l'alternative, qu'on lui cédât la souveraineté de Porto-Longone, ou le marquisat de Varèse, ou enfin celui de Final. *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 32. *Entretiens politiques, historiques*, etc., p. 262. *Van Poolsum*, p. 381. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 88.

[1] Les fêtes les plus splendides furent celles données par le comte de Tarouca pour célébrer la naissance du prince du Brésil, celle du comte de Strafford pour la solennité des rois, celle du maréchal d'Huxelles en l'honneur des ministres hollandais, et les bals nombreux donnés par le duc de Saint-Pierre. A l'occasion de ces réunions, parut à Utrecht, en 1714, l'*Histoire amoureuse et badine du congrès d'Utrecht*. C'est un pamphlet des plus scandaleux dirigé contre les ambassadeurs qui se trouvaient à Utrecht en 1712. L'auteur s'y livre aux accusations les plus graves sur la vie privée de la plupart des plénipotentiaires. La même année (1714), parurent, dans la même ville, chez Jacques Leferme, *les Entretiens des Barques de Hollande*, réfutation assez vive de l'ouvrage précédent. Ce titre a besoin d'être expliqué. L'auteur a imaginé un dialogue entre différents voyageurs qui se rendent de la Haye à Utrecht, et qui, jusqu'à Leyde, sont transportés sur un bateau couvert. Je me contente de citer ces deux opuscules uniquement comme preuve des efforts que j'ai faits pour tout lire de ce qui avait trait, même peu sérieusement, à mon sujet.

[2] *Entretiens politiques, historiques*, etc., p. 266.

ments redoutés de la France, la barrière si ardemment désirée depuis 1672. Les demandes relatives au commerce étaient plus considérables encore. Les Hollandais exigeaient les priviléges commerciaux concédés aux Français en Espagne, l'exemption du droit d'entrée [1] établi sur les vaisseaux étrangers, et la substitution du tarif modéré de 1664 au tarif plus favorable à la France de 1699. De ces trois articles, Louis XIV accordait les trois premiers, bien qu'il privât ainsi la marine marchande de France d'un moyen de protection qui lui était alors très-nécessaire. Mais ne voulant pas détruire quelques-unes des branches fort importantes du commerce français, il déclara qu'il continuerait à appliquer le tarif de 1699 aux quatre marchandises pour lesquelles le commerce non privilégié des négociants français était impossible, c'est-à-dire aux sucres, aux draps, aux baleines et aux salaisons. Les Provinces-Unies ayant persisté dans leurs exigences, le gouvernement de la Grande-Bretagne eut à faire connaître son opinion. Il se refusait à soutenir la demande de Condé [2] et il approuvait celle de Tournai, mais en ce qui touchait au traité de commerce, il ne pouvait pas, si complète que fût la réaction opérée à Londres en faveur de la Hollande, prêter son appui à de telles prétentions. Il commença par tâcher d'obtenir de Louis XIV la cession de Tournai. Celui-ci se résignait avec peine à abandonner cette ville, que son histoire rattache aux temps les plus anciens de la monarchie française et dont le nom est glorieusement mêlé à celui de nos premiers rois. Néanmoins deux considérations l'y déterminèrent [3]. La santé chancelante de la reine Anne faisait redouter le prochain avénement de l'électeur de Hanovre au trône de la Grande-Bretagne, et, comme une conséquence presque inévitable, un changement de ministère et de politique. D'un autre côté, l'âge avancé de Louis XIV et les malheurs multipliés qui avaient frappé la famille royale, rendaient prochainement certaine une minorité avant laquelle il était urgent d'assurer la paix d'une manière définitive. Il consentit donc à l'abandon de Tournai. Dès lors, Strafford et l'évêque de Bristol mirent une telle insistance à faire départir les Hollandais de la demande de modification de tarif, et les menacèrent avec une telle énergie de terminer isolément l'œuvre d'un congrès réuni depuis plus d'une année, qu'ils cédèrent et furent contraints de renoncer à celle de leurs prétentions, à laquelle ils attachaient peut-être le plus d'importance [4]. Utile et saisissant exemple des dangers

[1] Cinquante sous par tonneau.

[2] Lettre de Bolingbroke à Prior du 4 février 1703. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 207.

[3] *Mémoires de Torcy*, p. 731, 732.

[4] Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*, t. VIII, p. 53.

qu'offre une politique inspirée par la passion étroite et mesquine! La Hollande avait tenu en son pouvoir à Gertruydenberg les destinées de la France. Si, au lieu de se repaître du spectacle de son abaissement et de ses humiliations, elle l'avait relevée de sa chute, qui ne pouvait être que passagère, et replacée au rang qui lui appartient parmi les nations, la Hollande aurait été l'arbitre de l'Europe et serait sortie de cette longue lutte avec d'immenses avantages, et plus d'honneur. Mais, n'apercevant pas les larges et grandes vues, et poursuivant une vengeance vaine et stérile, elle s'est laissé enlever par l'Angleterre un rôle, qu'elle n'a essayé qu'alors, mais trop tard, de remplir, et, au moment où elle aurait dû se consolider au rang de première puissance, qu'elle avait longtemps occupé, elle en est tombé tout à coup, et a vu s'ouvrir pour elle l'ère de la décadence!

Les glorieux résultats, que la persistante inimitié de la Hollande n'avait pu retirer de la guerre de la succession d'Espagne, la Grande-Bretagne les obtenait par la seule force de la situation politique où les tories avaient eu le génie de la placer. La première, et, quand les autres alliés mettaient le plus violent acharnement à accabler Louis XIV vaincu, la nation anglaise avait écouté la voix des pénétrants politiques qui lui démontraient l'urgente nécessité de la paix pour l'Europe, les avait élevés au pouvoir et constamment fortifiés de l'inébranlable appui de son assentiment. Ainsi soutenus, les nouveaux ministres s'étaient hardiment séparés de la *grande alliance*, et, faisant de l'intérêt européen l'unique base de leur politique, ils l'avaient defendu durant les négociations tantôt contre la coalition trop impitoyable, tantôt contre la France pouvant devenir de nouveau trop menaçante. Cet intérêt européen valant mieux que les intérêts particuliers et distincts pour lesquels combattaient les autres puissances, et le lien qui les unissait étant rompu, elles résistèrent quelque temps encore isolément, mais sans succès, et elles durent bientôt abandonner la lutte et entrer dans la voie tracée par l'Angleterre. Mais à celle-ci, d'où était partie l'impulsion, appartint l'influence définitive, et c'est elle seule qui dicta les conditions de la paix d'Utrecht. Elle s'y préoccupa jusqu'au dernier jour de la grande cause qu'elle représentait, et rien ne put être conclu[1], avant que le duc de Shrewsbury[2] et lord Lexington, ses ambassadeurs, n'eussent

Mémoires de Torcy, p. 732. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 192. *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. III, p. 356.

[1] *Mémoires de Torcy*, p. 733. Lettre de Bolingbroke à Torcy. Lettres de Bolingbroke à Prior. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 90, 110, 117.

[2] Le duc d'Hamilton avait été désigné comme ambassadeur de l'Angleterre à Paris. Mais il fut tué en duel, ou plutôt assassiné comme l'a prouvé l'instruction. Swift, *Histoire du règne de la reine Anne*, p. 386. *Instruction de l'affaire Makartney*.

été témoins[1], l'un à Paris et l'autre à Madrid, de l'enregistrement, par les parlements et par les cortès, des renonciations de Philippe V à la couronne de France, et des ducs de Berry et d'Orléans à celle d'Espagne. Mais l'Angleterre devait rechercher aussi les avantages propres à son commerce, et, après avoir su prendre et su conserver la direction de la politique européenne, recueillir les fruits de son audacieuse et de son efficace intervention. Elle les obtint si précieux, qu'ils furent le principe et la source de la prospérité commerciale et maritime qu'elle a atteinte depuis cette époque. S'établissant à Gibraltar et à Port-Mahon, elle s'emparait de la domination de la Méditerranée. Par le traité de l'*Assiento*[2] elle accaparait le monopole de la traite des nègres. A ses pêcheurs elle donnait l'île de Saint-Christophe, et, tandis que le port de Dunkerque était comblé, ses colonies s'accroissaient de Terre-Neuve, de la baie d'Hudson, de l'Acadie[3], et elle couvrait de ses comptoirs les rivages des deux océans sillonnés par ses vaisseaux. Si considérables que fussent pour l'Angleterre les résultats matériels de la guerre de la succession d'Espagne, ils l'étaient moins encore que ses conséquences morales. Elle habituait en effet l'Europe à voir les Iles Britanniques intervenir directement dans les luttes continentales dont leur situation géographique semble devoir les écarter, et auxquelles, depuis longtemps, elles étaient restées étrangères. A l'inaction paresseuse et à l'humiliante subordination à la France des derniers Stuarts, succédait une politique active, hardie, indépendante, et qui, outre les avantages procurés par le succès, donnait le lustre et le prestige qui s'attachent à l'heureux accomplissement d'une grande mission. A quelques attaques qu'aient été plus tard en butte, de la part des wighs parvenus au pouvoir avec Georges Ier, les auteurs de cette glorieuse paix, il n'en est pas moins incontestable qu'ils ont admirablement servi leur pays. S'ils ont encouru ensuite le blâme passager de leurs injustes contemporains, ils ont mérité l'estime durable de la postérité qui doit placer leur nom, et surtout celui de Bolingbroke, parmi ceux des plus grands hommes de l'Angleterre.

Pour la France, au contraire, le traité d'Utrecht fut une limitation.

Introduction aux lettres de Bolingbroke, p. 90. *Mémoires de Torcy*, p. 733. Le duc de Shrewsbury fut alors nommé pour remplacer le duc d'Hamilton.

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 391 et suivantes. *Mémoires de Saint-Philippe*, t. III, p. 64.

[2] *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. V. p. 72.

[3] *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. III, p. 216 et suite. Le traité avec l'Angleterre fut rédigé en latin et en français.

Destiné à contenir dans de justes bornes l'ambition de Louis XIV, comme soixante-cinq ans auparavant avaient été rendues irréalisables les menaçantes prétentions de la maison d'Autriche, le traité d'Utrecht fut pour la maison de Bourbon, ce qu'avait été, pour celle d'Autriche, la paix de Westphalie. Aussi éloigné, dans ses stipulations, des dangereux projets de Louis XIV que des folles visées de la coalition victorieuse, ce traité terminait cette longue lutte, comme on avait pu le projeter dans les rares moments où la sagesse avait imposé silence à la passion. Il donnait à la France le droit d'avoir sur le trône d'Espagne une dynastie amie, mais il empêchait que l'exercice de ce droit ne devînt un danger pour l'Europe. Ce dénoûment, indispensable au repos de tous, ne put être empêché par aucun des adversaires. Louis XIV, pour vouloir trop obtenir, avait été sur le point de tout perdre, de même que la coalition, par son acharnement même à le poursuivre, avait fait naître la nécessité de le sauver. C'est ainsi que les passions des hommes exercent de l'influence sur les événements les plus considérables, aussi bien que sur les plus futiles, et que souvent les politiques doivent la réparation de leurs fautes, moins à l'expérience acquise qu'aux fautes plus grandes encore de leurs ennemis. Mais, si le traité d'Utrecht, rapproché de la situation désespérée dans laquelle se trouvait la France en 1710, apparaît comme un merveilleux résultat et comme la condamnation la plus éloquente de l'inhabile opiniâtreté des alliés, on peut aussi, en se rappelant les débuts de la guerre qu'il terminait, le considérer comme une juste punition infligée à l'imprudente conduite de Louis XIV. La plupart des clauses de ce traité étaient en effet le redressement d'un des torts du trop orgueilleux monarque. En traitant Jacques II, réfugié en France, comme le véritable souverain de l'Angleterre, il avait adressé une menace à la révolution de 1688, et aujourd'hui il était contraint d'accepter cette révolution et de reconnaître la succession protestante qu'elle avait appelée au trône. En persistant à donner le titre de roi au chevalier de Saint-Georges et en le nommant Jacques III, il avait aggravé l'offense, autant que prolongé le danger pour la tranquillité de l'Angleterre, et aujourd'hui il était contraint de renvoyer de France ce prince infortuné, qui ne devait trouver qu'à Rome un asile certain. En maintenant, par un acte solennel de sa volonté, les droits de son petit-fils à la couronne de France, au moment où il l'envoyait régner en Espagne, il avait jeté un défi à l'Europe, et aujourd'hui il était contraint de révoquer cet acte téméraire, et de soumettre cette révocation à la confirmation de ses parlements. Enfin, dans toute la première partie de son règne, il avait impérieusement soumis à sa politique celle des derniers Stuarts et contribué ainsi à leur impopularité, et aujour-

d'hui c'était cette même nation, délivrée du joug de la France et redevenue indépendante, qui, au milieu d'une guerre soutenue avec l'aide de presque toute l'Europe, et à l'apogée de son triomphe, le sauvait du danger le plus grave et lui offrait la paix. Aucune des sévères leçons de la fortune n'a donc manqué à Louis XIV, et ses fautes ont été expiées dans le cours des négociations comme durant la guerre. Mais le vieux monarque a eu du moins la consolation de conserver les belles provinces conquises pendant sa jeunesse, de voir la maison d'Autriche à jamais exclue de Madrid, et, s'il n'avait plus pour héritier qu'un enfant, du moins a-t-il pu lui transmettre un trône raffermi, et espérer pour lui une paix rendue aussi utile par son jeune âge, que nécessaire par les souffrances profondes du pays.

Ces intérêts majeurs n'absorbèrent pas toute l'attention des plénipotentiaires réunis à Utrecht. La solution de nombreuses questions moins importantes leur fut aussi demandée, et ce grand tribunal européen vit comparaître devant lui tous ceux qui, dépossédés, poursuivaient la revendication de leurs droits, ou, ambitieux, espéraient, dans ce bouleversement général des territoires, obtenir quelque satisfaction pour leur vanité. Tantôt c'était le duc de Montmorency réclamant[1] le duché de Luxembourg, comme représentant, par Marguerite-Charlotte, son aïeule, le dernier héritier mâle de ce duché[2]. Tantôt la princesse des Ursins, qui, ne se contentant pas de sa suprême influence et de son indirecte autorité, en ambitionnait le réel exercice, et ne craignait point de convoiter une souveraineté dans les Pays-Bas[3]. Tantôt encore c'était François Pic de la Mirandole, se plaignant de ce que le duc de Modène lui avait enlevé sa principauté[4], ou bien le seigneur de Forbin, déjà possesseur des villes de Saint-

[1] *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. IV, p. 228, 240.

[2] Il avait été cédé, en 1443, par Élisabeth de Corlitz à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, d'où il passa à Charles le Téméraire, et, par sa fille Marie, à l'archiduc Maximilien et à la maison d'Autriche.

[3] *Mémoires de Torcy*, p. 734. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 200. Cette demande est peut-être la plus importante de toutes ces réclamations secondaires à cause de la ténacité que mirent à la soutenir la favorite de la reine d'Espagne et la reine elle-même. Elle retarda de quelques mois la signature des traités entre l'Angleterre et l'Espagne. Louis XIV finit par vaincre cette obstination « en « faisant remarquer à son petit-fils que l'Empereur ne consentirait jamais au « moindre démembrement des Pays-Bas, qui lui étaient destinés, et qu'il fallait avoir « plus d'égard au repos des peuples qu'à l'entêtement d'une femme. » *Mémoires de Torcy*, p. 734, 735. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 400.

[4] *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. III, p. 531; t. IV, p. 559; t. VI, p 1049.

Remy et de Saint-Cannat, et revendiquant, dans le duché de Bar, la propriété du marquisat de Pont-à-Mousson, en sa qulité de descendant de René d'Anjou, duc de Bar et comte de Provence[1]. La question relative aux principautés d'Orange et de Neuchâtel valut aux ambassadeurs assemblés à Utrecht l'envoi des protestations du duc de Luynes, du comte de Matignon, de la duchesse de Lesdiguières, des marquis d'Alègre et de Viteaux, du comte de Barbançon et des princes de Conti, d'Yssenghien et de Nassau Siegen[2]. Ce ne furent pas les seules. Tandis que le chevalier de Saint-Georges protestait contre la reconnaissance de la révolution de 1688 et maintenait, sous le nom de Jacques III, ses droits au trône d'Angleterre[3], le duc de la Trémouille constatait les siens au royaume de Naples, comme descendant en ligne directe de Charlotte d'Aragon, issue du premier mariage de Frédéric d'Aragon et d'Anne de Savoie[4]. En même temps le duc de Saint-Pierre réclamait le duché de Sabionnette, acquis de l'Espagne, puis enlevé par l'Autriche[5], et la maison de Condé faisait valoir les droits sur le duché de Montferrat[6], qu'elle tenait d'Anne de Gonzague, femme du prince palatin et mère de la princesse de Condé. Ces demandes, inutiles protestations du droit contre la force, ou vaines espérances d'une ambition présomptueuse, ne pouvaient pas aboutir. Fondées, pour la plupart, sur des titres d'hérédité incontestables, elles rencontraient un obstacle invincible dans la situation des puissants usurpateurs. Au surplus, s'ils s'étaient agrandis par des moyens illégaux, il y avait, pour leur maintenir ces conquêtes, de hautes raisons politiques. Il ne convenait pas en effet de multiplier le nombre de ces principautés qui, appartenant à un souverain étranger, quoique englobées dans un vaste État, sont tentées de changer de maître, et, après avoir été constamment un sujet de troubles et un danger, deviennent souvent une cause de guerre.

Une touchante lettre du roi de Prusse ne fut pas accueillie avec plus de faveur. Elle en méritait cependant bien davantage et par la justice de la cause qu'elle défendait, et par la générosité des sentiments qui y étaient exprimés. De son lit de mort, et sachant que la paix allait être conclue, Frédéric I[er] supplia la reine de la Grande-Bretagne d'obtenir de Louis XIV un adoucissement au sort des réformés. Déjà le roi de Prusse, dans les conditions dont il avait fait dépendre sa rupture avec la grande alliance, « avait souhaité que Louis XIV ac-

[1] *Actes, mémoires*, etc., t. II, p. 201.
[2] *Ibidem*, t. III, p. 1. 51. T. IV, p. 1, 20, 33, 42, 48, 100, 390, 428 et 435.
[3] *Ibidem*, t. VI, p. 993.
[4] *Ibidem*, t. IV, p. 108.
[5] *Ibidem*, t. III, p. 80.
[6] *Ibidem*, t. IV, p. 213.

« cordât la liberté de conscience à ses sujets, et fit élargir tous ceux « qui, à cause de la religion réformée, étaient détenus dans les pri- « sons, couvents et galères[1]. » Il avait alors présenté cette observation avec des ménagements infinis et une excessive prudence. Mais, dans ce moment solennel qui précédait la mort de peu de jours, Frédéric Ier, négligeant toute considération d'intérêt particulier, atteignit, dans ses sentiments et dans son langage, une grandeur et une éloquence inaccoutumées. C'est son âme, affranchie de toute crainte et dégagée des influences terrestres, qui resplendit dans ces dernières pages, où sont décrites en termes pathétiques les souffrances des malheureux réformés « persécutés pour la défense de leur foi, « gémissant sous un joug insupportable, et dont la vie est dix fois « pire que la mort même[2]. » La reine Anne, qui, quelques mois auparavant, avait envoyé à Utrecht le marquis de Miremont, afin d'y soutenir les intérêts des protestants de France[3], intervint de nouveau en leur faveur, et joignit sa voix à celle de Frédéric Ier. Bolingbroke adressa un pressant appel au marquis de Torcy « le suppliant « de jeter un coup d'œil de compassion sur tant de malheureux et « faisant remarquer combien cette action, digne du grand cœur et « de la piété du roi, serait la marque la plus essentielle que Sa Ma- « jesté pût donner de sa considération pour la reine de la Grande- « Bretagne[4]. » Mais ni les adjurations d'un moribond, ni les instances d'une souveraine, à laquelle Louis XIV était pourtant redevable du salut de la France, ne purent fléchir la volonté de l'intolérant monarque. Outre qu'il aurait considéré comme un acte de faiblesse de céder, sur des questions intérieures, à l'intervention, même amicale, des autres puissances, il ne voulait à aucun prix se départir du droit, et renoncer à ce qu'il croyait son devoir, de punir en criminels d'État ceux qui ne se soumettaient point entièrement à la religion catholique. Être rebelle à l'autorité des dogmes de l'Église, c'était alors l'être aussi à l'autorité royale, et, dans le cœur même de la France, le nombre des ennemis de Louis XIV s'accroissait ainsi de tous ceux dont son orthodoxie faisait des exilés ou des martyrs. Cette conduite, impolitique autant qu'inhumaine, devait être longtemps encore celle de la monarchie. En

[1] Article 2 des demandes du roi Prusse. *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. I, p. 223.

[2] *Actes, mémoires*, etc.. t. II, p. 511, La lettre est du 21 février 1713, et il mourut le 25.

[3] *Actes, mémoires*, etc., t. VI, p. 981. *Entretiens politiques*, etc., p. 273. Le marquis de Miremont fut envoyé en juin 1712.

[4] Lettre de Bolingbroke à Torcy du 23 mars 1713. *Lettres de Bolingbroke*, t. II, p. 219.

vain, de l'esprit du temps sortaient déjà des pensées de tolérance. L'opiniâtreté du pouvoir allait continuer à les repousser, et seule une révolution devait introduire dans les institutions françaises une liberté tellement essentielle, qu'on ne peut concevoir aujourd'hui qu'à une époque si rapprochée de nous, on l'ait refusée à notre pays.

Toutes les questions soumises au congrès ayant été résolues et les derniers obstacles aplanis, le grand acte du traité d'Utrecht fut enfin consommé dans la mémorable journée du lundi 11 avril 1713, et dans la nuit qui la suivit. Deux seulement des ambassadeurs de la France, Huxelles et Ménager, eurent l'honneur de la représenter dans ce moment solennel. Polignac, créé cardinal, venait de quitter Utrecht, sa nouvelle dignité ne lui permettant pas d'occuper la place de second plénipotentiaire et le maréchal d'Huxelles n'ayant aucun motif d'abandonner le premier rang [1]. Mais là n'était pas la plus importante cause de son départ. Promu au cardinalat sur la demande du chevalier de Saint-Georges, qui, prince catholique, avait conservé auprès du pape le droit de provoquer des nominations de cardinaux [2], Polignac, par un sentiment de délicate réserve, ne voulut pas [3] signer un traité qui excluait pour toujours la maison de Stuart du trône d'Angleterre. Après avoir rempli avec éclat les obligations de sa charge, il satisfaisait ainsi à celles de la reconnaisance, et, quoique ayant efficacement participé aux rudes et persévérants travaux d'un tel congrès, il savait résister au séduisant désir d'associer son nom à l'œuvre qui les couronnait.

Une dernière invitation de souscrire à cette œuvre ayant été adressée aux représentants de l'Autriche, et le comte de Zinzerdolf, ainsi que le baron de Kirkner ayant formellement refusé leur adhésion [4], les ambassadeurs des autres puissances prirent acte des offres faites

[1] *Mémoires de Torcy*, p. 734.

[2] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 369. *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 270.

[3] *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 270. *Notice sur Ménager*, t. XXVIII *de la Biographie universelle* de Michaud. Saint-Simon a donc tort quand il dit « que ce fut une chose étrange qu'un cardinal, de la nomination du roi « Jacques, conclût à Utrecht la consommation dernière des malheurs de ce prince. » *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 369 ; ainsi que Duclos, dans ce passage de ses *Mémoires :* « Une chose assez singulière, c'est que l'abbé de Polignac, un de nos plé« nipotentiaires à Utrecht, obtint le chapeau de cardinal à la nomination de « Jacques III, comme roi d'Angleterre, dans le temps que l'abbé *signait* les articles « qui excluaient ce prince du trône dont on assurait la possession à la branche pro« testante du Hanovre. » *Mémoires de Duclos*, t. I, p. 62. Il y a là erreur évidente de fait. Quand à avoir traité de cette exclusion, il est incontestable que Polignac l'a fait, ainsi que l'y obligeait un devoir dont il ne pouvait se dispenser.

[4] Van Poolsum, p. 429. *Actes, mémoires*, etc., t. V, p. 31.

par Louis XIV à l'Empereur, et que celui-ci, après une nouvelle lutte, devait accepter un an plus tard à Rastadt. Il fut décidé que les Pays-Bas espagnols, qui lui étaient destinés, seraient placés sous la garde de la Hollande jusqu'au moment où il consentirait à adhérer aux conditions convenues. A deux heures de l'après-midi, furent signés les traités de paix et de commerce entre la France et la Grande-Bretagne, et, aussitôt après, ceux de la France avec la Savoie. Les signatures furent apposées sur le traité du Portugal à huit heures du soir, et sur celui de la Prusse, à onze heures. Un dernier examen et la collation des deux traités de paix et de commerce entre la France et la Hollande ne permirent pas de les signer avant deux heures après minuit[1]. Le lendemain, le bruit du canon célébrait à Utrecht ce dénoûment pacifique, et de nombreux courriers allaient l'annoncer à toute l'Europe[2]. Le 14 avril, à huit heures du soir, Louis XIV en apprenait la nouvelle du chevalier de Beringhen, envoyé par le maréchal d'Huxelles[3]. Le 14 mai, les ratifications étaient reçues à Versailles, et le 22, la publication de la paix se faisait à Paris avec les formes solennelles usitées dans l'ancienne monarchie. Taitbout, prévôt des marchands, se transporta entouré d'archers et de hérauts d'armes dans les divers quartiers de la ville, et proclama lui-même le grand événement[4]. Partout il fut accueilli par des transports d'allégresse, et le peuple oublia un moment les misères et les charges dont il venait d'être accablé. Les principales maisons furent, le soir, illuminées, et, dans les quartiers pauvres, des feux, allumés au milieu des rues, témoignèrent de la joie publique. Le duc du Maine, qui était venu de Sceaux chez le duc de Rohan, afin de voir passer le cortége du prévôt, fut témoin de cette joie[5], et, en retraçant ce tableau à Louis XIV, il dut effacer de son esprit le triste souvenir des douloureuses crises et des émeutes qui avaient assombri les dernières années. Le surlendemain, un *Te Deum* était chanté à l'église Notre-Dame, et, dans la soirée, tandis qu'un feu d'artifice était tiré sur la place de Grève et qu'une musique de vingt-quatre violons[6] excitait la gaieté populaire, le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, réunissait à l'Hôtel de Ville, avec les personnages les plus éminents, les ambassadeurs de presque toutes les puissances de l'Europe.

[1] Van Poolsum, p. 430. *Entretiens politiques et historiques*, p. 276. *Actes, mémoires*, etc., t. III, p. 124, 216, 277, 302, 323, 356 et 453.
[2] *Entretiens politiques et historiques*, etc., p. 277. Van Poolsum, p. 432.
[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 400.
[4] *Actes, mémoires*, etc., t. III, p. 496.
[5] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 401.
[6] *Ibid*, t. VI, p. 400, 401.

Ainsi se sont terminées ces longues négociations, aussi inéresssantes par les diverses péripéties qui les ont signalées, qu'importantes par les graves intérêts qui étaient en présence et les résultats considérables auxquels elles ont abouti. Les premiers agrandissements de la Savoie consacrés par l'Europe et l'ambition naissante de la Prusse satisfaite ; la Grande-Bretagne, faisant accepter au continent une audacieuse intervention et entrant dans l'ère de sa prospérité commerciale et de sa grandeur maritime ; la Hollande, descendue au second rang, lui cédant l'empire des mers, et le Portugal, la direction de son commerce ; l'Espagne cessant d'être l'objet des convoitises et le théâtre des luttes des autres nations, et, bien que conservant son indépendance, rentrée dans les voies de son alliée naturelle, et, par un contact fortifiant, recevant d'elle, avec une nouvelle dynastie, le moyen de réorganiser son armée, de rétablir sa marine, d'améliorer son agriculture et de régénérer sa population ; la France, enfin, sur le penchant de sa ruine, relevée tout à coup et faisant triompher sa politique, mais, tout en l'emportant sur l'Autriche à Madrid, réduite à l'impossibilité de redevenir trop menaçante, telles ont été les conséquences de ce traité, qui a été suivi d'une paix d'un quart de siècle et sur les bases duquel une grande partie de l'Europe s'est maintenue jusqu'à nos jours. Mais là n'est pas toute l'importance du congrès d'Utrecht. Il n'a pas seulement introduit en Europe de notables changements territoriaux, il y a encore inauguré un nouveau système politique, et il a fixé le droit que peut donner l'intérêt de la sécurité de tous les États. Jusque-là les contrats, qui avaient terminé les luttes des hommes, avaient été uniquement la consécration des décisions de la fortune, et les négociateurs s'étaient bornés à enregistrer l'œuvre des conquérants. A Westphalie, pour la première fois, il n'en avait pas été ainsi, et, en écartant le danger d'une trop redoutable monarchie, on s'y était préoccupé de la pondération des États européens. Mais c'est surtout durant les négociations d'Utrecht, que l'intérêt général a été opposé à l'intérêt particulier, et l'intérêt de toutes les nations, à l'intérêt d'une seule. C'est alors qu'on a établi ce droit sacré qui, quoique se conciliant avec le respect dû à l'indépendance intérieure des nations, les domine toutes, autant que la sûreté générale l'emporte sur les avantages de chacun en particulier. C'est ce principe au nom duquel la coalition attaqua et finit par accabler Louis XIV ; c'est ce principe qui fit l'unique force des tories le relevant de sa chute ; c'est encore ce principe qu'ils opposèrent eux-mêmes à la maison de Bourbon pour lui enlever dans la suite les moyens d'être de nouveau trop prépondérante, et quand, après avoir été ainsi appliqué avec succès, il eut été définitivement admis par les puissances, la reine de la Grande-Bretagne put déclarer à son parle-

ment « que désormais il se trouvait en Europe *une balance de pou-* *« voir réellement établie*[1]. » Cette balance de pouvoir, qui n'est autre que l'équilibre des forces européennes, ce qui lui a donné son nom, n'a pas été seulement adoptée comme une nécessité de la situation, mais comme un principe toujours juste, toujours essentiel, de tous les temps et de toutes les formes de gouvernement. Ne s'opposant en rien à l'organisation intérieure des nations suivant l'impulsion qui leur est propre et les idées qui s'y développent, ce principe ne peut pas être un obstacle et une cause d'arrêt. Devant être appliqué au moyen de la résistance concertée des États faibles aux menaces agressives d'un État ambitieux, il ne doit jamais manquer de sanction. Enfin, n'étant rendu inutile que par une monarchie universelle, c'est-à-dire par une forme aussi dangereuse qu'impossible à conserver, ce principe, introduit en Europe, ainsi que le droit des gens, peu de temps après qu'y a pénétré la civilisation, doit s'y maintenir tant qu'elle subsistera. Les éléments de cet équilibre varient souvent, il est vrai, et ils ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1713. L'immense développement de la puissance britannique et l'affaiblissement de la Hollande, la Suède amoindrie et la Prusse s'agrandissant avec autant de promptitude que d'audace, l'empire russe s'étendant de plus en plus en Europe et la Pologne détruite, toutes ces causes ont modifié les conditions de l'équilibre européen. Mais le principe est resté le même, et ce sera la gloire durable des négociateurs d'Utrecht de l'avoir fait prévaloir par de prévoyantes combinaisons politiques, et d'avoir ainsi établi, au-dessus de chaque nation particulière, un intérêt général des nations, aussi nécessaire à la sécurité commune, que conciliable avec les progrès intérieurs des peuples et leurs légitimes aspirations vers plus de bien-être et plus de liberté.

VII

Telle est la partie de la vie politique du cardinal de Polignac, que je me suis prescrit de raconter. Séduit par l'importance des missions qui la remplissent, je les ai exposées sans obéir servilement aux exigences de la monographie. C'est moins l'histoire de l'ambassadeur, que j'ai essayé d'écrire, que celle des trois plus grands événements auxquels il a été mêlé, et j'ai tâché surtout de faire partager au lec-

[1] *Actes, mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, t. I, p. 525.

teur l'intérêt et le charme que j'ai trouvés dans l'étude d'un interrègne en Pologne, des conférences de Gertruydenberg et du congrès d'Utrecht. Rien de plus pittoresque en effet, et en même temps d'aussi peu connu, quoique très-digne de l'être, que ces tableaux de l'histoire polonaise du dix-septième siècle, où l'on voit encore l'éclat et la splendeur des temps les plus prospères, et déjà l'agitation et les luttes intérieures qui vont en se renouvelant, précipiter et rendre inévitable la catastrophe. Rien de plus grave, et de plus éloquent par l'enseignement qui en découle, que le spectacle de la France résistant avec héroïsme aux forces coalisées de l'Europe, et l'examen des causes qui l'ont réduite à la situation la plus précaire, puis l'ont sauvée soudainement du plus grand danger qu'elle ait jamais couru. Non-seulement ces négociations, si diverses en apparence, sont liées entre elles par le nom de l'ambassadeur qui les a dirigées. Mais le but, vers lequel elles tendaient l'une et l'autre, et qui est exactement le même, fait aussi l'unité du sujet de cette étude. La mission de Polignac à Varsovie a consisté à faire monter sur le trône de Pologne un prince français, comme la guerre de la succession d'Espagne a été soutenue pour obtenir l'établissement d'une dynastie française à Madrid. Deces deux entreprises, aussi émouvantes par leurs vicissitudes que considérables par leurs conséquences, la première a échoué à cause des répugnances invincibles du prince de Conti, la seconde a réussi grâce à la persévérante opiniâtreté du duc d'Anjou. Les deux princes ont été chacun servis par d'admirables instruments, et ni le talent des diplomates, ni le génie des généraux ne leur ont manqué. Mais, tandis que l'un évitait, avant même de l'avoir reçue, la couronne que la plupart désiraient le voir accepter, l'autre se maintenait sur un trône ébranlé, au moment même où l'Europe entière réunissait ses forces pour l'en renverser. Les sentiments des Polonais étaient aussi dévoués que ceux des Espagnols envers le candidat français ; mais il n'entrait pas dans les desseins de la Providence de satisfaire également les aspirations des deux peuples.

On le voit, l'analogie, autant que l'importance, de ces négociations contribuent à solliciter l'attention, et à mériter l'intérêt du lecteur. C'est la certitude de ne plus pouvoir exciter cet intérêt, but principal de mes efforts, qui m'a déterminé à ne point prolonger le récit de la vie politique du cardinal de Polignac. Ce n'est pas qu'il n'ait continué à rendre à la France des services précieux. Il assista à plusieurs conclaves où il assura l'élection de Benoît XIII[1], et celle de Clément XII,

[1] « C'est un pape, écrivit Polignac, que nous tenons non de la main des hommes, « mais de celle de Dieu. Nous n'avons rien à craindre de son pontificat par rapport « aux affaires qui régissent l'Église de France. » Lettre du cardinal de Polignac à M. de Morville, ministre des relations extérieures.

aussi favorables l'une que l'autre au gouvernement français. Demeuré, après la première, à Rome, comme ambassadeur, il eut la délicate mission de réconcilier le cardinal de Noailles avec le Saint-Siége[1], et de terminer les débats irritants et les discussions théologiques qui divisaient et troublaient l'Église française depuis la publication de la bulle *Unigenitus*[2]. Il parvint plus tard, par son influence

[1] Le cardinal de Noailles écrivit à Polignac : « Ce que je désirais depuis longtemps « est arrivé. Le roi avait besoin d'une personne comme votre Éminence pour traiter « avec le saint-père les affaires de l'Église et de l'État, et j'espère que vous me « permettrez de vous dire que j'avais besoin d'un ancien ami pour m'y faire con- « naître tel que je suis en réalité. » Lettre du cardinal de Noailles au cardinal de Polignac, du 7 août 1724.

[2] Le P. Quesnel, successeur d'Arnauld dans la direction du parti des jansénistes, avait publié, en 1671, sous le titre de *Réflexions morales*, un livre renfermant de courtes et pieuses maximes pour l'usage des jeunes confrères qu'il était chargé d'instruire à l'institution de Paris. Ce livre fut, dès son apparition, approuvé par M. Vialard, évêque de Châlons-sur-Marne (mandement du 5 novembre 1671), et une seconde édition reçut également, en 1694, l'approbation de M. de Noailles, qui avait remplacé M. Vialard sur le siége de Châlons. Mais, comme, deux ans après, M. de Noailles, devenu archevêque de Paris, condamna, par une ordonnance du 20 août 1696, un livre de l'abbé Barcos sur la grâce et la prédestination, qui contenait toute la doctrine de Port-Royal, et qui était conforme aux préceptes renfermés dans l'ouvrage du P. Quesnel, on fit paraître, sous le titre de *Problème ecclésiastique*, un écrit où l'auteur opposant Louis-Antoine de Noailles évêque de Châlons, à Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, demandait qui l'on devait croire de l'approbateur des *Réflexions morales* ou du censeur du livre de *la Grâce*. Dès lors se ranimèrent les vieilles disputes jansénistes. On vit de part et d'autre se multiplier les pamphlets, et la perturbation religieuse fut telle que Louis XIV provoqua, de la part de Clément XI, une solennelle manifestation de l'opinion du Saint-Siége, qui pût faire cesser toute dissidence. C'est alors, et sur le rapport d'une congrégation spéciale présidée par le pape lui-même, que parut la fameuse bulle *Unigenitus*, qui condamnait cent une propositions extraites du livre du P. Quesnel. Dans une assemblée de quarante-neuf prélats, tenue à Paris le 25 juin 1714, sous la présidence du cardinal de Noailles, quarante seulement se soumirent à la décision du Saint-Siége. Le cardinal de Noailles se trouvait parmi les neuf opposants et il défendit à la Sorbonne d'inscrire la bulle sur les registres. Louis XIV, qui était en paix avec le pape et qui voyait une cause de scission dans la résistance du cardinal, eut recours à tous les moyens pour en triompher. S'il faut en croire l'*Histoire de Fénelon*, du cardinal de Bausset, Louis XIV tâcha de fléchir Noailles même par ses larmes. Mais le prélat ne devait céder qu'à la douce et irrésistible éloquence du cardinal de Polignac. Sa volumineuse correspondance avec le cardinal de Noailles respire le désir le plus ardent de la paix et le bonheur qu'il éprouverait de contribuer à une réconciliation. On ne peut imaginer une argumentation plus pressante et plus persuasive, et en même temps une grâce plus onctueuse. « Je ne connais pas, lui écrit-il, en lui parlant de Benoît XIII, une plus grande modestie. Il a voulu être le dernier des hommes, et la Providence l'en a fait le premier. Comme tout a été miraculeux dans son élection, on peut croire qu'il a été choisi dans ces tristes conjonctures pour faire voir à tout le monde qu'on peut être saint et savant, amateur de la doctrine de saint Thomas et de celle de saint Augustin, zélé pour la plus pure discipline et la plus parfaite morale, enfin

sur Benoit XIII, à faire amortir à Madrid les effets du coup violent porté à Philippe V par le renvoi de France de l'Infante espagnole, fiancée à Louis XV[1]. Enfin il sut résister avec énergie aux prétentions de la cour du Portugal, voulant empêcher la promotion anticipée de Mgr de Fleuri au cardinalat[2], et à celles de l'empereur d'Allemagne usurpant[3] le titre de *Fils aîné de l'Église*[4]. Mais comment espérer,

tel que vous êtes, monsieur, et recevoir la constitution *Unigenitus*, condamner les cent une propositions et demeurer intimement uni au Saint-Siége, sans donner la moindre atteinte aux dogmes reçus, ni aux maximes autorisées, ni à la liberté des écoles. » (Lettre du 11 octobre 1724.) Aussi le cardinal de Noailles lui répond : « Aidez-nous à ma réconciliation avec le Saint-Siége de tout votre crédit, de toute votre capacité et rendez votre nom immortel par la part que votre Éminence y aura. » Mais de Noailles, avec des qualités et des vertus infiniment estimables, avait, ainsi que le fait remarquer le cardinal de Bausset « ce mélange d'entêtement et de faiblesse, apanage trop ordinaire des caractères plus recommandables par la droiture des sentiments que par la rectitude des idées. » Aussi, bien des obstacles surgirent encore que Polignac eut à aplanir. Enfin, après une admirable lettre dans laquelle il indiquait à l'archevêque de Paris « la paix de l'Eglise comme devant être le but de tout chrétien, et le suppliait au nom de Dieu, et pour le bien tant de la religion que de l'Etat, pour la satisfaction du pape et du roi, de vouloir bien rejeter toute autre considération comme indigne de lui être compareé. » (Lettre du 20 juin 1728.) Après un long entretien avec le pape qui consentit « non-seulement à ouvrir, mais encore à élargir au cardinal de Noailles, la voie du retour, » Polignac eut la gloire d'obtenir de ce dernier une soumission complète. En apprenant cette nouvelle, Benoît XIII versa des larmes de joie, et, réunissant le sacré collége, il lui fit part de son bonheur. Louis XV, dont la satisfaction était aussi vive, écrivit à Polignac : « Mon cousin, vous ne sauriez juger du plaisir que j'ai de voir cette importante affaire entièrement consommée. J'ai eu en cette occasion de nouvelles preuves de votre zèle pour la religion et pour ma satisfaction. Le succès a répondu à mes désirs et vous y avez tant contribué qu'il est juste que je vous témoigne tout le gré que je vous sais de la conduite sage, prudente et habile que vous avez tenue. »

[1] L'Infante espagnole, fille de Philippe V et habitant déjà la cour de France, était alors âgée de six ans. Louis XV ayant eu une sérieuse maladie, son Conseil l'avait supplié d'abandonner un projet qui ne pouvait être réalisable que beaucoup plus tard et de choisir une princesse qui fût d'un âge à lui donner bientôt des enfants. On se décida à renvoyer à Madrid la fille de Philippe V. Celui-ci ne vit d'abord que l'insulte et non la raison d'État. Il allait rompre avec Louis XV, quand le cardinal de Polignac obtint de Benoît XIII son intervention conciliatrice auprès des deux cours. Sur la demande du pontife, le général des jésuites consentit à ordonner au religieux de son ordre, le P. Bermudes, confesseur de Philippe V, d'employer tout le pouvoir que lui donnait son ministère à calmer la colère du souverain outragé.

[2] Polignac termina aussi à cette époque les négociations depuis longtemps entamées avec le nonce d'Avignon et relatives au canal de Provence.

[3] Le titre de fils aîné de l'Église avait été déjà réclamé par le duc de Ferentina, ambassadeur d'Espagne, en faveur de son souverain, au conclave où fut élu Alexandre VII. Mais le cardinal de Retz s'était formellement opposé à cette qualification.

[4] L'empereur d'Allemagne voulut aussi exiger du pape le droit de faire nommer

après les grandes scènes auxquelles nous venons d'assister, de piquer et d'entretenir, par le récit de tels actes, la curiosité des lecteurs ? Les indiquer suffit à l'exactitude de la biographie ; les exposer longuement serait manquer aux conditions de l'art qui exige la gradation dans l'intérêt et ne se concilie pas toujours avec les réalités de la vie humaine.

Il a donc fallu renoncer à développer cette dernière partie, et préférer s'exposer au reproche d'être incomplet que de mériter celui d'être inégal. Mais ce qu'il est essentiel de constater, c'est que, jusqu'à ses derniers jours, la vie de Polignac a été utile et bien remplie. S'il n'a pas eu la bonne fortune d'être mêlé constamment à des événements considérables, il a eu du moins le mérite de réussir dans les négociations secondaires comme dans les plus importantes, et de consacrer aux arts[1] et à la littérature les rares loisirs que lui a laissés la diplomatie. Aussi les grâces de la cour et l'estime de ses contemporains ne lui manquèrent pas, et, quand, le 20 novembre 1741, il mourut, le cadet de Polignac était abbé d'Anchin, de Corbie, de Mouzon, de Begard et de Bomport[2], maître de la chapelle du roi, ambassadeur, commandeur de l'ordre royal du Saint-Esprit, grand-maître de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier[3], archevêque d'Auch,

deux cardinaux chaque fois que les autres puissances en proposeraient un. Polignac obtint du Saint-Siége une promesse solennelle d'égalité complète dans la répartition des chapeaux rouges, promesse qui fut scrupuleusement tenue. Puis, dans un mémoire éloquent adressé au souverain pontife, il démontra victorieusement que le titre de fils aîné de l'Église constituait une primogéniture spirituelle qui ne pouvait avoir son origine que dans l'ancienneté, comme la primogéniture naturelle; que pour être fils aîné de l'Église il fallait être le premier chrétien, le premier catholique, et que par conséquent cette glorieuse qualification ne pouvait appartenir qu'à la nation dont le roi avait donné l'exemple d'une conversion au catholicisme aux autres souverains de son époque tous ariens ou idolâtres.

[1] Pendant son ambassade à Rome, le cardinal de Polignac sut distinguer le talent d'un très-grand peintre d'architecture. Giampolo Pannini, dont le musée du Louvre possède de très-beaux tableaux, s'était rendu de Plaisance où il était né, en 1691, à Rome où il venait de prendre des leçons d'Andrea Lucatelli, quand Polignac l'employa à la décoration d'une magnifique salle de concert qu'il fit construire dans la cour du palais de l'ambassade de France. La fête que donna Polignac, le 26 novembre 1729, à l'occasion de la naissance du dauphin, fils de Louis XV, laquelle datait du 4 septembre de la même année, est le sujet d'un des tableaux de Pannini, que l'on voit au Louvre et que lui commanda le cardinal. Il en est de même de celui qui, dans le même musée, représente une place de Rome au moment où, le 30 novembre 1729, l'ambassadeur français, accompagné d'une suite nombreuse, inspecte les préparatifs d'un feu d'artifice qu'il fit tirer à l'occasion du même événement. Le troisième tableau de Pannini, commandé par Polignac, et acquis en 1833 par le Louvre, est une admirable vue intérieure de la basilique de Saint-Pierre de Rome.

[2] *Gallia Christiana*, tome X, page 1288 E.

[3] Cet ordre est complétement distinct du grand ordre royal dont Polignac était

membre de l'Académie française et cardinal. Mais ses contemporains ont emporté avec eux le souvenir non-seulement des grâces, de l'esprit, de l'éclat de l'homme, mais encore des principaux actes politiques du négociateur. Son nom, n'ayant été associé à aucun des grands travaux qu'il a dirigés, a été déchu de l'illustration légitime qui lui appartient, et on ne le prononce guère aujourd'hui qu'à propos d'un poëme, simple épisode d'une longue et brillante carrière. Cet oubli, dont d'autres diplomates ont été les victimes, est particulièrement injuste pour le cardinal de Polignac. Il a vécu, il est vrai, à l'époque la plus féconde en grands hommes, et, dans ce siècle prodigieux, tant de glorieux génies se pressent au premier rang, qu'ils attirent et absorbent les regards éblouis. Mais un examen plus scrupuleux et plus approfondi complète ces premiers jugements. Les qualités éclatantes des héros du champ de bataille ne méritent pas seules les admirations de la postérité, et, si Louis XIV a eu le bonheur de pouvoir confier ses flottes à Duquesne, Duguay-Trouin et Tourville, ses forteresses à Vauban, ses armées à Condé, Turenne, Catinat, Vendôme, Luxembourg et Villars, il n'a pas été moins heureux d'avoir eu autour de lui pour négociateurs, Lionne, aux époques prospères, et, dans les épreuves douloureuses, Torcy, Ménager et le cardinal de Polignac.

Marius Topin.

commandeur. Un arrêt du Conseil, du 4 janvier 1708, l'ayant déclaré « purement religieux et par conséquent devant être administré par un grand maître regulier », Polignac fut investi le premier de cette haute dignité. Voir le P. Héliot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, tome II, page 195.

LES VACANCES

A NORBERT ET VICTOR DE L.

Changeons, pour ces deux mois, de livres et de maîtres ;
Que l'encre et le papier se reposent un peu.
Loin de ces sombres murs, sous les pins et les hêtres,
Étudions ensemble à l'école de Dieu.

Nous reviendrons pâlir sur les œuvres de l'homme ;
La classe aujourd'hui s'ouvre à travers les buissons :
Après les hauts penseurs de la Grèce et de Rome,
Les oiseaux des forêts nous offrent leurs leçons.

Vous le savez, amis, leur sagesse est bien douce ;
Elle entre au fond du cœur avec l'air embaumé.
Nous lirons sans effort dans l'herbe et dans la mousse
Le poëme éternel sur ce globe imprimé.

A cette heureuse école on apprend mille choses :
Le disciple endormi s'y retrouve, au réveil,
Savant comme le chêne et frais comme les roses,
Rien qu'en ouvrant son âme aux rayons du soleil.

On s'instruit dans les champs, rien qu'à s'y laisser vivre ;
Rien qu'à n'y pas fermer obstinément les yeux,
Rien qu'à toucher du doigt les feuillets de ce livre
En écoutant le maître avec un cœur joyeux.

Ce maître, c'est le père ! il vient heureux et tendre ;
Aux portes du collége il attendait son jour ;
Il amassait pour vous, brûlant de le répandre,
Le plus grand des savoirs et le plus pur : l'amour.

Il donne une leçon chaque fois qu'il caresse :
Qu'il vous cueille une fleur, qu'il vous montre les cieux,
Qu'avec les souvenirs de leur sainte vieillesse
Il vous transmette, enfants, le baiser des aïeux.

La science est l'écho de leurs âmes bénies,
Le fruit de leurs conseils pratiqués tant de fois ;
Et vous l'entendrez mieux mêlée aux harmonies
Qu'ajoute à nos discours le murmure des bois.

Baignés de la fraîcheur des splendides aurores,
Vous conduirez l'étude à la cime des monts,
Où la lumière en nous filtre par tous les pores,
Où l'arome des pins se boit à pleins poumons.

Car l'esprit ne vit pas du maigre pain des livres :
Il se nourrit encor de soleil, de grand air,
Des fluides sacrés dont les forêts sont ivres,
Des atomes ardents qui gonflent notre chair.

Il s'anime au contact des choses animées,
Au galop des coursiers, à l'odeur des prés verts,
En passant de l'école aux campagnes aimées,
Et de ces chiffres morts au vivant univers.

Tout savoir n'est pas fait de calcul et d'étude ;
La vie excelle, enfants, à nous le dispenser.
Il est bon de passer par quelque sentier rude,
De sentir et de voir autant que de penser.

Allons prendre conseil de la terre natale ;
Interrogeons l'esprit des vallons familiers :
Pour nous verser à flots sa science vitale,
La nature enseignante attend ses écoliers.

Voici la chasse ouverte, et les vignes sont mûres !
Je veux voir dans la classe où demain nous entrons,
Au lieu d'encre, à vos doigts le jus pourpré des mûres,
La poussière à vos pieds et le hâle à vos fronts.

Le livre aimé palpite et s'ouvre à notre approche ;
Il est écrit de fleurs, illustré de soleil.
Chaque pas fait jaillir de l'herbe ou de la roche
Quelque brin de science, une image, un conseil.

Ce vaste mont, fendu de la base à la crête,
Des temps amoncelés nous trahit l'épaisseur ;
Cette plante me livre une vertu secrète ;
La ruse de l'oiseau se transmet au chasseur.

Ce pâtre industrieux nous instruit, sur les landes,
Tressant l'osier flexible ou découpant le bois ;
Du lait de ses troupeaux, du miel de ses légendes,
Le rustique chanteur nous abreuve à la fois.

Avec nous le semeur, à l'affût d'un présage,
Interroge le ciel si prompt à varier.
Conduite sous nos yeux, l'œuvre du labourage
Nous apprend le respect de son mâle ouvrier.

Partout c'est un conseil inculqué par l'exemple,
Et le soir, en rentrant, disciples des forêts,
Pleins du vivant esprit qui souffle dans ce temple,
Nous savons mieux prier, voyant Dieu de plus près.

Ainsi, même en nos jeux l'étude se consomme,
Et, du sombre lycée aux lumineux sommets,
Sur les pas de l'enfant, pour en tirer un homme,
Marche un doux précepteur qui ne s'endort jamais.

Venez donc et montons à travers les bruyères,
Aspirant l'air chargé de parfums et d'accords
Qui des flots et des fleurs porte en haut les prières.
Nous travaillons pour l'âme en exerçant le corps.

Toute vertu s'accroît de leur mâle équilibre.
Dans ces temps de bassesse et d'appétit sans frein,
Il faut pour rester juste, il faut pour rester libre,
Un ferme cœur servi par des membres d'airain.

Aussi bien qu'un penseur, le sage est un athlète ;
Un fier combat l'attend, à toute heure, en tout lieu ;
Il faut, pour lui forger une armure complète,
Que la sainte nature aide l'esprit de Dieu.

Allons nous raviver, nous récréer en elle !
Nous reviendrons plus forts et mieux prêts au combat,
Si nous pressons du cœur la terre maternelle
Qui relève son fils dès que l'ennui l'abat.

Armons-nous, mes amis, pour les luttes prochaines,
Du souffle des hauts lieux, sous les pins toujours verts ;
Allons respirer l'air que respirent les chênes...
Les livres sont fermés et les bois sont ouverts.

VICTOR DE LAPRADE.

LA NOUVELLE GENÈVE

« Quoi qu'il en soit, après une lutte pénible
« et une agonie assez longue, la vieille Genève
« a complétement disparu. »
(Sermon de M. le ministre Martin.)

Il y a, à quatorze heures de Paris, et dans un des plus beaux sites du monde, un petit pays qui, chaque année, comme la grande république américaine, puise aux sources des diverses nationalités de l'Europe. L'attrait du climat et la séduction des horizons, plus souvent l'exil ou la douleur, fournissent sans cesse de nouveaux citoyens à ce peuple qui ne possède qu'une ville et dont le territoire est un immense parc anglais jeté sur les deux rives d'un lac à l'abri de deux chaînes de montagnes. Placée comme un observatoire entre la France, l'Allemagne et l'Italie, Genève a cette fortune étrange de voir chaque année l'aristocratie européenne envahir ses caravansérails et la démocratie cosmopolite tenir ses assises dans ses salles et dans ses brasseries. Les princes en disponibilité et les ministres en vacance, les chefs de parti malheureux et les rêveurs expatriés semblent se donner rendez-vous sur cette terre neutre où toutes les idées et tous les espoirs envoient leurs députés. Ses grands arbres convient au repos, ses hauts sommets aux longues contemplations ; nul point n'est mieux choisi pour embrasser du regard les révolutions sociales et interroger les mouvements religieux : il y a là comme un entrepôt des pensées du monde. Ce n'est pas toutefois un panorama extérieur que je veux essayer en prenant Genève pour centre ; je voudrais au contraire plonger dans les entrailles de la vieille cité, feuilleter les récits de ses archives, écouter les échos de son parlement, enfin entr'ouvrir la porte de ses temples. Chacun peut en passant admirer les richesses qu'elle a reçues de Dieu : un petit nombre a le loisir d'étudier sous cette tente splendide le tra-

vail de l'homme. Depuis sa résurrection nationale en 1814, cette petite république a été le précurseur et souvent le foyer de bien des agitations; elle a sa place marquée dans les grandes luttes qui se disputent l'avenir et offre dès à présent le musée des tendances contemporaines concentrées sous l'exiguïté d'une lentille. Cette exceptionnelle situation excusera, je l'espère, ma hardiesse auprès des lecteurs de ce recueil. Ils me pardonneront d'arrêter leur attention sur une parcelle de l'Europe privée d'armée permanente, et, à une époque où les grandes unités semblent seules avoir droit à l'intérêt, de traiter avec quelque détail d'un pays de quatre milles carrés peuplé de 80,000 habitants.

I

Le promeneur qui en parcourant les coteaux de Genève dirige son regard de la plaine du Jura au creux de la Savoie ou qui parcourt les coquets villages répandus au pied du Salève, ne se doute pas que chacun de ces centres microscopiques a occupé il y a cinquante ans l'attention des plus grands diplomates d'Europe et que la ligne géométrique de cette frontière républicaine n'a reçu sa forme définitive qu'après avoir épuisé pendant trois congrès des sollicitudes royales.

De graves obstacles s'opposaient à la renaissance de Genève. Dans sa forme ancienne, elle était impuissante à se protéger contre toute velléité conquérante de ses majestueux voisins; elle demeurait une chaudière toujours ardente, une « *cité de mécontents* » comme la nommait un vieil auteur italien, un danger au lieu d'une garantie. D'autre part, rien ne facilitait son union à la confédération suisse. Isolée au milieu des domaines de la France et de la Sardaigne, divisée en plusieurs parcelles absolument distinctes, elle ne touchait par aucune de ses limites à ce territoire helvétique, seul refuge possible de son indépendance. Là même, elle était peu désirée ; les uns redoutaient son humeur, les autres repoussaient son culte; enfin jusque dans son sein s'agitait un parti dont l'amour exclusif d'un passé idéal réprouvait tout désir d'accroissement, tremblant de compromettre le caractère essentiel auquel lui semblait attachée la grandeur.

Les hommes dans certains milieux sont parfois plutôt victimes que coupables de leurs préjugés; aussi souvent prêt à les excuser, doit-on réserver sa sévérité pour les faits. Le grand fait qui pendant trois siècles a dominé l'histoire de Genève, c'est la peur de la vieille

religion chassée de ses murs. L'avénement du socinianisme et le fractionnement multiple des croyances chrétiennes ne suffirent pas pour détruire l'épouvantail; on traita le catholicisme non comme un ennemi vaincu, mais comme un rival supplanté, et en 1815, malgré les catastrophes et les bouleversements, on se retrouvait uni par le lien négatif d'un commun effroi.

Il est donc facile de comprendre l'émotion publique en face des perspectives nouvelles. On pouvait se souvenir encore du temps où la ville se fermait à clef les jours de grandes fêtes catholiques, où une amende de dix écus frappait ceux que l'évêque d'Annecy en tournée rencontrait sur son passage; sous l'Empire, la concession d'une église, l'établissement de quelques sœurs, l'abandon d'un coin de terre consacré aux morts avaient été l'objet de luttes auxquelles on croirait à peine, si les documents n'en faisaient foi. La menace était bien autre aujourd'hui : au lieu d'un groupe d'âmes incommode mais impuissant, c'était une population toute entière dont on pouvait craindre l'accession. La Rome protestante allait, dans un temps où la violence était difficile, embrasser un territoire couvert d'églises, soumis religieusement à un évêque institué par le pape. Le pays de Gex et la Savoie étaient en effet, en dehors des eaux du Léman, les seuls liens possibles entre Genève et la confédération helvétique, la seule dot acceptable par la Diète peu disposée à un mariage d'amour; or c'étaient là deux réservoirs catholiques où, après trois cents ans de séparation, on allait se retrouver devant les descendants de ces vieux citoyens refoulés au seizième siècle dans les vallées d'alentour. Il y avait tout un parti qui gémissait devant ce « lac dans lequel on allait noyer la république. » La compagnie des pasteurs ne dissimulait pas sa terreur; elle adressait ses doléances au pouvoir et le conjurait de chasser « une ambition meurtrière de tout ce qui avait fait jadis et pouvait faire encore la félicité de l'État[1]. » Les conseils, plus frappés des nécessités urgentes de la politique et des conditions possibles de l'avenir, combattaient les craintes par les espoirs. Le catholicisme, répondaient-ils, ne tiendra pas devant l'expansion protestante. « Dans dix ans, disait un syndic, tout le pays de Gex sera à nous[2]. » Moins affirmatifs sur l'époque, d'autres ne paraissaient pas moins rassurés sur le fond et se consolaient par la pensée de voir, sous leur influence, le catholicisme fondre comme les glaciers aux rayons du soleil. Du reste, les actes devaient appuyer les prévisions. Une commission fut chargée de rédiger un code de *lois*

[1] V. Albert Rilliet, *Histoire de la restauration de la république de Genève*, p. 91.
[2] Albert Rilliet, *op. cit.* p. 92.

éventuelles [1], miroir destiné à révéler aux citoyens en espérance l'avenir qu'on leur préparait. Il faut s'arrêter un instant devant ce curieux et extraordinaire document inspiré par cette pensée, avouée dans une pièce officielle, de tenir les nouveaux venus « dans des conditions d'inégalité politique propres à conserver à l'ancienne république une prépondérance préservatrice [2]. » Pour atteindre ce but, le nombre et le droit suivaient deux progressions inverses : l'égalité électorale était promise si la population nouvelle restait au-dessous du tiers de l'ancienne ; si elle l'atteignait, le nombre de ses représentants ne serait que le cinquième du corps politique ; si elle le dépassait, elle n'aurait droit qu'au quart des députés, et fût-elle la moitié, ou une fraction plus forte encore, jamais elle ne fournirait au Conseil que le tiers de ses membres. Si telle était la perspective ouverte devant le nouveau territoire quant à la jouissance de la puissance législative, bien moindre devait être encore sa part de pouvoir exécutif ; là il n'était représenté que pour mémoire, de même qu'il était presque entièrement exclu du bienfait des hôpitaux, des bourses, même de la bibliothèque publique. Il devait toutefois retrouver l'égalité devant l'impôt. Ce n'est pas avec une pensée d'animosité qu'il faut exhumer ces souvenirs ; malgré la sévérité de jugement que mérite ce projet, un éloge inattendu ressort à son profit des faits contemporains. Depuis plusieurs années, l'Europe est inondée de programmes préparant des annexions ; mais au milieu des fastes de cette littérature nouvelle, je ne connais aucune pièce où le langage revête ces couleurs rigides de la vérité. Toutes promettent aux frères de l'avenir, au lieu des privations du purgatoire, les béatitudes du paradis. Aussi le code des « *lois éventuelles* » mérite-t-il dans l'histoire une place à part et quelques louanges peuvent-elles être légitimement accordées à la franchise de ses auteurs. Les hommes d'État de Genève n'avaient pas su, en 1815, affranchir leur esprit de préjugés séculaires, mais au moins ils avaient dédaigné cet art de bas étage qui, sous la livrée de la parole, cache l'essence de l'intention. Du reste, ce projet fut à la fois peu sympathique aux diplomates assemblés et fort utile aux catholiques en leur permettant d'assurer à leurs droits un terrain plus solide. Il occupa une place importante dans les conférences qui préparèrent la renaissance de Genève. Mêlées d'incidents de tout genre, aidées par des sympathies ardentes et contrariées par d'ardentes répulsions, ces négociations offrent des sujets d'études aussi variés que peu

[1] Ce code inspira à Sismondi une brochure politique dans laquelle il attaquait les bases du projet.

[2] Albert Rilliet, *op. cit.*, p. 125.

connus. On aime à rendre hommage à la dignité, au tact, au patriotisme du négociateur genevois [1], on apprécie la sollicitude du cabinet sarde pour les sujets dont il réglait le sort, et, quittant les régions officielles, on admire la foi et le zèle du grand curé de Genève, M. Vuarin, qui présent partout, pénétrait déjà en 1813 jusqu'aux souverains alliés, en traversant sur le traîneau d'un pope russe les armées de la coalition. De cet ensemble d'efforts, de la combinaison des résistances et des concessions, sont sortis le traité de Paris, le protocole du traité de Vienne [2] et le traité de Turin [3]. Genève ressuscitée s'unissait indissolublement à la Confédération suisse et recevait pour fêter ses noces, de la France 6 communes et 3,350 habitants, de la Sardaigne 14 communes peuplées de 12,700 âmes. L'exercice complet des droits civils et politiques était assuré aux nouveaux citoyens. L'Église catholique et la cure de Genève étaient nettement reconnues et plusieurs articles spéciaux couvraient la liberté religieuse des populations savoyardes de l'égide du droit public européen. La pratique et l'entretien du culte, l'éducation, l'administration municipale, le droit de fondations pieuses, la visite de l'autorité diocésaine étaient garantis solennellement contre les entraînements possibles de la propagande protestante. De son côté, sous la modeste qualification « des droits de propriété, de cité et de commune, » la vieille Genève réservait exclusivement à ses enfants la participation à la fortune de l'État. A la fin du dernier siècle, quand la république allait disparaître, les biens qui constituaient son patrimoine, anciennes fondations catholiques, revenus des couvents supprimés, produits des confiscations politiques dues aux crises de son histoire, donations diverses, avaient été habilement groupés en une seule masse et placés sous la direction d'une association désignée par le titre insignifiant de *Société économique* et respectée par le traité de réunion à la France. Là, comme dans un camp retranché, s'était perpétué le vieil esprit. Surveillant d'un regard l'enseignement et de l'autre le culte, appuyé sur un budget qui garantissait son influence, ce parlement déguisé avait servi de lien entre le regret du passé et l'attente de l'avenir. Le succès avait couronné son espoir et les actes internationaux de 1815 laissaient encore debout sa puissance. Presque tous les biens et toutes les institutions de charité restaient affectés aux anciens citoyens qui conservaient ainsi, à défaut de priviléges politiques, le monopole de la richesse en face de ceux que la langue populaire appelait bientôt « les frères cadets. » Il était

[1] M. Pictet de Rochemont.
[2] 29 mars 1815.
[3] 16 mars 1816.

indispensable de rappeler ces bases sur lesquelles les traités ont établi la constitution politique de Genève. Ébranlées bien des fois, secouées par les révolutions, infirmées par les faits, elles ont résisté jusqu'ici. Après une vie commune d'un demi-siècle, les deux peuples ont encore chacun leur bastion, et c'est du haut des deux plateformes que s'est livrée, il y a trois mois, la dernière bataille.

II

L'histoire de Genève depuis cinquante ans fournirait la matière d'études politiques d'un palpitant intérêt. Il importe peu que le champ soit restreint et le forum étroit ; partout où les âmes déploient leurs ailes, le spectacle est grandiose et l'horizon élevé. A Genève, comme jadis dans les républiques italiennes, le sentiment de la puissance personnelle pénètre toutes les classes. Exagérée souvent, parfois d'autant plus douloureusement abaissée qu'elle est plus haute de sa nature, cette pensée n'en contribue pas moins à développer et à aiguiser les intelligences ; aussi ce n'est pas, je l'avoue, sans un respect sympathique pour les petits États libres que j'ai assisté plus d'une fois aux vivantes délibérations de son parlement. Il est de mode, je le sais, de déprécier ces discussions ardentes pour le sort d'un coin de terre, ces tempêtes resserrées et ces volcans à courte portée. Je ne partage pas sur ce point l'opinion de plusieurs ; j'aime dans une communauté politique la circulation de la vie, je préfère la responsabilité de l'homme dans un centre moins élargi à l'irresponsabilité individuelle des grandes agglomérations, et, contemplant l'histoire, je ne crois pas qu'on augmente le nombre des fiers caractères en supprimant les frontières des États. Je ne trouverais donc pas sans utilité historique un récit détaillé et complet des débats de la Genève républicaine au dix-neuvième siècle. On aurait sous les yeux un ensemble facile à saisir où les fautes se discerneraient vite et où les enseignements se recueilleraient à pleines mains. L'espace ne me permet pas d'essayer un pareil travail ; je voudrais seulement caractériser à grands traits des situations nécessaires à envisager pour comprendre l'esquisse du présent. Les questions religieuses occuperont une place importante dans cet aperçu ; ici plus souvent encore qu'en d'autres lieux, elles sont la clef, parfois mystérieuse, des événements ; c'est que, dans les régions spirituelles, Genève a en même temps le malheur d'être un champ de bataille et l'honneur d'être celui de la vérité.

Trois phases principales apparaissent dans l'histoire de la république depuis le jour de sa résurrection : la première, où l'autorité domine et sur laquelle planent encore les souvenirs aristocratiques du passé, se prolonge, plus ou moins modifiée, pendant trente ans ; les quinze années suivantes montrent la démocratie régnant sans partage et presque sans lutte ; enfin nous assistons au début progressif d'une troisième époque qui peut devenir le terrain d'une conciliation sérieuse ou le berceau de plus terribles déchirements.

C'était l'aristocratie genevoise qui avait relevé en 1814 le drapeau déchiré de la république ; c'est elle qui avait fourni les négociateurs dont toutes les cours d'Europe avaient entendu la voix ; ce fut elle aussi qui modela la nouvelle constitution sous laquelle la vie nationale allait renaître. Justement désireux de rétablir le calme dans le canton, mais trop préoccupés de préparer à l'État un avenir conforme à un passé reculé, les législateurs avaient cherché à associer la proclamation d'idées libérales à la pratique d'institutions trop largement aristocratiques. A côté de l'égalité des citoyens et du vote de l'impôt par des députés directement élus, un ensemble de mesures secondaires offrait aux patriciens un triomphe facile et trop exclusif. D'autre part, les dépositaires du pouvoir exécutif, nombreux et dotés de vastes attributions politiques, à la fois inamovibles et peu rétribués, devaient former une espèce de seigneurie [1] contre laquelle les tendances démocratiques du siècle allaient inévitablement conspirer. Un homme qui a joué un rôle considérable dans l'histoire contemporaine de Genève a comparé le régime de 1814 à des ruines pittoresques élevées dans un jardin anglais en oubliant la maison de ferme. Sans accepter l'étendue de ce jugement, il est permis de regretter que les législateurs de Genève n'aient pas compris que, dans un État composé d'éléments divergents, en face d'une population nouvelle et encore indifférente, le problème n'était pas seulement de trouver des bases conservatrices, mais de leur assurer l'avenir en les appuyant sur des esprits satisfaits. Un point de vue plus large, une justice distributive plus entière auraient créé au pouvoir des auxiliaires solides dont il aurait apprécié la valeur au jour du péril. La politique n'est pas la science de l'idéal, mais essentiellement celle de la mesure et de l'à-propos.

Il n'est pas sans intérêt de considérer l'aristocratie genevoise dans cette dernière période de sa puissance. Elle offre un spécimen, rare au dix-neuvième siècle, d'un corps républicain privilégié sinon par la lettre au moins par l'esprit de la loi et mérite comme tel d'arrêter

[1] De 1814 à 1841, le conseil d'État composé de vingt-huit membres ne compta que soixante-cinq personnalités différentes.

un instant l'attention. Le patriciat de Genève fut toujours le gardien fidèle de la dignité et même de la fierté nationale, malheureusement le problème intérieur lui apparaissait sous l'angle du passé plutôt que sous la clarté de l'avenir. Fasciné par la cité de son rêve, il s'occupait trop peu, au milieu des sécurités exagérées du pouvoir, de la forme nouvelle qui se levait à l'horizon ; généreux pour tout ce qui touchait au client, jaloux pour tout ce qui ressemblait au rival, il sera loué davantage pour ses aptitudes intellectuelles que pour son intelligence politique. Il ne sut pas donner à l'ensemble du pays la somme de bonheur à laquelle il pouvait aspirer ; cependant des bienfaits de diverse nature, entre autres l'ordre dans le budget et le développement de l'instruction générale, honorèrent son passage au pouvoir. Des écoles, des musées, des leçons publiques donnèrent à l'industrie et aux sciences un nouvel élan. Un observatoire, un jardin botanique, des sociétés de lecture et d'étude contribuèrent à faire de Genève un centre social distingué où des personnalités étrangères aimaient à rencontrer les réputations européennes des Candolle et des Sismondi. Les études d'économie politique s'y développèrent à côté d'essais perfectionnés de régime pénitentiaire ; des fortunes opulentes n'empêchaient pas l'aristocratie de revêtir la robe du professeur, et la sympathie pour la patrie d'Homère ouvrit à la Grèce renaissante les trésors d'un Mécène [1]. Il y avait dans ce mouvement d'esprit, dans l'intelligence des hommes qui possédaient les richesses sociales, dans la perfectibilité même de la constitution, des espoirs d'avenir. Mais le miroitement de la surface peut cacher les courants du fond : les hommes d'État de Genève, malgré des secousses fréquentes, des concessions arrachées, des émeutes qui devraient presque s'appeler des révolutions, n'eurent pas l'intelligence de la triple lutte dans laquelle ils étaient engagés. Ils ne virent pas surtout qu'en satisfaisant par la justice des adversaires ils arriveraient à neutraliser des ennemis.

Dans le long récit des évolutions intérieures du protestantisme, le chapitre du méthodisme n'est certainement pas le moins digne d'intérêt. Né au milieu du dernier siècle sous l'inspiration d'un étudiant d'Oxford, il répandit promptement jusque dans les forêts de l'Amérique les improvisations de sa parole et les étranges convulsions de ses meetings. Profitant du calme qui succédait aux ébranlements de l'empire, devant l'essor nouveau de la pensée européenne, la secte jugea le moment opportun pour renouer la chaîne de ses efforts. Ge-

[1] Chacun connait le nom de M. Eynard et ses libéralités pour le mouvement grec. La Crète, au moment où s'impriment ces lignes, est à son tour l'objet des sympathies généreuses de celle à qui il a laissé son nom.

nève lui sembla un centre commode, et l'ardeur de ses prophètes y vit un large champ ouvert à leurs travaux. L'Église genevoise, il faut l'avouer, offrait un terrain facile aux attaques religieuses. Depuis 1814, le célèbre consistoire dont le rôle fut si puissant dans l'histoire de la république avait été rétabli dans ses droits ; mais ce n'était plus qu'un cadre entourant une image en lambeaux. Les bases primordiales du christianisme étaient depuis longtemps ébranlées au sein du plus fameux sanctuaire de la réforme, et on assistait à ce spectacle étrange d'un corps moral soutenant la suprématie d'une religion dont les titres politiques étaient les seuls qu'il pût offrir. En effet, sous le murmure monotone d'une sorte de mélodie religieuse, il était impossible de distinguer les notes d'une croyance déterminée. Les satires de Rousseau contre les ministres du dix-huitième siècle sont fameuses ; il suffit, pour connaître la dose de principes positifs dont on imprégnait les âmes au dix-neuvième, de rappeler ces souvenirs scolaires d'un étudiant de Genève, lequel affirme que, pendant les quatre années de théologie, on ouvrait l'Ancien Testament pour apprendre un peu d'hébreu, tandis que le Nouveau ne paraissait « *ni comme thème de langue ni autrement* [1]. » Le moment était opportun pour les hommes du « réveil, » c'est ainsi que les méthodistes avaient baptisé leur œuvre. L'Angleterre et l'Allemagne envoyèrent leurs députés ; le mysticisme de madame de Krudener, alors en Suisse, prêta son appui au mouvement dont une brochure célèbre signala l'explosion. Elle avait pour auteur un étudiant, M. Empeytaz, et, sous le nom de : *Considérations sur la divinité de Jésus-Christ*, elle attaquait nettement le socinianisme de l'Église de Genève. Le combat s'engagea avec les ministres ; il fut ardent de part et d'autre ; les uns prétendaient défendre le vêtement, les autres, la pensée de Calvin ; enfin la compagnie des pasteurs, pour mettre fin à la polémique, obligea ceux qui aspiraient aux fonctions ecclésiastiques à rester muets sur les quatre points suivants : la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ, le péché originel, la grâce efficiente, la prédestination. Cette abdication de la lutte qui enveloppait de silence les bases mêmes du christianisme, ressemblait fort à une désertion : les méthodistes n'en continuèrent pas moins à inonder Genève de brochures et de traités. Bientôt la destitution d'un ministre de l'Église établie, M. César Malan, consomma la rupture. Une chapelle fut ouverte et servit de prélude à la fondation solennelle, peu d'années après, d'une école de théologie. Dès lors la puissance du méthodisme était fondée à Genève ; l'unité protestante y était brisée. Un pouvoir qui, malgré le texte de ses lois, malgré son

[1] Bost.

oubli pour le dogme, renonçait avec peine aux mirages théocratiques du passé, se trouvait en face d'un rival intime plus jeune, plus expansif parce qu'il avait plus de foi. L'Église officielle conservait seule, il est vrai, ses relations avec le budget de l'État ; mais déjà on pouvait prévoir que, dans une société où les indemnités du culte étaient en raison inverse des croyances, la séparation deviendrait la question de l'avenir.

Il était nécessaire de définir ces débats intimes ; bien que le moins dangereux peut-être, c'est là un des éléments de la triple lutte qui a miné le gouvernement conservateur. Comment ne pas regretter que cette nouvelle Église surgissant, malgré lui, à côté de celle qu'il patronait, ne l'ait pas rendu plus large pour une autre communion dont il avait lui-même, dans des actes publics, sanctionné l'existence. Au lieu de cette conduite dont l'utilité aurait égalé la sagesse, les deux fractions rivales se sont trop souvent réunies contre une Église dont il est étrange que la claivoyance historique n'ait pas suffi pour leur révéler l'indestructible vitalité. Chacun comprend que l'Église catholique seule peut être ainsi désignée ; un regard rapide et calme jeté sur ses rapports avec les autorités politiques de Genève jusqu'à la grande crise qui devait tout transformer, est indispensable pour pénétrer le sens des événements.

III

On connaît déjà la situation d'égalité politique et de liberté intérieure que les traités avaient faite aux catholiques genevois. Les conseils du pays avaient accepté ces conditions d'existence ; ils avaient consenti à figurer sur la carte européenne, non plus comme un centre d'unité religieuse, sans droits inscrits au profit des dissidents, mais comme une région mixte dans laquelle la foi du fidèle n'influerait en aucune sorte sur la puissance du citoyen. En 1815, les catholiques formaient déjà plus du tiers de la population ; bientôt après ils en représentaient la moitié ; les richesses et les loisirs n'étaient pas, il est vrai, au niveau du nombre ; mais, plus compactes, grâce à l'essence même de leurs croyances, ils représentaient surtout la partie agricole de la contrée, c'est-à-dire cette classe saine et forte dont tout pouvoir bien assis doit protéger les intérêts.

Il y avait en face de cet aspect net des choses une attitude simple et naturelle. Respecter avec le scrupule de la justice la liberté des deux cultes ; leur permettre à chacun de développer sans contrainte les éléments essentiels de leur existence ; avant tout, peut-être, étu-

dier les lois et l'esprit de leur organisme, afin de leur garantir l'équité. Les fonctions publiques devaient offrir un terrain commun où des intelligences, d'ailleurs séparées, s'estimeraient en se rapprochant ; enfin, si tout effort de conquête religieuse devait être permis, il devait se renfermer dans les limites infranchissables d'une loyale discussion. C'était là, je ne crains pas de l'affirmer, le seul parti logique et juste, le seul qui pût fonder sur la satisfaction des besoins et sur la concorde des volontés l'union de toutes les forces légitimes ; nulle autre puissance n'était capable de conjurer ou d'assurer l'avenir. A côté de cette politique de la ligne droite, il y en avait une autre qui pouvait sembler habile, parce qu'elle caressait des passions ou flattait des regrets. On pouvait négliger le spectacle instructif des forces diverses de la patrie, s'envelopper dans la jouissance inespérée du pouvoir, et, enivré des perspectives d'un autre âge, mépriser un concours dont la valeur actuelle n'apparaissait pas. Ce fut là malheureusement, avec des nuances d'esprit et d'époque, le parti étrange qu'embrassèrent des hommes d'ailleurs éclairés et zélés pour la prospérité nationale. Souvent désintéressés comme individus et plus disposés à voir dans le maniement des affaires publiques un devoir qu'un privilége, ils retrouvaient, comme corps, autant que le permettaient les circonstances, toute la jalousie de la vieille Genève. Leur premier tort, qu'on en fasse un grief ou une excuse, fut de méconnaître singulièrement les conditions d'esprit et de croyance de la moitié de leurs concitoyens. L'habitude d'une Église d'État, legs du seizième siècle, jointe à la légèreté doctrinale du dix-huitième, leur voila en même temps la liberté native et la foi sans compromis du catholicisme. Ils appelèrent révolte ce qui n'était qu'indépendance et, partant d'une base faussée, ils virent de l'hostilité là ou la conscience seule agissait. Qu'on juge de la pensée de plusieurs par cet extrait tiré du rapport officiel d'une commission législative : « L'Église pro-
« testante a été près de trois siècles la seule Église nationale... C'est
« donc une institution *que tous les Genevois doivent soutenir, à quel-*
« *que communion qu'ils appartiennent*. C'est une propriété nationale
« que nous ne devons pas laisser dépérir entre nos mains, mais
« transmettre à nos enfants intacte et florissante. »

Ceux qui plaçaient au nombre des devoirs des catholiques le soutien de l'établissement calviniste, devaient trouver plus naturel encore de faire de l'Église un rouage administratif, de ses ministres des intermédiaires d'un ordre spécial entre l'autorité et les citoyens. Aussi vit-on renaître, dans le sein de la république, les traditions séculaires de plusieurs empires ; le gallicanisme et le joséphisme poussaient un rejeton nouveau ; l'école de Tannucci semblait transplantée des rives de la Méditerranée sur les bords du Léman et, si la France avait alors

un légiste fameux pour ses préoccupations religieuses, Genève pouvait lui offrir dans la personne de M. Schmidtmeyer un rival sinon un maître.

Il n'y a peut-être pas beaucoup d'histoires aussi utiles à consulter que ces trente années de rapports entre l'Église et l'État[1]; le cadre rétréci permet de saisir d'un regard la gamme des tons et la physionomie des personnages ; c'est une miniature encore trop grande pour entrer dans ce travail, mais dont je recommande vivement l'étude à mes lecteurs. On voit là, pendant l'espace d'un tiers de siècle, se dérouler contradictoirement les efforts et les résistances dont est formé le tissu des plus grandes époques chrétiennes. Il a fallu repousser les guirlandes des uns et subir les violences des autres, concilier la hardiesse du droit avec la patience du devoir, combattre la bonne foi aveugle comme la passion ameutée, joindre enfin à une intuition sans lacune une énergie sans défaillance.

Presque toutes les périodes de luttes se personnifient en un homme, vainqueur ou victime quand il paraît à la fin, simple, mais noble champion quand Dieu l'envoie au début. Tel fut celui qui, sur la brèche pendant quarante ans, laissa en Suisse un grand nom et aurait laissé un grand nom en Europe si un champ plus vaste s'était ouvert à ses travaux. M. Vuarin écrivait en 1806, en prenant possession de sa charge pastorale : « Mon ami, quand on est nommé curé « à Genève, on y va, on y reste et on y meurt. » Sa vie est le développement de ces trois paroles. Venir sans hésiter, rester sans fléchir, mourir sans cesser d'espérer, voilà le récit sommaire de cette existence dont M. de Maistre écrivait : « Elle me donne l'idée des « succès apostoliques. » M. Vuarin qui avait guidé, sous l'empire, les négociations ardues auxquelles les catholiques devaient leurs premières bases, était admirablement armé pour veiller, sous le nouveau pouvoir, au respect des chartes internationales. Depuis sa première tournée paroissiale, que les loquets malicieusement chauffés des portes ne surent pas l'empêcher d'accomplir, jusqu'au jour où peu d'années avant sa mort, il surveillait, en lisant son bréviaire, un vote dont, grâce à son âge, il s'était fait nommé scrutateur, aucun obstacle n'arrêta une ardeur que la foi seule entretenait. Ses papiers et sa correspondance ne forment pas moins de quarante volumes in-folio où les autographes des plus grands personnages de l'Europe politique accompagnent les mémoires les plus précis sur le présent

[1] Je ne puis trop insister sur l'importance de l'ouvrage en deux volumes publié il y a peu d'années à Genève, par M. l'abbé Fleury et M. l'abbé Martin, sous le nom d'*Histoire de M. Vuarin*. Un titre plus général lui conviendrait mieux encore. C'est un récit complet des luttes de cette époque où il est rare que l'intérêt ne soit pas soutenu et puissant.

et l'avenir du catholicisme en Suisse. Une collection de ses brochures serait une œuvre pleine d'intérêt. C'est là surtout que, tantôt sous son nom, tantôt sous celui d'un confrère, il développait, dans un style toujours ferme et parfois éloquent, une science sûre, une intelligence d'élite, une pensée concentrée, sans vaciller, sur le but unique de ses efforts. Un regret me sera permis : je souhaiterais rencontrer moins souvent l'ironie, cette arme si rarement de mise dans une polémique appelée à guérir d'une main les blessures qu'elle fait de l'autre. Peut-être aussi, la longue habitude d'une lutte indispensable imprima-t-elle à certains de ces actes une roideur exagérée. Il est telle circonstance où l'acceptation d'une offre aurait pu être plus féconde qu'un refus et où plus de souplesse d'esprit aurait conquis plus de bienveillance ; la sincérité d'intention, la largeur de vues de M. de la Rive doit être impartialement rappelée; pourquoi eût-il été impossible de développer en d'autres cœurs des sentiments qui ne manquent pas aujourd'hui d'héritiers? Mais ces imperfections dans un caractère assez grand pour que rien ne doive en être caché, ne nuiront pas à l'austère et intrépide figure de M. Vuarin. Les générations futures lui voueront un respect égal à la tendresse de celle qu'il a défendue. Sa mort fut l'occasion d'un triomphe ; si Londres, il y a trois ans, assistait étonnée aux funérailles de son cardinal, Genève ne fut pas moins surprise, en 1843, quand elle vit défiler dans ses rues vingt mille catholiques à la suite du cercueil de leur curé; ce fut là, on peut le dire, une page notable de son histoire et un reflet anticipé de l'avenir. Enfin, pour transmettre à la postérité les véritables traits de cette âme forte et calme, je voudrais voir l'image de M. Vuarin encadrée par ces deux paroles : l'une de M. de Lamennais lui écrivant : « Vous êtes un admirable homme « de guerre, » l'autre de l'artiste protestant[1] appelé, quand il n'était plus, à peindre son visage : « En vérité, voilà bien la figure d'un « homme qui est mort en paix[2]. »

[1] M. Hornung.

[2] Je ne puis résister au désir de citer une des dernières lettres de M. Vuarin. Rien ne fera mieux juger son caractère que ces paroles presque prophétiques adressées au syndic Rigaud :

« Vainement, monsieur, l'on se flatte d'avoir bon marché des catholiques de « Genève après la mort de leur curé ; j'ai pu être le chétif instrument des vues « miséricordieuses de la Providence sur les enfants de la foi dans cette cité, mais « comptez que Dieu saura bien me donner un successeur qui ne gâte pas le bien « que je me suis efforcé de faire... La divine Providence n'a pas établi à Genève, « croyez-moi, une paroisse catholique de 8,000 âmes en moins de quarante ans, au « milieu des circonstances les plus étranges et les plus inouïes, pour nous retirer « la protection de son bras. Je me suis réservé 7,000 hommes qui n'ont pas fléchi « le genou devant Baal, disait le Seigneur au prophète. Il y a, monsieur, dans le

Si Genève possédait un athlète trempé pour la lutte, les circonstances ne lui firent pas défaut. A côté de quelques gracieusetés budgétaires, il faut, je l'ai déjà dit, constater pendant cette époque, une tendance constante à faire pénétrer dans le jeu des institutions catholiques l'influence de l'État. Cette prétention était d'autant plus vexatoire qu'en 1834 encore, on ne comptait, sur plus de mille employés, que cinquante-neuf catholiques[1]; aucun d'entre eux n'avaient été député à la diète et deux seulement figuraient alors parmi les vingt-huit membres du conseil d'État. Mais la même tendance qui éloignait une fraction des citoyens des affaires de la patrie, cherchait à dominer celles de leur culte. Bien peu d'années s'étaient écoulées depuis les solennels engagements de 1815 et déjà des sentinelles du pouvoir surveillaient presque toutes les avenues de la vie catholique. L'indépendance de l'éducation, le droit de fondation, la liberté de la chaire, recevaient de successives atteintes; la tentative d'imposer le mariage civil n'échouait que devant une intervention menaçante de la Sardaigne; enfin, grâce à une habileté digne de plus fières entreprises, la bienveillance même du Saint-Siége devenait l'occasion d'un nouveau lien. Le gouvernement genevois avait toujours montré un désir ardent de voir Genève rattachée à un évêché suisse; en 1819, malgré des instances contraires, Rome céda et, par un acte pur et simple de sa puissance, consentit à donner à l'évêque de Lausanne, avec le titre du diocèse, la juridiction que possédait l'archevêque de Chambéry. On découvrit bien vite le but secret du pouvoir. Les Églises helvétiques vivaient depuis longtemps dans un vasselage dont la douleur et le droit n'avaient pas suffi pour les affranchir. Le but idéal était de soumettre Genève aux tristes coutumes de la confédération, d'appuyer sur le spectacle des contrées voisines un effort contre sa liberté, de profiter du joug imposé à l'évêque dans une partie de son diocèse pour lui faire apprécier dans le nouveau territoire une tolérance bien au-des-

« canton de Genève, bien plus de 7,000 hommes déterminés à ne point adorer « l'impure idole de Calvin. . . . .
« Arrêtez-vous, monsieur, pendant qu'il en est temps encore. Prenez et faites « prendre aux magistrats une route différente de celle où ils marchent avec vous « aujourd'hui. Où la voie du radicalisme peut-elle conduire la commune patrie? Le « temps vient où les catholiques vous demanderont un compte sévère. Vous avez « été pour eux sans miséricorde. Vous ne les avez pas préparés à n'avoir pour vous « que des sentiments de reconnaissance. Dieu sera juge entre eux et nous. Je le « prie, monsieur, de vous inspirer des sentiments qui puissent vous rendre agréable « à ses yeux ainsi qu'à vos concitoyens des deux communions amis de l'ordre et de « la tranquillité publique. »

[1] La population se partageait alors entre 25,000 protestants et 18,000 catholiques.

sous du droit. On voulait ainsi annuler des garanties gênantes avec d'autant plus de bonheur qu'on aurait surpris le consentement de leur naturel défenseur. Mgr Yenni[1] ne sut pas, hélas! déjouer tout à fait cette captieuse diplomatie. Trop consciencieux pour ne pas demeurer intrépide là où il voyait un devoir, mais en même temps trop ami de la paix, trop conciliant par nature, trop doux par attrait, pour pénétrer jusqu'au fond le danger d'une concession arrachée, il se prêta à une convention qui allait devenir pendant près de vingt ans l'épine de sa route. Le gouvernement intervenait désormais dans la nomination et l'installation des curés, il exigeait d'eux un serment et obtenait de l'évêque la promesse de recevoir la primeur de ses mandements. Il était difficile de s'arrêter en si beau chemin; bientôt une loi établissait le placet pour les actes romains et diocésains. Cependant on affectait de combler l'évêque de prévenances et d'éloges ; on l'honorait quand il paraissait à Genève, on lui écrivait pendant son absence ; la courtoisie des formes devenait une tradition officielle : jadis on n'avait pas même reculé devant un toast au pape pour donner une preuve extrême de sa bonne volonté.

Quinze ans s'étaient écoulés depuis la convention, quinze ans de discussions, d'empiétements d'une part, de résistances de l'autre, mais en somme d'escarmouches plutôt que de batailles, lorsque le troisième jubilé centenaire de la réforme[2] vint donner à la lutte religieuse, avec un aspect plus tranché, une intensité plus sérieuse. Un éclat est rarement spontané ; il n'est d'ordinaire que la résultante de forces se réunissant sous une influence opportune ; la fortuité n'est que l'apparence et la racine est dans le passé. Plusieurs éléments, eux-mêmes rivaux, avaient préparé en effet la démonstration à laquelle Genève allait assister. Le fanatisme réveillé par les succès méthodistes, les passions remuées par les infiltrations révolutionnaires, les déceptions de plusieurs qui, au lieu d'assister à un déclin, commençaient à deviner une aurore, tout cet ensemble de répulsions calculées et de haines irréfléchies allait amener une explosion dont la blessure devait être profonde. Rien ne fut épargné pour le succès des fêtes de 1835. Des souscriptions abondantes, des comités de paroisse, des réunions de quartier, rivalisèrent pour solenniser dignement la rencontre des ministres d'Europe et d'Amérique dans les murs encore debout de la Rome protestante. L'assistance fut nombreuse, l'attention publique surexcitée; on voulait donner au passé un gage d'avenir scellé par les réalités du présent. Cependant au milieu de ces spectacles à effet, de ces conférences extensives,

[1] Alors évêque de Lausanne et de Genève.
[2] En 1835.

de ces expositions multiples de foi, un observateur attentif pouvait distinguer aux contours effacés de la pensée, le dernier effort d'un organisme dont la vie s'éloignait, et, pour me borner à saisir par l'extérieur une situation facile, mais longue à pénétrer, un jubilé calviniste s'ouvrait par l'érection de la statue de Rousseau et se terminait par la protestation d'un ministre anglican contre l'*apostasie* de l'Église de Genève. Du reste toutes ces manifestations ne sortaient pas encore du droit extrême de la liberté religieuse; les catholiques auraient pu y trouver une occasion de regret sans prononcer le mot d'offense. Malheureusement ces journées de triomphe pour leurs concitoyens protestants devaient être pour eux et pour leurs plus chères croyances des journées de mépris. C'est ici que s'accentue, dans toute sa vérité, l'imprudence politique de ceux qui détenaient alors le pouvoir. Au lieu de s'éclairer à la lumière d'une expérience de vingt ans, de reconnaître dans le catholicisme une force vivante avec laquelle il fallait compter, de conquérir par le respect le concours, on allait permettre l'insulte en attendant le refoulement. On put se croire un moment revenu aux tristes scènes d'un autre siècle. Chansons outrageantes, parodies burlesques des cérémonies de l'Église, caricatures contre les prêtres, écrits passionnés distribués à la jeunesse dans les temples, menaces aux catholiques qui refuseraient d'illuminer leurs demeures, rien ne fut épargné pour accentuer brutalement l'idée d'une domination religieuse; et si, en face de ce spectacle douloureux, on cherche dans les faits la raison de ces représailles, on ne découvre guère du côté des victimes que la faute d'exister.

De cette crise trop peu spontanée pour être éphémère, une pente naturelle d'idées et de fautes conduisit rapidement à la création de la fameuse et formidable société dont le rôle reste à indiquer. Des modifications considérables dans la constitution politique du pays, dues à l'influence croissante d'un parti que j'aurai bientôt à faire connaître, avaient augmenté irrévocablement la puissance actuelle des populations catholiques. Devant un résultat que la force seule des choses avait amené, la générosité n'avait plus de place. Mais le sens politique, l'intérêt social bien compris, avaient une mission toute tracée. Réunir en face de la marée envahissante du radicalisme tous les éléments d'ordre, toutes les forces positives, ouvrir des rangs trop longtemps fermés, réparer par un effort suprême, tardif mais encore possible, les fautes de vingt-cinq ans: à ce prix seul était le salut; à ce prix seul, dans les petits États comme dans les grands, conquérant l'union par la justice, on peut arrêter les convoitises qui montent et substituer au progrès factice par la violence, le progrès stable par la raison. Mais une fois de plus, il faut, hélas! enregistrer

l'aveuglement, au lieu de la clairvoyance. On avait voulu combattre le catholicisme faible par l'étiolement ; on allait lutter contre le catholicisme grandissant par la compression. On laissa se former à Genève une société qui, sous le nom d'*Union protestante*, devint une grande ouvrière de désunion nationale et une machine de guerre contre les citoyens de l'autre culte. Au grand jour de l'action catholique on opposait une organisation secrète calquée sur celle des ventes de carbonari. Des sections composées au plus de quinze membres et inconnues les unes aux autres relevaient toutes d'un comité central et devaient travailler unanimement à combattre l'immigration catholique et à préparer des conversions. Le moyen matériel principal était l'admission exclusive de nationaux protestants à tous les emplois journaliers, spécialement ceux d'ouvriers et de fournisseurs. Il est inutile de faire ressortir ce qu'il y avait d'impolitique et de dangereux à jeter dans la bataille religieuse le poids de la richesse et la menace économique lorsque déjà la terre tremblait autour de soi. De toute part, en effet, la situation arrivait à cet état de paroxysme qui précède l'éruption. Mais avant de raconter comment elle éclata, qu'il me soit permis de dire en peu de mots le dernier acte de la lutte religieuse et la condition dans laquelle la révolution imminente allait surprendre les catholiques.

M. Vuarin n'était pas demeuré inactif au milieu des péripéties dont j'ai essayé de faire comprendre l'enchaînement. Tantôt, réunissant, faute de local, ses paroissiens sous des tentes improvisées dans le cimetière, il leur adressait des harangues familières sur les affaires du jour ; tantôt, la plume à la main, attaquant parfois pour défendre, il faisait apparaître l'ombre de Calvin aux pasteurs et l'ombre de Rousseau à Calvin ; enfin, une démarche plus hardie fut méditée. Une adresse collective signée par le clergé genevois exposa à l'évêque les filets tendus par l'hérésie à la foi de la population catholique. C'était un examen détaillé des faits d'où ressortait une affirmation solennelle des droits. L'émotion fut grande au conseil d'État et plus grande encore lorsque Mgr Yenni, malgré la trempe conciliante de son caractère, refusa de désapprouver un acte que peut-être il n'eût pas provoqué. On répondit que « les rapports entre les deux « puissances seraient désormais profondément altérés. » L'effet ne se fit pas longtemps attendre. Basant sur la malheureuse convention de 1820 des prétentions extrêmes et y joignant des volontés nouvelles, le conseil refusa d'admettre à l'avenir la nomination d'aucun prêtre qui, signataire de l'adresse, n'aurait pas manifesté son repentir, et s'opposa à la fois formellement au choix d'ecclésiastiques étrangers. C'était rendre la juridiction épiscopale impossible. Mgr Yenni le comprit et fut inébranlable dans sa résistance. Après quelques escarmou-

ches préliminaires, la mort de M. Vuarin allait, en provoquant le choix de son successeur, donner au conflit un extraordinaire éclat. Chacun connait le nom de Mgr Marilley. L'auréole du confesseur ne l'avait pas désigné encore au respect de l'Europe catholique, mais le zèle de l'apôtre avait déjà groupé autour de lui, à Genève, les sympathies de la population. Ce fut sur sa tête que s'arrêta la pensée de l'évêque. Le Conseil refusa ; M. Marilley était étranger, disait-on, et il joignait à cette qualité le titre bien plus redouté de vicaire de M. Vuarin. Cependant rien ne brisa la fermeté de la résolution épiscopale, et si Genève fut privée pendant plusieurs années de la présence de son curé, c'est qu'arrêté par les délégués de la force publique, il avait été conduit à la frontière du canton.

Telle était la situation du catholicisme en 1847 ; méconnu dans son esprit, mutilé dans ses droits, entravé dans sa hiérarchie, fort seulement de l'intégrité de ses défenseurs, il ne lui restait qu'à attendre un de ces éclairs de la Providence qui brillent au milieu des orages de l'homme.

On approchait de cette date célèbre où le huitième du genre humain, mêlant le possible et l'impossible et annulant le premier par le second, se cramponnant à la force pour la substituer au temps, rêvant, brisant, haïssant, aspirant, allait s'agiter pour changer son sort. Genève ne devait pas échapper à cette convulsion inouïe dont nous sommes trop près encore pour mesurer justement la portée, mais que nous pouvons dès à présent appeler une des plus considérables de l'histoire occidentale. Seulement chez elle la crise fut plus complète, la réaction plus tardive et, des édifices qui furent détruits, plusieurs ne se relèveront jamais. Il est utile de résumer en peu de mots l'origine et la marche du parti qui s'empara alors du pouvoir.

Le gouvernement de 1814 reposait sur des bases trop essentiellement aristocratiques pour qu'il fût possible de lui prédire un invariable avenir. Les législateurs eux-mêmes semblaient en avoir eu l'intuition ; par une juste entente d'une époque qui s'appellera un jour l'ère des transformations, ils avaient les premiers de tous proclamé leur œuvre perfectible ; malheureusement, malgré la sagesse incontestable qui présida plusieurs fois à d'utiles modifications, au lieu du grand art de prévoir et de prévenir, les hommes d'État de ce temps ne mirent trop souvent en œuvre que le talent secondaire de reculer et de céder. Leur devise bien interprétée était excellente. « Le « progrès lent basé sur les antécédents. » Mais il est des heures où l'accélération, rendue nécessaire, devient à la fois une habileté et un devoir. Défaut de coup d'œil ou abus d'espoir, jalousie de puissance et confiance exagérée, cette heure leur fut parfois voilée ; ils

méconnurent, en plus d'un cas, la force de leurs rivaux et si un blâme plus qu'un reproche peut leur être jeté, c'est celui d'avoir hâté l'avenir en n'acceptant pas le présent.

Les couronnes civiques étaient à peine flétries que la fronde renaissait à Genève ; humble pendant longtemps, elle fut moins redoutable par les résultats qu'elle obtint que par les matériaux qu'elle prépara : les regrets d'aujourd'hui devaient être les armes de demain. Deux idées principales servaient alors de centre au rayonnement de la controverse : le progrès matériel de la ville et l'accès des charges publiques. En même temps la puissance électorale, la seule vitale dans les États populaires, à la fois la clef des honneurs et l'instrument des volontés, devint de plus en plus le but clairement énoncé des efforts.

Il y aurait à faire une étude d'un profond intérêt sur la puissance électorale dans l'histoire, à en suivre les manifestations et les effets depuis les pays et les temps du suffrage direct jusqu'aux États représentatifs les plus récents. Un musée raisonné des électeurs et des élections, de la Rome antique à la France de nos jours et à l'Angleterre contemporaine, des confédérations de la Grèce à celles de l'Amérique à travers les royautés de la Hongrie et de la Pologne, les républiques de l'Italie, de la Suisse et des Pays-Bas, un résumé des luttes livrées autour des urnes pendant l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes, serait un livre de graves enseignements autant pour les amis des autorités exclusives que pour les défenseurs des pouvoirs partagés. La microscopique Genève aurait sa place bien marquée dans cette galerie des efforts et des résistances à travers lesquelles les aspérités s'aplanissent, la civilisation se meut, les constitutions se fondent et se transforment. Il faudrait la montrer sortant du royaume de Bourgogne, à la fois épiscopale, féodale et républicaine, recevant de quelques grands évêques, d'Adhémar Fabri par exemple, des franchises dont elle eut raison d'être fière ; il faudrait, non sans profit, développer la vie de ce petit peuple catholique, se réunissant au son de la grosse cloche de Saint-Pierre, votant ses lois, ses alliances, ses impôts, nommant ses magistrats ; puis, après les batailles contre l'influence absorbante de la maison de Savoie, viendraient les violences de la Réforme, l'écrasement des libéraux, les restrictions du pouvoir de voter jusqu'à une heure du dix-septième siècle où la concentration aristocratique des forces rappelle la forme politique de Venise et où les *messieurs* de Calvin sont devenus les *magnifiques seigneurs* de Genève. Avec le dix-huitième siècle, les efforts du conseil général du peuple pour ressaisir ses privilèges renaissent et grandissent ; ils marchent, à travers les révoltes et les médiations, les bannissements et les triomphes, jus-

qu'au jour où une grande crise nationale éteint la lutte pour vingt ans. Le réveil de l'indépendance réveille aussi les combats, et les rivalités vieilles comme le monde de la plèbe et du patriciat se prolongent jusqu'à l'heure où j'écris sur un terrain dont la configuration elle-même favorise ce spectacle rajeuni des contentions d'autres âges.

Une science ingénieuse cherche avec raison à étudier l'histoire ancienne jusque dans la forme des lieux, à trouver dans la disposition géologique des sites, dans les collines, les rivières, les vallées, des éclaircissements à des phases politiques dont la topographie fait souvent mieux saisir la marche et l'issue. L'histoire civile des nations modernes gagnerait aussi à être traitée avec ce soin scrupuleux qui reconstitue les sols antiques : la stratégie des luttes sociales y mérite, hélas ! à côté de celle des épopées militaires une triste mais importante place. Les crises intérieures de Gênes et de Florence, de Prague et de Liége, sans que je puisse omettre Paris, gagneraient en lucidité et en enseignements devant ces explorations consciencieuses des causes secondes. A Genève en particulier, c'est une carte à la main qu'il faut suivre ces assauts et ces batailles qui de nos jours ont d'autant moins d'excuses que la tyrannie n'est plus qu'à l'orient.

Plantée comme une ville mauresque ou italienne sur les flancs d'une colline escarpée, Genève se déroule d'étage en étage des rives du Léman aux plus hautes sommités des pentes ; des allées voûtées, des rampes abruptes, des passages raccourcis à travers de sombres cours, encadrent les antiques monuments de sa vie municipale et religieuse ; Saint-Pierre la cathédrale romane, l'hôtel de ville, l'évêché transformé en prison, s'élèvent ombragés de leurs souvenirs au milieu d'un entassement d'échoppes et d'hôtels, de maisons de tous les siècles, de tours, d'arbres, de fontaines. Quand on monte lentement au milieu de ces rues tortueuses, fouillant les souvenirs et déchiffrant les inscriptions, le passé s'épanouit à la lumière des vieux noms : c'est au milieu des *cloîtres*, des *chanoines*, des *corps saints* qu'on arrive dans une rue mêlée de palais et d'hôtels où l'on peut voir le faîte matériel et social de la cité. Là s'étalent les demeures patriciennes ; ce sont les *carines* de Genève. Au pied de la colline, le Rhône sortant du lac, divise la république, avant d'aller sous le plus beau ciel de la France et à travers les plus grands souvenirs chrétiens de la Gaule, se mêler à la mer classique du passé. Plusieurs ponts jetés sur le fleuve, autour du château insulaire des vidames, relient à la ville politique et financière le faubourg ouvrier, la *suburra* genevoise, le quartier Saint-Gervais. Quand les esprits prennent feu, c'est là qu'on s'ameute, qu'on s'arme, qu'on se barricade ; les meetings délibèrent, les canons font face aux ponts et, si

le succès répond à l'espoir, on monte à l'assaut, et l'hôtel de ville est le rendez-vous. Lorsqu'on étudie, même au dix-neuvième siècle, les annales de Genève, cette topographie politique est utile à conserver sous son regard; d'une part, les châteaux des rues hautes, de l'autre les maisons de Saint-Gervais, la montagne aristocratique et la plaine de la démocratie ; au centre les places historiques où les événements se préparent, en haut le palais municipal où se consacrent les transformations. On me pardonnera, je l'espère, cette esquisse, car à côté des explications philosophiques, on doit ici, plus qu'ailleurs peut-être, faire une large part aux coups de main. Pour prévenir au moins ceux du dehors, une enceinte fortifiée, œuvre du dix-septième siècle, s'étendait il y a vingt ans encore autour de la ville; aux impôts et aux emprunts qui en avaient facilité l'érection, s'étaient jointes les contributions des États protestants jaloux de protéger, au moins par leur or, non pas tant le sanctuaire de leurs croyances que la citadelle de leurs idées. Cette ligne de circonvallation a joué un rôle important dans la marche des faits contemporains. Parés des sympathies étrangères qui les avaient élevés, ces bastions avaient leur place marquée dans le mirage de la Genève aristocratique idéale ; par cela même ils devaient être, pour ceux qui rêvaient une Genève nouvelle et émancipée, un des boulevards de la lutte. Mais avant que le radicalisme se constituât à l'état de groupe compacte, les fortifications étaient devenues déjà un champ animé de discussion. Leur valeur militaire disparaissait devant les horizons nouveaux de la paix européenne ; on se demandait si désormais elles ne servaient pas le patriotisme exclusif plutôt que le patriotisme menacé; Genève, disaient les auteurs de ces soupçons, par sa position topographique, par le développement des idées économiques dont elle est le foyer, a devant elle un autre avenir que celui d'une forteresse ; elle doit devenir une métropole. En renonçant à la protection vieillie d'une ligne de murs, elle répandra la santé dans ses rues et la richesse dans ses édifices ; en même temps ses recettes doubleront avec sa production quand, abandonnant enfin la crainte attardée des voisins, elle pratiquera franchement la doctrine ascendante de la liberté des séjours. On allait jusqu'à accuser les propriétaires de maison de vouloir étayer sur l'exiguïté de l'espace le haut prix de leurs demeures, et on citait, au sujet de la destruction de l'enceinte, cette réponse de Rossi, alors citoyen de Genève, à un de ses collègues : « Mon cher, je n'y puis rien ; cela tient à la bourse. »

Cependant les influences de 1830 agitaient tous les cercles territoriaux qui entouraient la République. La presse française se répandait dans ses murs ; Berne, Fribourg, Lausanne se bouleversaient

au souffle de leurs révolutions, tandis que Bâle, Schwytz, Neuchâtel se divisaient dans des guerres intestines. Les conseils genevois eurent cette fois la sagesse de prévenir les mouvements par des réformes ; peu étendues, elles suffirent néanmoins pour conjurer les menaces immédiates de cette époque ardente ; tant il est vrai que dans le faisceau des sciences politiques, la première est celle de l'opportunité. Grâce à ces palliatifs, le parti démocratique qui peu à peu s'affirmait devait résister dix ans encore à la puissante mais fatale séduction de sacrifier au triomphe d'une idée ces deux indispensables auxiliaires, la légalité et le temps.

Rien n'est plus difficile que de déterminer, avec une exactitude chronologique certaine, la date originaire d'une tendance ou d'un parti et de ne pas osciller sans cesse entre ces deux écueils : le vague et le faux. Ne hasarder aucun chiffre par respect pour cette théorie assez utopique que dans l'humanité en général ou au moins dans une nation en particulier, une pensée qui fait explosion a toujours existé en germe, c'est rester aussi loin du vrai que de donner à la naissance d'une idée un anniversaire précis comme celui d'un homme ou d'une bataille. L'opinion d'ordinaire suit à travers le temps une marche continue ; elle ne procède pas par bonds saccadés, par pauses et par secousses ; sa vitesse varie avec les hommes et les âges ; mais en somme son allure est une course sur une plaine plus ou moins unie et non pas un steeple-chase dont les stades sont séparés par des haies ou par des fossés. Si on a grand'peine à déterminer exactement la date initiale de l'ordre d'idées qui en France a abouti en 1789, en Italie en 1860 et en Allemagne sous nos yeux, si on a plus de peine encore à analyser la part de préméditation et de surprise, de satisfactions et de douleurs, cachées dans ces crises inachevées au milieu desquelles nous vivons, il n'est pas moins difficile dans cette étroite et bouillante Genève de remonter avec précision aux premiers jours du parti radical. Tous les mouvements où le secret joue un rôle subissent plus ou moins des transformations qui échappent à l'histoire ; il s'y fait des substitutions d'influence, des alliances et des ruptures qui demeurent le secret du passé. Rarement les tendances y persévèrent jusqu'au bout fidèles à leur principe et co-identiques à elles-mêmes ; comme des fleuves souterrains, elles se déversent l'une dans l'autre, et quand elles apparaissent à la lumière, le mystère plane encore autour de leur berceau. Telle me semble à Genève la nature du travail politique qui a préparé les événements de 1847. Des efforts publics et des éléments occultes se sont juxtaposés pour créer sa force ; des besoins sentis et des désirs fictifs lui ont servi de bases ; des fautes du pouvoir et des violences de la plèbe lui ont donné son couronnement. Plusieurs

reproches, on le sait, étaient déjà formulés contre les lacunes du système gouvernemental dominant ; vraies ou exagérées, ces réclamations frappaient beaucoup d'esprits et des pamphlets imprimés contribuaient à les répandre dans le peuple. Le mécontentement persistant des modérés ouvrait une voie commode à de plus ambitieux projets ; aussi ne pouvait-il manquer d'être exploité par le groupe d'esprits dont un journal fondé vers 1834, *l'Europe centrale*, commençait à être l'organe. Son but avoué était de servir la cause de la démocratie européenne en faisant de Genève un État républicain modèle agissant par rayonnement sur les contrées d'alentour. Les sociétés secrètes fondées dès lors sur les rives du Léman, les combattants de la guerre polonaise, les naufragés des crises de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, servirent puissamment à l'organisation d'un parti dont le talent devait être de caresser à la fois les passions populaires et les efforts libéraux, de se faire un piédestal des aspirations des uns et des refus des autres pour arriver, après de successifs ébranlements, à conquérir, avec la jouissance exclusive du pouvoir, le droit de tout détruire pour tout transformer. L'expédition révolutionnaire préparée par la *jeune Italie* jeta tout d'un coup sur les résultats déjà obtenus une lueur inattendue. Pendant une nuit de février 1835, des colonnes commandées par Ramorino et accompagnées par Mazzini se réunirent à l'improviste et se dirigèrent par terre et par eau vers les confins de la haute Savoie. Le désarmement fut presque immédiat ; mais l'ovation que les aventuriers reçurent à Genève, l'effervescence de Carouge, les bruits et les menaces qui circulèrent alors, suffirent pour montrer aux clairvoyants que l'orage pesait sur l'avenir.

Il devait y avoir encore une heure cependant où, sous l'impulsion d'un sentiment énergique de fierté nationale, l'union se ferait dans la république [1].

La France réclamait alors l'expulsion du prince Louis-Napoléon Bonaparte du territoire helvétique. Genève, la plus voisine et la plus menacée, se leva tout entière pour soutenir le droit national du citoyen de Thurgovie ; elle arma pour la dernière fois ses remparts et elle aurait risqué son indépendance, si le départ volontaire du prince n'avait amené la fin du débat. Ce furent peut-être les derniers jours de concorde intérieure ; on approchait à grands pas des violentes collisions. L'incident peu important en lui-même qui servit alors de levier fut le désir d'un conseil municipal pour la ville de Genève. Deux fois de suite, le conseil représentatif avait remis la discussion à cinq ans ; c'était méconnaître jusqu'au bout une loi de sagesse po-

[1] En 1838.

litique dont l'Angleterre, son modèle, aurait pu offrir à l'aristrocratie de Genève plusieurs mémorables exemples. Un pouvoir conservateur doit tarder d'autant moins à consacrer une réforme devenue inévitable, que la force nouvelle dont le revêt sa volontaire adhésion servira de contre-poids à la liberté qu'il accorde. Le patriciat genevois ne comprit pas et la lenteur de ses décisions accéléra le progrès de sa chute. Le jour du second refus vit se fonder une association connue sous le nom de *Société du trois mars* dont la puissance et les prétentions s'accrurent pendant neuf mois de luttes de plume et d'infatigable activité. On assista alors à Genève à une expansion extraordinaire d'idées. Prenant la forme de brochures périodiques, l'association publia trente-trois écrits qui, sous le nom générique des *Intérêts genevois*, traitaient à la fois des doctrines et des faits. On reprochait aux hommes du pouvoir l'inintelligence de l'avenir. On se plaignait de l'inutilité des capitaux ; on faisait briller aux yeux des citoyens invités à une commune action, les banques, les lignes de fer, les perfectionnements industriels et les prodiges agricoles possibles dans un pays naturellement doué par le ciel. Peu à peu, appuyée par les feuilles radicales, ardemment combattue par le principal organe conservateur, *le Fédéral*, la Société accentua plus énergiquement sa pensée. Les aspirations à une forme nouvelle de constitution se manifestèrent avec toute l'audace d'une force qu'on sentait grandir ; le numéro 25 des brochures posa cette question redoutable : *Qu'est-ce qu'une Constituante ?* le numéro 30 contenait des instructions familières sur l'assemblée projetée ; c'était une sorte de catéchisme électoral où l'on escomptait la victoire. Jusqu'ici, malgré la vivacité de la lutte, on était resté de part et d'autre dans le droit. Dans une société libérale les efforts publics de la parole écrite doivent compter parmi les plus légitimes ; condamnables dans leurs abus parfois monstrueux, ils sont inattaquables dans l'usage de la critique ; ils créent des courants d'opinion irrésistibles et rendent plus inexcusables sous un rapport les violences qu'ils amènent souvent. Ici encore la passion, l'écueil historique des petits États, ne devait pas être toujours écartée. Une occasion se présenta d'exploiter les haines populaires et l'on n'eut garde de la négliger. On agitait alors à la Diète la suppression des monastères du canton d'Argovie. C'était une question brûlante qui remuait les âmes dans toute la Suisse. Le gouvernement de Genève, cette justice lui est due, resta d'ordinaire fidèle à ses tendances conservatrices dans les affaires générales de la confédération. Les catholiques le virent plusieurs fois enclin à se ranger parmi les défenseurs de leurs droits ; aussi est-il d'autant plus à regretter que conséquents au lieu d'être subtils, ceux qui les respectaient au dehors ne leur aient pas assuré au dedans une puissance qui eût été une

sauvegarde. Cette fois encore, le conseil d'État désirait tempérer par ses instructions les projets hostiles de plusieurs. Ses ennemis en profitèrent pour soulever le vieux levain des masses; une assemblée de près de 4,000 personnes convoquée dans une plaine reçut les ardeurs de leurs déclamations. Dès lors les événements se précipitèrent; l'émotion grandit; des sommations législatives et extra-parlementaires contraignirent l'attention du conseil d'État; enfin, après des péripéties diverses, une série de propositions vraiment démocratiques, dont la principale supprimait complétement le cens électoral, étaient présentées par le pouvoir exécutif au conseil. Il était tard; et cependant je n'hésite pas à dire que la Société du Trois Mars aurait grandi sa position dans l'histoire des associations politiques, si elle avait accepté loyalement cette conquête, réservant au besoin à une seconde ou à une troisième campagne légale la poursuite ultérieure d'autres desseins. Un progrès pacifique après neuf mois de luttes était un bien plus noble but qu'une destruction. Il n'en fut pas ainsi ; le groupe violent l'emporta, l'hôtel de ville fut cerné; on parla d'aller ressaisir soi-même, en s'assemblant spontanément à Saint-Pierre, un pouvoir qu'on prétendait perdu; et, sous la pression des groupes et des tribunes, on força plutôt qu'on n'induisit le conseil à voter la convocation d'une assemblée constituante. Il ne peut entrer dans le plan de ce travail, destiné plutôt à décrire des situations qu'à énumérer des faits, de détailler les innovations dues à la constitution de 1842, courte étape de moins de quatre ans entre le passé et l'avenir. Il suffira de dire que la charte nouvelle élaborée au milieu des rivalités de personnes, des discussions religieuses, des menaces d'émeute, des rancunes et des convoitises, établissait à Genève un régime intermédiaire entre la forme de 1814 et celle qui régit encore actuellement ses destinées. L'institution d'un conseil municipal, d'un jury, les nouvelles conditions électives du conseil, la réduction des membres du pouvoir exécutif et l'augmentation de leurs traitements, inauguraient un système dont l'égalité universelle des suffrages était le pivot et où la confiance des masses tendait à devenir la seule base possible du privilége. Je ne prétends pas plus ici que je n'ai voulu le faire ailleurs, apprécier en elles-mêmes et absolument la valeur de ces institutions. Mon seul vœu est d'entrevoir ce qui était possible et de chercher à dévoiler les idées, les fautes, les passions qui ont préparé les événements.

Un seul but était pratique après la solution de 1842, utile pour les uns, sage pour les autres, patriotique pour tous: c'était précisément de s'efforcer de transformer cette crise en solution. En acceptant franchement le présent, en abdiquant d'une part des lamentations stériles et des regrets sans puissance, de l'autre des ambitions mal-

saines et des aspirations factieuses, on aurait épargné au pays des déchirements douloureux sans renoncer aux progrès du temps. Il y a, après les changements irrévocables, deux attitudes également dangereuses dans la vie politique : l'élégie et l'enivrement. Malheureusement, ni les conservateurs, ni les radicaux, ne surent éviter l'écueil qui se dressait devant eux. Les premiers eurent grand'peine à accepter sans arrière-pensée, ou au moins avec la conviction de la nécessité, un régime qui assimilait à la voix du plus fier patricien, celle du plus humble laboureur. La faveur marquée que leur accordèrent les premières élections aurait pu cependant, je ne dis pas convaincre leur esprit, mais réconcilier leur espoir avec les possibilités du présent. S'ils avaient aussitôt, devant la leçon impérieuse des circonstances, noué dans le pays toutes les alliances légitimes, si, par un sincère retour à un intérêt bien compris, ils avaient tendu aux catholiques disposant désormais d'un groupe compacte de voix une main fraternelle, si d'ailleurs ils avaient donné avec intelligence un tribut suffisant d'honneurs au parti qui venait d'affirmer sa force, peut-être auraient-ils pu fonder la prospérité de Genève sur les assises encore debout. Au lieu de cette conduite réparatrice et féconde, on ne voit, pendant les années qui suivent la date de 1842, que les plus tristes débats : les rivalités individuelles s'enveniment au lieu de s'effacer; vaincu sur le terrain des principes, on essaye au moins de vaincre sur celui des personnes; au lieu d'un éclectisme nécessaire, l'exclusivisme règne dans les choix ; on a l'air de ne pas comprendre ce qu'il y a d'ambition dans tout parti et surtout dans tout parti triomphant. On a cédé sous la pression d'une force regrettable, mais incontestée; elle est encore là, prête à remuer les masses et à tout risquer pour tout conquérir; on ne fait rien pour décourager ses entreprises. On gémit tout haut sur les institutions nouvelles, parce qu'on y voit avec plus de dangers pour l'ordre moins de garanties pour ses idées, et, au lieu d'employer ce qui reste d'influence et de pouvoir pour faire respecter les débris du passé en comprenant soi-même les besoins du présent, on irrite au lieu de guérir, on sépare au lieu de rassembler. L'attitude du parti conservateur manqua donc, je le crois, d'habileté et de clairvoyance ; mais celle du parti radical ne peut être assez sévèrement qualifiée.

Si le but proclamé par la Société du Trois Mars pouvait être défendu avec honneur, s'il était loisible de souhaiter plus de largeur dans les institutions, plus d'égalité et moins de priviléges, je vais plus loin, s'il était permis à une conviction sincère de souhaiter la transformation démocratique de l'État, rien ne prourra légitimer les moyens par lesquels on travailla à s'emparer du pouvoir. Au lieu d'effacer les ambitions personnelles devant les résultats acquis, les jalousies

furent plus ardentes que jamais : le succès avait enhardi au lieu de satisfaire. Les agitations publiques, les émeutes, les soulèvements fratricides, les luttes sanglantes, rien ne fut épargné pour réussir ; le quartier Saint-Gervais devint entre les mains des meneurs une chaudière toujours prête à lancer sur la ville des ondes bouillonnantes. Trop pressé pour subir les lenteurs de l'arène parlementaire, on renonça à l'action politique, la seule digne d'un parti sérieux, et on recourut à l'action brutale bonne seulement pour les factions. Ce fut encore un débat religieux qui servit de prétexte à la dernière bataille. En 1846, devant les menaces dirigées contre leur indépendance, les cantons catholiques de la Suisse avaient formé entre eux une ligue défensive connue sous le nom de *Sonderbund*. Il s'agissait de savoir si la Diète forcerait par tous les moyens possibles cette alliance à se dissoudre. Genève, dont la voix devait former appoint, voulait qu'on offrît au moins des garanties aux territoires catholiques et par cette décision semblait indirectement favoriser la ligue. C'était encore là un de ces actes conservateurs et équitables auxquels j'ai aimé à rendre justice. Mais le parti radical avait un trop vif souvenir du service qu'il devait aux couvents d'Argovie pour perdre une si belle occasion d'agitation et de conflit. Le lendemain du vote, la *Revue de Genève* parut encadrée de noir ; ce fut le signal. Des meetings sont aussitôt convoqués ; l'émotion monte ; on veut protester devant la confédération contre les résolutions du conseil. Justement indigné de ces violations éclatantes de la légalité, le pouvoir à son tour lutte par des proclamations et des résistances ; enfin, devant le danger flagrant du pays, il ordonne de saisir les trois principaux fauteurs de l'agitation. Alors, fidèle à son sinistre usage, Saint-Gervais se prépare au combat ; les barricades s'élèvent, les abords se ferment, les citoyens s'arment et Genève une fois de plus ensanglantée voit son sort livré aux hasards barbares d'une guerre intérieure. La lutte fut ardente ; pendant plusieurs heures l'issue fut douteuse. La nuit arrêta le feu. Les carabines du faubourg avaient résisté victorieusement aux canons des milices et le 8 octobre, à dix heures du soir, le conseil d'État renonçait à ses fonctions. La journée du lendemain devait offrir une de ces scènes historiques dont la place du Molard est le traditionnel théâtre. Une assemblée populaire convoquée à la hâte et décorée du nom ressuscité de conseil général, y nomma par acclamation un gouvernement provisoire de dix membres et en appela pour l'avenir à une constituante nouvelle. La dernière scène se passa à l'hôtel de ville où le grand conseil s'était réuni. Le nouveau gouvernement, escorté par un groupe de législateurs improvisés, y arrivait presque aussitôt et, déclarant la mission du conseil terminée, il le sommait au nom du peuple de se dissoudre. Celui qui prit alors la parole et dont nous

aurons bientôt à étudier le caractère était le chef du mouvement, M. James Fazy.

Ainsi tomba, après trente ans de vie, la Genève politique et religieuse de 1814; création plus ou moins factice, elle offrait assez d'éléments de liberté pour éviter le malheur de la ruine par l'honneur de la transformation. Les ruptures violentes sont des taches de sang dans la vie des peuples; les changements pacifiques en sont les titres glorieux. J'ai essayé de chercher comment le pouvoir aurait pu conjurer les menaces des événements; je crois avoir montré plusieurs fautes qui peuvent se résumer en deux traits : appréciation imparfaite des forces hostiles et méconnaissance de ses naturels alliés. Je ne puis cependant me séparer pour un temps de l'aristocratie de Genève sans reconnaître que, s'il y a eu dans ses actes beaucoup de faits dignes de blâme, il y a eu dans ses rangs beaucoup à respecter.

V

La nouvelle constitution, promulguée dans le canton en 1847, demeure le cadre qui sert de confins aux tableaux successifs de son histoire; aussi me paraît-il opportun de s'arrêter un moment devant ses caractères principaux. Il y aurait du reste une étude instructive à faire sur les vingt-deux chartes qui régissent le petit monde helvétique; le temps ne serait pas perdu, dût-on en retirer le seul avantage de pénétrer ce qu'il peut y avoir, même en Europe, de diversité sans division, de liberté d'allure sous l'égide d'un patriotisme commun. Après ce rapide examen des bases légales de la Genève moderne, un coup d'œil sur les faits, les hommes et les doctrines, nous conduira au seuil de la période de transition qu'il nous restera a apprécier.

Une pensée mère, un désir depuis longtemps caressé, dominait le parti dont nous avons regardé la conduite dans l'opposition et que nous devons nommer désormais celui du pouvoir. Dégagé des éléments accessoires qui l'avaient modéré et grandi pendant la lutte du Trois-Mars, il se présentait maintenant sans auxiliaires avec l'extension sans compromis de ses aspirations[1]. Sa liberté était entière et son intérêt devait mettre à profit le premier moment pour réaliser son idéal à l'abri de ces deux puissances toujours parallèles : le succès et la stupeur. Cet idéal, révélé dans ses écrits avant

[1] Les modérés qui avaient fait partie de la Société du Trois Mars formèrent le cercle national d'où devait sortir plus tard le parti indépendant.

d'être appliqué dans ses actes, c'était la destruction définitive de cette individualité exceptionnelle, de cette forme d'architecture sociale, moitié temple, moitié palais, qui, après les crises du dernier siècle, était ressuscitée au dix-neuvième. Éteindre à Genève la force aristocratique sous la pression populaire, la domination calviniste sous le règne de l'indifférence, l'exclusivisme traditionnel sous la chute des remparts : telles étaient les idées bien arrêtées que la législation nouvelle allait poursuivre ; telle est l'explication de beaucoup d'efforts et le secret de beaucoup d'avances, tel est enfin le germe de plusieurs libertés dont l'esprit de l'homme voulait faire une source dissolvante, et dont le souffle de Dieu a fait le piédestal d'une réparation. Le premier et principal moyen de destruction fut la transformation de la *Société économique*, cette vieille sauvegarde de l'esprit genevois, que mes lecteurs ont déjà appris à connaître. Les fonds dont elle disposait furent répartis entre plusieurs institutions nouvelles de crédit ; l'hôpital seul resta instact et continua à ouvrir ses portes et à distribuer ses secours aux heureux descendants des Genevois du vieux territoire. En même temps, les assises politiques étaient alignées de manière à niveler les influences, effacer les suprématies de quartier et assurer aux suffrages dévoyés les facilités périlleuses mais séduisantes d'un prompt repentir.

Genève devenait une démocratie pure, ne différant des gouvernements les plus populaires du passé que par la représentation. Tout cens était aboli pour les électeurs comme pour les éligibles. Le peuple, disposant d'un pouvoir qu'on affirme être son patrimoine, le transmet à deux corps nommés par la totalité des citoyens jouissant de leurs droits politiques et ayant vingt et un ans accomplis. Le premier, investi de la puissance législative et composé de cent membres au plus, émane de trois colléges comprenant tous les électeurs du canton ; le second, chargé de la force exécutive, est élu par les citoyens réunis à Genève en conseil général. La durée des fonctions de ces deux corps ne dépasse pas deux ans, et l'alternance de leur nomination oblige la république, en dehors de toutes les élections secondaires, à traverser chaque année un grand débat dont son avenir est l'enjeu. Le droit d'initiative appartient aussi bien au grand conseil qu'au conseil d'État, dont les sept membres jouissent chacun d'un traitement suffisant[1] pour enlever à la démocratie toute gêne dans ses choix. Les libertés de la presse et de l'enseignement, le droit de pétition et celui de libre établissement, sont assurés à tous ; enfin, clause importante dans un pays sans cesse recruté au dehors,

[1] 5,000 francs pour les simples membres, 6,000 francs pour le président.

tout natif étranger de la seconde génération peut réclamer la qualité de citoyen dans l'année qui suit sa majorité[1].

Après avoir contemplé le cortége des droits politiques, il reste à définir les conditions religieuses qui forment encore les bases des institutions de la république. La liberté des cultes est inscrite dans la constitution genevoise ; du reste, malgré les violations indirectes dont elle est victime, elle fait partie aujourd'hui du patrimoine commun garanti par la charte fédérale à tous les cantons, et à aucun d'entre eux il ne serait permis de lui fermer ses portes. Chacun des deux cultes reconnus à Genève « a droit à une égale protection de la « part de l'État, » qui s'engage à fournir à l'un et à l'autre le budget de son entretien. Quant à la discipline intérieure des deux Églises, chacune devait ressentir les effets de son essence. Le catholicisme, invariable dans l'affirmation de son indépendance, incapable, en vertu de ses principes, d'accorder au pouvoir d'autre obéissance que celle du respect, peut subir des chaînes, mais non des transformations. Placés, par leur consentement même, en dehors de sa communion, ceux qui les accepteraient cesseraient d'être catholiques sans que, par leur défection, le catholicisme fût changé. Il n'en est pas de même des Églises séparées qui, dès leur origine, ont reconnu aux pouvoirs humains une puissance étendue sur leur plus intime organisme. Aussi, en 1847, l'Église nationale protestante, sans du reste contraindre personne à entrer dans son giron, passa-t-elle par une métamorphose qui a été bien caractérisée par ces paroles : « Nous « étions une Église du clergé ; nous sommes maintenant une Église « du peuple[2]. » Le suffrage populaire, dans sa plus large extension, fut transporté du forum au temple ; à lui appartient le choix du consistoire, c'est-à-dire du conseil organique de l'Église, dont vingt-cinq membres sur trente et un doivent être laïques nécessairement ; c'est de lui que relève aussi, dans la circonscription des paroisses, l'autorité, plus spécialement religieuse, des pasteurs. L'Église catholique, par la force même des choses, resta à Genève intacte dans son organisme et fidèle au passé ; elle gagna même, il faut le reconnaître, une liberté qu'il était pratiquement impossible de refuser à elle seule. Cependant, sinon comme Églises, au moins comme groupes, les catholiques et les protestants ne devaient pas, en fait, se trouver placés encore dans des conditions identiques d'existence. Les enceintes militaires de la ville allaient tomber, il est vrai ; mais les citadelles morales des deux peuples restèrent debout. Trop de fois avertis pour ne pas être défiants, les catholiques ne pouvaient se

[1] Il doit seulement être préalablement admis par une commune.
[2] M. Diodati.

rassurer que devant un hommage explicite décerné aux traités par la constitution ; les protestants, à leur tour, avec un budget beaucoup plus opulent, gardèrent, comme une force et un appât, le privilége exclusif des plus grandes institutions charitables de l'État. Vingt ans se sont écoulés ; mais nous verrons tout à l'heure que les défenses tiennent encore.

Le développement de deux ordres de faits, embrassant à la fois la destinée matérielle et l'avenir moral de Genève, les uns provoqués directement par le pouvoir, les autres résultats spontanés de la liberté d'action, forme le caractère spécial de la phase historique que nous considérons. Deux événements, la destruction des fortifications et l'érection de l'église Notre-Dame, sont à leur tour comme la personnification des deux courants nouveaux qui informent la vie nationale : l'épanouissement matériel et l'expansion catholique. Autour de ces deux centres, les passions s'agitent, les partis se remuent, les voix se groupent ; raisons ou prétextes, ils sont tour à tour la force qui meut et le brandon qu'on agite, avec cette différence pourtant que le progrès extérieur finira par convertir ses adversaires, tandis que l'ascension catholique verra se lever contre elle des coalitions.

Un article de la constitution obligeait le pouvoir exécutif à présenter au grand conseil, dans l'espace de six mois, un projet sur les fortifications. Rien ne devait retarder l'exécution suprême de l'arrêt. A l'extérieur, l'autorité fédérale leva les scrupules militaires ; à l'intérieur, les mirages financiers stimulèrent les volontés rebelles. On escompta, par la pensée, les vastes espaces où l'art et l'industrie allaient remplacer la courtine par le palais et le fossé par l'usine, et, grâce à une imprudence sans exemple dans la république, les gros bénéfices en espoir masquèrent les gros emprunts du présent. La ruine des bastions fut donc consommée ; on les vit, l'un après l'autre, tomber au milieu des larmes et des battements de mains ; sous l'étreinte du regret ou sous la fascination de l'attente, tous regardaient avec émotion crouler ces murs si longtemps défendus et s'ouvrir ces larges brèches à travers lesquelles entrait, avec une irrésistible force, le génie des temps nouveaux. L'aspect de la ville se transforma, avec une étonnante rapidité ; une ceinture de boulevards, de jardins, de jeunes et brillants édifices, s'étala au soleil ; des quartiers tout entiers, des palais cosmopolites destinés à l'Europe voyageuse, sortirent de terre et vinrent ajouter, aux attraits traditionnels du Léman, un nouvel éclat. Quand, par une soirée transparente, on cotoie les rives silencieuses du lac, bientôt une longue traînée de lumière apparaît au pied des montagnes. C'est la Genève nouvelle qui s'affirme et qui éclaire de ses seuls reflets l'om-

bre noire de la vieille cité. A côté de cet épanouissement intérieur, un réseau de grandes voies contribua puissamment à associer Genève à la vie générale de l'Europe ; des steamers plus nombreux facilitèrent les transits de la vallée du Rhône et rapprochèrent les vignobles du canton de Vaud et les côtes de la Savoie ; enfin, plusieurs de ces lignes de fer, « filles, mères et sœurs de la publicité[1], » la relièrent bientôt aux centres principaux de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Fière de recueillir toutes les épaves humaines, dans un temps où les voyages fiévreux à travers la richesse et le pouvoir augmentent les périls et multiplient les naufrages, prête à offrir d'attrayants salaires aux constructeurs de ses édifices, facile à atteindre désormais de tous les coins du monde, Genève vit monter, avec une impétuosité inconnue en Europe, le taux de sa population ; mais, presque enveloppée d'États dont le catholicisme était la foi, elle vit croître, avec une force bien plus accélérée encore, le nombre des habitants appartenant à ce culte. Pendant les dix années qui s'écoulèrent de 1850 à 1860, le chiffre des protestants augmenta de six mille à peine et celui des catholiques de douze[2]. Ce résultat, important à quelque point de vue qu'on l'envisage, nous conduit au second et remarquable épisode de ces quinze années ; je veux parler du développement nouveau de la vie catholique.

Les catholiques n'avaient été ni les moteurs ni les auteurs de la révolution de 1847 ; si on avait utilisé leurs forces peut-être en auraient-ils été le frein ; mais, quoi qu'on ait pu dire, ils n'en furent pas les complices. Naturellement inclinés vers les tendances modérées des conservateurs, surtout lorsqu'elles apparaissaient en face des passions des radicaux, ils n'avaient ni le droit ni l'espoir de recevoir du parti triomphant des faveurs à titre d'amitié. Mais, plus habile sous ce rapport que son devancier, ce parti, trop violent au fond pour être toujours d'accord avec lui-même, comprit plusieurs fois qu'essayer d'être juste était le moyen d'être politique. Les catholiques votaient d'ordinaire avec ses adversaires ; sa conduite, dans l'affaire du Sonderbund, tranchée contre eux par son influence, avait froissé leurs plus intimes sentiments : il n'en essaya pas moins de désintéresser leur hostilité, en faisant droit à quelques réclamations équitables.

La plus légitime et la plus importante à la fois était la concession des facilités nécessaires pour construire une nouvelle église. Les lieux de prière des vivants et les lieux de repos des morts, les temples

[1] Le comte César Balbo.

[2] Le recensement fédéral de 1850 donne pour le chiffre des catholiques 29,764 et pour celui des protestants 34,212. — En 1860, les catholiques étaient 42,099 et les protestants 40,069.

et les tombeaux, sont les plus immuables témoins de la vie des peuples ; ils survivent souvent aux plus vastes ruines et jettent tout d'un coup des lumières inattendues sur les phases historiques du passé. Appliquant aux temps modernes les systèmes révélateurs des problèmes antiques, j'aimerais, si mon cadre me le permettait, à faire une étude des sanctuaires successifs du catholicisme à Genève depuis Calvin, et à montrer ici, comme dans la Rome chrétienne des premiers âges, les périodes diverses de persécution et de liberté se reflètent dans les monuments. On verrait, aux seizième et dix-septième siècle, les saints mystères célébrés dans quelques réduits secrets ; les temples alors, ce sont ces chambres mystérieuses, ces caves où l'on cache un autel, que l'on découvre par hasard à l'autorité et que les actes du consistoire, c'est-à-dire du tribunal inquisiteur, nous découvrent. Au dix-huitième siècle, l'hôtel du président de France devient le centre public du culte, et le droit international protége les premiers germes de la sécurité religieuse renaissante. Puis, au début du siècle, c'est l'odyssée de M. Vuarin qu'il faudrait raconter ; il faudrait le voir louant, l'une après l'autre, six chambres différentes, dans tous les quartiers de la ville, en haut, en bas, près des portes, toujours chassé par un propriétaire ou par une émeute. Enfin, après le concordat, les temps sont venus où l'on peut aspirer à une église digne de ce nom. On assiste alors à une lutte ardente où la Société Économique déploie toute son habileté de résistance. Les catholiques demandaient l'église de Saint-Germain, la première occupée jadis par les protestants. Tout fut mis en œuvre pour éviter de céder ; on proposa, entre autres moyens détournés, le don d'un vaste souterrain[1], qu'on essaya d'embellir par ces mielleuses paroles : « Vous y serez délicieusement bien. » Cette offre, assez naïve, ne ralentit pas les efforts auxquels les plus grands personnages du temps, Madame Mère, le cardinal Fesch, M. Portalis, prêtèrent leur appui ; les derniers obstacles furent renversés, et Saint-Germain restauré demeura, pendant un demi-siècle, le témoin des prières et des luttes qui servirent de bases à l'indépendance. Un plus large sanctuaire, élevé au milieu des jeunes quartiers, devenait de plus en plus nécessaire ; il devait être l'affirmation d'une ère nouvelle, et s'il fallait lui donner une appellation symbolique, au lieu de le désigner, comme on l'a fait[2], du nom de « cathédrale-cita- « delle, » je lui décernerais bien plutôt le titre d'église de la liberté.

Rien n'était mieux justifié que le désir exprimé par les catholiques d'obtenir pour l'édifice projeté une parcelle des vastes espaces

[1] Les greniers de Rive.
[2] Un écrivain protestant.

que la chute des fortifications laissait désormais inoccupés. Une population urbaine de 11,000 personnes possédait une seule église qui n'en contenait guère plus de 1,100. Aussi le conseil d'État ne refusait-il pas de prêter les mains à un acte simplement équitable. Mais des idées étranges se mêlaient à ces élans de bonne volonté. Les sociétés séparées de l'Église, toute hostilité mise à part, ont peine à comprendre les conditions nécessaires de son autonomie et de sa permanence. Parmi les pensées singulières qui se firent jour alors, il faut placer celle de faire du sanctuaire futur la propriété du corps municipal ; c'était au fond n'accorder d'autre liberté que celle de la dépense pour bénéficier ensuite du résultat. Il y avait alors pour curé à Genève un homme plus calme mais non moins ferme que M. Vuarin, administrateur éclairé et prudent, qui montra, dans cette circonstance, une intelligence des besoins, une netteté de pensée et de parole qui méritent d'être rappelées. Il est fortifiant, à une époque où la bataille religieuse est au fond de tous les événements, d'assister jusque dans les plus petits États à ces luttes inflexibles pour le droit : « Comment, disait en chaire M. Dunoyer, on nous « aura donné fictivement un terrain ; nous aurons, nous, quêté « auprès des évêques, du clergé, des catholiques de toute l'Europe, « et ce sera pour donner notre église à la municipalité de Genève!... « Avec une pareille condition, je ne trouverais pas trois centimes en « Europe ; vous ne m'en donneriez pas deux, et moi je n'en donne- « rais pas un. Ce que nous avons tous voulu, c'est une église à « nous. » Puis, après avoir développé sa pensée, il terminait ainsi ses déclarations : « Comptez, mes très-chers frères, sur deux réso- « lutions inébranlables chez moi. Je ne me reposerai pas que nous « n'ayons une église. Je ne donnerai jamais les mains à une condi- « tion qui compromettrait nos droits, notre liberté et notre sainte « religion. »

Le succès couronna cette intrépide défense ; après un an environ de discussions, le grand conseil accorda gratuitement un terrain à la communauté catholique, représentée par une commission temporaire destinée à recevoir le don. Genève assista alors à un curieux spectacle. Le 24 janvier 1851, on vit les habitants des communes catholiques procéder eux-mêmes au nivellement du *bastion royal*, élevé jadis par l'or des Hohenzollern et condamné maintenant à disparaître. C'était par la porte voisine que saint François de Sales, traversant Genève malgré les menaces de la loi, avait passé un jour. Contraint, suivant la règle commune, d'inscrire son nom sur les registres, il écrivit avec une audacieuse simplicité ces véridiques paroles : « François, évêque du lieu. » Les soldats illettrés le laissèrent passer. Mais on voit encore sur le livre conservé dans les

archives de l'État cette apostrophe de dépit de la main des officiers stupéfaits : « Qu'il y revienne ! » N'était-il pas frappant pour tous de voir, trois siècles après, cette menace recevoir, sur le lieu même, un si solennel démenti ?

L'émotion que ce nouvel aspect du catholicisme devait naturellement produire, mieux encore, les facilités d'agitation qu'il offrait, ne furent pas négligées par le parti vaincu. J'ai dit qu'à mon avis une de ses plus grandes lacunes au pouvoir fut la science des alliances ; il allait, hélas ! nous en donner encore un triste exemple dans l'opposition. La concession de terrain faite pour la nouvelle église parut un levier commode et puissant. On en fit l'auxiliaire de ses efforts, à l'abri de ce mot d'ordre aussi faux que sonore : « Fazy vendu aux ultramontains. » La manœuvre fut heureuse ; les élections de 1853 donnèrent au conseil d'État une nuance modifiée. On vit un groupe de conservateurs moyens réconcilié avec une fraction de radicaux extrêmes : les actes du nouveau pouvoir devaient faire soupçonner, hélas ! que l'hostilité contre les catholiques était le lien. Les deux années suivantes furent marquées, en effet, par une recrudescence de calomnies, par un essaim de conférences où la vérité et la paix reçurent des atteintes égales. Une nouvelle société[1] avait succédé alors à l'*Union protestante*, et le prosélytisme financier en recevait un plus large développement. En même temps, une pétition de trois mille citoyens, demandant la rentrée légale de l'évêque, obtenait pour seule réponse le dédain, pendant que des essais infructueux du culte protestant dans un hameau tout catholique du nouveau territoire laissaient dans l'esprit des populations de longs et amers souvenirs. Cependant on était arrivé au jour où l'autorité allait demander aux électeurs la confiance ou le désaveu. L'heure était grave pour les catholiques. Ils avaient à choisir entre deux conduites dont aucune ne pouvait les satisfaire. Grossir de leur appoint les voix des radicaux, c'était paraître accorder leur sympathie à un parti dont ils reniaient les doctrines ; continuer à séparer leurs votes et leurs intérêts, c'était, en face de la leçon toute récente des événements, renoncer à une liberté qui était aussi bien leur droit que leur besoin. On était arrivé à une de ces époques, fréquentes dans les pays de suffrage populaire, où une minorité compacte peut décider la victoire. C'est alors que se forment des alliances insolites et que se signent des compromis dont la trace veut être effacée. La Genève catholique n'a pas, Dieu soit loué, offert un pareil spectacle. Aucun acte occulte, aucun engagement, aucune promesse, ne pèsera sur son avénement. Elle n'a vendu à personne la liberté de sa pensée, et elle

[1] La *Société des intérêts protestants*.

a conservé entière la disposition de son avenir. Ce n'est pas la coalition d'intérêts identiques qui, en 1855, a amené la chute du conseil d'État mélangé ; c'est la coïncidence d'intérêts différents : les radicaux voulaient dominer ; les catholiques voulaient vivre. Entre des groupes impossibles à éviter tous deux, ils élurent, sans l'adopter, celui dont l'hostilité était moins imminente. La conduite du pouvoir expirant fut l'inspiratrice de la résolution ; c'est donc à lui-même, avant tout, qu'il faut attribuer le retour du parti Fazy. Les catholiques avaient été forcés à la séparation. Comment s'étonner si l'indépendance de leurs votes avait affirmé leur puissance? L'organe des conservateurs, *le Journal de Genève*, se chargea lui-même de constater ce phénomène et d'en expliquer l'origine. Faisant l'analyse de l'élection, il découvrit trop tard au fond de l'urne « trois mille à trois mille cinq cents voix qui aiment mieux le catholicisme que le protestantisme, » et proclamait par cet aveu, avec le caractère du débat, la nécessité de la lutte à laquelle était due la victoire.

Je ne puis dessiner en détail toutes les oscillations de cette époque agitée, montrer derrière des faits minimes en apparence, une naturalisation, une discussion de presse, l'érection d'un mouvement, les efforts plus ou moins déguisés et longtemps malheureux d'un groupe de conservateurs actifs pour reformer une alliance dont le succès devint pour eux l'idéal. Il est essentiel seulement de ne pas oublier que la divergence des cultes demeura sur l'échiquier politique l'élément de stratagèmes faciles. S'il y eut une fraction radicale qui, malgré les myrtes dont on embaumait la parole, demeura inaccessible aux séductions, il en est une autre dont la tendance résistait avec peine aux perspectives attrayantes d'une lutte religieuse. On me permettra de citer encore un exemple où les divisions intestines du parti dominant furent ouvertement manifestées. C'est en entrant quelque peu dans le détail de ces débats quotidiens qu'on peut se rendre un juste compte de la place occupée maintenant à Genève par le catholicisme, frappant spectacle lorsqu'on se rappelle qu'au début du siècle on le comparait volontiers à un de ces fantômes qui s'évanouissent au jour.

La rentrée de l'évêque ne cessait d'être le vœu de tous les cœurs ; malgré le conflit encore pendant à Fribourg, le conseil d'État en fonctions eut le bon esprit de consentir à cet acte de sens et de justice ; la seule condition imposée était qu'aucune démonstration officielle ne serait demandée ou autorisée. Mgr Marilley, averti, reparut donc dans cette ville, dont dix ans auparavant la force l'avait expulsé ! Très-modeste dans son attitude, il se borna à ajouter une courte allocution à une messe célébrée à Saint-Germain. Aussitôt, grave émoi au conseil d'État qui, oubliant à la fois toute modération

et toute politique, révoque son arrêté. M. Fazy était alors à la tête du pouvoir exécutif ; mais, absent de Genève, il ne pouvait exprimer que de loin son opinion sur le curieux incident qui venait de naître. Il le fit très-nettement cependant dans plusieurs lettres qui furent alors rendues publiques[1], et où il est impossible de méconnaître un effort en faveur de la liberté religieuse et un langage autrefois trop insolite à Genève. Il ne cacha pas son étonnement devant cet effroi causé par le simple exercice du culte, devant cette panique produite par une pacifique allocution : « S'effrayer d'une chose sem-« blable au dix-neuvième siècle, écrivait-il, c'est un enfantillage que « je ne puis comprendre. » En même temps, persistant dans son point de vue, il accepta, dans la *Revue de Genève*, une controverse décidée avec une fraction du conseil d'État lui-même. Les deux nuances furent ici franchement accentuées ; on vit se dessiner avec une attention émue, car sous cette discussion incidente apparaissait la question vitale du catholicisme à Genève, les dissensions intimes qui divisaient dès lors le parti ; on comprit mieux qu'on ne l'avait fait encore comment la passion religieuse dominait l'une des fractions, tandis que l'intérêt politique inspirait l'autre. Je ne suis pas admirateur du radicalisme, et tout à l'heure je ne reculerai pas devant l'énonciation de ma pensée ; mais, impartial avant tout, je dois reconnaître ici le sens pratique que M. James Fazy déploya dans ce débat public avec ses propres amis. M. Fazy est certainement le caractère le plus intéressant à étudier dans cette période de l'histoire de Genève. Doué d'une somme incontestable de moyens, tour à tour littérateur, tribun et chef de parti, il a mis au service de la cause qu'il a embrassée une énergie égale à sa persévérance. Sa physionomie est formée par la réunion de deux traits rarement assemblés en Europe : la passion démocratique brûlante et l'absence de passion

[1] Il suffira de citer ce fragment adressé de Berne à la *Revue de Genève*, le 24 janvier 1856 :

« Dire une messe n'est pas, de la part d'un prêtre, reprendre une position officielle « vis-à-vis de l'autorité civile et, si je suis bien informé, tout s'est borné à une « messe. En ce qui me concerne, je ne saurais point être effrayé de ces sortes de « choses. Depuis longtemps je me suis accoutumé à ignorer toujours, comme auto-« rité, ce qui se passe de relatif au culte dans les diverses églises de Genève. Chacun « entend sa religion à sa façon, autrement il n'y aurait point de liberté religieuse. « Je ne puis croire encore, comme on me l'a écrit, que plusieurs de mes amis « politique se soient émus de cette simple messe. Si cela est, le fait leur aura été « présenté sous un faux jour, et j'ose espérer que lorsqu'ils y réfléchiront, ils répé-« teront encore en chœur le célèbre refrain du grand chansonnier de France :

« Qu'on puisse aller même à la messe,
« Ainsi le veut la liberté. »

« James Fazy. »

antireligieuse. Ce n'est pas que plusieurs fois il n'ait employé pour levier le fanatisme ; mais son esprit paraît avoir participé assez peu à l'exubérance de sa parole. Il ressemble sous plusieurs aspects à un libéral du nouveau monde ; solitaire même au milieu de son parti, il ne se fait pardonner sa modération religieuse que par l'ardeur de sa haine politique. C'est lui qui a rêvé le renversement de la vieille Genève, qui, après ses échecs en France, en a fait le but de sa vie ; présent dans toutes les commotions, coupable, dira l'histoire, de bien des luttes, il a montré au pouvoir une modération relative envers tous[1] et un dévouement sans compromis à ses idées. Son malheur principal a été la compagnie de sa jeunesse. A l'école de la démagogie européenne, il a puisé le scepticisme de pensée et le défaut de principes positifs qui ont dominé sa vie. Il aurait pu être l'homme des transformations ; il a été l'homme des révolutions. Mais, comme je l'ai dit, plus politique que passionné, il ne craignit pas dans la circonstance présente d'aborder la question générale et de demander si, en face des catholiques grandissant, soutenant des écoles, construisant des édifices, il était prudent désormais de mesurer leur puissance par leurs rapports avec le budget. Son adversaire[2] ne pouvait répondre qu'en agitant les vieux hochets et en épouvantant la pensée par le spectre d'un évêque habitant Genève sous le voile d'un citoyen.

Tandis que dans les rangs étrangers à leur foi, les catholiques devenaient de plus en plus le point de mire des rivalités, tandis que les deux pôles des débats politiques semblaient être le bonheur de les combattre et l'intérêt de les servir, ils suivaient eux-mêmes cette ligne prudente qui consiste à donner l'exercice de la liberté présente pour base solide aux conquêtes légitimes de l'avenir. D'un coin de terre fécondé par les libéralités de l'Europe s'élançaient rapidement des voûtes et des absides ; des rosaces s'ornaient de peintures, et les vieux saints délaissés venaient briller à Genève au soleil du dix-neuvième siècle. Enfin l'édifice placé au seuil de la cité était achevé et se dressait à l'entrée de ce fameux quartier de Saint-Gervais qui

[1] Bien que ma plume répugne aux souvenirs irritants, la vérité m'oblige à rappeler ici un acte en particulier dans lequel M. Fazy, alors puissant, sortit de la modération que je me suis plu à reconnaître. Je veux parler de l'emprisonnement de Mgr Marilley. On sait que le vénérable évêque fut saisi à Fribourg pendant la nuit, comme suspect de réaction, pour être conduit de là dans les cachots de Chillon. Le consentement du canton de Genève était nécessaire pour consommer cette violence; M. Fazy ne le refusa pas et, interpellé par un membre catholique du grand conseil, il ne sut se défendre que par l'excuse trop commode de la raison d'État.

[1] M. Tourte, vice-président du conseil d'État, élu en 1855, mort ministre plénipotentiaire de Suisse à Turin.

avait reçu, dit-on, les premières cryptes chrétiennes, et où, depuis trois cent vingt-sept ans, la messe était oubliée. Chacun sentait qu'un édifice moral s'élevait sous ces voûtes de pierre, qui n'attendaient plus que la première prière des fidèles et la première bénédiction des pasteurs. C'était le 4 octobre 1857, le jour où la victoire de Lépante vit dans toutes les mémoires chrétiennes une fête se préparait à Genève ; mais ce n'était, comme jadis, ni un jeûne pour pleurer la conversion d'Henri IV, ni des feux de joie pour célébrer la défaite des Stuarts : une fraction notable des citoyens s'apprêtait à jouir de la consécration d'une église placée sous l'invocation de la Vierge. Un jeune prêtre, dont le nom célèbre et aimé reviendra dans cette étude entouré d'un nouvel éclat, et qui avait déjà recueilli sur les grands chemins de l'Europe l'obole de la catholicité, était chargé du discours. La parole de M. Mermillod, alors recteur de Notre-Dame, s'éleva à la hauteur d'un acte. Après avoir exprimé le caractère intrinsèque du temple, « ce cantique séculaire qui « va de l'âme de l'homme à la création, de la terre au ciel, « du temps à l'éternité, » il développa à grands traits l'action providentielle à Genève, à travers les phases historiques. Il montra les vieilles libertés s'éteignant avec les lampes du sanctuaire et tombant avec les cloîtres devant un despotisme venu de l'étranger; puis, traversant les temps écoulés depuis 1815, il salua et apprécia les champions des différents âges jusqu'à celui qui présidait la cérémonie[1], et qui, au moment où le ciel paraissait le plus sombre, avait fondé « cette merveille sortie de terre par la bénédiction de « deux vieillards et l'acte de foi d'un prêtre. » Dans ce discours, superbe d'inspiration et d'élan, la gloire de l'Église dans l'histoire, ses attentes dans l'avenir, ses relations avec les progrès matériels dans le présent, la grandeur de l'unité, son essence et son fantôme, tout vient se grouper autour de cette résurrection catholique, à laquelle l'orateur s'applique à donner toute sa valeur. Enfin, avouant la passion de son âme et déchirant les voiles : « Qui nous jetterait « l'injure, s'écrie-t-il, parce que nous avons la généreuse ambition « de vouloir faire de notre république une seule famille gardant « l'unité de l'esprit dans le lien de la paix ? » Et, concentrant dans les murs de la jeune basilique la question ardente de la liberté du catholicisme, il électrise son auditoire par ces paroles, page historique désormais indélébile :

« Nous avons voulu notre part d'air et de lumière au soleil; nous « avons par nos seuls efforts accompli un grand acte que vous

[1] M. Dunoyer, alors curé de Genève, aujourd'hui vicaire général et protonotaire apostolique, etc.

« saurez respecter. Si jamais le vent de la persécution soufflait un « jour, si de nouvelles oppressions voulaient nous spolier encore, « si d'injustes agresseurs voulaient nous exclure du droit commun, « si une nouvelle intolérance tentait d'enlever à ces murailles un « infime fragment, de ravir à ces colonnes, ne fût-ce qu'un grain de « sable, songez que ce grain de sable ne tomberait pas à terre sans « rebondir jusqu'à vos fronts pour les stigmatiser, jusqu'au drapeau « de la liberté pour le flétrir ; ce n'est pas notre temple seul que « vous ébranleriez, c'est la gloire de Genève que vous auriez souillée, « c'est sa liberté qui tomberait sous vos coups vaincue et dés- « honorée. »

Voilà, résumée en quelques fragments, l'histoire du temple qui abrite la statue de Notre-Dame envoyée à Genève par Pie IX. A la fois réalité et symbole, conclusion et attente, conquête et justice, il forme à lui seul un grand chapitre des annales contemporaines de la république. Ce sera l'honneur de l'administration radicale d'avoir permis à cette œuvre de s'achever, sans que malheureusement on puisse lui décerner le mérite d'en avoir voulu le résultat et compris la portée. En effet, si j'ai tenu à constater les développements remarquables de Genève, les progrès de la justice distributive entre les citoyens, il me faut regarder avec douleur la face négative de cette période. Le radicalisme considéré au point de vue des doctrines ne possède pas de corps sérieux de principes sociaux ; on pourrait le définir une coalition de répugnances, une sorte de protestantisme politique dont le véritable lien est un assemblage de répulsions sans programme médité d'affirmation. Il se plaît souvent à faire étalage de maximes sur la tolérance, sur les droits des consciences, sur la liberté des cultes ; toutes ces déclarations, quand la sincérité les anime, ne partent, hélas! que d'une indifférence religieuse absolue. Il proteste de son respect pour toutes les croyances parce qu'en face des faiblesses égales de l'imagination humaine, on ne saurait légitimer, dit-il, une diversité de conduite. Il est vrai que, malgré les préjugés persistants d'une fraction notable du parti, on a laissé vivre les catholiques ; mais c'est surtout parce que le protestantisme était la religion de l'aristocratie. En même temps, les sources de corruption morale et d'énervement intellectuel se sont multipliées à Genève. La législation scolaire modifiée pénètre l'enseignement d'un indifférentisme complet ; la loi ne traite de la religion qu'incidemment, le plus souvent avec la couture ; le rationalisme et le naturalisme absolu ont envahi les chaires de l'Académie [1]; la franc-maçonnerie a reçu du pouvoir législatif la conces-

[1] M. Vogt, ancien membre du parlement de Francfort et maintenant professeur

sion gratuite d'un terrain pour y construire un temple [1] et on a été jusqu'à dire que « la Rome calviniste aspirait à devenir la Rome « maçonnique. » Enfin, sans étendre sur l'avenir un découragement qui n'est pas dans ma pensée, il faut reconnaître pendant cette période d'agitation et de mélange une propagande croissante d'irréligion planant sur les populations ouvrières et sur les centres agricoles et déplorer l'atmosphère pratique d'immoralité dans laquelle a vécu le canton.

Comte DESBASSAYNS DE RICHEMONT.

La fin au prochain numéro.

à l'Académie de Genève, termine ainsi ses leçons sur l'homme : « Il vaut mieux être un singe perfectionné, qu'un Adam dégénéré. »

[1] Malgré la libéralité publique l'affaire n'a pas prospéré. On pouvait lire l'été dernier dans le *Journal de Genève* cette annonce souvent répétée : A vendre ou à louer un bâtiment dit *Temple unique*.

ELIZABETH SETON

ET LES COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

AUX ÉTATS-UNIS[1].

Il y a un an, un concile réunissait à Baltimore plus de quarante évêques catholiques. L'un d'eux, l'archevêque de New-York, élève en ce moment une cathédrale qui sera l'une des plus grandes du monde. Plus de vingt évêques des États-Unis sont venus à la grande fête de saint Pierre, au mois de juin dernier, et ils ont supplié le saint-père de fonder deux archevêchés et seize évêchés nouveaux dans cette vaste contrée. Au prochain concile universel, l'Église des États-Unis sera représentée pour la première fois, depuis Christophe Colomb. La dernière guerre qui a divisé et ensanglanté le Nord et le Sud, a tourné remarquablement à l'avantage de la religion catholique. Partout des églises se bâtissent, des communautés fondent des écoles, et la grande liberté des lois favorise le développement heureux de l'apostolat. Une des espérances principales de l'Église, au milieu de tant d'épreuves, se lève, grandit et brille de l'autre côté des mers, dans le nouveau monde civilisé.

Deux études seraient à faire pour bien caractériser ce mouvement. Quelles sont ses conditions? Quelles ont été ses origines? La première serait une étude politique, tableau des progrès de l'Église au milieu et à la faveur des institutions libres, la seconde une étude historique, animée par les grandes figures de deux ou trois personnages admirables que l'on peut appeler les pères de la religion aux États-Unis, comme on appelle les pères de l'indépendance Washington, Lafayette, Hamilton, Jay, etc. Au nombre de ces personnages, Mgr de Cheverus, Mgr Caroll, Mgr Dubourg, apparaît une femme, madame Elizabeth Seton, fondatrice des sœurs de la charité aux États-Unis.

La vie de madame Seton est en même temps dramatique et édifiante. Le docteur White a écrit cette vie, et elle a été traduite en français. Mais le livre du docteur White, quoique très-intéressant, n'est ni complet ni parfait. Il ne mêle pas à la vie de madame Seton l'histoire générale dans laquelle le rôle et les fondations de cette sainte personne lui donnent une place. Des détails curieux et tout à fait inconnus

[1] Cet ouvrage paraîtra prochainement chez MM. Poussielgue frères, rue Cassette.

ayant été transmis à madame de Barberey, par un petit-fils de la fondatrice des sœurs américaines, elle a été tentée par l'attrait d'un nouveau service à rendre à la religion catholique et aux lecteurs français, et une nouvelle vie de madame Seton va paraître, et remplir la lacune que je signalais. Grâce à l'auteur déjà bien connu d'ouvrages composés avec beaucoup d'intelligence, de piété, de savoir et de goût, nous allons posséder un excellent livre, connaître une femme incomparable, dont le nom même était ignoré en France, et voir passer devant nos yeux l'histoire des progrès étonnants de l'Église sur la terre découverte par Colomb, affranchie par Washington, honorée par Lincoln, que nul ne s'attendait, au commencement de ce siècle, à saluer comme le théâtre futur des pacifiques victoires de la foi servie par la liberté.

Nous avons extrait du livre de madame de Barberey le fragment de la vie de madame Seton qui se rattache le plus aisément à l'histoire générale.

Fille d'un médecin éminent, mariée de bonne heure à un commerçant, elle le conduit en Italie, mourant, et il expire entre ses bras. Veuve, elle se convertit, lentement, après de mûres réflexions et de longues épreuves. Puis, quand ses enfants n'ont plus besoin d'elle, madame Seton se fait sœur de charité, et elle meurt après avoir fondé plus de trente maisons religieuses, sans appui, sans ressources, ou du moins avec le seul appui de Dieu et la seule ressource d'un zèle infatigable.

Nous allons la voir jeune veuve, encore protestante, racontant elle-même ses épreuves en Italie, ses hésitations au retour, puis nous apprendrons, par l'histoire de l'état du catholicisme à cette époque, quels obstacles elle eut à vaincre. C'est le milieu d'une vie dont assurément on voudra lire le commencement et la fin.

AUGUSTIN COCHIN.

I

.... Quand les Livres saints font parler la douleur, ces Livres qui sont toute vérité et toute poésie, ils lui font dire souvent : « *Je me suis assise et j'ai pleuré.* » Demeurer dans l'immobilité, pleurer seuls, c'est bien là ce que nous supportons le mieux, alors que tout souffre en notre âme. Amenée dans la demeure hospitalière des Filicchi, la veuve de William Seton n'y trouva que pour quelques jours cet apaisement qui naît de l'absence de tout mouvement et du désintéressement des choses extérieures. A peine s'était-elle *assise*, *seule avec sa douleur*, qu'il lui fallut rentrer dans l'agitation de la vie commune. Des exigences de position auxquelles il n'était pas possible de se dérober, appelaient à Florence les signora Maria et Amabilia Filicchi. Il eût été malaisé qu'Elizabeth demeurât seule en leur maison, tandis qu'elles en étaient absentes. Elles firent ce que pouvait la meilleure volonté en retardant de quelques jours un dé-

part dont la date s'imposait d'elle-même. Au lieu de se trouver à Florence avant le premier jour de l'an, on attendit au 3 janvier; Elizabeth et Anna quittèrent Livourne en même temps que toute la famille.

JOURNAL D'ELIZABETH

(Écrit pour sa belle-sœur Rebecca Seton).

8 janvier 1804.

J'ai passé quatre jours à Florence, logée dans le fameux palais des Médicis, ayant en face les hautes montagnes de Morelli, l'Arno et les cinq ponts sur le fleuve. Le dimanche, 8 janvier, à onze heures, madame Amabilia m'emmena avec elle à la chapelle *della Santissima Annunziata*. Un rideau épais et lourd en fermait l'entrée ; nous le soulevons, et mes yeux sont frappés de voir des centaines de personnes agenouillées par terre, dans une demi-obscurité, car la chapelle n'était éclairée que par les cierges de l'autel et par une petite fenêtre tout en haut, qui était voilée d'une gaze de soie verte. A la première vue, les objets qui se trouvaient là paraissaient tout confus. A ce moment, des sons harmonieux, suaves, lointains, qui faisaient pénétrer dans l'âme comme un avant-goût du ciel, éveillèrent en moi une foule de pensées attendrissantes. Oubliant la présence de madame Amabilia et de tout ce qui m'entourait, je tombai à genoux au premier endroit où je trouvai une petite place vide. Je versai un torrent de larmes, songeant depuis combien de temps j'étais demeurée étrangère à la maison de mon Dieu, et remontant le cours de tant de douleurs qui m'en avaient tenue éloignée. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle ferveur je récitai notre office chéri ; du moins tout ce que put m'en retracer ma mémoire, dans l'état d'agitation où mon âme se trouvait. Quand la voix de l'orgue eut cessé et que la messe eut été achevée, nous fîmes le tour de la chapelle. La richesse des lambris, les autels chargés d'or, d'argent et d'ornements précieux; les tableaux représentant toutes sortes de sujets de piété ; le dôme peint, entièrement recouvert de figures empruntées à l'histoire sainte, tout cela ne peut être décrit. Rien ne saurait rendre non plus le ravissement où j'étais de voir ces vieillards, ces vieilles femmes, ces jeunes filles, tout ce monde de toute sorte, agenouillé sans confusion, mais sans ombre d'ordre ni de symétrie, faisant aussi peu d'attention à nous que si nous n'eussions pas été là ; nous et d'autres personnes qui circulaient au milieu d'eux.

De l'autre côté de la nef, une autre chapelle offrait un spectacle tout pareil; mais comme une nouvelle messe allait commencer, je m'en allai, marchant le plus doucement possible sur la pointe du

pied, derrière madame Filicchi, n'osant regarder autour de moi, ni d'un côté ni de l'autre ; ce que j'aurais bien pu faire pourtant, car ici chacun est si appliqué à ses prières ou à son rosaire, que nul ne prend garde à ce que fait un étranger.

Pendant que madame Filicchi était à faire des visites, j'allai dans l'église de San Firenze, où je vis encore deux chapelles très-ornées, bien que dans un style plus simple ; j'eus le bonheur de visiter ce lieu sacré avec deux religieux qui y demeurent car il y a là un couvent appartenant à l'église. J'aperçus un jeune prêtre qui ouvrait sa petite chapelle, avec des yeux si modestes et si recueillis, qu'on eût dit que son âme y était entrée avant lui. Ce que je puis bien assurer, c'est que mon cœur l'y aurait volontiers suivi.

On me mena en voiture au jardin de la reine, où je vis des ormeaux, des sapins, avec des haies d'ifs et de lierre d'une verdure admirable, et des champs cultivés qui me parurent aussi beaux que les nôtres à la fin du printemps. Mais, hélas ! il ne m'était pas possible de regarder et de ne pas penser ; et chacune de mes pensées était comme un sanglot au fond de mon âme, pour ceux que je chéris au ciel et sur la terre. Je fus obligé de fermer mes yeux et je m'appuyai au fond de la voiture, comme si je venais de m'endormir ; cela dut paraître naturel, tant l'air était doux et le soleil chaud.

Nous nous arrêtâmes au palais d'été de la reine, où nous visitâmes une suite interminable d'appartements, tous si élégants que chacun d'eux était un nouveau sujet de surprise. La *vanité des vanités* de Salomon et son *inquiétude d'esprit* me revenait pendant ce temps à la pensée. Je vis la reine deux fois [1]. Comme disait la petite Anna, rien ne la distingue des autres femmes, si ce n'est le cortége qui la suit.

Dimanche soir.

Seule, avec ma petite Anna, j'ai passé une soirée qu'on peut encore appeler heureuse, pour ce monde. Pendant que nous récitions notre cher office, elle fondait en larmes, et c'est toujours ainsi, depuis que nous le récitons seules. Elle m'a dit : « Mon cher papa loue le Seigneur dans le ciel, et je ne devrais pas pleurer sur lui ; mais je crois que cela est bien naturel, n'est-ce pas, maman ? — Je pense à cette parole de David : « *J'irai vers lui ; lui ne peut revenir vers moi.* » — La conversation de cette enfant m'est tous les jours plus chère, je la

[1] La reine régente d'Étrurie, royaume nouveau, érigé par Bonaparte sur les ruines de l'ancien grand-duché de Toscane. Cette princesse, infante d'Espagne, fille du roi Ferdinand VII, était veuve de Louis de Bourbon, infant de Parme, qui occupa pendant trois ans, sous le nom de Louis Ier, le trône éphémère de l'Étrurie.

préfère à toutes celles que je puis avoir de ce côté-ci du tombeau. C'est une des plus grandes grâces de Dieu d'avoir permis que j'aie pu l'amener avec moi.

Lundi, 9 janvier.

Je suis entrée dans l'église de San Lorenzo ; et là, je me suis sentie vraiment ravie. Comme je m'approchais du grand autel, formé de tout ce qui existe de plus précieux en pierres rares et marbres admirables, ces paroles : « *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur*, » s'emparèrent de ma pensée avec une vivacité et une ferveur qui absorbait tout autre sentiment et réveillait en moi l'image de ces offrandes que David et Salomon firent au Seigneur leur Dieu, lorsque les plus riches produits de l'art et de la nature furent dédiés à son saint temple, et sanctifiés à son service. La chapelle de Marie, qui est attenante à l'église est d'une beauté, d'une richesse, d'un travail qui donneraient l'idée d'une œuvre plus qu'humaine, si son dôme inachevé n'en trahissait l'imperfection. C'est la chapelle où dorment les Médicis. Tous ces tombeaux de granit, ces couronnes d'or ornées de pierres précieuses ; l'éclat de ces marbres polis, leurs sombres et surprenants reflets ; ces statues noires, si solennelles, qui représentent les Médicis couchés sur leur sépulcre, aussi grands que pendant leur vie, avec leurs couronnes et leurs sceptres, tout cela donnait comme le vertige à ma pauvre tête. Je crois que je ne serais jamais revenue à moi, si je m'étais trouvée là toute seule.

Mardi, 10 janvier.

J'ai vu l'église de Santa Maria Novella et le palais où la reine a sa résidence. Là se trouvent toutes les magnificences que peuvent enfanter l'or et les étoffes les plus variées, les plus merveilleuses. Statues admirables, plafonds décorés de peintures élégantes, tapis de toute beauté, parquets aux brillantes couleurs faits avec les bois les plus rares, tables en mosaïque incrustée de pierres précieuses ; tout se réunit pour faire du palais Pitti une merveille de magnificence et de goût. C'est du moins ce que disent les connaisseurs ; moi, je ne suis pas juge. D'ailleurs aucune de ces choses ne me touchait, je sentais trop l'absence de celui qui n'était plus là pour me faire remarquer les beautés de chaque objet. Un tableau, la descente de la croix, représentée presque de grandeur naturelle, a fixé toute mon attention. Marie debout au pied de la croix est là véritablement transpercée par le glaive de la douleur. L'ombre de la mort sur sa figure agonisante contraste d'une manière saisissante avec la paix céleste répan-

due sur tous les traits du cher Rédempteur. Comme il me fut pénible de quitter ce tableau, et depuis ce moment que de fois j'ai fermé les yeux pour le revoir dans mon imagination ! Il y avait là encore un sacrifice d'Abraham, où le père est représenté ainsi que son fils, avec une telle expression, qu'en les regardant tous deux vous éprouvez les émotions et les tortures de cette scène. Heureusement pour moi ceux qui m'accompagnaient étaient occupés à d'autres objets ; j'aurais peut-être pu leur cacher mes larmes, mais ils se seraient aperçu du trouble de toute ma personne.

Après quelques jours passés à Florence, Elizabeth revint à Livourne avec ses amis. La main de Dieu qui l'avait amenée près d'eux l'y retint plusieurs mois encore. On connaît les Filicchi par ce que nous avons raconté de leur charité jointe à tant de munificence. L'amour qu'ils avaient pour les pauvres naissait de leur amour pour Dieu. Ces *justes vivaient de la foi* selon la parole de l'Apôtre ; de cette ardente foi qui anime toutes les pensées de l'esprit et qui donne l'impulsion aux moindres actions de la vie. Admise à leur intimité, touchée de les voir aussi pieux que vertueux, Elizabeth se prenait insensiblement à aimer la religion qui avait formé leurs âmes si saintes. La vue de leur intérieur béni était pour elle, à leur insu, comme une prédication incessante en faveur du catholicisme. Dès son enfance, accoutumée à réfléchir, et sincère au delà de tout ce qu'on peut dire, elle se sentit naturellement portée à s'enquérir auprès d'eux des enseignements et des pratiques du dogme catholique. Un jour qu'elle avait fait quelques questions à Antonio Filicchi sur la différence des religions, il lui répondit qu'il n'y avait qu'une seule religion véritable, et que sans la vraie foi on ne pouvait plaire à Dieu. « Oh ! s'écria Elizabeth, s'il n'y a qu'une foi, et si nul sans elle ne peut plaire à Dieu, où vont donc tant de braves gens, qui meurent en dehors d'elle ? — Je l'ignore, lui dit M. Filicchi : leur sort dépend du degré de lumière qu'ils ont reçu. Ce que je sais seulement, c'est où vont ceux qui peuvent connaître la vraie foi en la demandant à Dieu et en la cherchant, et qui cependant négligent l'un et l'autre de ces moyens. — Je comprends, reprit Elizabeth en souriant, vous voulez que je prie et que j'examine, et que j'embrasse votre croyance. — Priez et cherchez, lui répondit-il, c'est tout ce que je vous demande ; » puis il ajouta : « Votre cher William fut le premier ami de ma jeunesse ; vous lui avez succédé dans mon affection. Votre âme est chère à Antonio, et lui sera toujours chère. Puisse le Dieu bon, le Dieu tout-puissant éclairer votre intelligence et fortifier votre cœur pour vous faire découvrir et vous faire suivre la véritable voie qui conduit au bonheur éternel.

Voilà ce que je désire de vous. En attendant, ne cessez de prier, ne cessez *« de frapper à la porte.* »

Cet entretien laissa dans l'âme d'Elizabeth un trouble qu'elle ne s'avoua pas d'abord, mais qui ne disparut plus. Toutefois, confiante en Dieu, persuadée qu'une entière sincérité obtient toujours de sa bonté la lumière qu'elle lui demande et qu'elle recherche, elle voulut s'instruire, se rendre compte de sa croyance en la comparant avec un enseignement qu'on lui disait être le seul vrai. Elle demanda surtout à la prière le calme de sa conscience et le repos de son esprit. Chaque jour elle implorait avec ferveur la lumière et l'assistance divine ; elle redisait, sans se lasser, ces vers du poëte :

> If I am right, thy grace impart
> Still in the right to stay ;
> If I am wrong, teach oh! teach my heart
> To find the better way.
>
> Si je suis dans le droit chemin, accorde-moi ta grâce
> Pour persévérer dans le droit chemin ;
> Si je n'y suis pas, oh! enseigne à mon âme
> A trouver la voie la meilleure!

Elle n'a jamais manqué, cette grâce de Dieu, à qui l'a demandée d'un cœur humble et sincère. Elizabeth dès longtemps le savait ; maintenant elle l'éprouvait à toute heure. Ses prières, ses lectures, les longues réflexions auxquelles elle se livrait, ses entretiens sur la religion avec les deux Filicchi écartaient doucement les préjugés de sa jeunesse. L'Esprit qui enseigne toute vérité récompensait sa croissante ardeur. La certitude des dogmes de l'Église catholique lui apparaissait peu à peu ; leur caractère d'autorité la saisissait ; elle était touchée des consolations et des secours qu'ils offrent à l'âme qui s'y attache. Quand elle entrait dans une de ces églises d'Italie, toutes si aimées, si bien ornées, si constamment visitées d'un peuple heureux de se trouver au pied de ses autels, elle ressentait une impression de piété et de respect plus vive et toute différente de ce qu'elle avait jamais éprouvé.

A cette heure rayonnante qui fut comme l'aurore de la foi en son âme, quand les premières clartés de la lumière céleste commençaient à percer les nuages de son esprit, un jour elle accompagna ses amis à l'église du Montanero, célèbre par son pieux pèlerinage et par les beautés d'un site où la nature a rassemblé tout ce qui peut charmer les yeux. La famille était réunie ; les enfants réveillés de leur sommeil, bien avant l'heure accoutumée, étaient prêts les premiers, et témoignaient leur joie par l'impatience qu'ils avaient de partir. On devait faire la course un peu en voiture, et à pied le plus possible. Dès que le jour parut, on se mit en chemin.

C'était par une de ces matinées délicieuses, qui sont les fêtes perpétuelles de ces doux climats du Midi. La tiède brise du printemps, « *tutta impregnata dall' erba e da' fiori*, » répandait ses parfums le long des sentiers que suivaient lentement les pèlerins « *come gente che pensa suo cammino, che va col cure, e col corpo dimora.* » Elizabeth et ses amis, recueillis, se parlant peu, rêvant, tout absorbés dans une même pensée ; Anna et les enfants, charmés des grâces de ces premières heures de la matinée, s'arrêtant, courant en avant ; cueillant des gerbes de fleurs, appelant leurs mères ; cherchant à découvrir dans l'atmosphère transparente la petite île de Meloria, entourée de ses rochers battus des flots écumeux ; plus loin, la Gorgone avec ses hautes montagnes ; plus loin encore, Capraja et la Corse, baignées dans les ondes bleues de la mer.

A l'époque où la Toscane avait ressenti les premiers ébranlements de la révolution française, dans un temps où l'effervescence populaire ne connaissait plus aucun frein, Filippo Filicchi avait été forcé de chercher un refuge au Montanero, dans le couvent qui est attenant à l'église. Les bons religieux, heureux de le revoir, s'empressèrent autour de lui, et lui firent le plus cordial accueil. La messe allait se dire à leur chapelle ; ils l'invitèrent à y assister. Elizabeth demanda à l'entendre aussi. Pendant l'office, au moment de l'élévation de la sainte hostie, un jeune Anglais qui se trouvait là, s'approcha d'elle, et lui dit à voix basse, mais d'un air d'ironie : Voilà ce qu'ils appellent leur présence réelle. « Mon âme, dit-elle plus tard, se sentit frémir de douleur à cette froide interruption, au moment où ils adoraient. Tout était silence autour de moi, profond silence et adoration : presque tous étaient prosternés. Je me reculai par un mouvement involontaire, et j'allai m'agenouiller sur le pavé, devant l'autel, pensant en secret et avec larmes à ces paroles de saint Paul : *Ils ne discernent pas le corps et le sang du Seigneur*. Puis il me vint cette pensée : Si ce corps et ce sang n'étaient pas là, réellement présents, comment l'Apôtre aurait-il pu dire : *Ils mangent et boivent leur propre condamnation, parce qu'ils ne discernent pas le corps et le sang du Seigneur?* — Il me vint cette autre pensée : Comment sa puissance a-t-elle fait pour unir mon âme à mon corps ? Comment ?... et cent autres *comment* auxquels je ne saurais répondre le premier mot... Je suis mère ; une vraie idée de mère me vint aussi : Comment mon Dieu s'est-il fait petit enfant dans le sein de Marie au commencement de sa vie mortelle ?... Mais cette dernière pensée se perdit dans le souvenir de mes chers petits enfants là-bas, après lesquels je soupire chaque jour davantage. »

[1] Dante, *Il Purgatorio*.

Par une disposition toute miséricordieuse de la Providence, le désir qu'avait Elizabeth de revoir ses enfants ne se réalisa pas aussitôt qu'elle l'espérait. Cependant le 14 mars, elle s'embarquait pour l'Amérique, avec sa fille, sur le même vaisseau qui l'avait amenée en Italie.

JOURNAL D'ELIZABETH.

(Écrit pour sa belle-sœur Rebecca Seton).

Nous nous sommes séparés de nos amis si parfaits, comblées de leurs bontés et de leurs présents : moi, toute chargée d'or, de passeports, de lettres de recommandation, crainte des pirates d'Alger, ou de relâche forcée dans quelque port de la Méditerranée. Mais tout cela s'est trouvé inutile. Le jour même du départ, à la tombée de la nuit, une bourrasque a fait heurter notre vaisseau contre un autre navire ; et le lendemain matin, au lieu de faire voile vers l'Amérique, nous avons été forcés de regagner le port. Les bons Filicchi m'ont accueillie à bras ouverts et pourtant j'étais bien abattue de ce contre-temps. Mais imaginez quel fut mon désappointement, lorsque cette pauvre petite Anna ne pouvant plus cacher ce qu'elle souffrait, on fit venir le médecin qui déclara qu'elle avait une fièvre brûlante avec tous les symptômes de la fièvre scarlatine.

La maladie d'Anna n'avait point de caractère sérieux. Après deux jours de repos et de soins, le médecin déclara que l'enfant pouvait à la rigueur risquer le voyage. Elizabeth la conduisit au port, mais comme on ne voulut pas la recevoir parmi les passagers du vaisseau, de crainte de la contagion, force fut d'ajourner le départ. Anna recouvra promptement la santé, tandis que sa mère était à son tour atteinte de la fièvre scarlatine qui la retint au lit près de trois semaines. Pendant ce temps, ses dévoués amis lui prodiguèrent les attentions les plus affectueuses et les plus délicates. Elle en était touchée jusqu'au fond de l'âme.

JOURNAL D'ELIZABETH.

Oh ! la patience et la bonté plus qu'humaine de ces chers Filicchi ! On dirait que c'est Notre-Seigneur lui-même qu'ils reçoivent en notre personne, nous étrangères, pauvres et malades. . . . . . .
. . . .

Chère Rebecca, que nous serions heureuses si nous croyions ce que croient ces chères âmes ! Ils possèdent par leur foi leur Dieu dans le sacrement; ils le trouvent dans leurs églises ; ils le voient venir à eux, lorsqu'ils sont malades. Oh ! je ne puis retenir mes larmes,

quand le saint Sacrement passe sous mes fenêtres, et que je sens mon isolement et la tristesse de ma situation. Mon Dieu, que je serais heureuse, même éloignée de tout ce qui m'est cher, si je pouvais comme eux vous trouver à l'église (et ici, il y a une chapelle, dans la maison même de M. Filicchi) ; que de choses je vous dirais des chagrins de mon cœur et des péchés de ma vie ! L'autre jour, dans un moment d'excessive détresse, je tombai à genoux, sans y penser, tandis que le saint Sacrement passait. Je criai vers Dieu, dans une sorte d'agonie, le suppliant de me bénir, s'il était là vraiment présent. « Mon âme ne désire que vous ! » lui disais-je. — Un petit livre de piété à M. Filicchi était là sur la table, je l'ouvris à la page où se trouve une prière à la Vierge bénie, dans laquelle saint Bernard la supplie d'être notre mère [1]. Je la lui fis, cette prière, avec une entière certitude que Dieu ne refuserait rien à sa mère, et qu'elle, de son côté, ne pouvait s'empêcher d'aimer et de prendre en pitié les pauvres âmes pour lesquelles son fils a souffert. Pendant que je priais, je sentis réellement que j'avais une mère. Vous savez les rêveries de mon pauvre cœur, qui se lamentait si souvent de ce que j'avais perdu ma mère aux jours de ma tendre enfance. Quand je remonte aux souvenirs les plus lointains de mon jeune âge, je me vois toujours au plus fort de mes jeux et de leur enivrement, levant les yeux vers les nuages, pour y chercher ma mère. Je venais de la trouver ce jour-là ; j'avais même trouvé plus qu'une mère pour la tendresse et la compassion. Je pleurais, et tout en pleurant, je m'endormis doucement sur son sein.

« Ce soir, j'étais assise auprès de la croisée ; la lune éclairait de tous ses rayons le visage d'Antonio Filicchi. Il a levé les yeux au ciel, et il m'a appris à faire le signe de la croix. Très-chère Rebecca, je suis demeurée immobile et comme anéantie, sous l'impression de respect que m'a causé ce premier signe de la croix... Le signe de la croix sur moi !... Il a fait naître en mon cœur je ne sais quel ardent désir de m'unir à Celui qui mourut sur ce bois, et de voir ce jour, le dernier des jours, où il portera sa croix en triomphe.

Est-il jamais venu à votre pensée, ma très-chère, que la lettre *T*, dont l'ange doit nous marquer au front, a la forme d'une croix [2]? Toute la religion catholique est remplie de ces symboles auxquels je trouve un intérêt si touchant ! Ah ! Rebecca, ils croient que toutes nos actions, que toutes nos souffrances peuvent nous servir d'expiation, si nous les offrons pour nos péchés.

[1] Le *Memorare,* Souvenez-vous.
[2] Ézéch., ch. IX, v. 4 et 6 ; Apoc., ch. VII, v. 2.

Vous n'avez pas oublié, sans doute, ce jour où je demandais à M. Hobart [1] ce que signifiait le jeûne dont il est question dans notre livre de prières. Je venais de me surprendre disant follement à Dieu : « *Je me tourne vers toi, Seigneur, dans le jeûne, le gémissement et les larmes.* » Et cependant, j'étais venue à l'église, après un excellent déjeuner, me sentant toute réjouie, et ne songeant guère à mes péchés. S'il vous en souvient, M. Hobart me répondit que le jeûne était un ancien usage, etc... Eh bien ! Rebecca, la chère madame Filicchi, chez qui je demeure, ne mange jamais en ce temps de carême, avant trois heures de l'après-midi. Alors, toute la famille se réunit, et j'entends madame Filicchi dire qu'elle offre à Dieu sa défaillance et les privations de son jeûne, pour l'expiation de ses péchés, en union avec les souffrances du Sauveur. Voilà ce que je comprends et ce que j'admire extrêmement. Mais ce qui me touche encore plus, très-chère Rebecca (voyez donc ce que doit être cette consolation !), c'est qu'ils vont à la messe chaque matin.

Ah ! combien de fois, le soir des dimanches, n'avons-nous pas soupiré, vous et moi ! Que de fois votre main a pressé ma main, tandis que nous nous éloignions de l'église dont la porte se refermait sur nous ! Nous nous disions : Plus rien maintenant, jusqu'à dimanche prochain ; à moins qu'on ne nous accorde un jour de prière pendant la semaine. Ici, ils vont à l'église dès quatre heures du matin.

Vous savez comme on riait de nous quand nous courions d'une église à l'autre, les dimanches de communion, pour recevoir autant de fois que possible le pain sacré. Ici, ceux qui aiment Dieu et qui mènent une vie régulière, peuvent s'asseoir tous les jours au banquet divin. Ah ! mon amie, je n'imagine pas qu'on puisse avoir quelque peine en ce monde, quand on croit ce que ces chères âmes croient ! Pour moi, si je ne parviens pas à croire comme elles, ce ne sera certes pas faute de prier. Oh ! oui, ils doivent être presque aussi heureux que les anges !

Je tiendrai donc encore mes chers petits contre mon cœur. Père céleste, quel moment que celui-là ! mes enfants chéris, mes enfants qui n'ont plus leur père ; des orphelins aux yeux du monde ; mais de riches enfants en Dieu leur père ; car il ne nous abandonnera jamais.

J'ai été à la tombe de mon cher William et j'y ai longtemps pleuré de toute mon âme, dans une émotion de tendresse inexprimable. A la pensée de ses dernières souffrances, comme aux souvenirs heureux de nos premières années, il me semblait que je l'aimais

[1] Ministre protestant.

plus qu'on n'aime sur la terre. Lorsque vous lirez tout ceci que j'ai écrit pour vous, chère Rebecca, depuis mon départ de New-York, vous comprendrez quel a été mon amour ; et vous reconnaîtrez que Dieu seul pouvait lui venir en aide par sa grâce, à travers tant d'épreuves auxquelles il a été soumis.

Oh joie! oh joie! nous allons partir! C'est le capitaine B... qui va nous conduire en Amérique; mais imaginez-vous la bonté de de M. Filicchi? comme le capitaine est un très-jeune homme et un étranger, et que nous aurons pendant le voyage beaucoup de risques à courir, surtout à cause de la guerre, M. Filicchi veut venir avec nous en Amérique. Anna est folle de joie ; pourtant elle me dit tout bas, bien souvent : Maman, est-ce qu'il n'y a pas des catholiques en Amérique? Maman, irons-nous à l'église, quand nous serons revenus chez nous? — Petite chérie! elle est sortie en ce moment pour aller visiter quelque sanctuaire avec les enfants de madame Filicchi et leur gouvernante. Je vous dirai qu'ici, toutes les fois que nous sortons pour notre promenade, nous commençons par visiter quelque église ou quelque chapelle de couvent. La croix qui les surmonte nous les fait découvrir de loin : nous y entrons, nous y faisons une petite prière, et nous poursuivons notre chemin. Ici, tous les hommes, comme les femmes, visitent ainsi les églises. Vous savez, chez nous un homme aurait honte si on le voyait se mettre à genoux, surtout un autre jour que le dimanche. Oh! ma chère!... Mais je vous reverrai bientôt. Encore deux jours, et nous partons pour revenir vers vous.

Je vous écris maintenant par une douce soirée qui me fait penser au temps où, si souvent appuyées l'une contre l'autre, nous suivions des yeux les traces lumineuses du soleil à son déclin, émues quelquefois jusqu'à pleurer en silence, et soupirant après cette patrie céleste où la tristesse n'a point d'accès. Hélas! me voici sur le point de retrouver ma patrie terrestre! Qu'a-t-elle à m'offrir maintenant? Sans doute une foule de chagrins! J'en parlais l'autre soir avec Antonio Filicchi; il me dit dans son anglais un peu brusque : Ma petite sœur, le Dieu tout-puissant sourit de vos chagrins. Il prend soin des petits oiseaux, il fait croître les lys des champs, et vous craindriez qu'il vous oubliât! Je vous dis qu'il prendra soin de vous. — Je l'espère bien ainsi, très-chère Rebecca... Vous souvenez-vous que nous avions coutume d'envier les pauvres, parce qu'ils n'ont rien à faire avec ce monde?

8 avril 1804.

A quatre heures et demie du matin, M. Filicchi est venu frapper à la porte de ma chambre et réveiller mon âme à ses plus chères es-

pérances, à sa plus impatiente attente. Le ciel resplendissait, parsemé d'étoiles; le vent était favorable, on n'attendait plus que le signal du *Fiammingo*, qui devait nous avertir de nous rendre à bord. Les premières cloches de la matinée nous appelèrent à la messe. Comme nous entrions dans l'église, le canon du *Fiammingo* donna le signal; nous devions nous trouver à bord dans deux heures. Une minute après, nous étions tous prosternés en la présence de Dieu. O mon âme! que cette offrande du saint sacrifice fut solennelle! Je demandai la bénédiction divine pour notre voyage, pour mes enfants chéris; pour mes sœurs et pour tout ce qui m'est cher; plus encore, pour l'âme de mon mari et pour l'âme de mon père. Nos ferventes prières s'élevaient vers Dieu, nous les unissions à l'auguste sacrifice, afin qu'elles fussent favorablement reçues par les mérites de celui qui s'est donné lui-même à nous. Avec quelle ardeur je désirais d'être à lui! Comme de grand cœur j'aurais affronté tous les chagrins qui m'attendent, pour obtenir de participer à ce corps sacré et à ce sang précieux! Mon Seigneur! mon Sauveur! Antonio et sa femme!... Leurs adieux! leur séparation et leur communion en Dieu!... Pauvre créature que je suis! Mais quoi! Ne *Lui* ai-je pas demandé de me donner leur foi? Ne *Lui* ai-je pas *tout* offert en retour pour un tel don? La petite Anna et moi, nous avions d'étranges larmes de joie et de tristesse. Mon Dieu, épargnez-moi! ayez pitié de moi!

Nous rentrâmes à la maison, le cœur agité de mille impressions différentes. J'étais déchirée entre la joie de m'embarquer de nouveau et la douleur de dire adieu à ces incomparables amis et à leurs chers anges, leurs enfants, que j'aime si tendrement. Nous étions tous sur le balcon. Pendant que j'embrassais la chère Amabilia pour la dernière fois, le soleil parut à l'orient dans toute la gloire de ses rayons. A cette vue, nos pensées se tournèrent vers cette heure radieuse où le « *soleil de justice* » se lèvera et nous réunira pour toujours. Le signal avait été donné, et le batelier nous attendait. Mon bon frère Antonio soutint l'épreuve, le moment déchirant du départ, comme un homme et comme un chrétien. Ame chère et courageuse! qui m'est apparue à cette heure, vraiment *faite*, comme dit l'Écriture, *à l'image de Dieu!*

Filippo Filicchi et Guy-Carleton nous attendaient *à la Santé*, avec des lettres pour l'Amérique. Cette dernière attention de Filippo n'était que le couronnement de tout le reste; ses soins pour moi ont toujours été ceux du plus véritable ami. O Filippo, *vous n'aurez pas à porter témoignage contre moi!* Que Dieu vous bénisse à jamais! qu'il vous récompense de ce que vous avez été pour nous, et vous fasse un jour « *briller comme les astres.* »

A bord du *Fiammingo*, 8 avril 1804.

A huit heures, j'étais paisiblement assise sur le pont avec la petite Anna et le cher Antonio. L'ancre était levée; le cri chantant des matelots, le cher *yo ! yo !* se faisait entendre de toutes parts. J'ai senti se réveiller en moi le souvenir du 3 octobre de l'année passée, avec une douleur si poignante que je ne croyais pas qu'il fût possible de la supporter. Très-cher William, où es-tu maintenant? Je perds de vue la terre où reposent tes restes chéris, et ton âme est dans cette immensité lointaine là-haut où je ne puis aller la trouver. Mon Dieu ! mon Père!... Et cependant combien ne dois-je pas chérir les dispositions de votre Providence! Être envoyée à une si énorme distance, à la poursuite d'un but désespéré; se voir accompagnée et soutenue par les consolations de votre grâce, à travers une suite d'épreuves où la nature abandonnée à elle-même aurait succombé; être amenée à la lumière de votre vérité, en dépit des premières affections de mon cœur et des résistances les plus fortes de ma propre volonté; secourue et recueillie par la plus délicieuse tendresse, tandis que j'étais séparée, si loin, de tous ceux que j'avais jusqu'alors aimés ! O mon Père et mon Dieu! souffrez que je vous loue tant que je vivrai; souffrez que je vous serve et que je vous adore tant que je respirerai !

19 avril.

En mon Dieu est mon refuge ; en mon Dieu *est la force de mon espérance.* Si le Seigneur ne m'avait secourue, certainement *mon âme aurait été réduite au silence.* Mais, *à l'heure où je pensais que mon pied allait manquer, votre miséricorde m'a soutenue.* Depuis plusieurs jours mon épreuve a été dure. O Seigneur, ne me faites pas sentir le poids de votre déplaisir! *Ne permettez pas le triomphe de mon ennemi.* Ayez pitié de moi, pour l'amour de Jésus-Christ.

20 avril.

Il y a aujourd'hui trente-sept ans, mon William venait au monde. Son jour de naissance, aujourd'hui, le passe-t-il dans le ciel? O mon ami bien aimé, que mon âme serait heureuse si elle était réunie à la tienne! Quelle joie si elle se retrouvait avec toi devant le trône de Dieu! Ah! si tu es encore dans les chaînes de la justice, comme je voudrais pouvoir partager ta peine et l'adoucir! Ne vous irritez pas contre moi, mon Sauveur, mais voyez mon désir et soyez-moi miséricordieux!

Mes chers petits enfants, point de fête joyeuse pour vous aujour-

d'hui ! Et toi, chère Rebecca, sœur de mon âme, je ne sais quoi plus fort que moi me dit que, toi aussi, tu es au ciel.

21 avril.

Tant de jours passés à bord, et point de courage pour commencer à écrire ! O mon Dieu ! écoutez favorablement mes prières, recevez-moi...

Vous ne serez point tenté au delà de vos forces. Au sein même de l'épreuve, une voie se trouvera par où vous pourrez échapper. Cette voie, Seigneur, il faut que je la cherche, ou je suis perdue. Point de ressources du dehors : c'est en votre saint nom, en lui seul, que doit être mon refuge. Nous voilà donc en chemin une fois de plus, ne comptant que sur vous seul, précédés de votre bannière et portant votre croix. Si cet ennemi, que nous ne pouvons fuir, paraît devant nous, nous le regarderons en face, en invoquant votre nom : Jésus, Jésus, Jésus !

Seigneur, fortifiez nos âmes ! que tant de fermes propos ne soient pas de vaines paroles. Seigneur Jésus-Christ, ayez pitié de nous !

Quand une âme met toute son espérance en son Dieu, se sentant prête à abandonner la terre entière et à tenir les plus chers liens de la vie pour moins que rien au prix de son amour ; quand cette âme, sincèrement résolue à servir Dieu et à lui obéir, se voit assiégée par les bas mouvements de la nature humaine ; tentée, du moins en apparence, malgré ses prières, ses larmes, ses pénitences les plus rigoureuses, tentée de céder aux humiliantes suggestions du mal ! C'est l'œuvre assurément de l'ennemi du salut. Mais quoi ! ne le sait-il donc pas? nous avons juré fidélité inviolable à notre Dieu. *Le Seigneur est avec nous.*

23 avril.

Cette journée, nous l'avons passée tout entière en vue des montagnes des Pyrénées. Je ne pouvais me lasser de les contempler délicieusement depuis leur base, noire comme le jais, jusqu'à leurs sommets éblouissants, couverts de neige et perdus au-dessus des nuages. Elles me parlaient si haut de Dieu ! Mon âme leur répondait involontairement dans le doux langage de la louange. Le paisible mouvement de la mer, si calme qu'on pouvait y voir comme en un miroir la cime blanche des montagnes, colorée des feux du soleil ; la lune qui apparaissait de l'autre côté du rivage ; plus encore, ce doux état d'une âme en paix avec elle-même, d'une âme fidèle à son cher Seigneur, tout cela a fait revivre en moi le souvenir des heures qui me furent les plus précieuses. Mon Dieu, mon Dieu, ne m'abandonnez

pas !... Les Pyrénées séparent l'Espagne d'avec la France. Hélas ! des centaines de lieues me séparent des chers Highlands de mon pays[1]... Dieu, patience, espérance !

26 avril.

Nous avons passé les détroits, et j'ai revu Gibraltar, avec mille souvenirs amers, en pensant à ce qu'avait souffert mon William, dans ces mêmes endroits que nous avions traversés ensemble.

Il y a deux journées dont j'ai oublié de parler, et pourtant, je ne veux pas les passer sous silence ; l'une où nous eûmes en vue les grandes Alpes qui séparent l'Italie de la France ; l'autre, où nous fûmes arrêtés par un calme plat en face de la ville de Valence, entourés de tous côtés par la flotte de lord Nelson. Nous fûmes abordés par *le Belle-Isle* ; et le jour d'avant, nous l'avions été par *l'Excellent*, de soixante-quatorze canons.

12 mai.

Seigneur, je suis confuse en venant à vous, même pour vous rendre grâces de votre miséricorde et de votre longue patience à supporter mes nombreuses fautes et ma désobéissance à votre sainte loi. Mais quelle que je sois, misérable, en haine à moi-même, pécheresse, vos perfections ne changent jamais, votre bonté et votre miséricorde ne connaissent point de limites. Sentant que je suis indigne, même de parler de vous, je ne laisserai cependant pas de vous bénir pour m'avoir épargné si longtemps la punition qui m'était justement due ; je ne laisserai pas d'adorer toujours cette infinie miséricorde qui m'a offert tant de moyens de salut, bien que ma nature portée au mal en ait fait un si mauvais usage. O Seigneur Jésus, soyez encore miséricordieux à cette pécheresse misérable.

25 mai.

Le corail dans l'Océan est une branche d'un pâle vert. Retirez-la de son lit natal, elle devient ferme, ne fléchit plus, c'est presque une pierre. Sa tendre couleur est changée en un brillant vermillon : ainsi de nous, submergés dans l'Océan de ce monde, soumis à la vicissitude de ses flots, prêts à céder sous l'effort de chaque vague et de chaque tentation.

[1] Les Highlands sont une chaîne de montagnes qui traverse l'État de New-York. Les eaux larges et profondes de la belle rivière de l'Hudson, qui met en communication New-York et Albany, se livrent passage à travers les Highlands, dont les rochers perpendiculaires, plongeant dans le fleuve et s'élevant au-dessus de ses rivages, offrent un des plus beaux spectacles qui se puissent voir.

Mais aussitôt que notre âme s'élève, et qu'elle respire vers le ciel, le pâle vert de nos maladives espérances se change en ce pur vermillon du divin et constant amour. Alors, « nous regardons le bouleversement de la nature et la chute des mondes avec une constance et une confiance inébranlables. »

La flotte anglaise que le *Fiammingo* n'avait pu éviter dans les eaux du golfe de Valence, faisait partie de cette formidable armée navale que l'Angleterre avait opposée à la France après la rupture de la courte paix d'Amiens. Nelson, le futur vainqueur de Trafalgar, la commandait. A cette époque, cinq cent soixante-dix vaisseaux de guerre de toute espèce, appartenant à la marine anglaise, couraient l'Océan et bloquaient tous les ports de la France. Les rares navigateurs qui s'aventuraient dans ces parages pouvaient voir le pavillon britannique flottant dans toutes les directions à l'horizon, pour épier la sortie des navires, comme ces oiseaux de proie qui planent au-dessus des airs [1].

Les Anglais ont toujours admis le droit de visite à la mer ; c'est-à-dire le droit d'arrêter un vaisseau neutre ou ami et de lui enlever les propriétés appartenant à un ennemi. Ils l'ont admis et ils l'ont soutenu avec la ténacité qui leur est particulière, sans se rendre aux efforts tentés par la plupart des nations maritimes qui le voulaient anéantir comme un prétexte à des abus odieux. Le *Fiammingo* se vit donc contraint à subir l'irritante formalité de la visite ; mais comme on la lui fit souffrir régulièrement et qu'elle n'amena aucune découverte compromettante, sa rencontre avec les dominateurs de la mer n'eut point d'autre résultat fâcheux pour lui. Il se remit en marche, et continua à faire voile pour l'Amérique, lentement, retardé par les vents contraires, mais sans aucun incident nouveau.

Depuis le jour où, s'arrachant à ses jeunes enfants et à tant de liens très-chers qu'elle laissait en son pays, Elizabeth n'avait eu d'autre pensée que de disputer à la maladie les jours de son William ; sa vie n'avait plus été qu'une suite d'épreuves. Jusqu'alors du moins elle n'avait pas été seule à les supporter. L'espoir de conserver son mari, la douceur de lui prodiguer des soins, le bonheur de sa seule présence, avait soutenu son courage tant qu'il avait vécu. Plus tard, Dieu avait envoyé à son aide ces tendres et dévoués amis. Toujours entourée d'affection, on ne pouvait la dire, au point de vue humain, entièrement à plaindre. Il était même un des côtés très-pénibles de sa situation, que la délicatesse et la générosité de MM. Filicchi l'avait empêchée d'apercevoir. Elle ignorait cette gêne ex-

[1] Voir sir Walter Scott, *Histoire de Buonaparte*.

trême où elle se fût trouvée, s'ils n'avaient mis leur crédit à sa disposition. A son retour dans son pays, qu'allait-elle apprendre sur l'état de ses affaires? Si la crise qu'elle et son mari avaient supportée courageusement ensemble, si les embarras précédents se prolongeaient encore, loin d'avoir fait place à une situation meilleure, quel appui pourrait-elle attendre de sa famille et de ses amis? Tout était obscurité, tout était inquiétude devant elle. Ce qu'elle savait, à n'en pouvoir douter, connaissant l'intolérance de l'Église épiscopalienne, c'est qu'à la première ouverture qu'elle ferait d'abandonner son ancien culte, et d'embrasser la religion catholique, elle allait ameuter contre elle tous ceux sur qui elle eût compté si elle fût demeurée protestante.

A la vérité, indépendamment du bon ou du mauvais vouloir des siens, elle pouvait espérer un changement de fortune; car elle avait des droits, ainsi que ses enfants, pour avoir part à une indemnité que les États-Unis, par suite d'un traité avec la France, venaient d'affecter à réparer les désastres du commerce des mers.

Les grands événements qui bouleversent les empires ont des contrecoups étranges sur les destinées les plus paisibles. La guerre terrible qui s'était rallumée en 1803, entre l'Angleterre et la France, n'aurait pas été possible si ce dernier pays, épuisé par sa révolution et par sa lutte avec l'Europe entière, n'eût trouvé à l'étranger des ressources pour ses finances. Bonaparte l'avait compris. De là, avec les États-Unis, toute une négociation intéressant à la fois l'agrandissement territorial de la jeune Union et les droits de ses commerçants lésés dans les guerres maritimes. La cession de la Louisiane à la France était la base de cette négociation.

On sait que la colonie de la Louisiane, fondée et possédée par les Français, fut perdue pour eux, de même que le Canada, dans les dernières années du règne de Louis XV. Le funeste traité de Paris la fit passer, en 1763, aux mains du roi d'Espagne, Charles III. Elle appartint à l'Espagne jusqu'en 1801, époque où Bonaparte, premier consul, entra en pourparlers avec le gouvernement espagnol, pour se faire rétrocéder notre ancienne colonie, en échange de la Toscane, dont il était le maître, et qu'il offrait d'ériger en royaume pour l'infant d'Espagne, duc de Parme, dépouillé de son duché par la guerre. La cession de la Louisiane à la France fut conclue très-secrètement le 29 septembre 1801, trois jours avant la signature des préliminaires de la paix entre la république française et l'Angleterre[1]. Mais avant même que le gouvernement français n'eût pris possession effective de sa nouvelle acquisition, des ferments de division surgissant de

[1] Les préliminaires qui aboutirent à la paix d'Amiens, le 25 mars 1802.

toutes parts firent prévoir la rupture de la paix et renversèrent les projets du Premier consul au sujet de la Louisiane. Mesurant d'un coup d'œil les difficultés qu'il aurait à la conserver, Bonaparte prit promptement la résolution de la donner aux États-Unis en échange d'une somme d'argent qui payerait en grande partie l'armement extraordinaire qu'il projetait contre l'Angleterre. Sur ces entrefaites, M. Monroe fut envoyé en Europe pour régler divers intérêts entre son pays et les deux grandes puissances continentales ; à peine arrivé à Paris, il fut accueilli par la proposition inattendue du cabinet français. Sans être embarrassé par le défaut de pouvoirs, il traita sur-le-champ, sauf ratification de son gouvernement, de la cession de la Louisiane, en échange de laquelle Bonaparte fit demander quatre-vingts millions[1].

Les États-Unis consentirent à payer cette somme, à la condition que vingt millions pris sur ce fonds seraient destinés à indemniser les commerçants américains des captures illégalement faites pendant la dernière guerre. Les soixante autres millions devaient être versés dans le trésor français. La somme destinée à l'indemnité était assurément évaluée d'après des conjectures très-modérées. Cependant, comme la valeur de vingt millions équivalait alors à ce que serait le double de cette somme aujourd'hui, il se pouvait qu'elle fût suffisante[2]. L'éventualité d'y avoir part était pour Elizabeth une espérance bien fondée : la seule, à vrai dire, qui lui restât de voir s'améliorer sa situation et celle de ses enfants.

Le 3 juin, après une traversée difficile, une navigation de cinquante-six jours, le *Fiammingo* atteignit le port de New-York. Les rayons du soleil couchant doraient les voiles du navire et se reflétaient dans les eaux de la baie[3].

> Era già l'ora che volge il disio
> A' naviganti, e intenerisce 'l cuore,
> Lo dì ch' han detto ai dolci amici addio[3].

Ces amis, ces frères, ces enfants, qu'Elizabeth avait quittés l'année précédente, allait-elle les retrouver tous? Le cercle de famille, autour du foyer de la veuve, n'aurait-il qu'une place vide? Quelque autre des siens serait-il parti déjà pour rejoindre son William ? La crainte et les joies de l'attente, ces joies si troublées pour elle, se disputaient son cœur. Hélas ! une nouvelle douleur allait accueillir son arrivée.

[1] Voir Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.
[2] Voir Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane*.
[3] Dante, *Il Purgatorio*, c. VIII.

L'amie la plus chère à sa tendresse, la confidente de toutes ses pensées, la sœur préférée du mari qu'elle pleurait, Rebecca Seton, à peine entrée dans sa vingt-cinquième année, touchait au terme d'une maladie sans espoir. Elle respirait encore, mais on eût dit qu'elle attendait pour quitter la vie d'avoir revu celle qui lui était si chère.

JOURNAL D'ELIZABETH.

4 juin 1804.

C'est donc bien vrai, je serre encore mes chers enfants contre mon cœur ! Dieu m'a rendu mon trésor tout entier ; même la chère petite âme que j'ai si longtemps regardée comme un ange de plus au ciel. La nature me crie bien haut qu'ils n'ont plus de père ; mais en même temps Dieu me répond : Je suis le père de ceux qui n'ont plus de père, le protecteur de ceux qui n'ont plus de protecteur. J'ai bien sujet de m'attacher à vous, mon Dieu ! *Quel autre que vous, ai-je au ciel et sur la terre?... Mon cœur et ma chair ont défailli, mais vous êtes ma force et mon partage à jamais.*

La sœur de mon âme n'est pas venue à ma rencontre. Elle aussi a bien avancé son voyage vers sa demeure céleste. Je crois pourtant qu'elle ne voulait pas partir pour l'éternité sans être accompagnée dans ce passage, des tendres soins et des consolations de sa bien-aimée sœur. Revoir celle qui a été la chère compagne de toutes mes joies et de toutes mes pensées, de mes chants d'actions de grâces et de mes hymnes de douleur, celle qui fut toujours, pendant tant d'années, à travers tant d'épreuves, la chère, la fidèle, la tendre amie de mon âme, hélas ! hélas ! la revoir perdue... l'ombre d'elle-même, prête à disparaître avant peu de jours...

Cette maison où tout semblait me sourire ; cette intimité de deux sœurs unies par la prière et les célestes affections... les hymnes du soir, les lectures faites chaque jour ensemble, nos mêmes contemplations au coucher du soleil, l'office des jours sacrés récité avec elle, le baiser de paix, la visite des pauvres veuves ; tout est fini, fini pour toujours !... Et n'y aura-t-il pour moi, en échange, que la pauvreté et les chagrins?... Mon mari, ma sœur, ma maison, tout ce qui faisait le charme de mon existence, plus rien... seulement la pauvreté, les chagrins ! Eh bien donc, vous aussi, pauvreté, chagrins, transformés par la grâce de Dieu, vous allez devenir mes amis les plus chers. Vous ne laissez voir au monde que vos tristes livrées; mais sous ces froides réalités, mon âme découvre la palme de la victoire, le triomphe de la foi, et les douces traces de mon Rédempteur, qui conduisent en droite ligne à son royaume éternel. Laissez donc que je vous salue et que j'aille au-devant de vous, d'un cœur tout joyeux. Recevez-moi

sur votre sein, et chaque jour conduisez-moi de vos conseils, pendant ce reste de mon voyage. Vous êtes accompagnés des grâces les plus abondantes. Par vous, l'aiguillon de la pénitence devient la paix de la conscience; la solitude des déserts est peuplée de la compagnie des anges. Le Seigneur les envoyait déjà auprès des justes, ces anges saints, dans ces temps où la lumière de sa vérité ne faisait que poindre sur la terre. Maitenant que le *jour parfait descendu d'en haut* a visité notre nature terrestre et l'a élevée à la dignité de son union avec Dieu, ces bienfaisants messagers seront-ils moins souvent présents parmi nous? Seront-ils moins empressés à venir au secours d'une âme qu'ils voient altérée et comme haletante du désir de se joindre à leur éternel alleluia ! Oh! non, mon Dieu ! Je croirai les voir sans cesse autour de moi; à chaque moment, je redirai avec eux : *Saint, saint, saint, est le Seigneur Dieu des armées ! Les cieux et la terre sont remplis de votre gloire.*

18 juin 1804.

Ce jour a été pour ma Rebecca son jour de naissance au ciel. Plus de veilles pénibles maintenant, sœur chérie ; plus de longues heures d'angoisses et d'agonie. Les prières de chaque moment interrompues par la souffrance et par les larmes sont remplacées à présent par l'alleluia éternel. Les anges bénis, qui furent si souvent témoins de nos faibles efforts, vous enseignent maintenant les cantiques de Sion. Chère, chère âme, nous ne prolongerons plus nos prières à genoux l'une à côté de l'autre jusqu'à l'heure de la chute du jour, et nos cœurs ne s'uniront plus pour soupirer après le soleil de justice : il vous a déjà reçue dans sa lumière qui ne s'éteint jamais. Vous ne redirez plus avec moi nos hymnes de louanges, les yeux fixés sur les astres des cieux : vous vous êtes réveillée aux joies éternelles. Nous n'entendrons plus parmi nous cette voix chérie qui consolait le cœur de la veuve, avertissait l'âme oublieuse, inspirait l'amour de Dieu, et ne prononçait jamais que des paroles de tendresse et de paix pour tous. Vous jouissez maintenant de la récompense promise à ceux qui ont guidé les autres dans le chemin de la justice; vous êtes couronnée par celui qui a dit : « *Ils brilleront comme les astres pendant l'éternité.* »

La matinée de ce jour fut d'une beauté inaccoutumée. Quand les teintes roses de l'aurore commencèrent à resplendir au ciel, l'âme de Rebecca sembla se réveiller de cette torpeur qui précède souvent la mort, et qui, s'appesantissant par degré sur elle, lui avait apporté du calme pendant la nuit. Elle me montra du doigt, juste en face de sa fenêtre, un léger nuage tout baigné de lumière et de soleil, et sou-

riant d'un doux sourire : « Chère sœur, me dit-elle, si ce rayon de gloire est si délicieux, que sera donc la présence de notre Dieu dans le ciel ! »

Alors elle se mit à réciter avec moi nos prières de tous les jours : le cantique du *Te Deum* et le psaume *Miserere mei, Deus* et une partie de l'office de la communion. Elle disait : Nous vous louons et vous glorifions avec les anges et les archanges et tous les habitants des cieux. « *Ce jour est le jour précieux du repos.* » Chère sœur, croyez-vous que ce soit ici le jour de mon bienheureux repos?... Ah ! vous m'avez désappointée hier, quand vous m'avez dit que mon pouls était plus fort. Mais celui qui a promis est fidèle. Je puis bien l'assurer, il est fidèle... Nous parlâmes ensuite de la douce et constante tendresse que nous avions eue l'une pour l'autre, et nous demandâmes avec ferveur à Dieu que cette délicieuse affection commencée sur la terre reçût son perfectionnement au ciel. « Et maintenant, dit-elle, tout est prêt; fermez les fenêtres, chère sœur, et remettez ma tête tout doucement sur l'oreiller, pour que je puisse un peu dormir. » Ce furent là ses propres paroles. Je lui dis : « Ma chérie, je n'ose pas vous remuer si je n'ai quelqu'un pour m'aider. — Et pourquoi donc pas, dit-elle, tout est prêt. » Elle comprit alors que j'avais peur de ce qui pourrait arriver si je la remuais. Ma tante entra dans sa chambre ; comme je vis qu'elle désirait tant qu'on la remuât, je soulevai sa tête et je l'attirai un peu vers moi. A ce moment elle poussa de grands soupirs, et elle passa entre mes bras en moins de quelques minutes, sans un gémissement. Celui qui sonde les cœurs et qui connaît la source de nos tendresses les plus intimes, celui-là seul sait ce que je perdis en cet instant. Mais la pensée du bonheur inexprimable qu'elle allait posséder, me fit imposer silence à la voix de la nature. Maintenant mon âme tend avec ardeur vers le but et vers la récompense de sa haute vocation dans le Christ Jésus.

La mort d'une sœur, d'une amie si chère et si dévouée, privait Elizabeth de son meilleur appui, au moment où sa résolution d'embrasser la foi catholique allait soulever contre elle toute sa famille. Dieu lui enlevait un à un ses soutiens naturels, mais il lui avait appris dès longtemps à demander son secours là où il ne manque jamais. Nous la verrons recevoir d'en haut la force qu'elle y a cherchée; elle traversera de rudes épreuves sans y succomber; nous comprendrions difficilement la persécution dont elle va devenir l'objet, si nous ne nous rendions bien compte de ce que fut, jusqu'au commencement de ce siècle, l'oppression protestante à l'égard de l'Église catholique dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

II

La Virginie et la Nouvelle-Angleterre ont été le noyau des États-Unis. Les diverses colonies qui successivement prirent des noms particuliers et se constituèrent en provinces distinctes, sont comme autant de fragments détachés de ces deux colonies mères. Si nous réussissons à donner une idée des principes qui, dès l'origine, ont fait loi dans la contrée qu'on désigne sous le nom de Nouvelle-Angleterre[1], ou, sans nous étendre si loin, dans la seule colonie du Massachusetts, dont la principale cité, Boston, a toujours exercé sur l'opinion et sur les mœurs des autres États une influence irrésistible, nous aurons atteint notre but, et nous n'ajouterons presque rien quand nous parlerons du reste de l'Amérique du Nord. En effet, les principes religieux, sociaux, politiques du Massachusetts, après avoir rayonné sur les pays voisins, ont gagné de proche en proche les États les plus éloignés, jusqu'au jour où ils ont fini, si l'on peut s'exprimer ainsi, par pénétrer l'Union américaine toute entière[2].

La terre qui reçut d'abord le nom de New-Plymouth est la plus ancienne des colonies de la Nouvelle-Angleterre; bientôt incorporée dans le Massachusetts, elle devint partie intégrante de ce dernier État. New-Plymouth dut son origine aux guerres de religion et aux malheurs de l'Europe. Le premier vaisseau qui aborda, en 1626, ses rivages déserts, portait cent vingt émigrans accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, qui s'arrachaient à leurs foyers et s'exposaient aux misères de l'exil pour chercher une terre si abandonnée du monde, qu'il fût permis d'y vivre à sa manière et d'y prier Dieu en liberté. Ces émigrants, ou comme ils s'appelaient eux-mêmes, ces pèlerins, fuyaient la persécution de l'Église anglicane instituée par Henri VIII, d'après les doctrines de Luther et de Calvin.

L'Église anglicane rejette la suprématie du pape pour conférer un immense pouvoir à la couronne d'Angleterre. Les prérogatives qu'elle accorde à la royauté dépassent de bien loin le pouvoir que le pape exerce sur les fidèles enfants qui reconnaissent son autorité paternelle. En contradiction sur ce point avec les principes qu'elle professe

[1] C'est tout le pays situé à l'Est de New-York : il comprend les six Etats de Maine, Vermont, New-Hampshire, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut.

[2] Voir A. de Tocqueville, *de la Démocratie en Amérique*.

à l'égard de l'indépendance individuelle, elle dément d'une manière encore plus flagrante ses principes sur la liberté d'examen, par l'intolérance dont elle use envers les dissidents des sectes protestantes.

Tout est confusion et contradiction au sein de l'erreur ; cette Église anglicane, séparée de l'Église catholique romaine sur les points de discipline et sur les articles du dogme les plus essentiels, a conservé des traces nombreuses de l'ancien culte ; elle en admet certaines formes traditionnelles, les signes, les pompes extérieures : ainsi, le signe de la croix dans le baptême ; l'anneau dans le mariage ; elle approuve qu'on s'agenouille au sacrement de communion, quand elle célèbre ce qu'elle appelle la Cène du Seigneur ; elle demande qu'on s'incline au nom de Jésus ; elle a sa hiérarchie qui rappelle la nôtre, ses archevêques, ses évêques, ses vicaires, ses chanoines, etc.... Le plan de la religion anglicane, tel qu'on le trouve exposé dans le livre authentique dédié au roi Georges II, nous montre que ce culte solemnise encore un grand nombre des fêtes que nous célébrons dans l'Église catholique ; ainsi, la Pentecôte, la Trinité, tous les dimanches de l'année, l'Épiphanie, l'Annonciation, Noël, la Toussaint, les fêtes des apôtres, des évangélistes, celles de saint Étienne et des saints Innocents. On y remarque avec surprise, quand on sait combien l'usage a prévalu contre la règle, que l'observance du carême est conservée, ainsi que la loi du jeûne pour les vigiles, la prescription de l'abstinence des vendredis et des samedis, des quatre-temps et des rogations. Mêmes analogies relativement aux prières de la liturgie ; l'Église anglicane conserve l'office ecclésiastique du matin et du soir, les cantiques, les leçons, la confession générale des péchés et l'absolution, la doxologie, les *Alleluia*, le *Te Deum*, etc. Dans l'office des morts, elle demande à Dieu de ne pas livrer le pécheur aux supplices éternels, et d'accorder aux fidèles défunts le repos du corps et de l'âme. Elle dit la prière *Kyrie eleison*.

A côté des réformateurs qui instituèrent l'Église anglicane et s'arrêtèrent dans leurs réformes, on ne sait pourquoi, à moitié chemin, il y eut dès les commencements des sectaires ardents, des *puritains*, qui virent avec horreur ce qu'elle conservait des anciennes cérémonies et de la hiérarchie primitive. Leur mécontentement se produisit bruyamment, et attira sur eux des châtiments fort durs. Plusieurs d'entre eux furent punis de mort. Le plus grand nombre, parmi ceux qu'on épargna, recoururent à l'exil ; ils se réfugièrent en Suisse, d'où ils ne revinrent que sous le règne d'Elisabeth, plus entêtés qu'auparavant dans leurs opinions et tout imbus des principes rigoureux qui prévalaient alors à Bâle et à Genève.

Élisabeth d'Angleterre professait entièrement les opinions politiques de son père. Comme Henri VIII, ce qu'elle voulait, c'était être pape dans ses États. Tout en repoussant les catholiques, elle aimait leur discipline, la pompe de leurs cérémonies et l'éclat de leur culte; d'ailleurs les nouveaux sectaires lui apparaissaient comme des rebelles à son autorité. Le premier acte que le parlement rendit sous son règne déclara la suprématie de la couronne et établit l'uniformité de liturgie. Le nombre de ceux qui résistèrent à l'uniformité, les non-conformistes, c'est ainsi qu'on les appelait, devint si grand que les tribunaux ordinaires ne suffirent plus à poursuivre et à punir ceux que la loi voulait atteindre. La reine créa une cour spéciale, sous le nom de haute commission pour les affaires ecclésiastiques. Tout individu qui, pendant un mois s'était absenté de l'église anglicane, était condamné à l'emprisonnement et à l'amende ; la récidive entraînait le banissement à perpétuité, et, si le coupable reparaissait dans le royaume, il encourait la peine de mort.

Jusqu'alors les puritains n'avaient point eu le projet de se séparer de l'Église anglicane; mais se voyant rejetés de son sein, ils devinrent hautement ses adversaires. Les moins violents d'entre eux se rangèrent sous les lois de l'Église presbytérienne, laquelle plaçait dans les assemblées de ses ministres, réunis en presbytère ou consistoire, la seule autorité ecclésiastique dont elle relevât. Les autres, plus excessifs, regardèrent comme incompatible avec la liberté telle qu'ils l'entendaient cette subordination à un consistoire, que reconnaissaient les presbytériens. Ils adoptèrent une doctrine qui enseignait que toute société de chrétiens unis pour rendre un culte à Dieu, constituait une Église indépendante de toute autre société, et investie du droit d'exercer une juridiction complète dans ses propres affaires. Selon eux, la prêtrise ne constituait point un ordre distinct dans l'Église, et ne conférait point un caractère indélébile ; tout homme ayant capacité d'enseigner pouvait être élu à cet office par ses frères, moyennant l'imposition de leurs mains ; de même, il pouvait être réduit au rang de simple membre de l'Église, en vertu de la même autorité.

L'Église établie d'Angleterre redoubla de violence envers les puritains ; la persécution ne fit qu'accroître leur nombre et leur force. Vers l'année 1607, une centaine d'entre eux passèrent en Hollande, ils y furent accueillis, mais ils désertèrent bientôt ce pays, parce qu'ils n'y faisaient point de prosélytes. Ce fut alors qu'une pétition en leur faveur fut adressée au roi Jacques I[er]. Ce souverain, ne voulant pas les recevoir dans ses États, promit seulement qu'il les tolérerait en Amérique tant qu'ils y demeureraient tranquilles. Les puritains, dans l'espoir qu'ils se trouveraient à l'abri des cours ecclésiastiques

à mille lieues de distance, se contentèrent de la promesse royale. Ils obtinrent une concession de terre, de la société appelée compagnie de Plymouth, Bristol, etc. — l'une des deux compagnies entre lesquelles Jacques I[er] avait partagé les territoires que la couronne possédait dans le nouveau monde. — Munis de leur titre de propriété, et pourvus d'instruments de travail, ils s'embarquèrent.

La saison d'automne s'avançait au moment où ils quittèrent les rivages européens ; ils avaient passé maintenant le vaste Océan et ils arrivaient au but de leur voyage, mais ils ne voyaient point d'amis pour les recevoir ; point d'habitation pour leur offrir un abri ; on était au milieu de l'hiver, et ceux qui connaissent le climat de l'Amérique du Nord savent combien les hivers y sont rudes et quels furieux ouragans désolent alors ses côtes. Dans cette saison, il est difficile de traverser des lieux connus ; à plus forte raison, de s'établir sur des rivages nouveaux. Autour d'eux n'apparaissait qu'un désert hideux et désolé, plein d'animaux et d'hommes sauvages, dont ils ignoraient le degré de férocité et le nombre. La terre était glacée ; le sol était couvert de forêts et de buissons. Le tout avait un aspect barbare[1].

Avant le retour du printemps, la moitié de ces émigrants avaient succombé aux souffrances causées par les privations et par la rigueur excessive du climat. La liberté de professer leurs opinions religieuses et de se gouverner eux-mêmes consola les survivants des maux et des dangers qui les menaçaient de toutes parts. Même avant de débarquer, ils avaient arrêté les bases de la constitution de leur Église et de leur société politique.

Les passions religieuses, qui pendant tout le règne de Charles I[er] déchirèrent le royaume britannique, poussèrent chaque année vers l'Amérique du Nord de nouveaux essaims de sectaires. Content d'éloigner de lui des germes de troubles et des éléments de révolutions nouvelles, le gouvernement anglais favorisait cette émigration nombreuse. D'ailleurs, indifférent sur la destinée des émigrants, il semblait s'occuper à peine de ceux qui venaient sur le sol américain chercher un asile contre la dureté de ses lois. Les premiers réfugiés puritains avaient jeté les fondements de la colonie qui devint plus tard l'État de Massachusetts. En 1628 et 1629, de nouvelles expéditions fondèrent sur les territoires voisins la ville de Charlestown et celle de Boston qui passa bientôt pour la plus influente et la plus éclairée de toutes les cités de la Nouvelle-Angleterre[2].

[1] Voir le *New-England's Memorial,* cité par Alexis de Toqueville.

[2] Voir Arnold Scheffer, *Histoire des États-Unis de l'Amérique septentrionale,* et Edouard Laboulaye, *Histoire des États-Unis.*

Les colons qui fondèrent Boston étaient des puritains de la règle la plus austère ; ils adoptèrent dans leur Église une doctrine dont les adeptes ont été désignés depuis sous le nom d'Indépendants. Unis en société religieuse par un traité (*covenant*) solennel avec Dieu, ils élurent un pasteur, un instructeur et un ancien, par l'imposition des mains des frères. Tous ceux qui ce jour furent admis comme membres de l'Église, signèrent leur adhésion à une profession de foi rédigée par l'instructeur, et il fut établi que personne désormais ne serait admis à leur communion avant d'avoir rendu témoignage de sa foi. Leur culte n'avait point de liturgie ; il était réduit au dernier degré de simplicité.

Étrange inconséquence de la passion ! Ces hommes, si longtemps persécutés, devinrent des persécuteurs sitôt qu'ils le purent. Il se trouva qu'un petit nombre d'entre eux étaient attachés aux rites de l'Église anglicane ; ils les expulsèrent de leur société et les renvoyèrent en Angleterre. Selon les constitutions qu'ils s'étaient données, le pouvoir législatif appartenait chez eux à l'Assemblée générale des colons. Dès la seconde réunion, en 1631, cette assemblée promulgua les lois d'exclusion les plus excessives contre tous ceux qu'elle enveloppa sous la désignation générale de non-conformistes. En peu de temps la Nouvelle-Angleterre fut peuplée par l'intolérance des colons du Massachusetts. Un de leurs pasteurs, repoussé par eux, se réfugia avec ses partisans chez les sauvages Indiens. Bien accueilli de leurs Sachems, il fonda la colonie de Rhode-Island, qui devint bientôt florissante. D'autres essaims de bannis commencèrent les établissements de New-Hampshire et du Maine. Celui de Connecticut dut sa naissance à une émigration de colons chassés du Massachusetts par la rivalité des deux principaux ministres puritains de cette province [1].

Il est bien vrai, l'histoire des hommes qui ont fondé les colonies de l'Amérique du Nord est celle des persécutés qui se font persécuteurs à leur tour. Partout le fanatisme des puritains du Massachusetts trouva des imitateurs et multiplia ses victimes. Le premier article des lois du Connecticut commence ainsi : « Quiconque adorera un autre Dieu que le Seigneur, sera mis à mort. » Les codes de plusieurs autres États sont rédigés d'après les mêmes principes.

La Virginie, colonisée sous les auspices de la couronne au temps de la reine Élisabeth, était peuplée de protestants qui appartenaient à l'Église épiscopalienne, rameau de l'Église anglicane. Dans cette colonie, ce furent les épiscopaux qui exercèrent contre les puritains les mêmes violences que les puritains exerçaient contre leurs frères

[1] Voir Robertson.

protestants de toutes les sectes, là où ils étaient les plus forts. A partir de l'année 1664, l'anglicanisme eut un de ses principaux centres dans l'ancienne colonie hollandaise, la Nouvelle Belgique, devenue possession anglaise sous le nom de Nouvelle-York. Là du moins les épiscopaux se montrèrent assez tolérants envers la plupart des sectes protestantes. Par contre, ils eurent pour les catholiques des menaces de bannissement et même de mort.

Une des sectes que les Églises anglicanes, presbytériennes, et autres épargnèrent le moins fut celle des quakers, qui parut dans les colonies anglaises, en 1654[1]. Le fouet, l'emprisonnement, le bannissement, furent les peines édictées contre eux. Les récits qu'on faisait de leurs souffrances émurent l'un de leurs coreligionnaires, Guillaume Penn, fils d'un amiral anglais du temps de Cromwell. Inspiré par le désir de leur offrir un abri, Penn demanda au roi Charles II de lui concéder un territoire dans le nouveau monde, à titre d'indemnité pour des avances faites au gouvernement anglais par son père. Il obtint ainsi la pleine et absolue propriété d'une vaste contrée dont il prit possession en 1682, et qu'il appela la Penn-Sylvanie. La nouvelle colonie fut ouverte non-seulement aux quakers de tous les pays, mais à tous les persécutés de toutes les sectes. Le nombre en était grand ; il en arriva de toutes parts, et dans l'asile qui leur était offert, ces hommes divisés entre eux par leurs opinions, mais réunis dans une même infortune, vécurent en paix à côté les uns des autres.

Selon la secte des quakers : 1° les hommes étant égaux par leur nature, il faut tutoyer tout le monde sans admettre aucune exception; il faut supprimer toutes les marques extérieures de respect, comme de saluer, s'incliner, se découvrir la tête, etc... 2° Dieu accordant à tous les hommes une lumière intérieure suffisante pour les conduire au salut éternel, il n'est besoin ni de prêtres, ni de pasteurs ; tout individu, homme ou femme, est en état et en droit d'enseigner et de prêcher dès qu'il est inspiré de Dieu ; 3° pour assurer son salut, il suffit d'une vie droite et vertueuse; il n'est besoin ni de sacrements, ni de cérémonies, ni de culte visible; 4° la principale vertu du chrétien étant la tempérance et la modestie, il faut retrancher toute superfluité dans l'extérieur ; les ornements sur les habits, les dentelles, les joyaux, les rubans, etc., tout divertissement mondain, les danses, les spectacles, les cartes, les dés, etc.; 5° il n'est pas permis de faire un serment, de plaider en justice, de faire la guerre, de porter des armes, etc...

[1] Le nom de *quakers*, qui veut dire *trembleurs* en anglais, a été donné à ces religionnaires, à cause des tremblements et des contorsions dont ils se montrent agités dans leurs assemblées, lorsqu'ils se croient inspirés par l'Esprit saint.

On ne sait pas précisément à quel moment la Pensylvanie reçut le bienfait du catholicisme. On sait seulement que Guillaume Penn parle d'un vieux prêtre qui exerçait en 1686 le saint ministère dans la colonie. Un peu plus tard, en 1708, on voit de fougueux sectaires qui font des reproches à Penn de ce qu'il souffre qu'on professe publiquement le culte catholique. L'esprit qui dictait ces reproches ne prévalut heureusement pas. La mission de Pensylvanie comprenait 7,000 âmes en 1774; elle était desservie par des pères jésuites venus du Maryland. Pasteurs et fidèles jouissaient, parmi les quakers, d'une mesure de liberté qui leur était tout à fait inconnue dans les autres provinces [1].

Peu de mots nous suffiront maintenant pour décrire la situation des enfants de l'Église catholique, telle qu'elle leur était faite dans ces vastes contrées où dominait la race anglo-saxonne. Partout, si ce n'est dans la Pensylvanie dont nous venons de parler, et dans le Maryland, qui va nous occuper bientôt, ils se trouvaient en présence des lois les plus rigoureuses. Ici, la déchéance des droits de citoyen; là, le bannissement; et dans plusieurs provinces, le Massachusetts et la Nouvelle-York notamment, la peine de mort. Ceux des prêtres catholiques qui s'aventuraient dans ces contrées, pauvres, errants, travestis, devaient se préparer à une existence aussi périlleuse et aussi précaire que celle qui attend aujourd'hui nos dévoués missionnaires au sein des pays infidèles.

Écartons ces souvenirs d'intolérance et de fanatisme, et jetons un coup d'œil sur le clément pays du Maryland. Ici nous sommes heureux d'avoir à citer les paroles d'un célèbre auteur protestant, Bancroft : « L'histoire du Maryland, dit-il, est celle de la bienveillance, de la gratitude et de la tolérance. » En 1632 [2], le roi Charles Ier ayant fait don à Cecilius Calvert, lord Baltimore, du vaste territoire compris entre le Potomac et la Chesapeake, celui-ci y envoya une expédition composée de deux cents colons, tous catholiques, qui s'éloignaient d'une patrie où leurs droits politiques leur étaient ravis. Cette émigration n'avait admis dans son sein que de respectables familles; elle était dirigée par Léonard Calvert, fils de lord Baltimore. Son premier soin, lorsqu'elle arriva sur le continent américain, fut de s'entendre avec les indigènes du pays et d'acquérir d'eux le terrain sur lequel elle s'établit. En se conciliant l'amitié des Indiens, elle évita les guerres qui menacèrent souvent l'existence des autres colons, et en achetant des terres qui avaient déjà reçu une sorte de culture, elle put immédiatement pourvoir à ses besoins.

Lorsqu'ils prirent possession de leur nouveau territoire, les catho-

[1] Voir Marshall. *Histoire des missions chrétiennes,* traduit par L. de Waziers.
[2] Voir Georges Bancroft, *History of the United States.*

liques de lord Baltimore s'engagèrent à respecter toutes les communions fondées sur la divinité de Jésus-Christ. Le serment du gouverneur du Maryland s'exprime en ces termes : « Moi, N..., je promets que je ne tourmenterai pour cause de religion, ni par moi-même, ni par les autres, ni directement, ni indirectement, qui que ce soit faisant profession de croire en Jésus-Christ. »

Sous l'influence des plus douces institutions, la contrée presque déserte où s'étaient établis les nouveaux colons, s'anima bientôt d'une vie active, et se couvrit d'établissements nombreux. Lord Baltimore exerçait dans la colonie une sorte de royauté, dont l'unique ambition était de se répandre en bienfaits. Les persécutés, les malheureux accouraient de toutes parts pour chercher abri dans ses domaines; les catholiques opprimés par l'Angleterre se réfugiaient dans les ports tranquilles de la Chesapeake ; ils y rencontraient les exilés protestants qui avaient trouvé en ces mêmes lieux le repos et la liberté. Le gouvernement du Maryland étendait ses sympathies à toutes les nations et à toutes les sectes. La France lui envoyait des huguenots, tandis que d'autres infortunés qui appartenaient à toutes les nuances de l'erreur lui arrivaient de l'Allemagne, de la Hollande, de la Suède, de la Bohême.

Telle fut la tolérance du Maryland catholique. « Il est curieux, remarque le professeur Walters, de Philadelphie, de voir à cette époque les puritains persécuter leurs frères protestants dans la Nouvelle-Angleterre, les épiscopaux exercer la même sévérité envers les puritains en Virginie, et les catholiques, contre lesquels tous étaient ligués, former au Maryland un sanctuaire où chacun pouvait pratiquer son culte, où personne n'était opprimé, où même les protestants pouvaient trouver refuge contre l'intolérance protestante. » Cependant, ces protégés, ces sauvés du catholicisme, aussi injustes qu'ils étaient ingrats, conçurent le dessein de ruiner une religion que tout leur commandait de bénir.

Lord Baltimore venait de mourir. Immédiatement l'influence de l'archevêque de Canterbury, toute-puissante en Angleterre, fut invoquée pour assurer dans le Maryland la prépondérance de l'Église anglicane. Les protestants devenus plus nombreux et plus forts que leurs hôtes hospitaliers, s'emparent violemment du pouvoir, expulsent les catholiques de tous les emplois, et leur enlèvent toutes les franchises qu'ils possédaient dans la province créée par eux[1].

Ceci se passait vers 1650. A dater de cette époque, le parti de l'oppression demeura prépondérant, sauf à quelques rares intervalles.

[1] Voir Marshall, *Histoire des missions chrétiennes.*

Son hostilité contre les catholiques s'affirma avec un redoublement de violence en 1704, dans un acte que vota le parlement de Baltimore pour prévenir l'accroissement du *papisme*. Par cet acte, il fut interdit sous de sévères pénalités, à tous évêques ou prêtres de l'Église catholique, de dire la messe, d'exercer des fonctions spirituelles, et d'essayer en aucune manière de persuader aux dissidents de se réconcilier avec l'Église de Rome. Il fut interdit aux catholiques, en général, de se livrer à l'éducation de la jeunesse. On inséra dans le code colonial cette loi empruntée à la législation anglaise, qui pour récompenser l'apostasie, force le père à donner une partie de ses biens à l'enfant qui trahit sa foi [1].

Écrasé sous de telles rigueurs, le catholicisme ne disparut cependant pas du Maryland. L'année même où fut promulgué l'acte contre le *papisme*, le Parlement accorda que, pour un temps, aucune peine ne serait prononcée contre les prêtres qui se borneraient strictement à exercer leur ministère dans l'intérieur des familles catholiques. Cette suspension de pénalité fut renouvelée à différentes époques, par des actes successifs qui furent à la fois la consolation et le salut des opprimés.

D'un autre côté, quelques maisons religieuses conservèrent légalement les propriétés territoriales qu'elles possédaient dans la colonie. Dès l'origine de la fondation, un acte connu sous le nom de *condition de plantation* avait promis qu'on délivrerait, moyenant une faible redevance, 2,000 acres de terre à toute personne qui aurait conduit sur les domaines concédés à lord Baltimore cinq hommes en état de travailler. Les pères de la Compagnie de Jésus, qui avaient accompagné le premier convoi d'émigrants, avaient eu part à cette distribution. Ils étaient donc propriétaires au même titre que les autres habitants. Atteints néanmoins et compris des premiers dans la persécution qui suivit la mort de lord Baltimore, ils s'étaient vus chargés de chaînes et renvoyés en Angleterre ; mais leur exil dura peu. Sous le règne de Charles II, ils reparurent dans le Maryland et recouvrèrent leurs anciennes possessions. On les laissa chez eux séjourner en paix. Ils purent continuer à organiser des plantations et à construire des habitations sur leurs terres. A la fin du dix-septième siècle, ils possédaient plusieurs grands domaines, quelques fermes, des maisons ; le manoir de Saint-Thomas près de Porto-Tobacco, dans le comté de Charles ; le manoir de Saint-Inigo, sur la rivière de Sainte-Marie ; celui de Bohemia, sur la rive orientale de la Chesapeake. Des chapelles étaient annexées à toutes leurs résidences. Les catholiques de plusieurs milles à la ronde s'y réunissaient les dimanches et

[1] Voir Édouard Laboulaye, *Histoire des États-Unis*.

les jours de fêtes pour assister au saint sacrifice. Comme le nombre de ces sanctuaires ne suffisait pas aux besoins d'une population dispersée dans l'étendue d'un vaste territoire, plusieurs propriétaires à leur tour disposèrent une place dans leurs maisons pour la célébration du service divin. C'étaient autant de stations, où prêtres et fidèles se rendaient à des époques déterminées. Le célébrant avait soin d'apporter avec lui les vases sacrés, les ornements sacerdotaux et tout ce qui était nécessaire pour la sainte messe. Le plus souvent, la petite congrégation ne pouvait lui offrir pour temple qu'une chambre étroite, misérable, dans laquelle quelques planches dressées à la hâte formaient un autel. La ville de Baltimore ne possédait plus même une chapelle à la fin du dernier siècle. Le prêtre le plus voisin résidait à la ferme de White-Marsh ; il allait dire la messe aux fidèles de la ville une fois par mois [1].

Telle fut dans l'Amérique du Nord la situation de l'Église catholique et celle des sectes protestantes, tant que dura ce qu'on pourrait appeler l'ancien régime de ce pays. Tout changea de face sous l'empire de la nouvelle constitution que se donnèrent les colonies émancipées.

Après que les États-Unis eurent assuré leur indépendance nationale, chacune des treize provinces qui venaient de repousser la domination de l'Angleterre, s'érigea en république indépendante, et s'attribua chez elle toutes les prérogatives de la souveraineté [1]. L'assemblée unique qui, depuis la déclaration d'indépendance, avait présidé à la conduite de la guerre, continua à régir la confédération, mais on s'aperçut bientôt qu'elle était impuissante à gouverner le pays pendant la paix. Menacé de l'immense péril de voir la confédération se dissoudre, le peuple américain donna pour la seconde fois le grand spectacle d'une nation énergique et sensée, qui cherche son salut en elle-même. Une convention, composée de députés des divers États, fut convoquée à Philadelphie pour rectifier et fortifier la constitution fédérale. Cette assemblée peu nombreuse, puisqu'elle ne comptait que cinquante-cinq membres, renfermait de très-grands esprits et de nobles caractères : Washington, Franklin, Madison, les deux Moriss, Hamilton. Le 17 septembre 1787, à la suite de délibérations approfondies, elle offrit à l'adoption du peuple le corps des lois organiques qui régit encore de nos jours l'Union américaine. Présentée par Washington, acceptée par le congrès, la nouvelle constitution fut adoptée successivement par tous les États. L'ancienne constitution, celle de 1778, était demeurée complétement étrangère à la question

[1] Voir C. Moreau, *Les prêtres français émigrés aux États-Unis.* — Voir Marshall, *Histoire des missions chrétiennes.*

religieuse; la nouvelle constitution, dans le premier de ses amendements, contenait un article ainsi conçu : « Le congrès ne pourra rendre aucune loi pour établir une religion, ni pour prohiber le libre exercice d'une religion ; aucune loi pour restreindre la liberté de la parole ou de la presse, le droit de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement, afin d'obtenir le redressement de quelque grief. »

Cette proclamation concise et nette du droit laissé à chacun de vivre selon sa conscience, et de suivre librement et publiquement sa religion, ne devait point être aux États-Unis, comme en tant d'autres lieux une formule vaine, une promesse illusoire. A partir du jour où on la publia, les anciennes lois pénales édictées par l'intolérance des temps antérieurs furent abolies ; les catholiques exclus jusqu'alors de tous les États, sauf un seul, se montrèrent partout à découvert.

Avant la guerre de l'indépendance, ces fils de la vraie Église, disséminés en petit nombre sur une étendue plus vaste que l'Europe entière, étaient administrés sous le rapport spirituel par un supérieur du clergé, ayant le titre de vicaire général du vicaire apostolique de Londres. Lorsque la nouvelle constitution eut promulgué pour tous la liberté des cultes, les hommes d'État de l'Union pensèrent qu'il était nécessaire de rompre les liens qui pouvaient attacher les catholiques américains au vicaire apostolique résidant en Angleterre. Les membres du clergé catholique profitèrent de cette disposition, se concertèrent entre eux, et formulèrent une demande auprès du Souverain Pontife pour obtenir l'érection d'un siége épiscopal aux États-Unis. Pie VI, alors régnant, accueillit favorablement cette demande, la fit porter à l'examen de la congrégation *de propaganda fide*, et approuva, le 17 juillet 1789, le décret qu'elle rendit, portant que tous les prêtres qui exerçaient le ministère dans les États-Unis, se réuniraient pour déterminer dans quelle ville serait placé le siége épiscopal, et pour désigner lequel d'entre eux leur paraîtrait le plus propre à être élevé à l'épiscopat, privilége qu'on leur accordait pour cette fois seulement et par insigne faveur. Sitôt que le décret rendu à Rome leur fut connu, ces prêtres s'assemblèrent et décidèrent à l'unanimité que Baltimore serait la ville la plus convenable pour l'érection d'un évêché, parce qu'elle était au centre des États et qu'elle renfermait encore un assez grand nombre de catholiques[1]. Quant au choix de l'évêque, sur vingt-six votants qui

[1] Le Maryland renfermait près de 16,000 catholiques, et l'on n'en comptait que huit à neuf mille dans le reste des États-Unis. Partout la pénurie des prêtres était extrême; il ne s'en trouvait que dix-neuf dans tout le Maryland, cinq dans la Pensylvanie, moins encore dans les autres États.

composaient la réunion, il y en eut vingt-quatre qui désignèrent le docteur Carroll, prêtre de naissance américaine, zélé, instruit, digne en tous points des temps apostoliques, entièrement dévoué à la mission du Maryland, depuis que la suppression de son ordre, la Compagnie de Jésus, l'avait ramené d'Europe en Amérique.

La bulle qui érigea le premier siége épiscopal dans les États-Unis fut signée à Rome, le 6 novembre 1789. En France, par un contraste douloureux, presque à ce même jour, le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale, livrée aux passions philosophiques et irréligieuses du dix-huitième siècle, prononçait le décret de la confiscation des biens du clergé et ouvrait l'ère funeste des spoliations, des outrages et des violences envers l'Église et les ministres de Dieu. La révolution américaine, glorieuse et pure de tout excès, finissait précisément à l'heure où commençait la révolution française.

Personne n'ignore quels ont été depuis cette époque les progrès de la religion catholique aux États-Unis : ils vont chaque jour s'accroissant, et ils sont immenses, comme la grandeur et la prospérité de ce libre pays[1]. Cependant on se tromperait si l'on croyait qu'ils suivirent immédiatement la promulgation de la constitution nouvelle. Pendant longtemps, les catholiques durent se contenter d'être simplement tolérés, et d'avoir la liberté d'exercer humblement leur culte. Dans la plupart des États, ils demeurèrent exclus de tout emploi public. L'État de New-York en particulier se distingua par son hostilité envers eux. Jusqu'en 1806, ils y furent privés de tout droit, même de celui de citoyen. Une loi de l'État édictée contre eux, portait que pour être admis au titre civique, il fallait abjurer solennellement toute obéissance spirituelle ou non à un pouvoir ecclésiastique établi sur une terre étrangère. Dans ce même État, plus encore que partout ailleurs, les ministres des diverses sectes protestantes cherchaient à attirer le mépris sur tout ce qui appartenait à l'Église romaine. Chaque jour de fanatiques prédicants jetaient l'insulte sur le clergé catholique, sur ces *fils de la Babylone maudite*, ces *disciples de Bélial*, ces idolâtres, ces papistes. Si le nom de prêtre était en horreur à New-York, celui de catholique y était en mépris. Le petit troupeau de la vraie Église ne comptait guère en son sein que des émigrés irlandais. Ces pauvres gens vivaient pour la plupart dans un état voisin de la misère. L'humilité de leur condition se reflétait sur la religion qu'ils professaient, et achevait de lui enlever tout prestige aux yeux d'un peuple épris jusqu'à l'excès du vulgaire éclat des richesses. Dans l'État de

[1] Vers la fin de l'année dernière (l'année 1866), on estimait à six millions le nombre des catholiques répandus sur le territoire des États-Unis. La hiérarchie du clergé se composait de 7 archevêques, 39 évêques, et environ 2,600 prêtres; 15 évêchés nouveaux devaient être élus prochainement.

New-York, à cette époque, la conversion d'un protestant au catholicisme était un fait inouï, un de ces faits exceptionnels qui, lorsqu'ils viennent à se produire, sont un sujet d'étonnement et de scandale universel.

III

Elizabeth Seton connaissait de tout temps l'aversion du protestantisme envers les catholiques, mais, prête à tout sacrifier pour répondre à l'appel de Dieu, elle était arrivée d'Italie en Amérique avec la résolution bien arrêtée d'embrasser cette sainte religion qu'on méprisait, qu'on détestait en son pays. Une grâce surnaturelle la soutenait. Forte de sa conscience et ferme dans sa foi, elle ne se sentait point accessible au découragement qui naît des considérations humaines. Du jour où elle avait entrevu la vérité, cette lumière lui était apparue toujours plus éclatante et plus belle : l'étude, la réflexion, la prière, avaient apporté la certitude en son esprit. Celui qui, le premier, avait été son guide dans la voie de la vérité, Filippo Filicchi, lui avait préparé un précieux appui pour le moment où elle se retrouverait en pays protestant, exposée à de grandes difficultés, peut-être à de grandes luttes. Dans un voyage qu'il avait fait aux États-Unis, peu de temps avant la guerre de l'indépendance, il avait connu d'une manière particulière le docteur Carroll, alors simple prêtre. C'était à lui qu'il avait pensé pour achever l'œuvre de la conversion d'Elizabeth. Quand celle-ci était partie d'Italie, il lui avait remis pour le nouvel évêque de Baltimore une lettre de recommandation très-pressante, dans laquelle il racontait les espérances qu'il avait conçues pour elle. « En la voyant de près, disait-il à l'évêque, j'avais remarqué à côté de tant d'autres qualités éminentes, une rare disposition de son cœur à la piété, et une assiduité touchante à ses devoirs d'épouse et de mère; comme je croyais aussi apercevoir en elle une sincérité d'esprit peu commune, je fus frappé de la pensée que la Providence avait disposé son voyage en Italie, dans la vue toute spéciale de redresser les préjugés qu'elle avait contre notre religion, d'éclairer son esprit et de lui faire découvrir la véritable Église afin de l'y attirer.

« Tandis que je me flattais de cet espoir et que je réfléchissais à toutes ces choses dans un silence discret, elle-même me donna à connaître que je ne m'étais pas trompé. Elle me pria de lui communiquer toutes les lumières que je pouvais avoir à ce sujet. Je secondai

ses vues avec bonheur et avec crainte tout à la fois : avec bonheur, à cause du résultat que j'espérais ; avec crainte, à cause de mon indignité, de mon peu de capacité et de science. La pensée que la Providence emploie souvent les instruments les plus faibles afin que sa puissance et sa gloire en reçoive plus d'éclat, m'encourageait cependant. Je réunis pour elle tous les éclaircissements que je pus ; mes paroles semblaient triompher de ses préjugés et éclairer son intelligence. Pour suppléer à mon défaut de savoir, je lui procurai les meilleurs ouvrages que je pus trouver, entre autres l'*Exposition de la doctrine catholique* de Bossuet. Je lui recommandai de prier et de consulter ceux qui ont mission pour enseigner. Au moment où elle nous quitta, je lui promis d'intéresser en sa faveur votre charité, afin que vous voulussiez bien ne pas lui refuser les instructions que je n'étais pas en état de lui donner pour régler sa conduite, et lui montrer ses devoirs de conscience dans les circonstances particulières où elle se trouve. Tout ceci, je le sollicite maintenant de votre bonté, pour l'avantage de cette âme et pour la gloire de celui qui vous a appelé à paître une partie de son troupeau. »

Si Elizabeth se fût adressée à M. Caroll, il est certain qu'elle se fût épargné une grande partie des perplexités qui s'emparèrent bientôt de son esprit. Mais à peine fut-elle arrivée à New-York, qu'Antonio Filicchi, inspiré par une intention plus généreuse que prudente, lui donna le conseil d'informer son ancien pasteur et ses amis, de l'éloignement qu'elle éprouvait pour leur communion et de la résolution qu'elle avait prise d'en abjurer les erreurs. Cette déclaration tout à fait inattendue souleva contre Elizabeth une tempête d'indignation ; elle s'en montra peu émue. Dès lors, tout un système d'obsession habilement suivi, fit place à l'explosion des premiers emportements. Ceux qui l'entouraient ne se trompaient pas en pensant que s'il y avait quelque moyen de la vaincre, c'était en usant auprès d'elle de persuasion et de douceur. Cette âme, que nous avons vue jusqu'ici toujours debout pour le sacrifice, n'ignorait pas ces tendres sentiments qui donnent tant de prise à la faiblesse. La crainte de s'aliéner des affections qui lui étaient chères la jetait dans une angoisse indicible, il n'est rien qu'elle n'eût souffert plutôt que la froideur et l'abandon des siens. Son attachement à ses affections était vraiment son côté vulnérable ; ce fut par là qu'on se flatta de l'atteindre.

Un des hommes qui inspirait à Elizabeth le plus de respect, d'attachement et d'admiration, était son ancien pasteur, le R. Henry Hobart, qui devint plus tard évêque de l'Église épiscopalienne dans l'État de New-York. Écrivain distingué, prédicateur éloquent et populaire, rempli d'esprit et de feu, zélé, toujours prêt à la lutte, M. Hobart possédait tous les dons qui exercent sur les esprits une in-

fluence presque irrésistible. Il faut entendre l'historien de sa vie[1], parlant de lui à une époque où, fort jeune encore, il avait été choisi comme député au synode général : « Henry Hobart, dit-il, était le représentant le plus capable que pût avoir l'Église. Comme chef, il possède tous les talents ; comme orateur, il est le plus parlementaire ; jamais je n'ai vu cet homme lancé hors de son centre. »

Une amitié qui remontait aux jours de son enfance unissait Elizabeth à M. Hobart. Les années avaient affermi ce lien ; autour d'elle, dans la famille de son mari, l'affection qu'on portait au jeune et vénéré pasteur était une sorte de culte. Elle ne pouvait oublier que son cher William à son lit de mort avait souvent prononcé le nom de Henry Hobart et s'était affligé de quitter la vie sans avoir reçu les consolations de son ministère. Troublée depuis longtemps à la pensée du mécontentement qu'elle s'attendait à rencontrer chez un tel ami, elle lui avait écrit pendant sa traversée : « A mesure que j'approche de vous, je tremble, lui disait-elle. Tandis que le brisement des vagues et leur incessante agitation m'offrent l'image de la destinée que Dieu m'a réservée, la pensée de me voir séparée de vous fait fondre mon cœur en larmes amères, mes mains en sont toutes baignées. Et toutefois, mon cher Henry, ne me soyez pas trop sévère. Vous respectez la sincérité : quand même vous me croiriez dans l'erreur, quand même mon désir de changer de religion vous paraîtrait à blâmer, je sais que la céleste et chrétienne charité plaidera pour me conserver votre affection. Pendant longtemps, j'ai vu que j'usais en vain toutes les forces de mon entendement et de ma raison, pour les placer au-dessus du prix que j'attachais à votre estime. Vous m'étiez donc plus cher que Dieu, et je ne m'en doutais pas! J'ai combattu inutilement jusqu'au jour où j'ai réfléchi que vous ne voudriez pas me faire une plus longue opposition; que vous ne voudriez pas prendre plaisir à me voir continuer une lutte si cruelle qu'elle finirait par détruire ma vie ; plus encore, ma paix avec Dieu. Pourtant si le sacrifice de votre chère amitié, de votre estime, doit être le prix de ma fidélité à suivre ce que je crois être l'appel de la vérité, je ne douterai point de la miséricorde de Dieu. S'il veut briser l'un des liens qui m'est le plus cher en ce monde, il m'attirera plus étroitement à lui. C'est là ma confiance ; elle est appuyée sur l'expérience du passé et sur la vérité des promesses de celui qui ne peut faillir. »

Henry Hobart, sincèrement attaché à Elizabeth et à sa famille, parut près d'elle comme un ami. Loin de se prévaloir de son titre de

[1] M. Wicart, cité par Samuel Wilberforce, *History of the protestant Episcopal Church in America*.

pasteur, il ne lui témoigna ni blâme ni amertume ; il se borna à lui exprimer la profonde tristesse qu'il ressentait d'un changement qui, disait-il, devait mettre un abîme entre elle et lui. Comme dernière marque de déférence et d'amitié, il lui demanda seulement qu'elle consentît à ce qu'ils entreprissent ensemble une série d'études et de controverses sur cette religion qu'elle voulait abandonner. Elizabeth se rendit à sa demande; et, dès lors, commencèrent d'intéressantes conférences, tantôt écrites, tantôt verbales, entre elle et M. Hobart. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que celui ci, fort de son éloquence et des ressources d'une science spécieuse, remportait une victoire presque complète. Mais, hâtons-nous de le dire, ce triomphe si prompt devait être de courte durée ; dans les vues de Dieu, il n'avait d'autre objet que d'accroître l'humilité d'Elizabeth, d'éprouver sa constance et de donner plus d'éclat à sa conversion.

LES BEAUX-ARTS EN 1867

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

LE SALON

PREMIER ARTICLE

Les esprits les plus bienveillants ne sauraient accuser l'année 1867 d'une tendresse excessive pour les beaux-arts. Le salon annuel s'est ouvert sans éclat et s'est fermé sans bruit, au milieu de l'indifférence de la foule. A l'Exposition universelle, l'art s'est vu relégué au centre de ce cercle qui va toujours s'élargissant de l'esprit à la matière. On n'arrive aux galeries de la peinture qu'après avoir épuisé sa curiosité et ses forces, et, dans le jardin où l'on court chercher le repos, comment accorder à la statuaire un regard distrait, quand le pavillon central des poids et mesures nous rappelle les devoirs austères de l'homme positif? La parole est donc à l'industrie. Et cependant, bien fou qui irait croire qu'en un pays, civilisé ou non, l'art peut jamais se taire. A la naissance des sociétés, comme à leur chute, l'art est toujours présent, il marque toutes les stations de leur progrès et de leur décadence. L'industrie disparaît, sa science s'évanouit, ses procédés se perdent. Ses œuvres restent seules. Or, si l'industrie travaille, c'est l'art qui crée les œuvres, c'est l'art qui survit à la fabrication la plus savante. On se souvient de ce qui arriva lors

de l'acquisition de la collection Campana. La bijouterie française, avec tous ses raffinements et ses ressources, se déclara impuissante à refaire les bijoux antiques ; pour retrouver le procédé de fabrication, il fallut s'adresser à des sauvages. Le temps avait effacé le travail, mais il avait respecté l'œuvre, et de ces produits de l'industrie grecque ou romaine, il a fait de simples objets d'art.

Même au Champ de Mars, dans ce grand concours des forces productives des nations, l'art domine, et sa voix, comme celle des orgues, étouffe le bruit de la vapeur. Certes, je le reconnais étranger à la création du bâtiment principal. Mais il en a décoré l'intérieur, et plusieurs de ces décorations sont des chefs-d'œuvre de goût. La plupart des édifices jetés au milieu du parc ne doivent à l'industrie qu'un outil, ils doivent à l'art seul leur pensée et leur exécution. Au dehors, l'art règne par l'architecture, par la statuaire, par le décor, par le paysage. Au dedans, qu'il s'agisse de tissus, de céramique, d'orfévrerie, de machines même et d'engins destructifs, il faut saluer partout sa coopération active. Non, rien d'humain ne se fait sans le sentiment du beau. Quand l'industrie a trouvé le cadre du besoin, c'est l'art qui détermine les profils de ce cadre, qui en fixe les lignes, qui en choisit la couleur.

L'idée d'abriter sous le même toit l'art et l'industrie n'aurait donc rien qui nous blesse, si la prétention symbolique du programme ne mentait pas à la vérité. Au lieu de cette arène, où l'art captif semble assiégé par des rivaux triomphants, il fallait déployer un éventail dont il aurait occupé tous les sommets. Dès lors, plus de confusion, plus de boudoirs étroits, plus d'annexes. L'art se serait étendu sans entraves, selon la loi de sa destinée. L'industrie peut subir des limites, parce que le besoin qu'elle satisfait se trouve borné par sa satisfaction même. Mais l'art est infini. Dernier emprunt de la pensée à la matière, il ne doit avoir devant lui que les espaces de l'idéal.

Ainsi l'erreur du symbole, en resserrant la place des beaux-arts, a conduit d'abord à l'injustice, et ensuite au mensonge. Il est possible que l'Exposition universelle de 1867 indique les progrès accomplis depuis douze ans par l'industrie de toutes les nations. Il est faux qu'elle donne un aperçu des plus belles œuvres produites par la peinture, la sculpture et l'architecture pendant la même période. On aura beau vouloir réduire le rôle des beaux-arts à une jouissance de *dilettantisme* individuel, l'évidence et l'histoire réclameront toujours la prééminence en faveur de l'art monumental. Or, combien d'édifices religieux et civils ont été construits depuis douze ans, combien de statues se sont dressées sur les places publiques, combien de peintures ont décoré les murs des églises et des palais, sans que l'Ex-

position universelle daigne rappeler d'une façon quelconque ces œuvres monumentales, les plus importantes de toutes? L'architecture française n'expose que des études et des projets. Les travaux des archives des monuments publics témoignent seulement des restaurations entreprises. A l'étranger, on rencontre un certain nombre de dessins relatifs à des monuments exécutés, et même quelques modèles. Mais l'Angleterre est la seule nation qui ait eu l'idée, bien simple cependant, de figurer par des photographies les œuvres les plus méritoires de ses architectes. La sculpture avait à sa disposition le moulage ou la maquette. Aucun témoin n'atteste ses productions monumentales, et, sans quelques statues de souverains qui chevauchent sur les gazons, on pourrait croire qu'elle borne son ambition à reproduire indéfiniment des faunes et des nymphes d'un placement difficile. La peinture se raconte mieux encore par des esquisses, des cartons, des dessins, des photographies. La Belgique, l'Autriche, la Bavière ont, à ce point de vue, une exposition intéressante, mais encore incomplète. L'Espagne a envoyé quelques esquisses. Un seul cadre d'Hippolyte Flandrin représente les peintures monumentales de la France. Mensonge éclatant et flagrante injustice! Mensonge, puisque les catalogues des salons annuels depuis 1855 permettent de dresser une liste de près de quarante édifices décorés de peintures par des artistes tels que MM. Lehmann, Jobbé Duval, Gigoux, Lenepveu, Bouguereau, Alex. Hesse, Balze, Lafon, Matout, Barrias, Puvis de Chavannes, Lehenaff, Delaborde, Signol, Cibot, Steinheil, Denuelle, etc. — Injustice : car ces travaux, honorables entre tous, n'obtiennent pas même une mention au catalogue de l'Exposition universelle et ne concourent pas aux récompenses. Ainsi, pendant qu'un infime tableau de genre, jugé digne d'une médaille, signalera à l'Europe et au monde le nom de son auteur, l'art monumental, tout entier frappé d'ostracisme, voue au silence, à l'oubli, au dédain, les artistes assez osés pour préférer ce qui est grand à ce qui est petit, ce qui est glorieux à ce qui est misérable, ce qui est désintéressé à ce qui est productif. En vérité, au lieu de figurer par des à peu près l'histoire du travail depuis les époques antédiluviennes, ne valait-il pas mieux exposer tout simplement l'histoire des travaux de l'art monumental depuis une douzaine d'années ?

Voilà donc une lacune qui suffirait à vicier le principe des expositions des beaux-arts prétendues universelles. Une autre non moins considérable à l'Exposition de 1867, c'est l'absence des maîtres. On nous dira qu'il n'y en a plus. Je crois qu'il en existe encore quelques-uns. Mais surtout, parmi ceux que nous avons vus mourir, plusieurs avaient le droit de figurer au concours actuel. Le règlement admet tous les artistes encore vivants après l'exposition dernière. Or, sait-on

combien d'œuvres capitales auraient pu prendre place au Champ de Mars et y représenter la grande peinture française? D'Ingres, nous aurions eu la *Bienheureuse Germaine*, *Molière chez Louis XIV*, *Jésus au milieu des Docteurs*, le dessin de l'*Apothéose d'Homère*; de Delacroix, les huit tableaux de chevalet, exposés au salon de 1859, sans parler des esquisses de la *Chapelle des Anges* à Saint-Sulpice; d'Ary Scheffer, *Jacob et Rachel*, la *Tentation du Christ*, le *Christ au roseau*, le *Christ et Saint-Jean*, le *Baiser de Judas*, *Faust à la Coupe*, *Marguerite à la fontaine*, les *Douleurs de la terre montant au Ciel*; de Paul Delaroche, les *Girondins*, la *Vierge chez les saintes Femmes*, la *Vierge en contemplation devant la Couronne d'épines*, le *Retour du Golgotha*; d'Horace Vernet, les portraits en pied des maréchaux Bosquet et Canrobert, le *Zouave trappiste*, les *Grenadiers de la Garde*, le *Prisonnier autrichien*; de Léon Benouville, les *Deux Pigeons*, *Poussin sur les bords du Tibre*, *Jeanne d'Arc*, *Sainte Claire recevant le corps de saint François*; enfin, au *Portrait de l'Empereur*, d'Hippolyte Flandrin, auraient pu s'ajouter ceux de la *Jeune fille à l'œillet*, du prince Napoléon, du comte Walewski, et les dessins des peintures exécutées tant aux absides de l'Église d'Ainai, à Lyon, que dans la nef de Saint-Germain des Prés. La sculpture nous aurait donné : de Rude, le *Groupe d'Hébé*, l'*Amour dominateur*, le *Christ en Croix*; de Simart, l'*Art demandant ses inspirations à la poésie*; de Duret, la *Comédie*, la *Tragédie*, et la statue de *Rachel dans le rôle de Phèdre*. Toutes les œuvres que je viens d'énumérer, — et je n'ai énuméré que les principales, — toutes, postérieures à 1855, avaient leurs entrées au Champ de Mars. Si donc les maîtres sont absents, n'en accusez pas le malheur des temps ou la stérilité de l'art français. La faute retombe sur ceux qui, chargés de remplir les galeries, en ont exclu les plus dignes.

Après les morts, les vivants. M. Lehmann a-t-il cessé de compter parmi les premiers artistes de notre époque? D'où vient que nous ne trouvons à l'Exposition ni son *Éducation de Tobie*, ni son *Repos*, ni son *Portrait de l'abbé Gabriel*, ni son *Retour de Tobie* et ses portraits du salon de 1866? M. Baudry se porte bien, et cependant vous chercheriez en vain au Champ de Mars la *Fortune et l'Enfant*, la *Toilette de Vénus*, *Charlotte Corday*, la *Perle et la Vague*, les portraits de M. Beulé, de M. Guizot et de M. Dupin. M. Amaury Duval, M. Lenepveu, M. Gleyre, M. Ricard, M. Auguste Hesse, M. Léon Cogniet, M. Diaz, M. Muller, M. Boulanger, et quantité d'autres qu'il serait trop long de citer, brillent également par leur absence. Volontaires ou non, ces abstentions n'en sont pas moins regrettables. Faut-il les croire motivées par des questions personnelles? Serait-il vrai, ainsi qu'on le raconte, que le choix des mé-

dailles d'honneur donne lieu aux mêmes manœuvres que le vote de certaines lois dans les Assemblées politiques? Il y aurait donc une entente préalable, une sorte de compromis antérieur à l'Exposition, ayant pour conséquence inévitable et prévue d'en fausser les résultats? Mais alors, l'Europe artiste, qui accourt de bonne foi au Champ de Mars avec l'espoir d'y trouver l'expression de l'art contemporain, assisterait, sans le savoir, à une fête de famille?

Si le rôle des beaux-arts nous paraît amoindri à l'Exposition universelle de 1867, les causes nous en sont maintenant connues. D'une part, insuffisance du local, promiscuité mal entendue de l'art et de l'industrie; d'autre part, lacune de l'art monumental, absence des maîtres morts depuis une douzaine d'années, abstention de plusieurs maîtres vivants et d'un grand nombre de leurs disciples. Bien différente de sa sœur aînée, la solennité actuelle ne peut donc présenter qu'un spectacle de fantaisie. En 1855, l'art s'affirmait par quelques individualités de premier ordre et par quantité de talents moyens. En 1867, la moyenne reste seule, la tête a disparu. Comme un serpent décapité se survit à lui-même, le tronc mutilé de l'art contemporain s'agite encore au Champ de Mars, tandis que sa queue vient de mourir au salon annuel. E sayons du moins de réunir les deux derniers tronçons et d'apprécier la somme de vitalité qui leur reste.

I

En dépit du nom dont elles se parent les Expositions universelles des beaux-arts, seront toujours, en France (et peut-être ailleurs), des Expositions françaises. Toutefois, au point de vue de l'universalité, un progrès réel s'est accompli de 1855 à 1867. Il y a douze ans, plus de la moitié des exposants, plus de la moitié des œuvres exposées, appartenaient à la France. Sur les quatre mille œuvres d'art exposées cette année, la France n'en compte plus qu'un millier, et le chiffre de ses artistes, qui n'atteint pas cinq cents, représente à peine le quart du nombre total des exposants. La part infiniment plus large faite à l'art étranger vient encore s'ajouter aux autres causes qui altèrent le caractère de l'Exposition actuelle. Évidemment, l'art français n'apporte pas au concours universel toutes les forces dont il dispose. Mais, malgré tout, ni les conditions défavorables énumérées plus haut, ni sa courtoisie envers ses hôtes ne peuvent l'empêcher d'y tenir le premier rang. En 1867, comme en 1855, l'art français conserve une supériorité incontestable, sanc-

tionnée par les récompenses du jury international. Seulement, cette supériorité s'est déplacée. Sauf une exception toujours en notre faveur, elle ne porte plus ni sur les mêmes noms ni sur les mêmes genres.

Trois grands noms résumaient, en 1855, la suprématie de la peinture française : Ingres, Delacroix, Horace Vernet; trois grands souffles qui dominaient non-seulement notre école, mais les écoles étrangères : le style, le drame, le patriotisme. Sur le terrain du style, la Prusse luttait avec nous, grâce à Cornélius : cependant Ingres l'emportait encore, de toute la supériorité de la peinture définitive sur le carton. Aujourd'hui, ces noms ne sont plus que des souvenirs. Le souffle qui les animait s'est-il éteint avec eux? Personne ne se lève-t-il pour les remplacer? Quelles œuvres nous apparaissent vivantes et fortes dans les trois catégories où ils primaient il y a douze ans?

Un seul peintre contemporain semble aspirer à la succession d'Ingres, c'est M. Cabanel. Afin que le public ne s'y trompe pas, il vient de lui donner sa carte, le *Paradis perdu*. Si l'immense toile exposée sous ce titre n'a pas la portée que je lui attribue, elle n'en a aucune. Accuser M. Cabanel d'avoir voulu peindre une page d'art religieux serait vraiment lui faire injure. Croire qu'il s'est senti dominé par la beauté du sujet et qu'il l'a traité pour satisfaire une conviction, témoignerait d'une candeur trop juvénile. L'auteur du *Paradis perdu* a prétendu montrer que la grande peinture n'a rien qui l'effraye, et c'est pourquoi il a choisi à la fois un des sujets les plus élevés de l'histoire et les dimensions les plus vastes que puisse comporter un tableau. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. A-t-on jamais reproché à Gros d'avoir grossi jusqu'au triple de la nature humaine les personnages de la *Bataille d'Aboukir?* Adam et Ève, ces aïeux de l'humanité, comportaient évidemment des proportions analogues, et, puisque le peintre y ajoutait Dieu lui-même, rien ne l'obligeait à se renfermer dans les limites étroites de la *Vision d'Ezéchiel*. Et cependant, que l'on place par le souvenir le *Paradis perdu* à côté de la *Vision d'Ezéchiel* ou de la *Bataille d'Aboukir*, on reconnaîtra bien vite que ni la grandeur du sujet ni la grandeur de la toile ne suffisent pour produire une œuvre de grande peinture. Il y faut quelque chose de plus. La question est de savoir si M. Cabanel possède ce quelque chose. Quand Raphaël a peint la *Vision d'Ezéchiel*, il se faisait une grande idée du Dieu dont il traçait l'image sur une petite toile. Gros voyait des héros dans les guerriers arabes que fauche le sabre de Murat. Ou je me trompe fort, ou l'Adam de M. Cabanel n'a rien d'héroïque; son Ève est tout au plus touchante; quant à la figure qui représente le Dieu éternel, le créateur des mondes, son person-

nage a l'air de l'embarrasser autant qu'il a gêné les habitudes mondaines de l'artiste. Il est vrai que la coiffure chiffonnée des anges ne laisse rien à désirer aux amateurs de la mode; Satan a étudié à l'Opéra ses effets de trappe; aucun jardin d'hiver ne saurait fournir une flore aussi éloignée de la nature vulgaire que celle du *Paradis;* enfin, le glaive à la flamme de punch est une création hors ligne. Je reconnais tous ces mérites, je dirai même que les couleurs s'accordent avec autant de bonheur que les laines assorties par une main de femme sur un tabouret de piano. J'accepterai, si l'on veut, le dessin hasardé des nudités d'Ève, j'irai jusqu'à louer les tons délicats qui les nuancent, et je signalerai, en plusieurs parties du tableau, une certaine élégance de lignes. Mais tout cela, charme, élégance, délicatesse, frisure, flamme de punch, et le reste, tout cela n'est pas le quelque chose qui fait la grande peinture. Entre M. Cabanel et son œuvre il y a un malentendu. Vient-il de ce que l'auteur du *Paradis perdu* se serait trompé en mouillant son pinceau d'essence de tubéreuse? Aurait-il prié le romancier de *Jésus* de lui traduire la Genèse, ou n'a-t-il lu le poëme de Milton que dans les versions d'un pensionnat de demoiselles? Quoi qu'il en soit, il faut bien convenir que le *Paradis perdu* de M. Cabanel n'a rien de grand, si ce n'est sa toile, et que la succession d'Ingres reste ouverte.

La *Nymphe enlevée par un faune*, la *Naissance de Vénus* s'adaptaient mieux à l'idéal que s'est fait M. Cabanel, idéal tout moderne, où la distinction et l'élégance remplacent ces vieilles qualités d'autrefois, la noblesse et la majesté. Le dessin n'a plus besoin d'être ferme et serré, pourvu qu'il soit agréable, et l'on tient le coloris quitte de chaleur et d'éclat, s'il réalise aux yeux le brillant velouté d'un tapis. Sur ce terrain M. Cabanel est un maître. Dans la *Nymphe enlevée* il rivalise avec les Gobelins, dans la *Naissance de Vénus* avec Sèvres. Dans ses portraits, nul ne l'égale, lorsqu'il s'agit de peindre une belle personne; il sait conserver autour de ses modèles l'auréole d'enivrement que produisent les succès de bal, il excelle à rendre la beauté des bras et des épaules, et son pinceau moelleux défie le grain des étoffes les plus nouvelles. Si le modèle, au lieu de se nommer madame la comtesse de Clermont Tonnerre ou madame F..., se nomme M. Rouher, l'art exquis de M. Cabanel suffit encore pour nous donner une image assez juste d'un ministre de notre temps. Mais le portrait du souverain lui est interdit, au même titre que le sujet du *Paradis perdu.*

L'exposition universelle nous montre à quelques pas l'un de l'autre le *Napoléon III* de M. Cabanel et le *Napoléon III* d'Hippolyte Flandrin. Après l'étude comparée que j'ai faite de ces deux portraits, il me paraît inutile d'y revenir. Peut-être les souverains en visite

ont-ils préféré le premier. Je ne crois pas que le populaire s'y trompe. Chez M. Cabanel la ressemblance satisfait peut-être mieux les intimes, ou soi-disant tels. Hippolyte Flandrin a peint un Empereur, et l'on ne peut assez déplorer la mesure néfaste qui arrache cette œuvre grande et forte au Musée du Luxembourg pour la placer dans une salle du Tribunal de commerce. Avant de subir la disgrâce dont on l'a frappé, le *Portrait de l Empereur* aura du moins rappelé au public de l'Exposition universelle le nom du peintre de Saint-Germain des Prés, seul digne héritier des traditions de style que le nom d'Ingres personnifiait en 1855.

A défaut d'un artiste vivant qui résume les traditions du grand art, le style reste toujours la marque distinctive de l'école française au milieu des écoles étrangères. Il atteste la direction sérieuse de nos études. Certes, ni M. Puvis de Chavannes, ni M. Delaunay, ni M. Giacommotti, ni M. Ulmann, ni M. Lévy, ni M. Clément, ni M. Lefebvre, ni M. Henner n'ont dit encore leur dernier mot. Aucun d'eux n'expose une œuvre irréprochable. Ils ont beaucoup à apprendre. Ils ne sont pas des maîtres. Mais ils sont une école : ils marchent, en rangs serrés, dans une voie où nulle école étrangère ne les suit. Tout au plus aperçoit-on quelques tentatives isolées. La Bavière elle-même, malgré la hauteur de l'idéal qu'elle poursuit, ne présente pas un groupe de peintres aussi compacte ni un ensemble d'œuvres aussi fortes. La *Mort de César*, de M. Piloty; le *Périclès* de M. Foltz manquent de souffle à côté du *Serment de Brutus* de M. Delaunay, du *Junius Brutus* de M. Ulmann, de l'*Agrippine* de M. Giacomotti. La *Mort de César*, exposée au salon annuel par M. Clément, était encore un de ces tableaux d'histoire sérieusement conçus et étudiés, qui établissent, en dépit de toutes les attaques, la supériorité incontestable de notre école de Rome. Ni M. Genelli, ni M. Willich, ni la Bavière, ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni la Prusse, qui pourtant envoient en Italie des pensionnaires libres, n'ont exposé une simple étude de nu comparable à celles de M. Lefebvre et de M. Henner. L'*Idylle* de M. Feuerbach est le seul tableau étranger où le dessin correct de la forme s'allie à l'élégance du mouvement et au charme de la composition. Voyez ce que devient, entre les mains de M. Leighton, peintre anglais, le sujet antique des *Fiancées de Syracuse*. Pour trouver en ce genre une œuvre de valeur, il faut aller en Danemark, où le *Samson tournant la meule*, de M. Bloch, mérite les éloges de tous les hommes qui attachent quelque importance aux qualités fondamentales de la peinture historique, la correction, l'expression, le caractère : cependant M. Bloch n'a pas obtenu de médaille. Enfin, j'oserai dire que nulle part ne se rencontre une préoccupation analogue à celle de M. Puvis de Chavannes, préoccupation

trop abstraite assurément, mais digne de tous nos respects même dans ses erreurs du dernier salon, car, avec des qualités insuffisantes d'exécution, elle affirme, au milieu des vulgarités qui nous inondent, la noblesse de l'idéal et la puissance du style.

II

La peinture religieuse laisse la balance plus égale entre l'Europe et la France. Tandis que la tradition académique semble appartenir en propre au génie français, le christianisme prouve son universalité en suscitant chez presque toutes les nations catholiques des artistes interprètes de la foi. En Angleterre, un seul peintre s'inspire des saints Évangiles, M. Fisk, et c'est pour les traduire en caricatures. Mais la Bavière, la Belgique, l'Autriche, la Prusse, l'Italie, exposent des tableaux excellents et des cartons meilleurs encore. Même dans la schismatique Russie vous rencontrez un tableau d'inspiration chrétienne, la *Cène*, de M. Gué, tentative originale où l'effet pittoresque n'étouffe pas le sentiment, et, si dévoyée que paraisse l'Espagne à la poursuite du réalisme, un de ses artistes, M. Vera, a su représenter, avec l'élévation et la simplicité requises en un pareil sujet, les chastes noces de sainte Cécile.

L'Italie, qui affiche volontiers son indépendance en empruntant à un répertoire usé des scènes d'inquisition et de moinerie, compte jusqu'à trois tableaux religieux d'une certaine importance. Le *Saint Laurent distribuant ses biens*, de M. Pollastrini, a les qualités sérieuses et dignes d'un de nos prix de Rome. Le *Martyre de saint Barthélemy*, de M. Hayez, témoigne de tendances plus coloristes. Par la correction du dessin, la fermeté du modelé, la sobriété du style, le *Saint Charles Borromée*, de M. Mancinelli, le place au premier rang[1].

En Prusse, les cartons de Cornélius rappellent à la fois et le nom glorieux du réformateur de l'art allemand et le deuil encore récent de sa mort. Sa main tremblait déjà quand il dessina son œuvre suprême, l'*Apparition du Christ aux apôtres*, mais la pensée n'avait rien perdu de son élévation ni le sentiment de son énergie, et la virilité du style survivait aux défaillances du crayon. La *Cène* de Henri Hess, exposée en Bavière, est un autre souvenir de deuil, un autre

[1] La plupart des tableaux italiens celui de M. Ussi entre autres, ne figurent pas au catalogue, même dans la deuxième édition. Il faut, si l'on veut étudier cette partie de l'Exposition, se procurer une petite brochure, *les Beaux-Arts italiens à l'Exposition universelle*, publiée à la librairie Baudry, par M. Marcello Ranzi, qui a su nous donner, avec une partialité très-excusable, de très-bons renseignements.

témoignage des grandes aspirations de cette renaissance religieuse dont il fut aussi un des chefs. Pourquoi Overbeck manque-t-il à côté des compagnons de sa jeunesse, au milieu des disciples qu'il a contribué à former? En dépit des divisions politiques, tous les cartons exposés en Bavière, en Prusse, en Autriche et jusqu'en Belgique, sont nés des mêmes influences. Aucun ne se rattache à l'influence française. Tous dérivent d'une source commune. Il serait difficile d'analyser les nuances qui les distinguent. Qu'il s'agisse de M. Fuhrich, de M. Mader, de M. Klein ou de M. Pfannenschmidt et de M. Nemer, ou de M. Guffens et de M. Swerts, le sentiment chrétien conserve sa pureté primitive et traditionnelle, le degré d'onction varie sans que la foi vacille ; l'exécution, plus ronde ou plus serrée, obéit à la même loi de simplicité, le résultat est toujours un enseignement du dogme par les beautés figuratives de l'art. Dans des dimensions inférieures, la *Vie de sainte Élisabeth*, de M. Maurice de Schwind, les *Illustrations de la Bible*, de Strœchuber, se recommandent par des qualités identiques. Partout, la piété, l'expression délicate, la sobriété du style, le dédain du pittoresque, le sacrifice du procédé. Le *Missale Romanum*, œuvre collective de l'Académie des beaux-arts de Vienne, offert par l'empereur d'Autriche à Sa Sainteté le pape Pie IX, est un monument unique de cet art qui sait rester grand malgré le cadre et marier avec mesure la fantaisie et le sentiment.

Quand ils abordent la peinture à l'huile, les artistes de l'École allemande perdent évidemment de leurs forces. Cependant, après les cartons, plusieurs tableaux méritent encore d'être cités. Les *Pietà*, de M. Roeting, de M. Kaselowski, de M. Feuerbach, l'une plus dramatique, l'autre plus tranquille, la troisième pleine de douleur et d'austérité, sont de bonnes toiles religieuses. La *Vierge au Calvaire*, de M. Thomas, la *Vierge et l'Enfant* et le *Christ mort*, de M. Verlat, se rapprochent davantage de la peinture française, et le *Saint Laurent martyr*, de M. Meunier, s'y confond tout à fait. Le salon annuel nous a montré d'un autre artiste belge, M. Wulffaert, un *Martyre de saint Pierre remarquable* par la force de la couleur. Mais comment classer la *Martyre* de M. Max, qui attire tous les regards au fond de l'Exposition bavaroise? Du supplice de sainte Julie M. Max a vu surtout le côté sensible, une jeune et jolie femme étendue sur une croix ; la propreté exquise de sa peinture prouve qu'il s'est adressé plutôt aux nerfs des gens du monde qu'à la piété des fidèles.

Si puissant qu'ait été l'élan religieux de l'art germanique, l'École française semble s'être fait un point d'honneur de s'y soustraire, ou, le peu qu'elle en a accepté, elle s'est hâtée de le fondre dans ses traditions antérieures. Jamais son admiration pour les vieux maîtres

chrétiens n'est devenue un enthousiasme exclusif. Jamais elle n'a consenti à brûler Raphael, Poussin, Le Sueur et Louis David sur l'autel de Giotto et de Frà Angelico. De là, un éclectisme plus correct, plus normal, mais aussi plus vague et moins saisissant. Toutefois, lorsque ce savant éclectisme s'attaque à un sujet religieux avec une conviction sincère, l'œuvre qui en résulte ne manque ni de sentiment ni de caractère. Le *Christ en croix*, de M. Dumas, ne perd rien à être dessiné et peint sans à peu près. M. Timbal se fait aisément pardonner la correction toute française de ses *Funérailles* et la bonne assiette de ses *Esquisses de la chapelle Sainte-Geneviève* exposées au salon annuel. M. Michel gagnerait-il en valeur mystique, si ses œuvres d'une piété si pénétrante, *Jésus source de vie*, la *Conversion intérieure*, la *Sainte-Communion* et le *Renoncement*, du salon de cette année, procédaient moins de la nature étudiée en dehors de toute préoccupation d'archaïsme? Faut-il condamner l'*Adoration des Rois* de M. Brune, parce qu'elle sent plus le dix-septième siècle que le treizième, ou le *Christ et les Lépreux*, de M. Glaize, parce qu'ils sont de notre temps? Loin de là, et j'avouerai même que, malgré ses allures un peu scholastiques, la *Repas libre des martyrs*, de M. Lévy, me paraît empreint d'un véritable caractère religieux. Si, de l'Exposition universelle je passe au Salon de 1867, j'amnistierai avec non moins de satisfaction et l'*Ordination de saint Honorat*, de M. Bénezet, et le *Refuge*, de M. Guérin, et le *Christ au tombeau*, de M. Heullant, trois œuvres sérieuses, plus réfléchies qu'émues, plus fortes que tendres, qui promettent à l'art chrétien de notre époque trois peintres de talent. Certes, s'il est un terrain, non pas neutre, mais sacré, où toutes les formes extérieures de l'art aient droit de cité, c'est celui de la peinture religieuse. Au nom du sentiment nous pouvons tout absoudre ; les fadeurs de M. Lazerges trouveront grâce à nos yeux aussi bien que les timidités de M. Quantin, le réalisme de M. Legros aussi bien que le colorisme de M. Klagman et la sagesse classique de M. Maillot. Le principe domine de trop haut pour que les vêtements dont on l'habille puissent le fausser, s'ils ont été taillés par une main habile, et, à défaut d'amour, dans un sentiment de respect.

Il est bien tard pour parler des cartons de l'École française dont le dernier salon offrait une réunion recommandable. Qui se souvient aujourd'hui des grandes pages dessinées par M. Hussenot et par M. Lobin? Je veux cependant payer un tribut mérité aux cartons de verrières de M. Claudius Lavergne et de M. Hirsch. Le *Rosaire* de ce dernier est une bonne promesse. Quant à M. Lavergne, il a rarement trouvé une inspiration plus heureuse que celle du vitrail qui symbolise le *Sacerdoce* en nous montrant N.-S. Jésus-Christ au milieu d'une

vigne dont les branches abritent des saints qui ont été prêtres : « Ego sum vitis, vos palmites. »

Ainsi, dans ce concours universel, l'art religieux a reçu des gages de toutes les nations qui savent peindre. Si l'on voulait réunir les tableaux et les cartons exposés qui relèvent de la pensée chrétienne, la petite église du Champ de Mars n'y suffirait certainement pas. Et cependant cette église, d'un aménagement si bien réussi, contient en quelque sorte l'embryon d'une idée qui attend une réalisation plus complète. La Belgique nous a déjà donné l'exemple d'une exposition spéciale d'art chrétien. Supposez qu'au lieu de se rencontrer épars selon les exigences des groupes et des classes, tous les objets créés par l'art ou par l'industrie pour l'honneur du culte, que renferme aujourd'hui l'Exposition universelle, fussent rassemblés en un même local. Ajoutez-y ce qui n'a pu entrer au Champ de Mars. Appelez au rendez-vous tout ce que les salons annuels reçoivent à contre-cœur et placent à contre-jour. Certes, le résultat affirmerait hautement la vitalité toujours plus active, toujours plus éclatante de l'art chrétien. Plus d'un nom obscur sortirait de l'ombre et du silence. Plus d'un artiste, gagné par l'exemple, délaisserait les régions inférieures où il se débat, pour apporter à l'Église un concours qu'elle ne refuse jamais. L'opinion publique mieux éclairée, saurait établir une différence entre les menus produits des talents à la mode qu'on leur présente comme des merveilles, et les productions sérieuses d'un art séculaire qui a donné à toutes les écoles du passé et du présent leurs chefs-d'œuvre incontestés. Peut-être alors verrions-nous cesser le scandale de ces médailles toujours prêtes à encourager le petit art aux dépens du grand.

III

Il est superflu d'en avertir le lecteur, aucun des artistes dont j'ai loué les œuvres religieuses, n'a obtenu une des récompenses du jury international. Dans toutes les nations, dans toutes les catégories, la médaille a toujours passé à côté du carton ou du tableau d'un caractère chrétien pour tomber sur une peinture de genre ou de paysage. Même en Allemagne, où la moisson nous a paru si abondante, les dix médailles de première, deuxième et troisième classe accordées à la Prusse, l'Autriche et la Bavière ont récompensé des pages d'histoire moderne, des sujets militaires, des paysages, des portraits. Seul, le grand carton de M. Kaulbach, l'*Époque de la Réformation*, a trouvé grâce devant le jury et obtenu une médaille d'honneur.

Si l'on ne considère que l'aspect grandiose de la composition, le caractère fièrement soutenu du dessin, la savante distribution des groupes, il est certain que l'œuvre de Kaulbach mérite la distinction *hors ligne* dont elle a été l'objet. Mais, dans ces sortes de tableaux synoptiques qui prétendent symboliser une époque, la pensée tient trop de place pour qu'on puisse la méconnaître. La théorie de l'art pour l'art cesse d'être de mise, dès que l'art se fait l'interprète d'une idée. Or, l'idée de M. Kaulbach apparaît clairement écrite. Il a voulu montrer l'admirable spectacle que présente, au seizième siècle, le développement des lettres, des arts et des sciences ; il a rassemblé les savants, les peintres, les sculpteurs, les poëtes, les écrivains, les philosophes, les capitaines, les souverains, qui, dans les divers pays de l'Europe, ont contribué à ce développement, et, au milieu de cette foule, au-dessus de ces grands esprits, il a placé un homme dont la vie et les œuvres résument à ses yeux le souffle inspirateur de la Renaissance. Cet homme, c'est Luther. On voit de suite par où le carton de M. Kaulbach prête le flanc à la critique. De quelque désintéressement religieux que l'on se pare, est-il possible d'absoudre l'idée-mère d'une telle composition? Que le directeur de l'école de Munich s'exagère le rôle de Luther, on n'a pas lieu de s'en étonner. Mais qu'il exagère l'exagération même, et qu'il aille jusqu'à attribuer à la réforme une influence quelconque dans la découverte de l'Amérique, voilà qui surprend. Groupez ensemble Luther, Calvin, Mélanchton, Zwingle, Érasme, Henri VIII, tant qu'il vous plaira. Ajoutez-y Arnaud de Brescia et quelques autres « précurseurs, » parmi lesquels vous placerez assurément Abailard et Savonarole : nous sommes habitués à ces fantaisies du roman. Je parie bien que vous n'avez omis ni Kopernic, ni André Vesale, ni surtout Galilée..., ce bon Galilée ! Mais Pétrarque? A quel titre le doux chantre de Laure, antérieur de plus d'un siècle et demi, a-t-il mérité de figurer en pareille compagnie? A quel titre Christophe Colomb? Qu'on me montre Albert Dürer au sommet d'une échelle dont M. Kaulbach gravit les degrés, je le comprends. La fausse nouvelle de l'emprisonnement de Luther, en 1521, a inspiré à un grand peintre de Nuremberg des pages d'une éloquence brûlante. J'ignorais que Léonard de Vinci et Raphaël eussent témoigné la même sympathie au réformateur qui commençait à peine, de leur vivant, à faire parler de lui. Quant à Michel-Ange, ses poésies ne laissent aucun doute sur les sentiments catholiques dont il fut toujours animé. Étendez jusqu'aux dernières limites du rêve l'influence de la réforme, il y a dans l'Europe du seizième siècle un pays qu'il faudra toujours respecter, c'est l'Italie. A qui persuadera-t-on que le fleuve de la Renaissance italienne a pris sa source en Allemagne? Serait-il vrai que Jules II et Léon X n'ont jamais existé?

On répondra que j'attache trop d'importance à la place occupée par le personnage de Luther. Il y aurait alors dans la composition du sujet un vice radical. Voyez l'école d'Athènes, voyez l'*Apothéose d'Homère :* la place centrale de la composition appartient de droit à l'homme dont la pensée rayonne de là sur toutes les parties de l'œuvre. M. Kaulbach n'a pu s'y tromper. Entouré de ses compagnons qui communient les nouveaux adeptes, Luther apparaît bien réellement, au milieu du tableau, comme un soleil vivifiant auquel tout ce qui l'entoure doit l'être. Dira-t-on qu'il symbolise l'esprit de libre examen? En ce cas, que signifierait la présence des artistes italiens, tels que Michel-Ange et Raphaël, qui ont accepté sans contrôle les doctrines de la papauté ? Pourquoi ne verrions-nous pas surgir en quelque coin la silhouette banale de Voltaire? Après tout, de la mort de Pétrarque à l'avénement de Luther, il n'y a guère plus loin que de la mort de Luther à l'avénement du philosophe de Ferney. Si le sujet choisi par M. Kaulbach était le triomphe du libre examen, évidemment la composition devrait changer du tout au tout : d'autres personnages viendraient remplacer ceux qu'il a groupés autour de Luther. Non, M. Kaulbach a voulu peindre la réforme. Or, tandis que le libre examen est une affaire d'appréciation, la réforme est un fait. Pour grossir les rangs du libre examen on peut lui recruter des partisans un peu partout. Mais on ne peut rattacher à la réforme que les hommes qui ont pris parti pour elle. M. Kaulbach sort donc de la vérité, lorsqu'il nous représente l'esprit de la réforme, personnifié par Luther, comme ayant donné naissance à tant d'intelligences d'élite que la réforme n'a point ralliées. S'il n'avait pas accepté ce point de départ radicalement faux, s'il avait essayer de tracer un simple tableau synoptique du seizième siècle, de quel droit en exclure François I[er] et Charles-Quint ? Pourquoi ne pas diviser la composition en deux groupes symbolisant les influences rivales ? Le personnage de Luther n'appelait-il pas vis-à-vis de lui la figure d'Ignace de Loyola ? Au lieu de demander à la vérité de l'histoire une opposition qui aurait eu sa grandeur, M. Kaulbach a voulu soutenir une thèse; au lieu de la dualité indiquée par les faits, il a composé une unité imaginaire, et, pour donner à cette thèse les proportions qu'appelait une vaste peinture murale, il n'a pas hésité à violer la vérité, à fausser l'histoire. Les thèses portent malheur, dit-on. En effet, le talent de M. Kaulbach, si puissant d'ordinaire, se ressent de l'atmosphère de fantaisie violente où il lui a fallu se mouvoir. Comme la conception de son œuvre, l'exécution révèle plus d'imagination que de sincérité. Plusieurs des portraits reproduits manquent d'exactitude. Le caractère s'accentue trop souvent aux dépens de la forme, la ligne se tourmente pour produire un effet saisissant. En un mot, l'*Époque de la Réformation* brille plutôt

par la tournure que par le style. Au lieu de cette sérénité magistrale qui accuse avec force, sans autre idéal que la beauté, les portraits multiples de l'*Apothéose d'Homère*, on y sent une énergie forcée, une emphase fiévreuse, qui, de peur de tomber dans l'écueil bourgeois de l'*Hémicycle* de Paul Delaroche, emprunte au théâtre ses procédés artificiels pour amplifier des héros de roman.

IV

Avec Delacroix, la France a vu tomber le romantisme. En Allemagne, le système est toujours debout et reçoit les hommages de l'art officiel. Mais Delacroix avait su donner au romantisme une note éclatante. Il lui faisait chanter les fanfares de la couleur. L'histoire moderne recevait des hardiesses de son pinceau un éclat légendaire et se poétisait par le drame de l'exécution. Rien de plus sage au contraire, rien de plus rangé que les romantiques de l'École bavaroise. A voir la timidité soyeuse de leur pinceau, l'égalité de leur humeur, la parfaite convenance de leur tenue réglementaire, et les vastes dimensions de leurs toiles, on les croirait issus de cette légion d'artistes qui improvisa pour les besoins de Versailles, le style juste-milieu. Ils en ont le dessin honnête, la couleur économique, la prose irréprochable. Laissez faire M. Piloty, M. Müller, M. Foltz et même M. de Ramberg le plus vaillant de tous, le Maximilianeum de Munich deviendra une succursale de notre musée d'histoire nationale, un solennel répertoire d'ennui. Si encore le romantisme académique de la Bavière n'avait pas franchi les limites de l'Allemagne ! Mais la domination autrichienne l'a porté au delà des Alpes. Vous le retrouverez en Italie, où M. Gastaldi et M. Castagnola luttent contre son influence. M. Ussi lui-même n'en est pas exempt, quoique son *Expulsion du duc d'Athènes* atteste un effort plus personnel. En accordant à ce tableau une des huit médailles d'honneur de la peinture, le jury en a peut-être exagéré la valeur. Mais comment résister au facile plaisir de créer quelques grands hommes en Italie, pour l'honneur de la politique française ?

On comprend que le système de peinture historique pratiqué par l'École bavaroise ait suscité de vives oppositions. C'est ainsi qu'en Autriche M. Matejiko inaugure depuis quelques années un colorisme désespéré, et désespérant. D'incontestables qualités d'expression, d'action, de drame, distinguent la *Diète de Varsovie en* 1773 et font mieux ressortir l'extravagance de palette et de touche où se complaît un peintre bien doué. En Italie la réaction a pris un corps plus solide,

elle se nomme Faruffini. En Espagne, où elle est passée par mer, sans se soucier de nos Pyrénées, elle se nomme Rosalès, elle gagne M. Casado et tient tête à M. Gisbert, un Espagnol de la rue Chaptal. M. Faruffini n'a pas encore produit l'œuvre destinée à marquer sa place. Mais il a déjà montré à quel point il possède le don du peintre, cette chose indéfinissable qui comprend l'art de bien voir, la science de bien peindre, le sentiment de l'air et de la vérité colorée, l'intelligence de la vie, qualités de tempérament natives mal suppléées par le meilleur enseignement. Mieux encore que son *Machiavel*, l'esquisse d'un tableau d'autel que M. Faruffini a exécuté de grandeur naturelle permet d'apprécier les promesses de son talent. Quant à M. Rosalès, il expose une excellente peinture, *Isabelle la catholique dictant son testament*. Si la représentation des sujets de l'histoire moderne peut être sauvée du double écueil où elle dérive, la banalité académique ou les petitesses du genre, ce sera par cette nouvelle tendance qui y introduit, comme principe vivifiant, une juste dose de réalisme. Evidemment, il ne s'agit pas ici d'un de ces remèdes violents dans lesquels le réalisme apporte une grossièreté d'appétits, une laideur, et je dirai presque une puanteur repoussantes. Il ne peut être question que des côtés de la réalité vivante, qui sont susceptibles de beauté, et qui paraissent trop négligés néanmoins par certaines écoles dogmatiques, l'individualité des types, la valeur diversement colorée des chairs, la variété des étoffes et le rendu expressif de la matière. On citerait peu de grands maîtres qui n'aient trouvé dans ces éléments secondaires un appoint souvent précieux. Sans applaudir en aveugle aux débuts de M. Rosalès et de M. Faruffini, il est permis de saluer chez eux l'éclosion d'un germe, dont le développement, sagement contenu, pourra opposer une digue à l'invasion toujours plus pressante du petit et du joli.

En France, le souffle de Delacroix semble complétement éteint. Toutefois le salon de 1867 renfermait deux tableaux remarquables par leurs tendances coloristes, le *Joas sauvé* de M. Léopold Lévy, et l'*Enlèvement* de M. Humbert. Élèves l'un et l'autre de M. Cabanel, M. Humbert et M. Lévy, ce dernier surtout, oublient avec succès l'enseignement trop prudent de leur maître pour s'abandonner à une verve personnelle de bon aloi. Au Champ de Mars le grand genre historique ne compte que des œuvres connues, le *Saint Vincent de Paul*, de M. Bonnat, les *Polonais à Varsovie*, de M. Tony Robert-Fleury, les *Cervarolles*, de M. Hébert, la *Psyché*, l'*Ecco Fiori* et la *Jeune mère*, de M. de Curzon. A l'exception de M. Bonnat, il est bien évident que tous ces artistes relèvent plutôt de Paul Delaroche que de tout autre maître; et cependant on peut se demander si M. Hébert aurait osé peindre ses *Cervarolles* avant les *Femmes moresques*, de Delacroix.

Grandir jusqu'aux proportions humaines un sujet familier, chercher l'intérêt dans la curiosité du type, le pittoresque du costume et l'harmonie des couleurs, c'est une entreprise à laquelle le romantisme nous a habitués, mais dont il a le droit de revendiquer l'initiative.

Le souffle d'Horace Vernet devait plus facilement lui survivre et il lui a survécu en effet. Grâce au progrès des idées et des mœurs, tandis que la paix est sur toutes les lèvres, la guerre est partout dans les faits. Partout aussi la peinture militaire trouve faveur et protection. Sept médailles ont récompensé l'art de la tuerie. En Russie, M. Kotzebue peint la *Bataille de Pultawa :* médaille. En Prusse, M. Menzel nous montre *Frédéric le Grand dans la nuit de Hochkirch :* médaille. En Autriche, M. Allemand représente la *Bataille de Colin :* médaille. En Bavière, M. Adam reproduit, un peu à l'autrichienne, l'*Aspect de la route de Solférino à Valeggio, le 24 juin* 1859 : médaille. M. Horschelt, autre Bavarois, nous fait assister à des épisodes des campagnes russes contre Chamyl, auxquelles il a assisté lui-même : médaille. Celle-là est vraiment une médaille militaire, et la mieux placée de toutes, puisque le tableau et les dessins de M. Horschelt joignent à la valeur pittoresque le mérite du procès-verbal. Sur ce terrain brûlant, la France ne pouvait manquer de prendre rang. Médaille à M. Pils, médaille à M. Yvon. Enfin, dans la médaille d'honneur décernée à M. Meissonier, ne faut-il pas tenir compte aussi de l'élément guerrier, puisque M. Meissonier expose la *Bataille de Solférino*, la *Campagne de France*, l'*Ordonnance* et le *général Desaix à l'armée du Rhin?* Pour une fête de la paix, l'Exposition universelle aura donné assez de gages à la guerre. Même en peinture, le gros tonneau devait-il pâlir devant le gros canon? Et je ne parle ici que de l'état-major et des tableaux primés. Nous avons encore, en France, Bellangé et M. Protais, en Hollande, M. Rochussen ; en Amérique, M. Homer ; en Angleterre, et M. Wells ; en Bavière, pays décidément guerrier, M. Brandt, M. Wagner, M. Diez : des combats, des manœuvres, des épisodes de revue, des scènes de la vie militaire, décoration digne du Champ de Mars, touchante unanimité d'un monde toujours à la veille de désarmer !

Une justice à rendre à ce déploiement d'art militaire, c'est qu'il ne porte pas loin. Sauf dans le tableau de M. Horschelt et dans les peintures françaises, les batailles se livrent entre bonshommes beaucoup plus qu'entre guerriers. En France même, M. Yvon est le seul qui aborde résolûment la représentation du carnage. Mais, comme il n'y apporte pas les mêmes souvenirs personnels que M. Horschelt, l'art de massacrer son semblable devient sous son pinceau une comédie monotone. Ses facultés pittoresques sont d'ailleurs insuffisantes pour passionner jusqu'à l'héroïsme le spectacle d'horreur qu'il

nous étale. Quant à M. Pils, son *Passage de l'Alma*, restera une des meilleures productions militaires de notre temps. On l'a placé à Versailles, à côté de la salle de Constantine, et c'est tout juste si Horace Vernet ne souffre pas du voisinage. Mais le *Passage de l'Alma* ne représente pas une bataille : on n'y peut voir qu'un tableau soldatesque. M. Pils a côtoyé son sujet, au lieu de s'y jeter corps et âme. La même faute dépare sa nouvelle œuvre, la *Fête donnée à l'Empereur à Alger en* 1860. Ce qui distingua cette fête des réjouissances publiques auxquelles nous assistons en France, c'est qu'on en fit comme le symbole de la soumission de l'Algérie en y appelant des contingents indigènes des trois provinces et de la Kabylie, qui vinrent présenter au souverain, en signe d'hommage, le cheval de Gaada caparaçonné d'or. La solennité avait donc une signification spéciale. La scène pittoresque était dominée par une idée qu'il fallait exprimer, sous peine d'enlever au sujet son caractère propre. M. Pils a hésité. Il a reculé devant le seul procédé possible en pareil cas, la transposition du réel à l'idéal. Croit-on que la distribution des aigles aux régiments de 1804 ait eu lieu telle que David l'a peinte? L'élan passionné qui est le caractère fondamental de son œuvre, il l'avait aperçu peut-être chez deux ou trois individus pendant quelques minutes, quand il en a fait un thème général, immobilisé pour l'histoire. La chronique des journaux d'alors raconte sans doute la scène tout autrement. Le peintre a groupé les intentions éparses, il a supprimé l'accessoire, il a isolé l'idée au milieu de l'espace. Au lieu d'un fait-divers, il a écrit une page historique. La *Distribution des aigles* n'est pas un tableau parfait. Mais c'est un tableau qui exprime admirablement ce qu'il fallait exprimer. On eût pardonné à M. Pils d'en reproduire les défauts, s'il les eût couverts d'une conception analogue. Pourquoi le cheval de Gaada, cet être symbolique, n'est-il dans son tableau qu'un superbe animal de race arabe? Au lieu de jouer le rôle important que le récit du catalogue lui attribue, pourquoi a-t-il l'air d'un acteur qui regagne tranquillement la coulisse? Cette foule, où le talent du peintre a mêlé les types les plus divers et les costumes les plus curieux, à quel sentiment obéit-elle, pour qu'on la voie, ici debout, là assise sur ses talons? Ces armes, présentées au souverain comme le signe matériel de la soumission, ne devraient-elles pas s'accumuler à ses pieds, jetées par des mouvements rapides, au lieu de reposer dans des mains inertes qui semblent les montrer à titre de marchandises? Ces étendards aux couleurs éclatantes ne deviendraient-ils pas éloquents, s'ils s'abaissaient devant le maître? Enfin, qui se douterait que cette scène a pour théâtre la vaste plaine de la Mitidja et pour acteurs des peuplades au sang brûlant, aux allures vives, aux gestes expressifs? Avec de tels éléments l'imagination de l'artiste

avait beau jeu : rien ne lui manquait, ni la grandeur de l'idée, ni le caractère, ni l'espace, ni le mouvement. Il me paraît impossible que M. Pils n'ait pas entrevu toutes les ressources qu'un pareil sujet jetait entre ses mains, et tout le parti qu'il en pouvait tirer. Mais il s'est attardé à étudier de près les types et les costumes, il les a accumulés afin de n'en omettre aucun d'intéressant, il les a groupés dans un sentiment pittoresque ; il a reproduit de la façon la plus heureuse les tapis, les étoffes, les accessoires brillants ; l'opposition des tons lui a fourni de remarquables effets de couleur ; le dessin, souple et nerveux, s'est attaché à accuser, avec force ou finesse, chaque tête, chaque forme, chaque être animé... Pendant que se poursuivait cette dépense énorme de talent, pendant que la vie inondait la toile, l'idée s'effaçait peu à peu. Il en est résulté que M. Pils nous donne une carte d'échantillon de l'Algérie, là où il nous devait un tableau d'histoire.

V

Mais à quoi bon poursuivre la revue des grandes œuvres qui se rencontrent ou ne se rencontrent pas à l'Exposition universelle ? La faveur n'est pas de ce côté. Elle est plus que jamais à la peinture de genre. Les artistes les mieux doués tournent le dos à l'histoire, à la religion, à l'idéal : ils veulent des succès prompts, faciles, fructueux, et c'est ce que leur promet la peinture de genre, toujours bien accueillie du public, dès que le public la voit prônée par une critique complaisante, encouragée par les jurys, récompensée, primée, enrubannée et achetée par l'État. Il y a trente ans, qu'un ministre employât les deniers publics à l'achat d'un tableau de genre, on regardait comme un événement cette dérogation aux habitudes officielles. Aujourd'hui, tout va là. Si j'avais à conseiller un débutant, je serais tenté de lui dire : « Gardez-vous de penser, tenez votre cœur soigneusement fermé aux émotions généreuses, laissez bien loin tout ce qu'il y a de grand, de noble, d'éclatant, la religion, l'histoire, la philosophie, vieilles guenilles. Tout au plus vous permet-on l'anecdote. Mais la chronique, le boudoir, la ruelle, mais les scènes bourgeoises, le terre à terre de la vie commune, voilà votre domaine. Observez le petit côté des choses, soulignez les détails piquants, faites-vous un pinceau propre, précieux, prétentieux, ne craignez pas de pousser à l'aigre ou au clinquant. Surtout pas de vastes toiles, pas de hautes visées : un cadre meublant, une toile à vue de nez, le genre, toujours le genre, même le mauvais genre. L'ornière est tracée, hâtez-

vous d'y verser après tant d'autres. Vous aurez le succès, l'argent, la gloire. Les dames à traîne se pâmeront devant votre peinture. Le jury suivra l'opinion des dames. Vous serez médaillé, acheté, décoré. Seulement, sachez vous contenter d'un succès éphémère. Dites-vous bien que vous n'avez qu'un temps à vivre, et vos tableaux aussi. Si parfois l'idée de la postérité vous traverse l'esprit, chassez au plus vite une illusion funeste. Ce qui vous attend au bout de toutes ces faveurs, c'est l'oubli. Mais qu'importe? Après vous le déluge! Courte et bonne, n'est-ce pas? Qui donc oserait aujourd'hui se croire appelé à des destinées immortelles ? »

Tel est le langage que je tiendrais, ou plutôt que je ne tiendrais pas à un débutant. Hélas! si je lui conseillais d'endurer la faim, comme Abel de Pujol, comme Hippolyte Flandrin, plutôt que de sacrifier à la mode, m'écouterait-il, quand toutes les voix officielles et officieuses lui prêchent le contraire? Et cependant, qu'un des lauréats de nos derniers salons ait le courage d'aller revoir dans les musées de province un de ses tableaux à succès, il jugera quelle figure il y fait malgré l'étiquette du cadre qui le déclare « donné par l'Empereur. » Sans aller si loin, l'Exposition universelle vous offrira cent toiles médaillées, que vous avez peine à reconnaître, tant la vieillesse vient vite pour les victimes de la mode. Vous y verrez des artistes signalés par leurs succès comme des maîtres pâlir et s'effacer à côté de peintres étrangers complétement inconnus. Puisse cette leçon nous donner à tous un peu de modestie, en nous montrant qu'il y a dans le ciel de l'art d'autres soleils que les nôtres, dont la lumière, avant qu'elle soit parvenue jusqu'à nous, n'en brille pas moins d'un vif éclat!

Les rois du chevalet sont partout. En France, les honneurs dont on les comble leur ont fait une position presque inexpugnable, une sorte de trône d'où ils laissent tomber des regards de pitié sur la critique rebelle. Vis-à-vis de M. Meissonier et de M. Gérôme, il ne reste plus d'attitude possible que celle de Siamois reconnaissants. Merci donc à M. Meissonier d'avoir bien voulu appeler nos regards sur quatorze chefs-d'œuvre de sa main. Il y en a de gentils, il y en a de sérieux, il y en a d'insuffisants, il y en a de nouveaux, il y en a de vieillis, il y en a pour tous les goûts. Le plus parfait est la *Lecture chez Diderot*, parce que l'esprit de l'exécution y sert d'enveloppe à une scène d'esprit. Les moins bons sont les dessus de tabatière, tels que le *Maréchal-ferrant* et le *Corps de Garde*, où la lumière papillotte sur la touche. Dans *Mil-huit-cent-quatorze*, la profondeur du sentiment agrandit le cadre. Dans le portrait de M. Delahante la vie abonde, obtenue par des effets plus larges que d'habitude. L'*Ordonnance* et le *Général Desaix à l'armée du Rhin et Moselle* semblent la préface de cette fameuse *Charge de cuirassiers* que M. Meissonier sait tou

jours nous laisser entrevoir comme une promesse. En général, et quelque forme que prenne ce prodigieux talent d'observation et de rendu, j'y aperçois d'étranges lacunes de science élémentaire. Mais qui voudra me croire? A qui persuadera-t-on que M. Meissonier, membre de l'Institut, médaille d'honneur, etc., ignore la perspective? Pourquoi donc ses tableaux manquent-ils d'air? Pourquoi, sauf dans la *Lecture chez Diderot*, les fonds poussent-ils les figures en avant? Pourquoi les lignes des plafonds, des planchers, des meubles, se coupent-elles à des angles invraisemblables? Pourquoi les plans horizontaux s'étagent-ils les uns au-dessus des autres? Et la loi des reflets, comment admettre qu'un peintre si haut placé la méconnaisse? Cependant, l'officier du tableau l'*Ordonnance* se chauffe devant un feu vif, sans que ses bottes au cuir luisant, en reçoivent la moindre teinte rougeâtre. Je ne parle pas des fautes de dessin : on me jeterai la pierre, si j'osais avancer que le cheval de Napoléon tombe à gauche, que tel officier de l'armée du Rhin et Moselle porte sur des jambes d'inégale grosseur et de longueur inégale, que tel autre se découpe à plat au lieu de se modeler... Après tout, perspective aérienne et linéaire, reflets, dessin même et modelé, qu'est-ce que cela? Les tableaux de M. Meissonier sont-ils charmants? Qui en doute? Retirons donc nos critiques et prosternons-nous avec l'Europe aux pieds d'une des gloires de l'art français.

M. Gérôme s'appuie sur un fonds d'études plus solide : aussi peut-il se mouvoir dans un plus vaste espace. Trois sources principales d'inspiration, l'antiquité, l'histoire moderne, l'Orient, lui versent, à des degrés très-inégaux, le talent et le succès. Nature bourgeoise, disputée à l'atelier de Paul Delaroche par l'enseignement d'Ingres, il apprit du premier la valeur de l'exécution, du dernier l'importance du style. Mais, par une fatale ironie, lorsqu'il s'attaque aux sujets antiques, c'est le style qui faiblit chez lui, c'est l'exécution qui prévaut. Du monde grec et du monde romain il ne voit que la surface, et tandis qu'il s'attarde à la reproduction de détails archéologiques choisis avec le plus grand soin, un esprit tout moderne se glisse sous l'antiquaille et fausse l'expression du tableau. La *Phryné*, les *Gladiateurs*, les *Augures* n'ont pas plus de portée historique qu'un roman égyptien ou carthaginois : dans la *Mort de César*, toute l'expression résulte du mobilier, comme si un sénat n'était éloquent que lorsqu'il est vide. M. Gérôme a réussi à réduire l'antiquité aux proportions mesquines de la peinture de genre. Au contraire, lorsqu'il touche à la vie moderne de l'Orient, il la grandit par le style. L'exécution persiste, aussi finie, aussi précieuse, mais le style la domine. Un souffle antique semble animer les personnages : en dépit du costume, on reconnaît en eux la race des patriarches ou des Pharaons.

Le *Prisonnier*, le *Hache-paille*, et surtout, le *Marché d'esclaves* et le *Marchand d'habits* du salon de 1867, suppriment l'intérêt particulier au profit d'un intérêt général, substituent la vérité du type à la réalité du fait, et deviennent ainsi des peintures de caractère d'où se dégage un idéal. Agrandissez ces tableaux, ils resteront grands, ils supporteraient les proportions de la peinture murale. Par une opération inverse rapetissez la *Phryné*, vous ne lui trouverez jamais un cadre assez étroit, et le mieux sera de l'enfouir dans le double fond d'une tabatière. De même pour l'histoire moderne. Le *Molière chez Louis XIV* paraît déjà si petit qu'on le croit peint en miniature, et le *Rembrandt* n'a que l'épiderme. Même en Orient, l'inspiration de M. Gérôme vacille étrangement, elle descend jusqu'à la *Danse de l'almée*, ou s'arrête à mi-côte avec le *Boucher turc*, les *Arnautes jouant aux échecs* et la *Porte de la Mosquée*. Dirai-je toute ma pensée? La peinture de M. Gérôme sent la fabrique. Producteur moins actif, moins pressé de répondre aux commandes, il mûrirait en lui cette grande impression que lui a laissée l'Orient et qui parfois lui force la main. Abandonnant alors les courants subalternes où il puise de si tristes sujets, il aurait là une source pleine, abondante, féconde, grâce à laquelle il comblerait la fosse qui le sépare du grand art.

En Hollande, M. Alma Tadéma arrive ainsi à se dépouiller des langes dont il s'enveloppait à plaisir : ils lui semblaient d'un prix inestimable, parce qu'il les avait tiré d'un coffre de momie ou d'une sépulture mérovingienne. Ce n'en étaient pas moins des entraves au sentiment. Aujourd'hui, M. Alma Tadéma ne referait pas sa *Danse d'il y a trois mille ans*, ni son *Éducation des petits-fils de Clotilde*. Il ne recommencera plus l'*Égyptien*, ni l'*Entrée au théâtre romain*, ni la *Lesbie*. Après la *Lecture* et la *Momie*, il a dû comprendre que la bonne peinture se fait avec la pensée, avec le sentiment, et non pas avec l'érudition sèche d'un catalogue. Que m'importe l'intérieur où a lieu la *Lecture* pourvu que je reconnaisse la pantomine expressive d'un poëte qui lit ses vers et l'attention d'un ami qui les écoute? Cette *Momie* a été pleurée il y a trois mille ans : qu'importe, si on la pleure encore? Dans sa boîte multicolore je vois un parent aimé, puisque la veuve sanglotte, puisque les enfants confondent leurs larmes et leurs prières, et que le fils promet solennellement de faire revivre en lui les vertus paternelles. Que la scène se passe du temps de Rhamsès Méiamoum ou sous le règne de Napoléon III, l'émotion sincère des personnages suffit pour la rendre intéressante et pour l'ennoblir. Le cadre archéologique devient secondaire et n'a plus sur le costume de notre temps que la supériorité des couleurs vives sur les couleurs ternes. M. Alma Tadéma, après les progrès remarqua-

bles qu'il a accomplis en peu d'années, peut donc poursuivre le cours de ses restaurations savantes ou baroques. Il le sait maintenant, elles n'auront de valeur qu'autant qu'il y mettra son âme.

Pourquoi les compositions rétrospectives de M. Leys touchent-elles presque à la dignité historique? Parce qu'un souffle de patriotisme les anime, parce que, le sentiment des libertés publiques les élève et les soutient. Pourquoi n'atteigent-elles pas leur idéal ? Parce que l'auteur aime trop ses lisières, parce qu'il s'impose un style de commande ; parce que, au lieu de voir l'humanité dans les bourgeois flamands du seizième siècle, il renverse la proposition et qu'il étouffe la vérité générale sous une réalité étroitement localisée. M. Leys ne peint que l'archaïsme de l'histoire. Son dessin se vieillit, sa couleur se grime, il n'accepte de la nature que les types conformes à ceux des anciennes images ; il ne se pardonnerait pas d'employer un ton sans le rancir. Là est le vice du système, ou plutôt la peinture systématique de M. Leys a le défaut capital d'être un système. Comme tous les systèmes, son art est vrai quand il affirme et faux quand il nie. Malgré tous ses efforts, il n'arrivera pas à nous convaincre que le seizième siècle flamand fut une création à part, sortie toute d'une pièce des mains de Dieu ; où les hommes nécessairement laids, ne se permettaient que des mouvements gauches, dépourvus de naturel et d'élégance ; où les femmes, toujours vulgaires, rarement jolies, dormaient, les yeux ouverts, dans des habits gênants ; où l'atmosphère avait la propriété particulière de supprimer la transparence des chairs, d'alourdir les ombres, d'aviver les couleurs criardes. Détacher ainsi le Brabant de l'humanité et de la nature et lui créer un milieu factice, c'est nier, c'est mentir. D'autre part, M. Leys affirme parce que dans ce milieu et sous ces masques il répand à pleines mains la vie morale. Peu d'artistes possèdent à un degré égal la puissance d'expression de la pensée. Mais, sur ce terrain même, le système l'égare, car de tous les Anversois et de toutes les Anversoises il fait des penseurs austères, il leur prête des cœurs spécialement accessibles aux sentiments lugubres, il leur fabrique des cerveaux dont il supprime certaines cases. Un tel morcellement de la vérité m'empêchera toujours de saluer chez M. Leys un peintre d'histoire. Sa manière très-caractérisée lui réussit dans les tableaux de genre, tels que *Luther chez son ami Cranach*, le *Conciliabule du temps de la Réforme*, *Luther enfant chantant des noëls*, etc. Quand il aborde des sujets d'une véritable importance historique, tels que ceux dont il a décoré l'hôtel de ville d'Anvers, la convention dont il les enveloppe leur donne l'air emprunté d'un salon de figures de cire. La première condition imposée à l'histoire, c'est de parler un langage clair. Les résurrectionnistes transforment la narration en rébus.

VI

Au-dessous de ces quatre individualités qui dominent la peinture de genre parce qu'elles s'efforcent de la grandir, commence la foule. Mais, si je dis la foule, je n'entends pas la vile multitude. Comme dans ces cortéges que nous avons vu défiler si souvent depuis quelques mois, après les têtes couronnées vient un état-major de princes de toutes les nations. La fantaisie historique a les siens, qui se nomment en France, M. Comte et M. Vetter; en Angleterre, M. Calderon, M. Orchadson, M. Elmore; en Russie, M. Jacoby. Ces deux derniers nous intéressent surtout par leur hardiesse à traduire dans une langue étrangère deux événements de la Révolution française. Mais peut-on jamais oublier sa nationalité? Si la *Mort de Robespierre* de M. Jacoby n'est pas trop russe, la *Journée du* 20 *juin aux Tuileries*, de M. Elmore est tout à fait anglaise, et ses efforts pour se franciser tournent à la grimace. Restons chacun chez nous, et tâchons plutôt de trouver dans nos mœurs nationales les sujets à courte portée que demande la peinture de genre. Il y a quelques années, un artiste français, M. Patrois, revint de Russie avec un chargement complet d'études qu'il se mit aussitôt à nous détailler. La Russie arrive, disait-on, et l'on admirait de confiance les Moudjicks à face obtuse, les blondes moscovites, les costumes brillants de soie et d'or que le nouveau débarqué s'empressait de nous servir. Au lieu de ce buffet endimanché pour le plaisir des snobs parisiens, M. Péroff et M. Koschelew nous montrent la réalité crue, avec sa misère et ses douleurs. Ni l'un ni l'autre assurément n'a voulu faire du drame : ils ont peint ce qu'ils avaient sous les yeux, ils ont laissé à leurs personnages les tristes haillons qui sont la livrée universelle de la pauvreté. L'intérieur de paysans où nous introduit M. Koschelew à la suite de son *Colporteur* ne possède pas un galon d'or ou d'argent : mais les physionomies respirent l'honnêteté candide et la bonhomie un peu malicieuse des gens qui savent souffrir. Le *Joueur de guitare* de M. Péroff a l'accent vrai d'une étude d'après nature. Que de gaieté satirique dans son *Premier uniforme*, que de larmes dans son *Enterrement de village !* Et cette *Troïka* qui nous montre des enfants malingres traînant à travers la neige des rues un tonneau d'eau glacée, voilà certes un spectable lamentable qui efface en intérêt toutes les révélations des peintres costumiers. C'est que la peinture de mœurs a deux faces, l'une toute extérieure où le costume joue le rôle principal, l'autre intime et sincère où le sentiment national ne craint pas de se montrer

sans apprêt. L'École de Dusseldorf ne semble connaître que la première. A quelque nationalité qu'appartiennent ses élèves, la peinture de mœurs est surtout pour eux une affaire de garde-robe ; lorsqu'ils ont revêtu la figure humaine de ses plus beaux habits, peuvent-ils lui prêter des sentiments qui dérangeraient l'harmonie de la toilette ? Mais l'École met à leur service de doux sourires et de douces larmes qu'on emploie avec précaution sans craindre de ternir l'aspect nécessairement brillant de la peinture. Les Suédoises de M. Fagerlin, et celles de M. Nordenberg sourient de la même façon que les Danois de M. Extner ; les Zélandais de M. Dillens n'ont pas l'air moins agréable que les Bavarois de M. Koekert et de M. Zimmermann, les Helgolandais de M. Jordan et les Suisses de M. Vautier. D'où vient, malgré la différence des latitudes, cette ressemblance de famille qui nous fait voir partout les mêmes peuples bons vivants, les mêmes fillettes tendrement émues, les mêmes marmots bien lavés? C'est que tous ces peintres, en dépit de leur nationalité diverse, n'ont qu'un œil pour la nature locale : l'autre reste constamment fixé sur le clocher de Dusseldorf, et sur les coqs du clocher, M. Lasch et M. Knaus. Ce dernier est toujours le charmant humoriste que l'on connaît. N'eût-il fait que son *Invalide*, il mériterait le premier rang parmi ces peintres facétieux chez qui l'esprit d'observation supplée à des qualités plus solides. Mais il a fait de plus la *Partie de cartes*, la *Réprimande*, la *Souris*, œuvres colorées et d'une exécution moins sèche. Enfin, comment oublier son tableau du salon annuel, si bien en situation, qui représentait *Son Altesse en voyage*, un prince maussade sous son incognito, suivi d'un blond principicule en quête de grandes duchesses, passant dédaigneux devant l'humble hommage de l'instruction primaire et les sourires satisfaits de la bourgeoisie ? Jamais Wilkie n'a plus finement égratigné une épigramme. Aussi, la famille de M. Knaus s'agrandit tous les jours : en France, M. Jundt se sert de l'Alsacien pour provoquer notre gaieté : en Italie, M. Bianchi fait grimacer le vieux personnage du maître de chapelle. Ainsi s'étend à travers l'Europe la franc-maçonnerie du gaz exhilarant.

Cependant, quelques protestations indigènes se produisent en divers pays. M. Hœckert a le courage de ne pas imposer à ses Lapons un sourire trop en désaccord avec leur vie rude et pénible. M. Tidemand se refuse à jeter ses Norwégiens dans le moule à bonbons de l'école. En Hollande, M. Israels, Mademoiselle Jérichau en Danemark, osent peindre leurs compatriotes avec les habits et les sentiments de tous les jours, et, même en Bavière, M. Schuetz préfère la sincérité un peu crue aux enjolivements de la fantaisie. Mais c'est surtout la libre Angleterre qui accuse carrément la vérité des mœurs na-

tionales. Les *Volontaires au tir*, de M. Wells, malgré leur saveur prononcée, tiennent peut-être du goût français. En revanche, le *Départ pour la Crimée* de M. O'Neil appartient pleinement au goût britannique. Là, pas une étoffe, pas un cuir de bottine, pas un cordage, pas une planche, qui ne porte la marque de fabrique indigène, et aussi, pas une physionomie où ne se lisent des sentiments non-seulement humains, mais anglais. Cette peinture typique, d'une conception originale et d'une exécution serrée, méritait une des médailles accordées trop légèrement à des niaiseries du genre prétendu historique. Elle égale, dans un ordre d'*humour* tout différent, les charges amusantes de M. Nicol, le *Payement du loyer*, *Tous deux embarrassés*. C'est toujours la conscience du *Moi* anglais se traduisant, ici en gaieté, là en tristesse.

En France, se retrouvent les mêmes tendances. L'école de Dusseldorf ne manque pas d'imitateurs, mais elle provoque des protestations énergiques. Tandis que M. Marchal et M. Brion, plus épris du dehors que du dedans, reproduisent avec un esprit infini les costumes pittoresques de l'Alsace, M. Millet, appauvrissant à plaisir le vêtement rustique et y insufflant je ne sais quel mythe prétentieux, arrive à produire un type de paysan gourmé, fatal, hiératique, et d'autant plus creux qu'il voudrait être plus sonore. La mesure est chez M. Breton. Nul ne lui contestera le sentiment des choses rustiques. Mais, chez lui, ce sentiment, au lieu de se localiser à la surface, se généralise dans la profondeur de l'être humain où il pénètre. M. Breton ne peint pas des paysannes picardes, ni, comme on l'a dit, des prêtresses du dieu Pomme de terre, il peint la campagne et les habitants du grand air, il peint le champ et son ouvrier, la nature et ses fêtes, le travail et sa santé, la pauvreté et ses joies. Rien d'étonnant qu'en s'élevant ainsi du particulier au général il atteigne le style. Ainsi que le définit l'auteur de la *Grammaires des arts du dessin*, «le style est l'empreinte de l'humanité sur la nature. Dans cette haute acception, il exprime l'ensemble des traditions que les maîtres nous ont transmises d'âge en âge, et résumant toutes les manières classiques d'envisager la beauté, il signifie la beauté même. Il est le contraire de la réalité pure : il est l'idéal. Le peintre de style voit le grand côté même des petites choses, l'imitateur réaliste voit le petit côté même des grandes. Un ouvrage a du style lorsque les objets y sont représentés sous leur aspect typique dans leur primitive essence, dégagés de tous les détails insignifiants, simplifiés, agrandis [1]. » M. Millet a approché une fois du style, dans sa

[1] *La Grammaire des Arts du dessin* est un de ces livres dans lesquels un homme verse à la fois toute son âme et toute sa vie. Depuis le jour où il a aimé l'art, c'est

Tondeuse de moutons. Des dix tableaux de M. Breton il n'en est pas un où l'idéal n'apparaisse derrière le voile de la réalité, et cependant, qu'il s'agisse d'une *Plantation de calvaire*, d'une *Bénédiction des blés*, ou d'une *Gardeuse de dindons*, que le peintre représente les *Sarcleuses*, les *Glaneuses*, une *Source au bord de la mer* ou cette *Fin de la journée* qui a l'aspect d'un bas-relief, il n'est pas une de ces peintures où l'idéal ait étouffé la vie. Partout se dégage la senteur pénétrante des foins coupés ou des blés mûrs.

Je ne suivrai pas la peinture de genre dans toutes ses fantaisies. Aux artistes qui cherchent sur le sol de la patrie une inspiration autochtone, il faudrait opposer ceux qui se dénationalisent à plaisir. Les hardis pionniers de l'Angleterre sont partout comme chez eux. M. Amsdell foule le blé à l'Alhambra, M. Burgess crie « Bravo toro » au sommet d'un cirque, M. Lewis a pris gîte en Égypte, et, semblable à un derviche qu'un vœu condamne à l'immobilité, il passe des années à peindre feuille à feuille, plume à plume, poil à poil, fil à fil, on dirait presque pore à pore, l'arbre, l'oiseau, le dromadaire, le tapis et les gens que ses maléfices ont figés dans une cour. Si la patience était le génie, quel homme que M. Lewis! Les peintres français vont aussi en Égypte, mais, Dieu merci, ils en reviennent, et c'est sous l'influence active et vivante du milieu parisien que MM. Fromentin, Bida, Belly, Berchère, Mouchot, rédigent leurs impressions de voyage. Toutefois, quelque place que l'Orient ait prise dans nos mœurs, l'Italie reste toujours le pays privilégié des touristes. La Russie y envoie M. Remiers, la Belgique M. Smits, la Suisse M. Mariani, la France M. Bonnat, M. de Curzon, M. Brandon, M. Sain, M. Reynaud : tous y trouvent les mêmes modèles, les mêmes costumes, et en reviennent, à peu de chose près, avec les mêmes tableaux. Au lieu de courir si loin, au lieu de remonter le courant des âges avec M. Willems, M. Castiglione, M. Miola, pourquoi ne pas imiter la sagesse sédentaire de M. Baugniet, de M. Stevens, de M. Toulmouche? Ceux-là n'ont garde de quitter leur de-

à-dire depuis le jour où il a vécu, l'auteur a assisté à tant de controverses sur le principe, l'objet, le but, le caractère des beaux-arts, qu'il s'est demandé si ces profondes divisions de l'opinion ne provenaient pas tout simplement d'une radicale ignorance. Il a voulu alors se faire pédagogue. Pendant plusieurs années, avec la patience de l'enseignement, il a émietté sa science acquise, il a classé, selon une méthode rigoureuse, toutes les connaissances accumulées chez lui par la combinaison du goût et de l'expérience ; tantôt avec son esprit, tantôt avec son cœur, il a écrit ce livre, cette *grammaire*, qu'il offre à ses contemporains, jeunes ou vieux, humbles ou superbes, afin qu'ils apprennent à connaître cet art dont ils parlent si souvent. Je suis trop ami de M. Charles Blanc pour le louer sans preuves. J'essayerai de résumer ici son ouvrage. Les lecteurs du *Correspondant* verront ce qu'on gagne à consulter un maître aussi sûr.

meure bien close, le confort des mœurs modernes et les amis dont ils comprennent la langue. Peintres du monde, et parfois du demi-monde, leur peinture capitonnée en reflète, comme un miroir, les goûts, les sentiments, les toilettes. Un grand succès de curiosité les attend, lorsque ces tableaux auront atteint l'âge qu'ont aujourd'hui ceux de Terburg et de Metsu. Alors, pour commenter M. Stevens, on exhumera les auteurs du temps, le *Sport* et la *Vie Parisienne*. Mais peut-être alors attachera-t-on plus de prix aux petites réalités bourgeoises du hollandais Bakkerkoff qu'aux antiquités Louis XV de M. Meissonier, dont elles ont la finesse et le fini, avec autant d'esprit et plus d'aisance.

Il est cependant une nouvelle catégorie du genre que je veux signaler. Un certain nombre d'artistes, encore grossi cette année, semblent s'être donné le mot pour peindre ce que l'on pourrait appeler les mœurs du christianisme. Pendant que M. Heilbuth ne voit dans la cour de Rome qu'un sac à malices d'où il tire des épigrammes dignes de Pasquino et de Marforio, d'autres, plus sérieux, savent s'incliner devant ce qui est respectable. M. Jules Lefebvre n'a pas cru déroger en nous montrant Pie IX en méditation aux pieds de la statue de saint Pierre. M. Gide a suivi le souverain pontife dans un de ces couvents où sa visite apporte la joie. M. Adam, M. Palmaroli ont représenté les cérémonies de la chapelle Sixtine, aussi belles assurément que celles dont l'Exposition universelle nous à rendus témoins. Le culte catholique a fourni à M. Valdivieso, à M. Duverger, à M. Caraud, trois motifs gracieux et touchants, la *Première communion*, la *Confirmation*, le *Pain bénit*, L'*Ora del pianto*, de M. Ulmann, nous apprend comment la foi simple honore ses morts. L'*Enfant malade* de Madame Brown rappelle le dévouement des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. M. Dauban suit le trappiste à travers sa vie austère jusqu'à l'heure désirée de sa délivrance. M. de Curzon, qui jadis avait peint les moines de Tivoli occupés aux soins du jardinage, heureux maintenant d'avoir à saluer des confrères parmi les fils de Saint-Dominique, reproduit l'intérieur clair et reposé de la chapelle que décorent ces disciples du Père Besson. Il y a là, à côté et au-dessous du grand art religieux, un groupe de tableaux de chevalet dont on ne peut méconnaître le mérite : il semble même que le choix du sujet a porté bonheur aux artistes. Puisque la peinture de chevalet a pour but d'orner nos demeures, je l'applaudis de comprendre que le meilleur moyen d'en forcer les portes est d'y introduire un élément de paix et de force morale, en s'inspirant d'un ordre de faits où ni le sentiment ni le pittoresque ne lui feront jamais défaut, au lieu de nous amuser à des bagatelles ou de nous pervertir par des scandales.

VII

Il semble que le paysage doit plus que tout autre genre présenter des caractères profondément distincts, selon les nations dont il émane, puisque chaque nation campe sur un sol différent. Tandis que l'égalité tend à s'établir dans les mœurs, la nature demeure fidèle à la loi de variété qui la régit. Les pics de la Suisse ne s'abaissent pas devant le progrès, et la science est impuissante à fondre les glaces des régions hyperboréennes. Sans opposer l'Orient à l'Angleterre, ou l'Espagne à la Norwége, il est certain qu'en France le paysage ne présente pas les mêmes aspects qu'en Italie, en Allemagne, en Russie. L'Amérique enfin se distingue par une végétation spéciale. On serait donc en droit d'attendre de la peinture autant d'interprétations tranchées. Or, l'Exposition universelle nous prouve qu'il n'en est rien. Les paysagistes de l'ancien et du nouveau monde peignent tous à peu près de la même manière. Tout au plus, en y regardant de près, pourra-t-on distinguer trois influences, qui formeront, si l'on veut, trois écoles, l'école allemande, l'école anglaise, l'école française. Encore, sera-t-on forcé de convenir que les différences qui les caractérisent ne tiennent point à la variété des lieux représentés, mais proviennent plutôt des méthodes d'enseignement, puisque la peinture d'histoire et la peinture de mœurs reproduisent ces différences aussi bien que la peinture de paysage. En d'autres termes, ce qui influe sur l'art du paysage, ce n'est pas la beauté de telle ou telle nature, c'est la productivité artistique de telle ou telle nation.

L'Italie, cette terre classique du beau paysage, produit à peine trois paysagistes. Le plus habile, M. Joseph Palizzi, s'est dénationalisé en prenant pour atelier la forêt de Fontainebleau, M. Cortese applique à la nature romaine les méthodes françaises; M. Vertunni seul conserve à Naples une apparence d'originalité. Au point de vue du paysage, l'Italie appartient un peu à tout le monde, mais surtout à la France, uniquement parce que Poussin et Claude Lorrain étaient français. Grâce à cette tradition nationale, le sentiment des beautés de la nature romaine ne se perdra pas de long temps, et trouvera toujours parmi nous la grande interprétation dont ils ont donné l'exemple. Qu'on le flétrisse sous la dénomination de paysage historique, ou qu'on l'exalte comme paysage de style, le paysage ainsi interprété continuera à nous charmer, en dépit du réalisme, de même que la noble langue des vers survit aux anathèmes de l'esprit positif. Parmi les artistes qui affirment les droits imprescriptibles de

l'idéal, se rencontre au premier rang M. Desgoffe, aussi convaincu que jamais : les *Fureurs d'Oreste* sont une leçon professée dans un magnifique langage. M. Flandrin, M. Benouville, M. Lecointe viennent ensuite. M. Cabat et M. Français, moins absolus, conservent, dans leur adhésion raisonnée, le parfum de l'hérésie pittoresque. M. Corot n'aura jamais l'allure d'un parfait converti ; cependant son *Saint Sébastien* et son *Macbeth* appartiennent plus au rêve qu'à la réalité, et, lorsqu'il reproduit un site, tel que le *Lac de Némi*, on le prendrait plutôt pour l'apôtre d'une nature impossible. Au contraire, M. Lanoue serre de si près le paysage romain, qu'il semble un réaliste subjugué par une impression sublime. Le salon de 1867 nous permet de compléter le groupe. On y voyait, à côté d'une recrue déjà médaillée, M. Didier, un autre lauréat de l'Institut, M. Bernard, auquel le peu de popularité du genre qu'il traite n'a pu arracher la moindre concession, sans que jamais une récompense soit venue honorer un courage qui s'appuie sur un talent sérieux et digne. On y remarquait un paysage de M. de Curzon aussi savoureux par l'intelligence de l'idéal que par le sentiment naturaliste. Désormais passé maître dans cette peinture de style que rajeunit l'exécution d'un contemporain de M. Corot, M. de Curzon y trouvera de beaux et légitimes succès, s'il nous donne d'autres pages de poésie rustique égales à sa *Solitude*.

Hors de la France, les idéalistes du paysage sont bien rares. Je n'en puis nommer que deux : en Prusse, M. Klose ; en Suisse, M. Duval. Tout le reste, qu'il s'agisse de la Suisse ou de l'Amérique, de la Bavière ou de la Norwége, de l'Angleterre ou du Danemark, obéit à la loi unique de l'impression pittoresque. Les nuances, je le répète, ne proviennent que de l'exécution. L'École allemande, avec son exécution tempérée, douce à l'œil, polie et souriante, possède l'influence la plus étendue. Non-seulement elle couvre le sol de la Bavière et de la Prusse, mais elle embrasse à la fois la Suisse et la Suède, la Belgique et la Russie. Partout elle a évoqué des talents honnêtes et sages, qui produisent, sans fracas, des œuvres charmantes. L'*Idylle* bavaroise de M. Louis Voltz évoque l'impression d'un beau jour d'été. M. Müller peint avec plus de succès encore que M. Gude, les fjords ou lacs de la Norwége, et M. Eckerberg nous transporte sur les hauts plateaux du même pays, tandis que M. Berg et M. Wahlberg déroulent sous nos yeux la solitude des déserts suédois. En Danemark, en Russie, en Hollande, la mer ajoute sa grande voix au murmure des forêts : M. Rump, M. Sœrensen, M. Bogoliouboff, et bien d'autres dont les noms n'apprendraient rien au lecteur, sont les interprètes toujours habiles de ces pays toujours divers, et la Belgique n'a rien à leur envier avec MM. Keelhoff, Knyff, Fournois, et Lamorinière. Car, bien que notre voisine, et notre tri-

butaire dans les autres genres de peinture, la Belgique, par le paysage, se rattache en général à l'école allemande ; quelques exceptions seulement y représentent l'influence française mitigée.

Avec Calame et Diday la Suisse a constitué une école nationale, dépendante de l'influence allemande pour l'exécution, profondément originale par le choix des motifs. L'influence de ces deux maîtres y a développé une interprétation particulière des beautés alpestres. Au lieu de chercher dans la nature qui les entoure un pittoresque banal, on s'aperçoit que les artistes suisses s'efforcent d'en formuler plutôt la poétique. Ce qu'ils veulent peindre, c'est l'air raréfié des hautes cimes, c'est la blancheur virginale des pics neigeux, la profondeur vertigineuse des gorges, l'ombre noire des sapins, ou l'étendue pacifique des lacs, en un mot, c'est le mystère d'une création sublime entre toutes, dont l'ampleur semble défier les moyens ordinaires de l'art. Par ce côté rêveur l'école suisse se rattache à l'idéal. Là est sa grandeur, là est sa force. Il suffira, pour s'en convaincre, d'opposer les tableaux véritablement alpestres de M. Veillon, de M. Sordet, de M. Steffan, de M. Loppé, aux peintures ubiquistes de M. Girardet. Aussi, faut-il regarder comme un symptôme fâcheux l'intrusion de l'influence française en Suisse. Parce qu'ils reproduisent la façon de nos faiseurs à la mode, M. Aug. Berthoud et M. Bocion ajouteront-ils aux éléments dont dispose l'école? Je n'en crois rien. Tout au contraire, si la nature suisse a cédé à l'étreinte de l'art, c'est parce que l'art a consenti à la voir dans son essence plus que dans sa réalité. Que le réalisme s'en empare, il donnera peut-être aux neiges des glaciers une note plus aigre sur le ciel bleu, il fera vibrer plus strictement les oppositions des rochers et des lacs, mais, comme le réalisme ne procède que par rapprochement, c'est-à-dire en mettant l'œil plus près de la matière, la poésie disparaîtra, le rêve s'évanouira ; c'en sera fait de la nature suisse et de l'école. Que gagnera-t-on à déserter les sages enseignements de Calame? On se sera grimé à la française, mais on aura tué son pays : triste rôle pour les descendants de Guillaume Tell.

L'Angleterre est le pays des belles cultures. Aussi l'art y prend plaisir à reproduire des champs d'orge et des champs de blés, et même, fermier diligent, il compte les épis, de peur qu'il n'en échappe, ou, s'il délaisse ces plaines dorées terminées par des horizons bleus, c'est pour nous promener dans des prairies et sous des bocages, dont la verdure semble sortir des mains d'une habile ménagère, tant elle est fourbie, luisante, éclatante de propreté. Il fut un temps où le paysagiste n'osait peindre vert, dans la crainte de rappeler le souvenir d'un légume plus nourrissant que doux à l'œil. Ce n'est pas en Angleterre que de pareils scrupules pourraient arrêter la conscience impitoyable d'un peintre tel que M. Graham ou M. Cole, pour qui l'imita-

tion stricte de la nature semble être le dernier mot de l'art. M. John Lewis atteint l'idéal du genre : il peint un mimosa comme on peindrait une table de logarithmes, et lorsqu'il introduit la lumière à travers les moucharabys d'une maison arabe, il suit l'ombre portée des grilles jusque sur le plumage des pigeons et le poil des dromadaires. Je me souviens d'avoir vu au Caire une peinture de M. Lewis qui représentait un marchand d'esclaves chez un amateur de chair humaine : l'ombre portée des moucharabys rencontrant les visages, les épaules, la gorge, ou les hanches des esclaves nues, y dessinait un réseau de mailles bleuâtres de l'effet le plus imprévu. On ne saurait porter plus loin que l'école anglaise l'extravagance de la sincérité.

Même dans l'aquarelle, ce genre si facilement doucereux, l'école anglaise jure à perdre haleine. Certains paysages teintés à outrance trouveraient mieux leur place parmi les matières premières comme spécimens de couleurs d'un incomparable éclat. On sait avec quelle ardeur l'aquarelle est cultivée en Angleterre. Quelques artistes arrivent à un résultat véritablement étonnant. La scène de genre empruntée par M. Walker à un roman de Thackeray constitue un tableau complet où l'exécution, aussi travaillée que celle d'une peinture à l'huile, accuse finement l'expression des physionomies et conserve une harmonie de tons très-agréable. M. Whymper et M. M' Kewan sont aussi des maîtres du genre. Mais aucune des aquarelles exposées n'égale en puissance tranquille le paysage écossais de M. Willis. En regardant passer ce troupeau de bœufs à travers les landes de bruyères, M. Willis n'a pas seulement éprouvé une impression nerveuse, il a ressenti une émotion. Aussi a-t-il peint avec son âme, bien différent de la plupart de ses compatriotes, qui ne savent peindre qu'avec leurs nerfs.

Un peu de l'acidité anglaise a pénétré en Amérique. Mais là, du moins, l'étrange caractère de la nature justifie toutes les excentricités, je dirai même qu'elle les appelle. Donnez à M. Corot ou à M. Daubigny le motif de la cataracte du Niagara : il est certain qu'ils n'y verront pas ce qu'y a vu M. Church, ils ne voudront pas peindre avec la même sincérité d'imitation le détail des eaux rapides, ils ne s'amuseront pas à fondre dans les vapeurs humides les couleurs d'un gigantesque arc-en-ciel. Et cependant supprimez cet arc-en-ciel, ces vapeurs, ces rapides, ces détails soulignés, adieu le Niagara : vous n'avez plus qu'une cascade vulgaire. Le jury a osé accorder une médaille à M. Church. Tenons-lui compte de cet acte de courage qui montre que nous savons quelquefois nous détacher de nos fétiches. Les *Montagnes Rocheuses*, de M. Bierstadt, le *Lac Georges*, de M. Kensett, l'*Orage*, de M. Langdon, le *Crépuscule sur le mont Hunter*, de M. Gifford, conservent aussi un accent original qui n'exclut pas le charme.

Que les paysagistes de New-York continuent à regarder avec la même indépendance, et à rendre avec la même liberté d'allures la nature particulière dont leur pays leur offre le modèle, et nous pourrons saluer non sans plaisir l'avénement d'une école américaine.

A côté de ces audaces téméraires peut-être, mais jeunes et savoureuses, notre vieux monde paraît un peu vieillot. Je lui reconnais la supériorité du style, je ne lui accorde pas au même degré la supériorité de l'impression. Interpréter le spectacle des beautés naturelles, et, par la science acquise des moyens d'exécution, dessin ou couleur, s'élever à l'idéal, tel est le rôle historique, la tâche traditionnelle, le devoir tracé de l'École française. Elle y réussira toujours mieux que personne. En dehors de cette action spiritualiste, quel que soit l'aveuglement de l'esprit national, il m'est impossible de proclamer sans rivale la gloire de M. Théodore Rousseau et de M. Daubigny. Peintre inégal, souvent puéril, le premier a quelquefois frappé juste : il n'a presque jamais frappé ni bien haut, ni bien fort. Esprit vulgaire, le second manque d'élévation et de profondeur. Le paysage naturaliste français n'a eu qu'un maître, Troyon. Au-dessous de Troyon se groupent des personnalités d'une incontestable valeur : M. Paul Huet, coloriste et poëte ; M. Dupré, plus rustique ; M. Rousseau, peintre fidèle du vrai ; M. Daubigny, écho d'une impression sincère. Mais, à parler franchement, et bien qu'il y ait à prendre chez chacun d'eux, je n'en vois aucun que j'oserais proposer à l'Europe comme un maître. Troyon seul eût été digne de faire école. La plus grande part de personnalité revient encore à M. Courbet, dont l'exposition particulière révèle, à côté d'un réaliste fourvoyé, un paysagiste singulièrement doué du sentiment de l'air. Quant à Mademoiselle Rosa Bonheur, sa réapparition dans les expositions françaises permet de juger tout ce qu'elle a perdu à s'en éloigner. Que lui a donné l'Angleterre, en lui prenant ses tableaux ? L'auteur du *Labourage nivernais* avait-elle rien à apprendre, en ce qui touche l'intelligence de la vie des animaux et l'esprit du paysage ? Elle n'a rapporté des montagnes d'Écosse qu'une exécution plus mince et un coloris plus faux, sans que son dessin, trop jaloux du détail, ait gagné en fermeté ou en largeur. En définitive, des dix tableaux exposés par mademoiselle Rosa Bonheur, les meilleurs ne sont pas les plus récents, et, pour pouvoir la louer pleinement, il faut en revenir à ces *Moutons au bord de la Mer* qui lui ont valu jadis un succès mérité. Là, du moins, tout est harmonie, tout se résout dans ce sentiment où l'école française, en dépit de ses écarts, trouvera toujours son salut, sa force et son originalité enviée, le sentiment de la mesure.

LÉON LAGRANGE.

FUMÉE

VI[1]

En 1850 vivait à Moscou, dans une situation touchant à la misère, la nombreuse famille des princes Osinine. Ce n'étaient pas des Tatars ou des Géorgiens, mais de vrais princes russes, descendant de Rurik en ligne mâle, directe et légitime. Leur nom se rencontre fréquemment dans nos annales, au temps des premiers grands princes de Moscou ; ils possédaient de vastes domaines, avaient plus d'une fois reçu des terres en récompense de leur vaillance, ils siégeaient au conseil des boyards ; mais, méchamment accusés de sorcellerie, ils tombèrent en disgrâce : on les ruina sans merci, on leur enleva toutes leurs dignités, on les exila au loin et, une fois la maison des Osinine ébranlée, rien ne put lui faire retrouver son antique éclat ; avec le temps, le séquestre sur ses biens-fonds fut levé, on lui restitua ses biens mobiliers à Moscou, mais appauvrie, « desséchée, » elle ne se releva ni sous Pierre Ier, ni sous Catherine II, et, déclinant sans cesse, elle comptait déjà parmi ses membres des régisseurs, des surveillants de débits d'eau-de-vie et des commissaires de police. La branche dont nous avons à nous occuper se composait du mari, de la femme et de cinq enfants. Elle végétait non loin de la *place des Chiens*, dans une maisonnette en bois à un étage, avec un perron sur la rue peint de deux couleurs, avec des lions verts au-dessus de la porte et d'autres fantaisies de gentilhomme, mais c'est à grand'peine qu'elle liait les deux bouts de l'année, prenant à crédit chez l'épicier, se passant souvent l'hiver de bois et de chandelle.

[1] Voir le n° du *Correspondant* du 25 juillet 1867.

Le prince était d'un caractère mou et borné ; autrefois, dans sa jeunesse, il avait passé pour un dandy, un élégant, à présent il était complétement affaissé ; moins par considération pour son nom que par égard pour sa femme, ex-demoiselle d'honneur, on l'avait doté d'une sinécure ; il ne se mêlait d'ailleurs de rien et tuait le temps, en robe de chambre, à fumer en poussant des soupirs. La princesse était une femme malade, chagrine, exclusivement occupée des détails du ménage, du placement de ses enfants dans des établissements de l'État et de la conservation de ses relations pétersbourgeoises ; jamais elle n'avait pu se résigner à sa position et à son éloignement de la cour. Le père de Litvinof avait fait la connaissance des Osinine quand il habitait Moscou ; il fut à même de leur rendre quelques services, il leur prêta une fois trois cents roubles ; le fils, étant étudiant, les visitait souvent ; il logeait précisément fort près de leur maison ; ce n'est pourtant pas ce voisinage qui l'attirait et c'est encore moins le peu de confortable de leur vie qui avait pu le séduire : il commença à fréquenter les Osinine depuis qu'il éprouvait un sentiment très-vif pour leur fille aînée, Irène.

Elle venait d'avoir dix-sept ans et de sortir de l'Institut d'où sa mère l'avait retirée à la suite d'une désagrément avec la directrice. Irène devait réciter au curateur, dans une séance publique, un compliment en vers français, lorsqu'on lui préféra, au dernier moment, une autre demoiselle, fille d'un riche fermier des eaux-de-vie. La princesse ne put pas digérer cet affront, Irène elle-même ne pardonna pas à la directrice sa partialité : elle avait songé longtemps comment, tous les yeux étant braqués sur elle, elle se lèverait, prononcerait son discours et comment tout Moscou ensuite parlerait d'elle... En effet, Moscou se serait probablement occupé d'Irène. Elle était grande, bien faite, quoique son buste un peu creux fût surmonté d'étroites épaules ; elle avait une carnation mate, rare à son âge, claire et unie comme la porcelaine, des cheveux blonds et épais dont quelques touffes étaient plus foncé que d'autres. Admirablement réguliers, les traits de son visage n'avaient pas encore tout à fait perdu cette expression de candeur inhérente à la première jeunesse ; mais dans l'inclination nonchalante de son beau cou, dans son sourire, moitié languissant, moitié distrait, on devinait une nature nerveuse ; et dans ces lèvres minces, s'entr'ouvrant à peine, dans ce nez bien proportionné, aquilin, mince, il y avait quelque chose de résolu, de passionné, quelque chose de dangereux pour les autres et pour elle-même. Fascinateurs étaient réellement ses yeux gris foncé à reflets verdâtres dans leurs roulements et longs comme ceux des divinités égyptiennes, avec des cils rayonnants et des sourcils altiers. L'expression de ces yeux était étrange : ils semblaient regarder au

loin attentivement, mélancoliquement, ce regard venait de je ne sais quelle profondeur. A l'Institut, Irène était considérée comme une des meilleures élèves pour son intelligence, mais elle avait un caractère inconstant, volontaire, ce qu'on nomme une mauvaise tête ; une de ses maîtresses lui avait prédit que ses passions la perdraient, une autre lui reprochait en revanche sa froideur glaciale et la traitait de « fille sans cœur. » Les camarades d'Irène la trouvaient hautaine et cachée, ses frères et sœurs la redoutaient, sa mère n'avait nulle confiance en elle et son père ne se sentait pas à l'aise lorsqu'elle fixait sur lui ses yeux mystérieux ; mais elle n'en inspirait pas moins, à son père et à sa mère, un involontaire sentiment d'estime, fondé non, sur ses capacités, mais sur je ne sais quel vague espoir qu'elle faisait naître en eux.

— Tu verras, Prascovie Danilovna, dit un jour le vieux prince, lâchant un moment sa pipe, Irinka nous fera sortir de l'ornière.

La princesse se fâcha et répondit à son mari qu'il avait des « expressions insupportables, » puis elle se mit à rêver et dit entre ses dents : « Oui... ce ne serait pas mal si nous pouvions sortir de notre ornière. »

Irène jouissait dans la maison paternelle d'une liberté presque sans limites ; on ne la gâtait pas, on l'évitait un peu, mais on ne la gênait en rien : c'est tout ce qu'elle désirait, et en général ses manières étaient passablement étranges. Quand il se passait une scène par trop humiliante, lorsqu'un marchand venait crier qu'il était las de réclamer ce qu'on lui devait et que les gens se joignaient à lui pour abreuver leurs maîtres de honte, — Irène ne fronçait pas même le sourcil, ne bougeait pas de sa chaise, mais un méchant sourire glissait sur son visage devenu sombre, et pour ses parents ce sourire était plus amer que toute espèce de reproches : ils se sentaient coupables, coupables sans faute vis-à-vis de cet être, qui semblait avoir droit dès sa naissance à la richesse, au luxe et à tous les hommages.

Litvinof s'éprit d'Irène aussitôt qu'il la vit (il n'avait que trois ans de plus qu'elle). Mais pendant longtemps il ne put parvenir, ni à gagner sa sympathie, ni seulement à attirer son attention. On eût dit qu'il l'avait offensée, qu'elle conservait profondément le souvenir de cette offense sans pouvoir la lui pardonner. Il était alors trop jeune et trop timide pour comprendre ce qui pouvait se cacher sous cette irritation, sous cette dédaigneuse rigueur. Souvent oubliant ses leçons et ses cahiers, il s'asseyait dans le salon délabré des Osinine et jetait à la dérobée un regard sur Irène ; son cœur se remplissait d'une lente amertume, oppressait sa poitrine, et elle, l'air fâché et ennuyé, se levait, traversait la chambre, le regardait froidement comme une table ou une chaise, haussait les épaules et

croisait les bras ; ou bien durant toute une soirée, en s'adressant même à Litvinof, elle affectait de ne pas le regarder, lui refusant même l'aumône d'un coup d'œil ; ou enfin elle prenait un livre et ne le quittait plus, tout en laissant parfaitement voir qu'elle n'en lisait pas une ligne ; tout à coup, par exemple, elle demandait à haute voix à son père ou à son frère comment se dit en allemand : patience? Il essaya de se désensorceler de ce cercle où il s'épuisait en vain, comme un oiseau pris dans un piége ; il quitta Moscou pendant une semaine. Mais il faillit en devenir fou de désespoir et d'ennui et revint chez les Osinine tout pâle et défait. Par une singulière coïncidence, Irène avait aussi visiblement maigri pendant son absence; son visage avait un peu jauni, ses joues s'étaient creusées ; elle ne l'en accueillit pas moins avec un redoublement de froideur, se faisant une joie maligne de la lui bien marquer, comme s'il avait encore augmenté la mystérieuse offense dont il s'était rendu coupable envers elle. Elle le tourmenta ainsi deux mois, lorsque tout vint à changer : l'amour éclata comme un incendie, se répandit comme une pluie d'orage. Un jour, — il se souvint longtemps de ce jour, — il était de nouveau assis à une fenêtre dans le salon des Osinine, regardant sans but dans la rue, un cruel dépit le rongeait, il se méprisait lui-même et ne pouvait changer de place. Si une rivière eut coulé sous la fenêtre, il se serait élancé dedans avec effroi, mais sans regret. Irène se plaça non loin de lui et se tint en silence sans remuer. Il y avait déjà plusieurs jours qu'elle ne lui avait soufflé mot et qu'elle n'avait du reste parlé à personne : elle demeurait assise les bras croisés, paraissant indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle. Ce supplice finit par n'être plus supportable ; Litvinof se leva et, sans prendre congé, se mit à chercher son chapeau. — « Restez », dit tout à coup Irène d'une voix douce. — Litvinof tressaillit, il ne reconnut pas tout d'abord sa voix : quelque chose d'extraordinaire se révélait dans ce seul mot. Il leva la tête et demeura stupéfait : Irène le regardait avec bienveillance. « Restez, répéta-t-elle, ne vous en allez pas. J'ai à vous parler. » Et baissant encore la voix : « Ne vous en allez pas, je le veux. » Ne comprenant rien, sans se rendre compte de ses mouvements, il s'approcha d'elle, lui tendit la main... elle lui donna les deux siennes, puis sourit, se leva brusquement, se détourna et, sans cesser de sourire, sortit de la chambre. Au bout de quelques minutes, elle revint avec sa sœur cadette, lui jeta de nouveau un long regard et le fit asseoir à côté d'elle. Elle ne put d'abord rien dire, elle soupirait et rougissait; prenant enfin courage, elle le questionna sur ses occupations, ce qui ne lui était jamais arrivé. Le soir, elle s'excusa à plusieurs reprises de n'avoir pas su l'apprécier jusqu'à ce jour, l'assura qu'elle

était devenue toute autre, le surprit par des saillies républicaines (il vénérait à cette époque Robespierre et n'osait pas condamner tout à fait Marat), et, une semaine après, il savait qu'il était aimé. Oui, il se souvint longtemps de ce premier jour, mais il n'oublia pas non plus ceux qui le suivirent, dans lesquels, s'efforçant de douter et craignant de croire, il voyait croître et s'avancer irrésistiblement ce bonheur inattendu. Vous vîntes alors instants du premier amour qui ne peuvent pas et ne doivent pas être répétés dans une seule et même vie. Irène était subitement devenue douce comme un agneau, flexible comme de la cire et d'une égalité parfaite d'humeur; elle se mit à donner à ses jeunes sœurs des leçons non de piano, — elle n'était pas musicienne, — mais de français et d'anglais; elle lisait avec elles, s'intéressait au ménage; tout l'amusait et l'occupait; tantôt elle bavardait comme une petite pie, tantôt elle s'enfonçait dans une muette méditation; elle faisait mille plans, se lançait dans des suppositions infinies sur ce qu'elle ferait quand elle se marierait à Litvinof (ils ne doutaient pas que cette union ne se réalisât). « Ils travailleraient » à deux, lui soufflait Litvinof. « Oui, nous travaillerons, répétait Irène, nous lirons mais surtout nous voyagerons. » Elle souhaitait principalement quitter au plus vite Moscou et lorsque Litvinof lui faisait observer qu'il n'avait pas achevé son cours à l'Université, elle répondait chaque fois, après avoir réfléchi un moment, qu'il pouvait le terminer à Berlin... ou quelque part ailleurs. Irène ne se gênait pas dans l'expression de ses sentiments, de sorte que son inclination pour Litvinof ne demeura pas longtemps un mystère pour le prince et la princesse. Ils ne s'en réjouirent pas, mais, vu les circonstances, ils ne jugèrent pas nécessaire d'opposer immédiatement leur veto. Litvinof avait de la fortune. « Mais la famille, la famille! » remarquait la princesse. « Certainement la famille, répondait le prince, mais ce n'est pourtant pas un roturier et d'ailleurs Irène ne nous écoutera pas. Est-il jamais arrivé qu'elle n'ait pas fait ce qu'elle a voulu? Vous connaissez sa violence! D'ailleurs, il n'y a rien encore de résolu. » Ainsi raisonnait le prince, mais mentalement il ajoutait : « Madame Litvinof tout court! je m'attendais à mieux que cela. » Irène s'était complétement emparé de l'esprit de son fiancé; celui-ci, il faut l'avouer, n'y avait mis aucune opposition : un torrent l'entraînait, il n'avait plus le sentiment de ce qu'il faisait, il ne regrettait et n'épargnait rien. Quels sont les devoirs du mariage? lui serait-il possible d'être bon mari étant entièrement soumis à Irène? Quels éléments de bonheur lui offrait-elle? Il lui était impossible de réfléchir là-dessus un moment; son sang bouillonnait, il ne savait qu'une chose : aller après elle, avec elle, en avant,

toujours, et puis advienne que pourra! Cependant, malgré la docilité de Litvinof et la tendresse exaltée d'Irène, des malentendus et des froissements ne tardèrent pas à se faire jour. Il accourut une fois chez elle sortant directement de l'Université en redingote râpée, les mains pleines d'encre. Elle alla à sa rencontre avec son empressement habituel et tout à coup s'arrêta.

— Vous n'avez pas de gants, dit-elle sévèrement et aussitôt elle ajouta : fi ! comme vous êtes... étudiant !

— Vous êtes trop impressionable, remarqua Litvinof.

— Vous êtes... un vrai étudiant, répéta-t-elle, *vous n'êtes pas distingué.*

Et, lui tournant le dos, elle sortit de la chambre. Il est vrai qu'une heure après elle le conjurait de lui pardonner. En général, elle reconnaissait facilement ses torts, seulement elle s'accusait de défauts qu'elle n'avait pas et contestait opiniâtrément ceux qu'elle avait en réalité. Une autre fois, il la trouva toute en larmes, la tête dans ses mains, ses tresses défaites et, lorsque hors de lui, il l'interrogea sur le motif de son chagrin, elle lui montra du doigt sa poitrine. Litvinof tressaillit. Elle est poitrinaire, se dit-il, et lui saisissant la main :

— Tu es malade? lui demanda-t-il d'une voix tremblante (ils se tutoyaient déjà dans les circonstances graves). Je cours chercher le docteur...

Irène ne le laissa pas achever et frappant du pied avec dépit :

— Je suis très-bien portante... mais cette robe... est-ce que vous ne comprenez pas?

— Qu'est-ce? cette robe... je ne saisis pas...

— Ce qu'il y a? c'est que je n'en ai pas d'autre, qu'elle est vieille, laide, et que je suis obligée de mettre cette robe chaque jour... même quand tu... quand vous venez... tu finiras par ne plus m'aimer en me voyant si déguenillée!

— De grâce, Irène, que dis-tu? Cette robe est charmante; elle m'est d'autant plus précieuse que c'est celle que tu portais la première fois que je te vis.

Irène rougit.

— Ne me rappelez pas, je vous prie, Grégoire Mikhailovitch, que déjà alors je n'avais pas d'autre robe.

— Mais je vous assure, Irène Pavlovna, qu'elle vous sied à ravir.

— Non, elle est affreuse, horrible, répétait-elle en tirant nerveusement sa longue et soyeuse chevelure. Oh! quelle pauvreté! quelle obscurité! Comment se délivrer de cette pauvreté? comment sortir de cette obscurité?

Litvinof ne savait que dire; il s'éloigna quelque peu. Tout à coup

Irène sauta de dessus sa chaise et, posant ses deux mains sur ses épaules, elle lui dit en approchant de lui son visage et des yeux qui, encore humides, étincelaient de bonheur :

— Tu m'aimes, tu m'aimes n'est-ce pas? même avec cette abominable robe?

Litvinof se jeta à ses genoux.

— Ah! murmura-t-elle encore, aime-moi, mon sauveur!

Les jours s'écoulaient ainsi, les semaines passaient et quoiqu'il n'y eût aucune explication catégorique, quoique Litvinof ajournât toujours sa demande attendant un ordre d'Irène, celle-ci lui ayant un jour fait observer qu'ils étaient ridiculement jeunes, qu'il convenait d'ajouter quelques semaines à leurs années, tout cependant touchait à un dénoûment et un prochain avenir se dessinait de plus en plus, lorsque advint un événement qui dissipa tous ces plans comme le vent emporte la poussière des grands chemins.

VII

La cour vint à Moscou cet hiver. Ce n'était qu'une succession de fêtes, que termina le grand bal habituel à l'assemblée de la noblesse. La nouvelle en parvint, sous forme d'affiche de la *Gazette de la police*, jusqu'à la petite maison de la place des Chiens. Le prince en fut ému le premier; il décida immédiatement qu'il fallait absolument y aller et y conduire Irène, qu'il serait impardonnable de laisser échapper cette occasion de voir ses souverains. Il insista là-dessus avec une chaleur qui ne lui était pas ordinaire; la princesse acceptant jusqu'à un certain point son avis, n'était préoccupée que de la dépense, mais Irène s'opposa formellement à ce projet. « C'est inutile, je n'irai pas, » répondait-elle à tous les arguments de ses parents. Son entêtement prit de telles proportions que le vieux prince se décida à prier Litvinof de tâcher de la persuader, de lui faire comprendre entre autres « raisons, » qu'il ne convenait pas à une jeune fille de fuir le monde, qu'il fallait « subir cette épreuve, » que déjà personne ne la voyait nulle part. Litvinof se chargea de lui exposer « ces raisons. » Irène le considéra si fixement qu'il en fut troublé, puis jouant avec les bouts de sa ceinture, elle lui répondit tranquillement :

— C'est vous, vous, qui désirez cela?

— Oui, je suppose, balbutia Litvinof. Je suis de l'avis de votre père... Et pourquoi n'iriez-vous pas... voir le monde et vous montrer, ajouta-t-il avec un naïf sourire.

— Me montrer, répéta-t-elle lentement. C'est bien, j'irai ; souvenez-vous seulement que c'est vous qui l'avez désiré.

— C'est-à-dire, je..., commençait Litvinof.

Elle lui coupa la parole : — C'est vous-même qui l'avez désiré. Et voici encore une condition : promettez-moi que vous ne serez pas à ce bal.

— Mais pourquoi ?

— Cela me plaît ainsi.

Litvinof fit avec peine un geste de consentement.

— Je me soumets... mais, je l'avoue, il m'aurait été bien agréable de vous voir dans toute votre splendeur, d'être témoin de l'impression que vous produirez certainement... Comme j'aurais été fier de vous ! ajouta-t-il en soupirant.

Irène sourit.

— Toute cette splendeur consistera en une robe blanche, et quant à l'impression... Enfin, je veux, en un mot, que cela soit ainsi.

— Irène, est-ce que tu serais fâchée ?

Irène sourit de nouveau.

— Oh ! non, je ne me fâche pas, seulement tu...

Elle fixa sur lui ses yeux et il lui sembla qu'il ne leur avait jamais encore vu pareille expression.

— Peut-être est-ce nécessaire, ajouta-t-elle à demi-voix.

— Mais, Irène, tu m'aimes ?

— Je t'aime, lui répondit-elle avec solennité en lui pressant fortement la main.

Les jours suivants furent exclusivement remplis par les préparatifs de toilette et de coiffure ; la veille du bal, Irène se sentit mal à l'aise, elle ne pouvait rester à la même place, elle pleura deux fois à la dérobée : devant Litvinof, elle avait un sourire quelque peu contraint ; du reste, elle fut gracieuse avec lui comme d'habitude, mais distraite et elle se regardait souvent dans la glace. Le jour du bal, elle fut très-silencieuse et pâle, mais calme. A neuf heures, Litvinof vint la voir. Quand elle entra au salon vêtue d'une robe de tarlatane blanche, une branche de petites fleurs bleues dans les cheveux, il poussa une exclamation, tant elle lui parut belle, majestueuse et au-dessus de son âge.

— Elle a grandi depuis ce matin, pensa-t-il, et quel grand air ! Voilà pourtant ce que c'est que d'avoir de la race ! » Irène se tenait devant lui les bras pendants, sans sourire ni minauder, ayant les yeux fixés, non sur lui mais sur quelque chose au loin, droit devant elle.

— Vous ressemblez à une reine de fées, dit enfin Litvinof, ou plutôt à un général avant la bataille, avant la victoire... Vous ne m'a-

vez pas permis d'aller à ce bal, — continua-t-il, tandis qu'elle demeurait toujours immobile et semblait attentive moins à ce qu'il lui disait qu'à je ne sais quelles paroles intérieures, — mais vous ne vous refuserez pas à accepter de moi ces fleurs.

Il lui offrit un bouquet d'héliotropes.

Elle jeta sur Litvinof un regard rapide, tendit la main et saisissant le bout de la guirlande qui ornait sa tête, elle lui dit :

— Veux-tu ? dis seulement un mot, j'arracherai tout cela et je resterai à la maison.

Litvinof sentit son cœur bondir. Irène arrachait déjà la guirlande...

— Non, non, pourquoi cela ? dit-il précipitamment, mû par un sentiment noble et généreux, — je ne suis pas égoïste, pourquoi te priver... lorsque je sais que ton cœur...

— Alors n'approchez pas, vous chiffonnerez ma robe, répondit-elle à la hâte.

Litvinof se troubla.

— Vous prendrez le bouquet? demanda-t-il.

— Sûrement, il est ravissant et j'aime beaucoup cette odeur. Merci, je le conserverai en souvenir...

— De votre première sortie, de votre premier triomphe.

Irène se regarda dans la glace par-dessus l'épaule de Litvinof en s'élevant à peine sur la pointe de ses pieds.

— Est-ce que je suis vraiment si belle? N'êtes-vous pas trop galant?

Litvinof se confondit en louanges exaltées, mais Irène ne l'écoutait déjà plus et, approchant le bouquet de son visage, elle se mit à regarder encore au loin avec ses yeux étranges qui s'étaient assombris et agrandis, tandis que ses rubans, soulevés par un léger souffle d'air, s'agitaient comme des ailes attachées à ses épaules.

Parut le prince, en cravate blanche, habit de couleur problématique, la médaille de la noblesse attachée à la boutonnière avec un ruban de Saint-Vladimir ; à sa suite entra la princesse, en robe de soie chinée, taillée à l'ancienne mode ; qui, avec cet empressement morose sous lequel les mères s'efforcent de cacher leur émotion, se mit à ajuster la jupe de sa fille, c'est-à-dire à lui faire des plis sans aucune nécessité. Les roues d'une voiture de louage, traînée par deux haridelles à longs poils, se mirent à grincer sur la neige gelée près du perron ; un squelette de laquais, affublé d'une livrée fantastique, accourut de l'antichambre et annonça d'un ton désespéré que la voiture était avancée. Après avoir béni les enfants qui restaient à la maison, enveloppés de leurs pelisses, le prince et la princesse se dirigèrent vers le perron ; Irène les suivit en silence, à peine couverte d'un vilain petit manteau pour lequel elle professait une

haine implacable. En les reconduisant, Litvinof espérait attraper un regard d'Irène, mais elle s'assit dans la voiture sans daigner tourner la tête.

Vers minuit, il passa sous les fenêtres de l'Assemblée. Des rideaux rouges n'empêchaient pas les innombrables bougies d'éclairer toute la place, encombrée d'équipages, et l'on entendait au loin les accords joyeux et provoquants des valses de Strauss.

Le lendemain à une heure, Litvinof entra chez les Osinine. Il ne trouva à la maison que le prince, qui lui annonça tout de suite qu'Irène avait mal à la tête, qu'elle était couchée et ne se lèverait pas avant le soir, ajoutant que cette indisposition n'était pas d'ailleurs extraordinaire après un premier bal.

— C'est très-naturel, vous savez, dans les jeunes filles, continua-t-il en français, à l'étonnement de Litvinof, qui remarqua en ce moment que le prince n'était pas en robe de chambre, selon son habitude, mais en redingote. Et comment, poursuivit Osinine, ne pas tomber malade, après les événements d'hier !

— Des événements ? balbutia Litvinof.

— Oui, des événements, de vrais événements. Vous ne sauriez vous imaginer, Grégoire Mikhailovitch, quel succès elle a eu? Toute la cour l'a remarquée. Le prince Alexandre Feodorovitch a dit que sa place n'était pas ici, et qu'elle lui rappelait la comtesse de Devonshire, vous savez, la célèbre. Le vieux comte Blasenkrampf a déclaré hautement qu'Irène était la reine du bal, et a exprimé le désir de lui être présenté ; à moi aussi il a été présenté, c'est-à-dire il m'a dit qu'il se souvenait de m'avoir vu hussard, et m'a demandé où je servais maintenant. Il est très-amusant ce comte, et quel adorateur du beau sexe ! Que vous dirais-je? on ne laissait pas même de repos à la princesse : Nathalie Nikitovna elle-même s'est entretenue avec elle ; que voulez-vous de plus ? Irène a dansé avec tous les meilleurs cavaliers ; on m'en a tant amené que j'en ai perdu le compte. Imaginez-vous que tout le monde nous entourait ; à la mazurke, ce n'est qu'elle qu'on choisissait ; un diplomate étranger, apprenant qu'elle était moscovite, a dit à l'Empereur : « Sire, décidément c'est Moscou qui est le centre de votre empire ! » Un autre diplomate ajouta : « C'est une vraie révolution, Sire, » révélation ou révolution... quelque chose dans ce genre. Oui, oui, c'était quelque chose d'extraordinaire.

— Mais Irène Pavlovna, demanda Litvinof dont les pieds et les mains se glaçaient pendant ce discours du prince, s'est-elle amusée, paraissait-elle satisfaite ?

— Certainement qu'elle s'est amusée ; il n'aurait plus manqué que cela qu'elle ne fût pas satisfaite ! Du reste, vous savez, on ne peut pas facilement la débrouiller. Tous me disaient hier : « Comme

c'est surprenant! Jamais on ne dirait que mademoiselle votre fille en est à son premier bal. » Le comte Reuzenbach entre autres... vous le connaissez sûrement...

— Non, je ne le connais pas du tout et ne l'ai jamais vu.

— Il est cousin de ma femme...

— Je ne le connais pas.

— C'est un richard, un chambellan, il vit à Pétersbourg, c'est un homme à la mode, en Livonie il mène tout à sa guise. Jusqu'à présent, il ne se souciait guère de nous, mais je ne lui en veux pas. J'ai l'humeur facile, comme vous savez. Il s'est assis auprès d'Irène, il n'a pas causé avec elle plus d'un quart d'heure, il a dit ensuite à la princesse : « Ma cousine, dit-il, votre fille est une perle; c'est une perfection, tous me félicitent d'avoir une telle nièce. » Après cela je l'observe : il s'approche d'un très-haut personnage, lui parle sans quitter des yeux Irène, et le personnage la regardait aussi...

— Ainsi Irène Pavlovna ne se montrera pas de la journée? demanda de nouveau Litvinof.

— Non; elle a un violent mal de tête. Elle m'a chargé de vous saluer et de vous remercier pour votre bouquet, qu'on a trouvé charmant. Elle a besoin de repos. La princesse est allée faire des visites, et moi aussi... — Le prince toussa, embarrassé d'achever son speech.

Litvinof prit son chapeau, dit qu'il ne voulait pas le déranger, qu'il repasserait plus tard prendre des nouvelles, et se retira.

A quelques pas de la maison des Osinine, il vit un élégant coupé s'arrêter devant la guérite du sergent de police. Un laquais en éclatante livrée, négligemment penché sur le siége, demanda au boudochnik, qui était Finnois, où demeurait le prince Paul Vasiliévitch Osinine. Litvinof regarda dans la voiture : elle était occupée par un homme d'environ cinquante ans, de complexion sanguine, à visage ridé et arrogant, avec un nez grec et des lèvres méchantes, enveloppé d'une pelisse de castor, ayant toutes les apparences d'un personnage occupant un poste élevé.

VIII

Litvinof ne tint pas la promesse de repasser ; il lui sembla qu'il valait mieux ajourner sa visite. En entrant, le lendemain vers midi, dans le salon qui lui était si connu, il n'y trouva que les deux petites, Victorine et Cléopâtre. Après les avoir embrassées, il leur demanda si Irène Pavlovna allait mieux, et si on pouvait la voir.

— Irinochka est sortie avec maman, répondit Victorine, qui, bien que zézayant, était la plus hardie.

— Comment, elle est sortie? répéta Litvinof, et il sentit quelque chose frémir au fond de sa poitrine. Est-ce... est-ce que ce n'est pas l'heure où elle s'occupe de vous, où elle vous donne des leçons?

— Irinochka ne nous donnera plus de leçons, répondit Victorine.

— Elle ne nous en donnera plus, répéta après elle Cléopâtre.

— Et votre père, est-il à la maison? demanda Litvinof.

— Papa n'est pas à la maison, et Irinochka est malade ; toute la nuit elle a pleuré.

— Elle a pleuré?

— Oui, elle a pleuré. Egorovna me l'a dit, et ses yeux sont si rouges qu'ils sont gonflés...

Litvinof fit deux tours dans la chambre, en grelottant comme s'il eût eu froid, et rentra chez lui. Il éprouvait une sensation semblable à celle qui saisit l'homme regardant en bas d'une haute tour. Il sentait comme un vertige, un étonnement hébété, un fourmillement de vilaines petites pensées, une terreur confuse, une attente muette, de la curiosité, une curiosité étrange, presque maligne, et dans la gorge resserrée l'amertume de larmes qui ne peuvent pas couler. Sur les lèvres un effort de sourire niais et des supplications stupides et lâches qui ne s'adressaient à personne... Oh! que tout cela était cruel et humiliant! « Irène ne veut pas me voir, ne cessait-il de se répéter, c'est évident, mais pourquoi cela? Qu'est-ce qui a pu se passer dans ce fatal bal? Comment peut-on changer ainsi tout à coup, si subitement?... (Les hommes voient tous les jours la mort venir à l'improviste, mais ne peuvent s'accoutumer à cet improviste et le taxent d'absurde.) Ne rien me faire dire, ne pas vouloir s'expliquer avec moi...

— Grégoire Mikhailovitch, cria une voix à son oreille.

Litvinof se redressa; son domestique tenait devant lui un billet à la main. Il reconnut l'écriture d'Irène... Avant de l'ouvrir, il pressentit un malheur, courba la tête et souleva ses épaules comme pour se garantir d'une avalanche. Il prit enfin courage et déchira l'enveloppe. Une petite feuille de papier à lettre contenait ce qui suit :

« Pardonnez-moi, Grégoire Mikhailovitch. Tout est fini entre nous ;
« je vais à Pétersbourg. Je suis accablée, mais la chose est décidée.
« Sans doute, telle était ma destinée... mais je ne veux pas me justi-
« fier. Mes pressentiments se sont réalisés. Pardonnez-moi, oubliez-
« moi, je ne suis pas digne de vous. IRÈNE. »

« Soyez généreux ; ne cherchez pas à me voir. »

Litvinof lut ces cinq lignes et glissa sur son divan, comme si un choc énorme lui écrasait la poitrine. Il laissa échapper le billet, le releva, le relut, marmotta « à Pétersbourg » et le laissa de nouveau tomber. Un calme étrange s'empara de lui : il releva lentement les mains pour arranger les coussins derrière sa tête. « Ceux qui sont blessés à mort ne s'agitent plus, pensa-t-il ; comme c'est venu çà s'est envolé... c'est fort naturel; je m'y attendais... (Il mentait, jamais il n'avait prévu rien de pareil). Elle a pleuré! Pourquoi a-t-elle donc pleuré? Elle ne m'aimait pas! Tout cela d'ailleurs s'explique et s'accorde avec son caractère. Elle n'est pas digne de moi... c'est bien cela! » Il sourit amèrement. « Elle ignorait sa valeur; après s'en être aperçue au bal, comment pourrait-elle la consacrer à un misérable étudiant... tout cela est compréhensible. »

Mais ici il se souvint de ses gracieux propos, de ses sourires, de ses yeux, de ses yeux qu'on ne pouvait oublier, qu'il ne verrait plus jamais, qui étincelaient et s'épanouissaient en rencontrant les siens; il se souvint encore du seul baiser furtif qu'il avait reçu, et il éclata en sanglots convulsifs, égarés, furieux; il se retourna et, suffoquant, se cognant la tête avec une jouissance frénétique, avide de se déchirer soi-même comme tout ce qui l'entourait, il enfonça son visage enflammé dans le coussin du divan et le mordit...

Hélas! ce monsieur que Litvinof avait vu la veille en coupé était précisément le parent de la princesse Osinine, le richard et le chambellan, comte Reuzenbach. Frappé de l'impression qu'Irène avait produite en haut lieu, saisissant d'un coup d'œil les avantages qu'il pourrait en retirer, le comte, en homme énergique et sachant faire sa cour, dressa sans perdre de temps ses batteries. Il se décida à agir rapidement, à la Napoléon. « Je prendrai chez moi, se dit-il, cette singulière jeune fille ; je la constituerai, quand le diable y serait, mon héritière, au moins d'une partie de mes biens; je n'ai pas d'enfant, elle est ma nièce, et la comtesse s'ennuie d'être seule... C'est toujours agréable d'avoir au salon un gentil visage... oui, oui, c'est cela : « *Ist eine idee, es ist eine idee!* » Il fallait éblouir, séduire les parents. « Ils n'ont pas de quoi manger, continua le comte, déjà assis dans sa voiture et se dirigeant vers la place des Chiens, pas de danger qu'ils s'entêtent. Ils ne sont pas déjà si sensibles. Et puis, s'il le faut, on peut donner une somme d'argent. Et elle?... Elle consentira. Le miel est doux... elle en a goûté hier. Supposons que ce soit un caprice de ma part; ils n'ont qu'à en profiter... les imbéciles. Je leur dirai : Décidez-vous, ou bien je prendrai une autre orpheline qui me convient encore mieux. Oui ou non, je ne vous donne que vingt-quatre heures, *und damit punctum.* »

C'est avec ces arguments que le comte se présenta au prince, in-

formé dès la veille de sa visite. Inutile de s'étendre sur le résultat qu'elle eut. Le comte ne s'était pas trompé dans ses calculs ; le prince et la princesse ne s'obstinèrent pas, prirent une somme d'argent, et Irène donna son consentement avant que les vingt-quatre heures fussent écoulées. Il ne lui avait pas été facile de rompre avec Litvinof, qu'elle avait aimé ; il s'en fallut de peu qu'elle ne se mît au lit après lui avoir envoyé son billet ; elle versa beaucoup de larmes, maigrit et jaunit. Quoi qu'il en soit, un mois plus tard, la princesse la conduisit à Pétersbourg, l'installa chez le comte, la remit entre les mains de la comtesse, excellente femme, mais qui n'avait pas plus de santé et d'esprit qu'un poulet.

Litvinof abandonna alors l'université pour aller chez son père à la campagne. Petit à petit sa blessure se cicatrisa. Il n'eut d'abord aucune nouvelle d'Irène ; il évitait de parler de Pétersbourg et de sa société. Cependant des bruits ne tardèrent pas à parvenir jusqu'à lui ; ces bruits étaient moins fâcheux qu'étranges : Irène avait acquis de la renommée ; entouré d'éclat, marqué d'un cachet particulier, son nom était de plus en plus répandu, jusque dans les cercles de province. On le prononçait avec curiosité, avec estime, avec envie, comme on prononçait naguère le nom de la comtesse Vorotinski. Vint enfin la nouvelle de son mariage, mais Litvinof y fit à peine attention ; il était déjà fiancé à Tatiana.

Le lecteur doit comprendre maintenant tout ce qui revint à la mémoire de Litvinof lorsqu'il s'écria : « Est-ce possible ! » Nous allons donc revenir à Bade et reprendre le fil interrompu de notre récit.

IX

Litvinof s'endormit fort tard et ne dormit guère ; il se leva avec le soleil. Le faîte des sombres montagnes, qu'on voyait de ses fenêtres, se dessinait sur un ciel azuré. « Comme il doit faire frais sous ces arbres, » pensa-t-il ; il s'habilla promptement, jeta un coup d'œil distrait sur le bouquet, qui s'était encore plus épanoui pendant la nuit, prit sa canne et se dirigea vers le vieux château. Inondé par les fortes et calmes caresses du matin, il respirait à l'aise, s'avançait intrépidement, la santé de la jeunesse jouait dans chacune de ses veines, et la terre elle-même semblait rebondir sous ses pieds. Chaque pas le rendait plus alerte et plus gai : il marchait à l'ombre, sur le sable ferme d'une petite allée bordée de sombres sapins sur lesquels se détachaient en vert tendre les pousses printanières. « C'est déli-

cieux, » s'écriait-il parfois, lorsqu'il entendit des voix qui lui étaient connues, et vit s'avancer Vorochilof avec Bambaéf. Cette vue l'arrêta court : comme un écolier fuyant son maître, il se jeta de côté et se cacha derrière un buisson. « Créateur ! ne put-il s'empêcher de dire, éloignez mes compatriotes ! » Il aurait donné tout l'argent possible en ce moment pour qu'ils ne le vissent pas, et, en effet, il leur échappa. Le Créateur le délivra de ses compatriotes. Vorochilof expliquait à Bambaéf avec son ton de cadet satisfait les diverses « phases » de l'architecture gothique, et celui-ci se contentait de grogner approbativement : il était visible que Vorochilof l'accablait depuis longtemps avec ses phrases et que le brave enthousiaste commençait à être las. Pendant longtemps, Litvinof demeura aux aguets, le cou tendu, et se mordant les lèvres ; pendant longtemps retentirent les sons aigus et nasillards du discours archéologique ; enfin tout fit silence. Litvinof respira, sorti de sa retraite et continua sa marche.

Il rôda trois heures dans les montagnes. Tantôt il quittait le chemin et sautait d'un rocher à l'autre, en glissant quelquefois sur la mousse, tantôt il s'asseyait sur le pan d'une roche sous un chêne ou un hêtre et s'abandonnait à de douces pensées, à l'incessant murmure d'un ruisseau caché par la fougère, au bruissement des feuilles, au chant sonore d'un merle ; un agréable assoupissement finissait par l'envahir, des bras caressants semblaient l'enlacer furtivement par derrière, il fermait involontairement les yeux, et les rouvrait en sursaut : l'or et le vert des bois frappaient mollement ses paupières, il souriait de rechef et s'endormait de nouveau. Il eut envie de déjeuner et monta au vieux château, où pour quelques kreuzers on peut avoir un verre d'excellent lait avec du café ; mais il ne s'était pas encore établi devant une des petites tables peintes en blanc, qui se trouvent sur la terrasse du château, qu'on entendit la respiration bruyante de chevaux fatigués, et qu'apparurent trois calèches d'où sortit une nombreuse société de dames et de messieurs. Litvinof reconnut immédiatement que c'étaient des Russes, quoiqu'ils parlassent tous français, ou plutôt parce qu'ils parlaient français. Les toilettes des dames étaient d'une exquise recherche; les hommes avaient des redingotes noires toutes neuves et serrant la taille, ce qui n'est pas très-ordinaire de notre temps, des pantalons gris mouchetés, et des chapeaux de ville très-brillants. Une cravate noire, très-basse, serrait le cou de chacun de ces messieurs, dont toutes les allures dénotaient quelque chose de militaire. C'étaient des militaires en effet; Litvinof était tombé sur un pique-nique de jeunes généraux, gens de haute société et de grand poids. Leur importance se révélait en tout : dans leur désinvolture guindée, leurs sourires majestueusement affables, leurs regards distraits et affectés en même temps;

leur manière de soulever les épaules, de cambrer la taille, de fléchir légèrement les genoux ; elle se révélait jusque dans le son de leur voix, lorsqu'ils remerciaient la vile populace avec un mélange de condescendance et de dégoût. Tous ces guerriers étaient parfaitement lavés, rasés, imprégnés de je ne sais quelle odeur de boudoir et d'état-major, mélange de la fumée des meilleurs cigares et du plus authentique patchouli. Tous avaient des mains aristocratiques, blanches, longues, terminées par des ongles durs comme de l'ivoire, — des moustaches cirées, des dents brillantes, une peau fine, de l'incarnat sur les joues, et des mentons azurés. Les uns étaient folâtres, les autres méditatifs, mais tous portaient un cachet spécial. Chacun d'eux semblait profondément convaincu de sa valeur, de l'importance de son futur rôle dans l'État, avait un port sévère et aisé, avec une légère teinte de cette pétulance et de ce sans-souci auxquels on s'abandonne naturellement en voyage. Après s'être bruyamment installés, la société appela les garçons, fort embarrassés de répondre à toutes les exigences. Litvinof se dépêcha d'achever son verre de lait, le paya et, armé de son bâton, il avait presque franchi le pique-nique des généraux, lorsqu'il fut arrêté par une voix féminine :

— Grégoire Mikhailovitch, ne me reconnaissez-vous pas ?

Il s'arrêta involontairement ; cette voix avait naguère trop souvent fait battre son cœur ; il se retourna et vit Irène. Elle était assise auprès d'une table, les mains appuyées sur le dos d'une chaise, la tête penchée et souriante ; elle l'examinait avec attention, presque avec joie.

Litvinof la reconnut à l'instant, quoiqu'elle eût beaucoup changé depuis dix ans qu'il ne l'avait vue, et quoique de jeune fille elle fût devenue femme. Sa fine taille s'était magnifiquement développée, le contour de ses épaules, autrefois trop rapprochées, rappelait maintenant ces déesses sortant des nuages qu'on voit sur les plafonds des anciens palais italiens : mais les yeux étaient restés les mêmes, et il sembla à Litvinof qu'ils le regardaient comme autrefois dans la petite maison de Moscou.

— Irène Pavlovna ? répondit-il avec hésitation.

— Vous m'avez reconnue ? Comme je suis contente, comme je suis... Elle s'arrêta, rougit un peu et se leva. — Quelle agréable rencontre, continua-t-elle en français. Permettez-moi de vous faire faire connaissance avec mon mari. — Valérien, M. Litvinof, un ami d'enfance ; Valérien Vladimirovitch Ratmirof, mon mari.

Un des jeunes généraux, celui qui était peut-être le mieux tiré à quatre épingles, se leva et salua Litvinof avec une exquise politesse tandis que ses confrères, chacun à part soi, se claquemuraient pour ainsi dire dans leur dignité, pressés de protester contre tout rappro-

chement avec un pékin étranger, et que les autres dames du pique-nique se croyaient obligées de cligner de l'œil, de sourire, voire d'exprimer de l'étonnement sur leur visage.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes à Baden? demanda le général Ratmirof, ne sachant évidemment de quoi entretenir l'ami d'enfance de sa femme.

— Il n'y a pas longtemps, répondit Litvinof.

— Et avez-vous l'intention d'y prolonger votre séjour? continua l'obséquieux général.

— Je ne suis pas encore décidé.

— Ah! c'est très-agréable.

Le général se tut, Litvinof également; tous deux tenaient leur chapeau à la main et se regardaient réciproquement les sourcils.

— « *Deux gendarmes, un beau dimanche,* » entonna, naturellement à faux, — jusqu'à présent, il ne nous a pas été donné de rencontrer un gentleman russe qui ne chantât pas faux, — entonna, dis-je, un général myope, jaune, avec une perpétuelle expression d'irritation sur le visage, comme s'il ne pouvait se pardonner à lui-même sa physionomie. Il était le seul qui ne ressemblât pas à une rose.

— Mais pourquoi ne vous asseyez-vous pas, Grégoire Mikhailovitch? dit enfin Irène.

Litvinof s'y résigna. « *I say, Valerien, give me some fire,* » dit un autre général, également jeune, mais déjà gros, avec des yeux immobiles, fixés en l'air, des favoris touffus et soyeux que des mains d'un blanc de neige caressaient lentement. Ratmirof lui passa un porte-allumettes en argent.

— Avez-vous des cigarettes? grasseya une des dames.

— De vrais papelitos, comtesse.

— « *Deux gendarmes, un beau dimanche,* » poursuivit, presque avec un grincement de dents, le général myope.

— Il faut absolument que vous veniez nous voir, disait pendant ce temps-là Irène à Litvinof. Nous demeurons à l'hôtel de l'Europe. Je suis toujours chez moi de quatre à six. Il y a si longtemps que nous ne nous sommes vus.

Litvinof regarda Irène en face, elle ne baissa pas les yeux.

— Oui, Irène Pavlovna, il y a longtemps. Depuis Moscou.

— Depuis Moscou... depuis Moscou, répéta-t-elle après une pause. — Venez, nous causerons, nous parlerons de l'ancien temps. Savez-vous, Grégoire Mikhailovitch, que vous n'avez pas beaucoup changé.

— Réellement? mais vous, Irène Pavlovna, vous avez bien changé.

— J'ai vieilli.

— Je ne voulais pas dire cela...

— Irène! fit d'un ton insinuant une dame à chapeau jaune sur des cheveux jaunes, après avoir chuchoté et ricané avec un monsieur assis à côté d'elle, Irène!

— J'ai vieilli, continua Irène, sans répondre à la dame, mais je n'ai pas changé. Non, non, je n'ai changé en rien.

« *Deux gendarmes, un beau dimanche,* » fredonna encore l'irascible général qui ne se souvenait que du premier vers de cette chanson.

— Çà picote encore, Excellence, dit à haute voix le robuste général à favoris, faisant probablement allusion à quelque amusante histoire connue du beau monde, et, éclatant d'un rire lourd et dur, il recommença à regarder en l'air. Tout le reste de la société s'associa à sa jubilation.

— *What a sad dog you are, Boris!* fit observer à demi-voix Ratmirof. Il prononçait à l'anglaise jusqu'au nom de Boris.

— Irène! fit pour la troisième fois la dame au chapeau jaune.

Irène se tourna brusquement de son côté.

— Eh bien, quoi? que me voulez-vous?

— Je vous le dirai plus tard, répondit la dame en minaudant. Quoiqu'elle fût peu jolie, elle ne cessait de se donner des airs ; un mauvais plaisant avait dit d'elle qu'elle minaudait dans le vide.

Irène fronça le sourcil et haussa les épaules avec impatience.

— Mais que fait donc M. Verdier? Pourquoi ne vient-il pas? s'écria une dame avec ces inflexions traînantes si choquantes pour les oreilles françaises, qui caractérisent la manière de parler de certains Russes.

— Ah voui, ah voui, msie Verdier, msie Verdier, gémit une autre dame débarquée directement d'Arzamas.

—Tranquillisez-vous, mesdames, interrompit Ratmirof, M. Verdier m'a promis de venir se mettre à vos pieds.

— Hi, hi, hi! La dame joua de l'éventail.

Le garçon apporta quelques verres de bière.

— *Bairisch Bier?* demanda le général aux longs favoris, faisant la basse et simulant l'étonnement. — *Guten Morgen.*

— A propos! le comte Paul est toujours... là? demanda nonchalamment un jeune général à un autre.

— Il y est encore, répliqua celui-ci sur le même ton. Mais c'est provisoire ; Serge prendra, dit-on, sa place.

— Eh! fit le premier entre ses dents.

— Mais oui, murmura le second.

— Je ne puis comprendre, commença le général à la chansonnette, quel besoin avait Paul de se justifier, d'expliquer ses raisons... Il a pressuré un marchand... il lui a fait rendre gorge... eh bien! qu'est-ce que cela? Il a pu avoir ses motifs.

— Il a eu peur de la critique des journaux, grommela quelqu'un.

L'irascible général s'enflamma soudain.

— Oh! c'est le dernier de mes soucis. Les journaux! la critique! Si cela dépendait de moi, je ne permettrais à vos journaux que l'insertion de la taxe de la viande ou du pain, les annonces de ventes de pelisses et de bottes.

— Et l'adjucation des terres des nobles, ajouta Ratmirof.

— Soit! vu les circonstances. — Mais, messieurs, quelle conversation à Baden, au vieux château!

— Mais pas du tout, pas du tout, dit la dame au chapeau jaune. J'adore les questions politiques.

— Madame a raison, remarqua un autre général avec un visage avenant, presque de jeune fille. Pourquoi éviterions-nous ces questions... *même* à Baden? — En prononçant ces paroles il se tourna poliment du côté de Litvinof avec un sourire bienveillant. — Jamais et en nulle circonstance, l'homme comme il faut ne doit sacrifier ses convictions. N'est-il pas vrai?

— Certainement, — répondit l'irascible général, en jetant également les yeux sur Litvinof, mais avec sévérité, comme s'il lui adressait une semonce indirecte, — pourtant je ne vois pas de nécessité...

— Non, non, interrompit avec la même douceur l'indulgent général. Voilà notre ami Valérien Vladimirovitch qui a fait allusion à la vente des biens des nobles. Eh bien! n'est-ce pas un fait?

— Mais il est impossible maintenant de les vendre, personne n'en veut! s'écria l'irascible général.

— C'est possible, c'est possible. Raison de plus pour constater ce fait... ce déplorable fait. Nous sommes ruinés — c'est ravissant; nous sommes humiliés — c'est indiscutable; mais nous demeurons de grands propriétaires, nous représentons un principe. Soutenir ce principe, voilà notre devoir. Pardon, madame, il me semble que vous avez laissé tomber votre mouchoir. Quand un certain aveuglement s'empare des esprits les plus élevés, des personnes les plus haut placées, nous devons signaler avec déférence, sans doute (ici le général étendit la main), mais indiquer d'un doigt de citoyen l'abîme vers lequel tout se précipite. Nous devons avertir, crier avec une respectueuse fermeté : « Revenez, revenez en arrière. » Voilà notre devoir.

— Il est pourtant impossible de revenir complétement sur ses pas, remarqua d'un air rêveur Ratmirof.

— Complétement, complétement, mon très-cher. Plus nous irons en arrière et mieux ce sera, répliqua l'indulgent général en souriant, et en regardant encore avec bienveillance Litvinof, lequel perdit patience.

— Nous faudrait-il donc reculer jusqu'à l'époque des boyards, mon général ?

— Et pourquoi pas ! J'exprime mes opinions sans restrictions ; il faut tout refaire... oui... refaire tout ce qui a été fait.

— Même le 19 février [1] ?

— Même le 19 février — en tant que cela est possible. On est patriote ou on ne l'est pas. Et la liberté ? me dira-t-on. Croyez-vous que cette liberté paraisse douce au peuple ? Interrogez-le...

— Essayez de la lui ôter, dit Litvinof.

— Comment nommez-vous ce monsieur ? chuchota le général à Ratmirof.

— Mais sur quoi dissertez-vous ? dit tout à coup le général robuste, qui jouait évidemment dans cette société le rôle d'enfant gâté. Toujours sur les journaux ? sur les écrivassiers ? Permettez que je vous raconte là-dessus une merveilleuse anecdote qui m'est arrivée. On m'avertit qu'un folliculaire a écrit sur moi un libelle. Je le fais venir tout de suite sous bonne garde. On amène le pigeon... « Tu t'amuses donc, lui dis-je, ami folliculaire, à écrire des libelles ? Tu brûles donc de patriotisme ? — J'en brûle, répondit-il. — « Et l'argent, lui dis-je, folliculaire, tu l'aimes ? — Je l'aime. » Ici, messieurs, je lui mis sous le nez le pommeau de ma canne. — Et cela l'aimes-tu, mon ange ? — Non, dit-il, je n'aime pas cela. — Sens-le bien, j'ai les mains propres. — Cela suffit, je n'aime pas cela. — Eh bien, mon cœur, j'adore cela, seulement pas sur mon dos. Comprends-tu cette allégorie, mon trésor ? — Je comprends, dit-il. — Eh bien dorénavant fais bien attention, sois bien gentil, entends-tu, mon chéri, maintenant voilà un rouble, va et prie pour moi jour et nuit. » Et le folliculaire s'en alla.

Le général se mit à rire, tous lui firent écho, sauf Irène, qui ne sourit même pas et jeta un sombre regard sur le narrateur.

L'obligeant général secoua l'épaule de Boris.

— Tu as inventé tout cela, mon très-cher. Tu ne me feras pas accroire que tu puisses menacer quelqu'un de ta canne. Tu n'en as même pas. C'est pour faire rire ces dames, pour dire quelque chose de plaisant. Mais il ne s'agit pas de cela. Je viens de dire qu'il faut retourner tout à fait en arrière. Comprenez-moi. Je ne suis pas ennemi de ce qu'on appelle le progrès, mais toutes ces universités, ces séminaires, ces écoles populaires, ces étudiants, ces fils de prêtres, ces roturiers, tout ce fretin, tout ce fond du sac, la petite propriété pire que le prolétariat (le général débitait tout cela sur

[1] C'est le 19 février 1858 que l'empereur Alexandre II a decrété l'émancipation des paysans.

le ton le plus langoureux), voilà ce qui m'effraye... voilà où il faut s'arrêter et arrêter les autres. (Il jeta de nouveau sur Litvinof un regard aimable). Oui, il faut enrayer. N'oubliez pas que personne chez nous ne réclame. Le *selfgovernement*, par exemple, est-ce que quelqu'un le souhaite. Est-ce *vous* qui le désirez? est-ce toi ou vous, mesdames, qui ne vous gouvernez pas seulement vous-mêmes mais faites encore de nous ce que vous voulez? — Un malin sourire éclaira le charmant visage du général. — Chers amis, pourquoi faire comme le lièvre qui se jette dans le danger pour l'éviter? La démocratie est satisfaite de vous... pour le moment elle vous encense, elle est prête à entrer dans vos vues... mais c'est un glaive à deux tranchants. L'ancien système est meilleur... bien plus sûr. Ne laissez pas la racaille raisonner, confiez-vous dans l'aristocratie qui seule est une force... Je vous certifie que cela ira mieux. Pour le progrès... je n'ai absolument rien contre le progrès. Seulement ne nous donnez pas des avocats et des jurés, et ne touchez pas à la discipline militaire ; libre à vous, au surplus, de construire des ponts, des quais et des hôpitaux, et je ne vois pas pourquoi les rues ne seraient pas éclairées au gaz.

— Ils ont mis le feu aux quatre coins de Pétersbourg, voilà ce qu'ils appellent progrès, s'écria l'irascible général.

— Je vois que tu es rancunier, lui dit le gros général en se dandinant, tu ferais un excellent procureur général au saint-synode ; pour moi, avec *Orphée aux enfers*, le progrès a dit son dernier mot.

— Vous dites toujours des bêtises, s'écria d'une voix aigre la dame d'Armazas.

— Je ne suis jamais plus sérieux, madame, repartit le général avec encore plus d'emphase, que quand je dis des bêtises.

— C'est une phrase de M. Verdier, remarqua à demi-voix Irène.

— De la poigne et des formes! s'écrie le robuste général, de la poigne surtout. Ce qui peut se traduire ainsi en russe : Sois poli, mais casse-lui la gueule.

— Ah! tu es un inconvertissable mauvais sujet, fit l'obligeant général. Mesdames, veuillez ne pas le croire : il ne tuerait pas une mouche ; il se contente de dévorer les cœurs.

— Non, Boris, — commença Ratmirof, après avoir échangé un regard avec sa femme, — plaisanterie à part, il y a ici de l'exagération. Le progrès est une manifestation de la vie sociale ; voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue; c'est un symptôme qu'il importe d'étudier.

— Oui, opina le gros général en fronçant le nez, il est connu que tu vises à être un homme politique.

— Nullement. Qu'y a-t-il ici de politique, mais il faut bien reconnaître la vérité.

Boris recommença à enfoncer ses doigts dans ses favoris et à regarder en l'air.

— La vie sociale, c'est très-grave, parce que, dans le développement du peuple, dans les destinées, pour ainsi dire, de la patrie...

— Valérien, interrompit Boris, d'un ton significatif, — il y a des dames ici. Je n'attendais pas cela de toi. Est-ce que tu veux donc faire partie d'un comité?

— Ils sont tous actuellement fermés, grâces à Dieu, s'empressa de faire observer l'irascible général, et il commença sa scie. « *Deux gendarmes, un beau dimanche...* »

Ratmirof approcha de son visage un mouchoir de batiste et se tut gracieusement; l'obligeant général répéta :

— Mauvais sujet! mauvais sujet!

— Et Boris se tournant vers une dame, sans baisser la voix ni changer l'expression de son visage, commença à lui demander : « quand elle couronnerait sa flamme », car il était éperdument épris d'elle et endurait le martyre.

Pendant cette conversation, Litvinof se sentait de plus en plus mal à son aise. Il était révolté dans sa fierté, son honnête et plébéienne fierté. Qu'y avait-il de commun entre lui, fils d'un infime fonctionnaire et ces aristocrates militaires de Pétersbourg? Il aimait tout ce qu'ils haïssaient, ils haïssait tout ce qu'ils aimaient; il comprenait cela trop clairement, il sentait cela de toutes les forces de son être. Il trouvait leurs plaisanteries plates, leur ton insupportable, leurs manières frelatées; dans la douceur même de leurs paroles perçait un mépris insultant et cependant il semblait intimidé devant eux devant ces hommes, devant ces ennemis...

— Quelle bêtise, se disait-il, je les gêne, je leur parais ridicule, pourquoi donc est-ce que je reste ici; allons-nous-en.

La présence d'Irène ne pouvait l'arrêter : elle ne lui causait que de pénibles impressions. Il se leva et commença à prendre congé.

— Vous vous en allez déjà? dit Irène, mais, après un moment de réflexion, elle n'insista pas et lui fit seulement promettre qu'il viendrait la voir. Le général Ratmirof lui rendit son salut avec la politesse qui le distinguait, lui serra la main et le reconduisit jusqu'au bout de la terrasse; mais Litvinof avait à peine dépassé le détour de la première allée qu'il entendit des rires éclater. Ces rires ne s'adressaient pas à lui, ils étaient provoqués par l'apparition subite du si désiré msie Verdier, monté sur un âne, coiffé d'un chapeau tyrolien, affublé d'une blouse bleue, mais Litvinof se crut la cause de cette

gaieté : le sang monta à ses joues, et ses lèvres se serrèrent, comme s'il venait d'avaler de la coloquinte.

— Quelles gens méprisables! murmura-t-il, sans réfléchir que quelques instants passés dans cette société ne lui donnaient pas encore le droit de s'exprimer aussi sévèrement.

Et c'est dans ce monde qu'était tombée Irène! elle y vivait, elle régnait! c'est pour ce monde qu'elle avait sacrifié sa dignité, foulé les meilleurs sentiments de son cœur.... Apparemment, il fallait qu'il en fût ainsi, elle ne méritait pas un meilleur destin! Comme il se réjouissait qu'il ne fût pas venu en tête à Irène de l'interroger sur son intérieur, sur ses projets! Il aurait été forcé de s'expliquer devant ces ennemis, en leur présence...

— Pour rien au monde! jamais! répétait-il, en aspirant l'air frais de la montagne.

Et c'est presque en courant qu'il regagna Baden. Il pensait à sa fiancée, à sa bonne, douce et pieuse Tatiana ; elle lui paraissait encore plus pure, candide et noble. Avec quelle ineffable jouissance il se rappelait ses traits, ses paroles, ses moindres habitudes!... avec quelle impatience il attendait son retour!

Une marche rapide calma ses nerfs. Rentré à la maison, il se mit devant une table, prit un livre, puis le laissa tomber et se mit à rêver... Que lui arrivait-il? Rien, mais Irène... Irène... cette rencontre lui sembla tout à coup étonnante, étrange, inouïe. Était-ce possible? il l'avait revue, il avait parlé à cette même Irène... Et pourquoi n'a-t-elle pas ce ton odieux qui distingue tous les autres? Pourquoi semblait-elle ennuyée, et ne supporter qu'avec peine sa situation? Elle est dans leur camp, mais ce n'est pas un ennemi. Et qui a pu l'engager à m'accoster de si bonne grâce, à m'inviter chez elle?

Litvinof releva la tête.

« O Tania, s'écria-t-il hors de lui, seule, tu es mon ange, mon bon génie, il n'y a que toi que j'aime et que j'aimerai toujours. Je n'irai pas chez celle-là. Que Dieu la bénisse! qu'elle s'amuse avec ses généraux. » Et il reprit son livre.

X

Litvinof reprit son livre, mais il lui fut impossible de lire. Il sortit, se promena un peu, écouta la musique, regarda jouer, revint chez lui, essaya encore de lire sans que cela lui réussit mieux. Le temps lui parut singulièrement long. Vint Pichtchalkin, le brave

juge de paix, qui resta trois petites heures. Il parla, discuta, posa des questions, toucha alternativement aux sujets les plus élevés et les plus pratiques, et répandit finalement un tel ennui que le malheureux Litvinof fut sur le point de hurler de désespoir. Pour engendrer un ennui mortel, glacial, sans issue ni remède, Pichtchalkin n'avait pas d'égal, même parmi les profonds moralistes connus pour posséder ce talent au suprême degré. Rien que son crâne lisse, ses yeux clairs et insignifiants, son nez si triste dans sa régularité, donnaient involontairement le spleen, et son organe de baryton, lent, endormi, semblait avoir été créé pour énoncer avec poids et mesure des sentences comme celles-ci : Deux et deux font quatre et non cinq ou trois ; l'eau est humide ; la bienfaisance est louable; le crédit est aussi indispensable, pour des opérations financières, à l'État qu'au simple particulier. Et malgré cela c'était le meilleur des hommes, car tel est le destin de la Russie — les meilleurs y sont assommants. Pichtchalkin se retira ; il fut remplacé par Bindasof, qui lui demanda effrontément cent florins, que Litvinof lui prêta, quoique loin de s'intéresser à Bindasof, il sentît pour lui de la répugnance et qu'il fût bien certain de ne plus revoir cet argent, dont il avait lui-même besoin. Pourquoi donc le donna-t-il? demandera le lecteur. Peut-être trouvera-t-il une réponse à cette question dans sa propre vie. Que de fois chacun de nous n'a-t-il pas agi de même? Bindasof ne se donna même pas la peine de remercier Litvinof, but encore à son compte un verre d'Affenthalen (petit vin rouge du pays) et sortit, sans s'essuyer les lèvres, en faisant résonner ses talons, laissant Litvinof très-mécontent de lui-même. Le soir, il reçut une lettre de Tatiana, qui l'informait que, par suite d'une indisposition de sa tante, elle ne pourrait pas arriver à Baden avant cinq ou six jours. Cette lettre lui causa une forte contrariété et augmenta son désappointement; il se coucha de bonne heure dans une mauvaise disposition d'esprit. Le lendemain, dès l'aurore, sa chambre se remplit de compatriotes : Bambaéf, Vorochilof, Pichtchalkin, deux officiers, deux étudiants de Heidelberg envahirent à la fois son appartement et ne s'en allèrent que vers l'heure du dîner, quoiqu'ils eussent bien vite vidé leur sac et qu'ils s'ennuyassent visiblement. Ils ne savaient littéralement que devenir. Ils commencèrent par parler de Goubaref, qui venait de retourner à Heidelberg et qu'il fallait rejoindre ; puis ils firent de la philosophie, effleurèrent la question polonaise ; vint ensuite le tour de la roulette et des anecdotes scandaleuses ; la conversation s'engagea enfin sur les hommes remarquables par leur force, leur obésité et leur voracité. On cita le diacre qui avait fait le pari d'avaler trente-trois harengs; le soldat qui rompait sur son front un nerf de bœuf, ce fut à qui en conterait

de plus belle. Pichtchalkin lui-même dit, en bâillant, qu'il avait connu en Ukraine une paysanne qui pesait, le jour de sa mort, plus de 27 pouds et un propriétaire qui déjeunait avec trois oies et un esturgeon ; Bambaéf ne manqua pas l'occasion de tomber en extase; il déclara qu'il était lui-même capable de consommer un mouton entier, et Vorochilof avança quelque chose de si colossal que tous se turent, se regardèrent dans le blanc des yeux, prirent leur chapeau et se dispersèrent. Resté seul, Litvinof voulut s'occuper, mais sa tête était pleine de vapeurs, il ne put rien faire et perdit encore sa soirée. Le lendemain matin, il s'apprêtait à déjeuner, lorsqu'il entendit gratter à sa porte. « Mon Dieu, pensa-t-il, voici encore un de mes amis d'hier, » et ce ne fut pas sans émotion qu'il dit : *Herein !* La porte s'ouvrit doucement et Potoughine entra dans la chambre. Litvinof s'en réjouit.

— Voilà qui est aimable ! dit-il en serrant fortement la main de l'hôte inattendu. J'aurais été certainement vous chercher si vous aviez voulu me dire où vous demeurez. Asseyez-vous, je vous prie, posez votre chapeau, asseyez-vous.

Potoughine ne répondait pas à ces affectueuses paroles ; il demeurait debout au milieu de la chambre, souriant et secouant la tête. Le cordial accueil de Litvinof l'avait visiblement touché, mais il y avait dans l'expression de son visage quelque chose d'embarrassé.

— Pardonnez-moi, balbutia-t-il. Assurément, c'est toujours avec plaisir... mais on m'a dépêché vers vous.

— Voulez-vous dire, dit d'un ton de reproche Litvinof, que vous ne seriez pas venu sans cela.

— Oh non, mais... peut-être ne me serais-je pas décidé à vous déranger aujourd'hui si on ne m'avait prié de passer chez vous. En un mot, j'ai pour vous une commission.

— Puis-je savoir de qui ?

— D'une personne qui vous est connue, d'Irène Pavlovna Ratmirof. Vous lui avez promis, il y a trois jours, d'aller la voir et vous n'en avez rien fait.

Litvinof regarda avec surprise Potoughine.

— Vous connaissez madame Ratmirof?

— Comme vous voyez.

— Et vous la connaissez... intimement?

— Je suis jusqu'à un certain point de ses amis.

Litvinof se tut.

— Permettez-moi de vous demander, reprit-il, si vous savez pourquoi Irène Pavlovna désire me voir ?

Potoughine s'approcha de la fenêtre.

— Je le sais jusqu'à un certain point. Autant que j'en puis juger,

elle a été très-heureuse de vous revoir et voudrait renouer de précédentes relations.

— Renouer, répéta Litvinof. Excusez mon indiscrétion, mais laissez-moi encore vous interroger. Savez-vous de quel genre étaient ces relations?

— Je l'ignore réellement; mais je présume, ajouta Potoughine en se tournant inopinément vers Litvinof avec une expression affectueuse, je présume qu'elles étaient excellentes, car Irène Pavlovna a fait de vous un grand éloge, et j'ai été obligé de lui donner ma parole que je vous amènerais. Vous viendrez?

— Quand?

— Maintenant... tout de suite.

Litvinof laissa tomber ses bras.

— Irène Pavlovna, continua Potoughine, suppose que ce... comment vous dire cela... que ce cercle dans lequel vous l'avez vue l'autre jour ne doit pas vous être fort sympathique, mais elle m'a chargé de vous dire que le diable n'est pas aussi noir qu'on le dépeint.

— Hum... cette comparaison s'applique particulièrement à ce cercle?

— Oui... et en général.

— Hum... mais vous-même, Sozonthe Ivanovitch, quelle est votre opinion sur le diable?

— Je pense, Grégoire Mikhailovitch, qu'il n'est pas, en tous cas, tel qu'on le dépeint.

— Il est mieux?

— Mieux ou pis, c'est difficile à décider, mais il n'est pas ce qu'on dit. Eh bien! allons-nous?

— Reposez-vous d'abord un peu. Je vous avoue qu'il me paraît toujours un peu étrange...

— Oserais-je vous demander ce qui vous paraît étrange?

— Comment, vous, vous avez pu devenir l'ami d'Irène Pavlovna?

Potoughine reprit modestement.

— Avec ma figure, ma situation dans le monde, c'est en effet invraisemblable; mais vous savez, Shakespeare a dit: « Il y a bien des choses au ciel et sur la terre, Horatio, que n'a pas rêvées votre philosophie. » Prenons une métaphore : voici un arbre, il n'y a pas un souffle de vent, il est impossible que la feuille de la branche inférieure touche celle de la branche supérieure, mais vienne l'orage, tout se confond, et les deux feuilles ne font que se heurter.

— Ah! il y a donc eu des orages?

— Je crois bien! Comme si on pouvait vivre sans cela? Mais mettons la philosophie de côté; il est temps de partir.

Litvinof hésitait toujours.

— Seigneur ! s'écria Potoughine avec une grimace comique, que sont devenus aujourd'hui les jeunes gens ! Une ravissante femme les appelle, leur envoie des messagers, et ils font des cérémonies ! C'est une honte, monsieur, une honte. Voici votre chapeau et *vorwärts*, comme disent nos amis les bouillants Allemands.

Litvinof demeura encore un moment dans l'incertitude, mais finit par prendre son chapeau et par sortir avec Potoughine.

XI

Ils se dirigèrent vers un des plus confortables hôtels de Baden et demandèrent la générale Ratmirof. Le suisse prit d'abord leurs noms, puis répondit que *die Frau Fürstin ist zu Hause ;* il les précéda sur l'escalier, frappa à la porte et les annonça. *Die Frau Fürstin* les reçut immédiatement ; elle était seule ; son mari était allé à Carlsruhe s'aboucher avec un personnage des plus influents.

Irène était assise à une petite table et travaillait à un canevas lorsque Potoughine et Litvinof entrèrent dans son appartement. Elle s'empressa de mettre son ouvrage de côté, recula la petite table, se leva ; la satisfaction se peignait sur son visage. Elle portait une robe du matin ; les contours de ses épaules et de ses bras se dessinaient gracieusement sous une étoffe légère ; ses cheveux tressés sans artifice ombrageaient son beau cou. Elle jeta sur Potoughine un rapide regard, chuchota « merci, » et, tendant la main à Litvinof, elle lui reprocha gracieusement d'oublier une vieille amie.

Litvinof voulut s'excuser. « C'est bien, » se hâta-t-elle de dire, et, après l'avoir forcé de se débarrasser de son chapeau, elle le fit asseoir. Potoughine s'assit également, mais prétexta aussitôt une affaire pressante pour se retirer, en promettant de revenir après dîner. Irène le gratifia d'un nouveau regard, lui fit un signe de tête amical, mais ne le retint pas, et, dès qu'il eut dépassé la portière, elle se tourna vivement vers Litvinof.

— Grégoire Mikhailovitch, lui dit-elle en russe avec son timbre doux et argenté, nous voici enfin seuls ; je puis vous dire que je suis bien contente de notre rencontre, parce qu'elle... me donne la possibilité (et, disant cela, elle le regardait droit dans les yeux) de vous demander pardon.

Litvinof frissonna involontairement. Il ne s'attendait pas à une aussi brusque attaque ; il ne prévoyait pas qu'elle amènerait si résolûment la conversation sur le passé.

— Pourquoi... ce pardon ? dit-il en balbutiant.

Irène rougit.

— Pourquoi ? Vous le savez bien, reprit-elle en se détournant légèrement. J'ai été coupable à votre égard, Grégoire Mikhailovitch, quoique, sans doute... telle était ma destinée (Litvinof se souvint de sa lettre) ; je ne me repens pas... ce serait en tout cas trop tard ; mais, vous ayant rencontré si à l'improviste, je me suis dit que nous devions absolument redevenir amis... et, à cet effet, il me semble que nous devons nous expliquer une fois pour toutes, afin qu'à l'avenir il n'y ait plus entre nous aucune... gêne. Vous devez m'assurer que vous me pardonnez, car sans cela je supposerai que vous me conservez de la rancune. *Voilà !* C'est probablement une fatuité de ma part, car vous avez sans doute depuis longtemps tout oublié ; mais, c'est égal, dites-moi que vous m'avez pardonné.

Irène débita cette harangue sans reprendre haleine, et Litvinof remarqua que des larmes, de vraies larmes, brillaient dans ses yeux.

— De grâce, Irène Pavlovna, s'empressa-t-il de lui répondre, pourquoi vous excuser, implorer votre pardon? Le passé a fui comme l'eau, et il ne me reste qu'à être étonné de ce qu'au milieu de l'éclat qui vous entoure, vous ayez encore pu conserver le souvenir de l'obscur compagnon du matin de votre jeunesse...

— Cela vous surprend? dit à voix basse Irène.

— Cela me touche, reprit Litvinof, parce que je ne pouvais m'imaginer...

— Vous ne m'avez toujours pas dit que vous me pardonniez, interrompit Irène.

— Je me réjouis sincèrement de votre bonheur, Irène Pavlovna ; je vous souhaite toutes les félicités possibles.

— Et vous ne vous souvenez plus du mal ?

— Je ne me souviens que des heureux instants que vous m'avez naguère procurés.

Irène lui tendit ses deux mains. Litvinof les serra et ne les lâcha que l'une après l'autre. Il ressentit un trouble qu'il n'avait pas éprouvé depuis longtemps. Irène le regardait de nouveau en face, mais cette fois en souriant, et de son côté il eut pour la première fois le courage de l'observer. Il reconnut ces traits qui lui avaient été si chers, ces yeux si profonds avec leurs cils étranges, la façon dont ses cheveux étaient plantés sur son front, son habitude de tordre un peu les lèvres en souriant et d'imprimer à ses sourcils un mouvement comique et charmant. Elle avait fort embelli, et aucun art, ni rouge, ni poudre, ne se trahissait sur son frais visage ; c'était une beauté accomplie.

Litvinof se mit à rêver... il la regardait toujours, mais ses pensées étaient loin...

Irène le remarqua.

— Eh bien! c'est charmant, dit-elle en reprenant plus haut la conversation, ma conscience est maintenant en repos et je puis satisfaire ma curiosité.

— Votre curiosité? répéta Litvinof, qui ne comprenait pas.

— Oui. Je tiens à savoir ce que vous avez fait, quels sont vos plans; je veux tout savoir, comment, quand, tout, tout. Et vous devez me dire la vérité, car je vous préviens que je ne vous ai pas perdu de vue... autant que possible.

— Vous ne m'avez pas perdu de vue, vous...? là..., à Pétersbourg?

— Au milieu de l'éclat qui m'entourait, comme vous venez de vous exprimer. Précisément. Nous reviendrons sur cet éclat; maintenant, racontez-moi beaucoup de choses et pendant longtemps; personne ne nous dérangera. Ce sera ravissant, ajouta-t-elle, en s'installant gaiement dans un fauteuil. Eh bien! commencez.

— Avant de raconter, je dois vous remercier, dit Litvinof.

— Pourquoi?

— Pour le bouquet qui s'est trouvé dans ma chambre.

— Quel bouquet? Je ne sais rien.

— Comment?

— Je vous le répète, je ne sais rien... Mais j'attends votre récit... Ah! comme Potoughine est spirituel de vous avoir amené.

Litvinof ouvrit les oreilles.

— Vous connaissez depuis longtemps ce M. Potoughine? lui demanda-t-il.

— Depuis longtemps...; mais racontez.

— Et vous le connaissez intimement?

— Oh oui! — Irène soupira. — Cela tient à des circonstances particulières... Vous avez sûrement entendu parler d'Elise Belsky, celle qui est morte si tragiquement il y a deux ans...; mais j'oublie que vous ne connaissez pas nos histoires, et je vous en félicite. Oh! quelle chance! voici enfin un homme, un être vivant, qui ne sait rien de ce qui se passe au milieu de nous! Et on peut s'entretenir avec lui en russe, en russe incorrect, mais toujours préférable à cet éternel et insipide jargon français de Pétersbourg!

— Potoughine, dites-vous, connaissait cette...

— Il m'est pénible de me souvenir de cela, interrompit encore Irène. Elise était ma meilleure amie à la pension, et ensuite, à Pétersbourg, nous nous voyions perpétuellement. Elle me confiait tous ses secrets: elle était très-malheureuse, elle a beaucoup souffert. Potoughine s'est admirablement conduit dans cette histoire, comme un

vrai chevalier. Il s'est dévoué ; c'est seulement alors que je l'ai apprécié. Mais nous voici encore loin de notre sujet ; j'attends votre récit, Grégoire Mikhailovitch.

— Mais mon récit ne peut guère vous intéresser, Irène Pavlovna.

— Ceci n'est plus votre affaire.

— Souvenez-vous, Irène Pavlovna, que nous ne nous sommes pas vus durant dix ans, dix ans entiers. Combien d'eau a coulé depuis ce temps !

— Pas de l'eau seulement, répliqua-t-elle avec amertume ; c'est pourquoi je veux vous écouter.

— Je ne sais d'ailleurs par où commencer ?

— Par le commencement. Du jour que vous..., que je suis partie pour Pétersbourg. Vous avez alors quitté Moscou... Savez-vous que depuis cette époque je ne suis jamais revenue à Moscou !

— Vraiment ?

— C'était d'abord impossible, puis, quand je me suis mariée...

— Vous êtes mariée depuis longtemps ?

— Depuis quatre ans.

— Vous n'avez pas d'enfants ?

— Non, répondit-elle d'une voix brève.

Litvinof se tut un moment.

— Et jusqu'à votre mariage vous avez toujours vécu chez ce... ; comment l'appelle-t-on déjà, chez ce comte Reizenbach ?

Irène le considéra attentivement ; elle semblait vouloir se rendre compte du motif de cette question ; il ignorait donc tout...

— Non, répondit-elle enfin.

— Par conséquent, vos parents... je ne vous en ai pas encore parlé. Ils sont...

— Ils sont bien portants.

— Ils habitent, comme auparavant, Moscou ?

— Comme auparavant.

— Et vos frères ? vos sœurs ?

— Ils vont bien ; j'ai eu soin d'eux.

— Ah ! — Litvinof regarda Irène obliquement. — En réalité, Irène Pavlovna, ce n'est pas moi, c'est vous qui auriez beaucoup à m'apprendre, si seulement...

Il ne savait plus comment achever sa phrase. Irène, approchant sa main de son visage, se mit à tourner son anneau nuptial.

— Je ne m'y refuse pas, fit-elle à la fin. Je le veux bien, un jour... Mais c'est d'abord votre tour..., parce que, voyez-vous, quoique je vous aie suivi, je ne sais pourtant pas grand' chose sur vous, tandis que sur moi, vous en avez sûrement entendu parler assez au long. N'est-il pas vrai ? Ne me le cachez pas ?

— Vous occupiez, Irène Pavlovna, une place trop élevée dans le monde pour être à l'abri de commentaires... surtout en province où on croit à toute espèce de bruit.

— Vous y avez ajouté foi? de quel genre étaient ces bruits?

— Je vous avoue qu'ils ne venaient que très-rarement jusqu'à moi. Je vivais solitairement.

— Vous avez été cependant, comme volontaire, en Crimée?

— Vous avez su cela?

— Comme vous voyez. Je vous ai dit que je vous surveillais.

Litvinof fut de nouveau déconcerté.

— Pourquoi donc, reprit-il à demi-voix, entreprendrais-je de vous raconter ce que vous savez sans moi?

— Pour satisfaire mon désir, Grégoire Mikhailovitch.

Litvinof baissa la tête et commença à raconter, un peu confusément et à la hâte, ses aventures dénuées d'incidents compliqués. Souvent il s'arrêtait, demandant du regard à Irène de lui faire grâce. Mais elle exigeait implacablement la fin de son récit et ses cheveux rejetés derrière les oreilles, appuyée sur un bras du fauteuil, elle semblait saisir chaque mot avec un redoublement d'attention. Cependant si quelqu'un avait suivi le jeu de sa physionomie, il aurait facilement découvert qu'elle n'écoutait pas du tout ce que lui débitait Litvinof et qu'elle était plongée dans une profonde méditation. Et l'objet de cette méditation n'était nullement Litvinof, quoiqu'il se troublât et rougît sous le feu de son regard : toute une existence se déroulait devant elle, et ce n'était pas celle de Litvinof mais la sienne.

Avant d'arriver au bout de son récit, Litvinof se tut sous l'impression d'un sentiment de plus en plus pénible ; cette fois, Irène ne dit rien, elle ne lui demanda plus de continuer ; mettant la paume de sa main sur ses yeux, elle s'affaissa dans son fauteuil et demeura sans mouvement. Litvinof attendit un peu ; puis, se souvenant que sa visite avait duré plus de deux heures, il cherchait son chapeau, lorsqu'on entendit dans la chambre voisine le craquement de bottes vernies : Valérien Vladimirovitch Ratmirof apparut répandant autour de lui le parfum qui ne le quittait pas.

Litvinof se leva et échangea un salut avec l'aimable général. Irène ôta, sans se presser, la main qui couvrait son visage, et, regardant son mari, lui dit en français : « Ah! vous voilà déjà revenu ! Quelle heure est-il donc?

— Près de quatre heures, chère amie, et tu n'es pas encore habillée ; la princesse nous attendra. Et se tournant cérémonieusement du côté de Litvinof, il ajouta avec le ton railleur qui lui était habituel, — il paraît qu'un aimable hôte vous a fait oublier l'heure.

Le lecteur nous permettra de lui communiquer ici quelques renseignements sur le général Ratmirof. Son père procédait indirectement d'un grand seigueur du temps d'Alexandre I[er] et d'une actrice française. Le grand seigneur avait poussé son fils dans le monde, mais ne lui avait pas laissé de fortune ; et ce fils lui-même, — le père de notre héros, — n'avait pas eu le temps de s'enrichir : il était devenu colonel et maître de police, quand la mort vint le surprendre. Une année avant de mourir, il avait épousé une jeune et riche veuve qui était venue se mettre sous sa protection. Le fils du maître de police et de la veuve, Valérien Ratmirof, avait été placé, par protection spéciale, dans le corps des pages, et il attira bientôt sur lui l'attention de ses chefs, moins par ses succès scientifiques que par sa tenue martiale et son inaltérable soumission. Il entra dans la garde et fit une carrière brillante, grâce à la modeste aménité de son caractère, à son agilité au bal, à la façon élégante dont il montait, aux parades, des chevaux que ses camarades lui prêtaient, grâce enfin à je ne sais quel art singulier de politesse familièrement respectueuse envers ses supérieurs, d'empressement caressant et insinuant, auquel venait agréablement se mêler un tout petit grain de libéralisme. Ce libéralisme ne l'empêcha pas pourtant de faire rosser à mort cinq paysans dans un village de la Russie Blanche, qu'il avait été chargé de mettre à la raison. Il jouissait d'un extérieur attrayant et singulièrement juvénile. Blanc et rose, souple et galant, il avait de grands succès dans les salons : les douairières en raffolaient. Prudent par habitude, silencieux par calcul, le général Ratmirof, semblable à l'abeille laborieuse qui extrait des sucs précieux des plus vilaines fleurs, ne cessait de fréquenter le plus grand monde, et sans aucune instruction, sans aucune morale, mais avec du flair, de l'esprit de conduite, et surtout avec l'inébranlable résolution d'aller aussi loin et aussi haut que possible, il ne voyait plus d'obstacles sur son chemin.

Litvinof eut un sourire forcé, Irène haussa seulement les épaules.

— Eh bien, dit-elle d'un ton sérieux, avez-vous vu le comte ?

— Comment donc, je l'ai vu. Il m'a chargé de te saluer.

— Ah ! et il est toujours aussi bête, votre protecteur ?

Le général Ratmirof ne répondit rien ; il accorda seulement à la précipitation de cet arrêt féminin ce léger sourire que les saillies enfantines provoquent chez l'homme mûr.

— Oui, ajouta Irène, votre comte est déjà par trop bête.

— C'est vous-même, remarqua entre ses dents le général, qui m'avez envoyé auprès de lui. Puis, se tournant vers Litvinof, il lui demanda en russe s'il prenait les eaux de Baden.

— Je suis, grâce à Dieu, bien portant, répondit Litvinof.

— C'est ce qu'il y a de mieux, continua le général en souriant d'un air gracieux; on ne vient généralement pas à Baden pour se guérir, cependant ses eaux sont très-efficaces et celui qui souffre comme moi d'une toux nerveuse...

Irène se leva avec impétuosité.

— Nous nous reverrons, Grégoire Mikhailovitch, et, je l'espère, bientôt, dit-elle en français, coupant dédaigneusement la parole à son mari; maintenant je suis obligée de faire ma toilette. Cette vieille princesse est insupportable avec ses éternelles parties de plaisir où l'on ne trouve que de l'ennui.

— Vous êtes aujourd'hui bien sévère pour tout le monde, marmotta le mari en gagnant sa chambre.

Litvinof se dirigeait vers la porte. Irène l'arrêta.

— Vous m'avez tout raconté, dit-elle, vous m'avez pourtant caché le plus important.

— Qu'est-ce?

— On dit que vous vous mariez.

Litvinof rougit jusqu'aux oreilles. C'est avec intention qu'il n'avait pas parlé de Tania; il lui était fort désagréable qu'Irène eût découvert son mariage et son désir de le lui cacher. Il ne savait que dire tandis que les yeux d'Irène ne le quittaient pas.

— Oui, je me marie, dit-il enfin, et il se retira aussitôt.

Ratmirof rentra dans la chambre.

— Est-ce que tu ne t'habilles pas? demanda-t-il.

— Allez seul; j'ai mal à la tête.

— Mais la princesse...

Irène mesura son mari des pieds à la tête, lui tourna le dos brusquement et entra dans son cabinet.

Jean Tourguénef.

(*Traduit du russe.*)

La suite au prochain numéro.

MÉLANGES

L'INVENTEUR DE LA TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE [1]

A M. AUGUSTIN COCHIN, DE L'INSTITUT

Cher Monsieur,

Le spirituel *touriste* qui, dans le *Correspondant*, voyage *à travers* l'Exposition universelle, s'est moqué de ces vitrines, dans lesquelles on a enfermé les copies, les dessins, les travaux des écoles. Si quelqu'un veut les ouvrir pour connaître le contenu, le gardien dit, avec une douceur impérative : « N'y touchez pas. »

Bravons la consigne : venez regarder avec moi, et, dans une de ces vitrines qui renferment les compositions des écoliers de la jeune Italie, venez reconnaître et saluer une gloire de la vieille Italie.

Vous avez lu dans tous les manuels et traités que le télégraphe aérien a été inventé par Chappe, et le télégraphe électrique par Ampère, Weathson, Morse, au milieu de notre siècle. Qui ne connaît pas Volta ? Son nom, donné à sa célèbre pile, est à la tête de toutes les découvertes et de toutes les applications de la physique et de la chimie. Avant d'arriver à cette sublime invention de la pile, il étudiait soit la formation des gaz, comme on le pouvait avant Lavoisier, soit l'électricité dynamique, comme on la connaissait alors. Vous savez, monsieur, que c'est Volta qui inventa l'*électrophore*

[1] En publiant un document curieux que M. Cantù adresse à l'un de nos collaborateurs; nous croyons et nous voulons ne rien enlever à la gloire d'Ampère. De même, M. Chasles publie en ce moment des lettres de Pascal, qui montrent qu'avant Newton ce grand génie avait conçu la théorie de l'attraction. Les grandes découvertes ont toujours plusieurs précurseurs, mais un seul père, celui qui les fait passer dans l'application.

(*Note de la rédaction.*)

perpétuel, le *condensateur*, l'*électromètre*. Avec l'*air des marais*, comme on appelait alors le gaz hydrogène, il remplissait une bouteille, puis il y faisait pénétrer l'étincelle électrique. Il s'en suivait une détonation ; c'est pourquoi il appela cette machine le *pistolet électrique*.

C'était l'an 1777, et, le 15 avril, Volta écrivait de Como au professeur Bartelli :

« Plus j'y pense, plus je vois les belles expériences qu'on pourrait faire par cet artifice d'envoyer l'étincelle, en faisant éclater le pistolet électrique, à quelque distance que ce soit et dans une direction et une position quelconques. On pourrait s'en servir pour allumer les machines des feux d'artifice. Il y a plus. Écoutez-moi. Un fil de fer, tendu le long des champs ou des routes, qui au bout se replierait en arrière, ou qui suivrait un cours d'eau, je ne sais pas combien de milles, pourrait conduire, par le chemin tracé, l'étincelle. Pourtant, dans un long trajet, on pourrait rencontrer des terres mouillées ou des cours d'eaux qui établiraient trop tôt une communication et détourneraient la direction du feu électrique, détaché du crochet de la bouteille pour se reconduire au fond. Eh bien, qu'on soutienne le fil de fer sur des poteaux plantés de loin en loin, par exemple, de Como à Milan : à Milan, il serait interrompu seulement par mon pistolet électrique, puis il continuerait et irait passer dans le canal navigable, qui est une continuation de mon lac de Como. Dans ce cas, je ne crois pas impossible de faire détoner mon pistolet à Milan, quand j'aurais déchargé une bonne bouteille de Leyden à Como. »

Ici, il griffonne une espèce de dessin de cette expérience, puis il signe :

« *Vostro aff. amico*,

« A. VOLTA [1]. »

Il est incontestable, d'après ce document, que Volta avait vu le télégraphe

[1] Nous croyons important de reproduire ici en original cette lettre :
« Quante belle idee di sperienze sorprendenti mi van ribollendo in testa, eseguibili con questo stratagemma di mandare la scintilla elettrica a far lo sbaro della pistola a qualsivoglia distanza e in qualsivoglia direzione e posizione ! Invece del colombino che va ad appiccar l'incendio alla macchina di fuochi artificiali, io vi mandero du qualunque sito anche non diretto la scintilla elettrica, che col mezzo della pistola aggiustata al sito della pianta artifiziale, vi metterà fuoco. Sentite. Io non so a quanti miglia un fil di ferro, tirato sul suolo dei campi o della strada, che in fine si ripiegasse indietro, o incontrasse un canal d'acqua di ritorno, condurebbe giusta il sentier segnato la scintilla commovente. Ma prevegga che un lunghissimo viaggio, dè tratti di terra molto bagnati, o delle acque scorrenti stabili rebbero troppo presso una communicazione e quioi devierebbe il corso del fuoco elettrico, spiccato dall uncino della caraffa per ricondursi al fondo. Ma se il fil di ferro fosse sostenuto alto da terra da pali di legno qua e là piantati, ex. gr., da Como fine a Milane; e quivi interrotto solamente dalla una pistola, continuasse e venisse in fine a pescare nel canale naviglio, continua col mio lago di Como ; non credo impossibile de far lo sbaro della pistola a Milano con una buona boccia di Leyden, da me scaricata in Como. »

électrique un demi-siècle avant ceux qui en sont proclamés les inventeurs. Naturellement il ne connaissait pas encore l'effet du courant électrique sur l'aiguille aimantée, ni la transmission intermittente, ni tous les phénomènes qui sont à présent la merveille de notre télégraphie. Pourtant, le fond de cette étonnante découverte consiste dans la possibilité de transmettre à une grande distance des signes par l'électricité. Or, c'est ce que Volta a vu parfaitement, et il en vint jusqu'à indiquer la pratique, aujourd'hui universelle, de soutenir le fil conducteur sur des poutres.

Permettez-moi, monsieur, d'ajouter un détail. Les fils de M. Volta ont été ruinés par de fausses spéculations et par des exploiteurs, de sorte qu'ils se sont trouvés bien près de la misère. Notre Institut (alors impérial et royal) de sciences, lettres et arts de Lombardie chercha une manière de venir au secours de cette famille en honorant son père. Les chambres que Volta habitait avaient été laissées telles qu'elles étaient à sa mort. On y voyait encore ses livres, ses papiers, ses machines, même sa tabatière, ses lorgnettes, ses décorations, sa canne, enfin tout ce qui devient une relique sacrée dès que la mort a enlevé celui qui s'en servait. Au nombre des machines, il y avait toutes celles que Volta avait inventées, ses essais pour la découverte de l'électro-moteur, la première pile et celle qu'il avait portée à Paris lorsque Napoléon l'invita à faire ses expériences devant l'Institut.

Quelques curieux avaient fait aux fils de Volta la proposition d'acheter ces objets pour quelques milliers de francs. Notre Institut eut une inspiration plus belle. Il proposa d'acheter tout pour 100,000 livres. Nous avons, soit comme corps, soit comme particuliers, donné la plus grande partie de cette somme ; nous avons ouvert une souscription pour le reste dans toute l'Italie ; le parlement italien acheva ce qui manquait.

Vous connaissez, monsieur, *la Tribune*, dans laquelle le grand-duc de Toscane a réuni tout ce qu'on a pu recueillir de Galilée. Grâce à un prince magnifique, la Tribune est à présent un des plus beaux ornements de Florence. Nous ne pouvions faire rien de pareil. C'est dans une simple chambre du palais de Brera, à Milan, que se trouvent à présent disposés ce qu'on appelle *i Cimeli di Volta*. Vous pouvez encore y recevoir la secousse électrique de la machine par laquelle Volta voulait transmettre des signes télégraphiques de Como à Milan.

Rien de plus précieux que ses manuscrits et sa correspondance avec les savants. C'est là qu'on a retrouvé la lettre que je vous communique. Lorsque toutes les richesses de l'intelligence ont dû être rassemblées à Paris, on avait pensé à envoyer pour les salles de l'exposition rétrospective quelques-unes de ces machines, et notamment la première pile de Volta. On a réfléchi justement que, sans servir la science, on risquait, pour une simple curiosité, de perdre une relique précieuse. On a donc préféré envoyer la photographie des principaux instruments de notre collec-

tion et de la lettre dans laquelle Volta décrit si clairement un télégraphe électrique.

Mais c'était trop peu de les envoyer; il aurait fallu les faire valoir. Dans ce coin que personne ne visite, où l'on a enfoui au hasard quelques livres et quelques dessins, on a mis dans une vitrine la photographie de cette lettre. Ni vous, monsieur, ni personne, pas même notre touriste, n'y a fait attention; les commissaires même n'ont pu me l'indiquer. Vous comprenez pourquoi j'ai voulu me prévaloir de votre nom et de votre recueil pour revendiquer la découverte de la télégraphie électrique à l'honneur de ma patrie, de ce pays qu'autrefois on appelait la *belle Italie*.

Agréez, etc.

César Cantu.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Un fait insolite à l'Académie des sciences. — M. Chasles. — Deux lettres du poëte Rotrou. — Pascal, Newton et la découverte de l'attraction universelle. — Lettres et notes de Pascal, énonçant les lois fondamentales de l'attraction. — Observations de MM. Duhamel et Faye. — Autres pièces communiquées par M. Chasles. — Conclusion. — II. Les vrais inventeurs. — Les *desiderata* de la télégraphie électrique. — Un projet de réforme, de M. le commandant Arnoux. — *La lettre électrique.* — Le secret des correspondances. — Les dépêches chiffrées. — Mode de correspondance proposé par M. Arnoux. — Le nœud de la question. — Le monopole ou la liberté. — III. Une thèse paradoxale. — M. Bretagne. — Réhabilitation des crocodiles. — Les nettoyeurs. — L'homme civilisé et l'homme primitif. — Le respect des animaux. — Le gavial du Gange et le choléra. — Une croisade contre les brahmines et les musulmans. — Protection des crocodiles. — IV. Un livre de M. le docteur Blatin. — *Les plantes à feuillage coloré*, éditées par J. Rothschild.

I. Il n'est pas ordinaire de voir un mathématicien, prenant la parole au milieu d'une assemblée presque toujours distraite, composée d'hommes qui, pour la plupart, s'adonnent à des études moins arides, captiver, dès les premiers mots, l'attention générale et se faire écouter au milieu d'un religieux silence, avec une curiosité avide. Ce fait inusité s'est produit à l'Académie des sciences il y a peu de semaines, et s'est renouvelé trois ou quatre lundis de suite.

L'orateur était un académicien qui n'a pas coutume — « d'occuper longtemps la tribune, » allais-je dire en style parlementaire, oubliant qu'il n'y a point de tribune dans la salle des séances hebdomadaires de l'Institut. M. Chasles sait que les questions de hautes mathématiques, objet spécial de ses travaux, n'intéressent, parmi ses collègues et parmi les assistants, qu'une très-petite minorité. Aussi se borne-t-il discrètement à énoncer en peu de mots le sujet de ses communications, puis à déposer ses mémoires ou ses notes sur le bureau ; et les amateurs d'analyse et de calcul intégral peuvent les lire à l'aise, huit jours après, dans les *Comptes rendus*.

Mais cette fois il ne s'agissait ni d'équations différentielles, ni de propriétés des courbes, ni d'autres abstractions transcendantes ; il s'agissait

d'abord du poëte Rotrou, puis de Pascal, de Newton et de la découverte de la gravitation universelle. Nos lecteurs se demandent sans doute ce qu'il peut y avoir de commun entre Rotrou et l'Académie des sciences, et à quel propos des géomètres, des physiciens, des chimistes, des naturalistes ont pu seulement se rappeler le nom de ce poëte tragique. Qu'ils sachent donc que M. Chasles est possesseur d'un grand nombre de lettres écrites par divers personnages célèbres du dix-septième siècle ; que, parmi ces lettres, il s'en trouve deux adressées par Rotrou au cardinal de Richelieu, et relatives à la fondation de l'Académie française, laquelle a précédé et amené la fondation de l'Académie des sciences. Dans la première lettre, Rotrou parle des *Jeux floraux*, institués à Toulouse par Clémence Isaure, et de l'utilité qu'il y aurait à fonder à Paris de semblables académies. Dans la seconde, il remercie le cardinal d'avoir accueilli l'idée qu'il lui a soumise. « Ce sera, lui écrit-il, un grand bien faire aux lettres, et je ne doute pas que la postérité vous en saura beaucoup de gré. » On voit que Rotrou fut pour quelque chose dans la création de nos académies. C'est un nouveau titre de gloire ajouté à ceux qui déjà doivent rendre sa mémoire chère aux lettrés, et plus encore aux gens de bien ; car si Rotrou fut, en somme, un poëte médiocre, ce fut, en revanche, un magistrat vertueux, un citoyen héroïque, un martyr du devoir. Lieutenant civil à Dreux, il partageait son temps entre ses fonctions et la poésie, entre sa ville natale et Paris. Il se trouvait à Paris lorsqu'il apprend que Dreux est désolé par une terrible maladie épidémique. Il part aussitôt pour reprendre son poste au milieu du péril ; en vain ses amis et sa famille s'efforcent de le retenir, puis de le rappeler : il demeure inébranlable. Sa dernière lettre est sublime : « On sonne, disait-il, le glas de la deuxième personne morte depuis ce matin : mon tour viendra demain, s'il plaît à Dieu ! » Son tour vint en effet : il fut enlevé en trois jours par le fléau. Il était âgé de quarante ans à peine !

Les autres lettres communiquées à l'Académie par M. Chasles ont directement trait à l'histoire des sciences, et même elles semblent jeter un jour nouveau et tout à fait inattendu sur un des plus mémorables événements de cette histoire : la découverte de la gravitation et de ses lois. La gloire de cette découverte appartenait jusqu'ici, sans conteste, au grand Isaac Newton. On raconte même — et cela n'a rien d'invraisemblable — que ce fut en voyant tomber une pomme d'un arbre sous lequel il était assis dans son jardin, que l'illustre géomètre anglais conçut la première idée d'une identité de cause entre ce phénomène si vulgaire et le mouvement des corps célestes. Ce fait aurait eu lieu vers 1666, et ce ne fut que dix-huit ans après que Newton exposa la théorie de l'attraction dans son livre des *Principes*, publié en 1687 aux frais et par les soins de Halley, l'un des trois hommes qui, presque en même temps que lui, avaient entrevu la loi de la gravitation. Les deux autres étaient Hooke et de Wrenn.

Or il résulterait des précieux écrits dont M. Chasles est possesseur, que,

bien avant Newton, Halley, Hooke et de Wrenn, Pascal aurait non-seulement entrevu, mais très-nettement énoncé cette même loi, et qu'il aurait fait part de sa découverte à quelques savants anglais avec lesquels il était en correspondance : notamment à Robert Boyle et à Newton lui-même. Ce dernier, tout jeune alors, témoignait pour le génie de notre illustre compatriote une admiration profonde, et lui soumettait humblement le résultat de ses recherches. De son côté, Pascal qui, vers la fin de sa trop courte vie, en proie à de cruelles souffrances et à des préoccupations mystiques, avait pris les sciences en dédain et ne les cultivait plus qu'à titre de délassement, indiquait volontiers à ses correspondants et en particulier à son « jeune ami » (c'est ainsi qu'il appelle plusieurs fois Newton) les problèmes sur lesquels il s'était arrêté et les solutions qu'il en avait trouvées, n'accordant, pour son compte, aux questions de géométrie et de physique qu'une importance très-médiocre, et ne faisant nulle difficulté de livrer à de plus zélés que lui des idées qu'il ne se souciait pas ou qu'il ne se sentait plus la force de développer.

Au temps de sa grande ferveur scientifique, il avait beaucoup réfléchi sur la pesanteur, et l'on trouve, dans une lettre écrite par lui à Roberval en 1636 (il n'avait alors que treize ans), ce passage digne de remarque : « La commune opinion est que la pesanteur est une qualité qui réside dans le corps même qui tombe; d'autres sont d'avis que la descente des corps procède de l'attraction d'un autre corps qui attire celui qui descend, comme la terre. Il y a une troisième opinion qui n'est pas hors de vraisemblance, que c'est une attraction mutuelle entre les corps, causée par le désir qu'ils ont de s'unir. » Il revient plus tard sur ce sujet dans d'autres lettres écrites à Descartes (2 juin 1646) et à Robert Boyle (2 mars 1648). J'arrive enfin aux lettres et aux notes beaucoup plus explicites que M. Chasles a mises sous les yeux de l'Académie. La première est du 8 mai 1652. Elle est adressée à Boyle : « J'ai, lui dit-il, un bon nombre d'observations de toutes sortes, dont personne n'a encore parlé, et partant eu connaissance, *tant sur l'attraction et de ses lois avec les phénomènes* (sic). Je viens vous en faire part. Vous trouverez ci-joint ces *expériences*, au nombre de plus de cinquante... » Ce que Pascal appelle ici *expériences*, ce sont, dit M. Chasles, les notes, les raisonnements, les démonstrations qu'il consignait sur des feuilles détachées. Une autre lettre à R. Boyle, du 2 septembre (sans millésime), contient cette phrase significative : « Dans les mouvements des corps célestes, la force, agissant en raison directe des masses, mais en raison inverse du carré de la distance, suffit à tout et fournit des raisons pour expliquer toutes ces grandes révolutions qui animent l'univers. » Voilà bien les deux grandes lois de la mécanique céleste nettement énoncées. Ailleurs encore, dans une note qui ne porte point de date, nous trouvons ce qui suit : « Les observations astronomiques apprennent que toutes les planètes se meuvent dans une courbe autour du centre du soleil; qu'elles sont ac-

célérées dans leur mouvement à mesure qu'elles approchent de ce globe, et qu'elles sont retardées à proportion qu'elles s'en éloignent; tellement qu'un rayon tiré de chacune de ces planètes au soleil décrit des aires ou des espaces égaux en temps égaux. Mais afin que ces grands corps décrivent cette courbe autour du soleil, il faut qu'ils soient animés par une puissance qui fléchisse leur route en ligne courbe, et qu'elle soit dirigée vers le soleil même. Et comme cette puissance varie toujours de la même manière que la gravité des corps qui tombent sur la terre, on doit conclure qu'elle n'est autre chose que la gravité même des planètes vers le soleil... » Voilà l'identité de la pesanteur avec la gravitation céleste clairement établie en peu de mots! Une autre note donne le rapport des masses du soleil, de Saturne, de Jupiter et de la Terre, calculées, en vertu de la loi générale de variation de la gravité, d'après les forces qui, à distances égales du soleil, agiraient sur ces trois planètes.

La communication de ces lettres et de ces notes, accueillie, comme je l'ai dit, avec un très-vif intérêt, a cependant soulevé des objections. M. Duhamel a laissé percer quelque doute sur leur authenticité. Pascal n'avait pas, selon lui, les éléments suffisants pour calculer les lois de l'attraction réciproque des corps célestes. De son temps, en effet, on n'avait point de mesure exacte du diamètre de la terre, et c'est même faute de cette mesure que plus tard Newton abandonna ses recherches pour ne les reprendre qu'après que Picard eut trouvé pour un arc du méridien 57,600 toises, au lieu de 56,746 comme Fernel et de 57,060 comme Snell. Alors seulement il put démontrer que les forces étaient bien en raison inverse du carré des distances. En outre, on n'avait point démontré, avant Newton, que la terre attire les corps à sa surface, comme si toute sa masse était réunie à son centre. « Pascal n'aurait donc pas été fondé à admettre que le centre d'attraction est celui de la terre, et que les deux corps situés l'un à la surface de la terre, l'autre sur l'orbite lunaire, sont à des distances du centre d'attraction respectivement égales aux rayons de la terre et de l'orbite lunaire. Il faut donc penser, ou que Pascal avait d'autres raisons qu'il aurait dû mentionner, ou que sa théorie ne repose que sur des aperçus vagues, dont il aurait lui-même senti l'insuffisance, puisqu'il n'a rien publié sur ce sujet... » M. Duhamel a résumé son opinion en disant que l'authenticité des lettres déposées par M. Chasles étant admise, et en supposant même qu'elles eussent été publiées avant le livre des *Principes*, elles ne donneraient pas le droit de dire que Pascal a établi le premier la loi de la gravitation universelle. La gloire, selon lui, en restera toujours à Newton.

Tel est aussi l'avis de M. Faye, qui toutefois ne pense pas que la découverte des lois de l'attraction, telle qu'on peut la déduire de la chute de la lune vers la terre, comparée à celle des corps pris à sa surface, ou même de la troisième loi de Képler, dépassât les ressources de la science au temps de Pascal et la portée de ce grand génie. Mais, dit M. Faye, cette dé-

couverte n'est pas le point culminant de l'histoire de l'attraction. « La vraie difficulté, celle qui surpassait les forces des hommes de cette époque, celle surtout dont la solution devait ouvrir à la science des voies toutes nouvelles, c'était le problème posé par la seconde loi de Képler et la question inverse. Il fallait là l'emploi de calculs supérieurs, dont Newton était seul en possession, non sans doute à l'époque de ses premiers essais, en 1665, mais longtemps avant la publication de ses *Principes*. C'est de là que date réellement la théorie de l'attraction, c'est-à-dire la mécanique céleste, dont l'accès était impossible à tout autre que l'inventeur du calcul des fluxions. »

M. Chasles soutient, lui, que Pascal a possédé tous les éléments nécessaires pour en conclure les lois de l'attraction énoncées dans la lettre du 2 septembre et dans les notes communiquées à l'Académie. Il apporte à l'appui de nouvelles notes, de nouvelles lettres en très-grand nombre, entre autres des lettres de Newton, écrites en français à Pascal, à Rohaul et à d'autres savants français. Toutes ces pièces sont fort curieuses; mais plusieurs n'ont qu'un rapport très-éloigné avec le sujet de la discussion. Il n'en est pas ainsi des notes attribuées à Pascal, et dans lesquelles on trouve certaines propositions émises par Newton dans son livre des *Principes*, et que l'on peut considérer comme fondamentales.

Quoi qu'il en soit, la conclusion de M. Faye semble devoir être adoptée par la majorité des esprits impartiaux; — si toutefois les lettres et notes produites par M. Chasles sont bien authentiques : ce qu'il importe d'établir avant tout, et que M. Chasles établira sans doute vis-à-vis de la commission qui a été nommée pour examiner les manuscrits en sa possession. — La conclusion posée par M. Faye est que Pascal doit être mis au premier rang des précurseurs de Newton, avant Halley, Hooke et de Wrenn, dont Newton lui-même a reconnu la priorité. Il a entrevu, il a conçu le premier, sans doute, les lois de la gravitation. Mais la gloire d'avoir démontré ces lois par des calculs précis n'en reste pas moins au géomètre anglais, et il serait aussi injuste de la lui contester que de refuser à James Watt, par exemple, le titre de créateur de la machine à vapeur, parce qu'avant lui Denis Papin, Savery, Newcomen et Cowley avaient construit des appareils imparfaits fondés sur le même phénomène.

II. On l'a dit avec raison : Le véritable inventeur n'est pas, en général, celui qui découvre et qui indique un principe fécond; c'est celui qui se rend maître de ce principe, qui sait le faire passer à l'état de vérité démontrée, et en tirer toutes les conséquences immédiates. D'autres viennent ensuite, qui continuent et développent l'œuvre commencée, en multiplient les aspects, souvent même la modifient et la transforment presque entièrement. Certes, lorsque Galvani observa les premiers effets de l'électricité dynamique ; lorsque Volta, s'appuyant sur une idée fausse, construisit la pile qui porte son nom ; lorsque Œrsted, par hasard aussi, découvrit l'action du courant électrique sur les aimants, on ne soupçonnait point que de ces dé-

couvertes naîtrait la merveille des temps modernes : la mécanique électrique, ou plutôt électro-magnétique, dont la télégraphie actuelle n'est que la première application. Et cette télégraphie même, malgré les rapides et admirables perfectionnements qu'elle a reçus, a-t-elle dit son dernier mot? Non, sans doute; mais à voir les tours de force qu'elle accomplit aujourd'hui, on serait tenté de croire que le dernier mot n'est pas loin. Elle laisse encore quelques *desiderata* qui, au point de vue de la pratique, ont une très-grande importance, mais qui n'exigent peut-être, pour être comblés, que de la hardiesse, de la bonne volonté et, tranchons le mot, de la liberté.

Je parle ici surtout, on le devine, au point de vue français. En France, en effet, la télégraphie électrique constitue un monopole entre les mains de l'État, ce qui est toujours une condition peu favorable au progrès ; aucune amélioration ne pouvant être réalisée qu'avec l'agrément et sous la haute tutelle de l'administration. C'est ainsi que le gouvernement s'est d'abord exclusivement réservé l'usage du télégraphe électrique, comme il faisait jadis du télégraphe aérien : c'était un instrument politique — *instrumentum regni* — qu'il semblait de la plus haute imprudence de laisser toucher au public. A la longue pourtant on s'est relâché de cette défiance injuste, et les citoyens ont été admis à faire usage du télégraphe, dans une mesure restreinte et moyennant un rétribution élevée. Puis la mesure s'est élargie, les tarifs se sont abaissés, et une loi récemment votée par le Corps législatif — il a fallu une loi pour cela ! — a dispensé les particuliers de prendre les employés du télégraphe pour confesseurs, et les a autorisés à expédier des dépêches chiffrées. Il est vrai que cette concession est encore entourée de formalités restrictives, et taxée à un prix qui la rend accessible seulement aux privilégiés de la fortune, puisqu'un télégramme chiffré de 25 mots, expédié par l'appareil Caselli, ne coûte pas moins de douze francs !

Un officier supérieur de notre artillerie navale, M. E. Arnoux, a pensé avec raison que cet état de choses ne saurait être considéré comme définitif; que le télégraphe électrique doit, dans un temps qu'il importe d'abréger le plus possible, devenir, comme la poste et comme les chemins de fer, un service public, un moyen de communication à la portée du plus grand nombre; qu'enfin le secret des affaires privées doit être respecté dans le télégramme au même titre — et à plus juste titre encore, s'il se peut — que dans la lettre confiée à la poste, puisque les avis que l'on a intérêt à faire parvenir très-promptement sont surtout ceux qui ont trait aux choses de la vie intime. M. Arnoux voudrait donc réaliser ce qu'il appelle la *lettre électrique*, et il a imaginé pour cela un ensemble de moyens consistant : 1° dans l'extension donnée aux dépêches et dans la facilité d'en sauvegarder le secret comme pour les lettres confiées à la poste ; 2° dans l'abaissement des tarifs établis sur une base rationnelle ; 3° dans l'emploi de procédés nouveaux permettant l'augmentation considérable des transmissions, avec le même personnel et sans augmentation sensible du matériel actuel. La

réforme qu'il propose est donc à la fois administrative, économique même, et scientifique, puisqu'elle modifierait d'une part l'organisation des bureaux télégraphiques et les tarifs, d'autre part les appareils actuellement en usage.

Ces appareils, on le sait, sont ceux de Morse, de Hughes et de Caselli. M. Arnoux n'a point la prétention d'y substituer un nouvel engin de son invention ; il se contente d'y adapter de petits appareils auxiliaires pour les faire fonctionner selon ses vues, c'est-à-dire de telle façon que les dépêches parviennent à leur destination sans que les employés chargés de les transmettre aient connaissance de leur contenu, et sans que pour cela l'expéditeur soit obligé de recourir aux dépêches chiffrées, dont l'usage a été autorisé par la dernière loi, mais qui sont loin de donner satisfaction au besoin dont l'auteur se préoccupe.

Les dépêches chiffrées et les autres systèmes cryptographiques analogues présentent, en effet, de nombreux et graves inconvénients. Ils exigent de la part de ceux qui veulent s'en servir une longue étude : c'est presque une nouvelle langue à apprendre, une langue qu'on ne peut parler qu'à ceux qui la comprennent, et dont le secret, ne pouvant manquer d'être connu des employés du télégraphe, doit cesser, par cela même, de mettre les correspondances à l'abri de leur curiosité. M. Arnoux, toutefois, n'exclut pas les dépêches chiffrées, mais il nous offre quelque chose de mieux : un mode de correspondance n'exigeant point d'étude préparatoire, et avec lequel chacun pourrait improviser son cryptogramme en intervertissant les mots, les syllabes ou les lettres suivant une rubrique dont la clef serait transmise au destinataire en même temps que la dépêche, sans que les agents chargés de l'expédition pussent en prendre connaissance.

C'est spécialement pour cette dernière partie de la transmission, où reside toute la garantie du secret des dépêches, que M. Arnoux a imaginé les appareils auxiliaires dont j'ai parlé, et qui s'adaptent, selon le cas, soit au système de Morse, soit à celui de Hughes ou à celui de Caselli. Il m'est impossible de reproduire ici la description qu'il donne de ces appareils, encore plus de me prononcer sur leur valeur pratique ; l'auteur déclare, du reste, tout le premier qu'ils ont besoin de recevoir la sanction de l'expérience, et il demande seulement qu'on veuille bien les examiner et les essayer. Il fait appel aux lumières des hommes spéciaux, et à l'appui de ceux qui composent l état-major de l'administration télégraphique française. Il est à souhaiter sans doute que cet appui ne lui soit point refusé, et que l'expérience sollicitée par lui ne laisse aucun doute sur l'excellence de ses appareils. Mais ce résultat favorable obtenu, il resterait encore beaucoup à faire. La réforme des appareils télégraphiques n'est que le moindre côté du problème que M. Arnoux s'est proposé de résoudre. La vraie difficulté est d'amener la réforme générale du système, de faire triompher, en matière de télégraphie, des principes différents de ceux qui ont prévalu jusqu'à présent. M. Arnoux donne tout un plan nouveau d'organisation, ayant pour objet de multiplier

les bureaux télégraphiques et de faciliter au public le dépôt des dépêches ; il réclame un tarif moins élevé et plus rationnel ; enfin il émet la pensée que l'État pourrait sans péril renoncer au monopole qu'il s'est attribué, et permettre à des municipalités, à des compagnies, d'établir pour leur compte de nouvelles lignes. « Lorsque des compagnies puissantes, dit-il, ont entre leurs mains des chemins de fer, pourquoi nos grandes villes, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Strasbourg, etc., n'auraient-elles point leurs lignes télégraphiques à elles?... Et puisque la télégraphie secrète est désormais autorisée, et que l'administration ne cesse de se plaindre, avec raison, que l'encombrement excessif de ses grandes lignes ne lui permet pas de suffire aux exigences toujours croissantes du service, où serait le mal que des compagnies particulières fissent à côté d'elle et comme elle les affaires du public ?... »

M. Arnoux, à mon sens, est parfaitement dans le vrai. Il n'y a aucune raison pour que l'État conserve le monople du réseau télégraphique ; il y en a cent pour que ce monopole disparaisse. Il est, comme tous les monopoles, un obstacle au progrès, et le public n'a rien à y gagner sous aucun rapport. Rien de semblable n'existe en Angleterre ni aux État-Unis, et la stabilité du gouvernement n'en souffre aucune atteinte. Ici comme en toutes choses, ce n'est point dans des réglementations nouvelles qu'il faut chercher le mieux et le bien; c'est dans l'absence de réglementation, dans le concours des intérêts privés luttant de zèle, d'habileté, d'exactitude pour satisfaire l'intérêt public. Le seul moyen, en un mot, de réaliser ce que souhaite M. Arnoux, de populariser l'emploi du télégraphe, et d'ouvrir la porte à toutes les améliorations, — ce moyen, dis-je, c'est la liberté.

III. Je passe, sans chercher de transition, de l'économie sociale à l'hygiène publique et de la télégraphie électrique à la zoologie. Je trouve dans le *Bulletin* de la Société protectrice des animaux, dont j'ai l'honneur d'être membre, une note où mon honorable collègue M. Bretagne soutient une thèse en apparence étrange et paradoxale. Selon lui, les crocodiles en général, et ceux du Gange en particulier, sont des animaux non-seulement inoffensifs, mais éminemment respectables, d'utiles auxiliaires de l'homme, de précieux agents préposés par la Providence à la grande voirie des eaux. Ils ont été, comme presque tous les êtres vivants, hélas! indûment proscrits et persécutés par l'homme, et la nature inflexible punit l'homme de son imprévoyante cruauté en déchaînant sur lui le fléau de la peste. Or, en examinant les choses avec attention, je ne suis pas éloigné, pour ma part, de donner complétement raison à M. Bretagne. Il existe, dans les diverses classes du règne animal, un certain nombre d'espèces qui remplissent une fonction indispensable : celle de faire disparaître, en les dévorant, les cadavres d'hommes et d'animaux, les immondices de toute sorte, dont la décomposition répandrait dans l'air des odeurs infectes et des miasmes délétères. Plusieurs peuples anciens et modernes, au lieu d'organiser savamment, comme nous l'avons fait en Europe depuis un siècle environ, le service

de la voirie et l'inhumation des morts, ont préféré laisser aux animaux que leurs appétits peu délicats portent à se nourrir de chair morte et de matières impures, le soin de nettoyer leurs champs, leurs routes et même les rues de leurs cités. A Constantinople et dans la plupart des villes de l'Orient, ce sont les chiens vagabonds qui sont chargés de cet office. Il n'y a pas longtemps que dans quelques cités des États-Unis, les cochons erraient librement et s'engraissaient à leur guise de toutes les ordures jetées par les habitants au bord des ruisseaux. Dans l'Inde et dans l'Amérique centrale et méridionale, ce sont les vautours qui entretiennent tant bien que mal la propreté des voies et la salubrité de l'air en dévorant les charognes. De même, dans toutes les contrées d'où la civilisation est absente : au désert, dans les forêts, dans les savanes, sur les plages désertes, dans les eaux des lacs et des rivières, aux embouchures des fleuves, des légions d'animaux voraces, terrestres, aériens ou aquatiques : hyènes, chacals, vautours, goëlands, stercoraires, insectes, crustacés, accomplissent avec un ensemble et une célérité merveilleuse leur œuvre bienfaisante. Mais dès que le maître arrive, dès qu'il prend possession du domaine jusque-là inoccupé, il n'a généralement rien de plus pressé que de pourchasser, de refouler, de tuer tous ces êtres peu aimables, il faut l'avouer, mais dont le voisinage est moins incommode et moins dangereux que celui des foyers pestilentiels qui ne tardent pas à se former.

Hâtons-nous d'ajouter pourtant que l'homme sauvage ou à demi barbare se montre souvent, à cet égard, moins injuste et plus prévoyant que l'homme civilisé. Celui-ci, infatué de sa science, de ses arts, de sa puissance, voit dans tous les animaux qui ne servent pas directement à sa commodité, à son alimentation ou à ses plaisirs, des ennemis, des concurrents incommodes, des voisins gênants, des bouches inutiles ; et il les tue, sans forme de procès. Les peuples moins avancés en civilisation, partant plus près de la nature, ne se hâtent pas tant de condamner l'animal, être pour eux plein de mystères, dont ils ne savent pas bien s'il leur est égal, inférieur ou supérieur, et qu'ils inclinent volontiers à traiter tantôt comme un confident silencieux ou une incarnation de la divinité, tantôt comme individualité pensante, en qui se cache une âme identique à l'âme humaine. La zoolatrie, très-répandue parmi les nations de l'antiquité, se retrouve aujourd'hui chez beaucoup de peuplades sauvages, et la métempsychose est toujours un des dogmes fondamentaux de la religion de Brahma.

« L'Égypte païenne, dit M. Bretagne, avait divinisé le crocodile pour une bonne raison : dans sa prudence, elle qui momifiait ses cadavres, mettait en outre une excellente mesure de police sanitaire sous la protection d'une idée religieuse, car elle avait besoin que le limon fertilisant du Nil fût aussi pur que possible. » Je ne sais si les Hindous rangeaient au nombre des animaux sacrés le crocodile du Gange et de la Jumna, le gavial ; mais ne le redoutant point, ils ne lui faisaient pas la guerre. Les Européens sont venus avec leurs armes à feu et leur manie de destruction, et aujourd'hui le gavial

a presque entièrement disparu des fleuves sacrés. Or on n'ignore pas que ces fleuves servent de sépulture aux fidèles sectateurs de Brahma. Leurs corps ne vont point en terre sainte, mais en *eau sainte;* on les jette à la rivière. On n'ignore pas non plus que le choléra-morbus a précisément son berceau dans la vallée du Gange, et que l'opinion la plus probable parmi les médecins et les physiologistes est que ce fléau a pour cause l'accumulation des cadavres en décomposition que roulent sans cesse les flots du Gange et de ses affluents, ou qui pourrissent sur leurs rives. Mais la coutume brahmamique de donner aux morts les eaux pour sépulture remonte à une haute antiquité. D'où vient donc que le choléra (j'entends le choléra épidémique, diffusible, dévastateur, que nous ne connaissons que trop) n'a éclaté pour la première fois et ne s'est déchaîné sur le monde qu'au commencement de ce siècle?

La cause principale, sinon unique, de ce fait serait, d'après M. Bretagne, la disparition à peu près complète du gavial, « croque-mort des fleuves de l'Inde, qui ne vit et ne peut vivre que de proies mortes. Jamais le grand saurien de l'espèce que nous signalons n'attaque les barques, pas même les Indiens isolés qui traversent les fleuves, à la mode du pays, sur des bottes de joncs. Le prince Soltikoff a vu dans un grand étang des crocodiles qu'on attirait avec des intestins d'animaux, et sur lesquels on montait. Jamais ils ne se hasardent dans les basses eaux fréquentées par les baigneurs... En revanche, ils flairent de loin et attendent au passage, pour les dévorer, les cadavres charriés par le courant. Ceux qui ont vu la troupe des muges ou mules de mer à l'embouchure des affluents, ou dans le sillage d'un vaisseau, absorber toutes les impuretés qui surnagent, peuvent avoir une idée du rôle que joue le gavial dans l'assainissement des fleuves. » Le gavial, loin d'être pour l'homme un ennemi, est donc un allié, à la conservation et à la multiplication duquel nous sommes surtout intéressés, nous autres Européens, qui subissons si cruellement les conséquences des pratiques absurdes et malsaines que les religions orientales prescrivent à leurs sectateurs. Quelques écrivains ont osé prêcher une nouvelle croisade contre ces empoisonneurs de l'humanité, contre ces Brahmines qui envoient leurs morts pourrir dans les eaux des fleuves, contre ces musulmans qui chaque année s'en vont, sous prétexte d'honorer Allah et son prophète, immoler à la Mecque des milliers d'animaux qu'ils abandonnent ensuite pêle-mêle avec leurs propres morts. Je suis fort d'avis qu'en prenant, pour faire disparaître ces coutumes déplorables, les mesures les plus énergiques, en recourant même à la force des armes, si les moyens de conciliation devenaient impuissants, les nations civilisées de l'Occident ne feraient qu'user du droit de légitime défense. Mais avant qu'on ait eu raison du fanatisme des Hindous et des Arabes, il serait sage assurément d'arrêter, comme le demande M. Bretagne, la destruction aveugle des animaux que la nature a chargés de corriger la sottise des hommes. Lorsque les autorités anglaises de l'Inde le voudront, le gavial sera épargné par les chasseurs et pourra vaquer en paix à ses fonc-

tions préservatrices. Le fléau du choléra ne sera sans doute pas arrêté du jour au lendemain, mais en quelques années le mal pourra être notablement atténué. Ce sera toujours, selon le dicton populaire, autant de pris sur l'ennemi.

IV. Je voulais, à propos de la protection des animaux utiles, entretenir mes lecteurs d'un livre écrit sur ce sujet, avec cœur, avec sagesse et avec talent, par M. le docteur H. Blatin, sous ce titre : *Nos cruautés envers les animaux;* mais l'espace me manque pour étudier cet excellent ouvrage avec le développement qu'il mérite ; et mieux vaut en remettre l'analyse à notre prochaine revue, où nous aurons à nous occuper aussi de plusieurs autres publications scientifiques récentes.

Pour aujourd'hui je me borne à signaler aux amateurs d'horticulture, en même temps qu'aux amateurs de beaux livres, la continuation d'un ouvrage dont la première partie a déjà obtenu un bien légitime succès. Je veux parler des *Plantes à feuillage coloré*, où l'éditeur J. Rothschild a fait un si large et si heureux emploi de la chromo-typographie, pour reproduire avec une étonnante exactitude les feuilles de cette nombreuse catégorie de végétaux, qui ont en partie remplacé les fleurs dans les jardins modernes. Le premier volume de cet ouvrage a paru en 1865. Il contient la description et l'histoire d'environ soixante-dix plantes. Chaque notice est accompagnée d'une planche coloriée, représentant une feuille en grandeur naturelle, et d'une vignette en noir, qui donne le port de la plante. J'ai sous les yeux la première livraison du second volume, et je suis tenté de la trouver encore supérieure au premier, qui pourtant, sous le rapport de l'exécution artistique, m'avait semblé réaliser la perfection du genre. Cette livraison renferme seulement quatorze notices et autant de planches. On n'y a suivi, non plus que dans le premier volume, aucun ordre. On s'est appliqué, au contraire, à entremêler les espèces et les variétés les moins semblables entre elles, dans le but d'éviter une monotonie qui, je crois, n'était point à craindre. J'eusse préféré l'ordre logique, qui ne gâte jamais rien dans un bon travail, et qui en rend toujours la lecture plus facile et plus fructueuse. Les chapitres, pris isolément, sont d'ailleurs bien conçus ; ils disent bien sur chaque plante ce qu'il importe d'en connaître. Les vignettes sur bois sont dessinées et gravées avec le plus grand soin. Quant aux planches chromo-typographiques, ce sont de véritables chefs-d'œuvre. Il y a surtout un *Coleus Verschaffeltii*, un *Pelargonium zonale*, un... mais je vais les nommer toutes en voulant citer la mieux réussie. Bref, c'est merveilleux, et jamais les plus belles productions de la nature n'ont été plus dignement comprises et reproduites. A défaut d'une récompense que le jury de l'Exposition eût pu lui décerner sans injustice, M. J. Rothschild est assuré du suffrage des connaisseurs. C'est là, après tout, la plus précieuse de toutes les récompenses.

Arthur Mangin.

REVUE CRITIQUE

I. *Dix ans d'études historiques*, par M. Louis Lacroix. 1 vol. — II. *Revue des questions historiques* — III. *Souvenirs d'un voyageur*, par M. X. Marmier. 1 vol. — IV. *Histoire de sainte Monique*, par M. l'abbé Bougaud. 1 vol. — V. *L'ouvrier de huit ans*, par M. Jules Simon. 1 vol.

I

Quand paraîtront ces pages, l'Académie aura prononcé entre les écrivains qui ont soumis, cette année, leurs ouvrages à sa haute appréciation. Sans prétendre contrôler ses jugements, nous reviendrons sur les livres qui auront eu la faveur de fixer son choix ; mais en attendant nous voulons aujourd'hui réparer l'oubli inexplicable où nous avons laissé l'un des meilleurs volumes couronnés au concours de l'année dernière. Nous voulons parler du livre de M. Louis Lacroix intitulé : *Dix ans d'études historiques*[1]. Cet ouvrage est la réunion des discours prononcés par le savant professeur à la rentrée de ses cours. Depuis douze ans qu'il professe l'histoire à la faculté de Nancy, M. L. Lacroix est dans l'habitude, chaque fois qu'il reprend ses leçons interrompues par les vacances, d'en consacrer la première à l'exposé de ses idées et de ses vues sur la période qu'il se propose d'examiner ; c'est le programme de son enseignement à venir, l'esquisse préliminaire des lois qui se déduisent des faits qu'il doit raconter, la moralité anticipée qui doit s'en dégager pour ses auditeurs. Nous eussions, il y a trente ans, décoré ces préludes du beau nom de philosophie de l'histoire.

Pour s'offrir sous une dénomination plus modeste, les « discours » d'introduction de M. Lacroix n'en sont pas moins une véritable synthèse de l'histoire. Cette synthèse n'est pas une conception *a priori*, comme notre âge en a trop vu, mais le résultat d'une solide étude des faits. Sans le

[1] Dix ans d'études historiques à la Faculté des lettres de Nancy, par M. Louis Lacroix, ancien membre de l'École d'Athènes, 1 vol. in-8. Paris, Hachette.

suivre dans toutes ses voies, M. L. Lacroix a pris Bossuet pour modèle et pour guide, se réservant de modifier l'itinéraire parfois trop absolu et parfois trop sommaire du précepteur du fils de Louis XIV. Non-seulement M. Lacroix s'est écarté du tracé de l'*Histoire universelle* sur les points que la science a rectifiés, mais il est allé plus loin. Une partie de ses « discours » a pour objet les temps anciens ; mais une autre, la plus considérable, est consacrée aux temps modernes et en particulier à France.

Deux des « discours » de la première catégorie sont particulièrement remarquables, l'un où le professeur attaque avec beaucoup de force l'école sceptique et fataliste, l'autre où il expose le principe générateur des sociétés, c'est-à-dire l'action de la religion sur la marche des peuples ; car, de même qu'elle est l'origine première de l'agglomération sociale, la religion est, aux yeux du professeur, l'élément nutritif de toute société. Bien que la prospérité des peuples tienne à des causes très-diverses, il n'y a pas d'exagération à affirmer, que, c'est de leur religion que dépend surtout leur avenir. Cette vue générale se retrouve, comme fond, dans l'esquisse pleine d'aperçus neufs que M. Lacroix trace des destinées providentielles des Grecs et des Romains, destinées auxquelles ces peuples ont si incomplétement répondu. De ce que nous parlons d'abord des Grecs et des Romains, dont le professeur retrace à grands traits les révolutions, il ne faudrait pas se figurer qu'il n'est question que d'eux chez M. Lacroix ; ce serait ne pas signaler les côtés originaux de son ouvrage, que d'omettre les vues neuves et piquantes concernant le monde oriental, trop généralement sacrifié dans les histoires au monde grec.

Quelque remarquables que soient les appréciations de M. Lacroix sur l'antiquité, celles qu'il expose sur la marche des nations modernes sont d'une portée plus haute encore. Si ces nations, dit-il, ont dans l'histoire un rôle plus grand et plus beau que les autres, c'est à leur religion qu'elles le doivent. En veut-on une preuve? Qu'on observe les peuples musulmans arrivés sur la scène de l'histoire à la même date que les peuples chrétiens. La comparaison entre la civilisation née du Coran et la civilisation issue de l'Évangile est une des plus éloquentes et plus décisives démonstrations de la thèse de M. Lacroix.

Pour suivre dans tout son développement l'application du principe qu'il a proclamé dès le début, à savoir que la grandeur des peuples est en raison de celle de leur religion, le professeur s'attache à l'histoire de France qu'il étudie dans ses phases successives, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la grande crise de la Révolution française. Si la France a, dans le moyen âge, une croissance si régulière et si vigoureuse, c'est qu'aux dons qu'elle tient de Dieu comme les autres peuples de la même race, elle unit un plus vif et plus solide attachement à la vérité chrétienne. Pas plus ici qu'en Grèce et à Rome, l'auteur n'oublie les causes politiques et n'exagère l'action des causes religieuses ; mais, après avoir pesé avec lui les unes et

les autres, on est bien forcé de reconnaître que c'est aux dernières surtout que la France a dû longtemps sa supériorité.

C'est donc un livre précieux pour l'enseignement de l'histoire, que celui de M. Lacroix, et qu'on peut mettre avec un égal avantage entre les mains des élèves et celles des maîtres. Peut-être y aurait-il quelques réserves de détail à faire, et en particulier sur l'influence que l'auteur attribue à la création de l'empire romain. Mais ce n'en est pas moins, dans l'ensemble un véritablemnt « bon livre » et l'Académie n'a jamais été mieux inspirée que le jour où elle l'a couronné.

II

Nous avons constaté ici bien des fois le développement et l'importance que prennent les *Revues* dans le mouvement littéraire de notre époque. C'est un heureux signe à opposer à celui que nous offre l'extension de la petite presse dont les organes pullulent aujourd'hui partout. Évidemment, plus nous avançons, plus la société se divise, sous le rapport intellectuel. A cet égard, il y a en ce moment deux classes de gens, ceux qui cherchent à nourrir leur esprit et ceux qui ne songent qu'à l'amuser. A ceux-ci les petits journaux, à ceux-là les revues.

Parmi les revues nouvelles que nous nous proposons d'apprécier ici successivement, nous tenons à en signaler aujourd'hui une qui se distingue de toutes les autres par la nature des sujets qu'elle traite et par le mode de publicité qu'elle a choisi. C'est la *Revue des questions historiques*[1].

Comme les grandes revues anglaises dont elle a la périodicité et la gravité, la *Revue des questions historiques* ne paraît que tous les trois mois. Toute au passé, le souci de l'actualité ne la préoccupe point ; elle laisse s'éteindre les questions irritantes sans s'y mêler et met à l'examen de celles auxquelles elle s'attache tout le temps et toute l'attention qu'elles réclament. Ce sont d'heureuses conditions pour bien faire. Dire qu'elle fait toujours bien, ou du moins qu'elle a toujours bien fait, serait lui adresser un compliment auquel son directeur ne prétend pas lui-même, nous en sommes convaincu : son recueil n'en est qu'à son début, et ce n'est pas au quatrième numéro d'une œuvre de ce genre qu'on peut se flatter d'avoir atteint l'idéal qu'on s'est proposé. Avouons-le franchement, les premières livraisons de la *Revue des questions historiques* que nous avions vue surgir avec un si vif intérêt, ne nous avaient causé qu'une satisfaction incomplète et nous avaient laissé des appréhensions. Les noms de quelques

[1] Librairie de Victor Palmé, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25. Prix de l'abonnement pour Paris : 20 fr.

écrivains, la nature de quelques sujets traités, les tendances systématiques que révélaient quelques discussions, tout nous faisait craindre que l'idée heureuse qui avait inspiré la publication de ce recueil ne fût exploitée au bénéfice d'une école. Nos appréhensions à cet égard se sont dissipées. Dès la troisième livraison, la *Revue des questions historiques* est entrée dans la voie large où, par son titre, elle est appelée à marcher. La vérité historique pour elle-même, en dehors de tout autre intérêt, voilà ce qu'elle nous paraît désormais disposée à chercher.

C'est une belle mission que celle-là et bien dans les goûts de notre temps, Nous aimons l'histoire, nous avons la prétention de nous y entendre, et nous nous mêlons d'en parler. Malheureusement on l'accommode à tout, et les passions s'en font une arme à leur usage et un instrument pour leurs desseins particuliers. De là, à côté des vieilles erreurs et des vieux préjugés qui ont gardé leurs défenseurs, des préjugés et des erreurs nouvelles qui s'établissent faute d'être directement et solidement attaqués. Loin donc d'aider au progrès de la vérité, notre engouement d'aujourd'hui pour les faits finirait par les retarder, si les travaux de la critique ne reprenaient pas vigoureusement, si les hommes qui se sentent appelés vers l'histoire ne s'appliquaient pas avec zèle à la discussion des nombreux problèmes qu'elle présente. C'est, nous le savons, une tâche pénible et que les usages de la publicité, telle qu'elle est établie chez nous, n'aident guère. Voilà pourquoi nous avons applaudi à la création de la *Revue des questions historiques* qui nous paraît appelée à faciliter les travaux de ce genre, en les groupant et en leur offrant un débouché immédiat et assuré.

Aussi l'avons-nous vue avec plaisir, dans ses dernières livraisons, accueillir, à côté de ses premiers rédacteurs, des hommes d'un mérite reconnu en matière d'histoire : MM. Boutaric, Ernest Desjardins, Tamisey de Larroque, le vicomte de Meaux, l'abbé Mury, H. de l'Epinois, Wiesener, etc. Ce sont des études comme nous les aimons, et comme il nous en faudrait beaucoup dans le temps où nous vivons, que les communications faites par ces investigateurs sagaces et ces critiques sévères. L'intéressante dissertation de M. Ernest Desjardins sur le recensement de Quirinus apporte, au nom de la science moderne et en particulier des travaux récents de l'épigraphie, une confirmation précieuse à un texte de saint Luc suspecté et rendu obscur par les travaux d'une érudition incomplète et d'autant plus suffisante. Le court mais substantiel travail de M. Boutaric sur les Albigeois résout d'une manière neuve et incontestable, selon nous, le problème de la prompte assimilation à la monarchie de la province du Languedoc, dont l'annexion s'était faite d'une manière si violente et, disons-le, si odieuse. Quant à M. Viesener, le courageux défenseur de Marie Stuart, sa collaboration se borne jusqu'ici à une assez courte note, mais cette note assure au recueil sa précieuse coopération. Nous ne pouvons apprécier

aujourd'hui toutes ces nouvelles *contributions*, comme disent les Anglais, mais nous y reviendrons. En attendant, nous engageons le savant directeur de la *Revue des questions historiques*, M. de Beaucourt, à leur tenir toujours ainsi ses portes ouvertes.

La division de son recueil est conçue de manière à se prêter à des travaux de toute mesure et de tout genre, et à tenir les hommes d'étude au courant de toutes les publications qui peuvent les intéresser. Une première partie est consacrée aux mémoires, dissertations, essais de grandes dimensions; une seconde, sous le titre de *mélanges*, est réservée aux articles de moindre étendue. Une chronique littéraire, confiée à un écrivain d'un savoir très-varié et dont les idées s'élargissent en même temps que sa plume se délie, M. Léon Gautier, présente le tableau trimestriel du mouvement des lettres en France et le bulletin de la santé intellectuelle de Paris. Enfin une ample bibliographie rend sommairement compte des livres parus dans l'intervalle d'une livraison à l'autre. Dans un temps, comme le nôtre, où chacun a le goût de l'histoire, la *Revue des questions historiques* nous semble appelée à un solide avenir.

III

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu,

dit la Fontaine.

M. Marmier en est la preuve. Ce qu'il a gardé de ses voyages sur le globe et dans les livres lui a fait un fond de récits que vingt ans de conversation avec le public n'ont pas épuisé. En voici en effet de charmants encore et auxquels on ne pouvait guère s'attendre, car ils viennent, pour la plupart, de la source d'où sont sortis déjà tant d'autres que vous avez lus comme moi, c'est-à-dire de ces mélancoliques régions du Nord dont l'auteur nous a tant de fois redit les légendes [1]; mais M. Marmier en sait long sur ces contrées. Peu de voyageurs sont entrés plus avant que lui, de toute façon, chez les populations jetées sur les rives et dans les îles de l'océan du nord. Aussi, lors même que ses récits n'ont rien de très-neuf pour le fond, ils ont dans l'accent un charme tout particulier. Ainsi en est-il par exemple, de cette tragique histoire de Caroline-Mathilde, la Marie Stuart du Danemark, et de son brillant et tout au moins imprudent ministre, Struensée, que M. Marmier nous raconte après beaucoup d'autres, mais avec des détails qui n'appartiennent qu'à lui et un attrait qui lui est plus personnel encore. Une conviction consolante naît de ces pages et en particulier d'une lettre

[1] Souvenirs d'un voyageur, par Xavier Marinier, 1 vol. in-12. Didier, éditeur.

éloquente et peu connue de la jeune et malheureuse reine, c'est celle de son innocence! Si elle fut légère, du moins la femme de l'idiot et débauché Christian VII ne fut pas coupable. On se persuade en lisant la tragédie qui fait toute son histoire, que Dieu exauça la prière qu'elle lui adressa un jour, et qu'elle écrivit avec son diamant sur une vitre où on la lit encore :

O God, keep me innocent, make the others great! (mon Dieu, conserve-moi innocente, et fais les autres grands !)

C'est encore une histoire de cour extrêmement tragique que celle de Griffenfeld, ce fils d'un cabaretier de Copenhague devenu premier ministre de Christian V, et précipité du faîte des grandeurs et du pouvoir dans une tour isolée au fond de la Norwége où il resta vingt-trois ans sans presque bouger de place, usant de ses coudes une table de chêne qui en conserve encore les traces. Au lieu d'une vulgaire leçon à l'usage des favoris des rois, M. Marmier fait sur la disgrâce imméritée du ministre danois que Christian V frappa de son autorité souveraine, au grand détriment du pays, cette réflexion pleine de sens et qui n'est pas aujourd'hui sans à-propos : « Les souverains les plus indépendants ne sont pas toujours ceux dont nulle constitution ne restreint l'autorité. Par leurs caprices et leurs passions, ils peuvent être bien plus dominés que par une charte ou un parlement. »

Et, à propos de ce beau pays de Danemark où il retourne comme malgré lui et qu'il ne saurait quitter, de ce petit royaume qui s'est si souvent compromis pour nous, et que, sous le premier comme sous le second empire, le gouvernement français a laissé insulter et spolier, M. Marmier fait encore une remarque du même genre. Si, dit-il, aux deux époques dont nous parlons, la France s'était occupée elle-même du soin de faire et d'entretenir ses alliances, le Danemark n'aurait pas été abandonné dans ses jours de lutte suprême; « comment, ajoute-t-il avec douleur, comment donc pourrions-nous encore nous vanter de notre puissance militaire, si nous n'employons cette puissance à soutenir ceux qui se sont compromis pour nous? Comment avons-nous proclamé si haut nos principes de justice, si nous laissons tranquillement s'accomplir près de nous les plus flagrantes iniquités, les actes de violence les plus monstrueux? »

L'amertume qu'il ressent des outrages qu'ont reçus sous nos yeux, il y a un an, les petites et honnêtes nationalités de *sa* chère Allemagne font, dans plus d'un autre endroit, sortir le pacifique voyageur de sa modération habituelle. Témoin cet apologue, jeté dans le prélude de ses *Drames de Berlin :*

« Un portefaix de Marseille, cheminant le long du port, aperçoit un enfant paisiblement assis par terre et lui donne un violent coup de pied.

« L'enfant se met à pleurer et lui dit :

« — Pourquoi me frappez-vous ?

« — *Zuze un peu par là, petit coquin*, réplique le portefaix, *ce que ze te ferais, si tu me faisais quelque zose.*

« Vous comprenez la finesse. L'innocent enfant, c'est le Hanovre, la Hesse, la ville libre de Francfort, la Saxe, la noble Saxe !

« Quant au portefaix... »

Et maintenant, lecteur, vous dirons-nous ces *Drames de Berlin?* Non, d'abord parce que vous les lirez vous-mêmes, puis parce que vous n'avez que faire des réflexions dont nous ne saurions peut-être pas nous abstenir relativement à la moralité de pareils récits. Vous verrez bien. Pour les autres histoires, celle de Nils le Suédois, par exemple, il y aurait cruauté à les déflorer.

Ajoutons que les voyages de l'auteur à travers les livres ne sont ni moins curieux ni moins variés que les autres. Personne ne sait mieux que M. Marmier dégager du récit d'un explorateur ce qu'il y a d'intéressant et de neuf. En quelques pages gracieuses, il condense de longs et laborieux volumes. Souvent, par une fiction dont le lecteur est dupe, mais dont il a tout le bénéfice, M. Marmier se substitue à l'écrivain qu'il analyse, prend la relation à son compte, et y répand à pleines mains ce qui fait l'agrément particulier des siennes. Aussi croyons-nous que, quoiqu'il n'y soit généralement que pour la forme, les morceaux dont se compose le volume intitulé : *De l'est à l'ouest* [1] ne seront pas lus avec moins de plaisir que les pages plus personnelles des *Souvenirs d'un voyageur*.

IV

Les bons livres font leur chemin aujourd'hui : c'est un des signes heureux du temps, nous avons eu lieu de le faire remarquer plus d'une fois. La réimpression de l'*Histoire de sainte Monique*, par M. l'abbé Bougaud [2], nous en offre une nouvelle preuve. Cette ingénieuse et touchante restitution d'un antique dont il ne restait que de rares fragments, cette œuvre d'art et de piété où se retrouvent la science de l'archéologue et le cœur du prêtre, a été vivement goûtée dans le monde catholique, et en voici, au bout d'un an, une nouvelle édition de beaucoup supérieure à la première. L'auteur en effet, se rendant aux conseils et aux prières qui lui ont été adressés, a modifié et complété sur plusieurs points son travail. Parmi les additions faites à cette réimpression, les lecteurs remarqueront un morceau d'une valeur à part. C'est, sous ce titre : *Le Fils de tant de larmes*, une

[1] 1 vol. in-12. Hachette.

[2] Histoire de sainte Monique, par M. l'abbé Bougaud, 2e édition, 1 vol. in-8. Poussielgue frères éditeurs.

brillante et solide étude sur le développement et l'ensemble des travaux et des écrits de saint Augustin. A tous égards, ce complément était nécessaire, d'abord pour clore la vie de sainte Monique qui se prolonge dans celle de son fils qu'elle avait enfanté deux fois, l'une à la lumière et l'autre à la religion; puis pour donner à ceux qui ne le connaîtront jamais que par l'histoire de sa mère, une idée de la grandeur de son génie et de l'efficacité de son action dans l'Église.

C'est à ce double objet, mais au dernier surtout qu'est consacrée l'étude dont M. Bougaud a enrichi cette nouvelle édition de l'*Histoire de sainte Monique*. On ne sait plus aujourd'hui « son saint Augustin » comme au temps de Boileau et des querelles canonicales de la Sainte-Chapelle, quand le chanoine Alain trouvait tout dans ce père de l'Église, même que saint Louis avait fait élever le célèbre « lutrin. » Ce qu'on ne sait guère non plus, c'est à quelle occasion furent écrits les nombreux ouvrages de l'évêque d'Hippone et comment ils se coordonnent entre eux. En effet, dit M. Bougaud, l'édifice qu'à élevé saint Augustin, « il ne l'a pas bâti d'un seul jet; il n'en eut pas même l'idée. L'heure où il serait possible à un seul homme comme saint Thomas, par exemple, d'essayer l'exposition totale du grand plan de Dieu, était encore loin. Venu plus tôt, Augustin a agi autrement : Dieu le fit naître au milieu de toutes les hérésies, à l'heure où Ariens, Manichéens, Donatistes, Pélagiens pullulaient dans le champ de l'Église, afin, que s'attaquant à toutes les erreurs, il fût amené à expliquer tous les dogmes, à scruter tous les mystères, à défendre tous les principes de la morale et à élever, à la veille des invasions barbares et à l'heure où les ténèbres allaient couvrir le monde, un monument religieux si beau, si vaste, si lumineux, si puissant, qu'il défiât tous les siècles et qu'il subsistât à travers toutes les ruines. »

Relever le plan de ce monument, montrer la place où doivent se ranger les matériaux magnifiques que le grand évêque a laissés tout taillés, indiquer l'ordre dans lequel ils doivent être étudiés pour être compris et appréciés comme ils le méritent pour ne rien perdre de leur valeur propre et de celle qui naît de leurs rapports entre eux : voilà ce qu'a essayé M. Bougaud et ce qu'il a réussi à faire dans des proportions dont la concision augmente encore, à nos yeux, le mérite. Cette esquisse du « monument » de saint Augustin ajoute un prix considérable à la nouvelle édition de l'*Histoire de sainte Monique*. Une chose y manque encore pourtant, selon nous, c'est, au chapitre de l'histoire du culte de la sainte, le curieux récit de la translation de ses reliques en France dont les *Acta Sanctorum* nous ont conservé l'inappréciable original. Cette naïve et intéressante relation aurait dû trouver place au moins dans les *pièces*, où ceux qui aiment à saisir le moyen âge dans son expression la plus spontanée seraient bien aise de la lire. Nous recommandons ce morceau au souvenir de l'auteur pour une prochaine édition.

V

Maintenant, si le lecteur le permet, nous quitterons pour un moment, le terrain littéraire où nous avons pour habitude de nous renfermer. Notre excuse sera dans le livre même qui est la cause de cette dérogation. Ce livre, saisissant par le titre, est navrant par le fond. Ce titre, le voici : *l'Ouvrier de huit ans*[1]!

Nous l'avouons, ces trois mots nous ont causé une surprise douloureuse, non qu'ils nous aient appris un fait nouveau, mais parce que, pour la première fois, les conséquences fatales de ce fait nous ont apparu dans toute leur étendue. Hélas! oui, il y a des ouvriers de huit ans. Oui! à huit ans, à cet âge où ni l'esprit, ni le corps, ni la raison, ni les membres, rien n'est solidifié dans l'enfant, on le met déjà, chez nous, en lutte avec la nature. Encore si c'était au soleil, à l'air vivifiant de la campagne, l'idée du travail auquel on le condamne serait moins pénible, car, dans ces conditions, le travail pour l'enfant est un exercice hygiénique ; mais c'est au fond d'un atelier sombre et humide, dans l'atmosphère épaisse d'une usine, à la chaleur énervante des machines à vapeur que l'enfant de huitans est mis à la tâche. Et savez-vous pendant quel nombre d'heures on l'y retient et souvent dans un contact plus funeste à ses mœurs que ne l'est à ses organes l'air empoisonné qu'il respire? Huit heures, réglementairement parlant, mais plus souvent neuf ou dix! C'est-à-dire que, ôté le temps indispensable pour le sommeil, pour les déplacements et les repas, il ne reste quasi rien de sa journée à cet être presque rudimentaire pour se compléter dans son intelligence et dans son corps.

Aussi le travail des enfants tel que la loi l'a organisé dans notre pays et tel que la misère des parents, d'une part, et, de l'autre, la cupidité des patrons l'ont réglé, est une des causes les plus actives de la dégénérescence dont nous sommes atteints.

Dégénérescence, oui; tout pénible que soit le mot, il faut l'articuler, car c'est la seule expression exacte pour désigner le mal qui nous mine. Nous baissons, au moins relativement. Qui dit cela? ce n'est pas nous, de notre part cela serait suspect ; on croirait que nous calomnions notre pays, parce que la foi que nous avons gardée y diminue; c'est M. Jules Simon :

« La France qui disparaît un peu du monde, au moins comme race, n'augmente que lentement, dit-il, sa population... La population n'augmente pas chez nous dans la même proportion que chez nos voisins ; il est

[1] *L'Ouvrier de huit ans*, par M. Jules Simon, deuxième édition, 1 vol. in-8. Librairie internationale.

impossible de se faire, à cet égard, aucune illusion. De 1801 à 1851, la population a passé en Angleterre, de 8,331,434 à 26,910, 747, c'est-à-dire qu'elle a plus que doublé; en France, dans la même période, nous avons passé de 27,349,003 à 35,783,170. Pour marcher d'un pas égal à celui de nos voisins, nous aurions dû, en 1851 avoir plus de 54 millions d'habitants. La disproportion suit d'année en année une marche assez régulière, ce qui n'est pas fait pour nous tranquilliser; nous avons même eu en France deux années, 1854 et 1855 où le nombre des décès a dépassé celui des naissances. Le dernier recensement, il est vrai, donne une augmentation de 680,933 habitants pour la période quinquennale de 1861 à 1866, et le ministre de l'intérieur veut bien s'en féliciter dans son rapport à l'empereur. C'est pourtant un faible accroissement et qui devient même un juste sujet d'inquiétude, quand on le compare aux progrès de nos rivaux. C'est un fait établi que, l'Angleterre ayant doublé sa population en cinquante ans, toutes choses restant en l'état, nous n'arriverons à doubler la nôtre qu'en cent vingt-deux ans. Voilà comment nous marchons ... »

Des progrès si lents, ajoute M. J. Simon, deviennent une sorte de déchéance, en face de l'accroissement rapide des populations rivales.

Encore si cette population qui s'accroît si péniblement en quantité, se maintenait en qualité! Mais loin de là, et c'est encore M. Jules Simon ou plutôt la statistique qui le dit : cette population décroît en stature, en force, en santé. Un écrivain plein de modération, M. André Cochut, cité par M. J. Simon, établit, d'après des faits incontestables, que sur 325,000 jeunes gens qui atteignent chez nous, en ce moment, leur vingtième année, il n'y en a pas plus de 216,000 de valides et d'admissibles aux fonctions sociales. Tout le reste, c'est-à-dire un grand tiers, est frappé d'irremédiables infirmités. Donc, bien que légèrement en progrès comparativement à elle-même, la France est faible, languissante, souffreteuse comparativement aux autres puissances de l'Europe. Voilà ce qu'établit péremptoirement M. J. Simon.

D'où cela vient-il? Quelles sont les causes de cette triste déchéance? M. J. Simon les examine, mais dans le voisinage immédiat de leur effet et sans remonter à leur source : — dans la diminution des mariages ; dans l'augmentation des unions de hasard, moins productives que les unions légitimes ; dans l'accroissement des enfants naturels plus sujets à la mortalité que les autres; dans les habitudes de débauche qui vicient ou affaiblissent les sources de la vie ; dans le travail des mères et leur mauvaise alimentation pendant la grossesse et après l'accouchement ; dans la désertion des campagnes ; dans l'augmentation des armées permanentes, etc., etc. Toutes ces causes sont réelles, mais elles en ont elles-mêmes d'autres d'un ordre plus élevé auxquelles M. J. Simon ne touche pas et qu'il n'a pas même l'air de soupçonner.

Aussi les remèdes qu'il propose sont-ils, comme les causes qu'il allègue, d'un ordre généralement matériel : les autres lui inspirent une médiocre confiance et il n'en parle qu'avec une ironie à peine déguisée. Sans doute, M. J. Simon ne conteste pas que l'amélioration des mœurs ne fût le meilleur moyen de guérir le mal qu'il signale si éloquemment et déplore avec un accent si patriotique ; car, ainsi qu'il le dit lui-même, « cette grande et souveraine amélioration amènerait avec elle toutes les autres ; » mais « vraiment, ajoute-t-il, il ne suffit pas, pour réparer les mœurs, de conseiller aux gens de se bien conduire. Les conseils et les sermons ne sont pas à dédaigner; ils font peut-être çà et là quelque bien ; ils ne font pas toujours du mal, et dans tous les cas ils ne font jamais un grand mal. Eh ! les sermons, s'il ne s'agissait que de cela, nous n'en manquons pas. Nous en avons d'excellents toute l'année, et de magnifiques pendant l'Avent et le Carême. Les ministres protestants et les rabbins ont aussi leurs chaires fort bien remplies; la philosophie officielle a les siennes à la Sorbonne. Les philosophes qui « se sont mêlés de politique » sont les seuls qui n'aient pas la parole. Il n'y a pas jusqu'aux romanciers et aux vaudevillistes qui, après avoir amplement décrit le demi-monde, ne conseillent aux demoiselles d'être honnêtes et aux ouvriers d'être laborieux. Malheureusement les tirades philosophiques ne plaisent qu'aux lettrés et aux beaux esprits et ne profitent qu'à leurs auteurs. Il n'en est pas ainsi des associations, de l'amélioration des salaires, de la réforme des logements, des créations d'écoles, des cours d'adultes, de bibliothèques, d'orphéons, etc. »

Nous ne faisons pas comme M. J. Simon, nous reconnaissons sans sourire l'efficacité, pour la correction des mœurs, des divers moyens qu'il propose, même des « orphéons ; » mais nous croyons que si l'on s'en tient là, si l'on n'en invoque pas d'autres, on n'ira ni très-loin, ni très-vite surtout. La source des mœurs est dans les croyances. Or, on nous fera difficilement admettre que « l'augmentation des salaires, » la « réforme des logements, » même en y joignant la « création des cours d'adultes » et des « bibliothèques, » surtout comme on les comprend dans certains départements, soient de nature à changer promptement les idées de nos ouvriers sur les grandes destinées de l'homme. Et cependant, selon M. J. Simon, il y a urgence à sortir de la situation où nous sommes et à prévenir ce qu'il appelle « le mal français » par excellence, une « résignation poussée jusqu'à la lâcheté, ou une révolution. »

Pour le moment, ce que M. J. Simon réclame, ce qui fait l'objet spécial du présent livre, où l'auteur a reproduit d'ailleurs plusieurs des idées qu'il a développées dans ses autres ouvrages et dans ses discours politiques, c'est l'amélioration du sort des enfants dans les fabriques, la diminution du travail qui leur est imposé et l'augmentation du temps qui leur est accordé pour l'exercice du corps et celui de l'esprit. Rien n'est moins révolutionnaire et

moins radical que la réforme que demande le savant économiste ; il ne repousse pas le principe de nos lois qui a autorisé l'entrée de l'enfant dans les usines à l'âge de huit ans ; il reconnaît que, dans certaines conditions, il n'y a pas d'inconvénient pour l'enfant à être astreint au travail de l'atelier. C'est à poser et à déterminer ces conditions que s'est attaché l'auteur. Celles qu'a réglées la loi française, outre qu'elles sont trop fréquemment éludées ou violées par les chefs d'atelier et d'établissements et par les parents eux-mêmes, sont, en principe, trop rigoureuses, et, par la manière dont elles sont appliquées, par suite de la négligence avec laquelle l'exécution en est surveillée, par tout l'ensemble des circonstances de l'organisation industrielle en France, elles deviennent désastreuses, dit M. J. Simon. Et il n'y malheureusement rien à répondre aux preuves qu'il apporte à l'appui de cette accusation. C'est en effet un douloureux tableau que celui du mal que produit le régime actuel des usines, en ce qui concerne les travailleurs en bas âge. On ne saurait le contempler sans partager l'émotion de l'écrivain qui l'a tracé, et sans se joindre à lui pour réclamer de promptes modifications. Celles qu'il demande n'ont rien, certes, d'exorbitant, mais elles pressent, et pressent d'autant plus que la nouvelle organisation militaire dont nous sommes menacés n'est pas faite pour diminuer l'action des causes de décadence qui nous minent et dont l'introduction des enfants dans les usines est une des plus manifestes et des plus formidables, puisqu'elle atteint les générations dans leur germe.

La question que traite M. J. Simon se rattache donc essentiellement à celle que les Chambres, en se retirant, ont laissée comme une épée suspendue sur nos têtes, et qui, de la ville au village, excite tant d'angoisses et cause tant d'alarmes. Ce livre de *l'Ouvrier de huit ans* est un des plus forts et des plus éloquents plaidoyers qu'on ait fait contre le projet insensé de transformer la France en un vaste champ militaire, et il entre ainsi par tous les côtés dans le vif des questions du temps.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 23 août.

Un des malheurs de notre politique, qui est en même temps un des caractères du gouvernement personnel, c'est de ne pas faire les choses simplement et pour elles-mêmes, c'est de viser toujours à l'effet et aux surprises, et d'être souvent entraînée, par cette préoccupation mesquine, à des actes regrettables et à des mesures sans maturité. Une voix autorisée avait cependant reconnu, il y a dix ans, « qu'on a prétendu à tort que, pour gouverner la France, il fallait sans cesse donner comme aliment à l'esprit public quelque grand incident théâtral[1]. » On ne s'est pas assez souvenu de cette parole, et l'on a continué de nous traiter en enfants ayant besoin d'être étonnés et amusés. C'est à cette puérile recherche qu'il faut attribuer le nouveau coup de théâtre dont l'opinion est agitée depuis une semaine, et nous avons entendu M. le ministre de l'intérieur, en annonçant aux préfets les bruyantes mesures du 18 août, assurer d'avance qu'elles produiraient dans le pays « une sensation profonde. » La sensation, les péripéties émouvantes, les spectacles à décors, voilà bien, en effet, ce qui préoccupe et ce qu'on poursuit. Sans remonter bien haut, l'incident du Luxembourg, dans la pensée de ceux qui l'ont provoqué, devait aussi, en se révélant comme un triomphe, produire une sensation profonde. Le résultat n'ayant pas tout à fait répondu à cette attente, la lettre du 19 janvier éclata à son tour, trois semaines avant la réunion des chambres qui offrait au chef de l'État une occasion toute naturelle de parler au pays. Cette fois la sensation eut lieu, mais on sait à quoi elle a abouti. Après six mois de vaines espérances et de désenchantement cruel, le bruit s'était répandu que le soleil d'août allait enfin nous apporter des compensations en développant le germe paresseux du 19 janvier. Trois jours de suite

[1] Discours du Trône, janvier 1858.

on attendit la floraison, et finalement le *Moniteur* exposa le projet d'emprunt que déguise le nom sympathique des chemins vicinaux.

Pauvres chemins! Ils avaient été déjà l'objet d'une mesure à sensation, et l'on a exhumé avec un malicieux à-propos la lettre que le chef de l'État avait adressée dès 1861 à M. de Persigny sur cette même question, lettre écrite aussi du camp de Châlons et insérée avec un égal apparat au *Moniteur*. Il s'agissait alors de « terminer en huit ans les chemins d'intérêt commun, » et 25 millions étaient consacrés à ce travail, dont l'Empereur demandait *la prompte exécution*. Les huit ans expirent, les 25 millions ont été dépensés, bien entendu, et les chemins sont loin d'être finis. C'est le pendant de ce que nous avons vu pour les inondations : en 1858, le 19 janvier (date prédestinée, semble-t-il, aux promesses plus qu'aux réalisations), le discours du trône annonçait à l'agriculture et aux campagnes « des études sérieuses *terminées* pour prévenir le fléau des inondations; » mais ces fleuves qui devaient, comme la Révolution, rentrer à jamais dans leur lit, ont continué d'en sortir, et, il y a deux mois à peine, les organes du gouvernement déclaraient à la tribune de la Chambre que les études des ingénieurs en vue de protéger nos vallées n'étaient pas encore arrivées à terme.

Les chemins vicinaux viennent donc d'obtenir leur 19 janvier, comme les inondations et la politique ont eu le leur; malheureusement tout s'étant borné jusqu'ici pour les deux dernières à des promesses, on peut craindre que les chemins ne soient pas plus terminés en dix ans, à partir de 1867, qu'ils ne l'ont été en huit ans à dater de 1861, et qu'au bout de la période fixée ils ne se trouvent dans l'état où se montre actuellement l'Hôtel-Dieu de Paris, qui devait, aux termes d'une lettre fameuse, marcher de pair avec le nouvel Opéra et recevoir son couronnement en même temps que le temple de la musique et de la danse. Décidément, les édifices du second empire ont beaucoup de peine à se couronner.

Sans doute, des événements considérables sont venus se jeter à la traverse des projets conçus; de lourdes entreprises ont détourné les fonds du trésor de leur destination première; mais c'est un motif de plus pour le pays, qui n'a voulu ni approuvé aucune aventure, de déplorer celles où ont disparu tant de millions en retardant l'œuvre d'amélioration intérieure qui devait primer toutes les autres. Que de chemins on eût empierrés, que de digues on eût élevées, que d'écoles on eût construites, que de bureaux de poste on eût établis avec les milliards que nous coûtent le Mexique, l'Allemagne et l'Italie!

Serons-nous plus heureux dans la période nouvelle, et les incidents du dehors ne viendront-ils pas une fois de plus entraver les desseins du pouvoir? Ceux qui dirigent nos destinées ne semblent pas nourrir cette appréhension. M. le ministre des cultes parlait il y a quelques jours aux évêques de « la paix heureusement affermie, » et M. le ministre des finances est

convaincu que les ressources du trésor vont s'accroître « par suite de l'essor que la paix donnera à nos revenus indirects. » Ainsi, le maintien de la paix est la base des combinaisons gouvernementales, comme il est le vœu universel de la nation. Souhaitons que ces calculs ne soient pas trompés, que les fautes accumulées n'engendrent aucun conflit, et que l'essor industriel et commercial dont les bilans de la banque ne font guère pressentir l'aurore vienne enfin relever la fortune publique. Mais, même dans ces conditions favorables, est-il bien sûr que les mesures projetées soient les plus efficaces et que la création d'une caisse aspirant tout d'un coup 200 millions de la poche des contribuables, en imposant de nouvelles charges à des communes déjà très-grevées, soit le meilleur moyen d'atteindre le but? Sans examiner ici la question financière qui sera débattue en son temps devant le Corps législatif, sans demander si la Caisse des dépôts et consignations et le Crédit foncier ne pourraient suffire à la besogne, sans rechercher s'il est d'une saine économie politique de favoriser la tendance regrettable qui entraîne le présent à engager démesurément l'avenir, il est permis de croire que la liberté aurait accompli l'œuvre beaucoup plus sûrement que la centralisation, et qu'une simple réforme substituant, pour l'exécution des travaux, l'initiative des provinces et des communes intéressées à celle du gouvernement et de ses bureaux, eût constitué un progrès infiniment plus avantageux et fécond que l'organisation de n'importe quelle caisse. Ceux qui ont ouvert le livre si lumineux et si remarquable de M. de Lavergne sur les *Assemblées provinciales* n'ont pas de doute à cet égard; ils savent que la création et l'entretien des routes, des ponts, des canaux, des ports, étaient loin de souffrir de l'indépendante gestion des provinces, et de nos jours, l'exemple de contrées voisines où des associations de particuliers et des syndicats de communes exécutent librement tous les travaux qui les intéressent, dit assez ce que notre pays gagnerait à imiter un peu plus, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, et la vieille Angleterre et la jeune Amérique.

Un journal qui soutient avec autorité ces doctrines en province, le *Courrier de Lyon*, cite à l'appui de sa thèse un fait éloquent qui suffit à faire juger la bureaucratie. « Nos concitoyens, dit cette feuille (20 août), se souviennent de l'étrange façon dont les pachas de la centralisation parisienne ont obstinément entravé les efforts de la batellerie du Rhône pour soutenir la concurrence des chemins de fer de la Méditerranée à ses frais, en ne demandant à l'État que l'autorisation d'agir, et ont ensuite retardé de dix ans, allongé de 50 kilomètres et rendu onéreux au budget le chemin direct de Paris à Lyon par Tarare, qu'une compagnie lyonnaise offrait jadis d'exécuter à ses frais et risques, sans aucune subvention, par la voie la plus courte, dans le plus bref délai et avec des tarifs plus économiques que ceux du chemin de Paris par la Bourgogne. »

De pareils exemples, qu'il serait aisé de multiplier à l'infini, montrent

d'une manière saisissante tout ce que nous perdons à renforcer le fatal système de l'intervention de l'État, tout ce que nous gagnerions à faire revivre l'esprit d'initiative et les énergies locales. Sans la vie locale, sans l'indépendance administrative, la liberté n'aura jamais chez nous de fondement solide, et, qu'on ne s'y trompe pas, la création de la caisse projetée ne ferait qu'aggraver la triste situation de nos communes en resserrant encore les liens d'asservissement et de mendicité qui les rattachent à la préfecture et au pouvoir central.

Puisque le gouvernement voulait améliorer le sort de l'agriculture et des campagnes, la première mesure qui s'offrait à lui était le retrait du projet de loi sur la réorganisation militaire, qui demande aux populations rurales le sacrifice de tous les hommes robustes, pour en former une armée sans pareille dans l'histoire depuis les confuses multitudes de Xerxès. Prétendre ouvrir 3 à 400,000 kilomètres de chemins, creuser de nouveaux canaux, ressusciter la batellerie, construire de nouvelles lignes ferrées, vivifier la France par le mouvement de toutes ces artères, et en même temps persister à prendre, par un recrutement impitoyable, tous les jeunes gens valides, tous les serviteurs de ferme, tous les ouvriers des manufactures, en ajoutant aux charges qui écrasent déjà la terre, c'est poursuivre une contradiction et embrasser une chimère. Le citoyen ne peut être à la fois à la caserne et dans les champs, à la manœuvre et à l'atelier; il faut choisir pour lui entre la pioche et le fusil, et à moins qu'il ne s'agisse de créer des chemins et des canaux uniquement stratégiques, il faut laisser à la production agricole et industrielle assez de ressources pour assurer la circulation des voies rêvées.

Qu'on le sache bien : les chemins vicinaux, même construits, ne feraient pas oublier la loi des 1,200,000 hommes, parce que cette loi paralyse toutes les améliorations qui peuvent être introduites, et dès lors c'est par son abandon que le gouvernement aurait dû témoigner avant tout de sa sollicitude pour les campagnes.

Quant à la masse de la nation, elle connaît l'importance des moyens de communication et de transport, et elle applaudit sincèrement aux efforts tentés pour les perfectionner et les étendre ; mais elle n'oublie pas que les idées, non moins que les produits, ont besoin aussi de circuler et de se répandre, et que le caractère certain, la vraie mesure d'une civilisation chrétienne se trouvent dans le bon état des libertés bien plus encore que dans la longueur et l'entretien des routes.

On a pu apprécier le degré de liberté dont nous jouissons dans les élections récentes des conseils généraux. S'il était cependant un terrain inoffensif sur lequel l'administration pût se relâcher un peu de ses rigueurs et faire quelque bonne grâce sans péril, c'était bien celui-là. Le conseil général est l'école où elle devrait appeler elle-même tous les citoyens, pour les rapprocher par l'étude des intérêts communs, pour préparer une jeune gé-

nération plus apte aux affaires et moins livrée au plaisir. Au lieu de cette conduite, qu'à défaut de libéralisme le plus simple bon sens commanderait, qu'avons-nous vu ? Un ostracisme brutal, frappant à la fois comme un aveugle et comme un sourd, affichant une frayeur aussi ridicule que coupable de quiconque à la moindre valeur personnelle ou une ombre d'indépendance, n'admettant pas plus la discussion dans le cercle étroit des affaires locales que dans la sphère plus haute de la politique, ne repoussant pas moins l'examen sur un curage de rivière ou la réparation d'une passerelle que sur l'expédition du Mexique ou l'état de nos finances. Si le césarisme peut être pris en flagrant délit, n'est-ce pas quand il affiche cette aversion de tout contrôle, même dans les conseils locaux? Au Corps législatif, les prétextes invoqués sont bien vains, mais ils peuvent encore revêtir quelque spécieuse apparence. Dans la commune, dans le département, toute raison manque, tout subterfuge échappe, et la pensée même du régime apparait à nu devant ceux qui ne voudraient pas la voir.

Là encore on nous avait promis autre chose ; on avait fait entendre des appels à la conciliation, et des circulaires sans nombre avaient garanti que « rien ne serait fait qui pût gêner ou embarrasser, en quoi que soit, l'exercice du suffrage universel. » Une belle occasion se présentait de tenir ces promesses : la date des élections était un mémorable anniversaire, et l'administration, s'inspirant d'un grand souvenir, pouvait se populariser en renonçant aux privilèges qu'elle s'est attribués. Elle a compris différemment son rôle, et le système des candidatures officielles, bien loin d'avoir son 4 août, s'est affirmé avec une violence digne des tristes journées d'une autre époque. Tout candidat qui n'a pas commencé par *faire sa soumission* [1] a été persécuté, diffamé, sans pouvoir même répondre aux calomnies des agents officiels. Et ce n'est pas seulement sa personne, ses opinions qui étaient vilipendées et défigurées; on s'en prenait à son entourage, on attaquait son père, son beau-père, ses amis, ses relations. Ici on jetait des lazzis à l'Académie française, là, on s'exprimait sur les journaux dans un style emprunté aux halles. Qu'est-ce que l'Académie et les questions de foyer avaient à voir dans le vote ? Au surplus, si l'on scrutait devant les électeurs tous les mystères de famille et d'origine, ce ne seraient peut-être pas les candidats indépendants qui se trouveraient le plus embarrassés. Mais quel affligeant spectacle que ces scènes grotesques et odieuses où l'autorité s'abaisse elle-même, où un préfet en uniforme se fait prendre pour un charlatan sur une grande route, où un sous-préfet ose réclamer le respect en un langage de basse taverne ! En vérité, l'attitude de certains fonctionnaires fait involontairement songer au mot de Joubert : « Être capable de respect est aujourd'hui presque aussi rare qu'en être digne. »

[1] Lettre de M. le sous-préfet de Jonzac contre la candidature de M. Duchâtel.

M. Jules Favre disait jadis d'un scandaleux procès électoral que c'était comme un fragment de miroir brisé dans lequel la France pouvait se regarder et se connaître. Le miroir se recompose peu à peu, et les deux fragments de l'Eure et de la Haute-Loire compteront parmi les plus précieux. On a lu le récit des scènes qui se sont passées dans le canton de Broglie et dans celui d'Auzon; l'administration, si prodigue de *communiqués*, n'a opposé aucun démenti aux faits révélés par la *Gazette de France*, et appuyés d'ailleurs d'irrécusables témoignages : il faut donc les considérer comme authentiques et se demander ce qui peut les justifier.

Voici un candidat que recommandent non seulement un nom historique et les services séculaires rendus à la patrie par ses aïeux, mais une haute intelligence et un mérite personnel éprouvé. Il semble réunir toutes les qualités souhaitables dans le représentant des intérêts publics : l'expérience des affaires, l'indépendance, la modération, la droiture, et dans une profession de foi écrite avec une loyauté et une probité sévères, il s'engage à ne pas dépasser le mandat purement administratif et local qu'il sollicite de ses concitoyens. Quel motif a-t-on de le combattre à outrance? Il se peut que M. le préfet de l'Eure ait des raisons particulières de ne pas aimer le contrôle; les journaux ont raconté naguère l'histoire assez piquante d'un mobilier somptueux prélevé sur les fonds de l'assistance publique à l'aide d'un virement ingénieux que la loi n'avait pas prévu et que la cour des comptes n'a pas cru pouvoir sanctionner; mais pour faire une guerre aussi acharnée à M. de Broglie, M. le préfet de l'Eure devait avoir un mobile plus élevé que le désir de se mettre personnellement à l'abri de toute critique; lequel? Il l'a dit lui-même aux populations, dans cette odyssée héroï-comique qui tient à la fois de la marche d'un triomphateur et des aventures d'un célèbre marchand de crayons : c'est que M. de Broglie voulait pénétrer au conseil général pour y préparer... une révolution, ni plus ni moins, — « un de ces événements, a dit l'orateur proconsulaire, qui portent les grands au pinacle et dont les petits payent les pots cassés. » Certes, nous croyons à M. Albert de Broglie une capacité supérieure et beaucoup de ressources dans l'esprit, mais nous ne craignons pas de dire qu'une fois entré dans le conseil général de son département, il se fût trouvé bien embarrassé pour faire une révolution dans l'État. Est-ce du reste un démolisseur bien redoutable que le fils de l'ancien président du conseil du roi Louis-Philippe? Et faut-il le croire anarchiste d'une autre façon que M. Alphonse de Rothschild, dont on a presque fait un *partageux* dans le département de Seine-et-Marne? Que M. le préfet de l'Eure se rassure; M. de Broglie n'est pas de ceux dont l'influence et l'action précipitent les sociétés dans le désordre et la ruine, mais bien plutôt de ceux à la sagesse desquels on a recours au lendemain des désastres pour réparer les malheurs consommés par d'autres. Pour ne parler que du présent, nous ne savons pas, gros et petits contribuables, s'il y a eu des pots cassés depuis quinze ans, mais ce que nous savons pertinem-

ment, c'est qu'on nous en a fait payer et qu'on nous en fait payer encore beaucoup !

Auzon offre le tableau des mêmes illégalités et des mêmes violences. Là, c'est un jeune publiciste de talent et d'avenir, M. Ch. de Lacombe, qui se présentait aux suffrages des électeurs. On confisque sa circulaire, on le tracasse de mille façons, on vient l'outrager jusqu'au sein du conseil municipal dont il fait partie, et au nom de la majesté de l'administration, on lui interdit d'élever la voix devant la personne auguste du sous-préfet, assez intelligent d'ailleurs pour comprendre qu'il ne peut avoir raison qu'à la condition de parler tout seul. On permet seulement au candidat indépendant de répondre, s'il le veut, dans les cabarets du village. « Allez, lui dit dédaigneusement le dépositaire de l'autorité, allez dans ces cabarets où je me respecte trop pour vous suivre ! » Il semble, pour le dire en passant, que les agents de l'administration devraient témoigner un peu moins de mépris pour ces cabarets, élevés depuis quinze ans à la hauteur d'une institution politique, et que M. le ministre de l'intérieur prenait, il y a six mois, sous sa protection, dans une circulaire que la presse n'a pas assez étudiée. A chaque période électorale, le nombre s'en accroît dans une proportion inquiétante, et telle commune qui n'en possédait que deux ou trois en 1852, en compte aujourd'hui presque à chaque porte. Si le cabaret était libre, comme aux États-Unis, la liberté ne tarderait pas à neutraliser, sur ce terrain comme sur d'autres, l'inconvénient qui peut sortir de l'indépendante action des citoyens. Mais il n'en est pas de la sorte ; c'est l'administration seule qui accorde chez nous la licence, et dès lors c'est à elle que revient la responsabilité. Or, le cabaret est devenu l'un des instruments les plus puissants de la démoralisation du suffrage universel ; depuis le bœuf de M. Boitelle jusqu'au veau de M. Calvet-Rogniat, nous avons vu le rôle qu'il joue dans les manipulations électorales, et quand l'opinion est faite à cet égard, quand personne ne peut nier la part qu'il prend à l'abaissement du niveau moral des masses, on s'étonne que le fisc, en dépit des avantages qu'il en retire, et la politique, malgré le concours qu'elle en reçoit, persistent à entretenir un état de choses qui constitue un véritable danger social. C'est aux conseils généraux, qui voient le mal de près, à le signaler avec énergie, en rappelant aux préfets les instructions sévères d'un ministre qui ne saurait être suspect, — de M. de Morny, le premier auxiliaire du règne [1].

Pour en revenir à M. de Lacombe, il a bien fait de protester contre les procédés indignes qui vicient le scrutin d'Auzon, et l'autorité supérieure ne pouvant traiter la justice aussi cavalièrement que M. le sous-préfet de Brioude traite les journaux, une élection nouvelle et plus équitable vengera sur ce point la conscience publique.

[1] Voir à ce sujet *Dix ans d'Agriculture*, par M. le comte de Falloux, p. 39, et l'*Agriculture et la Politique*, du même auteur, dans notre livraison de novembre 1866.

On nous parlait dernièrement d'une « administration paternelle », du « *gouvernement du père de famille,* n'ayant d'autre volonté que la volonté des siens. » Combien M. de Persigny doit gémir des pratiques de l'Eure et de la Haute-Loire, pour ne citer que celles-là ; combien surtout il doit regretter d'avoir pu, par ses exemples de 1863, autoriser d'aussi criantes irrégularités !

Quoi qu'il en soit, les organes officieux ont entonné un chant de triomphe, en affirmant que l'opposition venait d'essuyer une défaite immense et que la politique impériale avait une fois de plus reçu l'éclatante sanction du suffrage universel. Nous allons voir sur quoi repose cette appréciation fantastique, mais d'abord que vient faire ici la politique impériale ? Elle n'était nullement en cause dans le renouvellement partiel des conseils généraux; il ne s'agissait pas de l'expédition du Mexique ou des événements d'Allemagne, mais simplement des intérêts départementaux et de la bonne gestion locale. Dans un très-grand nombre de cantons, le scrutin n'a pas eu d'autre signification, et si, sur certains points, le caractère de l'élection a été faussé, la question dénaturée, le débat élargi et envenimé, c'est aux préfets et non aux candidats qu'il faut en imputer le tort. On accuse parfois l'opposition d'introduire la politique partout. Elle avait cette fois complétement évité de donner prise à un pareil reproche. Elle était strictement restée sur le terrain neutre des affaires, et c'est là qu'un zèle maladroit est venu la provoquer. « Si vous voulez la république, a dit le sous-préfet de Montmédy, votez pour M. Billy. » Et les électeurs ont donné à M. Billy 300 voix de majorité. « Avez-vous oublié les 45 *centimes,* demande le préfet des Côtes-du-Nord, et voulez-vous y revenir? » Les électeurs d'Uzel répondent en votant en bloc pour M. Glais-Bizoin. Et ainsi de suite dans quarante circonscriptions où les passions avaient été surexcités par l'administration elle-même. Comment les préfets et les sous-préfets se croient-ils autorisés à transformer ainsi la lutte et à mettre en question dans chaque urne le principe même du gouvernement? Cette Constitution, qu'on interdit à la Chambre, à la presse, aux électeurs de disculer, comment est-il permis à des agents secondaires de la mettre aux voix ? Et ce qu'il y a de plus original, c'est qu'après avoir usé et abusé de la politique avant l'élection, on l'interdit aux élus dès le lendemain dans les questions même où elle se rattache étroitement aux intérêts les plus vitaux de l'agriculture. « Si les conseils généraux, écrit M. le ministre de l'intérieur à M. le préfet des Basses-Alpes (et probablement aussi à tous ses collègues), croyaient devoir délibérer sur la loi militaire, les préfets devraient s'y opposer, et le gouvernement annulerait les délibérations qui porteraient sur un objet étranger à leurs attributions. »

Les préfets ne se sont pas bornés à jeter la politique dans le débat ; ils y ont également apporté l'intimidation, les menaces, les promesses, faisant, comme dans l'Eure, des allusions caractéristiques aux besoins particuliers

des communes, rattachant, comme dans la Haute-Loire et dans l'Isère, des perspectives de crédit pour des ponts au succès du candidat patroné, menaçant, comme dans les Côtes-du-Nord, d'arrêter les travaux et de supprimer les subventions aux écoles et aux églises si le candidat de l'opposition triomphait.

Eh bien, malgré cette pression, en dépit de ces manœuvres, trois résultats incontestables se sont produits : partout où la question politique s'était posée en même temps que la question locale, il y a eu lutte sérieuse ; partout où il y avait des journaux indépendants, les candidatures libérales l'ont emporté, ou n'ont été battues qu'à un petit nombre de voix ; enfin dans les villes, foyers intellectuels où notre politique intérieure et extérieure pouvait être jugée, l'opposition n'a presque enregistré que des victoires. A Lyon, elle a réuni près de 18,000 voix contre 3,600 obtenues par l'administration. Marseille, Bordeaux, Nantes, Orléans, Saint-Étienne, Dijon, Limoges, Auxerre, Metz, Toulouse, Mâcon, Lorient, Dieppe, Avignon, Provins, Narbonne, etc., ont fait triompher les candidats indépendants. Des députés agréables, tels que MM. Liegeard, Péreire, Nonalhier, Le Mélorel de la Haichois ; des conseillers d'État, tels que MM. Vernier, Jolibois, commissaires du gouvernement dans les Chambres, sont restés sur le carreau, tandis que MM. Glais-Bizoin, Dorian, Maurice Richard, Girod-Pouzol, Barillon, sortaient victorieux des urnes. Sur certains points, le scrutin avait une signification spéciale et très-accentuée : c'est ainsi que M. Amilhau, l'ancien maire de Toulouse, a été élu comme protestation contre le projet d'haussmanisation de la ville, imposé par l'autorité supérieure. Dans le Pas-de-Calais, dans Seine-et-Oise, dans Seine-et-Marne, dans le Maine-et-Loire, dans la Sarthe, etc., de nombreux succès ont été conquis, et si l'on veut, suivant le précepte de Quintilien, peser les arguments au lieu de les compter, on s'aperçoit que l'administration est sortie de la bataille un peu plus maltraitée qu'elle ne consent à le dire, même en Corse, où M. Pozzo di Borgo, traqué au point de ne pouvoir trouver un imprimeur dans toute l'île et réduit à distribuer quelques circulaires manuscrites, a cependant failli battre un Bonaparte !

Le rôle joué par la presse indépendante en cette occasion montre combien l'ajournement des promesses du 19 janvier a servi les candidatures officielles. A Sassenage, c'est l'*Impartial dauphinois* qui emporte brillamment l'élection de M. Réal. A Montrevault, c'est la vaillante *Union de l'Ouest* qui bat le fameux président Saillard, beau-frère du préfet. A Aubagne, c'est l'excellente *Gazette du Midi* qui assure à M. de Barthélemy 500 voix de majorité. A Lyon, c'est le *Progrès* qui décide du succès de M. Morin. La *Gironde*, la *Constitution* de l'Yonne, d'autres feuilles encore, signalent leur influence par des résultats tout aussi décisifs. Supposez un de ces organes courageux dans la contrée de M. de Broglie, de M. de Lacombe, de M. Duchâtel, et demandez-vous ce qui serait adevenu du favori de la préfecture ?

Nous ne parlons pas d'élections comme celles de M. de la Rochefoucauld, de MM. Marc et d'Audiffret-Pasquier, dans l'Orne; de M. Petau, dans le Loiret; les officieux s'en adjugent le bénéfice, mais l'opposition revendique avec bien plus de vérité, car tout le monde sait que ces honorables candidats, combattus en 1863 comme ennemis déclarés de l'empire, jouissent d'une considération telle, que cette fois les préfets n'ont pas osé risquer contre eux une lutte dont l'issue n'était pas douteuse.

On voit qu'en récapitulant, le grand triomphe administratif s'évapore passablement en fumée. Mais là même où les préfets peuvent avoir réussi, là où ils se félicitent le plus du résultat de leur tactique; le pays trouve une raison de tristesse et de regret. Quoi! bannir des talents, écarter des lumières, chasser de toute participation aux affaires publiques les intelligences les plus capables de les conduire, ce serait là une victoire pour l'administration et un profit pour le pays! Hélas! on sait où nous ont menés depuis quinze ans ces victoires à la Pyrrhus, et l'on peut à cette heure supputer le bénéfice qu'en a retiré la nation!

Mais si l'administration était dans le vrai, si les lyres officieuses chantaient de réels triomphes, si la France entière avait conspué les candidatures opposantes pour couronner de palmes les favoris des préfectures, si, en un mot, la France, ainsi que l'a dit et répété le *Constitutionnel*, n'a jamais été plus unanime dans la satisfaction et le dévouement, les partis plus impuissants et plus nuls, quelle conclusion faudrait-il tirer de cet heureux état de choses? C'est qu'il n'existerait plus aucun motif de différer les libertés promises, et que la France, plus calme et plus sage qu'à aucune époque, ne saurait abuser des droits qui lui seraient rendus. Royer-Collard disait, au début de la Restauration : « Le plus grand danger qu'elle ait à courir est d'être considérée comme incompatible avec les libertés qu'elle a promises. » C'est à l'Empire de méditer ces paroles et de voir si des actes tels que la proscription du congrès coopératif et le procès intenté à l'*Impartial* de Grenoble sont de nature à faire bien augurer de la future législation de la presse et des réunions publiques. Les économistes, contraints de chercher un asile à l'étranger, ont reçu l'hospitalité à nos portes, et la Belgique va nous présenter à la fois deux congrès délibérant côte à côte, celui des intérêts matériels à Verviers, à Malines celui des intérêts moraux et religieux, qui promet d'avoir cette année un éclat exceptionnel.

Le *Journal des Villes et des Campagnes*, il est vrai, vient d'être autorisé à paraître quotidiennement, mais ce n'est là qu'une faveur, et le *Correspondant* reste dans l'impossibilité légale d'exercer son droit, c'est-à-dire la publicité bi-mensuelle dont le décret de 1852 l'a trouvé investi, que ce décret a consacrée, et que le recueil n'a suspendue en 1854 qu'en se réservant la faculté, aujourd'hui contestée, de la reprendre. Il semblerait pourtant que les défenseurs du spiritualisme et de la civilisation chrétienne dussent trouver moins de rigueurs dans une société menacée par un maté-

rialisme audacieux qui ne craint pas de s'affirmer jusqu'au sein des grandes assemblées de l'État. Mais à défaut du concours qu'il ne nous est pas permis d'accroître, nous applaudissons du moins aux paroles éloquentes que vient d'entendre l'école Albert-le-Grand d'Arcueil, où les voix fraternelles du P. Hyacinthe et du P. Captier ont si vigoureusement vengé notre temps de l'humiliation qu'une doctrine d'abaissement et de servitude voudrait lui faire subir[1]. C'est une protestation du même genre qui se dégage des fêtes dont la vieille capitale du Languedoc nous offrait, tout récemment, le spectacle grandiose. Ainsi que l'a dit l'éminent panégyriste de Germaine, un débile vieillard a parlé, et parce que ce vieillard sans puissance qu'on appelle Pie IX a ouvert la bouche, toute une population s'est ébranlée pour honorer avec éclat la pauvre fille que l'Église venait de placer sur ses autels. Les ateliers se sont fermés, le commerce a suspendu son mouvement, et depuis l'artisan jusqu'au magistrat, du manœuvre en blouse au fonctionnaire en habit brodé, tous ont suivi, dans un même sentiment et une même foi, le cortége imposant de « la sainte » de Pibrac. Voilà comment ce peuple, qui a gardé fortes et vivaces, à travers des commotions nombreuses, les croyances qui poussaient autrefois ses comtes aux croisades, voilà comment il répond aux sophistes et aux novateurs qui rejettent « les vieilles histoires et les vieilles Bibles. » C'est ce même peuple qui embrase les collines de Lyon d'illuminations splendides, qui s'agenouille à Paris sur le tombeau de Geneviève, qui, chaque année, rajeunit à Orléans son enthousiasme pour Jeanne d'Arc; le peuple qui partout sent le besoin d'une Providence pour le protéger contre les entreprises de la force, et qui discerne à travers l'histoire que le secours lui est toujours venu des petits et des faibles !

A l'heure où nous sommes, les politiques se demandent si le secours ne viendra pas à la France compromise de la puissance même qu'elle a tant contribuée à abattre. Mais comment établir quelque prévision raisonnée sur l'entrevue des deux empereurs à Salzbourg, entrevue où la malheureuse archiduchesse Sophie, mère de Maximilien, n'a pu venir sans doute qu'au prix d'un grand effort ? Notre politique étrangère ne nous donne plus que des énigmes à deviner, et en allant chercher l'empereur d'Autriche après la visite du roi de Prusse, en fêtant le sultan après le czar, en recevant le roi des Hellènes à la suite du sultan, en ayant l'air de soutenir Rome contre le garibaldisme et en désavouant la mission naturelle et légitime du général Dumont, en mêlant partout, en un mot, le positif et le négatif, elle embrouille tellement les questions que personne, et peut-être elle-même pas plus qu'autrui, ne finit par s'y reconnaître. L'Espagne traverse une nouvelle insurrection militaire, mais ces *pronunciamentos*, tantôt victorieux et tantôt comprimés, sont l'état normal de la Péninsule, et nul ne songe à s'en

[1] *Matérialisme et spiritualisme*, discours prononcé par le P. Captier, suivi d'une allocution du P. Hyacinthe. — Chez Adrien Le Clère.

étonner, tandis que la situation indécise et flottante de notre pays constitue une nouveauté dont le patriotisme s'afflige. Puisque c'est vers l'Autriche que sont en ce moment tournés les regards, tâchons au moins de recevoir d'elle quelques bons conseils et d'apprendre par ses exemples comment on se relève des échecs et des fautes.

Au lendemain de la bataille de Sadowa, la Chambre des députés de Vienne disait dans une adresse au souverain : « La liberté a bien des ressources pour se relever des malheurs et des fautes inséparables du gouvernement des hommes ; l'absence de contrôle leur donne trop facilement le caractère d'un désastre. » L'adresse constatait ensuite avec douleur « que les deux années pendant lesquelles avait été suspendu le fonctionnement régulier de la Constitution étaient précisément celles qui avaient vu toutes les catastrophes s'accumuler sur l'empire ; » et elle ajoutait : « Il est de notre devoir de dire à Votre Majesté, avec une franchise respectueuse, que la confiance, qui a été de toutes parts profondément ébranlée, ne peut être réveillée et consolidée que si tous nos droits nous sont rendus avec toutes leurs garanties... »

Quel noble et viril langage! Quand un peuple sait trouver de pareils accents, quand ses mandataires ont la sage fermeté de faire entendre d'aussi mâles revendications, le salut est certain. L'Autriche l'a éprouvé déjà. De même qu'elle s'était relevée de Solferino par la conquête du régime représentatif, elle a trouvé dans sa réconciliation avec la Hongrie et dans la restitution loyale de ses antiques franchises une première réparation du désastre de Sadowa. Aujourd'hui, elle est au premier rang des pays constitutionnels de l'Europe, avec une presse libre, des ministres responsables, des diètes provinciales armées d'attributions souveraines ; et quand on pense qu'elle a réalisé ces réformes profondes en moins de huit années, elle qui avait un si long chemin à faire pour en arriver là, on cherche avec mélancolie quels progrès proportionnels nous, qui n'avions pas une si longue route à parcourir, nous avons accomplis dans le double espace de temps. L'Académie française doit se réunir sous peu de jours pour décerner solennellement des récompenses à la vertu ; nous ne connaissons pas les traits d'héroïsme ou de dévouement que l'illustre compagnie se propose de couronner sur le rapport de M. de Falloux, mais il nous semble que, sans faire tort à aucun mérite, la France aurait bien droit au premier de tous les prix, au prix de patience, pour le calme admirable et la résignation confiante avec lesquels elle attend depuis quinze années, à travers tant de déboires, la réalisation d'espérances qui se reculent sans cesse et des concessions incomplètes qui ne seraient que de partielles et tardives restitutions.

Léon Lavedan.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTE ET ONZIÈME

(TRENTE-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1867.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME SOIXANTE ET ONZIÈME

TABLE

DU TOME TRENTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTE ET ONZIÈME DE LA COLLECTION.)

MAI 1867.

JUIN.

JUILLET

AOUT.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.